



HAL
open science

Etudier, enseigner, rayonner : l'Université de Caen 1793-1944

Thomas Moreau

► **To cite this version:**

Thomas Moreau. Etudier, enseigner, rayonner : l'Université de Caen 1793-1944. Histoire. Normandie Université, 2018. Français. NNT : 2018NORMC044 . tel-02333439

HAL Id: tel-02333439

<https://theses.hal.science/tel-02333439>

Submitted on 25 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Normandie Université

THÈSE

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Spécialité HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Préparée au sein de l'Université de Caen Normandie

Etudier, enseigner, rayonner : l'Université de Caen 1793-1944

**Présentée et soutenue par
Thomas MOREAU**

**Thèse soutenue publiquement le 17/12/2018
devant le jury composé de**

M. CHRISTIAN BOUGEARD	Professeur émérite, Université de Bretagne Occidentale - UBO	Rapporteur du jury
M. GILLES RICHARD	Professeur des universités, Université Rennes 2	Rapporteur du jury
Mme FRANCOISE EPINETTE	Maître de conférences, Université Caen Normandie	Membre du jury
M. MICHEL BOIVIN	Professeur des universités, Université Caen Normandie	Directeur de thèse

Thèse dirigée par MICHEL BOIVIN, Histoire, Territoires, Mémoires



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



HISTEMÉ
HISTOIRE · TERRITOIRES · MÉMOIRES | EA7455

À Estelle, Amandine et Nicolas

Remerciements

Je tiens avant tout à remercier Michel Boivin, mon directeur de thèse, pour ses conseils avisés, l'aide qu'il m'a apportée et son soutien.

Je tiens également à remercier Jean-Pierre Daviet et Jean Quellien, qui étaient mes co-directeurs de thèse lorsque j'ai commencé celle-ci, pour leurs conseils.

Je remercie le personnel des Archives départementales du Calvados, et plus particulièrement Jean-François Holvas, président de la salle de lecture, et le personnel des Archives nationales, pour l'aide qu'ils ont pu m'apporter.

Je remercie également le personnel de la bibliothèque universitaire Pierre Sineux de Caen, et notamment Marie-Bénédicte Hamel, responsable du fonds normand, pour les conseils et l'accès facilité à certains documents et le personnel de la bibliothèque municipale de Caen et plus particulièrement celui de son fonds normand.

Je tiens également à remercier Jean-Philippe Rioult, maître de conférences de l'UFR Santé de Caen et secrétaire de la société linnéenne de Normandie, pour les informations qu'il a pu m'apporter.

Je remercie enfin Cédric Neveu, Guillaume Tiphagne-Rebours, professeurs d'histoire-géographie et Moïse Moreau pour leur travail de relecture, leurs conseils et leur soutien.

Sommaire

Remerciements	3
Sommaire	4
Table des sigles	7
Introduction	8
Avant-propos sur l'histoire de l'université de Caen	25
Première partie : La Révolution et la renaissance des facultés (1793-1815)	29
Chapitre I : Présentation de l'université de Caen à la Révolution	30
1. Les institutions	30
2. Étudiants	31
3. Revenus	32
4. Le personnel	33
Chapitre II : La déclaration de 1791 « concernant le serment prescrit aux fonctionnaires publics » : courage ... ou suicide professionnel collectif ?	35
1. Une université à bout de souffle en 1789 ?	35
2. La Déclaration de l'université de Caen	36
1 ^{er} temps : Du décret du 27 décembre 1790 au décret du 22 mars 1791	38
2 ^e temps : Du décret du 22 mars 1791 au décret des 15-17 avril 1791	40
3 ^e temps : Du décret des 15-17 avril 1791 jusqu'à l'arrêté du Directoire du 10 juin	41
Chapitre III : Un enseignement supérieur qui se maintient	60
1. La résistance de la faculté et des professeurs de médecine	60
1.1. Sous la République	60
1.2. Sous le Consulat	69
2. L'École centrale de Caen	72
Chapitre IV : La renaissance des facultés	77
1. Les facultés « professionnelles »	78
1.1. L'école de droit puis la faculté de droit	78
1.2. Les cours de médecine près de l'hôpital	86
2. Les facultés « académiques »	96

2.1. La faculté des lettres	98
2.2. La faculté des sciences	99
3. Les bâtiments	102
Bilan de la période révolutionnaire	104
Seconde partie : le temps des facultés (1815-1896)	106
Chapitre I : La Restauration et la Monarchie de juillet	107
1. Quelle évolution pour les facultés sous la Restauration ?	111
1.1. Le regroupement progressif des facultés dans un même bâtiment	111
1.2. La faculté de droit se développe et les cours de médecine laissent place à une école de médecine	115
1.3. La faculté des lettres reste scolaire et la faculté des sciences reste peu fréquentée	119
1.4. Un enseignement supérieur sous le contrôle du pouvoir	121
2. La monarchie de Juillet : rigidification ou progrès ?	124
2.1. Le serment à Louis-Philippe	124
2.2. Demolombe à la faculté de droit	125
2.3. L'École de médecine	126
2.4. Création de chaires et progrès matériels	135
Chapitre II : Le second Empire	145
1. L'intermède républicain	145
2. Le règne du droit ?	148
3. Les difficultés de la faculté des lettres et de la faculté des sciences	153
4. Une école de médecine et de pharmacie qui reste limitée en effectif étudiant malgré une réorganisation	156
Chapitre III : L'Université de France se réforme	162
1. Les facultés de Caen pour le changement ?	162
1.1. Des volontés de réforme	162
1.2. Quelle attitude des professeurs dans le mouvement réformateur ?	163
1.3. La reconstruction des bâtiments universitaires	172
2. L'application des réformes	176
2.1. La bibliothèque universitaire	176
2.2. Le Conseil général des facultés	176
2.3. Les premiers laboratoires	177
Chapitre IV : Les étudiants et les professeurs au XIX ^e siècle	180

1. Un bilan de l'effectif étudiant au XIX ^e siècle	180
1.1. L'origine géographique des étudiants	180
1.2. L'origine sociale des étudiants	189
1.3. Les étudiants étrangers	191
2. Un essai de prosopographie des professeurs de Caen au XIX ^e siècle	197
2.1 Les professeurs de Caen : quel lieu de formation ?	197
2.2. L'origine sociale	203
2.3. Un corps professoral politisé	207
2.4. La durée des carrières	210
2.5. La religion	211
Bilan du XIX ^e siècle	213
Troisième partie : l'université de Caen en plein changement (1896-1944)	215
Chapitre I : Refondation des universités	216
1. La renaissance de l'université de Caen	216
1.1. Achèvement du mouvement d'autonomie ?	216
1.2. Le désir d'une université « régionale » qui bénéficie d'un soutien local ...	219
2. L'évolution de l'université de Caen	223
2.1. L'évolution de l'enseignement et des cours	223
2.2. Étudiants	226
2.3. La bibliothèque universitaire	244
2.4. Quel développement est envisagé ?	247
3. Prosopographie des professeurs de l'université de Caen dans la première moitié du XIX ^e siècle	250
3.1. Quel lieu de formation ?	250
3.2. L'origine sociale	255
Chapitre II : Des engagements extra-universitaires	259
1. Les professeurs et la politique	259
1.1. Un engagement local important	259
1.2. D'autres postes de responsabilité	267
2. L'Université dans le jeu politique	270
2.1. Les courants politiques à l'intérieur même de l'université	270
2.2. Une crise profonde : l'affaire Dreyfus et ses répercussions	277
3. Un témoignage éclairant : le professeur Gasté	289
Chapitre III : L'Université de Caen pendant la Deuxième Guerre mondiale	295

1. Résistance et collaboration	295
1.1. Les étudiants	295
1.2. Les professeurs et le personnel universitaire	296
2. Le phénix	301
2.1. La destruction de l'université	301
2.2. Les réactions face au désastre	302
2.3. Installation à l'École normale d'instituteurs	303
Bilan de la première moitié du XX ^e siècle	305
Conclusion	307
Sources	311
Bibliographie	330
Annexes	364

Table des sigles :

ADC : Archives départementales du Calvados.

AN : Archives nationales.

ENS : École Normale Supérieure.

EPHE : École Pratique des Hautes Études.

Introduction

Étudier, enseigner, rayonner : L'Université de Caen de 1793 à 1944. Les termes et les dates du titre de cette étude pourront surprendre. Le choix effectué correspond à des circonstances tant locales que nationales et à des enjeux propres à l'histoire de l'enseignement supérieur. Premièrement, revenons sur le titre. Nous utilisons abusivement et volontairement le mot université pour la période concernée. En effet, pendant la Révolution, à partir de 1793, les universités françaises disparaissent par décision politique : « Le décret du 15 septembre 1793 ordonna la suppression de toutes les Facultés de Théologie, Médecine, Arts et Droit sur toute la surface de la République ; mais le lendemain même il était rapporté »¹. Sous Napoléon ensuite, la loi du 10 mai 1806 crée l'Université impériale regroupant l'ensemble des institutions² et des personnels de l'enseignement³, et non plus uniquement des établissements d'enseignement supérieur. Et il faut attendre la loi Liard du 10 juillet 1896 pour que les universités soient recrées en tant qu'institutions d'enseignement supérieur regroupant des facultés. Cependant, les universités n'ont jamais été formellement supprimées, ni les facultés et les collèges regroupés sous le terme de faculté des arts⁴. Bien sûr, nous avons conscience que même si les universités et les facultés n'ont pas été supprimées par la loi, elles se sont éteintes plus ou moins rapidement. On verra d'ailleurs que l'université de Caen offre une résistance particulièrement vigoureuse, notamment dans le domaine de la médecine. Quoiqu'il en soit, 1806 marque un tournant majeur.

Cependant, s'il n'y a plus, dans les faits, d'université de Caen, elle reste présente : les professeurs nommés dans les nouvelles écoles et facultés à partir de 1806 sont pour la plupart d'anciens professeurs de l'université de Caen, les locaux sont ceux de l'université. La mémoire même de l'université reste présente. Les efforts déployés pour obtenir le retour de la faculté de théologie, délocalisée à Rouen et la transformation, longtemps espérée, des cours puis de l'école de médecine en faculté montrent bien une volonté : récupérer les cinq facultés qui existaient avant 1793, même sans qu'elles portent le nom d'université. A la fin du XIX^e siècle, la loi de 1896, ne fera qu'entériner une

¹ Guy Desbouis, « L'école de médecine et de pharmacie de Caen », in *L'Université de Caen 1432-1932 : son passé, son présent*, dirigé par Henri Prentout, Caen, 1932, 296 p.

² Les facultés, créées à partir de 1809, font partie de l'Université impériale, tout comme les lycées, les collèges et les écoles.

³ C'est le décret du 17 mars 1808 qui précise le fonctionnement de l'Université impériale et l'ensemble de ses composantes.

⁴ Comme il est indiqué plus haut, le décret du 15 septembre 1793 est suspendu le 16 septembre.

situation engagée depuis plusieurs années, les facultés étant invitées à fonctionner collectivement à travers l'institution du conseil général des facultés. Tout en convenant donc que le titre d'université est abusif pour l'ensemble de la période, il nous paraît malgré tout approprié pour mon sujet d'étude.

Les bornes chronologiques de notre sujet correspondent, comme on l'a vu à des circonstances nationales ou locales : suppression des facultés en 1793, destruction de l'université de Caen et déménagement définitif en 1944 de son site pluriséculaire. Ces bornes pourront être légèrement dépassées, tant pour expliquer la situation de l'université au début et pendant la Révolution que pour comprendre les évolutions qui suivent la Deuxième Guerre mondiale.

Pour comprendre l'histoire de l'université, il nous faut tout d'abord étudier l'histoire des institutions sur la période donnée puis envisager l'histoire de l'université de Caen sous plusieurs angles, en intégrant l'ensemble des ses acteurs.

Étudier : une histoire d'une université ne pourrait être possible sans prendre en compte ses étudiants. L'université de Caen jusqu'au milieu du XX^e siècle est une université modeste en effectif étudiant, une des plus petites de France. Faire l'histoire des étudiants est complexe, autant par les sources, très diverses et lacunaires mais elles permettent d'établir quelques tendances. Le nombre restreint d'étudiants est ici autant une force qu'une faiblesse : il est possible d'en étudier une proportion importante, mais les lacunes peuvent biaiser les résultats. De plus, la place des étudiants déborde largement le cadre de l'enseignement universitaire : ils sont présents, dans le sens où ils occupent une place particulière dans la ville, avec un statut revendiqué. La faiblesse de leur effectif n'empêche aucunement de les remarquer, parfois en mal, autant source de revenus que de nuisances. Enfin, j'utilise le terme étudier dans un sens large : ce sont également les professeurs dans leurs recherches menées au sein des facultés, des écoles et de l'université de Caen.

Enseigner : L'étude du corps enseignant est bien entendu primordiale. Ils peuvent être présents dans la durée, assurant la pérennité des institutions, s'impliquant de plus en plus dans leur administration et leur gestion. Une étude prosopographique du personnel enseignant, menée grâce à la constitution de notices biographiques sur 350 professeurs de l'université de Caen du XIX^e et du XX^e siècle, présentées en annexe, permettra d'établir des comparaisons avec d'autres universités. Comme pour les étudiants, le rôle des professeurs ne se limite pas à leurs recherches et à leur enseignement, mais il embrasse également leur implication pour impulser ou accompagner les réformes.

Rayonner : Il s'agit à la fois de l'institution et de son personnel, étudiants, enseignants et administratifs, vus à travers leur place et leurs relations avec la ville de Caen, la Normandie et la

France⁵. Au XX^e siècle, la constitution d'annexes, d'instituts et de laboratoires situés à Caen et à Rouen⁶ illustre cette volonté de développer l'université. Le positionnement et le rôle politiques des étudiants et des enseignants sont également illustratifs de ce rayonnement et seront particulièrement étudiés.

Étudier l'histoire de l'Université de Caen aux XIX^e et XX^e siècles soulève de nombreuses questions.

Tout d'abord, comment et pourquoi a été décidée la reconstitution de facultés sous l'Empire ? Nous l'avons évoqué, les facultés ont été supprimées en 1793 par la loi, mais cette loi a été suspendue aussitôt. Cependant, dans la France entière, les facultés cessent d'exister. Qu'en est-il pour Caen ? Est-ce que les professeurs ont tous vraiment cessé d'enseigner après 1793 ? On sait que dans certaines villes, et notamment à Caen, l'enseignement de la médecine, bien que désorganisé, continue. On sait également que l'enseignement du droit s'est poursuivi également dans plusieurs villes. Par exemple, à Caen, il s'agit d'un agrégé de l'ancienne faculté de droit. De plus, un texte législatif de 1794 met sur pied des « Écoles centrales » et des « Écoles spéciales » remplaçant les collèges. Ces écoles, comme les collèges, sont censées être à la fois des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur. De plus, à Paris, de grandes écoles ont été créées, comme l'École centrale des travaux publics⁷, l'École normale, le Conservatoire national des arts et métiers, etc. On peut donc se demander si la réorganisation de l'enseignement supérieur est intervenue pour redonner réellement un souffle à cet enseignement et fournir des hommes de loi et des médecins véritablement formés ou pour permettre au pouvoir central de contrôler cet enseignement. Quant aux facultés des lettres et des sciences, un peu plus tardives dans leur création (1808, installées en 1809 à Caen), quel est leur intérêt, puisque l'enseignement assuré à leurs débuts est plus celui d'un lycée que d'un établissement d'enseignement supérieur. En outre, comment le choix des professeurs a-t-il été fait ? En effet, pour assurer les cours de ces différentes facultés et écoles, il fallait des professeurs capables d'assurer des cours d'enseignement supérieur. Il est probable qu'une certaine proportion d'entre eux sont des professeurs des anciennes facultés, mais laquelle ? Dans un régime aussi autoritaire que l'Empire, il serait également intéressant de déterminer dans quelle mesure les opinions politiques des professeurs ont été prises en compte. Il est possible que certains anciens professeurs, contactés pour réoccuper leurs postes, aient également refusé

⁵ Voir même au-delà, si l'on prend en compte les étudiants étrangers.

⁶ Des établissements d'enseignement supérieurs sont créés à Rouen au XIX^e siècle (une école secondaire de médecine en 1828 puis une école supérieure des sciences et des lettres en 1855) et à partir de 1854, quand la Seine-Maritime est rattachée à l'académie de Caen, ils sont sous l'autorité du recteur de Caen puis rattachés formellement à l'université de Caen à partir du 13 juillet 1920.

⁷ La future École polytechnique, renommée ainsi en 1795.

pour des motifs politiques. Enfin, il serait utile d'évaluer, selon les facultés, la qualification moyenne des professeurs, et de voir si la province est défavorisée par rapport à Paris sur ce point.

Même si jusqu'à la Troisième République, les universités françaises n'ont été l'objet d'aucune réforme, il est évident que l'enseignement a connu des modifications, mêmes mineures : contenu des cours, création de chaires, création de cours, contrôle de l'enseignement. Il est donc primordial de voir comment se passe ces évolutions jusqu'à la Troisième République, à quel moment sont-elles les plus importantes et comment l'enseignement supérieur en bénéficie à Caen. Outre les cours eux-mêmes, il est indispensable d'étudier les processus de renouvellement et de recrutement des professeurs ainsi que l'évolution des effectifs. On peut également observer si les professeurs et les doyens ou directeurs d'une faculté ou d'une école expriment auprès du recteur et du ministre le souhait de la création d'une chaire ou de cours supplémentaires. En clair, y-a-t-il eu de la part du corps enseignant de telle ou telle faculté ou école le désir de donner une orientation précise à l'enseignement de cette faculté ou école, en dépit de l'absence d'autonomie de ces établissements ? Par exemple, les professeurs et les directeurs de l'école de médecine de Caen expriment plusieurs fois⁸ le désir de voir leur école transformée en faculté de médecine, fondant notamment leur argumentaire sur l'existence d'une faculté de médecine à Caen depuis 1438. Cette demande n'a jamais été exaucée⁹, mais il faut étudier si d'autres requêtes, évidemment de moindre importance, ont été formulées par une des trois facultés ou l'école de médecine¹⁰.

Nous avons mentionné plus haut que les facultés de droit et les facultés et écoles de médecine étaient tout au long du XIX^e siècle de réels établissements d'enseignement supérieur avec un corps d'étudiants suivant les cours. Mais on a vu également qu'il en était tout autrement de la faculté des lettres et de la faculté des sciences. Au début du XIX^e siècle, ils ressemblent plus par le contenu de leurs cours et leurs professeurs¹¹ à des établissements d'enseignement secondaire. Par la suite, à partir de 1853 on oblige les étudiants de droit à suivre les cours de la faculté des lettres, et à partir de 1855, les étudiants de médecine à suivre les cours de la faculté des sciences, ce qui n'a pas un grand effet. Il faut donc essayer d'identifier le public des cours des facultés des lettres et des sciences provinciales, et notamment de celles de Caen. S'il est certain que des lycéens¹² et des érudits locaux suivent les cours, combien d'étudiants sont présents, quelle est leur proportion dans le public et sont-ils réguliers à ces

⁸ Ce souhait est exprimé, nous le verrons, dès la création de l'école.

⁹ Pendant la période étudiée. L'école de médecine de Caen est transformée en faculté en 1968.

¹⁰ On peut également rajouter le souhait exprimé par l'ensemble des institutions, des professeurs et du recteur de voir la faculté de théologie de Rouen déplacée à Caen.

¹¹ On verra d'ailleurs qu'au début du XIX^e siècle, certains enseignants sont également enseignants au lycée.

¹² En vue du baccalauréat.

cours ? Passent-ils des diplômes (licence, doctorat) et dans quel but ? En outre, il serait utile de connaître l'influence de ces facultés dans les villes.

A partir des années 1860, le système de l'enseignement supérieur français est remis en cause. Jugé trop rigide par les professeurs, ne laissant que peu de place pour la recherche, ayant une finalité surtout pratique (diplômes), morcelé, manquant de chaires, ce système paraît archaïque et ne semble plus répondre aux exigences scientifiques universitaires. Les systèmes universitaires étrangers, et notamment le système allemand, très différents du système français, permettent à celui-ci, par comparaison, de se remettre en question et de se réformer. Ce sont en général des professeurs, boursiers d'études en Allemagne, qui, à partir de la fin des années 1870, publient des rapports sur les universités allemandes. Ces jeunes universitaires ont pour nom Seignobos, Jullian, Durkheim, etc... Ils ne dressent pas pour autant un tableau idyllique de l'Université allemande, critiquant le trop grand libéralisme et le système concurrentiel interne très libéral, qui, s'il est stimulant pour la recherche, est inacceptable pour des démocrates. Ils fustigent également la coupure totale entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Ces rapports, associés à la défaite de la France devant l'Allemagne en 1870, incitent les autorités et les administrateurs à réformer en profondeur le système français. Mais il faut s'attacher à savoir si des professeurs de Caen, ont participé, comme étudiant ou enseignant, à ce genre de voyages et ont étudié le système de l'enseignement supérieur allemand. En effet, dans les ouvrages sur les universités françaises, les auteurs notent souvent, pour les professeurs réformateurs les plus connus, leur première affectation et le fait qu'ils terminent presque tous leur carrière à la Sorbonne ou au collège de France. Il faudrait donc savoir si des boursiers d'étude caennais ont fait ce voyage et ont écrit des articles sur le sujet, ou si des professeurs en place à Caen ont suivi et soutenu le mouvement réformateur, en clair si cette « influence allemande » a été ressentie à Caen.

Avant les réformes touchant le statut des facultés, les différents gouvernements se sont tout d'abord employés à séparer le monde universitaire de l'Église, qui y exerçait une forte influence, tant au niveau moral qu'au niveau du personnel, bon nombre de professeurs du début du XIX^e siècle étant ecclésiastiques¹³. Cela ne s'est pas fait sans mal au niveau national et il est nécessaire de connaître les réactions locales. Par exemple, à Caen, est-ce que certains professeurs ont protesté ou manifesté publiquement leur mécontentement ? Les réformes ont aussi touché au statut même des facultés. Le mouvement réformateur s'inspirant du modèle allemand a eu une réelle incidence au niveau des autorités. Sans faire table rase du système ancien, il fallait de toute évidence accorder plus d'autonomie aux facultés, regroupées en universités en 1896. Mais cette autonomie, qui devrait être achevée avec la loi du 10 juillet 1896, créant quinze universités en France, semble, pour nombre de professeurs, abstraite

¹³ Ceci s'explique par le fait que de nombreux professeurs sont issus de l'ancienne université, et que celle-ci comptait de nombreux ecclésiastiques.

et loin d'être complète. Il serait donc utile de connaître l'état d'esprit des professeurs d'universités provinciales à ce propos et de voir comment les premières réformes ont été perçues, et si des propositions supplémentaires ont été faites. En effet, il est certain que les universités de province sont très attentives aux projets et aux lois. A partir de 1890, un projet prévoit de créer quelques universités régionales, capables de contrebalancer l'influence de Paris. Mais ce statut ne devant être accordé qu'aux groupements de quatre facultés, les autres facultés et les villes n'entrant pas dans ce cadre manifestent leur mécontentement. C'est notamment le cas de Caen, qui ne possède « seulement » que trois facultés et une école secondaire de médecine. Des représentants des différentes facultés de France, dont celles de Caen, envoient aux autorités concernées des rapports contestant ce projet. Donc les différentes réformes et leur application concrète dans les facultés mérite une étude précise car elle peut permettre de toucher au plus près les opinions des professeurs concernant le système universitaire. En outre, on peut essayer de se rendre compte si les professeurs de l'université de Caen bénéficient d'une réelle autonomie à partir des années 1880 (premières réformes touchant les facultés) et si les objections de certains professeurs sont fondées. La latitude et la liberté des Conseils généraux des facultés, créés en 1885, devenus Conseils de l'université en 1886, est à analyser. En effet, le Conseil peut être plus ou moins libre selon la volonté du recteur, qui est aussi président de ce Conseil. Pour l'université de Caen, les archives de ce Conseil sont disponibles pour la période 1894-1907, ce qui est intéressant concernant l'agitation politique qui règne à ce moment. L'opinion politique de certains professeurs peut être comprise par ce biais, ne serait-ce que par allusion. En ce qui concerne l'autonomie universitaire, il est vrai qu'elle peut être discutée. Les universités restant, même quand elles deviennent des institutions censées être autonomes, soumises à l'État, à travers les recteurs. Toute nomination de professeur, de professeur-adjoint, de maître de conférences ou de chargé de cours, demande l'avis de la faculté et du Conseil général des facultés, mais c'est toujours le ministre de l'Instruction publique qui décide, en dernier ressort. Le poste de doyen est soumis aux mêmes contraintes. La question de l'autonomie de l'université doit donc être étudiée avec beaucoup d'attention, et notamment dans une petite université comme celle de Caen, où tous les membres, du fait de leur nombre limité, se connaissent plus ou moins et peuvent donc se concerter relativement facilement. L'autonomie prévue par les textes, l'autonomie réelle, et peut-être le mécontentement de certains professeurs déçus par cet état de fait, voire des tentatives d'indépendance faites par certains membres sont donc à analyser.

Corollaire à cette question de la liberté des membres des facultés, existe la question du rôle précis de chacun, au-delà de la fonction enseignante. En effet, la gestion administrative d'établissements de cette taille est complexe. Il faut donc savoir quel est le rôle précis du recteur dans son poste de recteur et dans celui de président du Conseil général des facultés (ou de l'université) et le rôle de chaque membre du Conseil. En effet, à Caen, dans ce Conseil, en sus du doyen, sont admis à siéger les doyens,

deux délégués élus par chaque faculté, et le directeur et un délégué élu de l'école de médecine et de pharmacie. Plus tard, des éléments extérieurs à l'université siègent à ce conseil. Les attributions, les fonctions de ce conseil doivent être définis ainsi que ses limites. En outre, il convient d'appréhender les rapports d'influence au sein des facultés, en particulier dans les rapports qu'elles les unes par rapport aux autres.

En dehors du conseil de l'université, il faut également étudier le fonctionnement interne des facultés. Là aussi, on peut analyser les influences des différents professeurs, en regardant si les enseignants d'une certaine matière sont plus à même de devenir doyen. Sans hiérarchiser les chaires, on peut raisonnablement penser que les titulaires de chaires anciennes se sentent plus à même de représenter la faculté que d'autres. Cela permet aussi de constater des différences entre les facultés. L'organisation administrative mérite également d'être étudiée à l'intérieur des facultés. En outre, la question de l'enseignement rejoint celle de l'autonomie. A partir des années 1880, les Conseils généraux des facultés puis les Conseils d'université ont été autorisés à créer des cours¹⁴, à organiser des conférences, en prélevant des crédits sur leur propre budget. Cette disposition peut permettre d'orienter quelque peu l'enseignement dans le sens voulu des professeurs et de moderniser celui-ci. Mais il est évident que tous les professeurs ne désirent pas la même orientation. En analysant les dates des créations des cours et des conférences, il est peut-être possible de voir si certaines facultés sont plus entendues que d'autres par le Conseil. On peut voir si l'université crée des cours innovants, s'intéresse à de nouveaux domaines scientifiques ou se borne à compléter l'enseignement classique existant. De plus, quand le titulaire d'une chaire est envoyé dans une autre faculté, part à la retraite ou décède, le ministre demande au Conseil et à la faculté s'ils désirent que cette chaire soit conservée et confiée à un autre professeur, qu'elle soit supprimée, ou qu'elle soit convertie en une chaire d'une autre matière. Les demandes de suppression ne doivent évidemment pas être nombreuses, les conservations des chaires dans l'état doivent être probablement majoritaires, mais les demandes de transformations de chaire sont très intéressantes, parce qu'elles peuvent exprimer le désir de la part des professeurs d'avoir un enseignement plus adapté aux domaines de recherche de l'époque ou de moderniser des chaires qui peuvent être jugées trop « classiques ». De plus, juste avant et après la Première Guerre mondiale, des instituts dépendant de l'université sont créés sur son initiative. Il conviendrait d'étudier le rôle de l'université et celui de l'État dans ces créations et le succès de ces instituts. En tout cas, l'administration d'une faculté ou d'une école est un domaine qui mérite une étude précise.

¹⁴ Ces conseils ne peuvent pas créer des chaires, ce qui est du ressort de l'état, tout comme les nominations de leurs titulaires. Les conseils peuvent uniquement créer des cours complémentaires assurés par des professeurs de la faculté.

Si les réformes menées sous la Troisième République sont l'objet de critiques pour n'avoir pas conduits à une autonomie complète, il faut cependant mettre à son crédit la politique de construction ou de reconstruction des bâtiments dévolus à l'enseignement supérieur. La plus emblématique de ces reconstructions est celle de la Sorbonne entre 1885 et 1901. Mais cette politique fut menée aussi en province, à Lyon, à Lille, à Bordeaux, à Montpellier, à Nancy, etc. et à Caen. Le coût de ces constructions et reconstructions atteint la somme de 104,5 millions de francs entre 1870 et 1892 (il faut préciser que les 2/3 de cette somme sont pour Paris seul), coût pris en charge en général pour moitié par les villes et les départements¹⁵. A Caen, les bâtiments, qui sont placés au cœur de la ville¹⁶, sont rapidement exigus. Plusieurs fois modifiés au cours du XIX^e siècle, il est décidé de les agrandir en 1875. De 1884 à 1894, le Palais de l'Université ainsi que l'Hôtel de l'Université sont rénovés et agrandis. En 1894, pour l'inauguration du Palais de l'Université, des fêtes universitaires sont organisées. Le ministre de l'Instruction publique Georges Leygues¹⁷ inaugure le bâtiment le 3 juin 1894. Le recteur Zévort¹⁸ estime à plus de deux millions de francs les dépenses pour l'université. Pour la municipalité, les dépenses s'élèvent à un million trois cent mille francs pour l'université et pour un laboratoire de botanique dans le Jardin des Plantes. L'État participe à hauteur de cinq cent mille francs et le département du Calvados s'investit à hauteur de deux cent cinquante mille francs. On a parlé à propos de ces investissements coûteux de « palais universitaires » comme on a parlé de « palais scolaires » pour les écoles primaires. Mais ces constructions étaient indispensables et l'État a dû s'investir. Pourtant, ces aménagements n'ont pas toujours satisfait les professeurs, comme l'illustre cet extrait d'une lettre du doyen de la faculté des lettres de Caen, Lemerrier¹⁹, au recteur, Zévort, datée du 3 mai 1906, soit douze ans après les travaux d'aménagement :

« Le professeur de philosophie dispose d'une sorte de couloir - étouffoir ou courant d'air. Les quatre professeurs de langues et littératures classiques ont, pour eux quatre, une salle assez convenable, mais une seule salle, ce qui est insuffisant de moitié. Les quatre professeurs d'histoire et de géographie ont, pour eux quatre, une seule salle, mauvaise lumière, acoustique mauvaise. Le professeur d'anglais est relégué dans un trou noir que nous n'oserions pas montrer, mais que nos étudiants étrangers connaissent trop bien. Le professeur d'allemand n'a rien ! On le voit parfois, le jeudi, errer de porte en porte, et il ne trouve pas toujours l'abri qu'il cherche. Le doyen a un cabinet célèbre. Je me souviens, quoique je n'en eusse pas encore la jouissance, de l'avoir, en 1894, montré à MM. Bayet et Moy... L'appariteur est si

¹⁵ Informations provenant de : *Histoire des Universités en France*, sous la direction de Jacques Verger, Toulouse, Bibliothèque historique Privat, 1986, 432 p.

¹⁶ Les bâtiments universitaires caennais sont placés au même endroit depuis le XV^e siècle.

¹⁷ Georges Leygues est ministre de l'Instruction publique lors du deuxième ministère Dupuy, du 30 mai 1894 au 26 janvier 1895.

¹⁸ Recteur de l'académie de Caen de 1884 à 1908.

¹⁹ Professeur de littérature et institution grecques, doyen de la faculté des lettres de 1896 à 1913.

mal logé, dans un réduit que la mitoyenneté avec un urinoir municipal a rendu presque malsain, que je l'ai, provisoirement, installé dans le cabinet décanal »²⁰. Cela paraît aussi au niveau national puisque on peut lire en 1890 sous la plume de Louis Liard :

« En Allemagne, une Université n'est pas un monument, c'est tout un quartier, parfois même une cité entière, la cité ouvrière de la science, où tous les services sont à la fois chacun chez soi et groupés tous ensemble, comme les pièces organiques d'un même appareil. Tout autre a été presque partout le type de nos Facultés nouvelles. A l'ordre dispersé, nous avons préféré la concentration derrière la même façade, sous le même toit, de services dissemblables peu faits pour cohabiter ensemble. C'est un peu par la faute de nos professeurs qui, dans les débuts, n'étaient pas assez au courant des installations de l'étranger, et qui jugeant de ce qu'on leur offrait par ce qu'ils avaient, se montraient facilement satisfaits. Mais c'est aussi celle des architectes, qui plus d'une fois, dans une faculté à construire, ont vu moins des services à pourvoir d'organes appropriés qu'un monument à édifier. »²¹. On peut donc constater que ces aménagements ne font pas l'unanimité. Mais il est utile de savoir dans quelle mesure, avant la construction, les professeurs ont été consultés et s'ils ont fait des propositions tendant à séparer les services. En effet, à Caen, l'Hôtel de l'Université est la résidence du recteur et le lieu de réunion du Conseil de l'université tandis que le Palais de l'Université abrite les trois facultés et l'école de médecine et de pharmacie²². Il n'y a pas réellement de séparation entre les différentes facultés et écoles, ce qui peut donner une impression d'entassement. De plus, il faut s'attacher à connaître l'opinion de l'ensemble des professeurs mais aussi des étudiants à propos de l'université, quelques années après sa reconstruction et si des demandes ont été faites ou des projets déposés pour déplacer ou agrandir tout ou partie des bâtiments universitaires.

La bibliothèque universitaire de Caen a complété à la fois l'université en tant qu'institution mais aussi le Palais de l'Université en tant que bâtiment. Avant la Troisième République, chaque faculté avait sa bibliothèque, plus ou moins bien dotée, dans des locaux peu confortables. Les facultés sont incitées fortement à partir de la fin des années 1870 à regrouper leurs bibliothèques. Ce fut fait à Caen à partir de 1879, année de l'entrée en fonction officielle d'un bibliothécaire de l'université. Mais la bibliothèque universitaire n'a une existence réelle et concrète qu'à partir de 1880, année où elle occupe un bâtiment non loin du Palais de l'Université. A partir de 1903, une nouvelle bibliothèque universitaire est construite et achevée en 1906. Avant cette construction, le Palais de l'Université était un ensemble formé d'un bâtiment central flanqué de deux ailes et ressemblait à un quadrilatère non fermé au sud. Le

²⁰ ADC : T1153/2.

²¹ Christophe Charle, *La République des Universitaires, 1870-1940*, éditions du Seuil, Paris, 1994, 505 p. Texte de Louis Liard, p. 53.

²² Tous ces bâtiments sont situés rue Pasteur à Caen et sont détruits le 7 juillet 1944.

bâtiment construit à l'intention de la bibliothèque ferme en quelque sorte ce quadrilatère. Les questions qui se posent à propos de ce bâtiment reposent sur le processus de la construction (discussion et décision), son coût, et le développement de la bibliothèque²³.

Si les fonctions premières des professeurs d'université sont l'enseignement et la recherche, ils n'hésitent pas pour autant à participer à la vie de la cité, et notamment à la vie politique. Sans que ce soit pour autant un domaine de prédilection des universitaires, l'engagement politique est régulier à la fin du XIX^e siècle.

A Caen, ce caractère est très présent. Nombre de professeurs sont élus conseillers municipaux, certains deviennent conseillers généraux et quelques-uns sont même élus maire de Caen. En effet, la mairie de Caen est occupée entre 1848 et 1879 et entre 1892 et 1896 par des professeurs d'université (quatre au total sur ces deux périodes). D'autres, plus rares, obtiennent des mandats législatifs, et même occupent des fonctions ministérielles. Au début du XX^e siècle, l'engagement politique massif des professeurs se manifeste moins par des candidatures électorales et se fait plus intellectuel. Les convictions politiques se font plus franches et plus radicales. A Caen, Ludovic Zoretti et Michel de Bouärd en sont les plus célèbres exemples. Cette évolution doit donc être étudiée, en observant s'il existe des différences entre Paris et la province et entre différentes villes de province. Il faut voir quel rôle jouent les professeurs tout au long de la période et s'ils sont actifs. De plus, il faut mesurer si l'engagement est plus marqué vers un camp ou une tendance politique, et ceci selon les époques et selon les facultés. Et si des différences existent, si des évolutions sont bien attestées, il faut pouvoir les expliquer.

En outre, il semble utile d'étudier si les grandes crises politiques françaises du XIX^e-XX^e siècle : Boulangisme, affaire Dreyfus, etc. « entrent » à l'intérieur des universités, et si elles sont amenées par les professeurs les plus engagés politiquement ou au contraire par ceux qui semblaient le moins intéressés. Et inversement, il faut analyser comment est perçu à l'extérieur de l'enceinte universitaire l'engagement politique des professeurs. Par exemple, à Caen, le fait que des professeurs d'université fassent partie du conseil municipal et que le même conseil dépense d'importantes sommes d'argent pour la réfection des bâtiments universitaires peut sembler suspect à certains, bien qu'ils ne connaissent pas l'état des universités et l'importance et les retombées économiques d'une université. De plus, dans certaines périodes de crise, comme l'affaire Dreyfus, les religions des professeurs, ou leur appartenance à la franc-maçonnerie peuvent servir d'arguments contre eux dans une ville conservatrice comme

²³ Tant au niveau du nombre de volumes que de la fréquentation par les étudiants.

Caen²⁴. Il faut donc étudier dans quelle mesure cet engagement peut être apprécié par les habitants et dans quelle mesure il peut desservir les professeurs.

Les professeurs font l'objet d'une étude prosopographique. Cette étude concerne les professeurs de la faculté de droit, de la faculté des lettres, de la faculté des sciences et de l'école de médecine et de pharmacie, à partir de 1805 (pour la faculté de droit et l'école de médecine et de pharmacie) jusqu'en 1954. Les recteurs font également partie de cette étude²⁵, soit au total trois cent cinquante personnes²⁶. Les notices biographiques mentionnent, outre les renseignements élémentaires, et dans la mesure du possible, la profession des parents du professeur, les étapes principales de sa carrière, ses activités extrascolaires, associatives et ses opinions politiques et religieuses. L'étude de ces notices permet de dégager une évolution concernant l'origine sociale des professeurs et celle de leurs éventuelles conjointes ou conjoints, leur origine géographique, leur carrière, leurs activités extra-professionnelles, leur engagement politique etc. Les résultats permettent de savoir si le corps universitaire est un milieu fermé ou s'il est plutôt ouvert et s'il se démocratise, et cela selon les facultés et les époques. Ces résultats permettent de savoir également si la mobilité professionnelle augmente au cours de ces deux siècles, s'il est facile pour un professeur de province d'être nommé dans une chaire de la Sorbonne, par exemple, s'il est possible pour de brillants professeurs de faire carrière à l'université de Caen ou si cette dernière n'abrite que « des facultés trop petites où l'on ne fait que passer »²⁷, comme le dit Christophe Charle à propos de la faculté des sciences de Caen. De plus, les résultats et les conclusions peuvent être différents selon les époques et selon les facultés ou écoles. D'ailleurs, on peut également savoir avec cette prosopographie si les professeurs d'université forment un corps particulier ou si des différences trop importantes se font sentir entre les membres de différentes facultés, même dans une petite université comme celle de Caen (il est ici question de l'université d'avant 1944). Enfin, les notices biographiques ne négligent pas le fait de mentionner les principaux travaux et publications des professeurs, ce qui peut montrer l'importance et les domaines de prédilection de l'activité scientifique des professeurs de l'université de Caen.

Les étudiants ne peuvent pas être faire l'objet d'une étude aussi approfondie, faute de renseignements aussi complets les concernant, mais celle-ci doit permettre de dégager des éléments

²⁴ Je rappelle pour mémoire que Caen a connu une municipalité affiliée à la Patrie Française entre 1904 et 1908 après une campagne électorale très dure.

²⁵ Si les recteurs sont chargés de l'ensemble de l'enseignement dans une académie, ce sont souvent d'anciens professeurs de facultés, ils sont proches géographiquement de l'université, et à partir de 1896, ils président les universités.

²⁶ Ces notices sont présentées en annexe, par ordre alphabétique.

²⁷ Christophe Charle, *op. cit.* Cette remarque sera à d'ailleurs à nuancer, comme nous le verrons.

d'intérêt non négligeable. Certains étudiants sont appelés à faire partie plus tard des élites dirigeantes de la ville. On peut s'interroger sur la possibilité de connaître l'activité de certains étudiants de l'université de Caen quelques années après la fin de leurs études. On peut s'interroger aussi sur leur origine sociale et géographique, ce qui permet d'appréhender le rayonnement de l'université de Caen, et ainsi d'observer si le recrutement s'opère uniquement sur la Normandie, ou au-delà. De plus, on peut se demander, comme pour les professeurs, si les étudiants forment un corps social. L'Association Générale des Étudiants de Caen (l'AGEC ou l'A) est fondée en 1884 et rencontre un vif succès. Mais une association ne représente pas forcément l'ensemble des étudiants. Il serait donc utile de savoir si les étudiants (et les étudiantes) cultivent un certain esprit élitiste, fermé ou si là aussi, des différences peuvent apparaître. A la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, les monômes étudiants sont courants. Mais cette culture du tapage, plutôt sympathique et festive en général, même si certains Caennais s'en plaignent, rejaillit parfois sous forme plus violente, à l'occasion des grandes crises politiques. On peut donc se demander également si les étudiants peuvent être une classe considérée comme dangereuse dans une ville comme Caen, notamment pendant l'entre-deux-guerres, avec une augmentation conséquente des effectifs. Il faut donc analyser les changements de cette population étudiante, si les étudiants conservent encore des caractères communs et s'ils forment, vu de l'intérieur et vu de l'extérieur, une communauté distincte du reste de la population.

De plus, l'étude portera également sur les étudiants étrangers, en essayant de comprendre pourquoi ces étudiants viennent étudier à Caen, et si l'on peut observer des tendances sur le long terme concernant leur pays d'origine ou si cela dépend uniquement d'évènements exceptionnels.

En 1940, Caen et son université font partie de la zone d'occupation. Il semble nécessaire d'étudier précisément comment l'université a fonctionné sous cette occupation et sous l'administration de Vichy. Les relations entre les professeurs et les autorités allemandes et françaises, les effectifs des étudiants, leurs actions et leur attitude représentent un intérêt évident. En outre, le thème de la résistance et de la collaboration à l'université doit être approfondi, aussi bien pour les professeurs que pour les étudiants²⁸. On pourra ainsi se rendre compte de la situation de l'université de Caen sous l'occupation, en se demandant s'il y a eu des actions ou des réactions exprimées publiquement et si l'université était encore, ne serait-ce que de façon réduite, un espace de liberté.

Le 7 juillet 1944, l'université de Caen est entièrement détruite par les bombardements. Se pose alors le problème du relogement de l'université et de sa reconstruction future. Elle est alors installée

²⁸ Les conséquences pour certains professeurs accusés de collaboration seront également étudiées.

dans l'École Normale d'Instituteurs, rue Caponière, à Caen. Cependant, cette mesure ne peut être que provisoire, étant donné l'importance de l'université de Caen, le nombre d'étudiants et de professeurs et leurs besoins. Une nouvelle université est alors construite et opérationnelle en 1955 : c'est l'université que nous connaissons aujourd'hui²⁹. Il semble nécessaire d'intégrer dans l'étude historique ce déplacement et cette reconstruction. Il faudra savoir quels ont été les responsables de ces mesures et si des professeurs ont été consultés.

Enfin, le dernier point à étudier porte sur les relations entre l'université de Caen et la ville de Caen, et cela tout au long des XIX^e et XX^e siècles. En effet, l'université apporte beaucoup à la ville par le prestige et les retombées économiques dues à l'afflux des étudiants et des professeurs. La ville, en contrepartie, a aidé l'université, par exemple au moment de la rénovation des bâtiments de l'université ou au moment de la reconstruction de cette dernière. Mais il est également nécessaire d'étudier les relations entre l'université et la municipalité tout au long de la période étudiée, pour connaître et expliquer les périodes d'accord et de tensions. Il est également pertinent de pouvoir comparer les liens et les efforts faits par l'université et la ville de Caen avec ceux d'autres villes universitaires. De plus, cette question des relations entre ville et université ne doit pas se limiter à une étude des relations entre institutions ou entre administrations. Il ne faut pas en effet négliger les rapports entre les professeurs, le personnel universitaire, les étudiants et l'ensemble de la population caennaise. Parfois, le climat semble au beau fixe, comme *le Journal de Caen* semble le montrer en 1907 à propos des étudiants, trouvant la ville « si morne sans eux »³⁰ puisque « Caen privé d'étudiants, c'est un peu la "maison sans enfants" dont parle le poète. Les voici revenus, la maison va redevenir vivante et bruyante, pleine de chansons et de rire »³¹. Mais les relations ne sont probablement pas toujours aussi bonnes, et il convient de les étudier et de les expliquer.

Les questions et les points à préciser sur l'histoire de l'université de Caen aux XIX^e et XX^e siècles sont donc nombreux et nécessitent une étude précise. Il est fort probable que certaines zones d'ombre subsisteront mais il est néanmoins nécessaire de s'attacher à étudier cette histoire, qui peut amener des conclusions utiles aussi bien à l'histoire de l'université de Caen qu'à l'histoire des universités françaises.

²⁹ Du moins une partie du campus I.

³⁰ *Le Journal de Caen*, mercredi 13 novembre 1907.

³¹ *Idem*.

Pour mener cette étude à bien, j'ai utilisé plusieurs sources d'archives et de nombreux ouvrages que je présente ici.

Les sources utilisées pour l'étude de l'université de Caen sont très diverses, nationales et locales. Les archives départementales et nationales (principalement série T aux archives départementales, mais aussi des archives provenant de la préfecture du Calvados et F 17 aux archives nationales) ont été abondamment utilisées pour construire l'histoire de l'institution, à la fois pour les institutions et le personnel. Cependant, des lacunes importantes existent dans les archives départementales provenant des archives des facultés et de l'université. En effet, ces archives étaient pour partie entreposées dans le palais universitaire bombardé par les Alliés au soir du 7 juillet 1944. Des éléments essentiels ont donc disparu et ne sont pas totalement comblés par les archives nationales. Des publications de l'université de Caen présentant les facultés, les professeurs, les programmes ont donc été très utiles, malgré quelques erreurs factuelles. Ces différentes sources nous ont également permis d'établir des listes d'effectifs d'étudiants. Les fonds normands de la bibliothèque de l'université de Caen et de la bibliothèque municipale de Caen nous ont aussi fourni des ouvrages pertinents et indispensables pour cette étude.

L'exploitation des dossiers de légion d'honneur a permis de combler les lacunes pour réaliser les notices biographiques des professeurs.

Nous avons également utilisé des articles et des ouvrages portant sur des professeurs, écrits par leurs collègues et leurs amis, qui permettent de combler des vides mais aussi de donner chair à des personnalités qui ont participé à l'histoire de l'université.

Un renouvellement de l'histoire universitaire s'est opéré depuis la fin du XX^e siècle, en deux temps. Plusieurs auteurs ont étudié l'histoire des universités françaises en général, mais en s'attardant souvent sur les universités parisiennes, ne parlant que par allusion ou de façon générale des autres universités. Ce fait s'explique logiquement par l'écrasante domination des facultés parisiennes, tout d'abord en ce qui concerne les effectifs des étudiants : en 1898, il y a 598 étudiants à Caen contre 11 977 à Paris (la totalité des facultés de province comptabilise 14 956 étudiants)³². La domination des facultés parisiennes concerne également l'effectif des professeurs et le prestige du corps enseignant, surtout au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Cette domination permet de penser que sur l'essentiel des sujets, parler des universités parisiennes permet de cerner les universités françaises dans leur ensemble, ce qui peut paraître contestable.

Alors que les universités parisiennes ont été bien étudiées et furent l'objet d'ouvrages de plusieurs auteurs, les universités de province n'ont longtemps possédé que des ouvrages sur une ou deux de leurs anciennes facultés ou écoles (en général, les facultés ou les écoles de médecine sont bien étudiées) et très rarement sur leurs universités, en tout cas de façon détaillée sur plus d'un siècle. Ainsi, ces universités sont moins bien connues et les ouvrages généraux manquent d'information à leur sujet. Ce manque commence à être comblé³³ mais toutes les universités n'ont pas encore été étudiées. Ces études à venir sont essentielles, puisque l'on ne peut pas comparer une petite université provinciale à l'université parisienne, du fait de son importance, et que les comparaisons entre universités provinciales sont limitées, du fait de la carence en travaux généraux sur ces universités.

Toutefois, tous ces ouvrages, et particulièrement sur les universités françaises sont extrêmement intéressants et apportent quantité de réponses et d'informations sur le cadre général dans lequel peut évoluer une université de province comme Caen, de plus proche de Paris, ce qui a son importance. Parmi les ouvrages les plus remarquables se trouve tout d'abord *l'Histoire des Universités en France*, sous la direction de Jacques Verger, avec la participation de Laurence W.B Brockliss, Dominique Julia, Victor Karady, Jean-Claude Passeron et Charles Vulliez. Ce livre retrace donc l'histoire des universités en France de leur naissance au début des années 1980, un chapitre étant consacré à cette histoire du début du XIX^e siècle à la fin du XX^e siècle. Il relate les réformes de l'enseignement supérieur, mais aussi les changements à l'intérieur même des facultés. En effet, l'ouvrage étudie les modifications d'ordre institutionnel, différentes pour chaque faculté, mais aussi les changements humains (effectifs,

³² *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France* publiée sous la direction de Louis-Henri Parias, préface de René Rémond, Paris, G-V Labat, 1981-82, tome 3 : « De la Révolution à l'école républicaine », de Françoise Mayeur, 683 p.

³³ Par exemple, Jean-François Condette, *La faculté des Lettres de Lille de 1887 à 1945 : une faculté dans l'histoire*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 1999, 430 p.

proportions de diplômés de telle école dans telle institution ou dans le corps professoral, etc.). En outre, il essaie également d'analyser les changements d'après les idées réformatrices et les conceptions de l'université de l'époque, forgées en partie par rapport au modèle allemand, et leurs répercussions sur l'enseignement, la recherche, les moyens des facultés.

Autre ouvrage de référence sur l'histoire de l'Université, celui de Christophe Charle : *La République des Universitaires, 1870-1940*. Entièrement consacré à l'étude des universités françaises sous la Troisième République (même si ce cadre est plus étroit que celui du sujet), cet ouvrage étudie l'évolution de l'enseignement supérieur français, même si l'auteur s'appuie majoritairement sur les facultés parisiennes et les grandes écoles parisiennes. Ce livre analyse l'influence de la référence allemande en matière universitaire, les aspects positifs et négatifs de ce système vus par les professeurs français, l'effet des réformes entreprises à partir des années 1880 et l'organisation interne des facultés (au niveau des influences et des luttes de pouvoir). En ce qui concerne ce dernier point, l'auteur étudie chacune des facultés dans des chapitres différents, marquant les caractères distincts des corps professoraux. En outre, l'engagement politique des professeurs est également analysé, entre carrière politique et engagement intellectuel, au moment de l'affaire Dreyfus, notamment, ou des grandes crises internationales (invasion de l'Éthiopie par l'Italie, montée du fascisme en Europe, etc.). Est étudiée également l'évolution de l'origine sociale des professeurs, et cela selon les facultés, l'évolution du traitement des professeurs, l'évolution de l'âge moyen. De plus, l'origine sociale et le traitement sont comparés à ceux des professeurs allemands, notamment de Berlin. L'ouvrage s'intéresse aussi à la différence existant entre universitaires parisiens et provinciaux, entre leurs origines sociales, et les chances des seconds d'accéder aux postes des premiers ou du moins le degré d'ouverture des facultés parisiennes aux professeurs de province et l'évolution de cette différence.

Enfin, même s'il ne s'agit pas d'ouvrages généraux, on peut également citer différentes études prosopographiques : *Les professeurs de la faculté des Lettres de Paris : dictionnaire biographique, 1809-1908 et 1909-1939*, de Christophe Charle, *Les professeurs du Collège de France : dictionnaire biographique, 1901-1939*, de Christophe Charle et Éva Telkes et *Les professeurs de la faculté des Sciences de Paris : dictionnaire biographique, 1901-1939*, de Christophe Charle et Éva Telkes. Bien que ces livres soient des études sur des institutions parisiennes, ils restent instructifs pour le sujet sur différents points. Premièrement, ils donnent des indications précieuses sur des professeurs qui ont enseigné à Caen. Deuxièmement, ces ouvrages donnent des exemples de grilles d'études pour une prosopographie de l'ensemble des professeurs qui ont enseigné à Caen entre le début du XIX^e siècle et le début des années 1980 : outre les renseignements élémentaires, on trouve le cursus des études, les autres activités, la religion et l'opinion politique qui peuvent apporter des renseignements. Enfin, ces études, par leur résultat, ouvrent des pistes concernant l'origine sociale, géographique, les carrières des

professeurs, etc., qui peuvent être reprises, au niveau de la forme s'entend, pour l'étude d'une université provinciale. On peut également citer l'étude de Jean-François Condette sur les recteurs d'académie de 1808 à 1940³⁴.

Ces ouvrages ne sont pas les seuls qui étudient l'histoire des universités françaises, mais ils ont été retenus en raison de leur cadre chronologique et des idées développées. En ce qui concerne les universités provinciales, même si des études détaillées existent, aucune étude ou ouvrage sur une université (entière) d'une taille comparable à celle de Caen et dans les limites chronologiques du sujet ne paraît exister.

Des travaux ont été menés et des ouvrages ont été publiés sur l'histoire de l'université de Caen. Il faut ici mentionner l'étude magistrale sur la naissance et les débuts de l'université de Caen de Lise Roy : *L'Université de Caen aux XV^e et XVI^e siècles : histoire politique et sociale*³⁵. On peut remarquer également le mémoire de maîtrise d'histoire de Véronique Narbonne : *Être étudiant à Caen : 1806-1870*³⁶. En ce qui concerne les ouvrages publiés sur l'histoire générale de l'université, le plus important reste *l'Université de Caen 1432-1932 : son passé, son présent*, un livre publié en 1932 à l'occasion de la célébration des cinq cents ans de l'Université. Cependant, l'histoire de l'université de Caen n'est rédigée de façon étoffée que jusqu'en 1793 : c'est-à-dire la partie écrite par Henri Prentout. En effet, ce sont des membres des facultés concernées qui écrivent l'histoire de chaque faculté entre le début du XIX^e siècle et 1932. Et malheureusement, ces notices sont peu détaillées, manquent parfois de recul et ne sont souvent qu'une histoire de l'enseignement. Malgré tout, il s'agit d'une base pour l'histoire de l'université de Caen au XIX^e et au XX^e siècle : en effet ces notices donnent pratiquement les noms de tous les professeurs ayant enseigné à Caen entre 1805 et 1932. En dehors de ce livre, il existe un seul ouvrage d'histoire générale de l'histoire de l'université de Caen, écrit par Jean Quellien et Dominique Toulorge³⁷, après le colloque organisé en 2007 sur l'histoire de l'université de Caen.

³⁴ Jean-François Condette, *Les recteurs d'académie en France de 1808 à 1940, t. I, L'évolution d'une fonction administrative au service de l'Instruction publique*, Lyon, INRP, 2006, 452 p. ; t. II, *Dictionnaire biographique*, Lyon, INRP, 2006, 411 p ; t. III, *Le recteur, l'école, la nation : entre réalités scolaires et politiques éducatives nationales*, Lyon, INRP, 2006, 790 p.

³⁵ Lise Roy, *L'Université de Caen aux XV^e et XVI^e siècles : histoire politique et sociale*, Ph. D., dirigé par Serge Lusignan, Université de Montréal, 1995, 750 p.

³⁶ Sous la direction de M. Encrevé.

³⁷ Jean Quellien et Dominique Toulorge, *Histoire de l'université de Caen, 1432-2012*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2012.

Avant-propos sur l'histoire de l'université de Caen

Je ne fais ici qu'esquisser l'histoire de l'université de Caen avant la période révolutionnaire³⁸. Avant la fondation d'une université, la ville de Caen a connu plusieurs enseignements qui pourraient être qualifiés de « supérieur ». Comme dans les autres villes de France et d'Europe, des écoles sous le contrôle de l'Eglise et des souverains, assuraient un enseignement plus ou moins développé.

Dès 1063, Lanfranc, conseiller du duc Guillaume, fonde une école près de l'abbaye Saint-Étienne, dont il vient de devenir abbé. Il s'agit dans l'esprit de Lanfranc et du futur Conquérant, de former le personnel nécessaire à l'administration du duché, et plus tard, de l'Angleterre.

Nous trouvons encore au XI^e une école fondée à Caen par Arnould surnommé Malcouronne (patriarche de Jérusalem).

Dans les siècles suivants, Thibault d'Etampes, au XII^e siècle, vient professer à Caen après avoir enseigné à l'université d'Oxford. Robert Wace, le célèbre poète et chroniqueur anglo-normand, fonde une école dans la deuxième moitié du XII^e siècle. Au XIV^e siècle, Guillaume Porte, docteur ès lois (plus tard chancelier du roi de Navarre et évêque d'Avranches), professe le droit civil³⁹. Robert d'Anisy enseigne le droit canonique et le droit civil en 1372.

La fondation de l'université par Henri VI⁴⁰ intervient dans le contexte de la guerre de Cent Ans. En janvier 1432, des facultés de droit canon et civil sont fondées, par lettres patentes d'Henri V. Le 15 janvier 1437, Henri VI accorde aux facultés de théologie et des arts les privilèges, franchises et libertés accordées aux facultés de droit. Enfin, en 1438 une faculté de médecine est créée. Le 20 octobre 1439, l'université de Caen, complète, est inaugurée.

La faculté des arts assure l'enseignement préparatoire (propédeutique) à l'enseignement supérieur par deux catégories d'« arts libéraux » : le *trivium* (trois voies) avec la grammaire, la dialectique et la rhétorique (arts des mots et des signes) et le *quadrivium* (quatre voies) avec l'arithmétique, la musique, l'astronomie et la géométrie (arts des choses et des nombres).

Évidemment, la faculté des arts concentre la majorité des étudiants (environ les deux tiers). Le cursus normal fixe pour cette faculté six ans d'études (14 à 20 ans) : le baccalauréat au bout de deux ans

³⁸ Lise Roy, *L'Université de Caen aux XV^e et XVI^e siècles : histoire politique et sociale*, Ph. D., dirigé par Serge Lusignan, Université de Montréal, 1995, 750 p.

Jean Quellien et Dominique Toulorge, *Histoire de l'université de Caen, 1432-2012*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2012.

³⁹ En 1328 plus précisément.

⁴⁰ Henri VI, 1421-1471. Roi d'Angleterre et seigneur d'Irlande de 1422 à 1461.

(lectures et débats (disputes)) et la licence quatre ans plus tard (jury de maîtres). La maîtrise (doctorat) est passée immédiatement après (leçon d'apparat et présidence d'une dispute solennelle).

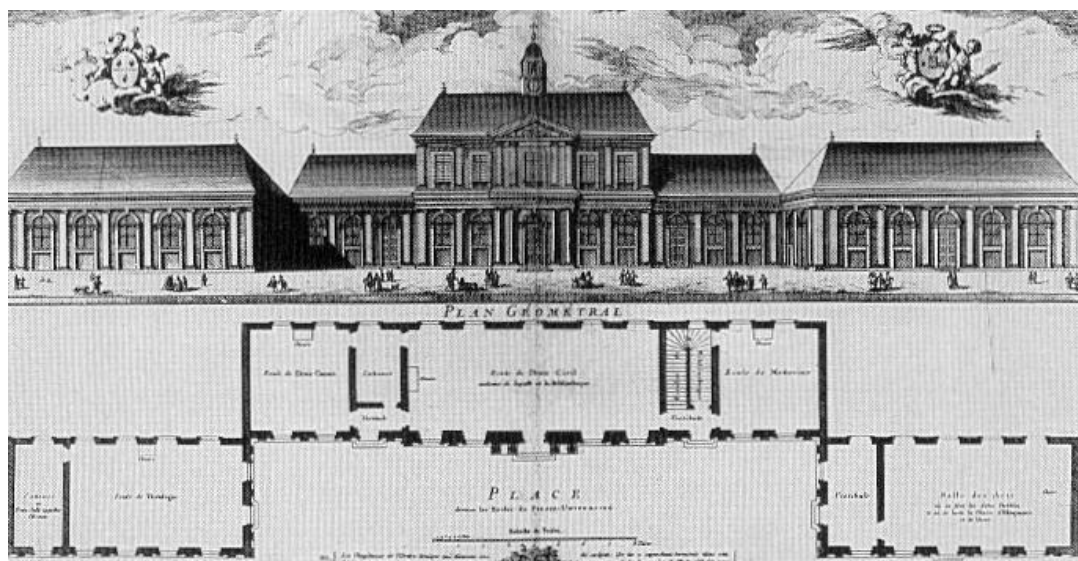
Pour la faculté de médecine, six ans d'études sont nécessaires pour devenir licencié (docteur). Pour la faculté de théologie, il faut jusqu'à quinze ans d'études pour être docteur. Pour la faculté de droit, le doctorat est passé cinq ans après la licence.

La reconquête française de la Normandie obscurcit sérieusement l'horizon de cette université « anglaise », d'autant plus que l'université de Paris souhaiterait voir disparaître toute concurrence, aussi modeste soit-elle.

Finalement, le 30 octobre 1452, les privilèges de l'université de Caen sont confirmés par lettres patentes de Charles VII⁴¹.

L'université est installée en 1443 rue des Cordeliers dans un bâtiment donné par le roi d'Angleterre Henri VI et servant antérieurement de halle de la mercerie. En 1462, l'université s'adjoint le collège des arts, bâti en face⁴². Marie de Clèves⁴³ lui donne en 1476 le bâtiment des grandes écoles, remplaçant le bâtiment originel⁴⁴. En 1532, François 1^{er} tient audience à l'université de Caen⁴⁵.

En 1694, le bâtiment des grandes écoles est démoli, et remplacé par un nouveau bâtiment construit par l'intendant Foucault⁴⁶.



⁴¹ Charles VII, 1403-1461. Roi de France de 1422 à 1461.

⁴² Rue Pasteur à Caen, anciennement rue de la chaîne (anciennement rue des Cordeliers), du nom de la chaîne tirée pour interdire toute circulation qui gênerait le déroulement des cours.

⁴³ Marie de Clèves, 1426-1487. Princesse et mécène du XV^e siècle devenue duchesse d'Orléans par son mariage avec le duc Charles d'Orléans en 1440. Elle est la mère du roi Louis XII.

⁴⁴ idem.

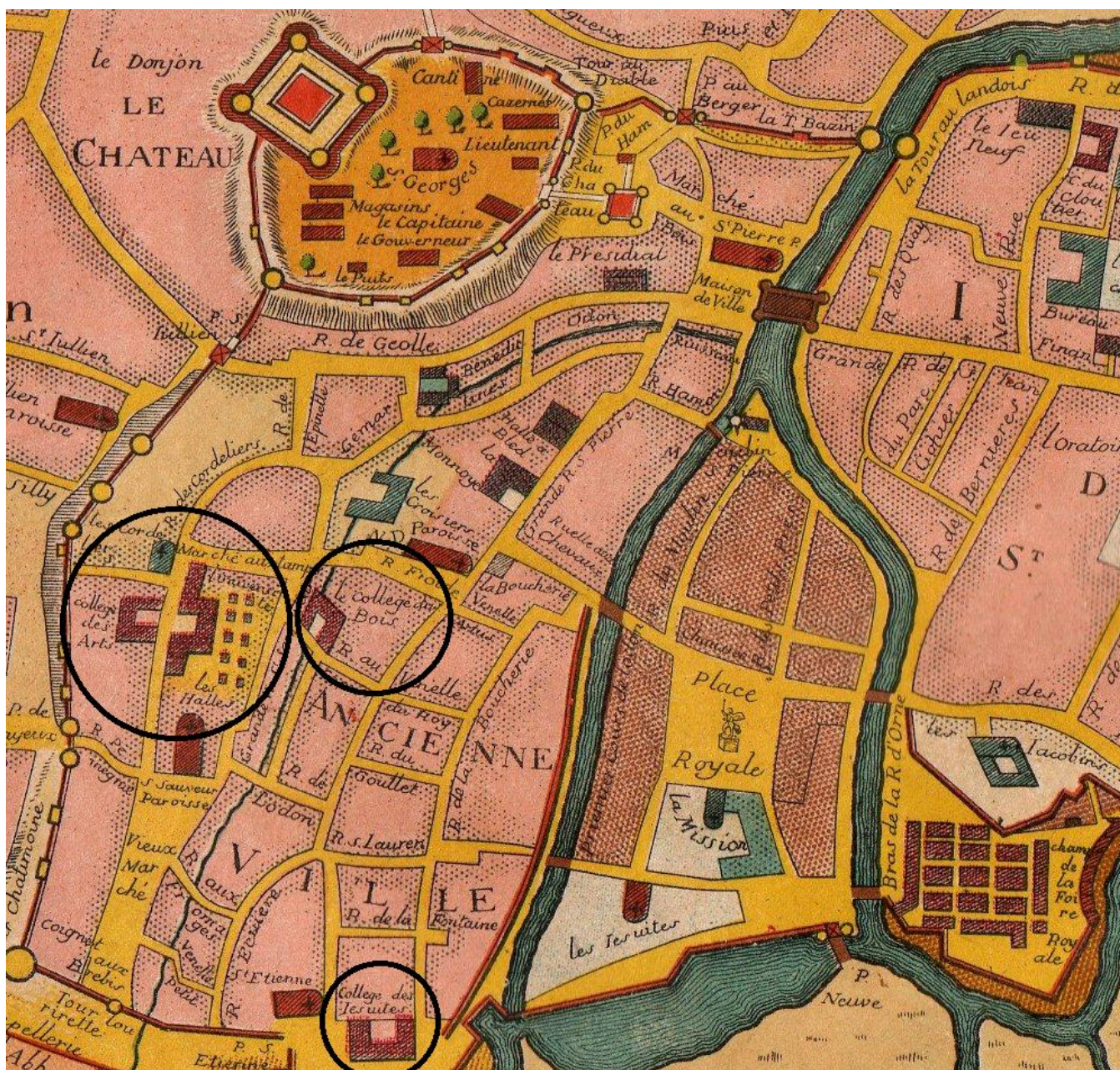
⁴⁵ François 1^{er}, 1494-1547. Roi de France de 1515 à 1547.

⁴⁶ Nicolas-Joseph Foucault, 1643-1721. Intendant de la généralité de Montauban, de Pau, de Poitiers puis de Caen entre 1689 et 1706. Il finit sa carrière à Versailles comme conseiller d'état.

Auprès de l'université, les collèges abritent l'enseignement de la faculté des arts⁴⁷. À Caen, entre le XV^e et le XVIII^e, il a existé les collèges suivants : du Cloutier (1^{er} collège existant), du Bois, des Arts, Bouet, Avoine, Bagot, Le Coeffie, de Brunville, Le Prévost, Le Prestre, Le Roux, Barue, de la Couronne, de Cingal et du Mont.

⁴⁷ En 1500, il existe treize collèges.

Plan de la ville de Caen de Nicolas de Fer réalisé en 1705:



Nous pouvons voir sur ce plan l'université ainsi que certains de ces collèges : le collège des Arts, le collège du Bois ainsi que le collège du Mont⁴⁸.

⁴⁸ Le collège du Mont devient collège des Jésuites en 1609 et redevient collège du Mont en 1763 après l'expulsion de l'ordre des Jésuites du royaume de France

Première partie :
La Révolution et
la renaissance des facultés
(1793-1815)

Chapitre I : Présentation de l'université de Caen à la Révolution

Pour comprendre comment l'université de Caen et ses facultés ont disparu, il faut commencer par un rapide état des lieux à la veille de la Révolution française.

En dehors des sources habituelles⁴⁹, nous nous appuyons également sur l'ouvrage d'Émile Bridrey, *Les dernières années de la faculté des droits de Caen (avril 1791-juillet 1792)*⁵⁰. En effet, l'auteur, en plus d'être un excellent juriste⁵¹, a fourni un travail historique remarquable, très documenté et très précis sur la faculté de droit pendant les premiers temps de la Révolution, que je souhaite inscrire dans une perspective plus large. Les archives universitaires conservées aux archives départementales du Calvados sont parfois dispersées mais permettent de suivre l'évolution des différentes institutions. J'ai également utilisé l'ouvrage de Louis Liard, *L'enseignement supérieur en France*⁵², ainsi que l'article de Jean Laspougeas, *La Nation ou La Liberté ? L'université de Caen contre la révolution, 1791*⁵³.

1. Les institutions

En 1789, l'université de Caen est une des 22 universités du royaume⁵⁴ et la seule de Normandie. Selon Louis Liard⁵⁵ elle est l'une des plus complètes en France. Elle est en effet composée de quatre facultés : la faculté de théologie, la faculté de droit⁵⁶ (droit civil et droit canon), la faculté de médecine et la faculté des arts.

La faculté de théologie est composée de trois professeurs : une chaire d'écriture sainte et deux chaires de dogme (1 200 livres de traitement fixe par professeur, plus le casuel⁵⁷).

⁴⁹ Archives départementales du Calvados, série T, Archives nationales série F 17. Pour les décrets et les courriers entre l'université et les autorités durant la période révolutionnaire, les fonds des ADC : 2L683, F6518, T1, T1155, 615EDT567, 615EDT608, 615EDT609 et l'ouvrage de Bridrey ont été utilisés.

⁵⁰ Émile Bridrey, *Les dernières années de l'ancienne faculté des droits de Caen (avril 1791-juillet 1792)*, Paris, Sirey, 1931, 305 p.

⁵¹ Professeur de droit de 1908 à 1940, avocat à la cour d'appel de Caen.

⁵² Louis Liard, *L'enseignement supérieur en France, 1789-1893*, Paris, Colin, 2 volumes, 1888-1894, 475 p. et 519 p.

⁵³ Jean Laspougeas, « Nation ou liberté ? L'Université de Caen contre la Révolution 1791 », in *Revolution und gegenrevolution 1789-1830. Zur geistigen Auseinandersetzung in Frankreich und Deutschland*. Colloque, Munich, 28-30 avril 1988, pp 63-78. Article portant sur la déclaration de l'Université de Caen du 25 mai 1791 hostile au serment prescrit aux universitaires, sur laquelle je reviendrai en détail plus loin.

⁵⁴ Il existe alors en France 22 universités : Aix, Angers, Avignon, Besançon, Bordeaux, Bourges, Caen, Dijon, Douai, Montpellier, Nancy, Nantes (bien que la faculté de droit de Nantes est détachée à Rennes depuis 1735), Orange, Orléans, Paris, Pau, Perpignan, Poitiers, Reims, Strasbourg, Toulouse et Valence.

L'enseignement supérieur compte également le collège royal (ou collège de France), le jardin du Roi plus différentes écoles à Paris et en Province (école des Mines, du Génie, des Ponts et Chaussées, ...).

⁵⁵ Louis Liard, *op. cit.*

⁵⁶ A sa création, l'université de Caen comptait cinq facultés car il existait une faculté de droit civil et une faculté de droit canon. Ces deux facultés sont réunies en une seule en 1784.

⁵⁷ Traitement variable, dépendant des examens.

La faculté de droit est formée de quatre docteurs régents, un professeur royal et huit agrégés qui ne touchent qu'un casuel.

La faculté de médecine est constituée de cinq professeurs royaux : anatomie, physiologie et pathologie, séméiotique, matière médicale, chimie, botanique, médecine pratique et chirurgie (le traitement est le même que celui de la faculté de théologie).

La faculté des arts est composée des matières ordinaires plus des professeurs spéciaux pour l'histoire, la géographie, la chronologie et la physique expérimentale (1 200 livres plus le casuel pour les professeurs royaux d'éloquence et de langue grecque et les professeurs d'histoire et de géographie, 1 400 livres plus le casuel pour le professeur de rhétorique, 1 500 livres plus le casuel pour les professeurs royaux de mathématique et de physique expérimentale et le professeur de philosophie).

Certains professeurs perçoivent également de frais de cours. A Caen, le professeur de matière médicale dispose de 700 livres, celui de chirurgie de 100 livres, celui d'anatomie de 150 livres et enfin celui de physique expérimentale de 300 livres.

Il est à noter que l'université de Caen a bénéficié en 1786 d'un édit de Louis XVI réorganisant l'université de Caen, créant notamment à la faculté des arts les chaires royales de physique expérimentale, de mathématiques et de littérature française.

2. Étudiants

Voici un tableau comparatif, issu de l'ouvrage de Louis Liard⁵⁸, présentant les effectifs étudiants de l'université de Paris, de Caen et d'Angers, Angers présentant une population comparable à celle de Caen.

Etudiants	Université de Paris	Université de Caen	Université d'Angers
Arts	1789 : 5000 élèves	1789 : 30 à 40 élèves	1788 : 70 maîtrise ès arts
Droit	1788-1789 : 563 réceptions (283 baccalauréats, 278 licences, 2 doctorats)	1789 : 214 inscrits (1 ^{er} t) 208 ins. (2 ^e t) 181 ins. (3 ^e t) 157 ins. (4 ^e t)	1788 : environ 30 étudiants 1788 : 26 baccalauréats 25 licences 2 doctorats
Médecine	1783 : 63 inscriptions en pharmacie	Avant la Révolution : De 17 à 33 étudiants	1788 : environ 30 étudiants 5 baccalauréats

⁵⁸ Louis Liard, *op. cit.*

	1783 : 68 inscriptions en pathologie 1786-87 : 72 inscriptions en matière médicale	1789 : 18 étudiants	6 licences 5 doctorats
Théologie		1788-1789 : 87 à 88 inscriptions par trimestre	

Bien qu'inférieure à celle de Paris pour le rayonnement et ses effectifs, on constate toutefois que l'université de Caen est dynamique en termes d'étudiants (autour de 300 à 350 contre 150 environ pour l'université d'Angers). La faculté de théologie et la renommée de sa faculté de droit⁵⁹ attirent apparemment un public étudiant nombreux. Néanmoins, on constate un certain affaiblissement en ce début de Révolution : un peu plus de 300 en novembre 1789 contre 400 les années précédentes. La faculté de droit illustre particulièrement ce déclin relatif : 157 inscrits à la fin de l'année 1789-1790 contre 240 en 1788 et 276 en 1776.

3. Revenus

En ce qui concerne les revenus, les universités bénéficient de biens propres qui leur permettent, en plus des inscriptions, de rémunérer les professeurs quand leurs chaires ne sont pas prises en charge par le trésor royal. Liard⁶⁰ indique que l'université de Caen est une des plus riches universités provinciales. En effet, les autres universités de province ne possédaient pas toutes leurs bâtiments ou leurs biens étaient extrêmement limités.

L'université de Caen possède le terrain et les bâtiments des grandes écoles⁶¹, le jardin botanique, une rente sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, une rente sur le fermier des postes et messageries royales, une rente sur le sel, des fermages, des rentes foncières et des rentes hypothécaires. Par an, les recettes charges déduites s'élèvent à 38 661 livres et 15 sols (16 841 livres allant aux facultés de médecine, de théologie et aux arts, 20 000 livres allant à l'Université en tant que corps). C'est assez élevé pour une université

⁵⁹Il faut ici rappeler que la faculté de droit de Caen enseignait le droit normand. Pour l'anecdote, en 1679, il est créé à la faculté de droit une chaire royale de droit français mais le professeur préfère commenter le droit normand tellement le droit français, axé sur la coutume de Paris, paraît aberrant aux Normands.

⁶⁰ Louis Liard, *op. cit.*

⁶¹ Bâtiments administratifs et d'enseignement de l'université situés de part et d'autre de la rue de la chaîne aujourd'hui rue Pasteur. Les terrains et les bâtiments appartiennent à l'Université depuis le XV^e siècle.

relativement modeste en taille. Par comparaison, les revenus de l'Université de Paris, composés des revenus des facultés, de rentes, de bourses et de divers droits s'élèvent à 1 400 000 livres.

4. Le personnel

D'après l'ouvrage d'Emile Bridrey⁶², en 1791, l'effectif de la faculté des droits est au complet. Il y a treize professeurs : cinq titulaires (dont quatre régents de droit civil et un professeur royal de droit français) et huit agrégés.

Les professeurs titulaires sont :

- prieur Foubert Despallières, professeur depuis le 3 août 1754, au moins 67 ans, docteur de Caen,
- Lecoq de Biéville, professeur et doyen du droit civil, professeur depuis le 24 janvier 1768, bailli de la haute justice seigneuriale d'Outrelaize, docteur de Caen,
- Roussel de la Bérardière, professeur royal, né à Saint-Bômer en 1727, professeur installé le 23 février 1765, ancien avocat au bailliage de Caen, assesseur de la maréchaussée, docteur de l'université d'Angers,
- Alexandre le Gost (ou Alexandre), agrégé depuis le 11 mars 1769, promu au concours le 3 août 1785 à la chaire de Dudouët, avocat au bailliage de Caen, docteur de Caen,
- Pierre Godeffroy, agrégé depuis le 11 avril 1776, nommé professeur le 3 janvier 1790 dans la chaire de droit civil de Le Paulmier, docteur de Caen.

Les professeurs agrégés sont

- Daniel François Claude Lhorey Dubuisson, au moins 61 ans, bachelier à Caen le 16 juillet 1754, licencié à Caen le 24 juillet 1755, docteur à Caen le 3 août 1757, concourt en novembre 1757 pour une place d'agrégé, en novembre 1758 pour une place de professeur, et devient agrégé le 10 mai 1760, avocat au bailliage de Caen
- Bayeux du Mesnil, nommé et installé agrégé le 2 juin 1765, docteur de Caen,
- Fr. Macé, nommé et installé agrégé le 9 juillet 1771, docteur de Caen,
- Collet des Costils, nommé et installé agrégé le 15 février 1772, docteur de Caen,
- Foubert de Laizon (ou de Laize), conseiller au bailliage, nommé et installé agrégé le 5 juillet 1783, docteur de Caen,
- Pierre-Vincent Loisel, avocat au bailliage, nommé et installé agrégé le 20 juin 1786, docteur de la faculté de Rennes,

⁶² Émile Bridrey, *op. cit.*

-Hippolyte Pierre François Marc, avocat au bailliage, nommé et installé agrégé le 29 juillet 1790, docteur de Caen,

-Le Breton Lamy, avocat au bailliage, nommé et installé agrégé le 29 juillet 1790, docteur de Caen,

Les deux derniers remplacent Godeffroy, devenu professeur et Quinette, démissionnaire et retiré à la campagne après avoir perdu son poste de conseiller au bailliage suite à la réforme judiciaire.

Dans la faculté de médecine, il y a vingt professeurs répartis dans cinq chaires, dont : Le Portier, doyen – Joseph Chibourg, ancien recteur – Deschamps – Briard – Le François – Dubreuil – Canivet – Le Marchand – Veret – Moisan – Bourse – Gabriel Chibourg – Desbordeaux – Dejean – Lange.

Dans la faculté de théologie, les professeurs sont :

-Macparlant, doyen et professeur royal de théologie, et principal du collège du Bois,

-Lentaigne, sous-doyen de théologie,

-Vasse, professeur ordinaire de théologie,

-Godeffroy, professeur royal d'Écriture-Sainte.

Et enfin, dans la faculté des arts, on peut citer : De la Rue, professeur royal d'histoire et doyen de la faculté des arts, Ram, (philosophie), Jouvin, (physique), Hardouin, censeur du collège royal de Normandie, Bellenger, principal du collège du Mont, Duchemin, (philosophie), Viel, (philosophie), Le Coquier, (philosophie), Tyrard-Deslongchamps, (rhétorique), Beaumont, (rhétorique), Franque, (histoire), Desmasures, (humanités), Le Herpeur Dupré, (troisième), Dunis, (troisième), Lavoisne, (quatrième), Le Dard, (quatrième), et Lhoste, vice-régent dans la faculté des arts⁶³.

⁶³ *Déclaration de l'Université de Caen, au sujet des lois des 22 mars et 17 avril 1791, concernant le serment prescrit aux fonctionnaires publics ; et bref du pape VI, adressé aux recteur et syndic général de l'Université.* Caen, de l'imprimerie de A. Le Roy, imprimeur du Roi. 1824.

Chapitre II : La déclaration de 1791 « concernant le serment prescrit aux fonctionnaires publics » : courage ... ou suicide professionnel collectif ?

1. Une université à bout de souffle en 1789 ?

Malgré des assises apparemment solides, l'université est très vite fragilisée par les événements. Un rapide aperçu des inscriptions et des diplômes de la faculté de droit permet de s'en rendre compte :

	Inscriptions (par trimestre)
novembre 1773	276 inscriptions
novembre 1788	239 inscriptions (moins d'étudiants étrangers notamment : Angleterre, Hollande, Irlande...)
novembre 1789	157 inscriptions
novembre 1790	28 inscriptions
avril 1791	12 inscriptions

	Diplômes
1788-89	169 réceptions : 83 licences, 86 baccalauréats
1789-90	102 réceptions : 59 licences, 43 baccalauréats
1790-91	11 réceptions : 5 licences, 6 baccalauréats

Bridrey explique cet effondrement par les troubles locaux (assassinat du major de Belzunce⁶⁴ en août 1789, assassinat du procureur général syndic Bayeux⁶⁵ en septembre 1792) et les réformes judiciaires.

En effet, à l'abolition des anciens tribunaux⁶⁶ et des offices ministériels et de l'ordre des avocats⁶⁷ s'ajoute la liberté complète du choix des représentants en justice et des « défenseurs officieux »⁶⁸. Il n'y

⁶⁴ Henri de Belzunce, 1765-1789. Commandant en second du régiment du régiment stationné au château de Caen (qui sert d'entrepôt pour le blé sur décision des autorités locales), il est destitué publiquement de son commandement le 12 août 1789 pour son attitude violente et calmer le mécontentement des Caennais qui se sont rendus au masse au château. Narguant les manifestants, il est abattu d'une balle dans la tête par un garde national. Son corps est alors emporté jusqu'à la place Saint-Sauveur, où il est dépecé par la foule.

⁶⁵ Georges Bayeux, 1752-1792. Avocat, procureur général syndic du Calvados, il devient suspect début 1792. Emprisonné au château de Caen, il doit être conduit à l'abbaye aux Hommes, siège du directoire, le 6 septembre 1792. Mais arrivé place Fontette, le convoi est attaqué et Bayeux est massacré par la foule.

⁶⁶ Décrets sur l'organisation judiciaire du 16 au 24 août 1790.

⁶⁷ Décrets sur l'organisation judiciaire du 2 au 11 septembre 1790.

⁶⁸ Décrets concernant la suppression des offices ministériels et l'établissement des avoués du 29 janvier au 20 mars 1791.

a plus d'exigence de grades académiques pour les fonctions judiciaires puisque tout citoyen âgé de 25 ans, ayant 5 années de cléricature et pouvant présenter son certificat de civisme peut s'établir homme de loi⁶⁹ et tout homme de loi ayant atteint l'âge de 30 ans et 5 années d'exercice peut être nommé aux plus hautes magistratures⁷⁰. Ces nouvelles dispositions contribuent à expliquer l'effondrement des inscriptions, puisque les facultés apparaissent comme n'ayant plus de raisons d'être. Il faut ajouter que ces changements ne provoquent que peu de remous.

L'assiduité est très irrégulière et le sérieux de l'enseignement est publiquement remis en cause. Plusieurs cahiers de doléance dénoncent ces faits. Le cahier du Tiers état du bailliage de St-Sauveur le Vicomte indique ainsi : « Dans les écoles de droit, il n'y a pas la cinquantième partie des étudiants qui suivent les cours des professeurs. Ces étudiants (...) se contentent de faire, à la fin de chaque trimestre, un voyage dans la ville où est l'Université pour inscrire leur nom sur des tablettes. Ils apprennent quelques définitions de Justinien qu'ils récitent aux examinateurs qu'ils se sont choisis. On leur donne ensuite à soutenir une thèse où sont les arguments et les réponses. Ils lisent cette thèse qu'ils n'ont pas eu le temps ou qu'ils ont négligé d'apprendre, et voilà souvent, sans autres études, des jurisconsultes, des défenseurs de la veuve et de l'orphelin, des guides dans les sentiers de la procédure, dans le dédale obscur des lois. Enfin, voilà tout d'un coup avec de l'argent, des juges souverains des biens, de la vie, de l'honneur des citoyens».

Liard confirme cette désaffection dans *L'enseignement supérieur en France*, en indiquant pour les trimestres de 1789 : 214 inscriptions, puis 208, 181, 157 et une moyenne de présence de 80 étudiants.

2. La Déclaration de l'université de Caen⁷¹

Cette déclaration est liée à la problématique de la constitution civile du clergé. Il faut tout d'abord expliquer pourquoi l'université de Caen est concernée. Tout d'abord, tous les membres de l'université ne sont pas des religieux. Pour la faculté de droit, il n'y a plus d'ecclésiastiques. Les professeurs sont tous laïcs, même pour le droit canon. Le serment (sanction de la constitution civile du clergé) ne devait donc incomber qu'aux ecclésiastiques, plus spécialement aux membres du clergé exerçant une fonction publique⁷².

⁶⁹ Décret relatif aux avoués du 29 janvier au 11 février 1791.

⁷⁰ Décrets sur l'organisation judiciaire du 16 au 24 août 1790.

⁷¹ Déclaration de l'Université de Caen, au sujet des lois des 22 mars et 17 avril 1791, concernant le serment prescrit aux fonctionnaires publics.

⁷² Décret sur la constitution civile du clergé et la fixation de son traitement : 12 juillet-24 août 1790 et décret relatif au serment des évêques, ci-devant archevêques, et des ecclésiastiques fonctionnaires publics : 27 novembre-26 décembre 1790.

Mais dans les premiers mois de 1791, la Constituante a élargi le cercle des assujettis aux aumôniers, prédicateurs, supérieurs et professeurs ecclésiastiques des séminaires et collèges⁷³. Puis, l'article 3 du décret du 22 mars 1791⁷⁴ vise « tous agrégés et professeurs » exerçant une fonction « dans les établissements appartenant à l'instruction publique » qu'ils soient ecclésiastiques ou non. Mais l'intitulé est « décret concernant les nominations aux places de recteur, professeurs et agrégés de l'Université de Paris » alors que l'article 3 indique que « nul agrégé (...) et nul professeur ne pourra continuer aucune fonction (...) dans les établissements appartenant à l'instruction publique, dans tout le royaume, qu'auparavant il n'ait prêté le serment civique ». Cette contradiction entre le titre du décret et son contenu fait subsister une ambiguïté qui sera utilisée par les professeurs. Mais ce doute est levé par le décret des 15-17 avril 1791. Les articles 1 et 2 rappellent l'obligation du serment « pour toutes les personnes occupant une charge dans le département de l'instruction », dans les délais du décret du 27 novembre et indiquent la voie à suivre par les directoires locaux en cas de refus⁷⁵. Selon Bridrey, les termes employés, volontairement larges ainsi que le choix non obligatoire parmi les agrégés, indique que ce sont les facultés de droit et de médecine qui sont visées. En tout état de cause, l'ensemble des enseignants est désormais soumis au serment.

Ce serment n'est d'ailleurs pas le même que celui demandé aux ecclésiastiques. Il s'agit du *serment civique* des fonctionnaires publics⁷⁶. Bridrey rappelle que, sous l'Ancien Régime et depuis le début de la Révolution, les professeurs étaient accoutumés à cette formalité. Cependant, depuis le mois de juillet 1790, l'Assemblée en a modifié la formule⁷⁷. Son contenu reste cependant acceptable : « Nous jurons d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi, de maintenir de tout notre pouvoir la Constitution nouvelle du Royaume, et de remplir avec fidélité et exactitude, et avec zèle, les devoirs que nos fonctions nous imposent »⁷⁸.

⁷³ Les vicaires épiscopaux supérieurs et directeurs des séminaires, professeurs des séminaires et collèges dans le décret du 27 novembre, les prédicateurs, aumôniers dans celui du 25 février-27 mars.

⁷⁴ Décret concernant les nominations aux places de recteur, professeurs et agrégés de l'Université de Paris, 22 mars 1791.

⁷⁵ Décret relatif à la nomination et au serment des personnes chargées de l'instruction publique, 15-17 avril 1791, article 1^{er} : « Toutes personnes chargées d'une fonction publique dans le département de l'instruction, qui n'ont pas prêté le serment prévu par les décrets des 27 décembre et 22 mars dernier, sont déchues de leurs fonctions ; et il doit être incessamment pourvu, s'il est nécessaire, à leur remplacement par le Directoire du département ».

article 2 : « Pour remplir les chaires de professeurs et toutes autres places vacantes ou qui viendraient à vaquer dans le département de l'instruction publique, jusqu'au moment où l'Assemblée nationale en aura arrêté la nouvelle organisation, les Directoires de département ne sont pas astreints à ne choisir que parmi les agrégés des Universités. »

⁷⁶ Décret concernant les nominations aux places de recteur, professeurs et agrégés de l'Université de Paris, 22 mars 1791, article 3 : « nul agrégé, (...) nul professeur ne pourra continuer aucune fonction (...) dans les établissements appartenant à l'instruction publique, dans tout le royaume, qu'auparavant il n'ait prêté le serment civique, et, s'il est ecclésiastique, le serment des fonctionnaires publics ecclésiastiques ».

⁷⁷ Une addition était prévue, dans des termes proches de ceux de la Constitution civile du clergé.

⁷⁸ Formule du serment civique transcrite sur le registre des séances du Directoire du Calvados à la date du 25 mai 1791.

Bridrey rappelle avec pertinence que le serment d'adhésion à la déclaration du Clergé de France et aux libertés de l'Eglise gallicane était aussi choquant pour leur conscience. De plus, la prestation n'a pas besoin d'être publique et peut se faire devant les seuls officiers municipaux.

Pour analyser l'attitude de la faculté de droit et de son personnel, Bridrey la découpe en trois moments :

1^{er} temps : Du décret du 27 décembre 1790 au décret du 22 mars 1791

Etant donné l'ambiguïté des textes, les administrateurs essaient d'obtenir des adhésions volontaires au serment. De plus, les corps administratifs comptent plusieurs membres de l'université en leur sein. Le recteur et professeur de théologie Rouelle est par exemple premier président du District tandis que l'agrégé Lhonorey Dubuisson était membre du directoire du District et directeur du bureau des affaires ecclésiastiques et de l'enseignement. Les corps administratifs ont même appuyé la pétition faite par l'Université en janvier 1791 pour garantir son existence⁷⁹.

Au début du mois de janvier 1791, le décret du 27 décembre est reçu et enregistré à Caen⁸⁰ : il charge les corps administratifs de faire procéder sans délai à la prestation du serment des ecclésiastiques fonctionnaires publics. Le directoire du District adresse donc le 12 janvier une lettre à chaque professeur ou régent engagé dans les ordres sacrés ainsi qu'un exemplaire imprimé du décret du 27 décembre, en les avisant de l'obligation légale du serment et en les invitant « à faire la preuve de leur patriotisme ». Cette lettre s'adressait aux quatre membres de la faculté de théologie (tous prêtres) et à une vingtaine de membres ecclésiastiques de la faculté des arts (principaux et régents de collège pour la plupart). Aucun membre de la faculté des droits et de la faculté de médecine n'est concerné.

Cette missive est mal reçue par les personnes concernées qui envoient le 15 janvier 1791 une lettre collective aux membres de la municipalité en indiquant que « c'est vraisemblablement par erreur que plusieurs d'entre nous ont reçu (...) une lettre ... » et s'indignent qu'on leur demande de montrer la preuve de leur patriotisme : « notre patriotisme, messieurs, ne fut jamais équivoque (...) de sorte que nous sommes vraiment presque humiliés que quatre de nos concitoyens nous invitent encore à faire nos preuves à cet égard ». De plus, ils rappellent que la loi du 26 décembre concerne les fonctionnaires ecclésiastiques et qu'en tant que membres de l'université, corps laïc, libre et indépendant, ils ne sont ni

⁷⁹ Des inquiétudes naissent en effet devant les projets de réforme de l'enseignement, et pour les membres de l'université, la disparition de l'université menacerait directement l'existence de la ville « qui, n'ayant ni les ressources du commerce, ni l'avantage des manufactures, perdrait le numéraire considérable qu'y versent les Écoles » (lettre des commissaires de l'université, à MM. les administrateurs du Calvados du 14 janvier 1791).

⁸⁰ Le décret est lu et transcrit au département le 2 janvier, au District le 4 janvier.

fonctionnaires ni ecclésiastiques⁸¹. Cette lettre du 15 janvier 1791, par son ton, envenime les rapports avec les corps administratifs. Elle est signée par Coquille Deslongchamps - président du syndic général de l'université -, Mac Parlan - doyen et professeur de théologie -, Lentaigne - sous-doyen de théologie -, Ram - docteur en théologie, professeur émérite -, Godeffroy - professeur royale d'écriture sainte -, De la Rue - professeur et doyen des arts -, Hardouin - senieur⁸² du collège royal de Normandie -, Bellenger - principal du collège du Mont -, Duchemin - professeur de philosophie -, Viel - professeur de philosophie -, Lecoquierre - professeur de philosophie -, Beaumont - professeur de rhétorique -, Deslongchamps - professeur de rhétorique -, Le Herpeur Duprey - professeur de troisième -, Lavoisne - professeur de quatrième -, Le Dard - professeur de quatrième - et Franque - professeur d'histoire -, soit dix-sept professeurs, dont le syndic et trois doyens.

Cette lettre est déposée le 16, les officiers municipaux répondent le 18 et Coquille-Deslongchamps, syndic général, répond au nom du recteur malade le 20 que les professeurs restent sur leur position.

Cela explique qu'entre le 16 janvier⁸³ et le 26 mars 1791, six membres de l'Université seulement aient prêté serment, dont seulement trois y étaient astreints comme ecclésiastiques. Il s'agit de trois membres de la faculté des Arts : Charles-François Le Rouvillé, professeur de cinquième au collège du Bois, Jacques-Robert-André Dautresme Desclosets, professeur de sixième au collège du Mont et Lucien-Pierre Dautresme, maître ès-arts et vice-gérant de la classe de cinquième au collège du Mont. On peut noter également une prestation de serment faite en dehors de Caen : Jean-Baptiste Vittrel, docteur en théologie, professeur de littérature française au collège royal de Normandie, prêtre, chapelain fondé de l'église de Cherbourg, qui prête serment à Cherbourg⁸⁴. Les trois autres prestations de serment sont faites à Caen par un agrégé de droit et deux médecins, c'est-à-dire des professeurs n'ayant pas l'obligation de prêter le serment⁸⁵. Il s'agit de Lhorey Dubuisson, doyen des agrégés de droit et de deux professeurs de la faculté de médecine : Jacques Dejean et Jacques Lange.

L'attitude de Lhorey s'explique par son soutien ancien aux idées de la Révolution⁸⁶. Il est en outre élu, au mois de juillet 1790, membre du directoire du District, chargé du Bureau des Affaires

⁸¹ Lettre aux membres de la municipalité par certains membres de l'Université, 15 janvier 1791 : « les Universités ne sont point vous le savez, des corps ecclésiastiques, mais des corps mixtes, exempts de la juridiction épiscopale, et se régissant en tout d'après les principes propres aux corporations laïques... Conséquemment, sans une mention particulière et expresse de ces compagnies, elles ne peuvent être censées comprises dans une loi qui n'a pour objet que la Constitution civile du clergé ».

⁸² Le terme senieur est l'équivalent du doyen.

⁸³ Jour de l'ouverture du Registre des prestations de serment de la municipalité.

⁸⁴ Après s'être présenté à la municipalité le 26 janvier, il prête serment le 30 janvier, en grand appareil, à l'église Sainte-Trinité de Cherbourg, devant la municipalité de Cherbourg ayant assisté à la messe paroissiale.

⁸⁵ Pierre Le Canu, professeur émérite et de mathématiques, visiblement peu pressé, prête serment le 5 octobre 1792, devant la municipalité de Trévières où il réside.

⁸⁶ En février 1789, il figure sur la liste des comparants de l'assemblée préparatoire du tiers-état non corporé de la ville de Caen au lieu de faire partie de l'assemblée particulière de la faculté des droits.

ecclésiastiques et de l'Instruction. Il peut donc se sentir obligé de prêter serment⁸⁷ ou montrer opportunément son attachement à l'œuvre réformatrice de la Révolution⁸⁸.

S'il n'y a aucune information sur la façon dont a été perçue la prestation de serment dans la faculté des droits, les archives sont plus bavardes pour la faculté des arts et celle de médecine. Des troubles agitent en effet ces facultés. Des reproches, des paroles blessantes échangées en public sont en effet signalées. Ainsi les professeurs Le Rouvillé, Dautresme Desclosets et Dautresme ont été menacés, insultés par leurs collègues et des étudiants⁸⁹. Devant la situation, le tribunal du recteur se voit obligé d'intervenir, mais il se contente de nommer une commission d'enquête qui n'aboutit pas.

2^e temps : Du décret du 22 mars 1791 au décret des 15-17 avril 1791

Le décret du 22 mars a changé les choses, puisqu'il vise nommément les professeurs et les agrégés. Il est lu et transcrit en directoire, au département le 27 avril et au district de Caen le mardi 7 mai. Cependant, il n'est pas considéré comme étant de portée locale, à cause de son titre (« décret concernant les nominations aux places de recteur, professeurs et agrégés de l'Université de Paris »). Les textes sont sans doute connus des professeurs (discussions, journaux, clubs...) mais il n'y a pas eu d'application administrative. De plus, les autorités ne brusquent pas les professeurs. Ils tentent en effet d'obtenir le plus de serments possibles de la part des ecclésiastiques et n'avaient donc pas envie d'envenimer leurs rapports avec les universitaires, qui étaient pour la majorité laïcs.

Cependant, leur attitude est variable. Les universitaires membres des autorités sont parfois attaqués. Le recteur Rouelle⁹⁰, premier président du district, est attaqué par la société des amis de la Constitution

⁸⁷ Les deux professeurs de la faculté de médecine sont dans le même cas : Dejean est membre du département et Lange officier municipal.

⁸⁸ Bridrey fait également remarquer que Lhorey était peu riche comparé à ses collègues. Sur le rôle de supplément à la capitation de 1789 où sont portés les exempts et privilégiés pour les six derniers mois de l'année, Lhorey est inscrit pour un chiffre de 13 livres, 6 sous, 8 deniers alors que le prieur Foubert paie 52 livres, le Paulmier et Alexandre 30 et le professeur de droit français Roussel de la Bérardière 70 livres. L'agrégé Quinette, qui était aussi conseiller au bailliage, est taxé pour 120 livres dans le rôle des officiers de judicature.

⁸⁹ Dénonciation des sieurs Dautresme, 23 février 1791 : « le sieur Desmazures, prêtre et professeur d'humanités, a dit publiquement que lui ne prêterait jamais leur serment, et que si on le destituait de sa place, il était sûr que celui qui l'occuperait serait massacré par les écoliers, ledit propos appuyé par Viel et Coquière, prêtres et professeurs de philosophie ». Dénonciation de Le Rouvillé, professeur de cinquième au collège du Bois, 22 février 1791 : « il a vu circuler des cartes, qui exhortaient les étudiants à pendre tous ceux qui remplaceraient les professeurs actuels... Les écoliers ont dit que s'ils connaissaient un professeur qui eût prêté le serment, ils le traîneraient par les cheveux en plein collège, et le hacheraient en morceaux », « les écoliers l'ont traité de coquin, de bougre et de mâtin ».

⁹⁰ Jean-Simon-Pierre Rouelle, curé d'Hermanville, bachelier en théologie et professeur royal de langue grecque. Élu recteur le 1^{er} octobre 1790, il est renouvelé pour six mois le 24 mars 1791.

comme s'opposant aux idées nouvelles⁹¹ et ne vient plus aux séances. Le département est par contre favorable à l'université⁹².

Cette tactique attentiste fonctionne puisque deux serments supplémentaires de la faculté de droit sont recueillis : les agrégés Lebreton, Lamy et Loisel, devant la municipalité respectivement le 18 avril et le 16 mai. Un troisième professeur prête serment à la faculté de médecine, ainsi que plusieurs principaux régents de collège dans les derniers jours d'avril et les premiers jours de mai.

3^e temps : Du décret des 15-17 avril 1791, voire de la lettre du procureur général syndic invitant officiellement le 18 mai 1791 les membres de l'université à prêter serment, jusqu'à l'arrêté du Directoire du 10 juin qui ferme la faculté de droit.

Le nouveau décret des 15-17 avril ne parvient officiellement à Caen que le 9 mai⁹³. Toute ambiguïté est désormais levée avec le texte suivant : « Toutes personnes chargées d'une fonction publique dans le département de l'instruction, qui n'ont pas prêté le serment prescrit par les décrets des 27 décembre et 22 mars derniers, sont déchues de leurs fonctions ; et il doit être provisoirement pourvu, s'il est nécessaire, à leur remplacement par le Directoire du département »⁹⁴. Vu le ton du décret, les autorités ne cherchent plus à louvoyer. Le procureur général adresse une lettre, le 17 mai, au syndic général perpétuel de l'université de Caen, qui enjoint de manière ferme les professeurs à se mettre en conformité avec la loi. Le syndic général est en effet prié de « faire mettre à exécution les dispositions des lois des 22 mars et 17 avril derniers, relatives au serment exigé des fonctionnaires publics, par ceux des principaux, professeurs, agrégés et autres membres des Facultés ... qui ne s'y sont point encore conformés ». La lettre est reçue le 18 mai.

Les membres de l'université s'étaient préparés à ce type d'annonce, puisque le tribunal du recteur avait décidé le 12 mai de se doter d'une commission de permanence⁹⁵, veillant sur les intérêts communs et pouvant prendre des mesures urgentes. Cette commission est composée de huit membres, deux par faculté : Lecoq de Biéville et Godefroy pour la faculté de droit, Adam et Godefroy pour la faculté de

⁹¹ Registre des séances du directoire de District, séance du 15 mars 1791 : « c'est se rendre parjure que de s'opposer, directement ou indirectement, à l'exécution de la loi, (...) que si des prétendus motifs de religion ont pu affecter le sieur Rouelle, comme fonctionnaire public, il devrait conserver en lui-même son opinion ».

⁹² Le 19 avril 1791, le département décide de faire une nouvelle adresse à l'Assemblée nationale, relativement au placement des grands corps d'enseignement dans le royaume et de réitérer la demande d'un de ces établissements pour la ville de Caen.

⁹³ Selon le procès-verbal des séances du directoire du département, il est lu le 9 mai en directoire du département et transcrit sur les registres et publié sur la réquisition du procureur général syndic. Selon le registre des séances du directoire du district, la lecture et la publication datent du 16 mai pour le District.

⁹⁴ Art 1^{er} du décret relatif à la nomination et au serment des personnes chargées de l'instruction publique, 15-17 avril 1791.

⁹⁵ Registre du tribunal du recteur, séance du 12 mai 1791.

théologie, Chibourg et Briard pour la faculté de médecine, Bellenger et Beaumont pour la faculté des arts.

Une assemblée générale de l'université se tient le 19 mai⁹⁶ et le syndic général peut immédiatement faire connaître aux membres de l'université la teneur de la lettre. Une nouvelle manœuvre dilatoire est malgré tout tentée par l'assemblée. En effet, le texte précis des décrets n'avait pas été joint à la lettre du procureur syndic et la plupart des professeurs n'y avaient donc pas eu accès. Le syndic général est donc chargé de demander au Directoire les textes et une nouvelle assemblée est fixée au 25 mai.

Les textes sont envoyés dès le 22 mai par le procureur syndic qui y joint une lettre plus ferme que les précédentes⁹⁷. L'assemblée générale réunie le 25 mai décide alors de répondre par une Déclaration solennelle du corps universitaire. Cette déclaration explique les raisons morales et de conscience qui ont fait refuser le serment à l'assemblée.

Voici les faits présentés par Laurent Esnault, dans ses Mémoires⁹⁸ (il écrit au lendemain de la Pentecôte 1791) : « Le procureur-général syndic du département ayant fait notifier à l'université le décret qui assujettissait les membres à prêter serment relatif à la Constitution civile du Clergé, le recteur convoqua une assemblée générale de toutes les facultés. Le résultat de la délibération fut de présenter une déclaration conforme à celle du clergé et de tous les évêques de France, qui rejetait le serment pur et simple, tel que l'exigeait l'Assemblée nationale. Cette déclaration, datée du 25 mai, fut signée par la presque totalité des membres de l'université ».

Je joins ici la déclaration⁹⁹ :

« Déclaration de l'Université de Caen, au sujet des lois des 22 mars et 17 avril 1791, concernant le serment prescrit aux fonctionnaires publics.

Aujourd'hui 25 mai 1791,

Nous Recteur, Syndic général, Doyens, Docteurs, Professeurs et Agrégés des Facultés de théologie, des droits canonique et civil, de médecine et des arts, composant l'Université de Caen, soussignés,

⁹⁶ Cette assemblée se réunissait traditionnellement chaque année pour la fête de Saint-Yves, patron du droit.

⁹⁷ L'empressement apparent à obtenir les prestations de serment ainsi que le raidissement dans les échanges est peut-être dû à l'arrivée de l'évêque constitutionnel Fauchet, qui date du 11 mai.

⁹⁸ Laurent Esnault et Victor Dufour, *Épisodes de la Révolution à Caen, racontés par un bourgeois et un homme du peuple*, annotés par G. Lesage, Caen, Publications anecdotiques, (s. d.). In-4°, 193 p.

⁹⁹ Il s'agit ici du texte suivant la copie certifiée conforme à l'original déposé aux archives de l'Académie, réalisée à Caen, le 20 novembre 1824 par le Secrétaire de l'Académie, Lelaidier. Cette copie est décidée par Jamet, recteur et signataire de la déclaration, quelques mois après sa nomination au poste de recteur, obtenue, nous le verrons, par jeu politique, dans un climat favorable à l'ultraroyalisme (nous sommes quelques semaines après le sacre de Charles X) et au catholicisme. La copie de la déclaration est d'ailleurs suivie d'une copie de la réaction du pape Pie VI (1717-1799, élu pape en 1775) à cette déclaration.

Nous présentons au Directoire du département du Calvados, pour rendre à la loi, en qualité de sujets de l'Etat, l'hommage public et solennel qu'elle a le droit d'exiger de notre obéissance ; mais cet hommage ne serait point pur, comme il doit l'être ; il ne serait digne ni de la patrie, ni de nous, s'il pouvait paraître ou aveugle ou servile.

Nous ne vous dissimulerons donc ici, Messieurs, aucun des sentiments de nos cœurs : nos opinions même, nous vous les manifesterons avec franchise ; nous ne négligerons rien pour lever toute ambiguïté, pour écarter toute équivoque ; parce que tels sont les droits et les devoirs de l'honnête homme ; parce que le serment dont nous vous rendrons les dépositaires, ne doit être que l'expression fidèle de nos pensées ; parce que tout serment doit être fondé *sur la vérité, sur la justice et sur la prudence*¹⁰⁰ ; parce qu'enfin c'est un serment, et non une vaine formule, que nous entendons prononcer.

Ainsi nous jurerons avec transport et sans aucune réserve de remplir nos devoirs avec exactitude. L'étendue des services que rend depuis plus de trois siècles à l'enseignement public la compagnie littéraire que nous composons ; les succès éclatants qui n'ont cessé de couronner ces services ; les hommes illustres qu'ils ont produits dans tous les genres ; la gloire solide qu'ils ont acquise à la province de Normandie, et qui a plus d'une fois rejailli sur la France entière ; le commerce et l'abondance qu'a fait naître et qu'alimente encore dans cette ville la juste célébrité de nos écoles ; tout vous atteste d'avance, Messieurs, que cette partie de notre serment, le seul peut-être que l'on dût exiger d'instituteurs publics, ne sera point illusoire, et qu'il n'en fut jamais de plus cher à nos cœurs.

Nous *jurons également d'être fidèles à la nation*, dont la prospérité au-dedans et la gloire au-dehors furent et seront toujours le principal objet de nos vœux, le principal but de nos leçons ; à la nation, dont les glorieuses destinées sont étroitement unies à celles du trône, dont les vrais intérêts sont inséparables de ceux du Monarque, dont la liberté même a besoin d'un Roi inviolable et libre pour la maintenir ; à la nation enfin que des affections douces, des habitudes aimables et délicates, des mœurs loyales et candides, dignifiées par l'honneur, modifiées par l'influence de l'opinion publique et par le désir de l'estime, embellies par les charmes du sentiment, par tous les agréments de la sociabilité, par tous les attraits de la franchise, avaient placée dans un rang si éminent parmi les peuples de l'univers, et qui, avec ses antiques vertus, reprendra sa place ordinaire entre les autres nations, aussitôt qu'une philosophie désastreuse aura cessé d'oblitérer ses dispositions naturelles.

Nous *jurons d'être fidèles à la loi* ; à la loi qui fait le bonheur de tous, qui ne coûte pas une seule larme à l'innocence, qui surtout n'est point entachée du sang de l'homme juste ; à la loi qui n'a d'autre but que d'écarter toute infraction à la foi publique, de maintenir religieusement les pactes nationaux, les chartes et capitulations des provinces, de rendre inviolables les conventions entre les citoyens, de mettre

¹⁰⁰ Jérémie. ch. IV. v. 2.

hors de toute atteinte l'état civil et politique des différentes classes qui composent le corps social, de protéger efficacement la propriété, la sûreté, la liberté individuelles ; en un mot, à la loi qui prend sa source dans la raison universelle, toujours conforme au bien commun.

Nous *jurons enfin d'être fidèles au Roi*, dont le règne bienfaisant sera toujours l'objet de nos respectueux et tendres souvenirs, dont nous chérirons toujours la personne sacrée, dont nous admirerons toujours les vertus paternelles ; dont surtout nous défendrons toujours avec zèle et l'autorité légitime et la prérogative essentielle, dans l'intime persuasion que sans le libre et entier exercice des droits inhérents à la couronne, il ne peut y avoir en France ni Constitution stable, ni protection pour les lois, ni sûreté pour les propriétés, ni respect pour les libertés, ni bonheur réel pour le peuple.

Quant au serment *de maintenir de tout notre pouvoir la Constitution du Royaume décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi*, l'honneur nous oblige de vous faire lire avant tout au fond de nos cœurs. Si jamais il fut indispensable de fixer la vraie valeur de ses expressions, d'en déterminer le sens avec une précision rigoureuse, de l'énoncer même de la manière la moins équivoque et la plus claire dans la formule de son serment, c'est très-certainement dans la circonstance singulièrement critique où nous réduit un pouvoir irrésistible.

Ainsi nous vous déclarons loyalement, Messieurs, que nous ne pouvons sur cet objet vous offrir qu'un serment dont les effets seront, sans doute, de modifier notre conduite civile, en nous interdisant *toutes actions nuisibles à la société, les seules que la loi ait le droit de défendre*¹⁰¹ ; mais qui, par sa nature, ne doit aucunement affecter ni les conceptions de l'esprit ou les vœux secrets du cœur, *pour lesquels nul ne peut être inquiété*¹⁰², ni même la libre communication de nos pensées et de nos opinions, déclarée par l'Assemblée nationale l'un des droits les plus précieux de l'homme¹⁰³.

Nous promettons donc de ne point résister à ce qui est établi par cette Constitution, en tout ce qui concerne l'ordre politique et temporel, nous souvenant que *si tous les citoyens doivent*, suivant la belle expression d'un Évêque de France¹⁰⁴, *une soumission extérieure à tout ce qui porte les caractères apparents de la loi, le privilège le plus honorable des professions académiques, comme celui des Ecclésiastiques, est de donner l'exemple d'obéir.*

Et cependant, comme ni l'auguste Assemblée des députés de la nation, ni le Souverain lui-même ne prétendent et ne peuvent prétendre à une infaillibilité qui n'appartient qu'au législateur éternel, ou au seul corps auquel la foi chrétienne assure l'assistance particulière de l'Esprit de Dieu ; comme l'Assemblée a été assez généreuse pour reconnaître qu'il pouvait y avoir des choses défectueuses dans le

¹⁰¹ Déclaration des droits de l'homme, art. 5.

¹⁰² Déclaration des droits de l'homme, art. 10.

¹⁰³ Déclaration des droits de l'homme, art. 11.

¹⁰⁴ M. de Bausset, évêque d'Alès.

grand œuvre de la Constitution, en ordonnant la révision de ses décrets ; comme cette Constitution n'est point achevée ; comme elle n'est encore ni justifiée par l'expérience, ni autorisée par l'assentiment réfléchi, par l'acceptation libre et raisonnée des citoyens, notre soumission renfermera sans doute cette interdiction de toute désobéissance, cette déférence respectueuse, cette exécution provisoire que le sujet fidèle a toujours due à l'autorité des puissances, parce que l'ordre et la paix sont les premiers biens politiques.

Mais du reste, Messieurs, nos opinions n'en seront pas moins libres et indépendantes ; nous n'en aurons pas moins le droit *inaliénable et imprescriptible* de juger respectueusement la loi suivant les lumières de notre raison et le témoignage de nos consciences ; nous n'en aurons pas moins le droit de proposer, de conseiller même, comme membres de l'Etat, et par toutes les voies régulières et légales, telles améliorations, tels changements dans la Constitution que nous pourrions croire ou plus avantageux au bonheur des peuples, ou plus conformes aux vrais principes d'un gouvernement réellement monarchique ; nous n'en aurons pas moins le droit de croire qu'il peut s'être en effet glissé des erreurs dans cette Constitution, de craindre qu'il ne s'y en glisse par la suite de plus considérables encore, de rechercher scrupuleusement ces erreurs, de les discuter librement, et d'en demander la réformation à ceux auxquels il appartiendra d'y pourvoir ; enfin nous n'en aurons pas moins le droit de désirer, de solliciter, de procurer de tous nos moyens moraux et civiques un ordre de choses plus heureux, une observation plus exacte de la justice, un respect plus sincère pour la religion, un terme plus prompt aux maux affreux que cause de toutes parts une anarchie sauvage et anti-sociale.

Dans le sens de cette explication et de ces réserves expresses, que l'honneur, le patriotisme, la fidélité due aux serments rendent également indispensables, nous vous déclarons être disposés à souscrire, comme sujets de l'Etat, à la formule que l'on exige de nous relativement à la Constitution purement politique et temporelle du royaume, n'en exceptant que ce qui pourrait être contraire aux principes éternels de la justice et de la vérité.

Nous avons acquitté notre dette de citoyens : il ne nous reste plus qu'à manifester nos principes religieux touchant la *Constitution dite civile du clergé*, qui fait elle-même partie de la nouvelle Constitution de l'empire. Sans doute nous redoutons les malheurs dont cette manifestation semble nous menacer ; sans doute nous frémissons à la vue du sort de tant d'illustres athlètes qui nous ont précédés dans cette carrière de l'honneur ; mais un Corps créé par les deux puissances pour enseigner, défendre et maintenir les vraies maximes, ne doit point en calculant les dangers s'envelopper dans un honteux silence.

Nous vous observerons donc d'abord que la religion a reçu nos serments ; que ces serments, faits à son divin fondateur, doivent être aussi inviolables qu'ils furent saints et solennels ; que tout serment

contraire ne serait qu'un odieux, un infâme parjure, et qu'une révolution, quelle qu'elle soit, ne nous absoudrait jamais d'une criminelle apostasie.

Nous vous observerons en second lieu que la religion catholique, apostolique et romaine, établie dans les Gaules dès les premiers siècles du christianisme, a toujours été, depuis Clovis, la seule religion de l'Etat ; que les mandats, jurés de toutes les sections de l'Empire, dépôt sacré de la volonté générale des citoyens, respirent partout un attachement inaltérable à cette foi de nos pères ; et qu'ainsi, d'après les seuls principes de la justice naturelle, base immuable de l'ordre social, il était, selon nous, du devoir de l'Assemblée nationale de resserrer de plus en plus les nœuds qui ont toujours attaché cette religion sainte à la Constitution du royaume, comme il est au-dessus de ses pouvoirs d'attenter à son existence, ou à ses droits essentiels et inaliénables.

Considérant donc que, conformément à la doctrine catholique, le souverain Pontife a reçu du suprême législateur *la charge éminente de veiller au maintien de la foi et à l'exécution des canons ; que dans cette charge il trouve le principe et l'exercice de la prééminence du siège apostolique*¹⁰⁵ ; que *cette primauté d'honneur et de juridiction assure aux successeurs du prince des Apôtres la soumission et l'obéissance que les saints Conciles et les saints Pères ont toujours enseignée à tous les fidèles*¹⁰⁶, et qu'en conséquence il ne peut nous être légitimement défendu ni de reconnaître son autorité apostolique et canonique, ni de recourir à cette autorité dans les cas déterminés par les lois de l'Eglise ;

Considérant *que le gouvernement épiscopal établi par Jésus Christ fut en vigueur dès le temps des Apôtres*¹⁰⁷ ; que c'est à l'Eglise de fixer les règles qui doivent diriger ce gouvernement ; que c'est à elle surtout qu'il appartient de maintenir l'ordre et les droits d'une hiérarchie qui tient à l'essence même de la religion, et qu'elle ne peut être dépouillée par la puissance civile de cette prérogative incontestable dont elle a joui même sous les princes ennemis du christianisme, et qu'évidemment elle n'a pu perdre ni par le laps de dix-huit siècles, ni par la conversion des empereurs et des rois ;

Considérant que si la juridiction ecclésiastique peut être communiquée aux ministres inférieurs par l'imposition des mains et par la mission spirituelle, il n'en est pas moins vrai qu'elle réside proprement dans les évêques, que ceux-ci sont de droit divin juges de la foi, et que les prêtres doivent leur être soumis dans les choses religieuses, et comme des enfants à leurs pères, et comme des disciples à leurs maîtres ;

Considérant que le droit inhérent à l'Eglise de régler la discipline qui lui est propre, comme celui de déclarer le dogme, dérive de l'institution même de Jésus-Christ ; que si la discipline extérieure, quoique nécessairement une dans ses principes généraux, est cependant susceptible de divers changements,

¹⁰⁵ Déclaration du Clergé de France de 1682.

¹⁰⁶ Jacques-Bénigne Bossuet, *Exposition de la doctrine de l'église catholique sur les matières de controverse*, 1671.

¹⁰⁷ *idem*.

suisant les lieux et les temps, ou les diverses circonstances, tandis que le dogme est et sera toujours immuable comme la vérité, ces changements sont essentiellement du ressort de la puissance spirituelle établie, organisée, constituée par l'Esprit-Saint pour régir et gouverner l'Eglise de Dieu, et que, si en cette partie les lois civiles ont quelquefois suivi les lois ecclésiastiques, jamais du moins elles ne les ont précédées¹⁰⁸ ; parce que la discipline étant étroitement liée avec le dogme, il appartient à l'Eglise seule de juger que l'usage constamment suivi est sans avantages, ou doit céder à la nécessité de procurer un plus grand bien¹⁰⁹.

Considérant que, si pour assurer et protéger l'exécution des règles qui intéressent l'administration de l'Eglise, le pouvoir temporel y doit souvent concourir, jamais il ne put ni ne dut s'attribuer le droit exclusif d'en organiser le mouvement ; que si, par exemple, *il s'agit de multiplier ou de supprimer des évêchés, ou d'innover par rapport à l'étendue des métropoles ; ces sortes de changements ne peuvent se faire*, disent les auteurs les moins suspects¹¹⁰, *que par le concours des deux puissances* ; que surtout ces changements ne doivent jamais avoir lieu sans l'intervention et la coopération libre de l'Eglise ; parce que l'Eglise seule a le droit de fonder les chaires épiscopales *sur la principale pierre angulaire qui est Jésus-Christ* ; parce qu'elle seule a le droit de conférer, modifier, étendre ou limiter la juridiction spirituelle de ses ministres, *qui ne peut être reçue des hommes, mais de Jésus-Christ* ;

Enfin, pour ne point entrer ici dans un détail plus circonstancié, considérant que ces principes firent toujours partie de notre croyance religieuse ; qu'ils intéressent essentiellement la pureté de la foi chrétienne ; que nous avons tous juré de les enseigner et de les défendre ; nous osons vous interroger, Messieurs :

La conscience et la religion, l'honneur et nos premiers serments nous permettraient-ils de jurer aujourd'hui de *maintenir de tout notre pouvoir* une Constitution qui, en plusieurs points, contrarie formellement et nos serments et ces principes ? Ne devons-nous pas demeurer invariablement attachés aux uns et aux autres ? Ne devons-nous pas veiller soigneusement à la garde de ce précieux dépôt ? Et si nous venions à le laisser envahir, ne perdriions-nous pas pour toujours nos droits à votre estime ? Ne cesserions-nous pas de justifier la confiance dont la province de Normandie, dont la France entière nous honore ?

Nous vous le répéterons donc, nous sommes prêts à rendre à la Constitution purement politique et temporelle du royaume, l'hommage nécessaire d'une obéissance raisonnée ; mais nous déclarons nous

¹⁰⁸ Pierre de Marca, *Dissertationes de Concordia sacerdotii et imperii (De la concorde du sacerdoce et de l'Empire)*. Lib. 2. cap. 7 et 8.

¹⁰⁹ Bref du Pape aux Evêques de l'Assemblée nationale, du 10 mars 1791.

¹¹⁰ Traité de l'autorité des Rois, touchant l'administration de l'Eglise.

en tenir au jugement et à la conduite du souverain Pontife et des Evêques de France, relativement aux articles de la Constitution du clergé qui intéressent la foi, la discipline et la morale du christianisme.

Vous le voyez, Messieurs, la religion et la patrie, l'autel et le trône, Dieu et le Roi, sont les bases de notre civisme. Pourrait-il être improuvé par la loi ? Mais fût-il possible que l'expression fidèle de nos sentiments civiques et religieux n'eût d'autre récompense que notre ruine ; fût-il possible que nous ne vissions condamnés à perdre en un instant le fruit d'une vie passée dans les intéressantes fonctions de l'enseignement ; dussions-nous partager les infortunes du corps épiscopal et de tous les pasteurs catholiques du royaume ; dussions-nous partager en particulier celles d'un Prélat aussi recommandable par son zèle infatigable et constant pour la foi et les bonnes mœurs, que par son courage invincible à défendre les vrais intérêts de la religion, M. de Cheylus, Evêque de Bayeux, et, à ce titre, Chancelier de cette Université ; nous les prendrons tous pour modèles ; comme eux, nous sacrifierons jusqu'aux murmures, jusqu'aux plaintes les plus légitimes ; comme eux, nous n'aurons plus de ressource que dans le témoignage d'une conscience sans reproche, et dans cette élévation de l'âme qui ne désespère jamais de la chose publique.

Dans les circonstances les plus critiques, contre la peine et le travail nous trouverons le courage, contre les injures nous trouverons la patience. Si nous sommes privés par la force, (car elle seule pourra interrompre nos fonctions) si nous sommes privés par la force de l'avantage d'être utiles à nos concitoyens par nos services académiques, nous aurons celui de leur donner encore aujourd'hui cette grande leçon, que la religion, la conscience, l'honneur doivent l'emporter sur les autres biens... Si nous perdons dans la province le rang honorable que nous y avaient assuré, sous la garantie expresse des lois, des travaux aussi intéressants que pénibles, nous aurons le noble orgueil d'aspirer à celui, mille fois plus élevé, que donne la vertu luttant contre le malheur avec une constance inébranlable... Nous n'envierons pas même aux usurpateurs qui nous succéderont la jouissance des biens dont nous n'aurons point payé le prix ; mais ils nous envieront peut-être un jour et cette vraie liberté qui nous aura roidis contre ce que nous regardions comme injuste, et cette précieuse estime des hommes qui accompagne toujours les sacrifices commandés par un caractère ferme et généreux. Nous tâcherons, quoi qu'il arrive, qu'en s'enrichissant de nos dépouilles, qu'en se glorifiant peut-être de nous voir abattus, persécutés, privés, pour la plupart, de tous moyens de subsistance, ils rougissent, ou du moins ils aient lieu de rougir de nous point voir humiliés.

Il a été arrêté ensuite que cette déclaration serait déposée incessamment au greffe du département du Calvados par M. le Syndic général. La présente conclusion arrêtée et signée en double minute les jour et an que dessus.

Signé :

Rouelle, Prêtre, Bachelier formé en théologie, Professeur royal de langue grecque, et Recteur de l'Université ;

Coquille-Deslongchamps, Bachelier en théologie, ancien Recteur, et Syndic général et perpétuel de l'Université ;

Mac Parlant, Doyen et Professeur royal de théologie, et Principal du Collège du Bois ;

Suresne, Docteur en théologie ;

Lentaigne, Docteur, Sous-doyen de théologie, ancien Recteur, et Curé de St-Sauveur ;

Ram, Docteur en théologie, Professeur de philosophie ;

Vasse, Docteur et Professeur ordinaire de théologie ;

Jouvin, Docteur en théologie, Professeur royal de physique, ancien Doyen de la Faculté des Arts ;

Godeffroy, Docteur en théologie, Professeur royal d'écriture-Sainte et ancien Recteur de l'Université ;

Joseph Villers, Docteur en théologie, ancien Recteur de l'Université ;

Foubert-Despallières, Professeur royal et Doyen des droits ;

Roussel de la Berardière, Professeur royal du droit français ;

Le Cocq de Biéville, Professeur royal aux droits et ancien Recteur de l'Université ;

Godeffroy, Professeur royal aux droits ;

Mace, Agrégé aux droits ;

L. Marc, Agrégé aux droits ;

Le Portier, Docteur, Régent, Doyen de médecine ;

Jos. Chibourg, Professeur en médecine et ancien Recteur ;

Deschamps, Professeur en médecine ;

Briard, Professeur en médecine ;

Le François, Docteur, Régent en médecine ;

Dubreuil, Docteur, Régent en médecine ;

Canivet, Licencié en droit civil et canonique, Docteur, Régent en médecine ;

Le Marchand, Docteur, Régent en médecine ;

Veret, Docteur, Régent en médecine ;

Moisan, Docteur, Régent en médecine ;

Bourse, Docteur, Régent en médecine ;

Gabriel Chibourg, Docteur, Régent en médecine ;

Desbordeaux, Docteur, Régent en médecine ;

De la Rue, Bachelier ès droits, Professeur royal d'histoire et Doyen de la Faculté des arts ;

Hardouin, Censeur du Collège royal de Normandie, et ancien Recteur de l'Université ;

Bellenger, Bachelier en théologie, Principal du Collège du Mont, et ancien Recteur de l'Université ;
Duchemin, Bachelier en théologie, Professeur de philosophie, ancien Recteur de l'Université ;
Viel, Professeur de philosophie et Docteur en théologie ;
Le Coquier, Prêtre, ex-Doyen de la Faculté des Arts, et Professeur de philosophie ;
Tyrard-Deslongchamps, Bachelier en théologie, Professeur de rhétorique, ancien Recteur de l'Université ;
Beaumont, Bachelier formé en théologie, Professeur de rhétorique, et ancien Recteur de l'Université ;
Franque, Professeur royal d'histoire ;
Desmases, Prêtre, Professeur des humanités ;
Le Herpeur-Dupré, Prêtre, Professeur de troisième ;
Dunis, Prêtre, Professeur de troisième ;
Lavoisne, Prêtre, Professeur de quatrième ;
Le Dard, Prêtre, Professeur de quatrième ;
Lhoste, Prêtre, Vice-Régent dans la Faculté des arts ;
Jean Longchamps, Prêtre, sous-bibliothécaire de l'Université ;
Delaporte-Belval, Doyen des chapelains fondés de St-Etienne, Sous-Secrétaire de l'Université.

Nous soussignés, après avoir pris communication de la conclusion ci-dessus, y adhérons de cœur et d'esprit.

Signé :

Jamet, Prêtre, Bachelier en théologie ;
Bertaux, Prêtre, Bachelier en théologie ;
Faye, Maître-ès-arts, Etudiant en théologie ;
Bunel, Greffier-secrétaire et Garde des archives de l'Université.

(suivent les actes d'adhésion, envoyés par un grand-nombre de fonctionnaires non-résidents au chef-lieu de l'Université.)

Bridrey considère cette déclaration comme un acte courageux et digne, d'une belle tenue littéraire, bien qu'un peu verbeuse. On peut en effet admirer ses qualités littéraires, sans pour autant oublier qu'il s'agit d'un véritable suicide professionnel collectif, les professeurs n'étant pas ignorants de la réaction qui

pourrait advenir. Bridrey remarque en outre qu'il s'agit plus d'un sermon que d'un plaidoyer et regrette que les professeurs des droits n'aient pas apporté une argumentation plus convaincante¹¹¹. Contrairement à la faculté de théologie, la faculté de droit n'a pas signé dans sa totalité la Déclaration. Six membres sur treize seulement l'ont signée, mais figurent parmi eux, quatre professeurs sur cinq et deux agrégés. Ces signataires sont les professeurs Foubert-Despallières, Roussel de la Bérardière, Lecoq de Biéville et Godefroy ainsi que les agrégés Macé et Marc. Cette division au sujet de la déclaration est un signe de plus pour Bridrey du manque de cohésion de la faculté de droit. Mais cette division n'est pas si nette. En effet, Alexandre, futur doyen de droit et recteur sous l'Empire, ne s'est pas joint aux signataires. Néanmoins, il est probable qu'il ait adhéré plus tard à cette déclaration¹¹². Pareillement, bien que trois agrégés (Loisel, Lhonorey Dubuisson et Lebreton Lamy) aient prêté serment avant la mise en demeure du procureur général syndic, seuls deux (Loisel et Lhonorey Dubuisson) apparaissent dans l'arrêté du Directoire du 10 juin pour assurer le service provisoire de la faculté. Il est donc possible que Lebreton Lamy se soit rétracté entre avril (date de prestation de son serment) et juin. De plus, Loisel refuse la place que le Directoire lui proposait, ce qui démontre la fragilité de ses convictions.

La déclaration est connue à l'extérieur de l'université¹¹³. Elle est envoyée dans d'autres universités (au moins Strasbourg¹¹⁴). Au niveau politique, elle est évidemment très critiquée à Paris : elle est traitée de diatribe factieuse au comité d'Instruction publique.

Le 3 juin, le directoire du département se réunit et après consultation, décide d'écrire au représentant de l'université signalant la désapprobation des autorités et laisse jusqu'au 8 juin aux professeurs pour prêter serment (sinon remplacement). Il s'agit du dernier délai laissé aux professeurs. Un seul nouveau serment est reçu : celui de Desmoueux, professeur de chirurgie, le 7 juin.

Les autorités font alors la liste des professeurs ayant prêté serment. Seize professeurs ou agrégés ont prêté serment : neuf appartiennent à la faculté des arts (dont Jean-Baptiste Mesnard, maître ès arts de Paris et licencié en droit), plus le bibliothécaire Moisant, quatre médecins et deux juristes.

¹¹¹ Pouthas écrit cependant dans *L'Université de Caen au XVIII^e* que « la Déclaration était, dit-on, l'œuvre de Marc, agrégé des Droits et futur recteur de l'Académie, et de l'abbé de la Rue, professeur au collège du Bois ». Bridrey relativise avec raison ce passage, notant qu'il s'agit d'une tradition orale.

¹¹² En effet, le 26 janvier 1792, d'après le registre des séances du Calvados, le procureur général syndic Bayeux requiert sa radiation, comme celle de Roussel de la Bérardière, de la liste du jury criminel car il aurait signé comme membre de l'université la « protestation de ce corps contre la loi du serment ». Aucune opposition ne s'élève contre cette demande.

¹¹³ Liard cite également des exemples extérieurs : le recteur de l'université de Paris et quelques-uns de ses collègues ont prêté ce serment. La plupart l'ont refusé. A l'université d'Aix, certains professeurs ont fait des déclarations individuelles mais pas en corps. La faculté de théologie d'Aix a fait une déclaration mais les autorités municipales ont refusé tout type de déclaration en corps. Les professeurs ont donc accepté ou refusé le serment. Ces déclarations sont semblables (mais plus courtes) à la déclaration de l'université de Caen : ils acceptent de jurer fidélité au roi, à la nation et à la loi mais ils sont réservés sur la déclaration car ils sont opposés à la constitution civile du clergé.

¹¹⁴ Louis Liard, *op. cit.*

Le 10 juin 1791, le directoire se réunit de nouveau. Cette réunion commence par un réquisitoire du procureur général syndic, Bayeux. L'objet de la réunion ne porte pas seulement sur l'absence de serment mais aussi sur la déclaration, jugée comme un acte de rébellion collectif, une « coalition séditeuse ». L'arrêté du 10 juin commence par déchoir et interdire de leurs fonctions tous les signataires de la déclaration, en commençant par le recteur et le syndic. Mais l'arrêté décide aussi que les classes des facultés et des collèges qui dépendent de l'université seront closes dans le plus bref délai, avec des scellés sur les portes des locaux scolaires. Avec des professeurs assermentés, le directoire reconstitue un collège complet : le collège du Mont (de la 6^{ème} à la 2^{nde} : Jean Jacques Dautresme, Lucien Pierre Dautresme, Jacques Robert André Dautresme, Rouville, Potier, Desmares, rhétorique : Desmares, Logique : Caille Desmenils, physique : Le Carpentier). Le Canu (mathématiques) et Vitrel (littérature) sont autorisés à continuer leurs cours au collège royal de Normandie. Les étudiants de droit sont autorisés à passer leurs examens de fin d'année devant un jury composé de Lhonorey-Dubuisson et Loisel (même chose pour la médecine avec Roussel et Desmoueux plus Bonvoisin en professeur provisoire). Le 16 juin 1791, les administrateurs du district annoncent aux professeurs leur destitution : Lhonorey-Dubuisson signe cet arrêté en qualité de membre du Directoire (a signé l'arrêté de destitution de ses anciens collègues).

Le 18 juin 1791, les autorités municipales, accompagnées d'un détachement de la Garde nationale, se rendent successivement au collège du Mont, au collège du Bois, au collège de Normandie (siège de la faculté des arts), puis dans les locaux de la faculté de médecine, de la faculté de droit et de la faculté de théologie pour se faire remettre les clefs des classes et des locaux scolaires, donner lecture publique de l'arrêté du 10 juin, procéder à l'installation des professeurs conservés et apposer des scellés de cire rouge portant le sceau de la ville sur les fermants des portes des classes n'ayant plus de titulaire. La chapelle et la bibliothèque sont également fermées. Enfin, les registres de l'université et des facultés sont remis aux autorités municipales.

Les étudiants sont à ce moment très peu nombreux en droit. Il n'y a eu en effet que 12 inscriptions au trimestre d'avril. Hormis la faculté de théologie, où aucun étudiant ne s'est inscrit, les autres facultés sont mieux loties : 25 en médecine et 228 pour les Arts. Si en médecine, les professeurs Desmoueux, Roussel et Bonvoisin (professeur provisoire) sont présents, à la faculté de droit, au contraire, les professeurs manquent à l'appel. Lhonorey-Dubuisson et Loisel n'apparaissent pas. Lhonorey-Dubuisson se présente en fait avant le départ des officiers municipaux. Bridrey y voit une façon de ne pas se présenter trop ostensiblement comme bénéficiaire de l'arrêté. Comme nous avons pu le voir plus haut, Loisel ne se présente pas et refuse le poste auquel on l'avait nommé.

Au 21 juin 1791, la faculté de droit a ses classes closes, ses professeurs destitués, ses étudiants dispersés et ses registres fermés et arrêtés. Cette fermeture s'est faite sans grand remous, l'opinion publique étant plutôt critique quant à l'organisation et aux méthodes d'enseignement de l'université.

Cependant, cette fermeture a été décidée par les administrateurs du Calvados qui ont outrepassé les directives nationales. Ainsi, dans le décret des 14-26 septembre/12 octobre 1791, l'article 1^{er} indique que « tous les corps et établissements d'instruction et d'éducation publique, existant à présent dans le royaume, continueront d'exister provisoirement avec leur régime actuel, et suivront les mêmes lois, statuts, règlements, qui les gouvernaient ». Le statu quo permettait à l'Assemblée nationale de préparer un projet de réforme générale pour l'instruction et notamment les universités. D'ailleurs, le 4 août, le ministre envoie une lettre aux administrateurs en leur demandant d'être à l'avenir plus modéré dans leurs actions¹¹⁵.

Cependant, les mesures de rétorsion contre les professeurs « insermentés » continuent. En effet, le 29 juin, un arrêté du directoire les enjoint, pour ceux résidant à Caen, de quitter la ville dans la huitaine. Le professeur royal de droit Roussel de la Bérardière par exemple est obligé de rejoindre St-Bomer, où vit sa famille.

Toutefois, les habitants et la municipalité comprennent vite les inconvénients dus à la disparition de l'université. La présence ou l'absence des professeurs et des étudiants ont un impact économique certain, sans parler du prestige qu'apporte à Caen son université. La rentrée universitaire est donc attendue et souhaitée.

Mais la remise en marche de la faculté de droit s'avère difficile. Quatre professeurs titulaires (doyen Foubert-Despallières, Lecoq de Biéville, Godeffroy, Roussel) et deux agrégés (Marc, Macé) ayant signé la déclaration, il restait malgré tout un professeur (Alexandre) et trois agrégés (Bayeux du Mesnil, Collet des Costils, Foubert de Laize) n'ayant pas signé cette déclaration, et surtout trois agrégés (Lhonorey Dubuisson, Loisel, Le Breton Lamy) ayant prêté serment. Cela paraissait suffisant pour assurer l'enseignement pris en charge auparavant par cinq professeurs. Mais l'esprit de solidarité va contrecarrer les plans des administrateurs. Selon Cauvet¹¹⁶, au lendemain de l'arrêté du 10 juin, Alexandre et tous les agrégés sauf Lhonorey Dubuisson auraient démissionné. En réalité, il semble que les différents professeurs et agrégés se soient retirés progressivement. Alexandre semble avoir adhéré à la déclaration quelques temps après pendant que Lebreton Lamy a rétracté son serment. Loisel, qui avait également prêté serment, n'a jamais accepté sa nomination.

¹¹⁵ Procès-verbal des séances du directoire du Calvados, 11 août 1791.

¹¹⁶ Jules Cauvet, *L'ancienne Université de Caen : notice historique*, Leblanc-Hardel, 1873, 38 p.

Lhonorey Dubuisson reste donc le seul enseignant dans la faculté de droit, mais cela est suffisant pour organiser les examens de fin d'année (qui n'auront d'ailleurs pas lieu, puisqu'il n'y a plus d'étudiants présents).

Etant donné qu'il n'y a pas eu de réorganisation de l'enseignement durant l'été, il est prévu de rouvrir les universités, les facultés et les collèges. Le collège du Mont est par exemple pourvu de suffisamment de professeurs pour la rentrée de la Saint-Denis (8 octobre 1791) : Pottier pour la langue grecque, Deschamps et Louis Caille pour la rhétorique, etc...

En ce qui concerne la faculté de droit, il ne reste qu'un professeur, Lhonorey Dubuisson, et seuls quatre étudiants viennent s'inscrire en décembre quand le registre des inscriptions est rouvert.

Lhonorey Dubuisson, qui n'a comme titre que chargé provisoirement de présider aux soutenances de thèse, dans une faculté inexistante et sans élèves, est dans une position professionnelle fragile. Il cherche donc à consolider sa situation. Pour cela, il profite de la session ordinaire du conseil général du département du 19 novembre. Il se joint en effet aux professeurs constitutionnels du collège du Mont, qui présentent une requête au conseil. Celui-ci répond favorablement et Lhonorey Dubuisson est admis comme professeur à la séance¹¹⁷.

De plus, il accomplit le cérémonial des régents de droit, qui se présentaient en corps devant la municipalité chaque 1^{er} septembre pour faire la déclaration de leur cours pour l'année scolaire. En effet, même si la date est dépassée, il se présente le 16 novembre devant le corps municipal, et conformément au règlement de 1586, il expose le cours qu'il va professer (et qu'il a bien entendu adapté au contexte politique).

Lhonorey Dubuisson cherche enfin à réorganiser une véritable institution scolaire : il faut des professeurs et des étudiants mais il faut avant tout que l'administration accepte cette réorganisation et la mène officiellement. Lhonorey écrit fin novembre ou début décembre¹¹⁸ deux lettres au procureur général syndic. Il y fait valoir que la rentrée des facultés est arrivée et que la réouverture de celle de droit ayant été décidée par l'Assemblée nationale, il faut pourvoir aux postes vacants et adjoindre de nouveaux professeurs. Il ajoute que certains étudiants se sont présentés pour soutenir leur thèse.

Le directoire est gêné : la faculté a un coût, elle ne compte que peu d'étudiants, mais la laisser dépérir pourrait en priver Caen lors de l'éventuelle réorganisation de l'enseignement public. Le directoire nomme alors une commission qui prépare un projet d'arrêté¹¹⁹, probablement du début du mois de

¹¹⁷ Il n'est pas chargé d'une chaire en particulier, en attendant la réorganisation de la faculté. D'ailleurs, il ne reçoit pas de traitement fixe avant le mois de juillet 1792.

¹¹⁸ Deuxième lettre arrivée le 6 décembre au directoire du département.

¹¹⁹ Arrêté : projet du directoire du Calvados, relativement aux écoles de droit et à la collation des degrés.

décembre. Cette commission doit tenir compte de la situation politique, de l'incertitude qui pèse sur l'enseignement et des lois sur l'exercice du droit¹²⁰.

Le projet prévoit la réduction à trois chaires (au lieu de cinq) et plus d'agrégés (pour des raisons financières). Le même phénomène s'est produit avec la faculté des arts¹²¹ et celle de médecine¹²² : un collègue au lieu de trois et la suppression d'une partie des chaires royales pour les arts, et quatre chaires au lieu de cinq en médecine¹²³. Le projet prévoit également une modernisation des programmes et la gratuité des degrés pour ramener les étudiants¹²⁴. Il est possible que l'auteur de ce projet fût Bayeux, le procureur général syndic, qui, quelques jours plus tard, était chargé d'un projet de règlement pour l'université entière.

Le directoire ajourne le vote de ce projet, au motif qu'il dépasse ses attributions. Cependant, par arrêté du 7 décembre 1791, le directoire décide d'autoriser le professeur provisoire Lhonoré Dubuisson à s'adjoindre à titre également provisoire deux coadjuteurs, « tant pour l'examen des étudiants que pour la collation des degrés, et s'il en est besoin, les leçons à donner dans les écoles ». Ces deux coadjuteurs, qui sont Duquesnay Delorme et Thomine-Desmazures, n'ont dans l'esprit des administrateurs du Directoire, qu'un service limité dans le temps et sans droit à rétribution¹²⁵.

Le choix de ces coadjuteurs ne s'est pas fait par hasard. Robert François Georges Duquesnay Delorme est docteur en droit de la faculté de Caen (1775) et avocat de l'ancien présidial. Il a rempli les fonctions (électives) de procureur de Caen pendant huit mois (novembre 1790-juillet 1791). Pierre Jacques Henri Thomine-Desmazures est également docteur en droit de la faculté de Caen (1788) et avocat au bailliage. Thomine-Desmazures décline les fonctions dont il est chargé par deux lettres adressées le 13 décembre au procureur syndic du district et aux administrateurs du département. Tout en remerciant les autorités de lui confier ces « fonctions honorables » et en protestant de son civisme et de son patriotisme, il explique son refus qui pourrait paraître néanmoins suspect par la santé précaire de sa femme, « obligée de résider à la campagne ».

¹²⁰ Les lois du 27 septembre 1790 et du 29 janvier 1791 suppriment la nécessité des grades académiques pour les gens de loi. L'ordre des avocats a disparu et il suffit de justifier de 25 ans d'âge et de 5 ans de cléricature auprès d'un praticien en exercice.

¹²¹ Arrêté du directoire du 10 juin 1791. Le collège du Mont est le seul conservé. Parmi les chaires de la Faculté des Arts proprement dite, seules subsistent celle de mathématiques (Lecanu), de littérature (Vittrel) et celle de grec (Le Pottier, chaire rattachée le 15 juin).

¹²² Arrêté du directoire du Calvados du 4 novembre 1791.

¹²³ Etant donné que « le nombre de quatre est suffisant, puisqu'il n'est pas plus grand dans la plupart des Universités du royaume », toujours selon le projet du directoire du Calvados.

¹²⁴ Bien que l'arrêté prévoit de demander à l'Assemblée nationale ce qui est prévu dans la réforme générale pour que le régime adopté à Caen y corresponde.

¹²⁵ « Ils (les administrateurs) sont persuadés que leur zèle et leur patriotisme les détermineront à remplir avec empressement cette utile et honorable mission », extrait de l'arrêté du directoire du Calvados du 7 décembre 1791.

Duquesnay Delorme accepte le poste de coadjuteur. Le 8 janvier 1792, il prête donc serment devant les officiers municipaux. Dans les assemblées de l'Université des 19 et 26 janvier, il apparaît comme professeur « constitutionnel » et remplit les fonctions de professeur au moins jusqu'en mai 1792.

Cependant, le refus de Thomine Desmazures empêche en principe les examens, pour lequel un jury de trois membres est nécessaire, selon les statuts de l'Université, toujours en vigueur. Cependant, le Directoire ne nomme pas de coadjuteur supplémentaire.

Une lettre-circulaire du 15 décembre 1791 demande aux Directoires des départements dans lesquels il existait d'anciens établissements universitaires de réunir leurs membres et de solliciter leur avis sur une réorganisation de l'enseignement en France. Seulement, l'arrêté du 10 juin avait détruit les organismes universitaires et leur avait interdit de se réunir. Le Directoire invite par deux arrêtés des 14 et 19 janvier 1792 le collège du Mont à se réunir avec les professeurs de droit et de médecine. De plus, cette assemblée doit discuter d'une pétition des étudiants demandant la gratuité des inscriptions et des examens (pétition signée par une soixantaine d'étudiants, dont simplement trois en droit, dont un déjà licencié).

Au bout de la troisième réunion (1^{er} février 1792), cette assemblée se met d'accord sur un règlement général. Ce texte prévoit une faculté de droit pourvue de trois professeurs, chacun chargé d'une matière en lien avec les circonstances de l'époque. Les administrateurs du district adoptent ce projet dans un arrêté le 21 février. Il est donc demandé au Directoire du département de nommer un troisième professeur. Par ailleurs, les traitements sont fixés à 1 500 livres, étant donné que le casuel (traitement lié aux examens) est pratiquement nul depuis la nouvelle législation (plus besoin de diplôme pour exercer les fonctions judiciaires).

Le directoire du département rejette la gratuité des examens et des inscriptions. En effet, si le budget de l'université perd ces recettes, c'est le département qui se verrait appeler à verser le manque à gagner. En outre, son arrêté du 16 avril 1792 diffère quelque peu du projet de l'université confirmé par le district.

Tout d'abord, cet arrêté ne nomme pas un troisième professeur, mais un adjoint provisoire, qui assistera les professeurs pour les examens et la collation des grades. Il n'est demandé à celui-ci qu'un titre de licencié en droit. Le directoire explique cette mesure par le nombre réduit d'élèves. Duquesnay Delorme et Lhonoré Dubuisson sont désignés dans l'arrêté comme étant professeurs. Par contre, leur traitement est revu à la baisse, le Directoire considérant qu'ils ont moins d'étudiants, donc moins de travail, donc un salaire moins important que les professeurs qu'ils ont remplacé. Il n'est pas prévu de traitement pour l'adjoint provisoire, mais en remplissant ces fonctions bénévolement, il prouvera son patriotisme.

Le Directoire nomme par le même arrêté l'adjoint provisoire : Roland Charles Maurice Renouf de la Coudraye¹²⁶, licencié en droit, avocat et remplissant les fonctions de juge de paix dans la seconde section de la ville de Caen. Celui-ci refuse, car « ses diverses occupations, et notamment celles de juge de paix, ne lui permettent pas de donner (...) une nouvelle preuve de son dévouement public »¹²⁷. Il ne s'agit pas d'un refus politique car celui prête quelques mois plus tard le serment demandé aux fonctionnaires publics, après la proclamation de la République¹²⁸.

Ce nouveau refus place la faculté de droit dans une mauvaise posture. La fin de l'année approche, et avec elle, les examens qui requierent un jury de trois membres. Le 18 mai 1792, le Directoire nomme donc, pour remplir les fonctions d'adjoint provisoire deux hommes de loi : Le Harivel¹²⁹ et Busnel¹³⁰. Ce dernier refuse. De plus, Duquesnay Delorme n'apparaît plus dans les textes à partir du 4 juin 1792¹³¹. L'honorey Dubuisson se trouve donc seul avec Le Harivel et de nouveau, le personnel de la faculté est insuffisant en nombre. Une soutenance de thèse de licence étant prévue pour le 9 juin, le directoire se doit de réagir.

Ce dernier nomme, par un arrêté du 4 juin 1792, un nouvel homme de loi, Chauvin¹³², « adjoint provisoire pour l'examen des candidats et la collation des grades ». Bien que celui-ci ne soit que simple bachelier, le directoire considère que la faculté de droit est apte, pouvant présenter un jury de trois membres, même si l'on peut trouver assez étrange la situation d'un bachelier jugeant une thèse de licence !

Le directoire, par le même arrêté, autorise par ailleurs ce jury à s'adjoindre les personnes dont ils ont besoin. Bien que cette autorisation soit contraire au décret des 15 et 17 avril 1791, confiant aux seuls membres du directoire le droit de nommer des professeurs ou des examinateurs, le jury va utiliser ce droit dès le 5 juin 1791. Les professeurs considèrent en effet que les statuts de l'université exigent un jury de quatre membres. Deux nouveaux membres sont donc « invités à souscrire auxdits actes, pour en

¹²⁶ Né à Caen en 1749 selon Lesage, licencié en droit le 4 juillet 1771.

¹²⁷ Arrêté du directoire du département du 18 mai 1792.

¹²⁸ Le 27 septembre 1792, devant le conseil général de la commune.

¹²⁹ Sans doute Jean Pierre Louis le Harivel, licencié en droit le 5 juillet 1779, devenu avocat.

¹³⁰ Bridrey, indique, avec de grandes réserves, qu'il pourrait s'agir d'Olivier Joseph Busnel, le greffier-secrétaire de l'université. Reçu licencié en droit le 13 juillet 1745, avocat, il occupe cette fonction depuis 1750 de greffier-secrétaire. Signataire de la déclaration du 25 mai 1791, il paraît peu favorable au nouveau régime universitaire, tant est si bien qu'il sera destitué de sa charge le 21 décembre 1792. Il aurait en outre versé l'intégralité d'un arriéré de 10 000 livres aux régents destitués, ne laissant rien aux nouveaux professeurs. S'il s'agit de ce personnage, son refus d'accepter le poste d'adjoint provisoire paraît logique.

¹³¹ Bridrey, pour expliquer ce refus, n'avance que quelques hypothèses : départ à cause du rejet de la gratuité, à cause de la modestie du traitement, à cause de la volonté du directoire de contrôler son travail ... Décès ?

¹³² Bridrey pense l'identifier comme étant Louis Jean Jacques Chauvin, simple bachelier en droit (30 juin 1790), juge au tribunal du district et délégué au tribunal criminel du département en juin 1792.

certifier l'authenticité par leur présence et leurs argument »¹³³. Ces membres sont apparemment choisis parmi les relations des professeurs.

Il s'agit de Louis Caille¹³⁴, bachelier en droit¹³⁵ par ailleurs professeur de rhétorique au collège du Mont, et Charles Pierre Marie Aubin, licencié ès lois¹³⁶.

La difficulté rencontrée par le Directoire pour mettre sur pied un semblant de jury peut s'expliquer par deux principaux facteurs : les scrupules des personnes nommées à prendre la place de ceux qui ont pu être leurs professeurs ou leurs amis et l'absence de traitement correct (les caisses de l'université sont vides). Par exemple, le directoire refuse de rémunérer Lhonorey arguant du fait qu'il est déjà membre du district (il reçoit un traitement annuel de 1 200 francs) et considérant surtout qu'il ne s'agit que d'un ancien agrégé. Ayant obtenu gain de cause auprès du ministre de l'Intérieur (juin 1792), il n'obtient qu'une provision de 500 francs sur un traitement estimé à 1 500 francs (les professeurs en médecine obtiennent leur traitement de 1 500 francs).

Par contre, tous les professeurs des facultés doivent se plaindre le 22 août auprès du directoire du département pour obtenir leur traitement pendant les vacances (le directoire ne voulait rien payer au départ). Lhonorey Dubuisson se voit accordé un traitement fixe de 1200 francs.

Par contre, il n'y a pratiquement plus d'étudiants en droit.

Les derniers examens ont lieu en juin et juillet 1792. Font partie du jury Lhonorey, les deux adjoints provisoires Le Harivel et Chauvin, Louis Caille et Aubin (en juin mais plus en juillet) et un étudiant, Lempérière (en juillet pour remplacer Caille et Aubin).

Le 27 septembre 1792, un nouveau serment civique doit être prêté par tous les fonctionnaires publics (avènement de la République) : le collège du Mont et la faculté de médecine sont présents mais pas la faculté de droit (et donc pas Lhonorey). Lhonorey ne se considère peut-être plus comme professeur ou il s'agit de l'administration. De plus, l'assemblée générale de l'université du 29 octobre 1793 décide de confier l'enseignement de la nouvelle constitution (républicaine) à Langrais, principal du collège du Mont.

¹³³ Procès-verbal de la réunion de la faculté de droit du 5 juin 1792.

¹³⁴ Louis Caille, ou Caille l'Aîné, à ne pas confondre avec son frère cadet, également professeur au collège du Mont, est nommé à la chaire de rhétorique à la place de Desmares, non acceptant, le 27 juin 1791. Il a 24 ans en 1792. Membre des Jacobins, il démissionne de cette charge le 29 septembre 1792, étant élu depuis le 15 septembre commissaire national près le tribunal criminel du Calvados. Il est élu procureur-syndic du district le 10 octobre 1792, devient agent national de la Commune de Caen en 1793. Inquiété pour ses idées fédéralistes, il est nommé après la réaction thermidorienne procureur général syndic du Calvados et fait fermer le club des Jacobins auquel il avait appartenu. Son opinion politique semble aléatoire, puisqu'il est bonapartiste sous Napoléon et monarchiste sous la Restauration, selon ce qu'indique Bridrey.

¹³⁵ Le 17 mai 1791.

¹³⁶ Plus jeune encore que Caille, Aubin a fondé avec quelques étudiants un club des Jeunes amis de la Constitution. Il est nommé le 15 mai 1791 commissaire séquestre des biens meubles des émigrés. Il devient par la suite procureur-syndic du district et agent national de la commune. Il est licencié en droit le 8 août 1789.

Il est donc clair qu'il n'y a plus de faculté de droit depuis au moins septembre 1792. Le décret du 15 septembre 1793 (suppression des collèges et facultés), même suspendu, ne supprime pas la faculté de droit, puisqu'elle a déjà disparue, selon Bridrey. Le registre d'inscription de la faculté des arts et de celle de droit s'arrête en 1793.

Cependant, une affiche du 11 brumaire an III (1^{er} novembre 1794) indique que le citoyen Lhonorey-Dubuisson se propose d'étudier les droits de l'homme et la Constitution. Il est à remarquer que Lhonorey ne se présente pas comme professeur mais comme simple citoyen et il n'est pas permis de penser qu'en 1792 et 1794, l'enseignement de droit a perduré. En tout cas, ce cours a été fait et suivi, Pouthas indiquant qu'une centaine d'auditeurs bénévoles y assiste.

L'école centrale est ouverte définitivement le 11 nivôse an V (31 décembre 1796) : une chaire est affectée à l'économie politique, la morale et la législation. Lhonorey y est nommé le 3 nivôse an V (23 décembre 1796) après trois jurys et grâce à l'intervention directe du directoire du département.

La faculté de droit de Caen disparaît donc en 1792, alors qu'à Strasbourg, Toulouse, Orléans, Bourges, sans même parler de Paris, les cours continuent jusqu'en septembre 1793 voire même jusqu'aux écoles centrales. Bridrey explique la disparition de la faculté de droit de Caen par l'état de la faculté à la Révolution (hétérogénéité du corps professoral, baisse du nombre d'étudiants, enseignement routinier), les circonstances de la Révolution (opposition rigoureuse des professeurs au serment, réaction zélée et maladresses des administrateurs), la mauvaise réputation de la faculté (attaquée, notamment dans les milieux judiciaires normands), et ce discrédit peut expliquer, outre le manque de vision à long terme, que les autorités n'aient pas jugé urgente une réorganisation. En outre, les familles ne voyaient pas l'intérêt de l'existence d'une faculté puisque les diplômes n'étaient plus nécessaires à la pratique du droit.

Bridrey juge donc que la faculté de droit a été heureuse d'être rétablie, après tant « de maladresses accumulées », et « qu'à quinze années de là, le Consulat se soit trouvé, en temps utile encore, pour relever l'œuvre des siècles qu'un instant d'égarement avait inconsidérément laissé périr ».

Chapitre III : Un enseignement supérieur qui se maintient

1. La résistance de la faculté et des professeurs de médecine

1.1. Sous la République

Nous avons vu que la faculté de droit a dé péri rapidement au cours des évènements de la Révolution. Mais nous allons voir que le cas de l'enseignement de la médecine est particulier. En effet, la faculté de médecine subsiste longtemps malgré la déclaration hostile au serment. Sur la déclaration de l'Université du 25 mai 1791, treize professeurs signent aux cotés de leurs collègues de l'Université¹³⁷, sur les vingt que compte la faculté de médecine en temps normal. Les professeurs sont soutenus par leurs étudiants comme le montre une lettre écrite en avril ou mai 1791¹³⁸. Une trentaine d'étudiants en médecine adressent cette lettre à leurs professeurs :

« Adresse des Etudiants de Médecine de la faculté de Caën à MM. leurs Professeurs,
Messieurs,

Prévenus qu'une délibération prochaine allait décider de notre sort et nous enlever ou nous rendre des professeurs chéris et respectés, nous avons pris la liberté de vous présenter cette adresse et de vous manifester nos justes sollicitudes. Le zèle empressé, la bienveillance dont vous nous avez donné tant de preuves, nous fait espérer que vous ne nous abandonnerez point au milieu de notre carrière, que vous ne souffrirez pas que des inconnus viennent par de nouveaux aperçus bouleverser les principes lumineux dont vous avez constamment pris soin d'enrichir notre esprit.

Des raisons personnelles, les opinions que nous respectons à tous égards, peuvent, il est vrai, balancer ce vœu général de vos élèves, les circonstances critiques où nous nous trouvons vous imposent une condition pénible peut-être, mais qui n'est rien moins qu'utile par rapport à nous. En effet, MM., les bons principes, une théorie sûre et dégagée de toute supposition précaire, des vues fondamentales sur l'art de guérir, voilà le sujet de vos leçons, voilà celui de notre confiance et de notre assiduité.

Nous espérons que ces considérations n'échappent pas à votre pénétration et que vous redoublerez par ce moyen les motifs de reconnaissance et de respect avec lesquels nous avons l'honneur d'être, Messieurs, vos très humbles disciples. »

¹³⁷ Le Portier, doyen, Joseph Chibourg, ancien recteur , Deschamps, Briard, Le François, Dubreuil, Canivet, Le Marchand, Veret, Moisan, Bourse, Gabriel Chibourg, Desbordeaux.

¹³⁸ ADC : F6518.

Selon Fayel-Deslongrais¹³⁹, deux des professeurs titulaires¹⁴⁰ de la faculté refusent de signer la Déclaration : ils restent en place et sont rejoints par trois autres collègues¹⁴¹, profitant du décret du 26 septembre 1791, ordonnant que « provisoirement, tous les établissements d'instruction publique continueraient d'exister sous le régime qui les gouvernait ».

Cette réorganisation est notamment due à une pétition des étudiants en médecine du 18 octobre 1791, signée par treize d'entre eux, adressée au Directoire du département :

« Remontrent les étudiants en médecine, soussignés, que l'ouverture de leurs écoles est prochaine, et que, suivant les statuts conservés, leurs professeurs doivent être au nombre de cinq. Présentement, il n'y en a que trois¹⁴², et déjà ces derniers se plaignent de ne pouvoir suffire à la démonstration de toutes les parties de la médecine »¹⁴³. Certains étudiants sont proches de la fin de leurs études et craignent de voir différé le passage de leur diplôme. Les étudiants renouvellent leur pétition le 27 novembre.

Le 1^{er} décembre 1791, un arrêté du Directoire du département désigne Le Boucher pour occuper la chaire d'anatomie, Rosty-Deslandes est désigné pour occuper la chaire de médecine pratique.

L'activité de la faculté semble alors se poursuivre normalement. En juillet 1791, sept docteurs en médecine sont reçus selon les formes¹⁴⁴. La faculté ou « école de médecine » est organisée correctement puisqu'un rapport de juin 1792¹⁴⁵ au directoire du département concernant l'année 1791-92 détaille sa composition : Desmoueux, professeur de chirurgie et s'intitulant « doyen de la faculté de médecine », Bonvoisin, professeur de sémiotique, Le Boucher est professeur d'anatomie, De Roussel professeur de matière médicale et Roti-Deslandes professeur de médecine pratique.

Puis entre le 28 avril 1792 et le 9 nivôse an V (29 décembre 1796), on peut compter trente-et-un étudiants qui sont reçus docteurs en médecine devant la faculté de Caen¹⁴⁶. Cet état de fait étonne. D'une part, les titres de docteur en médecine ne sont plus nécessaires pour exercer la médecine depuis la loi le Chapelier du 14 juin 1791. D'autre part les universités sont considérées comme étant supprimées par la loi du 15 septembre 1793, l'article 3 proclamant que tous « les collèges de plein exercice, les facultés de théologie, de médecine, des arts et de droit sont supprimés sur toute la surface de la République ». Bien que l'application de cette loi est suspendue dès le lendemain, arguant du fait que le vote de la loi avait été extorquée étant donné le faible nombre de députés présents la veille, les facultés

¹³⁹ Charles Fayel-Deslongrais, *La faculté de médecine de Caen de 1436 à 1808*, Caen, 1891, in 8.

¹⁴⁰ Jacques Dejean et Jacques Lange, qui prêtent serment entre janvier et mars 1791, selon Bridrey, *op. cit.* Leur signature tient notamment à leurs fonctions politiques : Dejean appartient à l'administration départementale et Lange est officier municipal.

¹⁴¹ Roussel, Desmoueux, Roty-Deslandes, Bonvoisin et Le Boucher.

¹⁴² De Roussel, Desmoueux et Bonvoisin (ou Beauvoisin) en tant qu'adjoint.

¹⁴³ ADC : 615EDT609.

¹⁴⁴ Louis Liard, *op.cit.*

¹⁴⁵ Louis Liard, *op.cit.*

¹⁴⁶ ADC : 615EDT609.

sont considérées en France comme éteintes de facto par manque d'étudiants, de professeurs et de financement, cette disparition intervenant souvent bien avant le vote de la loi. À Caen, malgré la suspension de l'application de la loi, le conseil municipal de Caen décide tout de même le 19 septembre 1793 que « la délivrance des certificats d'étude pour les officiers de santé, pharmaciens, chirurgiens et médecins sera suspendue jusqu'à nouvel ordre »¹⁴⁷. Malgré ces décisions, l'existence de la faculté est attestée. En 1793, seize docteurs républicains sont ainsi reçus¹⁴⁸. De plus, le 10 fructidor an V (25 août 1797), une lettre du professeur Bonvoisin¹⁴⁹ est adressée au ministre de l'intérieur¹⁵⁰, insistant sur le fait que les écoles de médecine constituées en dehors des trois écoles officielles (Strasbourg, Montpellier, Paris)¹⁵¹ puissent continuer à fonctionner normalement car la loi réorganisant l'enseignement de la médecine n'est pas achevée. En effet, le décret du 15 ventôse an III maintient provisoirement les professeurs dans l'exercice de leurs fonctions et le précédent ministre de l'intérieur¹⁵² dans une lettre du 3 nivôse an IV assurait les professeurs de Caen que leur traitement était maintenu. À la même date, il écrivait à l'administration centrale du Calvados que les cours de l'école de Caen étaient maintenus jusqu'à l'organisation définitive dont s'occupe actuellement une commission nommée par le Conseil des Cinq-cents.

Différentes lettres¹⁵³ attestent du fait que l'administration, tant départementale que nationale, est au courant du fait que l'école (ou faculté) de médecine de Caen délivre des titres de docteur en médecine pendant cette période et n'y voit pas d'inconvénient, puisque la réorganisation de l'enseignement de la médecine n'est pas achevée.

Les problèmes rencontrés par l'enseignement de la médecine n'ont pas pour autant tous disparu. Le 17 pluviôse an II (5 février 1794), une pétition d'étudiants en médecine¹⁵⁴ est examinée par le directoire départemental. Ces derniers demandent à ce qu'un enseignement leur soit donné afin qu'ils puissent pratiquer leur métier (guérir, soigner) convenablement. En effet, l'insurrection fédéraliste a interrompu les cours pendant trois mois.

De plus, de nouvelles dispositions concernant les professeurs (il se peut que certains aient abandonné leur poste) sont prises :

¹⁴⁷ Louis Liard, *op. cit.*

¹⁴⁸ Louis Liard, *op. cit.*

¹⁴⁹ ADC : 615EDT609.

¹⁵⁰ François de Neufchâteau, 1750-1828. Député et président de l'Assemblée législative, il est élu député de la Convention mais refuse le siège. Ministre de l'Intérieur éphémère (du 16 juillet au 16 septembre 1797), il devient directeur (4 septembre 1797-20 mai 1798). Il redevient ministre de l'Intérieur (17 juin 1798-23 juin 1799) puis devient membre du Sénat jusqu'en avril 1814. Comte d'Empire, il occupe également la fonction de président du Sénat (19 mai 1804 – 19 mai 1806).

¹⁵¹ Loi du 14 frimaire de l'an III (4 décembre 1794) sous la Convention créant trois écoles de santé pour pallier le manque de médecins compétents, notamment sur les champs de bataille.

¹⁵² Pierre Bénézech, ministre de l'intérieur du 3 novembre 1795 au 15 juillet 1797.

¹⁵³ ADC : 615EDT609.

¹⁵⁴ ADC : F6518.

- Desmoueux remplace de Roussel pour la chaire de matière médicale
- Hamel, de Vire devient professeur d'anatomie et de chirurgie
- Carel devient professeur pour le siège des maladies et leur traitement

De Roussel, Bonvoisin, Le Boucher et Rosti-Deslandes sont ignorés par ces dispositions. Le problème reste entier car Carel et Hamel refusent leurs postes. De plus, les étudiants font une nouvelle pétition demandant à ce que les anciens professeurs soient réintégrés et pour demander la démission de Carel et Hamel. S'ajoute à cela un conflit entre Desmoueux et de Roussel qui se disputent le même poste. Le 14 germinal an II (3 avril 1794), le directoire reprend l'affaire et refait des nominations : de Roussel aurait du normalement obtenir la chaire de matière médicale, le Roty (Roti-Deslandes) celle d'école pratique, Le Boucher celle de pathologie médicale et Bonvoisin à la chaire de sémiotique. Mais de Roussel n'a pu reprendre sa place à cause de Desmoueux.

Les nominations provisoires sont donc :

- De Roussel : médecine pratique
- Bonvoisin : sémiotique
- Le Boucher : anatomie, opérations chirurgicales et bandages, cours d'accouchement
- Le Roty : physiologie, pathologie médicale, chirurgicale et hygiène.

Desmoueux n'est pas cité dans cette réorganisation.

Le 19 floréal an II (8 mai 1794), ces dispositions sont enfin écrites sur le cahier des actes et conclusions de la faculté de médecine. Desmoueux s'est retiré sans signer. Cependant, il continue à présider des thèses avec le même titre que de Roussel : professeur de matière médicale et de botanique.

Le conflit entre Desmoueux et de Roussel prend fin le 1^{er} prairial an II (20 mai 1794) : de Roussel préfère s'éloigner pour la santé de sa femme et demande un certificat de bonne conduite le 2 frimaire an III (22 novembre 1794). Desmoueux quitte de toute façon quelques mois plus tard la faculté pour l'École centrale.

Malgré ces différentes décisions, le 11 pluviôse an III (31 janvier 1795), Bonvoisin, doyen de l'école se plaint auprès du directoire¹⁵⁵ du désordre après la réorganisation du 14 germinal, où la plupart des professeurs ont dû prendre une place qui n'était pas la leur. Bonvoisin indique qu'une pétition visant à revenir au *statu quo ante* est faite.

La décision finale revient à l'État. Le 15 ventôse an III (6 mars 1795), le décret suivant est pris par le comité d'instruction publique : « La convention nationale sur le rapport de son comité d'instruction publique décrète que chaque professeur de l'école de Caen, reprendra ses fonctions et enseignera les

¹⁵⁵ ADC : F6518.

parties de l'art de guérir dont il était chargé avant le 17 pluviôse de l'an second, et qu'il les continuera jusqu'à l'organisation des écoles de santé ordonnée par la loi du 14 frimaire dernier ».

Le 28 ventôse an III (19 mars 1795), les professeurs prennent acte de la décision de la Convention et le lendemain reprennent l'enseignement qu'ils donnaient avant le 17 pluviôse an II.

Le nombre de professeurs, on le voit, change fréquemment. En l'an VII et en l'an VIII, les programmes des cours présentent cinq chaires (comme sous l'Ancien régime), mais chaque chaire n'est assurée que par un professeur. Jusqu'en 1791, les cinq chaires sont : anatomie, botanique et chimie, matière médicale, séméiotique¹⁵⁶, chirurgie. En l'an VII, les chaires sont : anatomie et physiologie, matière médicale, chirurgie, histoire des maladies et médecine clinique. Les différences sont minimes mais l'on peut voir l'apparition d'une chaire d'histoire des maladies.

Exemple de programme de l'école de médecine pour l'an VIII¹⁵⁷

*Anatomie et physiologie : Leboucher

1^{er} brumaire au 1^{er} germinal : situation, forme, structure, correspondance et usages des diverses parties du corps humain

1^{er} germinal à fin de l'année : physiologie avec expériences

Tlj pairs de 9h à 10h

*Matière médicale : De Roussel

Principes généraux, puis description des corps médicamenteux, propriétés, inconvénients, composition, instructions pour conserver les médicaments, art de composer ou de réunir les remèdes.

Tlj pairs de 10h30 à 11h30. Leçons sur les plantes usuelles au jardin botanique à 17h quand la saison est favorable.

*Chirurgie : Dominel

Considérations générales sur l'étude de la chirurgie, éclairage par sciences physiques, histoire des opérations, les différentes maladies et leurs opérations. Les deux derniers mois et demis : cours d'accouchement et maladies des femmes enceintes et en couche.

Tlj impairs de 10h à 11h.

*Histoire des maladies : Bonvoisin

Causes et conséquences des maladies (simples, mixtes, composées), méthodes de traitement

Tlj impairs de 11h à 12h.

¹⁵⁶ Aujourd'hui, la séméiotique, c'est-à-dire la médecine clinique.

¹⁵⁷ ADC : 615EDT609.

*Médecine clinique : Godefroy, médecin de l'hôpital militaire

Médecine pratique et médecine clinique : observations, notamment à l'hôpital.

Médecine pratique : aux écoles de médecine, le 2 et le 8 de chaque décade, de 11h30 à 12h30.

Médecine clinique : à l'hôpital, tjl de 7h30 à 9h.

Les étudiants doivent avoir fait leurs cours complets d'humanités et de philosophie aux écoles centrales¹⁵⁸. Les élèves de dessin de l'école centrale sont d'ailleurs admis au cours d'anatomie, en présentant leur carte d'inscription pour l'école de dessin de l'école centrale.

Les études sont organisées sur 3 ans :

-1^{ère} année : anatomie, matière médicale

-2^e année : anatomie, matière médicale, histoire des maladies, chirurgie. Au mois de germinal¹⁵⁹, médecine clinique

-3^e année : histoire des maladies, chirurgie, médecine clinique.

Pour autant, les étudiants en médecine rencontrent font toujours face à des problèmes d'organisation. Une fois de plus, ils doivent se manifester pour pouvoir étudier correctement, notamment l'anatomie. Le 11 nivôse an VII (31 décembre 1798), ils adressent une lettre à l'administration municipale pour réclamer que leur soient confiés les corps de condamnés à mort après leur exécution. Cette demande peut paraître déplacée mais l'étude de l'anatomie reste compliquée et cette demande revient souvent et crée des tensions entre les étudiants, l'école, l'administration communale et les habitants.

« Les étudiants de l'école de médecine aux membres composant l'administration municipale de la commune de Caen

Citoyens

Les étudiants de l'école de médecine vous prient de leur permettre de transporter à l'amphithéâtre de leur école deux des individus qui doivent être suppliciés aujourd'hui : ils attendent cette faveur de votre amour pour l'humanité et pour leur instruction.

Présenté le 11 nivôse an VII de la République. »

Cette lettre est suivi de vingt-quatre signatures ce qui prouve que la vitalité de l'école ne décroît pas malgré l'incertitude de son existence.

Un nouveau problème apparaît pour l'école, celui de l'octroi des grades. On a constaté auparavant que les professeurs s'étaient conservés ce droit, avec une certaine tolérance des autorités.

¹⁵⁸ Les écoles centrales sont créées le 25 février 1795 mais il faut attendre le 31 décembre 1796 pour que l'école centrale de Caen ouvre, faute de professeurs (Pouthas dans *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1910, 1911, 1912, 1913).

¹⁵⁹ 21 mars -19 avril dans le calendrier républicain.

Louis Liard¹⁶⁰ rapporte d'ailleurs que les étudiants viennent de toute la France pour obtenir des grades de bachelier, licencié et docteur. En effet, même les écoles spéciales¹⁶¹ n'ont pas le droit de délivrer ces grades. En l'an V, une vingtaine d'étudiants fait cette démarche.

Le 9 thermidor an VI (27 juillet 1798), le ministre de l'Intérieur¹⁶² écrit que les professeurs ne doivent délivrer que des certificats d'assiduité sans autorisation pour exercer l'art de guérir. Les professeurs de Caen (et en tête le président des professeurs Bonvoisin) obéissent au ministre tout en demandant l'autorisation de délivrer à nouveau les grades et s'expliquent : « Plusieurs élèves se sont présentés pour réclamer les lettres que nous n'avons accordé jusqu'ici qu'à la science et à la moralité ; et si d'une part les talents se trouvent arrêtés dans l'exercice d'un art aussi important ; de l'autre le désordre de la charlatanerie n'en prend de jour en jour que plus d'empire. Il est donc urgent de fixer notre conduite à cet égard, et de nous mettre à portée d'exécuter les lois relatives au régime de nos écoles, notamment en ce qui concerne les réceptions des élèves ; réceptions dont nous avons suspendu le cours d'après votre lettre du 9 thermidor » et critiquent les rapports de la commission d'instruction publique du Conseil des Cinq-cents : « Ces rapports, en taxant les facultés de médecine de recevoir des docteurs et des patriciens, contre l'esprit et le vœu des lois nouvelles, ont enveloppé les écoles de médecine de Caen auxquelles on reprochoit (sic) d'avoir participé au désordre qui existe en France pour l'art de guérir par l'admission d'une quantité prodigieuse d'élèves plus ou moins ignares. Les professeurs en médecine de Caen ont envoyé à la commission d'instruction publique la liste de leurs nouveaux docteurs depuis six années ; ils lui ont rappelé les lois qui depuis cette époque les autorisaient à faire subir des examens et à conférer des lettres en médecine et dans le projet de la commission d'instruction publique, il se trouve une disposition particulière qui valide (si besoin en était) les réceptions faites dans nos écoles. Mais le projet n'est pas revêtu du caractère de la loi, et d'ailleurs nous n'avons pas reçu de votre part une décision sur ce point. Ainsi nous n'admettrons à l'examen aucun élève, que vous ne nous y ayez préalablement autorisés. »¹⁶³

Pour les professeurs de l'école de médecine de Caen, il est de leur droit de conférer des grades étant donné les lois conservatrices prises à l'égard de l'école. Il est possible qu'il s'agisse d'une interprétation large de la part des professeurs, prenant toute loi conservant l'école de médecine de Caen pour une loi les autorisant également à conférer des grades. Quoiqu'il en soit, les professeurs indiquent au ministre qu'ils lui demanderont préalablement l'autorisation d'examiner un élève. Il ne s'agit donc pas pour l'école de renoncer au droit d'examiner les élèves mais de donner des gages au ministre.

¹⁶⁰ Louis Liard, *op. cit.*

¹⁶¹ Strasbourg, Paris et Montpellier.

¹⁶² François de Neufchâteau, déjà cité.

¹⁶³ Louis Liard, *op. cit.*

Mais le ministre répond par la négative et reçoit une nouvelle demande justifiée des professeurs. D'ailleurs, le 4 frimaire an VII (24 novembre 1798), un projet de loi est déposé pour délivrer sans examen ultérieur des diplômes aux seuls élèves reçus par les écoles de santé de Paris, Strasbourg, Montpellier et Caen (bien que cette dernière ne soit toujours pas considérée comme une école de santé à l'égal des trois premières).

Le 10 ventôse an VII (28 février 1799), le ministre de l'Intérieur écrit : « l'émission de la loi qui rétablit l'école de santé de Caen est tellement rapprochée de la mise en activité des trois écoles de Paris, Strasbourg et Montpellier, qu'on peut la regarder comme de la même époque... En conséquence, je regarde l'Ecole de santé de Caen comme conservée par le décret particulier du 15 ventôse an III, et la continuation de l'enseignement par les professeurs comme légale et je vous autorise à comprendre, dans l'état détaillé des dépenses départementales, ces professeurs pour le montant de leurs traitements »¹⁶⁴.

Le 5 messidor an VII (23 juin 1799), le ministre de l'Intérieur autorise les professeurs en médecine de Caen à délivrer des certificats de capacité (et seulement des certificats de capacité), comme les professeurs des trois autres écoles de santé, mais refuse tout autre grade, car cela serait donner des droits supérieurs aux trois écoles spéciales. Les certificats de capacité sont ainsi libellés : « ...pourquoi nous reconnaissons le citoyen ... digne de porter le titre honorable de médecin et capable d'exercer l'art de guérir partout où ses talents pourront le rendre utile.

Le présent délivré pour équivaloir aux anciennes lettres de bachelier, de licencié et de docteur »¹⁶⁵.

L'école reste par ailleurs au centre de l'organisation sanitaire du département. En effet, l'administration du département du Calvados crée le 27 brumaire an VII (17 novembre 1798) un conseil de santé. Au départ, ce conseil est composé des professeurs et des adjoints de l'école de médecine et d'un conservateur. Le 24 nivôse an XI (14 janvier 1803), la société de médecine est créée quand les anciens professeurs de la faculté de médecine se réunissent aux nouveaux professeurs de l'école comme le montre cet écrit préparatoire¹⁶⁶ :

« Aujourd'hui,

Entre les professeurs actuels de l'école de médecine et les membres de l'ancienne faculté de médecine soussignés, il a été convenu qu'à compter de ce jour il y avait entre eux une réunion dont l'intérêt de l'humanité et la prospérité des études en médecine sont les premiers motifs, et dont la franchise et la loyauté portent le caractère pour opérer cette réunion aussi utile à la société qu'elle est désirée depuis longtemps, il a été convenu :

¹⁶⁴ Louis Liard, *op. cit.*

¹⁶⁵ Louis Liard, *op. cit.*

¹⁶⁶ ADC : F6518. Cette convention date selon toute vraisemblance de la fin de l'année 1802.

1° de la part du dit : Godefroy, professeur actuel de clinique qu'en cas de conservation de l'école de médecine avec addition de deux professeurs, il consent faire échange de la chaire de clinique dont il est présentement chargé en faveur de M. Chibourg l'aîné, ancien professeur de clinique dans la faculté de médecine, parce que par l'acte de conservation de l'école, il serait chargé de la pathologie interne.

2° par cet échange, le citoyen Godefroy pourvu de la chaire de clinique interne, consent également que le dit : Hersan ancien docteur régent et professeur de chirurgie de la faculté de médecine soit adjoint au dit : Chibourg pour cette branche de l'enseignement et désigné dès le jour de l'acte conservatoire de l'école, successeur de la chaire de clinique à laquelle il s'engage renoncer dès qu'il sera pourvu d'une manière stable de celle de pathologie interne.

3° de son côté le dit : Bonvoisin pour manifester également son sentiment pour le succès de cette réunion consent abandonner la chaire de pathologie dont il est chargé, dans le cas où dans la loi conservatrice de l'école, il y aura une chaire d'hygiène et de physique médicale dont il resterait pourvu.

4° au moyen de cette cession dans le cas où il y aura une chaire de clinique externe dont les professeurs se proposent de demander la création, elle sera dévolue au dit : ... parce qu'il aura pour adjoint le dit : Bénard chirurgien en chef à l'hôpital qui fera les cours d'opérations, tandis que le professeur enseignera aux élèves les principes de la clinique externe.

5° Au moyen de cette cession, la chaire de chirurgie se trouvera dévolue et partagée entre deux titulaires dont l'un sera professeur et l'autre adjoint : en ce cas le dit : Raisin présentement chargé de l'enseignement de la chirurgie consent à la même époque de la loi conservatrice de l'école se désister de la chaire qu'il occupe aux conditions que le secrétariat de l'école lui restera dévolu.

6° Il est en outre assuré, du consentement de tous les stipulants en la présente que la proposition faite par les professeurs actuels de l'école de médecine d'assurer un traitement annuel de 600 francs en faveur de chacun des deux émérites aura son plein et entier effet : que ce traitement sera prélevé sur la masse de l'école et que MM. Deschamps et Briard sont dès à présent désignés pour jouir de ce traitement.

7° Pour faire participer d'avance les élèves de l'école des avantages de cette réunion, le citoyen Hersan voudra bien provisoirement ne recevoir aux instructions qu'il pourrait leur donner, que ceux qui lui présenteront des cartes d'inscription sur les registres des listes.

8° Il en sera de même des élèves qui voudraient suivre les cours élémentaires et pratiques de chirurgie et dès ce moment, le dit : Raisin consent abandonner la chaire qu'il occupe parce qu'il resterait dès ce jour et à perpétuité secrétaire de l'école.

Au moyen de ces arrangements les Professeurs de l'école actuelle consentent que leurs collègues ci-dessus désignés entrent dès ce jour en partage de la masse qui sera affectée cette année pour l'enseignement en médecine ; le citoyen Godefroy reste chargé des négociations qu'il a entreprises avec

tant de succès pour la conservation de l'école et les frais de la députation tomberont à la charge des copartageants à la masse.

Par suite de cette convention les mêmes membres appelés par le vœu des professeurs de l'école actuelle pour prendre part à l'enseignement en l'école de médecine sont ainsi que les 2 professeurs émérites et tous les anciens membres de la faculté de médecine sont invités de la part des professeurs de se réunir dans la prochaine assemblée de leur conseil de santé. Là réunis ils s'occuperont aussitôt de la formation d'une société de médecine à laquelle les professeurs émérites et tous les autres membres de l'ancienne faculté de médecine ont d'avance un droit acquis.

Le présent accepté par toutes les parties intéressées sera signé double de la part de toutes les parties contractantes pour être de suite transcrit sur le registre des écoles afin que chaque membre puisse s'en faire toutefois et quantes délivrer une copie ».

Cette convention prélude à la création de la société de médecine évoque donc la possibilité de réorganisation de l'école de médecine et décrit la distribution des postes.

Cependant, la situation de l'école a changé avec l'instauration du Consulat et l'achèvement de la réorganisation du système d'enseignement de la médecine commencée sous le Directoire.

1.2. Sous le Consulat

En l'an X¹⁶⁷ a lieu la réorganisation de l'enseignement et notamment celle des écoles de médecine¹⁶⁸. Les études durent trois ans à l'école de pharmacie, quatre à l'école de médecine et les étudiants sont tenus de venir s'inscrire tous les trois mois, pour éviter les études fictives de l'Ancien Régime (*in absentia*). On ajoute en médecine l'officiat de santé, conféré dans chaque département par des jurys médicaux, titre qui ne permet pas la pratique des grandes opérations chirurgicales et qui ne permet d'exercer que dans un seul département. En pharmacie, on dédouble le diplôme : 1^{ère} classe, conféré par les écoles, donne droit d'exercice sur tout le territoire ; 2^e classe, conféré par les jurys médicaux, ne permet d'exercer que dans un seul département.

Pour le grade de docteur en médecine, tout étudiant doit subir pendant ses cinq années d'étude cinq examens sur l'anatomie et la physiologie, sur la pathologie et la nosologie, sur la matière médicale, la chimie et la pharmacie, sur l'hygiène et la médecine légale, sur la clinique interne et la clinique externe, couronnées par une épreuve d'apparat, avec la soutenance d'une thèse en français ou en latin, devant l'école en grand costume. Pour la pharmacie, trois examens portent sur les principes de l'art, la

¹⁶⁷ La loi du 11 floréal an X (1^{er} mai 1802) qui institue les lycées mais également les écoles spéciales, notamment celles de médecine.

¹⁶⁸ Louis Liard, *op. cit.*

botanique et l'histoire naturelle des drogues simples (deux examens de théorie) et sur neuf opérations chimiques et pharmaceutiques désignées par les jurys (un examen de pratique).

Le traitement des professeurs est coupé en deux : un traitement fixe payé par le Trésor, un éventuel payé par les inscriptions et les examens.

Cette réorganisation a un impact direct sur l'école de médecine de Caen. Outre les trois écoles créées en 1794¹⁶⁹, sont créées trois autres écoles de médecine : Mayence (prévue mais jamais organisée), Turin et Gênes¹⁷⁰. Caen n'est pas prévue dans cette nouvelle liste et l'avenir de son école s'assombrit puisque son existence tenait à l'état transitoire dû à cette réorganisation. Le 7 pluviôse an IX (27 janvier 1801) et le 29 brumaire an X (20 novembre 1801), le ministre de l'Intérieur¹⁷¹ reconnaissait pourtant l'existence provisoire de l'école de médecine de Caen et prenait en compte la demande de considération de la part de représentants caennais¹⁷².

La loi du 19 ventôse an XI (10 mars 1803) complète cette réorganisation confirme la création de deux classes de médecins : docteurs en médecine ou chirurgie et les officiers de santé¹⁷³. L'article 15, qui statue sur l'institution des officiers de santé décrit que pour l'être, il faut justifier de quatre années d'études dans un hôpital, ou d'être resté pendant six ans auprès d'un médecin en qualité d'élève pour pouvoir exercer la médecine. Sinon, il faut se présenter devant un jury médical. Cet article de loi permet de régler le cas des nombreuses personnes qui avaient servi comme médecin ou chirurgien dans les armées ou dans les hôpitaux sans avoir de diplôme, et dont le sort pouvait être rendu difficile avec le retour de lois réglementant l'exercice de la médecine.

Pour Caen, l'administration officialise son déclassement. En effet, dans une lettre du 7 germinal an XI¹⁷⁴ (29 mars 1803), Fourcroy, conseiller d'état chargé de la direction et de la surveillance de l'instruction publique, rappelle que « les sujets reçus à Caen ne sont pas rigoureusement fondés à réclamer le titre de docteurs ». En effet, si la loi du 19 ventôse an XI (10 mars 1803), reconnaît que « les docteurs en médecine reçus par les anciennes facultés et collèges de chirurgie continuent d'exercer l'art de guérir comme par le passé », elle ne peut s'appliquer aux nouvelles écoles, officielles ou non.

Un espoir subsiste avec le décret du 20 prairial an XI (9 juin 1803)¹⁷⁵, l'article 29 décide que le temps passé dans l'enseignement des hôpitaux et dans celui donné par les réunions de médecins, devra être

¹⁶⁹ Paris, Strasbourg et Montpellier.

¹⁷⁰ Rappelons pour mémoire que les Républiques sœurs dans laquelle se trouvaient ces villes n'avaient qu'une autonomie toute relative par rapport à la France et que la réorganisation de l'enseignement pouvait se faire également aux dépens de leur souveraineté.

¹⁷¹ Jean Antoine Chaptal, ministre de l'Intérieur du 7 novembre 1800 au 7 août 1804.

¹⁷² Louis Liard, *op. cit.*

¹⁷³ Le corps des officiers de santé disparaît en 1892.

¹⁷⁴ ADC : T774.

¹⁷⁵ ADC : T774.

compté aux élèves qui prendront des inscriptions aux écoles de médecine¹⁷⁶. Cet article reconnaît implicitement les cours donnés près des hôpitaux ou par les sociétés de médecine, comme les cours donnés à Caen. Si l'école de médecine ne peut plus délivrer de titres de docteurs, elle peut préparer des étudiants qui iraient ensuite passer leurs grades dans les facultés. De plus, la même loi décide de la nouvelle répartition des écoles de médecine. Six écoles sont prévues et cinq sont désignées : Paris, Montpellier, Strasbourg, Turin et Mayence. Les autorités locales et les professeurs se mobilisent pour que Caen soit désignée comme la sixième école. Une pétition¹⁷⁷ réclame également en l'an XI la conservation de faculté de médecine aux citoyens consuls : « Elle (la faculté de médecine) est au complet et formée d'hommes dont la réputation dans l'enseignement répond à la célébrité dont l'Ecole jouit depuis plusieurs siècles ; elle est également connue et des savants et du public qui peuvent se rappeler qu'à diverses époques les Docteurs ont remporté des lauriers dans différents genres de concours ». Les pétitionnaires sont formés de trois ex-ministres de l'Intérieur, membres de l'Institut, des professeurs de la faculté de Paris (dont le doyen), presque tous les législateurs et tribuns des départements de l'Orne, Manche, Calvados, Seine-Inférieure, Eure, Seine, Loire-Inférieure, Côtes du Nord, Ille-et-Vilaine, Finistère, Morbihan.

Cependant, cette décision espérée n'intervient pas et on peut même penser que l'école de médecine disparaît définitivement après 1803. Aucun document ne permet de trancher sur sa subsistance ou sa disparition. Cependant, en 1803, Nicolas et de Roussel (anciens professeurs de l'École), devant la fermeture de l'École centrale du Calvados¹⁷⁸, présentent une pétition au préfet, demandant que le gouvernement ouvre dans la ville de Caen une école spéciale pour l'enseignement de la Physique, de la Chimie et de l'Histoire naturelle : « en priver le département du Calvados, où il fleurit depuis tant de siècles, ce serait porter une atteinte funeste aux sciences, à l'agriculture, aux arts, sur les progrès desquels il a tant d'influence ». Fourcroy, chargé de la direction de l'instruction publique, promet d'appuyer la pétition : « en attendant, la ville de Caen pourrait conserver à ses frais les cabinets de chimie et d'histoire naturelle et permettre aux professeurs de continuer leurs cours ». Le 1^{er} décembre 1803, le conseil municipal affecte à l'école de chimie et physique le local occupé par le bureau de garantie et invite le maire à réserver une salle pour les collections d'histoire naturelle : « malheureusement, les facultés financières ne la mettent pas dans le cas de donner un traitement

¹⁷⁶ C'est-à-dire les facultés.

¹⁷⁷ Conseil général des facultés de Caen : *rapport présenté à M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts* (Rapport de 31 p. pour garantir la création d'une Université (Université normande) dans le cas où des universités régionales devraient être créées. Rapport rédigé par Villey, de St-Germain, Gasté et Fayel et approuvé à l'unanimité par le conseil dans sa séance du 16 janvier 1891).

¹⁷⁸ Loi du 11 floréal an X (1^{er} mai 1802) supprimant les écoles centrales établies dans les départements et les remplaçant par des lycées.

convenable aux professeurs ». Ceux-ci transportent dans le local qui leur était concédé et dans une salle du lycée les collections et appareils provenant de l'École centrale ; ils organisent quelques conférences destinées principalement aux étudiants en médecine. En 1803, il y a donc encore des étudiants en médecine.

L'espoir renaît le 26 thermidor an XII (13 août 1804). Le sénateur Dubois-Dubay annonce par une lettre au maire de Caen¹⁷⁹ que sa ville a obtenu l'établissement d'une école spéciale de médecine. Mais cette annonce n'est pas suivie d'effet. Le sénateur Dubois-Dubay s'est sans doute avancé sans attendre l'officialisation de cette nouvelle.

L'Annuaire du Calvados mentionne encore l'école en l'an XIII (1804-1805). Hormis cette information, tout indique qu'il n'est plus donné officiellement de cours de médecine à Caen. D'ailleurs, les sages-femmes du Calvados sont envoyées à Paris pour leur formation entre l'an XII et 1807¹⁸⁰. Ces déplacements sont pris en charge en partie par le département et l'état.

Outre les décisions prises au niveau national, le manque de financement et d'espoir de l'administration locale ont finalement eu raison de la faculté de médecine de Caen. Mais on peut noter qu'elle aura survécu, sous une forme diminuée, presque dix ans après la disparition officielle des facultés en France.

2. L'École centrale de Caen

Les Écoles centrales sont créées le 7 ventôse an III (25 février 1795), en remplacement des collèges des facultés des arts¹⁸¹ : « Aussi le Gouvernement républicain s'engagea-t-il dans une politique de formation visant à remplacer les collèges d'Ancien Régime par des établissements qui donneraient un enseignement scientifique, dont la physique expérimentale et la chimie, inscrit dans les programmes et assuré par des professeurs ayant un statut officiel. Il créa donc les « Écoles Centrales », certes éphémères, mais qui n'en marquèrent pas moins une rupture avec le système éducatif qui avait prédominé jusque-là »¹⁸². Il faut néanmoins attendre le 31 décembre 1796 pour que l'école centrale de Caen ouvre, faute de professeurs.

Il est prévu des cours de dessin, histoire naturelle, langues anciennes et modernes à partir de 12 ans, des cours de mathématiques, physique et chimie expérimentale à partir de 14 ans, des cours de grammaire, belles-lettres, histoire et législation à partir de 16 ans et plus. Les matières sont au nombre de treize au

¹⁷⁹ : ADC T774.

¹⁸⁰ : ADC M4042.

¹⁸¹ Voire même une partie de l'enseignement supérieur puisqu'on enseigne le droit (sous le terme législation).

¹⁸² Gilbert Dalmaso, *Présence de la « chimie » dans la France du Nord, de la deuxième moitié du XVIII^e siècle au premier tiers du XIX^e. Sa diffusion et son enseignement public et privé, son application aux Arts*. Thèse de Doctorat, Lille, Université Lille III.

départ puis réduites à dix un an plus tard par la loi de l'an IV qui réorganise les écoles centrales : mathématiques élémentaires, physique, chimie, langues anciennes, belles-lettres, histoire, législation, grammaire générale, dessin. Il indique que les langues vivantes avaient été rendues facultatives et que l'on a supprimé « les arts et métiers », « la méthode des sciences » et « la logique et l'analyse des sensations » (caractère trop technique ou trop spéculatif). De plus, l'histoire s'appelait au départ histoire philosophique des peuples¹⁸³.

Je retranscris le programme de l'an VII¹⁸⁴ :

*Dessin : Fleuriau : notions de dessin et conseils pour les plus avancés.

*Histoire naturelle : Desmoueux : météorologie, minéralogie, botanique, zoologie. Leçons dans les environs de Caen pour la démonstration des objets se situant dans les campagnes et les bois, les quartidis et nonidis de chaque décade (selon « longueur et sérénité des jours»). Leçons tous les quintidis et les décadis, 3h à 4h30.

*Langues anciennes : Pottier : déclinaisons et conjugaisons de grec et de latin, puis traductions des auteurs les plus faciles. Leçons tous les jours sauf quintidis et décadis, de 8h à 10h.

*Mathématiques : Quesnot : leçons tlj sauf quintidis et décadis de 10h à midi.

Débutants : jours impairs : notions de calcul numérique.

2nde année : jours pairs : principes d'algèbre.

Pour que les élèves de 2nde année (et plus) soient en mesure de préparer l'entrée à l'École polytechnique, il y a une heure commode tous les deux jours sur les principes de la statique.

*Chimie et physique expérimentale : De Roussel.

Pas d'expériences car pas de machine : espère en avoir sous peu.

Sinon, leçons théoriques de physique et de chimie.

Leçons tlj sauf quintidis et décadis de 2h30 à 4h.

*Grammaire générale : Larivière.

Grammaire générale et grammaire latine, art de la parole.

Traduction et analyse grammaticale de latin.

2nde année : logique, analyse métaphysique des opérations intellectuelles, recherche et examen des divers moyens de connaissances et des causes de l'erreur.

Leçons tlj sauf quintidis et décadis de 8h à 10h.

*Littérature : Bouisset.

¹⁸³ Louis Liard, *op. cit.*

¹⁸⁴ ADC : 615EDT608.

1^{er} semestre : Art oratoire avec exemples d'auteurs grecs, latins et français et l'influence du gouvernement sous lequel ils ont vécu.

Supériorité du côté des anciens mais étude de l'influence de la Révolution sur l'éloquence française.

2nd semestre : leçons pour la lecture des poètes.

4 leçons par décade exigées par le règlement mais Bouisset en donne 8. Chaque leçon dure une demi-heure de plus, pour la traduction des harangues de Cicéron. Pas d'horaire affiché.

*Histoire : Desloges le jeune.

Jours pairs, sauf décadi : cosmographie et chronologie.

Jours impairs, sauf quintidi : règles de critiques des historiens, puis cause des évènements.

« La splendeur des états et le bonheur de l'homme en société dépendent des lois justes et principalement des institutions qui n'admettent entre les citoyens d'autres distinctions que les vertus et les talents ».

Leçons de 8 à 10h (leçons doublées par rapport au règlement) : ½ heure supplémentaire pour traduire Tacite et commentaires de César.

*Législation : Dubuisson-L'honoré.

1^{ère} partie : droit naturel : nature de l'homme, facultés, relations avec son environnement : droits de l'homme par la nature : lois et devoirs puis promesses, conventions, contrats (bases du commerce et de l'économie politique).

2^{ème} partie : gouvernement politique : droit public, droit social, lois de la république française sur l'ordre public et judiciaire.

Leçons tous les jours sauf quintidis et décadis de 2h30 à 4h.

Après des débuts laborieux, l'École centrale de Caen fonctionne correctement : elle compte 140 élèves en l'an VIII¹⁸⁵ et les postes sont correctement pourvus.

Entre l'an VI et l'an VIII, les professeurs sont les suivants¹⁸⁶ :

Professeur de dessin : Pierre Fleuriau

Professeur de langues anciennes : Pierre Postier

Professeur de mathématiques : François-Joseph Quesnot

Professeur de physique et chimie : Henri-François-Anne De Roussel

Professeur de grammaire générale (jusqu'en l'an X) : Pierre-François-Toussaint Larivière, auteur d'éléments de grammaire française imprimée sans nom d'auteur (sln, 143p, in 8°)

Professeur de belles lettres : Jean Bouisset

¹⁸⁵ Moyenne du nombre d'élèves : Caen : 140 ; Grenoble : 210 ; Rouen : 211 ; Toulouse : 240 ; Poitiers : 269 ; Paris : 850 (y compris les 300 élèves du Prytanée français), toujours d'après Liard.

¹⁸⁶ AN : F17 1331 à 1346.

Professeur d'histoire : Desloges le jeune

Professeur d'histoire naturelle : Desmoueux

Professeur de législation : Daniel-François-Claude Lhonoré-Dubuisson

Il n'est pas étonnant de constater que certains professeurs sont d'anciens ou de futurs professeurs des facultés (De Roussel, Bouisset, Desmoueux, Lhonoré-Dubuisson)

Les conseillers d'état en mission rendent des rapports très différents d'une région à l'autre. Mais en général, les rapports sont mauvais et les écoles centrales sont critiquées par les autorités par leur manque d'unité, voire leur anarchie et leur décalage avec le niveau des écoles élémentaires. Cependant, il aurait été possible d'améliorer cet état de choses par certaines réformes. Mais elles sont issues de la Convention, et c'est leur origine qui scellera leur existence. Pour Fourcroy, en Normandie, le nombre d'écoliers augmente d'année en année. Les professeurs de Caen sont de premier mérite et sont tous distingués dans leur science. Les cours sont très suivis. Il y a à Caen 120 élèves au cours de mathématiques et 200 à celui de dessin¹⁸⁷.

Cependant, les circonstances locales peuvent avoir des conséquences inattendues sur l'organisation de l'enseignement et notamment pour l'École centrale.

En effet, des échauffourées éclatent entre la population de Caen et la 43^e demi-brigade en garnison à Caen¹⁸⁸ entre le 15 et le 17 brumaire an X¹⁸⁹. La réaction de l'autorité est quasiment immédiate : le 23 brumaire an X (14 novembre 1801), un arrêté du premier consul transfère l'École centrale de Caen à Bayeux. Évidemment, les autorités locales réagissent : on envoie des représentants caennais, dont Nicolas, professeur de l'École centrale, voir Bonaparte avant le 8 frimaire an X (29 novembre 1801). L'École centrale est finalement retransférée à Caen¹⁹⁰.

L'École centrale est installée dans le bâtiment de l'université et une partie du collège des Arts¹⁹¹, ce qui la place comme héritière de la faculté des arts. D'ailleurs en, 1795, le jardin botanique (ou jardin des plantes) est rattaché à l'École centrale du Calvados. De plus, l'école de médecine accepte les étudiants en dessin à ses cours.

¹⁸⁷ Louis Liard, *op. cit.*

¹⁸⁸ En l'an VIII, un soldat était déjà mort dans des affrontements avec la population.

¹⁸⁹ 6 au 8 novembre 1801.

¹⁹⁰ Compte-rendu du *Journal du Calvados*, organe de la préfecture, cité par Gaston Lavalley, *Les duellistes à Caen de l'an IV à 1848 et le bretteur Alexis Dumesnil*, Caen, Louis Jouan, 1914, 199 p.

¹⁹¹ Charles Pouthas, « L'Instruction publique à Caen pendant la Révolution », dans *les Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, pp 1-113, 1911 et pp 169-203, 1913.

La loi du 11 floréal an X (1^{er} mai 1802) supprime les écoles centrales et les remplace, pour les plus importantes, par des lycées entretenus par l'État. C'est le cas pour Caen. Dans cette réorganisation générale de l'enseignement, les lycées assurent l'enseignement secondaire.

En 1803, la ville de Caen devient propriétaire du jardin et assure l'entretien des installations et plantations mais un professeur reste directeur scientifique du jardin botanique et membre de droit du conseil d'administration¹⁹². La ville de Caen en profite, on l'a vu, pour créer en décembre 1803 une école de chimie et de physique. Cette école, fort modeste (deux professeurs¹⁹³) organise des conférences destinées aux étudiants en médecine.

¹⁹² Jean Collin, *Promenades à l'Université de Caen*, Condé-sur-Noireau, Charles Corlet, Caen, Centre de publications de l'Université de Caen, 1988, 241 p.

¹⁹³ Les Dr Nicolas et de Roussel, ce dernier donnant des conférences d'histoire naturelle.

Chapitre IV : La renaissance des facultés

Il est étonnant de constater que « l'Université impériale » n'apparaisse pas, au même titre que les lycées, qui en font partie, comme une des créations majeures de Napoléon dans le domaine de l'enseignement. Certes, son influence apparaît moindre que celle des lycées dans le régime napoléonien, et donc le bénéfice direct que le régime pouvait en tirer paraît moins évident.

Cependant, l'Université impériale, qui chapeaute l'ensemble de l'enseignement public, demeure pendant une grande partie du XIX^e siècle – sous des noms ou appellations différentes selon les régimes – l'entité de base de l'enseignement français. Par sa structure pyramidale, innovante pour l'époque dans l'enseignement en France, et sa longévité, l'Université impériale est un puissant outil de contrôle de cet enseignement et se présente donc comme une des « masses de granit » napoléoniennes.

Au niveau local, l'Université est représenté par le recteur assisté par un conseil académique. À Caen, c'est le 1^{er} mai 1810¹⁹⁴ qu'a lieu l'installation de l'académie¹⁹⁵. Le recteur et le conseil académique ont sous leur autorité l'ensemble des degrés d'enseignement et notamment l'enseignement supérieur.

Quant aux facultés, qui nous concernent plus particulièrement, leur étude dans le système napoléonien est tout aussi pertinente. Il ne s'agit pas à priori d'une création originale puisque les facultés existaient sous l'Ancien Régime. Cependant, il ne s'agit pas d'une simple recréation. Les facultés sont en effet modernisées. Sous l'Ancien Régime, il existait cinq facultés : théologie, droit canon, droit civil¹⁹⁶, médecine et arts. Le droit canon disparaît et la faculté des arts est scindée en deux entités : faculté des lettres et faculté des sciences qui deviennent par la même occasion de véritables degrés d'enseignement supérieur. En effet, on l'a vu, la faculté des arts sous l'Ancien Régime était l'appellation regroupant les disciplines enseignées dans les collèges. Par ces changements d'ordre disciplinaire, un effort de modernisation et d'adaptation aux nouvelles disciplines est entrepris.

¹⁹⁴ L'installation est évidemment solennelle. Le cortège des autorités constituées, escorté par les troupes de la garnison et la garde départementale, et précédé de la musique de la ville, se rend vers l'abbatiale Saint-Etienne. L'académie marche selon un ordre protocolaire, escorté par les élèves du lycée.

Dans l'abbatiale, le recteur, l'inspecteur et les doyens sont assis sur un banc à droite de l'autel. Les professeurs de l'académie sont placés dans le chœur selon leur rang. Les élèves de la faculté de droit et du lycée sont installés dans la nef, puis on trouve les élèves des instituteurs et des maîtres de pensions de la ville. L'évêque de Bayeux célèbre la messe puis un *Te deum* est chanté.

Puis le cortège repart dans l'autre sens vers une des salles des anciens bâtiments de l'université de Caen, maintenant occupée par le tribunal de 1^{ère} instance. Le discours du recteur est conclu par un « Vive l'empereur » répété par la salle. Les membres de l'académie doivent ensuite prêter le serment suivant : « Je m'engage à l'exacte observation des statuts et des règlements de l'Université. Je promets obéissance au Grand-Maître dans tout ce qu'il me commandera pour le service de l'Empereur et pour le bien de l'enseignement. Je m'engage également à ne quitter le corps enseignant et mes fonctions, qu'après en avoir obtenu l'agrément du Grand-Maître dans les formes prescrites ».

¹⁹⁵ ADC : T764.

¹⁹⁶ La faculté de droit canon et la faculté de droit civil étaient parfois fusionnées en une, comme à Caen.

Il convient néanmoins de s'interroger sur le but recherché dans la recréation de ces facultés. Si la recréation est en effet fonctionnelle pour le droit et la médecine - formation des magistrats et des avocats pour les facultés de droit, formation de médecins et de pharmaciens pour celles de médecine -, quid pour les facultés de sciences et de lettres ? Ces facultés restent en effet pendant longtemps des « coquilles vides », où les cours sont donnés devant des auditoires réduits, composés plus d'érudits que d'étudiants, ce qui influe sur la qualité et les thèmes des cours. Leur rôle est réel mais, on le verra, plus lié à l'enseignement secondaire qu'à l'enseignement supérieur.

1. Les facultés « professionnelles »

1.1. L'école de droit puis la faculté de droit

La (re)création de la faculté de droit marque le retour de l'enseignement supérieur à Caen. Et c'est pendant de nombreuses années la seule institution véritablement universitaire fonctionnant réellement. En effet, on étudiera plus loin les cas des facultés des sciences et des lettres tandis que l'école de médecine est un organisme placé sous le contrôle de la mairie de Caen et son statut d'école est moins prestigieux. La faculté dépend directement du pouvoir central, c'est-à-dire l'Empereur.

-Les écoles de droit

Dans la loi du 22 ventôse an XII (13 mars 1804), l'article 38 organise administrativement les écoles de droit, le traitement des professeurs et l'application des rétributions. Ces nouvelles écoles de droit apparaissent modestes par rapport à certains projets¹⁹⁷.

Les études sont fixées à trois ou quatre ans (licence ou doctorat) et les étudiants sont tenus de venir s'inscrire tous les trois mois, pour éviter les études fictives de l'Ancien Régime (*in absentia*). On ajoute un certificat de capacité (deux ans) pour ceux qui n'ont besoin que de la procédure. Le cursus est le suivant :

-1^{ère} année : code civil et droit romain,

-2^e année : suite du code civil et procédure,

-3^e année : fin du code civil, droit administratif et révision du droit romain,

¹⁹⁷ Louis Liard, dans son ouvrage, *L'enseignement supérieur en France*, insiste sur le fait que cette réorganisation est loin des projets de la Révolution (enseignement du droit positif, du droit public, droit des gens, économie politique, science financière et droit naturel, ...) et que le programme est lacunaire et se concentre sur l'apprentissage du code civil, maintenant institué. Liard compare ces écoles de droit à des « écoles de jurisprudence pratique, où se formeront, sous une discipline uniforme, des magistrats, des avocats, des hommes de loi ».

-4^e année (doctorat) : approfondissement des matières.

Le traitement des professeurs est coupé en deux : un traitement fixe payé par le Trésor et un éventuel payé par les inscriptions et les examens¹⁹⁸.

Un bureau de contrôle (ou d'administration) des écoles de droit est formé par le préfet, le maire, le doyen d'honneur, un membre du conseil de discipline et d'enseignement, le directeur de l'école et un professeur. Il se réunit une fois par mois, délibère et fixe les dépenses de l'école, reçoit et fixe les comptes et adresse l'état des comptes au Grand Juge, Ministre de la Justice et au ministre de l'Intérieur.

Il existe également un conseil d'enseignement et de discipline : un seul professeur, le directeur et une douzaine de magistrats et de juristes nommés par l'empereur. Ce conseil a pour fonctions de « surveiller l'enseignement, de régler la discipline, de suppléer l'inspecteur général, de donner son avis au directeur de l'école et au directeur de l'instruction publique sur tout ce qui sera relatif à l'objet de son institution ».

Les leçons doivent être publiques, et tout individu peut y entrer et en sortir au moment choisi.

Dix écoles de droit avaient été prévues par la loi du 11 floréal an X (1^{er} mai 1802) mais au final ce sont douze écoles de droit qui sont créées à Paris, Dijon, Turin, Grenoble, Aix, Toulouse, Poitiers, Rennes, Caen, Bruxelles, Coblenz et Strasbourg.

Au début de 1806, les nominations sont faites pour Paris, Dijon, Turin, Grenoble, Aix, Toulouse, Poitiers, Rennes, Caen et Bruxelles, et elles sont prêtes pour Coblenz et Strasbourg. Dans chaque école, il y a cinq professeurs et deux suppléants (sauf pour Paris, qui comptera quatre suppléants et Bruxelles qui comptera six professeurs). L'école de Paris s'ouvre le 6 frimaire an XIII (27 novembre 1804). Les élèves affluent (2 000 en 1807 en France).

Pour l'école de Caen, les nominations sont signifiées¹⁹⁹ le 21 frimaire an XIV (12 décembre 1805²⁰⁰) par décret impérial : Alexandre professeur de la 1^{ère} chaire de code civil, Marc professeur de la 2^e chaire de code civil, Chantereyne professeur de la 3^e chaire de code civil, Lecocq de Biéville professeur de droit romain, Thomine-Desmases professeur de procédure civile et de législation criminelle, Duperré de Lisle et de Miocque professeurs suppléants et Simonin²⁰¹ secrétaire de la faculté de droit.

Un autre décret impérial du 19 février 1806 nomme Alexandre directeur de l'école.

¹⁹⁸ Le décret du 4^{ème} complémentaire an XII (21 septembre 1804) indique les traitements fixes pour les professeurs, les suppléants et les secrétaires des écoles de droit :

-professeur : 3 000 francs,

-suppléant : 1 000 francs,

-secrétaire : 2 000 francs.

Le secrétaire de l'école est en même temps gardien des archives, caissier de l'école, secrétaire du conseil de discipline et du bureau d'administration.

¹⁹⁹ ADC : T2374.

²⁰⁰ Quelques jours après Austerlitz, le décret est signé dans un campement de Moravie.

²⁰¹ Il démissionne en septembre 1806.

Enfin, le 14 mai 1806, c'est l'ouverture solennelle de la faculté de droit en présence de Perreau, inspecteur général de l'Université²⁰². Deux jours plus tard, le 16 mai 1806, c'est le premier cours de l'école de droit de Caen²⁰³.

Le mardi 4 novembre 1806, c'est l'ouverture de la première année régulière de l'école de droit²⁰⁴. Cette ouverture est très solennelle car sont présents Le Menuet, 1^{er} président de la cour d'appel, doyen d'honneur et commandant de la légion d'honneur, les directeur, professeurs et suppléants de l'école, les membres du conseil de discipline et d'enseignement et les membres du bureau d'administration, le général de la 14^e division militaire, le président de la cour de justice criminelle, les membres de la cour d'appel, les officiers de l'état-major de la division, les membres de la cour de justice criminelle, le conseil de préfecture, les membres du tribunal de 1^{ère} instance, le corps municipal, le commandant de la place, les membres du tribunal de commerce, les juges de paix, les membres de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, de la société de médecine et d'agriculture, l'inspecteur des ponts et chaussées, une députation de l'ordre des avocats, les directeurs des domaines, contributions directes et droits réunis, l'inspecteur des douanes, les avoués des différents tribunaux, et autres autorités civiles et militaires.

Après un discours bref du doyen vantant (sans le citer) les mérites de Napoléon d'avoir établi après le code civil des écoles de droit, et l'utilité des dites écoles, vient ensuite un discours (en latin) de Lecocq de Biéville. Chantereyne termine la séance d'ouverture en louant Napoléon, l'instruction, les lois, le code civil et la justice. Il fait allusion au contexte politique et militaire de l'époque sans toujours les mentionner : Louis XVI, la Révolution, Austerlitz, Iéna, la guerre contre l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, la Russie...

Le 20 janvier 1809, le Grand Maître de l'Université²⁰⁵ écrit²⁰⁶ au directeur de l'école de droit de Caen pour lui rappeler le décret du 17 septembre 1808 réorganisant l'enseignement à compter du 1^{er} janvier 1809. Les écoles de droit deviennent des facultés et les directeurs deviennent des doyens. Le Grand Maître nomme Alexandre doyen provisoirement en attendant qu'il nomme officiellement le doyen et les professeurs des facultés. Le 24 avril 1809 Alexandre, toujours doyen et professeur de la faculté de droit est nommé recteur de l'académie de Caen. Le 7 mars 1810, Marc est nommé doyen de la faculté de droit.

-Contrôle par la magistrature

²⁰² ADC : T2374.

²⁰³ ADC : T548, rapport au ministre de l'Instruction publique.

²⁰⁴ ADC : T2374, procès-verbal de la séance d'ouverture.

²⁰⁵ Louis de Fontanes, Grand maître de l'Université du 17 mars 1808 au 16 février 1815.

²⁰⁶ ADC : F6506. Copie d'un papier officiel par Villey-Desmeserets, doyen de la faculté de droit.

Le statut primordial de la faculté de droit implique un contrôle d'autant plus accru. L'autonomie y est donc faible voire quasiment nulle. Les facultés de droit ne sont pas considérées comme des lieux de recherche et d'enseignement mais comme des institutions chargés de former des magistrats et de délivrer des diplômes ad hoc. A ce titre, la magistrature est très impliquée dans la création de la faculté. Celle-ci est placée sous la surveillance d'un conseil de discipline et d'un conseil d'enseignement.

D'après un décret impérial du 19 février 1806, sont nommés pour former le conseil de discipline et d'enseignement : Lemenuet, 1^{er} président de la cour d'appel ; Cailly, président de la cour d'appel ; Latour-Duchâtel, procureur général impérial en la cour d'appel ; Avice, juge à la cour d'appel ; Gautier, président de la cour de justice criminelle ; Demortreux, procureur général impérial de la cour criminelle ; Rousselin, vice-président du tribunal de 1^{ère} instance ; Costy, syndic de l'ordre des avocats ; Piquet, avocat en la cour d'appel ; Chrétien et Pelvey, avocats en la cour d'appel.

Cette liste permet de voir que la magistrature est très présente. Mais il doit être précisé que parmi ces membres, Lemenuet, Cailly, Gautier, Demortreux, et Piquet sont également députés et que Rousselin est pair de France. Il s'agit donc d'un contrôle local à la fois professionnel et politique. Ces points précisés, la faculté de droit doit-elle être vue comme une simple école pratique créée pour produire juges et avocats ? Il ne faut pas oublier que le code civil et le code pénal viennent juste d'être achevés. Ces nouveaux textes doivent permettre d'entériner les nouvelles lois françaises et d'enterrer les droits coutumiers. Ils doivent donc être diffusés, enseignés et appliqués par des magistrats capables et compétents. Le pouvoir impérial et son prestige sont donc en jeu.

De la même façon, le bureau d'administration de l'école de droit est très politisée puisqu'il est composé d'après le procès-verbal d'ouverture de l'école le 4 novembre 1806 de Caffarelli, préfet du département, « président-né » (sic), le Menuet, doyen d'honneur, président du conseil de discipline, Cailly, président de la cour d'appel, membre du conseil de discipline, Lanteigne-Logivière, maire de Caen, Alexandre, directeur de l'école, Le Cocq de Biéville, professeur.

-Le personnel

La nomination des professeurs apparaît donc très importante puisque la faculté représente un enjeu de pouvoir. L'Empire est souvent décrit comme un régime accordant une grande importance au mérite²⁰⁷. En regardant la liste des professeurs nommés (c'est également valable pour les autres

²⁰⁷ « (Le régime napoléonien) remplace le système héréditaire des vieilles aristocraties par un système hiérarchique qui, tout en assurant l'égalité, récompense le mérite et garantit l'ordre ». Louis-Napoléon Bonaparte, *Des Idées napoléoniennes*, Paris, Aymot / Henri Plon, 1860.

facultés), le mérite est en effet présent. Cependant, l'âge des personnes nommées interroge : Alexandre, soixante-quatre ans²⁰⁸, Marc, quarante-deux ans, Chantereyne, quarante-trois ans, Lecoq de Biéville, soixante-quatre ans, Thomine-Desmasures, quarante-deux ans, soit une moyenne d'âge de 51 ans. Cette moyenne baisse significativement si l'on prend en compte les deux professeurs suppléants, Miocque, quarante-cinq ans et Duperré de Lisle, vingt-quatre ans.²⁰⁹ L'âge de ces professeurs est encore plus problématique si on l'observe le premier départ d'un des cinq titulaires nommés en 1805. Il s'agit de Chantereyne, qui quitte la faculté de droit en 1818, quand il est nommé 1^{er} président de la cour d'Amiens. Alexandre et Lecoq de Biéville ont alors soixante-dix-sept ans, Marc et Thomine-Desmasures cinquante-cinq ans, et Chantereyne cinquante-six ans, soit une moyenne d'âge de soixante-quatre ans !²¹⁰ Fourcroy lui-même, l'élaborateur de l'Université impériale, constatait que « presque toutes les places dans les lycées et dans les écoles secondaires sont occupées par des vieillards ou par des hommes qui touchent à la vieillesse, et on voit peu de jeunes gens qui se destinent à l'enseignement »²¹¹.

Il est donc permis de penser qu'au-delà de l'âge, les personnalités, les orientations politiques connues et les activités précédentes des professeurs semblent avoir été prises en compte. Il était primordial de nommer des personnes compétentes et présentant un profil relativement consensuel.

-Lecoq de Biéville. Il appartient à une famille universitaire, qui pendant trois siècles a fourni à la ville de Caen une longue suite d'échevins, de professeurs en droit et d'artistes²¹². Il est docteur en droit et est professeur ès droits avant 1772. Il est recteur de l'Université de Caen entre mars 1772 et octobre 1773 et est doyen de droit civil avant 1789. Il refuse la prestation de serment civique en 1791 et signe la déclaration hostile à la constitution civile du clergé. Il est nommé le 12 décembre 1805 professeur de droit romain à la faculté de droit de Caen et garde cette chaire (bien qu'il soit suppléé) jusqu'à sa mort en 1822.

-Alexandre. Pierre-Robert Alexandre est né et décédé à Caen. En 1785, il est nommé docteur-agrégé aux droits de l'Université (il est docteur en droit avant 1785). Il est également avocat du bailliage de Caen depuis l'âge de 20 ans environ. Pendant la Révolution, il est nommé procureur syndic de département. En l'an VIII, il devient président du tribunal de 1^{ère} instance avant de devenir conseiller à la cour d'appel. Il est nommé le 12 décembre 1805 professeur de code civil à la faculté de droit de Caen puis le

²⁰⁸ L'âge est donné pour tous les professeurs à la date de la nomination, c'est-à-dire le 12 décembre 1805.

²⁰⁹ Cette moyenne est alors d'un peu plus de 46 ans.

²¹⁰ La moyenne descend à 55,7 en comptabilisant l'âge des professeurs suppléants : Duperré de Lisle, 37 ans et Dupont-Longrais, 33 ans.

²¹¹ Louis Liard, *op. cit.*

²¹² *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome XXIV, 1904.

19 février 1806 directeur de l'école de droit. Début 1809, l'école de droit devenant faculté de droit, Alexandre prend le titre de doyen. Il est nommé le 24 avril 1809 recteur de l'académie de Caen. En mars ou avril 1810, Marc remplace Alexandre comme doyen de la faculté de droit. Il reste président du tribunal de 1^{ère} instance et conseiller à la cour d'appel. Il est considéré sur les listes d'électeurs comme un des hommes les plus fortunés du département²¹³. Il devient conseiller à la cour impériale en 1811.

-Miocque. Il réside à Caen, il est docteur en droit et substitut aux assises. Il est nommé professeur suppléant de la faculté de droit de Caen le 12 décembre 1805 (tout en restant substitut aux assises) et le reste jusqu'à sa mort en 1815.

-Chantereyne. Il est professeur de code civil (3^e chaire) à la faculté de droit de Caen entre 1805 et 1818. A été substitut du procureur général de la cour d'appel de Caen. Il appartient au corps législatif dans les dernières années de l'Empire (apparemment à partir de 1813). Il est député de la Manche sans interruption de 1813 à 1828. Nommé en 1818 1^{er} président de la cour d'Amiens, il quitte alors la faculté le 12 août 1818. Il meurt conseiller à la cour de cassation.

-Marc. Il a fait des études classiques au collège du Mont. A 19 ans, il étudie le droit et la philosophie. Le 19 janvier 1785, il obtient ses grades de bachelier et de licencié ès droits. Le 4 juillet 1786, il prête serment et est reçu avocat en la cours du Parlement de Rouen. Le 28 janvier 1786, il est reçu docteur en utroque, en droit civil et en droit canon. Il tente l'agrégation en juin 1786 mais sans succès. En 1788, une chaire de droit civil étant vacante, il entre en lice et fait partie des trois candidats proposés par l'Université. Mais c'est Godefroy, déjà agrégé, qui est choisi. En 1790, il tente et réussit l'agrégation et appartient de fait à l'Université de Caen avant sa disparition en 1791. Il signe la déclaration hostile à la constitution civile du clergé. Il est nommé professeur de droit civil de la faculté de droit de Caen le 12 décembre 1805. Le 7 mars 1810, le doyen Alexandre étant devenu recteur de l'académie, Marc devient doyen de la faculté de droit. Marc devient encore successeur d'Alexandre en étant nommé au poste de recteur, par suite du décès d'Alexandre (il est nommé entre le 23 mai et le 25 juin 1919, probablement en juin : selon A. de St-Germain, il est nommé le 19 juin 1919). Il n'est pas renommé à ce poste par le Grand maître de l'Université et remplacé par l'abbé Jamet le 20 novembre 1822. Il redevient simple professeur de droit civil. Il est de nouveau nommé aux fonctions de recteur en septembre 1830 en remplacement de l'abbé Jamet. Il le restera jusqu'à sa mort en 1839.

-Thomine-Desmasures. Il a probablement fait ses études à Caen et devient docteur en droit. Il a été président du tribunal civil. Il est nommé professeur de procédure civile et législation criminelle de la faculté de droit de Caen le 12 décembre 1805. Il est conseiller municipal sous l'Empire. En 1815, il devient conseiller de préfecture. En 1816, il abandonne ce poste et devient président du tribunal de 1^{ère}

²¹³ ADC : 3M11. Il fait partie sous l'Empire des six cent plus imposés du département et la liste des 60 propriétaires « les plus distingués par leur fortune et par leurs vertus publiques et privées ».

instance (en deviendra le 1^{er} président). Il devient doyen de la faculté de droit de Caen en juin 1819. Il refuse de prêter serment en 1830 et démissionne. Père de Pierre Jacques François Thomine-Desmasures, professeur à la faculté de droit, de Charles Thomine-Desmasures, né le 6 vendémiaire an VII à Audrieu, professeur suppléant à la faculté des lettres de Caen en 1821 (décédé en 1824), de Jacques Léon Thomine-Desmasures (17 février 1804 à Caen - 25 juin 1869 à Mouen), chanoine de la cathédrale de Bayeux, parti en mission pour la Chine en 1847, resté dix-sept ans au Tibet, Evêque de Sinopolis et vicaire apostolique du Tibet et de N. Thomine-Desmasures (1802 à Caen - 1876 à Caen), avocat renommé et père d'un peintre et d'une fille qui est devenue religieuse.

-Le Bourguignon Duperré Delisle. Son nom est parfois écrit De l'Isle, De Lisle ou De Lille. Son père (Constantin Le Bourguignon Duperré Delisle 1740-1804) était avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Caen (il est devenu avocat en 1766 à 25 ans). En 1771, devant la réforme du chancelier Maupeou qui remplace les parlements provinciaux par des cours de justice, Constantin Delisle présente sa démission d'avocat du roi et est imité par ses collègues. Il est convoqué à Paris par le chancelier et ne doit qu'à des relations de ne pas finir à la Bastille. Malgré tout, il est très apprécié et obtient des lettres de noblesse de Louis XVI en 1776 et 2 000 livres de pension sur la cassette du Roi et la promesse de lui confier le titre de lieutenant général au bailliage de Caen. Il est effectivement placé en 1782 à la tête du bailliage et siège présidial de Caen.

Georges Delisle est bien entendu destiné à suivre la carrière de son père. Malheureusement, la Révolution va en décider autrement. La fortune familiale est touchée et Constantin Delisle est obligé de se retirer à la campagne : sa famille s'installe à Neuilly-le-Malherbe. Georges Delisle s'intéresse au droit mais également aux sciences (très doué, très intéressé, il envisage même d'entrer à l'École Polytechnique). Finalement, il décide de suivre les traces de son père. Aidé par celui-ci, il étudie Domat, Pothier, Dumoulin, suit la codification des lois en train de se mettre en place, les auteurs classiques, la jurisprudence ancienne et nouvelle. Il devient avocat peut-être en 1803, en tout cas avant sa nomination comme professeur suppléant.

Il est nommé professeur suppléant de la faculté de droit dès 1805 (nomination impériale du 12 décembre 1805). Ayant à suppléer parfois le droit romain, il l'étudie consciencieusement, comme il l'avait fait pour le droit civil. Il est docteur en droit le 23 juin 1810. Comme son père, il est très apprécié par le pouvoir puisqu'il est un des premiers décorés de l'ordre de la Réunion²¹⁴. Il supplée régulièrement Lecoq de Biéville à partir de 1814. Jusqu'en 1819, il n'a plaidé qu'au tribunal civil et décide de passer à la Cour. Il devient professeur titulaire de la 1^{ère} chaire de code civil le 8 avril 1820 (mais continue de suppléer Lecoq de Biéville dans sa chaire de droit romain, un professeur titulaire assurant le cours de

²¹⁴ Ordre créé en 1811 par Napoléon 1^{er} pour récompenser les services rendus dans les fonctions judiciaires, administratives et militaires, il a compté très peu de membres.

code civil) puis titulaire de la chaire de droit romain le 3 juin 1823. Il occupe cette chaire jusqu'à sa mort en 1853. Il est doyen de la faculté de droit de 1830 (27 octobre 1830) à 1853. Il est nommé plusieurs fois bâtonnier de l'ordre des avocats. Il est avocat pendant cinquante ans, professeur de droit pendant quarante-huit ans, doyen pendant vingt-trois ans et enseigne le droit romain pendant trente-neuf ans.

Il est conseiller municipal sous l'Empire et devient même adjoint à la mairie en 1815. Il est de nouveau conseiller municipal en 1831 mais n'est pas réélu à la fin de l'année 1831. Il est considéré comme un « chrétien éclairé », un « catholique simple et fidèle ». Il est fait chevalier de la légion d'honneur.

Sur les sept membres de la faculté, trois étaient membres de l'Université avant sa disparition et ont signé la déclaration hostile au serment civique (Lecoq de Biéville, Alexandre et Marc), un refuse un poste à la faculté après l'affaire du serment (Thomine-Desmases), quatre ont occupé des fonctions politiques sous l'Empire (Alexandre, Chantereyne, Thomine-Desmases et Le Bourguignon Duperré Delisle), tous occupent ou ont occupé une fonction judiciaire (avocat ou magistrat). Cependant, Louis Liard souligne que l'on a, pour constituer l'Université, employé « des universitaires des marques les plus variées, des républicains et des partisans de l'ancien régime, des hommes du présent et des hommes du passé, des laïques et des ecclésiastiques, des voltairiens et des croyants » et conclut ainsi « mauvaise composition pour un corps destiné à être l'âme vivante d'une nation et le support moral d'un état »²¹⁵, comme le voulait Napoléon. On verra que ce manque de cohésion aura des répercussions par la suite.

-Les étudiants

Le nombre d'étudiants est important dès l'ouverture de la faculté et reste relativement stable entre 1809 et 1815 : on compte généralement entre 110 et 130 élèves (maximum à 137 en 1811-1812 et minimum à 90 en 1815-1816)²¹⁶. Ce sont cependant des chiffres inférieurs à ceux de la faculté de droit d'Ancien régime où le nombre d'étudiants dépassait les deux cents.

Le premier acte public de l'école de droit de Caen est peut-être daté du 10 novembre 1806²¹⁷ avec la licence en droit romain et droit français d'Hippolyte Verrier.

Pour l'année 1810-1811, un rapport indique qu'il y a 134 étudiants au 2^e trimestre :

-13 suivent le cours de procédure à l'effet d'obtenir le certificat de capacité

-46 suivent le cours de 1^{ère} année

²¹⁵ Louis Liard, *op. cit.*, p 75.

²¹⁶ ADC : T719.

²¹⁷ ADC : T2374.

-34 suivent le cours de 2^e année

-35 suivent le cours de 3^e année

-6 suivent le cours de 4^e année

152 examens sont passés dans la même année : 74 baccalauréats, 62 licences, 3 doctorats et 13 capacités. Il y a 26 actes publics pour la licence : 25 admissions et un seul ajournement.

1.2. Les cours de médecine près de l'hôpital

-Réorganisation d'un enseignement

Concernant la médecine, le ministre²¹⁸ écrit²¹⁹ au préfet du Calvados²²⁰ le 4 juillet 1807 : il reconnaît d'après une lettre précédente du préfet qu'il existe à Caen un cours provisoire d'accouchement suivi chaque année par un certain nombre d'élèves et qui n'avait besoin, pour donner des résultats plus satisfaisants, que de recevoir une organisation définitive, conformément à la loi du 19 ventôse de l'an IX (10 mars 1801). Il invite le préfet à lui transmettre un projet de règlement basé sur les dispositions des lois. Il lui propose également de solliciter auprès de l'Empereur « l'autorisation nécessaire pour établir à Caen des cours théoriques et pratiques de médecine, de chirurgie et de pharmacie, tels qu'il vient d'en être formé dans des hospices de quelques villes principales de l'Empire, pour l'instruction de ceux qui se destinent à la profession d'officier de santé. Une institution de ce genre me paraîtrait bien placée à Caen soit à cause de l'importance de cette ville et de la nombreuse population de ses hospices, soit parce qu'elle est possédée différents sujets propres à l'enseignement et qui professaient, avec succès, dans l'ancienne école de Caen ». C'est ainsi qu'est envisagé le retour à Caen d'un enseignement de la médecine.

Le 28 juillet 1807, une lettre du préfet au ministre de l'Intérieur indique²²¹ que « depuis quelques années M. Dominel, l'un des docteurs attachés au service des hospices fait un cours d'anatomie dans l'hospice : à ma demande, il y a joint depuis deux ans un cours d'accouchement, pour lequel je n'ai pas permis qu'il prit aucune rétribution, et je lui ai promis de solliciter de vous une gratification, qu'il mérite par les soins qu'il met à former ses élèves. Les frais de cours ne peuvent être considérables, et 4 à 500 francs par an y suffiront. » Apparemment, des femmes suivent aussi ce cours. Mais le préfet est inquiet de la demande du ministre (que les femmes soient logées dans l'hospice et que le paiement de leur pension

²¹⁸ Jean-Baptiste Nompère de Champagny, ministre de l'Intérieur du 7 août 1804 au 9 août 1807.

²¹⁹ ADC : T677.

²²⁰ Charles-Ambroise Caffarelli, préfet du Calvados du 11 brumaire an X (2 novembre 1801) au 12 février 1810.

²²¹ ADC : T677.

soit assuré par le département) car les dépenses risquent d'exploser. De plus, il n'y a pas de local pour installer les femmes suivant les cours.

La réorganisation de cours de médecine à Caen ne semble pas souffrir du changement de ministre de l'Intérieur. Le 31 août 1807, le préfet réécrit²²² au ministre²²³ : « Plus que la majeure partie des villes auxquelles elle peut être comparée, la ville de Caen est susceptible (sic) de tous les établissements d'instruction publique, non seulement à raison de la population, de la fertilité du pays qui y attire des habitants, du genre de leur esprit et de leur aptitude aux sciences, mais encore parce que l'enseignement y a toujours été dans un état florissant, ce que malgré les malheurs de la révolution, des professeurs instruits et pleins de zèle ont continué d'enseigner presque toutes les parties de la science médicale (...) M. Dominel enseigne l'art des accouchements (...) il enseigne aussi l'anatomie chirurgicale (...) dans l'hôpital même. M. Nicolas enseigne la chimie appliquée à la pharmacie et aux arts. M. Roussel fait chaque année des cours de botanique, dans un jardin appartenant à la ville, et fort bien entretenu : dans la belle saison les élèves font des herborisations utiles, il ne manque donc pour que l'enseignement soit entier et complet qu'une chaire de clinique établie à l'hôpital auprès des malades. Et l'ancien professeur M. Hersan, premier médecin de l'hôpital et homme de beaucoup de mérite est tout disposé à s'en occuper. Il ne s'agit donc que de coordonner ces divers cours, de donner à l'enseignement un ensemble nécessaire, et de pouvoir au traitement des professeurs d'une manière assurée et indépendante, afin que l'enseignement soit gratuit. » Dominel s'occupe gratuitement des cours d'accouchements et reçoit une rétribution des élèves pour les cours d'anatomie chirurgicale. Nicolas reçoit de la commune une somme de 1 200 francs pour son cours de chimie « qui est très suivi ». Roussel reçoit une très légère rétribution de ses élèves de botanique : il est chargé provisoirement de la garde d'un grand nombre d'objets d'histoire naturelle que la ville désirerait placer (c'est la ville qui entretient le jardin botanique). Le préfet sollicite donc l'établissement d'un cours de botanique et d'histoire naturelle, d'un cours d'anatomie chirurgicale, d'un cours d'accouchement et d'un cours de clinique fait à l'hôpital par le 1^{er} médecin qui en sera toujours chargé. Il ne demande rien pour la chimie, la ville entretenant déjà un professeur. Il propose un traitement de 1 500 francs par professeur ce qui ferait 4 500 francs au total, un professeur assurant le cours d'anatomie chirurgicale et le cours d'accouchement, ainsi que 1 500 francs pour les frais de cours. Ce qui ferait au total 6 000 francs, à prendre sur les fonds libres du département. « Sans doute l'enseignement médical n'aurait pas ici cette extension qu'il a dans les grandes écoles, mais il serait suffisant pour former des officiers de santé, les pharmaciens et les sages femmes qui le répandent dans les campagnes ». Il est intéressant de constater que c'est ici le préfet qui prend l'initiative de la réorganisation des cours.

²²² ADC : T677.

²²³ Emmanuel Crétet, ministre de l'Intérieur du 9 août 1807 au 29 juin 1809.

Une lettre de l'administration communale du 20 octobre 1807²²⁴ rappelle que le ministre n'a pas accordé d'école spéciale à Caen mais une école secondaire de médecine avec un nombre déterminé de professeurs (dont un poste de professeur de pharmacie que Jardin demande pour son gendre). Le projet à présenter à l'Empereur conduit par D'Aigremont (ancien maire de Caen) est en effet presque finalisé. Mais l'impatience monte côté caennais. Le 22 décembre 1807, la lettre de Jacquemont du ministère de l'Intérieur²²⁵ fait apparaître que l'établissement de l'école secondaire de Caen en est au point mort. Pour les indemnités de Dominel, la demande du préfet s'est perdue dans les papiers. Le 22 janvier 1808, Dominel écrit au préfet pour le remercier d'avoir sollicité le paiement des cours théoriques et pratiques d'accouchements qu'il a fait en 1806 et 1807, mais rappelle qu'il a fait aussi des cours d'anatomie.

Enfin, c'est en 1808 que des cours de médecine sont créés à Caen²²⁶.

Je retranscris ici le décret impérial du 24 mars 1808 :

« Napoléon, Empereur des français, Roi d'Italie,

Sur le rapport de notre Ministre de l'Intérieur

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art 1^{er} : Il sera établi dans l'hospice des malades de la ville de Caen, des cours théoriques et pratiques de médecine, de chirurgie et de pharmacie, destinées spécialement à l'instruction des officiers de santé.

Art 2 : Six professeurs au plus, seront chargés de faire des leçons sur les différentes parties de l'art de guérir. Ils seront choisis de préférence parmi les sujets déjà attachés à l'hospice, présentés par la commission administrative de cet établissement, approuvés par le préfet du Calvados, et nommés par notre Ministre de l'Intérieur.

Art 3 : Dans le cas où les médecins, chirurgiens et pharmaciens attachés à l'hospice de malades de Caen, n'auraient pas les connaissances nécessaires ou ne seraient pas en nombre suffisant pour occuper les places de professeurs, notre Ministre de l'Intérieur, nommera définitivement aux places qui ne seraient pas remplies, sur une liste de candidats présentés par la commission administrative et approuvée par le Préfet.

Art 4 : Il sera payé par chaque élève, une inscription annuelle de cent francs, dont le produit sera affecté à l'acquittement des frais des cours et aux indemnités des professeurs. En cas d'excédent, il en sera fait emploi au profit de l'hospice.

²²⁴ ADC : T677.

²²⁵ ADC : T677.

²²⁶ Après Amiens, Angers, Besançon, Clermont, Grenoble, Poitiers et Toulouse en 1806, Bordeaux en 1807, la même année que Dijon, Marseille et Reims, et avant Arras en 1809 et Rouen en 1821 (décision du conseil royal).

Art 5 : Il sera ouvert, parmi les jeunes gens qui suivront les cours de l'hospice des malade de la ville de Caen, un concours pour le choix de trois élèves internes, six externes et six expectants ; les trois élèves internes, chargés du service intérieur de l'hospice, seront logés et entretenus dans cette maison.

Art 6 : Les règlements pour l'enseignement, la discipline, les inscriptions des élèves, et tous les autres objets non prévus par le présent décret, seront soumis par le préfet du Calvados, d'après l'avis de la commission administrative des hospices de Caen, à l'approbation de notre Ministre de l'Intérieur.

Art 7 : Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution de présent décret.

Signé : Napoléon.

Par l'empereur, le Ministre, etc.... »

Nous pouvons tout d'abord remarquer qu'il ne s'agit ni d'une faculté ni d'une école, même si la forme en est proche, mais de simples cours auprès des hospices, et donc soumis à la commission administrative des hospices de Caen, institution communale. Cette précision, nous le verrons, a son importance.

Le 15 avril 1808, l'organisation de ces cours est précisée par le ministre dans un règlement²²⁷ :

« Le ministre de l'Intérieur, vu le décret de Sa Majesté du 24 mars 1808, qui autorise l'établissement de cours théoriques et pratiques de médecine, de chirurgie et de pharmacie dans l'hospice des malades de Caen. »

Règlement

« Titre premier.

Des professeurs et de l'enseignement

Art 1^{er} : l'enseignement sera partagé entre six professeurs et divisé en six cours, savoir

1^{er} cours : anatomie et physiologie

2^e : pathologie chirurgicale

3^e : opérations et accouchements

4^e : matière médicale et thérapeutique

5^e : clinique interne

6^e : clinique externe

Art 2 : les jours, heures et programmes du cours seront réglés annuellement par les préfets, d'après la proposition des professeurs et l'avis de la commission administrative des hospices de Caen, il en sera donné connaissance au public par des affiches et par l'insertion dans les journaux.

²²⁷ ADC : T677.

Art 3 : les heures de leçon seront déterminées de manière à ne point déranger celles des distributions et le service hospitalier en général.

Art 4 : les professeurs ne pourront s'absenter sans l'autorisation du Préfet ; en cas d'absence ou de maladie, ils pourront se suppléer.

Art 5 : les professeurs pourront se choisir entre eux un secrétaire pour la rédaction des procès-verbaux, des séances et la correspondance relative aux objets qui tiennent à la séance ; ce secrétaire sera nommé tous les ans ; il ne jouira en cette qualité, d'aucune augmentation de traitement.

Titre second.

Des élèves

Art 6 : Le nombre des étudiants sera indéterminé. Nul ne pourra être admis dans le cours, s'il n'est âgé au moins de seize ans, et s'il ne possède pas les connaissances préliminaires dont il sera parlé après.

Art 7 : Les jeunes gens qui désireront suivre le cours se feront inscrire au secrétariat de l'administration des hospices, où ils représenteront, avec leur acte de naissance, un certificat de bonne vie et mœurs : ils seront tenus, en outre, de prouver qu'ils parlent et écrivent correctement la langue française, qu'ils savent l'arithmétique et connaissent au moins les éléments de la langue latine de manière à entendre les auteurs de la basse latinité.

Les noms des étudiants seront inscrits sur un registre qui contiendra des notes sur leur assiduité et leur capacité.

Art 8 : Chaque élève payera une inscription annuelle de cent francs dont le produit sera affecté à l'acquittement des frais des cours et aux indemnités des professeurs.

Cette somme payable en quatre termes égaux, au commencement de chaque trimestre et d'avance, sera versée dans la caisse du receveur des hospices.

Art 9 : Tous les six mois les élèves subiront un examen dans lequel les professeurs s'assureront de leurs progrès et de leur plus ou moins d'aptitude pour les connaissances relatives à l'art de guérir.

Art 10 : Il sera formé quatre ordres d'élèves : le premier se composera de trois élèves internes, le second, de six externes, le troisième de six expectants et le quatrième des étudiants.

Art 11 : Les élèves internes, seront logés dans les bâtiments de l'hospice, ils recevront, en outre, une somme annuelle, pour entretien et indemnité de nourriture, dans le cas où l'organisation de l'hospice ne permettrait pas de la donner en nature.

Ils seront spécialement attachés au service de cette maison et l'un d'eux sera désigné chaque jour, pour être de garde à tour de rôle pendant vingt-quatre heures : ils administreront au besoin les premiers secours et feront les pansements : ils suivront les médecins et les chirurgiens dans leurs visites, écriront les prescriptions et seront responsables des traitements qui leur seront confiés. Ils feront la répétition des leçons aux divers élèves. Ils seront chargés de la police des salles des leçons sous la surveillance des

professeurs, et en outre, de faire exécuter et exécuter tout ce qui pourra être prescrit par ces derniers, tant pour le service des malades que pour ce qui concerne l'enseignement. Les autres élèves et les étudiants leur devront obéissance, sauf recours aux professeurs.

Les élèves internes ne pourront exercer leurs fonctions à l'hospice plus de trois ans, ils alterneront entre eux pour la répétition des leçons relatives aux diverses matières et pour les différents services dont ils seront chargés, afin qu'à leur sortie, ils aient parcouru également toutes les matières médicales et ainsi que les divers genres de service. Néanmoins, pour qu'il existe toujours dans l'hospice un élève instruit et au courant du service intérieur, l'un des trois élèves internes pourra y être conservé provisoirement au-delà de trois années et jusqu'à ce qu'il ait été pourvu à son remplacement.

Art 12 : Les six élèves externes feront les petits pansements, prépareront et entretiendront les appareils, de concert et sous la surveillance des élèves internes après lesquels ils prendront rang ; deux élèves externes seront attachés à chaque interne ; ils alterneront tous les mois.

Art 13 : Les six élèves expectants suivront aussi les visites ; ils aideront les externes et les internes lorsque le service l'exigera.

Art 14 : Parmi les élèves accoucheurs qui suivront le 3^e cours dont il est parlé dans l'art 1, il pourra en être choisi deux au plus alternativement pour aider aux accouchements qui se feront dans l'hospice destiné à recevoir les femmes en couche. Ce choix qui sera renouvelé aussi souvent que possible, afin de répandre l'instruction pratique, sera toujours combiné de manière à ce que les élèves accoucheurs ne soient point appelés en même temps que les élèves sages-femmes.

Art 15 : Les places des trois élèves internes, des six externes, et des six expectants seront données au concours.

Lorsqu'il y aura une place d'élève interne vacante, le concours pour la remplir ne se fera qu'entre les externes, les places d'externes seront concourues par les expectants et celles d'expectants par les étudiants.

Les professeurs seront juges des concours, lesquels se feront en présence de l'administration. Les professeurs présenteront pour chaque place une liste double et la commission administrative nommera sous l'approbation du préfet.

Les concours seront annoncés quinze jours d'avance dans la salle des leçons.

Art 16 : Les élèves internes auront le tablier et seront obligés de se fournir, à leurs frais, d'une trousse complète. Les expectants ne prendront le tablier que dans le cas où il serait nécessaire au service.

Art 17 : Les élèves qui manqueraient à l'ordre et à la discipline seront réprimandés, ils pourront être exclus suivant la gravité des circonstances et d'après une décision du Préfet.

Art 18 : Il y aura à la fin de chaque année scolaire, des exercices publics à la suite desquels le préfet distribuera des prix d'encouragement aux élèves qui les auront mérités. Les quinze élèves internes, externes et expectants seront seuls admis à concourir pour le premier prix.

Le mode des concours et la nature du prix seront déterminés dans une séance extraordinaire de l'administration à laquelle les professeurs seront appelés.

Art 19 : A l'ouverture de la séance pour la distribution du prix, un des professeurs rendra compte des travaux de l'établissement, de ceux des élèves. Le projet de ce compte sera préalablement arrêté par les professeurs assemblés en présence de l'administration et devra être approuvé par le Préfet.

Art 20 : Les professeurs donneront trois fois par semaine et à des heures qui seront désignées, des consultations gratuites aux pauvres, dans une des salles de l'hospice.

Art 21 : Le Préfet soumettra, d'après la proposition de la commission administrative des hospices de Caen, un projet de règlement pour la fixation des indemnités des professeurs, des menus frais des cours, de ceux d'entretien et de renouvellement des instruments ainsi que pour la dépense de la distribution des prix.

Le Préfet soumettra aussi au ministre un projet particulier de règlement pour l'organisation des cours d'accouchement qui aura lieu dans un autre hospice que celui des malades et qui est spécialement destiné à l'instruction des sages-femmes.

Fait à Paris, le 15 avril 1808.

Le 20 décembre 1808²²⁸, sur décision du ministre de l'intérieur, les nominations aux différents enseignements sont effectives :

Ameline, chirurgien adjoint des hôpitaux : anatomie et physiologie.

Godefroy, médecin en chef des hôpitaux M^{es} (militaires) : pathologie chirurgicale.

Dominel, chirurgien en chef des hôpitaux de Caen : opérations et accouchements.

Nicolas, professeur de chimie appliquée aux arts : matière médicale et thérapeutique.

Hersan, médecin en chef des hôpitaux : clinique interne.

Desbordeaux, docteur en médecine : clinique externe.

Pour le moment, aucun directeur n'est nommé.

Les traitements de ces professeurs sont fixés à 1 500 francs, par an, pour chacun ; et les autres frais des cours, à 600 francs. Les dépenses sont acquittées sur le produit des rétributions payées par les élèves et en cas d'insuffisance, il y sera suppléé sur les revenus des hospices.

²²⁸ ADC : T677.

Le titre de directeur apparaît seulement en 1809 et c'est Hersan qui est désigné. Il le reste peu de temps, décédant à la fin de l'année 1809. C'est Nicolas qui lui succède pour un an avant que la fonction ne soit confiée à Godefroy.

Les autorités ne désespèrent pas d'obtenir une faculté de médecine. Le 23 mai 1811, pendant la visite de l'Empereur à Caen, le corps académique est reçu en audience par Napoléon 1^{er} ²²⁹. Ce dernier a reçu les hommages du corps académique présentés par le recteur Alexandre. Diverses questions sont posées aux membres des facultés. Le recteur saisit cette circonstance pour « prier Sa Majesté d'ajouter aux facultés existantes celle de médecine, dont l'enseignement dans l'ancienne université rivalisait avec celui des premières écoles de ce genre ». « Tous les membres de l'académie se sont retirés, pénétrés de respect et de reconnaissance pour le souverain dont les regards pleins de bonté se sont fixés sur eux ». Cette demande comme les précédentes du même genre reste vaine.

-L'affaire Dominel

Bien que, depuis la réorganisation, les cours soient donnés correctement et que les différents postes soient pourvus, une affaire entraîne l'intervention des autorités locales. En effet, le 10 août 1811, la commission administrative des hospices ²³⁰ se plaint qu'un professeur ²³¹ donne des cours particuliers et demande donc au préfet d'interdire aux professeurs de l'école de donner ce genre de cours.

« L'intérêt des hospices ainsi que celui de la prospérité des cours théoriques et pratiques de médecine établis près les hôpitaux de cette ville, nous déterminent à réclamer de votre autorité, qu'il soit défendu à aucun des médecins ou professeurs employés par la commission administrative de donner des cours particuliers. Voici, monsieur le Préfet, les inconvénients qui résultent de ces cours. Le Professeur qui se livre à ces spéculations particulières, ne peut enseigner qu'avec réticence pour forcer l'élève de l'école à venir chez lui. Dans ces leçons particulières, il peut blâmer la méthode de l'école, il peut la discréditer ; quelquefois plus éloquent, sans être pour cela plus profond, ni plus instruit, il peut séduire des jeunes gens qui sont assez portés à préférer ce qu'on leur présente, sous des dehors fleuris, à ce qui peut tenir à un enseignement solide et certain. Vous ne ferez point de tort, Monsieur le Préfet, aux Médecins et Professeurs auxquels vous interdirez la faculté des cours particuliers ; car s'ils trouvent plus d'avantage à les donner, ils pourront le faire en se démettant des places pour lesquelles ils reçoivent un traitement de l'administration ». « Que chaque professeur se pénètre bien de sa matière, qu'il l'enseigne avec zèle

²²⁹ ADC : T764.

²³⁰ ADC : T677 pour l'ensemble de l'affaire.

²³¹ Il s'agit du professeur Dominel, chargé des cours d'opérations et d'accouchements, qui donne des cours particuliers d'anatomie.

et assiduité, il est hors de tout doute que les élèves feront de bien plus grand progrès que sous un homme qui aurait la prétention de vouloir tout enseigner. »

Le 7 décembre 1811, c'est au tour du préfet du Calvados²³² d'intervenir pour interdire les cours particuliers puisque l'intervention de la commission administrative des hospices ne semble pas avoir eu d'effets et que le professeur concerné persévère. Le 12 décembre 1811, le professeur Dominel dépose une réclamation au préfet contre l'interdiction de faire ses cours particuliers d'anatomie et de physiologie. Il considère que ses leçons n'étaient pas préjudiciables à l'école de médecine car il n'admet que des élèves inscrits à l'école, qu'elles augmentent le zèle et l'émulation entre élèves. De plus, il ajoute que si ses cours étaient moins bons que ceux de l'école, il n'aurait aucun élève et précise qu'il est accoutumé à l'enseignement depuis vingt ans. Devant cette réclamation, le préfet demande par une lettre du 25 janvier 1812 leur avis aux premiers intéressés, c'est-à-dire les professeurs, via les administrateurs des hospices. Les professeurs²³³ répondent aux administrateurs le 4 février par une longue lettre qui remet violemment en cause le comportement de Dominel. Ils indiquent tout d'abord que ce n'est pas une pratique habituelle, en prenant comme exemple la faculté de médecine de Paris qui interdit ces cours particuliers²³⁴. Ils démontrent ensuite que ces cours n'ont pas d'intérêt pour les étudiants, étant redondants et non fixés dans un programme qui prend en compte l'évolution de leurs connaissances, et critiquent l'intérêt financier évident pour le professeur qui fait payer ces cours particuliers. Ils attaquent enfin Dominel ad hominem : ils l'estiment perturbateur, vantant ses cours et méprisant ceux de ses collègues et rappellent que sa conduite n'est pas nouvelle, rappelant même une attaque à main armée commise par les élèves de ses cours particuliers qui s'était produite une dizaine d'années auparavant²³⁵. Les administrateurs décident alors de ne pas faire suivre au préfet cette lettre des professeurs, et au contraire, après avoir reçu Dominel, décident de le soutenir : « Notre pensée, Monsieur le Préfet, est que les cours particuliers, peuvent être avantageux à l'instruction publique, s'ils ne nuisent pas aux cours généraux : et les moyens de parer à ce dernier inconvénient sont d'interdire aux professeurs, de répéter leurs cours publics et d'admettre des élèves non inscrits. Les officiers de santé en chef sont les seuls, qui puissent donner un cours dans l'hôpital ». Les administrateurs s'en prennent également aux professeurs par une lettre du 6 février : « Au lieu de répondre à la lettre de M. le Préfet, vous avez écrit trois pages pour gravement incriminer un collègue que vous n'étiez pas chargés de juger. Comme il serait trop

²³² Alexandre Méchin, préfet du Calvados du 12 février 1810 au 3 novembre 1814.

²³³ Les professeurs signataires sont Nicolas, Ameline, Godefroy, Raisin et Desbordeaux.

²³⁴ Ce qui serait apparemment faux, un professeur de la faculté, Chaussier, donnant des cours particuliers.

²³⁵ « Un soir que les élèves de l'École étaient allés chercher le cadavre d'un supplicé qui avait été accordé pour le cours public, les élèves de Monsieur Dominel se présentèrent armés pour l'arracher aux mains de leurs camarades. Ceux-ci étant sans armes, furent obligés de céder, mais des cartels (*avis de provocation en duel*) furent proposés pour le lendemain ». L'affaire s'était réglée grâce à l'intervention des professeurs par un arrêté du 18 ventôse an IX (9 mars 1801). Dominel fit alors amende honorable mais recommença quelques temps plus tard à redonner ses cours particuliers.

douloureux pour nous de transmettre à M. le Préfet une réponse qui est un monument de haine, quelques soient d'ailleurs les justes motifs de plaintes qu'on pourrait vous supposer, nous prenons le parti de vous renvoyer ci-joint votre lettre (...) d'ailleurs, Messieurs, comment pourrions-nous donner du crédit à une attaque contre un citoyen que nous n'aurions pas entendu et comment pourrions-nous le consulter, lui qui n'a pas connu un arrêté pris arrièrè lui, quoi qu'il eût droit d'être présent, sans donner occasion à des discussions et à un scandale, qu'il est de notre prudence d'éviter, avant de nous mettre dans le cas de les comprimer, ou de les faire réprimer ». Vexés²³⁶ par l'attitude partielle des administrateurs, les professeurs renvoient la lettre directement au préfet le 14 février. Le préfet tente de temporiser en demandant aux professeurs de la faculté de médecine de Paris leur avis sur la question des cours particuliers. Il semble que par la suite, les cours particuliers aient été interdits aux professeurs de médecine de Caen car moins d'un an plus tard²³⁷, les professeurs répondent à une demande de renseignement du préfet, en se plaignant encore de Dominel, mais sur son attitude²³⁸ et non plus sur ses cours particuliers.

Cette affaire révèle en tout cas un climat délétère entre les enseignants et leur autorité de tutelle et au sein du corps professoral.

-Des effectifs étudiants stables

Le 7 janvier 1813, les professeurs, répondant à une demande de renseignement du préfet²³⁹, estiment que leur enseignement « mérite des encouragements ». Ils indiquent que le nombre des élèves va croissant chaque année (55 pour le trimestre d'octobre 1812), et le serait encore davantage si les trois premières années d'études faites à Caen étaient comptées par les facultés de médecine (sauf à leur répéter le montant des inscriptions).

Cependant, si on étudie les inscriptions en médecine²⁴⁰ entre 1809 et 1815, on s'aperçoit que ce chiffre n'est pas particulièrement en hausse. Le nombre d'étudiants tourne entre 42 et 60 avec un chiffre

²³⁶ Les professeurs répondent également aux administrateurs en ces termes : « nous ne croyons pas devoir nous appesantir sur le ton inconvenant qui règne dans toute votre lettre : nous vous ferons facilement observer que vous n'auriez pas du oublier que vous écriviez à des hommes qui, par l'état qu'ils exercent et par les fonctions dont ils sont chargés, tiennent un rang honorable dans la société, et que les menaces de comprimer ou de faire réprimer des discussions et un scandale que vous voulez éviter, ne devraient être faites qu'à ceux qui provoquent ces sortes de discussions ».

²³⁷ 7 janvier 1813.

²³⁸ Dominel aurait escroqué un prêtre (!) et parlerait mal aux étudiants, en décourageant certains de continuer leurs études : « Nous ne balançons pas, monsieur le Préfet, à vous avouer que nous rougissons d'avoir un tel homme pour collègue, et nous vous prions de vouloir bien employer votre crédit et votre autorité pour obtenir la démission ou la destitution. La conviction que nous avons nous-mêmes de son immoralité nous force à prendre ce parti. »

²³⁹ ADC : T677

²⁴⁰ ADC : T719.

maximal à 70 en 1812-1813. Par contre, c'est un chiffre supérieur au nombre d'étudiants de la faculté de médecine d'Ancien régime, où les étudiants étaient rarement plus de trente.

Le préfet envoie au ministre de l'Intérieur un état de situation²⁴¹ des cours d'instruction médicale établis près les hospices de Caen pendant l'année 1812, fait par les administrateurs des hospices.

Selon cet état, 55 élèves ont suivi les cours dont 3 internes gratuits. 2 élèves ont été reçus officiers de santé à Rouen par le jury de médecine : le jury de médecine de Caen n'a pas été tenu en 1812. Aucun élève n'a été reçu pharmacien. 30 élèves ont cessé de suivre les cours : 10 ont été employés comme officiers de santé aux armées de terre et de mer, 12 sont allés suivre les cours à Paris, 8 ont été enlevés par la conscription.

Au total, le montant des inscriptions s'élève à 5 525 francs. Les dépenses s'élèvent à 7 807,25 francs : 200 francs pour le traitement du concierge, 400 francs pour le traitement des cours d'anatomie et de chimie pharmaceutique, 4 800 francs pour le traitement fixe des professeurs (soit 800 francs chacun), plus 2 407,25 francs de traitement variable pris sur les inscriptions.

Le déficit est donc de 2 282,25 F. Les administrateurs notent que le déficit est pris sur les fonds de la caisse des pauvres (!). Ils proposent comme moyens de faire prospérer l'établissement :

- que les jurys médicaux ne puissent recevoir d'officier de santé qui n'ait pas suivi les cours d'instruction dans les hospices.
- que les trois premières années d'étude à Caen soient comptées par les facultés de médecine (tout en payant l'équivalent des années d'inscription).

2. Les facultés « académiques »

L'enseignement supérieur pour Napoléon a un but professionnel, ce qui explique le rôle central des facultés de droit et de médecine (et des écoles de médecine). Les facultés des sciences sont comprises dans ce terme : « la science n'est pas un but, c'est un moyen²⁴² » et il ne peut y avoir de science pure et désintéressée. Quant aux facultés de lettres, elles ne font pas partie de l'enseignement supérieur pour Napoléon. Le lycée est considéré comme suffisant pour l'acquisition du langage et de la maîtrise oratoire : « d'après ma propre expérience, dit-il, les cours de littérature n'apprennent rien de plus que ce qu'on sait à quatorze ans » et pour l'intérêt des facultés des lettres : « un professeur de belles-lettres amusera, s'il a de l'esprit, intéressera, s'il a de l'art, mais il ne développera pas un nouveau principe, pas une idée nouvelle ; il n'établira rien de positif ; il ne vous apprendra que ce qu'on apprend au collège, et lui-même, professât-il pendant quarante ans, ne saurait-il pas davantage le dernier jour que

²⁴¹ ADC : T677.

²⁴² Louis Liard, *op. cit.*, p 101.

la première année ». L'histoire est épargnée en tant que fragment des sciences positives, en ce qui concerne du moins une histoire qui classe et enregistre des faits. La géographie est acceptée également tant qu'elle demeure dans cette définition restrictive : le classement des renseignements, des découvertes géographiques²⁴³.

La raison qui explique que Napoléon, bien que dédaignant les sciences et les lettres dans l'enseignement supérieur, ait appuyé la création de vingt-sept paires de facultés considérées comme inutiles, est la collation des grades. En effet, il faut que les futurs professeurs de lettres et de sciences soient gradués dans leur faculté d'origine. Il n'est pas question d'en faire des foyers d'enseignement et de recherche : dans ce cas, elles auraient été moins nombreuses (comme pour la médecine et le droit) et dotées de plus de professeurs (entre trois et quatre seulement). Certains de ses professeurs sont également professeurs au lycée (pas tous, malgré les textes). De plus, elles sont très pauvrement dotées. On leur accorde une somme de 5 à 10 000 francs, soit la moitié d'une faculté des droits, le quinzième d'une faculté de médecine. Dans les cérémonies publiques, elles viennent après la théologie, le droit et la médecine, alors qu'elles leur sont antérieures, en matière de science pure. Le grade reste donc l'unique raison valable de leur existence. Il est ainsi prévu d'adjoindre aux facultés des sciences le proviseur et le censeur du lycée. Le terme de baccalauréat ès lettres remplace celui de maîtrise ès arts.

Le baccalauréat est institué comme le premier grade des facultés, dont les épreuves portent sur le programme des lycées (les facultés n'ont donc pas la possibilité d'influer sur le nombre d'étudiants de première année). Les facultés ne sont présentes qu'en tant que jury.

Les grades supérieurs ne supposent pas non plus des études plus poussées. En lettres, le baccalauréat sanctionne la connaissance des lettres et de la philosophie enseignées au lycée, la licence nécessite la rédaction en français et en latin sur un sujet donné et le doctorat demande la soutenance d'une thèse sur la rhétorique et la logique et d'une thèse sur la littérature ancienne. Il suffit donc de se perfectionner dans les exercices du lycée et cela ne nécessite pas en principe de se former à la faculté. De plus, les quatre inscriptions nécessaires à la licence et au doctorat peuvent être prises la veille de l'examen.

Les sciences nécessitent certes des connaissances plus poussées. La licence nécessite des connaissances sur la statique et le calcul différentiel et intégral (matières différentes du bac) et pour être docteur, deux thèses (soit mécanique et astronomie, soit physique et chimie, soit les trois parties des sciences naturelles) sont nécessaires. Mais les connaissances pour ces grades peuvent être apprises ailleurs : collège de France, Muséum, École polytechnique, ce qui n'est pas le cas pour la médecine et le droit. De

²⁴³ AN : F17 1109. Le ministre de l'Intérieur avait même établi un projet de création d'école spéciale d'histoire et de géographie près du collège de France avec quatre chaires de géographie : géographie maritime, géographie continentale, géographie commerciale et la statistique ; et dix chaires d'histoire : histoire ancienne, histoire romaine, histoire du moyen-âge, histoire de France, histoire militaire, histoire de législation, histoire littéraire, histoire ecclésiastique et biographie.

plus, même pour les élèves intéressées par les sciences, l'École polytechnique paraît être le débouché naturel. Les facultés manquent donc d'une véritable « clientèle ». La (re)création de l'École normale a encore appauvri le vivier potentiel des étudiants en sciences et des lettres en détournant les aspirants au professorat (du moins pour les facultés de province).

2.1. La faculté des lettres

-L'organisation

L'existence de la faculté des lettres de Caen dépend donc directement de la présence d'un lycée à Caen. Le 20 juillet 1809, le Grand maître de l'Université nomme²⁴⁴ les membres de la faculté des lettres de Caen :

- Tyrard Deslongchamps, professeur au lycée, professeur de philosophie et doyen de la faculté.
- Bouisset, professeur de belles-lettres au lycée, professeur de littérature latine.
- Bellenger, ancien recteur de l'Université de Caen, professeur de littérature française.
- De la Rue, professeur d'histoire et secrétaire de la faculté.

Il est intéressant de noter que deux d'entre eux sont déjà professeurs au lycée, qu'ils sont tous les quatre ecclésiastiques et tous anciens professeurs de la faculté des arts de l'université de Caen, ce qui n'est évidemment pas un hasard. Ils sont compétents, connus de la population et rassurant pour le régime d'ordre qu'est le régime napoléonien. Là encore, comme pour la faculté de droit, l'âge des professeurs interroge : cinquante-huit ans pour De la Rue, cinquante-neuf ans pour Tyrard Deslongchamps, soixante-six ans pour Bellenger et soixante-treize ans pour Bouisset !

Je retranscris ici la première affiche des cours²⁴⁵, qui est également valable pour la faculté des sciences.

« Université impériale – Académie de Caen			
Ouverture des Cours des Facultés des Sciences et des Lettres			
Conformément aux ordres de S. Exc. le Sénateur, Grand-Maître de l'Université, les Cours des Facultés des Sciences et des Lettres seront ouverts le lundi 14 mai 1810, de la manière suivante :			
Lundi : MM. Duchemin	Mathématiques pures	10h-11h1/2	Lycée, salle n°2
Mercredi : de Roussel	Histoire naturelle	Midi-1h1/2	Hôtel de Ville
Vendredi :			
Tyrard-Deslongchamps	Philosophie	10h-11h1/2	Lycée, salle n°4

²⁴⁴ ADC : T671.

²⁴⁵ ADC : T671.

Bouisset	Littérature latine	10h-11h1/2	Lycée, salle n°1
Mardi : Mary-Vallée, suppléé par M. Ricard	Mathématiques appliquées	10h-11h1/2	Lycée, salle n°2
Jeudi : Nicolas	Physique et chimie	Midi-1h1/2	Hôtel-de-Ville
Samedi :			
De la Rue	Histoire	10h-11h1/2	Lycée, salle n°4
Bellenger	Littérature française	10h-11h1/2	Lycée, salle n°1

Les Cours ci-dessus annoncés seront libres : ce n'est qu'à la rentrée prochaine que les élèves commenceront à prendre leurs inscriptions. Les aspirants âgés de 16 ans au 1^{er} janvier 1810 pourront, jusqu'au 1^{er} septembre 1812, se présenter aux examens sans satisfaire aux conditions prescrites par les règlements. »

La proximité intellectuelle de la faculté des lettres avec le lycée est encore rendu plus nette par une proximité géographique : faute de bâtiments spécifiques, les cours se font pour la plupart au lycée. Le 31 décembre 1809, un professeur suppléant de littérature latine est nommé pour remplacer Bouisset, qui n'est plus physiquement capable d'assurer ses cours. En 1814, le cours de philosophie est carrément supprimé : Tyrard Deslongchamps en est dispensé pour raisons de santé et il est suppléé au lycée. Le cours de philosophie est donc uniquement dispensé au lycée²⁴⁶.

-Les effectifs étudiants

Les effectifs, de par la structure et la finalité de la faculté des lettres, sont très limités²⁴⁷. Le nombre d'étudiants ne dépasse pas les 35 (effectif atteint en 1810-11). Les autres années, ce chiffre oscille entre 12 et 32. Ce chiffre est légèrement inférieur au nombre d'étudiants inscrits à la faculté des arts avant la Révolution (entre 40 et 56 élèves) et on peut penser que la majorité de ces étudiants sont des lycéens ayant pris en sus une inscription en faculté des lettres.

2.2. La faculté des sciences

²⁴⁶ ADC : T671.

²⁴⁷ ADC : T719.

Concernant la faculté des sciences, l'article 13 du décret impérial du 17 mars 1808 stipule qu'il sera établi une faculté des sciences auprès de chaque lycée chef-lieu d'une académie²⁴⁸. Comme pour la faculté des lettres, l'installation d'une faculté des sciences à Caen dépend surtout de la présence du lycée. Le même article précise que le premier professeur de mathématiques du lycée en fera nécessairement partie. Hors Paris, il sera ajouté un professeur de mathématiques, un professeur d'histoire naturelle et un professeur de physique et chimie. Le proviseur et le censeur du Lycée y seront adjoints, sous la réserve bientôt formulée qu'ils soient docteurs ès sciences. Il apparaît très nettement que l'enseignement des mathématiques occupe une grande place (probablement sous l'influence de Napoléon).

-L'organisation

Le 25 juillet 1809, le Grand maître de l'Université nomme les membres de la faculté des sciences de Caen²⁴⁹ :

-Duchemin, premier professeur de mathématiques au lycée de Caen, professeur de mathématiques pures et doyen de la faculté.

-Mary-Vallée, professeur de 3^e et 4^e classes au lycée, professeur de mathématiques appliquées et secrétaire de la faculté²⁵⁰.

-De Roussel, directeur du Jardin botanique, professeur d'histoire naturelle.

-Nicolas, professeur de matière médicale et thérapeutique, professeur de physique et de chimie.

-Lamouroux, professeur adjoint au lycée, professeur adjoint d'histoire naturelle.

-Thierry fils, professeur adjoint de physique et de chimie.

La nomination apparaît logique pour une partie des professeurs. Trois d'entre eux sont d'anciens professeurs d'universités d'Ancien Régime²⁵¹, et quatre sont des professeurs du lycée²⁵².

Pour le professeur de mathématiques pures, la nomination de Duchemin est automatique puisqu'il est premier professeur de mathématiques au lycée. Sa nomination comme doyen correspond également au décret du 17 mars 1808. Il faut préciser qu'il s'agit d'une nomination rassurante puisque Duchemin est ecclésiastique²⁵³.

²⁴⁸ En réalité, début 1810, seulement onze facultés des sciences ont été créées : Bruxelles, Caen, Dijon, Genève, Lyon, Montpellier, Paris, Parme, Strasbourg, Toulouse et Turin (et il en reste donc six en France après 1815).

²⁴⁹ ADC : T662.

²⁵⁰ Malheureusement pour lui, malade, il n'a pas l'occasion de faire un seul cours à la faculté et meurt le 14 juin 1810.

²⁵¹ Duchemin et De Roussel à Caen, Nicolas à Nancy.

²⁵² En réalité trois à la date de la nomination (25 juillet 1809), Thierry fils étant nommé en décembre 1809.

²⁵³ C'est également probablement la raison pour laquelle il a été nommé au lycée.

Mais contrairement à la faculté de droit ou à la faculté des lettres, certaines nominations sont un peu plus audacieuses car tournée vers des professeurs jeunes. Si Duchemin est plutôt expérimenté (cinquante-neuf ans), comme Nicolas (soixante-six ans) et De Roussel (soixante-et-un ans), en revanche, les autres professeurs sont plus jeunes : vingt-huit ans pour Mary-Vallée, trente ans pour Lamouroux et vingt-sept ans pour Thierry même s'il faut nuancer par le fait que les deux derniers sont professeurs adjoints.

La faculté des sciences n'est installée qu'en 1810 et dans des conditions précaires (du moins par rapport à la faculté de droit) tout comme la faculté des lettres : ces facultés n'ont pas de bâtiment, les fonctions de secrétaire sont confiées à des professeurs et la caisse est confondue avec celle de l'académie. Les cours se font d'abord au lycée et dans le local insuffisant de l'hôtel-de-ville²⁵⁴.

Le personnel auxiliaire de la faculté des sciences se réduit à seul employé : l'appariteur (Hubert), agréé le 21 avril 1810 par le recteur.

L'inauguration de la faculté des sciences²⁵⁵ se fait en même temps que celle de l'académie a lieu le 1^{er} mai 1810. Après avoir entendu la messe du Saint-Esprit à Saint-Etienne, le cortège se rend dans la grande salle de l'ancienne université, occupée par le tribunal civil. Le recteur fait un discours et fait prêter par les professeurs le serment suivant²⁵⁶ : « Je m'engage à l'exacte observation des statuts et règlements de l'Université. Je promets obéissance au Grand-Maître dans tout ce qu'il me commandera pour le service de l'Empereur et pour le bien de l'enseignement. Je m'engage à ne quitter l'enseignement qu'avec l'autorisation du Grand-Maître et dans les formes prescrites »²⁵⁷.

La faculté des sciences s'ouvre avec quatre chaires mais l'une d'elles est supprimée de fait par le décès du titulaire²⁵⁸. Le 10 juillet 1810, le Grand-maître de l'Université de Fontanes écrit au recteur que les deux chaires de mathématiques sont réunies en une seule, celle de mathématiques transcendantes, confiée au doyen, l'abbé Duchemin.

-Les effectifs étudiants

Comme prévu, le nombre d'étudiants inscrits à la faculté des sciences est très réduit²⁵⁹. Il n'y pas plus de 7 inscrits (en 1814-1815, et c'est une année exceptionnelle) jusqu'à 1815. Au total, ce ne sont que 12 étudiants qui sont inscrits à la faculté des sciences entre 1810 et 1815.

²⁵⁴ Voir programme commun avec celui de la faculté des lettres plus haut.

²⁵⁵ Tout comme celle de la faculté des lettres.

²⁵⁶ Serment prescrit par le décret du 17 mars 1808.

²⁵⁷ ADC : T438.

²⁵⁸ Mary-Vallée.

²⁵⁹ ADC : T719.

3. Les bâtiments

Le 26 juillet 1812, une série d'arrêtés est prise par le conseil académique concernant les biens concédés par le gouvernement à l'Université impériale²⁶⁰. Selon le décret du 11 décembre 1808, les biens meubles et immeubles provenant d'anciennes corporations enseignantes et qui n'ont pas encore obtenus l'envoi en possession sont donnés à l'Université impériale. Ce décret est complété par ceux du 9 avril et du 15 novembre 1811.

Le bâtiment de l'université de Caen, dit les grandes écoles²⁶¹, est occupé en partie par le tribunal civil et les facultés de droit et des lettres. La partie occupée par le tribunal n'est pas affectée par décret spécial, et les locaux doivent être fournis par les départements et les arrondissements. A dater du 11 décembre 1808, les locaux appartiennent à l'Université impériale, et le tribunal doit donc louer ces locaux. Par un décret de mai 1811, des travaux sont entrepris pour que le tribunal soit logé dans le palais de justice (en construction depuis la fin du XVIII^e siècle) : jusqu'à achèvement des travaux, des dispositions doivent être prises pour que les facultés et le tribunal ne se gênent pas. Le collège des arts²⁶² abandonné aux hospices doit également être récupéré par l'Université impériale.

La salle de la bibliothèque occupée provisoirement par le greffe du tribunal est nécessaire pour la formation du cabinet de physique et d'histoire naturelle, vu que le greffe n'a pas besoin d'un vaste local et qu'il peut être placé dans le collège des arts. La salle de la bibliothèque doit donc être un bâtiment plus ou moins indépendant.

Les livres qui composaient la bibliothèque de l'université sont restés dans un local jusqu'en 1809, où ils sont réunis à la bibliothèque publique. L'inventaire des livres appartenant à l'Université impériale doit donc être fait même si les livres resteront dans la bibliothèque. Le jardin botanique est également réclamé.

Enfin, l'église des jésuites et les terrains qui l'environnent, dont la propriété avait été abandonnée à l'université de Caen par édit du mois d'août 1786, doit revenir à l'Université impériale. Le conseil académique observe que l'église a été réaffectée au culte catholique mais que les terrains (notamment au nord-ouest, entre l'église et le petit Odon) appartiennent toujours à l'université, alors qu'il a été jusqu'à présent loué par la ville. Le conseil académique réclame donc les loyers perçus et la propriété de ce terrain.

²⁶⁰ ADC : T764.

²⁶¹ Rue Pasteur.

²⁶² idem.

Le conseil académique cherche également à récupérer toutes les rentes et loyers qui appartenaient à l'ancienne université de Caen²⁶³.

²⁶³ Ce recouvrement s'attache à traquer même les rentes les plus modestes. Ainsi, le 18 décembre 1812, le conseil académique traite d'une requête en justice qui doit être déposée contre les sieurs Quidot qui doivent une rente de trois boisseaux de froment et d'une poule, rente non payée depuis 1792 !

Bilan de la période révolutionnaire

La Révolution a balayé, comme ailleurs en France, l'université de Caen, comme une institution ne répondant plus à son objectif. Nous avons cependant vu que cette université, si elle rencontrait certaines difficultés, bénéficiait de ressources matérielles solides et d'une organisation cohérente. Et si toutes les universités françaises ont été rayées de la carte, c'est aussi par l'attitude de son personnel que l'université de Caen apparaît comme sortant de la norme. Ce n'est pas la seule à protester officiellement contre le serment qui lui est prescrit mais la quasi-totalité de son personnel signe cette déclaration de 1791 qui n'avait aucune chance d'aboutir positivement. Le désordre qui s'ensuit, notamment la désorganisation de l'enseignement et les difficultés de nomination, ne fait qu'anticiper le décret du 15 septembre 1793, qui supprime les collèges et les facultés.

Et si c'est finalement par une crise très politique que l'université de Caen disparaît, c'est également par une décision très politiquement marquée qu'elle renaît sous Napoléon, sous une forme différente cependant. Dans l'intervalle, nous avons vu que l'école centrale continue de garantir un enseignement diversifié, mais que l'on ne peut qualifier de supérieur, et que la faculté de médecine, de façon surprenante, continue à fonctionner, de façon réduite certes mais sans se soucier, semble-t-il des remontrances du pouvoir central. Ce fait peut être expliqué par l'ambiguïté maintenue par le pouvoir central concernant l'enseignement de la médecine et la volonté farouche des professeurs de Caen de poursuivre leur enseignement même si les titres délivrés, notamment les doctorats, n'avaient en théorie pas de validité.

La réorganisation de l'enseignement supérieur par Napoléon obéit à des impératifs utilitaristes (formation de juristes et de médecins, organisation du baccalauréat pour les facultés des lettres et des sciences) se traduit à Caen par l'installation de facultés de droit, de sciences et de lettres (pour ces deux dernières grâce à la présence du lycée). Cependant, la mise en place de simples cours de médecine ne compensent pas l'absence d'une faculté de médecine, pourtant réclamée à plusieurs reprises par les autorités municipales et universitaires caennaises. Tout comme la faculté de théologie qui est installée à Rouen par souci de cohérence administrative (les facultés de théologie doivent être installées au siège d'un archevêché) plus qu'académique.

De plus, ces institutions universitaires bénéficient d'une autonomie très limitée, surveillées et contrôlées, contrairement à la relative liberté dont les universités d'Ancien Régime disposaient. Cette surveillance est financière, éducative et politique, puisque le personnel, nous l'avons vu, a été

soigneusement choisi²⁶⁴, et elle s'exerce parfois doublement, par le pouvoir central et au niveau local par des autorités désignées (le conseil de discipline et d'enseignement, composé majoritairement de magistrats, pour la faculté de droit par exemple). Il est d'autant plus étonnant que les professeurs nommés, pour un certain nombre ayant appartenu à l'ancienne université de Caen, n'ont pas émis de protestation vis-à-vis de cette mise sous tutelle des facultés. Ils considèrent peut-être que c'est le prix à payer pour récupérer les facultés ou s'agit-il d'une acceptation de l'ordre établi.

C'est en tout cas un ensemble universitaire presque complet et ayant rencontré son public (en tout cas pour le droit et la médecine) qui voit la chute de l'aigle.

²⁶⁴ Malgré les nuances apportées par Liard, les opinions politiques différentes des membres n'ont pas de conséquences pendant la période napoléonienne. Elles en auront par contre, on le verra, sous la Restauration.

Seconde partie :
Le temps des facultés
(1815-1896)

Chapitre I : La Restauration et la Monarchie de juillet

Les bouleversements politiques que connaît la France en 1814-1815 ont forcément des répercussions au niveau local. Ainsi, le 9 avril 1814, le conseil académique est réuni sur la convocation du recteur, « ayant jugé que dans les circonstances actuelles, tous les membres de l'académie devaient être appelés à émettre leur vœu sur les mesures adoptées par le Sénat et les principaux corps de l'Etat »²⁶⁵. L'adresse suivante est transmise aux membres du gouvernement provisoire et au Grand maître de l'Université.

« L'Académie de Caen, À Nosseigneurs composant le gouvernement provisoire de la France,
Nosseigneurs,

Un corps littéraire, formé des débris de l'ancienne Université de Caen, qui compte parmi ses plus beaux titres de gloire, les preuves d'attachement et de fidélité qu'elle a données à Ses Rois, n'a pu voir, sans une vive émotion, les évènements mémorables qui, en changeant les destinées de la France, lui promettent de nouveaux jours de paix et de bonheur sous le sceptre des descendants de Henry IV. Grâce en soient rendues à la magnanimité des puissances alliées et au courage de ces hommes d'état qui ont sauvé la patrie par des mesures aussi sages qu'énergiques auxquelles nous nous empressons de donner adhésion.

Vive Louis XVIII »²⁶⁶.

Les mêmes adresses, applaudissements et cris retentissent en juin 1815 pendant les Cent Jours et en août 1815 pour la Seconde Restauration. Ces revirements successifs, bien évidemment hypocrites mais compréhensibles pour la période où les institutions universitaires sont étroitement surveillées, sont malgré tout récompensés par les régimes en place. Le 11 septembre 1814, une lettre du doyen Marc au recteur Alexandre l'informe qu'il a reçu les six brevets de la décoration du Lys²⁶⁷ adressés aux membres de la faculté de droit : « Je viens de les adresser à chacun des membres de la faculté qu'ils concernent et je vous remercie, en mon nom particulier, d'avoir sollicité pour nous cette distinction aussi honorable que flatteuse, qui est l'emblème visible du sentiment profond d'attachement et de fidélité à l'auguste famille des Bourbons, que nous portions déjà dans nos cœurs »²⁶⁸. Au final, ces précautions oratoires ont

²⁶⁵ ADC : T764.

²⁶⁶ L'adresse est signée par Alexandre, recteur, Chantepie, Marc, le Coq de Biéville, Chantereyne, Thomine-Desmasures, Miocque, Dupont-Langrais, Duchemin, Nicolas, Thierry aîné, Lamouroux, Tyrard-Deslongchamps, Bouisset, Bellenger, Delarue, Blavinac et Lelaidier, ainsi que Le Gendre, conseiller titulaire de l'Université en mission près l'académie de Caen.

²⁶⁷ Décoration créée par le comte d'Artois (futur Charles X) le 26 avril 1814 en faveur de la garde nationale de Paris, qui soutient le retour des Bourbons, puis son attribution est étendue aux différentes gardes nationales de France puis aux fonctionnaires, officiers et notables.

²⁶⁸ ADC : T12 et T13.

permis de ne pas pousser les autorités à mener une épuration politique, comme cela a été le cas ailleurs en France²⁶⁹.

Le danger pour le personnel universitaire vient plutôt de l'étranger comme l'indique cet extrait du compte-rendu du conseil académique²⁷⁰ du 11 octobre 1815 : « M. le recteur obligé de quitter le conseil pour éviter, s'il était possible une exécution militaire dont il a été menacé par un officier prussien²⁷¹ en face de l'assemblée qu'il présidait, a renvoyé à la prochaine séance les objets dont on devait s'occuper dans celle-ci ».

Les étudiants sont également impliqués dans les débats autour du changement de régime. En 1814, un duel est organisé entre deux élèves de droit à la suite d'une discussion sur Napoléon. L'un deux, de Cl...²⁷² se déclare champion de l'empereur et est blessé²⁷³. Le même, en 1815, lors des Cent jours, s'enthousiasme et soulève des protestations parmi ses camarades royalistes, mais il ne semble pas être le seul. D'ailleurs, le préfet Séguier écrit le 9 mars 1815 au recteur Alexandre :

« On vient de me faire un rapport dans lequel on me dit que les élèves de l'école de droit ont crié : « Vive l'Empereur ! » au moment où ils ont appris la nouvelle dont on s'occupe aujourd'hui, et qu'ensuite ils se sont portés à la poste où ils ont répété le même cri. Une conduite aussi criminelle ne peut manquer de fixer votre attention, et je vous invite à me rendre compte de la vérité de ces faits et à me signaler les individus coupables de ce cri séditieux. J'attends de votre fermeté et de votre dévouement au roi les renseignements nécessaires.

Le jour même, une lettre du doyen Marc assure du dévouement à Louis XVIII : « Je n'en connais pas d'assez fous pour vouloir recommencer un cours de conscription » et précise que les autres étudiants ont crié « Vive le Roi ! »²⁷⁴.

Le bonapartiste en question appartient à l'aristocratie du pays et est le neveu d'un juge du tribunal de Valognes. Il est plusieurs fois arrêté par la suite pour ses opinions politiques (en 1821-1823 puis en 1829)²⁷⁵.

²⁶⁹ Certains professeurs sont hostiles à la Restauration, à Grenoble (droit : Berriat Saint-Prix et Bilon), à Montpellier (médecine : Berthe et Virenque), à Dijon (droit : Proudhon) et certains prennent rang parmi les fédérés (professeurs de Grenoble, de Poitiers, de Rennes). Les conséquences ne se font pas attendre après les Cent jours : neuf recteurs sur vingt-cinq sont destitués, comme cinq inspecteurs d'académie, un inspecteur d'académie est suspendu et un secrétaire d'académie est déplacé. Dans les facultés, neuf professeurs de droit et de médecine sont suspendus.

²⁷⁰ ADC : T764.

²⁷¹ Rappelons qu'à cette date, depuis juin et jusqu'en novembre 1815, le territoire français est en partie occupée par les troupes des pays coalisés contre la France. La Normandie et donc Caen est occupée par des troupes prussiennes, qui, semble-t-il, n'apprécient que modérément les réunions académiques !

²⁷² Le nom entier n'est pas mentionné et je n'ai pas réussi à retrouver son identité malgré les quelques indices laissés par l'auteur.

²⁷³ Gaston Lavalley, *Les duellistes de Caen de l'an IV à 1848 et le bretteur Alexis*, Caen, Jouan, 1914, 199 p. Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1913.

²⁷⁴ ADC : T731.

Les autorités profitent du changement de régime pour espérer obtenir une faculté de théologie²⁷⁶ et une faculté de médecine. Le 25 novembre 1814²⁷⁷, des démarches sont réalisées dans ce sens par le conseil académique. Un projet de délibération est écrit par l'abbé De la Rue, professeur d'histoire de la faculté des lettres. Le conseil de l'académie royale « considérant que la ville de Caen a présenté requête au Roi pour obtenir de sa majesté qu'une faculté de théologie et une faculté de médecine²⁷⁸ soient ajoutées à l'académie de la même ville. Considérant que l'école de théologie actuellement placée à Rouen devient par sa position absolument nulle pour le reste de la province, puisque les élèves, pour la majeure partie, n'ont pas les moyens d'aller étudier dans une ville où la vie est plus chère qu'à Paris. Considérant que Mgr l'évêque de Bayeux a consenti à transférer son séminaire épiscopal de Bayeux à Caen ; que le maire de la dernière ville a promis de lui donner un local assez vaste pour y loger même les ordinands des autres diocèses de la province qui viendront y prendre leur degré en théologie, et que par là même le séminaire pourra, comme avant la révolution, contenir trois à quatre cents ordinands. Considérant que l'éloignement des écoles actuelles de médecine nécessite des frais de déplacement, des pensions et un entretien trop cher pour les jeunes gens de la province qui n'ont qu'une fortune médiocre et qu'il importe de rapprocher d'eux les moyens d'instruction. Considérant que l'ancienne faculté de théologie a produit des hommes que la Sorbonne elle-même ne balançait pas de consulter et que celle de médecine comptait encore dans ces derniers temps parmi ses docteurs les Hartsoeker, les Vicq d'Azyr et les Touret. Considérant qu'il existe encore des professeurs, des docteurs et des agrégés de ces anciennes facultés ; qu'ils méritent par leurs lumières comme par leur fidélité au Roi d'être placés dans leurs anciennes chaires, et qu'enfin le rétablissement des deux écoles sollicité par la ville de Caen est nécessaire au bien de la religion, au maintien des libertés de l'église gallicane et un soulagement de l'humanité souffrante.

Arrête :

1. Le conseil prie M. le recteur de vouloir bien intéresser son excellence le Grand maître de l'Université en faveur de l'académie en secondant la demande faite au Roi par le conseil municipal de la ville de Caen.

²⁷⁵ Gaston Lavalley, *Les duellistes de Caen de l'an IV à 1848 et le bretteur Alexis*, Caen, Jouan, 1914, 199 p. Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1913.

²⁷⁶ Une faculté de théologie est installée en 1808 dans l'académie de Caen mais elle est située à Rouen, siège du primat de Normandie.

²⁷⁷ ADC : T764.

²⁷⁸ Rappelons qu'à cette époque, il n'existe que trois facultés de médecine à Montpellier, Paris et Strasbourg.

2. M. le recteur est également prié de recommander à son excellence les professeurs, docteurs et agrégés des anciennes facultés de théologie et de médecine pour remplir les chaires qu'ils ont pu occuper avant 1790. »

Malgré ces suppliques, Caen ne profite pas des changements politiques. Ainsi, la faculté de théologie reste à Rouen et les cours de médecine ne sont pas constitués en faculté.

1. Quelle évolution pour les facultés sous la Restauration ?

1.1. Le regroupement progressif des facultés dans un même bâtiment

Un des principaux problèmes rencontrés par les facultés et l'école de médecine portait sur les bâtiments mis à leur disposition. Les bâtiments de l'ancienne Université de Caen, dit bâtiment des grandes écoles, paraissaient idéaux mais étaient occupés en grande partie par les tribunaux dans l'attente de l'achèvement des travaux du palais de justice de Caen²⁷⁹. Les facultés et l'école vivaient donc d'expédients avec des bâtiments dispersés dans la ville, pas toujours adaptés et non pérennes.

En avril 1818, le recteur réécrit au préfet concernant toujours le bâtiment du collège des arts²⁸⁰. Il ne parle plus cette fois de réparation mais de travaux nécessaires pour l'établissement des cours de la faculté des sciences. Le recteur écrit deux pages de notes sur l'état des bâtiments occupés par les facultés. Tout d'abord, il parle du collège des Arts :

« Les cours de physique et d'histoire naturelle ont lieu dans un local peu convenable et éloigné des autres classes, ce qui fait perdre un temps précieux aux élèves, et devient très pénible aux professeurs qui sont forcés à de fréquents déplacements pour la préparation de leurs leçons, et qui ne peuvent d'ailleurs réunir, dans un local provisoire tous les moyens d'instruction dont ils ont besoin pour donner à leurs cours toute l'étendue dont ils sont susceptibles. »

Il fait également le bilan du bâtiment des grandes écoles :

« Le bâtiment des grandes écoles, lors même qu'il sera mis en entier à la disposition de l'académie est insuffisant. En effet, la grande salle, occupée par le tribunal, a de tout temps été destinée aux actes publics, aux cérémonies du corps, et à la faculté de droit qui, en raison du nombre de ses professeurs, a besoin de deux salles pour ses cours. Les appartements adjacents, dont jouit également le tribunal, ne sont point assez vastes pour y établir des chaires. Ils ne peuvent servir que de salles d'examen et de réunion particulière des facultés. Le local de l'ancienne bibliothèque, où se trouve maintenant le greffe, doit être réservé pour la formation du cabinet de physique et d'histoire naturelle.

Les deux ailes sont occupées par les facultés de droit et des lettres. Il ne reste donc rien pour la faculté des sciences²⁸¹ qui a besoin d'une salle vaste pour ses cours, d'un laboratoire pour la chimie et d'une salle de préparation pour l'histoire naturelle. Ces diverses pièces ne peuvent être prises que dans le collège des arts. »

²⁷⁹ Il s'agit de l'ancien palais de justice de Caen, place Fontette.

²⁸⁰ ADC : O697, O703 pour ces renseignements et les renseignements suivants.

²⁸¹ La faculté des sciences est placée avant 1820 dans une dépendance de l'Hôtel-de-Ville et ses collections dans un grenier. Les collections sont transférées dans le collège des Arts en 1819.

En outre, le recteur s'insurge contre le fait que le conseil veuille vendre à un particulier une partie du collège des arts. C'est en fait un jardin, selon le maire sans utilité pour la faculté des sciences.

En 1818, les facultés sont donc en passe d'être regroupées sur le même site puisque le bâtiment des grandes écoles et celui du collège des Arts sont situés dans la même rue²⁸², quasiment l'un en face de l'autre.

Quelques années plus tard, les insuffisances relevées par le recteur restent les mêmes. Et au printemps et à l'été 1824, une correspondance s'établit entre le doyen de la faculté de droit, le maire de Caen, le recteur de l'académie et le Grand-maître de l'Université²⁸³.

Le 12 avril 1824, une lettre du doyen²⁸⁴ de la faculté de droit est envoyée au recteur, suite à une réunion des professeurs de droit et du doyen sur la nécessité urgente et indispensable de disposer d'une seconde salle, surtout depuis l'établissement de la chaire de droit commercial²⁸⁵ :

« Jamais aucune faculté ne fut aussi gênée pour le local que nous l'avons été jusqu'à présent ; mais maintenant il y a plus que la gêne pour les professeurs, il y a perte pour l'enseignement et impossibilité de faire ce qui est nécessaire, si on ne nous donne une seconde salle.

Voici, Monsieur, comment depuis que l'école de droit a été rétablie, une seule salle a pu nous suffire. C'est parce que le tribunal a bien voulu nous prêter pour les examens et les délibérations de la faculté sa chambre du conseil, et de plus la grande salle d'audience pour les cérémonies solennelles, comme celle de la rentrée, et les exercices des concours.

Ainsi nous avons, pour ainsi dire, vécu d'emprunts : je n'examine point s'il est bien digne d'une académie que la plus importante de ses facultés soit réduite à cet état précaire et de pure tolérance. Mais il nous arrive souvent qu'aux jours fixés pour des examens ou des délibérations, tous les locaux du tribunal se trouvent aussi occupés par des enquêtes, des rapports, des interrogatoires, et nous ne savons où nous retirer. C'est ce qui a encore eu lieu le jour même de l'arrêt ; nous prîmes la liberté de nous transporter et de conduire nos élèves dans votre appartement, où vous réunissez les membres du conseil académique pour leurs délibérations. Il le fallait bien, nous ne pouvons pas faire des examens et des délibérations, surtout en hiver, dans notre grande salle où il n'y a ni cheminée, ni table, ni sièges autres que les bancs des élèves.

Ce n'est pas tout. Les professeurs sont, ou magistrats, ou avocats, ils ne peuvent faire leurs leçons aux heures des audiences ; les élèves en souffriraient aussi ; ce serait les priver d'un genre d'instruction qui

²⁸² Rue de la chaîne, aujourd'hui rue Pasteur.

²⁸³ Pierre Thomine-Desmazures (doyen de la faculté de droit) ; Augustin le Forestier puis Louis le Forestier (maire de Caen) ; l'abbé Jamet (recteur de l'académie) et Denis Frayssinous (Grand-maître de l'Université).

²⁸⁴ ADC : T12.

²⁸⁵ En effet, une seule salle est à disposition pour la faculté de droit dans le bâtiment des grandes écoles : c'est l'ancienne salle de classe de théologie.

leur est recommandé, celui de joindre l'exemple aux préceptes, de se préparer aux discussions et à l'art oratoire en suivant les audiences autant qu'ils le peuvent ; il a donc fallu que jusqu'à présent les professeurs, réduits à l'impossibilité de faire deux classes en même temps, se résignent à faire leurs leçons à des heures très gênantes pour eux et les élèves, à six heures du matin en été, et en hiver le soir et aux lumières, ce qui n'est pas sans inconvénients et occasionne aussi pour la faculté un surcroît de dépense.

Voilà quel a été jusqu'à présent notre état de gêne ; il fallait souffrir, nous ne savions comment y apporter remède ; on nous consolait en nous faisant espérer de transférer le tribunal ailleurs. Mais maintenant il nous a été donné une chaire de plus, celle du code de commerce. Comment six professeurs feront-ils leurs leçons dans la même salle ? Nous sommes obligés de faire au moins trois leçons par semaine (*de deux heures chacune*); souvent ce nombre est insuffisant pour finir nos cours, et M. Delisle notamment est dans l'usage d'en faire quatre pendant l'été. Nous n'avons pu, provisoirement jusqu'à la fin de cette année, fixer des jours en heures pour les leçons du nouveau professeur, qu'en réduisant à trois les leçons de chaque professeur.

C'est une perte pour l'enseignement, et il est instant de l'éviter, au moins pour l'année prochaine. (...) Je suis convaincu qu'il n'est pas besoin de rappeler à la ville qu'elle est obligée à fournir les locaux nécessaires à l'enseignement ; que l'école de droit procure aux habitants de grands avantages qu'elle doit prendre en considération ; nous ne pouvons douter de la bonne volonté et du zèle de nos administrateurs. Mais ce qui est à désirer, c'est une prompte exécution. Je vous prie, au nom de la faculté, de faire vis-à-vis de qui de droit la réclamation la plus pressante ».

Le doyen indique aussi qu'une solution serait d'aménager une salle pour la faculté de droit dans le collège des Arts, où se trouvent aussi les salles pour la faculté des sciences, mais cela demande des travaux qui doivent être pris en charge par la ville de Caen.

Le recteur transmet la demande au maire de Caen. Lors du conseil municipal du 24 mai 1824, le conseil porte au budget de 1825 une somme de 5 000 francs sous deux conditions : une somme équivalente de l'université pour le complément de ces travaux et le secours du gouvernement pour la restauration très urgente des tours de l'abbaye aux dames. Dans le cas contraire, les 5 000 francs seront appliqués à la restauration des tours. Mais le conseil prend l'engagement de voter la somme au budget de 1826, si celle qu'il vient d'allouer ne reçoit pas sa première destination.

Le doyen de la faculté de droit considère le 14 juillet que cette somme est insuffisante. La faculté de droit fait une demande auprès du Grand-maître de l'Université et du conseil royal de la somme de 15 000 francs qui lui semble nécessaire. « Il est à remarquer que depuis plusieurs années la faculté de droit coûte peu à l'université, et que depuis 18 ans qu'elle existe, elle a souffert un état de gêne ». Le recteur transmet cette demande au Grand-maître de l'Université et au Conseil royal.

Le 11 août 1824, le Grand-maître de l'université et le Conseil royal répondent par la négative pour plusieurs raisons :

-les villes sont tenues de fournir et de disposer convenablement à leurs frais toutes les salles nécessaires aux cours des facultés.

-les villes ne peuvent se plaindre des charges qui leur sont imposées vu les bénéfices qu'elles en retirent.

-ces bénéfices sont incontestables puisque plusieurs villes sollicitent des facultés de droit, offrent des locaux nécessaires et la dotation est invariable pour le traitement des professeurs.

-les produits de la faculté de droit de Caen sont chaque année de 8 ou 10 000 francs au dessous de ses recettes, que l'Université est obligée de couvrir le déficit qui sera augmenté en 1824, par les frais des concours, et pour les années suivantes par la nouvelle chaire de droit commercial que l'on a créée sur la demande et dans l'intérêt de la ville.

-la nouvelle chaire étant un avantage pour la ville et une nouvelle dépense pour l'Université, c'est à la ville de fournir la salle demandée.

-le terrain proposé appartient à la ville et l'Université ne peut faire à ses frais des constructions sur terrains qui ne lui appartiennent pas.

Le Grand-maître de l'Université reproche donc à la ville de Caen de ne pas fournir les efforts nécessaires. Il fait remarquer également que les sommes allouées à la faculté des sciences étaient destinées non pas à des constructions mais à l'achat d'objets nécessaires aux cours et à leur arrangement. « Le conseil (...) a reconnu que dans l'état actuel des choses le local était insuffisant, et qu'une nouvelle salle était indispensable. L'Université a fait tout ce qui était en son pouvoir pour assurer les succès de la faculté ; mais si la ville refuse de donner même les moyens de faire les cours d'une manière convenable cet établissement loin de prospérer ne pourra se soutenir, et peut-être sera-t-on forcé de la transférer dans une autre ville où l'enseignement n'éprouvera pas les mêmes entraves ».

Devant cette menace, le recteur s'empresse de répondre le 18 août 1824 qu'« au moyen d'arrangements pris avec la faculté des lettres, les six professeurs en droit feront leurs leçons le matin, qu'elles seront terminées avant les audiences de la Cour royale et que les cours sont distribués de manière à ce que tous les élèves aient au moins une leçon par jour et puissent suivre les cours utiles à leur instruction. Cet arrangement, qui ne dérange en rien la faculté des lettres, pourra subsister jusqu'à ce que la ville ait fait construire les nouveaux bâtiments dont l'académie a besoin. J'insiste auprès de M. le Maire pour qu'il s'occupe de cet objet important et je lui fais sentir les conséquences fâcheuses que pourrait avoir pour la ville le refus de satisfaire au vœu du Conseil royal ». Les menaces agitées par le Grand-maître de l'Université permettent d'obtenir de la ville les travaux nécessaires, mais il s'agit de mesures à minima. L'exiguïté des locaux se fera ressentir très rapidement pour les facultés.

1.2. La faculté de droit se développe et les cours de médecine laissent place à une école de médecine

-Le droit

Les chaires sont toujours pourvues malgré quelques changements de professeurs et la faculté de droit reste toujours fréquentée. Le nombre d'étudiants augmente même légèrement dans les premières années de la Restauration : il dépasse les cent cinquante avant de retomber dans les dernières années et se stabiliser autour d'une centaine d'étudiants.

Mais la faculté de droit va bénéficier d'une extension de son enseignement par la création de deux chaires supplémentaires. Ces chaires, demandées par les membres de la faculté de droit, le doyen et le recteur, sont une chaire de droit commercial et une chaire de droit administratif.

La chaire de droit commercial est créée le 10 décembre 1823, par ordonnance royale. Le début réel de cet enseignement est pour l'année scolaire 1824-1825. Le professeur choisi est Joyau, par arrêté du Grand-maître de l'Université du 9 janvier 1824 et il est installé le 15 janvier 1824²⁸⁶.

La chaire de droit administratif est créée le 16 décembre 1829, par ordonnance royale. Le 21 décembre 1829, un arrêté du Grand maître de l'Université nomme Foucault, professeur de la chaire de droit administratif et il est installé le 31 décembre²⁸⁷.

Ces créations permettent à la faculté de Caen de diversifier son enseignement qui était quasiment exclusivement centré, création napoléonienne oblige, sur le code civil. Même si cette diversification ne permet pas d'augmenter le nombre d'étudiants dans un premier temps, c'est un apport non négligeable pour la faculté.

En outre, la faculté de droit, sans avoir un bâtiment attribué, bénéficie de plus de salles dans le bâtiment des grandes écoles.

-La médecine

Une évolution primordiale pour l'enseignement de la médecine à Caen a lieu pendant la Restauration. En octobre 1820, un projet d'ordonnance relatif²⁸⁸ à l'organisation des écoles secondaires de médecine est mis en place avec les articles suivants :

²⁸⁶ ADC : T1, T3 et T5.

²⁸⁷ ADC : T1, T3 et T5.

²⁸⁸ ADC : T676 et T677.

art 1^{er} : Les cours pratiques de médecine, chirurgie et pharmacie, établis par différents décrets dans les villes d'Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Marseille, Nantes et Poitiers, prendront à dater de la publication de la présente ordonnance, les titres d'écoles secondaire de médecine et de pharmacie

(...) art 4 : Toutes les écoles secondaires maintenues ou établies par la présente ordonnance, seront placées dans les hôpitaux principaux des villes auxquelles elles appartiennent.

Cette évolution est importante puisqu'il ne s'agit plus seulement de cours vaguement organisés mais d'une véritable école, qui si elle n'a pas le prestige et les droits d'une faculté, complète véritablement le système d'enseignement supérieur à Caen.

Néanmoins, parallèlement à cette réorganisation, un rapport peu reluisant est rendu sur l'enseignement médical caennais²⁸⁹. Entre le 29 août et le 17 novembre 1820, Réclard, professeur d'anatomie et de physiologie de la faculté de médecine de Paris fait une tournée d'inspection sur les écoles de médecine d'Angers, de Nantes, Rennes et Caen. Cette mission est menée pendant les vacances, ce qui l'a empêché de pouvoir juger par lui-même des cours sur lesquels il a entendu des rapports contradictoires. Il a pris des renseignements directs auprès des préfets, des recteurs, des professeurs, des administrateurs des hospices, des élèves et de diverses autres personnes désintéressées.

Les résultats de Caen sont peu brillants :

« Caen.

Me voici arrivé à la partie la plus délicate de ma tâche. Il n'y a de bien à dire ni de l'école en général ni presque de ses membres. Le préfet, le recteur, l'administration des hôpitaux, les professeurs consultés à part, les élèves, ne s'accordent que sur un point : c'est que plusieurs ou la plupart des professeurs sont incapables de remplir leur tâche, que la plupart des autres n'en ont pas la volonté et qu'en un mot il n'y a pas d'enseignement. Les professeurs s'estiment entre eux.

Anatomie et physiologie : M. Ameline, chirurgien adjoint de l'hôpital civil (ou Hôtel-Dieu) et militaire, professeur.

M. Ameline, auteur d'une anatomie en relief que chacun a pu voir à Paris, fait chaque année environ la moitié du cours d'anatomie.

Pathologie externe : M. Raisin, professeur. M. Raisin pratique la médecine interne seulement soit dans l'hôpital, soit dans la ville. Il n'a jamais pratiqué la chirurgie. Son cours assez bien fait d'ailleurs manque de tout l'intérêt que pourrait y répandre un chirurgien patricien. M. Raisin pourrait être chargé de la pathologie interne.

Clinique externe : M. Dominel, chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire, professeur.

²⁸⁹ AN : F17 2299.

Sous le rapport du talent tout le monde s'accorde sur le compte de M. Dominel : il en a beaucoup. Il met de l'exactitude et du zèle à son enseignement.

Pathologie interne et clinique interne : M. Godefroy, médecin des salles militaires de l'Hôtel-Dieu, professeur. Le cours de pathologie interne n'a jamais été fait. Il en est de même ou à très peu près de la clinique interne.

Thérapeutique : M. Desbordeaux, médecin en chef de l'hôpital, professeur. M. Desbordeaux, qui n'est ni chirurgien ni accoucheur était professeur d'opérations et d'accouchements. La place de professeur de thérapeutique et matière médicale étant venue à vaquer, M. Desbordeaux a demandé à permuter contre la moitié de la place vacante, ce à quoi ses collègues ont consenti. Son cours a été réparti entre MM. Dominel et Ameline et depuis lors le cours d'accouchement et d'opération n'a plus été fait d'aucune manière. M. Desbordeaux a été alors nommé médecin en chef de l'hôpital civil suivant un règlement qui veut qu'on ne puisse choisir celui-ci que parmi les professeurs. Le cours de thérapeutique, réduit à des généralités, est sans intérêt. M. Desbordeaux est d'ailleurs un homme fort honnête et très estimé, mais il paraît que depuis plus de dix ans il avait renoncé à la pratique de la médecine.

Matière médicale : M. Bacon, pharmacien, professeur. Ce cours démembré du précédent, a été dit-on rempli, de préférence à celui d'opérations et d'accouchements, par l'effet d'une pratique qui aurait pour but d'empêcher qu'aucun nouveau chirurgien entrât dans l'école. Les cours se font, partie dans l'hôpital civil et militaire qui est très mauvais et très mal situé, et partie dans une salle de la mairie. Il y a d'ailleurs dans la ville un autre hospice Saint-Louis et une maison de fous. Il y a des cours d'histoire naturelle, de physique et de chimie à l'académie. Les corps sont en nombre suffisant pour les dissections. Elles se font dans un laboratoire au voisinage de l'hôpital.

Les élèves sont en assez grand nombre. La plupart se font recevoir officiers de santé. Il n'y a pas de départements où cette classe de médecins soit aussi nombreuse et dit-on aussi peu instruite. Lors de la dernière réunion du jury que j'ai présidé, il s'est présenté un grand nombre d'élèves de l'école de Caen après trois années d'études pour être admis aux examens. J'ai refusé de les admettre conformément à la loi du 19 ventôse an XI, qui exige 6 ans près d'un docteur, 5 ans dans un hôpital où il y a une instruction ou 3 ans dans une école de médecine (faculté). Mon refus a donné lieu à des réclamations de M. le Recteur qui pensait comme les élèves que l'école de Caen se trouvait compris sous ce titre général d'école de médecine. Le petit nombre de ceux qui ont été admis à l'examen avaient une instruction médicale très bornée.

On peut voir que l'école de Caen manque de cours de pathologie interne, d'opérations, d'accouchements, de pharmacie, de médecine légale, d'hygiène, etc... Parmi les médecins de la ville capables d'enseigner on cite particulièrement M. Dan de la Vauterie, M. Trouvé, M. Sainfrêne pour la pathologie et la clinique interne et même le premier pour l'anatomie et l'histoire naturelle médicale. M.

Lesauvage pour l'anatomie, la chirurgie, l'histoire naturelle. M. Ameline pourrait enseigner les accouchements et les opérations. Il y a dans l'hôpital de Caen une salle d'accouchements et une bonne sage-femme mais on n'admet point les élèves aux accouchements, pas même les élèves sages-femmes ».

Après ce rapport sans concession, l'inspecteur conseille de compléter de façon générale l'enseignement de toutes les écoles secondaires qu'il a pu visiter, notamment en ce qui concerne la pratique. Il conseille d'adjoindre un professeur de plus²⁹⁰ et de fixer le temps d'étude dans les écoles secondaire pour être reçu officier de santé à 4 ans²⁹¹ mais plus long que pour les facultés car « l'enseignement des écoles secondaires n'est et ne peut être aussi complet que celui des facultés ».

Les conflits continuent entre les professeurs de l'école et la commission administrative des hospices puisque l'école reste sous son autorité. Ces conflits portent surtout sur les droits de chacun et reposent également sur des antagonismes politiques locaux et les orientations politiques supposées des uns et des autres²⁹². Cependant l'école se développe : le 21 décembre 1829, une délibération du conseil municipal de Caen demande qu'il soit créé deux chaires nouvelles à l'école secondaire de médecine de Caen et vote une somme annuelle de 3 000 francs pour subvenir aux dépenses qu'occasionnera cet accroissement de l'enseignement. Le 13 mars 1830, une réorganisation de l'école de médecine est menée et deux chaires supplémentaires sont créées par arrêté du Conseil royal de l'Instruction publique : chaire de pathologie interne et chaire de médecine légale et hygiène publique²⁹³.

Le nombre d'étudiants semble augmenter : tournant autour de trente en 1819, il dépasse les quarante-quatre en 1830, probablement sous l'effet de la transformation de cours en école et du développement des professions médicales²⁹⁴.

En 1825 a lieu le transfert des dissections de la tour Machart vers l'amphithéâtre d'anatomie rue du musée. Avant la tour Machart, les dissections se faisaient dans la tour Landais. La tour Landais ou tour de Saint-Cosme, ou tour aux chirurgiens, se trouvait sur les bords de la petite Orne et faisait pendant à la tour Leroy. La tour Machart est utilisée depuis au moins 1787 : elle se trouve à l'angle sud-est de l'île Saint-Jean²⁹⁵. Cette tour est détruite en 1830.

La tour Machart, ou tour aux écorcheux, apparaît dans un passage d'*Une vie d'artiste*, d'Alexandre Dumas²⁹⁶, consacrée à Etienne Mélingue : « Cette tour de l'amphithéâtre dont les yeux brillaient

²⁹⁰ Trois médecins, trois chirurgiens, un pharmacien.

²⁹¹ Ce qui donnerait un avantage sur les hôpitaux ou l'étude près d'un docteur.

²⁹² Ces éléments sont développés un peu plus loin, cf. 2.3.

²⁹³ ADC : T677.

²⁹⁴ ADC : T719.

²⁹⁵ Confluent de l'Orne et de la petite Orne qui deviendra le bassin Saint-Pierre.

²⁹⁶ Alexandre Dumas, *Une vie d'artiste*, 1854.

enflammés par la lumière intérieure à la clarté de laquelle travaillaient les carabins était un objet de révolusion pour les habitants de la ville ».

Rue du musée, l'amphithéâtre d'anatomie est installé dans les annexes de l'ancien séminaire des eudistes qui servaient auparavant « de remise et d'escurie pour la préfecture²⁹⁷ ».

1.3. La faculté des lettres reste scolaire et la faculté des sciences reste peu fréquentée

- Les lettres

La faculté des lettres connaît peu de changements sous la Restauration²⁹⁸ et elle reste surtout chargée de délivrer les diplômes du baccalauréat. Ainsi, au 28 juillet 1820, depuis la création de la faculté des lettres, 816 baccalauréats, 15 licences et 1 doctorat ont été soutenus²⁹⁹.

Le nombre d'étudiants inscrits baisse considérablement. Alors qu'il tourne autour de vingt jusqu'en 1821, à partir de 1822, il y a un ou deux étudiants par an et parfois aucun.

Cependant ce bilan paraît satisfaisant pour une faculté des lettres provinciale. Le doyen de la faculté De la Rue écrit ainsi le 12 décembre 1829 :

« Monsieur le recteur,

La faculté des lettres de l'académie royale de Caen, est grâce à vos soins, une de celles qui ont le plus heureusement résisté aux causes de destruction auxquelles un grand nombre d'autres ont du succomber dans ces derniers temps.

Ses cours, que des mesures qu'il ne nous appartient pas de juger, ont tendu à placer de plus en plus en dehors du système général de l'enseignement, n'ont pas laissé d'attirer constamment des auditeurs, sinon en grand nombre, du moins disposés à les suivre avec zèle et assiduité.

Dans le courant des huit dernières années, à compter de l'époque où les conditions de son existence ont été changés par les nouveaux règlements, elle a eu à examiner vingt-et-un sujets pour le grade de licencié, et sept pour celui de docteur ès-lettres.

Elle pourrait citer avec quelque vanité les noms de tous les candidats dont elle a déclaré l'aptitude à ces deux grades.

Mrs les inspecteurs généraux Daburon et Ampère ont assisté dernièrement à l'une de ses thèses doctorales et ils ont déclaré hautement que ces exercices ne se font pas mieux à Paris. »

²⁹⁷ Alexandre Dumas, *op. cit.*

²⁹⁸ Hormis des remplacements de professeurs pour cause de décès (Tyrard Deslongchamps en 1821, Bellenger en 1824) ou de retraite (Bouisset en 1824, à l'âge de 88 ans !).

²⁹⁹ ADC : T671.

Signe du fait que la faculté des lettres ne possède pas encore un réel public étudiant, la bibliothèque de la faculté est constituée en tout et pour tout de six livres : Esope, saint-Luc (pour le grec), *Conciones*, Virgile, Horace et des extraits de Virgile (pour le latin). Quelques tragiques grecs, *Illiade*, quelques œuvres de Cicéron et trois dictionnaires (latin-français, français-latin, grec-français) sont ainsi achetés pour compléter cette bibliothèque.

Il est d'ailleurs paradoxal de constater que malgré un nombre d'étudiants restreint et des conditions de travail limitées, la faculté des lettres accorde le grade de docteur ès lettres à neuf étudiants entre 1820 et 1829³⁰⁰ ³⁰¹. En dehors de la faculté des lettres de Paris, c'est la faculté des lettres française qui reçoit le plus de docteurs sur cette période³⁰². L'explication se trouve sans doute dans le fait que sur les neuf docteurs reçus, huit sont des futurs professeurs de la faculté des lettres de Caen. Solidement implantée à Caen, contrairement à d'autres facultés provinciales, la faculté des lettres de Caen a eu au moins le mérite d'organiser son recrutement au niveau local, à un moment où ce recrutement local était la règle pour les universités provinciales et les circonstances le permettaient³⁰³.

Après plusieurs demandes, le 5 janvier 1830, la faculté obtient la création par un arrêté du conseil de l'Instruction publique d'une chaire de littérature grecque. Cette création a obtenu le soutien très actif du recteur de l'académie, l'abbé Jamet. Ce soutien n'est pas tout à fait désintéressé puisque le 16 janvier 1830 a lieu la nomination de l'abbé Jamet comme professeur de littérature grecque³⁰⁴, et de Bertrand comme professeur adjoint de littérature grecque³⁰⁵.

-Les sciences

La faculté des sciences ne connaît que peu de changements pendant la période³⁰⁶ et le nombre d'étudiants reste négligeable. Certains cours sont forts suivis, notamment celui de chimie, mais c'est le fait de certains étudiants en médecine ou de lycéens, et n'entraînent pas d'inscription supplémentaire.

³⁰⁰ Albert Maire, *Répertoire alphabétique des thèses de doctorat ès lettres des Universités françaises, 1810-1900*, A. Picard et fils, Paris, 1903, 226 p.

³⁰¹ 1820 : 1 ; 1821 : 1 ; 1822 : 4 ; 1824 : 1 ; 1828 : 1 ; 1829 : 1.

³⁰² Certaines facultés n'en reçoivent aucun.

³⁰³ Âge de la plupart des titulaires qui pour certains ne peuvent assurer leurs cours, d'où la nécessité de nommer des professeurs suppléants à court terme et de les remplacer à moyen terme.

³⁰⁴ Ce poste n'est que provisoire puisqu'après les Trois Glorieuses et l'arrivée au pouvoir de Louis-Philippe 1^{er}, l'abbé Jamet, très proche du pouvoir précédent et des milieux ultra-royalistes, démissionne de ses postes de recteur et de professeur de littérature grecque. Cf. 1.4.

³⁰⁵ ADC : T671.

³⁰⁶ La chaire de physique et de chimie est dédoublée en 1821, créant une chaire de physique et une chaire de chimie. Mais il ne s'agit pas à proprement parler d'une création de chaire mais plutôt d'une réaffectation de moyens. En effet, depuis 1810 et la mort du titulaire, la chaire de mathématiques appliquées avait été réunie à celle de mathématiques pures pour former la chaire de mathématiques transcendantes. Il n'y avait donc plus que trois chaires à la faculté des sciences. Le dédoublement de 1821 n'est donc qu'un retour au statu quo ante, en terme de nombre de chaires.

Les principales demandes des professeurs portent donc sur le matériel, ce qui entraîne une concurrence pour l'attribution des crédits. Ainsi, un texte intitulé « Observations sur les dépenses anciennes et actuelles du cours d'histoire naturelle » sans date³⁰⁷ et sans signature est publié par Lamouroux, professeur d'histoire naturelle³⁰⁸. Il énonce les changements concernant l'histoire naturelle et les souhaits qu'il voudrait voir s'accomplir. Tout d'abord, jusqu'en 1823, il faisait cours dans l'amphithéâtre de chimie, puis à la fin de 1823 et pendant 1824, il a fait cours dans le nouveau local préparé : l'histoire naturelle dispose d'un amphithéâtre et d'un cabinet, ce qui entraîne des dépenses supplémentaires³⁰⁹ sans avoir obtenu de moyens additionnels : « 300 francs ont suffi à peine au cours d'histoire naturelle, tant qu'il n'y a eu ni local, ni mobilier, ni objets à entretenir. Cette somme peut-elle suffire maintenant que tous les objets appartiennent en propre au cours d'histoire naturelle ». Il considère de plus que l'histoire naturelle est le parent pauvre des sciences à la faculté de Caen : « est-il juste qu'un des professeurs fasse son cours avec autant de luxe qu'au jardin du roi ou au collège de France à Paris, tandis que les autres n'ont rien à offrir aux élèves ? ». L'état des dépenses pour l'année 1825 de la faculté des sciences indique 815,70 francs pour le cours de physique, 1 978,30 francs pour le cours de chimie, 431 francs pour le cours d'histoire naturelle et 130 francs pour le cours de mathématiques. Le cours de chimie³¹⁰ est donc celui qui est visé, d'autant plus que Lamouroux précise que « si l'on consacrait au cours d'histoire naturelle une somme égale à celle que coûte le cours de chimie ; le cabinet s'enrichirait chaque année pour plus de mille francs d'objets (...) dans dix ou quinze ans, le cabinet de l'académie de Caen serait un des plus beaux de la France après ceux de Paris ». Lamouroux estime de plus que des moyens supplémentaires permettraient d'attirer des élèves : « jadis le cours d'histoire naturelle comptait de 60 à 80 élèves pendant l'hiver ; cette année il n'y en a que 25 ». Il souligne enfin le fait pour le professeur de la faculté des sciences de ne pas pouvoir disposer du cabinet de la ville ni de celui du collège, étant donné les autorités différentes dont ils dépendent et de l'impossibilité de transporter ces objets.

1.4. Un enseignement supérieur sous le contrôle du pouvoir

Les facultés et l'école n'ont aucune marge de manœuvre par rapport à leur tutelle, qu'elle soit nationale ou municipale. Le recteur lui-même n'est qu'un agent de l'administration. Ainsi, en 1822, sous

³⁰⁷ Estimation fin 1824 ou entre janvier et avril 1825.

³⁰⁸ ADC : T663.

³⁰⁹ Notamment pour l'appareteur.

³¹⁰ Enseigné par Pierre Boniface Thierry, professeur de chimie depuis 1821.

le gouvernement ultra-royaliste de Joseph de Villèle³¹¹, le recteur Marc³¹² se voit remplacé et revient à sa chaire de droit civil. Ce remplacement³¹³ intervient suite à un courrier³¹⁴ dénonçant Marc comme bonapartiste, attentant à la religion et à la monarchie³¹⁵. Ce courrier émanait de celui qui sera son successeur au poste de recteur : l'abbé Jamet³¹⁶. La même lettre dénonçait Raisin, directeur de l'école de médecine, comme un « jacobin forcené et qui avait montré un si grand zèle pour ce parti que le surnom de la minerve ambulante lui est resté ». Preuve supplémentaire du pouvoir de l'administration de l'Université, l'abbé Jamet est nommé recteur sans titre universitaire autre que le baccalauréat en théologie.

Cet abbé flatte d'ailleurs le pouvoir qui l'a nommé en publiant en novembre 1824 la déclaration de l'université de Caen contre la constitution civile du clergé de 1791³¹⁷ et la réponse de Pie VI à cette déclaration. Cette publication répond à deux événements nationaux importants qui assoient la légitimité de l'abbé Jamet comme recteur. Le premier événement est l'arrivée au pouvoir de Charles X, proche des milieux ultra-royalistes, correspondant aux opinions politiques de Jamet. Le deuxième événement est l'ordonnance royale du 26 août 1824 qui crée le ministère des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique³¹⁸. Frayssinous³¹⁹ est nommé Grand-maître de l'Université et ministre. Ce dernier, à sa prise de fonction, écrit aux recteurs : « En appelant à la tête de l'éducation publique un homme revêtu d'un caractère sacré, Sa Majesté fait assez connaître à la France entière combien elle désire que la jeunesse de

³¹¹ Joseph de Villèle (1773-1824), député ultra-royaliste sous la Restauration, il devient président du conseil en septembre 1822 et le reste jusqu'en janvier 1828. Par le biais de Frayssinous, grand-maître de l'Université et président du conseil royal de l'Instruction publique, il contrôle sévèrement l'Université.

³¹² Hippolyte Pierre François Marc (1763-1839), avocat en la cours du Parlement de Rouen en 1786, agrégé en 1790, il signe la déclaration hostile à la constitution civile du clergé. Conseiller de préfecture sous l'empire, bâtonnier de l'ordre des avocats de Caen, nommé professeur de code civil en 1805, doyen de la faculté de droit en 1810, il est nommé recteur de l'académie de Caen en 1819 à 1822 et de 1830 à 1839.

³¹³ Arrêté ministériel du 20 novembre 1822.

³¹⁴ AN : F17 2304. Courrier du 15 mars 1821.

³¹⁵ Notamment ce passage : « Lorsqu'en 1818, la Cour royale de Caen fut instituée, les avocats donnèrent un repas, (...), Marc, comme premier bâtonnier, présidait la fête. Il fit chanter, (...), des couplets infâmes contre Dieu et contre les Rois ».

³¹⁶ Pierre François Jamet (1762-1845), bachelier en théologie, ordonné à Rouen en 1787, arrêté à la suite de la déclaration de l'Université de Caen contre la constitution civile du clergé, libéré mais reste discret jusqu'à la fin de la Révolution. Il s'occupe alors de reconstituer la communauté du Bon-Sauveur de Caen. Il entreprend également de fonder un établissement d'enseignement pour les sourds-muets. Il montre pour ces deux institutions un réel talent d'administrateur et fait partie de la commission administrative des hospices, dont dépend l'école de médecine de Caen. Devenu recteur en 1822, il démissionne en 1830 et s'occupe à nouveau du Bon-Sauveur. Il est béatifié en 1987 par le pape Jean-Paul II.

³¹⁷ Il est un des signataires de cette déclaration : bachelier en théologie à Caen, il préparait sa licence au moment de la Révolution.

³¹⁸ L'intitulé montre la volonté de mettre en place une restauration morale à la suite de la restauration politique.

³¹⁹ Denis Antoine Luc, comte Frayssinous, né à La Veysière (Aveyron) le 9 mai 1765, décédé à St-Geniez d'Olt (Aveyron) le 12 décembre 1841. Premier aumônier du roi, il est nommé évêque in partibus d'Hermopolis (Haute-Egypte) le 19 avril 1822. Il est élu membre de l'académie française le 27 juin 1824, nommé le 26 août 1824 Grand-Maître de l'Université et ministre des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique et accède à la chambre des pairs le 31 octobre 1824. Bien que le ministère des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique ait été créé pour lui, les affaires ecclésiastiques dépendent en réalité du ministère de l'intérieur (Corbière). Il a été écarté à la suite d'erreurs politiques (notamment en avouant, à la suite d'accusations de Montlosier (magistrat janséniste), l'existence de sept établissements dirigés par les Jésuites, alors que ceux-ci étant officiellement interdits d'enseignement en France). Son ministère est réduit aux affaires ecclésiastiques le 4 janvier 1828 et il démissionne le 3 mars 1828.

son royaume soit élevée dans des sentiments religieux et monarchiques... Celui qui aurait le malheur de vivre sans religion ou de ne pas être dévoué à la famille régnante devrait bien sentir qu'il lui manque quelque chose pour être un digne instituteur de la jeunesse. Il est à plaindre ; même il est coupable ».

Les évêques sont chargés de surveiller les établissements et Frayssinous va d'ailleurs créer une Université religieuse. Au conseil de l'Instruction publique siègent plusieurs abbés. Le recteur de Paris est un abbé, tout comme le recteur de Caen. Au total, vingt-trois proviseurs et cent trente-huit principaux sont abbés. Benjamin Constant peut dire : « Plusieurs recteurs sont prêtres ; tous les proviseurs, à très peu d'exceptions près, sont ecclésiastiques ; on en compte beaucoup aussi parmi les censeurs. Il y a, à Marseille, un collège où l'économiste est prêtre. Il se trouve également des prêtres parmi les professeurs. Ce sont eux qui remplissent toutes les chaires de philosophie³²⁰ ».

Pour Caen, la réaction s'est fait sentir auparavant, puisque l'abbé Jamet a été nommé en 1822, mais, comme je l'ai indiqué, cela ne peut que renforcer sa position. A Caen, cette politique est confirmée avec la nomination, en 1827, au poste de proviseur du collège royal de Caen, de l'abbé Daniel³²¹.

L'abbé Jamet parvient même, on l'a vu, à créer et à se faire confier une chaire de littérature grecque à la faculté des lettres en 1830, chaire qu'il n'occupe pas en réalité³²². Il est ironique de noter qu'en 1830, suite au changement de régime, l'abbé Jamet est remplacé au poste de recteur par Marc, son prédécesseur.

³²⁰ Cette remarque se vérifie à Caen puisque le professeur de philosophie à la faculté des lettres est l'abbé Viel, qui succède à l'abbé Tyrard-Deslongchamps en 1821.

³²¹ Le futur recteur de Caen. Dans le même ordre d'idées, il avait été nommé principal du collège de Coutances en 1825.

³²² Il permet sous son mandat à l'académie de Caen d'obtenir plusieurs chaires supplémentaires : chaire de littérature grecque donc en lettres, chaire de droit administratif et chaire de droit commercial en droit, chaire de pathologie interne et chaire de médecine légale et hygiène publique pour la médecine (ces deux dernières autorisées par le conseil royal de l'Instruction publique mais financées par la ville de Caen).

2. La monarchie de Juillet : rigidification ou progrès ?

2.1. Le serment à Louis-Philippe

1830, sa révolution et son changement de régime voient des bouleversements s'opérer à Caen. L'épuration administrative qui touche la France³²³ peut également s'observer dans les établissements d'enseignement supérieur caennais. Il est d'ailleurs peut-être plus pertinent de parler ici d'« auto-épuration » que de véritable épuration, la plupart des professeurs démissionnant ou refusant de prêter serment³²⁴.

Comme je l'ai indiqué plus haut, le recteur Jamet est remplacé par celui qu'il avait évincé, Marc et renonce à sa chaire de littérature grecque³²⁵. Jamet retrouve alors la direction de la communauté du Bon-Sauveur, et se consacre à son développement.

Son collègue de la faculté des lettres, l'abbé Telles de la Poterie, fraîchement nommé³²⁶, démissionne de sa chaire de philosophie au courant du mois d'août 1830. Elle est alors proposée à l'abbé Noirot, professeur au collège de Lyon, qui la refuse également. C'est finalement un laïc, Charma³²⁷, qui est chargé du cours de philosophie en décembre 1830³²⁸.

La faculté des sciences, elle, ne connaît ni démission, ni mesure disciplinaire, mais on doit quand même signaler le comportement aléatoire de son doyen, Thierry³²⁹. Ce dernier, professeur de physique et chimie de 1810 à 1821, professeur de chimie depuis 1821, est doyen de la faculté des sciences depuis 1829. Il garde ses deux fonctions, signe qu'il a prêté serment. Il est dans le même temps devenu conseiller général du Calvados en 1819 et conseiller municipal de Caen en 1823, et il perd ces deux mandats car il refuse de prêter serment !

La faculté de droit est la plus touchée. Elle voit en effet quatre de ses membres sur sept, dont le doyen, quitter leur chaire par refus de prêter serment au roi des Français. Pierre Jacques Henri Thomine-

³²³ Cf. *Les épurations administratives : XIX^e et XX^e siècles*, Colloque organisé le 23 avril 1977, à Paris, par l'Institut français des sciences administratives et par la IV^e section de l'École pratique des hautes études, Genève, Droz, 1977, 125p., notamment « Les épurations administratives en France de 1800 à 1830 », par Jean Tulard, et « Les épurations dans l'enseignement public de la Restauration à la quatrième République (1815-1946) » par Paul Gerbod.

³²⁴ Loi du 31 août 1830 obligeant les fonctionnaires à prêter serment : « Je jure fidélité au Roi des français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du Royaume ». Le problème ne peut pas être le serment lui-même, puisque les professeurs qui démissionnent avaient déjà prêté serment sous l'empire et sous la Restauration, et concerne donc la non reconnaissance de la légitimité du nouveau pouvoir, issu en partie d'une révolution.

³²⁵ Il est remplacé par Bertrand, futur doyen de la faculté des lettres (de 1840 à 1863) et futur maire de Caen (de 1848 à 1870 et député (entre 1863 et 1870).

³²⁶ Le 29 juin 1830. Suppléant de la chaire d'histoire depuis 1824, il est nommé après la mort du titulaire, l'abbé Viel, en mai 1830.

³²⁷ Antoine Charma, 1801-1869. Il devient doyen de la faculté des lettres en 1863.

³²⁸ Il est titularisé en décembre 1832.

³²⁹ Pierre Boniface Thierry, 1782-1851. Professeur de chimie, il devient doyen de la faculté des sciences en 1827.

Desmasures³³⁰, professeur de procédure civile et législation criminelle depuis 1805, doyen de la faculté depuis 1819, 1^{er} président du tribunal de 1^{ère} instance, demande sa mise à la retraite. Son fils Pierre Thomine-Desmasures³³¹, professeur de code civil depuis 1824, Joyau³³², professeur de droit commercial depuis 1824 et Foucault³³³, professeur de droit administratif depuis 1829, refusent de prêter serment. Pierre Thomine-Desmasures estime que l'académie ne devrait pas prêter de « serment de fidélité pour un ordre de choses en dehors d'elle ». Thomine-Desmasures, Joyau et Foucault sont alors considérés comme démissionnaires. Les 2 et 9 novembre 1830, des lettres de ces trois professeurs protestant contre cette vacance sont envoyées au recteur, arguant qu'ils n'ont pas à prêter serment car le serment n'est demandé qu'aux fonctionnaires administratifs et judiciaires. Le 7 décembre 1830 un procès-verbal du conseil royal de l'Instruction publique arrête que « les réclamations adressées par MM. Thomine-Desmasures fils, Foucault et Joyau, professeurs à la faculté de droit de Caen, et par laquelle ils prétendent qu'ils ne se trouvaient pas dans l'obligation imposée aux fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire de prêter le serment prescrit par la loi du 31 août dernier, ne sont point admissibles ». Le 29 décembre 1830, une lettre du recteur au doyen de la faculté de droit³³⁴ indique : « par une troisième décision notifiée par la même lettre du 10 décembre, M. Thomine père, professeur et doyen, [est] admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite, et MM. Thomine-Desmasures fils, Joyau et Foucault, [sont] démissionnaires par refus de serment ».

Au total, outre le poste de recteur et celui du doyen de la faculté de droit, ce sont six chaires sur les seize que comptent les facultés qui voient leurs titulaires remplacés. Le personnel universitaire et administratif est donc profondément renouvelé. Ces bouleversements ne touchent pas l'école de médecine.

2.2. Demolombe à la faculté de droit

³³⁰ Pierre Jacques Henri Thomine-Desmasures, 1763-1847. Cf. notice biographique, comme les suivants.

³³¹ Pierre Thomine-Desmasures, 1891-1866. Avocat, il est également membre du conseil municipal de Caen au moins en 1828. Il redevient conseiller municipal de Caen à partir de 1834 puis est candidat à l'élection municipale en 1848 et est élu. Il est nommé en août 1848 1^{er} adjoint au maire de Caen. Il est considéré comme démissionnaire de son poste d'adjoint en 1852 car il ne veut pas prêter le serment suivant : « je jure obéissance à la constitution et fidélité au président ». Ce fait montre au moins sa cohérence à propos des serments. Il n'est pas réélu conseiller municipal en 1852. Il est député du Calvados à l'assemblée nationale constituante de 1848 à 1849 puis à la chambre des députés de 1849 à 1851.

³³² François Justin Joyau, 1778-après 1840. Également avocat, il est conseiller municipal de Caen à partir de 1817.

³³³ François Foucault, 1789-1835. Il est lui aussi avocat.

³³⁴ Il s'agit du nouveau recteur, Marc et du nouveau doyen Georges Le Bourguignon Duperré Delisle, tous deux par ailleurs professeurs de la faculté de droit, respectivement professeur de code civil et professeur de droit romain.

Après ces départs, les facultés et notamment la faculté de droit accueille de nouveaux professeurs. L'un d'entre eux va marquer l'histoire de la faculté. Il s'agit de Charles Demolombe³³⁵, professeur suppléant depuis 1827, titularisé en 1830. Spécialiste du code civil, il est considéré comme l'un des plus grands juristes français du XIX^e siècle, surnommé le « prince de l'exégèse », du nom de cette école de pensée du droit civil, dominante en France au XIX^e siècle. Il est nommé doyen en 1853 et garde cette fonction, tout comme sa chaire, jusqu'à sa mort en 1887. Sous son enseignement et celui de ses collègues, la faculté de droit va connaître une période prospère. On passe d'une centaine d'étudiants à une moyenne de cent cinquante étudiants³³⁶. A ses côtés, plusieurs professeurs entament ou vont entamer une longue carrière à la faculté de droit de Caen. On peut ainsi mentionner Le Bourguignon Duperré Delisle, déjà cité, présent de 1823 à 1853, son neveu Le Bourguignon Duperré Feuguerolles³³⁷, présent de 1833 à 1880, De Boislambert³³⁸, présent de 1831 à 1853, Trolley³³⁹, présent de 1836 à 1869 et Bayeux³⁴⁰, présent de 1840 à 1882.

2.3. L'École de médecine

-Lutte d'influence

L'école de médecine est toujours concernée par la lutte d'influence entre les professeurs et le directeur d'un côté et la commission administrative des hospices de l'autre, le recteur essayant de rester neutre. En 1830-1831, cette lutte est illustrée par le cas d'un professeur remplacé³⁴¹ par le directeur sans en informer la commission³⁴². Chacun se retranche derrière les textes défendant son interprétation, la commission administrative n'hésitant pas à menacer : « Si l'école de médecine a la prétention de se soustraire au régime de l'administration, nous nous y prêterons de bon cœur, et nous nous empresserons de la rayer de notre budget ».

Le recteur indique par exemple le 29 janvier 1831 au maire de Caen, président de la commission administrative des hospices : « Par ordonnance du 18 mai 1820, les professeurs des écoles secondaires

³³⁵ Jean Charles François Demolombe, 1804-1887. Docteur en droit de la faculté de droit de Paris, membre correspondant de l'Institut (académie des sciences morales et politiques) à partir de 1864. Une statue sera érigée à Caen en son honneur en 1905.

³³⁶ ADC : T719.

³³⁷ Constantin Le Bourguignon Duperré Feuguerolles, 1800-1884. Il est avocat. Conseiller municipal de Caen et conseiller général sous l'Empire, il est adjoint au maire de Caen en 1875.

³³⁸ Jacques Alfred de Boislambert, 1800-1853. Avocat, il est adjoint au maire de Caen de 1831 à 1834.

³³⁹ Alfred François Trolley, 1808-1869. Avocat, il est bâtonnier de l'ordre de 1850 à 1852.

³⁴⁰ Victor Félix Bayeux, 1796-1883. Lui aussi avocat et bâtonnier, il est également conseiller municipal de Caen pendant près de trente ans et adjoint au maire de Caen pendant presque vingt ans, sous Napoléon III.

³⁴¹ Bacon, professeur de matière médicale et pharmacie, remplacé par Lafosse, professeur de pathologie.

³⁴² ADC : T677.

de médecine et des cours d'instruction médicale institués dans les hôpitaux ont été soumis à la discipline du corps enseignant et placés à cet égard sous l'autorité de la commission de l'Instruction publique. Par l'arrêté du conseil royal de cette instruction du 7 novembre 1820, il est dit, article 21, que « les chefs des écoles secondaires de médecine prendront le titre de directeur et exerceront chacun près de son école les fonctions que les doyens exercent près des facultés ». Enfin l'article 53 d'un autre arrêté du même conseil en date du 9 avril 1825 porte que « si un professeur est empêché de faire son cours le doyen pourvoira à son remplacement. » Ces dispositions qui ne regardent que la police des cours et de l'enseignement ne portent aucune atteinte aux droits de la commission des hospices pour la surveillance et autres. »

Dans le même temps, le recteur écrit au directeur de l'école le 31 janvier 1831 pour lui reprocher de n'avoir pas tenu compte de la commission, de ne pas l'avoir tenu informée alors que la commission pourvoit aux dépenses et que les cours se font dans les hôpitaux ...

La commission de son côté autorise une autre personne³⁴³ à remplacer le professeur absent.

Devant cette impasse et l'entêtement de la commission administrative des hospices, le recteur écrit alors le 22 février au ministre de l'Instruction publique pour lui demander la marche à suivre en lui signalant que « les prétentions de la commission des hospices conduisent même à ce résultat que si une chaire de professeur devenait vacante le remplacement devrait se faire sans votre participation par M. le Ministre de l'Intérieur sur la proposition de la commission et l'avis du préfet ». D'un côté, le recteur ne veut pas mécontenter l'administration des hospices qui paie les professeurs mais d'un autre côté, ne veut pas non plus saper l'autorité du directeur de l'école. Une solution intermédiaire est trouvée tant pour ce cas que dans le cas d'une vacance d'une chaire. La commission administrative fait une proposition, cette proposition est débattue par les professeurs de l'école et le ministre de l'Instruction publique prend la décision finale en nommant le professeur choisi. Au final, c'est le professeur choisi par la commission qui obtient la suppléance.

À ces luttes de pouvoir, on pourra ajouter des antagonismes personnels se basant sur les opinions politiques des uns et des autres. Le directeur, Raisin, avait déjà été menacé de perdre son poste sous le recteur Jamet pour ses opinions républicaines. Il est probable que sous la monarchie de Juillet, ses opinions n'avaient pas changé.

-Réorganisations

³⁴³ Pierre Louis Hubert, 1798-1834. Pharmacien à Caen, il s'était proposé à la commission pour remplacer Bacon. Il obtient la suppléance, devient titulaire de la chaire en 1833 mais meurt en 1834.

Une première réorganisation a lieu le 5 octobre 1837 par un arrêté du ministre de l'Instruction publique³⁴⁴. L'école de médecine compte désormais neuf chaires³⁴⁵ confiées à des professeurs et trois professeurs adjoints qui sont chargés d'une partie de l'enseignement³⁴⁶.

Cette réorganisation des écoles de médecine s'accompagne d'instructions données par le ministre aux préfets³⁴⁷ le 6 octobre 1837. En effet, Mathieu Orfila, médecin, professeur à la faculté de médecine de Paris et membre du Conseil royal de l'Instruction publique, a été chargé d'inspecter les écoles secondaires de médecine et de pharmacie et ses observations donnent lieu à plusieurs remarques :

-sur la dissection et l'anatomie. Les corps des individus décédés dans les hôpitaux non réclamés par les familles doivent être livrés aux écoles et « c'est tout au plus si l'on tolère, dans beaucoup de villes, qu'un petit nombre de ceux qui proviennent des hôpitaux où siègent ces écoles, soient mis à la disposition des professeurs ». Cette remarque d'Orfila trouve d'ailleurs son sens l'année suivante³⁴⁸ quand Ameline³⁴⁹, professeur d'anatomie informe le directeur de l'école qu'on a refusé de lui délivrer les cadavres de plusieurs militaires morts à l'hôtel-Dieu. Le directeur en informe à son tour le recteur car ce refus entre en opposition avec l'instruction du ministre de l'Instruction publique du 6 octobre 1837, où tous les cadavres des individus décédés dans les divers hôpitaux des villes où siègent les écoles secondaires (de médecine) et qui n'auraient pas été réclamées par leurs familles, doivent être envoyés à ces écoles.

-sur les accouchements. « Presque nulle part les élèves ne sont admis à assister aux accouchements ». La lettre du ministre relève l'attitude des administrations des hôpitaux et des sœurs qui entravent l'éducation des étudiants. Ceci est dommageable pour ces écoles, car, ayant moins d'étudiants que les facultés, l'étude médicale pourrait en être facilitée par un meilleur accès à l'anatomie et à l'obstétrique, et les élèves qui sortiraient de ces écoles auraient ainsi une solide préparation théorique et pratique.

Le 25 juin 1839, une lettre publiée par le recteur Daniel montre le soutien qu'il apporte à l'école de médecine afin d'assurer son développement et est instructive sur le fonctionnement de l'école³⁵⁰. Cette lettre est adressée au proviseur du collège royal et aux principaux des collèges communaux de l'académie.

« L'école secondaire a subi plusieurs transformations successives

³⁴⁴ ADC : T677.

³⁴⁵ Anatomie et physiologie, pathologie externe, pathologie interne, clinique externe et médecine opératoire, clinique interne, accouchements, maladies des femmes et des enfants, matière médicale et thérapeutique, chimie et pharmacie et histoire naturelle médicale.

³⁴⁶ Notamment la pathologie.

³⁴⁷ AN : F17 4480.

³⁴⁸ ADC : T737.

³⁴⁹ Jacques François Ameline, 1796-1839. Il devient professeur d'anatomie à l'école de médecine en 1836, prenant la succession de son père Jean-François Ameline (1763-1835), professeur d'anatomie de 1808 à 1835.

³⁵⁰ ADC : T555.

Elle fut instituée sous l'empire pour former des officiers de santé, des pharmaciens et des sages-femmes ; elle fournit aussi dans le principe de jeunes chirurgiens pour le service de nos ambulances.

En 1829, une pensée de décentralisation fit créer plusieurs chaires nouvelles : on songeait alors à doter notre ville d'une faculté de médecine. Ce projet a été abandonné ; mais les chaires de nouvelle création ont été conservées, et l'enseignement, depuis cette période, a été plus complet.

En 1837, l'école de médecine a reçu encore un complément d'organisation, qu'une loi doit consacrer et étendre, dans le courant de la prochaine session des Chambres. Cette organisation provisoire et les dispositions connues du projet de loi qui sera soumis bientôt à l'examen de la législature, indiquent clairement la part importante que l'Université attribue à toutes les écoles secondaires de médecine, dans son nouveau plan d'enseignement médical.

Ce projet de loi, en proposant la suppression des officiers de santé, change et agrandit la sphère d'action des écoles de province. Elles ne formeront plus des médecins de second degré ; elles seront, elles sont déjà provisoirement constituées de manière à préparer, à garantir pour l'avenir les fortes études médicales. »

Les moyens d'action de l'école sont également détaillés par le recteur :

« L'anatomie est le point d'appui, le point de départ nécessaire des études médicales ; l'école de Caen donne un soin particulier à cette partie de l'enseignement. Les leçons se font tous les jours, pendant six ou sept mois de l'année, et avant chaque démonstration, le professeur indique le mode de préparation qui a dû être employé pour mettre en lumière ce qu'il va décrire.

Chaque jour, après la leçon, à chaque table qui réunit deux élèves anciens et deux nouveaux, la préparation analogue à celle qui vient de servir aux démonstrations est faite par un de ces élèves, sous la direction du professeur. Le lendemain, le même élève démontre à son tour sur sa pièce, sans s'aider d'un livre ; un de ses camarades est chargé de contrôler ses descriptions. Cette organisation des travaux anatomiques assure l'ordre, la méthode, la suite dans les dissections, et fait naître une salubre émulation parmi les élèves qui apprennent ainsi de bonne heure à faire toutes les préparations et s'habituent à parler en public, à exprimer avec clarté et précision leurs connaissances acquises. C'est un grand avantage pour ceux qui, plus tard, se présenteront aux concours ouverts chaque année à la faculté et dans les hôpitaux de Paris. »

Les deux hôpitaux et la prison fournissent une centaine de cadavres par an, ce qui permet de les renouveler. Un cimetière est contigu à la salle de dissection et permet d'enlever ce qui ne sert plus à l'instruction et pourrait nuire à la salubrité. « Le climat permettant de prolonger à Caen les travaux anatomiques pendant une partie du printemps, et le professeur s'astreignant à donner une leçon tous les jours, on peut faire chaque année un cours complet d'anatomie descriptive et d'anatomie chirurgicale. »

De plus, il y a un professeur adjoint pour l'enseignement anatomique³⁵¹ et la création attendue d'un poste de chef des travaux anatomiques, avec un traitement de 500 francs, pour l'élève qui se serait distingué, qui permettrait une émulation entre les élèves et soulagement financier pour les familles. Il y a en outre trois places d'internes à l'Hôtel-Dieu qui sont logés et nourris dans l'établissement. L'observation des malades est possible grâce à cet hôpital, qui accueille plus de trois mille malades par an.

Le cours théorique d'accouchements se fait l'été et les élèves sont exercés par le professeur aux manœuvres toxicologiques. Pendant l'hiver, ils reçoivent un enseignement clinique sur ce point important de la science, sur les maladies des femmes et des enfants, et ils peuvent assister aux trente ou quarante accouchements qui se font pendant le semestre à l'Hôtel-Dieu. Le cours théorique profite au département, parce qu'on y admet les élèves sages-femmes qui vont ensuite exercer dans les campagnes. Une ordonnance royale dispose qu'à partir de 1838, « tout élève qui n'aurait pas pris sa première inscription dans une faculté de médecine serait tenu de se faire recevoir bachelier ès sciences ». Cette dernière remarque permet au recteur d'insister sur l'utilité et l'importance de la présence de la faculté des sciences de Caen.

L'école est réorganisée de nouveau le 14 février 1841 par ordonnance royale : l'école secondaire de médecine de Caen devient école préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen³⁵². Le 15 février 1841, l'école est organisée par arrêté du ministre de l'Instruction publique : six cours sont assurés par des professeurs³⁵³, deux sont assurés par des professeurs adjoints et restent deux professeurs sans cours³⁵⁴ qui ne sont pas rémunérés. De plus, un poste de chef des travaux anatomiques est créé.

Les réorganisations améliorent l'enseignement mais pas les relations entre les professeurs : récriminations diverses à cause des suppléances et traitements, conflits autour des titularisations, opposition entre les professeurs Le Prestre et Lesauvage et surtout une affaire plus grave : l'affaire opposant les professeurs Lafosse et Lesauvage.

Au début des années 1830, le Dr Le Prestre³⁵⁵ est le suppléant à la chaire de clinique chirurgicale du Dr Lesauvage³⁵⁶, et leurs mauvaises relations entraînent des conflits et des attaques sur le plan professionnel dans les journaux de la région³⁵⁷.

³⁵¹ C'est-à-dire le cours de physiologie et anatomie.

³⁵² ADC : T677.

³⁵³ Histoire naturelle médicale et matière médicale, clinique interne, pathologie interne, clinique externe, pathologie externe, accouchements, maladies des femmes et des enfants.

³⁵⁴ Un professeur adjoint et un professeur provisoire.

³⁵⁵ Ferdinand Le Prestre, 1801-1872. Chirurgien en chef des hospices de Caen à partir de 1846, il est également membre du conseil général du Calvados.

³⁵⁶ Edmé Lesauvage, 1778-1852. Chirurgien en chef des hospices de Caen de 1831 à 1846. Il est habitué des conflits académiques, puisqu'en 1818, il est exclu de la société de médecine de Caen « indignée de la conduite turbulente et

Le 2 mai 1846, le Dr Lafosse³⁵⁸, professeur de clinique interne et le Dr Lesauvage, alors toujours professeur de clinique chirurgicale, se querellent violemment à propos du service des internes, et Lafosse crache au visage de Lesauvage. Ils finissent par se provoquer en duel dans l'enceinte des hospices. Il apparaît après enquête³⁵⁹ que les relations entre les deux hommes étaient plus que tendues depuis plusieurs mois voire depuis plusieurs années, chacun remettant en cause en public les compétences médicales de l'autre. Lafosse et Lesauvage sont suspendus de leurs fonctions de médecin en chef et de chirurgien en chef des hospices de Caen pendant 20 jours et de leur enseignement à l'école de médecine et de pharmacie de Caen pendant un mois à partir du 21 mai 1846. De plus, Lafosse est révoqué du conseil académique. A la suite de cette affaire, le Dr Lesauvage démissionne de son poste de chirurgien en chef des hospices et change de chaire à l'école.

-Étudiants

Des renseignements obtenus par le ministère de l'Instruction publique le 28 avril 1838 permettent de comparer les écoles de médecine et de situer celle de Caen³⁶⁰.

Amiens	36	Lyon	115
Angers	18	Marseille	16
Arras	44	Nancy	11
Besançon	28	Nantes	31
Bordeaux	63	Poitiers	31
Caen	32	Reims ³⁶¹	5
Clermont	16	Rennes	34
Dijon	16	Rouen	34
Grenoble	21	Toulouse	133

Caen arrive en 8^e position sur 18, avec un nombre d'élèves dans la moyenne (trente-huit élèves par école).

Le nombre d'étudiants diminue par la suite puisque dans un rapport de 1846 sur l'école par Donné, inspecteur général des écoles de médecine³⁶², il est indiqué que « l'école de Caen compte cette année

scandaleuse qu'il tient depuis longtemps dans son sein, et du mépris qu'il a cherché à déverser sur elle dans diverses circonstances ».

³⁵⁷ *Le National du Calvados*, notamment, dont le rédacteur en chef est Antoine Charma, professeur de philosophie de la faculté des lettres de Caen.

³⁵⁸ Jean Prosper Lafosse, 1739-1855. Médecin en chef des hospices de Caen.

³⁵⁹ ADC : T738.

³⁶⁰ AN : F17 4480.

³⁶¹ Les élèves et professeurs, déjà peu nombreux, sont touchés par la fièvre typhoïde.

vingt-deux élèves inscrits. C'est une augmentation sur le chiffre de l'année dernière qui n'était que de vingt. Il y a un assez grand nombre d'auditeurs bénévoles. Les cours sont d'ailleurs faits régulièrement, et l'école convenablement installée dans un local spécialement approprié à cette destination ».

-De nouveaux bâtiments

L'école de médecine et de pharmacie bénéficie de nouveaux bâtiments³⁶³, près de l'hôpital³⁶⁴, notamment pour l'anatomie. Le 27 janvier 1832, c'est l'inauguration de l'amphithéâtre d'anatomie au n°1 de la rue Vaubénard, à l'extrémité du parc de l'Hôtel-Dieu.

« Les étudiants en médecine et en chirurgie prirent possession du nouvel amphithéâtre que la ville avait fait disposer pour les dissections et l'enseignement des études anatomiques, à l'extrémité du parc de l'Hôtel-Dieu. Cette dépense était absolument nécessaire et l'emplacement bien choisi »³⁶⁵.

L'emplacement était en effet d'une importance primordiale puisque en étant à proximité de l'Hôtel-Dieu, il n'était plus nécessaire de transporter à travers la ville les cadavres nécessaires aux dissections anatomiques, ce qui, nous l'avons vu, pouvait poser des troubles à l'ordre public.

Les plans de ces bâtiments établis par le ministère de l'Instruction publique en 1878, nous montrent des bâtiments, qui, à défaut d'être vastes, sont fonctionnels et offrent, sur le même lieu, une salle d'enseignement (un petit amphithéâtre), une salle de dissection et des salles dédiées à l'anatomie pathologique et à l'histologie³⁶⁶.

Je présente ici ces plans³⁶⁷ :

³⁶² ADC : T677.

³⁶³ Ces bâtiments n'existent plus aujourd'hui.

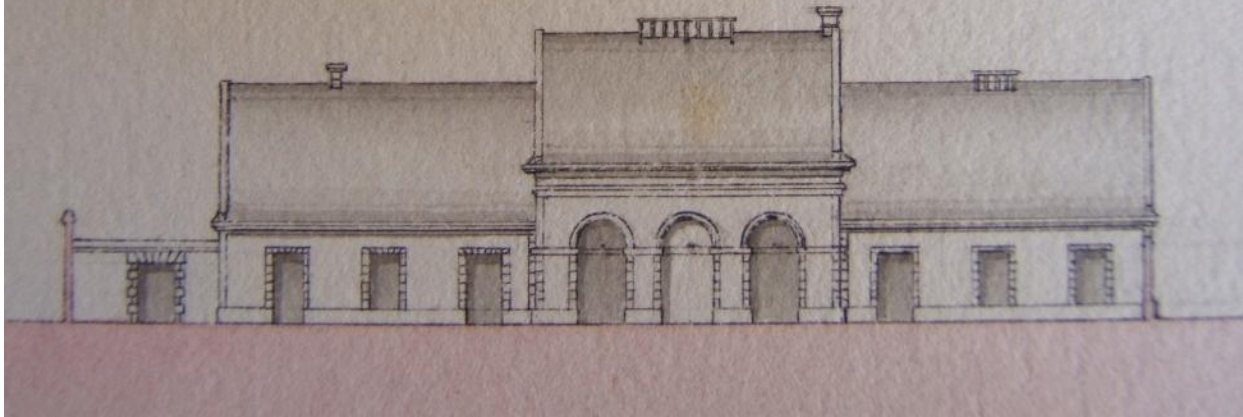
³⁶⁴ L'hôpital, ou Hôtel-Dieu de Caen est à l'époque installé dans l'abbaye aux Dames, depuis 1823.

³⁶⁵ Jean-Jacques Victor Dufour et Pierre François Laurent Esnault, *Épisodes de la révolution racontée par un bourgeois et un homme du peuple*, Caen, Publications anecdotiques, 1926.

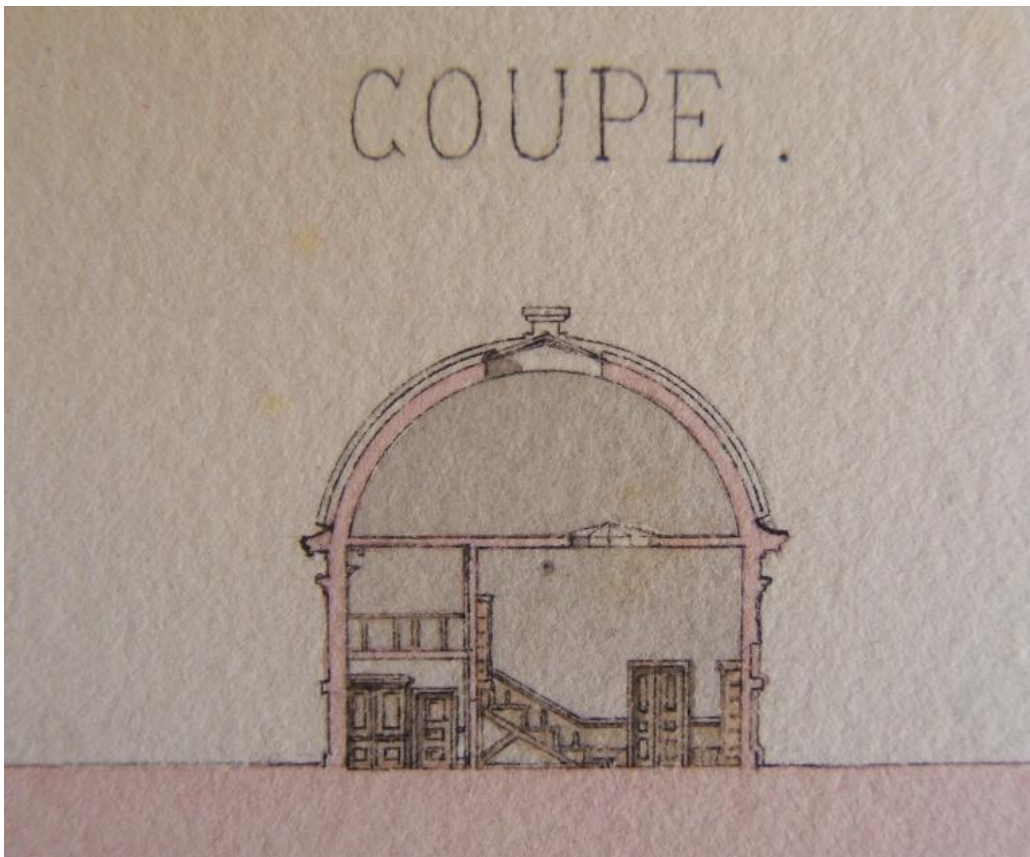
³⁶⁶ Des modifications et des améliorations sont bien sûr apportées mais cet amphithéâtre reste le lieu de l'enseignement de l'anatomie puis de la totalité des enseignements de médecine et de pharmacie à partir de 1944 jusqu'à la construction du CHU et au transfert des locaux de la faculté en mai 1975.

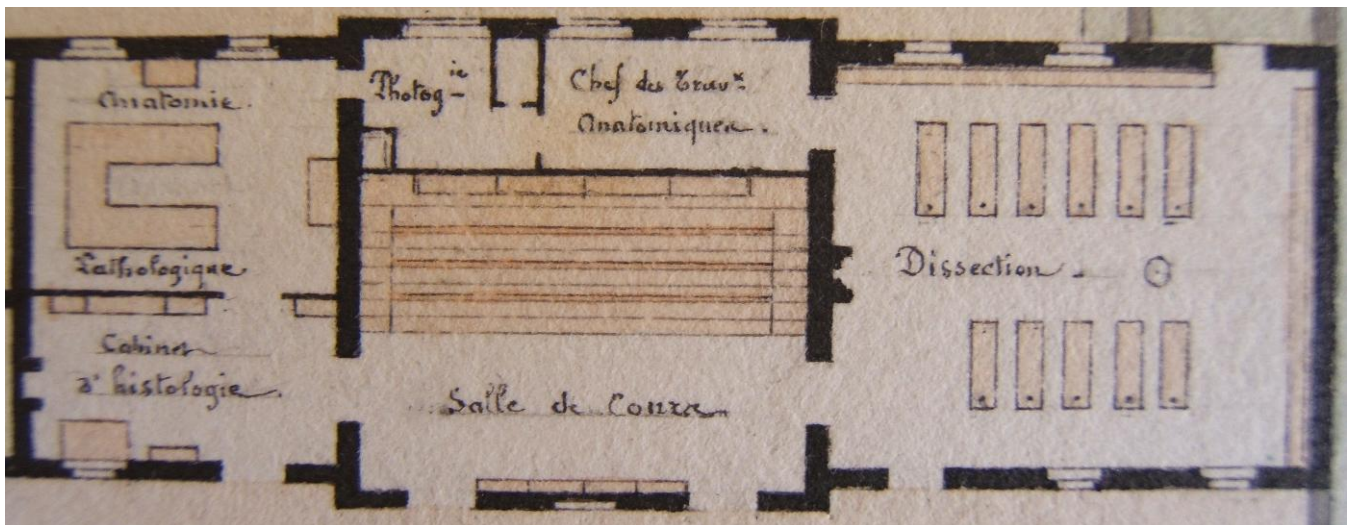
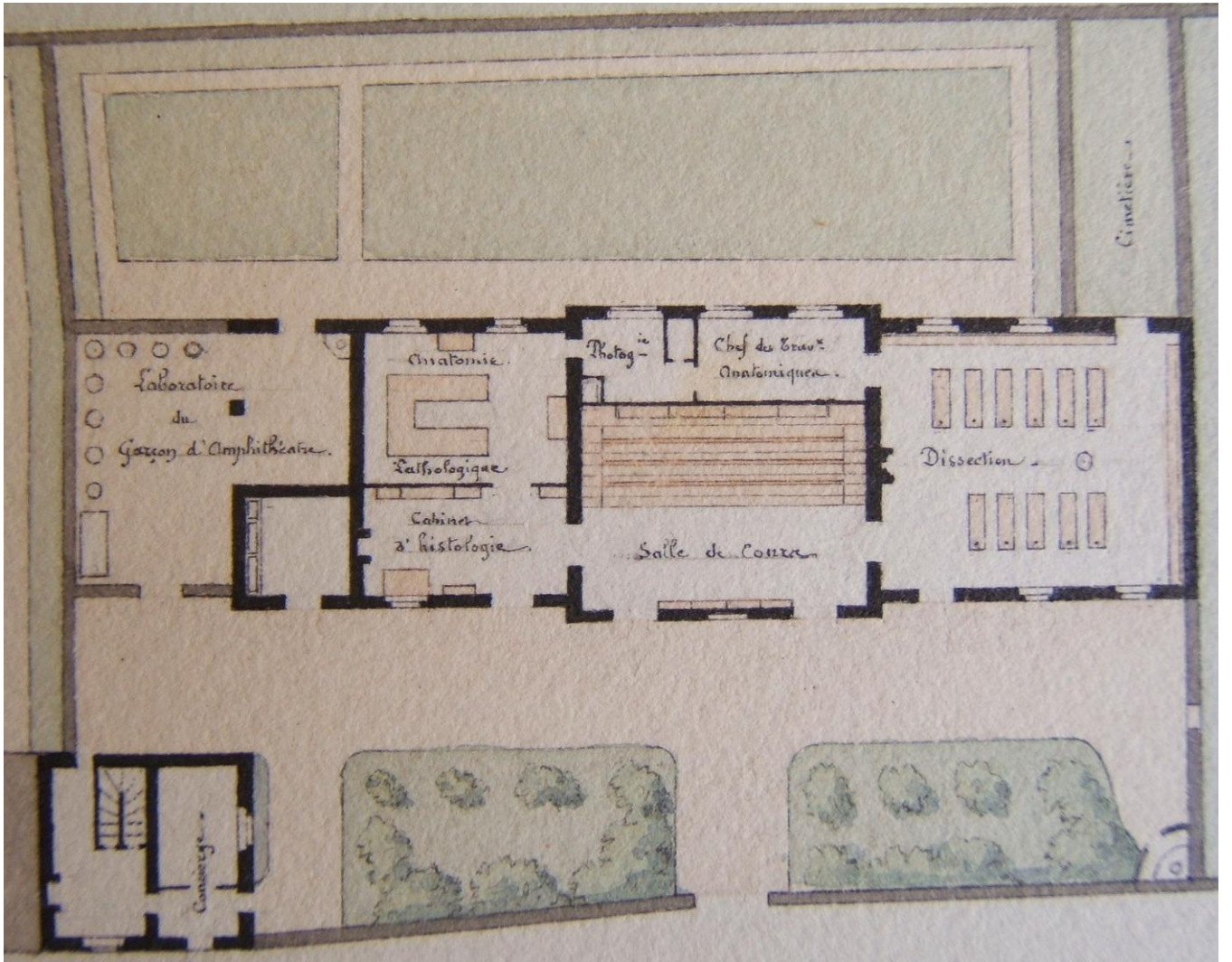
³⁶⁷ AN : F17 2283.

ELEVATION



COUPE .





2.4. Création de chaires et progrès matériels

Les facultés des sciences et des lettres gardent leur statut de « coquilles vides ». Pourtant, dans cette atmosphère peu propice à l'émulation scientifique, l'enseignement va s'améliorer, par la qualité intrinsèque des professeurs. Dans la faculté des sciences, c'est par exemple la nomination en 1838 d'Eudes-Deslongchamps³⁶⁸, véritable polymathe qui enseigne la zoologie, la botanique, la géologie et la minéralogie, et passionné également par la paléontologie. C'est d'ailleurs à cette occasion qu'une chaire est créée à la faculté des sciences par dédoublement de la chaire d'histoire naturelle. Pour la faculté des lettres, on peut noter la nomination en 1830 de Charma³⁶⁹, premier professeur de philosophie de la faculté des lettres de Caen à n'être pas ecclésiastique. Dénoncé plusieurs fois par les journaux locaux et nationaux, notamment catholiques pour attaques contre la religion, il est défendu par Victor Cousin³⁷⁰ et garda sa place. Ces deux professeurs devenus doyens illustrent le développement intellectuel et les progrès scientifiques de ces deux facultés. Les publications sont plus nombreuses, les sujets d'étude se font plus précis. Il faudra malgré tout attendre la fin des années 1870 pour que le nombre d'étudiants inscrits augmente³⁷¹ et que le public de ces professeurs ne soit plus majoritairement composé de curieux.

Il faut également noter qu'à partir des années 1840, les demandes des facultés (et notamment celles des lettres et des sciences, les plus mal loties) concernant les bâtiments sont enfin prises en compte. En effet, à partir des années 1830, la municipalité consent à contribuer aux rénovations et aux agrandissements nécessaires. L'abbé Daniel³⁷², recteur à partir de 1839, contribuera pour une grande part à cette amélioration. Entre 1841 et 1846, le collège des arts et le bâtiment des grandes écoles sont rénovés, et destinés uniquement aux facultés³⁷³, ce qui permet de donner de meilleures conditions de travail aux élèves et aux professeurs. La faculté des sciences dispose en outre d'une salle de cours au-dessus de la serre du jardin des plantes pour les cours de botanique.

³⁶⁸ Jacques-Amand Eudes-Deslongchamps, 1794-1867. Professeur d'histoire naturelle puis de zoologie et physiologie animale à la faculté des sciences de Caen, nommé doyen de la faculté en 1847. Membre correspondant de l'Institut (Académie des Sciences - section anatomie et zoologie) en 1849.

³⁶⁹ Antoine Charma, déjà cité.

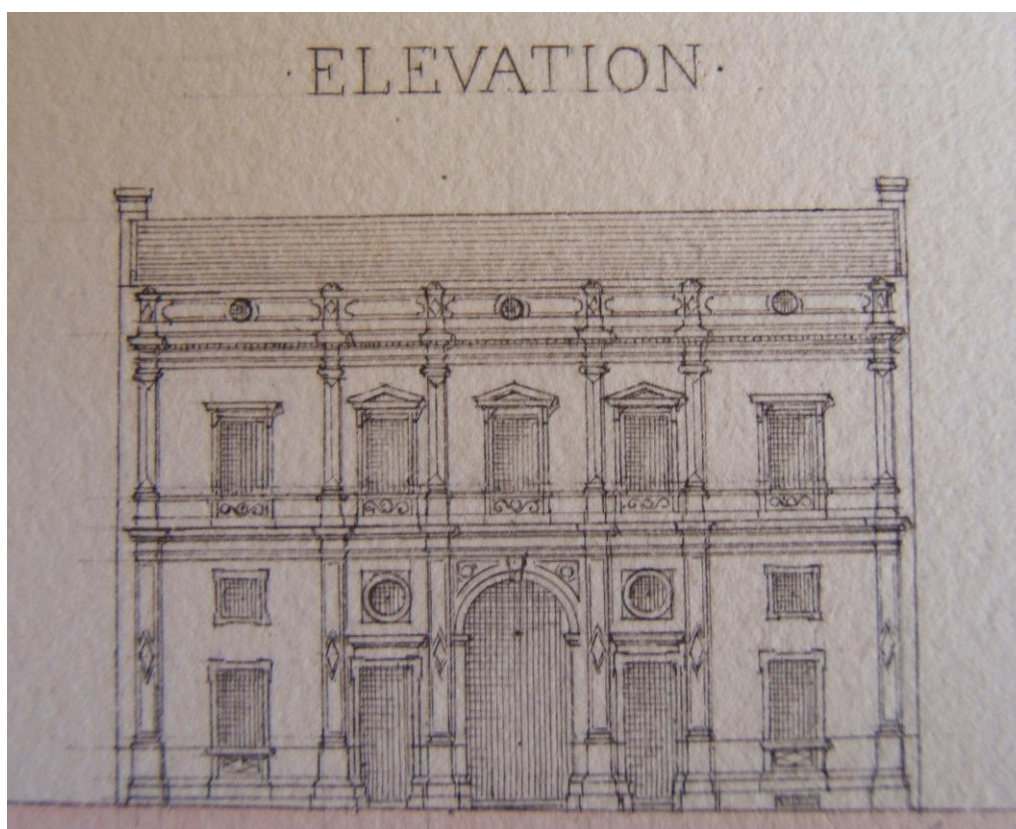
³⁷⁰ Victor Cousin, 1792-1867. Philosophe, professeur à la Sorbonne, directeur de l'École normale supérieure, académicien, pair de France, ministre de l'Instruction publique en 1840, ...

³⁷¹ Notamment grâce aux bourses de licence instituées en 1877 et aux bourses d'agrégation en 1880.

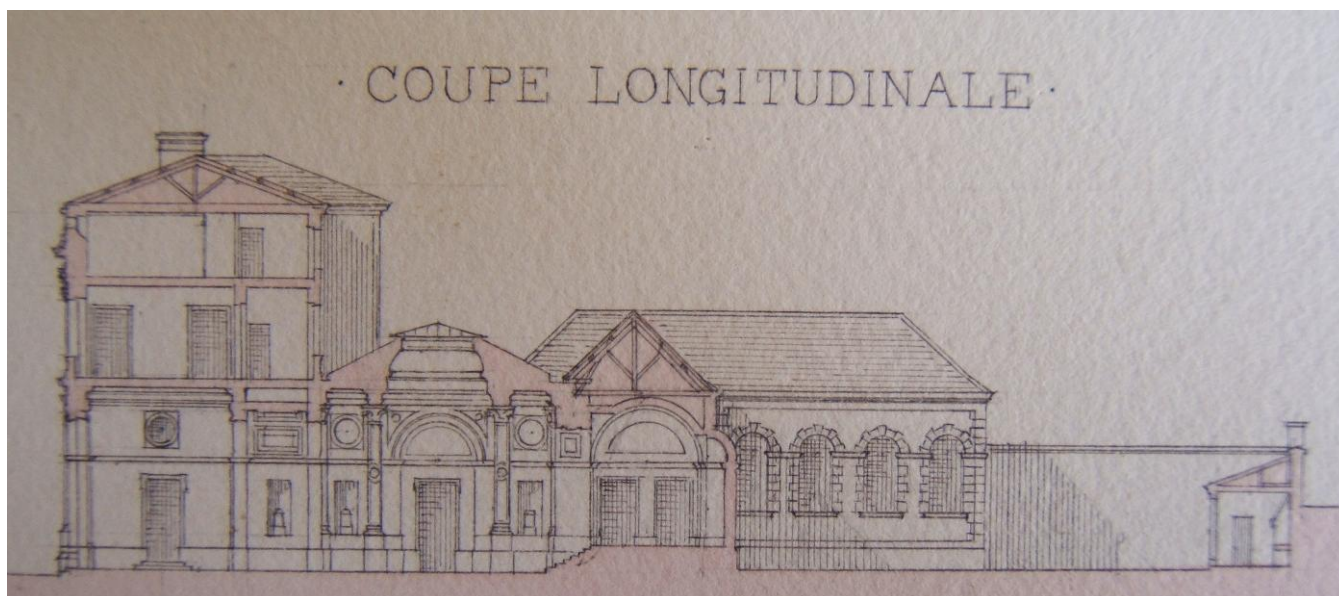
³⁷² Jacques-Louis Daniel (1794-1862), docteur ès lettres, il a occupé plusieurs postes dans l'enseignement avant d'être nommé en 1827 à la tête du collège royal de Caen (appellation de la Restauration pour les lycées). Il est nommé recteur de l'académie de Caen en 1839 jusqu'en 1848 où il démissionne, par refus de distribuer des manuels scolaires qui transformeraient les instituteurs en « prédicateurs du socialisme et du communisme ». Il redevient recteur de Caen de 1849 à 1850 avant d'entrer au conseil supérieur de l'Instruction publique.

³⁷³ Le tribunal civil et le tribunal correctionnel se sont installés dans le palais de justice place Fontette en 1843 et ont donc libéré les bâtiments des grandes écoles.

Je présente ici les plans de l'Hôtel académique³⁷⁴ et du palais universitaire³⁷⁵ établis par le ministère de l'Instruction publique en 1878³⁷⁶ :



Façade de l'Hôtel académique

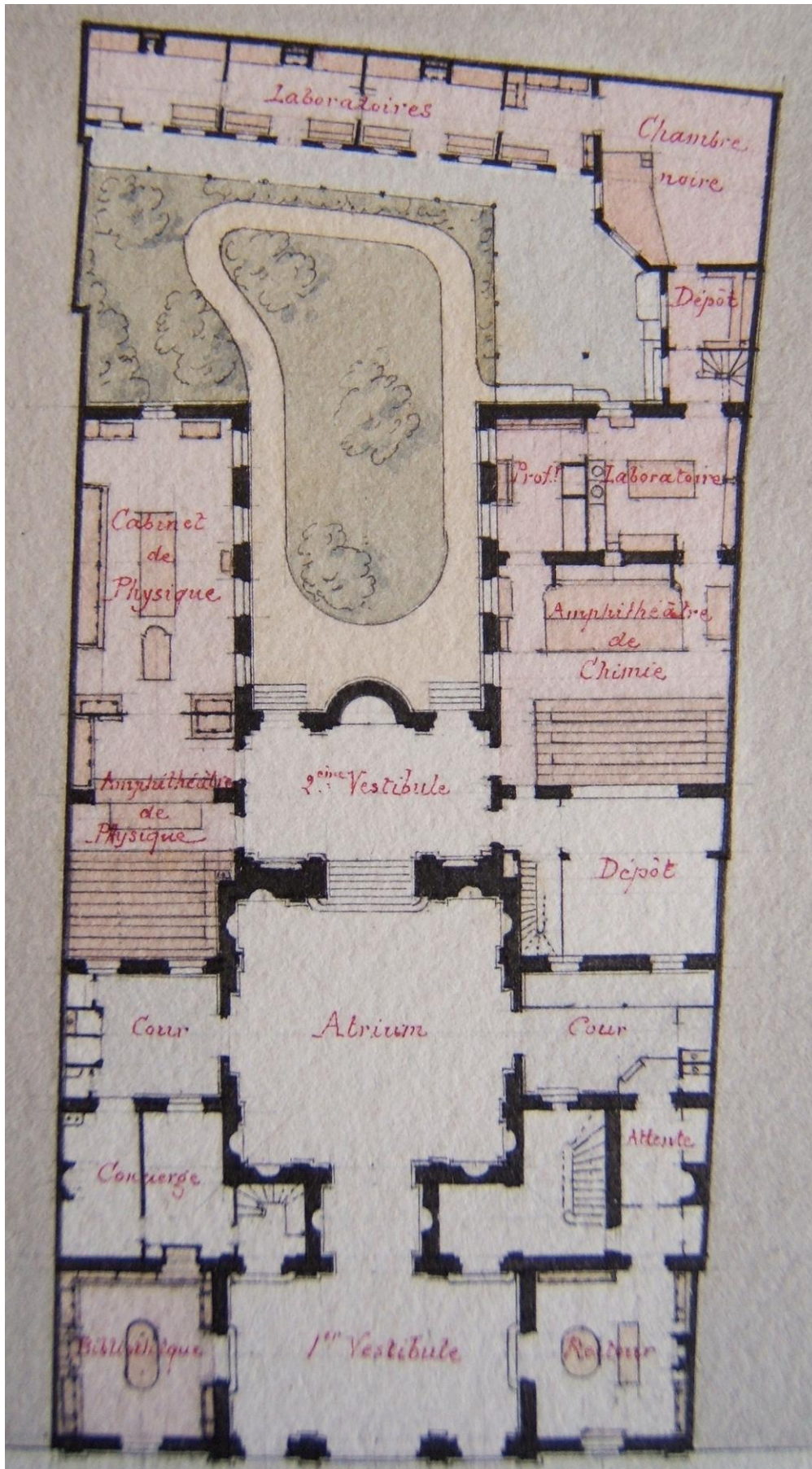


Plan en coupe de l'Hôtel académique

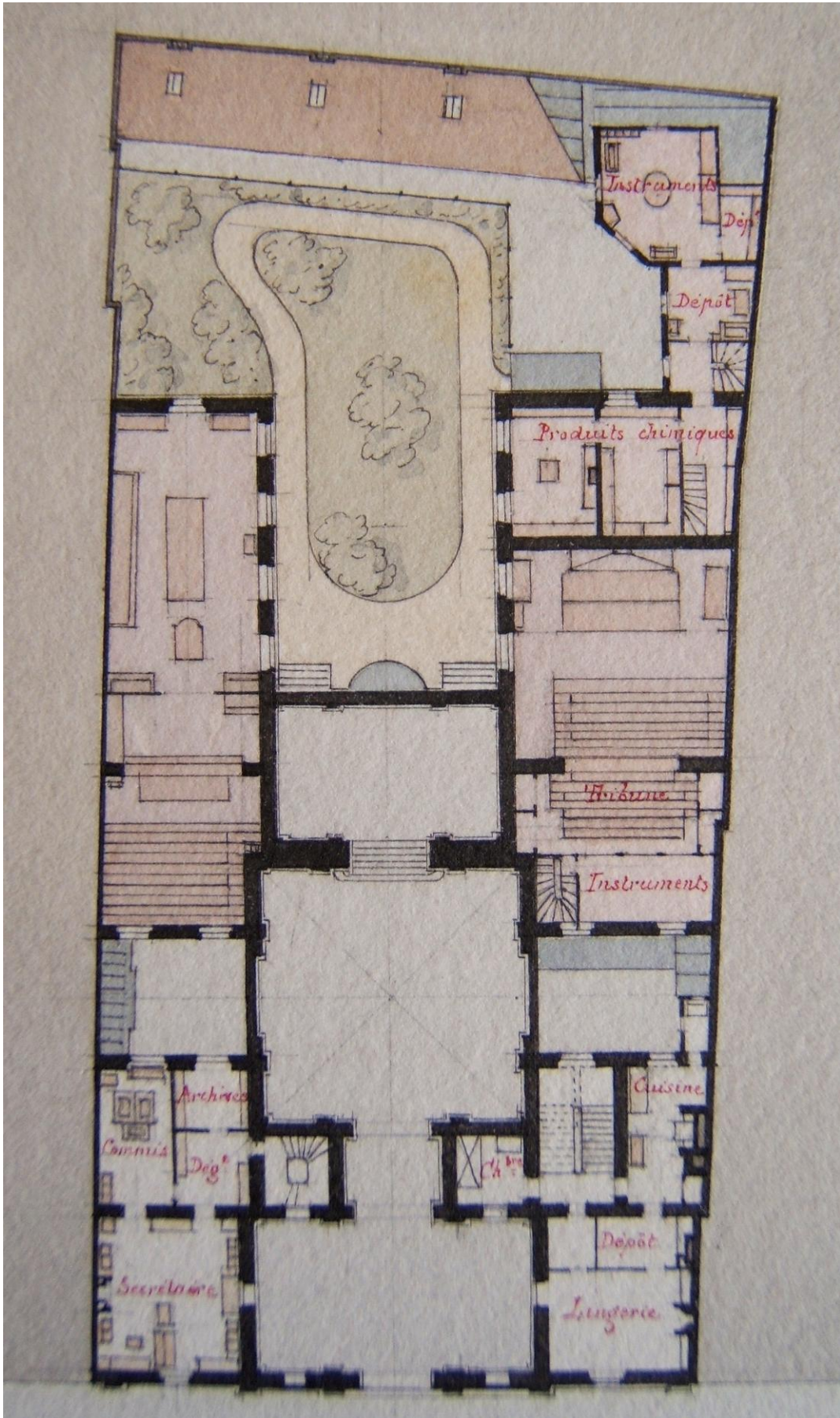
³⁷⁴ Ancien collège des Arts.

³⁷⁵ Ancien bâtiment des grandes écoles.

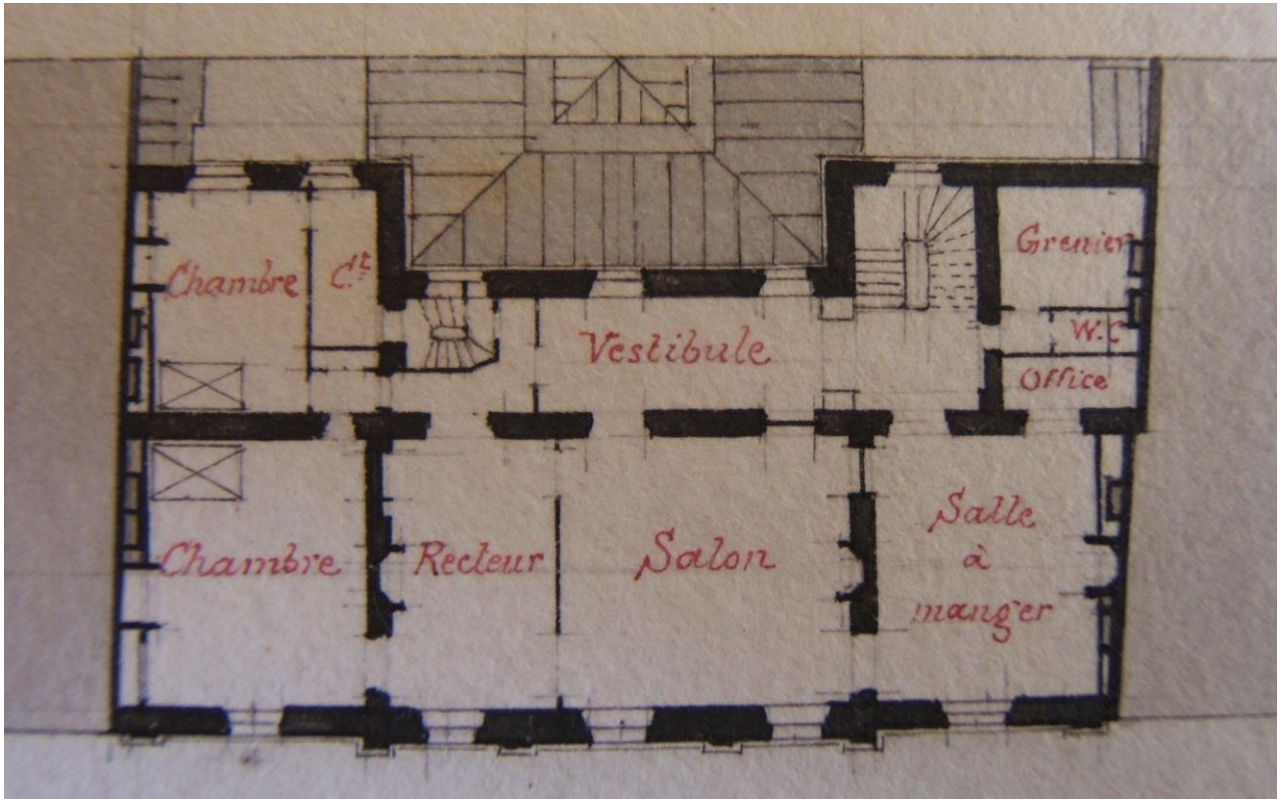
³⁷⁶ AN : F17 2283.



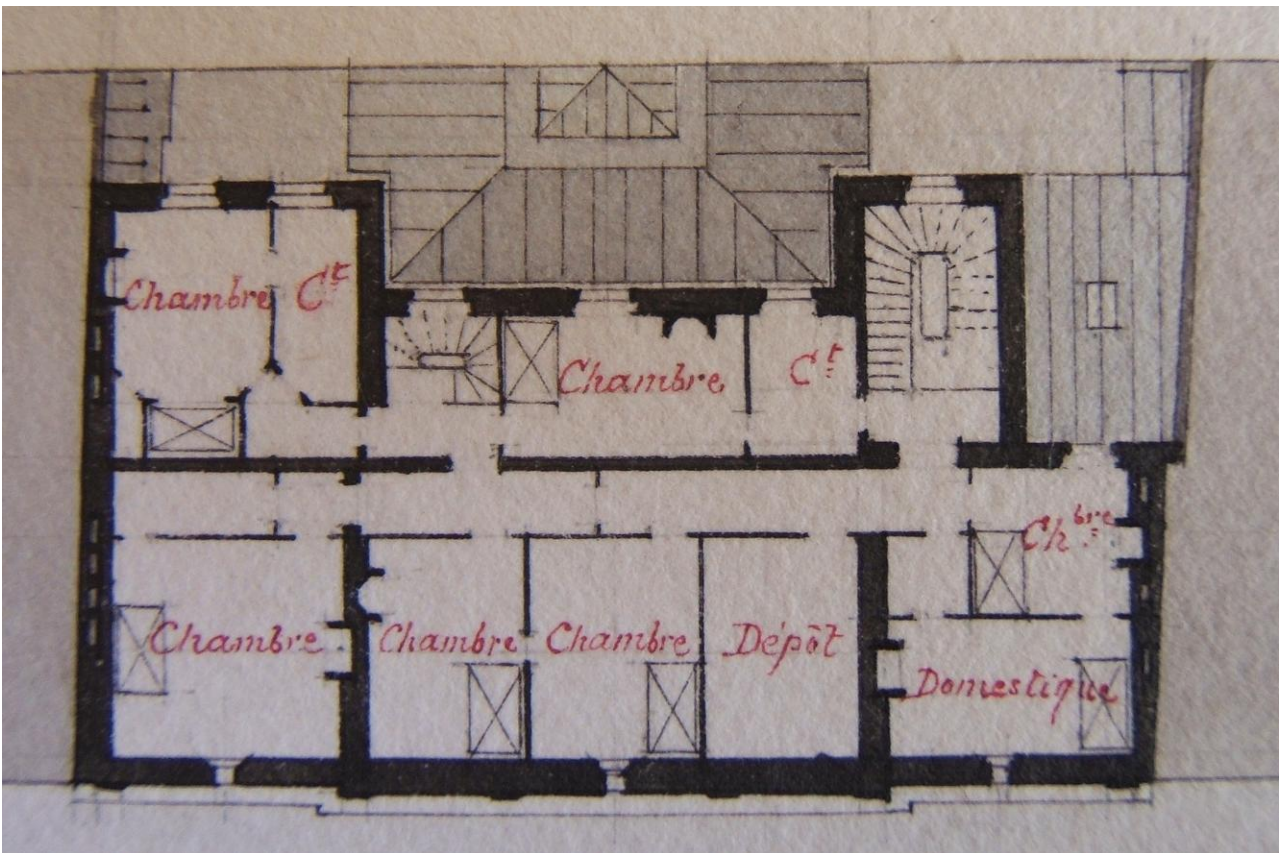
Rez-de-chaussée de l'Hôtel académique



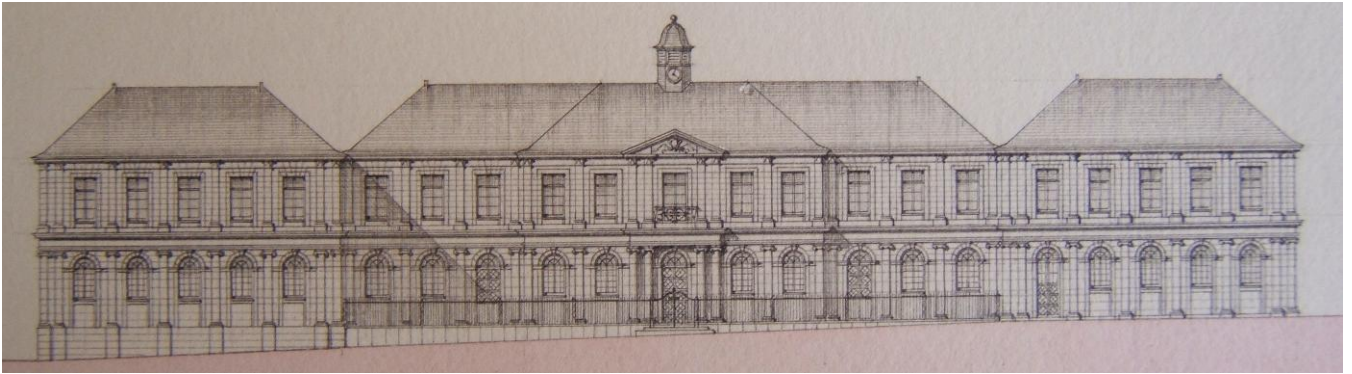
Entresol de l'Hôtel académique



1^{er} étage de l'Hôtel académique



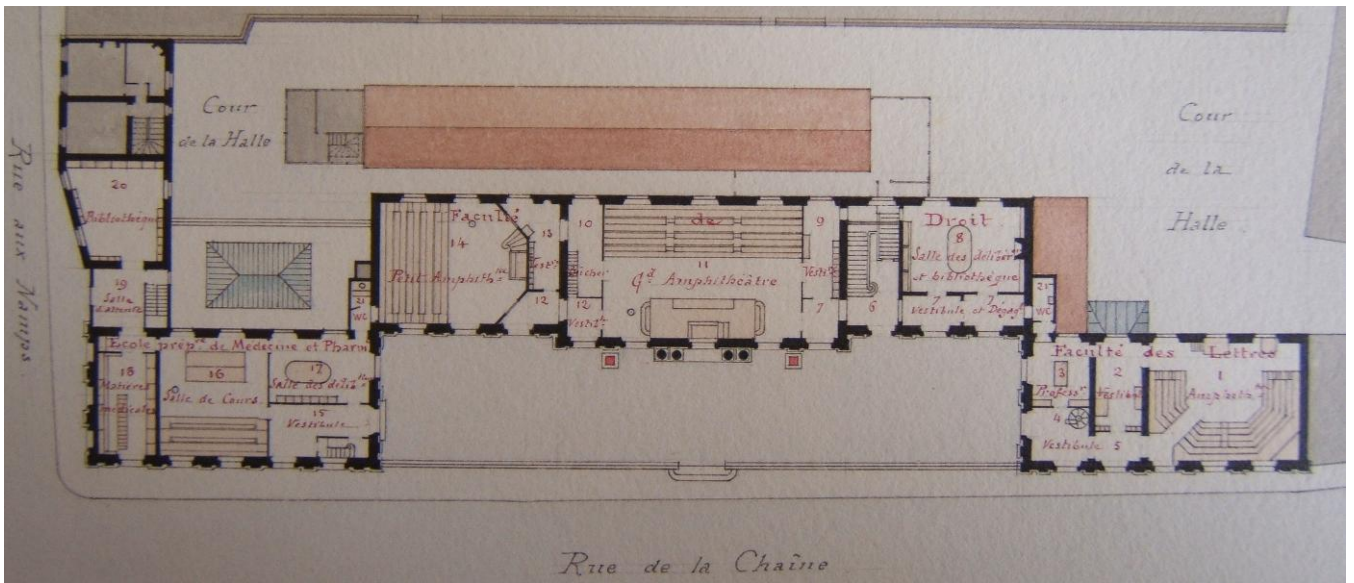
2^e étage de l'Hôtel académique



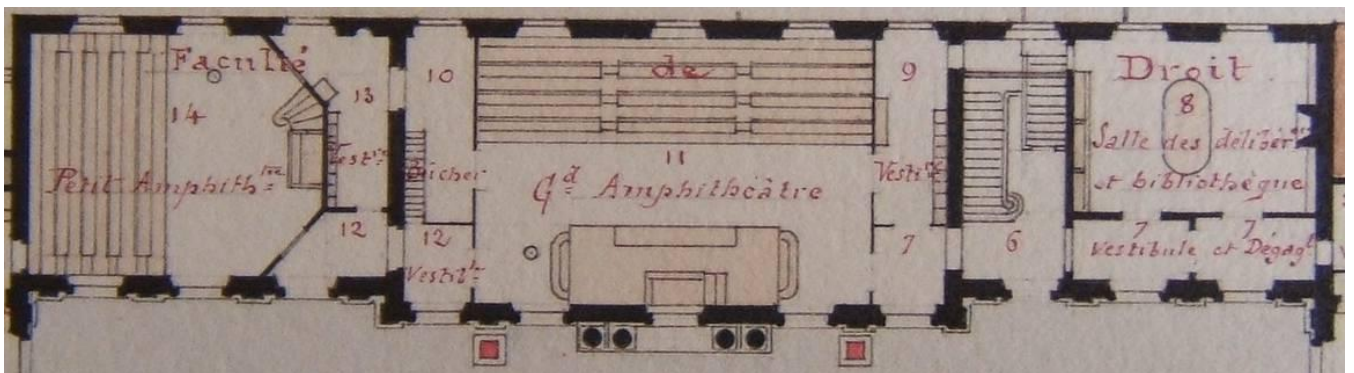
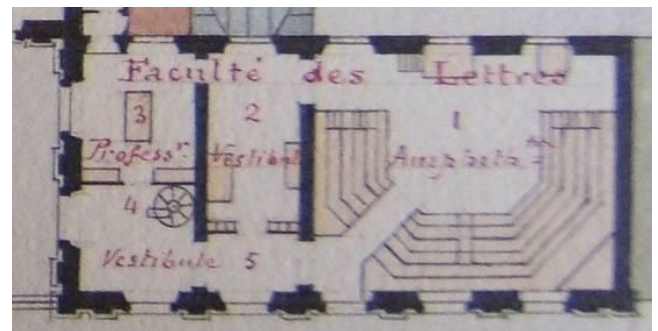
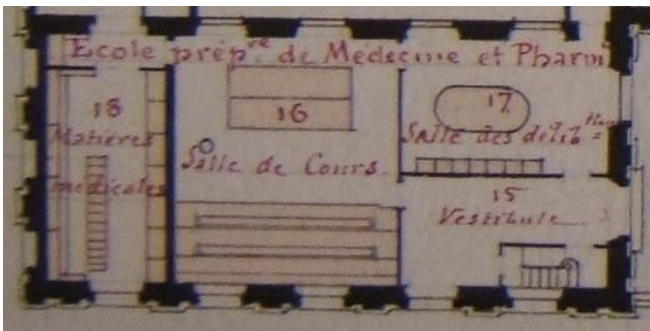
Façade du palais universitaire



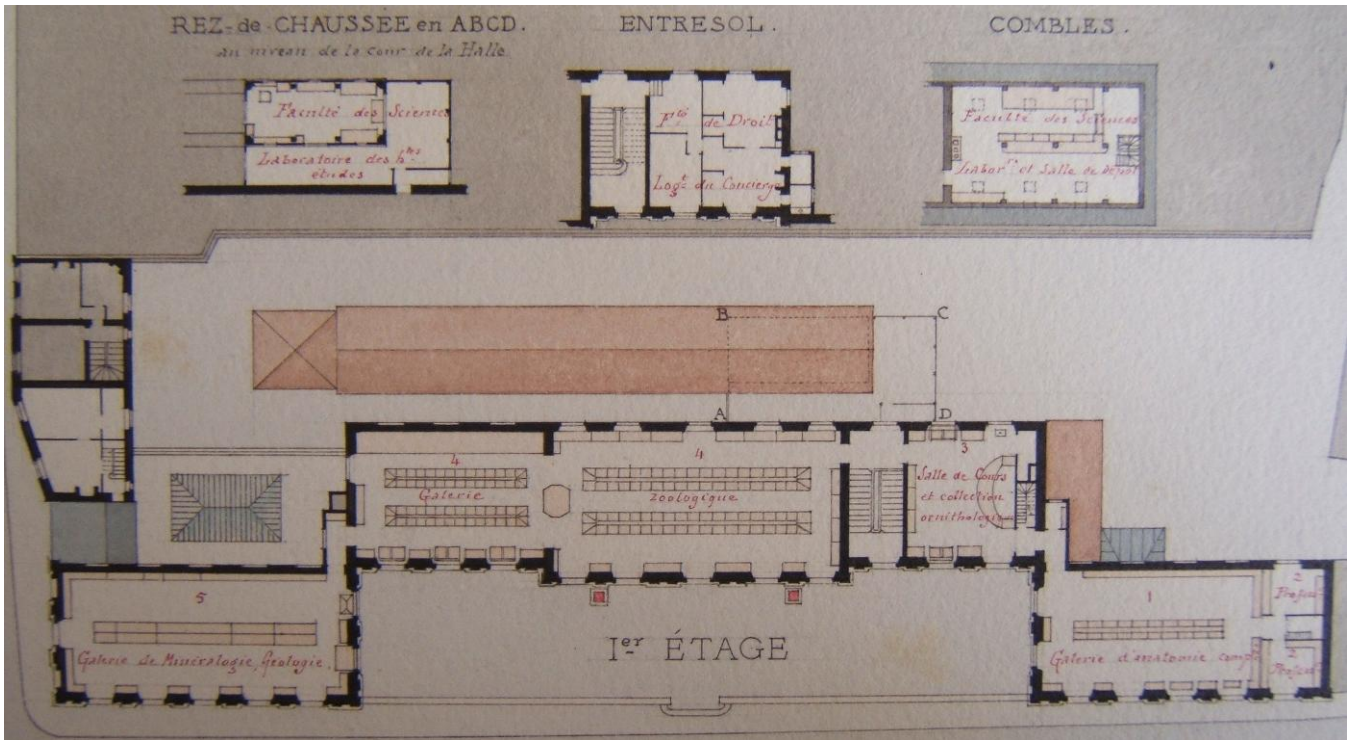
Façade latérale et plan de coupe du pavillon central du palais universitaire



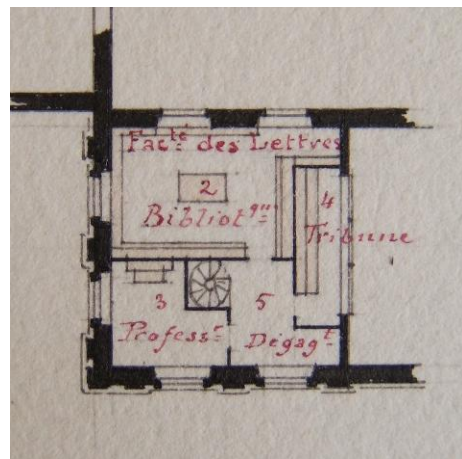
Rez-de-chaussée du palais universitaire



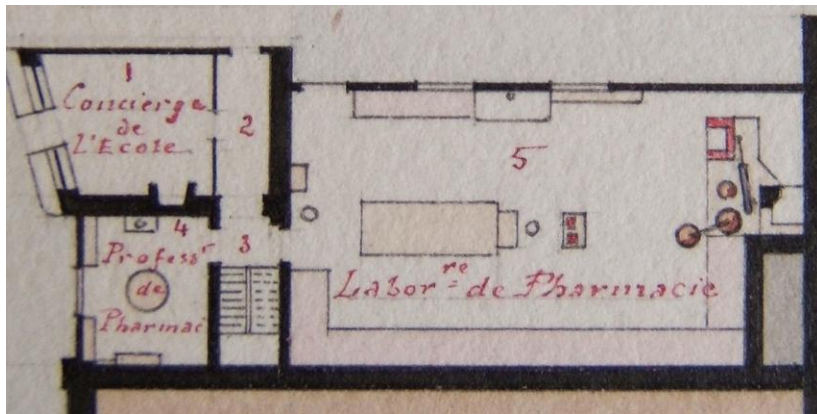
Rez-de-chaussée du palais universitaire (détails)



1^{er} étage du palais universitaire



Entresol du pavillon nord et du pavillon sud



Rez-de-chaussée au niveau de la cour de la halle

Grâce à ces plans nous pouvons constater que le recteur a ses bureaux et son logement dans l'Hôtel académique.

Pour les facultés et l'école de médecine et de pharmacie : - la faculté des sciences dispose de salles de cours, de laboratoires et de bureaux dans l'Hôtel académique, de laboratoires dans le palais universitaires et de salles pour les collections scientifiques au 1^{er} étage du palais universitaire.

- la faculté des lettres et la faculté de droit disposent de salles de cours et de bureaux dans le palais universitaire.

- l'école de médecine et de pharmacie, en plus du bâtiment situé près de l'Hôtel-Dieu, dispose de salles de cours, de bureaux et de laboratoires dans le palais universitaire.

On peut également observer que chaque faculté et école possède un local pour une bibliothèque, située dans l'Hôtel académique pour la faculté des sciences et dans le palais universitaire pour la faculté de droit, la faculté des lettres et l'école de médecine et de pharmacie.

Sur le plan du palais universitaire, on peut observer deux carrés rouges. Il s'agit de l'emplacement de deux statues en bronze de Laplace et de Malherbe. Le conseil académique décide en effet en 1843³⁷⁷, parallèlement aux travaux, de faire réaliser³⁷⁸ ces deux statues ainsi que les bustes de notabilités scientifiques de Basse-Normandie. Ainsi, les bustes de Varignon, Rouelle l'aîné, Vauquelin, Pierre Simon Girard, Vicq d'Azyr, Rouelle le cadet, le Gentil de la Galaisière, Descotils, Dumont d'Urville et Fresnel sont placés dans le péristyle de l'Hôtel académique et inaugurés le 6 novembre 1849³⁷⁹.

³⁷⁷ ADC : T728 et T772

³⁷⁸ Financement par souscription et subvention de l'État pour une dépense de 25 000 francs.

³⁷⁹ Les bustes ont été détruits avec l'Hôtel académique lors du bombardement allié sur Caen dans la nuit du 6 au 7 juillet 1944. Les statues de Laplace et de Malherbe sont déplacées le 26 janvier 1942 et fondues sur ordre des autorités allemandes. Il est à noter toutefois qu'une copie (en pierre) de la statue de Laplace se trouve au musée de l'histoire de France au château de Versailles.



Statues de Laplace et de Malherbe

Chapitre II : Le second Empire

1. L'intermède républicain

La mise en place de la Deuxième République n'a pas le même impact que le début de la Monarchie de Juillet sur le personnel de l'enseignement supérieur à Caen. Le seul départ notable est celui du recteur, l'abbé Daniel³⁸⁰. Le 1^{er} mai 1848, il est admis sur sa demande à la retraite car il refuse de distribuer le manuel Renouvier publié sous les auspices du ministère. Ce manuel expose des théories d'égalité, de fraternité, de partage des biens, évoque la guillotine comme moyen d'éviter la souffrance lors d'une exécution et le divorce et l'abbé Daniel refuse de transformer les instituteurs en « prédicateurs de socialisme et de communisme » et ajoute : « les malheureux qui naguère inondaient Paris de sang et de larmes, que voulaient-ils, au fond, sinon l'application de ces folles et dangereuses doctrines ». En contrepartie de sa retraite, il est nommé recteur honoraire par Carnot³⁸¹, alors ministre de l'Instruction publique. Mais en juillet, Carnot laisse entendre dans la presse que la démission du recteur de Caen n'est pas due au refus de distribuer ces manuels. L'abbé Daniel réplique en juillet, dans la presse également, pour s'expliquer. Carnot, dans son ouvrage *le Ministère de l'Instruction publique et des cultes depuis le 24 février jusqu'au 5 juillet 1848*, par M. Carnot, représentant du peuple, revient sur cette affaire en expliquant la démission de Daniel par une mésintelligence avec le proviseur du lycée de Caen³⁸², et bien qu'il le juge un peu trop favorable aux ecclésiastiques, estime qu'il remplissait bien ses fonctions : « un recteur, prêtre lui-même, m'était particulièrement signalé comme ayant peuplé d'ecclésiastiques les établissements de son académie. Ce recteur avait d'ailleurs rendu d'excellents services, et quoique âgé, il pouvait en rendre encore ». Daniel écrit alors un opuscule sur sa version de l'affaire. Il précise tout d'abord que le recteur ne nomme pas aux postes mais propose, le ministre prenant ensuite sa décision. Il maintient sa version quant à sa démission. Il redevient recteur le 22 février 1849 et en juillet 1850, il quitte l'académie de Caen pour devenir membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Par contre, il est intéressant de constater que l'instauration de la République était attendue à Caen. En effet, une brochure³⁸³ parue en 1849 indique les noms des citoyens qui composaient l'association républicaine de Caen fondée en mars 1848. Cette association avait pour but de « propager par parole ou par écrit, les idées républicaines, d'empêcher tout retour vers l'établissement d'une monarchie quelconque en France, et, par suite, d'imprimer un caractère républicain aux élections. »

³⁸⁰ ADC : T1157.

³⁸¹ Lazare Hippolyte Carnot, 1801-1888. Ministre de l'Instruction publique du 24 février au 5 juillet 1848.

³⁸² Renard.

³⁸³ ADC : F6239.

Parmi les membres du bureau, on trouve Roulland, qui n'est pas encore professeur à l'école de médecine de Caen³⁸⁴ (il y entre en 1855).

Sont membres :

Achille Barbey, étudiant en droit, fils de Charles Barbey, avocat (lui aussi membre) ; Barville, étudiant en droit ; Bassy, étudiant, fils de Bassy, propriétaire ; Berrurier, étudiant en droit, fils de Berrurier, percepteur à Lisieux ; Bouillon, étudiant (en droit ?), clerk de notaire ; Bourienne, élève en médecine, fils de Bourienne, docteur médecin ; Bréville Eugène, étudiant en médecine ; Canet, professeur au Lycée ; Certain, étudiant ; Christophe, étudiant ; Courty, étudiant, fils de Courty, rédacteur du *Pilote* ; Courtois, professeur ; Damecourt, étudiant ; Daufresne, étudiant ; Danjou Emile, étudiant en droit ; Desrivères, étudiant ; Des Essars, étudiant, fils de Des Essars, représentant du peuple ; Deroque, étudiant en droit ; Defaucamberge, étudiant, fils de Defaucamberge, entrepreneur général de Beaulieu ; Diavet, étudiant en médecine ; Durand, professeur à l'école de médecine ; Duval, principal au Lycée ; Duhommet, étudiant ; Fauchon, étudiant ; Filly, professeur à l'École Normale ; Frilley, professeur à l'École Normale ; Gérourard, étudiant ; Gourbin, professeur au Lycée ; Guilmard, étudiant ; Harivel, au Lycée ; Héot, étudiant ; Hébert, professeur ; Hippeau, professeur à la faculté ; Husson, professeur au Lycée ; Laurent, professeur au Lycée ; Langlois jeune, étudiant ; Ledart fils, étudiant ; Lechevallier, professeur à l'école de médecine ; Leury, étudiant ; Letellier-Lacroix, étudiant en droit ; Lemarinier, étudiant ; Leprestre, professeur à l'école de médecine ; Legruelle, étudiant ; Lefèvre, étudiant ; Louise, professeur au Lycée ; Maurouard, étudiant ; Noel, professeur de rhétorique au Lycée ; Onfroy, étudiant ; Paisant, étudiant ; Puiseux, professeur au Lycée ; Queru, professeur ; Quoniam, étudiant en droit ; Raisin, docteur médecin (soit le professeur-directeur de l'école, soit son fils) ; Renard, proviseur du Lycée de Caen ; Roger, étudiant ; Sénécal, étudiant ; Talbot-Decourty, étudiant ; Tesnières, élève en droit ; Thomine jeune, avocat, ancien professeur en droit ; Toussaint, professeur au Lycée ; Tullou, étudiant ; Thommin, étudiant ; Vasnier, professeur au Lycée ; Walras, professeur au Lycée (ancien professeur suppléant à la faculté des lettres, devenu inspecteur d'académie) ; Vardon, étudiant ; Vernhette, étudiant ; Voisin, étudiant.

Au total, quarante-trois étudiants, un lycéen, douze professeurs du lycée, quatre professeurs de l'école de médecine ou faculté, plus un futur et deux anciens et un éventuel, trois professeurs (sans précision) et deux professeurs à l'École normale d'Instituteurs sont membres de l'Association républicaine de Caen³⁸⁵. En 1851, il y a environ 45 000 habitants à Caen. D'autre part, on peut évaluer à un maximum

³⁸⁴ Il y entre en 1855.

³⁸⁵ Sur 1359 membres.

de deux cents le nombre d'étudiants à Caen en 1848³⁸⁶. Les républicains représentent donc à Caen 3 % des habitants et 6 % de la population masculine. On peut donc constater que les étudiants représentent 0,44 % de la population, que les étudiants représentent donc un peu plus de 3 % des membres de l'association et que les étudiants républicains représentent 21,5 % des étudiants. Il y a donc une surreprésentation des étudiants parmi les républicains, une surreprésentation des étudiants républicains parmi les étudiants et donc une présence particulièrement forte des étudiants républicains à Caen.

Le coup d'état puis l'instauration du Second Empire n'ont pas de conséquence sur le personnel universitaire et ne suscitent pas de protestation visible parmi les étudiants.

³⁸⁶ 150 en droit en 1848 (136 en 1847), 41 en médecine en 1847 (pas de chiffre pour 1848, 36 en 1846), presque nul en lettres (6 licences soutenues en 1847).

2. Le règne du droit ?

Le 7 janvier 1863, des observations sont adressées au ministre de l'Instruction publique³⁸⁷ sur la situation de la faculté de droit et sur la position des professeurs et agrégés³⁸⁸.

La lettre de la faculté au ministre :

« Les soussignés doyen, professeurs et agrégés de la faculté de droit de Caen ont reçu communication par M. le recteur de l'académie de la lettre dans laquelle votre Excellence annonce : « qu'elle a fait dresser le relevé des inscriptions prises pendant les 4 trimestres de l'année 1862, à la faculté de droit de Caen, et que ce document établit une moyenne de 141 $\frac{3}{4}$ élèves ; que ce résultat est sensiblement inférieur au chiffre prescrit par l'article 256 du règlement du 15 novembre 1826 pour justifier le taux d'éventuels inscrits au budget de cet établissement ».

Le ministre ajoutant qu'il a « d'autant plus regretté cette situation, que dans les autres facultés du même ordre, le nombre des étudiants s'est encore accru cette année, et que, à une faculté près, tous les établissements auxquels elle avait par une mesure exceptionnelle, maintenu provisoirement les avantages dont ils jouissaient régulièrement pendant les années précédentes, ont reconquis leurs droits à ces mêmes avantages ». Le ministre indique donc que les moyens alloués à la faculté de droit de Caen pourraient être diminués si le nombre d'étudiants continuait à stagner.

Les professeurs souhaitent donc justifier cette stagnation qui n'est pour eux que temporaire :

« Confiné d'un côté par la mer, placée d'un autre côté, entre la faculté de Rennes et la faculté de Paris dont le chemin de fer vient de la rapprocher de plus en plus, la Faculté de Caen se trouve dans des conditions particulières qui rendent pour elle plus difficile que pour les autres, la supériorité du nombre. Mais elle a compris que ces difficultés mêmes étaient un motif de plus pour redoubler de zèle et de dévouement. Et il nous sera permis de dire que ses efforts n'ont pas été vains.

Les succès de ses disciples, dans les concours qui ont lieu devant la faculté de droit de Paris, ont eu partout un retentissement considérable, et l'ont élevée à l'un des premiers rangs pour la force des études. L'heureuse conséquence de ces succès commence à se faire sentir aussi par l'augmentation du nombre des inscriptions ; et le chiffre des trimestres de novembre dernier (156) et de janvier courant (150) est en effet le plus élevé que nous ayons obtenu depuis longtemps.

Il n'est pas toutefois à espérer que les autres trimestres se maintiennent au dessus de ce chiffre de 150 ; et si la mesure que votre Excellence nous annonce devait être exécutée, la diminution de notre traitement serait inévitable. Nous ne serions vous exprimer, M. le ministre, l'impression que nous

³⁸⁷ Il s'agit de Gustave Rouland, ministre du 13 août 1856 au 15 août 1857 puis du 10 octobre 1860 au 24 juin 1863, qui commence ses études à la faculté de droit de Caen pour les finir à la faculté de droit de Paris.

³⁸⁸ ADC : T2.

coûterait une telle mesure, au lendemain d'un concours où nous nous flattions d'avoir acquis des titres à votre bienveillance et de mériter peut-être quelques encouragements.

Le traitement des professeurs et agrégés de la faculté de droit de Caen est déjà dans son état actuel d'une insuffisance manifeste, pour satisfaire aux convenances mêmes les plus modestes que leur profession leur fait un devoir d'observer. Ce n'est même que par un sentiment de discrétion et de réserve que nous nous étions abstenus de solliciter de votre Excellence une augmentation.

Mais nous n'avions pas envisagé la possibilité d'une diminution à une époque où le prix de toutes les choses nécessaires à la vie s'est élevé si démesurément, et où n'ayons en effet tous les traitements recevoir des augmentations.

(...) La faculté de droit de Caen n'est pas dans un état décroissant ; elle est en voie de progrès et de prospérité. Mais il lui faut pour les raisons que nous venons d'exposer, plus de temps qu'aux autres facultés, afin de reconquérir le nombre d'inscriptions requis par le règlement du 11 novembre 1826, pour le chiffre de traitement éventuel qui est porté à son budget. Elle marche vers ce résultat, et elle s'y est même avancée cette année, plus que dans aucune des années précédentes. (...) Ce que la faculté vous demande (...), c'est de vouloir bien lui continuer la même bienveillance que vous lui avez montrée jusqu'ici.

La faculté de droit de Caen qui s'enorgueillit si justement de voir en vous M. le Ministre l'un de ses disciples qui l'auront le plus illustré, espère que cette demande vous paraîtra équitable et que vous voudrez bien la prendre en considération ».

Le 6 juillet 1863, une seconde chaire de droit romain est créée par décision du ministre de l'Instruction publique³⁸⁹, ce qui permet d'améliorer l'enseignement de la faculté. Cependant, en 1865, comme l'avait menacé le ministre, les traitements des professeurs sont diminués car le nombre d'inscriptions nécessaire n'a pas été atteint. Mais si les effectifs restent modestes (entre 120 et 200 étudiants), les résultats démontrent la qualité de l'enseignement délivré. Ainsi, en 1861, les deux premiers reçus au concours d'agrégation sont des étudiants de Caen (Caillemer, qui deviendra doyen de la faculté de droit de Lyon et Toutain³⁹⁰ qui deviendra professeur de droit à Caen. En 1862, ce sont les quatre premiers reçus au concours de l'agrégation de droit qui sont des étudiants de Caen. L'un d'eux, Vaugeois³⁹¹, deviendra d'ailleurs professeur et doyen à la faculté de droit de Caen. Si les résultats ne sont évidemment pas de ce niveau tous les ans, des étudiants de Caen se placent régulièrement parmi les premiers, notamment de futurs professeurs. On peut ainsi également mentionner Carel³⁹², un des 1^{ers} au

³⁸⁹ ADC : T548.

³⁹⁰ Robert Alfred Toutain, 1834-1901. Avocat, il enseigne toute sa carrière à la faculté de droit de Caen de 1862 à 1900.

³⁹¹ Albert Augustin Vaugeois, 1831-1891, professeur de droit criminel.

³⁹² Paul-Alexandre Carel, 1833-1896. Il est considéré comme « un des plus grands avocats des temps modernes » par ses confrères comme Caraby, Jules Favre ou Waldeck-Rousseau.

concours d'agrégation en 1859, qui devient professeur de procédure civile et législation criminelle puis de droit civil et Villey-Desmeserets³⁹³, 2^e au concours en 1872, qui devient professeur d'économie politique et doyen de la faculté de droit, membre correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques).

Une liste établie en 1868 par la faculté de droit³⁹⁴ permet d'observer le devenir des étudiants³⁹⁵ qui ont obtenu leur doctorat en droit.

-1852 : 11 doctorats : Durand (juge de paix), Defaucomberger, Londel, Levéel, C. de Lapparent (magistrat), La Brasserie (avocat à St-Lô), Bidard (juge d'instruction à Bayeux), Desmares, Bigard (procureur impérial St-Lô), Lepelletier (magistrat), Lizot (magistrat).

-1853 : 6 : Senot de Lalonde, Buret (avocat à Caen), Vanier (juge à Cherbourg), Hervieu, Christophe (avocat à la cour de cassation), Lhermitte.

-1854 : 5 : Duhomet, Carey (magistrat à Guerny), Tavigny (magistrat), Mabire (magistrat), Valot.

-1855 : 8 : Piel-Desruisseaux (avocat), Joly (juge), Carel (professeur à la faculté de Caen), Roussel (magistrat), Diavet, Daumesnil, Dubourg (juge à Falaise), Eloi.

-1856 : 10 : Dumont de Lalonde, Godrieul, Bayeux (procureur impérial à Louviers), Martin (juge à Pont l'évêque), Desprez (avocat), Loisel (juge d'instruction à Falaise), Théry (procureur impérial à Argentan), Albert Pellerin (procureur impérial à Vire), Godart (juge d'instruction à Alençon), Manchon (magistrat).

-1857 : 10 : Lanfranc de Panthou (procureur impérial à Falaise), Costard (magistrat), Ernault Dorval (magistrat), Prémont (juge d'instruction à Caen), de Vauquelin (magistrat), Vaulogé (procureur impérial), Auvray (juge), Lemarignier, Croquevielle (conseiller à la cour), Lemonnier (procureur impérial).

-1858 : 11 : Le Hardy, Leclerc, Pfistre Duvant (magistrat), Montembault, Toutain (agrégé à la faculté de Caen), Cassin (agrégé à la faculté de Paris), Cosne, Poubelle (agrégé à la faculté de Toulouse, futur préfet de la Seine), Morin (agrégé dans une faculté), Gatineau, Massieu (avocat).

-1859 : 9 : Lerebours, Lahougue, Letourneur-Dubreuil, Leféron de Loncamp (propriétaire), Turpin, Lemasson, Charles, Pottier, Osmont de Courtaigny (juge à St-Lô).

-1860 : 6 : Le Couturier, Fontaine, Merot, Fauvel (juge de paix à Troarn), Bardel, Vaugeois (agrégé à la faculté de Grenoble).

³⁹³ Edmond Louis Villey-Desmeserets, 1848-1924. Avocat, il aura une carrière longue à la faculté de droit, puisqu'il devient professeur à Caen en 1875, doyen en 1888 et ne la quitte qu'en 1920. Il aura une descendance très présente dans le domaine universitaire caennais puisqu'il aura deux fils respectivement professeur de la faculté des sciences et professeur de la faculté des lettres et deux petit-fils respectivement professeur de la faculté de droit et de l'école de médecine et de pharmacie.

³⁹⁴ ADC : T548.

³⁹⁵ Du moins quand ce devenir est lié à la justice et quand la faculté a pu obtenir un renseignement sur ces étudiants.

-1861 : 7 : Sarot, de Grisy, Peschard (avocat), Jégou (magistrat), Potel (avocat à la cour de cassation), Caillemer (professeur à la faculté de Grenoble), Jouen (agrégé puis professeur à la faculté de Caen).

-1862 : 5 : Bouvattier (avocat à Avranches), Coueffin, Cadet (ministère de l'intérieur), Lair Dubreuil, De Chapelet de Maillebois.

-1863 : 9 : Rageot de la Roche, Regnault, Hébert, de Valleuil, de Champs (juge à Lisieux), Paillard Fernel (juge suppléant à St-Lô), Guillet, Lecourtois du Manoir, Jardin (substitut du procureur général à Amiens).

-1864 : 13 : Lecourtois (agrégé à la faculté de Strasbourg), Gilbert (juge), de Folleville (agrégé à la faculté de Douai), Barbier, Pellerin (substitut du procureur à Bayeux).

-1865 : 5 : Liénard (agrégé dans une faculté), Coqueret (magistrat, substitut du procureur à Argentan), Guérin de la Grasserie, Angérand (avocat à Caen), de Selle de Beauchamp (avocat à Caen).

-1866 : 8 : Marie (agrégé à la faculté de Rennes), Justin (avocat à Rouen), Rabot (avocat), Levassent (avocat), Roger (avocat), Lance (juge à Caen), Duchesne de la Sicotière (magistrat), Ricard (avocat à Rouen).

-1867 : 12 : De Bussey (agent de change), Trochon (magistrat), Henry (conseiller d'état), Laisné Deshayes (agrégé à la faculté de Rennes), Talon (professeur à la faculté de Douai), Landais (magistrat), Lefrançois (agrégé dans une faculté), Hettier (assurances), Le Mallier (ministère de l'intérieur), Le Fortier (avocat), Le Sérurier (sous-inspecteur des douanes au Havre), Aumont (conseiller de préfecture).

-1868 : 28 : Deslaviers (notaire dans la Somme), Groult (notaire), Le Villain (agrégé à la faculté de Douai), Dadin (avocat à Caen), Hommoy de la Fortinière (magistrature), Le Caisne (avocat à Rouen), Clément (juge suppléant à Caen), Lanel (notaire), Le Rouvillois (juge suppléant à Saint-Palais), Ledemé (avocat au Mans), Roquière (avocat à Caen), Legrix (avocat à Caen), Henry (avocat à Rennes), Guillouard (agrégé dans une faculté), Levé (magistrature), Manchon (commerce), Tessier (juge suppléant à Mortain), Lamy (avocat), Montier (avocat), Leprince, Grandin (juge suppléant à Coutances), Banaston, Blondel, Clément, Delaize, Goubaux, Pain, Thibierge.

Cent soixante-huit étudiants de la faculté de droit de Caen ont obtenu un doctorat entre 1852 et 1868. Sur ces cent soixante-huit étudiants, nous avons la profession de cent trois d'entre eux, et c'est un minimum puisque certains renseignements n'ont peut-être pas été obtenus au moment de l'enquête :

-49 sont devenus magistrats (juge suppléant, juge, juge d'instruction, substitut du procureur, conseiller à la cour ...)

-25 sont devenus avocats.

-17 enseignent (agrégé, professeur).

-4 travaillent dans le secteur public (ministère, douanes, préfecture).

-3 sont devenus notaires.

-3 travaillent dans le secteur privé (assurances, commerce, ...).

-1 est devenu conseiller d'état.

-1 est propriétaire.

La répartition parmi les professions n'étonne pas pour des docteurs en droit, avec un secteur judiciaire pur très surreprésenté, notamment les magistrats, le grade de docteur étant nécessaire. Il faut néanmoins garder à l'esprit qu'il manque des renseignements pour un gros tiers des étudiants.

L'enseignement du droit est alors assuré notamment par deux figures du droit caennais, plusieurs fois bâtonniers de l'ordre des avocats de Caen : Demolombe, déjà mentionné, présent à la faculté de droit de 1827 à 1886, soit 59 ans (!) et connu au-delà des frontières françaises pour sa connaissance et sa maîtrise du code civil et Bertauld³⁹⁶, présent de 1846 à 1879, maire de Caen puis député et sénateur sous la III^{ème} République. Ces deux personnalités dissemblables, notamment sur le plan politique ont marqué la faculté de droit de Caen par la qualité de leur enseignement et expliquent les résultats obtenus par les élèves de Caen pendant cette période.

³⁹⁶ Charles Alfred Bertauld, 1812-1882. Professeur de procédure civile puis de code civil, il devient en 1879 procureur général de la cour de cassation.

3. Les difficultés de la faculté des lettres et de la faculté des sciences

Pour ces deux facultés, le nombre d'étudiants reste très modeste, même si, à partir de 1853, les étudiants en droit sont obligés de suivre les cours de la faculté des lettres³⁹⁷. Une décision d'importance pour la faculté des sciences est prise le 10 avril 1852. Avant 1852, le baccalauréat ès sciences se passait après le baccalauréat ès lettres. Le décret du 10 avril institue la parité des études scientifiques et littéraires. Le baccalauréat ès lettres est l'aboutissement de la filière littéraire, le baccalauréat ès sciences est l'aboutissement de la filière scientifique. La bifurcation se fait à partir de la classe de 3^{ème}.

Malgré ces mesures et la qualité des enseignants, le nombre total des étudiants inscrits à la faculté des lettres entre 1852 et 1870 est de trente-huit et celui des étudiants inscrits à la faculté des sciences entre 1852 et 1870 est de soixante-six.

Le 30 mars 1865, un rapport du recteur est établi³⁹⁸ concernant les candidats reçus à la licence ès lettres devant la faculté des lettres qui sont actuellement fonctionnaires d'établissements publics.

Juillet 1862 : sept reçus tous fonctionnaires : deux répétiteurs au lycée de Caen, un répétiteur au lycée Napoléon, un répétiteur au lycée de Versailles, un régent au collège de Sées, un maître répétiteur au lycée de Caen et un maître élémentaire au lycée Bonaparte.

Novembre 1862 : un admis : régent

Juillet 1863 : un admis : maître répétiteur

Novembre 1863 : deux admis : maîtres répétiteurs

Juillet 1864 : deux admis : un régent, un élève de la faculté

Novembre 1864 : un admis : régent

Le même rapport est établi le 30 mars 1865³⁹⁹ par le recteur concernant les candidats reçus à la licence ès sciences qui sont actuellement fonctionnaires d'établissements publics.

Juillet 1862 : un admis licence ès sciences mathématiques

Novembre 1862 : un admis licence ès sciences mathématiques, un licence ès sciences physiques, un licence ès sciences naturelles

Soit quatre sur les six licenciés en 1862

Juillet 1863 : un admis licence ès sciences mathématiques

Novembre 1863 : un admis licence ès sciences mathématiques, un licence ès sciences physiques, un licence ès sciences naturelles

Soit quatre sur les quatre licenciés en 1863

³⁹⁷ Le contrôle de cette obligation reste cependant très aléatoire.

³⁹⁸ ADC : T672.

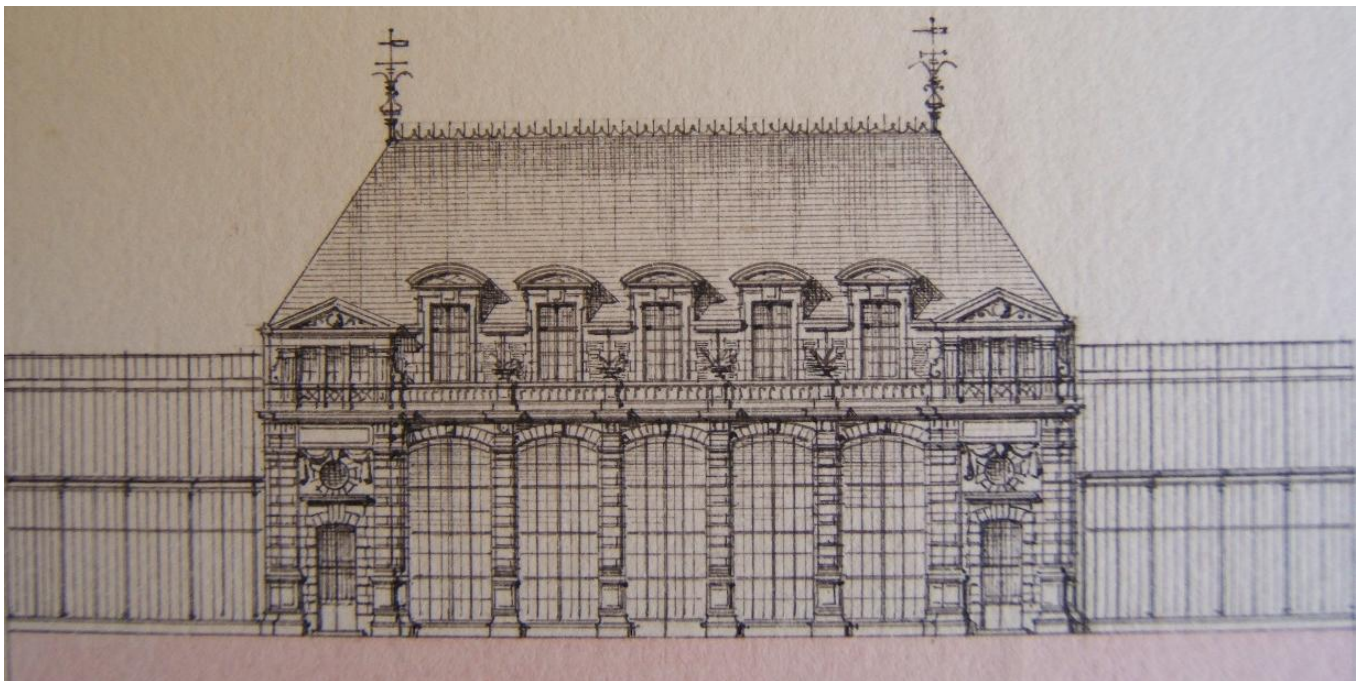
³⁹⁹ ADC : T666.

Juillet 1864 : un admis licence ès sciences mathématiques

Novembre 1864 : un admis licence ès sciences mathématiques.

Cependant, on peut constater que la faculté des lettres produit trois docteurs pendant le Second Empire. Ce chiffre peut paraître dérisoire, mais nous pouvons le comparer avec celui des autres facultés françaises⁴⁰⁰. Hormis la faculté des lettres de Paris, dont le nombre d'étudiants et donc celui de diplômés ne peut être comparé, la faculté des lettres de Caen ne démérite pas concernant les doctorats puisqu'elle se situe à la 6^e place sur quinze derrière Strasbourg (huit), Lyon (six), Dijon, Montpellier et Rennes (quatre), avec Nancy (trois) et devant Douai et Grenoble (deux), Aix, Besançon, Clermont Ferrand et Toulouse (un), Bordeaux et Poitiers (aucun).

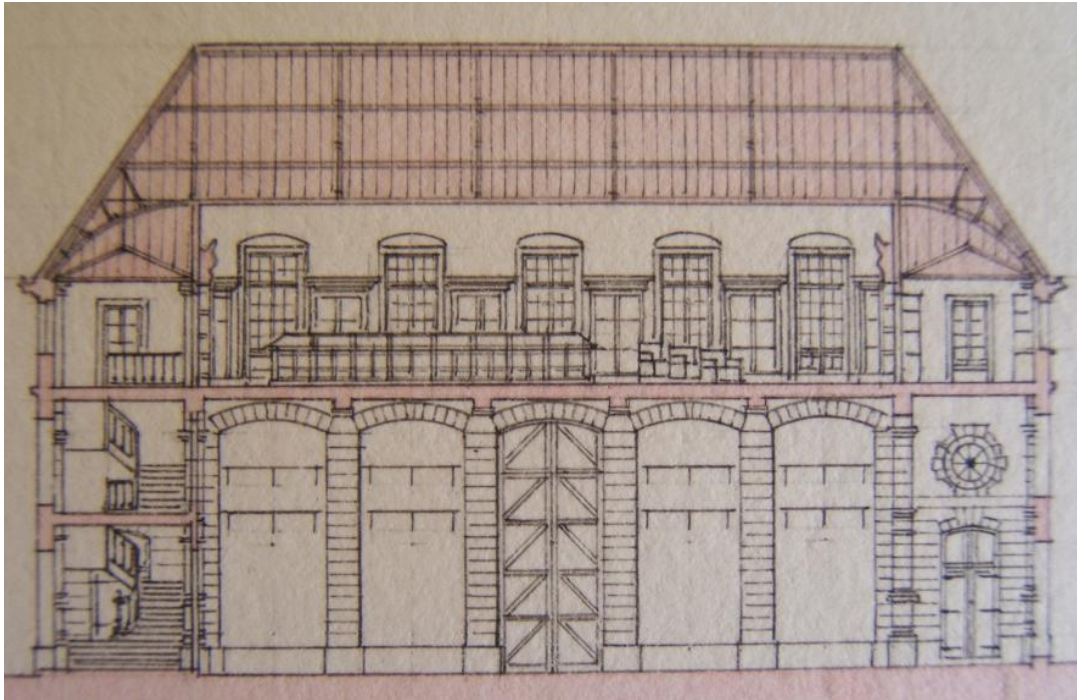
Malgré tout, en 1863, la faculté des sciences⁴⁰¹ bénéficia de salles de cours et de laboratoires pour l'enseignement de la botanique, inaugurés dans la galerie construite en mezzanine dans la nouvelle serre du Jardin des plantes, construite en 1862, l'ancienne étant détruite par un incendie en 1861.



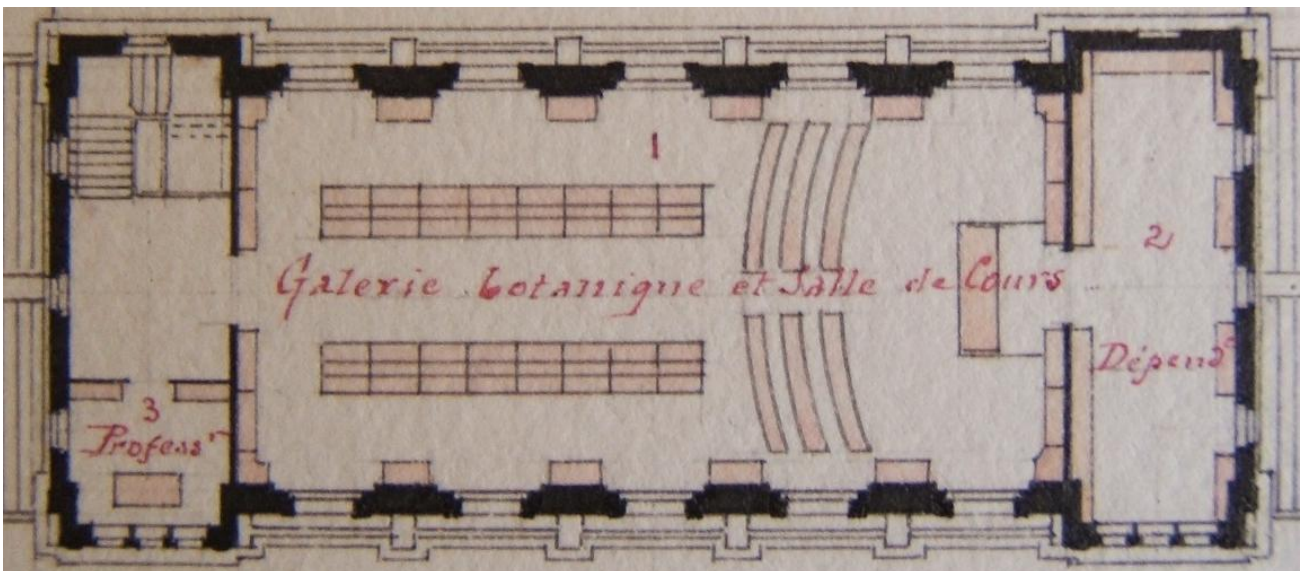
Façade de la serre du Jardin des plantes

⁴⁰⁰ Albert Maire, *Répertoire alphabétique des thèses de doctorat ès lettres des Universités françaises, 1810-1900*, A. Picard et fils, Paris, 1903, 226 p.

⁴⁰¹ Dessins suivants : AN : F17 2283.



Plan en coupe de la serre du Jardin des plantes



Plan de la salle de cours de la faculté des sciences située au dessus de la serre tempérée

4. Une école de médecine et de pharmacie qui reste limitée en effectif étudiant malgré une réorganisation

En 1849, deux rapports spéciaux sur les écoles de médecine sont produits⁴⁰².

Le premier indique que :

« La délégation triennale de M. Raisin comme directeur de l'Ecole a été renouvelée par arrêté du 25 mai 1848 conformément à l'ordonnance du 12 mars 1841. L'école préparatoire de Caen est en voie de progrès. Elle est parfaitement installée dans le nouveau bâtiment qui réunit les trois facultés que possède cette ville ; mais ses collections, d'ailleurs peu considérables, ne peuvent être classées faute d'un mobilier suffisant. Les cours sont généralement bien faits et suivis avec assiduité par les élèves dont le nombre s'accroît chaque année. Il y a eu au mois de novembre 43 élèves inscrits ; l'année précédente, on en comptait 40 et 29 en 1846.

M. Vaultier, suppléant et chef des travaux anatomiques, a demandé l'année dernière le titre de professeur adjoint. La délégation de suppléant pouvant être renouvelée, M. Vaultier a été engagé à rester attaché à l'école, en cette qualité, et à continuer d'acquérir des titres pour être présenté si une chaire devenait vacante ».

Le rapport de cette première inspection est positif : pas de cours qui « laisse à désirer » comme on peut le voir pour les écoles de médecine d'Angers et de Poitiers. Tous les cours sont faits, à l'inverse des écoles de médecine de Clermont et de Nantes et les locaux sont suffisants, contrairement aux écoles d'Angers et de Nantes. Des améliorations sont cependant demandées pour les collections.

Une autre inspection est menée à partir du 5 août 1849 par Geoffroy Saint-Hilaire, inspecteur général de l'Université, délégué pour l'inspection des écoles de médecine.

« Cette école, comme nombre des élèves, comme force des études, est dans un état moyen. Depuis cinq ans, elle n'a cessé d'ailleurs de prendre une extension qui ne semble pas avoir atteint ses limites, surtout si l'école vient à être placée sous une direction plus jeune et plus active.

Comme dans presque toutes les autres écoles, le nombre des élèves en pharmacie est très faible, et (...) parmi les élèves en médecine, presque tous aspirent au doctorat, et la présence à Caen des facultés des sciences et des lettres explique le nombre relativement considérable des élèves gradués.

La direction de l'école est malheureusement des plus faibles. M. Raisin, dont le caractère paraît d'ailleurs avoir toujours été plus honorable et plus bienveillant que faible, est maintenant très avancé en âge. En outre, une congestion cérébrale, après avoir il y a quelques semaines mis sa vie en danger, l'a laissé dans un état de débilité qui rend son action sur l'école presque tout à fait nulle.

⁴⁰² AN : F17 4478.

Tableau de l'école :

années	Nombre d'élèves inscrits	Elèves aspirant au doctorat	Elèves aspirant au diplôme d'officier de santé	Elèves aspirant au diplôme de pharmacien	Nombre de bacheliers ès lettres et ès sciences	Nombre de bacheliers ès lettres seulement
41-42	23	-	-	-	-	-
42-43	32	-	-	10	-	-
43-44	21	-	-	4	9	3
44-45	21	-	-	0	-	-
45-46	29	-	-	2	6	11
46-47	36	-	-	8	6	10
47-48	40	28	7	5	7	16
48-49	43	40	2	1	12	24

L'insuffisance de la direction est d'autant plus regrettable que nulle école n'aurait plus besoin que celle de Caen, d'une autorité à la fois conciliatrice et ferme. Les rivalités, les jalousies, inséparables, à ce qu'il semble, de l'exercice de la profession médicale, vont ici jusqu'à la haine la plus violente. Nous avons été, il y a trois ans, dans la douloureuse nécessité de provoquer des mesures sévères contre M. Lafosse, coupable d'un acte indigne envers M. Lesauvage, coupable lui-même d'une multitude d'injures et de provocations envers celui-ci. Non seulement les deux professeurs sont toujours aussi hostiles l'un à l'autre : mais ils ont peu de collègues avec lesquels ils ne soient l'un ou l'autre, ou même les deux à la fois, en rupture ouverte.

Cette déplorable situation, prolongée depuis plusieurs années, est connue de tous les élèves et de toute la ville : la déconsidération d'une partie des professeurs en est l'inévitable résultat. Nous devons d'ailleurs rendre cette justice aux professeurs, que presque tous se montrent très attachés à l'école, et remplissent exactement et même avec zèle leur devoir. Nous pourrions étendre cet éloge à tous les membres de l'école, sans une exception qui sera signalée plus bas.

L'école est assez bien installée, partie dans le bâtiment dit « Palais de l'Université », où sont un amphithéâtre, une salle de collections, une salle de conseil, partie à l'hôpital où sont un amphithéâtre, une salle bien disposée pour les dissections, une belle pièce pour les conférences cliniques. La salle de collections ne contient en ce moment que des corps d'armoires démontées et gisant par terre. C'est M. le recteur qui a fait transporter là ces armoires devenues inutiles ailleurs : M. le directeur n'a pas trouvé le

moyen d'obtenir du maire, fort bien disposé cependant, ou de réaliser à l'aide de quelques économies la petite somme nécessaire pour faire dresser et pour utiliser ces armoires ! Après ce que nous venons de dire, il est presque inutile d'ajouter que l'école ne possède qu'un petit nombre d'objets disséminés chez les divers professeurs ou conservés sans ordre à l'hôpital. Ces objets, toutefois, sont catalogués. M. Lecœur, chargé, comme suppléant de M. Raisin, du cours de matière médicale, a acheté peu à peu une assez riche collection dont il fera sans doute don à l'École, et dont il fait, en attendant, un excellent usage dans son enseignement. Sur cinq cours que nous avons trouvé en activité, il en est quatre que nous pouvons présenter comme satisfaisants, sans qu'aucun d'eux cependant soit vraiment remarquable.

-Clinique externe : M. Leprestre. Ce professeur se fatigue beaucoup et peut-être fatigue les élèves par le flux intarissable de ses paroles prononcées à très haute voix et très précipitamment durant sa visite. A la salle des conférences, au contraire, il fait des leçons bien nourries, très satisfaisantes quant à l'élocution, et fort instruite pour les élèves qui les goûtent beaucoup.

-Pathologie externe : M. Lesauvage. C'est un homme fort instruit, et parfaitement au courant de la science. Il parle d'ailleurs et interroge très bien. Ses leçons sont donc bonnes, à moins qu'il ne lui arrive de se jeter dans des digressions et d'oublier qu'il parle à des commençants.

-Accouchements : M. Lebidois fait durant l'hiver, des leçons pratiques, durant l'été un cours théorique. Il montre, dans son double enseignement, un véritable désir de rendre utile aux élèves dans la mesure de ses forces, et il obtient de très bons résultats.

Avec l'autorisation de M. le recteur qui assure, ainsi que les professeurs, que cette mesure n'entraîne pas le moindre inconvénient, vingt-deux élèves sages-femmes suivent le cours théorique concurremment avec les élèves en médecine. C'est du reste, essentiellement pour ceux-ci que le cours est fait : les sages-femmes, assistantes insuffisamment préparées, en tirent peu de profit.

Le cinquième cours présentement sans activité est celui de clinique interne par M. Lafosse. Il est médiocrement fait, et le professeur a souvent mérité des reproches pour son défaut d'exactitude.

On signale aussi comme laissant beaucoup à désirer le cours d'anatomie fait par M. Le Chevallier. Ce professeur que nous n'avons pas entendu, manquerait d'ordre et de suite. Il n'enseigne d'ailleurs que l'anatomie proprement dite, la physiologie étant le sujet d'un cours spécial que fait M. Vaultier, chef des travaux anatomiques.

D'après ce qui nous en a été dit, le cours de pathologie interne par M. Vastel paraît être fait avec soin et d'une manière distinguée.

Nous avons, durant notre séjour à Caen, fait quelques efforts pour améliorer le service des dissections qui a été un peu en souffrance cette année, et pour obtenir du conseil général quelques encouragements en faveur de l'École, analogues à ceux qui sont accordés à la faculté de droit.

L'intervention de M. le ministre n'étant point nécessaire à cet égard, pour le moment du moins, nous nous bornerons à appeler son attention sur l'insuffisance, plus haut signalée, de la direction actuelle. M. Raisin, affaibli par l'âge et la maladie, est presque complètement sans action sur ses collègues et sur les élèves. La délégation triennale de M. Raisin a été renouvelée le 25 mai 1848. Son autorité ne doit donc expirer que dans un an et demi environ. Nous pensons, non seulement qu'il y aura lieu de ne plus déléguer la direction à M. Raisin, mais que des mesures doivent être prises pour que l'Ecole ne se retrouve pas, à la rentrée prochaine, placée dans les mêmes conditions. M. le recteur pourrait être invité, et il y parviendrait très vraisemblablement, à essayer de concilier, avec les égards dus à un homme aussi recommandable que M. Raisin et avec ses intérêts, ceux de l'établissement dont il n'est plus guère que le directeur nominal ».

Ce rapport est sévère sur plusieurs points, et rarement sans fondement, notamment en insistant sur les mauvaises relations entre certains professeurs et les conséquences sur la réputation de l'école, mais il tranche singulièrement avec le précédent, pourtant fait la même année, mais avec un directeur, Raisin, encore capable d'assumer ses fonctions de directeur.

Une nouvelle réorganisation est menée en 1855. Le 5 mai 1855, le recteur François écrit au préfet : « dans son rapport à l'Empereur en date du 13 août 1854, M. le ministre de l'Instruction publique émet le vœu que les conditions de réorganisation des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie soient appliquées à toutes les écoles placées près des facultés des sciences ». Lyon, Bordeaux, Nancy, Poitiers et Rouen ont déjà obtenu leur réorganisation. De plus, Rouen ne possédant pas de faculté des sciences, elle s'est dotée d'une école préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences. « L'école de Caen, placée au chef-lieu de l'académie, près d'une faculté des sciences, ayant aujourd'hui une circonscription qui se compose de quatre départements (Calvados, Manche, Orne et Sarthe) doit offrir à la jeunesse studieuse, si elle ne veut voir diminuer le nombre de ses élèves, une instruction aussi complète que possible, et je viens vous prier, monsieur le Préfet, de demander au Conseil général la somme de quatre mille francs dont elle a besoin pour jouir, à son tour, des bienfaits de la réorganisation ».

En effet, l'enseignement médical dans les écoles préparatoires réorganisées doit être réparti entre huit professeurs titulaires et trois professeurs adjoints. L'école de Caen n'a que six professeurs adjoints et deux professeurs adjoints ; or le minimum des émoluments d'une chaire de professeur titulaire étant de 1 500 francs et celui d'une chaire d'adjoint étant de 1 000, c'est bien 4 000 francs qu'il faut pour élever l'école de Caen au rang de celles des autres chefs-lieux académiques.

Il donne l'exemple du Conseil général du Nord, qui a donné, quand il était recteur de l'académie, 5 000 francs en faveur de l'école préparatoire de Lille. Il cite également le Rhône, la Gironde, la Haute-Garonne, la Meurthe et la Seine-Inférieure.

Le 19 mai 1855, un décret impérial réorganise l'école.

En 1860 a lieu une enquête⁴⁰³ sur les améliorations à apporter aux écoles de médecine et sur les résultats du nouveau règlement d'études du 17 avril 1859. Les résultats sont les suivants :

-rien à redire sur la pharmacie et médecine en général.

-bilan non satisfaisant concernant le remplacement de l'histoire naturelle médicale par la thérapeutique et la chimie par les notions de toxicologie. En effet, le professeur de pharmacie et de notions de toxicologie est obligé de faire précéder son cours de toxicologie d'un cours de chimie. De même, le professeur de matière médicale et de thérapeutique est obligé de commencer par un cours d'histoire naturelle. Il vaudrait donc mieux intituler ces cours : cours de chimie médicale, de toxicologie et de pharmacie et cours d'histoire naturelle médicale et de thérapeutique.

-difficultés pour les étudiants de médecine de suivre les cours de la faculté des sciences : surcharge de travail, difficile de combiner les cours, cours non adaptés par nature aux besoins des étudiants en médecine et pharmacie (le professeur fait un cours d'enseignement supérieur alors que l'élève cherche des éléments applicables à la médecine ou à la pharmacie).

Deux propositions sont faites : ne plus obliger les étudiants à suivre les cours de sciences, à plus forte raison si on rétablit les cours de chimie et d'histoire naturelle médicale ; ou n'imposer que les cours utiles, à savoir la botanique pour tous les étudiants et la physique pour les étudiants en pharmacie.

Plusieurs propositions, constatations et souhaits sont émis par l'école de médecine.

L'école propose que la Manche, l'Orne et la Sarthe votent une subvention annuelle pour améliorer la situation de l'école. Depuis 1858 ou 1859, des manipulations complémentaires en pharmacie et toxicologie ont lieu pendant le semestre d'été. Les frais sont couverts par une somme de cent francs versée par les étudiants en pharmacie. La collection de produits chimiques, d'appareils et d'instruments s'augmente d'autant et améliore les connaissances des élèves. Le laboratoire est par contre trop petit pour les vingt élèves en pharmacie. Les collections anatomiques et pathologiques augmentent : les pièces anatomiques par les travaux faits pour le prix de l'école et la collection pathologique par le soin des professeurs.

En ce qui concerne le personnel, l'école émet le souhait de voir supprimer les professeurs adjoints et suppléants, objets de conflits entre les adjoints chef de clinique et professeurs titulaires. L'école souhaite également avoir huit professeurs titulaires et quatre professeurs agrégés.

En ce qui concerne les inscriptions, l'école de médecine souhaite que l'équivalence inscription en école / inscription en faculté aille jusqu'à la troisième année soit douze inscriptions et que seize inscriptions (au lieu de quatorze) soient exigées des officiers de santé et que douze inscriptions (au lieu de six) soient exigées des pharmaciens de deuxième classe.

⁴⁰³ AN : F17 4479.

De plus, l'école de médecine souhaite le relèvement des inscriptions à 40 francs au lieu de 30 francs (contre 50 francs dans les facultés et 35 francs dans les écoles plusieurs années auparavant) et souligne la bonne influence que pourrait avoir le casernement des élèves pendant les deux premières années mais reconnaît qu'il serait difficile de l'instaurer. L'école demande enfin que les écoles préparatoires soient à la charge de l'état et non plus à la charge des communes pour plusieurs raisons :

-leur mise à la charge des écoles n'était censée être qu'un état transitoire, leur mise à la charge de l'État était décidée par le projet de Salvandy et n'a été arrêtée que par la révolution de 1848.

-l'amélioration de l'enseignement (nominations par le ministre) et du matériel de ces écoles.

-trois cent quarante-sept titres d'officiers de santé conférés en 1857, titres qu'elles considèrent comme une licence de médecine, alors que dans le même temps, les facultés des sciences, des lettres et de théologie ne confèrent que 113 licences. L'école propose que l'État touche les inscriptions et rétribue les professeurs, tandis que les villes fourniraient les locaux, les collections et le matériel nécessaire. L'école souhaite enfin voir disparaître les termes préparatoire ou secondaire.

Par contre, le conseil d'académie n'accepte pas tous les avis de la commission chargée de préparer un rapport sur le sujet et dont les conclusions sont assez proches de celles de l'école de médecine. En particulier, le conseil est divisé au sujet de la mise à la charge de l'État des écoles : ce point est finalement rejeté par le conseil (7 pour, 7 contre, 1 abstention).

Chapitre III : L'Université de France se réforme

La réforme de l'enseignement supérieur paraît nécessaire en 1870, comme le rappelle Louis Liard⁴⁰⁴ : « Misère des bâtiments, insuffisance des crédits, détresse des laboratoires, absence des premiers instruments de travail, torpeur des institutions et, trop souvent, avec beaucoup de talents, langueur chez les hommes, voilà en quels termes peut se résumer la situation des facultés à la fin du second empire »⁴⁰⁵.

1. Les facultés de Caen pour le changement ?

1.1. Des volontés de réforme

La fin du Second Empire n'entraîne aucun changement direct majeur dans les facultés de Caen : pas d'épuration administrative, pas de démission. Le changement de régime se passe sans heurts. Cependant, au niveau national, certains administrateurs comme Louis Liard (directeur de l'enseignement supérieur entre 1884 et 1902), demandent plus d'autonomie et plus de souplesse pour les facultés avec l'installation d'universités provinciales. Ces demandes font suite aux études sur les universités allemandes, qui tout en soulignant leurs défauts, font apparaître leur supériorité sur l'enseignement supérieur français.

C'est avec ces réflexions que la Troisième République met en place certaines réformes. Le décret du 25 juillet 1885 accorde la personnalité civile aux facultés. Le décret du 28 décembre 1885 institue un conseil général des facultés pour celles qui résident dans une même ville, première étape de la recréation des universités. Une loi de finances de 1889 leur donne un budget propre à partir de 1890. Enfin et surtout la loi Liard du 10 juillet 1896 réinstalle les universités en France. Cette loi donne le nom d'universités à quinze groupes de facultés (de deux à quatre facultés par université), bien qu'au départ, le projet de la loi prévoyait de n'octroyer ce titre qu'aux rassemblements de quatre facultés (droit, lettres, médecine, sciences). Très vive fut alors la protestation des villes comptant seulement trois facultés et une école de médecine, ou même celles ne comptant seulement que deux facultés. Le second

⁴⁰⁴ Louis Liard, 1846-1917. Professeur de philosophie, il devient recteur de l'académie de Caen le 28 novembre 1880, puis directeur de l'enseignement supérieur en 1884 et enfin vice-recteur de l'université de Paris en 1902. Chargé de la création des universités, la loi porte son nom.

⁴⁰⁵ Louis Liard, *Universités et facultés*, Paris, Armand Colin, 1890, 262 p. On peut également noter le besoin d'étude et de production de savoirs nouveaux, à l'image de l'École libre des sciences politiques, futur Institut d'études politiques, fondée par Émile Boutmy en 1872.

projet qui fut adopté comprenait tous les groupes de facultés français⁴⁰⁶, au grand dam de ceux qui voulaient créer de très grandes universités provinciales, peu nombreuses mais capables de rivaliser avec celle de Paris.

En attendant la mise en place du projet d'universités, plusieurs chaires, maîtrises de conférences et conférences complémentaires sont créées dans les facultés des sciences et des lettres dans les années 1880 et 1890⁴⁰⁷. Ces créations visent à approfondir certains enseignements. De nouveaux domaines scientifiques sont également ouverts : géographie⁴⁰⁸, histoire de la Normandie⁴⁰⁹, étude spécifique de la langue anglaise⁴¹⁰ et de la langue allemande⁴¹¹, économie politique, droit international public et privé, économie politique et histoire des doctrines économiques, histoire générale du droit français public et privé⁴¹², etc... Un laboratoire maritime annexe à la faculté des sciences est également créé à Luc-sur-Mer en 1880.

1.2. Quelle attitude des professeurs dans le mouvement réformateur ?

Les facultés de Caen n'apparaissent pas comme particulièrement en pointe sur la volonté de réforme du système de l'enseignement supérieur français. Aucun professeur ne paraît être particulièrement engagé, notamment dans l'observation du système allemand. Pourtant, la faculté des lettres possède en son sein un professeur originaire d'Allemagne, Büchner⁴¹³, depuis 1867. Mais ce professeur de littérature étrangère n'est pas concerné par les projets de réforme. Nous pouvons citer également Rambaud⁴¹⁴, professeur d'histoire de 1871 à 1875, qui effectue plusieurs voyages en Russie pendant son affectation à Caen et qui, une fois devenu ministre, sera justement chargé de la création des

⁴⁰⁶ À l'exception de celui d'Alger, formé d'écoles spéciales et qui sera transformé en université en 1909.

⁴⁰⁷ Les conférences sont prévues par l'arrêté du 5 novembre 1877 et mises en place par la circulaire d'application du 20 mars 1878. A Caen, la seule maîtrise de conférence mise en place avant 1880 est celle de littérature ancienne à la faculté des lettres en 1878.

⁴⁰⁸ Création en 1873 de la chaire de géographie.

⁴⁰⁹ Création en 1896 de la chaire de la littérature et de l'art normands (fondée par la ville de Caen) transformée en 1901 en chaire d'histoire de Normandie.

⁴¹⁰ Une chaire de littérature étrangère existait depuis 1856. 1904 voit donc la création de la chaire de langue et littérature anglaises.

⁴¹¹ Création en 1897 de la maîtrise de conférence de langue et littérature allemandes.

⁴¹² Création en 1881 de la chaire d'économie politique, en 1896 de la chaire de droit international public et privé, en 1901 (rétablie en 1906 après avoir été supprimée) de la chaire d'économie politique et histoire des doctrines économiques et en 1906 de la chaire d'histoire générale du droit français public et privé.

⁴¹³ Alexander Karl Ludwig Büchner, 1827-1904. Banni du grand-duché de Hesse pour avoir participé aux mouvements révolutionnaires de 1848-1849, il enseigne en Suisse puis en France. Il est professeur au lycée de Caen à partir de 1862. Il enseigne à la faculté des lettres à partir de 1867, est titularisé en 1871 et enseigne jusqu'en 1897. Il est naturalisé français en 1870.

⁴¹⁴ Alfred Nicolas Rambaud, 1842-1905. Il finit sa carrière d'enseignant à la Sorbonne. En 1879, il devient chef de cabinet de Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique. En 1895, il est élu sénateur du Doubs et le reste jusqu'en 1903. Du 29 avril 1896 au 28 juin 1898, il est ministre de l'Instruction publique, des Beaux-arts (et des Cultes jusqu'au 26 septembre 1896) sous le cabinet Méline. Il présente comme ministre le projet de loi de 1896 relatif à la constitution des Universités.

universités. Citons également Camena d'Almeida, professeur de géographie présent à Caen de 1892 à 1899. Ce dernier s'est rendu en Allemagne quelques années auparavant mais uniquement pour suivre des cours de géographes allemands. Lui aussi effectue des voyages en Russie pendant son affectation à Caen.

En revanche, les facultés réagissent, quand la demande leur est faite, aux projets de réforme. La participation de l'institution universitaire dans le mouvement de réforme réside principalement dans la personne de deux recteurs de Caen : Louis Liard (1880-1884) et Edgar Zévort⁴¹⁵ (1884-1908). Ils sont impliqués plus qu'activement, Louis Liard étant directement à l'origine de la renaissance des universités en France et Zévort, recteur en poste en 1896, ayant participé à la réforme de l'enseignement secondaire, et par son parcours et son histoire familiale, engagé dans les mouvements de réforme de l'enseignement en France.

-Licence et agrégation

Pour les lettres et les sciences, leur développement éventuel peut venir notamment de leur capacité à former des professeurs. L'ENS ne peut former qu'une quarantaine de professeurs par an et il en faut des centaines pour tout l'enseignement secondaire. En 1877, les bourses de licence sont créées à la demande de Waddington⁴¹⁶ et en 1880, ce sont les bourses d'agrégation, à la demande de Jules Ferry. Le crédit des bourses d'enseignement secondaire dans les années 1890 est de 3 800 000 francs, celui de l'enseignement supérieur est de 560 000 francs (720 000 francs en 1883) soit 450 boursiers (dont 400 en lettres et sciences). La faculté des lettres de Caen se positionne vis-à-vis de la licence et de l'agrégation, qui doivent être réformées pour être plus exigeantes. Le 10 juillet 1880, la faculté expose son point de vue sur ces deux diplômes⁴¹⁷.

1^{er} point : il convient de maintenir une licence unique, mais en modifiant le programme de l'examen. La licence et l'agrégation répondent à des besoins différents. La licence « représente une certaine culture générale de l'esprit, une somme de connaissances littéraires, une certaine éducation première en quelque sorte, que doit posséder tout professeur de l'ordre des lettres, littérateur, philosophe ou historien ». L'agrégation au contraire suppose des connaissances spéciales. La faculté considère donc qu'il ne doit y

⁴¹⁵ Edgard Zévort, 1842-1908. Fils de Charles Zévort, vice-recteur de Paris, directeur de l'enseignement secondaire et petit-fils du recteur Laurent, neveu de Louis Pasteur, il est professeur d'histoire, inspecteur d'académie, puis nommé recteur de l'académie de Caen où il passera vingt-quatre ans jusqu'à sa mort.

⁴¹⁶ Charles-Pendrell Waddington, 1819-1914. Normalien, il devient en 1879 professeur de philosophie ancienne à la faculté des lettres de Paris.

⁴¹⁷ ADC : T670.

avoir qu'une seule licence mais plusieurs agrégations, des licences particulières ne seraient que des sous-agrégations et feraient tort à l'agrégation.

2^e point : la licence modifiée sera exigée de tous les candidats

3^e point : l'examen de licence comportera trois compositions : une composition latine ; une composition française littéraire ; une composition française historique ou philosophique (le sort chaque fois en décidera) et le sujet sera pris dans le cours d'études de l'enseignement secondaire.

4^e point : les vers latins et le thème grec seront seuls réservés aux agrégations spéciales de grammaire et des lettres.

Des questions élémentaires sur la métrique auront une place à part dans l'examen oral. Quant à une composition sur l'une des trois grammaires, il convient de la laisser à l'agrégation de grammaire.

7^e point : il convient de maintenir les explications des auteurs des trois langues, telles qu'elles sont aujourd'hui. Les questions philosophiques, historiques et littéraires seraient assez étendues. Il conviendrait également d'adjoindre aux trois juges littéraires un juge philosophe ou un juge historien.

8^e point : chaque spécialiste d'enseignement sera représenté dans le jury de la licence unique.

9^e point : la faculté considère qu'il n'y a pas de modification à apporter à l'enseignement au point de vue de la licence, chaque professeur demeurant fidèle à sa spécialité et répondant ainsi à tous les besoins des candidats.

10^e point : la faculté ne croit pas qu'il soit possible d'exiger le diplôme de licencié ès-lettres en dehors de la faculté des lettres. Mais il serait bon que pour tous les examens de l'école de droit, comme pour ceux qui ouvrent ou peuvent ouvrir certaines carrières, magistrature, administration, etc., ce diplôme eût une valeur nettement déterminée et marquée par un chiffre, et que l'on eût à en tenir compte.

La faculté demande également qu'on renonce à la notation en usage pour revenir à l'ancien mode, suivi pour tous les autres examens : le jugement est constaté par l'addition de toutes les notes obtenues par le candidat. Or, le système en usage exprime non la valeur du candidat mais l'appréciation individuelle de chaque juge (système mis en place à cause des jurys mixtes : valeur égale pour tous les juges).

-Les universités

Une circulaire ministérielle en date du 17 novembre 1883 invite les facultés à examiner s'il n'y aurait pas lieu de créer des universités s'administrant elles-mêmes sous la haute autorité de l'État, et à répondre à un certain nombre de questions relatives à cette création. Dans les facultés, des commissions sont chargées de présenter un rapport sur cette affaire.

Si la faculté des sciences répond en avril 1884 en s'y déclarant favorable⁴¹⁸, la faculté des lettres émet quelques critiques sur un certain nombre de questions⁴¹⁹.

Sur l'avantage à réunir facultés d'un même ressort en université, avec des ressources nouvelles, une autonomie nouvelle, des liens plus étroits entre professeurs et élèves des différents ordres d'enseignement et permettre aux étudiants de suivre cours d'une autre faculté que la sienne, les professeurs sont partagés, « pensant que les avantages indiqués n'étaient pas suffisants pour justifier un changement aussi considérable qu'il n'en est aucun dont on ne puisse obtenir l'équivalent avec le régime d'aujourd'hui, frappés des inconvénients et des dangers que présente cet éparpillement en universités locales, tenant avant tout à conserver intacte, avec tous ses avantages, cette grande unité qui s'appelle l'Université de France, à rester faculté de l'État, ressortissant de l'État seul, soutenue financièrement par l'État, maintien qui n'exclut aucunement certaines améliorations de détail ».

Les professeurs sont favorables à des droits nouveaux : approuver le programme des cours et des conférences, fixer les dates des examens, droit plus sérieux de présentation après choix parmi plusieurs candidats avec titres et états de service, donc plus automatiquement choix du suppléant ou chargé de cours, avec ensuite choix et approbation par le ministre.

Sur le fait que l'université devrait être administrée par un conseil composé des doyens et des délégués élus pour deux ans, à raison d'un par faculté et que le conseil nommerait son président avec voix prépondérante en cas de partage, les professeurs sont favorables.

Sur le fait que si l'autonomie était adoptée, la réélection d'un doyen dans toutes les facultés serait nécessaire, les professeurs demandent la possibilité que le doyen soit immédiatement rééligible sans renouvellement de l'élection.

les professeurs sont favorables aux attributions d'ordre administratif et pouvoirs disciplinaires du conseil de l'université : autoriser les cours libres auprès des facultés, veiller à l'entretien de la bibliothèque, exercer des poursuites disciplinaires susceptibles d'appel contre les étudiants ou candidats en faute, aucun blâme ou mesure contre un professeur avant enquête préalable du conseil, rapports du conseil avec la municipalité pour la création de chaires spéciales et de laboratoires subventionnés par les villes.

Sur le fait que le président du conseil de l'université serait de droit chef de l'université, intermédiaire naturel entre l'université, l'État représenté par le recteur et la municipalité, les professeurs sont favorables, proposant le titre de chancelier pour le président du conseil.

⁴¹⁸ ADC : T661.

⁴¹⁹ ADC : T491.

Sur les pouvoirs actuels du recteur non changés sauf ceux confiés au conseil, les professeurs sont favorables.

Sur les conditions actuelles du budget des facultés conservé, sauf la disposition des crédits de bibliothèque, laissés à chacune des facultés après répartition, les professeurs sont favorables.

Sur la personnalité civile donnée à l'université, à l'effet de pouvoir acquérir ou conserver des fonds, donations et legs, provenant de particuliers ou des villes, les professeurs sont favorables.

Sur les droits de l'État en matière de finances, d'administration, d'enseignement qui résulteraient des dispositions précédentes, les professeurs sont favorables.

Sur les moyens pour développer la vie et l'esprit de progrès dans les facultés (veiller au recrutement des élèves de l'enseignement supérieur qui ne lui semblent pas recevoir dans les lycées et collèges une préparation classique suffisante, modifier l'organisation actuelle de l'enseignement secondaire qui serait moins uniforme, organiser des lycées où l'enseignement répondit spécialement à ces besoins, donner aux élèves des habitudes d'association qui leur manquent en encourageant la fondation des cercles d'étudiants), les professeurs sont également favorables.

Le 16 janvier 1891, le conseil général des facultés de Caen présente un rapport au ministre⁴²⁰ de l'Instruction publique et des Beaux-arts⁴²¹.

C'est un rapport de trente-et-une pages récapitulant un certain nombre de données et de faits pour garantir la création d'une université dans le cas où des universités régionales devraient être créées. Le rapport est rédigé par Villey-Desmeserets⁴²² pour la faculté de droit, de St-Germain⁴²³ pour la faculté des sciences, Gasté⁴²⁴ pour la faculté des lettres et Fayel-Deslongrais⁴²⁵ pour l'école de médecine et de pharmacie et approuvé à l'unanimité par le conseil dans sa séance du 16 janvier 1891.

-La faculté de droit

La faculté comprend neuf chaires et quatre agrégés.

Selon le rapport il y a en :

⁴²⁰ Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts du 17 mars 1890 au 6 décembre 1892.

⁴²¹ ADC : T548.

⁴²² Déjà mentionné plus haut.

⁴²³ Albert Léon de Saint-Germain, 1839-1914. Professeur de mécanique rationnelle et appliquée, il est doyen de la faculté des sciences de Caen de 1889 à 1904 puis de 1904 à 1907 (à la suite d'élections problématiques). Il est également vice-président du conseil de l'université pendant cette période.

⁴²⁴ Armand Édouard Gasté, 1838-1902. Il est professeur de littérature latine à Caen de 1878 à 1901.

⁴²⁵ Charles Fayel-Deslongrais, 1830-1904. Il enseigne à l'école de médecine et de pharmacie de 1864 à 1902.

	Nombre d'inscriptions
1809-1810	496
1819-1820	664
1829-1830	401
1839-1840	655
1849-1850	544
1859-1860	426
1869-1870	746
1879-1880	699
1889-1890	631

Entre 1808 et 1889-1890, 1100 certificats de capacité et 3070 diplômes de licence sont délivrés. Entre 1879-1880 et 1889-1890, 566 licences sont délivrées.

Entre 1875 et 1885, le nombre de licenciés par une faculté de droit, hors Paris, d'après les Enquêtes et Documents publiés en 1886 par le ministre de l'Instruction publique⁴²⁶ est :

	Nombre de licenciés
Toulouse	1113
Bordeaux	840
Aix	741
Caen	546
Rennes	546
Poitiers	474
Douai	433
Grenoble	421
Lyon ⁴²⁷	387
Nancy	334
Dijon	260

⁴²⁶ *Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur. Etat numérique des grades de 1795 à 1885, 1886.*

⁴²⁷ La faculté de droit de Lyon est une création récente.

La faculté de Montpellier est créée seulement en 1875, mais entre 1881 et 1885, elle ne compte que 185 licenciés. La faculté de Caen occupe donc avec Rennes le quatrième rang national pour le nombre de licenciés.

De 1808 jusqu'à 1889-1890, 508 diplômes de docteur sont délivrés. Entre 1852 et 1862, 8 diplômes de docteurs par an en moyenne sont délivrés. Entre 1862 et 1872, 10,6 diplômes de docteurs par an en moyenne sont délivrés. Entre 1872 et 1882, 17,8 diplômes de docteurs par an en moyenne sont délivrés. Entre 1880 et 1890, la faculté de droit accorde le titre de docteurs à 110 étudiants (11 docteurs par an). Le nombre s'est abaissé, car le grade de docteur n'est plus une condition nécessaire d'entrée dans la magistrature, et parce que le grade est plus difficile et plus long à obtenir (troisième examen).

Entre 1875 et 1885, le nombre de docteurs par faculté de droit, hors Paris, d'après les Enquêtes et Documents publiés en 1886 par le ministre de l'Instruction publique apparaît dans le tableau suivant :

	Nombre de docteurs
Toulouse	171
Caen	164
Bordeaux	90
Douai	66
Poitiers	64
Rennes	60
Nancy	57
Aix	52
Dijon	45
Grenoble	45
Lyon	39

La faculté de Caen occupe donc, en dehors de Paris, et après Toulouse, le deuxième rang national pour le nombre de docteurs.

Plusieurs prix sont accordés aux professeurs de Caen : *Essai historique sur l'ancienne école de droit de Caen*, Cauvet, couronné par l'Institut en 1860, *Recherche sur les Colliberts*, de Guillouard, récompensé par l'Institut en 1878, le prix Rossi attribué à Villey-Desmeserets (ex-aequo avec le doyen de la faculté d'Aix, Jourdan), en 1880, pour *le rôle de l'Etat dans l'ordre économique*, une récompense sur le prix Rossi de 1885, à Villey-Desmeserets pour *la question des salaires*, en 1888 une récompense sur le prix Wolowski pour Villey-Desmeserets pour *Précis de droit criminel*, en 1889 le prix Odilon Barrot décerné à l'un des agrégés de Caen, Marcel Fournier, *l'Histoire du droit en France*.

Depuis que le concours d'agrégation a été instauré à Paris en 1855, dix-neuf agrégés sont sortis de la faculté de Caen. En 1859, la faculté envoie cinq candidats admissibles sur six et deux sont reçus⁴²⁸. En 1862, quatre étudiants de Caen sont reçus sur sept places offertes. Les deux premiers au concours viennent de Caen⁴²⁹.

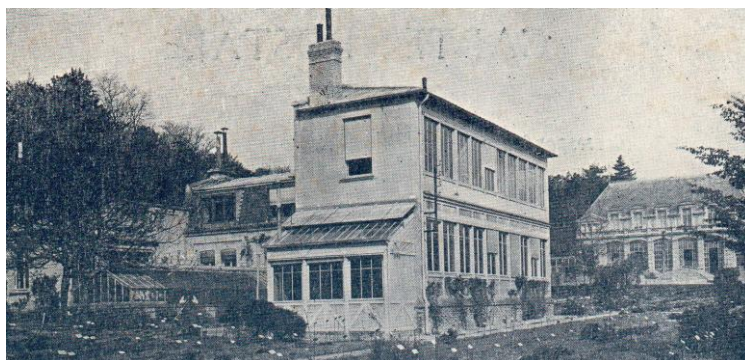
Aux concours ouverts devant l'Académie de législation de Toulouse : les étudiants de Caen remportent le prix du ministre six fois entre 1870 et 1880. La faculté de Caen remporte en 1873 et en 1890 (ou 1889) le premier prix au concours général des facultés de droit. Elle dispose de deux prix : le prix Desmonts (200 francs) pour les études de droit commercial et le prix Demolombe (380 francs) pour les études de droit civil.

-La faculté des sciences

La faculté possède un laboratoire maritime à Luc-sur-Mer : le chemin de fer de Caen y mène en 35 minutes. Cinq docteurs y ont trouvé leur sujet de thèse.

En 1825, le musée d'histoire naturelle reçoit la collection Lamouroux. En 1842, le musée d'histoire naturelle reçoit un don de Dumont d'Urville. Depuis 1886, le conseil général du Calvados entretient une bourse de doctorat (1 500 francs) et une bourse de licence (1 200 francs). Épisodiquement, les villes du Havre et de Cherbourg font de même.

Un institut botanique est bâti au milieu du jardin des plantes de Caen en 1880. Une aile est érigée en 1894 et une seconde en 1898. L'ensemble de ces bâtiments et les salles construites au dessus de la serre rassemblent les services de botanique de la faculté des sciences.



-La faculté des lettres

⁴²⁸ Carel, futur professeur et Poubelle, futur préfet de la Seine

⁴²⁹ Caillemer, futur doyen de la faculté de droit de Lyon et Toutain, futur professeur de droit administratif

Selon le tableau⁴³⁰ publié par le ministère de l'Instruction publique en 1886, la faculté des lettres de Caen occupe le 2^e rang (hors Paris) pour le baccalauréat ès lettres. Si l'on compare avec quelques autres facultés, Toulouse compte 19 341 bacheliers, Caen 11 678 et Lyon (5^e) 9412. Pour la licence, Caen occupe le 1^{er} rang. Caen a délivré 436 licences, Lyon 389 et Toulouse 357. Pour le doctorat, Caen occupe le 2^e rang. En effet, Strasbourg a délivré 36 doctorats, Caen 23, Lyon 20 et Toulouse 12. Caen est la plus peuplée des facultés de province, avec 165 étudiants (avec des bourses par l'Etat, le Calvados, la Seine-Inférieure, Rouen, Le Havre).

L'ouvrage d'Albert Maire⁴³¹ de 1903 permet également d'établir une comparaison entre les universités de province pour le nombre de doctorats ès lettres :

Facultés	1810-19	1820-29	1830-39	1840-49	1850-59	1860-69	1870-79	1880-89	1890-1900	Total
Aix	/	/	/	1	2	/	1	5	3	12
Besançon	/	1	1	1	1	/	2	/	1	7
Bordeaux	/	/	/	2	/	/	/	3	7	12
Caen	/	9	7	4	2	2	/	/	1	25
Clermont-Ferrand	/	/	/	/	/	/	1	3	1	5
Dijon	/	/	7	2	4	3	2	3	1	22
Douai	/	/	/	/	/	2	/	/	/	2
Grenoble	1	/	/	/	1	1	1	/	1	5
Lille	/	/	/	/	/	/	/	/	1	1
Lyon	/	/	1	3	3	3	9	3	6	28
Montpellier	/	/	/	4	3	1	3	/	2	13
Nancy	/	/	/	/	1	2	3	1	6	13
Poitiers	2	/	/	3	/	/	/	1	1	7
Rennes	/	/	/	1	/	4	6	3	1	15
Strasbourg (-1870)	2	6	10	4	8	1	/	/	/	31
Toulouse	/	1	8	3	1	/	/	1	3	17
Total	5	17	34	28	26	19	28	23	35	215

Ce tableau permet de voir, une fois de plus, que la faculté des lettres de Caen, malgré sa relative modestie, est bien placée pour les doctorats, sur la totalité du XIX^e siècle. Cependant, le nombre de doctorats délivrés se réduit à la fin du XIX^e siècle.

-L'école de médecine et de pharmacie

⁴³⁰ *Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur. Etat numérique des grades de 1795 à 1885, 1886.*

⁴³¹ Albert Maire, *Répertoire alphabétique des thèses de doctorat ès lettres des Universités françaises, 1810-1900*, A. Picard et fils, Paris, 1903, 226 p.

L'école compte douze titulaires et six suppléants. Elle dépend en 1876 de la faculté de médecine de Lille et depuis 1877 de la faculté de médecine de Paris.

Au nombre d'étudiants, elle est parmi les quatre premières. Elle est devant comparée aux villes de même importance. Ainsi, dans les années 1870, elle compte en moyenne soixante étudiants, contre cinquante-deux à Grenoble, cinquante-et-un à Limoges, cinquante-quatre à Poitiers, cinquante-neuf à Reims, trente-et-un à Dijon, et vingt-huit à Tours. Début 1890, elle oscille entre quatre-vingt-deux et quatre-vingt-quatre étudiants, et une moyenne de deux cent vingt-neuf inscriptions.

En 1876, cinquante cadavres sont mis à la disposition de l'école, et ce chiffre a augmenté avec l'accroissement de la population des prisons. Les cliniques à l'Hôtel-Dieu représentent cent quarante lits, plus quatre salles d'isolement de dix lits. Les autres salles (non cliniques) sont confiées à des chefs, appartenant souvent à l'école, et admettent les étudiants : elles comptent deux cent cinquante lits, en plus des lits réservés aux militaires, pour les malades et les blessés. Il existe également un hospice Saint-Louis pour les vieillards et les incurables qui compte trois cents lits, une infirmerie de deux cents lits, une crèche de dix berceaux et quatre-vingt-dix couchettes pour les enfants assistés.

Deux prix récompensent les meilleurs élèves de l'école : la fondation Lesauvage pour l'anatomie et la physiologie (prix annuel de 300 francs et médaille d'or) et la fondation Dan de la Vauterie pour les études cliniques (prix annuel de 200 francs).

Ce récapitulatif montre qu'au fil des ans, les facultés de Caen, pourtant fragiles, notamment en lettres et en sciences⁴³², ont su s'installer et obtenir, au moins statistiquement, des résultats plus qu'honorables dans une académie qui n'est pas la plus peuplée de France. Cependant, malgré les demandes répétées, l'école de médecine et de pharmacie ne voit pas son statut modifié, alors que plusieurs facultés de médecine sont créées en France à la fin du XIX^e siècle⁴³³.

1.3. La reconstruction des bâtiments universitaires

De plus, les facultés peuvent compter sur l'appui de la municipalité, alors que les autorités locales, jusqu'aux années 1830, s'étaient surtout contentées d'affirmer leurs prérogatives sur l'école de médecine. C'est principalement en ce qui concerne les bâtiments que ce soutien est significatif⁴³⁴. Ainsi,

⁴³² C'est durant cette période que le célèbre mathématicien, physicien et philosophe Henri Poincaré enseigne à la faculté des sciences de Caen, brièvement cependant, du 1^{er} décembre 1879 au 21 octobre 1881, comme chargé de cours d'analyse.

⁴³³ 1870 : Toulouse ; 1872 : Nancy (pour compenser la perte de la faculté de médecine de Strasbourg) ; 1874 : Bordeaux ; 1875 : Lille ; 1877 : Lyon.

⁴³⁴ Nous avons vu plus haut les travaux menés dans les années 1840.

entre 1884 et 1894, le palais universitaire est refait et agrandi⁴³⁵. Caen n'est pas la seule ville concernée par cet effort. Louis Liard mentionne⁴³⁶ ainsi les agrandissements et constructions d'établissements universitaires faits ou prévus entre 1875 et 1896 : Paris, Besançon, Bordeaux (construction de bâtiments pour les facultés de droit, de médecine, des lettres et des sciences), Clermont, Dijon, Grenoble (construction d'un palais pour les facultés de droit, des lettres et des sciences), Lille (construction de bâtiments pour les facultés de droit, de médecine et des lettres), Lyon (construction d'une vaste cité universitaire avec des bâtiments pour les facultés de droit, de médecine, des lettres et des sciences), Montpellier, Nancy, Poitiers, Rennes (construction d'une faculté des sciences), Toulouse (construction d'une faculté de médecine, de lettres, de sciences) et Alger. Ces constructions et agrandissements se soldent pour plus de cent millions de francs. La ville de Caen a fortement contribué à l'agrandissement. Le tableau suivant⁴³⁷ permet de mesurer l'effort conséquent de la ville et du conseil général quand on le compare à des villes de taille comparables à l'époque⁴³⁸ :

	Ville	Département	État
Paris	24 475 000 francs	105 000 francs	37 626 000 francs
Bordeaux	3 877 000 francs		1 254 000 francs
Caen	1 015 000 francs	250 000 francs	480 000 francs
Dijon	211 000 francs	30 000 francs	278 000 francs
Grenoble	870 000 francs	50 000 francs	209 000 francs
Poitiers	445 000 francs		462 000 francs

On peut également constater sur le tableau que l'investissement de l'État est considérable pour les facultés parisiennes, dépassant même et de loin l'investissement de la ville de Paris, ce qui n'est pas le cas, loin s'en faut pour les autres facultés. Pour Caen, l'investissement de l'État se monte à moins d'un tiers de la somme totale.

Sur le plan ci-dessous⁴³⁹, les bâtiments d'origine sont en haut en blanc. Les extensions prévues sont en rouge sur le plan, ce qui nous permet de constater que ces agrandissements nécessitent des

⁴³⁵ Un étage et deux ailes ajoutés au Palais universitaire.

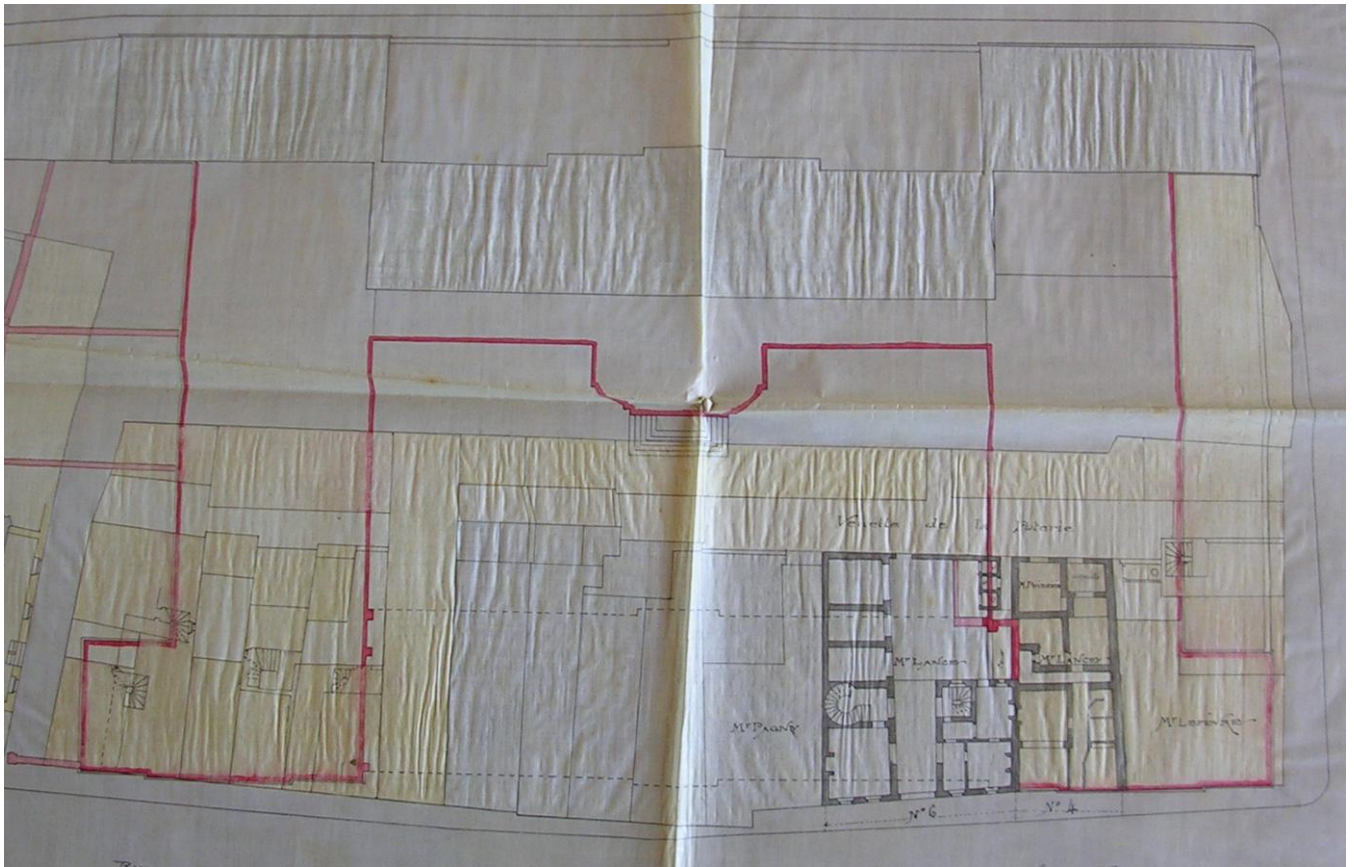
⁴³⁶ Louis Liard, *op. cit.*

⁴³⁷ Louis Liard, *op. cit.*

⁴³⁸ Dijon et Grenoble sont même plus peuplées comptant de 45 à 50 000 habitants sur la période concernée, Poitiers étant un peu moins peuplée (30 à 35 000 habitants). On peut également constater sur le tableau que l'investissement de l'état est considérable pour les facultés parisiennes, dépassant même et de loin l'investissement de la ville de Paris, ce qui n'est pas le cas, loin s'en faut pour les autres facultés. Pour Caen,

⁴³⁹ ADC : O703.

expropriations. Le palais universitaire ainsi construit forme grossièrement un U et est rehaussé d'un étage.

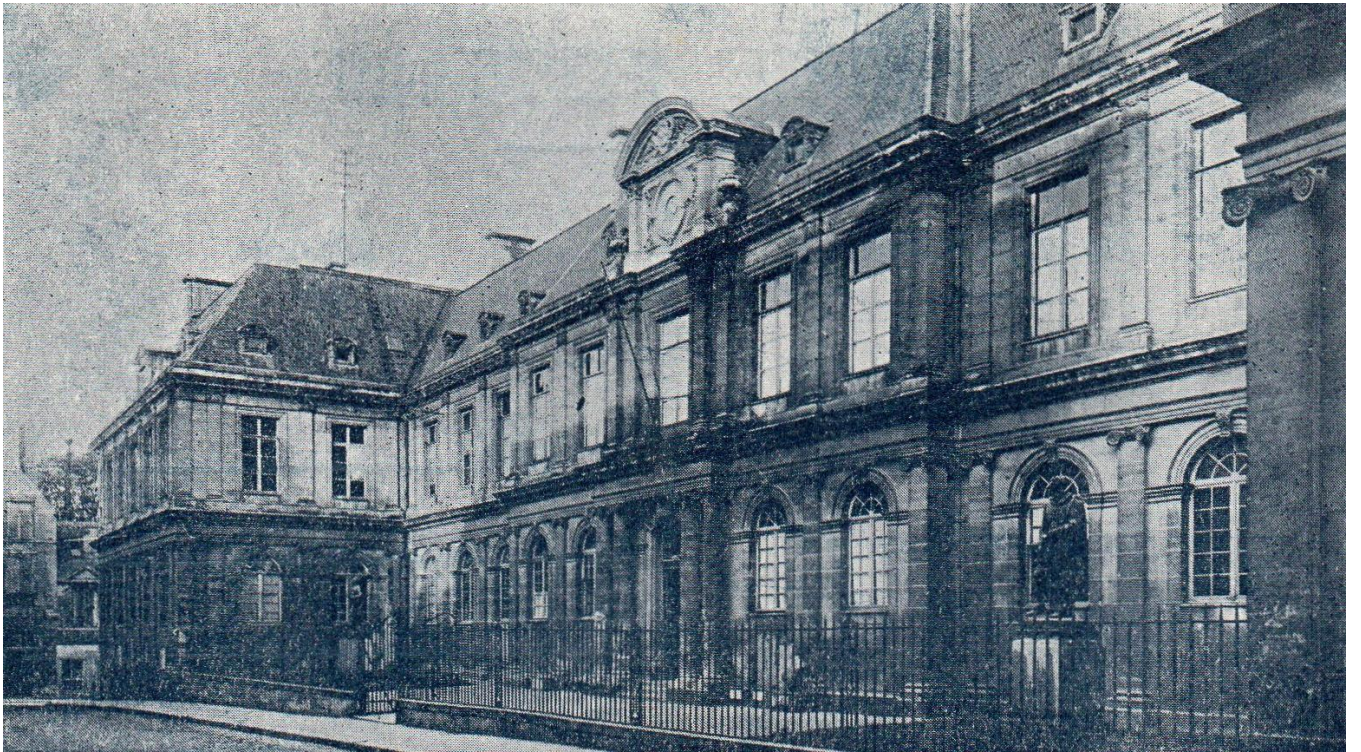


Le palais universitaire est complété à partir de 1903 par la construction d'une bibliothèque universitaire⁴⁴⁰. Malgré ces agrandissements, coûteux, les professeurs et les étudiants se plaignent très vite de l'étroitesse des bâtiments, qui ne sont plus susceptibles d'être agrandis.

La faculté des lettres apparaît ainsi bien mal lotie : « Le professeur de philosophie dispose d'une sorte de couloir - étouffoir ou courant d'air. Les quatre professeurs de langues et littératures classiques ont, pour eux quatre, une salle assez convenable, mais une seule salle, ce qui est insuffisant de moitié. Les quatre professeurs d'histoire et de géographie ont, pour eux quatre, une seule salle, mauvaise lumière, acoustique mauvaise. Le professeur d'anglais est relégué dans un trou noir que nous n'oserions pas montrer, mais que nos étudiants étrangers connaissent trop bien. Le professeur d'allemand n'a rien ! On le voit parfois, le jeudi, errer de porte en porte, et il ne trouve pas toujours l'abri qu'il cherche »⁴⁴¹.

⁴⁴⁰ Cette fois, les travaux sont assurés par les fonds propres de l'université.

⁴⁴¹ Lettre du doyen de la faculté des lettres Lemerrier au recteur Zévort le 3 mai 1906.



Façade de l'université rue Pasteur.



Arrière de l'université, rue Saint-Sauveur.

2. L'application des réformes

2.1. La bibliothèque universitaire

La Bibliothèque universitaire est née le 23 août 1879 par le règlement général paru au *Journal général de l'Instruction publique*⁴⁴².

Auparavant, l'ancienne université de Caen comprenait une bibliothèque, dont les volumes ont été confiés à l'École centrale, à la création de celle-ci, puis à la municipalité et au lycée. Les livres de la bibliothèque de l'ancienne université ont été transportés durant la Révolution à l'Hôtel-de-ville et l'administration municipale en a pris possession sans aucun droit. Chaque faculté comprenait un certain nombre de volumes placés sous clé⁴⁴³.

En 1879, la bibliothèque universitaire est créée avec un bibliothécaire, Fécamp⁴⁴⁴ et un garçon de salle. Le premier fonds rassemblé par Fécamp se monte à 12 000 volumes. La bibliothèque universitaire est installée provisoirement dans un local acheté par la ville et mis à la disposition de l'académie, au 30 de la rue Saint-Sauveur, à proximité du palais universitaire. En octobre 1880, une salle de lecture est ouverte qui compte dix-huit places.

Les bibliothécaires qui succèdent à Fécamp sont Crouzel, qui reste deux mois, Dreyfus, qui reste huit mois, Gouault, d'octobre 1881 à avril 1885, Bouvy, de juin 1885 à juillet 1888, Daux, qui reste un mois et enfin Bonnet⁴⁴⁵, qui restera trente-trois ans.

En mars 1889, la bibliothèque universitaire est installée dans de nouveaux locaux, situés au 1^{er} étage du palais universitaire, rue Pasteur. Il y a désormais soixante lecteurs en moyenne en 1890 contre dix-huit deux ans auparavant. En 1891, la bibliothèque universitaire compte 31 094 volumes et dispose de cinquante places (trente-cinq étudiants, quinze professeurs). A partir d'avril 1889, la bibliothèque de l'école de médecine est placée dans les mêmes locaux, mais le fonds de l'école appartient toujours à la ville de Caen.

2.2. Le Conseil général des facultés

⁴⁴² Yolaine de Suin, *Une bibliothèque dans un livre, Histoire de la bibliothèque universitaire par des textes et des illustrations*. Choix et regroupements réalisés par Yolaine de Suin, responsable du fonds normand 1968-1984., 1984, 100 p.

⁴⁴³ ADC : O697.

⁴⁴⁴ Joseph Emile Albert Fécamp. Il ne reste qu'un an mais c'est à lui qu'incombe la lourde tâche d'installer la bibliothèque universitaire de Caen.

⁴⁴⁵ Dominique Victor Clément Bonnet, 1861-1921. Il est chargé de l'aménagement de la nouvelle bibliothèque universitaire en 1905-1906.

Une étape importante est franchie le 28 décembre 1885, un décret (titre II et III) créant l'assemblée et le Conseil des facultés. L'assemblée est la faculté enseignante et savante, rassemblant tous les enseignants⁴⁴⁶ et traitant de ce qui touche la vie scolaire et scientifique et le conseil est l'établissement public, la personne morale, ne regroupant que les titulaires et traitant tout ce qui a trait à la vie civile et aux intérêts permanents du corps⁴⁴⁷. Les 9 et 10 août 1893, des décrets créent le Conseil général des facultés, avec les mêmes pouvoirs et qui permet d'anticiper la réunion des facultés et écoles en universités.

2.3. Les premiers laboratoires

Le premier laboratoire créé est le laboratoire maritime⁴⁴⁸. Le 16 avril 1873 meurt Arcisse de Caumont. Sa veuve Aglaé Rioult de Villaunay, pour honorer la mémoire de son époux, approuve le projet préparé par la faculté des sciences de transformer la villa d'Arcisse de Caumont à Luc-sur-Mer en laboratoire maritime.

Il s'agit aussi de répondre à la concurrence des facultés des sciences de Rennes et de Lille, qui viennent de se doter d'un laboratoire maritime.

Mais les facultés des sciences n'ont pas de statut juridique permettant de devenir propriétaire. Seul l'État, dont la faculté dépend matériellement, pourrait acquérir la villa, mais dans un délai inconnu et sans certitude de réussite. L'autre solution possible est que le conseil général achète la villa et en donne l'emploi à la faculté des sciences. La difficulté réside dans l'approbation du projet par les conseillers généraux. Pour convaincre le Conseil général, la faculté des sciences soutient l'utilité pédagogique et scientifique et l'intérêt économique du projet. En effet, le laboratoire maritime pourrait relancer et améliorer la production d'huîtres et de moules. Néanmoins, la faculté ne veut pas présenter dans l'immédiat le local choisi.

Une première présentation au Conseil général a lieu le 23 août 1879 par le Dr Turgis. Le Conseil général approuve le projet mais avec deux modifications : Luc-sur-Mer n'est pas désigné, sous la pression du conseiller général de Courseulles, Delacour, qui a pointé les inconvénients de Luc-sur-Mer, notamment de ne pas posséder de port, alors que Courseulles en possède un et que la ville possède des huîtres ; le Conseil général, faute de finances suffisantes, ne peut s'engager dans l'immédiat.

Une deuxième présentation au Conseil général le 7 avril 1880 a lieu, en précisant l'offre très avantageuse faite par Mme de Caumont : 30 000 francs (contre un coût estimé à 50 000 francs). Le

⁴⁴⁶ Professeurs, agrégés, maîtres de conférences, chargés de cours, etc.

⁴⁴⁷ Budget, organisation, transformation, suppression ou création des chaires.

⁴⁴⁸ ADC : N2896 et T2378.

préfet Henri Gravier y est très favorable. Malgré l'opposition de Delacour, qui veut faire prévaloir la situation aussi favorable de Courseulles, le Conseil général approuve le projet en votant une subvention de 30 000 francs. Le conseiller général Bourienne (professeur de l'école de médecine) a soutenu le Dr Turgis en rappelant que le site de Luc-sur-Mer a été choisi par Morière et Eudes-Deslongchamps.

Le projet est ensuite présenté au ministre de l'Instruction publique qui y répond le 15 juin de manière positive, puisqu'il accorde une subvention annuelle de 4 700 francs pour frais de fonctionnement. L'usage de la subvention se décompose de la façon suivante : 1 500 francs pour le traitement d'un préparateur, 200 francs pour ses frais de voyage, 1 000 francs pour le traitement d'un garçon cumulant les fonctions de marin et de concierge et 2 000 francs pour l'achat et l'entretien d'un matériel. Une subvention extraordinaire de 4 000 francs pour les premiers frais est également votée, notamment pour l'acquisition du canot et du mobilier.

Le projet est freiné par le devis de l'architecte départemental, Léon Marcotte, qui estime les travaux nécessaires à 10 000 francs : la villa a quarante ans et elle est située en front de mer.

De plus, la commission des travaux publics et des finances du Conseil général vote une somme de 30 000 francs qu'elle alloue à l'État afin que ce dernier achète la villa, ce qui n'était pas prévu. Certains conseillers estiment que la somme votée est déjà suffisante et que le Conseil ne doit pas être responsable des réparations et des aménagements. Le préfet demande alors à l'état de payer les frais au-delà de 30 000 francs. Le ministre de l'Instruction publique répond le 22 janvier 1881 : l'État prendra en charge les dépenses supplémentaires. Le 26 avril 1881, le Conseil autorise le préfet à acquérir la villa au nom du département. La vente est signée les 23 et 25 mai 1881. Le laboratoire devra porter le nom d'Arcisse de Caumont. Le directeur en est Eudes-Deslongchamps. Les travaux d'aménagement sont réalisés dès l'été 1881.

Eudes-Deslongchamps devient professeur de géologie et paléontologie et perd donc la direction du laboratoire, qui revient à Delage⁴⁴⁹. Les premiers microscopes n'arrivent qu'en 1883 (six en 1883 plus deux en 1885). Le premier canot baptisé Emma sombre en novembre 1882 au cours d'une tempête. Il est remplacé début 1883 par un bateau plus important de cinq tonneaux et demi, venant du laboratoire maritime de Roscoff, dépendant de la Sorbonne.

⁴⁴⁹ Yves Marie Delage, 1854-1920. Professeur de zoologie et physiologie animale, il ne reste que deux ans à Caen avant d'être nommé à Paris. C'est lui qui s'occupe le 14 janvier 1885 de la baleine échouée sur la plage de Langrune-sur-Mer. Il demande les autorisations et commence le dépeçage de la baleine (plus de 8 jours après sa mort). La peau est traitée mais perdue car la somme nécessaire ne fut pas trouvée pour l'empailler, le blanc est vendu à Julienne, parfumeur à Caen, et le squelette préparé. Acheté par la ville de Caen, le squelette est remonté par Delage et Tramond, du muséum d'histoire naturelle, dans l'axe du chœur de l'église Saint-Sauveur, qui servait de halle aux beurres et d'annexe à la faculté des sciences. D'autres squelettes de baleine y étaient exposés. En 1928, le squelette de la baleine est transféré dans un hangar du jardin des plantes. En 1937, elle est offerte par la ville de Caen à la commune de Luc-sur-Mer qui l'installe en janvier 1938, grâce aux soins du professeur Mercier, directeur du laboratoire maritime, dans le jardin public de la mairie, où elle est actuellement visible. C'est un soulagement pour le personnel de la faculté des sciences qui, chaque année, devait remonter le squelette de la baleine méticuleusement démonté par les étudiants lors de leurs monômes.

Un moulin à vent est installé en octobre 1883 pour approvisionner en eau de mer les bacs de l'aquarium. Le premier étage est transformé en bibliothèque et Joyeux-Laffuie⁴⁵⁰, qui remplace Delage en 1885, fait modifier à ses frais un bâtiment qui se trouvait sur le terrain acheté par le Conseil général. Pour 6 000 francs, il le transforme en maison d'habitation pour le directeur. Le 1^{er} étage est aménagé en cabinet du directeur et une passerelle le relie à la villa.

En 1885, les facultés peuvent devenir propriétaires et le changement de propriété du laboratoire est étudié.

Beaucoup plus modeste, un laboratoire de géologie est mis sur pied en 1890. Sa situation est peu brillante : il n'a que peu de rangement et il est situé dans les combles du bâtiment en façade sur la rue Saint-Sauveur.

Enfin, un laboratoire départemental de bactériologie⁴⁵¹ est créé le 18 août 1896 par le Conseil général. Il ne dépend pas directement de la faculté des sciences mais il y est fortement lié et installé dans ses locaux. Sa direction est confiée au professeur de zoologie et de physiologie animale, qui est alors Joyeux-Laffuie.

⁴⁵⁰ Jean Joyeux-Laffuie, 1852-1917. Professeur de zoologie et de physiologie animale, il est élu en 1906 député de la Vienne, d'où il est originaire.

⁴⁵¹ Futur laboratoire départemental Luc Duncombe.

Chapitre IV : Les étudiants et les professeurs au XIX^e siècle

1. Un bilan de l'effectif étudiant au XIX^e siècle

1.1. L'origine géographique des étudiants

« Aussi, M. Denizet sentait-il bien toute la lourde responsabilité qui pesait sur lui. Il se passionnait, lui aussi, d'autant plus qu'il avait de l'ambition et qu'il attendait ardemment une affaire de cette importance, pour mettre en lumière les hautes qualités de perspicacité et d'énergie qu'il s'accordait. Fils d'un gros éleveur normand, il avait fait son droit à Caen et n'était entré qu'assez tard dans la magistrature, où son origine paysanne, aggravée par une faillite de son père, avait rendu son avancement difficile. »

Émile Zola, *La Bête humaine*, 1890.

Il convient de s'interroger sur l'origine géographique des étudiants de Caen. Comme le magistrat, fils d'agriculteur normand, créé par Zola, sont-ils tous normands et dans quelle proportion ? L'étude que je propose est menée à partir des inscriptions en faculté de droit, car le nombre d'étudiants et les sources disponibles⁴⁵² la rendent plus pertinente. J'élargis d'ailleurs volontairement cette étude au début du XX^e siècle afin de rendre compte plus clairement des évolutions.

	Calvados	Manche	Orne	Seine-Inf	Eure	Sarthe	Mayenne	Ille-et-Villaine	Seine	Autres
1810	45,5%	20,9%	15,7%	11,2%						6,7%
1811	50,4%	19,7%	10,9%	11,7%						7,3%
1812	47,6%	20,6%	12,7%	7,9%	4,8%					6,4%
1813	48,5%	30,9%	6,2%	7,2%	4,1%					3,1%
1814	48,2%	31,6%	5,3%	6,1%	3,5%					5,3%
1815	44,4%	32,2%	13,3%	4,4%						5,7%
1816	33,8%	33,1%	18,0%	5,8%	2,9%					6,4%
1817	36,4%	28,6%	13,6%	7,9%	2,9%					10,6%
1818	32,0%	32,0%	16,0%	7,3%	6,0%					6,7%
1819	33,7%	29,0%	17,8%	6,5%	6,5%					6,5%
1820	41,3%	25,6%	20,7%	3,3%	5,0%					4,1%

⁴⁵² ADC : T656 et T779

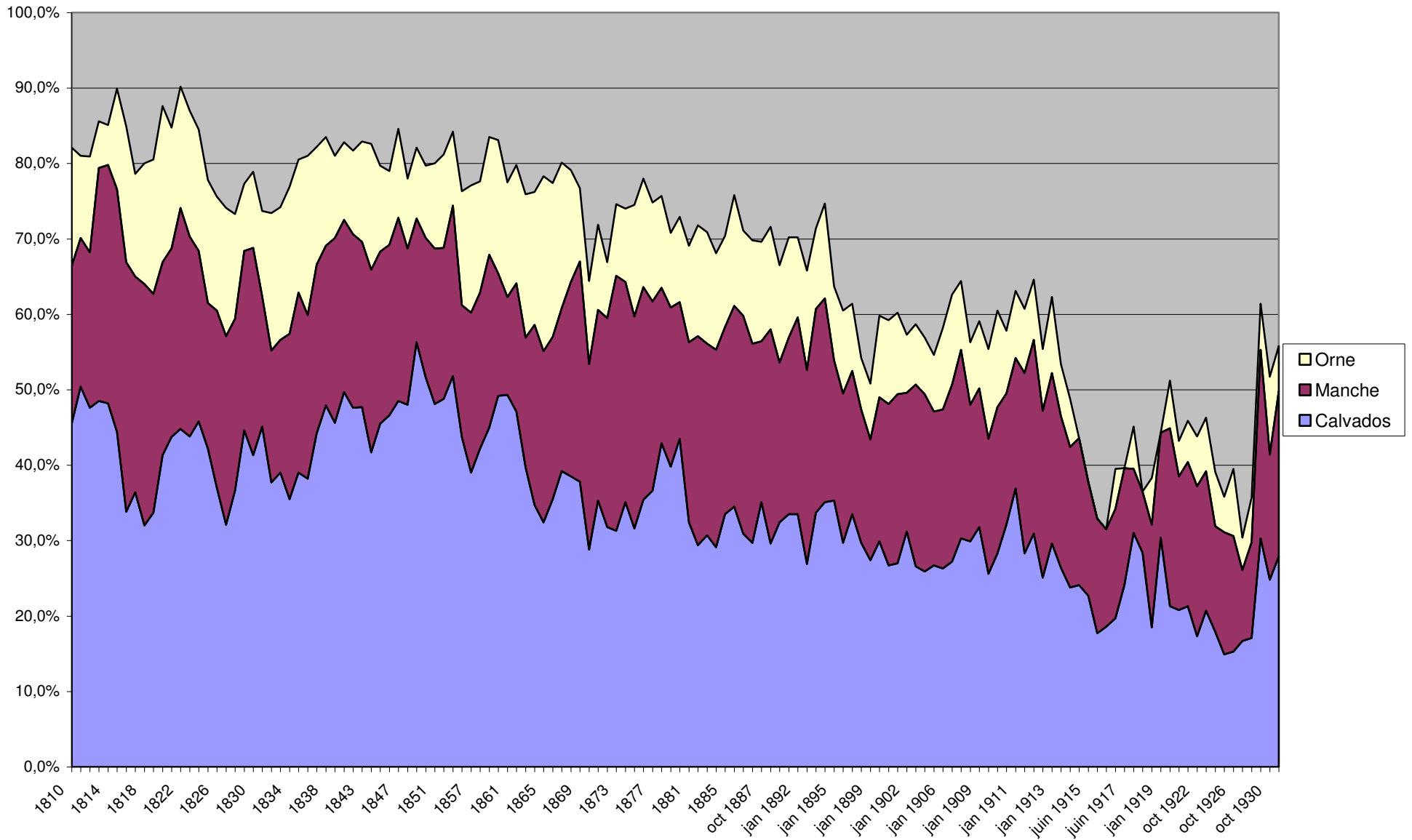
1821	43,8%	25,0%	16,0%	6,3%	4,9%					4,1%
1822	44,8%	29,3%	16,1%	4,0%						5,8%
1823	43,8%	26,5%	16,7%	6,2%	2,5%					4,3%
1824	45,8%	22,6%	16,1%	6,5%						9,0%
1825	42,2%	19,3%	16,3%	9,6%	3,0%				3,0%	6,6%
1826	37,0%	23,5%	15,1%	10,9%						13,5%
1827	32,1%	25,0%	17,0%	11,6%						14,3%
1828	36,6%	22,8%	13,9%	12,9%						13,8%
1829	44,6%	23,8%	8,9%	8,9%						13,8%
1830	41,3%	27,5%	10,1%	6,4%	5,5%					9,2%
1831	45,1%	17,3%	11,3%	10,5%	6,8%					9,0%
1832	37,7%	17,5%	18,2%	9,7%	9,1%					7,8%
1833	39,0%	17,6%	17,6%	6,9%	8,2%	2,5%				8,2%
1834	35,5%	21,9%	19,5%	5,3%	5,3%	3,6%				8,9%
1835	39,0%	23,9%	17,6%	5,0%	2,5%					12,0%
1836	38,2%	21,7%	21,1%	5,3%	3,3%					10,4%
1837	44,2%	22,4%	15,6%	6,1%						11,7%
1838	47,9%	21,2%	14,4%	6,8%	3,4%					6,3%
1840	45,6%	24,5%	10,9%	8,8%	4,1%					6,1%
1841	49,7%	22,8%	10,3%	9,0%	2,8%					5,4%
1842	47,6%	23,0%	11,1%	8,7%	3,2%					6,4%
1843	47,7%	21,9%	13,3%	11,5%						5,6%
1844	41,7%	24,2%	16,7%	9,1%					4,9%	3,4%
1845	45,5%	22,8%	11,4%	5,7%					4,5%	10,1%
1846	46,6%	22,6%	9,8%	6,8%						14,2%
1847	48,5%	24,3%	11,8%	5,1%	3,7%				2,7%	3,9%
1848	48,0%	20,7%	9,3%	6,0%	4,0%					12,0%
1849	56,3%	16,4%	9,4%	5,5%						12,4%
1850	51,6%	18,5%	9,6%	5,7%	5,7%				2,5%	6,4%
1851	48,1%	20,6%	11,3%	5,6%	5,6%				2,4%	6,4%
1852	48,8%	20,0%	12,4%	2,4%	4,7%					11,7%
1853	51,8%	22,6%	9,8%	4,9%	4,3%					6,6%
1856	43,7%	17,5%	15,1%		8,7%					15,0%
1857	39,0%	21,2%	16,9%	3,4%	7,6%					11,9%
1858	42,2%	20,7%	14,7%	5,2%	6,0%					11,2%
1859	45,0%	22,9%	15,6%		4,6%					11,9%
1860	49,2%	16,2%	17,7%	3,1%	3,8%					10,0%
1861	49,3%	13,0%	15,2%	3,6%	4,3%				2,9%	11,7%
1862	47,1%	17,0%	15,7%	2,6%	4,6%	3,3%			2,6%	7,1%

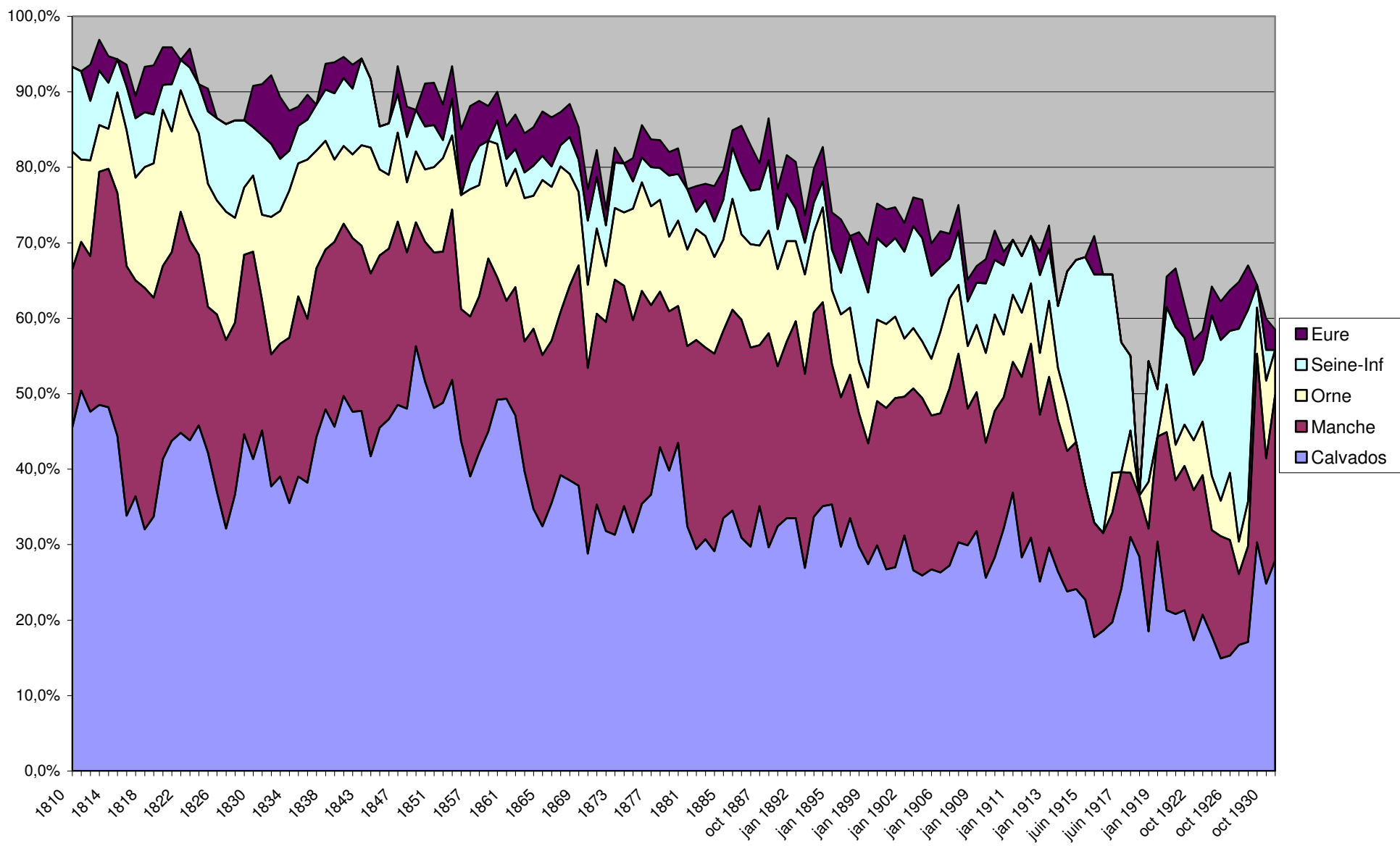
1863	39,7%	17,2%	19,0%	3,4%	5,2%				2,3%	13,2%
1864	34,7%	23,9%	17,6%	4,0%	5,1%	2,8%			2,3%	9,6%
1865	32,4%	22,7%	23,2%	3,2%	5,9%					12,6%
1866	35,5%	21,5%	20,4%	2,7%	6,5%	2,2%			2,7%	8,5%
1867	39,2%	21,6%	19,3%	2,8%	4,4%					12,7%
1868	38,5%	25,8%	14,8%	4,9%	4,4%	2,2%				9,4%
1869	37,8%	29,2%	9,7%	4,3%	4,3%	2,2%	2,7%			9,8%
1870	28,8%	24,6%	11,0%	8,5%	4,2%				11,9%	11,0%
1871	35,3%	25,3%	11,3%	6,8%	3,6%	2,3%	2,3%		2,3%	10,8%
1872	31,8%	27,7%	7,4%	5,4%	2,1%	2,5%	2,5%		4,1%	16,5%
1873	31,3%	33,8%	9,5%	6,0%	2,0%	2,0%	2,5%		3,0%	9,9%
1874	35,1%	29,2%	9,7%	6,5%		2,7%	2,2%		3,8%	10,8%
1875	31,6%	28,1%	14,8%	3,6%	3,1%		2,6%		5,1%	11,1%
1876	35,4%	28,2%	14,4%	3,3%	4,3%		2,4%		2,9%	9,1%
1877	36,6%	25,1%	13,1%	5,2%	3,7%	2,1%	3,7%		2,1%	8,4%
1878	42,9%	20,6%	12,2%	4,2%	3,7%	2,6%			3,7%	10,1%
1879	39,8%	21,1%	9,9%	8,1%	3,1%	2,5%				15,5%
1880	43,5%	18,1%	11,3%	6,2%	3,4%		2,3%		2,3%	12,9%
1881	32,4%	23,9%	12,8%	8,0%		3,2%	2,1%			17,6%
1882	29,4%	27,7%	14,7%	2,3%	3,4%	4,0%			4,0%	14,5%
1883	30,7%	25,4%	14,8%	4,8%	2,1%	3,2%	2,6%		2,6%	13,8%
1884	29,1%	26,2%	12,8%	4,7%	4,7%	2,3%	2,3%		3,5%	14,4%
1885	33,5%	24,8%	12,1%	5,3%	3,9%		2,4%		4,4%	13,6%
jan 1886	34,5%	26,6%	14,7%	6,8%	2,3%		2,8%		2,8%	9,5%
oct 1886	30,9%	28,9%	11,3%	8,2%	6,2%				5,7%	8,8%
jan 1887	29,7%	26,4%	13,7%	7,1%	6,0%		2,2%		4,9%	10,0%
oct 1887	35,1%	21,3%	13,2%	7,5%	3,4%		3,4%		4,6%	11,5%
oct 1888	29,6%	28,4%	13,6%	9,3%	5,6%				3,7%	9,8%
oct 1890	32,4%	21,2%	12,9%	5,3%	5,3%	4,1%	2,9%		2,9%	13,0%
jan 1891	33,5%	23,4%	13,3%	6,3%	5,1%	2,5%	3,2%		2,5%	10,2%
jan 1892	33,5%	26,1%	10,6%	4,3%	6,2%		2,5%		2,5%	14,3%
jan 1893	26,9%	25,7%	13,2%	4,2%	3,6%	6,0%	3,6%		3,0%	13,8%
oct 1893	33,7%	27,0%	10,7%	3,9%	4,5%	2,8%	2,2%			15,2%
jan 1894	35,1%	27,0%	12,6%	3,4%	4,6%	2,9%	2,3%			12,1%
jan 1895	35,3%	18,6%	9,8%	5,4%	4,9%	5,4%	2,5%		2,0%	16,1%
jan 1896	29,7%	19,8%	11,0%	5,5%	7,1%				3,8%	23,1%
jan 1897	33,5%	19,0%	8,9%	9,5%		2,8%				26,3%
jan 1898	29,7%	17,7%	6,8%	13,0%	4,2%	3,1%				25,5%
jan 1899	27,4%	16,0%	7,4%	12,6%	6,3%	3,4%		2,3%		24,6%

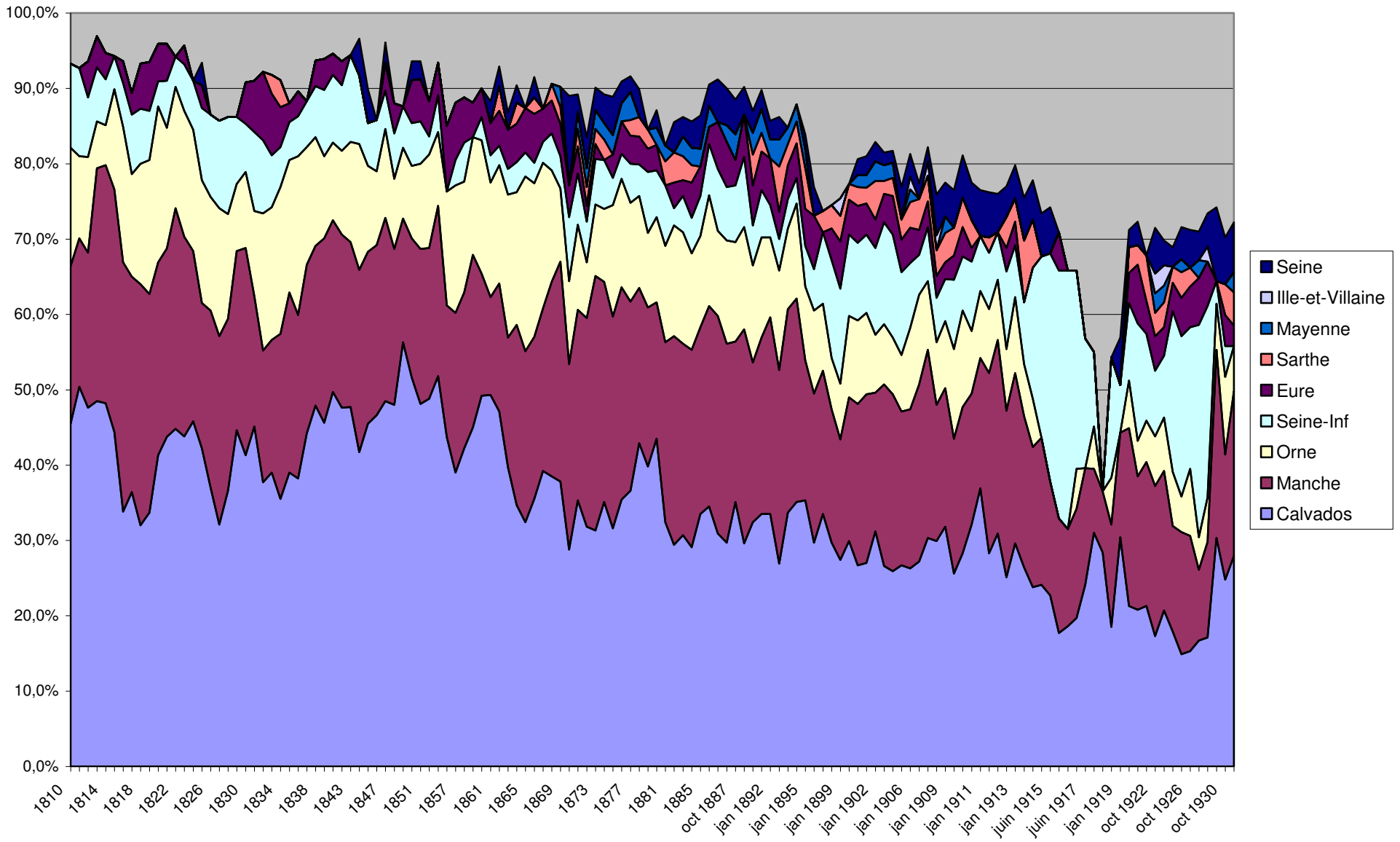
jan 1900	29,9%	19,1%	10,8%	10,8%	4,6%	2,1%				22,7%
oct 1900	26,7%	21,4%	11,1%	10,3%	4,9%	2,5%	1,6%		2,1%	19,4%
jan 1901	27,0%	22,4%	10,8%	10,4%	4,1%	2,1%	1,7%		2,5%	19,0%
jan 1902	31,2%	18,4%	7,7%	11,5%	3,8%	5,1%	2,6%		2,6%	17,1%
jan 1903	26,6%	24,1%	8,0%	13,5%	3,8%	1,7%	2,1%		1,7%	18,5%
jan 1904	25,9%	23,5%	7,5%	13,7%	5,1%	2,4%	2,0%		1,6%	18,3%
jan 1905	26,7%	20,4%	7,5%	11,0%	4,3%	2,7%			4,3%	23,1%
jan 1906	26,3%	21,1%	10,8%	8,6%	4,7%	3,4%	1,7%	1,7%	3,0%	18,7%
jan 1907	27,2%	23,5%	11,9%	5,3%	3,3%	4,1%			2,1%	22,6%
jan 1908	30,3%	25,0%	9,1%	7,2%	3,4%	3,4%		1,9%	1,9%	17,8%
oct 1908	29,9%	18,1%	8,3%	5,9%	2,9%	3,4%		2,0%	5,4%	24,1%
jan 1909	31,8%	18,4%	8,9%	5,6%	2,2%	3,9%	2,2%		4,5%	22,5%
oct 1909	25,6%	17,9%	11,9%	9,2%	3,2%	3,7%			5,0%	23,5%
jan 1910	28,3%	19,4%	12,8%	7,2%	3,9%	3,9%			5,6%	18,9%
oct 1910	32,1%	17,4%	8,3%	9,2%	1,8%	3,7%			5,0%	22,5%
jan 1911	36,9%	17,3%	8,9%	7,3%					6,1%	23,5%
oct 1911	28,3%	23,9%	8,5%	7,5%		2,0%			6,0%	23,8%
jan 1912	30,9%	25,7%	8,0%	6,3%					5,1%	24,0%
oct 1912	25,1%	22,1%	8,2%	10,3%	3,1%	4,1%			4,1%	23,0%
jan 1913	29,6%	22,6%	10,1%	6,9%	3,1%	3,1%			4,4%	20,2%
oct 1913	26,4%	20,1%	6,9%	8,2%		8,2%			5,7%	24,5%
juin 1914	23,8%	18,6%	6,4%	17,4%		6,4%			5,2%	22,2%
oct 1914	24,1%	19,5%		24,1%					5,7%	26,6%
juin 1915	22,7%	15,1%		30,3%					6,1%	25,8%
oct 1915	17,7%	15,2%		32,9%	5,1%					29,1%
juin 1916	18,6%	12,9%		34,3%						34,2%
oct 1916	19,7%	14,5%	5,3%	26,3%						34,2%
juin 1917	24,1%	15,5%		17,2%						43,2%
oct 1917	31,0%	8,5%	5,6%	9,9%						45,0%
mars 1918	28,4%	8,1%								33,8%
oct 1918	18,5%	13,6%	6,2%	16,0%						17,3%
jan 1919	30,4%	13,9%		6,3%					6,3%	19,0%
oct 1919	21,3%	23,6%	6,3%	10,3%	4,0%	3,4%			2,3%	8,6%
oct 1920	20,8%	17,7%	4,7%	15,6%	7,8%	2,6%			3,1%	5,7%
oct 1921	21,3%	19,1%	5,5%	11,5%	4,4%	6,0%				32,2%
oct 1922	17,3%	19,9%	6,6%	8,7%	4,6%	3,1%	2,6%	2,6%	6,1%	28,5%
oct 1923	20,7%	18,5%	7,1%	8,2%	3,8%	3,3%	2,2%	2,7%	3,3%	30,2%
oct 1924	17,9%	14,0%	7,2%	21,3%	3,8%	2,1%			2,6%	31,1%

oct 1925	14,9%	16,2%	4,7%	21,3%	5,1%	3,4%	1,7%		4,3%	28,4%
oct 1926	15,3%	15,3%	8,9%	18,8%	5,4%	2,5%			5,0%	28,8%
oct 1927	16,7%	9,4%	4,3%	28,2%	6,2%		2,4%		3,8%	29,0%
oct 1928	17,1%	12,7%	5,9%	25,4%	5,9%			2,0%	4,4%	26,6%
oct 1929	30,3%	25,0%	6,1%	3,0%					9,8%	25,8%
oct 1930	24,8%	16,6%	10,3%	4,1%	4,1%	4,1%			6,2%	29,8%
oct 1931	27,9%	21,9%	6,0%		2,7%	4,4%	2,7%		6,6%	27,8%

Je propose un certain nombre de graphiques pour une meilleure lisibilité.







L'étude nous permet tout d'abord de tirer plusieurs conclusions. Nous pouvons observer que la faculté de droit de Caen a un recrutement essentiellement local⁴⁵³. Les étudiants bas-normands représentent pendant plusieurs décennies l'essentiel des ses effectifs. De plus, on peut constater que les étudiants du Calvados représentent entre 40 et 50 % du nombre d'étudiants jusqu'au second empire. La faculté de droit de Caen, comme l'ensemble des facultés de droit de France, ne peut évidemment pas rivaliser avec la faculté de droit de Paris mais sa relative proximité aggrave encore le phénomène. Ainsi, les étudiants de la Seine-Maritime⁴⁵⁴ et ceux de l'Eure auraient dû fournir un effectif beaucoup plus important mais il reste modeste sur toute la période : environ 10 % en moyenne sur l'ensemble de la période⁴⁵⁵. Nous pouvons faire l'hypothèse que ces étudiants, presque à mi-chemin géographiquement entre Caen et Paris, n'hésitaient pas longtemps et choisissaient la faculté la plus prestigieuse. Les années où le cortège des étudiants haut-normands grossit se situe à des moments de crise comme par exemple 1830, 1870, les années de la première guerre mondiale...

Il est à noter toutefois qu'une proportion croissante d'étudiants nés dans le département de la Seine s'inscrit à la faculté de droit de Caen à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, signe peut-être d'un engorgement de la faculté de droit de Paris et l'obligation de se tourner vers des facultés plus simples d'accès. On peut évoquer également l'hypothèse que ces étudiants sont nés à Paris et ont pu suivre leurs parents à la suite de mutations en province, notamment dans l'administration.

Enfin, nous pouvons observer une tendance claire sur le long terme : la baisse du nombre d'étudiants bas-normands ou normands et son corollaire, l'augmentation du nombre d'étudiants venant des autres académies. En effet, au début du XIX^e siècle, la faculté de droit est composée de 80 à 90 % d'étudiants haut-normands et tourne autour de 50 % à la fin de la période étudiée (années 1930). On peut supposer ici une augmentation de la mobilité de la population française et donc des étudiants.

⁴⁵³ Il faut préciser que j'ai indiqué dans les tableaux et les graphiques la proportion des étudiants venant de la Sarthe, de la Mayenne, de l'Ille-et-Vilaine et de la Seine étant donné le nombre d'occurrences dans les listes et leur proximité géographique avec Caen. De plus, la Sarthe fait partie pendant toute la deuxième moitié du XIX^e siècle de l'académie de Caen, regroupant les cinq départements normands et la Sarthe. La faculté de droit de Caen est enfin soumise à la concurrence de la faculté de droit de Rennes, à l'ouest et à celle, beaucoup plus rude de la faculté de droit de Paris, à l'est.

⁴⁵⁴ Seine-Inférieure jusqu'en 1955.

⁴⁵⁵ Ce qui est peu comparativement à leur poids démographique, puisqu'ils ont une population équivalente à 2/3 de la population bas-normande au XIX^e siècle.

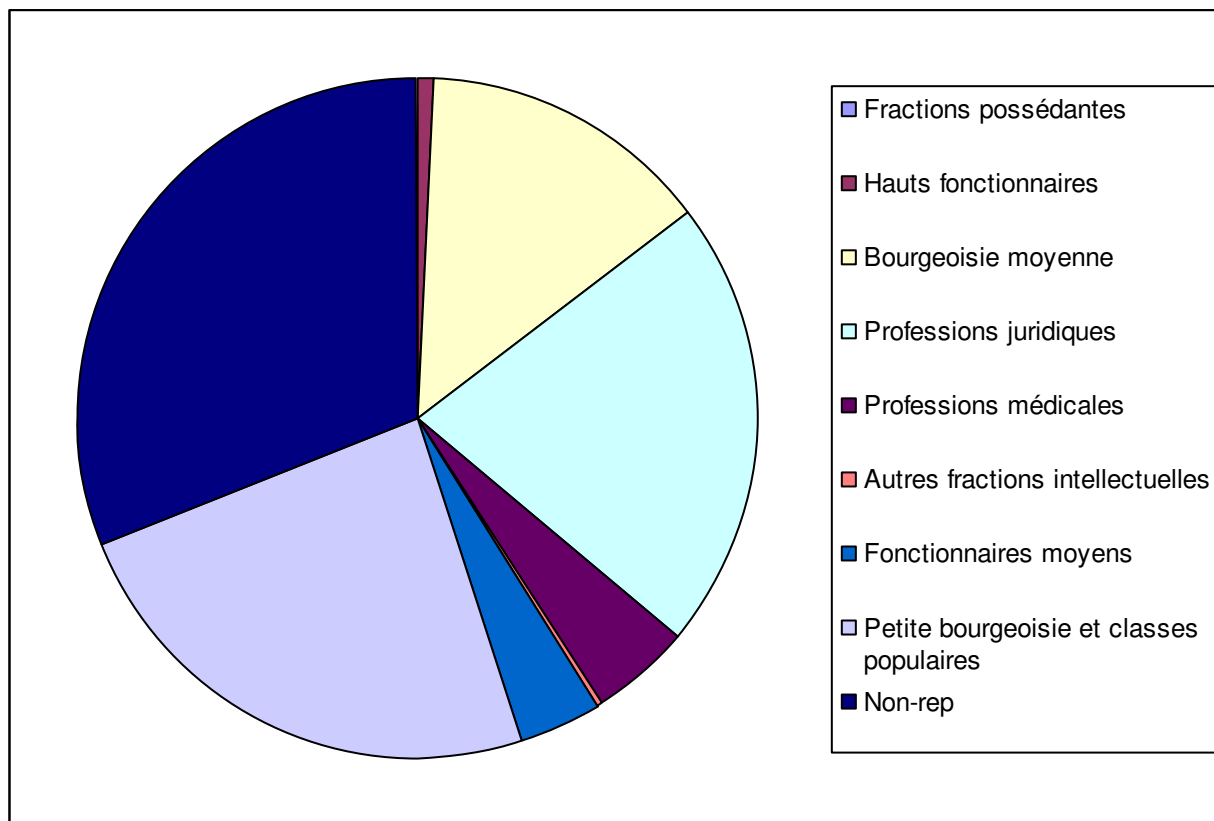
1.2. L'origine sociale des étudiants

L'étude se base sur les dossier des 554 licenciés en droit entre 1809 et 1828⁴⁵⁶.

Professions des pères des licenciés :		%
Fractions possédantes	0	0,00%
Hauts fonctionnaires	5	0,90%
officiers supérieurs	1	
inspecteurs de l'adm, conservateurs, directeurs	4	
Bourgeoisie moyenne	76	13,74%
cadres	1	
entrepreneur	5	
commerçants, artisan d'art (orfèvre)	34	
capitaine de navire	8	
propriétaires	25	
maire, syndic	3	
Professions juridiques	119	21,52%
notaires	12	
professeurs de droit	6	
avocat	42	
procureur	10	
juge	17	
conseiller à la cour	10	
huissier	7	
avoué	6	
greffier	7	
étudiant en droit	2	
Professions médicales	26	4,70%
professeurs de médecine et de pharmacie	2	
médecins	9	
chirurgiens	6	
pharmaciens	4	
officier de santé	4	
étudiant en médecine/pharmacie	1	
Autres fractions intellectuelles	1	0,18%
écrivain, traducteur, artiste	1	
Fonctionnaires moyens	22	3,98%
officiers subalternes, sous-officier	10	
fonctionnaires (receveur, contrôleur)	12	
policiers, gendarmes		
Petite bourgeoisie et classes populaires	132	23,87%
employés	8	
maître de poste	1	
instituteurs (et directeur d'école)	1	
petits commerçants	31	
restaurateur	4	

⁴⁵⁶ ADC : T235 à T260.

famille modeste sans indication	2	
artisans	20	
rentiers	19	
cultivateurs	45	
marin	1	
Non-rep	172	31,10%
Total	553	100,00%



Cette étude se base sur le découpage social opéré par Christophe Charle dans ses études sur le personnel des facultés parisiennes⁴⁵⁷ et que je réutilise en ici en ayant affiné et adapté certaines professions. Malheureusement, cette étude n'a pu être menée que sur les années 1809-1830. En effet, elle se base sur les dossiers d'inscriptions de licencié, où figurent des extraits de naissance des étudiants. Ils sont suffisamment nombreux pour les années étudiées⁴⁵⁸ mais les manques deviennent trop

⁴⁵⁷ Christophe Charle, *La faculté des Lettres de Paris, 1809-1908*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1985, 176 p. ; Christophe Charle, *Les professeurs de la faculté des Lettres de Paris : dictionnaire biographique, 1909-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1986, 215 p. ; Christophe Charle et Eva Telkes, *Les professeurs de la faculté des Sciences de Paris : dictionnaire biographique, 1901-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, publié par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine, Paris, 1989.

⁴⁵⁸ 31 % des dossiers ne comportent pas d'extraits de naissance ou les extraits de naissance n'indiquent pas la profession du père. Le biais est certes important mais il y a plus de 350 dossiers complets, ce qui permet de garantir, me semble-t-il, la pertinence de cette étude.

nombreux pour les années suivantes pour que les données puissent être valides. Malgré tout, les données des années étudiées permettent d'émettre un certain nombre de conclusions et d'hypothèses.

Presque un quart des licenciés⁴⁵⁹ ont un ascendant travaillant dans le domaine juridique et c'est plus de 40 % des licenciés⁴⁶⁰ qui ont au total une ascendance aisée (hauts fonctionnaires, bourgeoisie, professions juridiques, professions médicales, autres fractions intellectuelles) . Les classes populaires et la petite bourgeoisie ne représentent qu'un quart des licenciés⁴⁶¹, ce qui montre le peu de brassage social des étudiants et une nette tendance à la reproduction sociale du milieu juridique.

1.3. Les étudiants étrangers

Il n'y a pas de tradition d'étudiants étrangers à l'université de Caen avant la Révolution française, même si le droit normand nécessitait et nécessite encore une fréquentation de la faculté de droit caennaise.

Tout comme l'étude sur l'origine géographique, cette étude est menée à partir des inscriptions de la faculté de droit, pour les mêmes raisons⁴⁶². Comme pour l'étude sur l'origine géographique, j'élargis volontairement cette étude au début du XX^e siècle afin de rendre compte plus clairement des évolutions. Pendant la période de l'Empire, il n'y a aucun étudiant étranger, ce qui peut s'expliquer par le contexte international et la renaissance, récente, des facultés françaises. La première mention d'un étudiant étranger intervient pendant la première Restauration : c'est un étudiant anglais. Il n'y a d'ailleurs qu'une inscription pour l'année 1814-1815, qui peut s'expliquer là encore par la situation internationale et par l'objectif de cette venue⁴⁶³.

Il faut attendre dix ans avant la mention d'autres étudiants étrangers : un autre étudiant anglais et un étudiant brésilien. Cependant, d'après *Un Anglais à Caen en 1818*, de Dawson Turner (*Account of a tour in Normandy*, trad fr, ms 148 de la collection Mancel)⁴⁶⁴, les habitants de Caen estiment que leur université⁴⁶⁵ passe pour la 3^e de France, après Paris et Strasbourg. Depuis le Traité de Paris et le retour des Bourbons, plusieurs jeunes étudiants de Jersey et Guernesey suivent les cours de la faculté de

⁴⁵⁹ 21,52 %, et plus d'un tiers si l'on ne tient pas compte de l'absence d'informations.

⁴⁶⁰ 41,04 %, et presque les deux tiers si l'on ne tient pas compte de l'absence d'informations.

⁴⁶¹ Un peu plus d'un tiers si l'on ne tient pas compte de l'absence d'informations.

⁴⁶² ADC : T23 à T86, T656, T719, T720, T721, T722, T723, T724 et T725.

⁴⁶³ S'il s'agit pour cet étudiant de se documenter sur le droit normand, les cours étaient inutiles puisque le droit normand n'était pas encore enseigné. Le seul moyen était donc de se renseigner directement auprès des professeurs et de leurs connaissances supposées du droit normand.

⁴⁶⁴ Cité dans G. Lesage, *Histoires sur Caen, notes et anecdotes, extrait de « à travers le passé du Calvados »*, Bibliothèque universitaire de Caen, fonds normand, 1982, 457 p.

⁴⁶⁵ En réalité un ensemble de facultés et école.

droit⁴⁶⁶. Les étudiants en médecine achèvent leurs études à Paris. Au total, Dawson Turner estime le nombre d'étudiants à cinq cents⁴⁶⁷ sous la direction de vingt-six professeurs. L'abbé de la Rue et Lamouroux sont cités par Turner, preuve de leur renommée : De la Rue a émigré en Angleterre pendant la Révolution et a pu se faire connaître et Lamouroux est correspondant de l'Institut.

Pays d'origine et nombre d'étudiants étrangers :

Années	Nombre d'étudiants étrangers	Pays de naissance
1825	2	Angleterre, Brésil
1826	5	Angleterre 2 (dont un de Guernesey), 2 des Pays-Bas ⁴⁶⁸ , Brésil
1827	5	Angleterre 3 dont 2 de Guernesey, Brésil, Pays-Bas.
1828	5	Angleterre 3 dont 1 de Guernesey, Pays-Bas, Royaume des Deux Siciles
1829	3	Angleterre, Pays-Bas, Toscane
1830	2	Belgique, Toscane
1831	2	Belgique, Prusse
1832	2	Belgique, Pologne
1833	2	Pologne, Russie
1834	1	Angleterre (île Maurice)
1835	2	Angleterre 2 (île Maurice)
1836	4	Angleterre 4 (île Maurice 2 et Guernesey 2)
1837	5	Angleterre 4 (île Maurice 2 et Guernesey 2), Italie
1838	0	
1839	?	
1840-1848	0	
1849	2	Angleterre (Guernesey), Belgique
1850	3	Angleterre 2 (Guernesey), Belgique
1851	2	Angleterre (Guernesey), Belgique
1852	2	Angleterre (Guernesey), Belgique
1853	0	

⁴⁶⁶ Etant donné que je n'ai trouvé qu'un étudiant anglais inscrit en 1814-1815 et aucun dans les années suivantes, il est possible que ces étudiants anglais aient suivi les cours sans s'y inscrire, puisqu'ils n'avaient pas pour but de passer les diplômes correspondants.

⁴⁶⁷ Peut-être inclue-t-il les lycéens ?

⁴⁶⁸ Mais avec noms français dont Trolley, fils de fonctionnaires français nés au Pays-Bas sous l'Empire.

1854-1855	?	
1856	1	Angleterre (Aurigny)
1857	1	Angleterre (Aurigny)
1858	1	Angleterre (Aurigny)
1859-1870	0	
1871	5	Allemagne 2 (Lorraine, Alsace en exil), Angleterre 2 (Guernesey), Belgique
1872	10	Allemagne 4 (Bavière, Dresde, Alsace, Saxe), Angleterre 3 (Guernesey 2, Jersey), Espagne 2 (Guernesey), Suisse
1873	6	Angleterre 3 (Guernesey 2, Jersey), Espagne (Guernesey), Allemagne (Sarre), Suisse
1874	2	Angleterre 2 (Guernesey, Jersey)
1875	3	Angleterre 3 (Guernesey, Jersey, Brighton)
1876	3	Angleterre 3 (Guernesey, Jersey, Brighton)
1877-1878	0	
1879	1	Roumanie
1880	1	Roumanie
1881	3	Angleterre 2 (Guernesey, île Maurice), Suisse
1882	2	Angleterre (Guernesey), Roumanie
1883	3	Angleterre 2 (Guernesey, Jersey), Roumanie
1884	0	
1885	1	Allemagne (Metz)
1886	3	Angleterre (Guernesey), Allemagne (Metz), Bulgarie
1887	4	Angleterre 2 (Guernesey 1), Allemagne (Metz), Suisse
1888	1	Angleterre (Guernesey)
1889	?	
1890	1	Suisse
1891	1	Suisse
1892	3	Egypte 3 (Rafik-Bey Mohamed Fathi, Mékine-Bey Moukbil, Mohamed-Bey Mouguib Fathi)
1893	5	Egypte 2, Angleterre 2 (Jersey 2), Italie
1894	1	Italie
1895	3	Angleterre 2 (Guernesey, Londres), Italie

1896	5	Angleterre 2 (Guernesey 2), Italie, Irlande, Suisse
1897	5	Angleterre 4 (Guernesey 2, Jersey, Aurigny), Irlande
1898	6	Angleterre 5 (Guernesey 3, Jersey, Aurigny), Irlande
1899	5	Angleterre 4 (Guernesey 2, Jersey, Aurigny), Espagne
1900	3	Angleterre 3 (Guernesey 2, Jersey)
1901	3	Angleterre 3 (Guernesey 2, Jersey)
1902	4	Angleterre 4 (Guernesey 3, Jersey)
1903	2	Angleterre 2 (Guernesey, Jersey)
1904	3	Angleterre 3 (Guernesey 2, Jersey)
1905	1	Angleterre (Jersey)
1906	2	Angleterre (Guernesey), Serbie
1907	2	Angleterre 2 (Guernesey, Jersey)
1908	4	Angleterre 4 (Guernesey 2, Jersey, Londres)
1909	5	Angleterre 2 (Guernesey, Jersey), Belgique, Russie, Serbie
1910	1	Belgique
1911	2	Angleterre (Guernesey), Russie
1912	1	Angleterre (Guernesey)
1913	4	Angleterre 4 (Guernesey 3, Jersey)
1914	2	Angleterre (Jersey), Belgique
1915	2	Angleterre 2 (Jersey, Aurigny)
1916	1	Argentine
1917	26	Serbie 25, Monténégro
1918	27	Serbie 27
1919	19	Yougoslavie 17 (Serbie 15), Belgique, Angleterre (Aurigny)
1920	16	Yougoslavie 13 (Serbie 11), Angleterre 2 (Guernesey 2), Egypte
1921	5	Angleterre 2 (Guernesey 2), Russie 2, Serbie
1922	6	Angleterre 2 (Guernesey 2), Serbie 2, Thaïlande, Palestine
1923	6	Thaïlande 3, Angleterre 2 (Guernesey, Jersey), Belgique
1924	7	Angleterre 2 (Guernesey 2), Serbie, Grèce (Crète), Thaïlande, Chine, Syrie, Roumanie
1925	11	Angleterre 3 (Guernesey), Thaïlande 3, Egypte, Belgique, Vénézuéla, Danemark, Lettonie
1926	7	Thaïlande 3, Lettonie 2, Palestine, Sénégal

1927	6	Thaïlande 2, Lettonie 2, Chine, Angleterre (Guernesey)
1928	7	Chine 3, Roumanie 2, Thaïlande, Turquie
1929	9	Chine 4, Pologne, République dominicaine, Yougoslavie, Angleterre (Guernesey), Thaïlande
1930	7	Chine 3, Yougoslavie 2, Pologne, Angleterre (Guernesey)
1931	5	Chine 4, Pologne

Il ne suffit pas, pour élaborer un classement par nationalité, d'ajouter les années puisque certains étudiants sont inscrits plusieurs années. Les résultats indiqués ici sont donc non pas des étudiants mais des inscriptions prises par des étudiants étrangers, par année :

Pays	Nombre d'inscriptions en faculté de droit entre 1814 et 1931
Angleterre	128 dont 103 d'étudiants des îles anglo-normandes
Serbie puis Yougoslavie	89
Chine	16
Belgique	14
Thaïlande	14
Allemagne (toutes régions confondues)	11
Italie (toutes régions confondues)	8
Suisse	7
Egypte	7
Roumanie	7
Pays-Bas	5
Pologne	5
Russie	5
Lettonie	4
Espagne	3
Brésil	3
Palestine	2
Bulgarie	1
Argentine	1
République dominicaine	1

Syrie	1
Danemark	1
Grèce	1
Venezuela	1
Sénégal	1
Turquie	1
Total	337

Cette liste d'étudiants nous démontre qu'avant la Première Guerre mondiale, la grande majorité des étudiants est originaire d'Angleterre et notamment des îles anglo-normandes. Ces Anglais viennent en majorité pour étudier le droit normand⁴⁶⁹. Plus d'un tiers des inscriptions sont en effet d'étudiants originaires du Royaume-Uni⁴⁷⁰. Ce vivier se poursuit après la Première Guerre mondiale mais l'origine des étudiants se diversifie, avec notamment de nombreux étudiants originaires de Serbie. Cette augmentation du nombre d'étudiants étrangers est confirmée par les rapports annuels de l'université de Caen.

Les chiffres disponibles pour l'université de Caen sont cohérents avec ceux constatés pour les facultés parisiennes. Toutes proportions gardées, puisque l'on parle ici de milliers d'étudiants, on observe les mêmes évolutions, avec une forte croissance sous la III^e République⁴⁷¹.

⁴⁶⁹ En 1898, un cours de coutume normande est créé puis devient cours de droit normand.

⁴⁷⁰ 40 % et 32 % sont des inscriptions d'étudiants originaires des îles anglo-normandes.

⁴⁷¹ Pierre Moulinier, « Les étudiants étrangers à Paris au XX^e siècle : origines géographiques et cursus scolaires ». in *L'étudiant étranger*, préactes de la journée d'études du 8 février 2002.

2. Un essai de prosopographie des professeurs de Caen au XIX^e siècle

2.1 Les professeurs de Caen : quel lieu de formation ?

Pour cette étude, je fais une analyse faculté par faculté puis une analyse globale. Je prends en compte les professeurs⁴⁷² nommés à Caen jusqu'à 1896. J'indique le lieu de début des études.

Professeurs de la faculté de droit	Lieu de début des études
Lecoq de Biéville	Faculté de droit de Caen
Alexandre	Faculté de droit de Caen
Miocque	Faculté de droit de Caen
de Chantereyne	Faculté de droit de Caen
Marc	Faculté de droit de Caen
Thomines-Desmasures	Faculté de droit de Caen
Joyau	?
Duperré Delisle	Faculté de droit de Caen
Le Cerf	Faculté de droit de Caen
Dupont-Longrais	Faculté de droit de Caen
Trébutien (père)	Faculté de droit de Caen
Foucault	Faculté de droit de Caen
Thomines-Desmasures (fils)	Faculté de droit de Caen
Bayeux	Faculté de droit de Caen
Duperré Feuguerolles	?
De Boislambert	Faculté de droit de Caen
Demolombe	Faculté de droit de Paris
De Valroger	Faculté de droit de Caen
Trolley	Faculté de droit de Caen
Le Cavelier	Faculté de droit de Caen
Cauvet	Faculté de droit de Paris
Bertauld	Faculté de droit de Caen
Machelard	Faculté de droit de Paris
Trébutien (fils)	Faculté de droit de Caen
Besnard	Faculté de droit de Caen
Poubelle	Faculté de droit de Caen
Vaugeois	Faculté de droit de Caen
Carel	Faculté de droit de Caen
Toutain	Faculté de droit de Caen
Caillemer	Faculté de droit de Caen
Laisné Deshayes	Faculté de droit de Caen
Jouen	Faculté de droit de Caen
Marie	Faculté de droit de Caen
Guillouard	Faculté de droit de Caen
Danjon	Faculté de droit de Caen
Villey-Desmeserets	Faculté de droit de Caen
Lebret	Faculté de droit de Paris
Cabouat	Faculté de droit de Paris

⁴⁷² Les professeurs sont listés selon leur date de naissance.

Gauckler	Faculté de droit de Nancy
Carré de Malberg	Faculté de droit de Paris
Colin	Faculté de droit de Paris
Bouvier	Faculté de droit de Lyon
Biville	Faculté de droit de Paris

Sur les 43 professeurs recensés de la faculté de droit de Caen, nous connaissons le parcours étudiant de 41 d'entre eux. 31 ont commencé leurs études à la faculté de droit de Caen, soit 75 %, 8 les ont commencées à la faculté de droit de Paris soit 19,5 % et 2 dans d'autres facultés (facultés de droit de Lyon et de Nancy).

On peut donc observer un recrutement massivement local pour la faculté de droit de Caen au XIX^e siècle. Ce recrutement local est permis par l'usage dans la première moitié du XIX^e siècle où les professeurs sont tout d'abord suppléants avant d'être titularisés et des noms proposés par la faculté de droit. Avec le développement de l'agrégation, ce recrutement local a moins de chance d'exister, et l'on peut observer que les derniers professeurs nommés (à partir des années 1880), l'origine des professeurs est majoritairement la faculté de Paris.

Professeurs de la faculté des sciences	Lieu de début des études
Nicolas	Nancy
De Roussel	Caen
Duchemin	Caen
Ricard	?
Bonnaire (père)	Faculté des sciences de Caen
Lamouroux	Faculté de médecine de Paris
Mary-Vallée	?
De la Foy	Faculté des sciences de Caen
Thierry	Faculté des sciences de Paris
Eudes-Deslongchamps (père)	Faculté des sciences de Caen
Chauvin	Faculté des sciences de Caen
Bonnaire (fils)	Faculté des sciences de Caen
Le Boucher (J.A.)	ENS
Pierre	Faculté des sciences de Paris
Morière	Faculté des sciences de Lyon
Girault	ENS
Merget	ENS
Lemonnier	ENS
Nicolas (Jean)	ENS
Eudes-Deslongchamps (fils)	Faculté des sciences de Caen
De Saint-Germain	Faculté des sciences de Paris
Neyreneuf	ENS
Ditte	ENS
Gossart	Faculté des sciences de Paris
Joyeux-Laffuie	Faculté des sciences de Paris
Riquier	ENS
Pauchon	Faculté des sciences de Besançon
Louise	Faculté des sciences de Lyon

Lecornu	École polytechnique
Poincaré	École polytechnique
Delage	Faculté des sciences de Poitiers
Lignier	Faculté des sciences de Lille
De Forcrand de Coiselet	Faculté des sciences de Lyon
Besson	Faculté des sciences de Paris
Dangeard	Faculté des sciences de Caen
Houllevigue	ENS
Bigot	Faculté des sciences de Caen
Marchis	Faculté des sciences de Caen
Cor	ENS
Léger	Faculté des sciences de Caen

Sur 40 professeurs, dont les études sont connues pour 38 d'entre eux, 12 ont commencé leurs études à la faculté des sciences de Caen⁴⁷³, 10 à l'École normale supérieure, 6 à la faculté des sciences de Paris et 10 dans d'autres établissements (faculté de médecine de Paris, faculté des sciences de Lyon, Nancy, Besançon, Poitiers, Lille et l'École polytechnique).

Contrairement à la faculté de droit, la faculté des sciences n'a pas un recrutement local massif même s'il est loin d'être négligeable (31,6 %), mais il est constant dans le temps. Les établissements parisiens fournissent logiquement la majorité des professeurs (26,3 % pour l'ENS, 15,8 % pour la faculté des sciences et la faculté de médecine et 5,3 % pour l'École polytechnique). Les facultés des sciences de province, en l'occurrence Caen, n'ont de toute façon, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, pas le public suffisant pour permettre un recrutement local et l'enseignement dispensé n'est pas aussi diversifié ni de la même qualité⁴⁷⁴ que celui des grandes écoles ou de la Sorbonne.

Professeurs de la faculté des lettres	Lieu de début des études
Bouisset	Caen
Bellenger	Caen
Tyrard-Deslongchamps	Caen
De la Rue	Caen
Viel	Caen
Levée	Le Havre
Héron de la Thuillerie	Paris
Vaultier	Caen
Maillet-Lacoste	Faculté des lettres de Paris
Sallandrouze	ENS
De Gournay	Faculté des lettres de Caen
Telles de la Poterie	Faculté des lettres de Caen
Bertrand	Faculté des lettres de Caen
Roger	Faculté des lettres de Caen
Thomine-Desmasures (Charles)	Faculté des lettres de Caen

⁴⁷³ Ou à la faculté des Arts pour ceux qui ont fait leurs études avant la Révolution.

⁴⁷⁴ À une ou deux exceptions près peut-être : Jacques-Amand Eudes-Deslongchamps notamment en zoologie et physiologie animale.

Sénée	Faculté des lettres de Caen
Gibon	Faculté des lettres de Caen
Charma	ENS
Walras	ENS
Travers	Faculté des lettres de Caen
Latrouette	Faculté des lettres de Caen
Hippeau	Faculté des lettres de Caen
Maignien	?
Berger	ENS
Garsonnet	ENS
Desjardins	?
Delavigne	Faculté des lettres de Bordeaux
Chauvet	ENS
Denis	ENS
Chappuis	ENS
Desdevises du Dézert	Faculté des lettres de Paris
Joly	Faculté des lettres de Paris
Dansin	ENS
Gandar	ENS
Büchner	Faculté de droit de Giessen (All)
Reynald	ENS
Grucker	Faculté des lettres de Strasbourg
Tessier	ENS
Gasté	ENS
Rambaud	ENS
Le Hanneur	ENS
Haussoullier	ENS
Mabilleau	ENS
Auerbach	ENS
Souriau	ENS
Bourgeois	ENS
Lemercier	?
Dorison	ENS
Belouin	Faculté des lettres de Paris
Goblot	ENS
Dürrbach	ENS
Coville	Faculté des lettres de Paris
Rainaud	?
Huguet	ENS
Bédier	ENS
Camena d'Almeida	ENS
Toutain	ENS
Chamard	ENS

Sur 58 professeurs, dont les études sont connues pour 55 d'entre eux, 16 ont commencé leurs études à la faculté des lettres⁴⁷⁵ de Caen, 28 à l'ENS, 6 à la faculté des sciences de Paris et 4 dans d'autres établissements (faculté des arts de Paris, faculté des lettres de Bordeaux et Strasbourg et faculté de droit de Giessen en Allemagne).

⁴⁷⁵ Ou à la faculté des Arts pour ceux qui ont fait leurs études avant la Révolution.

Plus encore que pour la faculté des sciences, la suprématie de l'ENS paraît ici écrasante, de façon logique ici encore. Plus de la moitié des professeurs y ont fait leurs études contre 27,6 % ayant commencé leurs études à Caen (en ajoutant le fait que ce recrutement local ne s'étend pas au-delà des années 1830, aucun étudiant de Caen ne devenant professeur après).

Professeurs de l'école de médecine et de pharmacie	Lieu de début des études
Chibourg	Faculté de médecine de Caen
Hersan	Faculté de médecine de Caen
Godefroy	Faculté de médecine de Caen
Desbordeaux	Faculté de médecine de Caen
Ameline	Faculté de médecine de Caen
Le Boucher	Faculté de médecine de Caen
Dominel	Faculté de médecine de Paris
Raisin	Faculté de médecine de Caen
Trouvé	École de médecine et de pharmacie de Caen
Lesauvage	École de médecine et de pharmacie de Caen
Bacon	École de médecine et de pharmacie de Caen
Pellerin	Faculté de médecine de Paris
Lafosse	École de médecine et de pharmacie de Caen
Le Bidois	Faculté de médecine de Paris
Faucon-Duquesnay	?
Vastel	École de médecine et de pharmacie de Caen
Ameline (fils)	École de médecine et de pharmacie de Caen
Hubert	?
Pigache	École de médecine et de pharmacie de Caen
Le Prestre	École de médecine et de pharmacie de Caen
Ferey-Demay	Faculté de médecine de Paris
Lecoeur	École de médecine et de pharmacie de Caen
Le Chevallier	Faculté de médecine de Paris
Durand	Faculté de médecine de Paris
Vaultier	Faculté de médecine de Paris
Maheut	École de médecine et de pharmacie de Caen
Le Roy de Langevinières	École de médecine et de pharmacie de Rennes
Roulland	École de médecine et de pharmacie de Caen
Lepetit	?
Chancerel	École de médecine et de pharmacie de Caen
Liégard	École de médecine et de pharmacie de Caen
Bourienne	École de médecine et de pharmacie de Caen
Denis-Dumont	École de médecine et de pharmacie de Caen
Fayel-Deslongrais	École de médecine et de pharmacie de Caen
Postel	École de médecine et de pharmacie de Caen
Wiat	École de médecine et de pharmacie de Caen
Charbonnier (père)	Faculté de médecine de Paris
Auvray (père)	?
Simon	Faculté de médecine de Paris
Gidon (père)	École de médecine et de pharmacie de Caen
Délouey	Faculté de médecine de Paris
Lhironde	?
Moutier	?

Chevrel	École de médecine et de pharmacie de Caen
Pihier	École de médecine et de pharmacie de Rennes
Louise	Faculté de médecine de Paris
Barette	École de médecine et de pharmacie de Caen
Vigot	École de médecine et de pharmacie de Nantes
Quermonne	École de médecine et de pharmacie de Caen
Noury	École de médecine et de pharmacie de Caen
Gosselin	Faculté de médecine de Paris
Catois	École de médecine et de pharmacie de Caen
Guillet	Faculté de médecine de Paris
Osmont	Faculté de médecine de Paris
Demerliac	Faculté de médecine de Paris

Sur 55 professeurs, dont les études sont connues pour 49 d'entre eux, 31 ont commencé leurs études à l'école de médecine et de pharmacie⁴⁷⁶ de Caen, 15 à la faculté de médecine de Paris et 3 dans d'autres établissements (école de médecine et de pharmacie de Nantes et école de médecine et de pharmacie de Rennes).

La situation est ici légèrement différente de celle des facultés puisque, pour finir leurs études de médecine ou de pharmacie, les professeurs ont dû quitter l'école de médecine et de pharmacie de Caen s'ils y ont commencé leurs études, pour une faculté de médecine⁴⁷⁷. Le recrutement d'une école de médecine est également différent de celui d'une faculté puisque le personnel est payé par la municipalité et non par l'État et les professeurs sont le plus souvent choisis parmi les médecins et les pharmaciens caennais⁴⁷⁸. Ceci explique le fait que 62 % des professeurs ont commencé leurs études à l'école de médecine et de pharmacie de Caen, contre 31 % pour les professeurs ayant fait l'intégralité de leurs études à Paris.

Cette étude permet de mettre en évidence un recrutement local prononcé pour l'ensemble des facultés et école au début du XIX^e siècle. Ce recrutement local s'efface très rapidement pour la faculté des lettres, et de façon moins marquante pour la faculté des sciences, avec la montée en puissance de l'École normale supérieure. Le caractère local du recrutement reste très fort pour la faculté de droit mais semble s'essouffler sur la fin du XIX^e siècle. Il reste pertinent pour l'école de médecine et de pharmacie mais il ne faut pas oublier la particularité du recrutement de cette école qui nuance les conclusions que l'on pourrait en tirer.

⁴⁷⁶ Ou à la faculté de médecine pour ceux qui ont fait leurs études avant la Révolution.

⁴⁷⁷ La faculté de médecine de Paris le plus souvent pour des raisons géographiques. En effet, après celles de Paris, Montpellier et de Strasbourg, plusieurs facultés de médecine sont créées fin XIX^e siècle : Toulouse en 1870, Nancy en 1872 (pour compenser la perte de la faculté de Strasbourg), Bordeaux en 1874, Lille en 1875, Lyon en 1877. Mais la faculté de Paris reste la plus pratique pour des étudiants sortant de l'école de médecine de Caen.

⁴⁷⁸ Ceux-ci viennent s'installer dans cette ville pour des raisons familiales (origines normandes) ou après y avoir commencé leurs études.

2.2. L'origine sociale

Cette étude se base sur le découpage social opéré par Christophe Charle et Eva Telkes dans leurs études sur le personnel des facultés parisiennes des lettres et des sciences⁴⁷⁹ et que je réutilise ici en ayant affiné et adapté certaines professions, comme précédemment. J'ai notamment séparé les professions médicales des fractions intellectuelles pour pouvoir identifier d'éventuelles particularités concernant les professeurs de l'école de médecine et de pharmacie. En outre, l'effectif des facultés caennaises ne permet pas de faire un découpage chronologique pendant le XIX^e siècle comme le font Charle et Telkes.

Je présente également les résultats obtenus par Christophe Charle et Eva Telkes permettant de comparer ces résultats des facultés parisiennes aux facultés et école caennaises.

⁴⁷⁹ Christophe Charle, *La faculté des Lettres de Paris, 1809-1908*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1985, 176 p. ; Christophe Charle, *Les professeurs de la faculté des Lettres de Paris : dictionnaire biographique, 1909-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1986, 215 p. ; Christophe Charle et Eva Telkes, *Les professeurs de la faculté des Sciences de Paris : dictionnaire biographique, 1901-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, publié par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine, Paris, 1989.

	Droit	%	Méd.	%	Lettres	%	Sci.	%	Rec.	%	Total	%
Fractions possédantes	0	0,0%	1	1,8%	1	1,7%	1	2,5%	0	0,0%	3	1,4%
nobles							1				1	
banquiers			1		1						2	
Hauts fonctionnaires	1	2,3%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,5%	0	0,0%	2	1,0%
officiers supérieurs	1						1				1	
inspecteurs de l'administration											1	
Bourgeoisie moyenne	6	14,0%	9	16,7%	6	10,3%	7	17,5%	0	0,0%	28	13,5%
ingénieurs					1						1	
entrepreneur							2				2	
commerçants, artisan d'art (orfèvre)	4						1				5	
propriétaires	2		9		5		3				19	
maires							1				1	
Professions juridiques	12	27,9%	1	1,8%	9	15,5%	1	2,5%	2	16,7%	25	12,1%
notaires	3				2		1				6	
professeurs de droit					1						1	
avocat	3		1		3				1		8	
juge	3										3	
conseiller à la cour	2								1		3	
huissier					1						1	
avoué					1						1	
clerc de notaire	1				1						2	
Professions médicales	0	0,0%	14	25,9%	2	3,4%	2	5,0%	2	16,7%	20	9,7%
professeurs de médecine et de pharmacie			1				1				2	
médecins			9		2						11	
chirurgiens			1								1	
pharmaciens			3				1		1		5	
officier de santé									1		1	

	Droit	%	Méd.	%	Lettres		Sci.	%	Rec.	%	Total	%
Autres fractions intellectuelles	5	11,6%	0	0,0%	12	20,7%	9	22,5%	1	8,3%	27	13,0 %
recteurs, inspecteurs	1						1		1		3	
professeurs de l'enseignement supérieur	2				1		2				5	
professeurs de l'enseignement sec.					6		5				11	
maîtres de pension	1				1						2	
professeur de conservatoire	1										1	
écrivain, traducteur, artiste					1						1	
libraire					1		1				2	
imprimeur					2						2	
Fonctionnaires moyens	7	16,3%	1	1,9%	3	5,2%	2	5,0%	1	8,3%	14	6,8%
officiers subalternes, sous-officier	2										2	
fonctionnaires (receveur, contrôleur)	5		1		3		2		1		12	
Petite bourgeoisie et classes populaires	12	27,9%	28	51,9%	22	37,9%	15	37,5%	6	50,0%	83	40,1%
petite bourgeoisie sans indication					1						1	
employés			3		4		1				8	
maître de poste	1										1	
instituteurs (et directeur d'école)			1								1	
petits commerçants	6		7		7		4		2		26	
restaurateur			1		8						9	
famille modeste sans indication							1				1	
artisans	1		3				2		1		7	
ouvriers			2				1				3	
cultivateurs	4		9		2		5		3		23	
pêcheurs			1								1	
domestiques			1				1				2	
Non rep.	0	0,0%	0	0,0%	3	5,2%	2	5,0%	0	0,0%	5	2,4%
Total	43	100,0%	54	100,0%	58	100,0%	40	100,0%	12	100,0%	207	100,0%

Faculté des lettres de Paris⁴⁸⁰

	1809-1848	1849-1878	1879-1908	1809-1908	1909-1939
Fractions possédantes (gds proprio, nobles, banquiers)	3,70%	4,10%	5,20%	4,60%	7,50%
Hauts fonctionnaires (off sup, préfet, inspecteurs de l'adm..)	3,70%	4,10%		1,80%	4,70%
Bourgeoisie moyenne (ingénieurs, cadres, commerçants, proprio, pharma, architectes...)	22,20%	16,60%	19,20%	19,40%	16,90%
Professions juridiques (notaires, prof de droit, avoué, avocat, juge...)	14,80%	12,50%	10,50%	12%	1,80%
Fractions intellectuelles (méd, ens sup, ens sec, pasteurs, rabbins, vétérinaires...)	7,40%	20,80%	35%	25%	35,80%
Fonctionnaires moyens (off sub, fonctionnaires, police...)	7,40%	16,60%	10,50%	11,10%	9,40%
Petite bourgeoisie et classes populaires (employés, instit, petit comm, artisan, rentiers, cultivateurs...)	18,50%	25%	21%	20,30%	23,50%
non-rep	22,20%			5,50%	
Nombre de professeurs étudiés	27	24	57	108	

Faculté des sciences de Paris

	(selon période de naissance)					1901-1939 (en poste)
	avant 1850	1850-59	1860-69	1870-79	après 1880	
Fractions possédantes (gds proprio, nobles, banquiers)			3%		5%	1,77%
Hauts fonctionnaires (off sup, préfet, inspecteurs de l'adm..)			3%	3,70%	10%	2,53%
Bourgeoisie moyenne (ingénieurs, cadres, commerçants, proprio, pharma, architectes...)	50%	23,50%	9%	37%	10%	23,90%
Professions juridiques (notaires, prof de droit, avoué, avocat, juge...)	6,20%	17,60%	3%			4,40%
Fractions intellectuelles (méd, ens sup, ens sec, pasteurs, rabbins, vétérinaires...)	12,50%	23,50%	27,20%	11,10%	30%	21,20%
Fonctionnaires moyens (off sub, fonctionnaires, police...)	6,20%	11,70%	9%	11,10%	10%	9,70%
Petite bourgeoisie et classes populaires (employés, instit, petit comm, artisan, rentiers, cultivateurs...)	25%	23,50%	42,40%	37%	30%	33,60%
non-rep			3%		5%	1,77%

⁴⁸⁰ Les résultats des deux tableaux proviennent des ouvrages suivants de Christophe Charle et Eva Telkes cités plus haut.

Nous pouvons tirer plusieurs conclusions de cette étude. On peut observer des résultats différents selon les différentes institutions universitaires caennaises. La faculté de droit apparaît à part, avec une plus faible proportion de professeurs issue de la petite bourgeoisie et des classes populaires que les autres facultés (27,9 % contre 37,9 % et 37,5 % pour la faculté des lettres et des sciences) et surtout de l'école de médecine (plus de 50 %). Et si l'école de médecine apparaît plus mixte socialement, elle est marquée, comme les autres facultés, par un phénomène de reproduction sociale. Ainsi, plus d'un quart des professeurs de l'école de médecine et de pharmacie sont fils d'un père de profession médicale. Pour la faculté de droit, 27,9 % des professeurs ont un père qui travaillait dans le domaine juridique. En ce qui concerne les autres facultés, la faculté des lettres connaît un phénomène similaire, avec un fort contingent de professeurs dont les pères appartenaient à la fraction intellectuelle (plus de 20 %). D'ailleurs, si on ajoute les professions médicales et juridiques, on aboutit à 39,6 % des professeurs⁴⁸¹. Quant à la faculté des sciences, 22,5 % des professeurs ont un père appartenant à la fraction intellectuelle, mais sa particularité est qu'elle est l'institution universitaire caennaise où les classes sociales les plus élevées (bourgeoisie moyenne, hauts fonctionnaires, fractions possédantes) sont les plus représentées : 22,5 % si l'on agglomère ces trois catégories.

Si l'on analyse les institutions dans leur globalité, en y incluant les recteurs, on peut observer une présence non négligeable de professeurs issues de classes modestes et populaires (plus de 40 %), mais également plus d'un tiers de professeurs (34,8 %) issus d'un milieu similaire au leur (phénomène de reproduction sociale vu plus haut).

Si l'on compare maintenant ces résultats aux résultats obtenus par Christophe Charle et Eva Telkes, plusieurs éléments apparaissent clairement. Un certain nombre de différences sont nettes entre les facultés des lettres et des sciences caennaises et parisiennes : les catégories sociales les plus élevées sont plus représentées dans les facultés parisiennes⁴⁸², et parallèlement, les catégories les plus modestes sont plus représentées dans les facultés caennaises. Le phénomène de reproduction sociale paraît lui être partagé équitablement par les facultés caennaises et parisiennes. Si l'on compare avec les institutions caennaises dans leur ensemble, on peut tirer sensiblement les mêmes conclusions.

2.3. Un corps professoral politisé

⁴⁸¹ 39,5 % pour la faculté de droit, 27,7 % pour l'école de médecine et de pharmacie, 29,3 % pour la faculté des sciences.

⁴⁸² C'est encore plus vrai pour la faculté des lettres de Caen que pour la faculté des sciences de Caen.

Au XIX^e siècle⁴⁸³, les professeurs de Caen sont plus investis politiquement par leur statut que par leurs opinions mais sont nombreux aux postes de conseillers municipaux (trente-cinq) et généraux (dix) comme le montre les tableaux suivants :

Professeurs	Faculté ou école	Dates	Fonctions municipales
Le Boucher	médecine	empire?	conseiller municipal
Thomine-Desmasures	droit	?-1812-1815-1818?	conseiller municipal
Le Bourguignon-Duperré-Delisle	droit	?-1812-1814	conseiller municipal
		1815-1818?	adjoint
		1831	conseiller municipal (désigné pour conseil spécial)
Alexandre (2 ans)	recteur et droit	1812-1814	conseiller municipal
Desbordeaux	médecine	?-1821	conseiller municipal
Joyau	droit	1817-1828-1830?	conseiller municipal (secrétaire du conseil)
Thierry (21 ans)	sciences	1823-1830	conseiller municipal
		1837-1851	conseiller municipal
Bonnaire (moins d'un an)	sciences	1831	conseiller municipal (désigné pour conseil spécial)
De Boislambert (3 ans)	droit	1831-1834	adjoint
Le Cerf (9 ans)	droit	1831-1832	adjoint
		1832-1840	conseiller municipal
Bayeux (28 ans)	droit	1831-1837	conseiller municipal
		1848-1851	conseiller municipal
		1851-1852	3ème adjoint
		1852-1860	2ème adjoint
		1860-1870	1er adjoint
Thomine-Desmasures fils (18 ans)	droit	1828?	conseiller municipal?
		1834-1848	conseiller municipal
		1848-1852	1er adjoint
Bertrand (30 ans)	lettres (doyen honoraire)	1840-1848	conseiller municipal
		1848-1870	maire
Faucon-Duquesnay (30 ans)	médecine et pharmacie	1840-1870	conseiller municipal
Bertauld (34 ans)	droit	1848-1870	conseiller municipal
		1870-1871	membre de la commission municipale de Caen
		1871-1875	conseiller municipal
		1875-1879	maire
		1879-1882	conseiller municipal
Devalroger (2 ans)	droit	1848-1850	conseiller municipal
Vastel (18 ans)	médecine et pharmacie (dir.)	1852-1870	conseiller municipal
Isidore Pierre (26 ans)	sciences (doyen)	1852-1870	conseiller municipal
		1871-1878	conseiller municipal
Le Bourguignon-Duperré-Feuguerolles (23 ans)	droit	1855-1870	conseiller municipal
		1871-1875	conseiller municipal
		1875-1878	adjoint

⁴⁸³ Je prends 1896 comme date extrême.

Roulland (10 ans)	médecine et pharmacie	1865-1870	conseiller municipal
		1870-1871	président de la commission municipale de Caen
		1871-1875	maire
Carel (4 ans)	droit	1870-1871	membre de la commission municipale de Caen
		1871-1874	conseiller municipal
Dansin (1 an)	lettres	1871-1872	conseiller municipal
Dr Bourienne (22 ans)	médecine et pharmacie (dir.)	1874-1896	conseiller municipal
Chancerel (10 ans)	médecine et pharmacie	1878-1881	3ème adjoint
		1881-1882	2ème adjoint
		1882-1884	1er adjoint
		1884-1888	conseiller municipal
Charbonnier (14 ans)	médecine et pharmacie	1878-1892	conseiller municipal
Eudes-Deslongchamps (6 ans)	sciences	1878-1884	conseiller municipal
Girault (14 ans)	sciences	1878-1882	conseiller municipal
		1882-1884	2ème adjoint
		1884-1892	1er adjoint
Vaugeois (10 ans)	droit (doyen)	1878-1888	conseiller municipal
Tessier (12 ans)	lettres (doyen)	1884-1896	conseiller municipal
Lebret (8 ans)	droit	1892-1896	maire
		1896-1900	conseiller municipal
Lignier (12 ans)	sciences	1892-1904	conseiller municipal
Guillouard (4 ans)	droit	1892-1896	conseiller municipal
Dr Noury (14 ans)	médecine et pharmacie	1896-1904	conseiller municipal
		1908-1914	conseiller municipal
Dr Joyeux-Laffuie (8 ans)	sciences	1896-1904	conseiller municipal
Ambroise Colin (4 ans)	droit	1896-1900	conseiller municipal

Nous pouvons remarquer que, de 1848 à 1879, se succèdent comme maires⁴⁸⁴ de Caen des professeurs : Bertrand (faculté des lettres), Roulland (école de médecine et de pharmacie) et Bertauld (faculté de droit). Lebret (faculté de droit) est également maire de Caen de 1892 à 1896.

Professeurs	Faculté ou école	Dates	Fonctions départementales
Alexandre (12 ans)	droit (doyen puis recteur)	1806-1818	Président du conseil général
			Conseillers des cantons de :
Alexandre (15 ans)	droit (doyen puis recteur)	1803-1818	Membre nommé
Le Prestre (17 ans)	médecine et pharmacie	1855-1872	Bourguébus
Carel (8 ans)	droit	1875-1883	
Lebret (6 ans)	droit	1895-1901	
Bourienne (18 ans)	médecine et pharmacie (dir.)	1877-1895	Caen-Est

⁴⁸⁴ Et comme président de la commission municipale entre 1870 et 1871.

Thierry fils (13 ans)	sciences	1819-1830	Caen-Ouest
		1831-1833	
Bertrand (19 ans)	lettres (doyen)	1852-1871	
Roulland (4 ans)	médecine et pharmacie	1871-1875	
Bertauld (10 ans)	droit	1872-1882	
le Bourguignon-Duperré-Feuguerolles (10 ans)	droit	1861-1871	Evrecy

Nous devons mentionner enfin trois professeurs devenus parlementaires⁴⁸⁵ :

- Bertrand (faculté des lettres), député du Calvados de 1863 à 1869.
- Bertauld (faculté de droit), député du Calvados de 1871 à 1875 et sénateur inamovible de 1875 à 1882.
- Lebret (faculté de droit), député du Calvados de 1893 à 1902.

J'étudierai plus en détail, dans la partie suivante, le positionnement politique des professeurs à partir de 1870, pour observer ce positionnement sur un temps long.

2.4. La durée des carrières

Christophe Charle mentionne, dans *La République des universitaires*⁴⁸⁶, que la faculté des sciences de Caen fait partie des « des facultés trop petites où l'on ne fait que passer ». Qu'en est-il réellement ?

Si l'on s'intéresse uniquement aux facultés des sciences et des lettres⁴⁸⁷, en ne prenant en compte que les chaires et les maîtrises de conférence, que les enseignants en soient les titulaires ou pas, jusqu'en 1896, que peut-on constater ?

Pour la faculté des sciences, la durée de carrière moyenne pour les chaires est de 20,82 années et de 7,9 années pour les maîtrises de conférences, et une moyenne tous cours confondus de 17,17 années⁴⁸⁸. Sur les trente-neuf enseignants des chaires de la faculté, dix-sept sont présents au minimum vingt ans à Caen.

⁴⁸⁵ Je ne mentionne pas Pierre Jacques François Thomine-Desmases, professeur à la faculté de droit de Caen, député du Calvados à l'assemblée nationale constituante de 1848 à 1849 puis à la chambre des députés de 1849 à 1851, car il ne fait alors plus partie du corps enseignant.

⁴⁸⁶ Christophe Charle, *La République des Universitaires, 1870-1940*, Paris, éditions du Seuil, 1994, 505 p., p. 153.

⁴⁸⁷ L'école de médecine et de pharmacie, on l'a vu, présente un biais statistique par son mode de recrutement et la faculté de droit est un peu à part, car son auditoire est plus nombreux et nous avons déjà mentionné que de nombreux professeurs y avaient fait de longues carrières.

⁴⁸⁸ Chiffres obtenus (je prends en compte les carrières totales des enseignants à Caen, même si elles dépassent 1896) :
-28 enseignants dans les chaires et 11 dans les maîtrises de conférences pour respectivement 583 et 87 années d'enseignement en sciences (je ne prends pas en compte les chefs de travaux).
-52 enseignants dans les chaires et 16 dans les maîtrises de conférences pour respectivement 667 et 60 années d'enseignement en lettres.

Pour la faculté des lettres, la durée de carrière moyenne pour les chaires est de 12,82 années et de 3,75 années pour les maîtrises de conférences, et une moyenne tous cours confondus de 10,69 années. Sur les cinquante-deux enseignants des chaires de la faculté, dix-sept également sont présents au minimum vingt ans à Caen.

Nous pouvons donc voir une différence marquée entre les deux facultés et l'on peut constater que la remarque de Charle est plus adaptée en lettres qu'en sciences, où les carrières sont finalement assez longues⁴⁸⁹. En revanche, cette remarque est pertinente pour les maîtrises de conférence, que ce soit en lettres ou en sciences.

2.5. La religion

Je ne vais pas ici faire une analyse poussée de l'appartenance religieuse des professeurs de Caen mais simplement relever une surreprésentation étonnante : celle des professeurs protestants à la faculté de droit de Caen.

En effet, sur quarante-trois professeurs de la faculté de droit de Caen recensés jusqu'en 1896, on trouve quatre professeurs protestants, qui sont par ailleurs tous apparentés : Lecerf⁴⁹⁰, professeur de 1815 à 1839, De Boislambert⁴⁹¹, professeur de 1830 à 1853 et cousin de Lecerf, Le Cavalier⁴⁹², professeur de 1846 à 1878 et cousin germain de De Boislambert et enfin Biville⁴⁹³, professeur de 1891 à 1909 et cousin de Le Cavalier. Cette surreprésentation (presque 10 % des effectifs contre la faculté contre 2,6 % de la population française⁴⁹⁴) peut s'expliquer par la présence d'une bourgeoisie commerçante protestante bien implantée à Caen⁴⁹⁵, à laquelle appartiennent les familles de Lecerf, De Boislambert et Le Cavalier⁴⁹⁶.

⁴⁸⁹ Cette durée relativement longue n'est peut-être pas tout le temps le résultat d'un choix et peut se faire par défaut, mais il y a parfois peu de rotation, l'objectif ultime pour la plupart des professeurs étant la Sorbonne, où les places sont rares et difficiles à obtenir. Ainsi, Antoine Charma, professeur de philosophie, est resté à la faculté des lettres de Caen de 1830 à sa mort en 1869, mais il regrettait de ne pas avoir fini sa carrière à Paris.

⁴⁹⁰ Pierre-Louis Lecerf, 1783-1838. Avocat, il devient substitut du procureur général. En 1827, il abandonne ses fonctions et reprend ses fonctions d'avocat. Il est nommé par une ordonnance royale du 14 novembre 1830 1^{er} adjoint au maire de Caen.

⁴⁹¹ Jacques Alfred de Boislambert, déjà cité.

⁴⁹² Pierre Jules le Cavalier, 1809-1878. Avocat.

⁴⁹³ Raoul Biville, 1863-1909. Avocat, c'est un des pionniers du socialisme en Normandie.

⁴⁹⁴ Communauté de 850 000 protestants sur une population de 36 millions d'habitants au milieu du XIX^e siècle, en baisse à la fin du XIX^e siècle après la perte de l'Alsace et de la Moselle en 1870, selon le musée virtuel du protestantisme : <https://www.museeprotestant.org>

⁴⁹⁵ Malgré une faiblesse numérique certaine : 5000 protestants dans le Calvados sur une population de 500 000 habitants au XIX^e siècle, toujours selon le musée virtuel du protestantisme.

⁴⁹⁶ Tous les trois caennais, Lecerf est fils de commerçant, De Boislambert fils d'orfèvre et Le Cavalier fils de fabricant de tabac. Originaire de Seine-Maritime, Biville est le fils d'un clerc de notaire.

En dehors de la faculté de droit, le recteur Liard et le doyen de la faculté des lettres Tessier sont protestants. D'autres professeurs sont peut-être protestants, mais sans absolue certitude : Le Prestre⁴⁹⁷ et Pellerin⁴⁹⁸ à l'école de médecine et de pharmacie et Brasil⁴⁹⁹ à la faculté des sciences.

⁴⁹⁷ Ferdinand Le Prestre, déjà cité. Il se peut qu'il soit protestant : en 1833, une lettre de recommandation qu'il a demandée provient du pasteur Goepp, de l'église consistoriale des chrétiens de la confession d'Augsbourg à Paris.

⁴⁹⁸ Charles Pellerin, 1789-1855. Professeur de 1838 à 1855. Son appartenance au protestantisme est très hypothétique. Il est le neveu d'un prêtre non assermenté (et guillotiné) pendant la Révolution mais également le gendre de Dan de la Vauterie médecin caennais protestant.

⁴⁹⁹ Louis Lucien Brasil, 1865-1918. Professeur à Caen de 1906 à 1918 après avoir été préparateur depuis 1896. Brasil a un beau-frère pasteur (Edouard Roehrich) et il est donc peut-être protestant.

Bilan du XIX^e siècle

Le XIX^e siècle voit les facultés et l'école de médecine et de pharmacie de Caen se consolider. Les effectifs sont en augmentation modeste mais réels tout au long du XIX^e siècle dans les différentes facultés et écoles.

Les bâtiments sont également élargis, agrandis, réaménagés avec des efforts consentis par la municipalité et l'état. Néanmoins, la limite de ces améliorations est que l'espace vient vite à manquer dans des bâtiments sous-dimensionnés car les autorités locales et nationales n'ont pas su – ou pas voulu – anticiper l'augmentation des effectifs étudiants et enseignants. Aussitôt construits, les bâtiments paraissent trop petits aux enseignants et l'on condamne des couloirs pour aménager des bureaux. D'autre part, un des principaux reproches qui revient, et pas uniquement concernant Caen, concerne la volonté de faire cohabiter toutes les facultés et écoles dans le même bâtiment, comme si la coexistence géographique pouvait amener à transcender les séparations entre institutions et entre disciplines à l'intérieur de ces facultés.

Par ailleurs, l'enseignement en droit est de qualité et a des conséquences positives sur les résultats des élèves. Ces résultats sont cependant conjoncturels et non structurels.

Les facultés des lettres et des sciences connaissent également des progrès dans leur effectif lié à un certain nombre de réformes et se structurent à la fin du XIX^e siècle. L'enseignement n'est plus destiné à un public d'érudits ou de curieux mais s'adresse enfin à des étudiants qui ont choisi cette voie, et il est assuré par des professeurs qui, pour certains, font carrière à Caen.

L'école de médecine et de pharmacie est également en progrès. Des progrès pour les étudiants, avec des locaux plus adaptés à l'enseignement médical mais également un climat plus serein au sein de l'école. La deuxième moitié du XIX^e siècle ne connaît pas de querelles entre professeurs, du moins affichées comme elles pouvaient l'être dans sa première moitié.

Un certain nombre de conclusions peuvent être également tirées de l'étude des effectifs étudiants et du corps enseignant. L'université a un recrutement essentiellement local et régional mais un rayonnement limité. Elle ne draine pas la totalité des étudiants normands, la faute à la proximité de Paris pour les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime. Son rayonnement apparaît également limité concernant les étudiants étrangers, hormis le cas particulier du droit normand pour les étudiants anglais, mais qui concerne un nombre restreint d'élèves.

L'étude du personnel permet de constater des similitudes par rapport aux facultés parisiennes, mais également quelques particularités notamment un recrutement local plutôt marqué au début du XIX^e siècle, et qui recule au fur et à mesure de la montée en puissance des grandes écoles (notamment l'ENS)

pour les lettres et les sciences, même s'il reste plus présent pour le droit et surtout pour la médecine. Les similitudes sont plus évidentes concernant l'origine sociale des professeurs, même si là aussi, comme on l'a vu, on peut constater des écarts par rapport aux facultés parisiennes.

Sur le plan politique, l'enseignement supérieur caennais a connu une sévère épuration en 1830. Aucunement concerné par l'épuration (les épurations) de 1814-1815 et par les changements de régime successifs au XIX^e siècle, il est par contre bouleversé par la révolution de juillet, du moins en droit et en lettres. Nous rappelons que le recteur (et professeur de la faculté des lettres) est démis de ses fonctions, que le doyen de la faculté de droit démissionne, suivi par trois de ses collègues⁵⁰⁰ et que la faculté des lettres a toutes les peines du monde à obtenir un professeur de philosophie⁵⁰¹. Après ce renouvellement, le corps professoral reste politisé (nombreux conseillers municipaux, conseillers généraux, parlementaires) mais peu impliqué dans le débat politique⁵⁰².

L'implication des professeurs reste faible quant aux réformes du système universitaire de la fin du siècle. Les enseignants et les facultés se contentent de répondre aux questions du ministère et de mettre en place les réformes mais ne paraissent pas les anticiper ou les réclamer. Par contre, ils soutiennent les changements menant à la renaissance des universités, notamment quand celle de Caen est menacée, ou en soutenant les initiatives des recteurs, notamment Liard et surtout Zévort. Ces derniers sont par contre beaucoup plus impliqués dans les réformes universitaires.

Le re(création) de l'université de Caen en 1896 clôt donc ce temps intermédiaire des facultés.

⁵⁰⁰ Au total quatre professeurs sur les sept que compte la faculté.

⁵⁰¹ Deux refus.

⁵⁰² Nous verrons que cela change à l'orée du XX^e siècle.

Troisième partie :
L'université de Caen
en plein changement
(1896-1944)

Chapitre I : Refondation des universités

1. La renaissance de l'université de Caen

1.1. Achèvement du mouvement d'autonomie ?

Après avoir constitué des groupes sans nom à travers le conseil des facultés puis le conseil général des facultés, il est prévu de créer des universités, tout d'abord en nombre limité⁵⁰³ puis dans les villes abritant des facultés, devant les protestations des autorités locales. Le 18 juin 1895, le projet présenté par le ministre de l'Instruction publique Raymond Poincaré, transforme les corps des facultés en universités. Le projet est voté à l'unanimité à la Chambre des députés et au Sénat par 223 voix contre 29. Le 10 juillet 1896, les universités sont officiellement récréées⁵⁰⁴, dont l'université de Caen⁵⁰⁵. Très vite, l'autonomie supposée des universités apparaît à beaucoup de professeurs comme trop étroite, les créations de cours étant par exemple limitées par des budgets jugés étiés, les transformations de chaire étant toujours soumises à l'autorisation du ministre, tout comme les nominations de professeurs et de doyens. De plus, le président du conseil de l'université est toujours le recteur de l'académie, nommé par le ministre. De plus, ces universités sont trop nombreuses pour être correctement dotées et jouer le rôle de véritables centres universitaires. Antoine Prost estime d'ailleurs « que la loi de 1896 consacre son échec : elle crée bien les universités, mais c'est tout sauf une grande loi. Elle n'a qu'un article : les corps de facultés s'appellent désormais universités. Il n'y a dans la loi que le nom »⁵⁰⁶. Cette loi serait d'ailleurs à l'origine de la faiblesse des universités françaises (provinciales) comparativement aux universités étrangères⁵⁰⁷.

⁵⁰³ L'idée était de créer cinq ou six grandes universités provinciales. Si ce projet avait été suivi, il est probable que Caen n'aurait pas été dotée d'une université.

⁵⁰⁴ Les universités créées sont Aix, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes et Toulouse. Les écoles spécialisées d'Alger ne sont constituées en université qu'en 1909.

⁵⁰⁵ L'université de Caen regroupe les facultés de droit, de sciences et de lettres mais pas l'école de médecine et de pharmacie. Cependant, en juillet 1896, le recteur indique au directeur de l'école que le ministre a décidé que les écoles préparatoires de médecine situées au chef-lieu des académies, bien qu'elles ne fassent pas légalement partie du corps des facultés devenu l'université pourront sans inconvénient mettre en tête de leurs affiches la mention « université de ... ». Renseignements venant des ADC : T556.

⁵⁰⁶ Antoine Prost, « Les universités françaises de 1808 à 1968 », séance du lundi 26 octobre 2009, *Travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*.

⁵⁰⁷ Cependant, on peut objecter que selon Louis Liard, dans *L'enseignement supérieur en France, 1789-1893*, il existe en Allemagne à la fin du XIX^e siècle vingt-huit universités, dont les plus petites, Rostock et Münster, comptent 350 étudiants, onze ont plus de 1 000 étudiants et trois ont plus de 3 000 étudiants (Berlin : 4 600 ; Munich : 3 500 ; Leipzig : 3 400). En comparaison, il y a à la même époque entre 300 et 400 étudiants à Caen, 10 000 étudiants à Paris, la seconde université étant Bordeaux avec un peu moins de 2 000 étudiants. De plus, il y a en France en 1892 un peu plus de 24 000 étudiants au total contre 29 000 en Allemagne. Il existe donc en France un réel déséquilibre entre l'université parisienne et les autres. Est-ce que la création d'un nombre limité d'universités en province aurait-elle permis de corriger ce déséquilibre ? On peut raisonnablement douter d'une telle volonté politique. Rappelons que nous avons vu dans la deuxième partie que les

Malgré tout, la création du conseil des facultés voit naître une réelle politique universitaire, dans le sens où des professeurs issus des différentes facultés se réunissent officiellement afin d'assister les choix du recteur dans les domaines de l'enseignement supérieur dans leur académie. De plus, les recteurs, qui se succèdent à partir de cette date à Caen ont pour point commun l'ambition de développer ces établissements et de fonder une université. Louis Liard⁵⁰⁸ et surtout Edgar Zévort⁵⁰⁹, recteurs et présidents du conseil des facultés se montrent soucieux de la prospérité des facultés jusqu'à l'établissement d'une université de Caen.

On peut s'en rendre compte avec les paroles du recteur Zévort à propos de la renaissance de l'université de Caen, en novembre 1896 :

« Notre Université sera régionale en ce sens qu'elle s'efforcera de répondre aux légitimes besoins de l'agriculture, du commerce ou de l'industrie locale, d'étudier l'histoire de la Normandie, sa vieille langue, son vieux droit et ses admirables monuments. Sans essayer de faire revivre un passé irrévocablement détruit, elle s'efforcera de retrouver dans les annales de sa devancière les raisons de la popularité, les causes de la longue influence de la vieille Université caennaise ».

Si les objectifs du recteur peuvent paraître aujourd'hui limités, ses paroles n'en dénotent pas moins un attachement à cette université et à cette académie.

Cette autonomie est donc limitée mais elle est réelle, notamment à travers la formation d'instituts dépendant des facultés mais permettant de délivrer un enseignement appliqué. En 1914, est créé un institut des sciences appliquées dépendant de la faculté des sciences, soutenu par la ville de Caen, le département du Calvados et la chambre de commerce de Caen⁵¹⁰. Cet institut devient l'Institut technique de Normandie tout en étant reconnu au niveau national par décision ministérielle du 22 mars 1917. Une autre décision ministérielle, du 13 juin 1917, transforme les titres délivrés par l'institut en titres d'ingénieurs diplômés de l'université de Caen, section électrotechnique et mécanique et section de chimie. L'Institut technique acquiert rapidement une grande prospérité. En 1920-21, quatre-vingt huit étudiants sont inscrits dont trente-et-un étudiants étrangers. La section d'électrotechnique compte cinquante-neuf élèves et la section de chimie vingt-neuf. La majorité des étudiants qui le fréquentent

investissements de l'État pour reconstruire les bâtiments de la Sorbonne entre 1885 et 1901 sont plus de dix fois supérieurs à la totalité des investissements dans les universités provinciales.

⁵⁰⁸ Louis Liard, 1846. Normalien et agrégé de philosophie, il devient professeur de lycée puis dans l'enseignement supérieur à partir de 1874. Il devient recteur de l'académie de Caen le 28 novembre 1880 et le reste jusqu'en 1884, date à laquelle il devient directeur de l'enseignement supérieur. Il devient vice-recteur de l'université de Paris en 1902. Chargé de la création des universités, la loi porte son nom.

⁵⁰⁹ Edgard Zévort, 1842-1908. Fils de Charles Zévort, vice-recteur de Paris, directeur de l'enseignement secondaire, petit-fils du recteur Laurent, et neveu de Louis Pasteur. Normalien et agrégé d'histoire, après plusieurs postes dans l'enseignement secondaire, il devient inspecteur d'académie. Il est nommé par Liard à la tête de l'académie de Caen en 1884. Il gardera cette fonction jusqu'à sa mort, en ayant mené divers projets tant dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement supérieur.

⁵¹⁰ ADC : T14-VII/8.

(hors étrangers) appartiennent à la Basse-Normandie. En 1922, la section de chimie de l'Institut technique de Normandie se détache pour devenir le laboratoire de chimie industrielle. En conséquence, un arrêté ministériel du 7 juillet 1922, appliqué à partir de novembre 1922, supprime la section de chimie de l'Institut technique et la préparation au diplôme d'ingénieur chimiste est transférée au laboratoire de chimie industrielle. Enfin, un arrêté du 21 avril 1926 autorise la transformation du laboratoire de chimie industrielle en Institut de chimie industrielle⁵¹¹.

Le 9 juillet 1919, est créé l'Institut commercial de Normandie⁵¹², sous le haut patronage de l'université et de la chambre de commerce, avec le concours du département du Calvados, de la ville de Caen et des grands établissements industriels et commerciaux⁵¹³. Cette école de commerce dépendant de la faculté de droit rencontre également un grand succès, avec quarante-trois élèves inscrits en novembre 1919 (1^{ère} année) et cent trente-trois élèves inscrits en novembre 1920. Sa fréquentation augmente tout au long des années 1920, atteignant deux cent quarante-huit étudiants en 1932. Mais la crise économique de 1929 va toucher durement l'Institut commercial de Normandie, dont les effectifs étaient très majoritairement constitués d'étudiants étrangers⁵¹⁴. Ainsi, en 1938, on ne trouve plus que cinquante-deux étudiants inscrits.

Ces créations ne sont pas l'apanage de l'université de Caen. Ainsi, plusieurs instituts sont créés à Nancy⁵¹⁵ entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle : Institut chimique en 1889, École de brasserie en 1893, Institut électrotechnique en 1900 et de mécanique en 1905, École de laiterie en 1905, Institut d'aérodynamique et de météorologie en 1913 et Institut métallurgique et minier en 1919. De la même façon, une École supérieure de chimie industrielle est créée à Lyon en 1883, avec le soutien de la chambre de commerce de Lyon.

Le décret du 31 juillet 1920 réorganisant les universités groupe dans les universités existantes toutes les facultés et écoles existant dans le ressort de chaque académie. Pour l'université de Caen, la conséquence est le rattachement de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie et de Rouen et l'école supérieure des sciences et lettres de Rouen. Bien que ces deux écoles travaillent déjà en

⁵¹¹ Création d'une section agricole à l'Institut de chimie industrielle en novembre 1926.

⁵¹² ADC : 14T VII/8 et T2374.

⁵¹³ Deux programmes sont proposés aux étudiants :

Programme A : droit commercial, économie politique, tenue d'une maison de commerce, comptabilité, bourse, banque, géographie éco, tarifs de chemins de fer, marine marchande, langue anglaise, etc... 20 francs de droit annuel.

Programme B : programme A + certains cours de la faculté de droit (droit maritime, législation industrielle, droit public et droit civil). 90 francs.

⁵¹⁴ 220 étudiants étrangers sur 248 étudiants au total inscrits à l'Institut commercial de Normandie, selon le rapport annuel de l'université : ADC : T14-VII/8.

⁵¹⁵ Françoise Birck, Laurent Rollet. « La Faculté des sciences de Nancy dans le processus de constitution d'universités régionales (1854-1918) ». Jean El Gammal ; Éric Germain ; François Lormant. *L'université à Nancy et en Lorraine : histoire, mémoire et perspectives*, PUN – Éditions universitaires de Lorraine, pp.82-112, 2015.

collaboration avec l'université de Caen⁵¹⁶, ce rattachement assoit définitivement Caen comme seul centre universitaire de la Normandie, et éloigne, pour un temps, le risque⁵¹⁷ de la création d'une université à Rouen.

1.2. Le désir d'une université « régionale » qui bénéficie d'un soutien local

Le recteur Zévort, inspiré par son prédécesseur Louis Liard, a conscience qu'il ne suffit pas d'attendre la création des universités prévues pour les ancrer et assurer leur avenir. Il considère que l'université de Caen doit être l'affaire de l'ensemble des Caennais et des Normands et pas seulement des professeurs et des étudiants. C'est dans cette optique qu'il souhaite installer une chaire dédiée à l'art et à la littérature de Normandie⁵¹⁸. Cette chaire, unique en France, permettrait en effet d'appuyer la création à Caen d'une université, puisque les différents projets précédant avaient pu faire craindre que Caen n'en soit pas le siège⁵¹⁹.

Mais la création d'une chaire ne peut être décidée par le conseil général des facultés, et sans ressource supplémentaire, la faculté des lettres serait obligée de sacrifier une de ses chaires pour en créer une nouvelle. C'est pourquoi, le 9 octobre 1894, Zévort écrit la lettre suivante au conseil municipal de Caen⁵²⁰ :

« Nul mieux que moi ne connaît l'importance des sacrifices consentis par la ville de Caen en faveur de ses facultés et de son école de médecine, et si je viens aujourd'hui faire un nouvel appel à la libéralité du conseil municipal, c'est qu'il s'agit non seulement d'un intérêt local et régional, mais encore d'un intérêt artistique et littéraire de premier ordre.

Vous savez, Monsieur le maire, que l'administration centrale se préoccupe, depuis quelques années, de pousser les facultés de province dans la voie de la décentralisation. Vous n'ignorez pas que plusieurs municipalités répondant à ces vues prévoyantes de l'administration centrale, ont déjà créé des chaires d'archéologie, d'art, d'histoire ou de littérature locale. On a pu s'étonner que la Normandie si riche en monuments, dont la littérature est si originale, et qui a une physionomie bien distincte, une place à part dans notre grande unité nationale, ne possédât pas une chaire de l'art et de la littérature normande.

⁵¹⁶ Par exemple, les rapports de ces deux écoles figuraient lors des conseils de l'université de Caen et étaient publiés avec les rapports des facultés et école de Caen.

⁵¹⁷ Vu de Caen.

⁵¹⁸ Plusieurs universités font de même : Bordeaux avec une chaire d'histoire du sud-ouest de la France et une chaire de langue et littérature gasconnes, Lille avec une chaire de langue et littérature wallonnes et Nancy avec une chaire d'histoire des provinces de l'est.

⁵¹⁹ Comme vu plus haut, un projet d'octroyer le titre d'universités aux groupements de quatre facultés seulement amène une délégation du conseil municipal de Caen présidée par Tessier, doyen de la faculté des lettres et conseiller municipal, auprès des sénateurs normands pour faire retirer ce projet.

⁵²⁰ ADC : T573.

Dans la récente visite qu'ils ont fait à Caen, les délégués des universités étrangères ont témoigné leur surprise de ne pas trouver ici une institution de ce genre qui répondrait à des vœux presque unanimes et qui serait appelée, à n'en pas douter, à un succès du meilleur aloi ».

Zévort demande donc au conseil une subvention de 3 000 francs pendant trente ans qui serait complétée par une somme égale de l'État pour créer cette chaire, « qui ne deviendrait pas seulement la première en importance dans l'université normande, qui serait comme le germe de cette université ». Lors de la séance du conseil municipal du 10 novembre 1894, le maire Lebret indique qu'une société des amis de l'université, bientôt créée fournira une allocation de 1 000 francs qui amoindrit d'autant la subvention versée par le conseil municipal, et permet donc de voter la subvention.

Le 30 novembre 1894, Zévort déclare constituée la société des Amis de l'Université de Normandie⁵²¹. Cette association⁵²² a pour but la constitution et le développement d'une université régionale à Caen (il existe des sociétés semblables à Bordeaux, à Dijon, à Lille, à Lyon, à Montpellier, à Nancy, ...). Les membres d'honneur, avec voix délibérative sont le directeur de l'enseignement supérieur, le maire de Caen et les préfets des départements de l'académie. Le bureau est constitué de Zévort, président, Paul Toutain, vice-président du conseil général et Chabert, trésorier-payeur général du Calvados, vice-présidents, Ambroise Colin secrétaire général, Gillet, secrétaire du conseil général des facultés, trésorier, et Poulain, propriétaire, secrétaire adjoint. Parmi les membres du comité, on retrouve Denis, doyen honoraire des lettres, Fayel, professeur de médecine, Guillouard, avocat, conseiller municipal, Lecaplain, directeur de l'école préparatoire de Rouen, Pochon, avocat, président de l'association des étudiants de Caen, de Saint-Germain, doyen de la faculté des sciences et Villey, doyen de la faculté de droit.

L'intérêt principal de cette « société », en plus d'anticiper la création de l'université de Caen, est le soutien financier pour la création de cours et de chaires spécifiques à cette future université normande.

La société verse ainsi :

- 1 000 francs pour la création d'une chaire d'histoire et de littérature et de l'art normands.
- 750 francs pour la faculté des lettres pour la création d'un cours complémentaire de littérature et de langue anglaise.
- 100 francs pour le laboratoire de bactériologie de Joyeux-Laffuie à la faculté des sciences (études sur la sérothérapie).

⁵²¹ ADC : NA983.

⁵²² Les conditions d'adhésion sont les suivantes :

-Membre : cotisation annuelle de dix francs

-Étudiants : cotisation annuelle de cinq francs

-Membre fondateur : pour toute personne ayant adhéré avant le 1^{er} janvier 1895, cotisation de vingt francs pour la 1^{ère} année.

Tout sociétaire peut se libérer de sa cotisation annuelle par le versement d'une somme de cinq cents francs : il devient alors membre bienfaiteur.

-100 francs pour le laboratoire de physiologie de Fayel-Deslongrais à l'école de médecine (études sur la sérothérapie).

Parmi les membres⁵²³, on retrouve:

Louis Liard, Lebret (député), l'Association générale des étudiants de Caen (AGEC), Auvray, Barette, Biville, Cabouat, Catois, Chauvet (professeur honoraire), Colin, Denis (doyen honoraire), Fayel, Fournier, Gasté, Gillet, Guillet, Guillouard, Joyeux-Laffuie, Lecaplain (directeur de l'école préparatoire de Rouen), Léger (chef de travaux de la faculté des sciences), Marie, Poubelle (préfet de la Seine et ancien agrégé de Caen), de Saint-Germain, Villey, Zévort.

Sont également membres des magistrats, des avocats des médecins, des députés (Lebret, Colbert-Laplace Delafosse, baron Gérard et de Saint-Quentin pour le Calvados, Cavaignac pour la Sarthe, Christophle et Gévelot pour l'Orne), des sénateurs (Duchesne-Fournet et Turgis pour le Calvados, Milliard pour l'Eure, Rouland pour la Seine-inférieure), différents élus (Lebret – maire de Caen –, Liais – maire de Cherbourg –, Dufour Guérin – conseiller municipal de Caen –), des négociants, des propriétaires, des hauts fonctionnaires, des ingénieurs, des professeurs de lycée et de collège et deux membres de l'Académie française (Octave Gréard et Albert Sorel).

La création de cette association montre un réel soutien pour la recréation de l'université de Caen et son développement futur et notamment pour la chaire de l'art et de la littérature normande. En conséquence, le 31 décembre 1894, un décret ministériel crée une chaire d'histoire de la littérature et de l'art normands à la faculté des lettres⁵²⁴.

Mabilleau, professeur de philosophie à la faculté des lettres, parle de cette création ainsi que d'un cours libre de langue anglaise, dans *la Nouvelle Revue* en 1895 :

« Tout le monde connaît les étroites relations qui ont existé, de tout temps, entre la Basse-Normandie et l'Angleterre : pour ne parler que du présent, Caen est relié à Newhaven et à Londres par un service quotidien de bateaux à vapeur, disposés pour le transport des voyageurs aussi bien que des marchandises. C'est par centaines que l'on compte les Anglais dans notre ville ; sur le port on n'entend presque pas parler français. Eh bien, croiriez-vous que jusqu'à cette année, l'enseignement de la langue et de la littérature anglaises n'était même pas représenté à notre faculté ? Il y a vingt ans que tous les corps constitués – conseils universitaires, conseils général et municipal, chambre de commerce, etc. – protestent contre cette anomalie : l'administration, retenue sans doute par des raisons budgétaires, n'a jamais rien fait ».

⁵²³ ADC : 14T-VII/3.

⁵²⁴ Le 18 novembre 1901, un décret transforme cette chaire d'art et de littérature normande en chaire d'histoire de Normandie.

Il expose ensuite que sur les trois professeurs d'histoire, aucun ne travaille sur l'histoire de Normandie : histoire ancienne, histoire moderne, géographie. De plus, aucun professeur ne travaille sur l'art normand : « nos facultés, liées par leur charte officielle, sont restées absolument étrangères à ces recherches ». Il déplore cet état de fait car ainsi fait, la culture représentée à Caen peut convenir aussi bien à Toulouse, à Lille ou Besançon. Dans ce contexte, il applaudit à la création sous l'inspiration de Liard et par l'initiative de Zévort, de la société des amis de l'université, qui forte de 200 membres, a pu contribuer à la création d'une chaire de littérature et d'art normands et du cours libre de langue anglaise. Pour Mabileau, « au moment où tous les groupes de facultés siégeant dans des villes importantes cherchent à s'organiser en vue de la loi attendue, il importait de marquer la place de Caen parmi les universités futures ».

Dans le même ordre d'idées, la délibération de l'université de Caen⁵²⁵ en date du 21 janvier 1898⁵²⁶ crée un cours complémentaire d'histoire de la coutume de Normandie (1 500 francs d'indemnité) à la faculté de droit. Puis, pour renforcer le cours de littérature et art normands, un cours libre de patois normands est créé en 1899⁵²⁷.

⁵²⁵ ADC : T1152.

⁵²⁶ Approuvé le 1^{er} mars 1898 par le ministre de l'Instruction publique.

⁵²⁷ Cours financé par la Société des amis de l'université de Caen à hauteur de 1 500 francs. Assuré par Charles Guerlin de Guer, ce cours n'est pas reconduit après le départ de ce dernier en 1902.

2. L'évolution de l'université de Caen

2.1. L'évolution de l'enseignement et des cours

Parallèlement à la création de l'université, les enseignements se développent dans les différentes facultés et l'école.

-Droit

En droit, plusieurs chaires sont successivement créées : une chaire de droit international public et privé en 1896, une chaire d'économie politique et d'histoire des doctrines économiques en 1901, une chaire d'histoire générale du droit français public et privé en 1906. Des cours sont fondés par le conseil de l'université de Caen comme un cours sur la coutume de Normandie et un cours de droit civil approfondi et comparé en 1898. De plus, la faculté bénéficie d'au moins deux agrégés. Après la Première Guerre mondiale, le mouvement de création de cours et de chaires reprend. En 1920, un cours de procédure civile et voies d'exécution est créé suivi en 1921 d'une chaire de droit international et de législation financière. Entre 1923 et 1926, ce sont trois nouveaux cours qui sont créés : transport (1923), législation minière (1924) et droit international privé (1926). En 1930, on voit apparaître un cours de législation financière et un cours de législation industrielle. Enfin, en 1934, un cours de notariat et d'enregistrement est créé.

Mais le plus intéressant est le développement du droit normand. Dès juin 1908⁵²⁸, Génestal⁵²⁹ fonde un séminaire de droit normand, c'est-à-dire des conférences, avec Astoul⁵³⁰, pour les candidats à l'agrégation. Ce séminaire attire jusqu'à des élèves de l'École Pratique des Hautes Études. Puis après la Première Guerre mondiale, le cours sur la coutume de Normandie devient en 1923 un enseignement du droit normand composé de cinq cours :

- cours général d'histoire du droit normand.
- cours spécial de droit privé normand.
- cours spécial de droit public normand.
- cours de sciences auxiliaires de l'histoire du Moyen Âge.
- cours de sources de l'histoire du droit normand dans les archives publiques.

⁵²⁸ ADC : 14T-VII/8.

⁵²⁹ Robert Génestal du Chaumeil, 1872-1931. Professeur de la faculté de droit de Caen depuis 1901, il est chargé à partir de 1907 du cours sur la coutume de Normandie, avec Astoul. Il fait partie des fondateurs de la société d'histoire du droit normand avec Astoul, Bridrey et Ernest Perrot.

⁵³⁰ Charles Astoul, 1863-1929. Nommé en 1898 à la faculté de droit de Caen, il fait partie des enseignants de droit normand.

De plus, un nouveau cours de coutume de Normandie est créé en 1925, ainsi qu'une bibliothèque de droit normand. Ce développement du droit normand montre son succès⁵³¹, notamment auprès des étudiants étrangers. De plus, on rappelle que l'Institut commercial de Normandie dépend de la faculté de droit de Caen et se développe considérablement dans l'entre-deux-guerres.

-Sciences

En sciences, si le nombre de chaires n'évolue pas, on assiste cependant au développement de plusieurs maîtrises de conférences qui permettent de diversifier l'enseignement donné (chimie, physique, mathématiques, etc. à partir des années 1880). Après la Première Guerre mondiale, de la même façon, plusieurs cours sont créés et permettent de développer l'enseignement proposé : cours de chimie industrielle en 1919, cours d'analyse supérieure en 1929, cours de paléontologie et cours pour la préparation en chimie des candidats pour le certificat PCN supérieur (certificat aux études physiques, chimiques et naturelles supérieures) en 1937. De plus, l'enseignement se développe en dehors du cadre stricto sensu de la faculté à travers l'Institut technique de Normandie et l'Institut de chimie industrielle.

D'ailleurs, un bilan de ces deux instituts est dressé par Prentout⁵³² en 1933. Concernant l'Institut technique de Normandie, on passe de vingt à deux cent trente quatre élèves entre 1918 et 1931. Dans le même temps, son budget passe de 8 650 francs à plus de 180 000 francs⁵³³. En 1933, cinq cent treize élèves au total sont sortis diplômés de l'Institut technique. Une section de génie civil est créée en 1928, ainsi qu'un diplôme d'ingénieur du génie civil. En 1931, les locaux de l'Institut connaissent une extension rue de Geôle. En 1933, quatre laboratoires existent : électrotechnique appliquée, mécanique générale, essai des matériaux, mécanique des fluides et l'Institut emploie un chef de travaux, trois assistants, quatre chargés de cours, deux secrétaires, un médecin et une femme de ménage. L'Institut de chimie industrielle, plus récent, se développe également. À Rouen, la section de chimie de l'école préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et lettres de Rouen est proche de l'ICI. En 1932, l'ICI compte cent vingt élèves et la section de chimie de Rouen cinquante. Trois années sont nécessaires pour obtenir le diplôme d'ingénieur chimiste et deux années pour obtenir le diplôme de chimiste. En 1932, l'ICI a délivré deux cents diplômes d'ingénieur chimiste. L'enseignement est assuré par deux professeurs de la faculté des sciences, deux ingénieurs de la Société métallurgique de Normandie (SMN), le directeur de la station agronomique et pomologique du Calvados, le directeur des services agricoles du Calvados et des chargés de cours en physique générale, physique appliquée élémentaire, en technologie et en dessin industriel. Les élèves, après leur diplôme, suivent une carrière industrielle à

⁵³¹ Succès démontré par la création des semaines de droit normand, à partir de 1921, avec la participation de professeurs de la faculté de droit de Caen et le soutien de la faculté.

Paris ou Rouen, la complètent avec l'École nationale des combustibles de Strasbourg, ou se tournent vers la recherche⁵³⁴.

Ce développement conduit les professeurs de la faculté des sciences ainsi que l'administration universitaire en général à envisager l'installation de la faculté des sciences et des deux instituts qui en dépendent dans des bâtiments séparés⁵³⁵. Ce projet est interrompu par la Deuxième Guerre mondiale.

-Lettres

En lettres, de nombreuses chaires sont créées : chaire de littérature et arts normands en 1894 comme nous l'avons vu, transformée rapidement en chaire d'histoire de Normandie (1901)⁵³⁶, chaire de grammaire et philologie en 1901, chaire de langue et littérature anglaises en 1904, chaire d'histoire ancienne en 1906, chaire d'histoire moderne et contemporaine en 1910, chaire d'histoire de l'art en 1913, tout en bénéficiant également de cours et conférences complémentaires. Après la Première Guerre mondiale, d'autres chaires sont créées : chaire de langue et littérature françaises en 1920, chaire de littérature et civilisation des peuples anglo-saxons en 1932 et de nouveau chaire d'histoire de l'art en 1933 (elle est supprimée en 1919).

-Médecine et pharmacie

L'école préparatoire de médecine et de pharmacie compte en 1896⁵³⁷ onze professeurs⁵³⁸, six professeurs suppléants donnant des cours complémentaires⁵³⁹ et quatre chefs de travaux pour les travaux

⁵³² Henri Prentout, *L'Université de Caen 1432-1932 : son passé, son présent*, avec la participation de P. Cettier, Jean Yver, Robert Besnier, Alexandre Bigot, Ludovic Zoretti, Edouard Chauvenet, Louis Mercier, Alfred Barbeau, Guy Desbouis, A. Halipre et Lenouvel, Caen, 1932, 296 p.

⁵³³ 1918 : 20 élèves, 4 diplômés d'ingénieur, budget de 8 650 francs.

1922 : 57 élèves, 11 diplômés d'ingénieur, budget de 57 000 francs.

1927 : 137 élèves, 60 diplômés d'ingénieur, budget de 91 042,50 francs.

1931 : 234 élèves, 66 diplômés d'ingénieur, budget de 184 572,50 francs.

⁵³⁴ 5 thèses ès sciences ont été soutenues par d'anciens diplômés.

⁵³⁵ Cf. plus loin : 2.4.

⁵³⁶ Il est apparu assez rapidement aux professeurs chargés du cours, Gasté puis Souriau, qu'une littérature normande à proprement parler n'existait pas et, tous deux professeurs de lettres, ils s'estimaient incompétents pour traiter de l'art normand. Henri Prentout, professeur d'histoire au lycée de Caen, est chargé de cette chaire d'histoire de Normandie. Le doyen Lemercier fait un rapport universitaire au ministre de l'Instruction publique au moment où Prentout s'installe pour la première fois dans sa chaire d'histoire de Normandie : « Il sera dans sa chaire l'homme de Normandie. Il s'appliquera à entretenir et à éclairer l'amour de la petite patrie. Soyez sûr, Monsieur le Ministre, que le culte de la grande patrie n'y perdra rien, au contraire ».

⁵³⁷ ADC : T556.

⁵³⁸ Anatomie, physique, histologie, pathologie générale et séméiologie, clinique médicale, clinique obstétricale, clinique chirurgicale, chimie et toxicologie, physiologie, matière médicale et botanique.

⁵³⁹ Anatomie descriptive, chimie, anatomie pathologique, pharmacie, zoologie et cours d'accouchements pour les élèves sages-femmes.

pratiques⁵⁴⁰. Deux chaires nouvelles sont créées dans les années 1930 : chaire d'anatomie pathologique en 1932 et de médecine expérimentale en 1933, ainsi que plusieurs cours : bactériologie et cryptogamie en 1931, anatomie aux sages-femmes en 1932.

2.2. Étudiants

-nombre d'étudiants

Le nombre d'étudiants à la fin du XIX^e siècle approche les cinq cents⁵⁴¹, dont presque la moitié en droit. Je présente un tableau récapitulatif pour la période 1897-1946⁵⁴² :

	Droit	Sciences	Lettres	Ecole de médecine et de pharmacie de Caen	Ecole de médecine et de pharmacie de Rouen	Ecole supérieure des sciences et des lettres de Rouen	Total
1897-1898	208	48	127	80	/	/	463
1898-1899	193	44	125	76	/	/	438
1899-1900	209	42	104	86	/	/	441
1900-1901	272	50	120	67	/	/	509
1901-1902	272	68	134	59	/	/	533
1902-1903	271	50	141	70	/	/	532
1903-1904	283	60	185	79	/	/	607
1904-1905	299	63	175	59	/	/	596
1905-1906	288	61	154	49	/	/	552
1906-1907	301	72	163	45	/	/	581
1907-1908	278	70	112	48	/	/	508
1908-1909	249	70	140	46	/	/	505
1909-1910	251	68	155	47	/	/	521
1910-1911	247	70	165	44	/	/	526
1911-1912	239	87	162	34	/	/	522
1912-1913	229	67	159	33	/	/	488
1913-1914	213	65	156	34	/	/	468
1914-1915	100	41	52	26	/	/	219
1915-1916	89	47	42	13	/	/	191
1916-1917	89	53	47	15	/	/	204
1917-1918	116	108	93	32	/	/	349
1918-1919	154	110	217	26	/	/	507
1919-1920	245	162	205	43	/	/	655
1920-1921	263	198	247	52	/	/	760

⁵⁴⁰ Dissection, médecine opératoire et histologie normale, chimie biologique, physiologie et bactériologie, et micrographie.

⁵⁴¹ 1887 : 445 étudiants, 1898 : 463 étudiants, 1901 : 509 étudiants ; contre environ 28 à 29000 étudiants pour l'ensemble de la France.

⁵⁴² Renseignements provenant des rapports annuels des doyens des facultés et de l'école de médecine de Caen 1906-1946 dans ADC : 14T-VII/8.

1921-1922	291	196	225	45	68	61	886
1922-1923	294	217	222	49	68	47	897
1923-1924	273	225	218	53	61	45	875
1924-1925	339	273	214	23	49	54	952
1925-1926	368	342	198	50	50	71	1079
1926-1927	383	369	214	50	74	86	1176
1927-1928	442	473	217	53	97	117	1399
1928-1929	283	488	218	60	?	?	1049
1929-1930	332	511	237	62	?	?	1142
1930-1931	?	607	252	74	174	?	1107
1931-1932	615	635	268	91	132	170	1911
1932-1933	559	521	267	89	140	158	1734
1933-1934	?	449	270	97	148	137	1101
1934-1935	?	402	252	?	?	?	654
1935-1936	?	285	188	103	148	65	789
1936-1937	?	279	189	115	164	?	747
1937-1938	433	321	204	104	170	?	1232
1938-1939	463	364	268	98	168	82	1443
1944-1945	513	419	385	103	228	218	1866
1945-1946	625	571	546	87	213	350	2392

La croissance des effectifs⁵⁴³ reprend après la Première Guerre mondiale, bénéficiant notamment du succès de l'Institut technique de Normandie et de l'Institut commercial de Normandie, ce qui explique que la faculté des sciences et la faculté de droit soient celles qui comptent le plus d'étudiants. En 1921, le nombre d'étudiants est de 760 et le millier d'étudiants est dépassé en 1926. Le maximum de l'entre-deux-guerres est atteint en 1932 avec plus de 1 500 étudiants. Leur nombre décroît jusqu'en 1939, ce qui est expliqué dans les rapports du conseil de l'université par la crise économique⁵⁴⁴. Cette évolution peut être comparée à celle des autres universités avec le tableau suivant⁵⁴⁵, où l'on peut voir que Caen fait partie des universités aux effectifs les plus faibles, et quelle souffre d'une baisse importante du nombre d'étudiants au milieu des années 1930 :

	1929	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Paris	27042	33821	35365	38316	36044	32577	32144
Aix-Marseille	1932	3512	3693	3714	3501	3169	3235
Alger	1719	2190	2640	2682	2544	2258	2224
Besançon	424	660	673	631	686	525	547
Bordeaux	3271	4645	4782	4504	4330	3932	3826
Caen	1368	1882	1914	1702	1592	1317	1332

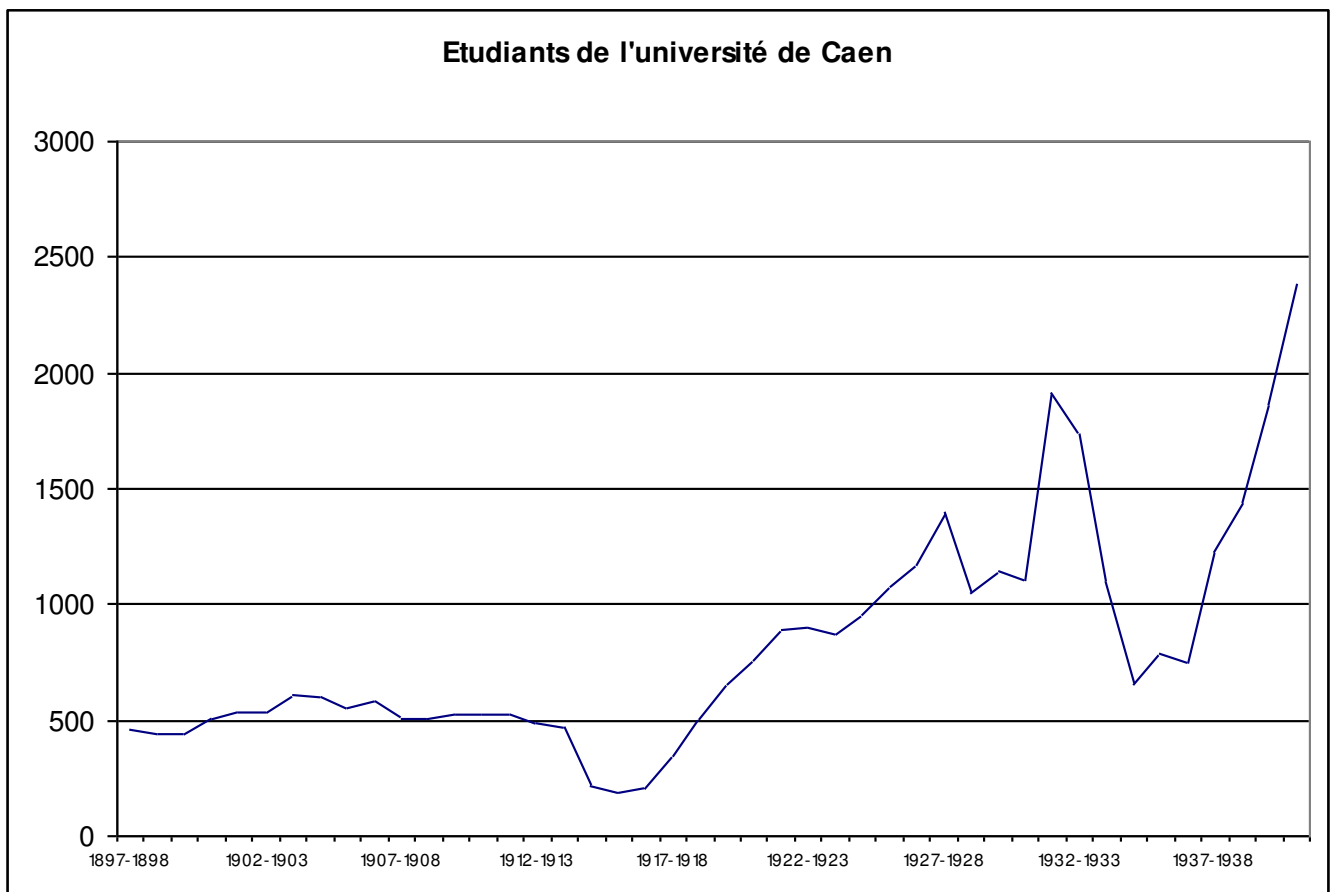
⁵⁴³ ADC : Br 9208 et Institut national de la statistique et des études économiques, Direction régionale de Rouen, *Annuaire statistique régional, Calvados-Eure-Manche-Orne-Seine-Maritime-Somme*, Rouen, Imprimerie rouennaise, 1960.

⁵⁴⁴ Pour les étudiants français mais aussi des effectifs non négligeables d'étudiants étrangers (près d'une centaine en 1921 par exemple) fréquentant les facultés, l'école et surtout les instituts.

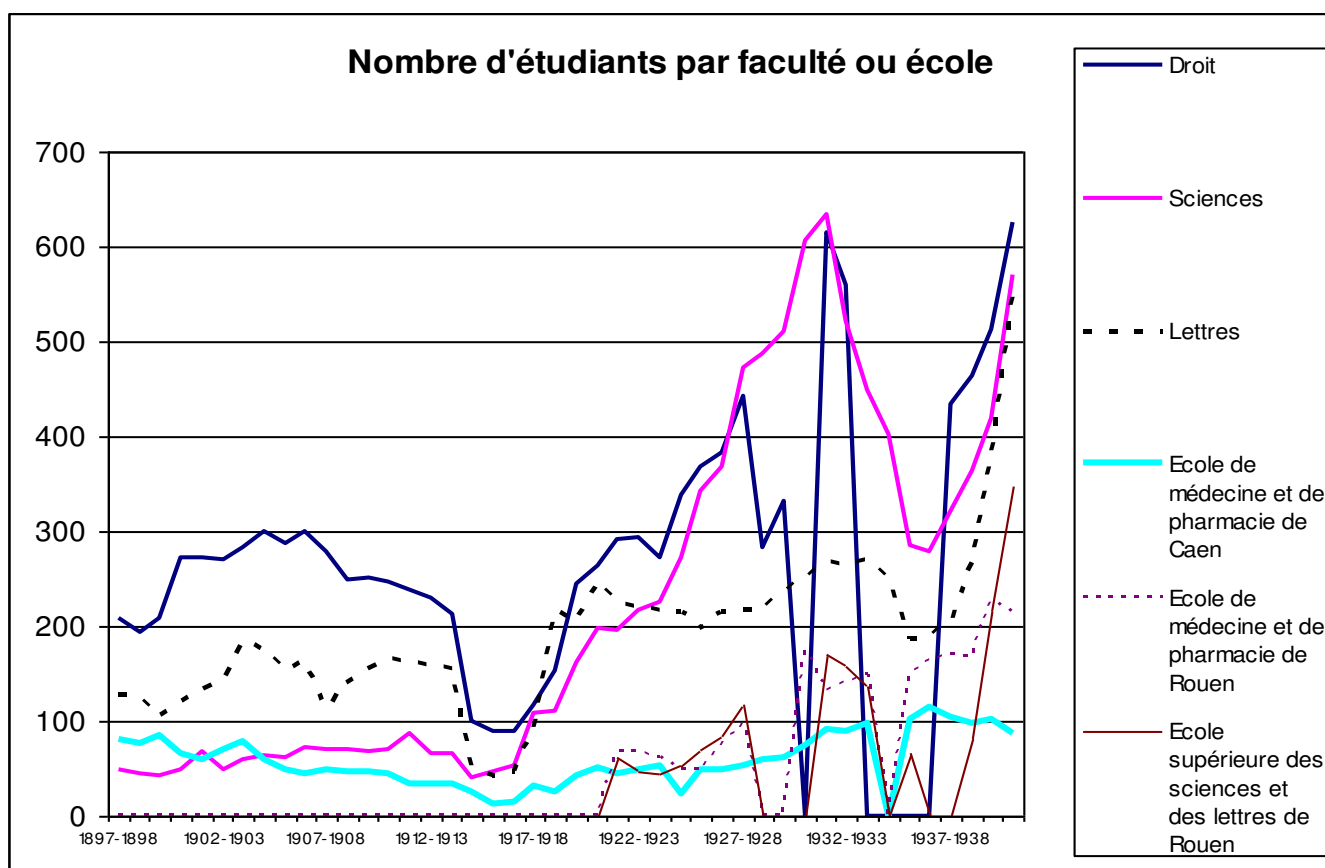
⁵⁴⁵ Chiffres provenant de Moses Bensabat Amzalak, *A Universidade de Caen e os seus cinco séculos de existência*, Lisbonne, 1933, 33 p.

Clermont	854	1178	1272	1290	1213	1025	1089
Dijon	899	1392	1417	1363	1192	1047	935
Grenoble	2286	3006	2700	2771	2441	2180	2037
Lille	2912	4071	4226	4208	3852	3221	3133
Lyon	3796	4961	5060	5359	5076	4998	5010
Montpellier	2973	3817	3874	3761	3654	3126	2881
Nancy	3363	4294	3874	3837	3549	3105	3025
Poitiers	1691	2221	2229	2460	2269	1949	1989
Rennes	2474	3113	3177	3084	2871	2647	2533
Strasbourg	2737	3627	3465	3249	3165	2760	2731
Toulouse	3118	4265	4297	4194	4239	4016	3628
Total	62859	82655	84658	87125	82218	73852	72299

Les graphiques suivants présentent le nombre d'étudiants total de l'université de Caen puis par faculté ou école⁵⁴⁶.



⁵⁴⁶ Chiffres provenant des rapports annuels des doyens des facultés et de l'école de médecine de Caen 1906-1946.



-étudiantes

Les premières étudiantes recensées à Caen sont deux étudiantes de la faculté des lettres en 1897⁵⁴⁷. C'est d'ailleurs dans cette faculté que les étudiantes sont les plus nombreuses durant la période, leur nombre dépassant même parfois le nombre d'étudiants⁵⁴⁸. Leur nombre suit une courbe croissante tout au long de la période étudiée, représentant à partir des années 1920 entre 20 et 25 % des effectifs de l'université.

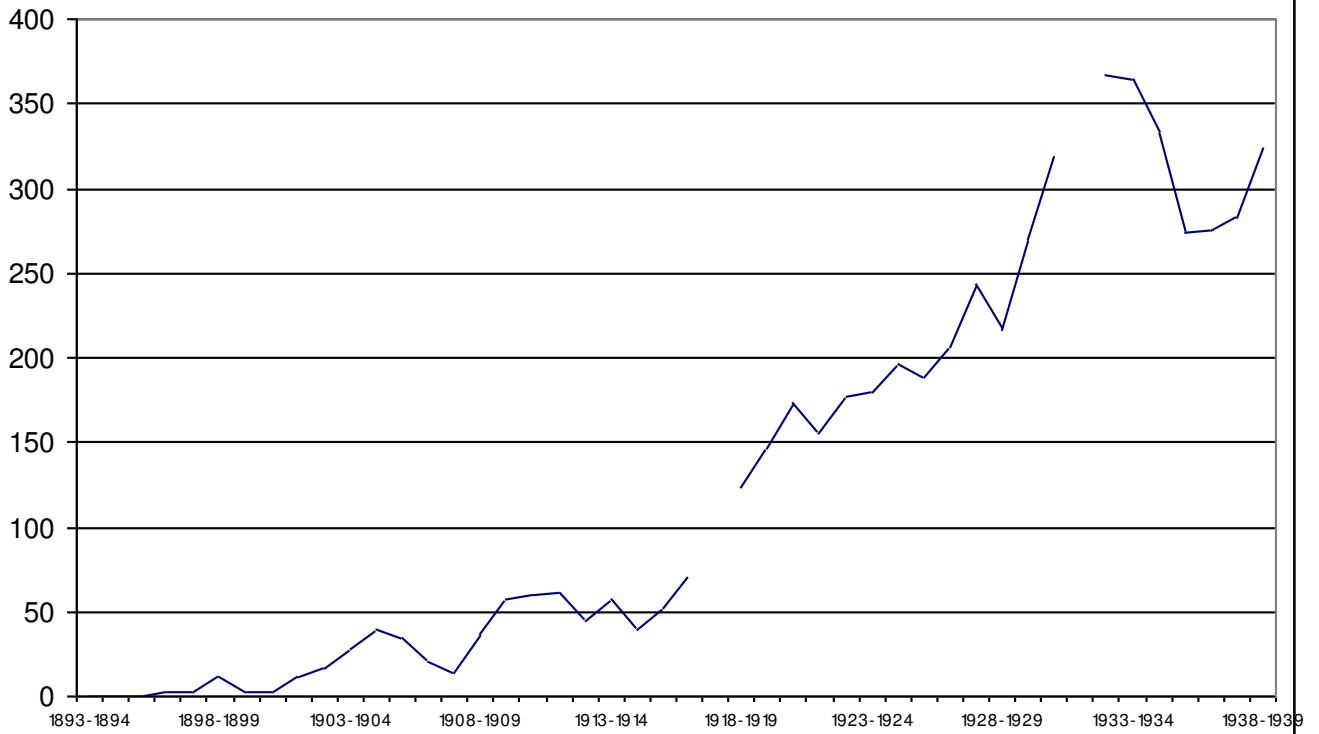
	Droit	Sciences	Lettres	Médecine	Pharmacie	Total
1893-1894	0	0	0	?	?	0
1894-1895	0	0	0	?	?	0
1895-1896	?	?	?	?	?	?
1896-1897	0	0	2	?	?	2
1897-1898	0	0	2	?	?	2
1898-1899	0	1	10	?	?	11

⁵⁴⁷ Institut national de la statistique et des études économiques, Direction régionale de Rouen, *Annuaire statistique régional, Calvados-Eure-Manche-Orne-Seine-Maritime-Somme*, Rouen, Imprimerie rouennaise, 1960. C'est également avec les chiffres provenant de cet annuaire que proviennent le tableau et les graphiques.

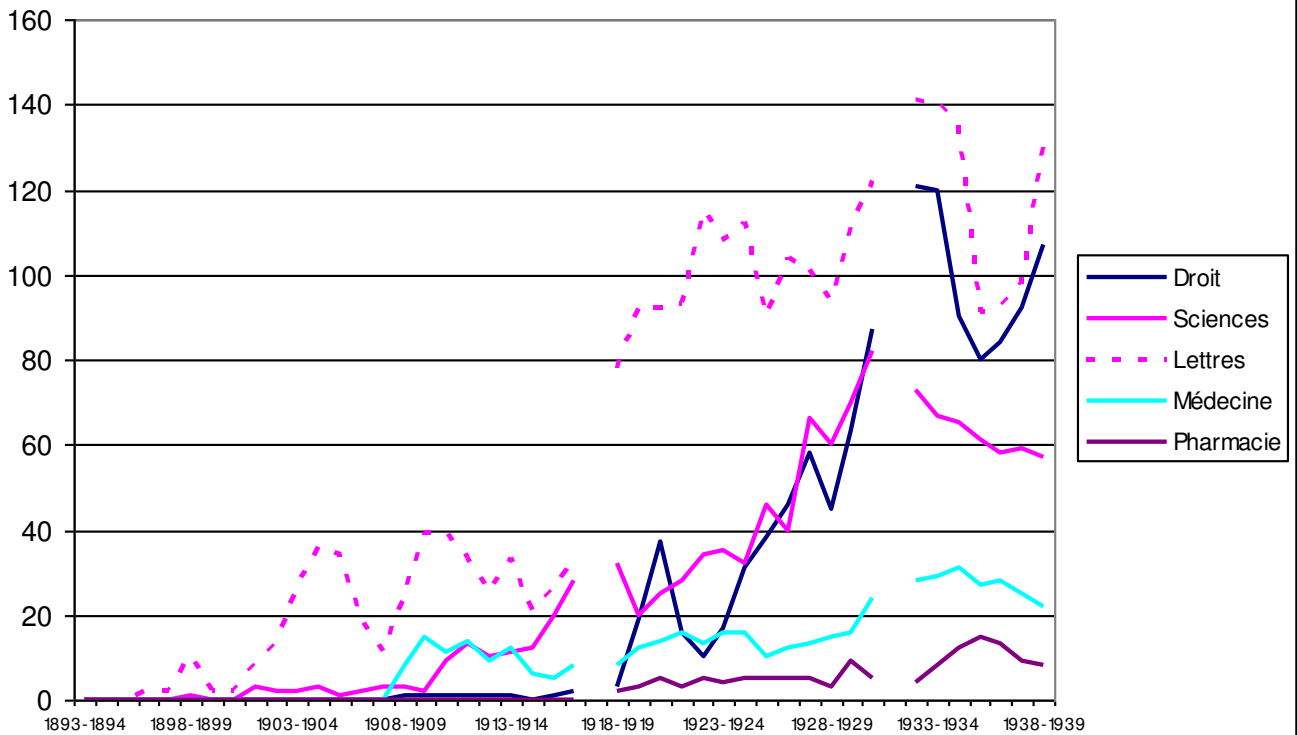
⁵⁴⁸ Durant les années scolaires 1914-1915, 1915-1916, 1916-1917, 1922-1923, 1924-1925, 1932-1933, 1933-1934, 1934-1935 et 1937-1938.

1899-1900	0	0	2	?	?	2
1900-1901	0	0	2	?	?	2
1901-1902	0	3	8	?	?	11
1902-1903	0	2	14	?	?	16
1903-1904	0	2	26	?	?	28
1904-1905	0	3	36	?	?	39
1905-1906	0	1	34	?	?	35
1906-1907	0	2	19	?	?	21
1907-1908	0	3	11	?	?	14
1908-1909	1	3	25	8	0	37
1909-1910	1	2	39	15	0	57
1910-1911	1	9	39	11	0	60
1911-1912	1	13	33	14	0	61
1912-1913	1	10	25	9	0	45
1913-1914	1	11	33	12	0	57
1914-1915	0	12	21	6	0	39
1915-1916	1	20	26	5	0	52
1916-1917	2	28	33	8	0	71
1917-1918	?	?	?	?	?	?
1918-1919	3	32	78	8	2	123
1919-1920	19	20	92	12	3	146
1920-1921	37	25	92	14	5	173
1921-1922	16	28	93	16	3	156
1922-1923	10	34	115	13	5	177
1923-1924	17	35	108	16	4	180
1924-1925	31	32	112	16	5	196
1925-1926	38	46	90	10	5	189
1926-1927	46	40	104	12	5	207
1927-1928	58	66	101	13	5	243
1928-1929	45	60	94	15	3	217
1929-1930	63	70	112	16	9	270
1930-1931	87	82	122	24	5	320
1931-1932	?	?	?	?	?	?
1932-1933	121	73	141	28	4	367
1933-1934	120	67	140	29	8	364
1934-1935	90	65	135	31	12	333
1935-1936	80	61	91	27	15	274
1936-1397	84	58	92	28	13	275
1937-1938	92	59	98	25	9	283
1938-1939	107	57	131	22	8	325

Etudiantes de l'université de Caen



Nombre d'étudiantes par faculté ou école



-associations étudiantes

Les étudiants s'organisent, fondant en 1884 l'AGEC ou A, association générale des étudiants de Caen⁵⁴⁹. Il s'agit de la troisième association étudiante créée en France après Nancy en 1873 et Paris en 1883. On en avait « assez de toutes ces multiples et minuscules sociétés éparpillées aux quatre coins de la ville et ne réunissant qu'au hasard un petit nombre de jeunes gens ». Ce sont des étudiants de la faculté des lettres qui ont opéré la fusion et ont fait triompher l'idée d'association. En novembre et décembre 1884, des étudiants des lettres plus quelques étudiants des autres facultés sous la direction d'Émile Haumant⁵⁵⁰, multiplient les réunions et les conférences. Le 1^{er} décembre 1884, les statuts du cercle des étudiants des facultés et de l'école de médecine et de pharmacie de Caen sont soumis à l'approbation des autorités compétentes. Le recteur Zévort est nommé président d'honneur. Mériel (maire de Caen), Houyvet (premier président de la cour d'appel), Monod (préfet) et les professeurs des facultés et des lycées s'inscrivent comme membres honoraires. Quand Haumant quitte la présidence de l'AGEC, 6 mois après, plus de quatre-vingts étudiants en sont membres.

La direction de l'association est confiée à un professeur des facultés ou de l'école de médecine et de pharmacie, tandis que la présidence et la vice-présidence sont assurées par des étudiants de facultés ou école différentes⁵⁵¹. Cette association, qui prospère rapidement⁵⁵², participe activement aux manifestations locales, qu'elles soient culturelles, patriotiques, à but charitable, etc. Le carnaval étudiant, organisé en mars, se développe également à partir du 1894. Malgré quelques plaintes, le carnaval se déroule la plupart du temps dans une atmosphère bon enfant. Au départ, l'AGEC organisait peu de choses, à part les monômes. En conséquence, il est arrivé qu'à la demande du ministère réclamant le compte-rendu annuel de l'activité de l'AGEC, le président réponde : « au cours d'un raid de nuit, nous avons réussi à peindre en zèbre le cheval de Du Guesclin ! »⁵⁵³.

L'AGEC fait partie de l'UNAGEF, Union Nationale des Associations Générales d'Étudiants de France⁵⁵⁴ depuis sa fondation en 1907, et un de ses membres fait partie de la délégation française à la Confédération Internationale des Étudiants de 1921 à 1924 ainsi qu'à la représentation de l'université à la Confédération des Travailleurs intellectuels de 1923 à 1925. Il faut également citer la création en

⁵⁴⁹ Renseignements provenant des bulletins et annuaires de l'AGEC aux ADC : 14T-VII/2/1 et 14T-VII/2/2.

⁵⁵⁰ Émile Haumant, 1859-1942. Il devient professeur de russe à la faculté des lettres de Paris.

⁵⁵¹ Cf annexe.

⁵⁵² 80 étudiants sont membres de l'AGEC en 1885, sur 392 étudiants. En 1898, sur 463 étudiants, 128 sont membres de l'AGEC.

⁵⁵³ La peinture du cheval de Du Guesclin faisait partie des grands « classiques » des monômes, à côté des casseroles accrochées au bras de la statue d'Elie de Beaumont place Saint-Sauveur et du démontage du squelette de la baleine dans l'annexe de la faculté des sciences, sise dans une des chapelles de l'église du Vieux Saint-Sauveur, au grand dam du personnel.

⁵⁵⁴ Elle devient l'Union Nationale des Étudiants de France.

novembre 1910⁵⁵⁵ de l'association corporative des étudiants en médecine et en pharmacie, qui compte 35 membres à son origine (sur 46 étudiants dans ces deux matières)⁵⁵⁶. Cette association, qui était en projet depuis plusieurs années, se fait sous les auspices de l'AGEC. Le 3 juin 1918 a lieu la fondation de l'association générale des étudiantes de Caen, surnommée A'. Les deux AGECE fusionnent théoriquement en 1930 et concrètement en 1931 quand elles s'installent près de la maison des étudiants rue du stade.

En 1919, l'AGECE décide la création d'une plaque pour les membres de l'A tombés au champ d'honneur. Soixante-cinq étudiants sont inscrits à l'A en 1919 et cent quatre-vingt sept membres sont inscrits en tout, ce qui correspond aux effectifs d'avant-guerre. Le 8 mai 1921 a lieu, dans la salle des réunions de l'association, l'inauguration de la plaque commémorative sur laquelle sont inscrits les trente-sept noms des anciens membres honoraires ou actifs de l'A, tués de 1914 à 1918.

Le local choisi en 1884 est 20 rue au Canu, puis 50 rue St-Pierre et enfin hôtel Duval de Mondrainville (ou hôtel de la Monnaie) à la fin du XIX^e siècle et jusqu'en 1929. Une maison des Étudiants est construite sur l'initiative d'Henry Chéron⁵⁵⁷, en tant que président du conseil général du Calvados avec l'aide du département et de la ville de Caen. Pour cela, 2 900 m² sont aliénés à l'office public d'HBM. La maison des étudiants est inaugurée le 28 octobre 1928. Elle comprend cent vingt-quatre chambres⁵⁵⁸ et un restaurant universitaire⁵⁵⁹. Elle est tournée vers la prairie de Caen et le stade Héлитas. En mai 1931, l'AGECE vient s'installer dans un pavillon à côté de la Maison des Etudiants. Dans ce pavillon se trouvent une salle de réunion, une salle de jeu et de lecture, une bibliothèque, et une salle des fêtes. Ces deux bâtiments sont installés avenue Albert Sorel.

⁵⁵⁵ Les statuts de l'association corporative sont adoptés le 23 novembre 1910.

⁵⁵⁶ ADC : F5898.

⁵⁵⁷ Henry Chéron, 1867-1936. Maire de Lisieux, conseiller général du canton de Lisieux, président du conseil général du Calvados, député puis sénateur du Calvados, plusieurs fois sous-secrétaire d'état et ministre sous la III^e République.

⁵⁵⁸ Ces chambres sont louées 130 à 150 francs par mois.

⁵⁵⁹ Repas pour quinze francs par jour : « nourriture saine et abondante ».



Maison des Étudiants.



Façade de la maison des Étudiants.

-la guerre 1914-1918

Comme pour les autres universités françaises, l'université de Caen paie un lourd tribut à la Première Guerre mondiale au travers de ses étudiants tombés au champ d'honneur. Le 8 juin 1920, l'Université de Caen est réunie dans la galerie d'entrée du palais de l'Université, pour l'inauguration d'une plaque de marbre noir⁵⁶⁰ rappelant les noms des quarante étudiants immatriculés en 1913-1914 ou pendant les années suivantes, morts pendant la Grande Guerre⁵⁶¹. Les discours sont prononcés par le

⁵⁶⁰ Plaque disparue avec le palais de l'Université en juillet 1944.

⁵⁶¹ ADC : T14-VII/8/1. Rapport du recteur et des doyens.

recteur Moniez, par Sénéchal (président de l'AGEC) et par le doyen de la faculté des sciences Bigot (père d'une des victimes) :

« Chaque étudiant en entrant peut les voir et en les lisant, qu'il se souvienne que s'il peut maintenant continuer en repos ses études, c'est au sacrifice de ses aînés qu'il le doit et qu'il se tienne prêt, lui aussi, si la France le demandait, à faire demain le même sacrifice ».

Guerre 1914-1918

Étudiants morts pour la France

Faculté de droit :

Brillet (Gérard) 24 décembre 1914

Delangle (Pierre) 3 février 1915

Sourdat (André) 24 février 1915

Boutard (Pierre) 24 mai 1915

Fontaine (Robert) 11 juin 1915

Lechevallier (Emile) 16 juin 1915

Guérin (Henri) 13 juillet 1915

Tabon (André) 17 juillet 1915

Hamel (Marcel) 25 septembre 1915

De Colombel (Louis) 29 septembre 1915

Tolmer (Eugène) 28 octobre 1915

Lemoine (Henri) 1^{er} juin 1916

Groult (Jacques) 29 juin 1916

D'Argence (Jean-Roland) 26 juillet 1916

Quillard (Félix l'abbé) 15 septembre 1916

Bléry (Roger) 5 mai 1917

Chancerel (Marcel) 8 juillet 1917

Dupuy (André) 25 août 1917

Huet (Gaston) 15 janvier 1918

Rouland (Pierre-Paul) 29 mai 1918

Raoul-Biville⁵⁶² (Roger) 11 août 1918

Dufeu (Antonin) 8 septembre 1918

Dufour (Robert) 6 octobre 1918

⁵⁶² Figurent dans cette liste trois frères : Roger, Gaston et Émile Biville, fils de Raoul Biville (1863-1909), ancien professeur de la faculté de droit de Caen de 1891 à 1909. Cf notice biographique.

Faculté des sciences :

Mercier (Robert) 22 août 1914

Etienne (Louis) 26 mai 1915

Bigot (André) 17 juillet 1915

Bonnet (Clément) 23 avril 1916

Le Goux (Pierre) 2 juin 1917

Hue (Marcel) 3 janvier 1918

Faculté des lettres :

Vérel (Yves) 20 août 1914

Georges (Auguste) 30 octobre 1914

Lemoine (Edouard) 5 avril 1915

Guiet (Joseph) 9 mai 1915

Lemaire (Henri) 9 juin 1915

Guérault (Joseph l'abbé) 21 avril 1916

Penteux (Lucien) 3 octobre 1916

Benech (Henri) 10 septembre 1917

Oursel (René) 19 juillet 1918

Raoul-Biville (Gaston) 12 août 1918

École de médecine et de pharmacie :

Raoul-Biville (Émile) 11 mars 1916

Le Breton (Marcel) 13 août 1916

Le Gall 13 août 1915

-étudiants étrangers

L'étude de l'évolution des effectifs d'étudiants étrangers sur le début du XXème siècle confirme la croissance générale des effectifs⁵⁶³. Cette croissance n'est évidemment pas propre à l'université de Caen. Le succès des instituts dont nous parlions précédemment est notamment dû à ce public étranger : il n'y a que deux étudiants français pour 95 étudiants étrangers à l'Institut technique de Normandie⁵⁶⁴.

⁵⁶³ Cf plus haut.

⁵⁶⁴Victor Karady, « La migration internationale d'étudiants en Europe, 1890-1940 », in *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol 145, décembre 2002. *La circulation internationale des idées*, pp 47-60., p 60. L'Institut technique de

Dans le rapport annuel des doyens des facultés et de l'école de médecine de Caen pour l'année 1908-1909, le doyen de la faculté des lettres rappelle que la faculté a institué une série de cours spéciaux à l'usage des étrangers et qu'elle a pris en main la direction scientifique des cours de vacances pour les étrangers, qui fonctionnaient à Caen depuis plusieurs années. Ces cours ont eu lieu pendant l'été 1909 et ont permis d'attirer à Caen 185 étudiants étrangers à la faculté des lettres de Caen : 149 étudiants du Royaume-Uni (95 anglais, 48 écossais et 6 irlandais), 21 allemands, 7 américains, 3 norvégiens, 3 suédois, 1 autrichien et 1 russe. Ces cours sont donnés par des professeurs du lycée de Caen et de la faculté des lettres. Ce rappel montre que la faculté des lettres, et au-delà de cette faculté, l'université de Caen se soucie de son attractivité vis-à-vis d'un public en expansion : les étudiants étrangers.

L'accueil des étudiants étrangers s'institutionnalise et il existe avant la Première Guerre mondiale (attesté en 1911 et donc peut-être avant⁵⁶⁵) un comité de patronage des étudiants étrangers, composé des doyens des facultés (droit, sciences, lettres) et du directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie, de Barbeau (professeur de langue et de littérature anglaises, anglophone donc mais également hispanophone), de Besnier (professeur d'histoire ancienne à la faculté des lettres de Caen, italophone) et de Belouin (professeur adjoint de langue et de littérature allemandes, germanophone) et des consuls et vice-consuls des états ayant une représentation à Caen. Ce système de comité de patronage n'est pas propre à Caen et s'est développé dans les universités françaises à partir de 1891⁵⁶⁶.

En 1919, il est plus ouvert et composé du recteur, président, de Bouet (armateur à Caen), vice-président, de Savare, négociant, de Lamy, armateur, des doyens des facultés et du proviseur du lycée, secrétaire-trésorier. Cette composition est la même en 1930, hormis le proviseur du lycée. Ce comité disparaît en 1940. Celui de 1939 comprend toujours le recteur, Bouet, Savare et Lamy ainsi que les doyens des facultés.

J'ai évoqué plus haut une arrivée importante d'étudiants serbes à la fin de la première guerre mondiale. Ainsi, on peut voir sur les registres de la faculté de droit le nom des étudiants serbes inscrits au 3^e et 4^e trimestre 1917-1918 (mars-mai 1918)⁵⁶⁷ :

Bouvoyé Antoniévitch (né en 1895), Radovan Attanassiyévitch (92), Montchilo Babitch (95), Pavlé Djordjévitch (94), Lioubicha Donitch (98), Dragoche Dragoutinovitch (95), Branko Drignakovitch (97), Miodrag Filipovitch (94), Konstantin Hadji (98), Milivoyé Iovanovitch (90), Ljoubicha Ivkovitch (92),

Normandie n'est d'ailleurs pas le seul exemple. Victor Karady cite ainsi l'Institut chimique de Strasbourg qui compte 45 étudiants étrangers contre moins d'une dizaine d'étudiants français.

⁵⁶⁵ADC : 14T VII 12/1 Annuaire des programmes de cours de l'Université de Caen.

⁵⁶⁶Victor Karady, *op. cit.*

⁵⁶⁷Inscription en licence de droit, parfois notée gratuite.

Omer Kaïmakovitch (89), Iovan Koulitch (89), Velyko Kremitch (96), Miroslav Lontkiyévitich (85), B. Markovitch (?), membre de l'AGEC en 1921-22, Miloukin Markovitch (94), membre de l'AGEC en 1921-22, Svetislav Milissavlyevitch (91), Predrague Mitrachinovitch (97), Mihaïlo Moutavdjitch (94), Milorad Naoumovitch (91), Dobrivoié Nikolitch (88), Milan Pavlovitch (95), Nikola Raspopovitch (89), Miloyé Rayakovitch (95), Déïan Simonovitch (92), Nitchifor Sindjitch (90), Bogudan Smiljanitch (94), Krsta Sokolovitch (91), Stevan Soubotin (88), Ljoubomir Spassitch (90), Miodrag Stoïanovitch (95), Nicola Stoïanovitch (93), Bojidar Vitchentiyévitch (91), Djordjé Voukovitch (93), Mihaïlo Voukovitch (92), Douchan Yeremitch (91), Borislav Yovtchitch (96), Dragomir Drintchitch (97) inscrit en janvier 1919, Marko Touïkovitch (92) inscrit en mai 1919, Kosta Nechiteh (?), yougoslave (Smédérévo), inscrit en nov 1919, Nicolas Trivevlitch (91), yougoslave (Valyévo), inscrit en nov 1919.

Un étudiant monténégrin est également inscrit au 3^e trimestre 1917-1918 (mars-mai 1918), en licence : Douchan Ratcovitch (95).

Cet apport considérable d'étudiants serbes, qui n'a pas de suite, s'explique par un accord franco-serbe : l'office scolaire serbe confie à l'université de Caen trente-sept étudiants serbes à la faculté de droit et vingt-six à la faculté des sciences pour permettre à des étudiants en droit serbes de pouvoir continuer leurs études dans des conditions correctes. Pour ces étudiants, l'université de Caen commence par créer un enseignement spécial, dédoubler les séances de travaux pratiques et créer des cours pratiques de langue française à la faculté des lettres. Tous ces étudiants ont le baccalauréat serbe. Pour l'année 1918-1919, de nombreux étudiants serbes sont encore présents : trente-deux à la faculté de droit et seize à la faculté des sciences. Ils préparent une licence de droit, une licence de sciences, le PCN ou le diplôme d'ingénieur.

Ces étudiants serbes ont été rejoints par quatre-vingt quatorze étudiants américains qui sont officiers, sous-officiers ou soldats de l'armée américaine : vingt en droit, vingt-et-un en sciences et cinquante-trois en lettres qui étudient le français. Ils ne préparent pas de diplôme. Des cours élémentaires de langue française sont organisés à leur intention à la faculté des lettres, puis des cours de civilisation française. Leur commandant est le lieutenant Jordan, enseignant à l'université de Columbia.

Des étudiantes anglaises des universités de Manchester, Sheffield et Leeds sont également présentes à la faculté des lettres. Elles travaillent en vue du baccalauréat ès arts pour le français ou pour les langues modernes. Le doyen de la faculté des lettres souligne deux problèmes rencontrés par ces étudiantes : le logement dans les familles caennaises et le manque de place à l'université, ne serait-ce que pour les étudiants se rencontrent, comparativement aux universités anglaises.

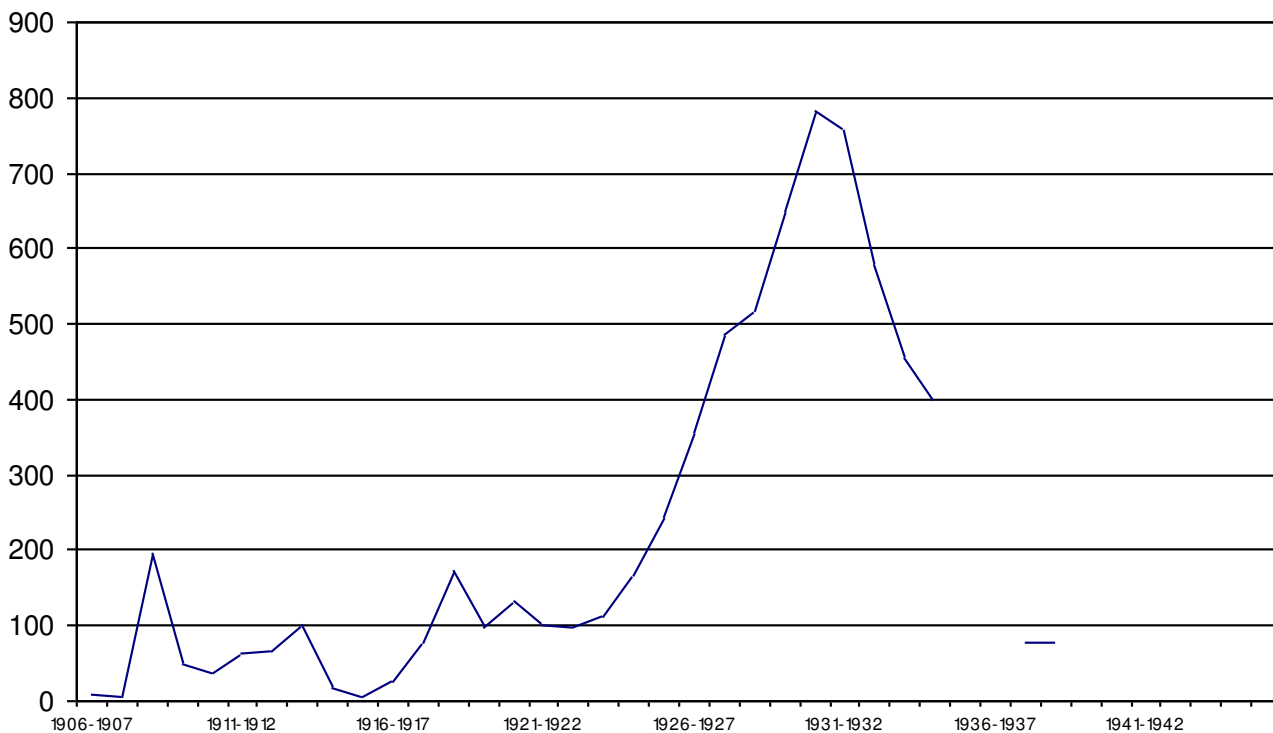
Le tableau suivant présente le récapitulatif des étudiants étrangers inscrits à l'université de Caen dans toutes ses composantes⁵⁶⁸ : les trois facultés, les écoles de médecine et de pharmacie de Caen et Rouen et l'école supérieure de sciences et de lettres de Rouen. Au-delà des lacunes, on peut constater une forte progression au cours des années 1920 avec un pic atteint en 1931, où ils représentent plus de la moitié des étudiants de l'université. Nous sommes donc en présence d'une université largement ouverte et internationalisée, même s'il faut nuancer par le fait que ces étudiants étrangers étaient surtout inscrits à l'Institut commercial et à l'Institut technique.

⁵⁶⁸ Rapports annuels des doyens des facultés et de l'école de médecine de Caen 1906-1946.

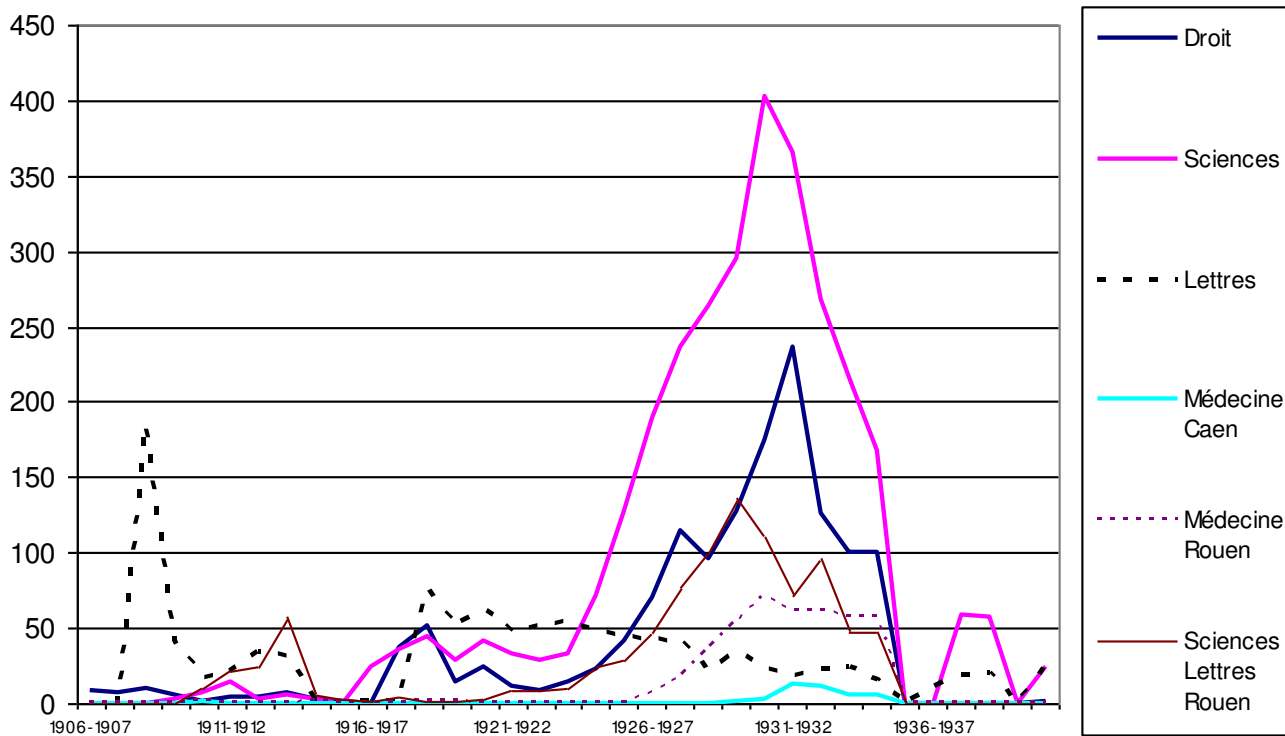
	Droit	dont étudiantes	Sciences	dont étudiantes	Lettres	dont étudiantes	Médecine Caen	dont étudiantes	Médecine Rouen	dont étudiantes	Sciences Lettres Rouen	dont étudiantes	Total
1906-1907	9		?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	9
1907-1908	7		?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	7
1908-1909	10	?	?	?	185	?	?	?	?	?	?	?	195
1909-1910	6	0	3	1	41	?	0	0	?	?	?	?	50
1910-1911	2	0	7	0	17	8	1	0	1	0	10	2	38
1911-1912	5	0	15	0	21	0	0	0	0	0	22	5	63
1912-1913	4	0	3	0	34	0	0	0	0	0	25	8	66
1913-1914	7	0	6	0	32	21	0	0	0	0	57	11	102
1914-1915	3	0	3	0	3	0	0	0	1	0	6	1	16
1915-1916	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	5
1916-1917	0	0	24	0	1	1	0	0	0	0	2	0	27
1917-1918	37	0	36	0	1	1	0	0	0	0	4	0	78
1918-1919	52	0	45	0	76	22	0	0	1	0	1	0	173
1919-1920	14	0	29	?	52	33	0	0	1	0	1	0	97
1920-1921	24	0	41	6	63	35	0	0	0	0	3	0	131
1921-1922	12	1	33	4	48	40	0	0	0	0	8	1	101
1922-1923	9	0	28	3	51	42	0	0	0	0	9	0	97
1923-1924	14	0	33	2	55	39	0	0	0	0	10	0	112
1924-1925	23	0	71	0	49	39	0	0	0	0	25	0	168
1925-1926	42	2	128	5	45	26	0	0	0	0	29	0	245
1926-1927	70	3	189	6	43	29	0	0	7	0	47	4	356
1927-1928	115	0	236	10	42	20	0	0	17	0	77	3	487
1928-1929	96	?	264	12	22	9	0	?	36	3	100	?	518
1929-1930	127	14	295	13	35	15	2	0	55	3	136	14	650
1930-1931	175	?	402	?	24	?	3	?	71	?	110	?	781
1931-1932	237	?	366	?	18	?	13	?	62	?	71	?	756
1932-1933	126	?	268	?	23	?	11	?	61	?	96	?	577
1933-1934	100	?	217	?	24	?	6	?	58	?	48	?	453

1934-1935	100	?	168	?	16	?	6	?	58	?	48	?	396
1935-1936	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
1936-1937	?	?	?	?	11	?	?	?	?	?	?	?	?
1937-1938	?	?	59	?	18	?	?	?	?	?	?	?	77
1938-1939	?	?	57	?	20	?	?	?	?	?	?	?	77
1944-1945	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
1945-1946	1	?	24	?	25	?	?	?	?	?	?	?	50

Etudiants étrangers



Etudiants étrangers par faculté ou école



	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919
Allemagne	1	0	21	9	5	6	5	5	0	0	0	0	0	0
Bulgarie	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chine	0	0	0	0	2	2	0	1	0	3	1	1	0	0
Etats-Unis	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94	3
Lettonie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lituanie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Palestine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pérou	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Perse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pologne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Roumanie	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	1	0	5
RU	7	4	149	33	9	16	31	31	2	2	0	0	21	47
Russie (Anc)	0	1	1	4	15	34	27	53	2	0	18	3	3	0
Syrie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tchéc.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
URSS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Yougoslavie	1	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	64	48	32

	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934
Allemagne	0	0	0	0	0	0	0	1	7	9	8	8	4	13	13
Bulgarie	1	0	0	0	0	4	10	8	11	9	6	6	12	14	19
Chine	2	3	8	7	17	11	3	8	14	9	8	8	9	9	5
Etats-Unis	4	3	0	2	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	2
Lettonie	0	0	0	0	5	9	13	27	22	17	11	12	4	6	7
Lituanie	0	0	0	0	0	11	9	21	13	26	32	30	12	17	14
Palestine	0	0	0	0	5	4	9	10	4	6	1	6	3	4	8
Pérou	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	2	8	1
Perse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	6	2	8	4
Pologne	0	1	1	4	24	65	99	149	159	246	442	436	322	191	162
Roumanie	24	23	16	21	25	43	93	147	143	198	174	157	111	90	81
RU	55	39	50	52	49	45	37	36	14	14	15	10	20	24	11
Russie (Anc)	0	3	0	4	10	29	45	40	40	62	55	48	36	33	22
Syrie	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	1	5	4	4	3
Tchéc.	0	0	0	0	3	1	2	5	4	7	9	8	3	1	1
URSS	0	0	0	0	0	0	0	4	4	4	0	0	0	0	0
Yougoslavie	28	12	9	4	4	1	4	8	9	8	6	3	8	6	4

Dans les deux tableaux sont mentionnés les pays représentant les plus forts effectifs. On peut voir que le Royaume-Uni, pays le plus représenté au début du XIX^e siècle, voit le nombre de ses étudiants à Caen chuter progressivement. La Russie est également bien représentée par plusieurs dizaines d'étudiants. Mais ce sont les étudiants des pays de l'Europe centrale et orientale qui sont les plus nombreux : Bulgarie, Lettonie, Lituanie, Yougoslavie, et surtout Pologne et Roumanie. Ces deux

derniers pays fournissent en effet un nombre impressionnant d'étudiants : plus de quatre cents Polonais⁵⁶⁹ et plus de cent cinquante Roumains par an au début des années 1930. Leur nombre décroît ensuite, en restant non négligeable toutefois, à cause de la crise économique (c'est en tout cas l'explication avancée par les représentants des différents doyens et directeurs des facultés et écoles). Caroline Barrera⁵⁷⁰ donne comme explications de ce nombre important d'étudiants polonais à l'université de Caen, comme dans d'autres universités françaises, la montée de l'antisémitisme dans les années Trente en Pologne, la mollesse des réactions de l'État face aux pogroms, l'exclusion des Juifs de la fonction publique, les bagarres dans les universités organisées par les étudiants de la Démocratie nationale visant à expulser les étudiants juifs ou à les cantonner dans des bancs-ghettos, les incidents antisémites dans les écoles supérieures, le *numerus clausus*, et l'exclusion des Polonaises de l'enseignement supérieur et des professions qui normalement suivent ces études.

2.3. La bibliothèque universitaire

Comme nous l'avons vu dans la deuxième partie, la bibliothèque universitaire est constituée en 1879 sous la conduite de Fécamp et se développe, avec de nouveaux locaux sous la direction de Bonnet. Malgré ces progrès, elle reste le parent pauvre des institutions universitaires, car les locaux qu'elle occupe sont réduits et ne peuvent être agrandis.

C'est pourquoi de 1900 à 1903⁵⁷¹, des discussions ont lieu en vue de la construction d'un nouveau bâtiment, situé derrière l'université, rue Saint-Sauveur, dédié exclusivement à la bibliothèque universitaire. Les autorités locales sont invitées à s'engager avant que l'état ne finance une partie de la nouvelle bibliothèque. Ainsi, le conseil général s'engage dans sa réunion du 21 août 1901, par une subvention de 2 000 francs par an sur trente ans et l'abandon d'une bourse du conseil général de 1 350 francs par an pour les étudiants du Calvados. Le conseil municipal s'engage à son tour le 7 novembre 1902 à hauteur de 5 000 francs par an sur trente ans, puis le conseil de l'université, le 30 janvier 1903, assure un financement de 3 231 francs par an sur trente ans. Enfin, grâce à ces engagements, l'état intervient à hauteur de 5 684 francs par an sur trente ans (un peu plus d'un tiers de la somme totale), soit au total 15915 francs par an soit 280 000 francs empruntés.

⁵⁶⁹ Soit plus du tiers des étudiants de l'université !

⁵⁷⁰ Caroline Barrera, « Les étudiants polonais réfugiés en France (1830-1945), sources et pistes de recherche », in *Universités, universitaires et relations internationales*, Les Cahiers de Framespa, n°6, 2010.

⁵⁷¹ ADC : T 1154

De 1903 à 1905, les plans sont réalisés par l'architecte Deguernel et approuvés définitivement par le ministre de l'Instruction publique Bienvenu-Martin⁵⁷² le 31 juillet 1905. En 1906, le nouveau bâtiment de la bibliothèque universitaire est construit⁵⁷³ et inauguré le 30 avril 1906. Il ferme le U du Palais de l'Université, l'ensemble des bâtiments universitaires présentant l'aspect d'un quadrilatère⁵⁷⁴. Le bâtiment s'étire sur trois étages sur une longueur de 44 mètres et une profondeur de 11,50 mètres. Une salle de lecture de 22 mètres sur 10 mètres (et de 6 mètres de hauteur) permet d'accueillir cent lecteurs. Les fonds de la Société linnéenne de Normandie y sont versés en 1907, ceux de la Société de médecine en 1909 et ceux des Antiquaires de Normandie en 1914.

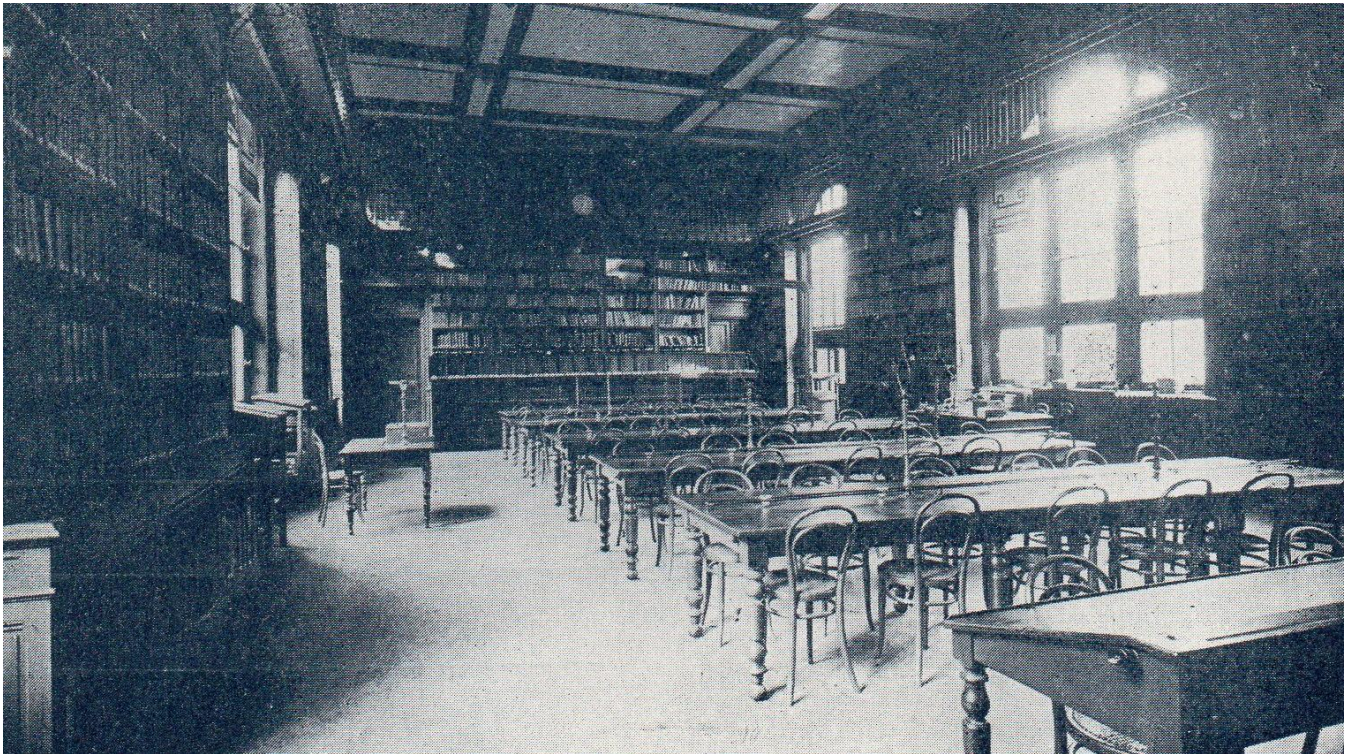


Façade de la bibliothèque universitaire.

⁵⁷² Jean-Baptiste Bienvenu-Martin, 1847-1943. Avocat de formation, député puis sénateur, il est ministre de l'Instruction publique du 24 janvier 1905 au 14 mars 1906.

⁵⁷³ Réception des travaux le 4 avril 1906.

⁵⁷⁴ C'est la reconstitution virtuelle de ce bâtiment, qui est réalisée en 2007 par le Centre Interdisciplinaire de Réalité Virtuelle (CIREVE), de l'université de Caen, sous la direction scientifique de Jean Quellien.



Salle de lecture.

Les savants normands sont célébrés sur les façades de la bibliothèque universitaire. Neuf panneaux de marbre sont placés dans l'acrotère avec inscrit : bibliothèque de l'université au centre, et autour de gauche à droite : Rouelle⁵⁷⁵, Varignon (mathématicien), Vauquelin (poète), Ameline⁵⁷⁶, Bertauld⁵⁷⁷, Fresnel (physicien géomètre), Fontenelle (poète, philosophe) et Corneille (poète).

Dans la cour, sur la façade intérieure, neuf panneaux de marbre sont placés dans l'acrotère avec inscrits : bibliothèque de l'université au centre, et autour de gauche à droite : Delavigne (Casimir Delavigne, poète, académicien), Desgenettes (Dufriche baron Desgenettes, médecin en chef de l'armée d'Italie puis d'Égypte, Académie des sciences), Leverrier (astronome), Segrais (poète, académicien), Dulong (chimiste et physicien), Chappe (ingénieur), Huet (poète, philosophe, fondateur de l'académie de Caen, académicien, évêque) et Demolombe.

En 1898, le nombre de volumes s'élève à 81 194 dont 37 500 thèses et écrits académiques provenant des échanges universitaires. En 1921, il s'élève à 200 940 dont 94 500 thèses et écrits académiques provenant des échanges universitaires, ce qui montre l'accroissement rapide des fonds permis par la construction des bâtiments de la bibliothèque universitaire.

⁵⁷⁵ Guillaume François Rouelle l'ainé, chimiste ou Pierre Rouelle, recteur et professeur de grec ?

⁵⁷⁶ Médecin et chirurgien mais il écrit dans l'ouvrage sur l'architecte Deguernel de Bonnetot, qu'il s'agirait de Philippe-Ernest Ameline, né à Caen en 1825, trésorier de l'académie des poètes, secrétaire perpétuel de la société philotechnique et officier de l'Instruction publique, décédé en 1893 ?

⁵⁷⁷ Juriste, sénateur ou encore poète normand des XVI^e-XVII^e siècles.

A ce fonds propre de l'université, il faut ajouter comme y étant rattachées, les bibliothèques de l'école de médecine et de pharmacie (17 800 volumes), de la société linnéenne (11 080 volumes), de la société de médecine de Caen et de Basse-Normandie (1 514 volumes) et de la société des Antiquaires de Normandie. Le tableau suivant⁵⁷⁸ permet de constater la réussite et le développement de la bibliothèque universitaire dont la vitalité sera malheureusement mise à mal en 1944.

	Volumes ou brochures	Fonds rattachés	Visiteurs	Lecteurs	Prêts
1898	81 194	/		11 362	4 970
1920	199 829	35 820	20 382	24 538	33 407
1939	233 873	55 525	26 741	/	/

2.4. Quel développement est envisagé ?

Comme nous l'avons vu, malgré des travaux et des agrandissements récents⁵⁷⁹, la place dans les bâtiments reste un problème majeur pour toutes les facultés : « L'université est incontestablement à l'étroit dans ses bâtiments actuels, malgré les améliorations déjà faites et celles qui sont en cours d'exécution. Tous les services se trouvent bloqués, et dans l'impossibilité de pouvoir jamais s'agrandir »⁵⁸⁰. Le développement spectaculaire des instituts aggrave encore le problème pendant les années 1910.

Les membres de l'université envisagent donc très rapidement des possibilités de développement. Le premier projet se situe en 1907. Il est émis⁵⁸¹ par le doyen de la faculté des lettres, Lemerrier, vice-président du conseil de l'université et concerne la vente du couvent des Ursulines⁵⁸². Pour Lemerrier, cette acquisition posséderait deux avantages : elle est envisageable pour les finances de l'université⁵⁸³ et les terrains sont situés en face du Palais de l'Université, rue Pasteur. Elle permettrait surtout de désengorger ce dernier bâtiment : l'achat envisagé est un terrain de 7000 m². « Il s'y trouve des hôtels avec leurs dépendances, que nous pourrions soit mettre bas, soit aménager en vue de certains services, soit affecter au logement de personnes attachées à l'Université, à une maison des étudiants, etc. Cette acquisition, pour de longues années, mettrait l'Université très au large. Elle pourrait assez rapidement

⁵⁷⁸ Chiffres provenant des rapports annuels des doyens des facultés et du directeur de l'école de médecine de Caen.

⁵⁷⁹ Notamment la récupération des locaux occupés auparavant par la bibliothèque universitaire.

⁵⁸⁰ Le doyen de la faculté des lettres Lemerrier lors du conseil de l'université du 24 juin 1907. ADC : T 1153/2.

⁵⁸¹ ADC : T1153/2. Lettre au recteur Zévort du 7 juin 1907.

⁵⁸² Devenue propriété de l'état en 1905.

⁵⁸³ « Notre réserve dépasse 60 000 francs. Or les 2^e et 3^e lots sont mis à prix ensemble à 45 000 francs. »

édifier un institut de physique et de chimie, une grande salle en vue de cours publics, de réunions générales du personnel, des examens, salle que le Recteur pourrait prêter ».

L'enthousiasme du doyen Lemercier est vite douché par les hésitations de ses collègues lors du conseil de l'université du 24 juin 1907⁵⁸⁴. Sur les neuf membres présents⁵⁸⁵, six sont très réticents quant au coût du projet. Seuls Zévort, Lemercier et Guinchant, professeur de la faculté des sciences, soutiennent l'idée. Souriau, de la faculté des lettres, ajoute « que l'opération ne serait pas seulement dangereuse sous le rapport financier, mais qu'elle serait indubitablement mal vue par une grande partie de la population de la ville. Quel effet cette mesure produirait-elle sur les étudiants et sur les nombreuses familles ? N'aurait-on pas à craindre une diminution sensible dans l'effectif de la faculté de droit ? ». Aux hésitations économiques s'ajoute donc la répugnance de certains membres de la faculté à récupérer un bâtiment religieux, dans un contexte difficile pour l'université⁵⁸⁶, et surtout sur l'impact que cela pourrait avoir sur l'opinion d'une partie de la population caennaise, jugée conservatrice et qui condamnerait moralement cette opération. Par cinq voix contre deux⁵⁸⁷, le conseil décide qu'il n'y a « pas lieu de donner suite à la proposition ». Finalement, le couvent des Ursulines aura bien une finalité éducative puisqu'après avoir été démoli en 1910, on y construit en 1914 le lycée de jeunes filles qui devient le collège Pasteur.

Les années suivantes n'amènent évidemment aucune amélioration. Les conseils de l'université⁵⁸⁸ de l'année 1920-1921 soulignent les problèmes récurrents de place : en sciences, en lettres, en droit (« la salle de travail d'histoire du droit est installée dans une niche obscure »). Une solution est envisagée : transférer la faculté des sciences dans de nouveaux bâtiments dans le prolongement de l'avenue Albert Sorel, après la maison des étudiants de Caen, ce qui libérerait des espaces pour les autres facultés. La ville de Caen offre le terrain (10 000 m² sous condition que les travaux soient commencés dans les cinq ans). Les ressources de l'université ne permettent d'envisager que les bâtiments pour l'Institut et des salles de cours dans la cour du palais universitaire. L'université fait donc appel à l'Etat, mais en vain.

Un rapport⁵⁸⁹ du Dr Guibé, professeur de l'école de médecine, dresse le même constat en 1924, expliquant que trois facteurs ralentissent la vie de l'Université :

⁵⁸⁴ ADC : T1153/2.

⁵⁸⁵ Zévort (recteur et président du conseil), Lemercier (doyen de la faculté des lettres et vice-président du conseil), de Saint-Germain (doyen de la faculté des sciences), Auvray (directeur de l'école de médecine), Debray (droit), Allix (droit), Guinchant (sciences), Souriau (lettres) et Rainaud (lettres)

⁵⁸⁶ Cf chapitre II.

⁵⁸⁷ Le directeur de l'école de médecine n'a qu'une voix consultative et il est possible que le recteur ne vote pas.

⁵⁸⁸ *Rapport annuel des doyens des facultés et du directeur de l'école de médecine de Caen 1920-1921.*

⁵⁸⁹ *Rapport annuel des doyens des facultés et du directeur de l'école de médecine de Caen 1923-1924.*

« -le manque de place : le professeur de mathématiques partage son bureau avec l'appariteur, des corridors ont été cloisonnés, des galeries bouchées.

-le manque d'argent : le nombre d'étudiants a augmenté plus vite que le budget de l'Université, qui ne peut bâtir de nouveaux bâtiments pour la faculté des sciences sur un terrain pourtant offert par la ville.

-la corvée écrasante des examens de baccalauréat : les professeurs des lettres et des sciences ne peuvent plus donner de cours en juin, les frais sont considérables (frais de papier notamment) ».

Dans les rapports de 1927⁵⁹⁰, les professeurs expliquent que « les derniers couloirs disponibles de la faculté des sciences ont été transformés en salles de cours et en laboratoires ; aucun agrandissement n'est plus possible dans les locaux actuels ». La faculté des lettres est la parente pauvre : pas d'amphithéâtres assez grands pour des cours publics, pas de cabinets pour que les professeurs puissent recevoir les étudiants, pas de salles de travail ce qui fait que les instituts n'existent que sur le papier.

Les fêtes universitaires de 1932, présidées par Albert Lebrun⁵⁹¹, célébrant les cinq cents ans de l'université de Caen sont un succès mais n'amènent pas d'amélioration quant à la question des bâtiments. Enfin, en septembre 1936⁵⁹², une dépêche avise l'université de Caen que le ministère de l'Éducation nationale a demandé un crédit de 3 500 000 francs pour l'agrandissement des bâtiments universitaires de Caen. Ces nouveaux bâtiments devraient abriter la faculté des sciences sur les terrains laissés libres par la ville de Caen, avenue Albert Sorel. Un concours d'architectes est organisé en 1938. Évidemment, le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale met entre parenthèse le projet même si le conseil de l'université compte le relancer dès la guerre finie⁵⁹³ : « Aussi, nous permettons-nous de souhaiter que le jour où reviendront avec une paix durable des temps meilleurs, on tienne compte à l'Université de Normandie des services qu'elle eut à l'honneur de rendre aux temps d'épreuve. Nous espérons qu'alors on ne lui marchandera plus l'aide dont elle a besoin pour réaliser une extension indispensable de ses locaux et pouvoir poursuivre une activité qui aura fait ses preuves ».

⁵⁹⁰ *Rapport annuel des doyens des facultés et du directeur de l'école de médecine de Caen 1926-1927.*

⁵⁹¹ Albert Lebrun, 1871-1950. Président de la République de 1932 à 1940.

⁵⁹² *Rapport annuel des doyens des facultés et du directeur de l'école de médecine de Caen 1936-1937.*

⁵⁹³ *Rapport annuel des doyens des facultés et du directeur de l'école de médecine de Caen 1938-1939.*

3. Prosopographie des professeurs de l'université de Caen dans la première moitié du XIX^e siècle

3.1. Quel lieu de formation ?

Pour cette étude, je fais une analyse faculté par faculté puis une analyse globale. Je prends en compte les professeurs⁵⁹⁴ qui sont en poste à Caen à partir de 1896. J'indique le lieu de début des études.

Toutain	Faculté de droit de Caen
Laisné Deshayes	Faculté de droit de Caen
Jouen	Faculté de droit de Caen
Marie	Faculté de droit de Caen
Guillouard	Faculté de droit de Caen
Danjon	Faculté de droit de Caen
Villey-Desmeserets	Faculté de droit de Caen
Lebret	Faculté de droit de Paris
Cabouat	Faculté de droit de Paris
Gauckler	Faculté de droit de Nancy
Colin	Faculté de droit de Paris
Bouvier	Faculté de droit de Lyon
Astoul	Faculté de droit de Paris
Biville	Faculté de droit de Paris
Debray	Faculté de droit de Paris
Degois	Faculté de droit de Paris
Worms	ENS
Le Fur	Faculté de droit de Rennes
Sumien	École supérieure de droit d'Alger
Génestal	Faculté de droit de Caen
Pilon	Faculté de droit de Caen
Bridrey	Faculté de droit de Caen
Gombeaux	Faculté de droit de Caen
Allix	Faculté de droit de Paris
Nézard	Faculté de droit de Paris
Binet	Faculté de droit de Nancy
Rousseau	Faculté de droit de Poitiers
Nogaro	Faculté de droit de Paris
Noyelle	?
Brunet	Faculté de droit de Bordeaux
Japiot	Faculté de droit de Paris
Prudhomme	Faculté de droit de Paris
Julliot de la Morandière	Faculté de droit de Rennes
Hamel	Faculté de droit de Paris
Lepargneur	Faculté de droit de Paris
Lemonnier	Faculté de droit de Caen
Fourgeaud	Faculté de droit de Nancy
Demontès	Faculté de droit de Paris
Laufenburger	Faculté de droit de Caen

⁵⁹⁴ Les professeurs sont listés selon leur date de naissance.

Lampué	Faculté de droit de Paris
Yver	Faculté de droit de Caen
Fréjaville	Faculté de droit de Paris
Saint-Germès	Faculté de droit d'Alger
Besnier	Faculté de droit de Caen
Leduc	Faculté de droit d'Aix
Villey-Desmeserets	Faculté de droit de Caen
Carabie	Faculté de droit de Caen

Sur 47 professeurs, dont les études sont connues pour 46 d'entre eux, 17 ont commencé leurs études à la faculté de droit de Caen, soit 37 %, 17 également les ont commencées à la faculté de droit de Paris soit 37 % et 12 dans d'autres facultés ou écoles (facultés de droit d'Aix, d'Alger, de Bordeaux, de Lyon, de Nancy, de Rennes et ENS).

On peut donc observer un recrutement beaucoup moins local que ce l'on avait pu observer au XIX^e siècle. On avait pu constater que le recrutement s'élargissait au fur et à mesure et nous en avons la confirmation ici. Cependant, plus d'un tiers des professeurs de la faculté de droit de Caen ont fait leurs études sur place, ce qui prouve une fois de plus la qualité des enseignements délivrés ainsi que leur attachement à cette faculté. De plus, le recrutement extra-normand n'est pas uniquement parisien avec plus de professeurs venant des différentes facultés françaises.

De Saint-Germain	Faculté des sciences de Paris
Neyreneuf	ENS
Joyeux-Laffuie	Faculté des sciences de Paris
Riquier	ENS
Louise	Faculté des sciences de Lyon
Lignier	Faculté des sciences de Lille
Besson	Faculté des sciences de Paris
Topsent	Faculté des sciences de Caen
Houllevigue	ENS
Bigot	Faculté des sciences de Caen
Marchis	Faculté des sciences de Caen
Cor	ENS
Léger	Faculté des sciences de Caen
Brasil	Faculté des sciences de Caen
Guinchant	?
Duboscq	Faculté des sciences de Caen
Tison	Faculté des sciences de Caen
Maurain	?
Houard	?
Husson	ENS
Bernard	ENS
Bouygues	Faculté des sciences de Paris
Audigé	Faculté des sciences de Paris
Blanc	ENS
Maire	Faculté des sciences de Paris
Villat	ENS

Mercier	ENS
Zoretti	ENS
Viguiet	Faculté des sciences de Paris
Chauvenet	Faculté des sciences de Paris
Sève	ENS
Villey-Desmeserets	ENS
Bugnon	École normale de Besançon
Moreau	Faculté des sciences de Paris
Janet	ENS
Choux	Faculté des sciences de Paris
Leroux	Faculté des sciences de Caen
Mercier Jean	ENS
Dubois	ENS
Dangeard fils	Faculté des sciences de Paris
Meslin	Faculté des sciences de Caen

Sur 41 professeurs, dont les études sont connues pour 38 d'entre eux, 9 ont commencé leurs études à la faculté des sciences de Caen, 15 à l'École normale supérieure, 11 à la faculté des sciences de Paris et 3 dans d'autres établissements (faculté des sciences de Lyon, de Lille et l'École normale d'instituteurs de Besançon).

Comme nous avons pu le voir pour le XIX^e siècle, la faculté des sciences n'a pas un recrutement local massif même s'il est loin d'être négligeable (23,4 %). Les établissements parisiens fournissent l'écrasante majorité des professeurs (39,5 % pour l'ENS, 28,9 % pour la faculté des sciences). Leur proportion s'est d'ailleurs accrue par rapport au XIX^e siècle.

Büchner	Faculté de droit de Giessen (All)
Tessier	ENS
Gasté	ENS
Le Hanneur	ENS
Mabilleau	ENS
Souriau	ENS
Lemercier	?
Belouin	Faculté des lettres de Paris
Goblot	ENS
Rainaud	?
Huguet	ENS
Camena d'Almeida	ENS
Weill	ENS
Toutain	ENS
Robin	Faculté des lettres de Bordeaux
Barbeau	Faculté des lettres de Paris
Chamard	ENS
Prentout	Faculté des lettres de Caen
Schneider	ENS
Couturat	ENS
Sourdille	ENS
Colin	École française d'Athènes

Guerlin de Guer	Faculté des lettres de Caen
Segond	ENS
Besnier	ENS
Delacroix	Faculté des lettres de Paris
Pradines	ENS
Vendryès	Faculté des lettres de Paris
Halbwachs	ENS
Villey-Desmeserets	ENS
Yvon	Faculté des lettres de Caen
Musset	ENS
Rainguard	Faculté des lettres de Paris
Gabriel	Faculté des lettres de Paris
Spaier	Faculté des lettres de Paris
Hautecoeur	ENS
Digeon	ENS
Laporte	ENS
Lambert	ENS
Léonard	École nationale des Chartes
Bayet	ENS
Durry	ENS
Contamine	Faculté des lettres de Paris
Landré	ENS
Béquignon	École française d'Athènes
Schmidt	Faculté des lettres de Paris
Durry	Faculté des lettres de Paris
Wagner	Faculté des lettres de Paris
Dresch	ENS
De Bouard	École nationale des Chartes

Sur 50 professeurs, dont les études sont connues pour 48 d'entre eux, 3 seulement ont commencé leurs études à la faculté des lettres de Caen, 28 à l'École normale supérieure, 11 à la faculté des sciences de Paris et 6 dans d'autres établissements (faculté des lettres de Bordeaux, École nationale des Chartes, École française d'Athènes et faculté de droit de Giessen en Allemagne).

La suprématie de l'ENS s'est encore accrue. Plus de 58 % y ont fait leurs études. Si on ajoute ceux qui ont étudié à la faculté des lettres de Paris (22,9 %), et ceux issus de l'École nationale des Chartes et l'École française d'Athènes, cela représente presque 90 % des professeurs. La tendance que l'on avait pu observer pour le XIX^e siècle (aucun professeur ayant étudié à Caen après 1830) s'est confirmée puisque seuls trois professeurs ont commencé leurs études à la faculté des lettres de Caen.

Fayel-Deslongrais	École de médecine et de pharmacie de Caen
Charbonnier (père)	Faculté de médecine de Paris
Auvray	?
Gidon (père)	École de médecine et de pharmacie de Caen
Moutier	?
Chevrel	École de médecine et de pharmacie de Caen
Pihier	École de médecine et de pharmacie de Rennes

Barette	École de médecine et de pharmacie de Caen
Vigot	École de médecine et de pharmacie de Nantes
Quermonne	École de médecine et de pharmacie de Caen
Noury	École de médecine et de pharmacie de Caen
Gosselin	Faculté de médecine de Paris
Catois	École de médecine et de pharmacie de Caen
Guillet	Faculté de médecine de Paris
Frémont	Faculté de médecine de Paris
Osmont	Faculté de médecine de Paris
Demerliac	Faculté de médecine de Paris
Audrain	Faculté de médecine de Paris
Bourienne (fils)	Faculté de médecine de Paris
Léger	École de médecine et de pharmacie de Caen
Charbonnier (fils)	Faculté de médecine de Paris
Gidon (fils)	École de médecine et de pharmacie de Caen
Lecornu	Faculté de médecine de Paris
Guibé	Faculté de médecine de Paris
James	Faculté de médecine de Paris
Danjou	École de médecine et de pharmacie de Caen
Guichard	École de médecine et de pharmacie de Caen
Lebailly	École de médecine et de pharmacie de Caen
L'hirondel (fils)	Faculté de médecine de Paris
Desbouis	Faculté de médecine de Paris
Neyreneuf (fils)	?
Vigot (fils)	École de médecine et de pharmacie de Caen
Marais	Faculté de médecine de Paris
Morice	École de médecine et de pharmacie de Caen
Collin	?
Guibé (fils)	École de médecine et de pharmacie de Caen
Rousselot	Faculté de médecine de Paris
Porin	Faculté de médecine de Paris
Olivier	Faculté de médecine de Paris
Guibé (2 ^e fils)	École de médecine et de pharmacie de Caen
Danjou (fils)	École de médecine et de pharmacie de Caen
L'hirondel (petit-fils)	École de médecine et de pharmacie de Caen
Villey-Desmeserets (petit-fils)	Faculté de médecine de Paris

Sur 43 professeurs, dont les études sont connues pour 39 d'entre eux, 18 ont commencé leurs études à l'école de médecine et de pharmacie de Caen, 19 à la faculté de médecine de Paris et 2 dans d'autres établissements (école de médecine et de pharmacie de Nantes et école de médecine et de pharmacie de Rennes).

Comme nous avons pu le voir pour le XIX^e siècle, la situation est ici légèrement différente que pour les facultés sur la formation et le recrutement. Ceci explique que 46 % des professeurs ont commencé leurs études à l'école de médecine et de pharmacie de Caen, contre 49 % pour les professeurs ayant fait l'intégralité de leurs études à Paris.

Cette étude permet de mettre en évidence l'effacement progressif d'un recrutement local. Les professeurs de Caen ayant fait leurs études à Caen sont de moins en moins nombreux dans toutes les facultés et école, même si la proportion est encore élevée à l'école de médecine et de pharmacie et dans une moindre mesure à la faculté de droit.

3.2. L'origine sociale

Cette étude se base sur le découpage social opéré par Christophe Charle et Eva Telkes dans leurs études sur le personnel des facultés parisiennes des lettres et des sciences⁵⁹⁵ et que je réutilise ici en ayant affiné et adapté certaines professions. J'ai notamment séparé les professions médicales des « fractions intellectuelles » pour pouvoir identifier d'éventuelles particularités concernant les professeurs de l'école de médecine et de pharmacie. Je prends en compte les professeurs⁵⁹⁶ qui sont en poste à Caen à partir de 1896. Je présente également les résultats obtenus par Christophe Charle et Eva Telkes permettant de comparer ces résultats des facultés parisiennes aux facultés et école caennaises.

⁵⁹⁵ Christophe Charle, *La faculté des Lettres de Paris, 1809-1908*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1985, 176 p. ; Christophe Charle, *Les professeurs de la faculté des Lettres de Paris : dictionnaire biographique, 1909-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1986, 215 p. ; Christophe Charle et Eva Telkes, *Les professeurs de la faculté des Sciences de Paris : dictionnaire biographique, 1901-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, publié par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine, Paris, 1989.

⁵⁹⁶ Les professeurs sont listés selon leur date de naissance.

	Droit	%	Médecine	%	Lettres	%	Sciences	%	Recteur	%	Total	%
Fractions possédantes	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Hauts fonctionnaires	0	0,0%	0	0,0%	1	2,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%
officiers supérieurs					1						1	
Bourgeoisie moyenne	3	6,4%	6	14,0%	4	8,0%	4	9,8%	1	14,3%	18	9,6%
ingénieurs					1						1	
entrepreneur	1		1		2						4	
commerçants, artisan d'art (orfèvre)							1				1	
propriétaires	1		5				2		1		9	
architectes					1						1	
maires	1						1				2	
Professions juridiques	14	29,8%	2	4,6%	5	10,0%	0	0,0%	0	0,0%	21	11,2%
notaires	6				1						7	
professeurs de droit	2										2	
avocat	1										1	
juge	1										1	
substitut du procureur	1										1	
huissier					2						2	
avoué	1		2		1						4	
clerc de notaire, greffier	2				1						3	
Professions médicales	3	6,4%	14	32,6%	3	6,0%	1	2,4%	0	0,0%	21	11,2%
professeurs de médecine et de pharmacie			9								9	
médecins	1		4		3		1				9	
pharmaciens	2		1								3	

	Droit	%	Médecine	%	Lettres	%	Sciences	%	Recteur	%	Total	%
Autres fractions intellectuelles	7	14,9%	2	4,6%	17	34,0%	8	19,5%	1	14,3%	35	18,6%
recteurs, inspecteurs	1				1		1		1		4	
professeurs de l'enseignement supérieur	3		2		2		3				10	
professeurs de l'enseignement secondaire	1				11		4				16	
professeur de conservatoire	1										1	
rabbins					1						1	
éditeur					1						1	
libraire	1										1	
imprimeur					1						1	
Fonctionnaires moyens	3	6,4%	2	4,6%	7	14,0%	5	12,2%	0	0,0%	17	9,0%
fonctionnaires (receveur, contrôleur)	3		2		7		2				14	
policiers, gendarmes							3				3	
Petite bourgeoisie et classes populaires	15	31,9%	15	34,9%	10	20,0%	19	46,3%	4	57,1%	63	33,5%
employés	2		2		3		5		1		13	
maître de poste	1										1	
instituteurs (et directeur d'école)	1		1		1		3				6	
petits commerçants	6		4		4		4				18	
restaurateur	1		1								2	
artisans			3		1		3		3		10	
mécanicien	1										1	
rentiers			1		1						2	
ouvriers	1						2				3	
cultivateurs	2		2				2				6	
pêcheurs			1								1	
Non rep.	2	4,3%	2	4,6%	3	6,0%	4	9,8%	1	14,3%	12	6,4%
Total	47	100,0%	43	100,0%	50	100,0%	41	100,0%	7	100,0%	188	100,0%

	Lettres 1909-1939	Sciences 1901-1939
Fractions possédantes (gds proprio, nobles, banquiers)	7,5	1,77
Hauts fonctionnaires (off sup, préfet, inspecteurs de l'adm..)	4,7	2,53
Bourgeoisie moyenne (ingénieurs, cadres, commerçants, proprio, pharma, architectes...)	16,9	23,9
Professions juridiques (notaires, prof de droit, avoué, avocat, juge...)	1,8	4,4
Fractions intellectuelles (méd, ens sup, ens sec, pasteurs, rabbins, vétérinaires...)	35,8	21,2
Fonctionnaires moyens (off sub, fonctionnaires, police...)	9,4	9,7
Petite bourgeoisie et classes populaires (employés, instit, petit comm, artisan, rentiers, cultivateurs...)	23,5	33,6
non-rep	0	1,77

Plusieurs conclusions peuvent être tirées de cette étude. Tout d'abord, comme pour le XIX^e siècle, on peut observer des résultats différents selon les différentes institutions universitaires caennaises. Le phénomène de reproduction sociale semble se renforcer avec presque un tiers de professeurs de la faculté de droit issus du milieu juridique, un tiers des professeurs de l'école de médecine et de pharmacie issus du milieu médical, et la moitié des professeurs de la faculté des lettres dont le milieu familial est celui des fractions intellectuelles, médicales et juridiques. Seule la faculté des sciences semble être un peu moins marquée avec presque la moitié de ses professeurs issus de la petite bourgeoisie et des classes populaires.

Si l'on analyse les institutions dans leur globalité, en y incluant les recteurs, on peut observer une présence moins importante qu'au XIX^e siècle de professeurs issues de classes modestes et populaires (un tiers contre plus de 40 %), et toujours presque un tiers de professeurs (29,8 %) issus d'un milieu similaire au leur (phénomène de reproduction sociale vu plus haut).

Si l'on compare maintenant ces résultats aux résultats obtenus par Christophe Charle et Eva Telkes, plusieurs éléments apparaissent clairement. On peut observer un certain nombre de différences, mais moins marquées qu'au XIX^e siècle, entre les facultés des lettres et des sciences caennaises et parisiennes : les catégories sociales les plus élevées sont plus représentées dans les facultés parisiennes, les fonctionnaires moyens sont plus présents dans les facultés caennaises et les catégories les plus modestes sont plus représentées dans la faculté des sciences de Caen. Le phénomène de reproduction sociale paraît lui être partagé équitablement par les facultés caennaises et parisiennes. Si l'on compare avec les institutions caennaises dans leur ensemble, on peut tirer sensiblement les mêmes conclusions.

⁵⁹⁷ Les résultats des deux tableaux proviennent des ouvrages suivants de Christophe Charle et Eva Telkes cités plus haut.

Chapitre II : Des engagements extra-universitaires

Dans ce chapitre, je traiterai des engagements politiques des professeurs et des étudiants sur un temps un peu plus long que la période étudiée pour la troisième partie. En effet, démarrer cette étude en 1896 n'a pas grand sens sur le plan politique, ce qui explique que je remonte jusqu'aux débuts de la III^e République⁵⁹⁸.

1. Les professeurs et la politique

En 1870 et surtout à partir de 1875, les républicains ont besoin de relais pour que leurs idées soient diffusées. Mais dans un Calvados largement acquis aux idées conservatrices, notamment bonapartistes, sans compter les nombreux légitimistes (surtout parmi les notables), il n'est pas évident de trouver des personnalités prêtes à défendre les idées républicaines. C'est dans l'enseignement supérieur et notamment dans les facultés que les républicains vont trouver des représentants.

Il serait cependant faux de penser que les républicains forment la majorité des professeurs engagés dans la politique. Beaucoup de professeurs sont membres du conseil municipal en 1870 (huit conseillers), et donc proches du pouvoir impérial. Ce nombre important de professeurs est peut-être dû à la présence du doyen de la faculté des lettres, Bertrand (dont nous reparlerons un peu plus loin), à la tête de la municipalité sous l'Empire. Malgré cette situation, on peut s'apercevoir que la nouvelle génération de professeurs va s'affirmer plus républicaine, comme l'atteste la présence de professeurs dans les listes républicaines. Cependant, la proportion de professeurs conseillers municipaux baisse au fur et à mesure : de huit conseillers en 1869 et sept en 1878, on passe à quatre en 1912 et un en 1919. Nous expliquerons les raisons de cette baisse en étudiant les professeurs élus conseillers municipaux.

1.1. Un engagement local important

Il semble important, pour comprendre l'action politique des professeurs, de s'intéresser au conseil municipal. Caen à la fin du XIX^e siècle est une ville de taille moyenne⁵⁹⁹, comptant trente conseillers municipaux. Au début de l'année 1870, encore sous le pouvoir impérial, le maire et les adjoints sont nommés par les autorités gouvernementales⁶⁰⁰. La présence des professeurs à cette période

⁵⁹⁸ J'ai pu m'appuyer notamment sur Jean Quellien, *Bleus, blancs, rouges, Politique et élections dans le Calvados, 1870-1939*, Cahier des Annales de Normandie n°18, Caen, 1986, 424 p.

⁵⁹⁹ Un peu plus de 40 000 habitants vers 1870.

⁶⁰⁰ ADC : 3M635 et 3M744.

est très importante et peut même sembler surabondante : huit sont professeurs, dont trois de la faculté de droit, trois officiant à l'école de médecine et de pharmacie, un professeur de la faculté des sciences et un professeur de la faculté des lettres. Ce dernier, François Gabriel Bertrand, est à la retraite depuis 1863, cependant, je le comptabilise parmi les membres de l'université étant donné son titre de professeur honoraire. D'ailleurs, Bertrand est également maire de Caen (depuis 1848 et conseiller municipal depuis 1841), ayant parmi ses adjoints un professeur de la faculté de droit, Victor Bayeux. Tous ces professeurs membres du conseil municipal sont bien évidemment favorables au pouvoir impérial, ou tout du moins peu contestataires.

Le pouvoir impérial renversé, des commissions municipales se mettent en place pour administrer les villes⁶⁰¹. Ces commissions sont plus réduites en nombre que les précédents conseils municipaux. A Caen, cette commission se compose de seize membres. Seuls trois professeurs sont membres de cette commission : Bertauld, professeur de la faculté de droit, Carel, professeur à la faculté de droit et Roulland, professeur à l'école de médecine et de pharmacie. Ce dernier est d'ailleurs le président de cette commission. Roulland et Bertauld sont des anciens membres du conseil municipal impérial, tandis que Carel est un nouveau venu dans la politique caennaise. Le préfet du Calvados considère Roulland comme un « républicain très modéré en 1870 », Bertauld comme un « ancien légitimiste devenu libéral et inclinant aujourd'hui vers la République », tandis que Carel est perçu comme un « ancien légitimiste incertain sur sa voie ». Ces indications permettent de voir que la commission ainsi constituée était très consensuelle et regroupait des personnalités de diverses sensibilités.

En 1871⁶⁰², des conseils municipaux traditionnels se remettent en place en France et donc à Caen. Comme sous l'Empire, ce conseil est composé de trente membres élus, les maires et les adjoints étant toujours nommés par les autorités gouvernementales. Parmi les conseillers, six sont professeurs de l'enseignement supérieur. Trois sont professeurs de la faculté de droit : Bertauld, Carel et Le Bourguignon-Duperré-Feuguerolles, chaque autre faculté ou école étant représentée chacune par un professeur : Isidore Pierre, professeur de la faculté des sciences, Dansin, professeur de la faculté des lettres et Roulland, professeur à l'école de médecine et de pharmacie. Le nombre de conseillers professeurs est inférieur à celui que l'on pouvait voir sous l'Empire, mais reste tout de même important. De plus, Roulland est nommé maire de Caen. Mais le personnel change peu : des six professeurs, quatre sont issus du conseil municipal impérial, un (Carel) est arrivé avec la commission municipale, seul Dansin est nouveau dans la politique. Cependant, la nouveauté est que deux listes se sont affrontées : la liste républicaine (modérée) et la liste conservatrice (même si un nombre important de candidats sont sur les deux listes). Seul Carel est issu seulement de la liste conservatrice, les autres étant issus de la liste

⁶⁰¹ ADC : 3M635, 3M636 et 3M744.

⁶⁰² ADC : 3M636 et 3M744.

républicaine. Il faut d'ailleurs signaler qu'un autre professeur, Laisné-Deshayes, professeur de la faculté de droit, candidat sur la liste conservatrice, n'a pas été élu.

L'élection municipale de 1874⁶⁰³ comporte peu de changements, même si le nombre de conseillers professeurs diminue encore quelque peu. Ils sont encore cinq : deux professeurs de la faculté de droit, deux professeurs de l'école de médecine et de pharmacie et un professeur de la faculté des sciences. Bertauld, Le Bourguignon-Duperré-Feuguerolles, Roulland et Isidore Pierre ont été réélus, le seul nouveau professeur élu étant Bourienne (professeur à l'école de médecine et de pharmacie). Roulland est de nouveau nommé maire. Décédé le 4 mai 1875, il est remplacé à ce poste par un autre professeur : Bertauld, Le Bourguignon-Duperré-Feuguerolles devenant adjoint. Il est notable de remarquer que, dans un conseil municipal républicain modéré, Bertauld, Roulland et Isidore Pierre étaient sur les listes conservatrices et républicaines, Bourienne seulement sur la liste républicaine et Le Bourguignon-Duperré-Feuguerolles uniquement sur la liste conservatrice (en compagnie de Carel, conseiller municipal sortant, professeur de la faculté de droit et de Joly, doyen de la faculté des lettres, non élus).

L'élection municipale de 1878 marque un accroissement notable du nombre de professeurs conseillers en même temps qu'un profond renouvellement, Bertauld et Bourienne étant les seuls réélus. Les professeurs élus sont sept : trois professeurs de l'école de médecine et de pharmacie (Bourienne, Chancerel et Charbonnier), deux professeurs de la faculté de droit (Bertauld et Vaugeois) et deux professeurs de la faculté des sciences (Eugène Eudes-Deslongchamps et Girault). Bertauld est reconduit dans ses fonctions de maire avec comme 3^e adjoint Chancerel. Bertauld démissionne cependant de ses fonctions de maire en 1879, par suite de sa nomination au poste de procureur général de la cour de cassation. Le renouvellement est dû en partie à l'échec de certains conseillers municipaux sortants : Le Bourguignon-Duperré-Feuguerolles et Isidore Pierre, candidats sur la liste conservatrice, n'ont pas été réélus conseillers. La liste conservatrice comportait encore les noms de Bourienne, Chancerel et Charbonnier, Bertauld et Vaugeois, mais ces professeurs étaient également sur la liste républicaine.

L'élection municipale de 1881⁶⁰⁴ apporte peu de modifications, du moins concernant les professeurs d'université. En effet, tous les professeurs conseillers municipaux sortants sont réélus. La seule chose que l'on peut signaler est que tous ces professeurs étaient candidats uniquement sur la liste républicaine, Carel et Jouen, tous deux professeurs à la faculté de droit, candidats sur la liste conservatrice, n'ayant pas été élus. Ceci montre que les professeurs accompagnent l'installation des républicains dans la ville de Caen, ville plutôt conservatrice à la fin du XIX^e siècle. De plus, Chancerel

⁶⁰³ ADC : 3M637 et 3M744.

⁶⁰⁴ ADC : 3M640 et 3M744.

professeur de l'école de médecine et de pharmacie, est 2^e adjoint de 1881 à 1882, puis 1^{er} adjoint de 1882 à 1884, Girault, professeur à la faculté des sciences, devenant 2^e adjoint durant ces années.

C'est pour l'élection de 1884⁶⁰⁵ que, pour la première fois, des réformes concernant les élections municipales sont mises en place : suffrage universel direct et élection du maire et des adjoints par les conseillers. Le nombre de professeurs conseillers municipaux connaît un fléchissement : six professeurs sont élus. Le renouvellement est peu important puisque parmi les six professeurs élus, cinq sont conseillers sortants. Trois sont professeurs à l'école de médecine et de pharmacie (Bourienne, Chancerel et Charbonnier, tous sortants), les trois facultés ayant chacun un représentant : Vaugeois pour la faculté de droit (conseiller sortant), Girault pour la faculté des sciences (conseiller sortant) et Tessier pour la faculté des lettres, le seul professeur nouvellement élu. Aucune liste conservatrice n'étant présente, tous les professeurs élus conseillers sont à nouveau des candidats uniquement issus de la liste républicaine. Tous les professeurs qui étaient candidats ont été élus. Girault est élu par le conseil 1^{er} adjoint au maire.

L'élection municipale de 1888⁶⁰⁶ marque un tournant concernant le nombre de professeurs conseillers municipaux. Quatre professeurs seulement sont élus et à partir de cette date, leur nombre ne sera jamais supérieur à cinq. Les professeurs élus sont tous des conseillers municipaux sortants : Bourienne et Charbonnier, professeurs à l'école de médecine et de pharmacie, Girault, professeur à la faculté des sciences et Tessier, professeur à la faculté des lettres. C'est la première fois depuis longtemps qu'aucun membre de la faculté de droit n'est élu conseiller. Les élus du conseil municipal étaient tous candidats sur la liste républicaine. Sur la liste conservatrice, d'autres professeurs, candidats malheureux s'étaient présentés : Carel, Guillouard et Jouen, tous trois professeurs à la faculté de droit, et Vigot, professeur à l'école de médecine et de pharmacie. Girault est reconduit dans ses fonctions de 1^{er} adjoint au maire.

Les professeurs élus à l'occasion de l'élection municipale de 1892⁶⁰⁷ sont au nombre de cinq. Un certain renouvellement s'opère, seulement deux des cinq professeurs étant des conseillers sortants. Il s'agit de Bourienne, professeur à l'école de médecine et de pharmacie et de Tessier, professeur à la faculté des lettres. Sont également élus Lebret et Guillouard, professeurs à la faculté de droit et Lignier, professeur à la faculté des sciences. Bourienne, Tessier, Lebret et Lignier sont issus de la liste républicaine tandis que Guillouard fait partie de la liste conservatrice (il n'a été élu qu'au deuxième tour, en compagnie d'un autre conservateur), où se trouvait également Carel, non élu. Il est à noter que Lebret, professeur à la faculté de droit, nouvellement élu au conseil municipal, est élu aussitôt maire de Caen. Malgré cela, certaines personnes semblent agacer de la présence de professeurs (et d'autres) au

⁶⁰⁵ ADC : 3M642 et 3M744.

⁶⁰⁶ ADC : 3M644 et 3M744.

⁶⁰⁷ ADC : 3M646 et 3M744.

conseil comme le montre cette affiche recopiée par les services du préfet du Calvados et visant la liste républicaine :

« Aux électeurs caennais,

Dans la liste qui vous est présentée (liste formée sans consultation des électeurs par quelques personnalités intéressées et sans mandat) figurent des notaires, avoués, professeurs, avocats, etc. au nombre de dix.

Électeurs, vous vous rappellerez que les intellectuels ont trop souvent nui aux intérêts de la ville. Vous bifferez ces noms et vous les remplacerez par ceux de commerçants actifs et des ouvriers consciencieux ayant à cœur la prospérité de notre belle cité.

Un groupe d'électeurs. »⁶⁰⁸

C'est la première fois (selon nos sources) que les professeurs sont ainsi directement mis en cause.

L'élection municipale de 1896⁶⁰⁹ voit cinq professeurs élus conseillers municipaux. Encore une fois, un certain changement s'opère, seuls deux professeurs étant réélus. Les élus sont Lebret (conseiller sortant) et Colin, professeurs à la faculté de droit, Lignier (conseiller sortant) et Joyeux-Laffuie, professeurs à la faculté des sciences et Noury, professeur à l'école de médecine et de pharmacie. Tous étaient candidats sur la liste républicaine.

L'élection municipale de 1900⁶¹⁰ voit seulement quatre professeurs arriver au conseil municipal, dont trois conseillers sortants. Les professeurs conseillers municipaux sont Lignier (conseiller sortant) et Joyeux-Laffuie (conseiller sortant), professeurs à la faculté des sciences, Cabouat, professeur à la faculté de droit et Noury (conseiller sortant), professeur à l'école de médecine et de pharmacie. Ces quatre professeurs sont issus de la liste républicaine. L'opposition aux professeurs d'université continue à se faire entendre puisque *Le Bonhomme normand*, journal légaliste mais conservateur, déclare ceci au lendemain de l'élection :

“L'Université, comme toujours, vient en queue des élus (...), le nom du peu sympathique professeur (*Cabouat*) a donc été 1 277 fois biffé, puisque le premier élu est M. Hébert avec 4056 voix et que M. Cabouat en a obtenu 2 779⁶¹¹. »

La situation de l'élection municipale de 1904⁶¹² est plutôt particulière. Tout d'abord, le dimanche 17 janvier 1904, ont lieu des élections au conseil général dans le canton est de Caen, suite au décès du

⁶⁰⁸ ADC : 3M744.

⁶⁰⁹ ADC : 3M648 et 3M744

⁶¹⁰ ADC : 3M650 et 3M744.

⁶¹¹ *Le Bonhomme normand* du 11 au 17 mai 1900.

⁶¹² ADC : 3M652 et 3M744.

conseiller général, Knell. Les élections opposent le maire républicain de Caen, Perrotte, au candidat nationaliste et affilié à la Patrie Française, Savare. Savare l'emporte et Perrotte, considérant qu'il s'agit là d'un désaveu de la part des électeurs caennais, démissionne de sa fonction de maire. Après un premier refus du préfet du Calvados, Perrotte réitère sa demande en tant que maire et conseiller municipal. Le conseil municipal décide également de démissionner. Un décret du président de la République, Émile Loubet, sur proposition du président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes, Émile Combes, du 3 mars 1904, institue une délégation spéciale chargée de remplir les fonctions du conseil municipal dissout. Cabouat, professeur à la faculté de droit est désigné pour faire partie de cette délégation de cinq membres. L'élection, clôturant une campagne où des relents antidreyfusards, antisémites, antiprotestants (Perrotte est protestant), antimaçonniques (certains conseillers, dont des professeurs⁶¹³, sont franc-maçons) servent de programme à une liste conservatrice affiliée à la Patrie Française, a lieu le 1^{er} mai 1904. La liste républicaine, la liste républicaine radicale et les candidats indépendants sont battus par cette liste Patrie Française. Un des slogans de sa campagne ayant été « Plus de fonctionnaires ! Plus de professeurs ! Caen aux Caennais ! »⁶¹⁴, il est logique de ne retrouver aucun professeur parmi les élus, ce qui est tout de même notable dans une ville où les professeurs ont été longtemps mêlés à la vie politique de la cité. Cinq professeurs s'étaient pourtant présentés à ces élections, dont deux qui étaient conseillers dans le conseil précédent. Cabouat (conseiller sortant), professeur à la faculté de droit, Pierre Bourienne et Gidon, professeurs à l'école de médecine et de pharmacie se sont présentés sur la liste républicaine, Noury (conseiller sortant), professeur à l'école de médecine et de pharmacie s'est présenté sur la liste républicaine radicale et Biville, professeur à la faculté de droit, s'est présenté en candidat indépendant (il s'agit en fait d'un pionnier du socialisme chrétien dans le Calvados). Ce dernier est durement jugé par certains journalistes : « M. Biville, professeur à la faculté de droit, se présente en péteux (*sic*), c'est-à-dire seul aux suffrages des électeurs caennais. Il a fait placarder sur les murs un long article d'un journal protestant, devant lequel le public se pâme en se demandant si ce n'est pas l'œuvre d'un fumiste. Il abat tout pour réédifier sur rien (...). M. Biville veut fonder une religion nouvelle avec « le Christ laïque » ! Ce n'est pas cela qui rendra du prestige à certains professeurs ambitieux et brouillons, payés pour instruire la jeunesse, et non pour devenir les maîtres d'une ville où ils ne sont, le plus souvent, que de passage »⁶¹⁵. La dernière phrase montre la montée d'une certaine méfiance envers les professeurs (et les républicains), ce qui explique le slogan de la Patrie Française. De plus, les signes annonciateurs de cette défiance avaient été repérés par le préfet dès 1901. En mars 1901, une mesure visant à la « suppression

⁶¹³ Noury, professeur à l'école de médecine et de pharmacie et Lignier, professeur à la faculté des sciences, sont par exemple vénérables de la loge et ont été présidents du chapitre de la loge Thémis de Caen.

⁶¹⁴ ADC : 3M744.

⁶¹⁵ *Bonhomme Normand* du 29 avril au 5 mai 1904.

des étalages comme conséquence des travaux d'installation de la prochaine mise en marche des nouveaux tramways de la ville » devant être appliquée le 15 avril 1901 avait provoqué la colère de nombreux commerçants. Les commerçants avaient protesté unanimement contre le conseil municipal qu'ils appelaient « les amis de la loge et les universitaires ». Le préfet du Calvados avait constaté que les commerçants avaient alors commencé « une sourde mais active campagne hostile à MM. les membres de la loge et MM. les universitaires qui pourraient par la suite se présenter aux suffrages des électeurs »⁶¹⁶. Les professeurs sont donc en quelque sorte « boycottés » par les électeurs en tant que républicains et en tant que professeurs.

Après la vague Patrie Française que le Calvados a connu en quelques années (ses affiliés enlevant non seulement le conseil municipal, mais également des circonscriptions dont celle de Caen, des sièges au Conseil général, etc.), les républicains reprennent pied peu à peu. C'est notamment le cas pour l'élection municipale de 1908⁶¹⁷. C'est également le retour des professeurs au conseil municipal. Ils sont quatre à être élus : Noury, Pierre Bourienne et Gidon, professeurs à l'école de médecine et de pharmacie et Cabouat, professeur à la faculté de droit, s'étant présentés sur la liste républicaine. Gidon est élu 2^e adjoint au maire par le conseil. Un autre professeur s'était présenté : Lecornu, professeur à l'école de médecine et de pharmacie, mais sur la liste républicaine libérale (liste conservatrice), encore en partie affiliée à la Patrie Française, ce qui peut sembler paradoxal pour un mouvement si opposé quatre ans plus tôt aux professeurs de l'enseignement supérieur ! Lecornu sera finalement élu conseiller municipal en 1919.

L'élection municipale de 1912⁶¹⁸ confirme la reprise en main des républicains sur le conseil municipal. Cinq professeurs sont élus, dont les quatre du conseil municipal précédent. Les élus sont donc Noury, Pierre Bourienne, Gidon (tous trois conseillers sortants) et Catois, professeurs à l'école de médecine et de pharmacie et Cabouat (conseiller sortant), professeur à la faculté de droit. Gidon est élu 1^{er} adjoint par le conseil municipal tandis que Cabouat obtient le poste de 3^e adjoint.

La guerre contraint le conseil municipal à rester ainsi organisé jusqu'en 1919⁶¹⁹, date à laquelle de nouvelles élections sont organisées. Assez étrangement, un seul professeur est présent sur la liste républicaine, par ailleurs victorieuse, Lecornu, dont nous avons déjà parlé plus haut. Demerliac, également professeur de l'école de médecine et de pharmacie, est élu sur la liste d'union des droites. La baisse du nombre de professeurs conseillers municipaux est donc très visible. S'agit-il d'un sentiment de lassitude de la part des professeurs qui faisaient partie de la vie politique locale, est-ce du désintérêt

⁶¹⁶ ADC : M2876.

⁶¹⁷ ADC : 3M654 et 3M745.

⁶¹⁸ ADC : 3M656 et 3M745.

⁶¹⁹ ADC : 3M658 et 3M745.

concernant l'administration de la cité de la part des autres professeurs, ou un sentiment de réserve de la part des responsables républicains vis-à-vis des professeurs ? En effet, nous avons vu plus haut que la présence d'universitaires dans le conseil municipal donnait de plus en plus lieu à des polémiques.

On peut constater en 1925⁶²⁰, la réélection de Lecornu et Demerliac.

L'élection municipale de 1929⁶²¹ voit la réélection de Demerliac et l'arrivée de deux nouveaux élus : Collin, professeur de l'école de médecine et de pharmacie et conservateur, et Yver, professeur de la faculté de droit et républicain de gauche.

Pour l'élection de 1935⁶²², Collin et Yver sont réélus. Ils sont d'ailleurs confirmés dans leurs postes en 1941 par les autorités de Vichy.

Années	avant 1870	1870	1871	1874	1878	1881	1884	1888	1892	1896	1900	1904	1908	1912	1919	1925	1929	1935
conseillers	30	16	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	32	32	32	32	32
professeurs	8	3	6	5	7	7	6	4	5	5	4	0	4	4	2	2	3	2

Nous pouvons cependant remarquer une présence très importante des professeurs de l'école de médecine et de pharmacie et de la faculté de droit, les professeurs de la faculté des sciences et de la faculté des lettres étant moins présent. En effet, sur l'ensemble de la période, vingt-sept professeurs ont été conseillers municipaux : dix étaient professeurs de l'école de médecine et de pharmacie et neuf étaient professeurs de la faculté de droit, alors qu'il y avait seulement cinq professeurs de la faculté des sciences et trois professeurs de la faculté des lettres. Cette domination peut s'expliquer en partie par la double fonction des professeurs de droit, de médecine et de pharmacie. Ils sont souvent également avocats, médecins et pharmaciens et ont ainsi un contact plus direct avec la population et les édiles, et donc plus les moyens et la volonté de s'impliquer dans la politique locale. C'est évidemment moins le cas avec les professeurs de lettres et de sciences. Le seul point de comparaison que je peux effectuer est avec la faculté des lettres de Paris⁶²³, où trois professeurs assurent un mandat électoral local entre 1879 et 1908, c'est-à-dire une présence quasiment équivalente.

⁶²⁰ ADC : 3M745.

⁶²¹ ADC : 3M746.

⁶²² ADC : 3M746.

⁶²³ Christophe Charle, *La faculté des Lettres de Paris, 1809-1908*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1985, 176 p. ; Christophe Charle, *Les professeurs de la faculté des Lettres de Paris : dictionnaire biographique, 1909-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1986, 215 p.

Même si nous dépassons un peu les bornes chronologiques de la période étudiée, je ne peux ne pas citer Michel de Boüard⁶²⁴. Membre du parti communiste de 1942 à 1960, il est résistant, arrêté par la police allemande le 10 décembre 1943, transféré à Compiègne, déporté au printemps 1944 au camp de Mauthausen. Il devient conseiller municipal de Caen sur une liste communiste après la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

1.2. D'autres postes de responsabilité

Certains professeurs ont également occupé d'autres fonctions politiques. Sept professeurs ont en effet été conseillers généraux, quatre ont été députés, un est devenu sénateur et un professeur a même assuré les fonctions de ministre.

Tout d'abord, Bertrand, professeur à la faculté des lettres, a été conseiller général de Caen ouest de 1852 à 1871. Roulland, professeur à l'école de médecine et de pharmacie, a assuré la succession dans ce canton de 1871 à 1872. Enfin, toujours dans le même canton, Bertauld, professeur à la faculté de droit succède à Roulland puisqu'il est élu conseiller général de Caen-Ouest en 1872 et le reste jusqu'en 1882. Dans le canton de Caen Est, Bourienne, professeur à l'école de médecine et de pharmacie est élu en 1877 et reste conseiller général jusqu'en 1895. Carel, professeur à la faculté de droit, est conseiller général de Bourguébus de 1875 à 1883. Leuret, lui aussi professeur à la faculté de droit, est élu dans le même canton de 1895 à 1901. Enfin, Le Bourguignon-Duperré-Feuguerolles, professeur à la faculté de droit, a été conseiller général d'Évrecy de 1861 à 1871. Il est intéressant de remarquer que tous ces conseillers généraux ont été conseillers municipaux de Caen, à peu près à la même époque.

Quatre professeurs ont eu l'honneur d'être élus députés. Il s'agit de Bertauld, professeur à la faculté de droit (conseiller général, conseiller municipal de Caen et puis maire), député de 1871 à 1875, de Leuret, professeur à la faculté de droit, député du Calvados de 1893 à 1902, de Joyeux-Laffuie, professeur à la faculté des sciences, député de la Vienne de 1906 à 1910 et de Brunet, professeur à la faculté de droit, député de la Drôme de 1928 à 1944.

Bertauld devient sénateur (inamovible) du Calvados en 1875 et le reste jusqu'à sa mort en 1882.

⁶²⁴ Michel de Boüard, 1909-1989. Élève de l'École des chartes, il devient professeur d'histoire de la Normandie puis doyen (1954-1967) de la faculté des lettres de Caen. Fondateur et conservateur du musée de Normandie et fondateur et directeur du CRAM, centre de recherches archéologiques médiévales, il est élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles lettres en 1973.

-Jean Quélien, *Opinions et comportements politiques dans le Calvados sous l'occupation allemande*, Caen, PUC, 2001, 511 p.

-Bertrand Hamelin et Benoît Marpeau, « Intellectuel normand ou intellectuel en Normandie ? Michel de Boüard et Jean Mabire, itinéraires croisés ». In *Cahier des Annales de Normandie* n°35, 2009. De part et d'autre de la Normandie médiévale. Recueil d'études en hommage à François Neveux. pp. 269-293.

-Bertrand Hamelin, *Singulier et pluriel : Michel de Boüard*, thèse de doctorat: Histoire des mondes modernes, du monde contemporain sous la direction de Jean Quélien, Caen, 2011.

Lebret⁶²⁵, quant à lui, devient ministre de la Justice et des Cultes le 1^{er} novembre 1898 et le reste jusqu'au 22 juin 1899 (4^e et 5^e cabinet Dupuy).

Comme pour les conseillers municipaux, la seule comparaison possible est avec la faculté des lettres de Paris⁶²⁶. Entre 1879 et 1908, deux de ses membres sont parlementaires et l'un d'eux est ministre. Comparativement au nombre de professeurs, les professeurs de Paris sont plus représentés, ce qui paraît logique.

Il est nécessaire de parler également de Ludovic Zoretti⁶²⁷, syndicaliste et socialiste, pacifiste qui passe à la collaboration la plus active en 1940. Il adhère à la SFIO en 1914 et en devient le secrétaire en 1915-1916 et en 1920. Il est plusieurs fois candidat (sans être élu) aux élections municipales de Caen comme tête de liste et aux élections cantonales. Par contre, il ne se présente pas aux élections législatives. Il adhère à la CGT en 1917 et reste pendant plusieurs années un des seuls professeurs de l'enseignement supérieur, avec l'ethnologue Paul Rivet, à appartenir une organisation ouvrière. Après la scission de 1921, il crée la fédération des membres des enseignements secondaire et supérieur adhérant à la CGT. En 1928, cette fédération et les amicales de l'enseignement supérieur se rejoignent pour former la fédération générale de l'enseignement (FGE). Zoretti en rédige les statuts et en est le secrétaire jusqu'en 1940⁶²⁸.

Pacifiste, il approuve les accords de Munich. Le 14 septembre 1938, il publie dans *Le Pays normand* un article critiquant l'attitude de Blum (hostile dans un premier temps à la signature d'un accord) : « Le peuple de France ne vous suit pas. Il ne comprend pas. Il ne veut pas, dans son sein, faire tuer des millions d'hommes, détruire une civilisation pour rendre la vie plus facile aux cent mille juifs des Sudètes ». La dernière partie de cet article fait allusion à une déclaration de Blum sur le fait que dans les Sudètes, « il n'y a pas que des Allemands, il y a aussi cent mille juifs ». En décembre 1938, Zoretti s'écrie à Montrouge : « on ne va pas tout de même pas faire la guerre pour cent mille juifs polonais ».

De plus en plus isolé, Zoretti perd son poste de secrétaire de la FGE en mars 1939. Continuant à critiquer ouvertement Blum, il est exclu de la SFIO à l'automne 1939. Il déclare que « n'importe quel

⁶²⁵ On fera remarquer que Lebret a donc été successivement parallèlement conseiller municipal et maire de Caen, député du Calvados, conseiller général de Bourguébus et ministre de la Justice, en l'espace de quelques années.

⁶²⁶ Christophe Charle, *La faculté des Lettres de Paris, 1809-1908*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1985, 176 p. ; Christophe Charle, *Les professeurs de la faculté des Lettres de Paris : dictionnaire biographique, 1909-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1986, 215 p.

⁶²⁷ Ludovic Zoretti, 1880-1940. Normalien, il devient professeur de mécanique rationnelle et appliquée à la faculté des sciences de Caen en 1911. Il fonde l'Institut technique de Normandie en 1914 et le dirige jusqu'en 1940. Cf. notice biographique.

-Yves Lecouturier, « Du Front populaire à la Collaboration », in *Annales de Normandie*, 48^{ème} année, n°5, 1998, pp. 571-582.

-Jean Quellien, *Opinions et comportements politiques dans le Calvados sous l'occupation allemande*, Caen, PUC, 2001, 511

p.
⁶²⁸ Dissolution des syndicats par décret du 9 novembre 1940.

régime nous semble préférable au régime révolutionnaire stalinien ». Révoqué de l'enseignement, il s'engage alors dans la collaboration⁶²⁹.

⁶²⁹ Cf. chapitre III.

2. L'Université dans le jeu politique

2.1. Les courants politiques à l'intérieur même de l'université

L'université a été mêlée au jeu politique entre 1870 et 1914, le plus souvent contre son gré. En effet, certains professeurs sont conseillers municipaux, le plus souvent républicains et d'autres sont des opposants politiques notoires. Certains ont des responsabilités politiques importantes : Tessier, professeur à la faculté des lettres, Noury, professeur à l'école de médecine et de pharmacie, Lignier, professeur à la faculté des sciences et Cabouat, professeur à la faculté de droit, ont été tous les quatre présidents de l'Association Républicaine de Caen⁶³⁰. De plus, les étudiants, lors des grandes crises politiques, n'hésitent pas à s'engager de façon importante. En 1890, pour ne donner que cet exemple, le préfet du Calvados est chargé d'établir des fiches sur quatorze étudiants caennais qui ont signé une adresse envoyée au duc d'Orléans, interné à la Conciergerie pour avoir enfreint la loi d'exil. Le préfet établit que les étudiants ont signé cette lettre à l'Hôtel d'Angleterre, au "cercle Saint-Jean" (cercle royaliste de Caen), et qu'ils ont tous des opinions légitimistes ou orléanistes, mais plus ou moins marquées et affichées⁶³¹.

Avant les années 1890, l'université connaît peu d'agitation politique. L'instauration de la Troisième République ne produit pas de défections parmi les professeurs, contrairement à ce qui s'était passé en 1830⁶³². Le boulangisme ne produit pas non plus (apparemment) d'agitation. Mais les oppositions politiques sont connues dans les facultés. La principale opposition a lieu dans la faculté de droit.

En effet, avant 1880, la faculté de droit est principalement composée de professeurs notoirement conservateurs (et parfois anti-républicains) : Demolombe, Guillouard, Carel, le Bourguignon-Duperré-Feuguerolles, Laisné-Deshayes, Bayeux, Jouen, etc..., certains s'étant engagés politiquement. Les seuls républicains sont Bertauld et Vaugeois. Après 1880, des professeurs républicains sont nommés à Caen, comme Lebret, Cabouat, Ambroise Colin, Biville, etc... Avec ces arrivées et le départ de professeurs conservateurs, la balance politique s'équilibre peu à peu puis penche en faveur des républicains. Cette opposition se déplace à l'extérieur de l'université. En effet, les professeurs sont connus, soit parce qu'ils sont conseillers municipaux, soit parce qu'ils sont avocats et renommés en tant qu'orateurs. Mais cette situation, bien que les professeurs se respectent, amène parfois des incidents. A cet égard, l'événement le plus symbolique se produit en 1905.

⁶³⁰ ADC : M2889 et M2876.

⁶³¹ ADC : M2870.

⁶³² Cf. 2^e partie.

En 1904, le Barreau de Caen décide d'ériger à Caen un monument à Demolombe (1830-1887)⁶³³, qui fut doyen de la faculté de droit de Caen, bâtonnier du Barreau de Caen et probablement le plus grand jurisconsulte français du XIX^e siècle. Outre ses qualités professionnelles, Demolombe était aussi connu pour ses opinions conservatrices. C'est probablement la raison pour laquelle la municipalité de Caen, élue en 1904 et affiliée à la Patrie française, décide de s'associer à l'inauguration du monument. Il peut paraître paradoxal qu'une municipalité, si farouchement opposée à l'université et aux universitaires un an plus tôt (comme nous avons pu le constater), décide d'honorer un professeur d'université. Mais les paradoxes ne semblent pas gêner cette municipalité puisqu'elle collabore activement avec le bâtonnier de l'ordre, Laisné-Deshayes, professeur de la faculté de droit, pour cette inauguration. A la décharge de la municipalité, il est vrai que Laisné-Deshayes est lui aussi conservateur. Pour l'inauguration, Laisné-Deshayes décide de ne pas inviter la faculté de droit en corps, comme c'est l'usage, mais d'inviter individuellement les membres de cette faculté. C'est quasiment ignorer leur qualité de professeur d'université. Estimant qu'il s'agit là d'une provocation de Laisné-Deshayes et de la municipalité (la faculté de droit étant à ce moment en majorité républicaine), le doyen Villey-Desmeserets et les autres professeurs de la faculté, sauf Guillouard et bien sûr Laisné-Deshayes, décident de ne pas assister à l'inauguration. Cette décision est prise dans des délibérations de mai et juin 1905 :

« Profondément surpris et attristés d'être laissés complètement à l'écart de cette solennité par l'un des vôtres, qui, en qualité de bâtonnier de l'Ordre des avocats qu'il était alors, dirigeait l'organisation, vous avez exprimé vos regrets par un vote unanime dans votre délibération en date du 31 mai 1905, confirmée le 15 juin suivant, et vous avez en même temps exprimé votre intention de garder la seule attitude qui fût compatible avec votre dignité : vous abstenir de prendre part quelconque à une manifestation de laquelle vous étiez écartés, quoique vous eussiez dû, de l'aveu de tous, y être associés pour qu'elle eût sa véritable signification »⁶³⁴.

Des membres de la magistrature, peut-être choqués par le procédé ou ne voulant pas se rendre à une manifestation patronnée par cette municipalité Patrie française, décident également de ne pas assister à l'inauguration, qui doit avoir lieu le 5 août 1905. Ce simple refus, qui aurait pu rester à ce simple stade, s'amplifie et reçoit un écho de la part de l'extérieur de l'Université et la politique et les journaux s'en

⁶³³ Son buste en bronze, posé sur un haut piédestal, au pied duquel un étudiant semble écouter attentivement les leçons de son professeur, est inauguré sur la place de la République de Caen. Il y reste selon toute vraisemblance jusqu'en 1945, à moins qu'il n'ait été démonté pour éviter qu'il ne soit fondu par les autorités allemandes comme les autres statues caennaises de savants (Elie de Beaumont, Malherbe, Laplace) pendant l'Occupation. On peut encore voir la statue de l'étudiant devant le musée de Normandie, dans l'enceinte du château de Caen. Le buste de Demolombe a quant à lui été visible lors d'une exposition sur l'histoire de l'Université de Caen en 2007.

⁶³⁴ ADC : Br 9938 (2MI-BR 315) : extrait d'une brochure de la faculté de droit contenant deux délibérations relatives à l'inauguration du monument Demolombe. Cet extrait provient de la délibération du 2 mars 1906, et c'est le doyen qui énonce la délibération.

mêlent. C'est tout d'abord *le Moniteur du Calvados*, qui, plusieurs fois, parle de ce qui devient une affaire :

« Mais la politique se mêle, paraît-il, de plus en plus de la partie et l'on affirme qu'il y a un vaste coup monté pour faire rater les fêtes. On n'y parviendra pas. En admettant qu'elles soient inaugurées samedi par la bouderie de commande de la magistrature et de l'université qui auraient décidé de ne pas s'exhiber à l'inauguration du buste Demolombe, le fait passera inaperçu. Il y a longtemps que Caen ne compte plus sur les magistrats et les professeurs pour faire marcher son commerce. L'une des causes même de la décadence de la ville est que pendant trop longtemps elle a tout sacrifié à ces fonctionnaires qui ne lui ont rien laissé en échange des millions dépensés en pure perte. Donc ne nous préoccupons pas de cette bouderie intempestive de gens qui tiennent de plus en plus à montrer qu'ils ne font pas partie de la grande famille caennaise »⁶³⁵.

On voit que non seulement le *Moniteur du Calvados* accuse la faculté d'obéir à des ordres mais qu'elle se range à l'avis que l'université ne rapporte rien à la ville. Il est vrai qu'électoralement, il est plus efficace de se ranger du côté du petit commerce que des quelques professeurs d'université, quitte à écrire des contre-vérités. La faculté de droit essaie bien de répondre à ces accusations le plus tôt possible mais le *Moniteur du Calvados* enfonce le clou :

« Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le directeur,

En réponse à l'article du 4 août (...), j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien insérer dans votre prochain numéro la délibération ci-incluse prise par la faculté de droit, le 31 mai 1905, qui pourra édifier vos lecteurs à cet égard. (...) Du 31 mai 1905, la faculté de droit de Caen, constatant qu'elle a été laissée complètement en dehors de l'organisation d'une solennité projetée en l'honneur du centenaire de M. Demolombe, qui fut son doyen pendant près de trente-cinq ans et illustra pendant tant d'années l'enseignement du droit civil ; exprime son très vif regret de ne pouvoir, dans ces conditions, prendre aucune part aux cérémonies organisées sans sa participation et en dehors de tout caractère universitaire » ; (...) Cette délibération a été votée à l'unanimité des professeurs et agrégés présents. Étaient absents : MM. Laisné des Hayes, Guillouard et Lebret. M. Lebret a déclaré, dans la séance suivante, s'y associer pleinement. »

La faculté de droit de Caen est évidemment préoccupée de son abstention à l'inauguration du monument Demolombe. La faculté de droit de Caen comprend tardivement que depuis vingt ans que l'illustre jurisconsulte est mort, elle eut pu, elle eut dû songer⁶³⁶ à prendre une initiative⁶³⁷ qui lui appartenait. Les

⁶³⁵ Extrait du *Moniteur du Calvados* du 4 août 1905.

⁶³⁶ En majuscule sur le journal.

⁶³⁷ En majuscule sur le journal.

rivalités locales, les luttes de personne, inévitables dans une petite ville, peuvent expliquer le prétexte derrière lequel elle s'abrite, mais au dehors, dans le grand public, disons-le lui franchement, l'impression n'est pas heureuse. La faculté de droit de Caen se compose de gens trop intelligents pour ne pas comprendre qu'après tout au dessus des organisateurs d'une cérémonie il y a l'homme qui en est l'objet et devant lequel on doit avant tout s'incliner. (...) A la vérité, Demolombe est mort, et pour être plus durable, sa popularité n'a rien de politique. C'est ce qui explique pourquoi non seulement la faculté en corps s'est empressée de ne pas venir célébrer sa mémoire, mais pourquoi aussi ses membres, bien que tous invités individuellement, ont voulu s'abstenir de rendre au grand juriste un hommage mérité. (...) L'université par son abstention peut s'enorgueillir d'avoir fait cause commune avec M. le préfet, avec la Cour d'appel, et avec le Tribunal. (...) Voyons, Messieurs les universitaires, vous imaginez-vous que vous serez grandis aux yeux des générations futures quand elles liront dans l'histoire locale que vous avez boudé Demolombe - qui donna à votre faculté la célébrité dont elle a joui pendant longtemps - parce que vous ne vous êtes pas trouvés convenablement invités par le Barreau ? Le fait serait passé inaperçu. La délibération ci-dessus le gravera dans les mémoires. (...) En souvenir de la reconnaissance profonde que j'ai pour celui dont la statue s'élève sur la place de la République, la faculté de droit voudra bien excuser et pardonner la vivacité de mes regrets pour la détermination qu'elle a prise »⁶³⁸.

Il est difficile d'être plus accusateur. Malgré tout, l'affaire aurait pu en rester là. Malheureusement, lors de l'inauguration, Laisné-Deshayes fit un discours où, sous couvert d'hommage à Demolombe, il se livre à une attaque en règle contre la faculté de droit, les professeurs républicains et même contre feu Bertauld, professeur à la faculté de droit de Caen à la même époque que Demolombe :

« Discours de M. Laisné des Hayes,

(...) Le Maître (*Demolombe*) vieillissait ainsi, inébranlablement attaché à la ville, à la faculté, au Barreau, qu'il avait illustrés. (...) Il fallait que cet attachement fût bien profond pour résister aux amertumes que certains lui procurèrent. Ces épreuves lui vinrent de cette faculté même qu'il dirigeait et qu'il aimait. Tandis que la magistrature de son époque et le Barreau tout entier l'entouraient de la considération due à son talent, il trouva chez un de ses collègues une hostilité qui lui fut très sensible.

Autour de lui se groupaient des professeurs avocats d'une réelle valeur. C'étaient Delisle, qui l'avait précédé comme doyen, le Bourguignon Duperré Feuguerolles, dernier représentant d'une école profondément érudite, mais qui méconnaissait peut-être trop le mérite de la forme, Trébutien qui avait retenu la méthode et la clarté du maître, Trolley, esprit charmant, causeur spirituel, avocat habile et fin, d'une forme parfaite et d'un réel savoir, Carel, le plus grand et le plus cher de ses élèves devenus ses collègues, Carel qui a laissé dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu un souvenir impérissable. Je ne

⁶³⁸ Extrait du *Moniteur du Calvados* du 6 et 7 août 1905.

parle que de ceux là. Il en est un autre vers lequel va votre pensée et la mienne. Je ne le nomme pas parce qu'il est présent (*nda : Guillouard*). Tous étaient les admirateurs et les amis de Demolombe. Un seul se sépara : je veux parler de Bertauld. Esprit vigoureux, jurisconsulte profond, rude dialecticien, avocat justement réputé, Bertauld fut certainement un jurisconsulte remarquable. S'il l'on peut relever dans son ouvrage certains défauts de clarté et de méthode, il faut lui reconnaître un mérite incontestable. Il n'était pas indigne du poste de Procureur général près la Cour de Cassation auquel il fut élevé. Malheureusement chez lui, le caractère ne fut pas à la hauteur du talent. D'une jalousie et d'un orgueil surhumains, il se croyait né pour dominer et pour combattre. A ses yeux tout contradictoire était un ennemi qu'il haïssait d'une haine qui n'avait rien de français, d'une haine corse. Il ne sut pas s'écarter toujours des intrigues ni dédaigner la recherche acharnée du pouvoir. La supériorité de Demolombe, sa simplicité, sa dignité l'offusquaient et il se déclara son adversaire irréconciliable. Pendant quinze ans cette hostilité se donna carrière sous les formes les plus diverses et les plus injustes.

Demolombe en souffrit toujours. Lui, qui ne recherchait pas les luttes personnelles, il y fut condamné. N'est-ce pas une amère dérision de voir que les attaques dont il fut l'objet vinrent du sein de cette faculté qui eût dû, pendant sa vie, l'honorer à l'égal d'un fondateur, après sa mort glorifier sa mémoire.

Il ne faut pas s'en étonner : la reconnaissance et la justice ne sont point à la portée de tous. Elles sont le propre des âmes élevées ; dans les temps troublés, elles sont plus difficiles à obtenir. Demolombe a attendu près de vingt ans cet hommage solennel qu'avec le concours de la ville de Caen nous lui rendons aujourd'hui. Ce silence prolongé s'explique. Ennemi des basses intrigues par lesquelles on sollicite la faveur passagère des puissants d'un jour, il ne cultiva que le droit et ne s'éprit que de la liberté. (...) Singulière destinée de cet homme, victime jadis de l'amour propre d'un contemporain jaloux ! L'hommage rendu à sa mémoire a soulevé les mêmes querelles mesquines dont il avait souffert.

Il n'importe, messieurs, grâce à vous, à votre générosité, à votre concours, la coalition des jalousies, des désertions et des calomnies a échoué. L'avenir ignorera les intrigues et les petites bassesses qui se sont montrées. Dans l'histoire du droit, la ville, la faculté, le Barreau de Caen demeureront la ville, la faculté, le Barreau de Demolombe et de ses successeurs »⁶³⁹.

Laisné-Deshayes attaque donc violemment la faculté de droit, employant un vocabulaire presque diffamant. Le seul problème, c'est que ce professeur ne s'arrête pas là. Non content d'avoir invectivé la faculté de droit lors de son discours, Laisné-Deshayes publie début 1906 une brochure reprenant son discours et précisant ses attaques, cette brochure étant envoyée à tous les souscripteurs du monument (parmi eux, beaucoup de facultés et de Barreaux de France). On peut tout de même préciser que Laisné-Deshayes a été exclu entre temps du bâtonnat et du Conseil de l'Ordre par ses collègues, probablement

⁶³⁹ ADC : Br 8040 (2MI-BR 267), extrait d'une brochure commémorant l'inauguration du monument à Demolombe.

choqués par ses manœuvres. La faculté de droit est donc obligé de réagir, au risque de voir son nom souillé. Elle se réunit lors de délibérations, comme on peut le lire dans un extrait du rapport de la séance du Conseil de l'université du 30 mars 1906 :

« La faculté de droit a tenu deux réunions, d'ordre essentiellement privé, pour rédiger une protestation contre les allégations contenues dans une brochure commémorative du monument Demolombe. Cette protestation a été envoyée à tous les souscripteurs du monument qui avaient reçu la brochure »⁶⁴⁰.

Ces brochures tentent de défendre la faculté de droit de Caen, contenant ses délibérations du 2 mars et du 8 mars 1906. Il faut remarquer que lors des deux délibérations, tous les professeurs sont présents (Villey, doyen, Danjon, Lebret, Cabouat, Biville, Debray, Le Fur, Astoul, Degois, Génestal et Allix) sauf Guillouard, excusé et Laisné-Deshayes, absent :

« Séance du 2 mars 1906

(...) M. le Doyen fait ensuite à ses collègues l'exposé suivant :

Mes chers collègues,

J'espérais bien que nous n'aurions plus à revenir sur les pénibles incidents qui se sont produits à la faculté de droit au sujet de l'inauguration du monument élevé l'année dernière en l'honneur de notre vénéré maître et ancien Doyen, M. Demolombe. (...) Depuis lors, vous avez gardé le silence, estimant qu'il est malséant, dans une compagnie comme la nôtre, de livrer à la publicité des difficultés intérieures. Vous avez entendu, sans y répondre, l'écho de certain discours, dont l'auteur n'a pas craint d'outrager ses collègues, qu'il avait lui-même, et délibérément, écartés de cette manifestation en l'honneur d'une mémoire chère à tous. Aujourd'hui, il semble qu'on ait voulu à tout prix faire déborder le vase. Dans une publication qui vient de paraître sur l'inauguration du monument de M. Demolombe, et qui pourrait passer pour être l'œuvre du Barreau près des étrangers qui ignorent que M. Laisné des Hayes a été exclu du bâtonnat et même du Conseil de l'Ordre par le vote de ses confrères, on n'a pas craint d'insérer une note explicative, qui précise et individualise les outrages du discours. L'auteur avait cru bon de terminer une longue diatribe par cette phrase : « Il n'importe, messieurs, grâce à vous, à votre générosité, à votre concours, la coalition des jalousies, des désertions et des calomnies a échoué ». Il n'y avait guère à se méprendre sur ceux auxquels était adressée cette phrase inqualifiable. Nous n'y avons même pas répondu. Et voilà que, dans une brochure destinée à être envoyée à toutes les Cours, toutes les facultés de droit, à tous les Barreaux de France, et jusque dans les pays étrangers, on n'a pas craint de mettre après les mots *désertions* et *calomnies*, un renvoi et une note ainsi conçue : « *La faculté de droit de Caen avait été invitée à souscrire : le doyen actuel, sous prétexte que la faculté aurait dû être invitée en corps et qu'elle ne l'avait été qu'individuellement, a refusé de souscrire. Il a déterminé la plupart de*

⁶⁴⁰ ADC : T1153/2 : Conseils de l'Université : procès-verbaux 1905-1907.

ses collègues, de nouveaux venus, à s'abstenir, et, par amour-propre, il avait organisé une petite intrigue pour empêcher l'inauguration ». Cette note a un mérite : elle met en évidence, aux yeux de tous, ce fait que la faculté de droit a été tenue absolument à l'écart de la manifestation : car il est bien clair qu'inviter individuellement à souscrire à un monument les membres d'une faculté, c'est toute autre chose que d'associer la faculté à la manifestation dont ce monument est l'occasion. La note a, d'autre part, un grave défaut, c'est de contenir une calomnie indigne, qui tombe d'ailleurs par son invraisemblance même. Voilà les faits, messieurs, qu'il m'a paru nécessaire de vous soumettre pour l'honneur de notre faculté outragée.

(...) À la suite de cet exposé, la faculté a pris la délibération suivante :

La faculté de droit, après avoir entendu l'exposé qui précède. À l'unanimité, s'associe aux sentiments exprimés par M. le doyen ; proteste contre la note calomnieuse insérée au bas de la page 15 du compte-rendu de l'inauguration du monument de M. Demolombe ; et charge le doyen de porter à la connaissance du Bâtonnier de l'Ordre des avocats la note en question, ajoutée, certainement sans l'aveu du Barreau, à une publication qui pourrait émaner de lui ».

« Séance du 8 mars 1906

(...) M. le doyen fait ensuite à ses collègues la communication suivante :

Mes chers collègues,

Au moment même où je portais à M. le Bâtonnier de l'Ordre des avocats votre délibération du 2 mars, je l'ai rencontré venant chez moi pour me donner, au nom du Conseil de l'ordre, qui s'était réuni spontanément à l'occasion de la publication que vous savez, l'assurance formelle que l'ordre des Avocats y était tout à fait étranger, et qu'il regrettait vivement cette publication, faite à son insu. (...) Le Conseil de l'Ordre des avocats s'est réuni de nouveau et, à la suite de cette délibération, M. le Bâtonnier m'a écrit, le 7 mars, une lettre que voici, portant que « *le Conseil de discipline l'a autorisé à m'affirmer de nouveau que l'Ordre des avocats est complètement étranger à la publication visée par notre délibération et qu'il décline toute responsabilité relative aux termes de cet opuscule* ». Sur cette communication, un membre de la faculté fait observer qu'après l'abstention complète de la magistrature, dont aucun représentant n'a assisté à l'inauguration du monument, le désaveu infligé par le Barreau à l'auteur du compte-rendu permet de conclure que la cause est entendue.

En conséquence, la faculté prend la délibération suivante. À l'unanimité, (...) décide que les procès-verbaux tant de la séance du 2 mars que de la présente seront imprimés, pour être envoyés aux

personnes touchées par la publication ayant pour titre : *Inauguration du monument élevé à Caen à Demolombe* »⁶⁴¹.

Sans s'étendre sur les responsabilités de chacun et en reconnaissant que la faculté de droit a été obligée de se défendre contre des attaques indignes, on peut s'étonner de l'ampleur qu'a pris l'affaire. En effet, d'une probable opposition d'opinion à l'intérieur de la faculté de droit, on en arrive à un conflit exposé aux yeux de tous les Caennais. Et malheureusement, ce genre de situation ne peut que nuire à l'université de Caen, déjà ébranlée par plusieurs évènements.

2.2. Une crise profonde : l'affaire Dreyfus et ses répercussions

En effet, l'université de Caen a été touchée plus ou moins directement par l'affaire Dreyfus. Tout d'abord, l'université, tout au long de l'Affaire Dreyfus, est restée plutôt discrète. Malgré tout elle réagit pour la première fois en 1899. En effet, le 4 juin 1899, le président de la République Loubet, élu au début de l'année 1899, est invectivé sur les champs de course d'Auteuil par le public qui connaît les opinions dreyfusardes du nouveau président et sa volonté de gracier Dreyfus. Quelques professeurs : Lemerrier, doyen de la faculté des lettres, Bigot, professeur à la faculté des sciences et Souriau, professeur à la faculté des lettres, décident alors d'envoyer une lettre à Zévort, recteur de l'Académie, président du Conseil de l'Université de Caen, contenant un projet d'adresse au président de la République :

« Caen, le 7 juin 1899,

Monsieur le recteur, Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien convoquer le Conseil. Il s'agirait d'envoyer une adresse à M. le président Loubet. Veuillez, Monsieur le recteur, agréer l'hommage de notre très profond respect. Signatures de Lemerrier, Bigot et Souriau »⁶⁴².

Le recteur Zévort réagit vite puisqu'une note émanant du Conseil de l'Université sans date, est probablement du 7 ou 8 juin 1899 :

« A MM. les membres du Conseil de l'université de Caen. Pour donner suite, dans le plus bref délai possible, à la demande ci-jointe, présentée par MM. Lemerrier, Bigot et Souriau, le recteur président a l'honneur de soumettre à MM. les membres du Conseil de l'université de Caen le projet d'adresse ci-inclus⁶⁴³ qui, s'il est adopté, sera immédiatement envoyé à M. le ministre de l'Instruction publique pour être transmis à M. Loubet, président de la République. Prière d'indiquer, sur la présente feuille, les

⁶⁴¹ ADC : Br 9938 (2MI-BR 315) : extrait d'une brochure de la faculté de droit contenant deux délibérations relatives à l'inauguration du monument Demolombe.

⁶⁴² ADC : T1152.

⁶⁴³ Malheureusement non trouvé parmi les documents.

observations ou corrections qu'il conviendrait de faire et - en cas d'approbation - de signer sur la minute. L'adresse recopiée sera expédiée aussitôt au ministère.

-Lemercier, vice-président : signature.

-Villey : partage tout à fait les sentiments exprimés, mais estime qu'il n'y a nullement lieu à adresse.

-De Saint-Germain : signature.

-Dr Auvray : Je m'associe aux sentiments exprimés mais je ne vois point qu'il y ait lieu d'adresse, signature.

-Danjon : signature.

-Marie : Je suis homme de respect et d'autorité profondément attaché à tous mes devoirs ; mais il ne me paraît pas vraiment que les faits de dimanche dernier soient de nature à justifier la mesure proposée ; je tiens qu'il est plus indiqué et à tous égards préférable que nous ne manifestations pas et que nous continuions simplement à faire notre devoir. 8 juin 1899 : signature

-Riquier : signature.

-Bigot : signature.

-Souriau : signature.

-Huguet : signature.

-Dr Gidon : signature. »⁶⁴⁴

Seulement trois professeurs sortent légèrement de la ligne adoptée par le Conseil de l'université mais deux des trois sont importants, Villey étant le doyen de la faculté de droit et Auvray étant le directeur de l'école de médecine et de pharmacie. Le président Loubet remercie bien sûr l'université pour son soutien et quand il vient à Cherbourg le 18 juillet 1900, le Conseil envisage d'envoyer une délégation. Mais les professeurs peuvent le rencontrer directement car il s'arrête une vingtaine de minutes en gare de Caen pour rencontrer les corps administratifs⁶⁴⁵. Mais cette adresse n'a pas été appréciée par tous. En effet, lors de la séance du Conseil de l'université du 17 novembre 1899 :

« Sont présents M. Zévort, président, Lemercier, vice-président, Villey, de Saint-Germain, Auvray, Danjon, Riquier, Bigot, Souriau, Huguet et Gidon, membres du Conseil ; Gillet, secrétaire. »

« M. le président (*Zévort*) invite ensuite M. Riquier à donner lecture du rapport général qui doit être présenté, au nom du conseil, à M. le ministre de l'Instruction publique - sur la situation de l'université pendant l'année scolaire 1898-1899 - et qui doit être lu, en grande partie, à la séance solennelle de rentrée. Un seul passage du rapport, rappelant l'envoi d'une adresse à M. Émile Loubet, Président de la République, à l'occasion des regrettables incidents d'Auteuil, le 4 juin 1899, donne lieu à une discussion

⁶⁴⁴ ADC : T1152.

⁶⁴⁵ *idem*.

suivie d'un vote. Par six voix contre cinq, le Conseil décide le maintien du passage, qui sera imprimé dans la brochure mais qui, avec plusieurs autres, ne sera pas lu à la séance du 20 novembre. »⁶⁴⁶

Cet événement, directement lié à l'Affaire Dreyfus, a donc produit des oppositions, quoique légères, à l'intérieur de l'université. Mais ces oppositions n'ont pas été connues à l'extérieur.

Un événement plus grave se déroule un an plus tard. Le mercredi 21 février 1900, une conférence de la Société des Amis de l'Université est troublée par des invectives venant des étudiants présents dans la salle, dont un « À bas Loubet », considéré comme un cri séditieux. Ces manifestations orales se continuent dehors par des manifestations apparemment dreyfusardes et antidreyfusardes. L'auteur du cri séditieux étant connu par plusieurs témoignages, le recteur et les professeurs d'université décident d'engager une action disciplinaire contre lui. Cet étudiant, Norbert Galliot, est le fils d'un avocat à la cour d'appel de Caen. Le recteur décide de réunir une commission des affaires contentieuses et disciplinaires, chargé de statuer sur son cas. La commission des affaires contentieuses et disciplinaires se réunit trois fois, écoutant les différents acteurs et témoins de l'affaire⁶⁴⁷:

I. Séance du 24 février 1900

Présents : MM. Auvray, président, Villey, de Saint-Germain, Lemerrier, commissaire-rapporteur ; Gillet, secrétaire du conseil, adjoint à la commission à titre consultatif.

« M. Auvray rappelle d'abord l'exposé fait au conseil par M. le recteur des faits reprochés à M. Galliot, étudiant à la faculté de droit de l'université. Pendant une conférence donnée au Palais de l'Université, sous le patronage de la Société des Amis de l'Université de Normandie, par M. Franklin-Bouillon⁶⁴⁸, M. Galliot aurait provoqué une manifestation tapageuse et même séditieuse ; interpellé et interrompu l'orateur ; poussé plusieurs fois le cri de Vive Déroulède ; et même lancé le cri de A bas Loubet. Il aurait, après la conférence, dans les couloirs, dans les rues, suscité et conduit des manifestations du même genre. Voilà pourquoi il est cité devant la juridiction universitaire. (...) M. le recteur a rendu compte au Conseil d'une entrevue qu'il eut avec MM. Galliot père et fils ; des questions par lui posées à ce dernier ; des réponses et explications et dénégations que M. Galliot lui opposa, dénégations,

⁶⁴⁶ ADC : T1152.

⁶⁴⁷ Tous les renseignements concernant l'affaire Galliot proviennent des ADC : T1152.

⁶⁴⁸ Henry Franklin-Bouillon né à Jersey le 3 septembre 1870, et décédé à Paris le 12 septembre 1937. Fils d'un fonctionnaire exilé, il fait ses études au lycée de Caen puis part pour passer l'agrégation à Paris.

Radical unioniste, membre du parti radical-socialiste, Henry Franklin-Bouillon y représente l'aile droite, hostile au communisme et au socialisme, et très favorable à l'Union nationale. Ces positions le conduisent à quitter en 1927 le Parti radical pour créer la Fédération radicale indépendante de Seine-et-Oise. Il constitue à l'Assemblée nationale le groupe parlementaire de la Gauche sociale et radicale (ou Gauche unioniste et sociale) puis élargit son assise en lançant les comités radicaux unionistes. Après sa mort, son principal lieutenant, Pierre Cathala, crée un Parti radical indépendant.

Il est ministre d'état de septembre à novembre 1917 dans le gouvernement conduit par Paul Painlevé. Par la suite, il accomplit diverses missions diplomatiques pour la France en direction de la Turquie. Il rencontre en 1921 Mustafa Kemal dont il devient un proche après avoir signé avec lui le Traité d'Ankara, première reconnaissance de la nouvelle Turquie par un état occidental. Il est député radical-socialiste puis social-radical de Seine-et-Oise de 1910 à 1936.

Il était surnommé par ses détracteurs "Washington Potage".

explications et réponses vaines ou fantaisistes. M. le recteur concluait nettement qu'il était nécessaire et juste d'infliger à M. Galliot une peine universitaire. Inutile d'insister sur les raisons antérieures et extérieures à la cause, pour ainsi dire, qui seraient à invoquer en faveur de cette manière de voir. L'argument peut-être le plus topique est que M. Galliot n'a paru nullement surpris d'avoir à comparaître devant nous. Les amis du bruit le suivent comme un chef. Il est connu pour ses outrances d'attitude, de langage et de cris. A la conférence de M. Bouillon son exaltation frappe M. Douarche. Après la conférence on le retrouve sur divers points de la ville, au centre d'une réelle effervescence. M. le recteur ne pouvait pas classer l'affaire. Il l'a retenue. Le Conseil l'a retenue. La commission l'a retenue. La question de la compétence ne se pose pas (V. l'article 23 du décret du 30 juillet 1883). Dira-t-on que cette conférence n'avait rien de scolaire ?... On sait les relations plus qu'intimes qui existent entre l'université et la Société des Amis de l'Université de Normandie. La manifestation atteignait donc l'université, la Société des Amis de l'Université de Normandie et les plus hautes autorités locales, réunis sur l'estrade. M. Galliot l'a bien compris puisqu'il a offert « toutes ses excuses » à M. Douarche. Après l'échange de ces idées, M. Auvray fait introduire M. Galliot.

Il reconnaît qu'on lui avait conseillé de ne pas assister à cette conférence. Déjà, il n'était pas venu à celle de M. Goblot. Il voulait s'abstenir ... Il vient, pressé par ses amis. On veut le renvoyer. Il proteste de ses intentions pacifiques. Il donne pour preuve qu'il détournera ses amis d'enfoncer une porte. Dans la salle ? Dès le début, il se laisse aller à faire, sur le nom de M. Bouillon, les calembours reproduits par le Moniteur. Il convient que rien, dans le discours du conférencier, ne fut de nature à le choquer. Mais il pensait que M. Bouillon provoquerait, et il s'était dit : « Nous serons là ! » Sur ses jeux de mots, on crie, dit-il, « À bas Galliot ». De là son emportement, ses cris répétés de « Vive Déroulède », sa conduite pendant et après la séance. Mais il nie avec la plus grande énergie avoir crié « À bas Loubet », et offre de le prouver par le témoignage de plusieurs de ses camarades. Après la conférence, M. Galliot nie avoir manifesté dans les couloirs. Il est sorti, a gagné la rue Froide, puis la rue Saint-Pierre ; s'est arrêté devant le siège de l'A, endroit où il a dissuadé de crier « À bas Loubet » ; a rejoint le boulevard Saint-Pierre, donnant toujours le même conseil de prudence, et enfin le cercle militaire. Là, dislocation, il regagne son domicile. En somme, M. Galliot s'était rendu à la conférence avec des intentions hostiles à M. Bouillon. Ses facéties ont ouvert le feu et donné le signal de scènes plus que regrettables. Sur la voie publique, il a pris part à des manifestations qualifiées par la loi. Il nie avoir crié « À bas Loubet ». Mais il avoue les autres cris, dont l'un, « Vive Déroulède », est une protestation contre la constitution de la République (*nda : Déroulède étant partisan de la République plébiscitaire*) et à la fois une offense à l'un des pouvoirs publics. M. Galliot se retire.

On introduit cinq de ses témoins. Deux, que la Commission n'a pu mander en temps utile, seront entendus ultérieurement. Les cinq témoins n'apportent rien à l'enquête. M. Galliot, réintroduit, renouvelle ses explications et dénégations.

La Commission décide qu'il y a lieu d'entendre d'autres témoins, charge le commissaire-rapporteur de prier de se rendre devant elle MM. Douarche, Tessier, René Perrotte et Franklin-Bouillon, et s'ajourne au mercredi 28 et à 9h $\frac{1}{2}$ du matin.

II. Séance du 28 février 1900

Présents : les mêmes.

On introduit MM. Douarche, Perrotte et Tessier, puis M. Bouillon.

Douarche, président de la cour d'appel et vice-président de la Société des Amis de l'Université, fait sa déposition. Douarche ne peut pas affirmer que l'étudiant Galliot a crié « À bas Loubet ». M. Douarche raconte son intervention, dès le 22, auprès de MM. Galliot père et fils ; comment, d'abord, M. Galliot père lui opposa « presque un refus » d'exiger des excuses de son fils ; la visite de ce dernier, son attitude revêche, son obstination à « ne rien vouloir regretter » ; sa lettre, enfin, lettre nullement spontanée, mais que M. Galliot ne se décide à écrire que lorsqu'il se vit menacé de poursuites. S'ensuit la déposition de Perrotte, maire de la ville, qui n'apprend rien de plus. Puis vient la déposition de Tessier, professeur de la faculté des lettres et alors président de l'Association républicaine de Caen, qui n'apprend rien de plus. « M. Tessier, enfin, dit quelques mots d'un caractère plutôt personnel, mais qui n'en a pas moins trait à la cause. « Soyons indulgents pour nos étudiants, des jeunes gens, presque des enfants. Leur responsabilité s'atténuera à nos yeux, si nous pensons aux meneurs, aux conseillers perfides, aux misérables qui, après les avoir animés contre la République, les excitent aujourd'hui contre leurs propres professeurs. » Cette déclaration frappe vivement les auditeurs ». Enfin vient Bouillon, rédacteur en chef du *Journal de Caen* et intervenant lors de la conférence interrompue, mais qui refuse de déposer.

« La Commission décide, à l'unanimité, qu'il y a lieu de renvoyer M. Galliot devant le Conseil. Elle estime qu'il y a lieu de lui accorder des circonstances atténuantes ; et de se souvenir qu'il est un des plus laborieux et des plus brillants élèves de la faculté de droit. Elle examine les peines prévues par le décret du 21 juillet 1897, titre III, article 34, en commençant par la plus forte. Enfin, après plusieurs votes, elle décide par 3 voix contre 1 abstention, de proposer au Conseil de prononcer contre M. Galliot la peine prévue au paragraphe 2, c'est-à-dire « l'interdiction de prendre des inscriptions et de subir des examens devant la faculté de droit de l'université de Caen pendant trois mois. » Elle s'ajourne au jeudi 1^{er} mars, 5h $\frac{1}{2}$, pour l'audition du rapport.

III. Séance du 1^{er} mars 1900

Présents : les mêmes.

La Commission, sur la demande de M. Galliot, décide d'entendre les deux témoins qui n'avaient pu, le 24 février, répondre à son appel. Les deux étudiants n'apportent rien de plus. Le recteur demande à Galliot de venir une dernière fois déposer le 6 mars 1900, mais cette fois devant le Conseil de l'université. L'étudiant Galliot tente une dernière fois de se justifier et de se défendre par une lettre au recteur datée du 4 mars 1900 :

« A monsieur le recteur, président du Conseil de l'université. Monsieur le recteur, avant de me présenter devant le Conseil, je tiens à vous donner ma parole que je n'ai pas poussé le cri séditieux qu'on m'avait imputé. Je regrette sincèrement le désordre auquel j'ai pris part, sans aucune réflexion ; je vous prie d'être assuré que, dans l'avenir, je serai tout à mes études de droit, que je suis sur le point de terminer, et je me renfermerai rigoureusement dans mes devoirs d'étudiant. Je vous prie, monsieur le recteur, de bien vouloir porter cette déclaration et ces regrets à la connaissance du Conseil. Je suis avec respect, monsieur le recteur, votre obéissant serviteur. N. Galliot ».

Le Conseil de l'université se réunit donc le 6 mars 1900 pour statuer définitivement sur ce cas :

« Aujourd'hui 6 mars 1900, le Conseil de l'Université de Caen s'est réuni, à 4h de l'après-midi, au rectorat, sous la présidence de M. E. Zévort, recteur de l'Académie. Sont présents : MM. Zévort, président, Auvray, vice-président, Villey, de Saint-Germain, Lemerrier, Danjon, Cabouat, Riquier, Bigot, Souriau, Huguet et Gidon, membres du conseil ; Gillet, secrétaire. M. le président expose ensuite que la présente délibération a pour objet le jugement à rendre dans l'affaire disciplinaire intentée contre M. Galliot, Norbert, étudiant en droit. (*Lecture*) du rapport présenté au nom de la commission des affaires contentieuses et disciplinaires, par M. Lemerrier, doyen de la faculté des Lettres ; rapport concluant à l'application de la peine prévue au paragraphe 2 de l'article 34 du décret du 21 juillet 1897, portant « interdiction de prendre des inscriptions et de subir des examens devant la faculté de Droit de l'université de Caen pendant une durée de trois mois ». (...) M. le président donne l'ordre d'introduire le sieur Galliot dans la salle du conseil, pour qu'il soit procédé à son interrogatoire. Aux diverses questions qui lui sont posées, l'inculpé fait les réponses suivantes. Il n'a rien à ajouter à la déclaration écrite qui vient d'être communiquée au conseil (*nda : sa lettre a été lue au conseil*), il regrette vivement d'avoir pris part à une manifestation tapageuse, et il promet formellement de ne plus recommencer. (...) Il nie aussi avoir été le chef de la manifestation qui s'est répandue dans les rues de la ville ; il a cependant fait partie de cette manifestation, mais en conseillant à ses camarades de ne pousser aucun cri outrageant ou séditieux, et il est rentré au domicile de ses parents à 10 heures du soir. M. Bigot, membre du Conseil, conteste cette dernière affirmation, attendu qu'il a rencontré l'inculpé - encore loin de son domicile - à 10 heures passées. L'inculpé ne répond, à cette articulation⁶⁴⁹ précise, que par des explications

⁶⁴⁹ Au sens juridique du terme : énonciation écrite et détaillée de faits dont on offre de rapporter la preuve.

embarrassées. Il a voulu dire qu'il était rentré vers 10 heures. À une dernière question du président, le sieur Galliot répond que ce n'est pas lui qui a donné le signal du tapage ; ce n'est pas lui qui a commencé ; s'il a fait du bruit, c'est qu'il s'est considéré comme provoqué par les cris de plusieurs étudiants. M. le président met ensuite l'affaire en délibéré (*Galliot est sorti de la salle*). Il rappelle les conclusions de la commission de discipline. (...) (*Le président et d'autres membres*) ne croient pas exagérés d'affirmer que l'étudiant Galliot est l'auteur principal de la manifestation, sans lui elle n'aurait probablement pas eu lieu. Il est d'ailleurs coutumier du fait. Depuis deux ans environ, il ne s'est passé dans l'université ou autour de l'université une scène de désordre plus ou moins grave sans que l'inculpé s'y soit trouvé au premier rang, se faisant remarquer parmi les plus bruyants et les plus exaltés. Il est devenu nécessaire de faire un exemple, dans l'intérêt du bon ordre et de la discipline. M. Danjon demande à présenter quelques objections en faveur de l'inculpé. C'est un bon étudiant, un peu exubérant peut-être, mais ardent en tout. Au milieu d'une atmosphère légèrement surchauffée, il a été excité par des camarades qui, le sachant impulsif, l'ont pour ainsi dire provoqué par leurs cris. Ne faut-il pas tenir compte de cette circonstance que le fait a eu lieu en dehors des exercices scolaires ? C'est la première fois que le conseil est appelé à juger une faute contre la discipline ; c'est la première fois que l'étudiant Galliot est poursuivi. (...) M. Villey est du même avis que M. Danjon, en ajoutant que c'est par l'indulgence qu'on obtiendra le meilleur résultat. Plusieurs membres répondent que l'indulgence en pareil cas, pourra bien plutôt être considéré comme une faiblesse - l'indulgence n'a que trop duré. » Diverses propositions (depuis l'exclusion de deux ans de l'université) sont repoussées. « M. Auvray reprend alors la proposition de la commission : « interdiction de prendre des inscriptions et de subir des examens dans la faculté pendant trois mois » avec cette réserve que, si la conduite du condamné ne donne lieu à aucun reproche pendant ces trois mois, des mesures nécessaires seront prises pour que les études ne soient pas entravées. Au scrutin secret, la proposition est adoptée par 9 voix contre 3.

(...) Le Conseil de l'université de Caen, réuni le 6 mars 1900, la moitié plus un de ses membres étant présents. Vu l'information ouverte, le 23 février 1900, par M. le recteur au sujet de M. Galliot, Norbert Jules André, né le 1^{er} octobre 1880, à Lyon (Rhône), étudiant de 3^{ème} année près la faculté de droit. (...) Attendu qu'au cours d'une conférence hebdomadaire donnée le 21 février 1900 à 8h½ du soir, dans le grand amphithéâtre de la faculté de droit, sous les auspices de la Société des Amis de l'Université de Normandie, plusieurs cris outrageants et même un cri séditionnaire ont été proférés, sans que l'orateur y ait donné le moindre prétexte, de l'aveu même de l'inculpé et ainsi qu'il résulte des témoignages recueillis ; considérant que M. Galliot s'est fait remarquer par son attitude particulièrement exaltée, et que d'ailleurs il a été le principal artisan sinon l'instigateur des désordres dont la dite conférence a été l'occasion ; considérant que M. Galliot avait reçu, à deux reprises, d'une personne autorisée, le conseil

de ne pas assister à la conférence où sa présence ne pouvait être qu'une cause de trouble, et que son refus d'obtempérer au sage avis qui lui était donné est, de sa part, l'indice d'une préméditation certaine ; considérant que dans la soirée du 21 février, après la conférence, l'inculpé s'est prêté à une manifestation tapageuse qui s'est répandue dans les rues de la ville ; considérant que l'inculpé nie formellement avoir poussé le cri séditieux qui a provoqué les protestations indignées des assistants, et que tous les témoignages produits confirment ses déclarations sur ce point ; mais que ses aveux et la lettre par lui adressée à M. le recteur, le 4 mars 1900, permettent néanmoins d'établir qu'il a pris une part active à ces manifestations regrettables ; considérant que depuis dix-huit mois, et plus précisément depuis la rentrée dernière, M. Galliot a figuré dans la plupart des scènes plus ou moins graves de désordre qui ont eu lieu à l'intérieur du Palais de l'Université ou au dehors ; considérant qu'il est nécessaire de mettre fin à un désordre qui s'est trop prolongé ; considérant aussi qu'il convient de tenir largement compte à l'inculpé de son assiduité et de sa bonne tenue aux cours de la faculté, de ses succès scolaires, des aveux qu'il a faits, des regrets qu'il a exprimés, et aussi de l'engagement qu'il a pris de s'abstenir désormais de toute manifestation tumultueuse ; faisant au dit sieur Galliot application du paragraphe 2 de l'article 34 du décret du 21 juillet 1897. (...) Prononce contre lui la peine de l'interdiction de prendre des inscriptions et de subir des examens dans la faculté de droit de l'université de Caen pendant une durée de trois mois à dater de ce jour. (...) Fait et jugé à Caen, en séance, le 6 mars mil neuf cent ».

L'attitude d'une partie des étudiants pendant l'Affaire Dreyfus peut être aperçue à travers ce jugement. Certains sont violemment nationalistes (il y eut plusieurs participations à des manifestations antidreyfusardes et clairement antisémites), d'autres sont républicains, mais en tout cas cette agitation met en péril le calme de l'université de Caen. C'est ce qui explique l'attitude des professeurs, partagés entre indulgence et fermeté. De plus, il est probable que leurs opinions politiques et les circonstances influent sur le jugement de ces professeurs. Cependant, cette « affaire Galliot » eut un autre effet pervers, celui de monter la presse antidreyfusarde et une partie de l'opinion contre l'université. On peut voir ceci avec le *Moniteur du Calvados* du mercredi 7 mars 1900 :

« C'est aujourd'hui que M. G... (*nda : Galliot*) a comparu devant le conseil de l'Université. Nous ne savons encore quelle peine disciplinaire a été prononcée contre lui. M. G... ne devait être assisté d'aucun défenseur : il paraît que la loi livre ces jeunes gens pieds et poings liés à leurs maîtres, devenus leurs juges. La loi n'a pas prévu que les professeurs pouvaient se transformer en personnages politiques. C'est pour cela qu'elle n'a pas donné plus de garanties aux accusés. Elle a voulu instituer une juridiction paternelle ; elle n'a jamais songé que la passion pouvait avoir place dans les délibérations d'austères professeurs. C'est à M. Lemercier, doyen de la faculté des lettres, qu'incombe la charge de présenter le rapport. Ce rapport, si nos renseignements sont exacts, ne sera pas fait dans les termes où il avait été

primitivement préparé. Le projet ressemblait fort à un acte d'accusation rédigé pour la Haute Cour ; sur les réclamations de plusieurs membres de la commission d'instruction il a été sensiblement modifié ».

On peut trouver le même discours dans un autre article du *Moniteur du Calvados* du dimanche 4 et lundi 5 mars 1900 :

« Toujours les mêmes !

(...) À Caen même, où le parti républicain est, en apparence, solidement organisé, que se passe-t-il ? Nous avons une Association républicaine, nous avons une Ligue de l'enseignement, nous avons les Amis de l'Université, nous avons une Loge maçonnique, etc., etc. Or, tout cela est recruté dans le même personnel. Le simple membre de l'une devient président de l'autre et réciproquement. Les salariés de l'État, fonctionnaires et universitaires s'y trouvent en grande majorité. Ils louent le temps présent avec d'autant plus d'énergie qu'ils combattent pour leur propre cause : les uns en effet recherchent dans leur zèle politique une augmentation de traitement, une élévation de classe, les autres, les timorés, le maintien de leur situation, ou l'un des nombreux rubans rouges, violets ou verts que les ministres distribuent si libéralement à leurs amis ! (...) Ces messieurs dévissent leur toque (qu'on me pardonne ce souvenir d'une vieille revue locale) suivant les circonstances. (...) Faut-il blâmer cette attitude ? Certes elle n'est pas exempte d'une certaine roublardise, mais elle est excusable. Les vrais coupables, ce sont les gogos qui s'y laissent prendre et qui par leur présence augmentent l'autorité de personnages qui sont cependant payés par l'État et par les contribuables ... pour se taire ».

Ce sont toujours les mêmes attaques et l'université (et surtout ses professeurs) est encore violemment attaquée et diffamée. Ce qui était donc au début une affaire disciplinaire interne à l'université est devenu une affaire publique, de par les circonstances et les motifs de cette affaire. Et quoique l'université ne soit en aucun cas fautive, c'est elle, et ses professeurs par la même occasion, qui se retrouvent mis en cause par les antidreyfusards. Il faut s'interroger sur ces attaques. Il semble évident que les circonstances politiques jouent un rôle important. Les professeurs d'université français se sont en général engagés en tant qu'intellectuels pendant l'affaire Dreyfus. Cet engagement est apparemment mal perçu et considéré comme sans légitimité. De plus, comme on l'a vu plus haut, certains professeurs sont conseillers municipaux (républicains) voire député ou ministre, et cette situation est très mal prise par certains Caennais. Enfin, certains professeurs sont franc-maçons, d'autres sont protestants, et ces appartenances sont dures à porter dans ce contexte particulier. Toutes ces raisons peuvent pousser les antidreyfusards à voir l'université comme un bastion républicain et dreyfusard, donc comme un ennemi potentiel. Ceci peut expliquer les relations glaciales entre l'université et la municipalité affiliée à la Patrie française présente entre 1904 et 1908.

Mais il peut également arriver que les répercussions de l'Affaire Dreyfus agissent directement à l'intérieur de l'université, accompagnées par leur cortège de suspicions et d'incompréhensions. C'est le

cas en 1904, au moment de l'élection décanale de la faculté des sciences, quand le Conseil de l'Université donne son avis, après celui de la dite faculté, le 4 décembre 1903, lors d'une séance (il s'agit là du rapport du recteur au ministre) :

« (...) M. de Saint-Germain, après m'avoir fait part de sa détermination sur laquelle j'ai essayé vainement de le faire revenir, a déclaré à ses collègues qu'il lui serait impossible d'accepter ses fonctions de doyen pour une nouvelle période, et il les a engagés, en conséquence, à faire choix d'un autre candidat. Dans ces conditions, la faculté des sciences présente, en 1^{ère} ligne M. Lignier, professeur de botanique, par cinq voix contre trois donnée à M. Riquier, un à M. de Saint-Germain et un bulletin blanc. En seconde ligne, elle présente M. Riquier, professeur de calcul différentiel et intégral et assesseur actuel du doyen par cinq voix contre quatre données à des candidats différents, et un bulletin blanc. Le Conseil de l'université, au 1^{er} tour de scrutin, présente en première ligne M. Riquier, par huit voix contre deux données à M. Lignier et, au 2^{ème} tour de scrutin, il présente, en seconde ligne, M. Lignier, par six voix contre trois accordées à M. Louise. Malgré la divergence de ces présentations, je n'hésiterai pas à vous proposer de ratifier le choix fait par la faculté des sciences.

(Rayé : La plupart des membres du Conseil de l'université n'ont pas eu l'intention de faire échec à la décision prise par la faculté. Ils ont seulement voulu - et je me suis associé à cette courtoisie - donner à M. Riquier leur collègue depuis un grand nombre d'années (nda : il fait partie du Conseil de l'université), un témoignage particulier de sympathie et d'estime).

J'ai donc l'honneur de vous prier de bien vouloir confier, pour trois ans, à M. Lignier, professeur de botanique, les fonctions de doyen de la faculté des sciences, et je vous demanderai de fixer au 1^{er} janvier 1904 le point de départ de son décanat pour simplifier autant que possible les écritures et rendre plus facile la transmission du service qui continuerait d'être assuré, du 24 au 31 décembre par M. de Saint-Germain.

(Rayé : M. Lignier a toutes les qualités nécessaires pour exercer utilement et dignement les fonctions de doyen. Il jouit, dans la ville et dans la contrée, de l'estime générale : il est membre du conseil municipal, et, l'an dernier il était président de l'Association républicaine).

Je vous proposerai en outre de conférer le titre de doyen honoraire à M. de Saint-Germain, qui, pendant quinze ans, s'est acquitté de ses fonctions avec la plus scrupuleuse attention et une rare compétence.

(...) »⁶⁵⁰.

Même si elle est assez rare, cette différence d'avis ne semble pas porter à conséquence puisqu'elle est expliquée par le recteur. C'est pourtant Riquier qui est désigné doyen par le ministre. La faculté des sciences réagit vivement à cette situation dans une assemblée le 9 janvier 1904 :

⁶⁵⁰ Pour cette citation et les suivantes : ADC : T1153/1.

« Ordre du jour voté par neuf voix sur dix membres présents - 1 abstention.

L'assemblée, considérant qu'après la présentation en première ligne faite par elle pour le décanat, des bruits persistants ont représenté son vote comme motivé par des considérations extra-universitaires, ce qui est faux ; considérant que ces bruits peuvent avoir influencé le vote ultérieur du Conseil de l'université et agi par là sur le choix du ministre, et qu'ils ont nui à la dignité des élections décanales ; regrette ces insinuations sans vouloir en chercher l'origine ; prend acte notamment des déclarations de M. Riquier qui a affirmé n'avoir aucune part dans leur origine ni leur propagation ; décide que cette délibération sera inscrite au procès-verbal et qu'il en sera donné communication par voie hiérarchique au Conseil de l'université et à Monsieur le Ministre, non pour protester contre un droit qui leur appartient, mais pour les éclairer sur la situation créée à la faculté des sciences ».

C'est une réaction plutôt violente que celle de la faculté des sciences. Elle considère en effet que des rumeurs auraient fait croire que son choix, portant sur Lignier, était guidé par des considérations extra-universitaires, et que ces rumeurs auraient influencé le Conseil de l'université et le ministre. Il est raisonnable de penser que les considérations extra-universitaires citées portent sur le fait que Lignier soit franc-maçon⁶⁵¹ et ait été récemment président de l'Association républicaine de Caen. La faculté des sciences pense certainement que Riquier a été choisi par le Conseil et le ministre parce qu'il était plus neutre, moins engagé, et donc moins en proie aux attaques qui auraient pu surgir de l'extérieur. Bien évidemment, cette réaction de la faculté des sciences produit des remous. Notamment, le recteur, Zévort, proteste, comme on peut le voir dans ce procès-verbal de la séance du Conseil de l'université du 15 janvier 1904 :

« Après avoir installé et félicité les membres élus (deux nouveaux membres élus : Lignier et Houlléviqgue, tous deux de la faculté des sciences et qui étaient en lice pour le décanat de la faculté des sciences) j'ai dit : M. Riquier figure ici à un nouveau titre. Entre deux candidats (*nda : Lignier et Riquier*) également honorables, entre deux hommes que recommandaient leur valeur morale, leur zèle professionnel et leur notoriété scientifique, le ministre a choisi le plus ancien d'âge et de services : j'installe M. Riquier dans ses fonctions de membre de droit du Conseil de l'université. (...) Après lecture de la délibération de la faculté des sciences, j'ai dit : j'estime, Messieurs, que la faculté des sciences a outrepassé ses attributions et méconnu la loi, les décrets et les règlements qui ont fixé les pouvoirs des assemblées de facultés, en prenant une délibération que je considère malgré les réserves de la fin, comme la critique d'un vote du Conseil de l'université et d'un acte du ministre. Ici, au Conseil de l'université, je ne saurais laisser les discussions s'établir ni sur ce vote, ni sur cet acte. Quant à la délibération qui vient d'être lue, elle sera portée à la connaissance du ministre, conformément au désir

⁶⁵¹ Il est vénérable de la loge Thémis de Caen.

de la faculté des sciences. J'y joindrai ma protestation contre le reproche adressé au Conseil de l'université de s'être laissé influencer par « des faux bruits, par des considérations extra-universitaires et par des insinuations ». Et aussi ma protestation contre la prétendue diminution de dignité des élections décanales. Au Conseil de l'université les présentations pour le décanat ont été, comme toujours, parfaitement régulières, parfaitement libres et parfaitement dignes ».

Ce sont donc des échanges particulièrement vifs. De plus, on peut penser que le nouveau doyen de la faculté des sciences, Riquier, est particulièrement mal à l'aise, puisque désavoué par ses plus proches collègues. Bien que je n'aie pu trouver la date exacte, Riquier démissionne de ses fonctions de doyen avant le 27 février 1904. C'est donc logiquement Lignier qui est choisi par la faculté, le Conseil de l'université et le ministre pour devenir doyen de la faculté des sciences de Caen. Mais il démissionne également de ce poste de doyen avant le 10 décembre 1904, probablement gêné par les conditions de son élection. Le recteur Zévort choisit alors de refaire appel à l'ancien doyen de la faculté, de Saint-Germain, pour assurer la fonction de doyen et calmer la situation, comme on peut le voir dans cette lettre, datée du 10 décembre 1904, du recteur au ministre de l'Instruction publique :

« Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser copie de deux délibérations prises par la faculté des Sciences et par le Conseil de l'université de Caen, qui viennent de faire des présentations pour le décanat, devenu vacant à la faculté des sciences, par suite de la démission de M. Lignier. Conformément aux votes émis par les deux assemblées, j'ai l'honneur de vous proposer de bien vouloir confier, pour trois ans, à M. de Saint-Germain, professeur de mécanique, les fonctions de doyen de la faculté des sciences. M. de Saint-Germain a déjà occupé ces fonctions pendant quinze ans avec la plus grande distinction. Dans les circonstances actuelles, c'est le meilleur choix qui puisse être fait. (...) »

On peut donc voir qu'une situation légèrement anormale dans une université peut prendre, dans des circonstances politiques particulières, une ampleur étonnante. De plus, il est difficile de savoir si la faculté des sciences a eu raison de réagir ainsi ou si elle a mal interprété le vote du Conseil et le choix du ministre, cela à cause du climat politique local et national.

La politique pose de nombreux problèmes à l'université sous la III^e République. Entre des professeurs attaqués pour leur engagement et des étudiants prompts à l'agitation, l'université a du mal à vivre cette situation. Qu'il s'agisse d'une intrusion du politique dans la sphère universitaire ou d'une intrusion de l'université dans la sphère politique, les répercussions sont importantes. De plus, ces intrusions ont tendance à polluer l'image de l'université, même quand il s'agit d'un engagement noble, comme celui des professeurs qui tentent d'apporter leur aide à l'administration de la cité.

3. Un témoignage éclairant : le professeur Gasté

Il est toujours difficile d'appréhender le positionnement politique et l'engagement des professeurs en dehors des sources classiques que je viens d'utiliser. C'est pour cela que les archives personnelles d'Armand Gasté⁶⁵² sont particulièrement intéressantes sur l'éclairage singulier qu'elles apportent sur un membre éminent de la faculté des lettres de Caen, ses relations avec ses collègues et son rapport à la politique, au temps de l'affaire Dreyfus⁶⁵³.

Il s'agit surtout de quatre papiers, dont trois anecdotes datées concernant la faculté des lettres et un récit antisémite.

Tout d'abord, en novembre 1898, Gasté relate un premier fait, sans citer les noms. Il reçoit la visite du premier président de la cour d'appel et du procureur général (peut-être Faguet). Le fils du procureur passe son bac de rhétorique et ils viennent le recommander à sa bienveillance, puisqu'il surveillait les compositions de version latine le jour où le fils du procureur passait. Le 18 novembre, jour de la surveillance, le nom du fils du procureur était biffé, car il avait composé le 16, et passé l'oral le 17. Un professeur jugé « féroce »⁶⁵⁴ devant corriger, le premier président et le procureur ont demandé au doyen Lemercier de changer la date de l'écrit. Mais l'oral devant être surveillé par le même professeur « féroce », Lemercier fait partir le professeur et fait passer lui-même l'oral. Gasté conclut : « Inutile d'ajouter que le jeune Dumont⁶⁵⁵ fut reçu. Il le méritait peut-être. C'est égal, voilà un singulier examen, singulier aussi le premier président, et non moins singulier, pour ne pas dire autre chose, le doyen Z⁶⁵⁶ !! ».

En mai 1899, Gasté relate l'élection du doyen de la faculté des lettres de l'université de Caen. Gasté signe en précisant qu'il a tenu à consigner par écrit cette relation sincère, « pour édifier un ami qui ne savait pas comment les choses s'étaient passées, et qui s'étonnait de la fraîcheur de mes relations avec plusieurs de mes collègues de la faculté des lettres ». Le doyen Tessier décide de donner sa démission début novembre 1896 et avertit ses collègues présents (Gasté ne l'est pas). Gasté apprend la nouvelle par Huguet, maître de conférences qui lui dit : « c'est à vous que revient le décanat ». Gasté répond « merci, mon cher collègue... D'abord, je ne me sens aucun goût pour l'administration, et de

⁶⁵² Armand Gasté, 1838-1902. Auparavant professeur au lycée de Caen, il est nommé maître de conférences de littérature ancienne à Caen le 13 septembre 1878. En 1881, il est chargé du cours de littérature latine et d'institutions romaines. En 1881 également, il devient professeur titulaire. Le 1^{er} novembre 1884, il est nommé à la chaire de littérature française qu'il gardera jusqu'à sa retraite (en étant en outre délégué dans la chaire de littérature et d'arts normands en 1895 et 1896). En novembre 1901 il est admis à la retraite avec titre de professeur honoraire.

⁶⁵³ ADC : NA98. Il est indiqué que ces archives personnelles ne sont pas à communiquer avant 1950.

⁶⁵⁴ Vraisemblablement Gasté lui-même.

⁶⁵⁵ Gasté a volontairement changé les noms.

⁶⁵⁶ Le doyen Lemercier.

plus je ne suis pas assez bien portant pour me donner ce surcroît de besogne. Il est vrai qu'il y a mille francs de préciput, mais comme je trouve que dans les fonctions de doyen, il y a pour deux mille francs au moins d'ennuis, je ferais en acceptant une très mauvaise affaire. Donc, trouvez un autre doyen ». Mabileau fait comme Huguet : « Je viens de saluer le soleil couchant (Tessier) ; j'accours saluer le soleil levant. Toutes mes félicitations au nouveau doyen ». Par contre, il signale que les « jeunes » (Lemercier, Souriau, Camena d'Almeida, Huguet et Toutain) se réunissent chez l'un d'entre eux (apparemment Souriau) et font le serment d'élire l'un d'entre eux comme doyen, en faisant un vote préliminaire. Ils excluent de ce vote Büchner, Gasté, Le Hanneur et Mabileau car ils n'en veulent pas : les trois premiers sont « trop vieux, trop gérontes » et Mabileau ne leur plaît pas. Apparemment, Souriau veut surtout écarter Gasté (il aurait dit : « Oh ! N'importe qui, mais pas celui-là ») : « jadis M. Souriau, lorsqu'il était mon maître de conférences, ne savait de quelles épithètes louangeuses m'enguirlander, mais depuis !... Il ne pouvait me pardonner de n'avoir pas voulu lui céder ma chaire de littérature française, et accepter, pour lui être agréable, la nouvelle chaire de littérature et arts normands, chaire créée tout exprès par les politiciens du conseil municipal de Caen pour le faire revenir à Poitiers, où il s'ennuyait à mourir, à Caen, où il retrouverait la famille de sa femme, M. Souriau, lui-même gendre de M. Knell, marchand de vins et eaux de vie, adjoint au maire, franc-maçon militant et grand tripoteur d'élections ». Camena d'Almeida (« dont j'avais naguère corrigé la thèse latine, pleine de barbarismes et de solécismes ») dit : « Je ne veux pas de M. Gasté, c'est un vieux : il faut en finir avec la gérontocratie ». Toutain : « Je n'ai rien à dire contre M. Gasté, mais il ne me plaît pas qu'il soit doyen : il a trop de relations dans la ville de Caen : cela nous gênerait ». Pour le vote, Lemercier obtient trois voix et Souriau deux : Lemercier est donc assuré de cinq voix. La majorité étant à six voix, ils vont chez Büchner, en lui disant qu'il était digne d'être doyen, mais qu'il était à quelques mois de la retraite. On lui assure qu'il sera désigné en seconde ligne. « Très flatté de cette démarche, M. Büchner inonda généreusement de bocks de double bière de Munich ses « jeunes et aimables » collègues, et il promit sa voix à M. Lemercier ». Gasté rappelle qu'il avait entrepris pour la titularisation de Lemercier des démarches « aussi instantes qu'utiles » auprès d'Alfred Croiset, qui avait été envoyé pour assister aux cours de Lemercier. Lemercier va ensuite voir Gasté, qui ne connaissait pas les dessous de l'affaire, et lui demande sa voix. Gasté accepte et Lemercier le reconduit chez lui. Au moment de se quitter, Gasté demande à Lemercier s'il ira voir Tessier. Lemercier répond alors textuellement : « Je me passerai bien de la voix de ce cochon-là ». Quand il apprend le stratagème, Gasté indique à Lemercier qu'il lui retire sa voix et vote blanc. Le Hanneur et Mabileau votent également blancs pendant que Tessier vote Souriau. Gasté indique qu'il est froissé du sans-çon de ses jeunes collègues à son endroit et de l'inconscience de Büchner, piteusement berné, « complice involontaire de ces jeunes « arrivistes » ».

Au conseil général des facultés, et malgré le vœu de Gasté de ne pas être doyen, le conseil (dont fait partie Gasté) le présente à l'unanimité moins une voix (celle de Gasté) pour le décanat. Le jour même, Gasté écrit à son camarade d'école⁶⁵⁷ Rambaud, ministre de l'Instruction publique, qu'il ne veut pas accepter le titre de doyen. Lemer cier devient donc doyen malgré le vote de quatorze collègues sur vingt contre lui. Le lendemain de sa nomination officielle, Lemer cier vient le voir : « Eh bien ! Cher collègue, vous êtes content ? » - « De quoi ? » - « Mais du vote du conseil général » - « Plus que content, j'en suis très fier et j'ai le droit de l'être, car je n'ai pas mendié les voix de mes collègues : elles me sont venues spontanément » - « J'espère que nos relations continueront, cordiales comme par le passé » - « De la correction, tant que vous en voudrez, mais pour de la cordialité, n, i, ni, c'est fini » - « Alors, c'est la guerre » - « Nullement » - « Ce n'est pas la paix, cependant, que vous m'offrez » - « Ni la paix, ni la guerre, mais la plus complète indifférence ». Il est difficile de savoir si Gasté souhaitait réellement ou non être doyen mais il explique son ressentiment envers certains de ses collègues par leurs manœuvres et un fossé générationnel.

Toujours en mai 1899, Gasté souhaite relater comment a été fondée la chaire de littérature et art normands à la faculté des lettres. Gasté raconte sa version, qui commence en octobre 1894. Gasté rend visite au recteur Zévort, son ami depuis l'ENS, qui lui annonce la création prochaine d'une chaire de littérature et de langue normandes. Gasté réplique : « mon cher recteur, cette création (...) n'a pas le sens commun. De littérature normande, il n'y en a pas, à proprement parler : il y a bien des littérateurs français – prosateurs ou poètes – nés en Normandie ; mais fort peu d'entre eux, tu le sais aussi bien que moi, ont, si je puis parler ainsi, l'accent normand. Quant à la langue normande, si tu appelles ainsi le patois qu'on parle « cheux nous », et qui n'est que du français estropié et défiguré, il faut, pour l'enseigner, appeler à la faculté des lettres un des rédacteurs du *Bonhomme normand*⁶⁵⁸. Conclusion, ton titre de chaire de littérature et langue normande ne vaut rien. Cherches-en un autre (...) Je comprendrais jusqu'à un certain point qu'on mît sur l'affiche : « chaire de littérature et arts normands », car s'il n'y a point de littérature normande, il y a du moins un art normand. Nos belles églises, surtout nos églises dites romanes ont un cachet bien particulier, bien spécial à la Normandie, et qu'on ne retrouve pas dans les autres provinces de France. Ah ! Si j'étais plus jeune et mieux portant !... Il y aurait du plaisir à continuer les beaux travaux d'Arcisse de Caumont et de Ruprich-Robert ! Mais songe à la somme de travail qui accablerait le titulaire de cette chaire, songe aux voyages qu'il faudrait entreprendre, aux dépenses qu'il faudrait faire pour mener à bien de pareilles études ! ». Zévort accepte de changer le nom de la chaire et la propose à Gasté, qui temporise. Il croit comprendre qu'il s'agit d'une manœuvre du

⁶⁵⁷ C'est-à-dire l'École normale supérieure. Rambaud est également un ancien collègue de Gasté, puisqu'il a été professeur d'histoire à la faculté des lettres de Caen de 1871 à 1879.

⁶⁵⁸ Gasté indique qu'il s'agit d'un journal satirique de Caen, où les furetages sont rédigés en patois de la plaine de Caen.

conseiller municipal Knell pour faire revenir à Caen, Souriau, son gendre, professeur à la faculté des lettres de Poitiers, « où il s'ennuie à mourir ». Pour Gasté, son ami Zévort « n'est pas le complice de M. Knell... non, non ; mais il est sa dupe ». Gasté donne pour preuve que le doyen Tessier avait rencontré fin septembre début octobre (en vacances) Souriau à Montoire, et que Souriau lui avait parlé de la création possible d'une chaire normande.

Gasté explique que le conseil municipal a voté la création car le maire Toutain avait reçu le soutien de Knell quand il s'était présenté aux élections sénatoriales. Malgré son échec (que Gasté impute au fait que Knell est franc-maçon, suspect donc aux yeux des conservateurs et des républicains modérés), Toutain aurait renvoyé l'ascenseur à Knell en votant pour la création de la chaire. Knell aurait ensuite rencontré Gasté « en (lui) frappant plus que familièrement sur l'épaule », en lui disant : « Eh bien, cher Monsieur, vous voilà content. Vous avez la chaire que vous désiriez... ». Gasté lui répond : « Dites que c'est vous qui êtes content, puisque grâce à vos bons amis du conseil municipal, vous allez avoir près de vous votre gendre et votre fille ». Voulant au départ refuser ce poste, il accepte finalement, par amitié pour son ami Zévort, et parce qu'il n'avait pas de motif contre Souriau, son ancien maître de conférences, qui s'était montré toujours respectueux à son égard. Il pose une condition, celle de rester titulaire de sa chaire de littérature française et de n'être que chargé de la chaire normande et de reprendre sa chaire en novembre 1896. Souriau le félicite par carte du 17 janvier pour la création de la chaire de littérature et d'art normand qu'il prend en suppléance : « nous voici arrivés au but qui vous était cher, et je vous remercie pour la part que vous avez prise à mon retour ... ». Il répond ceci à Souriau le 18 janvier : « étant donné la façon singulière (pour ne pas employer une épithète désobligeante) dont a été amenée la création de cette chaire bâtarde de littérature et d'art normands, chaire votée par 16 conseillers présents sur 30, et acceptée, la mort dans l'âme, par quatre professeurs sur huit de notre faculté des lettres (qu'on avait oublié de consulter), vous devez vous féliciter que j'aie bien voulu venir en aide à mon vieux camarade Zévort dans l'embarras, et surtout que j'eusse, dès le mois de janvier – alors qu'il n'était encore question de rien, choisi comme sujet de cours public : « les Normands à l'Académie française ». Sans cela, quelque plaisir que j'aie à vous revoir à Caen, je n'aurais cédé, même provisoirement, à personne, pas même à vous, ma chaire de littérature française. Inutile de développer mes raisons, que vous comprenez mieux que personne, j'en suis sûr. Je pourrais condenser mon sujet dans une année : je m'engage à l'étendre jusqu'en 1896, à Pâques. Vous avez donc devant vous deux années pour vous retourner, car je vous préviens loyalement qu'en décembre 1896 (si dieu me prête vie), je reprendrai ma chaire de littérature française ». A la fin de l'année scolaire 1895-1896, il écrit au doyen et au ministre pour être déchargé de cette chaire normande et reprendre sa chaire de littérature française. En novembre 1896, il reprend donc sa chaire et Souriau, pour rester à Caen, dut « accepter, en maugréant, la chaire de littérature et arts normands ». Mais Gasté considère qu'il s'était

fait là un ennemi mortel. Souriau aurait cru, « avec sa fatuité bien connue », que Gasté n'oserait pas reprendre sa chaire. Il aurait demandé par dépit la chaire de littérature française de Lille, mais Gasté indique qu'on lui préférât un chargé de cours, « non encore docteur, mais dont les thèses étaient sur le chantier ». Gasté indique : « Ah ! Si, comme on dit, ses yeux avaient été des pistolets chargés, M. Souriau m'aurait, sans nul doute, foudroyé de ses regards haineux ». Gasté considère que Souriau est l'âme du complot destiné à le priver du décanat (que Gasté nie avoir désiré) pour se l'octroyer, mais qui finira par échoir finalement à Lemerrier.

Gasté conclut ainsi : « Bien entendu, M. Souriau, en vrai déraciné qu'il est, mal transplanté en Normandie malgré son mariage, ne s'est nullement occupé dans ses cours publics des choses normandes. Pour la littérature normande, il a déjà traité les sujets suivants qu'on pourrait aussi bien traiter à Montpellier ou à Nancy : Malherbe et Casimir Delavigne. Malherbe est né à Caen et C. Delavigne est né au Havre, mais sont-ce là deux écrivains foncièrement normands ? Quant à l'art normand, il s'est contenté de refuser, craignant d'être honteusement battu à la soutenance par le candidat, la thèse latine de M. Fernand Engrand sur l'évolution de la sculpture dans les églises de la région de Caen, du XI^e au XIV^e siècle. Il est juste d'ajouter que, sans se préoccuper du fond, M. Souriau a refusé cette thèse latine, sous prétexte que le latin n'en valait rien. Le malheur est que cette thèse, vue par M. Plessis, maître de conférences de latin à l'École normale supérieure, avait été jugée plus que suffisante – et que M. Souriau n'entendant rien aux termes d'architecture avait compté comme barbarisme *clavus*, qu'il confondait avec *clavis*. Une sottise en appelle une autre. *Abyssus abyssum invocat*. Pour renforcer le cours de littérature et art normands, on a créé un cours libre de patois normands, et la Société des amis de l'Université de Caen a dit-on voté 1 500 francs pour faire cours à M. Charles Guerlin de Guer, fils du rédacteur en chef de la feuille républicaine, *le Journal de Caen*. Ce jeune homme qui, pendant les trois années qu'il a passées à la fondation Thiers n'a pu arriver ni à l'agrégation des lettres, ni à l'agrégation de grammaire, ne pourrait pas être professeur titulaire dans le plus petit lycée. Mais, un jour ou l'autre, il passera une thèse sur des questions de dialectologie, et grâce aux énergiques coups d'épaule des frères et amis de la Loge maçonnique et du Journal de Caen, il sera bombardé professeur de patois normands à la faculté des lettres de l'université de Caen. C'est invraisemblable, dira-t-on, mais je réponds : L'invraisemblable peut quelquefois être vrai. Qui vivra verra ! »

On voit déjà dans ces trois anecdotes poindre l'antirépublicanisme (sous couvert de dénoncer des basses manœuvres politiciennes et népotistes d'élus républicains) et l'antimaçonnisme de Gasté.

Le dernier écrit est lui clairement antisémite⁶⁵⁹. En effet, Gasté écrit (de sa main, recopié ou écrit ?) le 15 septembre 1899 un texte comparant la condamnation de Dreyfus et celle de Jésus, dans un style relâché mais comportant de nombreuses références antisémites. Le contexte et l'auteur (Gasté ou alors une connaissance de Gasté, pour qu'il ait pris la peine de le recopier à la main) nous donnent d'intéressants éléments sur l'antisémitisme pouvant exister dans le milieu universitaire pendant l'affaire Dreyfus.

Nous pouvons donc voir que sous la III^e République et surtout pendant l'Affaire Dreyfus, l'université de Caen, loin d'être un havre de paix éloigné des agitations politiques, est directement confrontée aux débats de son temps. L'engagement dreyfusard de certains professeurs est pourtant discret mais les attaques proviennent aussi bien des milieux conservateurs extérieurs à l'université qui leur reprochent leur proximité avec les partis au pouvoir, à la franc-maçonnerie, etc., que de certains de leurs collègues, aux opinions conservatrices ou réactionnaires et qui se montrent très agressifs voire haineux dans leurs écrits et leurs propos.

⁶⁵⁹ Cf. annexe IV.

Chapitre III : L'Université de Caen pendant la Deuxième Guerre mondiale

Cette partie de l'histoire de l'université est également la fin d'une ère puisqu'elle est marquée par la destruction des bâtiments historiques de l'université de Caen. Il ne s'agit pas ici de faire un récit détaillé durant la période mais d'en faire ressortir les traits saillants.

1. Résistance et collaboration

1.1. Les étudiants

Les étudiants⁶⁶⁰ caennais sont très vite confrontés aux désagréments de l'Occupation puisque la maison des Étudiants et le siège de l'AGEC sont réquisitionnés pour la *Luftwaffe* à l'arrivée de l'armée allemande⁶⁶¹. Les assemblées de l'AGEC sont tenues clandestinement malgré l'interdiction des autorités d'occupation. Par ailleurs, le président de l'AGEC entre 1941 et 1943, Louis Laisney, appartient à un réseau de résistance⁶⁶².

L'attitude des étudiants varie entre opposition plus ou moins marquée. Ainsi, le 26 janvier 1942, une manifestation des étudiants de l'université a lieu lors de l'enlèvement des statues de Malherbe et Laplace, qui sont destinées à être fondues par les autorités allemandes. Un compte-rendu de *l'Ouest-Eclair* du 15 avril mentionne la visite d'étudiants caennais à Vichy le 9 avril 1942 : « Les « ambassadeurs » caennais de la jeunesse estudiantine de nos facultés sont revenus de Vichy, d'où ils rapportent un inoubliable souvenir. La délégation pour notre cité était composée de MM. André Heintz⁶⁶³, de la faculté des lettres ; François Aze, de la faculté de droit ; Jean-Jacques Bernier, de la faculté de médecine⁶⁶⁴ ; Jean Barnard, de la faculté de droit, président de la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne) ; et Couture, de l'école de médecine de Rouen, qui firent le voyage sous la conduite de M. Janet, professeur à la faculté des sciences ». Outre André Heintz, on peut mentionner parmi les étudiants résistants Pierre Robinet⁶⁶⁵, étudiant en droit.

⁶⁶⁰ Un certain nombre de renseignements proviennent du CD-Rom *La Résistance dans le Calvados*, AERI (Association pour des études sur la résistance intérieure), 2004.

⁶⁶¹ Jean Collin et André Heintz, *La vie quotidienne des étudiants à Caen de 1939 à 1955*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1994, 114 p.

⁶⁶² Réseau Hector.

⁶⁶³ André Heintz appartient par ailleurs à la résistance (OCM puis réseau Cohors-Asturies dépendant de Libération-Nord) et travaille avec le SOE britannique.

⁶⁶⁴ Probablement une erreur du journaliste, au lieu d'école de médecine et de pharmacie de Caen.

⁶⁶⁵ Tout comme André Heintz, il rejoint l'OCM puis Libération-Nord.

Les étudiants s'engagent par ailleurs dans le secours des populations sinistrées par les bombardements de 1944⁶⁶⁶, notamment les internes en médecine qui participent aux premiers secours avec leurs professeurs. L'AGEC met également en place un service étudiant d'entraide dans la région afin de retrouver tous les étudiants.

1.2. Les professeurs et le personnel universitaire

Un certain nombre de membres de l'université de Caen collaborent pendant la période et sont sanctionnés pour leurs actes⁶⁶⁷. Au total, six sanctions officielles sont prises pour des membres de l'université de Caen. Ce chiffre est à comparer avec ceux des autres universités :

Universités	Nombre de sanctions prononcées contre des professeurs (sur un total de 120)
Paris	21
Montpellier	14
Alger	12
Bordeaux	10
Aix-Marseille	8
Besançon, Caen , Grenoble, Lyon, Toulouse, Rennes	6
Dijon	5
Clermont-Ferrand	3
Lille, Limoges, Nancy, Poitiers, Strasbourg	2
Rouen	1

Les professeurs concernés à Caen sont :

-Ludovic Zoretti (faculté des sciences, directeur de l'ITN)⁶⁶⁸ : Signataire de la pétition « Paix immédiate » en 1940, le gouvernement Daladier engage des poursuites contre lui. Il est tout d'abord

⁶⁶⁶ Comme Jean-Marie Girault, à l'époque étudiant en droit et futur maire de Caen et sénateur du Calvados : Jean-Marie Girault, *Mon été 44, les ruines de l'adolescence*, Caen, Éditions du Mémorial de Caen, 2004.

⁶⁶⁷ Claude Singer, *L'université libérée, l'université épurée, 1943-1947*, Paris, les Belles lettres, 1997, 430 p.

⁶⁶⁸ -Yves Lecouturier, « Du Front populaire à la Collaboration » (nda : l'article porte principalement sur Ludovic Zoretti), in *Annales de Normandie*, 48^{ème} année, n°5, 1998, pp. 571-582.

-Jean Quellien, *Opinions et comportements politiques dans le Calvados sous l'occupation allemande*, Caen, PUC, 2001, 511 p.

suspendu sans traitement, puis condamné par un tribunal militaire à six mois d'emprisonnement avec sursis. Le gouvernement de Vichy le révoque de ses fonctions en octobre 1940 pour son passé de militant socialiste et syndicaliste et refuse sa réintégration jusqu'en 1944. Le 13 mai 1944, il est réintégré à Rouen.

Membre de la commission permanente du Rassemblement national populaire de Marcel Déat, il crée la section caennaise du RNP en février 1941. Il quitte Caen en 1942 et devient délégué général du RNP en zone sud. Il écrit également dans la presse ultra-collaborationniste. Il fait partie du cabinet de Marcel Déat, ministre du travail en mai 1944. Condamné à mort par contumace le 14 juin 1946 par la cour de justice de Caen, il est arrêté dans le Var, rejugé et condamné comme collaborateur à huit années de réclusion par la cour de justice du Calvados en octobre 1946. Incarcéré à Caen, à Fresnes puis au camp de Carrère, il meurt sur son lieu d'internement.

-Jean Mercier (recteur)⁶⁶⁹ : ancien doyen de la faculté des sciences de Bordeaux, il est nommé recteur à Caen fin 1941. Il est révoqué avec interdiction d'enseigner et affecté après la Libération au CNRS à Paris, puis enseigne à Bordeaux et au Maroc. Des journaux proches du PCF accusent le « doyen fasciste » d'avoir dénoncé des patriotes et d'avoir appartenu au groupe Collaboration (*La victoire du sud-ouest* du 26 octobre 44 et *La Gironde populaire* du 11 novembre 44). Il a suivi à Caen une ou des conférences organisées par l'ambassade ou l'institut allemand.

-Louis Mercier (faculté des sciences, directeur du laboratoire maritime)⁶⁷⁰ : vice-président à sa création en 1941 du comité départemental du Calvados du groupe Collaboration. Il comparaît devant la cour de justice en 1944 et il est condamné : il a alors 65 ans. Il explique sa collaboration en invoquant la science et la culture : « Si je suis entré au groupe Collaboration, c'est pour défendre la science française vis-à-vis de l'Allemagne, et pour que, malgré sa défaite, la France reste toujours vivante » (*Ouest-France* du 1^{er} septembre 1945). Il déclare également qu'il souhaitait que Collaboration reste un mouvement intellectuel et apolitique et essayait de pondérer les activités du président (Julien Lenoir, ancien maire-adjoint de Caen (en 1940), commerçant en meubles) et du trésorier (Colette, médecin), qui voulaient notamment créer une milice à Caen.

-Joseph Saint-Germes (faculté de droit)⁶⁷¹ : détaché sur sa demande de 1942 à 1944 au commissariat général aux questions juives, vice-président de l'Institut d'anthropo-sociologie, organisme mis sur pied à Paris en novembre 1942 à l'initiative du commissariat général aux questions juives. Membre de la commission scientifique pour l'étude des questions de biologie raciale. Il prend contact avec le 2^e

⁶⁶⁹ AN : F17 16953

⁶⁷⁰ AN : F17 27204

⁶⁷¹ AN : F17 27896

bureau de l'État-major général, mais semble-t-il trop tardivement pour que cela semble sincère. Il est déplacé d'office à l'université d'Alger après avoir été suspendu et censuré.

-Albert Marie Schmidt (faculté des lettres)⁶⁷² : spécialiste du XVI^e siècle. Il profite de la mise en congé de Marie-Jeanne Durry par l'application du « second statut des juifs » du régime de Vichy pour être nommé professeur de langue et littérature françaises le 1^{er} octobre 1942. Il est mis en position de non-activité le 2 novembre 1944. Le 2 septembre 1945, il est rétrogradé comme maître de conférences. Il n'enseigne de nouveau qu'en 1946, à Lille.

-André Fourgeaud (faculté de droit)⁶⁷³ : membre du RNP, écrit dans la presse ultra-collaborationniste. Ancien homme de gauche, chef de cabinet de Vincent Auriol (1936), directeur de la statistique générale de France (1937-1940), devient en 1940 partisan affiché de Laval et de la collaboration. En 1941, il rallie le RNP, où il fréquente des anciens de la Cagoule (Deloncle, Schueller). Il se présente à la Libération comme victime de Vichy (il a été relevé de ses fonctions en 1941 en tant qu'ancien franc-maçon) et victime des Allemands (il a été arrêté quelques mois en 1943 par la Gestapo). Il tente de se faire passer pour un résistant noyant le RNP. Il est suspendu le 6 novembre 1944. La commission de réintégration du ministère de l'Éducation nationale qui examine le dossier en mai 1945 n'est pas convaincue par ce récit mais le ministre passe outre : il est déplacé d'office mais retrouve un poste.

-Claude Vacher de Lapouge (bibliothèque universitaire) : docteur en médecine et en droit, président de l'Institut d'anthropo-sociologie, organisme mis sur pied à Paris en novembre 1942 à l'initiative du Commissariat général aux questions juives. Président de la commission scientifique pour l'étude des questions de biologie raciale, mis en place par Abel Bonnard.

Apparemment, deux professeurs s'accusent mutuellement de collaboration : Bernard Perreau⁶⁷⁴ de la faculté de droit et Paul N... , mais aucune suite n'est donnée à cette affaire. C'est Pierre Raingeard, professeur de la faculté des lettres, qui dirige le conseil académique d'enquête (CAE) de Caen à la Libération.

Plusieurs professeurs sont exclus ou déportés pendant la seconde guerre mondiale⁶⁷⁵ :

-Pierre Daure (recteur) : Recteur de l'académie de Caen et président de l'université depuis 1937, il est révoqué par le régime de Vichy le 11 décembre 1941 et mis à la retraite d'office pour entre autres, ses

⁶⁷² AN : F17 16887

⁶⁷³ AN : F17 16723 et F17 16794

⁶⁷⁴ AN : F17 16862

⁶⁷⁵ Jean Quellien, *Opinions et comportements politiques dans le Calvados sous l'occupation allemande*, Caen, PUC, 2001, 511 p. Pierre Daure, René Musset et Michel de Boüard ont également chacun une fiche sur le CD-Rom *La Résistance dans le Calvados*, AERI (Association pour des études sur la résistance intérieure), 2004.

opinions gaullistes et anglophiles, l'affirmation de sa foi dans la victoire finale des Alliés⁶⁷⁶, son refus de toute compromission avec Vichy et le fait d'avoir refusé d'expulser les enseignants juifs de son académie.

Il s'installe aux abords de Caen et participe à la résistance clandestine de décembre 1941 à juin 1944. En avril 1944, Pierre Daure est nommé préfet clandestin du département du Calvados. Le 9 juillet 1944 (alors que les combats continuent sur la rive droite de la ville), il entre à la préfecture comme préfet du premier département libéré de France continentale. Après la retraite politique du général de Gaulle, il revient à l'Éducation nationale en 1946 comme directeur-adjoint puis directeur par intérim de l'enseignement supérieur. En décembre 1946, sur sa demande, il redevient recteur de l'académie de Caen. Il s'implique dans les travaux de reconstruction de l'université de Caen qui commencent cette année et qui dureront jusqu'à 1957 (inauguration en juin). Caen lui doit les nouveaux bâtiments de l'université et d'être restée une ville universitaire.

-Nathalie Demassieux (faculté des sciences) : Maître de conférences de chimie depuis 1935, elle est exclue et admise à la retraite pour une raison inconnue.

-Marie-Jeanne Durry (faculté des lettres) : Professeur de langue et littérature française à la faculté des lettres depuis 1934. Elle est nommée professeur honoraire de la faculté de Caen le 20 décembre 1941 (en congé) puis de nouveau en 1949. La première mise en congé en 1941 est décidée par l'administration puisqu'elle est touchée par l'application du « second statut des juifs » du régime de Vichy. Le doyen Musset déclare en 1950 : « la chaire de langue et littérature française (est) déclarée « vacante » par les autorités de fait d'alors, d'après la mesure inique prise contre Mme Durry ». Elle est alors en France la seule femme ayant rang de professeur d'université à subir cette mesure.

-René Musset⁶⁷⁷ (doyen de la faculté des lettres) : Sous l'Occupation, il ne cesse de combattre ouvertement les consignes du gouvernement de Vichy et entretient l'esprit patriotique de ses étudiants. Dans ses cours, il n'hésite pas à démontrer que l'Angleterre, grâce à sa puissance maritime, finira par l'emporter.

À la suite d'un double sabotage commis sur la voie ferrée, à Airan⁶⁷⁸, contre des trains de permissionnaires de la *Wehrmacht*, il est arrêté comme otage le 7 mai 1942 et interné à Compiègne jusqu'en janvier 1943. René Musset est déporté le 23 janvier 1943 au camp de Sachsenhausen, puis transféré en février 1945 à Buchenwald devant l'avance des troupes soviétiques. Il est libéré par l'armée américaine en avril.

⁶⁷⁶ À la rentrée universitaire de 1940, il aurait déclaré : « on ne tient pas une frontière de Narvik à la Bidassoa ».

⁶⁷⁷ Alphonse Bouvet, « M. René Musset », p 301, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, Lafond, 1980.

⁶⁷⁸ Jean Quellien, *Résistance et sabotages en Normandie : le Maastricht-Cherbourg déraile à Airan*, C. Corlet, 2004, 141 p.

-Michel de Boüard⁶⁷⁹ (faculté des lettres) : Membre du parti communiste depuis 1942, il est résistant au sein du mouvement Front national, arrêté par la police allemande le 10 décembre 1943, transféré à Compiègne, déporté au printemps 1944 au camp de Mauthausen.

⁶⁷⁹ -Bertrand Hamelin, Un historien entre folklore et ethnographie, in *Michel de Boüard, Journal de route 1946-1956*, Caen, Musée de Normandie, 2009, p. 13-33.

-Bertrand Hamelin et Benoît Marpeau, « Intellectuel normand ou intellectuel en Normandie ? Michel de Boüard et Jean Mabire, itinéraires croisés ». In *Cahier des Annales de Normandie* n°35, 2009. De part et d'autre de la Normandie médiévale. Recueil d'études en hommage à François Neveux. pp. 269-293.

-Bertrand Hamelin, *Singulier et pluriel : Michel de Boüard*, thèse de doctorat: Histoire des mondes modernes, du monde contemporain sous la direction de Jean Quellien, Caen, 2011.

2. Le phénix

2.1. La destruction de l'université

Le 7 juillet 1944, au cours de l'opération Charnwood⁶⁸⁰, les bâtiments de l'université sont détruits⁶⁸¹. Vers 21h30, une bombe incendiaire tombe dans l'angle du Palais de l'Université, en face de la rue Demolombe (services de chimie). Cette bombe provoque un incendie qui se propage au reste des bâtiments. Selon Alexandre Bigot (professeur de la faculté des sciences), des SS ont pillé le bâtiment une fois le bombardement terminé et ont aidé à la propagation du feu. Il note que l'Hôtel du Rectorat a été incendié le même jour (par les mêmes SS ?), car les maisons voisines, bien qu'ayant souffert du bombardement, n'ont pas été détruites par le feu.

L'incendie fait disparaître les collections zoologiques, géologiques, minéralogiques et ethnographiques, la bibliothèque universitaire⁶⁸² ainsi que les collections de la société linnéenne de Normandie et de la société des Antiquaires de Normandie qui y étaient abritées, les bibliothèques des laboratoires de géologie, de zoologie, de géographie, les collections didactiques, les documents et les notes des professeurs et du personnel et une partie des archives du secrétariat de l'université et des facultés et écoles. Les murs calcinés et en partie écroulés de l'université sont démolis en janvier et février 1945.

Un incendie allumé par les troupes allemandes avant leur départ a également détruit la maison Deslongchamps⁶⁸³, contenant une importante bibliothèque géologique (3 000 volumes et 5 000 brochures) et des documents scientifiques. Les services de l'armée de l'air allemande qui s'étaient installés pendant l'Occupation à la maison des Étudiants y mettent le feu lors de leur départ.

⁶⁸⁰ Opération du 7 au 9 juillet 1944 destinée à prendre la ville de Caen, menée par les troupes britanniques et canadiennes, et commençant par un raid de 467 avions alliés larguant plus de 2 500 tonnes de bombes sur la ville pendant quarante minutes.

⁶⁸¹ Alexandre Bigot, « La destruction des collections et des bibliothèques scientifiques de Caen », extrait du *bulletin de la Société linnéenne de Normandie*, 1945, Caen, C. Le Tendre, 1945, 71 p.

⁶⁸² 300 000 volumes sont brûlés et sept sont rescapés, car ils étaient prêtés à des étudiants.

⁶⁸³ Maison d'Alexandre Bigot, professeur honoraire de géologie et paléontologie et auparavant maison des professeurs Jacques Amand Eudes-Deslongchamps puis Eugène Eudes-Deslongchamps, Bigot étant à la fois le gendre de ce dernier et son successeur à la faculté des sciences.



Vue de la rue aux Namps (façade de la bibliothèque universitaire sur la gauche).

2.2. Les réactions face au désastre

Le 16 septembre 1944, apprenant des démarches rouennaises pour obtenir le transfert⁶⁸⁴ de l'université, le maire de Caen Yves Guillou, Serge Goguel, président de l'AGEC et Lemière, conseiller municipal de Caen rencontrent Capitant, ministre de l'Éducation nationale, pour obtenir la promesse formelle que l'université reste à Caen. En juillet 1945, la suppression de la faculté des sciences est malgré tout envisagée par le ministère de l'Éducation nationale⁶⁸⁵. Il ne resterait qu'un Institut du lait. Alexandre Bigot juge indispensable le maintien au minimum d'un institut des sciences naturelles (l'institut botanique du jardin des plantes et le laboratoire maritime de Luc sur mer ont été endommagés mais pas détruits).

Finalement, ces projets ne trouvent pas d'exécution et l'université reste à Caen. En novembre 1944, une association pour la nouvelle université de Caen est créée.

⁶⁸⁴ S'entend un transfert définitif.

⁶⁸⁵ Alexandre Bigot, *op. cit.*

Des livres sont stockés à la Sorbonne pour aider à la reconstitution de la bibliothèque universitaire et un travail préparatoire d'envoi est fait par des volontaires. Des dons sont faits à l'université de Caen de France et de l'étranger⁶⁸⁶, provenant de la Bibliothèque nationale, du laboratoire de géologie de la faculté des sciences de Paris, de l'Académie des sciences, du Bureau des longitudes, de l'ENS, de l'Observatoire, de l'Académie de médecine, des sociétés savantes, des facultés de province, du centre d'entraide aux étudiants mobilisés, de collèges⁶⁸⁷, des universités d'Edimbourg, de Lausanne, de Belgique, des pays nordiques, d'universités anglaises et du British Council. Parmi tous ces dons, on peut citer ceux de Desmond Flower, spécialiste de Voltaire, ayant fait la campagne de Normandie, qui offre des éditions rares du XVIII^e siècle⁶⁸⁸.

Un comité est organisé aux États-Unis (comité Horatio Smith) pour récolter 100 000 \$ et 100 000 volumes, et un comité au Canada est présidé par le juge suprême Thibaudeau Rinfret. Landré, de la faculté des lettres s'est tenu en relations constantes avec ces comités qui se sont constitués en faveur de la bibliothèque universitaire de Caen, pour aider à sa reconstitution⁶⁸⁹. Des crédits massifs de l'État (cinq millions de francs anciens) sont affectés à l'université et à la bibliothèque universitaire. Des acquisitions sont également financées par le ministère de la reconstruction.

2.3. Installation à l'École normale d'instituteurs

Après la destruction des bâtiments de l'université, l'urgence commande de trouver un bâtiment susceptible d'accueillir les salles de cours et les bureaux de l'université. En novembre 1944, l'université s'installe dans les bâtiments de l'École normale d'instituteurs⁶⁹⁰. La bibliothèque universitaire s'installe dans deux salles, dont une en amphithéâtre. Les sièges sont des prie-Dieu de l'église Saint-Jean en ruines, il y a une table et pas de chauffage. La bibliothèque grignotera petit à petit le hall d'entrée, transformé en salle de lecture, le bar installé par les troupes allemandes, les sous-sols et les grands couloirs de façade. Puis le préau couvert des normaliens est relié au bâtiment central par un va-et-vient électrique.

Des travaux⁶⁹¹ sont également réalisés à l'institut d'anatomie, rue Vaubénard, et des baraquements sont installés pour accueillir l'ensemble des services de l'école de médecine : laboratoires, salles de cours, salles de dissection, travaux pratiques (histologie, anatomie pathologique, histoire

⁶⁸⁶ ADC : T14-VII 8.

⁶⁸⁷ Le premier dictionnaire Larousse est envoyé par un collègue de jeunes filles de Toulouse.

⁶⁸⁸ Il sera fait docteur honoris causa.

⁶⁸⁹ D'ailleurs, en 1957, la bibliothèque est reconstituée avec 300 000 volumes dont plus de 100 000 livres étrangers (beaucoup d'anglais et d'américains) qui fait qu'elle est considérée comme un centre de documentation anglo-américain.

⁶⁹⁰ Bâtiment aujourd'hui occupé par le rectorat de l'académie de Caen.

⁶⁹¹ ADC : T14-VII/8.

naturelle) retrouvent un abri. Un baraquement est également construit pour le directeur de l'école, le secrétariat et la bibliothèque.

Cette réorganisation n'est évidemment que temporaire puisque rapidement la nécessité de la reconstruction de bâtiments universitaires s'impose. Mais les limites de l'emplacement historique de l'universitaire conduisent à envisager un autre lieu pour les implanter. De nouveaux bâtiments sont donc construits dans le quartier du Gaillon au nord du château de Caen, sur le modèle des campus universitaires nord-américains⁶⁹². La construction de ces bâtiments, sur les plans de Henry Bernard, s'étale de 1948 à 1957. Mais le développement et la croissance des effectifs estudiantins obligeront l'élargissement du plan initial et la création d'autres campus spécifiques, plus ou moins éloignés.

Une nouvelle page de l'histoire de l'université de Caen s'écrit donc à partir du 14 décembre 1944, jour de la rentrée solennelle, la première depuis la destruction des bâtiments historiques, et également à partir de 1954, quand l'université s'installe dans ses nouveaux bâtiments.

⁶⁹² -Jean Quellien et Dominique Toulorge, *Histoire de l'université de Caen, 1432-2012*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2012.

-Patrice Gourbin, « La reconstruction de l'université de Caen. À l'origine du campus français », dans *Les patrimoines de l'enseignement supérieur*, In situ, n°17, 2011.

Bilan de la première moitié du XX^e siècle

Il est paradoxal que la renaissance de l'université de Caen et la célébration de ses cinq cents ans fussent tout près de précéder sa destruction irrémédiable. Ces presque cinquante années ont pourtant été très riches pour l'université. Les projets de recréation des universités sont l'occasion pour le recteur Zévort de lancer des initiatives à la fois internes et externes aux facultés de Caen pour asseoir la légitimité de Caen comme siège d'une université et assurer à cette dernière un soutien populaire : création d'une société des Amis de l'Université de Caen qui aide au financement de cours spécifiques à la Normandie en lettres et en droit, mobilisation des autorités locales, ...

Le premier point est atteint, avec la renaissance de l'université de Caen, alors que son existence n'était pas assurée par les premiers projets de création d'universités. Trop faible en effectifs, incomplète – pas de faculté de médecine –, trop proche de Paris, l'université de Caen ne doit son existence, comme d'autres⁶⁹³, qu'à la mobilisation des autorités locales pour ne pas sacrifier les « petites » facultés. Ce faisant, cela empêche la constitution de grands centres universitaires capables de faire contrepoids à l'université parisienne et aux grandes écoles.

Le deuxième point en revanche ne peut pas être considéré comme un succès total. Certes, la société des Amis de l'Université de Caen a compté de nombreux membres parmi les hommes politiques et personnalités de Caen et de Normandie et les autorités locales (conseil municipal de Caen et conseil général du Calvados) n'ont pas hésité à soutenir, dans la mesure du possible, les projets de construction de bâtiments (bibliothèque universitaire par exemple) et les créations de cours. Cependant, cette implication financière parfois lourde a valu de sévères critiques contre l'université de la part des opposants politiques à ces dépenses. L'université de Caen se retrouve donc à plusieurs reprises au cœur de querelles politiques qui la dépassent et qui vont même jusqu'à s'inviter au cœur des décisions administratives, quand les soupçons et la défiance remplaçant la raison.

Durant cette période, la croissance de l'université de Caen est certaine : augmentation des effectifs étudiants, comparable à celle des universités françaises, même si l'université de Caen voit ses effectifs stagner au cours des années 1930 avant de repartir à la hausse, augmentation du nombre d'étudiantes, augmentation du nombre d'étudiants étrangers, développement d'instituts professionnels qui remportent un franc succès, augmentation du nombre de professeurs⁶⁹⁴ et de cours, même si la limite principale, soulignée à de nombreuses reprises pendant la période, reste le manque de place. L'université étouffe littéralement dans ses locaux du quartier Saint-Sauveur, malgré les différents

⁶⁹³ On peut citer les universités de Besançon, Clermont, Dijon et Poitiers qui ont des effectifs comparables voire inférieurs à ceux de l'université de Caen.

⁶⁹⁴ Des professeurs qui ont un profil sociologique plus proche des facultés parisiennes qu'au XIX^e siècle.

agrandissements et développements mais qui ne peuvent suivre la croissance des effectifs. La destruction des bâtiments le 7 juillet 1944 règle de façon radicale le problème en obligeant l'université de Caen à un déménagement de l'ensemble de ses services dans des locaux modernes et plus spacieux. Le développement de l'université peut alors se poursuivre sur les sites universitaires actuels.

Conclusion

L'étude que nous avons menée est d'abord celle d'une survivance. L'histoire de l'université de Caen dans cette période est en effet celle d'une université perpétuellement menacée de disparition⁶⁹⁵, par les circonstances tant locales que nationales. 1793, 1896, 1944 : ces trois dates auraient pu marquer la disparition quasi-définitive de l'université de Caen. La première disparition de l'université de Caen en 1793, nous l'avons vu, était précédée par un affaiblissement conséquent des organes universitaires dues à la fois à la réaction de l'université face aux réformes révolutionnaires⁶⁹⁶ ainsi qu'à ces réformes elles-mêmes. La recréation des universités en 1896 aurait pu faire l'économie d'un certain nombre d'entre elles, dont Caen, et elles n'ont dû leur salut qu'à une forte mobilisation des autorités locales qui s'étaient fortement engagées financièrement. Enfin, le bombardement du 7 juillet 1944 aurait pu sonner son glas si le personnel ainsi que les autorités locales ne s'étaient pas mobilisées pour garantir son maintien à Caen. Elle a réussi à se maintenir malgré les difficultés. Paradoxalement, son existence a été pendant longtemps le symbole pour certains de l'impossibilité pour la France d'avoir un système universitaire provincial performant : à quoi bon conserver des universités aussi petites, à part affaiblir l'ensemble du système d'enseignement supérieur français en dispersant les maigres moyens dont il dispose ? Et pourtant, nous avons montré que l'université de Caen, ses facultés et école, aussi modestes soient-elles, remplissent leur rôle, et plus encore, ont un fort impact sur la ville de Caen, qu'il soit économique ou symbolique.

Les facultés de droit, des lettres et des sciences et l'école de médecine et de pharmacie accueillent des étudiants de toute la Normandie, même si le Calvados est le plus représenté de tous les départements. Nous avons également pu constater que le recrutement est de plus en plus large au fur et à mesure des années et que les effectifs sont en augmentation constante pour toutes les composantes de l'université sur la période étudiée. Cette croissance est d'autant plus nette sur le début du XX^e siècle, avec la création des instituts⁶⁹⁷, attirant un nouveau public. Ces étudiants, impliqués dans leurs études mais également dans la vie caennaise à travers l'Association générale des Étudiants de Caen, une des

⁶⁹⁵ Déjà au XV^e siècle, quelques années après sa création, l'université de Caen aurait pu être rayée de la carte de par son origine anglaise si Charles VII n'avait pas confirmé son existence.

⁶⁹⁶ Déclaration de 1791 notamment.

⁶⁹⁷ Pour rappel, Institut de droit commercial dépendant de la faculté de droit, Institut technique de Normandie dépendant de la faculté des sciences et Institut de chimie industrielle, dépendant également de la faculté des sciences.

premières associations étudiantes de France, et leur investissement politique, prennent une place particulière à Caen. Nous avons aussi pu constater que de plus en plus d'étudiants étrangers étaient présents, surtout au début du XX^e siècle, notamment avec le développement des instituts. Ce phénomène, qui n'est pas propre à l'université de Caen, montre l'internationalisation des universités et répond à un manque dans les pays d'origine de ces étudiants. L'université de Caen paraît donc être parfaitement intégrée à ces changements et se révèle attractive pour ces étudiants qui se présentent en masse⁶⁹⁸.

Les professeurs de cette université dispensent un enseignement dont la qualité progresse tout au long du XIX^e siècle. En effet, la faculté de droit voit plusieurs générations de juristes de talent se succéder, faisant de Caen une faculté réputée malgré ses effectifs modestes. L'école de médecine et de pharmacie, malgré ses limites, dues à son statut, connaît une amélioration progressive de son enseignement et des relations internes et externes à l'école. La situation tendue entre les professeurs et entre l'administration municipale et les professeurs s'apaise et se normalise. Quant aux facultés des lettres et des sciences, de cours destinés aux lycéens ou à un public d'érudit ou de curieux, on passe à un réel enseignement universitaire, et qui n'est pas assuré uniquement par des professeurs de passage. Nous avons pu constater que de nombreux professeurs dans les différentes facultés et école passent une partie importante voire la totalité de leur carrière à Caen. Certains de ces enseignants voient leurs recherches reconnues au niveau national voire international⁶⁹⁹ et par leur activité peuvent développer des domaines spécifiques, comme le droit normand par exemple, par plusieurs professeurs de la faculté de droit. En outre, les enseignants, tout au long de la période, sont particulièrement impliqués dans la vie de la cité, notamment sur le plan politique. Cet investissement est basé principalement sur la participation au conseil municipal de Caen⁷⁰⁰, où les professeurs sont fortement représentés au début du XIX^e siècle. Cette représentation s'affaiblit au fur et à mesure de la période, mais les professeurs restent malgré tout présents. Si l'implication politique des professeurs au XIX^e siècle est surtout celle de notables, souvent conservateurs ou républicains modérés peu enclins à une opposition frontale au pouvoir⁷⁰¹, la situation change au XX^e siècle, avec certains professeurs appartenant au mouvement syndicaliste, comme Zoretti, ou au parti communiste, comme De Boüard. Nous avons pu par ailleurs constater qu'au tournant du

⁶⁹⁸ Malgré un passage à vide au milieu des années 1930, et une diminution du nombre d'étudiants étrangers, notamment Polonais et Roumains qui fournissaient d'importants contingents.

⁶⁹⁹ De façon non exhaustive : Demolombe et Villey-Desmeserets en droit, Eudes-Deslongchamps en sciences, Musset et De Boüard en lettres, ...

⁷⁰⁰ Même s'il ne faut pas oublier que plusieurs professeurs ont été élus conseillers généraux, députés et que Lebret, professeur de droit, a occupé le poste de garde des Sceaux.

⁷⁰¹ A l'exception peut-être de Roulland, professeur et directeur de l'école de médecine de Caen qui ne craignait pas d'afficher ses opinions républicaines sous le Second Empire.

XIX^e et du XX^e siècle, l'université se trouve, à son corps défendant, mêlée aux débats politiques de son temps et plus particulièrement l'affaire Dreyfus.

Enfin, le développement de l'enseignement supérieur à Caen s'est traduit concrètement par le réaménagement, le rachat ou la construction de bâtiments universitaires⁷⁰². L'État, mais surtout la municipalité et le conseil général ont ainsi à plusieurs reprises investi pour permettre aux facultés de disposer de salles de cours, d'amphithéâtres, de laboratoires, de salles spécifiques à certains enseignements et de bureaux. Cela ne s'est pas toujours fait sans difficulté car les édiles caennais se sont faits parfois prier pour voter les fonds nécessaires, surtout au début du XIX^e siècle. Le bâtiment de la bibliothèque universitaire de Caen, ultime agrandissement du palais universitaire réalisé au début du XX^e siècle, montre par exemple le souci pour les autorités locales et nationales de fournir les locaux nécessaires à un enseignement supérieur de qualité. De même, les projets, non réalisés à cause de la Deuxième Guerre mondiale, destinés à fournir des bâtiments modernes à la faculté des sciences de Caen, montrent la prise de conscience de ces autorités quant aux problèmes de place rencontrés par l'université de Caen, ses facultés et école.

Il ne s'agit pas pour autant de nier les difficultés auxquelles sont confrontés les étudiants et les professeurs de l'université de Caen. Nous avons pu à plusieurs reprises remarquer l'insuffisance des moyens mis à disposition, notamment en ce qui concerne les bâtiments, car malgré les investissements consentis dont nous venons de parler, les agrandissements réalisés sont vite dépassés par les besoins croissants et l'augmentation rapide des effectifs. Ces insuffisances sont aussi dues à l'organisation du système universitaire français où les ressources majeures⁷⁰³ viennent de l'État et dépendent du nombre d'étudiants et à la modestie de l'aide apportée par les autorités locales⁷⁰⁴ dont les moyens financiers sont limités⁷⁰⁵. Les pesanteurs sont nombreuses quant à l'organisation des cours, puisque l'autonomie des universités prévue par la loi Liard de 1896 reste limitée et que le système universitaire français basé sur la division de l'enseignement par faculté peut brider les initiatives. De plus, le statut de l'école de médecine et de pharmacie de Caen a limité son développement. L'impossibilité pour cette école de délivrer le diplôme de docteur en médecine⁷⁰⁶ restreint en durée le séjour d'un étudiant en médecine, limite l'attractivité de l'école et détourne certains étudiants vers les facultés de médecine où ils pourront faire la totalité de leurs études. La relative proximité géographique de Paris et de ses prestigieuses

⁷⁰² En plus du Palais universitaire et de l'Hôtel académique, il ne faut pas oublier les bâtiments du jardin des plantes (institut botanique et salles au dessus de la serre) et le laboratoire maritime de Luc-sur-Mer.

⁷⁰³ En termes de personnel.

⁷⁰⁴ Ville de Caen et conseil général du Calvados.

⁷⁰⁵ La ville de Caen, ville moyenne de 40 000 habitants, n'a par exemple pas les mêmes moyens financiers que la ville de Rouen qui dépasse les 100 000 habitants et peut financer une école de médecine et de pharmacie et une école préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres.

⁷⁰⁶ Il faut attendre 1968 pour que l'école de médecine et de pharmacie de Caen soit transformée en faculté. La première thèse est soutenue le 25 mai 1969.

facultés peut également jouer un rôle dans le choix effectué par les étudiants, parfois au détriment de Caen.

Les études prosopographiques menées sur les professeurs des différentes facultés et école de l'université de Caen menées en partie en comparaison avec celles de Charle sur les professeurs des facultés parisiennes des sciences et des lettres nous ont permis d'identifier un certain nombre de caractéristiques, comme un recrutement local marqué au début du XIX^e siècle et qui s'estompe au fur et à mesure, même s'il reste identifiable pour la faculté de droit et l'école de médecine et de pharmacie. Nous avons également pu constater des points communs mais également des différences entre les professeurs caennais et leurs homologues parisiens. Le phénomène de reproduction sociale est ainsi une caractéristique partagée et qui tend même à se renforcer au début du XX^e siècle. Par contre, le niveau social moyen d'origine des professeurs de Caen au XIX^e et au XX^e siècle paraît plus modeste que pour les professeurs parisiens.

Cette étude n'a pas pour but de révolutionner l'histoire de l'enseignement supérieur français mais d'y contribuer, en déplaçant le point de vue à partir d'une des plus petites universités françaises, aux moyens limités, mais qui a malgré tout un impact sur son environnement.

Nous avons conscience des lacunes de cette étude, mais nous espérons que les pistes qu'elle ouvre et les problématiques auxquelles elle s'est confrontée permettent de considérer avec plus de justesse l'université de Caen, sa faculté de droit, sa faculté des lettres, sa faculté des sciences et son école de médecine et de pharmacie entre 1793 et 1944, à travers ses étudiants et ses professeurs.

Sources

Archives départementales du Calvados

F5066	liste des avocats
F6298	Ecole de droit 1806
F6462	Ecole de médecine 1824-1836
F6518	Ecole de médecine 1789-1795
F6567	Ecole de médecine
M118	Enseignement primaire, secondaire et supérieur. Personnel 1909-1923
M2613	Distinctions honorifiques universitaires à partir de 1869
M2614	Palmes académiques O.I. Dossiers collectifs, notices, correspondances (versement du Cabinet du Préfet) 1877-1898 1905
M2582	Légion d'Honneur. Palmes académiques. Mérite agricole. Décorés. 1912-1913-1914
M2878	Troisième République, affaires politiques (et un dossier sur l'Affaire Dreyfus à Caen)
M2883	Troisième République, affaires politiques 1899-1913
M4042	? (...) cours d'accouchements(...) 1800-1814
3M11	Liste des six cents plus imposés du département, an X-1810 ; liste des cent cinquante plus imposés du département, an X-1810 ; liste des cent plus imposés des communes de Bayeux, Caen, Falaise, Lisieux et Vire, an X-1813 liste des dix notables les plus imposés et des dix notables les plus âgés domiciliés dans le canton, an XI ; liste des trente plus imposés, s.d. ; liste des propriétaires les plus considérables et des hommes issus des familles les plus illustres, s.d. ; liste des fonctionnaires publics et civils et militaires les plus distingués du département, s.d.
3M24	Procès-verbaux et listes par section des candidats élus pour les fonctions de juges de paix et suppléants, de membres du conseil municipal : arrondissements de Bayeux, Caen et Falaise, 1813
3M34	Liste des contribuables 1815-1819
3M35	Liste des éligibles 1819-1827
3M36	Collège électoral du département 1815-1828
3M47	Liste des électeurs et du jury 1829
3M48	Liste des électeurs et du jury 1830
3M51	Liste des électeurs et du jury 1833 (arrdt de Caen, Bayeux et Falaise)
3M67	Liste des électeurs et du jury 1842 (arrdt de Caen, Bayeux et Falaise)
3M75	Liste des électeurs et du jury 1848 (arrdt de Caen, Bayeux et Falaise)
3M104	Listes électorales par canton : Caen-Est 1848
3M105	Listes électorales par canton : Caen-Ouest 1848
3M625	Elections municipales, loi du 21 mars 1831 : instructions, correspondance, liste des candidats proposés aux fonctions de maires, d'adjoints et conseillers municipaux 1831
3M626	Elections municipales, loi du 21 mars 1831, idem 1832-1834
3M627	Elections municipales, loi du 21 mars 1831, idem 1835-1837
3M628	Elections municipales, loi du 21 mars 1831, idem 1838-1840
3M629	Elections municipales, loi du 21 mars 1831, idem 1841-1845

3M630	Elections municipales, loi du 21 mars 1831, idem 1846-1847
3M631	Elections municipales, décret du 3 juillet 1848, idem 1848-1851
3M632	Elections municipales, loi du 7 juillet 1852, idem 1852-1854
3M633	Elections municipales, loi du 5 mai 1855, idem 1855-1859
3M634	Elections municipales, loi du 5 mai 1855, idem 1860-1863
3M635	Elections municipales, loi du 5 mai 1855, idem 1865-1870
3M636	Elections municipales, loi du 14 avril 1871, idem 1871-1873
3M637	Elections municipales, loi du 20 janvier 1874, idem 1874-1875
3M638	Elections municipales, loi du 20 janvier 1874, idem 1876
3M639	Elections municipales, loi du 20 janvier 1874, idem 1877-1879
3M640	Elections municipales, loi du 20 janvier 1874, idem 1880-1881
3M641	Elections municipales, loi du 28 mars 1882, idem 1882-1883
3M642	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1884 (renouvellement)
3M643	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1885-1887 (mutations)
3M644	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1888 (renouvellement)
3M645	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1889-1891 (mutations)
3M646	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1892 (renouvellement)
3M647	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1893-1895 (mutations)
3M648	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1896 (renouvellement)
3M649	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1897-1899 (mutations)
3M650	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1900 (renouvellement)
3M651	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1901-1903 (mutations)
3M652	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1904 (renouvellement)
3M653	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1905-1907
3M654	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1908 (renouvellement)
3M655	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1909-1911
3M656	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1912 (renouvellement)
3M657	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1913-1919
3M658	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1919 (renouvellement)
3M659	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1920-1924
3M660	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1925 (renouvellement)
3M661	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1926-1928
3M662	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1929 (renouvellement)
3M663	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1930-1934
3M664	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1935 (renouvellement)
3M665	Elections municipales, loi du 5 avril 1884, idem 1936-1939
3M666	Organisation municipale, arrondissement de Bayeux et Caen, 1830-1878
3M667	Organisation municipale, arrondissement de Bayeux, Caen et Falaise, 1904
3M743	Procès-verbaux des élections communales de Caen 1831-1865
3M744	Procès-verbaux des élections communales de Caen 1870-1908
3M745	Procès-verbaux des élections communales de Caen 1908-1925
3M746	Procès-verbaux des élections communales de Caen 1929-1936
2MI-LN 70	Liste nominative Caen-Ouest et Caen-Est 1911
N2896	Faculté des Sciences, Laboratoire maritime de Luc-sur-Mer
O697	Administration communale. Bâtiments de l'Université, plans. Bibliothèque, plans, lycées, collèges. Caen.
O703	Facultés. Bâtiments. Caen.
T1	Faculté de droit. Décrets. Circulaires. Instructions. Extrait du conseil de l'Instruction publique, etc... an XII-185?
T2	Faculté de droit, Arrêtés. Circulaires. Instructions.

	Rapports etc... (1854-1891)
T3	Faculté de droit, Bâtiments. Bibliothèques. Rapports et observations de la Faculté de droit. Renseignements. Statistiques. XIX ^e s-1914
T4	Faculté de droit. Personnel de la faculté de droit. Notices. XIX ^e s-1912
T5	Faculté de droit. Professeurs Aron-Joyau. XIX ^e -XX ^e s.
T6	Faculté de droit. Professeurs Laisné des Hayes-Worms. XIX ^e -XX ^e s.
T7	Faculté de droit. Papiers du professeur Marie. 1985 (Inint)
T8	Faculté de droit. Registres des procès-verbaux des opérations du concours. Jour des chaires vacantes. 1819-1846
T9	Faculté de droit. Concours pour des chaires vacantes. 1824-1840
T10	Faculté de droit. Concours pour des chaires vacantes. 1846
T11	Faculté de droit. Concours pour des chaires vacantes. 1846-1850
T12	Faculté de droit. Professeurs chargés de cours. Règlement de service pour les appariteurs. Fêtes et cérémonies publiques. Adresses, décorations du Lys. Souscriptions publiques 1808-1914
T13	Faculté de droit. Professeurs chargés de cours. Règlement de service pour les appariteurs. Fêtes et cérémonies publiques. Adresses, décorations du Lys. Souscriptions publiques 1808-1914
T14	Faculté de droit. Correspondance 1830-1880
T15	Faculté de droit. Correspondance 1880-1890
T16	Faculté de droit. Correspondance 1890-1900
T17	Faculté de droit. Programmes des cours. Réceptions des diplômés. Nominations. 1864-1881
T18	Faculté de droit. Affaires de scolarité. 1839-1881 demandes dispenses, affaires disciplinaires surtout 1880
T23	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1806-1809 (noté par erreur 66-69)
T24	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1810-1813
T25	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 12 Janv. 1813-8 Nov. 1816
T26	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 8 Nov. 1816-9 Juil. 1819
T27	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1819-1822
T28	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1826-1830
T29	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1830-1833
T30	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1834
T31	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1835
T32	Faculté de droit. Inscriptions allouées ou extraordinaires. 1834-1855
T33	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1836
T34	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1837
T35	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1838
T36	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1839
T37	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1840
T38	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1841, 1842
T39	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1842, 1843
T40	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1843, 1844
T41	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1844
T42	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1845
T43	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1846, 1847
T44	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1847
T45	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1848, 1849
T46	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1849, 1850
T47	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1850, 1851
T48	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1851, 1852
T49	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1852, 1853
T50	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1853, 1854
T51	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1854 (registre quasiment détruit)

T52	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1855, 1856
T53	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1856, 1857
T54	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1857, 1858
T55	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1858, 1859
T56	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1859, 1860
T57	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1860, 1861
T58	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1861, 1863
T59	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1863, 1864
T60	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1865
T61	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1866, 1867
T62	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1867, 1868, 1869
T63	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1870, 1871
T64	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1872, 1873
T65	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1874, 1875
T66	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1876, 1877
T67	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1878, 1879
T68	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1880, 1881
T69	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1882, 1883
T70	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1883, 1885
T71	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1885, 1886
T72	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1887, 1888, 1889
T73	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1890-1894
T74	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1894-1897
T75	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1897-1901
T76	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1901-1904
T77	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1904, 1905
T78	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1906, 1907
T79	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1908, 1909
T80	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1910-1913
T81	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1913-1918
T82	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1918-1921
T83	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1921-1923
T84	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1924, 1925
T85	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1925-1928
T86	Faculté de droit. Inscriptions des élèves. 1928-1932
T87	Faculté de droit. Cours de droit de Rouen. 1929-1932
T89	Faculté de droit. Inscriptions interrompues. 1850-1865 (noté ininterrompues)
T90	Faculté de droit. Inscriptions interrompues. 1837-1858 idem
T91	Faculté de droit. Inscriptions interrompues. 1837-1847 idem
T92	Faculté de droit. Inscriptions interrompues. 1833-1835 idem
T93	Faculté de droit. Inscriptions interrompues. 1808-1840 idem
T97	Faculté de droit. Liste des étudiants. 1809-1845
T98	Faculté de droit. Liste des étudiants. 1846-1859
T99	Faculté de droit. Liste des étudiants. 1860-1866
T100	Faculté de droit. Liste des étudiants (dans différents cours). 1867-1918
T101	Faculté de droit. Liste des étudiants. 1868-1872
T102	Faculté de droit. Liste des étudiants. 1827-1837, 1878, 1879
T103	Faculté de droit. Liste des étudiants. 1879-1884
T104	Faculté de droit. Liste des étudiants. 1884, 1885, 1894, 1895
T105	Faculté de droit. Liste des étudiants. 1895, 1896, 1907, 1908
T106	Faculté de droit. Liste des étudiants. 1908-1917
T113	Faculté de droit. Liste des étudiants. 1852-1874
T114	Faculté de droit. Liste des étudiants. 1871-1883
T176	Faculté de droit, Examens et thèses. Concours. Délibérations de la Faculté.

	Statuts. Règlements. Rapports. 1809-1883
T183	Faculté de droit. Licences. Exercices complémentaires. Conférences. Notes obtenues. 1922-1932
T195	Faculté de droit, Concours de fin d'année. Prix Desmonts 1884-1886
T196	Faculté de droit, Concours de fin d'année. Prix Desmonts & Demolombe 1887
T197	Faculté de droit, Concours de fin d'année. Prix Desmonts & Demolombe 1888-1889
T198	Faculté de droit, Concours de fin d'année. Prix Desmonts & Demolombe 1890-1892
T199	Faculté de droit, Concours de fin d'année. Prix Desmonts & Demolombe 1893-1895
T200	Faculté de droit, Concours de fin d'année. Prix Desmonts & Demolombe 1896
T201	Faculté de droit, Concours de fin d'année. Prix Desmonts & Demolombe 1897-1898
T202	Faculté de droit, Concours de fin d'année. Prix Desmonts & Demolombe 1899-1901
T203	Faculté de droit, Concours de fin d'année. Prix Desmonts & Demolombe 1902
T204	Faculté de droit, Concours de fin d'année. Prix Desmonts & Demolombe 1903-1904
T205	Faculté de droit, Concours de fin d'année. Prix Desmonts & Demolombe 1905-1907
T206	Faculté de droit, Concours de fin d'année. Prix Desmonts & Demolombe 1908-1910
T207	Faculté de droit, Concours de fin d'année. Prix Desmonts & Demolombe 1911-1912
T208	Faculté de droit, Concours de fin d'année. Prix Desmonts & Demolombe 1913-1915
T209	Faculté de droit, Concours de fin d'année. Prix Desmonts & Demolombe 1920-1922, Institut commercial de Normandie
T235	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1809-1810
T236	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1811
T237	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1812
T238	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1813
T239	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1813
T240	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1814
T241	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1815
T242	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1816
T243	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1817
T244	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1818
T245	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1819
T246	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1820
T247	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1820
T248	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1821
T249	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1824
T250	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1821
T251	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1822
T252	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1822
T253	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1823
T254	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1824
T255	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1825
T256	Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1825

T311 Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1889-1890
 T312 Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1891-1892
 T313 Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1893-1894
 T314 Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1895-1896
 T315 Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1897-1898
 T316 Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1899-1900
 T317 Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1901-1902
 T318 Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1903-1904
 T319 Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1905-1906
 T320 Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1907-1908
 T321 Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1909-1910
 T322 Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1911-1912
 T323 Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1913-1914
 T324 Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1915-1919
 T325 Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1920-1921
 T326 Faculté de droit, Licenciés. Dossiers individuels. 1922-1924
 T327 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1809-1836
 T328 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1837-1845
 T329 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1846-1851
 T330 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1852-1853
 T331 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1854-1855
 T332 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1856-1857
 T333 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1858-1861
 T334 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1862-1865
 T335 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1866-1868
 T336 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1869-1873
 T337 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1874-1876
 T338 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1877-1880
 T339 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1881-1884
 T340 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1885-1890
 T341 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1891-1896
 T342 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1897-1899
 T343 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1900-1902
 T344 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1903-1904
 T345 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1905-1906
 T346 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1907-1909
 T347 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1910-1911
 T348 Faculté de droit, Docteurs. Dossiers individuels. 1912-1913
 T349 Faculté de droit, Liste générale des licenciés et docteurs. 1809-1914
 T350 Faculté de droit. Projet d'organisation des études juridiques, brochures
 1889-1890
 T353 Faculté de droit, Affaires diverses.
 T354 Faculté de droit, Institut pratique de droit 1906 ; Institut commercial
 1919-1930
 T356 Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1826-1829
 T357 Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1830-1832
 T358 Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1833-1838
 T359 Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1839-1842
 T360 Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1843-1847
 T361 Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1848-1853
 T362 Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1854-1856
 T363 Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1857-1859
 T364 Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1860-1862
 T365 Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1863-1864

T366	Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1865-1866
T367	Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1867-1868
T368	Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1869-1870
T369	Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1871-1872
T370	Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1873-1874
T371	Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1875-1876
T372	Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1877-1878
T373	Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1879-1880
T374	Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1881-1882
T375	Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1883-1884
T376	Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1885-1886
T377	Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1887-1889
T378	Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1890-1891
T379	Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1892-1894
T380	Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1895-1897
T381	Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1898-1900
T382	Faculté de droit, Budgets. Comptes. Etats du personnel. Matériel. 1901-1904
T384	Faculté de droit, Grand livre. Comptes 1809-1814
T385	Faculté de droit, Grand livre
T438	Sciences, personnel, délibérations 1822-1920
T441	Sciences, Renseignements statistiques. 1865 (nombre de licences, doctorats accordés 1808-1865. Correspondance 1896-1908 (recteur au doyen, problèmes de dispenses, etc...)
T442	Sciences, registres d'inscriptions 1810-1830
T443	Sciences, registres d'inscriptions 1883-1910
T444	Sciences, registres d'inscriptions 1910-1925
T445	Sciences, registres d'inscriptions 1925-1935
T446	Sciences, registres d'immatriculation 1897-1906 Listes et signatures des candidats. 1853-1856
T447	Licence. Listes de candidats 1906-1928
T449	Licences. Certificats d'études supérieures. Listes des candidats 1896-1906
T457	Facultés des sciences et des lettres. Certificats d'aptitude 1825-1830
T458/1	Sciences, Faculté des sciences et lettres. Candidats admis aux différents grades. Certificats d'aptitude. 1831-1838
T458/2	Sciences, Faculté des sciences et lettres. Candidats admis aux différents grades. Certificats d'aptitude. 1839-1852
T471/1	Sciences, Tableau sommaire du résultat des examens, bac, licence. 1881-1901. nombre des licenciés (admis, ajournés) selon matières (mathématiques, physique, sciences naturelles) et certificat PCN
T484	Sciences, Institut technique de Normandie. Règlements programmes. Etudiants étrangers. Admissions. Subventions trimestrielles. 1917-1933
T485	Sciences, Institut de chimie industrielle. Certificats de scolarité. Pièces diverses (Caen et Rouen). 1927-1933
T486	Lettres, Enregistrement des nominations de professeurs. 1809-1836
T487	Lettres, Personnel. 1845-1852
T488	Lettres, Elections. 1888-1892
T489	Lettres, Registre des délibérations. 1820-1834
T490	Lettres, Registre des délibérations. 1835-1883
T491	Lettres, Registre des délibérations. 1884-1891
T492	Lettres, Programme des cours. Correspondance. 1858-1881
T493	Lettres, Comité de cours de Français pour les étrangers 1911 ; Registres d'inscriptions pour les cours de littérature française (1810-1821), littérature latine (1810-1822), philosophie (1810-1852)
T494	Sciences et lettres. Registres d'inscriptions 1853-1858

- T495 Sciences et lettres. Registres d'inscriptions 1859-1862
- T496 Sciences et lettres. Registres d'inscriptions 1862-1865
- T497 Sciences et lettres. Registres d'inscriptions 1865-1868
- T498 Sciences et lettres. Registres d'inscriptions 1868-1871
- T499 Sciences et lettres. Registres d'inscriptions 1871-1876
- T500 Sciences et lettres. Registres d'inscriptions 1873-1874
- T501 Sciences et lettres. Registres d'inscriptions 1876-1882
- T502 Sciences et lettres. Registres d'inscriptions. Aspirants à la licence en droit 1882-1885
- T503 Sciences et lettres. Registres d'inscriptions. Aspirants à la licence en droit 1885-1887
- T504 Lettres. Registres d'inscriptions 1883-1896
- T505 Lettres. Registres d'inscriptions 1896-1907
- T506 Lettres. Registres d'inscriptions 1907-1920
- T507 Lettres. Registres d'inscriptions 1920-1927
- T508 Lettres. Registres d'inscriptions 1927-1935
- T509 Lettres. Registres d'immatriculation 1897-1905
- T510 Lettres. Registres d'immatriculation 1904-1911
- T511 Lettres. Registres d'immatriculation 1923-1932
- T512 Lettres. Listes des candidats. 1895-1930
- T513 Lettres. Doctorat, licence, baccalauréat, registre des PV d'examens 1810-1820
- T514 Lettres. PV d'examens, bac ès lettres, épreuves écrites 1853-1859
- T516 Lettres. PV d'examens, doctorat, licences 1835-1862
- T517 PV d'examens, licence ès lettres 1873-1882
- T518 PV d'examens, licence ès lettres 1882-1889
- T519 PV d'examens, licence ès lettres 1889-1896
- T520 PV d'examens, licence ès lettres 1896-1906
- T521 PV d'examens, licence ès lettres 1907-1911
- T522 PV d'examens, licence ès philosophie 1882-1895
- T523 PV d'examens, licence ès philosophie 1896-1911
- T524 PV d'examens, licence histoire 1883-1896
- T525 PV d'examens, licence histoire 1896-1911
- T526 PV d'examens, langues vivantes 1898-1911
- T527 PV d'examens, langues vivantes 1898-1899
- T528 Lettres. Tableau sommaire des résultats de licence 1881-1901
- T529 Licence ès lettres. Concours pour l'obtention de bourses. PV d'examens 1878-1884
- T530 Lettres. Diplômes. Certificat d'études supérieures. Mentions accordées. 1886-1899
- T531 Lettres. Baccalauréat. PV d'examens. 1902-1905
- T545 Secrétariat des facultés. Certificats de scolarité. 1889-1927
- T546 Secrétariat des facultés. Registres de présence. 1879-1883
- T547 Secrétariat des facultés,
Programme : des cours de l'Université de Caen sous forme de brochure :
1907, 1924-1927, 1929, 1932 ; du baccalauréat : 1822, 1840, 1848,
1849 ; des examens de la licence et du doctorat ès lettres : 1889, 1915
- T548 Secrétariat des facultés,
Programme des cours; Certificats de baccalauréat. 1859-1931 ;
Récépissé des diplômes délivrés 1821-1828 ; Statuts concernant la faculté
de droit et de médecine 1825 ; Livret scolaire 1896 ; 49ème Congrès
des Sociétés Savantes à Caen 1911 ; Conférences facultatives 1900-1901 ;
Listes de licenciés 1809-1910 ; Comités des cours de Français pour les
étrangers ; Listes de capacitaires 1821 ; Listes de docteurs 1840-1913 ;
Faculté de droit, concours, renseignements divers 1849 ; Conseil général
des Facultés de Caen, rapport de 1891 ; Conférences dans les
facultés ; Baccalauréat : reçus pour 1940, Lettres et Sciences :
baccalauréat, certificats.
- T549 Secrétariat des facultés, livres à souche des inscriptions 1890-1894

- T550 Secrétariat des facultés,
Rectorat, secrétariat des facultés, correspondance entre étudiants et sec 1925, surtout bac
- T551 Secrétariat des facultés,
Rectorat, secrétariat des facultés, correspondance 1929-1930 idem
- T552 Secrétariat des facultés,
Rectorat, secrétariat des facultés, correspondance 1930 idem
- T553 Secrétariat des facultés,
Rectorat, secrétariat des facultés, correspondance 1936 idem
- T554 Secrétariat des facultés,
Rectorat, secrétariat des facultés, correspondance 1937 idem
- T555 Ecole de Médecine et de Pharmacie, Règlement, circulaires, instructions,
correspondance. 1821-1912
- T556 Ecole de Médecine et de Pharmacie. Correspondance
1896-1908
- T557/1 Ecole de médecine et de pharma. Registre d'inscription des élèves en pharma 1861-1895
- T570 Administration, Conseil général des facultés, délibérations. 1886-1890
- T571 Administration, 5ème centenaire de l'Université, livre d'or. 1932
- Secrétariat des facultés
- T573 Secrétariat des facultés, Arrêtés, règlements,
instructions, circulaires, correspondance. 1871-1899
- T574 Secrétariat des facultés, Arrêtés, règlements,
instructions, circulaires, correspondance. 1900-1932
- T575 Secrétariat des facultés, Correspondance 1896-1914
- T576 Secrétariat des facultés, Correspondance 1939
- T583 Statistiques générales des examens dans les Facultés des Sciences,
Lettres et l'école de Médecine 1865-1893 ; Règlement et instructions
sur la comptabilité des facultés et les établissements assimilés 1867-1894 ;
Tarif et nomenclature des droits à acquitter pour l'obtention
des grades dans les facultés et écoles supérieures 1854-1887.
- T589 Faculté des Lettres. Comptabilité, journal. 1868-1883
- T590 Faculté des Lettres, faculté des Sciences, dépenses cabinet de
physique. 1823-1890
- T593 Faculté Sciences et Lettres. Etat des sommes dues pour frais de voyage
aux professeurs. Comptes d'administration, bourses. 1868-1922
- T639 Ecole de médecine, registre de comptabilité, budget, livres de comptes,
journal des mandats, journal général. 1860-1890
- T641 Sciences et lettres. Affiches. Programme des cours. 1908-1914
- T643 Sciences et lettres. Affiches. Programme des cours. 1910-1933
- T654 Faculté de droit. Rapports hebdomadaires. 1839-1875
- T655 Faculté de droit. Rapports hebdomadaires. 1881-1897
- T656 Dispenses de droits d'études. Correspondances. Comptabilité. Programmes
des cours, procès-verbaux de séances. 1806-1845
- T657 Dispenses de droit d'études. Correspondance. Nominations d'agrégé,
état nominatif des étudiants en droit ayant obtenu les prix de licence de
doctorat. Traitements des professeurs. Chaire de procédure civile et
criminelle. 1872-1888
- T658 Demandes d'inscriptions rétroactives. Perception des droits et duplicata
d'équivalences et de dispenses. Avis d'ordonnement. Remise de droits.
Dispenses baccalauréat. Médailles destinées aux lauréats de la faculté
de droit. Nominations d'agrégés. Etat nominatif des étudiants en
droit ayant obtenu des prix. Circulaires. Correspondance. Comptes
d'administration, budget. Déclarations d'option. 1888-1894
- T659 Demandes d'inscriptions rétroactives. Perception des droits et duplicata
d'équivalences et de dispenses. Avis d'ordonnement. Remise de droits.

- Dispenses baccalauréat. Médailles destinées aux lauréats de la faculté de droit. Nominations d'agrégés. Etat nominatif des étudiants en droit ayant obtenu des prix. Circulaires. Correspondance. Comptes d'administration, budget. Déclarations d'option. 1894-1899
- T660 Faculté des sciences. Rapports hebdomadaires. 1838-1870
- T661 Faculté des sciences. Rapports hebdomadaires. 1871-1899
- T662 Faculté des sciences. Correspondance diverse. Comptabilité 1809-1823
- T663 Faculté des sciences. Correspondance diverse. Comptabilité. Mémoire des travaux effectués à la faculté des Sciences (1842). Constructions d'armoires. (1825-1846)
- T664 Faculté des sciences. Correspondance diverse. Comptabilité. Testament de M. Lenormand léguant à l'Université ses collections, livres et manuscrits. 1849-1864
- T665 Enseignement secondaire spécial. Diplômes. Instructions. Correspondance. 1866-1875
- T666 Faculté des sciences. Instructions, correspondance diverse. Plan du jardin de botanique. Comptabilité. 1865-1885
- T667 Faculté des sciences. Instructions, correspondance diverse. 1886-1893
- T668 Faculté des sciences. Comptabilité. Correspondance diverse. Nomination 1894-1899
- T669 Faculté des lettres. Rapports hebdomadaires. 1838-1875
- T670 Faculté des lettres. Rapports hebdomadaires. 1876-1900
- T671 Faculté des lettres. Correspondance diverse. Dispense d'inscriptions. Comptabilité. 1809-1850
- T672 Faculté des lettres. Instructions, correspondance diverse. 1851-1888
- T673 Faculté des lettres. Instructions, correspondance diverse. 1888-1893
- T674 Faculté des lettres. Instructions, correspondance diverse. 1894-1899
- T675 Ecole de médecine et de pharmacie. Rapports hebdomadaires. 1838-1899
- T676 Ecole de médecine. Instructions. Correspondance. Concours. 1820-1885
- T677 Ecole de médecine et de pharmacie. Inscriptions, listes. Sages-femmes. Legs du docteur Lesauvage. Discipline générale. Décrets d'établissement de l'école de médecine près les hospices civils de Caen. Nominations. Rapports sur l'école. Pétitions. 1808-1855
- T678 Ecole de médecine. Correspondance diverse. Budget. Comptabilité. Nominations. Fondation Lesauvage. 1856-1887
- T679 Ecole de médecine. Correspondance diverse. Budget. Comptabilité. Nominations. Fondation Lesauvage. 1887-1899
- T680 Ecole de médecine. Rapports hebdomadaires. 1861-1870
- T681 Ecole de médecine. Rapports hebdomadaires. 1871-1891
- T682 (VOIR) Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Rouen. Correspondance diverse. 1839-1880
- T683 (VOIR) Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Rouen. Correspondance diverse. 1881-1890
- T692 Secrétariat des facultés. Bourses d'études 1878-1888
- T693 Secrétariat des facultés. Bourses départementales d'études. Correspondance diverse 1888-1900
- T695 Secrétariat des facultés. ENS. Correspondance diverse 1812-1841
- T696 Secrétariat des facultés. ENS. Correspondance diverse 1842-1865
- T697 Secrétariat des facultés. ENS. Correspondance diverse. Concours 1866-1876
- T698 Secrétariat des facultés. ENS. Correspondance diverse. Concours 1877-1899
- T699 Secrétariat des facultés. EN de Cluny. Instructions. Correspondance. 1866-1890
- T700 Enseignement supérieur. Instructions. Correspondance. Concours. Agrégations, médecine, pharmacie, droit. 1864-1898
- T701 Enseignement supérieur et secondaire. Certificats d'aptitude. Instructions.

- T705 Correspondance. Agrégations. Concours : règlement. 1826-1898
Enseignement supérieur. Instructions. Correspondance diverse.
1820-1899
- T706 Enseignement secondaire spécial. Instructions. Correspondance.
1883-1890
- T707 Enseignement supérieur. Baccalauréat. Ecole de médecine et de pharmacie
discipline. Instructions, circulaires, correspondance. 1820-1899
- T708 Enseignement supérieur. Tableaux sommaires des résultats des examens
du baccalauréat. Etats numériques des grades conférés, instructions.
Correspondance. 1840-1884
- T713 Cours et conférences publiques. Correspondance. 1818-1865
- T714 Cours et conférences publiques. Correspondance. 1865-1867
- T715 Cours et Conférences publiques. Correspondance. Avis de presse.
1867-1869
- T716 Cours et Conférences publiques. Correspondance. Avis de presse.
1869-1885
- T717 Enseignement supérieur. Instructions. Correspondance. Comptabilité.
Règlement. Circulaires. 1810-1890
- T718 Enseignement supérieur. Instructions. Correspondance. Comptabilité.
Règlement. Circulaires. 1810-1899
- T719 Enseignement supérieur. Inscriptions trimestrielles. Listes
des élèves. 1810-1856
- T720 Enseignement supérieur. Inscriptions trimestrielles. Listes
des élèves. 1857-1864
- T721 Enseignement supérieur. Listes d'inscriptions. 1845-1874
- T723 Enseignement supérieur. Tableaux sommaires des résultats des
examens du baccalauréat (Sciences et Lettres). Liste des élèves inscrits
aux cours. Statistiques. 1882-1889
- T724 Enseignement supérieur. Inscriptions. Ecoles préparatoires de Médecine
et de Pharmacie. Relevé des examens des diplômés et des certificats
formant brevets. Statistiques. 1890-1897
- T725 Rentrée des facultés (indics sur rentrée). Correspondance. Comptabilité
1810-1855
- T726 Rentrée des facultés. Correspondance. Comptabilité. 1856-1899
- T727 Sociétés savantes, instructions, correspondance. Comptabilité 1861-1899
- T728 Statues de Laplace et de Malherbe, travaux, dépenses, inaugurations.
1844-1847
- T729 Enseignement supérieur. Caisse académique. Budget, comptabilité, état
du produit des inscriptions. Correspondance. Instructions. 1810-1833
- T730 Facultés des Lettres, Droit, Sciences et Médecine. Invitations à diverses
cérémonies, remises de récompenses. Voyage du Ministre de l'Instruction
publique le 2 juin 1894. Correspondance. Service funèbre en l'honneur
de M. Félix Faure, février 1899. 1810-1899
- T731 Administration académique. Correspondance. 1809-1860
- T732 Administration académique. Correspondance générale. 1860-1899,
brochure : liste des recteurs (1432-1791). Notes sur recteurs, rectorat en
général (lois, pouvoirs) et doyens
- T733 Anciens domaines de l'Université. Correspondance. 1810-1830
- T734 Anciens domaines de l'Université. Inventaire général des titres de
propriété remis aux Domaines. Correspondance. 1831-1851
- T735 Université de Caen. Bâtiments. Amortissement d'emprunt. Adjudication.
Travaux. Construction. Transformations. Correspondance.
Rapports de l'architecte municipal sur les travaux
d'agrandissement des facultés. Installation des salles de cours. Vote

- de crédits. Cahier des charges. Devis. Etats de réparations à effectuer.
- T736 Conseil académique. Procès-verbaux de séances. Rapports. Correspondance diverse. 1818-1830
- T737 Conseil académique. Convocations. Procès-verbaux des séances. Adjudications. Correspondance. Traitements. Certificats de bonne vie et moeurs. Affaires Trébutien (1838) et Garsonnet (1842). 1831-1844
- T738 Conseil académique. Procès-verbaux de séances. Dossiers disciplinaires. Correspondance diverse. 1845-1850
- T739 Conseil académique. Rapports sur l'instruction primaire dans les départements normands. Procès-verbaux de séance. Correspondance. 1851-1856
- T740 Conseil académique. Procès-verbaux de séances. Rapports sur l'instruction primaire. Correspondance. Budget. 1857-1859
- T741 Conseil académique. Procès-verbaux de séances. Rapports sur l'instruction primaire. Correspondance. Budget. 1860-1863
- T742 Conseil académique. Procès-verbaux de séances. Rapports sur l'instruction primaire. Correspondance. Budget. 1864-1866
- T743 Conseil académique. Procès-verbaux de séances. Rapports sur l'instruction primaire. Correspondance. Budget. 1867-1874
- T744 Conseil académique. Procès-verbaux de séances. Rapports sur l'instruction primaire. Correspondance. Budget. 1873-1875
- T745 Rapports au conseil académique sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire dans la Seine-Inférieure. 1874-1875. Faculté des Lettres. Rapports du doyen. Correspondance. 1873-1874
- T746 Rapports au conseil académique sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire dans la Seine-Inférieure. Faculté des Lettres. Rapports du doyen. Correspondance. 1876-1879
- T748 (VOIR) Rapports au conseil académique sur la situation de l'enseignement secondaire et supérieur dans la Seine-Inférieure. Rapports sur les comptes administratifs des lycées. Correspondance. Affaires disciplinaires. 1883-84
- T764 Registre des procès-verbaux de séances du Conseil académique et des actes du recteur. 1810-1816
- T765 Registre des procès-verbaux de séances du Conseil académique et des actes du recteur. 1816-1821
- T1126 Inventaire des archives de l'Université de Caen, par Armand Bénét, archiviste du Calvados, 1892, 2 tomes.
- T1151 Conseil de l'Université. Procès-verbaux. 1894-1897
- T1152 Conseil de l'Université. Procès-verbaux. 1898-1901
- T1153/1 Conseil de l'Université. Procès-verbaux. 1902-1904
- T1153/2 Conseil de l'Université. Procès-verbaux. 1905-1907
- T1154 Bibliothèque de l'Université. Construction. 1903 ; Travaux de transformation de la salle de la Faculté de droit 1905-1908
- T1155 Quelques instructions début du XIX^e siècle. Renseignements sur l'instruction publique dans le Calvados, an X, 1806, 1808, par le Préfet du Calvados, vers 1800-1810. Rapport au Roi sur l'instruction secondaire, session de 1843 de Villemain, Grand Maître de l'Université.
- T1156 Personnel : arrêtés divers du recteur. 1822-1826
- T1157 Administration académique : personnel enseignant (XIX^e siècle). 1839 et années suivantes (jusqu'aux années 1850). Permet de récolter des informations sur des professeurs encore présents en 1870.
- T1158 Registre d'inscription des engagements décennaux pour dispense du service militaire. 1854-1881, 1892-1906
- T1164 Fêtes universitaires de Caen. Juin 1894
1800 à 1911

- T1201 Statistiques diverses, élèves. 1804-1850
- T1207 Enseignement supérieur, statistiques 1857-1862
- T1208 Enseignement supérieur, statistiques 1863-1864
- T1209 Enseignement supérieur, statistiques 1872-1874
- T1210 Enseignement supérieur, statistiques 1875-1877
- T1211 Enseignement supérieur, statistiques 1888-1894
- T1622 Ecole de médecine et de pharmacie de Caen et de Rouen 1835-1899
Versements du Rectorat du 7 décembre 1955
- T1634 Université. Correspondance. Matériel.
- T1635 Université. Cours et conférences. 1944-1951
- T1766/3 Frais de bureau (Comptabilité), devoirs d'histoire, livret scolaire, lettres du doyen de la faculté de droit, de l'Evêque 1er aumônier du Roi. 1823-1858
Enseignement secondaire
- T2259 Bibliothèque de Caen, droit des pauvres, expositions artistiques, archéologiques, Université de Caen, thèses, discours, académie royale de Caen, ordonnances du roi Louis-Philippe, correspondance, congrès des sociétés savantes. 1800-1911
Versements de la Préfecture, Enseignement secondaire, Lycée de Caen
- T2260 utilisation du mobilier de l'ancienne Université, qui doit être transformée en Tribunal de 1ère instance
- T2261 Lycée de Caen
Divers
- T2374 Enseignement supérieur. Facultés. Université de Caen.
Renseignements divers (personnel, traitements, programmes, cours) sur les facultés et l'école de médecine et de pharmacie XIXè et début XXè s.
f. lettres : sujets de devoir ~1900, programmes 1835
f. droits : affaire Daubrée (1809) caissier aurait détourné argent
- T2375 Enseignement supérieur. Facultés. Université de Caen.
Renseignements divers XIXè et début XXè s.
- T2376 Enseignement supérieur. Facultés des sciences, laboratoires, musée d'histoire naturelle, jardin des plantes XIXè s.
- T2383 (...) faculté de droit, (...)
- T2388 (...) enseignement supérieur, (...)
- T2722 Grand livre du personnel enseignant du collège royal de Caen
Enseignement primaire, Lycées, Collèges
- T3434 (...) biens recouverts de l'ancienne Université de Caen (...)
Divers
- T4639 Université impériale, admission aux grades supérieurs 1810-1815. Envois de diplômes 1847-1857. Correspondance 1818-1836. Remises de diplômes 1857-1868. Bourses nationales.
- T4640 Demandes d'emploi (antérieures à 1933), demandes de congés, imprimés. Université du Havre. Office National des Universités et Ecoles Françaises. 1910-1920. Minutes de procès-verbaux. Affaires générales.
- T4642 (VOIR) (...) inauguration de la nouvelle Sorbonne 1889. (...)
- T4690 Ecole de médecine et de pharmacie. Subventions du département 1931-1943
- T4727 (VOIR) Instruction publique. Affaires diverses. An VIII. 1815.
- T4763 Ecole de médecine. Remise de corps non réclamés. 1904-1910
- T4782 Facultés. Ecole de médecine. Comptabilité. Affaires générales. 1961
- T4783 Facultés. Ecole de médecine. Comptabilité. Affaires générales. 1961
- T5343 Renseignements sur les écoles. Situation des dépenses de l'Instruction Publique 1879 ; Règlement de la faculté de Caen ; Musée de Caen 1917 ; Ecole Normale d'Institutrices, rapport 1928 ; Association France-Grande Bretagne 1947 ; Ecole Normale, logements 1948 ; Brochures diverses

- concernant les écoles et l'académie de Caen 1807 ;
Photographies de classes Lycée Malherbe 1895-1896.
- T5345 Facultés de droit, organisation des études et des grades, licences doctorat.
Etat nominatif des étudiants des facultés de droit qui ont obtenu au concours les prix de licence et de doctorat (années scolaires) 1868-1911 ;
Registre des droits perçus pour la délivrance des diplômes et l'inscription aux examens. Concours de composition de droit des élèves de 3ème année. Sujets des concours de droit 1842, 1848 ; Résumés des décomptes des dépenses de l'instruction primaire 1858.
- T5346 Conseil académique : séance du 27 février 1841. Rapports sur l'état des travaux à exécuter au Palais de justice pour y établir le tribunal de 1ère instance et rendre à l'Université les bâtiments qu'il occupe actuellement (1841-1842)
Université de Caen. Etat des versements 1974-1994
- 1081_W_
1 à 85 Service du personnel. Missions d'enseignants à l'étranger, nominations, promotions, élection au comité consultatif des universités, rentrée universitaire, contrôle médical des enseignants, listes d'aptitude. 1970-1978
- 1088_W_
1 à 58 Service du personnel. Organisation des enseignements, promotions, création d'emploi, commissions de spécialistes, listes des personnels et statistiques, procès-verbaux d'UER, élections au comité consultatif des universités et au CNRS, enquêtes sur le personnel enseignant, comité d'hygiène et de sécurité. 1968-1978
- 1153_W_
1 à 4 UER des sciences. Statistiques et examen spécial d'entrée à l'université. 1944-1971
- 1155_W_1 Centre de télé-enseignement. Etudiants inscrits, correspondance et stages. 1965-1969
- 1170_W_
1 à 17 UER des sciences de la terre. Inscriptions pédagogiques, inscriptions aux examens, bourses, examens et contrôle des connaissances, création d'enseignements, dispenses d'assiduité, équivalences. 1968-1977
- 1171_W_
1 à 10 UER des sciences de l'homme. Transferts de dossiers d'étudiants, intitulé des sujets de maîtrise, demande d'attestation de valeurs, examens, guide des études, copies d'examens. 1972-1980
- 1172_W_
1 à 34 UER des sciences économiques. Sujets, copies et procès-verbaux d'examens, guide de l'étudiant. 1960-1983
- 1173_W_1 UER d'histoire. Documents de la scolarité. 1968-1974
- 1174_W_
1 à 9 Centre de télé-enseignement. Correspondance, organisation des examens, fiches d'inscription. 1969-1980
- 1175_W_
1 à 22 Scolarité générale. Demandes d'équivalences et d'inscriptions supplémentaires. 1974-1979
- 1176_W_
1 à 22 Faculté des sciences. Indemnité des enseignants, logements de fonction et allocations, documentation sur les écoles supérieures, dépenses de personnel, inscriptions, état des effectifs, incidents et grèves, étudiants étrangers, équivalences, associations universitaires, préparations aux concours. 1914-1971
- 1186_W_
1 à 70 Service des affaires générales. Projet de statut des UER, composition des conseils d'UER, élections au conseil de l'Université et aux conseils d'UER, formation continue et professionnelle, organisation des enseignements, heures complémentaires. 1968-1979
- 1202_W_
1 à 209 Service du personnel. Commissions de spécialité, notation des enseignants, organisation de la rentrée, nomination des enseignants, promotions. 1967-1980
- 1203_W_
1 à 46 UER des sciences de l'homme. Equivalences, élections, correspondance, personnel enseignant, personnel administratif, organisation des

1232_W_ 1 à 19 enseignements, inscriptions pédagogiques, conseils d'UER. 1961-1984
 Secrétariat général. Procès-verbaux du conseil de l'Université, médecine du travail, correspondance, comité technique paritaire et comité d'hygiène et de sécurité. 1971-1981

1253_W_ 1 à 18 UER des sciences de l'homme. Examens, inscriptions pédagogiques, organisation des enseignements. 1972-1984

1342_W_ 1 à 39 Centre de télé-enseignement. Enseignements, fiches d'inscription. 1968-1983

1343_W_ 1 à 34 Bureau des moyens pédagogiques. Organisation de l'enseignement, enquête bilan formation du 3ème cycle, heures complémentaires 1970-1984

1344_W_ 1 à 30 UFR des sciences de l'homme. Sujets d'examen, étudiants étrangers, inscription, présidence de commission, comptabilité, budget, dossiers de personnel, notation, équivalences, proposition de distinctions honorifiques 1971-1985

1404_W_ 1 à 185 Service du personnel. Organisation de la rentrée, nomination d'enseignants, promotions, primes, élections au comité consultatif universitaire, correspondance, notation, grèves. 1945-1982

1488_W_ 1 à 98 UER des sciences de l'homme. Scolarité, comptabilité, secrétariat. 1979-1988
 Rectorat. Etat des versements 1971-1997

1150_W_ 1 à 25 Service des statistiques rectorales. Université de Caen, effectifs du second degré public et privé, formation continue, personnel, examens de l'enseignement technique, enseignement spécial. 1961 à 1980

1378_W_ 1 à 11 Service ingénieur régional. Université de Caen, extension Chimie et nouvelle faculté de Lettres : double de plans. 1967

1381_W_ 1 à 64 Division de l'enseignement supérieur. VIème et VIIème enseignement-recherche, compte-rendus de stages, thèses de doctorat, procès-verbaux de conseils d'UER, problèmes universitaires, inscriptions, formation continue, coopération internationale, télé-enseignement. 1956-1986

1382_W_ 1 à 44 Division de l'enseignement supérieur. Chrono de la chancellerie, emplois, encadrement, nominations, préparation de la rentrée, notations, instructions, élections professionnelles. 1956-1985

1384_W_ 1 à 101 Chancellerie. Correspondance, instructions, mise en place de nouvelles structures universitaires, élections au conseil d'université, procès-verbaux du conseil, conférence des présidents d'université, affaires disciplinaires, étudiants étrangers, résultat d'examens, centre régional des oeuvres universitaires, affaires financières. 1928-1983

1385_W_ 1 à 34 Service ingénieur régional. Université de Caen, travaux de construction et maintenance du campus I, Vème plan, faculté des sciences, contentieux divers, incidents de 1968 et de 1970, résidences universitaires, extension chimie, nouvelle faculté de Lettres. 1963-1977

1400_W_ 1 à 32 Division de l'enseignement supérieur. Dossiers de bourses et statistiques. 1964-1981

1408_W_ 1 à 42 Université, IUT, CHU, travaux de construction et de maintenance. 1949-1976

1409_W_ 1 à 62 Université, travaux. 1963-1970

1413_W_ 1 à 79 Université de Caen. Travaux et maintenance. 1962-1979

1800_W_ 1 à 33 Service des statistiques. Enquêtes statistiques générales, enseignement secondaire, résultats d'examens techniques et enseignement supérieur. 1967-1989

- Série X : hospices, hôpitaux
- X76 (...) Organisation de cours d'instruction médicale, 1808.
- X163 Hospices de Caen (...) Correspondance. Affaires diverses, An X-1811
- X166/1 Hôtel-Dieu de Caen (...) Circulaires, affaires diverses (...) an VIII-1825
- X166/2 Hôtel-Dieu de Caen (...) Circulaires, affaires diverses (...) an VIII-1825
- 14T XIII/3 2MI_510_R_24 : bâtiments de l'U par A. Bigot
- 14T XIII/22 1954. Etudes normandes. "L'Université de Caen " par Jean Yver, professeur à la Faculté de droit à Caen, pp 845 à 856.
- 14T VII/1/1 Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Caen 1885-1893
- 14T VII/1/2 Annales de la Faculté des lettres de Caen 1885-1890
- 14T VII/1/3 Cahiers de la Faculté des lettres de l'Université de Caen 1943-1944-1945
- 14T VII/2/1 Bulletin de l'association générale des étudiants de Caen 1892-1896 puis A.G. l'association générale informe 1963-1968
- 14T VII/2/2 Annuaire de l'association générale des étudiants de Caen 1892-1899, 1901-1905, 1915-1926
- 14T VII/3 Société des amis de l'Université 1897, 1909-1913
- 14T VII/8 Caen-Université-Rapports des doyens de Faculté et des directeurs de Pharmacie 1906-1920
- 14T VII/10/1 Rentrée solennelle des Facultés de Droit, des Sciences, des Lettres et de l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Caen 1806-1903
- 14T VII/10/2 Nouveau guide de l'Etudiant en droit de l'Université de Caen 1902-1910
- 14T VII/12 Annuaire des programmes des cours de l'Université de Caen 1859-1950, 1895-1963
- 14T VII/16 Bulletin du laboratoire de géologie de la Faculté des Sciences de Caen déc. 1890 à 1893
- Br 562 bât de l'Un du XV au XXè siècle : pas en microfilm. Bigot alexandre 1947
- Br 563 (2MI-BR 20) Jacques-Amand Deslongchamps 1794-1867
- Br 567 (2MI-BR 20) La société des amis de l'Université de Caen à son président Edgar Zévort, recteur de l'académie de Caen 1884-1908
- Br 597 (2MI-BR 20) Notice nécrologique sur M. Eugène Eudes-Deslongchamps
- Br 831 (2MI-BR 27) Notice biographique sur M. Lucien de Valroger
- Br 1171 (2MI-BR 37) Embellissements de la ville de Caen. Notes historiques sur ses établissements universitaires : collège royal, Ecole normale, Faculté par l'abbé Daniel
- Br 1258 (2MI-BR 40) Discours prononcés à l'inauguration du monument élevé à Alexandre Carel, avocat à la cour d'appel de Caen. 5 juillet 1898
- Br 2238 (2MI-BR 70) Eloge de M. Hersan, médecin en chef des hospices civils, par Desbordeaux
- Br 2494 (2MI-BR 78) Notice biographique de M. Hersan par Le Boucher
- Br 3977 (2MI-BR 126) Notice biographique sur Napoléon Maxime Gabriel Latrouette, par Travers
- Br 6835 (2MI-BR 225) Notice biographique sur M. Pierre Louis Le Cerf
- Br 8040 (2MI-BR 267) Inauguration du monument élevé à Caen, à Demolombe, 5 août 1905
- Br 9066 (2MI-BR 293) Cercle des étudiants de Caen, statuts, Caen, 1885
- Br 9169 (2MI-BR 296) Alexandre Carel, avocat (1833-1896)
- Br 9208 (2MI- La vie de l'Université de Caen de 1896 à 1921

- BR 298)
 Br 9774 (2MI-
 BR 310) Notice biographique sur l'abbé Telles de la Poterie
- Br 9938 (2MI-
 BR 315) Faculté de droit de Caen. Deux délibérations relatives à l'inauguration
 du monument Demolombe
- Br 10049
 (2MI-BR 318) La vie et les travaux de Louis Guillouard (2 juin 1845 - 26 janvier 1925)
- Br 10050
 (2MI-BR 318) Cérémonie d'inauguration du monument élevé à Louis Guillouard, avocat à
 la cour d'appel de Caen. 28 octobre 1928.
- Br 10160
 (2MI-BR 322) Nos anciens ministres. Georges Lebret, ancien Garde des Sceaux...
 (cabinet Charles Dupuy 1898-1899)
- XI 1 Mémoires de l'Académie Nationale des Sciences, Arts
 et Belles-Lettres 1875, Notice biographique concernant Roulland ;
 Mémoires de l'Académie Nationale des Sciences, Arts
 et Belles-Lettres 1876, Notice biographique concernant
 Bertrand et Vastel ;
 Mémoires de l'Académie Nationale des Sciences, Arts
 et Belles-Lettres 1886, Notice biographique concernant Cauvet ;
 Mémoires de l'Académie Nationale des Sciences, Arts
 et Belles-Lettres 1889, Notice biographique et littéraire
 concernant Julien Travers et Wiart, pp 142 et 250 et pp 251 à 274 ;
 Mémoires de l'Académie Nationale des Sciences, Arts
 et Belles-Lettres 1894, Notice biographique concernant Isidore Pierre ;
 Mémoires de l'Académie Nationale des Sciences, Arts
 et Belles-Lettres 1897, Notice biographique concernant Denis ;
 Mémoires de l'Académie Nationale des Sciences, Arts
 et Belles-Lettres 1903, Notice biographique concernant Gasté ;
 Mémoires de l'Académie Nationale des Sciences, Arts
 et Belles-Lettres 1908, Notice biographique concernant Tessier ;
 Mémoires de l'Académie Nationale des Sciences, Arts
 et Belles-Lettres 1918-1920, Notice biographique
 concernant Gidon et Chauvet ;
 Mémoires de l'Académie Nationale des Sciences, Arts
 et Belles-Lettres 1931, Notice biographique concernant
 Edmond Villey, Viguiet et Génestal, pp 271 à 274, pp 283 à 290 et
 pp 293 à 298 ;
 Mémoires de l'Académie Nationale des Sciences, Arts
 et Belles-Lettres 1939, Notice biographique concernant Prentout,
 pp 233 à 283.

Archives nationales

- F17 2282 à
F17 2453 Enseignement supérieur. 1811-1914. Plans des bâtiments d'enseignement supérieurs (1878) (...); personnel des facultés et établissements d'enseignement supérieur (1860-1910) (...); statistiques du baccalauréat, des examens et inscriptions des étudiants (1873-1914).
- F17 12744 à
F17 12817 Cabinet. Personnel. 1852-1918. Légion d'honneur (1875-1895); fonctionnaires révoqués en 1852, compromis dans le boulangisme en 1889; (...).
- F17 13213 à
F17 13254 Enseignement supérieur. Travaux dans les facultés (1873-1914) (...); affaires collectives et diverses (1807-1921); (...).
- F17 13255 à
F17 13266 Enseignement supérieur. Bâtiments (1820-1888) (...); bibliothèques universitaires (1881-1890); (...).
- F17 13521 à
F17 13524 Sciences et Lettres. Bibliothèques universitaires. 1839-1934
- F17 14478 à
F17 14589 Enseignement supérieur. XIXe siècle. Universités (Aix-Marseille à Toulouse); (...).
- F17 20000 à
F17 27167 Dossiers personnels d'anciens fonctionnaires de l'administration centrale, des enseignements primaire, secondaire, technique, supérieur et des grands établissements scientifiques et littéraires. XIXe-XXe s., dont le personnel de l'Université de Caen, dont je donne quelques exemples ci-dessous
- F17 24316 Dossier de Lucien Marchis, maître de conférences à la faculté des Sciences de Caen
- F17 24357 Dossier de Pierre Dangeard, préparateur puis chef de travaux à la faculté des Sciences de Caen
- F17 24475 Dossier de Joseph Bédier, maître de conférences à la faculté des Lettres de Caen
- F17 25750 Dossier d'Yves Delage, professeur à la faculté des Sciences de Caen et directeur du laboratoire maritime de Luc/Mer
- F17 25888 Dossier d'Henri Poincaré, chargé de cours à la faculté des Sciences de Caen
- F17 40045 à
F17 40134 Distinctions honorifiques au titre de l'Instruction publique. Légion d'honneur. Dossiers individuels. XIXe-XXe s. Utilisation des dossiers nominatifs.
- F17 40156 à
F17 40311 Distinctions honorifiques au titre de l'Instruction publique. Palmes académiques. Dossiers individuels. XIXe-XXe s. Utilisation des dossiers nominatifs.

Bibliographie

Ouvrages généraux concernant l'histoire de l'enseignement et de l'enseignement supérieur :

- Pierre Albertini, *L'École en France : XIX^e-XX^e siècle : de la maternelle à l'université*, Paris, Hachette, 1992.
- Robert David Anderson, *Education in France 1848-1870*, Oxford, Clarendon press, 1975, 289 p.
- François Alphonse Aulard, *Napoléon I^{er} et le monopole universitaire : origines et fonctionnement de l'Université impériale*, Paris, A. Colin, 1911, 385 p.
- Laurence Brockliss, *L'enseignement médical et la Révolution*. Essai de réévaluation, traduit par Rebecca Rogers, dans *Histoire de l'éducation*, n° 42, 1989, Les enfants de la Patrie. Éducation et Enseignement sous la Révolution française, pp. 79-110.
- Annie Bruter, *Créations successives de l'enseignement de l'histoire*, pp. 177-197, dans *Lycées, lycéens, lycéennes : deux siècles d'histoire*, sous la direction de Pierre Caspard, Jean-Noël Luc et Philippe Savoie. En partie issu du Colloque "Lycées et lycéens en France, 1802-2002", les 9 et 10 juillet 2002 à la Sorbonne, organisé par le Centre Roland-Mousnier, Université Paris IV-Sorbonne et par le Service d'histoire de l'éducation de l'INRP. Lyon, Institut national de recherche pédagogique, 2005, 501 p.
- André Cabanis et Michel L. Martin, *Les étudiants étrangers en France : notes préliminaires sur leur démographie, 1880-1980*, dans *Annales de l'université des sciences sociales de Toulouse*, 1984, pp. 201-227.
- Guy Caplat (dir.), Isabelle Havelange, Françoise Huguet, Bernadette Lebedeff, *Les inspecteurs généraux de l'Instruction publique*, Paris, INRP, 1986.
- Charles-Olivier Carbonell, *Histoires et historiens, une mutation idéologique des historiens français 1865-1885*, Paris, Privat, 1976.
- Christophe Charle, *Histoire des Universités*, collection Que sais-je ?, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, 128 p.
- Christophe Charle, *La République des universitaires, 1870-1940*, Paris, Éditions du Seuil, 1994, 505 p.
- Christophe Charle, *Les élites de la République, 1880-1900*, Paris, Fayard, 1987, 556 p.

- Christophe Charle, *Naissance des intellectuels, 1880-1900*, Paris, les Éditions de Minuit, 1990, 271 p.
- Christophe Charle, Jean Nagle, Marc Perrichet, Michel Richard et Denis Woronoff, *Prosopographie des élites françaises (XVI^e-XX^e siècles), Guide de recherche*, IHMC, CNRS, 1980.
- Thérèse Charmasson, *Histoire de l'enseignement, XIX^e-XX^e siècles*, guide du chercheur, INRP, 1986, 228 p.
- Roger Chartier, Marie-Madeleine Compère et Dominique Julia, *L'éducation en France du XVI^e siècle au XVIII^e siècle*, Paris, Société de l'édition de l'enseignement supérieur, 1976.
- Pierre Chevallier, Bernard Gresperrin et Jean Maillet, *L'enseignement français de la révolution à nos jours*, Paris, Mouton, 1968, 244 p.
- Marie-Madeleine Compère et Dominique Julia *et al.*, *Les collèges français, XVI^e-XVIII^e siècles*, France du Nord et de l'Ouest, Paris, CNRS, 1988.
- Jean-François Condette, *Les recteurs d'académie en France de 1808 à 1940, t. I, L'évolution d'une fonction administrative au service de l'Instruction publique*, Lyon, INRP, 2006, 452 p. ; t. II, *Dictionnaire biographique*, Lyon, INRP, 2006, 411 p ; t. III, *Le recteur, l'école, la nation : entre réalités scolaires et politiques éducatives nationales*, Lyon, INRP, 2006, 790 p.
- Jean-François Condette et Henri Legohérel (dir.), *Le recteur d'académie, deux cents ans d'histoire*, Paris, éditions Cujas, 2008, 316 p.
- Patrick Dubois, *Le dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire de Ferdinand Buisson, répertoire biographique des auteurs*, avec la collaboration d'Annie Bruter, Paris, Lyon, Rouen, INRP, Service d'histoire de l'éducation, 2002, pp 74-75.
- Patrick Ferté et Caroline Barrera (dir.), *Etudiants de l'exil. Migrations internationales et universités refuges (XVI^e-XX^e s.)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, coll. « Tempus », 2010, 341 p.
- Olivier Galland (dir.), *Le monde des étudiants*, Paris, PUF, 1995.
- Jacqueline Gatti-Montain, *Le système d'enseignement du droit en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1987, 312 p.
- Paul Gerbod, *La condition universitaire en France au XIX^e siècle*, PUF, 1965, 720 p.
- Paul Gerbod, *Les épurations dans l'enseignement public de la Restauration à la quatrième République (1815-1946)*, dans *Les épurations administratives : XIX^e et XX^e siècles*, Colloque organisé le 23 avril 1977, à Paris, par l'Institut français des sciences administratives et par la IV^e section de l'École pratique des hautes études, Genève, Droz, 1977, 125p.
- Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

- Martine Jey, « Quel enseignement littéraire pour les élites (1880-1924) », dans *Lycées, lycéens, lycéennes : deux siècles d'histoire*, sous la direction de Pierre Caspard, Jean-Noël Luc et Philippe Savoie. En partie issu du Colloque "Lycées et lycéens en France, 1802-2002", les 9 et 10 juillet 2002 à la Sorbonne, organisé par le Centre Roland-Mousnier, Université Paris IV-Sorbonne et par le Service d'histoire de l'éducation de l'INRP. Lyon, Institut national de recherche pédagogique, 2005, 501 p.
- Dominique Julia et Jacques Revel (dir.), *Les universités européennes du XVI^e au XVIII^e siècle, vol. 2, France : histoire sociale des populations étudiantes*, Paris, EHESS, 1989.
- Victor Karady, *Les professeurs de la République, le marché scolaire, les réformes universitaires et les transformations de la fonction professorale à la fin du XIX^e siècle*, Actes de la recherche en sciences sociales, juin 1983, pp 90-112.
- Victor Karady, « Recherches sur la morphologie du corps universitaire littéraire sous la III^e République », dans *le Mouvement social*, juillet-septembre 1976, pp. 47-49.
- Victor Karady, « La migration internationale d'étudiants en Europe, 1890-1940 », in *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol 145, décembre 2002. La circulation internationale des idées, pp 47-60.
- Ernest Lavisse, *Questions d'enseignement national*, Paris, Statistiques universitaires, 1885.
- Armelle Le Goff (dir.), *Les hommes et les femmes de l'Université, deux siècles d'archive*, Lyon, INRP, 2009.
- Le personnel de l'enseignement supérieur en France au XIX^e et au XX^e siècles* : colloque organisé par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, les 25 et 26 juin 1984, Paris, éditions du CNRS, publié par Christophe Charle et Régine Ferré, Paris, 1985, 283 p.
- Louis Liard, *L'enseignement supérieur en France, 1789-1893*, Paris, Colin, 2 volumes, 1888-1894, 475 et 519 p.
- Louis Liard, *Universités et facultés*, Paris, Armand Colin, 1890, 262 p.
- Ferdinand Lot, *L'enseignement supérieur en France, ce qu'il est, ce qu'il devrait être*, Paris, 1892.
- Philippe Marchand, « L'interrogation d'histoire au baccalauréat (1880-1914) », dans *Lycées, lycéens, lycéennes : deux siècles d'histoire*, sous la direction de Pierre Caspard, Jean-Noël Luc et Philippe Savoie. En partie issu du Colloque "Lycées et lycéens en France, 1802-2002", les 9 et 10 juillet 2002 à la Sorbonne, organisé par le Centre Roland-Mousnier, Université Paris IV-Sorbonne et par le Service d'histoire de l'éducation de l'INRP. Lyon, Institut national de recherche pédagogique, 2005, 501 p.
- Françoise Mayeur, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France* publiée sous la direction de Louis-Henri Parias, préface de René Rémond, Paris, G-V Labat, 1981-82, tome 3 : *De la Révolution à l'école républicaine*, 683 p.

- Jacques Minot, *Histoire des Universités françaises*, Collection Que sais-je ?, Paris, Presses Universitaires de France, 1991, 127 p.
- Christine Musselin, *La longue marche des universités françaises*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, 218 p.
- Bruno Neveu, *Les facultés de théologie catholique de l'Université de France (1808-1880)*, Paris, Klincksieck, 1998, 844 p.
- Harmut Rüdiger Peter et Natalia Tikhonov (dir.), *Universitäten als Brücken in Europa/Les Universités : des Ponts à travers l'Europe*, Frankfurt am Main, Lang, 2003.
- Louis-Henri Parias (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Paris, G.V. Labat, 1981-1982, 4 vol.
- Félix Ponteil, *Histoire de l'enseignement 1789-1965*, Paris, Sirey, 1966, 456 p.
- François Pouillon, *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, éditions Kerthala, 2008.
- Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement en France. 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1986, 523 p.
- Antoine Prost, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France* publiée sous la direction de Louis-Henri Parias, préface de René Rémond, Paris, G-V Labat, 1981-82, tome 4 : *L'École et la famille dans une société en mutation*, 727 p.
- Alain Renaut, *Les Révolutions de l'Université. Essai sur la modernisation de la culture*, Calmann-Lévy, Paris, 1995, 283 p.
- F. K. Ringer, *Education and Society in Modern Europe*, Bloomington-Londres, 1979.
- J. Rohr, *Victor Duruy, ministre de Napoléon III. Essai sur la politique de l'Instruction publique au temps de l'Empire libéral*, L.G.D.J., 1967, 215 p.
- Charles Schmidt, *La réforme de l'Université impériale en 1811*, Paris, G. Bellais, 1905, in 8°, 132 p.
- Claude Singer, *Vichy, l'Université et les juifs : les silences et la mémoire*, Paris, Hachette, 1996, 435 p.
- Claude Singer, *L'université libérée, l'université épurée, 1943-1947*, Paris, les Belles lettres, 1997, 430 p.
- Albert Thibaudet, *La République des professeurs*, Paris, André Sauvet, 1973, 181 p.
- Mathieu Touzeil-Divina, « Réflexions sur un port honni : le costume universitaire », in *Un Dix juridique*, Paris, Adfu, 2005, n°3.
- Mathieu Touzeil-Divina, *Éléments d'histoire de l'enseignement du droit public : la contribution du doyen Foucard (1799-1860)*, Poitiers, LGDJ, 2007, tome XXIX de la collection des publications de la faculté de droit et des sciences sociales de l'université de Poitiers.
- Jean Tulard (dir.), *Les épurations administratives en France de 1800 à 1830, dans Les épurations administratives : XIX^e et XX^e siècles*, Colloque organisé le 23 avril 1977, à Paris, par l'Institut français

des sciences administratives et par la IV^e section de l'École pratique des hautes études, Genève, Droz, 1977, 125p.

-Jacques Verger (dir.), *Histoire des Universités en France*, avec la participation de Laurence W.B. Brockliss, Dominique Julia, Victor Karady, Jean-Claude Passeron et Charles Vulliez, Toulouse, Privat, 1986, 432 p.

-WEISZ (G.), *The Emergence of Modern Universities in France, 1863-1914*, Princeton, 1983.

Thèses sur les Universités et facultés françaises et étrangères :

- Corinne Basset, *Histoire de la faculté de médecine de Valence (1452-1793)*, thèse de médecine dirigée par Alain Bouchet, 1989, Lyon I.
- Marie-Claude Bellot Tucker, *Maîtres et étudiants écossais à la faculté de droit de l'Université de Bourges*, doctorat d'histoire dirigé par Pierre Janton, 1997, Clermont-Ferrand II.
- Hervé Lazare Benhamou, *La cartellerie chirurgicale depuis ces deux cents dernières années à partir du patrimoine instrumental du musée d'histoire de la médecine et de la pharmacie de l'Université Claude Bernard*, thèse de médecine dirigée par André Morin, 1995, Lyon I.
- Khaled Bensmain, *Le mouvement étudiant algérien : 1955-1970 (Essai sur les intellectuels et le pouvoir en Algérie)*, doctorat d'histoire dirigé par Gilbert Meynier, Nancy II, 1991.
- Patrice Blenet, « *En mai, fais ce qu'il te plaît* » : *évolution des mentalités en milieu étudiant entre mai 1968 et mai 1981 à travers l'exemple rennais*, doctorat d'histoire dirigé par Michel Denis, Rennes II, 1984.
- Anne Bidois, *La formation scientifique et technique dans l'enseignement supérieur à Rouen (1809-1985), essai de sociologie historique*, thèse de doctorat en sociologie, Université de Rouen, 2004.
- W.A. Bruneau, *The french Universities and faculties, 1870-1902*, thèse de doctorat, Toronto, Canada, 1977.
- Tuong Nghiem Bui, *Histoire des facultés de médecine au Vietnam*, thèse de médecine dirigée par André D. Nenna, 1989, Paris V.
- Philippe Chapuy, *La faculté de médecine de Strasbourg de 1841 à 1871 : index biographique et thématique d'après la gazette médicale de Strasbourg (1841-1871)*, doctorat d'état de médecine, 1986, Strasbourg I.
- Jean-François Condette, *Histoire de la faculté des lettres de Lille de 1887 à 1974, les métamorphoses d'une institution universitaire française*, doctorat d'histoire dirigée par Bernard Ménager, 1997, Lille III.
- Pascale Fabre, *Le mouvement étudiant à Barcelone (1956-1975)*, doctorat d'histoire dirigé par Pierre Milza, Institut d'études politiques, Paris, 1992.
- Didier Fischer, *Les étudiants en France (1945-1968), contribution à une histoire socioculturelle et politique du milieu étudiant*.
- Jean-Luc Gaboriau, *L'histoire de la faculté de médecine de Poitiers de 1431 à 1793*, thèse de pharmacie dirigée par Dagmar Srnsky, 1993, Poitiers.
- André Gallego, Juan Lorenzo Palmireno, *Contribution à l'histoire de l'Université de Valencia*, doctorat d'état d'études ibériques dirigé par Marcel-André Nougue, 1980, Toulouse.

- Gérard Geneste, *L'arabisation des sciences sociales et humaines en Algérie 1980-82 : une étape décisive dans l'histoire de l'Université*, doctorat de 3^e cycle de sciences de l'éducation dirigé par Maurice Manificat, 1983, Lyon II.
- Martine Goudier, *Pour un cinquantenaire : essai historique, histoire et petites histoires de la faculté de chirurgie dentaire de Clermont-Ferrand*, doctorat, 1984, Clermont-Ferrand I.
- Emmanuelle Grange, *Histoire de la faculté de pharmacie d'Amiens*, thèse d'exercice de pharmacie dirigé par Gilles-Alain Gacel, 1996, Amiens.
- Stéphanie Gros Bertoye, *Histoire de la faculté de pharmacie de Lyon*, thèse d'exercice de pharmacie, 1997, Lyon I.
- Irène Hill, *L'Université d'Oxford et les chefs de collège depuis 1901*, études anglaises, dirigées par Paul Brennon, 2000, Paris III.
- Annick Lamour, *Contribution à l'histoire de l'enseignement médical pendant la Révolution, à la lumière de la faculté de médecine de Douai : 1780-1806 : biographie de André-Etienne-Louis Taranget, 1752-1837*, thèse de médecine dirigée par Henri Petit, 1992, Lille II.
- Jean-Jacques Latouille, *L'Université de Valence en Dauphiné (1452-2000), d'une intention pédagogique à une volonté politique : les enjeux d'une implantation et d'un développement paradoxaux*, thèse de sciences de l'éducation, Université de Lyon 2, 2003.
- Dominique Lemaire, *Les professeurs de la faculté des Lettres de Paris de 1870 à 1940*, mémoire de maîtrise dactylographié, Paris III, 1971.
- Bruno Neveu, *L'Église et l'Université de France : les facultés de théologie catholique des académies (1808-1885)*, doctorat de droit public dirigé par Claude BOYARD, 1993, Paris II.
- Pierre Perrin, *Félicité, Jean-Marie de la Mennais et l'Université, leurs idées pédagogiques pour la défense de la liberté de l'enseignement, de 1806 à 1860*, doctorat de sciences de l'éducation dirigé par Louis le Guillou, Brest, 1998.
- Guy Perville, *Les étudiants musulmans algériens de l'Université française 1908-1962*, doctorat de 3^e cycle d'histoire dirigé par Charles Ageron, 1980, EHESS.
- Virginia Petry Kubiak, *Histoire de l'enseignement de l'ophtalmologie à la faculté de médecine de Nancy de 1871 à 1939*, thèse de médecine dirigée par Antoine Beau, 1989, Nancy I.
- Christophe Richard, *La faculté de médecine de Nancy pendant la Grande guerre 1914-1918*, thèse d'exercice de médecine dirigée par Jean-Pierre Gilliat, 1999, Nancy I.
- Jean-Yves Sabot, *L'entrée d'une génération en politique et la formation d'une élite : le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, doctorat de Sciences politiques dirigé par Maurice Croisat, Grenoble II, 1994.

-Pascal Vassart, *Les débuts de l'université de Haute-Normandie*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Rouen, 1988.

-Marie-Annick Viel Demangeat, *La vie et l'œuvre de Jean Fleury (1902-1966) : professeur de clinique médicale infantile, directeur de l'école de médecine et de pharmacie de Rouen, jusqu'à sa transformation en faculté de médecine et de pharmacie de 1956 à 1966*, thèse de médecine dirigée par Jean-Pierre Lemercier, 1989, Rouen.

-Charles Vulliez, *Des écoles de l'Orléanais à l'Université d'Orléans X^e-début XIV^e siècles*, doctorat d'état d'histoire dirigé par Pierre Riche, 1994, Paris X.

-Véronique Wucher, *Essai biographique d'Antoine-Laurent-Apollinaire Fée (1789-1874) : pharmacien, botaniste, docteur en médecine, professeur de botanique et d'histoire naturelle et médicale à la faculté de médecine de Strasbourg, philosophe et homme de lettres*, thèse de médecine dirigée par Jacques Héran, 1995, Strasbourg I.

Ouvrages sur les Universités et facultés françaises :

- Isabelle André-Cler, *Annuaire des médecins issus de la faculté de médecine Jacques Lisfranc depuis son origine*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, Saint-Étienne, 1993, 167 p.
- Marcel Barbero, Michel Denizot, Armand Pons, Pierre Quézel, Jean-Antoine Roux, « Centenaire de l'Institut de Botanique de Montpellier, 1889-1989 », in *Septième centenaire de l'Université de l'Académie de Montpellier, 1289-1989*, Actes du colloque historique tenu à la faculté de médecine, Montpellier, 23-24 octobre 1989, pp 174-195 (voir n° 2093).
- Brigitte Benezet (dir.), *L'Université d'Avignon : naissance et renaissance, 1303-2003*, Actes sud, Arles (Bouches-du-Rhône), 2003, 175 p.
- Gilles Bertrand, « Les Universités dans leurs régions : une réflexion fondée sur l'histoire de l'Université de Bourgogne », in *De la province à la région et de la France à l'Europe*, Actes du colloque des 2 et 3 décembre 1989 ; pp 189-198 (voir n°2008).
- Gérard Biserte, *Histoire de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille 1875-1975*, Imprimerie de la faculté de médecine, Lille, 1976-77, 568-38 p.
- Françoise Birck et Laurent Rollet. « La Faculté des sciences de Nancy dans le processus de constitution d'universités régionales (1854-1918) ». Jean El Gammal ; Éric Germain ; François Lormant. *L'université à Nancy et en Lorraine : histoire, mémoire et perspectives*, PUN – Éditions universitaires de Lorraine, pp.82-112, 2015.
- Michel Boivin, *Aperçu historique sur l'université de Rouen*, les Affiches normandes, 1969.
- Hubert Bonnet, *La faculté de Médecine de Montpellier : huit siècles d'histoire et d'éclat*, Sauramps médical, Montpellier, 1992, 375 p.
- John M. Burney, *Toulouse et son Université : facultés et étudiants dans la France provinciale du XIX^e siècle*, traduit par Philippe Wolff, éditions du CNRS, Paris, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 1989, 330 p.
- François Cadilhon, Bernard Lachaise, Jean-Michel Lebigre, *Histoire d'une université bordelaise : Michel-de-Montaigne, faculté des arts, faculté des lettres, 1444-1999*, Talence, Presses Universitaires de Bordeaux, 1999, 222 p.
- Charles-Olivier Carbonell, *Histoire et historiens en France (1865-1885)*, Toulouse, Privat, 1976, 607 p.
- Charles-Olivier Carbonell et Georges Livet (dirigé par), *Au berceau des Annales. Le milieu strasbourgeois, l'histoire en France au début du XX^e siècle*, Toulouse, 1983.
- Paul Carmignani (dir.), *L'Université de Perpignan 1350-2000 : tradition humaniste et modernité scientifique*, Presses Universitaires de Perpignan, Perpignan, 2001, 503 p.

- Cent ans d'Université lilloise 1896-1996, actes du colloque organisé par le Centre d'histoire de l'Europe du Nord-Ouest à Lille les 6 et 7 décembre 1999*, Centre d'histoire de l'Europe du Nord-Ouest, Université Charles-de-Gaulle Lille III, Villeneuve d'Ascq, 2000, 254 p.
- Christophe Charle, *La faculté des Lettres de Paris, 1809-1908*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1985, 176 p.
- Christophe Charle, *Les professeurs de la faculté des Lettres de Paris : dictionnaire biographique, 1909-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1986, 215 p.
- Christophe Charle, « Enracinés et déracinés, les professeurs de la faculté de droit de Montpellier (1880-1914) », in *Septième centenaire de l'Université de l'Académie de Montpellier, 1289-1989*, Actes du colloque historique tenu à la faculté de médecine, Montpellier, 23-24 octobre 1989, pp 148-154 (voir n° 2093).
- Christophe Charle et Eva Telkes, *Les professeurs du Collège de France : dictionnaire biographique, 1901-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, publié par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine, Paris, 1988, 246 p.
- Christophe Charle et Eva Telkes, *Les professeurs de la faculté des Sciences de Paris : dictionnaire biographique, 1901-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, publié par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine, Paris, 1989.
- Jean-François Condette, *La faculté des Lettres de Lille de 1887 à 1945 : une faculté dans l'histoire*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 1999, 430 p.
- Jean-François Condette, *Les lettrés de la République, les enseignants de la faculté des lettres de Douai puis Lille sous la Troisième République (1870-1940)*, Dictionnaire biographique, Institut de Recherches Historiques du Septentrion, Lille, 2006, 238 p.
- Conseil de l'Université de Paris, *La vie universitaire à Paris*, ouvrage collectif, Armand Colin, Paris, 1918, 231 p.
- Marie-Noëlle Denis, Annelise Gérard, Francis Weidmann, *Strasbourg, capitale du Reichsland, l'Alsace-Lorraine et sa nouvelle Université : 1871-1918*, sous la direction de Stéphane JONAS, Oberlin, Strasbourg, 1995, 280 p.
- Louis Dulieu, *La faculté des Sciences de Montpellier : de ses origines à nos jours*, Presses universelles, Avignon, 1981, 196 p.
- Gérard Empotz (dir.), *Histoire de l'Université de Nantes (1460-1993)*, Rennes/Nantes, Presses Universitaires de Rennes/Université de Nantes, 2002, 364 p.
- Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon : Congrès, *l'Université de Montpellier : ses maîtres et ses étudiants depuis sept siècles : 1289-1989* : actes du 61^e congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, colloque historique tenu à la

faculté de Médecine de Montpellier, 23 et 24 octobre 1989, Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1995, 376 p.

-Christian Fontanon et André Grelon, *Les professeurs du Conservatoire des Arts et Métiers (1794-1955)*, Paris, CNRS-INRP, 1994, t. I, A-K, 752 p. ; t. II, L-Z, 698 p.

-Albert Guigne, *La faculté des Lettres de l'Université de Paris*, Alcan, 1935.

-Françoise Huguet, *Les professeurs de la faculté de Médecine de Paris : dictionnaire biographique 1794-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, publié par le Service d'histoire de l'éducation, Paris, 1991, 753 p.

-Alain Kergomard, *La mutation universitaire : Clermont 1948-1993*, Paris, L'Harmattan, 1995.

-Georges Livet, *L'Université de Strasbourg : de la Révolution française à la guerre de 1870 : la rencontre avec l'histoire*, Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 1996, 527 p.

-A. Logette, *Histoire de la faculté de Droit de Nancy*, Nancy, 1964.

-Albert Maire, *Répertoire alphabétique des thèses de doctorat ès lettres des Universités françaises, 1810-1900*, A. Picard et fils, Paris, 1903, 226 p.

-Marc Malherbe, *La faculté de Droit de Bordeaux 1870-1970, Université de Bordeaux I : faculté de Droit, des Sciences sociales et politiques*, Presses Universitaires de Bordeaux, 1996, 489 p.

-Marc Milet, *La faculté de Droit de Paris face à la vie politique : de l'affaire Scelle à l'affaire Jèze : 1925-1936*, Travaux et recherches Panthéon-Assas, Paris II, Sciences politiques, Paris LGDJ, 1996, 230 p.

-1599-1997, *Quatre siècles d'histoire : le Rectorat de l'Académie de Montpellier : Ecole Mage, Hôpital Saint-Eloi, Palais Universitaire, Rectorat*, Rectorat de l'Académie de Montpellier, Montpellier, 1997, 20 p.

-M.J. Nye, *The scientific periphery in France : the faculty of Sciences at Toulouse (1880-1930)*, dans *Minerva*, 13, 1975, pp 374-403.

-Rectorat de l'académie d'Amiens, *Deux cents ans de rectorat pour l'académie d'Amiens*, Amiens, CRDP de l'académie d'Amiens, 2009.

-Laurent Tisot, *Politique, société et enseignement supérieur dans le canton de Vaud : l'Université de Lausanne 1890-1916*, Payot Lausanne, Université de Lausanne, Lausanne, 1996, 400 p.

-André Tuilier, *Histoire de l'Université de Paris et de la Sorbonne, tome 2, De Louis XIV à la crise de 1908*, Nouvelle librairie de France, Paris, 1994, 657 p.

-Philippe Vichard, *Naissance de l'Ecole chirurgicale lorraine (1872-1919)*, Histoire des sciences médicales, Paris, t. 35, n°4, 2001, pp. 391-410.

-Mireille Vidor-Borricand, *L'Université d'Orange*, Borricand, Aix-en-Provence, 1977, 129 p.

Travaux sur l'Université de Caen :

- Stéphane Caillet, *Une figure méconnue du monde médical caennais au XIX^e siècle, Charles Fayel-Deslongrais (1830-1904)*, thèse de médecine, Caen, Université de Caen, 1997, 236 p.
- F. Delmas épouse Lehot, *Un notable de province au XIX^e siècle : le docteur Jean Charles Édouard Vastel (1796-1873)*, thèse de médecine, Caen, Université de Caen, 1983, 270 p.
- Stéphanie Durand-Henry, *Joseph Isidore Le Bidois (1795-1864), médecin accoucheur et professeur d'obstétrique à Caen*, thèse de médecine, Université de Caen, 1998.
- Laurence Guillery, *Les étudiants de l'Université de Caen des origines aux XVI^e et XVII^e siècles*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de M. ZYSBERG, Caen, 1994, 114 p.
- Catherine Le Morvan, *Un demi-siècle de luttes : l'enseignement de la médecine à Caen de 1791 à 1841*, thèse de médecine, Université de Caen 1991, 151 p.
- Laurent Le Saint, *François Roulland (1817-1875) : médecin, chirurgien, directeur de l'école de médecine et maire de Caen*, thèse de médecine, Caen, Université de Caen, 1996, 166 p.
- Véronique Narbonne, *Être étudiant à Caen : 1806-1870*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de M. Encrevé, Caen, 1992, 181 p.
- Sophie Pitrey-Bostmambrun, *Les salles de malades des hôpitaux de Caen : mémoires des professeurs de l'école de médecine au XIX^e siècle*, thèse de médecine, dirigée par Pierre Morel, Université de Caen, 1993.
- Jean Phelippeau, *Autour de la bulle Unigenitus, Le jansénisme à l'université de Caen (XVII^e-XVIII^e siècles)*, DES d'histoire, Université de Caen, 1967, 2 vol., 55 + 16 p.
- Lise Roy, *L'Université de Caen aux XV^e et XVI^e siècles : histoire politique et sociale*, Ph. D., dirigé par Serge Lusignan, Université de Montréal, 1995, 750 p.
- Ursine Schmitt, *Enseigner à l'université de Caen au XVII^e siècle*, mémoire de master en histoire, Université de Caen Basse-Normandie, 2008, 96 p.
- Violaine Schmitt, *Les collections de la faculté de médecine de Caen, de l'inventaire à l'histoire*, thèse pour l'obtention du grade de docteur en médecine, Caen, 2003, 200 p.
- François Thomas, *L'Université de Caen, implantation et aménagements dans l'agglomération caennaise*, mémoire de maîtrise de géographie sous la direction de Robert Hérim, Caen, 1991, 274 p.
- Noël Valentin, *La bibliothèque de l'université de Caen, 1457-1715. Constitution et organisation*, mémoire de master d'histoire, Université de Caen Basse-Normandie, 2011, 97 p.
- Ali Waṭfaï, *L'inégalité sociale dans l'enseignement supérieur : des idées à l'approche théorique. L'Université de Caen comparée à la France*, doctorat de sociologie dirigée par Paul Clerc, 1988, Caen.

Ouvrages et articles sur le personnel de l'Université de Caen :

- Pierre Adans, « Une famille caennaise à travers les siècles : Les Le Cavalier. Les années 1774-1789 », *Bulletin de la société des antiquaires de Normandie 1990-1993*, t. LXI, Caen, 1998, pp. 9-59.
- Armand Albert-Petit, Charles Bayet, Jules Cabouat, Aimé-Prosper Lemercier, Maurice Souriau, *La Société des amis de l'Université de Normandie à son président Edgar Zevort, recteur de l'Académie de Caen, 1884-1908*, Caen, Imp. Lanier, 1908, 31 p.
- Pierre Ameuille, « Dr Desbouis », in *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, 1944, 108^e année, 3^e série, tome 128, n° 25, 26 et 27, séance du 3 octobre 1944, pp. 494 et 495, Masson et Cie, Paris, 1944.
- Auguste Asselin, « Biographie de Victor Avoyne de Chantereyne », *Annuaire du département de la Manche*, Saint-Lô, 1836, pp. 125-132.
- Alfred Barbeau, Louis Landré et H. Louvigny, *Paul Yvon (1880-1944)*, 1944, 11 p.
- Bardout, *Notice sur M. Thomine-Desmasures*, 1866, 28 p.
- Bon-Michel-Pierre de Baudre, *Eloge historique sur M. l'Abbé Bellanger, ancien recteur de l'Université de Caen*, Tiré à part des Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, 55 p., 1829.
- Robert Besnier, « Émile Bridrey, 24 août 1873-3 octobre 1943 », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome XLIX, pp. 307-318.
- Jean Bianquis, pasteur, *In Memoriam, Monsieur Alfred Le Cavalier, 1814-1906*, Caen, C. Valin, 1906.
- Alexandre Bigot, « Notice nécrologique sur M. Eugène Eudes-Deslongchamps », extrait du *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie*, 4^e série, 4^e volume, 1890, p. 83-95.
- Alexandre Bigot, *Albert de Saint-Germain, notice biographique*, Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1916-1917.
- Alexandre Bigot, « Allocution prononcée le 9 septembre, aux obsèques de René Chevrel », pp. 21-25, in *Université de Caen, Rapport des doyens des facultés et du directeur de l'école de médecine*, année scolaire 1918-1919, Caen, Lanier, 1920.
- Alexandre Bigot, « Rapport du doyen », in *Université de Caen, Rapport des doyens des facultés et du directeur de l'école de médecine, année scolaire 1924-1925*, Caen, Lanier, 1926.
- Alexandre Bigot, *Jacques-Amand Eudes-Deslongchamps*, tiré à part du Bulletin de la Société linnéenne de Normandie, 9^e série, t. V, Caen, 1947, 20 p.
- Octave Biré et Louis Guillouard, *Discours prononcés à l'inauguration du monument élevé à Alexandre Carel, avocat à la Cour d'Appel de Caen, 5 juillet 1898*, Caen, Lanier, 1898, 27 p.

- Auguste Blanc, Edmond Gombeaux, Henri Prentout et anonyme, « M. René Viguiier, professeur à la faculté des sciences », Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1931, pp. 283 à 290.
- Pierre Bolle, « Notice biographique d'Albert-Marie Schmidt », in *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine : tome 5, Les Protestants*, André Encrevé (dir.), Beauchesne, 1993.
- Bernard Boullard, *Noël Bernard*, Bulletin du Groupement Normandie de la Société Française d'Orchidophilie, Numéro 1.
- Roger Bour, « Professeur Jean Guibé (1910-1999), biographie et bibliographie », *Alytes*, volume 24, pp. 133-146.
- Alphonse Bouvet, « M. Fernand Moreau », p 310, Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, Lafond, 1980.
- Alphonse Bouvet, « M. René Musset », p 301, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, Lafond, 1980.
- Pierre Brunet, « L'œuvre scientifique de René Musset (1881-1977) », pp 9-15, *Actes du congrès national des sociétés savantes à Caen en 1980, études géographiques sur la Normandie*, CHTS, 1983.
- P. Butet-Hamel, *Notice biographique sur Armand Gasté et catalogue bibliographique de ses ouvrages et publications*, Vire, 1902, 24 p.
- Alfred Campion, « Sur M. Trolley, professeur à la faculté de droit de Caen et membre de l'Association normande », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, publié par l'Association normande, 1870, pp. 590-592.
- Alfred Campion et Julien Travers, *Biographie de M. François-Gabriel Bertrand*, extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, F. Le Blanc-Hardel , 1876, 44 p, in 8°.
- Alfred Campion et Julien Travers, « Sur M. François Gabriel Bertrand, ancien maire de Caen, membre de l'Association normande », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, publié par l'Association normande, 1876, pp. 521-561.
- Alfred Campion, « Sur M. Roulland, maire de Caen », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, publié par l'Association normande, 1876, pp. 481-492.
- Arcisse de Caumont, « Sur M. Pellerin, membre de l'Institut des provinces », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, publié par l'Association normande, 1856, pp. 628-632.
- Paul Jules Cauvet, *Un recteur de la fin du XVIIIe siècle : Joseph Chibourg. Épisode de l'histoire de l'ancienne université de Caen*. Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1876. Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*.

- Paul Jules Cauvet, « Biographie de M. Alfred Trolley », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, Le Blanc-Hardel, 1874.
- Henri Cavailès, « Pierre Camena d'Almeida (1865-1943) », *Annales de Géographie*, volume 54, numéro 293, 1945, pp. 67-68.
- Pierre-Alexandre Chable de la Héronnière, *Obsèques de M. Pierre-Bernard Durand, professeur de chimie à l'Ecole de Médecine de Caen*, Caen, Delos, 1853, 10 p.
- Charles Astoul, *Discours prononcés sur sa tombe le 22 avril 1929*, Caen, Chénel, 1930.
- Antoine Charma, *Biographie du Dr Le Sauvage*, Paris, L. Hachette, 1855, 124 p., in 8°, Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
- Emmanuel Chauvet, *Jacques Denis, professeur honoraire à la faculté des lettres de Caen*, Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen 1897, Caen, H. Delesques, 19 p.
- Conotte, *Docteur Charles-Edmond Noury, 1858-1915 : Biographie. Hommage commun des membres de la loge Thémis, du chapitre Thémis et du conseil philosophique Thémis, de Caen, de la loge Solidarité de Cherbourg, de ses parents et de ses amis*. Caen, novembre 1915.
- Coval, *Notice biographique sur M. l'Abbé Telles de la Poterie, sulpicien*. Issy, 1868.
- Louis Dangeard, *Alexandre Bigot : 1863-1953*, Paris, Société géologique de France, 1954, p. 341-372. Tiré à part du Bulletin de la Société géologique de France, 6^e série, Tome IV, Fasc. 4-6.
- André Daverne, « Le professeur Jean L'hirondel », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, T XXXIV, Caen, Imprimerie régionale, 1996.
- Pierre David, « Note sur les Thierry, pharmaciens à Caen », pp. 139-142, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, tome XXXII, Caen, Imprimerie régionale, 1994.
- René David, « Nécrologie, Léon Julliot de la Morandière (1885-1965) », in *Bulletin de la société de législation comparée*, 92^e année, n°2, avril-juin 1969, pp. 403-407.
- Jacques Denis, « Notice biographique sur M. Antoine Charma », dans les *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1874.
- Pierre Léonor Edouard Denis-Dumont, *Leçon d'ouverture du cours de clinique chirurgicale (le 25 nov.1872) : les chirurgiens du Nouvel Hôtel-Dieu. M. Le Prestre*, 1873, 24 p.
- Pierre Léonor Edouard Denis-Dumont, « Notice biographique sur le Dr E. Vastel », extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, Le Blanc Hardel, 1876.
- Pierre-François-Frédéric Desbordeaux, *Éloge de M. Hersan, médecin en chef des hospices civils... de Caen, lu dans la séance de la Société de médecine de Caen, du 16 janvier 1810*, Caen, F. Poisson, 1810, in 8°, 23 p.

- « Discours prononcé aux obsèques de M. E. Chauvet, professeur de philosophie à la faculté des Lettres, membre honoraire de l'Académie », par le Secrétaire, extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1918-1920.
- Louis Doynel, comte de Saint-Quentin, *Notice biographique sur Pierre-Gilles Morière, président honoraire de la Société d'agriculture et de commerce de Caen, doyen honoraire de la faculté des sciences de Caen*, Caen, H. Delesques, 1889, 27 p. Extrait du bulletin de la Société d'agriculture et de commerce de Caen.
- Patrick Dubois, *Le dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire de Ferdinand Buisson, répertoire biographique des auteurs*, avec la collaboration d'Annie Bruter, Paris, Lyon, Rouen, INRP, Service d'histoire de l'éducation, 2002.
- Éloge historique de M. Lamouroux par un de ses élèves*. Caen, Poisson, 1828.
- Dr Étienne, « Sur M. Le Boucher, docteur en médecine et ancien professeur à l'école de Caen », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, publié par l'Association normande, 1845, pp. 625-628.
- Eugène Eudes-Deslongchamps, « Notice sur la vie et les travaux anatomiques de Monsieur Jean-François Ameline, professeur à l'école secondaire de médecine », extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-lettres de Caen*, Caen, Le Blanc Hardel, 1836.
- Eugène Eudes-Deslongchamps, « Sur M. Jean-François Ameline », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, publié par l'Association normande, 1837, pp. 409-414.
- Théophile Faucon-Duquesnay, *Notice biographique de M. Desbordeaux*, Caen, F. Poisson, 1822, 18 p.
- Charles Fayel-Deslongrais, *Biographie de M. Le Bidois*, extrait des Mémoires de l'Académie impériale des Sciences, Arts et Belles lettres de Caen, Caen, Le Blanc-Hardel, 1865. 24 p.
- Charles Fayel-Deslongrais, *Notice biographique du Dr J. Lecœur*, Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1866, 33 p.
- Charles Fayel-Deslongrais, *Notice biographique sur le Dr Roulland*, Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1875, 46 p. Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1875.
- Charles Fayel-Deslongrais, *Biographie du Dr Wiart, médecin à Caen*. Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-lettres de Caen, 1889.
- Charles Fayel-Deslongrais, *Le Dr Ameline est le véritable inventeur de l'anatomie clastique. Humble supplique à la Société libre de l'Eure*, Caen, H. Delesques imp., 1890.
- Fête donnée à M. Demolombe, doyen de la Faculté de droit de Caen, le 20 mars 1862 par les professeurs et les étudiants de la Faculté de droit*, 1862, 26 p.
- Emmanuel de Fontette, « Sur M. Thomine-Desmasures, avocat, ancien représentant », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1867, publié par l'Association normande, pp. 585-598.

- Frédéric Galeron, « Sur M. l'abbé Delarue », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1837, publié par l'Association normande, pp. 386-388.
- Girardin, « Sur M. Le Sauvage », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1854, publié par l'Association normande, pp. 565-568.
- Edmond Gombeaux, *La vie et les travaux de Louis Guillouard (2 juin 1845-26 janvier 1925)*. Paris, Ph. Renouard, 1925, 13 p. Tiré à part de la Revue international de l'Enseignement, 15 septembre-15 octobre 1925.
- Louis Gosselin, « Alexandre Bigot, sa vie, son œuvre », *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie*, années 1954-1955, 9^e série, 8^e volume, Caen, Imp. Caron, 1957, pp 7-40.
- Bertrand Hamelin, « Un historien entre folklore et ethnographie », in *Michel de Boüard, Journal de route 1946-1956*, Caen, Musée de Normandie, 2009, p. 13-33.
- Bertrand Hamelin, *Singulier et pluriel : Michel de Boüard*, thèse de doctorat: Histoire des mondes modernes, du monde contemporain sous la direction de Jean Quellien, Caen, 2011.
- Bertrand Hamelin et Benoît Marpeau, « Intellectuel normand ou intellectuel en Normandie ? Michel de Boüard et Jean Mabire, itinéraires croisés ». In *Cahier des Annales de Normandie* n°35, 2009. De part et d'autre de la Normandie médiévale. Recueil d'études en hommage à François Neveux. pp. 269-293.
- Jean-Baptiste Hiriart-Urruty et Henry Caussin, *Sarrus, Borel, Deltheil. La Rouergue et ses mathématiciens*. Gazette de la société mathématique de France, n°104, avril 2005.
- Inauguration du monument élevé à Caen, à Demolombe, 5 août 1905*, Caen, E. Domin, 1905, 63 p.
- J.B. Jamet, « Sur M. Pierre-François Jamet, ancien recteur de l'académie de Caen, supérieur du Bon-Sauveur, chanoine honoraire de Bayeux, d'Albi et de Coutances, chevalier de la légion d'honneur, membre de l'Association normande », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1880, publié par l'Association normande, pp. 839-848.
- Aristide Joly, « Biographie de M. A. Théry, ancien recteur de l'Académie de Caen, ancien président de l'Académie », dans les *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1879
- J. Kermogard, P. Salzy, F. Goblot, *Édouard Goblot (1858-1935) : la vie, l'œuvre*, Paris, Alcan, 1937, VII-211 p.
- Pierre Labrude, « Pierre-François Nicolas (1743-1816), apothicaire, médecin, professeur de chimie à la faculté de médecine de Nancy, à la veille de la Révolution », *Histoire des sciences médicales*, Paris, t. 36, n°4, 2002, pp. 465-472.
- Elie Lambert, « Henri Prentout, professeur d'histoire à l'Université de Caen », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome 39, 1932, p. 202-204.

- J.P. Lamouroux, *Notice biographique sur J.V.F. Lamouroux, professeur d'histoire naturelle à l'Académie de Caen*. Paris, Fournier, 1829.
- La revue économique, « Henri Noyelle (1882-1966) », in *La revue économique*, année 1966, volume 17, n°6, pp. 881-882.
- Pierre François Toussaint de Larivière, *Notice historique sur M. Chibourg, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, lue à la séance publique du 28 février 1807*, Caen, 1807, 31 p.
- Jean-Philippe Le Boucher, *Notice biographique sur M. Hersan, Docteur en médecine, professeur de clinique interne, Médecin des Hospices de la Ville de Caen ... lue dans la séance publique de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Caen du 18 mai 1810*, Caen, P. Chalopin, 1810, 21 p.
- Pierre Louis Lecerf, « Sur M. de Boislabert, professeur de la faculté de droit, membre de la légion d'honneur », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1854, publié par l'Association normande, pp. 541-544.
- Yves Lecouturier, « Du Front populaire à la Collaboration » (nda : l'article porte principalement sur Ludovic Zoretti), in *Annales de Normandie*, 48^e année, n°5, 1998, pp. 571-582.
- Aimé Lemercier, « Jules Tessier », *Annuaire de l'École normale supérieure*, 1908.
- Annie Lemercier et Michel Rioult, « Hommage à Charles Bocquet : Charles Bocquet (1918-1977) ; Le professeur Charles Bocquet, secrétaire de la Société linnéenne de Normandie », *Bulletin de la société linnéenne de Normandie*, année 1977, volume 106, Saint-Lô, Imp. Le Rachinel, 1978.
- Henri Lemonnier, « Notice biographique » par le doyen de la faculté de droit de Caen, dans *Rapports sur l'activité de l'université de Caen au cours des années scolaires 1947-1948 et 1948-1949 présentés au nom du conseil de l'université à M. le ministre de l'Éducation nationale*, Lisieux, Centre public d'apprentissage de Lisieux.
- René Lenormand, « Sur M. Chauvin, professeur de botanique et de géologie à la faculté des sciences de Caen, ancien trésorier de l'Académie de Caen », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1860, publié par l'Association normande, pp. 550-565.
- Emile Gaston Léonard, *L'abbé de La Rue, professeur et doyen de la faculté des lettres de Caen : de l'empire à la monarchie de juillet*, Caen, L. Jouan et R. Bigot, 1937, 53 p.
- Arthur Lesigne, *Le Docteur Denis-Dumont*. Caen, H. Delesques, 1889, 135 p.
- Jean L'hirondel, « Docteur Jean Olivier (1906-1993) », pp. 187-188, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, tome XXXII, Caen, Imprimerie régionale, 1994.
- Léon Marie, « Deux lettres d'outre-tombe », dans la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, 2 juillet 1880 (nda : cet article porte sur le Dr Ameline).
- Edouard Melon, « Sur M. Pierre-Louis Le Cerf », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, publié par l'Association normande, 1870, pp. 586-590.

- Roger Meslin, « Annonce du décès d'Émile Danjou », *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie*, années 1954-1955, 9^e série, 8^e volume, Caen, Imp. Caron, 1957, p. 143.
- Roger Meslin, « Annonce du décès d'Adrien Tison », *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie*, années 1954-1955, 9^e série, 8^e volume, Caen, Imp. Caron, 1957, p. 149.
- Jean Mesnard, « Garapon (Robert) », *Association amicale de secours des anciens élèves de l'École normale supérieure*, Paris, n°1, 2002, pp. 91-93.
- Romain Moniez, « M. le Dr Gidon, directeur de l'école de Médecine et de Pharmacie de Caen, discours prononcé par M. Moniez, recteur de l'Académie, au Conseil de l'Université, le 25 janvier 1918 », Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1918-1920.
- Fernand Moreau, « Pierre-Frédéric Bugnon (1886-1957) », *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie, années 1956 à 1958*, 9^e série, 9^e volume, Caen, Imp. Declume, 1959, pp. 96-103.
- Fernand Moreau, « Pierre-Frédéric Bugnon (1886-1957) », pp. 71-75, *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, nouvelle série tome XIV, Caen, Caron, 1961.
- Fernand Moreau, « Sur un botaniste aux affinités normandes, Noël Bernard (1874-1911) », p. 103, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, nouvelle série tome XIV, Caen, Caron, 1961.
- Fernand Moreau, « Jules Toutain et la question d'Alésia », pp. 166-169, Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, Caron, 1965.
- Fernand Moreau, « P. J. Audigé (1877-1962) », *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie*, année 1964, 10^e série, 5^e volume, Caen, Imp. Declume, 1965, pp. 9-11.
- Jacqueline Musset, « Un célèbre juriconsulte caennais du XIX^e siècle : Demolombe », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, LIX, 67-89, 1990, pp. 237-246.
- Jacqueline Musset et Jean-Michel Bouvris, « Jean Yver (1901-1988) », *Bulletin de la société des antiquaires de Normandie* 1994-1997, t. LXII, Caen, 2003, pp. 448-455.
- Jacqueline Musset et Jean-Michel Bouvris, « Robert Carabie (1914-1988) », *Bulletin de la société des antiquaires de Normandie* 1994-1997, t. LXII, Caen, 2003, pp. 456-469.
- Henry Nézard, « M. Génestal, membre correspondant, Discours prononcé par M. Nézard, doyen de la faculté de droit au cimetière du Havre, le 20 avril 1931 », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1931, pp. 293-298.
- Auguste Nicolas, « M. Edmond Villey-Desmeserets, doyen honoraire de la faculté de droit de Caen. Éloge prononcé par M. Auguste Nicolas, membre titulaire, à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen dans la séance du 26 décembre 1924 », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1931, pp. 271 à 274.

- Notice sur les travaux scientifiques de M. R. de Forcrand*, Montpellier, Roumégous et Déhan, 1913, 47 p.
- A. Petit, « Henri Prentout, professeur d'histoire de Normandie à l'Université de Caen », *Moniteur du Calvados*, 1933.
- Michel de Pontville, « Pierre David (1918-1998) », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, tome XXXVII, Caen, Corlet, 1999.
- Eugène Postel, « Sur M. le Dr Le Bidois, membre de l'académie impériale de médecine et de l'Association normande », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1865, publié par l'Association normande, pp. 646-651.
- Henri Prentout, « Jules Tessier », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1908, pp 171-212.
- Auguste Prost, *Notice sur Eugène Gandar, professeur à la faculté des lettres de Paris*, Extrait des mémoires de l'Académie de Metz, 1867-1868.
- Aimé Puech, « Éloge funèbre de M. Félix Durrbach, membre de l'Académie », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, année 1931, volume 75, numéro 2, pp. 114-119.
- Louis-Marie Quicherat, « Sur M. Desclozeaux, ancien recteur de l'académie de Caen, et ancien membre de l'association normande », dans *l'Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, Association normande pour les progrès de l'agriculture, de l'industrie, des sciences et des arts, 1869, pp. 545-555.
- François Raisin, *Notice historique sur M. de Roussel, docteur et professeur en médecine à l'ancienne université de Caen*, Caen, Poisson, 1812.
- J. Raymond, « Notice biographique de Ludovic Zoretti », in *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, publié sous la direction de Jean Maitron, tome 43, pp. 425-426. Paris, les Editions ouvrières, 1993.
- Alain Renaut, « Louis Liard et l'élitisme républicain », in *Romantisme*, n°88, Paris, 1995-2, Une philosophie française de l'université allemande. Le cas de Louis Liard.
- Eugène de Robillard de Beaurepaire, *Notice sur Georges Besnard, professeur de droit et membre de l'Académie*. Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Caen, Impr. Le Blanc-Hardel, 1873, 19 p.
- Eugène de Robillard de Beaurepaire, « Sur M. Lucien de Valroger, professeur à l'école de droit de Paris, membre de l'association », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, publié par l'Association normande, 1882, pp. 467-496.
- Eugène de Robillard de Beaurepaire, *Jules Cauvet, professeur à la faculté de droit de Caen*, Extrait des mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1886.

- Eugène de Robillard de Beurepaire, *Notice biographique sur M. Denis-Dumont, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Caen*. Extrait de l'Annuaire normand, 1888. Caen, H. Delesques, 1888, 20 p.
- Eugène de Robillard de Beurepaire, *Julien Travers, notice biographique et littéraire*. Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Caen, H. Delesques, 1890.
- Albert de Saint-Germain et Jules Tessier, « Coursus de Joly, discours des doyens Tessier et de Saint-Germain lors de son enterrement », extrait du *Bulletin de la faculté des lettres et de la faculté des sciences de Caen, 15 février 1893*, Caen, H. Delesques, 1893.
- Souscription pour une pierre tumulaire à la mémoire de M. Lamouroux*, s.l.n.d.
- « Sur M. Alexandre Carel, avocat, professeur à l'école de droit, membre de l'Association normande », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, publié par l'Association normande, 1898, pp. 354-359.
- « Sur M. Trouvé », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, publié par l'Association normande, 1838, pp. 429-432.
- Pierre-Boniface Thierry, *Notice sur M. Chibourg. Docteur agrégé de la Faculté de Médecine et ancien recteur de l'Université de Caen*, Caen, Poisson, 1807, 32 p.
- Jean-Pierre Thomas, « Il y a cent ans disparaissait Julien Travers (1802-1888) », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles lettres de Caen*, T XXVII, Caen, Imprimerie régionale, 1989, pp. 121-129.
- Pierre Jacques François Thomine-Desmasures, « Sur M. G. Delisle, doyen de la faculté de droit, chevalier de la légion d'honneur », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, publié par l'Association normande, 1856, pp. 557-569.
- Alexandre Tollemer (Abbé), *Une belle figure sacerdotale. L'abbé Gervais de la Rue. Historien normand (1751-1835)*, R. Bigot, Caen, 1937, 36 p.
- Robert Toutain, *Discours prononcé à Caen le mercredi 23 février 1887 aux obsèques de M. Demolombe, doyen de la Faculté de Droit de Caen*. Caen, H. Delesques, 1887, 16 p.
- Charles-Emile Travers, « Article nécrologique sur Le Coq de Biéville », *Bulletin de la société des Antiquaires de Normandie*, tome XXVII, 1902-1905.
- Charles-Emile Travers, *Notice biographique et littéraire sur M. Armand Gasté*, extrait des Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-lettres de Caen, 1903, Caen, H. Delesques, 1904, 57 p.
- Julien Travers, « Sur M. Durand », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, publié par l'Association normande, 1854, pp. 568-582.

- Julien Travers, « Sur M. Napoléon Maxime Gabriel Latrouette », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, publié par l'Association normande, 1872, pp. 549-558.
- Julien Travers, « Sur Mgr Daniel, évêque de Coutances et d'Avranches », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, publié par l'Association normande, 1880, pp. 473-519.
- Alfred Trolley, « Sur M. Marc, recteur de l'académie de Caen », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, publié par l'Association normande, 1840, pp. 470-476.
- André Valla, « Joseph-Isidore Le Bidois (1795-1864), L'enseignement de la médecine », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, t. XXXVIII, Caen, 2000, pp. 131-141.
- André Valla, « André Journaux (1915-2006) », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, t. XLIII, Caen, Corlet, 2007, pp. 175-176.
- Jean-René Vanney, « Quand un pionnier disparaît : Louis Dangeard (1898-1987) », dans *Annales de Géographie*, 1988, t. 97, n°542, pp. 450-453.
- Joseph Vattier, *Alexandre Carel. Avocat (1833-1896)*, Rouen, Léon Gy, 1911.
- Robert Verger, « Robert Garapon (1921-1992) », pp. 225-226, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, t. XXX, Caen, Imprimerie régionale, 1992.
- Raymond Villey, « M. le professeur Morice », pp. 303-308, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, Lafond, 1980.
- Raymond Villey, « Docteur Marcel Vigot (1887-1980) », pp. 272-273, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, Lafond, 1982.
- Raymond Villey, « Hommage à Robert Carabie », pp. 55-58, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles lettres de Caen*, t. XXVI, Caen, Imprimerie régionale, 1988.
- Raymond Villey, « Hommage à Jean Yver », pp. 17-19, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles lettres de Caen*, t. XXVII, Caen, Imprimerie régionale, 1989.
- Pierre Villion, « Le professeur Bigot, doyen honoraire de la faculté des sciences de Caen, commandeur de la légion d'honneur », *Bulletin de la société normande d'études préhistoriques*, t. XXXV, le Havre, 1954.
- Jean Yver, « Henri Prentout (1867-1933), notice biobibliographique par Jean Yver, secrétaire-adjoint de l'Académie », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1934.
- Edgar Zévort, *Documents pour servir à l'histoire de l'Instruction publique au XIX^e siècle. Le premier recteur de l'académie de Caen, Pierre-Robert Alexandre (1809-1819)*. Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, H. Delesques, 1891, 29 p.

Ouvrages et articles sur l'Université de Caen :

- Moses Bensabat Amzalak, *A Universidade de Caen e os seus cinco séculos de existência*, Lisbonne, 1933, 33 p. (l'Université de Caen est la 7^e à faire l'objet d'un ouvrage de cet auteur, après Toulouse, Strasbourg, Bordeaux, Lyon, Poitiers et Aix-Marseille).
- Moses Bensabat Amzalak, *A universidade de Caen e o milagre da sua ressurreição*, Lisbonne, 1957, 35 p.
- Association Générale des Étudiants de Caen fondée en 1884, siège social : 50 rue Saint-Pierre, Caen, Caen, E. Lanier, 1914, 28 p.
- Association Générale des Étudiants de Caen, *L'étudiant de Caen, son passé : histoire de l'A. Cinquante ans de l'Association Générale des Étudiants de Caen (AGEC), juin 1884- juin 1934*, Caen, AGECE, 1934, 215 p.
- Henry Bernard, *L'université de Caen. Exemple concret d'architecture culturelle*, pp. 857-881, in Supplément aux annales de l'Institut technique du bâtiment et des travaux publics, septembre 1954, n° 81.
- Robert Besnier et Jean Yver, *La faculté de droit de Caen. De l'école de 1806 au cinquième centenaire de 1932*, Bayeux, Imprimerie Colas, 1933, 31 p.
- Alexandre Bigot, *V^e Centenaire de la fondation de l'Université de Caen, 1432-1932*, Livre d'or, Caen, 1933, 236 p.
- Alexandre Bigot, *Les collections géologiques du musée d'histoire naturelle et de la faculté des sciences de Caen*, Bayeux, Colas, 1935.
- Alexandre Bigot, *L'enseignement de la botanique au XVI^e siècle à la Faculté de médecine de l'Université de Caen*, Caen, impr. de Caron, 1937, 12 p. Extrait de Normannia, 1937.
- Alexandre Bigot, *La destruction des collections et des bibliothèques scientifiques de Caen*, extrait du bulletin de la Société linnéenne de Normandie, 1945, Caen, C. Le Tendre, 1945, 71 p.
- Alexandre Bigot, *Les anciens bâtiments de l'Université de Caen et de ses collèges du XV^e au XX^e siècle*, Caen, Caron. Extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome L, 1947, 31 p.
- Lionel Bonnetot, *Henri Charles Deguernel (1856-1916), Architecte public, architecte de l'université de Caen, architecte privé, officier d'Académie*, avril 2012.
- Amédée, comte de Bourmont, *La fondation de l'Université de Caen et son organisation au XV^e siècle*, Caen, Le Blanc-Hardel, 1883, 347 p.
- Emile Bridrey, *Les dernières années de l'ancienne faculté des droits de Caen (avril 1791-juillet 1792)*, Paris, Sirey, 1931, 305 p.

- Jules Cauvet, « Le Collège des droits de l'ancienne Université de Caen », extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, tome XXIII, Caen, 1858, in 8°.
- Jules Cauvet, *L'ancienne Université de Caen : notice historique*, Caen, Le Blanc-Hardel, 1873, 38 p. Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1873.
- Eugène Chatel, « Statistique de l'enseignement supérieur à Caen de 1786 à 1791 », dans les *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, pp 443-474, 1883.
- Eugène Chatel, *Liste des recteurs de l'Université de Caen d'après leurs signatures sur les registres des rectories et autres documents conservés aux Archives du Calvados*, Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1882, 56 p. Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie.
- Emmanuel Chauvet, « L'Enseignement philosophique à Caen depuis 1830. Souvenirs d'un vieux professeur », *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles Lettres de Caen*, 1891, p. 105-163.
- Jean Collin et André Heintz, *La vie quotidienne des étudiants à Caen de 1939 à 1955*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1994, 114 p.
- Jean Collin, *Promenades à l'Université de Caen*, Condé-sur-Noireau, Charles Corlet, Caen, Centre de publications de l'Université de Caen, 1988, 241 p.
- Jacques-Louis Daniel, *Lettre à M. le proviseur du collège royal et à MM. les principaux des collèges communaux de l'académie. École de médecine de Caen*, Caen, Le Roy, 1839.
- Jacques-Louis Daniel, *Embellissements de la ville de Caen. Notes historiques sur ses établissements universitaires : collège Royal, École Normale, Facultés*. Caen, Hardel, 1842, 35 p. Extrait du Bulletin de l'Instruction publique et des Sociétés Savantes de l'Académie de Caen, juillet 1842.
- Pierre Daure, « l'Université de Caen », pp. VIII-X, extrait d'*Études Normandes : la Normandie intellectuelle, Lettres-Arts-Sciences*, n° 54, livraison XVI, 3^e trimestre 1955.
- Yolaine de Suin, *Une bibliothèque dans un livre, Histoire de la bibliothèque universitaire par des textes et des illustrations*. Choix et regroupements réalisés par Yolaine de Suin, responsable du fonds normand 1968-1984., 1984, 100 p.
- Madeleine Dupasquier, « La bibliothèque universitaire de Caen. 1947-1961 », p. 336-348 et 15-18 Extraits du *Bulletin du bibliophile*, juillet 1947 et de *Le mois à Caen*, n° 100, décembre 1971. (nda : recueil réalisé par la bibliothèque universitaire de Caen).
- Louis Duval, *Les Recteurs et les étudiants ornaïs en l'Université de Caen*, Alençon, A. Herpin, 1901, 16 p.
- Eugène Eudes-Deslongchamps, *Note sur l'enseignement supérieur à Caen, au point de vue de l'histoire naturelle*, Caen, imp. De Pagny, 1876.

- Charles Fayel-Deslongrais, Armand Gaste, Albert de Saint-Germain, Edmond Villey-Desmeserets, Conseil général des Facultés de Caen, *Rapport présenté à Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts*, Caen, Delesques, 1891, 32 p.
- Charles Fayel-Deslongrais, « Relation des expériences faites à l'Institut physiologique de Caen sur le supplicé Tardieu », *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-lettres de Caen*, Caen, 1893.
- Ernest Gautier, « Rémy de Gourmont : étudiant à la faculté de Droit de Caen, 1876-1877 », *Normannia*, tome 8, 1935, p. 378-383.
- Robert Genestal, *Rapport sur la réforme de l'enseignement du droit, présenté par R. Génestal et adopté par la faculté de droit dans sa séance du 24 juin 1920*, Caen, Lanier, 1920, 18 p.
- Patrice Gourbin, « La reconstruction de l'université de Caen. À l'origine du campus français », dans *In situ*, n°17, 2011.
- Jean Jacquet, « Les sciences en Normandie depuis la Libération », pp. 444-448, extrait d'*Études Normandes : la Normandie intellectuelle, Lettres-Arts-Sciences*, n° 54, livraison XVI, 3^e trimestre 1955.
- Joseph Laisné des Hayes, *L'Université de Caen au XV^e siècle*. Discours prononcé à la séance de rentrée de l'Université de Caen, 20 novembre 1899. Caen, E. Lanier, 1900, 22 p.
- Pascal Lamy, *La villa « Arcisse de Caumont » : le laboratoire maritime, Patrimoine de Luc*, n°25, supplément du bulletin municipal de Luc-sur-Mer d'automne 2008, 31 p.
- Jean Laspougeas, « Nation ou liberté ? L'Université de Caen contre la Révolution 1791 », in *Revolution und gegenrevolution 1789-1830. Zur geistigen Auseinandersetzung in Frankreich und Deutschland*. Colloque, Munich, 28-30 avril 1988, pp 63-78.
- « Le Drapeau de l'Association des Étudiants de Caen », 30 avril 1891, Caen, *Bulletin mensuel de la Faculté des Lettres de Caen*, n°7, mai 1891.
- « Les fêtes universitaires de Caen ». Juin 1894. *Compte-rendu publié par l'Association Générale des Étudiants de Caen avec le concours du Conseil Général des Facultés*, Caen, Imprimerie Lanier, 1895, 100 p.
- Octave Lignier, « Essai sur l'histoire du jardin des plantes de Caen », Caen, 1905. Extrait de *La société linnéenne de Normandie*, 1904.
- L'université de Caen*, préface de P. Donzelot et Pierre Daure, 47 p.
- Jules Morière, *Inauguration de la nouvelle galerie du jardin des plantes de Caen le mercredi 6 mai 1863*. Extrait du journal *Le moniteur du Calvados*, du 25 juin 1863, Caen, 1863, 20 p.
- « M. Génestal, membre correspondant. Discours prononcé par M. Nézard, doyen de la faculté de Droit au cimetière du Havre, le 20 avril 1931 », dans les *Mémoires 1931 de l'Académie de Caen*, pp 293 à 298.

- Albert Pasquier (dir.), « L'apport de l'université de Caen à l'activité économique de la ville, avec la collaboration de Raymond Kosciowna et Lucien Nelle », Publication du *Bureau d'études régionales*, Cahier n°2, Janvier 1960, 30 p.
- Eustache Pilon, *Hommage aux membres de l'Association générale des étudiants de Caen morts pour la France*, Caen, Lanier, 1921, 10 p.
- Eustache Pilon, *La vie de l'université de Caen de 1896 à 1921 : rapport présenté à M. le Ministre de l'Instruction publique au nom du Conseil de l'Université de Caen*, Caen, 1921, 46 p.
- Charles Pouthas, *La Constitution intérieure de l'Université de Caen au XVIII^e siècle*, Caen : L. Jouan, 1909, 96 p. Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, arts et Belles-lettres de Caen, 1908.
- Charles Pouthas, *La Faculté des arts de l'Université de Caen au XVIII^e siècle, chaires royales et collèges*, Caen, L. Jouan, 1910, 96 p. Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1910.
- Charles Pouthas, *Les Collèges de Caen au XVIII^e siècle*, Caen, L. Jouan , 1911, 77 p. Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1910.
- Charles Pouthas, « L'Instruction publique à Caen pendant la Révolution », dans les *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, pp 1-113, 1911 et pp 169-203, 1913.
- Henri Prentout, *Une réforme parlementaire à l'Université de Caen*, 1521, Caen, H. Delesques , 1903, 16 p. Tiré à part du bulletin de la Société des antiquaires de Normandie, 1903, tome XXII.
- Henri Prentout, *L'Université de Caen et les registres des pasteurs (1560-1568)*. 1905. 29 p. Extrait du bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, septembre-octobre 1905.
- Henri Prentout, « La vie de l'étudiant à Caen au XVI^e siècle », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1905, pp 1-57.
- Henri Prentout, *L'Université de Caen à la fin du XVI^e siècle : la contre-réforme catholique et les réformes parlementaires*, Caen, H. Delesques, 1908, 88 p. Tiré à part des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1907.
- Henri Prentout, *La Faculté de médecine de l'Université de Caen au XVI^e siècle, 1586-1618*, Caen, L. Jouan, 1909, 45 p. Extrait du bulletin de la Société des antiquaires de Normandie, T. XXVI.
- Henri Prentout, « Les sceaux de l'Université de Caen », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1910, pp. 75-81.
- Henri Prentout, « L'histoire de Normandie à la Faculté des Lettres de l'Université de Caen », *Revue internationale de l'enseignement*, LX, 1910, pp. 488-494. publié également sous forme de brochure, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1910, 11 p.

- Henri Prentout, *Le Duc de Berry, Louis XI et l'Université de Caen en 1467*, Paris, Imprimerie nationale, 1911, 15 p., in 8°. Extrait du "Bulletin historique et philologique", 1910
- Henri Prentout, *L'Université de Caen 1432-1932 : son passé, son présent*, avec la participation de P. Cettier, Jean Yver, Robert Besnier, Alexandre Bigot, Ludovic Zoretti, Edouard Chauvenet, Louis Mercier, Alfred Barbeau, Guy Desbouis, A. Halipre et Lenouvel, Caen, 1932, 296 p.
- Publications des membres de l'université de Caen. Années scolaires de 1918-1919 à 1940-1941*. Extrait des rapports de l'Université de Caen. (nda : recueil réalisé par la bibliothèque universitaire de Caen).
- Jean Quellien et Dominique Toulorge, *Histoire de l'université de Caen, 1432-2012*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2012.
- Jean Renaud (dir.), *Au fil du temps..., Témoignages de cinquante ans d'études nordiques à l'université de Caen*, Caen et Condé/Noireau, Presses Universitaires de Caen et Ed. Corlet, 2006, 124 p.
- Albert de Saint-Germain, *Recherches sur l'histoire de la faculté des sciences de Caen de 1809 à 1850*, Caen, Henri Delesques, 1891, 65 p.
- Société des amis de l'université de Normandie, *L'université de Caen, compte-rendu des fêtes d'inauguration*, Caen, Imp. Valin, 1897, 91 p.
- Soyez les bienvenus à l'Université de Caen, l'une des plus anciennes de France installée dans les bâtiments les plus modernes : cours international de vacances du 4 juillet au 31 juillet 1963*, Caen, Caron et Cie, 1962, 26 p.
- Trésors et savants de l'Université de Caen : présentation de l'exposition le 6 et 7 octobre 1995*. Université de Caen - Basse-Normandie, Maison de la Recherche et des Sciences Humaines.
- Université de Caen. *Rapport présenté à M. le ministre de l'Instruction publique au nom du conseil de l'Université, Rapports des doyens des facultés de Caen, des directeurs des écoles de médecine de Caen et de Rouen et du directeur de l'école supérieure des sciences et des lettres de Rouen*, Caen, rapports annuels 1909-1955.
- Jean Yver, « L'Université de Caen, pp. 845 à 856 », extrait d'*Études normandes*, n°37, livraison XII, 3^e trimestre 1954, Rouen, Association d'études normandes, 1954.
- Jean Yver, « Le droit normand », pp. 453-454, extrait d'*Études Normandes : la Normandie intellectuelle, Lettres-Arts-Sciences*, n° 54, livraison XVI, 3^e trimestre 1955.
- Edgar Zévort, *Rentrée solennelle de l'Université de Caen (Facultés de Droit, des Sciences et des Lettres, Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie), 24 novembre 1902, présidée par M. Zévort*. Caen, E. Lanier, 1902, 95 p.
- Edgar Zévort, *Rentrée solennelle de l'Université de Caen, 23 novembre 1903, présidée par M. Zévort*. Caen, E. Lanier, 1903, 92 p.

Travaux, articles, ouvrages comportant des renseignements intéressants concernant l'enseignement supérieur, l'université, les facultés et/ou l'école de médecine et de pharmacie de Caen :

- Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, *Recueil de portraits (photographies), de membres titulaires, correspondants ou lauréats de l'Académie de Caen*, Caen, 2 tomes, sans date.
- L'Annuaire normand, *Biographies : articles biographiques publiés par l'Annuaire Normand*. Extrait de l'Annuaire des cinq départements de la Normandie, 1910, 22 p.
- Simone Audigé, *La baleine allaite ses petits*, Maltot, éditions du moulin vieux, 1990, 212 p. (nda : cet ouvrage porte sur Pierre Audigé, résistant, arrêté et tué en juin 1944, fils de Pierre Joseph Marius Audigé, professeur à la faculté des sciences et à l'école de médecine et de pharmacie de Caen).
- Pierre Auvray et Alphonse Bouvet, « M. le docteur Louis Gosselin », p 302, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, Lafond, 1980. (nda : l'ouvrage porte sur Louis Gosselin, fils d'Arsène Ulysse Gosselin, professeur à l'école de médecine et de pharmacie de Caen).
- Pierre Auvray, Marc Brillaud de Laujardière, Robert Carabie et Georges Cazin, *Urbanisme et reconstruction à Caen, reproduction d'articles parus dans le Mois à Caen et en Basse-Normandie*, n°15, 1963 et n°25, 1964, Bibliothèque universitaire de Caen, 32 p.
- Caroline Barrera, « Les étudiants polonais réfugiés en France (1830-1945), sources et pistes de recherche », in *Universités, universitaires et relations internationales*, Les Cahiers de Framespa, n°6, 2010.
- Aurélien Berry, *Élites républicaines et Franc-maçonnerie à Caen : 1870-1919*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Pierre Daviet, Université de Caen, 2003.
- Alexandre Bigot, *Centenaire de la Société linnéenne de Normandie (1823-1923)*, Caen, Lanier, 1926.
- Edgar Bourleton, Gaston Cougny et Adolphe Robert (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français : comprenant tous les membres des assemblées françaises et tous les ministres français depuis le 1er mai 1789 jusqu'au 1er mai 1889*, Genève, Slatkine, 2000, fac-similé de l'édition de Paris, 1889-1891.
- Pierre Carel, *Les Médecins et les chirurgiens de Caen avant la Révolution*, Caen, A. Massif, 1888, 42 p.
- Pierre Carel, *Étude historique sur le barreau de Caen*, Caen, Henri Delesques, 1889, 249 p.
- Jean-Pierre Chaline (dir.), *Lycées et lycéens normands au XIX^e siècle*, Rouen, Société de l'histoire de Normandie, 2003, 183 p.
- Edouard Colin, *Histoire de l'OMJ, office municipal de la jeunesse de Caen : « Une institution pour une époque »*, Caen, Lafond, 1983.

- Geneviève Danjou, *Une société savante de province au XIX^e siècle : la société de médecine de Caen*, sous la direction de Pierre Morel, thèse de médecine, Université de Caen, 1990.
- Henri Defontaine, *Les gardes d'honneur du Calvados, 1808-1814*, Caen, Jouan, Paris, Dupont et Lechevalier, 1906, 150 p.
- Pierre Léonor Edouard Denis-Dumont, *Rapport sur l'épidémie cholérique de 1873 dans le Calvados*, Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1874, 61 p.
- Département du Calvados, *Liste des préfets, secrétaires généraux, présidents, vice-présidents, secrétaires, membres du conseil général depuis 1790*, Caen, 1965, 24 p.
- Pierre-François-Frédéric Desbordeaux, *Éloge de M. Briard, ancien professeur royal d'anatomie en l'Université de Caen*, Caen, 1807, in 8^o,
- Gabriel Desert (dir.), *Histoire de Caen*, Toulouse, Privat, 1981, 345 p.
- Dictionnaire biographique du Calvados comprenant la liste et les biographies des notabilités dans les lettres, les sciences et les arts ... du département du Calvados*, Paris, Jouve, 1894.
- Dictionnaire biographique illustré : Calvados et Manche*, Paris, Flammarion, 1909, 1216 p.
- Jean Jacques Victor Dufour et Pierre François Laurent Esnault, *Episodes de la révolution racontée par un bourgeois et un homme du peuple (Mémoires sur Caen ; Journal de Victor Dufour)*, Caen, Publications anecdotiques, 1926.
- Jean Jacques Victor Dufour et Pierre François Laurent Esnault, *La vie caennaise au second empire racontée par un bourgeois et un homme du peuple* annotés par G. Lesage, Caen, Jouan et Bigot libraires, 2 vol., 1927-1932.
- Georges Dupont, *Les ci-devant avocats du baillage et siège présidial de Caen pendant la Révolution*, Discours de rentrée de la conférence des avocats stagiaires du Barreau de Caen, Caen, Lanier, 1907, 31 p.
- Michel Dupont, *Dictionnaire historique des médecins dans et hors la médecine*, Paris, Larousse Bordas, 1999, 628 p.
- Jean-Pierre Duval et Marcel Madelaine, *Liberté, Le Bonhomme libre, 100 ans d'histoire de Caen et de notre région, le XX^e siècle à Caen et dans le Calvados, 1900-1999*, novembre 1999.
- Essai historique sur la Franc-maçonnerie à Caen*, par le F.A.D.T, O. de Caen, Le Gost-Clérisse, éditeur, 24 p., 5860 (nda : 1859 ou 60 selon le calendrier grégorien).
- Roger Dufraisse, « Un ami de la société linnéenne : Adalbert de Chamisso », *Bulletin de la société linnéenne de Normandie*, années 1991-1994, volume 116, Caen, 1995, pp. 53-65 (nda : cette notice comporte de nombreux éléments sur François Louis De la Foye, professeur de la faculté des sciences de Caen, ami d'Adalbert de Chamisso, poète et naturaliste franco-allemand avec lequel il entretient une correspondance épistolaire, ce dernier ayant passé la majeure partie de sa vie en Allemagne).

- Charles Fayel-Deslongrais, *Appendice à la notice de M. P. Carel sur les médecins et chirurgiens de Caen avant la Révolution*, Caen, H. Delesques, 1888, 31 p.
- Jean-Marie Girault, *Mon été 44, les ruines de l'adolescence*, Caen, Éditions du Mémorial de Caen, 2004.
- Pierre Gouhier, *Caen. Caennais, qu'en reste-t-il ?*, Horwath, 1986, 287 p.
- Gilles Henry, *Les célèbres de Caen*. Caen, Maître Jacques, 2000, 240 p.
- René Herval, *Caen, la ville aux clochers*, Caen, A. Froment, 1935, 73 p.
- René Herval, *Caen*, Caen, Ozanne et Cie, 1946, 202 p.
- Histoire et renouveau. 350e anniversaire de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-lettres de Caen*, Caen, Académie de Caen, 2002.
- INSEE, Direction régionale de Rouen, *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 10 mars 1946, département du Calvados*, Imprimerie nationale, Presses universitaires de France, Paris, 1951.
- INSEE, Direction régionale de Rouen, *Annuaire statistique régional, Calvados-Eure-Manche-Orne-Seine-Maritime-Somme*, Rouen, Imprimerie rouennaise, 1960, 312 p.
- Jean Jolly (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français : notices biographiques sur les ministres, sénateurs et députés français de 1889 à 1940*, Paris, PUF, 1968.
- Jean-Luc Kourilenko, *Mémoire en images à Caen*, tomes 1 et 2, Rennes, Alan Sutton, 1995 et 1999, 2x128p.
- Laboratoire départemental Frank Duncombe (nda : anciennement laboratoire départemental de bactériologie, installé à sa création à côté des bâtiments de la faculté des sciences et dont la direction fut confiée à Joyeux-Laffuie, professeur de la faculté)*, livret réalisé par le laboratoire départemental Frank Duncombe et le service communication du conseil général du Calvados, Caen, 2006, 18 p.
- La renaissance culturelle à Caen après 1944*, reproduction du n°100 de *Le mois à Caen et en Basse-Normandie*, 10^e année, décembre 1971, 42 p.
- Gaston Lavalley, *Notice historique sur la bibliothèque de Caen*, Paris, A. Picard et fils, 1896, 86 p.
- Gaston Lavalley, « La Presse en Normandie », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1899.
- Gaston Lavalley, *Les duellistes de Caen de l'an IV à 1848 et le bretteur Alexis*, Caen, Jouan , 1914, 199 p. Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1913.
- Théodore Lebreton, *Recueil de notices biographiques et bibliographiques sur les personnages célèbres nés en Normandie et sur ceux qui se sont seulement distingués par leurs actions ou par leurs écrits : biographie normande*, Rouen, A. Le Brument, 1857-1861, 3 vol., in 8°.
- Philippe Lenglard, *Le nouveau siècle à Caen*, Condé-sur-Noireau, Ed. Charles Corlet, 1989, 365 p.

- Roger Lepice, *Contribution à l'histoire de la pharmacie à Caen*, Collection Occitania, Paris, Librairie Caffin, 1939, 211 p.
- Georges Lesage, *Notices biographiques sur quelques pharmaciens du Calvados*, Caen, 1910, 22 p.
- Hilaire-Pierre de Loucelles, *Histoire générale de la franc-maçonnerie en Normandie, 1789 à 1875*, Dieppe, f. Emile Delevoeye, 5875 (nda : 1875 selon le calendrier grégorien), 186 p.
- Jean Maitron (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, les Editions ouvrières, 1993.
- Thomas Moreau, *La vie à Caen sous la Troisième République, 1880-1914*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Pierre Daviet, Caen, 2001.
- Gilles Morin et Gilles Richard, *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Maurice Osmont, *La société de médecine de Caen, ses origines, son histoire*, Caen, Bibliothèque universitaire de Caen, 1980, reproduction d'un document paru en 1898.
- Noémi-Noire Oursel, *Nouvelle biographie normande*, 2 volumes et 2 suppléments, Paris, A. Picard, 1886-1912.
- Robert Patry, *Une ville de province, Caen pendant la Révolution de 1789*, Condé-sur-Noireau, Charles Corlet, 1983, 521 p.
- Charles Pouthas, *Le Lycée de Caen de 1804 à 1904. I : Le Lycée impérial*, Caen, Impr. R. Boisselet, 1904, 39 p.
- Charles Pouthas, *Le Collège royal de Caen sous l'administration de l'abbé Daniel, 1827-1839*, Caen, H. Delesques, 1905, 73 p. Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1905.
- Charles Pouthas, *Le Lycée de Caen de 1804 à 1904. II : Le Collège royal sous la Restauration*, Caen, Impr. R. Boisselet, 1905, 51 p.
- Charles Pouthas, *Le Lycée de Caen sous la seconde République et le second Empire, 1848-1870*, Caen, L. Jouan, 1908, 130 p. Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1907.
- Jean Quellien, *Bleus, blancs, rouges, Politique et élections dans le Calvados, 1870-1939*, Cahier des Annales de Normandie n°18, Caen, 1986, 424 p.
- Jean Quellien, *Opinions et comportements politiques dans le Calvados sous l'occupation allemande, 1940-1944*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2001, 511 p.
- Jean Quellien, *Le Calvados dans la guerre 1939-1945*, Bayeux, OREP Editions, 2017, 535 p.
- Qui êtes-vous ?, annuaire des contemporains, notices biographiques*, Paris, 1924.

- Michel Richard, « Notice biographique de Philippe-Frédéric Gauckler » (*nda : parent d'un professeur de la faculté de droit*), in *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine, tome 2*, Yves Marie Hilaire (dir.), Beauchesne, 1987.
- Jules Roger, *Les médecins normands du XIIIe au XIXe siècle ; Biographie et bibliographie*, tome 1, Seine-Inférieure, Paris, G. Steinheil, 1890, 372 p.
- Jules Roger, *Les médecins normands du XIIIe au XIXe siècle ; Biographie et bibliographie*, tome 2, Calvados, Manche, Orne et Eure, Paris, G. Steinheil, 1895, 292 p.
- Albert de Saint-Germain, *Notice sur l'instruction publique à Caen et dans le Calvados*, Caen, 1894, 36 p.
- Eric Saunier, *Révolution et sociabilité en Normandie au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, 6000 francs-maçons de 1740 à 1830*, Rouen, Publications des universités de Rouen et du Havre, 1998, 555 p.
- Édouard Tribouillard, *Le vieux Caen d'autrefois*, Condé-sur-Noireau, Charles Corlet, 1991 (nouvelle édition), 187 p.
- Gabriel Vanel, *Une grande ville au XVII^e et XVIII^e siècle : La vie publique à Caen*, Caen, L. Jouan, 1910.
- Gabriel Vanel, *Une grande ville au XIX^e siècle. La ville de Caen de 1861 à 1932. Ce qu'elle était, ce qu'elle est devenue. Transformations matérielles et morales*, Caen, Jouan et Bigot, Libraires de la Société des Antiquaires de Normandie, 1933, 152 p.
- Frédéric Vaultier, *Histoire de la ville de Caen depuis son origine jusqu'à nos jours, contenant la description de ses monuments et l'analyse critique de tous les travaux antérieurs*, Editions du Bastion, 1997, réédition de 1843, 372 p.
- Henry de Woelmont de Brumagne, *Essai de nomenclature des familles nobles subsistantes de Normandie*, Bulletin de la Société historique de Lisieux, n° 27, 1926-1930, 1930, 145 p.

Sitographie :

-Christophe Hugot : Biographie de Desjardins sur le blog « Insula » de la bibliothèque des sciences de l'Antiquité de l'université Lille 3 :

<http://bsa.biblio.univ-lille3.fr/blog/2011/05/buste-abel-desjardins-par-edouard-houssin/>

Avec des photographies du buste de Desjardins réalisé par Edouard Houssin.

-Alain Jumeau « In memoriam Sylvère Monod », *Études anglaises* 3/2006 (Vol. 59), p. 383-384.

<http://www.cairn.info/revue-etudes-anglaises-2006-3-page-383.htm>

-Paul Matter, *Discours lors de la séance solennelle de rentrée de la cour de cassation, le 16 octobre 1930*, sur le site internet de la Cour de cassation :

http://www.courdecassation.fr/institution_1/occasion_audiences_59/debut_annee_60/annees_1930_3334/octobre_1930_10746.html

-Pierre Moulinier, *Les étudiants étrangers à Paris au XX^e siècle : origines géographiques et cursus scolaires. L'étudiant étranger*, préactes de la journée d'études du 8 février 2002.

<http://barthes.ens.fr/cliio/revues/AHI/articles/preprints/moulinier.html>

-Boris Noguès et Françoise Huguet, Notice biographique d'Antoine Eugène Merget sur le site du Service d'histoire de l'éducation.

<http://e-sapiens.fr/facultes/scripts/fiche.php?indice=1164>

-Jean-François Picard et Elisabeth Pradoura, *La longue marche vers le CNRS (1901-1945)*, Reprise d'un article publié in Cahiers pour l'histoire du CNRS (1988-1), remanié en janvier 2009 et publié sur le site internet de l'Histoire du CNRS : www.histcnrs.fr

-Alfred Sauvy, *Daniel Villey*, in *Population*, 23^e année, n°4, 1968, p 607

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_0032-4663_1968_num_23_4_11901

Consulté le 16 novembre 2012

-Biographie et illustration de Louis Couturat :

<http://www.devoir-de-philosophie.com/dissertation-biographie-couturat-louis-alexandre-111584.html>

-Pierre Louis, *Réception du professeur Jean-Pierre Nougier*, séance publique du 19 octobre 2009, Académie des sciences et lettres de Montpellier, pp. 418-422 :

http://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/academie_edition/fichiers_conf/NOUGIER2009.pdf

(nda : J.P. Nougier est le gendre d'Emile Demontès, professeur de droit)

-Notice biographique de Robert Léon Wagner sur le site de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique :

<http://www.arlfb.be/composition/membres/wagner.html>

-Éléments biographiques et chronologiques sur la famille de Joël Schmidt, le fils d'Albert-Marie Schmidt, sur son site internet :

<http://joel-schmidt.com>

-Notice biographie de Chappuis :

http://www.textesrares.com/philo19/noticeAuteur.php?nom_aut=Chappuis&prenom_aut=%5BThomas+R%E9gis%5D+Charles+%5BJean%5D

Annexes

Table des Annexes :

Annexe I : Liste des recteurs et des professeurs de l'université de Caen par faculté, par matière avec indication des dates d'enseignement	365
Annexe II : Dictionnaire biographique des recteurs et des professeurs de l'université de Caen	416
Annexe III : Portraits des recteurs et professeurs de l'université de Caen	1037
Annexe IV : Textes relatifs à l'université de Caen	1050
Annexe V : Documents et renseignements concernant les étudiants	1058

Annexe I

Recteurs :

Liste des recteurs de l'Université de Caen de 1439 à 1932
relevés par Eugène Châtel, archiviste du Calvados (1882) et complétés.

date d'entrée en fonction	Nom et prénom
19 janvier 1440	Trégorre ou Tregory (Michel)
1er octobre 1440	L'Enfant (Jean)
24 mars 1440	Blondel ou Blondelli (Jean)
2 octobre 1441	Le François (Michel)
24 mars 1442	Masselin (Robert)
1er octobre 1442	Basin ou Bazin (Thomas)
23 mars 1443	Caudel ou Caudelli (Jean)
1er octobre 1443	d'Estampes (Roger)
24 mars 1444	Dixin (Jean)
1er octobre 1444	Blondel ou Blondelli (Jean)
24 mars 1445	L'Absolu ou Absoluti (Jean)
1er octobre 1445	de Vauville (Nicolas)
24 mars 1446	Caudel ou Caudelli (Jean)
1er octobre 1446	Dyel (Regnauld ou Reginaldus)
24 mars 1447	Blondel ou Blondelli (Jean)
1er octobre 1447	de Villette ou de Villetta (Guillaume)
16 mars 1448	Du Bois ou de Bosco (Nicolas)
1er octobre 1448	Roussel (Guillaume)
24 mars 1449	de Mailloc (Jacques)
1er octobre 1449	Picot (Jean)
24 mars 1450	Le Héricé (Richard)
1er octobre 1450	Le Thabouyer (Thomas)
24 mars 1450	Le Pelletier (Rouland)
1er octobre 1451	Crasset (Jean)
24 mars 1452	de Vauville (Nicolas)
1er octobre 1452	Michel ou Michaelis (Nicolas)
24 mars 1453	Le Goupil (Gilles)
1er octobre 1453	Pestel (Pierre)
24 mars 1454	Le Cloutier (Thomas)
1er octobre 1454	Daniel (Guillaume)
24 mars 1455	de Castillon ou de Castileono ou Mediolanensis (Pierre)
1er octobre 1455	du Moustier ou de Monasterio (Richard)
20 mars 1456	de Rinello ou Rinello (Jean)
1er octobre 1456	de Louraille (Guillaume)
24 mars 1457	Marc (Nicolas)
1er octobre 1457	Caudel ou Caudelli (Pierre)
24 mars 1458	Pellevé (Jacques)
2 octobre 1458	Le Coiffié ou Coeffy (Noël)
17 mars 1459	Le Prestre ou Presbiteri (Robert)
1er octobre 1459	du Moustier (Richard)
24 mars 1460	de La Cour ou de Curia (Germain)
1er octobre 1460	Le Valloys (André)

24 mars 1461	Léonard ou Leonardi (Jean)
1er octobre 1461	Bausсен (Jean)
25 mars 1462	Le Héricé (Richard)
1er octobre 1462	Le Plusbel ou Pulcrior (Jean)
24 mars 1463	Héquart (Robert)
1er octobre 1463	du Moustier (Jean)
24 mars 1464	Le Bec (Godefroy)
1er octobre 1464	le Febvre ou Fabri (Quentin)
24 mars 1465	Blondel ou Blondelli (Pierre)
1er octobre 1465	Le Valloys (André)
24 mars 1466	Le Hardy ou Audacis (Jean)
1er octobre 1466	Du Bouillon (Bullionis)
20 mars 1467	Gouel (Jean)
1er octobre 1467	Tiesse (Robert)
23 mars 1468	Caudel (Jean)
1er octobre 1468	Le Coiffié ou Coeffy (Noël)
24 mars 1469	Le Porchier (Jean)
2 octobre 1469	Le Conte (Thomas)
24 mars 1470	Pellevé (Jacques)
1er octobre 1470	Bouet (Jean)
24 mars 1471	Osmont (Jean)
1er octobre 1471	Talvas (Thomas)
24 mars 1472	Grente (Thomas)
1er octobre 1472	Pellevé (Jean)
24 mars 1473	Vaultier ou Valteri (Jacques)
1er octobre 1473	d'Argouges ou de Argouges (Robert)
18 mars 1474	Le Prevost (Nicolas)
1er octobre 1474	de La Hazardière (Pierre)
24 mars 1475	Trexot (Jean)
1er octobre 1475	de Bricquebec (Guillaume)
23 mars 1476	Ouyn (Jean)
1er octobre 1476	de Graville (Charles)
24 mars 1477	Laygnier (Robert)
2 octobre 1477	Avaine (Jacques)
14 mars 1478	Le Cave ou Cavey (Pierre)
1er octobre 1478	de Troismons (Jean)
24 mars 1479	Hamon (Guillaume)
1er octobre 1479	Pastourel ou Pastoralis (Raoul)
24 mars 1480	Godefroy (Robert)
1er octobre 1480	Tiesse (Robert)
Veille de l'Annonciation 1481	de La Mouche (Nicolas)
1er octobre 1481	Le Riche ou Divitis (Jean)
mars 1482	du Hamel ou de Hamello (Robert)
1er octobre 1482	Ernault (Richard)
23 mars 1483	Le Héricy (Jean)
1er octobre 1483	Avaine (Jacques)
24 mars 1484	Le François (Nicolas)
1er octobre 1484	Basan (Pierre)
24 mars 1485	Le François (Roger)
1er octobre 1485	de Graville (Charles)
18 mars 1486	le Febvre ou Fabri (Quentin)
2 octobre 1486	Gauvain (Jean)
24 mars 1487	Hermen (Gilles)
1er octobre 1487	Osmont (Jean)

24 mars 1488	Lirondel (Jean)
1er octobre 1488	Le Riche ou Divitis (Jean)
24 mars 1489	Longier (Denis)
1er octobre 1489	Pépin (Denis)
24 mars 1490	de Grimouville ou de Grimonville (Charles)
1er octobre 1490	de La Mouche (Nicolas)
24 mars 1491	Dargouges (Jean)
1er octobre 1491	Le Perretel (Pierre)
24 mars 1492	Patry (Jean)
octobre 1492	Donnebault (Guillaume)
23 mars 1493	Cauvin (Ursin)
1er octobre 1493	Le Conte (Thomas)
23 mars 1494	de La Bigne (Marguerin)
1er octobre 1494	Morin (Jean)
24 mars 1495	Le Cronier (Pasquier ou Pascasius)
1er octobre 1495	Lenglois (Fralin)
24 mars 1496	de Launay ou Delaunay (Jean)
1er octobre 1496	Vaultier ou Valteri (Pierre)
18 mars 1497	de Perrières (Guillaume)
octobre 1497	Léonard ou Leonardi (Jean)
18 mars 1498	Regnauld ou Reginaldi (Pierre)
1er octobre 1498	Marivint (Pierre)
23 mars 1499	Dupuys (André)
1er octobre 1499	Le Jolis (Guillaume)
14 mars 1500	Sohier (Roger)
1er octobre 1500	Panis (Jean)
24 mars 1501	Hunot (Gabriel)
1er octobre 1501	Le Brun (Etienne)
19 mars 1502	d'Esterville (Philippe)
1er octobre 1502	de Magny ou de Maigny (Jean)
24 mars 1503	de Mangny (Pierre)
2 octobre 1503	Morin (Jean)
23 mars 1504	Le Chevalier (Jacques)
1er octobre 1504	Le Hayer ou Haier (Jean)
15 mars 1505	Grosparmy (Aimard)
1er octobre 1505	de Lesnauderie (Pierre)
24 mars 1506	de La Mare ou de Mara (Guillaume)
1er octobre 1506	La Longny (Adam)
24 mars 1507	Le Prevost (Henri)
1er octobre 1507	de La Lande ou de Landa (Guillaume)
mars 1508	Patix ou Patrice (Jean)
2 octobre 1508	Duquesnay ou a Quercu (Guillaume)
24 mars 1509	Gaudin (Jean)
1er octobre 1509	Gauvillet (Jean)
23 mars 1510	Le Maistre (Guillaume)
1er octobre 1510	Desbuas ou Desbuatz (Antoine)
24 mars 1511	Malfilastre ou Mauffillatre (Gilles)
1er octobre 1511	Dumoys (Guillaume)
mars 1512	Mallet (Guillaume)
octobre 1512	Lathomi dit Le Masson (Nicolas)
mars 1513	Sandebreul (Nicolas)
octobre 1513	Osmont (Jean)
mars 1514	Malherbe (Richard)
octobre 1514	Barrey (Robert)

24 mars 1515	Verglaiz (Martin)
1er octobre 1515	Léonard ou Leonardus (Romain)
15 mars 1516	Mérié (Laurent)
1er octobre 1516	Adeline (Raoul)
24 mars 1517	Le Bourgoys (André)
1er octobre 1517	Lathomi dit Le Masson (Nicolas)
24 mars 1518	Le Corsu (Jean)
1er octobre 1518	Dumoys (Guillaume)
24 mars 1519	Le Prevost (Henri)
1er octobre 1519	Duquesnay (Guillaume)
24 mars 1520	Richart (Jacques)
1er octobre 1520	de Lesnauderie (Pierre)
23 mars 1521	des Prés ou De Pratis (Pierre)
octobre 1521	La Longny (Pierre)
24 mars 1522	Barate (Pierre)
octobre 1522	Le Cordier ou Castelanus (Châtelain)
24 mars 1523	Le Prevost (Henri)
1er octobre 1523	Duquesnay (Guillaume)
19 mars 1524	Maxienne ou Maxianus (Regnault ou Reginaldus)
1er octobre 1524	Cabart (François)
24 mars 1525	Lefebvre ou Fabri (Jacques)
2 octobre 1525	Le Sénéchal (Robert)
26 mars 1526	Le Breton ou Britonis (Thomas)
1er octobre 1526	Du Vergier ou Vergier (Jean)
23 mars 1527	du Londel ou Dulondel (Antoine)
1er octobre 1527	Auvrey (Jean)
24 mars 1528	Morize (Julien)
1er octobre 1528	Rat (Guillaume)
20 mars 1529	Le Grand (Pierre)
1er octobre 1529	Le Mercier (Geoffroy)
9 mars 1530	Bridel (Jean)
1er octobre 1530	Huet (Jean)
24 mars 1531	Jores ou Jorius (David)
2 octobre 1531	de Drosay (Jean)
24 mars 1532	Roger ou Corneriacus (Jean)
1er octobre 1532	Bougon (Etienne)
24 mars 1533	Bourget (Jean)
1er octobre 1533	Goulley ou Agathopagite (Robert)
mars 1534	Du Vergier ou Vergier (Jean)
1er octobre 1534	Pellevé (Robert)
24 mars 1535	Fermyn (André)
1er octobre 1535	Le Grand ou Grandis (Pierre)
24 mars 1536	de La Lande (Robert)
5 octobre 1536	Le Porchier ou Porcarii (Nicolas)
24 mars 1537	Noël ou Natalicii (Richard)
1er octobre 1537	Mosque (Jean)
23 mars 1538	Poullain (Richard)
1er octobre 1538	de Gvette (Guillaume)
24 mars 1539	Marescot (Raoul)
1er octobre 1539	Jores (David)
24 mars 1540	Hérauld (Rodolphe)
1er octobre 1540	Noël (Michel)
24 mars 1541	Roussel (Quentin)
1er octobre 1541	Auvray (Pierre)

24 mars 1542	Guernon (Guillaume)
4 octobre 1542	Brohon (Jean)
17 mars 1543	Le Porchier (Nicolas)
1er octobre 1543	du Viquet ou Viquoetius (Marius)
24 mars 1544	Le Villain ou Villanus (Jean)
octobre 1544	Le Breton ou Brethon (Jacques ou Jean)
? oct 44 à mars 45	D'Espagnart
mars 1545	Godard (Jean)
octobre 1545	de La Bretonnière (Marius)
17 mars 1546	d'Agier ou Dagerius (Rodolphe)
1er octobre 1546	Mustel ou Mustelius (Philippe)
24 mars 1547	Bigot (Gilles)
octobre 1547	Hérault (Rodolphe)
24 mars 1548	Le Hot (Pasquier)
1er octobre 1548	Deschamps (Adam)
24 mars 1549	Morise (Louis)
1er octobre 1549	Mustel (Philippe)
24 mars 1550	Le Bastart (Roger)
1er octobre 1550	Le Villain (Jean)
14 mars 1551	de Housteville (Gilles)
1er octobre 1551	Bigot (Gilles)
mars 1552	Flambart (Jacques)
1er octobre 1552	Borey (Pierre)
24 mars 1553	de Than (Nicolas)
2 octobre 1553	Moisy ou Moseus (Henri)
17 mars 1554	Onfroy (Jean)
1er octobre 1554	Pinson ou Pissonius (Pierre)
24 mars 1555	Chrestien ou Christianus (Jean)
octobre 1555	de Troismons ou Trismontanus (Guillaume)
mars 1556	Bigot (Gilles)
1er octobre 1556	Le Brunet (Henri)
24 mars 1557	de Troismons (Guillaume)
3 octobre 1557	Le Porchier ou Porcarius (Jacques)
24 mars 1558	Le Laboureur ou Agricola (Godefroy)
1er octobre 1558	Bigot (Gilles)
mars 1559	Marège-Brémont (Béroald)
30 septembre 1559	du Buysson ou Buyssonius (Jacques)
3 mars 1560	Le Valloys (Nicolas)
octobre 1560	Maduel (Adrien)
mars 1561	de Chanvéry (René)
octobre 1561	Le Laboureur (Godefroy)
mars 1562	Hérault (Rodolphe)
octobre 1562	Hérault (Rodolphe)
mars 1563	Hérault (Rodolphe)
octobre 1563	de Than (Nicolas)
mars 1564	Moisy (Henri)
octobre 1564	Le Valloys (Nicolas)
mars 1565	Le Paon (Jean)
octobre 1565	Moisy (Henri)
mars 1566	Bigot (Gilles)
octobre 1566	Le Paon (Jean)
mars 1567	de Than (Nicolas)
1 et 2 octobre 1567	Champion (Jean)
mars 1568	Moisy (Henri)

octobre 1568	Le Hot (Pasquier) ou Paschasius
mars 1569	Lourry (A.)
octobre 1569	Malherbe (Guillaume)
mars 1570	du Buisson (Jacques)
octobre 1570	du Buisson (Jacques)
mars 1571	Madeline (François)
octobre 1571	Le Chevalier (Gervais)
mars 1572	Hérault (Rodolphe)
octobre 1572	Le Chevalier (Gervais)
mars 1573	Moisy (Henri)
octobre 1573	du Buisson (Jacques)
mars 1574	Hérembert (Nicolas)
octobre 1574	Durand (Sébastien)
mars 1575	de Cahaignes (Jacques)
octobre 1575	du Buisson ou Buissonius (Jacques)
mars 1576	du Buisson (Tanneguy ou Tanigius)
octobre 1576	Jacques (Germain)
mars 1577	Le Valloys ou Valoys (Nicolas)
octobre 1577	Cabart (François)
mars 1578	Collet (Jean)
octobre 1578	Le Rebours (Richard)
mars 1579	Michel ou Micaelin (Nicolas)
octobre 1579	Le Rebours (Richard)
mars 1580	du Bouillon ou Bulonius (Jean)
octobre 1580	Onfroy (Etienne)
mars 1581	Du Pré ou De Pratis (Charles)
octobre 1581	Le Piccard
mars 1582	Le Porchier ou de Bons ou a Bonis (Jacques)
octobre 1582	Jacques (Germain)
mars 1583	Collet (Jean)
octobre 1583	du Buisson (Anne ou Annas)
mars 1584	Jacques (Germain)
octobre 1584	Le Vallois ou Valois (Nicolas)
mars 1585	Crespin (Guillaume)
octobre 1585	Le Neuf (Henri)
mars 1586	de Castillon (Philippe)
octobre 1586	du Buisson (Jacques)
mars 1587	Le Maistre ou Savigneius (Jacques)
octobre 1587	Le Roy (Guillaume)
mars 1588	Janus (Jacques)
octobre 1588	Du Puys (Godefroy)
mars 1589	Salley ou Salé (Robert)
octobre 1589	Jacques (Germain)
mars 1590	Le Paon (Jean)
octobre 1590	Janus (Jacques)
mars 1591	Le Roy (Guillaume)
octobre 1591	Salley (Robert)
mars 1592	Le Maistre de Savigny (Jacques)
octobre 1592	Le Chevalier (Noël ou Natalis)
mars 1593	de Frébourg (Charles)
octobre 1593	Des Rues ou Rutanus (Pierre)
mars 1594	Huillart (François)
octobre 1594	Janus (Jacques)
mars 1595	du Buysson (Jacques)

octobre 1595	Sybille (Guillaume)
mars 1596	Fleury ou Floridus (Henry)
octobre 1596	Colin (Claude)
mars 1597	Le Chevalier (Noël ou Natalis)
octobre 1597	idem
mars 1598	Jouan (Pierre)
octobre 1598	id
mars 1599	Lozon
octobre 1599	Le Boucher (Michel)
mars 1600	Le Boucher (Michel)
octobre 1600	Salley ou Saloeus (Philippe)
mars 1601	Guillebert (Guillaume)
octobre 1601	Des Rues (Pierre)
mars 1602	De Caen (Enguerand)
octobre 1602	Sillère ou Sillière ou Pillière (Jean-Girard)
mars 1603	Vasnier (Gilles)
octobre 1603	de Guernon (Jean)
mars 1604	Colin du Prignon (Claude)
octobre 1604	Du Hamel (Antoine)
mars 1605	Du Hamel (Antoine)
octobre 1605	Savary (Pasquier)
mars 1606	Colin du Prignon (Claude)
octobre 1606	du Moustier
mars 1607	Colin du Prignon (Claude)
octobre 1607	Gosselin (Antoine)
mars 1608	Des Rues (Pierre)
octobre 1608	Macer ou Lemaigre (Marc)
mars 1609	de Cahaignes (Jacques)
octobre 1609	de Guernon (Jean)
mars 1610	Savary (Pasquier)
octobre 1610	Romery ou Du Mesnil Romery (Marc-Antoine)
mars 1611	Jacques (Germain)
octobre 1611	Des Rues (Pierre)
mars 1612	de Cahaignes (Jacques)
octobre 1612	de Guernon (Jean)
mars 1613	Savary (Pasquier)
octobre 1613	Des Rues (Pierre)
mars 1614	id
octobre 1614	Jacques (Germain)
mars 1615	id
octobre 1615	de Brix ou Brixoeus (Jean)
mars 1616	id
octobre 1616	de Guernon (Jean)
mars 1617	id
octobre 1617	Des Rues (Pierre)
mars 1618	id
octobre 1618	Boëda ou Boeda (André)
mars 1619	id
octobre 1619	de Guernon (Jean)
mars 1620	Boisteau (Pierre)
octobre 1620	id
mars 1621	Savary (Pasquier)
octobre 1621	id
mars 1622	id

octobre 1622	Raoulin ou Rolin (Louis)
mars 1623	Du Pré (Jacques)
octobre 1623	Boisteau (Pierre)
mars 1624	Halley (Antoine)
octobre 1624	Boëda (André)
mars 1625	Guillebert (Guillaume)
octobre 1625	id
mars 1626	Colin de Prignon (Claude)
octobre 1626	Duchemin (Nicolas)
mars 1627	id
octobre 1627	Des Rues (Pierre)
mars 1628	id
octobre 1628	de Guernon (Jean)
mars 1629	id
octobre 1629	Auquetin (Jacques)
mars 1630	id
octobre 1630	Le Bidois (Toussaint ou Tussanus)
mars 1631	id
octobre 1631	Laignel (Nicolas)
mars 1632	id
octobre 1632	Duchemin (Antoine-Nicolas)
mars 1633	id
octobre 1633	?
mars 1634	?
octobre 1634	Hébert (Jacques)
mars 1635	id
octobre 1635	Le Bidois (Toussaint)
mars 1636	Le Pyonnier (Denis)
octobre 1636	Gosselin (Antoine)
mars 1637	id
octobre 1637	id
mars 1638	Auber (Jean)
octobre 1638	id
mars 1639	Halley ou Halloeus (Pierre)
octobre 1639	id
mars 1640	Gaudin (Gilles)
octobre 1640	id
mars 1641	Boëda (André)
octobre 1641	id
mars 1642	Du Pré (Jacques)
octobre 1642	id
mars 1643	Halley (Henri)
octobre 1643	id
mars 1644	id
4 avril 1644	Baron (Pierre-Louis)
1er octobre 1644	id
mars 1645	Gosselin (Antoine)
30 septembre 1645	Le Maistre (Julien)
mars 1646	id
octobre 1646	Halley (Antoine)
mars 1647	id
octobre 1647	Renard (Julien)
mars 1648	id
octobre 1648	Baron (Pierre-Louis)

mars 1649	id
octobre 1649	Beaussieu (Robert)
mars 1650	id
octobre 1650	Baudry (Jean-Baptiste)
mars 1651	id
octobre 1651	de Hays ou Haisius de la Motte (Gilles)
mars 1652	id
octobre 1652	id
mars 1653	de Saint-Martin (dit de la calotte) (Michel)
octobre 1653	Dauge (Thomas)
mars 1654	id
octobre 1654	Legrand (Claude)
mars 1655	id
octobre 1655	Le Marchand ou Marcantius (André)
mars 1656	id
2 octobre 1656	de La Porte (Bernardin)
mars 1657	id
octobre 1657	id
26 mars 1658	Vérel (Robert)
octobre 1658	id
mars 1659	id
3 octobre 1659	Gonfray ou Gonfroeus (Michel)
mars 1660	Vengeons (Pierre)
octobre 1660	id
mars 1661	id
octobre 1661	Halley (Antoine)
mars 1662	id
octobre 1662	Legrand (Cl.)
mars 1663	id
octobre 1663	id
mars 1664	Cally (Pierre)
octobre 1664	Le Marchand (Jean)
mars 1665	id
octobre 1665	Le Verrier (Marin)
mars 1666	id
octobre 1666	id
mars 1667	Pyron (Guillaume)
octobre 1667	id
mars 1668	id
octobre 1668	Cally (Pierre)
mars 1669	id
octobre 1669	id
mars 1670	Le Tellier (Jean)
octobre 1670	id
mars 1671	id
octobre 1671	Pyron (Guillaume)
mars 1672	id
octobre 1672	id
mars 1673	id
octobre 1673	id
mars 1674	Cally (Pierre)
octobre 1674	id
mars 1675	id
octobre 1675	Vérel (Robert)

mars 1676	id
octobre 1676	id
mars 1677	Cally (Pierre)
octobre 1677	id
mars 1678	id
octobre 1678	Malouin (Jacques)
mars 1679	id
octobre 1679	id
mars 1680	Le Petit (François)
octobre 1680	id
mars 1681	id
octobre 1681	Cousin (Jean)
mars 1682	id
octobre 1682	id
mars 1683	Cally (Pierre)
octobre 1683	id
mars 1684	id
octobre 1684	Malouin (Jacques)
mars 1685	id
octobre 1685	Le Tellier (Jean)
mars 1686	id
octobre 1686	Malouin (Jacques)
17 janvier 1687	Cousin (Jean)
mars 1687	id
octobre 1687	Fleury (Pierre)
mars 1688	id
octobre 1688	id
mars 1689	Gonfrey (Michel)
octobre 1689	id
1er avril 1690	id
2 octobre 1690	Le Petit (François)
mars 1691	id
octobre 1691	id
mars 1692	Aubert (Georges)
octobre 1692	id
mars 1693	id
octobre 1693	Coquerel (Jean-Baptiste)
mars 1694	id
octobre 1694	id
mars 1695	Maheult de Vaucouleur (Jacques)
octobre 1695	id
mars 1696	Aubert (Georges)
octobre 1696	id
mars 1697	id
octobre 1697	Le Petit (François)
mars 1698	de Gouët du Hamel (Thomas)
octobre 1698	id
mars 1699	Aubert (Georges)
octobre 1699	id
mars 1700	id
octobre 1700	Hallot (Jean)
mars 1701	id
octobre 1701	id
mars 1702	de Gouët du Hamel (Thomas)

octobre 1702	id
mars 1703	id
octobre 1703	Aubert (Georges)
mars 1704	id
octobre 1704	id
mars 1705	Hallot (Jean)
octobre 1705	id
mars 1706	id
octobre 1706	Le Chanoine (Louis-Jacques-Joseph)
mars 1707	id
octobre 1707	id
mars 1708	Coquerel (Jean-Baptiste)
octobre 1708	id
mars 1709	id
octobre 1709	Le Chartier (Jean)
mars 1710	id
octobre 1710	id
mars 1711	Hallot (Jean)
octobre 1711	id
mars 1712	id
octobre 1712	Turpin (Charles)
24 novembre 1712	Aubert (Georges)
mars 1713	id
octobre 1713	id
mars 1714	Le Chartier (Jean)
octobre 1714	id
mars 1715	Hallot (Jean)
octobre 1715	id
mars 1716	id
octobre 1716	Regnauld (Jacques)
mars 1717	id
octobre 1717	id
mars 1718	Buffard (Gabriel-Charles)
octobre 1718	id
mars 1719	id
octobre 1719	Hallot (Jean)
mars 1720	id
octobre 1720	id
mars 1721	Crevel (Jacques)
octobre 1721	id
mars 1722	id
octobre 1722	Vicaire (Philippe)
mars 1723	id
octobre 1723	id
mars 1724	Boullard (Charles)
octobre 1724	id
mars 1725	id
octobre 1725	Loüet (René)
mars 1726	id
octobre 1726	id
mars 1727	De La Rüe (Pierre)
octobre 1727	id
mars 1728	id
octobre 1728	Boullard (Charles)

mars 1729	id
octobre 1729	id
mars 1730	Epidorge (Nicolas)
octobre 1730	De Than (Robert ou Pierre)
mars 1731	id
octobre 1731	id
mars 1732	De La Rüe (Pierre) et Poignavant (Richard), suppléant le recteur
octobre 1732	id
mars 1733	id
octobre 1733	Loüet (René)
mars 1734	id
octobre 1734	id
mars 1735	Beljombe de Longrais (Alexandre)
octobre 1735	id
mars 1736	id
octobre 1736	De La Rüe (Pierre)
mars 1737	id
octobre 1737	id
mars 1738	Boudin (Philippe)
octobre 1738	id
mars 1739	De Than (Pierre), Poignavant suppléant le rec-
octobre 1739	id
mars 1740	id
octobre 1740	Godefroy (Jean-Charles)
mars 1741	id
octobre 1741	id
25 nov 1741	De La Rüe (Pierre)
mars 1742	id
octobre 1742	id
23 mars 1743	Le Caval (Jean-Louis)
octobre 1743	id
mars 1744	id
octobre 1744	Buquet (Pierre)
mars 1745	id
octobre 1745	id
mars 1746	Le Guay (Thomas-François)
octobre 1746	id
mars 1747	id
octobre 1747	De La Rüe (Pierre)
mars 1748	id
octobre 1748	id
mars 1749	Le Clerc de Beauberon (Nicolas-François)
octobre 1749	id
mars 1750	id
octobre 1750	Le Caval (Louis)
mars 1751	id
octobre 1751	id
mars 1752	de Boisne (Jean-François)
octobre 1752	id
mars 1753	id
octobre 1753	Terrée (Pierre)
mars 1754	id
octobre 1754	id

mars 1755	Buquet (Pierre)
octobre 1755	id
mars 1756	id
octobre 1756	Le Guay (Thomas-François)
mars 1757	id
octobre 1757	id
mars 1758	Terrée (Pierre)
octobre 1758	id
mars 1759	id
octobre 1759	Desmoueux (Charles-Nicolas)
mars 1760	id
octobre 1760	id
mars 1761	Le Paulmier (Jean-Jacques-Georges)
octobre 1761	id
mars 1762	id
octobre 1762	Lentaigne (Jacques)
mars 1763	id
octobre 1763	id
mars 1764	Hardoüin (Jean-Baptiste-Alexandre)
octobre 1764	id
mars 1765	id
octobre 1765	Godard (Jean-Jacques-François)
mars 1766	id
octobre 1766	id
24 mars 1767	Levêque
25 avril 1767	Lentaigne (Jacques)
1er octobre 1767	Hardoüin (Jean-Baptiste-Alexandre)
mars 1768	id
octobre 1768	id
5 avril 1769	Le Clerc de Beauberon (Nicolas-François)
octobre 1769	id
mars 1770	id
octobre 1770	Bellenger (Thomas)
mars 1771	id
octobre 1771	id
mars 1772	Le Cocq de Biéville (Jean-Louis-Pierre)
octobre 1772	id
mars 1773	id
octobre 1773	Louvel (Jacques)
mars 1774	id
octobre 1774	id
mars 1775	Bellenger (Thomas)
octobre 1775	id
mars 1776	id
octobre 1776	Villers (Joseph-Jacques)
mars 1777	id
octobre 1777	id
mars 1778	Le Paulmier (Jean-Jacques-Georges)
octobre 1778	id
mars 1779	id
octobre 1779	Coquille-Deslonchamps (Jean-Henri-François)
mars 1780	id
octobre 1780	id
mars 1781	Godeffroy (Jean-Charles-Antoine)

octobre 1781	id
mars 1782	id
octobre 1782	Duchemin (Jean-Baptiste)
mars 1783	id
octobre 1783	id
mars 1784	Chibourg (Pierre-Joseph), Mac Parlan, vice-recteur, et Le Clerc de Beauberon, prorecteur
octobre 1784	id
mars 1785	id
octobre 1785	id
mars 1786	id
octobre 1786	id
mars 1787	id
28 novembre 1787	Tyrard-Deslongchamps (Nicolas-François)
mars 1788	id
octobre 1788	id
mars 1789	Beaumont (Pierre)
octobre 1789	id
mars 1790	id
octobre 1790	Rouelle (Pierre)
mars 1791	id
//	
plus de recteurs entre 1791 et 1809	
//	
1809-1819	Alexandre (Pierre-Robert)
1819-1822	Marc (Hippolyte Pierre François)
1822-1830	abbé Jamet (Pierre-François)
1830-1839	Marc (Hippolyte Pierre François)
1839-1848	abbé Daniel (Jacques Louis)
1848	Larroque (Patrice)
1848-1849	Camaret (Louis)
1849-1850	abbé Daniel (Jacques Louis)
1850-1853	Desroziers (Eugène Louis Gustave)
1853-1854	Théry (Augustin François)
1854-1858	François
1858-1860	Desclozeaux
1860-1868	Théry (Augustin François)
1868-1875	Allou
1875-1879	Séguin
1879-1880	Capmas
1880-1884	Liard (Louis)
1884-1896	Zévort (Edgar)
1896-1908	Zévort (Edgar)
1908-1922	Moniez
1923-1936	Maigron (Louis)
1937 (jan-juil)	Deltheil
1937 (juil-nov)	Digeon
1937-1941	Daure (Pierre)
1941-1944	Mercier (Jean)
1944-1946	Mazet (Robert)
1946-1963	Daure (Pierre)

Les listes de professeurs qui suivent sont basées sur les listes établies par Henri Prentout, dans son livre sur l'université de Caen⁷⁰⁷. Elles ont été corrigées et complétées par mes soins.

ag. : agrégé

c.c. : chargé de cours

c.e. : chargé d'enseignement

mc : maître de conférences

p.a. : professeur adjoint

p.s.c. : professeur sans chaire

tit. : titularisé

Faculté de droit :

Doyens

1806-1810	Alexandre
1810-1819	Marc
1819-1830	Thomine-Desmazures père
1830-1853	Lebourguignon Duperré Delisle
1853-1887	Demolombe
1887-1888	Vaugeois
1888-1920	Villey-Desmeserets
1920-1924	Pilon
1924-1943	Henry Nézard
1943-1944	Lepargneur
1944-1965	Lemonnier
?-1970-75-	Boutard

Chaires

1ère chaire de Code civil

1805-1919	Alexandre (Pierre Robert)
1820-1823	Georges Le Bourguignon Duperré Delisle
1824-1830	Pierre Thomine-Desmazures (fils)
1830-1887	Demolombe (tit1831)
1880-1885	<i>suppléé par Lebret</i>
1885-1887	<i>suppléé par Cabouat</i>
1887-1896	Carel (Paul Alexandre)
1896-1902	Ambroise Victor Charles Colin
1902-1906	Laisné des Hayes
1906	suppléé par Debray
1907-1908	Pierre Edmond Marie Binet (c.c.)
1908-1942	Edmond Gombeaux (ag;tit1913)
1942-1949	Edmond Gombeaux, prof hon, c.c.
1947-57-?	Georges Morange

⁷⁰⁷ Henri Prentout, *L'Université de Caen 1432-1932 : son passé, son présent*, avec la participation de P. Cettier, Jean Yver, Robert Besnier, Alexandre Bigot, Ludovic Zoretti, Edouard Chauvenet, Louis Mercier, Alfred Barbeau, Guy Desbouis, A. Halipre et Lenouvel, Caen, 1932, 296 p.

1949-57-? Jacques Boutard (c.c.;tit1951 ou 52)

2ème chaire de Code civil

1805-1839 Hyppolite Pierre François Marc
1819-1822 *suppléé par Etienne Edouard Trébutien (père)*
1840-1882 Victor Félix Bayeux
1884-1919 Guillouard (Louis, Vincent)
1919-1924 Pilon
1924 Degois (c.c.)
1924-1926 Cuq (c.c.)
1926-1957-? Henri Lemonnier

3ème chaire de Code civil

1805-1818 Victor Avoine de Chantereyne
1819-1839 Pierre Louis Lecerf
1840-1850 François Lucien de Valroger ou Deval Roger
1851-1858 Georges (Ferdinand Jean) Besnard
1858-1879 Charles Alfred Bertauld
1879-1893 Jouen (Pierre Victor Lucien)
1893-1924 Georges Lebreton
1893-1898 *suppléé par (mandat législatif) : Colin*
1898-1899 suppléé par Sumien
1900-1902 suppléé par Pilon
1924-1926 Demontès (c.c.)
1927-1931 Bernard Perreau (c.c.;tit1927)
1931-1933 Demontès
1933-1945 Marcel Fréjaville
1945-1957-? Plaisant (ag;tit1950)

1ère chaire de Droit romain

1805-1821 Lecoq de Biéville
1823-1853 Georges Le Bourguignon Duperré Delisle
1853-1884 Paul Jules Cauvet
1885-1891 Georges Lebreton
1892-1898 Philippe Edouard Gauckler
1898-1919 Louis Marie Henri Debray
1920-1940 Emile Léon Romain Bridrey
1932 *suppléé par Mazeaud*
1941-1946 Robert Besnier (c.c.;tit1934)
1944-1954 Villers (c.c.;tit1946)
1954-1955 Viala (ag, c.s.)
1955-57-? Cardascia (c.s.)

2ème chaire de Droit romain (1859)

1859-1878 Pierre Jules Le Cavelier (c.c. puis titulaire1863)
1884-1901 François Joseph Théodore Laisné des Hayes
1901-1929 Auguste-François-Charles Astoul
1929 Emile Léon Romain Bridrey (c.c.)
1929-1941 Robert Besnier (c.c.;tit1934)
1942-1946 Robert Besnier (c.c.)
1945-1957-? Robert Carabie (c.c.;tit1948)

Chaire de Procédure civile et législation criminelle

1805-1830	Thomine-Desmazures (ou des Mazures)
1831-1853	Jacques Alfred de Boislambert
1853-1858	Charles Alfred Bertauld
1858-1866	Pierre Eugène Trébutien (fils) (c.c.;titulaire1861)
1866-1887	Carel (procédure civile) (Paul Alexandre) devient chaire de procédure civile en 1876
1866-1887	Carel (procédure civile) (Paul Alexandre)
1887-1896	Cabouat
1896-1909	Biville
1909-1912	Rousseau devient chaire de droit constitutionnel en 1913
1913-1923	Nézard
1923-1929	Léon Julliot de la Morandière
1929-1931	Emile Demontès devient procédure civile et voies d'exécution
1931-1933	Mlle Jack (c.c.)
1934-1949	Prudhomme
1940-1942	<i>suppléé par Planqueel</i>
1942-1944	<i>suppléé par Lebrun</i>
1945-1950	André Joly (c.c.)
1950-1951	Robino (c.c.)
1951-1953	Eugène Schaeffer (c.c.)
1952-1953	Jacques Boutard (c.c.)
1953-57-?	Joly (ag;tit1954)
Chaire de Droit commercial (1823)	
1824-1830	François Justin Joyau
1833-1880	Le Bourguignon Duperré Feuguerolles
1880-1920	Daniel Danjon (c.c.,1881)
1920-1923	Joseph Hamel (c.c.;tit1922)
1923-1957-?	Jean Marie Joseph Hubert Lepargneur (c.c.;tit1925)
1934-1935	suppléé par Percerou (c.c)
Chaire de Droit administratif (1829)	
1829-1830	François Foucault
1836-1869	Alfred François Trolley
1869-1900	Robert Alfred Toutain (c.c.;tit1871)
1900-1919	Louis Erasme Le Fur (c.c.,1901)
1920-1943	Henry Nézard
1943-1957-?	Ladreit de la Charrière (ag;tit?)
1945-1948	suppléé par Georges Morange
1948-1951	Merle (c.c.)
1951-1953	Jean Bruyas (c.c.)
1953-57-?	Georges Morange
Chaire de Droit criminel (1875) puis pénal (1950)	
1875-1891	Vaugeois (Albert Augustin)
1890-1891	suppléé par Lebret, Vaugeois en congé
1891-1893	Georges Lebret
1893-1899	Marie (Jean François)
1899-1931	Jules Clovis Degois (c.c.,1903)
1931-1957-?	Bernard Perreau
Chaire d'Economie politique (1881)	
1881-1924	Edmond Villey-Desmeserets

1925-1936	Henri Noyelle
1936-1937	suppléé par Saint-Germès
1937-1945	Joseph Saint-Germès
1946	Lajugie
1946-1949	Rovani (c.c.)
1949-1950	Mlle Aubert puis Mme Aubert-Krier (ag)
1951-?	Raymond Barre (ag)
1951-1954	suppléé par Pasquier (ag)
1954-57-?	Pasquier

**Chaire de Droit international
public et privé (1896-1929)**

1896-1926	Cabouat
1926-1927	Brunet (assuré par)

**Chaire de droit constitutionnel
et de droit international public (1929)**

1929-1942	Pierre Lampué
1942-1943	Ladreit de la Charrière
1943-1957-?	Georges Berlia (ag;tit1946)

**Chaire d'économie politique et d'histoire
des doctrines économiques (1901)**

1901-1902	René Worms
-----------	------------

Chaire supprimée puis rétablie en 1906

1902-1912	Edgar Allix
-----------	-------------

1912-1929	Bertrand Nogaro (c.c.;tit1914)
-----------	--------------------------------

Chaire de législation financière en 1924

1912-1929	Bertrand Nogaro
-----------	-----------------

**Chaire de droit international privé
et de législation industrielle en 1929**

1929-1930	Oudinot
-----------	---------

1930-1947	Gaston Leduc (ag., tit1930)
-----------	-----------------------------

**Chaire d'économie politique en 1935
(et histoire des doctrines économiques (1937))**

1930-1947	Gaston Leduc (ag.;tit1930)
-----------	----------------------------

1936 *suppléé par Saint-Germès*

1937 *supplée par Hugon*

1938 *suppléé par Goetz*

1939-1942	<i>suppléé par Daniel Villey-Desmeserets</i>
-----------	--

1940-1941	<i>D. VD suppléé par Fourgeaud</i>
-----------	------------------------------------

1943-1946	<i>suppléé par Lajugie</i>
-----------	----------------------------

éco pol, hist sciences éco et science finances

1930-1953?	Gaston Leduc (ag.;tit1930)
------------	----------------------------

1947-1951	Pasquier (c.c.;ag)
-----------	--------------------

1951-1953	Charles Magaud (c.c.)
-----------	-----------------------

1953-1956	Michel Moret (c.c.)
-----------	---------------------

1954-57-?	Joly (c.c.)
-----------	-------------

**Chaire d'histoire générale du droit
français public et privé (1906)**

1906-1927	Généstal du Chaumeil
1927-57-60?	Jean Louis Emile Joseph Yver (c.c.; tit1931)
1929	suppléé par Besnier

**Chaire de droit international
et de législation financière**

1921-1929 René Brunet
1928-1929 suppléé par Eisenmann
1929-1930 Charles Eisenmann

Economie politique

1954-57-? Raymond Barre (c.c.)

Cours d'histoire de la coutume de Normandie

1898-1908 Astoul
Cours sur la coutume de Normandie
1908-1922 Astoul et Génestal alternativement
1908-1909 Génestal du Chaumeil
1909-1910 Auguste-François-Charles Astoul
**Devient en 1923 un enseignement
du droit normand composé de cinq cours**
Cours général d'histoire du droit normand
1923-1925 Génestal du Chaumeil
Cours spécial de droit privé normand
1923-1925 Auguste-François-Charles Astoul
Cours spécial de droit public normand
1923-1925 Emile Léon Romain Bridrey
Cours de sciences auxiliaires de l'histoire du MA
1923-1933 Henri Prentout
**Cours de sources de l'histoire du droit normand
dans les archives publiques**
1923-1930 René Frédéric Norbert Sauvage
Cours de coutume de Normandie
1925-1929 Astoul
1929-1932 Yver
1932-1935 Besnier
1935-1946 Yver
1946-1947 Villers
1947-1954 Carabie

Cours de droit civil approfondi et comparé

1898-1901 Louis Marie Henri Debray
1901-1910 Jules Clovis Degois (c.c., 1903)
1910-1919 René Félix Augustin Japiot

Léonard (avant guerre) puis de Boüard donnent des cours de sciences auxiliaires de l'histoire du droit normand en 1943

Cours de procédure civile et voies d'exécution

1920 Martini
1920-23 Jean Marie Joseph Hubert Lepargneur
1923-1926 Bernard Perreau
1926-1931 Demontès
1931 Mlle Andrée Jack
devient chaire en 1931 (voir plus haut)

Cours de droit maritime

1880's?- Danjon

1920?-1924	Pilon
1924-?	Gombeaux
?-1931	Degois
1931-1934	Lepargneur
1934-1935	Perreau
1935-1937-?	Percerou (ag)
?-1950-57-?	Lepargneur

Cours de transport (supprimé en 1930)

1923-1924-?	Henri Laufenburger
-------------	--------------------

Cours de législation minière

1924-1943	Nézard
1943-1944-?	Fourgeaud (ag)

Cours de législation financière

1930-1931	Lepargneur
1931-1943	Leduc
1939-1942	suppléé par Daniel Villey-Desmeserets
1943-1944	Pasquier (c.c.)
1945-1947	Lajugie
1947-1950-?	Morange

Cours de législation industrielle

1930-1935	Lemonnier
1935-1938	Percerou (ag)
1938-1950-?	Lemonnier

Cours de droit international privé

1926-1944?	Gombeaux
1945?-1950	Yver
1950-1952	Jacques Boutard (c.c.)
1954-1955	Schaeffer (c.c.)
1955-1957	Riou (c.c.)
1957-?	Jambu-Merlin (c.c.)

Cours de notariat et enregistrement

1934-1941	Fréjaville
-----------	------------

Conférences de droit criminel

1925-26	Breton
---------	--------

Conférences de droit privé

1930	Demontès
------	----------

Professeurs suppléants ou agr non signalés

1805-1815	Louis François Victor Miocque
1807-1826	Auguste Alexandre Dupont-Longrais
1826-	Dubosc, comte de Pesquidoux
1841-1844	Eugène Machelard
1857-1858	Exupère Caillemer
1859	Eugène René Poubelle
1864-1865	Louis André Daniel de Folleville
1881-1882	S. Le Gost

1883-1885	Jacques Henry Monnier
1883-1886	Pierre Marie Nicolas Léon Duguit
1886-1894	Marcel Fournier
1890-1894	Raymond Louis Antoine Julien Carré de Malberg
1893-1896	Joseph Marie Grandmoulin
1894-1895	Henri Charles Truchy
1895-1897	Emile Bouvier
1897 ou 98	Léon Marie ?
1898	Paul Pierre Sumien
1899	Aron
1902-?	Bigallet
1906-1907	Leloutre
1908-1911	Rougier
1909-?	Rousseau
1920-?	Martini
1924-?	Cuq
1925-1926	Pose
1926-1927	Pose
1927-1928	Dupeyroux
1927-1928	Pose
1928-1930	de Saint-Germès
1928-1929	Pierre Lampué
1930	Gaston Leduc
1932-?	Jean Mazeaud
1941-1946	Fourgeaud
1949-1951	Charles Magaud
1951-57-?	Jean Marczewski
1951-1952	Paul Coulbois
1953-1954	Paul-Louis Lucas
1954	Mme Veaux
1954-?	Alliot
1954-57-?	Nguyen Quoc Dinh
1953-?	Joly
1954-57-?	Jambu-Merlin
1954-57-?	Cedras
1954-1955	Mlle Frère
1954-1956	Sillard
1955-?	Martine
1955-57-?	Le Galcher-Baron
1955-57-?	Vanhaecke
1957-?	Passet
1956-?	Michel Brunet

Faculté des lettres :

Doyens

1809-1821	Abbé Tyrard Deslongchamps
1821-1835	Abbé De La Rue
1835-1840	Vaultier
1840-1863	Bertrand
1863-1869	Charma
1869-1871	Chappuis
1871-1884	Joly
1884-1891	Denis
1891-1896	Tessier
1896-1913	Lemercier
1913-1937	Barbeau
1937-1954	René Musset
1942-1945	<i>assesseur : Béquignon</i>
1954-1967	De Bouïard
1967-1970	Journaux

Chaires

Philosophie

1809-1821	Abbé Tyrard-Deslongchamps
1814-1815	<i>suppléé par Sallandrouze</i>
1815-1821	<i>suppléé par l'abbé Viel</i>
1821-1830	abbé Viel
1821-1823	Charles François Senée
1830	abbé Telles de la Poterie
1830	abbé Noirot, chargé provisoirement
1830-1869	Antoine Charma (c.c.;titulaire1832)
1869-1871	Chappuis
1871-1890	Jérôme Auguste Emmanuel Chauvet
1890-1900	Léopold Mabillean
1897-1899	Louis Couturat (c.c.)
1899-1905	Léonce Laurent Edmond Goblot (c.c.;titulaire1901)
1905-1909	Henri Delacroix (c.c.;titulaire1906)
1909-1913	Léon Robin (c.c.;titulaire1910)
	chaire transformée en chaire histoire de l'art, rétablie en 1927
1927-1934	Albert Spaier
	Chaire supprimée par arrêté-décret du 14/9/1934 et rétablie en 1937
1937-1945	R. Bayer (c.c.;tit1942)
1945-1957-?	Lévêque
1955-1959	Louis Rougier

Littérature latine

1809-1824	Abbé Bouïssset
1810-1814	suppléé par Levée
1814-1816	<i>suppléé par Héron de la Thuillerie</i>
1816-1824	<i>suppléé par Vaultier (sans traitement)</i>

1818-1820 *lui-même suppléé par Héron de la Thuillerie*
1824-1844 Pierre Laurent Maillat-Lacoste
1826 *suppléé par Gibon*
1833-1839 *suppléé par de Gournay*
1839-1841 *suppléé par Berger*
1841-1842 *suppléé par Garsonnet*
1842-1843 *suppléé par Maignien*
1844-1856 Travers (Julien) (c.c.;titulaire1845)

**chaire réunie à chaire de littérature grecque
sous nom de chaire de littérature ancienne,
rétablie en 1881 sous nom de littérature latine
et institutions romaines**

1882-1884 Armand Gasté
1884-1905 Lehanneur ou Le Hanneur
1905-1922 Aimé Lemercier

**chaire dénommée en 1922 de langue et
littératures latines**

1922-1926 Aimé Lemercier
1926-1932 Jean Bayet (c.c.;titulaire1928)
1932 *suppléé par Marcel Durry*

**chaire transformée en 1932 en chaire
de litt et civil des peuples anglo-saxons**

Littérature française

1809-1824 Abbé Bellenger
1814-1820 *suppléé par Héron de la Thuillerie*
1822-1825 *suppléé par Roger*
1824-1843 Frédéric Vaultier
1824 *suppléé par Gibon*
1835 *suppléé par Roger*
1836-1838 *suppléé par Latrouette*
1839-1844 *suppléé par Travers*
1844-1846 Ferdinand Delavigne (c.c.)
1846-1847 Antoine Auguste Walras (c.c.)
1847-1862 Hippeau (c.c.;titulaire1849)
1862-1884 Nicolas Aristide Joly
1884-1901 Armand Gasté
1901-1922 Maurice Souriau

**chaire dénommée en 1922 de langue et
littérature françaises**

1922-1926 Maurice Souriau
1926-1927 Maurice Souriau (c.c.)

**chaire transformée en 1927 en chaire de
philosophie**

Histoire

1809-1835 Abbé Gervais De la Rue
1821-1824 *suppléé par Charles Thomines Desmazes*
1824-1830 *suppléé par Telles de la Poterie*
1830-1835 *suppléé par Latrouette*
1836-1856 François Victor Roger
1856-1858 Abel Desjardins
1858-1871 Hippolyte Dansin (c.c.;titulaire1860)
1871-1879 Alfred Nicolas Rambaud (c.c.;titulaire1873)

1873-1879
1879-1906

suppléé par Tessier
Tessier

chaire devient chaire d'histoire ancienne

16/01/1830-1830
1830
1830-1856

Littérature grecque
abbé Jamet, recteur
suppléé par François Gabriel Bertrand
François Gabriel Bertrand

chaire réunie en 1856 à chaire de littérature latine sous nom de chaire de littérature ancienne, rétablie en 1881 sous nom de chaire de littérature et institutions grecques

1881-1891
1891-1893
1893-1906
1906-1907
1907-1912
1913-1936

Jacques Denis
Félix Dürrbach (c.c.;titulaire1892)
Lemercier (c.c.;titulaire1894)
Joseph Vendryès (c.c.;titulaire1906)
Colin (c.c.;titulaire1908)
Sourdille

chaire dénommée de langue et littérature grecques en 1922

1913-1935
1936-1953
1953-57-?

Sourdille
Pierre Jean Marie Raingeard
Pierre Costil (c.s.;tit1954)

1856-1863
1863-1881

Littérature ancienne
François Gabriel Bertrand
Denis (c.c.;titulaire1866)

chaire dédoublée en chaire de littérature grecque et chaire de littérature latine en 1881

1856-1861
1862-1869
1865-1867
1867
1867-1869
1869-1897
1897-1904

Littérature étrangère
Eugène Gandar (c.c.;titulaire1857)
Célestin Hippeau
suppléé par Hermile Reynald
suppléé par Emile Grucker
suppléé par Büchner
Büchner (c.c.;titulaire1871)
Charles Alfred Barbeau (c.c.)

chaire devient chaire de langue et littérature anglaises en 1904

1873-1891
1892-1899
1899-1933
1933-1954
1942-1945
1954-1957-?

Géographie
Desdevises du Désert
Pierre Camena d'Almeida (c.c.;titulaire1896)
Rainaud (c.c.;titulaire1901)
René Musset
suppléé par Jean Dresch
André Journaux (c.e.;m.c1955;tit1956)

1896-1901

Littérature et art normands
Maurice Souriau (c.c.)
chaire transformée en chaire d'histoire de Normandie

	Histoire de Normandie
1901-1933	Henri Prentout (c.c.;titulaire1903)
1934-1940	Emile. G. Léonard (c.c.; tit1935)
	Histoire du Moyen-Age et de la Normandie
1940-1981	Michel de Boüard (c.c.;tit1942)
1945	<i>suppléé par Mollat</i>
	Grammaire et philologie
1901-1910	Edmond Huguet
	chaire transformée en chaire d'histoire moderne et contemporaine en 1910
	Langue et littérature anglaises
1904-1937	Charles Alfred Barbeau
	chaire transformée en chaire d'histoire ancienne
	Histoire ancienne
1906-1933	Maurice Besnier
	chaire transformée en chaire d'histoire de l'art
	Recréation par décret du 29 juillet 1937
1937-1946	Yves Béquignon
1946-1947	Henri Van Effenterre (c.e.)
	chaire transformée en chaire de langue et littérature française du Moyen-Age et de la Renaissance en 1947
1947-1948	Micha
1948-57-?	Louis (c.c.;tit1951)
1954-57-?	suppléé par Pignon (c.e.)
	Histoire de l'art
1913-1919	René Schneider
	chaire transformée en chaire de langue et littérature françaises en 1920
	Histoire moderne et contemporaine
1910-1935	Georges Weill
1935-1956	Henry Contamine (c.c.;tit1936)
1949-1955	<i>suppléé par Reinhard</i>
1955-1956	<i>suppléé par Vidalenc</i>
1956-57-?	Vidalenc
	Langue et littérature françaises
1920-1933	Villey-Desmeserets (Pierre, Joseph, Louis)
1934-1947	Marie-Jeanne Durry
1941	<i>suppléée par Wagner</i>
1941	<i>suppléée par Mayer</i>
1941-1942	<i>suppléée par Schmidt</i>
1942-1944	Schmidt
1945-1947	<i>suppléée par J. Thoraval</i>
	chaire transformée en chaire d'histoire ancienne en 1947
1947-1957-?	Van Effenterre (m.c.;tit1947)

Histoire de l'art

1933-1937	Elie Lambert
	chaire transformée en cours
1937-1945	R. Bayer
	Littérature et civilisation des peuples anglo-saxons
1932-1944	Paul Yvon
1944-1948	Louis Landré
1946-1949	<i>suppléé par Aurélien Digeon</i>
1949-1955	Bonnerot
1955-57-?	Leclaire
	Philologie classique
1948-1954	Gernet
1954-57-?	Jacques Fontaine (c.e.)
	Professeurs adjoints, maîtres de conférences, chargés de cours ou conférences complémentaires
	Grammaire
1882-1884	Charpy
	Grammaire et langue grecques
1884-1892	Léon Jules Dorison
	Grammaire et philosophie
1893-1894	Derroja
1894-1901	Edmond Huguet
	Grammaire des langues anciennes
1901-1926	Lemercier
1927-1932	Jean Bayet
1932-1936	Sourdille
1936	Marcel Durry
	Histoire
1882-1885	Bourgeois
1885-1891	Alfred Coville
1891-1892	Desdevises du Désert
	Histoire ancienne
1883-1885	Auerbach
1892-1898	Jules Toutain
1898-1906	Besnier
1933	Marcel Durry
1933-1946	Yves Béquignon (c.c)
	Histoire de l'art
1906-1913	René Schneider
1919-1923	Louis Hauteceur
1923-1925	Albert Gabriel
1926-1933	Elie Lambert
	Histoire moderne et contemporaine
1906-1910	Georges Weill
	Langue et littérature allemandes
1897-1913	Georges Belouin
	mc remplacée par cours compl d'allemand... qui devient langue et littérature allemandes
1913-1923	Pitrou
1914-1918	<i>suppléé par Ravizé</i>

1923-1928	Le Tournau
1928-1937	Colleville
1937-1955	Angelloz
1941-1943	<i>suppléé par Lépinoy</i>
1950-57-?	<i>suppléé par Guinet</i>
	... et cours complémentaire d'anglais (devient mc en 1921)
1914-1932	Paul Yvon
	Langue et littérature françaises
1884-1890	Maurice Souriau
1891-1893	Joseph Bédier
1893-1895	Henri Chamard
1895-1901	Maurice Souriau
	mc transformée en chaire pour Huguet en 1901 puis de nouveau transformée en mc en 1910
1910-1920	Villey-Desmeserets (Pierre, Joseph, Louis)
	mc transformée en mc histoire de l'art en 1920 puis mc philosophie transformée en mc langue et littérature françaises en 1927
1927-1950-?	Bray
1929-1932	Carcassonne
1933-1934	Marie-Jeanne Durry
1934	Flutre
1934-1946	Robert Léon Wagner
1942-1944	<i>suppléé par Schmidt</i>
1945	<i>suppléé par Imbs</i>
1945	<i>suppléé par Micha</i>
?-1945	Sesznec
1947-1948	J. Thoraval
1948-1957-?	Pierre? Bornecque
1954-1956	<i>suppléé par Garapon (c.e.)</i>
	Langue et littérature grecques
1880-1883	Bernard Haussoullier
1883-1884	Faure
1884	Mellerio
1884-1892	Léon Jules Dorison
1892-1893	Lemercier
	Langue et littérature latines
1883	Mellerio
1884	Rocheblave
1884-1887	Plessis
1895-1897	Henri Chamard
1897-1898	Renel
	Langues et littératures anciennes (ou latines)
1898-1901	Edmond Huguet
	Langue et littérature latines
1932-1941	Marcel Durry
1941-1945	Grimal (chargé prov;tit1942)
1945-1957-?	Jumeau (c.enseignement, puis mc))
	Langue et littérature anglaises
1937-1944	Landré
1945-1949	Bonnerot
1949-1964	Sylvère Monod
	Littérature ancienne
1878-1881	Armand Gasté

	Littérature et art normands
1895-1896	Armand Gasté
	Philosophie (cours)
1913-1918	Maurice Pradines
1914-1918	<i>suppléé par Pérès</i>
1918-1919	Maurice Halbwachs
1919	Joseph Louis Paul Segond
1919-1923	Jean Laporte
1923-1927	Albert Spaier
	Philosophie (maîtrise de conférences)
1934-1941	Blanché (c.c.)
1950-?	Bloch
	Sciences auxiliaires de l'histoire
1898-1901	Toutain (Jules)
1901-1933	Besnier
1934-1944	Yves Béquignon (c.c.)
1944-?	de Bouard
	Sciences auxiliaires de l'histoire du Moyen Age
1907-1933	Henri Prentout
1934-1940	Emile. G. Léonard
1940-1944	de Bouard
	cours libre de patois normand
1899-1902	Charles Guerlin de Guer
	Philologie germanique
1948-1950	Anglade
1951-1956	Frédéric Durand
1956-57-?	Girault
	Histoire du Moyen-Age
1954-57-?	Lucien Musset
	Psychologie
1955-57-?	Bloch
	Langue et littérature scandinaves
1956-1988	Frédéric Durand
	Langue et littérature françaises des XVIème et XVIIème siècles
1956-1965	Garapon
	Langue et littérature italiennes
1956-57-?	Claude Margueron
	Géographie
1957-?	Revert
	Géographie économique et humaine
1957-?	Brunet
	Langue et littérature espagnoles
1957-?	Guinard
	lecteur d'anglais
1907-1908	Rupert James
1908-1909	Miss Ruby E. Major
1909-1918	Miss Randell
1919-1920	Mlle Prosser
1920-1921	Hugues
1921-1922	Mlle Cashdan
1922-1923	Mlle Hesselberg

1923-1924	Mlle Hay
1924-1925	Mlle Forester
1925-1926	Cummins
1926-1928	Mlle Foster
1928-1929	Mlle Magg
1929-1930	Mlle Hardman
1930-1931	Thynne
1931-1932	Newns
1932-1933	Filshie
1933-1934	Miss Young
1934-1935	Miss Lewis
1935-1936	Smith
1936-1937	Mlle Duck
1949-1950	Stewart
1950-1951	Atkins
	lecteur d'allemand
1907-1910	Koessler
1910-1911	Miss Bertram
1911-1912	Seeger
1912-1914	Basti
1931-1932	Fuchs
1932-1933	Frenzel
1933-1934	Büssow
1934-1936	Eickert
1936-1938	Thieberger
1946-1947	Schweitzer
1949-1950	Freivogel
1950-1951	Grob
	lecteur de danois
1956-1957	Børge Olesen
1957-1963	Knud Larsen
	lecteur de suédois
1956-1958	Henrik Hygrell
	assistants
1943-1946	Louis Poirier
1946-1950-?	André Journaux
?-1955-57-?	Elhai
	lettres anciennes
1949-1951	Pedech
?-1954-57-?	Jouan
	philosophie
1948-1951	Caillet
?-1956	Mme Auriault
1956-57-?	Lagae
	langue et littérature latines
1949-1951	Fontaine
1955-57-?	Mlle Viarre
	langue et littérature allemandes
1949-1950	Guinet
1950-1956	Girault
	langue et littérature françaises modernes et contemporaines
1950-1951	Robert Garapon

?-1955-57-?

Bailbé

anglais

1951-1957

Mlle Parent

1957-?

Chauvin

histoire moderne et contemporaine

1955-57-?

Néré

histoire ancienne

1956-?

Vidal-Naquet

Faculté des sciences :

Doyens

1809-1829	Abbé Duchemin
1829-1847	Pierre Boniface Thierry
1847-1867	Jacques-Amand Eudes Deslongchamps
1867-1879	Joachim Isidore Pierre
1880-1887	Pierre-Gilles Morière
1888-1889	Ditte
1889-1904	A. de Saint-Germain
1904	Ch. Riquier
1904	O. Lignier
1904-1907	A. de Saint-Germain
1907-1927	Alexandre Bigot
1928-1946	Auguste Blanc
1947-1952	Chauvenet
1952-1953	Daniel Dugué
1953	Lafon
1954-1956	Fernand Moreau
1956-57-?	N. Lozac'h

Chaires

Mathématiques pures (1809)

1809-1810	Abbé Duchemin chaire devient chaire de Mathématiques transcendantes en 1810
1810-1829	Abbé Duchemin
1813-17-1829	suppléé par Antoine François Donat Bonnaire
1830-1853	Charles Antoine Donat Bonnaire
1853-1879	Girault (suppl 1852;c.c.;titul 1857) chaire devient chaire de Calcul différentiel et intégral en 1880
1879-1881	Henri Poincaré (c.c.)
1881-1882	Hippolyte Guillaume Lemonnier (c.c.;titulaire1882)
1883-1886	Jean Nicolas (c.c.;titulaire1885)
1886-1924	Charles Riquier (c.c.;titulaire1888)
1924-1945	Maurice Janet (c.c.;titulaire)
1945-1948	Mlle Ferrand devenue Mme Lelong (c.c.;tit1948)
1948-1953	Daniel Dugué (c.c.;tit1949)
1953-1961-?	R. Apéry

Mathématiques appliquées (1809)

1809-1810	Amand Constant Mary-Vallée
1810	suppléé par Adrien Guillaume Louis Frédéric Ricard

Mécanique rationnelle et appliquée (1875)

1875-1908	Albert de Saint-Germain (c.c.;titulaire1877)
1908-1910	Edouard Husson (c.c.;titulaire1910)
1911-1921	Ludovic Zoretti (c.c.;titulaire1er nov11) chaire devient chaire de Mécanique en 1921

1921-1940	Ludovic Zoretti
1940-1941	Gambier
1941-1952	Fortet (c.c.;tit1945)
1952	Bass (délégué)
1952-1955-?	Pailloux

Physique et chimie (1809)

1809-1810	Nicolas
1810-1821	Pierre Boniface Thierry

chaire dédoublée

Chimie (1821)

1821-1847	Pierre Boniface Thierry
1847-1879	Isidore Joachim Pierre (c.c.;titulaire 1849)
1879-1888	Alfred Ditte
1888-1912	Louise (c.c.;titulaire1889)
1912-1925	Jules Besson (p.a.;tit1912)
1925-1952	Edouard Chauvenet (c.c.;tit1925)
1952-?	Noël Lozac'h

Physique (1821)

et minéralogie depuis les années 30?

1821-1847	Lafoye ou Delafoye (c.c.;titulaire1823)
1847	Antoine Eugène Merget (c.c.)
1847-1873	Jacques Arsène Le Boucher (c.c.;titul1849)
1873-1879	Alfred Ditte (c.c.;titulaire1874)
1880-1899	Neyreneuf (c.c.;titulaire1881)
1899-1904	Houllevigue (c.c.;titulaire1901)
1905-1910	Charles Maurain
1910-1946	Auguste Blanc (c.c.;titulaire1912)
1947-1957-?	Scherer (c.c.; 1947)

Histoire naturelle (1809)

1809-1812	Henri-François Anne de Roussel
1812-1825	J-F-V Lamouroux
1820-1821	suppléé par Dr Le Sauvage
1825-1838	Jacques-Amand Eudes Deslongchamps

chaire dédoublée

Zoologie et physiologie animale (1838)

1838-1839	François Joseph Chauvin
1839-1867	Jacques-Amand Eudes Deslongchamps
1866-1867	suppléé par Eugène Eudes-Deslongchamps
1867-1883	Eug. Eudes-Deslongchamps (titulaire1867)
1883-1885	Yves Delage
1885-1917	Jean Joyeux-Laffuie (c.c.;titulaire1886)
1917-1918	Louis Lucien Brasil (c.c.)
1919-1944	Louis Mercier (c.c.;titulaire1920)
1944-1945	Louis Gallien
1945-1954	Lafon (c.c.;tit 1946)
1954-1964	Charles Bocquet

Botanique, géologie et minéralogie (1838)

1838-1839	Jacques-Amand Eudes Deslongchamps
1839-1859	François Joseph Chauvin (c.c.;titul1843)
1859-1883	Pierre-Gilles Morière (c.c.;titulaire1861)

chaire elle-même dédoublée

Botanique (1883)

1883-1887	Pierre-Gilles Morière
1887-1916	Octave Lignier
1916-1919	Clodomir Antony Vincent Houard (c.c.;titul1916)
1919-1931	René Viguier (c.c.;titulaire1920)
1931	<i>suppléé par le Dr Henri Bouygues</i>
1931-1936	Pierre Choux
1936-1956	Fernand Moreau
1956-?	Pitot
	Géologie et paléontologie (1883)
1883-1889	Eugène Eudes-Deslongchamps
1890-1933	Alexandre Bigot (c.c.;titulaire1894)
1933-1969	Louis Dangeard
1939-1940	<i>suppléé par Alexandre Bigot, professeur honoraire</i>
	Microbiologie
	Biologie gén., Physio., phys. et chimie biolog.?
1953-1957-?	Jean Jacquet
	Mathématiques
1956-?	Campbell
	Maîtrises de conférences
	Mathématiques
1881-1893	Léon Lecornu
	maîtrise supp. 1893 ; enseignement par profs de maths spéciales du Lycée :
1893-1895	Nicolas Narcisse Cor
1896-1902	Lelievre
1902-1906	Guitton
1906-1911	Henri Villat
1911-1924	Aimé Hennequin
	ens. partagé entre prof de calcul différentiel et intégral (1/3) et prof de mécanique (2/3)
	Mathématiques
1947-1949	Galvani
1949-1953-?	R. Apéry
1953-1954	Roseau
1953-1955	Hervé
1954-1956	Campbell
1955-?	Pham
1955-?	Malliavin (tit1956)
1957-?	Girault
	Chimie physiologique
1881-1884	Léon Boutroux
	Chimie
1884-1887	Robert de Forcrand
1894-1912	Jules Besson
1912-1919	Henri Gault
1919	Cornec
1919-1925	Edouard Chauvenet
1926-1928	André Meyer
1928-1929	Bert
1929-1934	Raymond Quelet
1935-1942	Mme Nathalie Demassieux

1942-1943	Letort
1943-1946	Courty
1946-1957-?	Mme L. Walter-Lévy
	Chimie (2)
1954-57-?	Y. Graff (tit1955)
	Chimie (3)
1955-57-?	Romanet (tit1956)
	Physique
1884-1889	Ernest Félix Pauchon
1889-1894	Emile Gossart
1894-1896	Lucien Marchis
1896-1910	Guinchant
1910	Moulin
1910-1921	Pierre Sève
1921-1927	Jean Joseph René Villey-Desmeserets
1923-1924	suppléé par Jean Mercier
1924-1927	suppléé par Emmanuel Dubois
1927-1931	Emmanuel Dubois
1931-1933	Bogros
1931-1932	suppléé par Le Roux
1933-1957-?	Pierre Claude Le Roux (c.c. puis m.c. puis p.s.c.)
1957-?	Giacomo
	Physique (2)
1951-57-?	A. Colombani
	Physique (3)
1953-57-?	Cojan
	Zoologie
1884-1900	Edouard Louis Lucien Huet
1900-1904	Octave Dubosq
1904-1910	Emile Topsent
1910-1918	Louis Brasil
1919-1944	Audigé
1945-1957-?	Mme Le Roux
1946?-47-1957-?	Rey
	Botanique
1894-1901	Louis Jules Léger
1901-1908	Noël Bernard
1908-1911	René Charles Joseph Maire
1911-1919	Clodomir Antony Vincent Houard
1919-1940	Dr Henri Bouygues
	devient biologie
1942-1943-?	Moricard
	redevient botanique
?-1945-1954	R. Ulrich
1954-57-?	Schnell
	Chimie organique et biologique
1945-1949	Normant
1949-1952	Lozac'h (tit1950)
1952-57-?	Vialle
	Chimie générale
1947-1957-?	Bachelet
1956-57-?	suppléé par Faucherre
	Microbiologie
1946-1953	J. Jacquet

	Mécanique
1951-1952	Pailloux
	Minéralogie
1956-57-?	Monier
	Cours de minéralogie
1910-1921	Pierre Sève
	Cours de chimie industrielle
1919-1944	Edouard Chauvenet
	Cours d'analyse supérieure
1929-1945	Janet
1948-50-?	Daniel Dugué
	Cours complémentaire pour la préparation en chimie des candidats au PCN supérieur
1937-50-?	Mme Demassieux
	Cours complémentaire de paléontologie
1937-1943-?	Jean Mercier
	Travaux pratiques de mathématiques
1938-1940-?	Magnier et Deperrois
?-1949-50-?	Mlle Héliès
1957-?	Mme Bermond
	Chef de travaux pratiques
	Chimie
?-1900-1925	Chrétien
1925-1936	Bazin
1936-1939	Valensi
1939-1942	Letort
1939-1940	suppléé par Mlle Fortet
1942-43-?	Claris
?-1945	Normant
1945-1957-?	Mme Robert Chauvenet (dél;tit1946)
	Chimie (2)
1947-1954	Y. Graff
1954-1956	Romanet
1956-57-?	Thuillier
	Chimie (3)
1953-57-?	Legrand
	Physique
?1891-1925	Belloc
1925-1932	Pierre Claude Le Roux
1932-1933	Clergeon et Mlle Paillier (chargé du service)
1933-1935	Gilles
1935-1957	L. Laget
1956-57-?	L. Avan (ct stag;tit1957)
	Physique (2)
1953-57-?	Mabboux-Stromberg (tit1955)
1957-?	Mlle Bignon
	Zoologie

1890-1918	René Chevrel
1919-1922	Dr Charles Lebailly
1920-1922	suppléé par Poisson
1922-1930	Raymond Poisson
1930	suppléé par Mme Le Roux
1930-1932	Van Gaver (mais maintenu à Marseille : chef de travaux)
1931-1932	Abeloos (chargé provisoirement)
1932-1933	Abeloos
1933-1944	Mme Le Roux
1945-1954	Lafon
1954-57-?	Y. Saudray
	Zoologie (Laboratoire de Luc/mer) juin 1949
1949-1953	Durchon
1953-?	Y. Saudray
	Botanique (poste supprimé en 1930)
1886-1891	Pierre Augustin Clément Dangeard
1904/07-1913	Adrien Tison
1913-1928	Pierre-Frédéric Bugnon
1929-1930	Roger Meslin
	Botanique (poste créé en mars 1949)
1949-1957-?	Roger Meslin
	Géologie (poste créé en 1953)
1953-57-?	Pareyn
	Conservateur des collections de botanique
?-1921-1932	Lortet
1932-1934	Meslin (chargé provisoirement)
1935-?	Le Testu
	Préparateurs puis assistants
avant 1855-?	Cavé
avant 1867-?	Puchot
1878-1883	Charles Renault
1878-1906	Auguste Adel
1883-1886	Pierre Augustin Clément Dangeard
?-1895-1904/07	Adrien Tison
1897-1906	Louis Brasil
?-1906-09-?	Chemin
?-1907	Sauvage
?-1907-1919	Rosset
1907-?	Fournier
1907	Douvillé
1907-1909	Boyer
1908-1909	Gardé
?-1909-1919	Dr Charles Lebailly
1910-1913	Sudry
1912-1913	Chaudron
1913-1923	Debeaupuis
1913-1919	Dérou
1914-1916	Sanson
1918-1922	Raymond Poisson
1919-1920	Grelon
1919-1925	Mlle Genre (déléguée;tit1920)
1919-1925	Pierre Claude Le Roux

1920-1924	Mlle Legueux
1924-1933	Mlle Legueux devient Mme Le Roux-Legueux
1922-1923	Guillaume
1923-1925	Guillaume
1920-1925	Bazin
1925-1927	Mlle Genre
1925-1927	Mlle A-M Thieulin
1925-1926	Bertran
1925-1943-?	Louis Jean Mercier
1925-1926	Maury
1927	Perrine
1927-1928	Jaffray
1927-1928	Mlle A-M Thieulin
1928-1929	Jaffray
1928-1957-?	Mlle Thieulin
1928-1931	Normant
1929-1930	Clergeon
1930-1932	Bouttier
1930-1936	Mlle Paillier
1930-1949	Roger Meslin
1930-1937	Lemée
1932-1935	Clergeon
1932-?	André Filliatre
1934-40-?	Jean Guibé
1935-1937	Bricard
1936-1957-?	Marie
1937	Lecordier
1937-1939-?	Rizet
1937-1940-?	Godo
?-36-1945	Mme R. Chauvenet
1940-1946	Mlle H. Lemaître
1943-1946	Claude Moreau
?-1946	Mlle Froment
1945-1947	Leboucher
1941-1950	Lemanissier
1946-1949	Mlle Espiasse
1947-1950-?	Pareyn
1947-1949	Durchon
1947-1950	Mlle Héliès
1947-1948	Mlle Robin (Mme Brossel)
1948-1950-?	Mlle Dupuy
1948-1949	Daniel Blanc
1948-1950-?	Legrand
1949-1950	Mlle Allaire devient Mme Auger
1950-57-?	Mme Ghinéa
1949-57-?	Doguet
1949-1953	Y. Saudray
1949-57-?	Hamelin
1950-?	Mlle Ledieu
1950-57-?	Boullard
1952-57-?	Mme Steeg
1952-57-?	Mme Bauduin
1953-?	Mollier
1953-57-?	Mlle Lemaître

1954-1956	Thuillier
1956-57-?	Doré
1956-?	Aviengne
1956-57-?	Quiniou
1956-57-?	Saussay
1956-57-?	Milliard
1956-57-?	Mme Raoul
1957-?	Monnaye
1957-?	Braillon
1957-?	Mme Braseliten

École de médecine et de pharmacie :

	Directeurs
An III - an VI - ?	Bonvoisin
- anIX-	Le Boucher
-an XI-	Bonvoisin
1809	Hersan
1809-1810	Nicolas
1811-1819	Godefroy
1820-1850	Raisin
1850-1873	Vastel
1873-1875	Roulland
1875-1879	Constant Le Roy de Langevinières
1880-1894	Bourienne
1895-1909	Auvray
1909-1918	Gidon père
1918-1919	Moutier
1919-1928	Guibé
1928-1944	Desbouis
1944	Vigot
1944-1962	Morice
	directeur devient doyen
1962?-1971?	Porin
1971-1974?	Valla
1974-1980	Villey-Desmeserets
	Chaires
	Clinique
-1791	Joseph Chibourg
	Chaire prend nom de médecine pratique
1791-an III	Jacques Hervé Le Rosti ou Rosty Deslandes
	Chaire prend nom de clinique interne
an VI-an XI	Godefroy
	Chaire prend nom de clinique médicale
an XI-1806	Joseph Chibourg
1806-1808	Hersan
	Réorganisation de 1808
	Clinique interne
1808-1809	Hersan
1809-1821	Godefroy
1821-1837	Trouvé
	Clinique médicale en 1830
1821-1837	Jacques Athanase Trouvé
	Clinique interne en 1837 et 55
1837-1855	Jean Prosper Lafosse
1855-1873	Jean Charles Edouard Vastel
	Chaire prend nom de clinique médicale
1855-1873	Jean Charles Edouard Vastel
1873-1875	François Gabriel Victor Roulland
	Clinique interne

1875-1886	Maheut
1886-1909	Auvray
1909-1925	Paul Ernest Léger
1919-1920	<i>suppléé par Lecornu</i>
1920-1925	<i>suppléé par Vigot</i>
1925-1941	Pierre Louis Alexandre Lecornu
1941-57-?	Marcel Albert André Vigot
	Clinique externe (réorganisation de 1808)
1808	Desbordeaux
1808-1809?	Godefroy
1810?-1812-1831	Dominel
	Chaire prend nom de clinique chirurgicale & clinique des maladies de femmes... : 1830
1831-1846	Edmé Le Sauvage
	Clinique externe et méd opératoire en 1837
1831-1846	Edmé Le Sauvage
	Clinique externe en 1841 et 1855
1831-1846	Edmé Le Sauvage
1846-1872	Ferdinand le Prêtre ou Leprestre
	Chaire prend nom de clinique chirurgicale
1846-1872	Ferdinand le Prêtre ou Leprestre
1872-1886	Pierre-Léonor-Edouard Denis-Dumont
1886-1889	Edouard Stanislas Délouey
1889-1909	Pierre Barette
1909-1913	Eugène Guillet
1914-1941	Maurice Guibé
1941-57-?	Chaperon
	Chirurgie
-an VI	Charles Nicolas Desmoueux
an VI-?	Vernet
?an VII?-?	Dominel
-an XI-	François Raisin
	Réorganisation de 1808
	Pathologie chirurgicale
	ou pathologie externe
1808-1809	Godefroy
1809-1815?	Jean Philippe Le Boucher
1810-1846	François Raisin
	Remplacé par nouvelle chaire
	Pathologie interne puis chirurgicale : 1830
1810-1846	François Raisin
	Pathologie externe en 1837 et en 1841
1810-1846	François Raisin
1846-1852	Edmé Lesauvage
1853-1864	François Constant Le Roy de Langevinières
	Chaire prend nom de pathologie externe et médecine opératoire (1855)
1853-1864	François Constant Le Roy de Langevinières
1864-1873	François Gabriel Victor Roulland
1873-1883	Alexandre Bourienne
1883-1889	Auguste Edmond Simon

1889-1896	Eugène Guillet
1896-1909	Noury
1909-1931	Maurice René Osmont
1931-1962	André Marie Gustave Emile Etienne Morice
	Chaire prend nom de clinique et pathologie chirurgicales et médecine opératoire (1954)
	Séméiotique
-1791	Deschamps
1791-1803?	Bonvoisin
	Matière médicale, botanique et chimie
1786-an XI	Henri-François Anne De Roussel
	Réorganisation de 1808
	Matière médicale et thérapeutique
1808-1810ou15	Nicolas
	au moins à partir de 1815, l'enseignement est divisé en 2 : Desbordeaux enseignant la thérapeutique et Nicolas puis Bacon la matière médicale chimico-pharmaceutique
	Matière médicale chimico-pharmaceutique
1810ou15-1816	Nicolas
1808-	Bacon
?16-1818-1821	Louis Bacon
	Thérapeutique
1810?-1821	Desbordeaux
	Matière médicale et thérapeutique
1821-?	Edmé le Sauvage
-1822-	Louis Bacon
-1823-1833	Louis Bacon
	Matière médicale et pharmacie en 1830
-1823-1833	Louis Bacon
1833-1834	Hubert
1834-1846	Ferdinand le Prêtre ou Leprestre
	Matière médicale et thérapeutique en 1837
1834-1846	Ferdinand le Prêtre ou Leprestre
	Histoire naturelle méd & matière méd : 1841
1834-1846	Ferdinand le Prêtre ou Leprestre
1846-1853	François Raisin
	suppléé par le Coeur
1853-56	Jules Jean Baptiste Le Coeur
	Matières médicales et thérapeutiques en 1855
1853-56	Jules Jean Baptiste Le Coeur
1856-1857	Leclerc (c.c.)
1857-1866	Jules Jean Baptiste Le Coeur
1866-1872	Léon Liégard
1872-1890	Pierre Athanase Chancerel
	Thérapeutique et hygiène
1872-1890	Pierre Athanase Chancerel
1890-1916	Eugène Henri Catois
	chaire devient histologie
1890-1916	Eugène Henri Catois
1916-1941	Ferdinand Joseph Gidon, fils (c.c.;tit1918)
1941-50 ou 51	Joseph Rousselot (c.c.;tit)

?-1953-1956	Arondel (c.c.)
1955	<i>suppléé par Leménager</i>
1956-57-?	Théret (c.e.)
	Anatomie
-1791	Louis Nicolas Briard
1791-an XI-	Jean Philippe Le Boucher
	Réorganisation de 1808
	Anatomie et physiologie
1808-1835	Jean-François Ameline
	Anatomie et médecine opératoire en 1830
1836-1839	Jacques François Ameline (fils)
	Anatomie et physiologie en 1837
1836-1839	Jacques François Ameline (fils)
1839-1840	Alexandre Thomas Ferey-Demay
1841-1853	Jacques Alexandre Lechevallier (p.a.)
1853-1869	Jacques Alexandre Lechevallier
1869-1872	Pierre Athanase Chancerel
1872-1873	Alexandre Bourienne
1873-1877	Fayel-Deslongrais
	Chaire dédoublée en 1877
	Anatomie
1877-1885	Fayel-Deslongrais
1885-1918	Albert Gidon, père
1918-1933	André Théodore Charbonnier, fils
1933-1941	Chaperon
1941-57-?	Pierre Guibé
1955-57-?	Lacroix
	Physiologie
1877-1885	Alexandre François Wiart
1885-1902	Fayel-Deslongrais
1902-1919	Arsène Ulysse Gosselin
1919-1944	François Marie Jules Guy Desbouis (supp;tit1921)
1945-57-?	Raymond Henri Joseph Villey-Desmeserets
	Accouchements (An XI)
An XI	Dominel
	Réorganisation de 1808
	Opérations et accouchements
1808-10?	Dominel
-1822-1831	Edmé Lesauvage
	physiologie et accouchements en 1830
-1830-1831	Edmé Lesauvage
1831-1864	Joseph Isidore Le Bidois (fils)
	Accouchement, maladie des femmes et des enfants en 1837, 1841 et 1855
1831-1864	Joseph Isidore Le Bidois (fils)
1862-1864	suppléé par François Gabriel Victor Roulland
1864-1883	François Constant Le Roy de Langevinières
	Clinique d'accouchements
1883-1895	Alexandre Bourienne
	Clinique obstétricale
1896-1909	Eugène Guillet
1909-1915	Noury

1918-1925	Jules Audrain
1925-1931	suppléé par Lambert
1931-1934	Maurice René Osmont
1936-57-?	Pierre Bonnet (c.c.;tit1936)
	Chaire créée : Pathologie interne en 1830 mais remplace en fait chirurgie et vraie chaire créée : pathologie médicale et thérapeutique
1830-1837	Jean Prosper Lafosse
	Pathologie interne en 1837, 1841 et 1855
1837-1855	Jean Charles Edouard Vastel
1855-1875	Maheut
1875-1886	Auvray
1886-1919	Alexandre Guillaume Moutier
1919-1925	Pierre Louis Alexandre Lecornu
1925-1941	Marcel Albert André Vigot
1941-1942	Maurice Collin
1942-57-?	Jacques Porin
	Médecine légale et hygiène (1830)
1830-1837	Jean Charles Edouard Vastel
	Chaire de médecine expérimentale (1936)
1936-1941	Maurice Collin
1941-1942	Jacques Porin
1942-57-?	Jean Olivier
	devenue méd exp et endocrinologie
	Anatomie pathologique (1932)
1932-1950 ou 51	Navarre (c.c.;tit?)
1950 ou 51-57-?	Joseph Rousselot
	Chimie et pharmacie (1837)
1838-1841	Pierre Etienne Pigache
1841-1853	Pierre Bernard Durand (p.a.)
1853-1879	Pierre Louis Lepetit
	Pharmacie et notions de toxicologie en 1855
1853-1879	Pierre Louis Lepetit
	Chaire dédoublée en 1879
	Chimie et toxicologie
1879-1889	Pierre Louis Lepetit
1889-1912	Emile Louise
1912-1924-?	Chrétien (c.c.)
?-1926-1952	Edouard Chauvenet (c.c.)
	Cours dédoublé en ?-1928
	Chimie
	devenue en 1945 chimie organique et analytique
?-1926-1952	Edouard Chauvenet (c.c.)
1952-57-?	Noël Lozac'h
	Toxicologie
1928-1937	Charles Husson
1937-1943-44?	Pierre Danjou
?1944-45-1954	Gaffre
1954-57-?	Pierre David

Cours de pharmacie et matière médicale
 1879-1909 Silvain Isidore (Théodore) Charbonnier, père
 1909-1948 Emile Danjou
 1948-1957-? Degrenne
devient cours de matière médicale en 1955
 1948-1957-? Degrenne

Cours de pharmacie chimique et chimie médicale
 1922?-1934-1946 Guégan (c.c.)
 1946-1955 Feutry (c.c.)
Cours dédoublé en 1955 (chaires?)
Pharmacie chimique
 1955-57-? Feutry
Chimie médicale
 1955-57-? Pin

Cours de pharmacie galénique
 1948-1954 Pierre Danjou
 1954-57-? Gaffre

Histoire naturelle médicale (1837-1841)
 1838-41 Charles Pellerin
Cours d'Histoire naturelle (1889)
 1889-1897-? Henry Pihier
 ?-1899-1919 René Chevrel
 1919-1921 Louis Mercier (c.c.)
 1921-1944 Audigé
 1945-1948 Lafon (c.c.)
 1945-1957-? Roger Meslin (c.c.)

Cours de physique (au moins depuis 1896)
 ?-1896-1932 Antoine Raoul Demerliac
 1932-1946 Auguste Blanc (c.c.)
 1946-1955 Pierre Claude Le Roux
 1955-? Tubiana
 1956-57-? Dutreix

**Cours complémentaire de chimie analytique
 et de minéralogie**
 1911-1914 Chrétien
 1927-? Guégan
 1947-1949 Costy
chimie minérale
 1949-1957-? Costy
chimie analytique
 1949-1951 Lebas (c.c.)
 ?-1953-57-? Morel

Cours de zoologie et parasitologie
 ?-1945 Gallien
 1945-1948 Lafon
dédoublé en 1948
zoologie
 1948-1957-? Mlle Debelle
parasitologie et biologie animale
 1948-57-? J. Jacquet

	Cours de bactériologie
1931-1945	Charles Lebailly (c.c.)
1945-57-?	Joseph Rousselot
	Cours de cryptogamie (cours complémentaire)
1931-1934	Paul Husson
1935-1943-?	Jean Guibé
1945-1950	Roger Meslin
1950-57-?	Mme Golse
	Cours d'anatomie aux sages-femmes
1933-1934	Maurice René Osmont
1935-1939	Bonnet
1939-1940	Neyreneuf
1940-1956	Bonnet
	Cours d'hygiène, médecine préventive et épidémiologie
1950-50 ou 51?	Navarre
	Médecine légale
1950-?	Vigot
	Anesthésie et réanimation (ou anesthésiologie)
1949-1956	Mlle Suzanne Danjou
	Pharmacologie
1948-1957-?	Gaffre
	devient pharmacodynamie
1948-1957-?	Gaffre
	Embryologie
1955-57-?	Dastugue
	Professeurs non signalés (suppléants notamment)
1815-1818	Vautier
1828-1830	Faucon-Duquesnay
1866-1873?	Eugène Postel
1884-1887	Robert de Forcrand
?-1886-1888-?	Ernest Félix Pauchon
?-1953-57-?	Jean L'Hirondel
?-1953-57-?	Tubiana
1956-57-?	Guillemin
1957-?	Adam
	Suppléance de clinique et pathologies internes
1830-1837	Faucon-Duquesnay
1855-1866?	Faucon-Duquesnay
?-1890-?	François Aristide André Vigot
1901-1909	Paul Ernest Léger
1910-1919	Pierre Louis Alexandre Lecornu
1919-1920	Marcel Albert André Vigot
1920-1925	Marcel Albert André Vigot
1926-1935	Maurice Collin
1936-1941	Jacques Porin

1941-1942	Jean Olivier
1942-50-?	Jean L'Hirondel
	Suppléance de pathologie externe, de clinique chirurgicale et obstétricale
1855-1857	Denis-Dumont
?-1874-1875-?	Levéziel
1896-1905-?	Maurice René Osmont
1920-1921	James
1921-1925	Lambert
1925-1931	André Marie Gustave Emile Etienne Morice
1933-1934	Jean Fontaine
1934	Pierre Bonnet
1934-53-?	Hamon
	Suppléance d'anatomie et de physiologie
1841-1852	Eugène Vaultier
?1873-1875	Louis Charles Albert Lhirondel
?-1887	Huet
?-1890-1903	François Aristide André Vigot
1903-1911-?	André Théodore Charbonnier, fils
1919-1920	François Marie Jules Guy Desbouis
1920-1921	François Marie Jules Guy Desbouis
1921-1929	Joseph Marais
1930-1933	Chaperon
1934-1941	Pierre Guibé
1941-1943-?	Golse
1945-50-?	Lacroix
	Suppléance d'histoire naturelle
1919-1920	Pierre-Frédéric Bugnon
1920-1929	Pierre-Frédéric Bugnon
1930-1948	Paul Husson
	Suppléance de pharmacie et matière médicale
1885-?	Charles Pierre Théodore Gramond
?-1901-1907	Albert Jules Frémont
1907-1917	Emile Danjou
1917-?	Albert Jules Frémont
?-1926-1930	Paul Husson
1930-1937	Charles Husson
1937-1954	Pierre Danjou
	Suppléance de physique et de chimie
?-1896-1904	Jules Besson
?1902-?	Chrétien
1919-1924-?	Edouard Chauvenet
?-26-1932	Blanc
1932-50-?	Costy
	Suppléance de médecine expérimentale (1932)
1932-1933	Le Rasle
1933-1936	Jacques Porin
	Suppléance de pathologie générale
1949-1953-?	Jean L'Hirondel
	Suppléance de thérapeutique
1949-1950-?	Jacques L'Hirondel
	chef de clinique
1884-1909	Louis Auguste Quermonne

	clinique médicale
?-1887	François Aristide André Vigot
1904-1910	Pierre Louis Alexandre Lecornu
1910-1914	Henri Pierre Guichard
1914-1920	Henri Lhirondel
?-1922-1926	Maurice Collin
1926-	de Souza
1938-1942	Pierre Guibé
1942-1944	Raymond Henri Joseph Villey-Desmeserets
1957-?	Castel
	clinique obstétricale
1856-1861	Denis-Dumont
1901-?	Laurent
1908-1910	Henri Pierre Guichard
1910-1914-?	Daverne
1926-1927	Piel
1927-?	Marie
1931-1938	Hubaut
1938	Morin
1938-1942	Lenoir
	Mme Feutry est nommée chef de clinique adjoint d'obstétrique le 1er mai 1939.
1942-1947	Mme Feutry
1947-50-?	Toulorge
?-1953-1954	Mme Feutry
1954-57-?	Chemery
	Mme Feutry est nommée chef de clinique adjoint de la chaire d'obstétrique le 28 juin 1954
	clinique chirurgicale
1900-?	Pierre Emmanuel Alexandre Bourienne
?-1910	James
1910-1914	Martin
1914-1920	Maugeais
1934-1938	Pierre Guibé
1938-1942	Jean Olivier
1942-1943	Raymond Henri Joseph Villey-Desmeserets
?-1953-1956	Mayaud
1957-?	Jean-Pierre Langeard
	chefs de travaux
	anatomie
1841-1852	Eugène Vaultier
?-1873	Fayel-Deslongrais
1873-?	Auvray père
?-1892-1894-?	François Aristide André Vigot
1896-1902-?	Gidon père
1909-1913	André Théodore Charbonnier, fils
1914-1918	Gidon père
1919-1933	André Théodore Charbonnier, fils
1933-1950	André Neyreneuf
1950-1955	Arondel
1955-57-?	Jean Dastugue
	physiologie
?-1901-1911-?	François Aristide André Vigot
1918-1944	Desbouis
1945-1954	Golse

	physique et chimie
?-1886-1888-?	Picard
?-1896-?	Perrier
1902-1911	Chrétien ?
1911-1919	Rosset
1919-1921	Mlle Genre
1921-1927	Guégan
1927-1928	Allais
1928	Husson (physique) et Le Roux (chimie)
1929-1937	Charles Husson
1937-1938	Pierre Danjou
1938-39-?	Pierre ou Roland Feutry
1939-1940	Costy
1940-1948	Pierre ou Roland Feutry
	dédoublé en 1948?
	chimie (chimie pharmaceutique après 1955)
1948-57-?	Pierre ou Roland Feutry
	physique
1948-57-?	Marie (chargé des fonctions)
	micrographie
?-1886-1887-?	Catois
?-1896-?	René Chevrel
?-1919-20-?	Gidon fils
	bactériologie
1921-1943-?	Charles Lebailly
	devient bactériologie et histologie
?-1945-1946	Joseph Rousselot
1946-57-?	Alliet
	histoire naturelle
1900-24-?	Gidon fils
1901	suppléé par Vaullegeard
1931-1935	Paul Husson
1936-1937	Lemée
1937	Lecordier
1937-50	Roger Meslin
	devient botanique
1950-57-?	Pierre David
	anatomie pathologique
1945-50 ou 51	Navarre
	parasitologie
1954-57-?	Mme Steeg
	histologie
1956-57-?	Arondel
	Agrégés
1955-?	Guillemin
	Maîtrises de conférence
1955-57?	Feutry
1955-57?	Mlle Debelle
1955-57?	Lozac'h
1956-57-?	Adam
	préparateurs
	physique

1896-?	Patry
?-1901	Desmousseaux
1901-?	Emile Danjou
1906-1907	Lahaye
1907-?	Paynet
?-1911	Heuzé
1911-1914	Mériel
1914-1916	Pasquier
1916-1917	Lemettre
1917	Costy
1917-1918	Renouf
1918-1920	Vinnebeaux
1920-1922	Pelluet
1922-1923	Dupont
1923-1925	Coisnard
1925-?	Barbier
?-1933	Le Roux
1934-?	Gilles
1934-1942	Laget
1942-1950-?	Marie
	chimie
1897-1898	Denis
1899-1900	Le Verrier
1901	Levesque
1901-?	Groult
1906-1907	Egret
1907-?	Paynet
?-1911	Pouthas
1911-1912	Gavin
1912-1916	Clément
1916-1917	Lemettre
1917	Costy
1917-1918	Renouf
1918-1920	Vinnebeaux
1920-1922	Pelluet
1922-1923	Dupont
1923-1925	Coisnard
1925-?	Barbier
?-1933	Le Roux
1934-?	Gilles
1934-1942	Laget
1942-1945	Marie
	moniteur des travaux pratiques de chimie
1948-1950-?	Lebas
	pharmacologie et histoire naturelle
?-1901	Lebreton
1901-?	Pihier
1906-1907	Dehelle
1907-1914	Leclerc
1914-1916	Pasquier
1916-1917	Lemettre
1917	Costy
1917-1918	Renouf
1918-1920	Vinnebeaux

1920-1921	Halbout
1921-1922	Malassis
1922-1923	Husson
1923-1925	Hardouin
1925-1926	Sevaux
1926-1927?	Mlle Bersier
1931-1932	Lefrançois
1932-1933	Desmorteux
1933-1934	Andrée Tissot
1934-1935	Bellamy
1935-1937	Mlle Geneslay
1936-1937	Mériel
1937-1938	Mesnage
1938-1939	David pierre
1940-1941	Mlle Poidevin
1941-?	Jacques Briard
1945-1946	Favre
1946-1947	Mederprim
1947-1948	Grimaux
1948-1949	Mlle Chapin
1949-1950	Duval
1950-1951	Mlle Léonard
1951-1952	Thorel
1952-1953	Mlle Manson
1952-1953	Mlle Rousselot
	préparateurs
1955-?	Mlle Maroquesne Annick
1955-?	Jean Piard

Bibliothèque universitaire :

Bibliothécaire

1879-1880	Joseph Emile Albert Fécamp
1880-1881	Jacques-A. Crouzel
1881	Maurice Adalbert Dreyfus
1881-1885	Auguste Alfred Gouault
1885-1888	Eugène Constant Bouvy
1888	Louis Charles Daux
1888-1921	Dominique Victor Clément Bonnet
1921-1936	Pierre Antoine Joseph Cettier
1937-1944	Claude Vacher de Lapouge
1946-1974	Mlle Madeleine Dupasquier
1974-1990	Mlle Torchy
1990-1991	Mme Marie-Josephe Baeyaert
1991-?	Mme Françoise Bermann

Annexe II

Dictionnaire biographique :

Liste alphabétique des professeurs et des recteurs de l'université de Caen en poste de 1793 à 1954, soit trois cent cinquante personnes :

d = doyen ou directeur

r = recteur

dr = droit

l = lettres

s = sciences

m = médecine et pharmacie

-Alexandre dr d r

-Allix dr

-Allou r

-Ameline Jean-François m

-Ameline Jacques François m

-Astoul dr

-Audigé m

-Audrain m

-Auerbach l

-Auvray m d

-Bacon m

-Barbeau l d

-Barette m

-Bayet l

-Bayeux dr

-Bédier l

-Bellenger l d r

-Belouin l

-Béquignon l

-Berger l

-Bernard s

-Bertauld dr

-Bertrand l d

-Besnard dr

-Besnier Maurice l

-Besnier Robert dr

-Besson s

-Bigot s d

-Binet dr
-Biville dr
-Blanc s d
-Bocquet s
-Bonnaire François s
-Bonnaire Charles s
-Bouisset l
-Bourgeois l
-Bourienne Alexandre m d
-Bourienne Pierre Emmanuel m
-Bouvier dr
-Bouygues s
-Brasil s
-Bridrey dr
-Brunet dr
-Büchner l
-Bugnon s
-Cabouat dr
-Caillemer dr
-Camaret r
-Camena d'Almeida l
-Capmas r
-Carabie dr
-Carel dr
-Carré de Malberg dr
-Catois m
-Cauvet dr
-Chamard l
-Chancerel m
-Chantereyne dr
-Chappuis l d
-Charbonnier Isidore m
-Charbonnier Théodore m
-Charma l d
-Chauvenet s d
-Chauvet l
-Chauvin s
-Chevrel m
-Chibourg m r
-Choux s
-Cochon-Desjardins l
-Colin Ambroise dr
-Colin Gaston Hubert l

-Collin m
-Contamine l
-Cor s
-Couturat l
-Coville l
-Dangeard Pierre-Augustin s
-Dangeard Louis s
-Daniel r
-Danjon dr
-Danjou Émile m
-Danjou Suzanne m
-Danjou Pierre m
-Dansin l
-Daure r
-David m
-De Boislambert dr
-De Boüard l d
-De Forcrand de Coiselet s
-De Gournay dr
-De la Foye s
-De la Rue l d
-De Roussel s
-De Saint-Germain s d
-De Valroger dr
-Debray dr
-Degois dr
-Delacroix l
-Delage s
-Delavigne l
-Délouey m
-Deltheil r
-Demerliac m
-Demolombe dr d
-Demontès dr
-Denis l d
-Denis-Dumont m
-Desbordeaux m
-Desbouis m d
-Desclozeaux r
-Desdevises du Désert l
-Desroziers r
-Digeon l r
-Ditte s d

-Dominel m
-Dorison l
-Dresch l
-Dubois s
-Duboscq s
-Duchemin s d r
-Dupont-Longrais d
-Durand m
-Dürrbach l
-Durry Marcel l
-Durry Marie-Jeanne l
-Eisenmann d
-Eudes-Deslongchamps Jacques-Amand s d
-Eudes-Deslongchamps Eugène s
-Faucon-Duquesnay m
-Fayel-Deslongrais m
-Ferey-Demay m
-Foucault dr
-Fourgeaud dr
-François r
-Fréjaville dr
-Frémont m
-Gabriel l
-Gallien s
-Gandar l
-Garapon l
-Garsonnet l
-Gasté l
-Gauckler dr
-Génestal dr
-Gibon l
-Gidon Albert m d
-Gidon Ferdinand m
-Girault s
-Goblot l
-Godefroy m d
-Gombeaux dr
-Gossart s
-Gosselin m
-Grucker l
-Guerlin de Guer l
-Guibé Maurice m d
-Guibé Pierre m

-Guibé Jean m
-Guichard m
-Guillet m
-Guillouard dr
-Guinchant s
-Halbwachs l
-Hamel dr
-Haussoulier l
-Hauteœur l
-Héron de la Thuillerie l
-Hersan m d
-Hippeau l
-Houard s
-Houllevigue s
-Hubert m
-Huguet l
-Husson s
-James m
-Jamet l r
-Janet s
-Japiot dr
-Joly l d
-Jouen dr
-Journaux l d
-Joyau d
-Joyeux-Laffuie s
-Julliot de la Morandière dr
-La Poterie l
-Lafosse m
-Laisné des Hayes dr
-Lambert l
-Lamouroux s
-Lampué dr
-Landré l
-Laporte l
-Larroque r
-Latrouette l
-Laufenburger dr
-Le Bidois m
-Le Boucher Jean Philippe m
-Le Boucher Jacques Arsène s
-Le Bourguignon Duperré Delisle dr d
-Le Bourguignon Duperré Feuguerolles d

-Le Cavelier dr
-Le Chevallier m
-Le Cœur m
-Le Fur dr
-Le Hanneur l
-Le Prestre m
-Le Roux s
-Le Roy de Langevinière m d
-Lebailly m
-Lebret dr
-Lecerf dr
-Lecoq de Biéville dr
-Lecornu Léon s
-Lecornu Pierre m
-Leduc dr
-Léger Louis Jules s
-Léger Paul Ernest m
-Lemercier l d
-Lemonnier Hippolyte s
-Lemonnier Henri dr d
-Léonard l
-Lepargneur dr d
-Lepetit m
-Lesauvage m
-Levée l
-L'hirondel Louis m
-L'hirondel Henri m
-L'hirondel Jean m
-L'hirondel Jacques m
-Liard r
-Liégard m
-Lignier s dr
-Louïse s m
-Lozac'h s d
-Mabilleau l
-Machelard dr
-Maheut m
-Maignien l
-Maigron r
-Maillet-Lacoste l
-Maire s
-Marais m
-Marc dr d r

-Marchis s
-Marie d
-Mary-Vallée s
-Maurain s
-Mazet r
-Mercier Louis s
-Mercier Jean s r
-Merget s
-Meslin s m
-Miocque dr
-Moniez r
-Monod l
-Moreau s
-Morce m d
-Morière s d
-Moutier m d
-Musset René l d
-Musset Lucien l
-Neyreneuf Vincent s
-Neyreneuf André Pierre Jules m
-Nézar d dr d
-Nicolas Pierre François m d s
-Nicolas Jean s
-Nogaro dr
-Noury m
-Noyelle dr
-Olivier m
-Osmont m
-Pauchon s m
-Pellerin m
-Pierre s d
-Pigache m
-Pihier m
-Pilon dr d
-Poincaré s
-Porin m d
-Postel m
-Poubelle dr
-Pradines l
-Prentout l
-Prudhomme dr
-Quermonne m
-Rainaud l

-Raingeard l
-Raisin m d
-Rambaud l
-Reynald l
-Ricard s
-Riquier s d
-Robin l
-Roger l
-Roulland m d
-Rousseau dr
-Rousselot m
-Saint-Germès dr
-Sallandrouze l
-Schmidt l
-Schneider l
-Segond l
-Séguin r
-Sénée l
-Sève s
-Simon m
-Sourdille l
-Souriau l
-Spaier l
-Sumien d
-Tessier l d
-Théry r
-Thierry s d
-Thomine-Desmasures Pierre Jacques Henri dr d
-Thomine-Desmasures Pierre Jacques François dr
-Thomine-Desmasures Charles l
-Tison s
-Topsent s
-Toutain Pierre Alfred dr
-Toutain Jules l
-Travers l
-Trébutien Étienne Édouard dr
-Trébutien Pierre Eugène dr
-Trolley dr
-Trouvé m
-Tyrard-Deslongchamps l d r
-Vastel m d
-Vaugeois dr d
-Vaultier Frédéric l d

- Vaultier Eugène m
- Vendryès l
- Viel l
- Vigot François Aristide André m
- Vigot Marcel m
- Viguier s
- Villat s
- Villey-Desmeserets Louis Edmond dr d
- Villey-Desmeserets Pierre l
- Villey-Desmeserets Jean s
- Villey-Desmeserets Daniel dr
- Villey-Desmeserets Raymond m d
- Wagner l
- Walras l
- Weill l
- Wuart m
- Worms dr
- Yver dr
- Yvon l
- Zévort r
- Zoretti s

Alexandre

État civil :

Pierre Robert Alexandre, né à Caen (paroisse Saint-Martin) le 12 octobre 1741, décédé à Caen le 23 mai 1819.

Origine sociale :

Fils de Robert Alexandre, cultivateur et de Jeanne Thérèse Grenier.

Il est également appelé Alexandre le Gost.

Études :

Il fait ses études à l'Université de Caen. Il est licencié en droit en 1765.

Il est reçu docteur en droit devant la faculté des droits de Caen avant 1769.

Carrière universitaire :

Le 11 mars 1769, il est nommé docteur-agrégé aux droits de l'Université. Il est nommé professeur le 11 août 1785. Il ne signe pas la déclaration hostile au serment en 1791. Cependant, il a peut-être adhéré à cette déclaration plus tard car il en est accusé par le procureur général syndic le 26 janvier 1792.

Il est nommé le 12 décembre 1805 professeur de code civil à la faculté de droit de Caen. Il est ensuite nommé le 19 février 1806 directeur de l'école de droit. Par un décret du 1^{er} septembre 1808 les écoles de droit sont érigées en facultés et le titre de doyen est substitué à celui de directeur. Par arrêté du 20 janvier 1809, de Fontanes, Grand-Maître de l'Université, charge provisoirement Alexandre des fonctions de doyen de la faculté de droit de Caen.

Il est en outre nommé le 24 avril 1809 recteur de l'académie de Caen. Il est alors doyen de la faculté de droit et recteur de l'académie de Caen. Par arrêté du 7 mars 1810, Marc est nommé doyen de la nouvelle faculté, en remplacement d'Alexandre, appelé aux fonctions de recteur de l'académie.

Fonctions extra-universitaires :

Il est avocat du bailliage et siège présidial de Caen « depuis l'âge de 20 ans environ » : ce qui donnerait 1761. Il est plus probable que ce soit en 1765, après sa licence.

Pendant la Révolution, il est nommé procureur syndic de département le 7 fructidor an III (24 août 1795) et le reste jusqu'au 11 brumaire an IV (2 novembre 1795). Il devient alors président du tribunal civil du Calvados. En l'an VIII, il est nommé président du tribunal de 1^{ère} instance. Il est ensuite nommé conseiller à la cour d'appel en 1811 (il reste conseiller après 1815).

En marge de sa carrière universitaire, il reste président du tribunal de 1^{ère} instance et conseiller à la cour d'appel.

Il est nommé en 1803 membre du conseil général. Il en devient le président en 1806 et le reste jusqu'en 1818. Il est élu en 1812 conseiller municipal de Caen et le reste jusqu'en 1814.

Il est considéré sur les listes d'électeurs comme un des hommes les plus fortunés du département.

Mariage et descendance :

Marié avec Adélaïde Françoise Geneviève Cambette de la Noë, fille d'Yves Charles Cambette, lieutenant en l'élection de Caen.

Ils ont une fille : Marie-Adèle Alexandre, qui épouse Dupont-Longrais, son neveu et filleul, professeur suppléant à la faculté de droit.

Sa nièce (sœur de Dupont-Longrais) épouse Pierre Thomine-Desmasures (fils), professeur de la faculté de droit.

Il a au moins deux autres neveux : un chef de bataillon en non activité et un employé des douanes.

Décorations :

Décoration du Lys en 1814.

Sources :

État civil AD Calvados.

-Edgar Zévort, « Documents pour servir à l'histoire de l'instruction publique au XIX^e siècle. Le premier recteur de l'Académie de Caen, Pierre-Robert Alexandre (1809-1819) ». Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des Arts, Sciences et Belles-Lettres de Caen*, Caen, H. Delesques, 1891, 29 p.

-Département du Calvados, *Liste des préfets, secrétaires généraux, présidents, vice-présidents, secrétaires, membres du conseil général depuis 1790*, Caen, 1965, 24 p.

Allix

État civil :

Edgar Pierre Auguste Léo Allix, né à Versailles le 16 décembre 1874, décédé à Paris le 23 juin 1938.

Origine sociale :

Fils d'Ernest Jacques Allix, sous-chef de bureau au ministère des finances et d'Aldona Malvina Jaromira Bulharowska.

Études :

En 1896, il est élève à l'École de droit et à l'École libre des sciences politiques de Paris (il en sort lauréat). Il est licencié ès lettres et en droit en 1896.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Paris en 1898. Il est agrégé (2^e) des facultés de droit pour les sciences économiques le 18 novembre 1901.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est nommé à la faculté de droit de Dijon.

Il est nommé le 24 juillet 1902 professeur d'économie politique et d'histoire des doctrines économiques à la faculté de droit de Caen. Il devient en 1912 chargé de cours à la faculté de droit de Paris.

Après avoir été mobilisé pendant la guerre 14-18, il retourne en 1919 à l'enseignement en université et à la recherche. A partir de 1920, il donne des conférences (quatre à six par an) à l'École de guerre navale et au Centre des hautes études navales. En 1923, il est professeur de science des finances et de législation financière (doctorat). En 1923, il devient professeur à l'École des hautes études commerciales. A partir de 1923, il donne également des conférences de préparation aux carrières diplomatiques. A partir de 1926, il donne des cours de législation fiscale. Puis également en 1926, il devient titulaire de la chaire de science et législation financière et enseigne la législation fiscale, prenant la succession du professeur Henri Berthélemy.

Il est élu doyen de la faculté de droit de Paris le 29 juin 1933 et prend ses fonctions lors de l'assemblée du 28 octobre de cette même année. Réélu en 1936, il reste en fonction jusqu'à son décès en 1938.

Fonctions extra-universitaires :

En 1914, il est mobilisé comme lieutenant de réserve d'infanterie. En septembre 1915, il est rapporteur d'un Conseil de guerre aux armées puis au service des prisonniers de guerre en 1918, puis substitut du rapporteur près du 6^{ème} conseil de guerre de la Seine. En 1919, il est attaché au 4^{ème} bureau de l'État-major du groupe d'armées Fayolle, en territoire rhénan.

De 1921 à janvier 1922, il est chef-adjoint du cabinet de Paul Doumer, ministre des Finances. En 1924, il est délégué français au Comité des experts pour l'élaboration du Plan Daves, puis délégué français à la Commission chargée d'organiser le système des obligations de l'industrie allemande, prévues par le Plan Daves.

Membre de la Société d'économie politique, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire contemporaine puis section des sciences économiques et sociales) et du Comité consultatif permanent de l'administration générale, départementale et communale du ministère de l'Intérieur.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (16^e arrondissement) le 10 octobre 1903 avec Fanny Marie Helleu, fille de Joseph Louis Helleu, archiviste paléographe à Paris.

Ils ont un fils : Pierre Henri Allix, né à Caen le 19 juillet 1904, décédé à Paris (16^{ème} arrondissement), chevalier de la légion d'honneur.

Institut de France :

Élu le 8 février 1936 à l'Académie des sciences morales et politiques, dans la section Économie politique, Statistique et Finances, au fauteuil laissé vacant par le décès d'Auguste Deschamps.

Décorations :

Officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1912.

Travaux

-*L'œuvre économique de Karl Marlo (Karl Georg Winkellblech)*, thèse de doctorat en droit, 1898,

-*Des rapports de la bourse de valeurs*, 1900,

-*Traité élémentaire de science des finances et de législation financière française*, 1907 (6e éd. 1931),

-*L'impôt sur le revenu. Impôts cédulaires et impôt général. Les nouvelles dispositions législatives*, 2 vol., en collaboration avec M. Lecerclé, 1926,

-*La taxe sur le chiffre d'affaires*, en collaboration avec M. Lecerclé, 1927,

-*Les impôts français*, 2 vol., 1929,

-*Les droits de douane*, 1932,

-*Études choisies d'économie politique et de finance (recueil)*, 1948,

Articles parus dans la Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales, la Revue politique et parlementaire et la Revue d'économie politique.

Sources :

État civil AD Calvados et Yvelines et AM Paris.

Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Allou

État civil :

Jean Baptiste Ferdinand Allou, né à Amiens (Somme) le 4 floréal an XIII (23 avril 1805), décédé le 20 décembre 1876.

Origine sociale :

Fils de Jean Baptiste Constant Allou, marchand et de Marie Madeleine Bellair.

Études :

Bachelier ès lettres et ès sciences, licencié en droit.

Il est reçu docteur en droit devant la faculté de Paris.

Carrière universitaire :

Il est chef d'institutions scolaires à Amiens avant de devenir recteur de l'académie d'Amiens le 15 mars 1850 (création en 1850 des petites académies : une par département). Il est ensuite nommé inspecteur de l'académie de Douai (disparition des petites académies en 1854), en résidence à Amiens en août 1854 puis devient recteur dans l'académie de Clermont de janvier 1865 à août 1868.

Il devient recteur de l'académie de Caen en août 1868 et le reste jusqu'en 1875.

Il devient recteur d'académie honoraire.

Fonctions extra-universitaires :

Avocat près la cour d'appel d'Amiens.

Membre du conseil municipal d'Amiens de 1843 à 1865, il est adjoint au maire en 1849-1850 puis maire d'Amiens entre 1861 et 1865.

Membre du conseil général de la Somme à partir de 1849, il en devient vice-président.

Mariage et descendance :

Marié avec Marie Louise Victorine Leleu, fille de Jean François Leleu, marchand de laines et de Marie Louise Victorine Fanchon.

Décorations :

Officier de la légion d'honneur.

Officier de l'Instruction publique.

Commandeur de l'ordre de St-Grégoire le Grand.

Sources :

État civil AD Somme.

-Jean-François Condette, *Les recteurs d'académie en France de 1808 à 1940, t. II, Dictionnaire biographique*, Lyon, INRP, 2006, 411 p.

-Rectorat de l'académie d'Amiens, *Deux cents ans de rectorat pour l'académie d'Amiens*, Amiens, CRDP de l'académie d'Amiens, 2009.

Ameline

État civil :

Jean-François Ameline, né à Caen (paroisse Notre-Dame) le 28 août 1763, décédé à Caen le 3 décembre 1835.

Origine sociale :

Fils de François Ameline, cultivateur et d'Anne Guérault, marchande de dentelles.

Études :

Il fait ses études au collège du Mont à Caen. Vers 18 ans, il commence l'étude de la chirurgie sous Bénard, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Caen. Il devient un des meilleurs élèves et devient chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu.

Il fait alors un voyage à Saint-Domingue, alors colonie française, comme chirurgien d'un bâtiment marchand. Il n'y séjourne que peu de temps, passe une année à Paris, où il suit les leçons de clinique et d'anatomie de Desault et obtient le premier tablier dans le service de Sabatier à l'hôpital de la Charité.

Il revient à Caen et entre, comme élève gagnant maîtrise, chez Amiel, chirurgien. Il y reste jusqu'en 1787, où il est reçu maître en chirurgie par la corporation des chirurgiens annexée à la faculté de médecine de Caen.

Carrière universitaire :

Il est nommé le 20 décembre 1808, professeur d'anatomie et de physiologie à l'école de médecine de Caen et le reste jusqu'à sa mort.

Quand il devint professeur (notamment d'Eudes Deslongchamps, qui fit sa notice biographique), il fabrique des pièces pour enseigner l'anatomie. Il ne dispose en effet d'aucun support d'enseignement, excepté bien évidemment les cadavres de l'Hôtel-Dieu et de la maison centrale de Beaulieu. Pour pallier l'absence chronique de corps, il décide de créer des pièces artificielles d'étude. Il précède Auzoux dans l'imitation et le montage des pièces d'ostéologie (il est d'ailleurs en partie copié par Auzoux qui rend visite à Ameline en 1819 et 1820).

Pendant ses études (1783), il avait déjà reproduit certaines portions du corps humain à l'aide de toile, de fil, de ruban et de cuir. Devenu professeur, il perfectionne ce système en utilisant comme base de vrais os, complétés par du carton peint pour représenter les muscles, du chanvre pour les fibres musculaires, du fil, de la soie, de la corde à boyau colorés pour les vaisseaux, les nerfs et les tendons. Ces représentations sont démontables et permettent d'étudier l'anatomie humaine sans dissection.

Aujourd'hui, il est reconnu comme l'inventeur de l'anatomie clastique⁷⁰⁸ en 1816 (cf. site de la bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'odontologie), l'année où il présente ses premières réalisations à la société de médecine de Caen. Il apporte notamment une tête, une main et un sujet humain complet (que les étudiants surnommeront Joseph). Il présente également cette invention en 1819 à la société royale de médecine, à l'Athénée des Arts, au conseil royal d'Instruction publique. Il retourne à Paris en 1822 devant l'Académie royale de Médecine. Mais ces présentations restent vaines tout comme son souhait de créer une école de modelage. Auzoux, au contraire, va recevoir plusieurs commandes du gouvernement et fonder une entreprise diffusant ses créations. Les modèles anatomiques d'Auzoux étaient plus perfectionnés, plus réalistes et plus solides que ceux d'Ameline.

⁷⁰⁸ Bien que le terme anatomie clastique soit d'Auzoux.

Les modèles créés par Ameline sont dispersés (une grande partie est transportée en Angleterre), puis certains sont offerts à l'école de médecine de Caen par son petit-fils, Paul François Ameline, vers 1856. Ils restent dans le musée de l'amphithéâtre jusqu'en 1944, où ils disparaissent. Le bâtiment ayant servi de refuge après les bombardements, ils ont été détruits involontairement ou dérobés.

Fonctions extra-universitaires :

Chirurgien, il se forme une clientèle à Caen à partir de 1787. Quand une épidémie se déclenche dans la rue des Boucheries où il demeure, il soigne les malades (dont beaucoup d'indigents) sauf un qui refuse (et qui est le seul qui décède). Il est considéré comme bon et bienveillant mais franc et parfois un peu brusque.

En 1793, il sauve un mouchard envoyé par la mairie pour espionner des jeunes gens rassemblés et qui devaient être recrutés dans l'armée. Le mouchard est reconnu, et manque d'être noyé par l'assemblée mais Ameline l'arrache de leurs mains et le lance par dessus une barrière. Dénoncé malgré tout par ce mouchard comme aristocrate, il passe six semaines en prison.

En 1796, chirurgien militaire, il est envoyé par Vernet, chirurgien en chef des armées, à l'hôpital militaire du Mans, en proie à de nombreux désordres. En effet, le médecin de l'établissement était en butte aux menaces et ne faisait plus de visites. Ameline entre dans une salle de galeux révoltés qui avaient démonté leurs lits pour s'armer, et armé d'une seule paire de ciseaux, il saisit le meneur et le fait conduire en prison. L'ordre est rétabli.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 21 messidor an II (9 juillet 1794) avec Marie-Ursule Huet, marchande de dentelles, dont le père est maire de St-Manvieu et déclaré « vivant de son bien ».

Son fils Jacques François Ameline (1796-1839) devient également chirurgien et le remplace dans sa chaire d'anatomie à sa mort.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en août 1833 lors du passage du roi Louis-Philippe 1^{er} à Caen.

Autres :

Membre de l'Académie nationale de médecine, de la société de médecine de Caen, de la société linnéenne de Caen, de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, associé-correspondant de l'académie royale de médecine de Paris, de la société royale académique des sciences, du cercle médical, de la société des méthodes d'enseignement, de l'Athénée des arts de Paris, de la société de médecine du département de Paris, correspondant de la société de médecine pratique de Paris, correspondant de la société de médecine pratique de Mexico.

Il meurt d'une apoplexie pulmonaire dans la nuit du 3 décembre 1835. Il est porté jusqu'à sa sépulture par ses élèves.

Travaux :

-Observations sur les pièces d'anatomie de M. le docteur Auzoux, in 8° , 1826.

Sources :

État civil AD Calvados.

-Eugène Eudes-Deslongchamps, « Notice sur la vie et les travaux anatomiques de Monsieur Jean-François Ameline, professeur à l'école secondaire de médecine », dans les *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-lettres de Caen*, 1836, p 619.

- Eugène Eudes-Deslongchamps, « Sur M. Jean-François Ameline », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1837, publié par l'Association normande, pp. 409-414.
- Léon Marie, « Deux lettres d'outre-tombe », dans la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, 2 juillet 1880.
- Charles Fayel-Deslongrais, *Le Dr Ameline est le véritable inventeur de l'anatomie clastique. Humble supplique à la Société libre de l'Eure*, Caen, H. Delesques imp., 1890.

Ameline

État civil :

Jacques François Ameline, né à Caen le 26 novembre 1796 (26 brumaire an V), décédé à Caen le 9 janvier 1839.

Origine sociale :

Fils de Jean-François Ameline, chirurgien et professeur d'anatomie à l'école de médecine de Caen de 1808 à 1835 et de Marie-Ursule Huet.

Cousin de François-Guillaume Ameline (né à Caen le 17 octobre 1789), avocat (il fait ses études de droit à Caen) et conseiller municipal de Caen sous la monarchie de Juillet, et de François Durand, notaire, conseiller municipal de Caen sous la monarchie de Juillet, âgé de 42 ans en janvier 1839.

Études :

Docteur en chirurgie.

Carrière universitaire :

Pendant le professorat de son père, il le supplée plusieurs fois et assure par ailleurs l'intérim de son cours à sa mort en décembre 1835.

En 1836, il prend officiellement la suite de son père à l'école de médecine de Caen, puisqu'il devient professeur d'anatomie par arrêté ministériel du 3 février. Cette carrière s'interrompt trois ans plus tard : il meurt à 43 ans.

Mariage et descendance :

Marié à Cherbourg (?) en décembre 1834 avec Constance Eugénie Asselin, fille de François Justin Asselin, vivant de son bien et adjoint au maire de Cherbourg. Le frère de son épouse est juge suppléant au tribunal civil de Cherbourg.

Ils ont un fils : Paul François Ameline, né le 1^{er} février 1838 à Caen.

Autres :

Il demeure au moment de sa mort au n°1, rue des Carmélites.

Source :

État civil AD Calvados.

Astoul

État civil :

Auguste François Charles Astoul, né à Paris (17^e arrondissement) le 16 novembre 1863, décédé le 16 avril 1929.

Origine sociale :

Fils de Jean Charles Ulysse Astoul, avocat et notaire, apparenté à la famille d'Eugénie de Guérin et fondateur du Journal des notaires, à Paris et de Clémence Eugénie Raynaud.

Études :

Il est reçu docteur en droit devant la faculté de droit de Paris en 1890 (une thèse de droit français et une thèse de droit romain). Il est reçu 1^{er} à l'agrégation de droit romain et d'histoire du droit le 1^{er} novembre 1898.

Carrière universitaire :

Il est chargé de conférences à la faculté de droit de Paris en 1895. Le 28 juillet 1898, il est nommé professeur suppléant à la faculté de droit de Caen. Après son agrégation, il est nommé à Caen. Il est chargé de la 2^e chaire de droit romain en 1901 et l'est jusqu'à sa mort en 1929. Il est titularisé en 1903.

Il devient assesseur du doyen et le reste jusqu'à sa mort.

Il devient spécialiste de droit normand et fonde les semaines annuelles d'histoire du droit.

En 1900-1901, il remplace spontanément Lebret dans son cours de droit civil. En 1918-1919, il ouvre bénévolement un cours destiné aux étudiants américains. En 1924, quand la faculté de droit ouvre une annexe à Rouen (d'abord école libre de droit, ensuite cours de la faculté : les cours de droit de Rouen sont présidés par Georges de Beaurepaire en 1929), il y enseigne le droit romain en 1^{ère} et 2^e année. Dès 1908, avec Génestal, il groupe des candidats à l'agrégation, des docteurs en droit et des doctorants pour étudier le droit normand (origine du séminaire de droit normand). L'université fonde alors un cours de coutume du droit normand, assuré par Astoul et Génestal alternativement. Ce cours est complété par la semaine de droit normand, par la société d'histoire du droit normand, par la bibliothèque de droit normand et par le séminaire de droit normand.

Il fait partie du jury d'agrégation à partir de 1924.

Fonctions extra-universitaires :

En 1914, malgré son âge (51 ans), il reprend l'uniforme de capitaine d'artillerie et reçoit la légion d'honneur en 1917 au titre d'officier de réserve.

Mariage et descendance :

Marié à Tarbes (Hautes-Pyrénées) le 10 août 1922 avec Jeanne Émile Giraudon.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 14 juillet 1917 à titre militaire (officier de réserve).

Officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1913.

Autres :

Il a présidé la société des Antiquaires de Normandie et la société d'histoire du droit normand. Secrétaire de la Société des Amis de l'Université.

Travaux :

-Des charges imposées par le maître à la liberté concédée à l'esclave en droit romain. Principes de la sanction de l'obligation d'emploi ou de remploi des biens de la femme mariée en droit français, thèse pour le doctorat soutenue le 14 juin 1890.

Sources :

État civil AM Paris.

Dossier de légion d'honneur : LH/2776/22.

-Charles Astoul, Discours prononcés sur sa tombe le 22 avril 1929, Caen, Chénel, 1930.

Audigé

État civil :

Pierre Joseph Marius Audigé, né à Grenade-sur-Garonne (Haute-Garonne) le 25 juillet 1877, décédé à Luc-sur-Mer (Calvados) le 7 février 1962.

Origine sociale :

Fils de Jean Marie Audigé, négociant (et fils de négociant) et de Marie Bosc (fille de négociant).

Études :

En 1895, il obtient le certificat d'études (nécessaire pour devenir pharmacien de seconde classe). Il obtient son baccalauréat de lettres-sciences en 1897. Il poursuit ses études à la faculté des sciences de Toulouse. Il y passe de 1897 à 1899 le PCN, les certificats d'études supérieures de zoologie, botanique, géologie, anatomie et embryologie comparées. Il est licencié ès sciences à Toulouse, où il devient préparateur de zoologie en 1900.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1910.

Carrière universitaire :

En 1906, il est chargé des travaux pratiques de zoologie à la faculté des sciences de Toulouse et en 1909, il est également chargé des travaux pratiques de zoologie à l'Institut agricole de l'université de Toulouse. De 1906 à 1910, il est en outre chargé des fonctions de chef de travaux à la station de pisciculture et d'hydrobiologie de l'université de Toulouse. En 1910, il devient sous-direction de cette station.

Mobilisé pendant la première guerre mondiale, il n'obtient pas de poste plus important à Toulouse et doit choisir entre Caen et Strasbourg et opte pour Caen fin 1919.

Il devient donc en 1919 maître de conférences de zoologie à la faculté des sciences de Caen et le reste jusqu'à sa retraite en 1944. Il est ensuite nommé par arrêté du 15 décembre 1920 sous-directeur du laboratoire maritime de Luc/mer. Il est nommé professeur sans chaire par décret du 3 juin 1926, prenant effet au 1er novembre 1926.

Il est par ailleurs chargé du cours d'histoire naturelle à l'école de médecine et de pharmacie de Caen de 1921 jusqu'à sa retraite en 1944.

En 1945, il est nommé professeur honoraire de la faculté des sciences de Caen.

Fonctions extra-universitaires :

Il fait toute la guerre dans les corps-francs, dont deux ans parmi les troupes spéciales d'assaut d'une compagnie de lance-flammes d'un régiment du génie. Il met à profit ses compétences pour améliorer la méthode de remplissage des lance-torpilles et des lance-flammes, ce qui lui vaut une lettre de félicitations du secrétariat des inventions intéressant la défense nationale. Il reçoit la légion d'honneur sur le front. Il reste en Allemagne avec l'armée d'occupation et n'est démobilisé qu'en 1919.

Mariage et descendance :

Marié à Toulouse le 3 novembre 1904 avec Marie Bousquet, fille de Jean Pierre Bousquet, cordonnier et de Marie Jeanne Marambat, culottière. Elle meurt en 1909.

Ils ont deux fils : André Ernest Audigé, né à Toulouse en 1905, qui devient médecin, et Pierre Audigé, né le 15 août 1908 à Toulouse, qui devient chirurgien dentiste, résistant, arrêté et fusillé en juin 1944.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur, à titre militaire, en 1918.

Croix de guerre en 1916.

Chevalier du Mérite agricole.

Officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1921.

Travaux :

-*Contribution à l'étude des reins des poissons téléostéens*, thèse de doctorat, Paris, A. Schulz, 1910.

Sources :

État civil AD Haute-Garonne et AM Toulouse

Dossier de légion d'honneur 19800035/372/49946.

-Simone Audigé, *La baleine allaite ses petits*, Maltot, éditions du moulin vieux, 1990, 212 p. (nda : cet ouvrage porte sur le fils du professeur Audigé, Pierre Audigé, résistant, arrêté et fusillé en juin 1944).

-Fernand Moreau, « P. J. Audigé (1877-1962) », *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie*, année 1964, 10^e série, 5^e volume, Caen, Imp. Declume, 1965, pp. 9-11.

Audrain

État civil :

Jules Valentin Marie Audrain, né à Grainville-Langannerie (Calvados) le 22 mai 1867, décédé en février 1925.

Origine sociale :

Fils de Joseph Marie Audrain, percepteur et d'Henriette Marie Le Roux.

Études :

Il est élève au collège de Bayeux.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1892.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord professeur suppléant de pathologie et clinique externes à l'école de médecine et de pharmacie de Caen en 1907.

Il est nommé professeur de clinique obstétricale par arrêté du 26 octobre 1918. Il le reste jusqu'à sa mort en 1925.

Mariage et descendance :

Marié le 23 avril 1906 avec Jeanne Élise Victoire Ammann, fille de Georges Ammann, filateur et de Louise Victorine Robillard.

Décorations :

Officier d'académie le 14 juillet 1920.

Travaux :

-*Contribution à l'étude de la trichophytie tonsurante*, thèse de médecine, 1892.

-*La syphilis obscure*, 1911.

-*Le système de la lymphe*, 1920.

-*La thérapeutique de la syphilis*.

Sources :

État civil AD Calvados

-*Dictionnaire biographique du Calvados comprenant la liste et les biographies des notabilités dans les lettres, les sciences et les arts ... du département du Calvados*, Paris, Jouve, 1894.

-*Qui êtes-vous, annuaire des contemporains*, notice biographique, Paris, G. Ruffy, 1924.

Auerbach

État civil :

Bertrand Auerbach, né à Paris (6^e arrondissement) le 2 septembre 1856, décédé à Paris (8^e arrondissement) le 25 août 1942.

Origine sociale :

Fils de Sigismond Auerbach, lithographe et de Julie Borach. Famille d'origine alsacienne.

Études :

Il est élève à l'École normale supérieure de 1876 à 1879. Il est agrégé d'histoire-géographie en 1880 et docteur ès lettres en 1887.

Carrière universitaire :

Il est professeur aux lycées de Bourges (1879), Laval (1880), Belfort (1881), Toulouse (1882) et Lyon.

Professeur d'histoire au lycée de Rennes, il est nommé par un arrêté du 11 octobre 1883 maître de conférences d'histoire à la faculté des lettres de Caen. Il est installé le 1^{er} novembre 1883 et reste à Caen jusqu'en 1885.

Il devient ensuite maître de conférences (1885) puis professeur (1893) de géographie à la faculté des lettres de Nancy. Il est doyen de la faculté des lettres de Nancy de 1908 à 1919 puis doyen honoraire.

Fonctions extra-universitaires :

Entre 1914 et 1918, il est membre de la commission de géographie du service géographique de l'armée, attaché au service de documentation de la résidence du conseil puis attaché au service de documentation du congrès de la paix au ministère des affaires étrangères.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (6^e arrondissement) le 21 mars 1888 avec Adèle Alice Hirsch, fille d'Isaac Hirsch, négociant et de Zélie Kinsbourg.

Institut de France :

Élu le 12 février 1921 correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, section histoire et géographie.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 13 octobre 1922, alors qu'il est professeur d'université à Nancy.

Travaux :

-*La diplomatie française et la cour de Saxe (1648-1680)*, thèse de doctorat, 1887.

-*Quid sibi voluerit Strabo, rerum geographicarum libros componendo*, thèse complémentaire, 1887.

-*Le plateau lorrain. Essai de géographie régionale*, 1893.

-*Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie*, 1898.

-*La diète germanique (recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française, tome XVIII)*, 1912.

- La France et le Saint-Empire romain germanique depuis la paix de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, 1912.
- La question d'Autriche-Hongrie : les races et les nationalités en Autriche-Hongrie*, 1917.
- La dictature du prolétariat en Hongrie (22 mars - 31 juillet 1919)*, 1923.
- L'Autriche et la Hongrie pendant la guerre, depuis le début des hostilités jusqu'à la chute de la monarchie (août 1914 - novembre 1918)*, 1925.
- Le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne*, 1927.

Sources :

État civil AM Paris.

Dossier de légion d'honneur : LH/73/28.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Auvray

État civil :

Louis Albert Auvray, né à Vire le 13 juillet 1840, décédé à Caen le 25 (29) octobre 1918.

Origine sociale :

Fils de François Aimable Auvray, propriétaire et de Louise Aurélie Busnel.

Son grand-père est chirurgien des armées du roi sous Louis XVI.

Son oncle Louis Auguste Auvray, est médecin à Nonancourt (Eure).

Études :

Il fait son internat aux hôpitaux de Paris (promotion 1862).

Carrière universitaire :

Il devient professeur suppléant à l'école de médecine et de pharmacie de Caen le 15 janvier 1867. Il devient chef des travaux anatomiques de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen en 1873 et professeur adjoint le 27 mars 1873. Il est nommé professeur de pathologie interne le 26 juin 1875, puis il devient le 28 octobre 1886 professeur de clinique interne.

Il est directeur de l'école de médecine du 1^{er} juin 1895 au 10 juin 1909. Le 1^{er} novembre 1909, il est admis à faire valoir ses droits à la retraite, après quarante-deux ans passés à l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Il devient directeur et professeur honoraires.

Fonctions extra-universitaires :

Il s'installe à Caen comme médecin en 1866. Il devient médecin du lycée Malherbe en février 1889.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 15 mai 1867 avec Louise Marie Charlotte Mésaize, fille d'Antoine Alexandre Mésaize, propriétaire et sœur de Jules Antoine, avocat.

Ils ont deux enfants : Louis Maurice Auvray (1868-1945), né au château familial de Bernières-sur-Mer, élève à l'école de médecine de Caen, docteur en médecine en 1896, chef de clinique à l'hôpital de la Charité en 1898, chirurgien des hôpitaux de Paris en 1899 et professeur agrégé de médecine en 1901, officier de la légion d'honneur, membre de l'Académie de médecine, marié en 1937 ; Louise Marguerite Auvray, épouse Louis Érasme le Fur, professeur à la faculté de droit de Caen, le 3 octobre 1900.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur par décret du 14 décembre 1900.

Officier de l'Instruction publique le 12 juillet 1886.

Source :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/79/56.

Bacon

État civil :

Louis Bacon, né à Caen (paroisse Saint-Pierre) le 10 mai 1788, décédé à Caen le 5 janvier 1833.

Origine sociale :

Fils de Louis Michel Bacon, négociant et de Thérèse Françoise Gruolet.

Études :

Il a étudié chez Delahaye à Caen avant de devenir élève de la faculté des sciences de Caen en 1810.

Carrière universitaire :

Il a commencé sa carrière de professeur à l'école de médecine de Caen, probablement en 1816, au décès de Nicolas. Il est alors signalé comme professeur par intérim. Il enseigne la matière médicale chimico-pharmaceutique, Desbordeaux enseignant la thérapeutique. De 1820 à 1832, il est secrétaire de l'école de médecine.

Au départ, Bacon enseigne sans avoir le diplôme de docteur en médecine. Il demande d'ailleurs en 1823 que ce grade de docteur en médecine lui soit conféré à titre de collation à raison des fonctions qu'il exerce depuis six ans dans l'enseignement de la médecine : cette demande lui est refusée mais il sera dispensé des inscriptions, des frais d'inscriptions et des droits de sceau.

A partir de 1823, il est professeur de matière médicale et thérapeutique. Il donne également pour l'école de médecine un cours de pharmacie dans une des salles de l'hôtel-de-ville aux 3^{ème} et 4^{ème} trimestres. En 1830, lors de la réorganisation de l'école, il est nommé professeur de matière médicale et pharmacie. Il continue ses cours de pharmacie. A partir de janvier 1831, il est malade et ne peut plus assurer ses cours. En septembre 1831, il est noté sur les affiches de l'école comme professeur de matière médicale et pharmacie, mais il semble qu'il soit en fait suppléé depuis janvier 1831 et ce jusqu'à son décès.

Fonctions extra-universitaires :

Bacon a été pharmacien et chimiste avant de devenir professeur.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Autres :

En 1828, il devient membre correspondant de l'Académie royale de médecine. Il devient entre 1828 et 1833 membre de l'Académie (voir site de la bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'odontologie).

Membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Il habitait rue Saint-Jean (n°180) à sa mort.

Source :

État civil AD Calvados.

Archives de l'école de médecine de Caen.

Barbeau

État civil :

Charles Alfred Barbeau, né à Paris (6^e arrondissement) le 21 mars 1867, décédé à Bayeux le 5 janvier 1945.

Origine sociale :

Fils de François Alfred Barbeau, propriétaire rentier et de Marie Berthe Henriette Dawant. Neveu de Charles Alexandre Barbeau, chef de bureau au ministère de la guerre, chevalier de la légion d'honneur.

Cousin de Charles Marie Barbeau, né à Paris (15^{ème} arrondissement) le 21 mai 1866, professeur de lettres et d'anglais de 1887 à 1904, directeur de l'école commerciale de la rive gauche, chevalier de la légion d'honneur.

Études :

Il étudie au collège Stanislas puis à la faculté des lettres de Paris. Il devient agrégé d'anglais. Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1904.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord professeur au lycée du Havre, au lycée de Dijon et au collège Rollin. Il est nommé ensuite maître de conférences à la faculté des lettres de Rennes. En 1897, il est chargé de cours d'anglais à la faculté des lettres de Caen (officiellement chargé de cours de littérature étrangère). En 1904, il devient professeur titulaire de langue et littérature anglaise. Il est professeur de cette chaire jusqu'à sa retraite en 1937.

Il est le chef de la section d'anglais de fait de 1897 à 1937.

Le 1^{er} octobre 1913, il est nommé doyen de la faculté des lettres de Caen. Il garde cette fonction jusqu'en 1937. Il est nommé doyen honoraire le 22 septembre 1937 avec effet au 1^{er} octobre.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (6^{ème} arrondissement) le 11 février 1895 avec Aline Eugénie Denoyel, fille de Louis Joseph Denoyel, chef d'escadron d'artillerie, chevalier de la légion d'honneur et de Marie Thérèse Dubatle.

Ils ont cinq enfants : Madeleine, Marthe, François, Roger et Jean.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 3 février 1929.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Docteur honoris causa de l'Université de Glasgow.

Il appartient au mouvement de l'Education nouvelle en France.

Le 6 juin 1944, sa maison et sa bibliothèque personnelle sont écrasées, lui-même est blessé : il a le bras droit cassé et la figure blessée. Il est évacué le 14 juillet à Bayeux. Fatigué par les blessures dans des salles non chauffées, il décède le 5 janvier 1945. Ses obsèques ont lieu le 9 janvier à Caen.

Travaux :

-*Une Université anglaise, souvenirs de Cambridge, conférence faite à l'Université de Caen, le 23 mars 1898*, Société des amis de l'Université de Normandie, Caen, H. Delesques, 1898, in 8° , 40 p.

-*Une ville d'eaux anglaise au XVIII^e siècle, la société élégante et littéraire à Bath sous la reine Anne et sous les Georges*, Paris, Picard et fils, 1904, in 8°, VIII-398 p., thèse présentée à la faculté des lettres de l'Université de Paris, prix Marcelin Guérin de l'Académie française.

-*Paul Yvon (1880-1944)*, par Alfred Barbeau, Louis Landré et H. Louvigny, 1944, 11 p.

Sources :

État civil AM Paris.

-*Qui êtes-vous, annuaire des contemporains*, notice biographique, Paris, G. Ruffy, 1924.

-« Sur le doyen Barbeau », dans *le Cahier de la faculté des lettres de l'Université de Caen*, année 1944-45. 14T VII/1/1.

Barette

État civil :

Désiré Joseph Pierre Barette, né à Mathieu (Calvados) le 29 mai 1854, décédé à Caen le 28 mars 1909.

Origine sociale :

Fils de Michel Désiré Barette, né vers 1815, médecin, peut-être nommé le 30 avril 1841 prosecteur pour l'école de médecine de Caen.

Études :

Il commence ses études à l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Il les continue à Paris où il est successivement interne des hôpitaux, aide d'anatomie, prosecteur puis chef de clinique.

Il est reçu docteur en médecine devant la faculté de médecine de Paris en 1883.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur de clinique chirurgicale à l'école de médecine et de pharmacie de Caen en novembre 1889. Il le reste jusqu'à sa mort en 1909.

Fonctions extra-universitaires :

Chirurgien en chef des hôpitaux de Caen, il est également président du syndicat médical de l'arrondissement et membre du conseil d'hygiène du Calvados.

Il fait partie du corps des sapeurs-pompiers de Caen.

Mariage et descendance :

Marié avec Marie Louise Gourdier des Hameaux (décédée en 1892), fille d' Aimar Gourdier des Hameaux, propriétaire, adjoint au maire de Cherbourg.

Remarié à Caen le 18 septembre 1894 avec Marie Antoinette Madeleine Chabert, fille de Camille Chabert, trésorier payeur général du Calvados.

Il a un fils né de son premier mariage, Robert Barette, qui devient lieutenant de cavalerie, chevalier de la légion d'honneur, croix de guerre avec étoile d'argent, puis masseur d'état.

Les enfants de son second mariage sont Jacques, directeur d'agence à la CFAO, Germaine, François, artiste-peintre, Marie-Madeleine et Bernard Barette, ingénieur chimiste, directeur d'Ugine-Kuhlman.

Décorations :

Officier de l'Instruction publique en 1897.

Officier du Médjidié (empire ottoman).

Officier de l'ordre royal du Sauveur de Grèce (à l'occasion d'une mission scientifique en 1887).

Autres :

Il a présidé la société de médecine de Caen et du Calvados.

Travaux :

-De l'intervention chirurgicale dans les hernies étranglées, compliquées d'adhérences ou de gangrène. Entérectomie et entérorrhaphie, Paris, Delahaye et Lecrosnier, 1883, in 8°, 150 p.

- Note de thérapeutique chirurgicale. De l'anesthésie cutanée locale par le chlorhydrate de cocaïne*, Paris, imprimerie de Décembre, 1885, in 8°, 8 p.
- Des diverses variétés d'orchites consécutives au cathétérisme urétral*, Clermont (Oise), Daix frères, 1886, in 8°, 15 p.
- Des néphrites infectieuses au point de vue chirurgical*, Paris, Steinheil, 1886, in 8°, 271 p.
- La réparation immédiate des déchirures du périnée*, Clermont (Oise), Daix frères, 1887, in 12°, 24 p.
- Traité pratique d'antisepsie appliquée à la thérapeutique et à l'hygiène (médecine, chirurgie, obstétrique)*, par les Drs Le Gendre, Barette, Lepage, Paris, G. Steinheil, 1888, 2 vol. in 8°.
- Leçon d'ouverture, faite le 16 novembre 1889*, Université de Caen. École de médecine. Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu, Caen, Delesques, 1890, in 8°, 20 p.
- Leçon d'ouverture faite en novembre 1894*, Université de Caen. École de médecine. Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu, Caen, 1894. Format 10 p.
- Association des médecins du Calvados. Rapport à M. le préfet du Calvados concernant le service de l'assistance médicale des indigents dans le Calvados*. Caen, H. Delesques, 1895, in 8°, 11 p.
- Les accidents du travail et la chirurgie moderne*, Caen, 1906, 42 p.

Sources :

État civil AD Calvados.

Bayet

État civil :

Alexis Jean Bayet, né à Versailles (Yvelines) le 12 novembre 1892, décédé à Paris le 5 décembre 1969.

Origine sociale :

Fils d'un colonel du génie (fils du maire de Commentry) et de Louise Vilain, fille d'Isaac Vilain, négociant, maire (1888-1896) et député (1895-1898) de Sedan.
Son frère est officier de carrière.

Études :

Il fait ses études aux lycées de Versailles, de Nice, de Besançon puis Henry IV. Il est ensuite élève à l'École normale supérieure entre 1912 et 1915 (6^e au concours d'entrée). Il est licencié ès lettres en 1913, obtient un DES en 1914 et est agrégé des lettres en 1919 (1^{er}). Membre de l'École française de Rome de 1917 à 1920.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1927.

Carrière universitaire :

Il est professeur suppléant de 2nde au lycée Charlemagne en 1915. De 1921 à 1926, il est nommé successivement comme professeur de 2nde au lycée de Laon, délégué en 1^{ère} au collège Sainte-Barbe et professeur au collège Sévigné.

Il est chargé le 1^{er} novembre 1926 du cours de langue et littérature latines et chargé de cours complémentaire de grammaire des langues anciennes à la faculté des lettres de Caen. Il conserve ce poste de 1926 à 1932. Il est titulaire de sa chaire de langue et littérature latines au 1^{er} mars 1927.

Spécialiste de langue et littérature latines, il est ensuite chargé des fonctions de maître de conférences à la Sorbonne (1^{er} janvier 1932), puis maître de conférences de latin (1^{er} avril 1932), professeur sans chaire (1^{er} octobre 1932), et enfin professeur de langue et littérature latines en 1937.

Il est ensuite nommé directeur général de l'ENS en 1945 et est nommé professeur honoraire de la faculté des lettres de Caen. Il est nommé assesseur du doyen de la faculté des lettres de Paris à partir de 1946 et enfin directeur de l'École française de Rome de 1952 à 1960. Il est admis à la retraite en 1961 comme professeur et directeur honoraire.

Fonctions extra-universitaires :

Il remplit les fonctions de directeur adjoint de l'ENS de février 1941 à octobre 1942, puis de chef de cabinet de René Capitant, ministre de l'Éducation nationale du gouvernement provisoire.

Mariage et descendance :

Marié le 20 juillet 1925 à Lurcy-Lévis (Allier) avec Marthe Julie Dupic, professeur agrégée de lettres au lycée Fénelon, née le 7 mars 1894 à Sancoins (cher), fille de Michel, voyageur de commerce, et Caroline Berthe Perriot.

Ils ont trois enfants : François, né en 1926, résistant, mort en déportation en 1944, Jeanne, née en 1930, mariée avec André Boucourechliev, compositeur de musique et Claire, née en 1932, chercheur au CNRS, mariée avec Jean-Jacques Salomon, universitaire.

Institut de France :

Élu membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres en 1948.

Décorations :

Commandeur de la légion d'honneur en 1956.

Officier d'académie le 10 décembre 1928.

Autres :

Il obtient en 1929 le prix Lefèvre-Deumier de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Il est membre de la section permanente du conseil supérieur de l'Éducation nationale à partir de 1946 et du comité consultatif des universités.

Collaborateur des *Mélanges de l'École de Rome*, de la *Revue de philologie*, du *Journal des savants*, de la *Revue des études latines*, de la *Revue d'histoire des religions*, de la *Revue des études grecques*.

Membre de l'académie italienne des Lincei et de l'académie pontificale d'archéologie, lauréat de l'institut.

Catholique croyant.

Travaux :

-*Les origines de l'Hercule romain*, thèse de doctorat, 1926,

-*Herclé, étude critique des principaux monuments relatifs à l'Hercule étrusque*, thèse complémentaire, 1926,

-*Adaptation de l'Histoire romaine*, tome 1, d'E. Pais (1926-1928, 2^e édition, 1940),

-*La Sicile grecque*, 1930,

-*Architecture et poésie*, 1932,

-*Littérature latine*, 1934, 10^e édition, 1962,

-*Tite-Live, Histoire romaine*, texte, préface et notes, trad. de G. Baillet, livre 1, 1940, livre 2, 1940, livre 3, 1942, livre 4, 1946, livre 5, 1954,

-*Cicéron, Correspondance IV*, avec L.A. Constans, 1950,

-*Le latin conciliateur avec l'humanisme et la technique*, 1952,

-*Histoire politique et psychologique de la religion romaine*, 1957, traduction italienne, 1959,

-*Manuel pour l'enseignement secondaire*, 1925, avec R. Thouvenot.

Sources :

-Christophe Charle, *Les professeurs de la faculté des Lettres de Paris : dictionnaire biographique, 1909-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1986, 215 p.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Bayeux

État civil :

Victor Félix Bayeux, né à Caen le 28 frimaire an V (18 décembre 1796), décédé à Hubert-Folie (Calvados) le 28 mars 1883.

Origine sociale :

Fils de Jacques François Auguste Bayeux, homme de loi, domicilié rue de Vaucelles et divorcé (pour cause d'excès, sévices et injures graves) et petit-fils de Jacques Bayeux, entrepreneur de travaux publics.

Il est peut-être parent de Georges Félix Ovide Bayeux, lui-même fils de Georges Louis Bayeux, né à Caen le 8 octobre 1752, avocat au Parlement de Normandie, premier commis de France par Necker, procureur-général syndic du Calvados, incarcéré en 1792 au château de Caen, libéré et tué le 6 septembre 1792 par un coup de fusil place St-Sauveur en présence de la garde nationale.

Études :

Il est licencié en droit le 10 août 1818. Son diplôme de docteur en droit est obtenu sans preuves spéciales, à la suite des épreuves d'un concours ouvert en 1824 pour une chaire de code civil (délibération de la faculté de droit de Caen du 16 juillet 1824, diplôme accordé le 31 juillet 1824).

Carrière universitaire :

Il est chargé du cours de droit civil (3^e année) à la faculté de droit de Caen en tant que suppléant du recteur de l'académie (Marc), le 16 octobre 1830. Il est ensuite nommé professeur suppléant à la faculté de droit le 29 juin 1831. Après un concours le 30 avril 1840, il est institué le 24 août 1840 en qualité de professeur de la chaire de code civil, vacante dans cette faculté par le décès de Marc en 1839.

Il est nommé professeur honoraire en 1882.

Fonctions extra-universitaires :

Avocat près la cour d'appel de Caen, il a été bâtonnier de l'ordre.

Il est très estimé dans la région et dans la ville de Caen, après avoir été membre du conseil municipal de Caen pendant près de trente ans (1831-1837, 1848-1870) et adjoint au maire (à partir du 17 mai 1851 et jusqu'en 1870). Il a également été candidat pour le conseil général (canton de Bourguébus).

Mariage et descendance :

Marié en 1828 avec Julie Hortense Courtin, veuve (21 ans) d'un propriétaire et fille d'un peintre-architecte.

Ils ont deux enfants : Félix Trosil Bayeux, né en 1833, devient magistrat en 1859, puis substitut, procureur de la République (peut-être un temps procureur impérial à Louviers), avocat général et enfin président du tribunal du Havre, chevalier de la légion d'honneur et ? Bayeux, défenseur agréé près le tribunal de commerce.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 6 novembre 1849.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Il est nommé en août 1848 commandant de bataillon de la garde nationale.

Franc-maçon : il fait son initiation en juin 1821 à la loge de la Constante Amitié, et le reste jusqu'en 1876.

Travaux :

-*Brochure sur le droit d'aînesse et les substitutions.*

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/148/68.

Archives départementales du Calvados : T656.

-Aurélien Berry, *Elites républicaines et Franc-maçonnerie à Caen : 1870-1919*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Pierre Daviet, Université de Caen, 2003.

Bédier

État civil :

Charles Marie Joseph Bédier, né à Paris (6^e arrondissement) le 28 janvier 1864, décédé au Grand-Serre (Drôme) le 29 août 1938.

Origine sociale :

Son père Adolphe Louis Marie Bédier est avocat à la cour d'appel de Paris : il décède en 1868. Sa mère retourne alors à la Réunion et se remarie avec un avoué en 1872. La famille Bédier est d'origine bretonne et s'est établie à la Réunion au XVIII^e siècle.

Son frère Édouard (né à Paris en 1861, décédé à Paris le 2 février 1892) a été élève de l'École normale supérieure, professeur puis proviseur du lycée de St-Denis de la Réunion.

Études :

Il est tout d'abord élève du lycée St-Denis de la Réunion, puis de Louis le Grand. Il entre à l'ENS en 1883, est agrégé des lettres en 1886, boursier de voyage en 1887 (professeur à l'Université de Fribourg de 1889 à 1891), et enfin docteur ès lettres devant la faculté de Paris en 1893. Il est également maître surveillant à l'ENS en 1888.

Carrière universitaire :

Il est nommé maître de conférences de langue et littérature françaises à la faculté des lettres de Caen en 1891. Il devient maître de conférences suppléant à l'ENS en 1893, et est titularisé en 1896. Il est nommé au collège de France en 1903 dans la chaire de langue et littérature françaises du Moyen-Age (successeur de Pâris). Il fait des voyages de conférence aux Etats-Unis en 1909 et 1913. Il devient administrateur du Collège de France en novembre 1929 et est admis à la retraite en décembre 1936.

Fonctions extra-universitaires :

Pendant la guerre, il est attaché au service de l'information du Grand quartier général. Il est président de l'Alliance française en 1934.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (7^e arrondissement) le 22 octobre 1891 avec Eugénie Bizarelli, née au Grand-Serre (Drôme), fille de Jules Louis Bizarelli, docteur en médecine et questeur à la chambre des députés.

Ils ont trois enfants : Godefroy Louis, polytechnicien, ingénieur, directeur de la société chimique de la route ; Aristide Jean, docteur en droit, sous-directeur de la banque de Paris et des Pays-Bas ; Eugénie Céline Marie Marthe qui épouse un docteur en droit.

Institut de France :

Élu membre de l'Académie française le 3 juin 1920 et reçu le 3 novembre 1921.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1908, officier en 1912, commandeur en 1925, grand-officier en 1932, grand-croix en 1937.

Officier d'académie.

Autres :

Il devient membre du conseil de l'ordre de la légion d'honneur en 1929.

Religion catholique.

Opinion politique républicaine et dreyfusarde.

Travaux :

-*Les Fabliaux, études de littérature populaire et d'histoire littéraire du Moyen-Age*, thèse de doctorat, 1893.

-*Chateaubriand en Amérique. Vérité et fiction*, 1900.

-*Etudes critiques*, 1903.

-*Bibliographie des travaux de Gaston Pâris*, 1904.

-*Les légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de geste*, 4 tomes, 1908-1913.

-*Les crimes allemands, d'après les témoignages allemands*, 1915.

-*Comment l'Allemagne essaie de justifier ses crimes*, 1915.

-*L'effort français : quelques aspects de la guerre*, 1919.

-*Chevalerie*, 1931.

-*Histoire de littérature française illustrée*, avec Paul Hazard, 1938-1940.

-*La chanson de Roland commentée*, 1927, 2^{ème} édition en 1968.

-*La tradition manuscrite du « Lai de l'ombre »*. *Réflexion sur l'art d'éditer les anciens textes*, 1970.

Sources :

État civil AM Paris.

Archives nationales : F17 24475.

Dossier de légion d'honneur : LH/162/50.

-Christophe Charle et Eva Telkes, *Les professeurs du Collège de France : dictionnaire biographique, 1901-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, publié par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine, Paris, 1988, 246 p.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Bellenger

État civil :

Thomas Bellenger, né à Caen (paroisse Saint-Jean) le 6 janvier 1743, décédé à Caen le 29 novembre 1824.

Origine sociale :

Petit-neveu de François Bellenger, docteur en Sorbonne, auteur d'une traduction estimée des Antiquités romaines de Denis d'Halicarnasse.

Oncle de Pierre Philippe le Herpeur Duprey, prêtre et ancien professeur de l'Université de Caen.

Études :

Il a été élève des Jésuites au collège du Mont. Se destinant à l'état ecclésiastique, il étudie la théologie. Il est également docteur ès lettres.

Carrière universitaire :

Il est tout juste bachelier quand la chaire de rhétorique vient à vaquer au collège du Bois : le principal étant son maître Mac Parlan, celui-ci le nomme professeur de rhétorique (1766-1780), bien qu'il soit jeune (21 ans) et pas encore ordonné prêtre.

Il commence par professer la rhétorique « avec éclat » au collège du Bois, Il est élu doyen de la faculté des Arts puis recteur de l'Université de Caen d'octobre 1770 à mars 1772 et de mars 1775 à octobre 1776. En effet, comme l'élection risquait de susciter débat avec les deux candidats prévus, Bellenger est de nouveau élu. Il devient principal du collège du Mont en 1778 (toujours professeur de rhétorique au collège du Bois) et le reste jusqu'en 1791.

Il est nommé professeur de littérature française de la faculté des lettres de Caen le 20 juillet 1809. Il est suppléé épisodiquement dans sa chaire à partir de 1814. En 1821, le doyen Tyrard-Deslongchamps étant décédé, Bellenger aurait dû être nommé doyen, étant le professeur de la faculté des lettres le plus âgé. Cependant, n'étant pas en mesure d'assurer le décanat, il est nommé doyen honoraire de la faculté des lettres le 27 janvier 1821. Le 1^{er} juillet 1822, un arrêté du conseil de l'Instruction publique décide la nomination d'un suppléant à Bellenger.

Bellenger est admis à la retraite le 28 février 1824.

Fonctions extra-universitaires :

Il est chanoine et sous-chantre de Rouen, chanoine de la collégiale du St-Sépulcre de Rouen et de celle de Caen puis chanoine honoraire et vicaire-général de Bayeux (ces deux titres à son retour en France).

Hostile à la constitution civile du clergé, signataire de la déclaration de l'Université, il quitte la France (il a été déporté à Jersey puis va demeurer à Londres) et rentre en 1802. Il devient alors vicaire général de Brault, évêque de Bayeux.

Autres :

Il fait l'éloge funèbre de Louis XV en 1774. En 1779, il crée une pièce avec un élève de rhétorique, où quatre divinités païennes (Apollon, Triptolème, Pan, Bacchus) vantaient leurs avantages comparés envers leurs humains.

Il refuse de prêter serment pendant les cent-jours : « j'ai passé dix années dans une terre étrangère, et s'il le faut, je suis prêt d'y retourner ».

Il répétait souvent à ses élèves : « age quod agis » (faites bien ce que vous faites).

Membre de l'académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.

Travaux :

-*Oraison funèbre de Louis XV, Roi de France et de Navarre, prononcée dans l'église paroissiale de Saint-Pierre de Caen, le 6 juillet 1774, au service solennel de l'Hôtel-de-Ville*, G. Le Roy, 35 p., in 4°, 1774,

-*Rex Romae recens natus, carmen quod ingenuus adolescens, Alexius Lamache de La Bernardière, Cadomus, rhetorices et politioris litteratures allumnus, memoriter pronunciavit die nona jumii* , Cadomi, apud A. Le Roy, 11 p., in 4°, 1811.

Sources :

État civil AD Calvados.

-Bon Michel Pierre de Baudre, *Éloge historique sur M. l'Abbé Bellanger, ancien recteur de l'Université de Caen*, Tiré à part des Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, 55 p., 1829.

Belouin

État civil :

Georges Edmond Marie Belouin, né à Vitré (Ille-et-Vilaine) le 3 février 1858, décédé à Caen en décembre 1913.

Origine sociale :

Fils d'Edmond Cyr Belouin, imprimeur-libraire et de Zoé Marguerite Cribier.

Études :

Il est élève au petit séminaire de La Chapelle Saint-Mesmin (Loiret), puis au lycée d'Orléans. Il continue ses études à la faculté des lettres de Paris puis à l'Université de Berlin. Hésitant longtemps avant de choisir la carrière de l'enseignement, il n'est agrégé d'allemand qu'en 1893.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris avec la plus haute mention en 1909.

Carrière universitaire :

Il est professeur à Laval, à Quimper puis au lycée de Caen.

Il est nommé maître de conférences de langue et de littérature allemandes à la faculté des lettres de Caen en 1897. Il est nommé professeur adjoint le 20 juillet 1909. Il occupe cette fonction jusqu'à sa mort.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 13 novembre 1909 avec Henriette Fickler.

Ils ont une fille : Marie-Henriette Belouin, qui fait ses études à l'université de Caen après la première guerre mondiale.

Autres :

Obsèques religieuses.

Travaux :

-*De Gottsched à Lessing, étude sur les commencements du théâtre moderne en Allemagne (1724-1760)*, Paris, Hachette, 1909.

Sources :

État civil AD Ille-et-Vilaine.

-*Rapport sur l'Université de Caen en 1913-1914*, Caen, Lanier, 1915.

Béquignon

État civil :

Yves Béquignon, né à Lille le 6 avril 1899, décédé le 1^{er} avril 1990.

Origine sociale :

Fils de Justin Sosthène Béquignon, professeur de lycée et de Marie Marguerite Eugénie Thomas

Études :

Membre de l'École française d'Athènes. Agrégé.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris le 14 juin 1937.

Carrière universitaire :

Il est professeur au lycée d'Alger au début des années 1930.

Il est chargé de la maîtrise de conférences d'histoire ancienne de la faculté des lettres de Caen en 1933 puis est nommé maître de conférences. Il devient professeur d'histoire ancienne en 1937. Il est également chargé du cours de sciences auxiliaires de l'histoire en 1934.

A partir de 1938, il fait partie du jury du concours au professorat des Écoles normales primaires supérieures.

Il devient assesseur du doyen de la faculté des lettres de Caen 15 avril 1942. À ce titre, il est le remplaçant du doyen Musset, déporté pendant la deuxième guerre mondiale (mai 1942).

En 1944, Béquignon est remplacé pour le cours de sciences auxiliaires de l'histoire. Il est chargé de la chaire d'histoire de la Grèce et de l'Orient à l'université de Strasbourg en 1946 et devient directeur de l'institut d'histoire ancienne de la faculté des lettres de Strasbourg.

Il devient secrétaire général de l'École française d'Athènes.

Fonctions extra-universitaires :

Il est mobilisé comme officier de marine en 1939 et 1940 et se trouve à Alexandrie lors de l'armistice. Il a du mal à rentrer en France et y parvient en septembre 40. Il reprend alors ses cours à Caen.

Mariage et descendance :

Marié à Paris le 12 juillet 1930 avec Marie Jeanne Marguerite Maunoury. Marié à Sèvres le 22 août 1942 avec Simonne Marie Meyrignac, mariage dissous le 28 décembre 1952. Marié le 11 août 1953 avec Marie Madeleine Righyni, née à Strasbourg le 12 octobre 1926, fille de Joseph Marie Antoine Righyni, interprète et de Marie Joséphine Boehm.

Décorations :

Officier d'académie.

Travaux :

-*Grèce - Les Guides bleus*, sous la direction de Marcel Monmarché. Paris, librairie Hachette, 1932, 659 p.

-*La Vallée du Spercheios des origines au IV^e siècle, études d'archéologie et de topographie*, thèse pour le doctorat ès lettres. Paris, E. de Boccard, 1937, 399 p.

-*Recherches archéologiques à Phères de Thessalie*, thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres. Strasbourg, Faculté des lettres, 1937, 112 p.

-*Homère, l'Illiade*. Paris, les Belles-lettres, 1945, in 8°, 192 p.

Sources :

État civil AD Nord.

Site internet de l'Université de Strasbourg, institut d'histoire grecque :

<http://www.unistra.fr/index.php?id=357>,

et institut d'histoire romaine :

<http://www.unistra.fr/index.php?id=histoire-romaine>, consultés le 1^{er} juillet 2010

Berger

État civil :

Julien François Adolphe Berger, né à Nantes (Loire-Atlantique) le 2 septembre 1810, décédé à Draveil (Essonne) le 26 octobre 1869.

Origine sociale :

Fils de François Louis Berger, cordier et ancien soldat de la République.

Études :

Il commence ses études au collège de Nantes puis fait une école préparatoire (Louis-le-Grand) (il en sort le 14 octobre 1827) pour entrer à l'École normale supérieure (4^e au concours d'entrée de 1827). Il est agrégé de lettres (2^e) en 1829 et agrégé des facultés (3^e) en 1840. Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1840.

Carrière universitaire :

Il est nommé suppléant du professeur de rhétorique au collège royal d'Angers le 6 octobre 1829, puis professeur de rhétorique provisoire au collège royal de Cahors le 7 octobre 1830 (définitif le 28 janvier 1833). Il est nommé professeur de rhétorique provisoire au collège royal de Caen le 29 septembre 1834 (définitif le 14 septembre 1840).

Il est chargé en 1839 (et jusqu'en 1841) de suppléer Maillet-Lacoste dans sa chaire de littérature latine à la faculté des lettres de Caen. Il devient également membre du conseil académique de Caen en 1839.

Il est alors nommé en 1841, professeur suppléant de Saint-Marc Girardin, professeur de poésie française à la faculté des lettres de Paris. Il est, en outre, chargé de rhétorique au lycée Charlemagne en septembre 1841. Il devient également maître de conférences de littérature latine de l'ENS de 1844 à 1852 et de 1857 à 1865. Il devient suppléant à la faculté des lettres de Paris en décembre 1854, chargé de cours d'éloquence latine en novembre 1865 puis professeur d'éloquence latine à la faculté des lettres de Paris en janvier 1866. Il décède en fonctions.

Mariage et descendance :

Marié à Nantes le 3 septembre 1832 avec Clarice Transon, née le 16 octobre 1812, fille d'un orfèvre.

Ils ont trois enfants, décédés jeunes, dont l'un a préparé l'École polytechnique.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 24 août 1845.

Officier de l'Université le 19 septembre 1839.

Autres :

Il traverse une crise religieuse à l'ENS et devient rationaliste.

Lecteur du Globe, démocrate, il était hostile au second empire (il a prêté serment par manque de ressources).

Travaux :

-*Proclus, exposition de sa doctrine*, thèse de doctorat, 1840,

-*Histoire de l'éloquence latine depuis l'origine de Rome jusqu'à Cicéron, d'après ses notes, publiées par V. Cucheval*, 1872, 2 vol.

-Editions de Cicéron (5^e livre des Tusculanes) et Sophocle (Antigone, Electre, Œdipe Roi et Œdipe à Colone, Philoctète).

Sources :

État civil AD Loire-Atlantique.

Dossier de légion d'honneur : LH/188/28.

-Christophe Charle, *Les professeurs de la Faculté des lettres de Paris : dictionnaire biographique*, INRP, Paris, 2 vol. (179 p., 215 p.), 1985-1986.

Bernard

État civil :

Noël Bernard, né à Paris (17^e arrondissement) le 13 mars 1874, décédé à Saint-Benoît (Vienne) le 26 février 1911.

Origine sociale :

Fils de François Léon Bernard, négociant en draps et de Marie Sabot. Orphelin de père, il est obligé de travailler pendant ses études.

Études :

Il suit les cours des lycées Charlemagne et Condorcet. Il obtient plusieurs prix d'excellence et il fut admis, en 1894, tout à la fois à Polytechnique et à l'École normale supérieure (pour laquelle il opta). Là, il mène de pair des études de physique et de sciences naturelles et, de surcroît, il donne le soir et durant les vacances, des cours à domicile dans d'illustres familles princières. En 1898, Bernard obtient l'agrégation de sciences naturelles (1^{er}). Puis, sous la direction du professeur Constantin, à l'ENS, il commence la préparation d'une thèse de doctorat.

Il est reçu docteur ès sciences naturelles devant la faculté des sciences de Paris en novembre 1901.

Carrière universitaire :

Il obtient un poste d'agrégé-préparateur à l'ENS tout en suivant, parallèlement, des cours à l'Institut Pasteur.

Il quitte l'ENS le 31 décembre 1901 pour devenir maître de conférences à la faculté des sciences de Caen.

Gaston Bonnier (l'auteur des Flores), président du jury de thèse, avait été dur envers Bernard en annonçant au jeune docteur (qu'il appelait avec vulgarité "l'homme aux tubercules") : "On vous nomme à Caen, vous y ferez de vieux os, c'est tout ce que vous méritez". Trente ans plus tard, Bonnier se repentira, confessant à Francis Bernard, le fils du disparu : "Ah ! Que nous regrettons de ne pas avoir gardé Noël Bernard ici !"

C'est à Caen, au Jardin des Plantes, et plus précisément dans la serre située derrière l'Institut botanique, que Bernard démontre la symbiose des champignons dans les racines tubérisées d'orchidée (une plaque rappelant cette découverte y est d'ailleurs apposée). Il part de Caen à cause de sa maladie (tuberculose). Le 15 octobre 1908, il obtient une chaire de professeur de botanique à la faculté des sciences de Poitiers.

Du fait de la loi de séparation de l'Église et de l'État, le domaine de Mauroc, résidence d'été des évêques de Poitiers, devient "station biologique végétale" de l'université de Poitiers. Bernard décède d'ailleurs dans ce domaine.

Mariage et descendance :

Marié à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine) le 8 août 1907 avec Marie Louise Victorine Léonie Martin, mathématicienne.

Ils ont au moins un fils : Francis Bernard.

Autres :

Marie-Louise Bernard, évoqua les qualités pédagogiques de son époux : "... il charmait son auditoire, par sa voix chaude et grave, son geste élégant, son esprit volontiers malicieux et

ironique, qui cachait mal un grand amour de la science et un enthousiasme aisément communicatif."

Le doyen de la faculté des sciences de Caen, Fernand Moreau (en sa qualité d'ancien élève de Noël Bernard, à Poitiers) dit un jour : "Chacun de nous enviait son talent d'orateur, sa façon d'exprimer avec simplicité ce qui est compliqué, son art de rendre intéressant un sujet aride et d'exposer avec originalité une question banale. Il enseignait avec enthousiasme les sujets qu'il aimait, et son enthousiasme nous gagnait."

Son camarade d'études à l'ENS, Jean Perrin, physicien, prix Nobel en 1926, déclara : "J'ai vu récemment Jacques Loeb, physiologiste du Rockefeller Institute, nous avons causé près de quatre heures d'affilée... et en particulier nous avons beaucoup parlé de Noël, qu'il admire beaucoup. Je lui disais qu'il était le plus grand espoir de la Botanique française, que sa mort avait été peut-être une perte sociale plus grande que celle de Curie ou de Poincaré."

Président de la société linnéenne de Normandie (mention en 1907), créateur en 1909 avec Octave Dubosq (également professeur à Caen) d'une association amicale pour assurer la défense du personnel et proposer des réformes dans l'enseignement.

Athée et anarchiste.

Son épouse confia ce que furent ... "ses dernières semaines, avec 40° et 41° de température, sans rémission nocturne ... Jusqu'au 25 janvier 1911 sa pensée s'exalta ; il eût voulu travailler pour ajouter de longs chapitres à son œuvre".

Travaux :

-*Études sur la tubérisation*, thèse de doctorat, 1901.

-*L'évolution dans la symbiose*, 1909.

-*L'origine de la pomme de terre*, 1910.

-*L'évolution des plantes*, Félix Alcan, Paris, 1916.

-*Principes de biologie végétale*, Félix Alcan, Paris, 1921.

Sources :

État civil AM Paris

-Bernard Boullard, « Noël Bernard », *Bulletin du Groupement Normandie de la Société Française d'Orchidophilie*, Numéro 1.

-Fernand Moreau, « Sur un botaniste aux affinités normandes, Noël Bernard (1874-1911) », p. 103, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, nouvelle série tome XIV, Caen, Caron, 1961.

Bertauld

État civil :

Charles Alfred Bertauld, né à Verson (Calvados) le 9 juin 1812, décédé à Paris le 8 avril 1882.

Origine sociale :

Fils de Jean Baptiste Aimé Bertauld, juge au tribunal civil d'Alençon, conseiller à la cour de Caen, devenu procureur général près la cour de Caen puis premier président honoraire de la même cour, conseiller municipal de Caen, officier de la légion d'honneur et d'Onésime Julienne de Philippe de Beaumont.

Petit-fils de Louis-Jean Bertauld, avocat.

Études :

Bachelier ès lettres en 1831, il étudie le droit à Caen. Il devient bachelier ès droits en 1833, licencié en 1834, puis agrégé en 1846.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen en 1841.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur suppléant de la faculté de droit de Caen le 5 janvier 1846 (installé le 6 avril 1846). Il devient ensuite professeur de procédure civile le 12 septembre 1853, puis professeur de code civil le 27 octobre 1858 jusqu'en 1879.

Fonctions extra-universitaires :

Inscrit comme avocat au barreau de Caen en 1834, il est six fois bâtonnier de l'ordre des avocats.

Il devient procureur général de la cour de cassation à partir du 1^{er} février 1879.

Conseiller municipal de Caen du 19 août 1848 à 1882 sans interruption puis maire de Caen du 23 juin 1875 à 1879 (renommé maire par le décret du 21 janvier 1878).

Élu à l'Assemblée nationale le 8 février 1871 (centre gauche).

Conseiller général de Caen-Ouest de 1872 à 1882.

Élu sénateur le 13 décembre 1875 (gauche républicaine), il devient sénateur inamovible le 30 janvier 1876. Il a été élu plusieurs fois président du groupe parlementaire « centre gauche ».

Mariage et descendance :

Marié à Percy-en-Auge (Calvados) le 3 octobre 1836 avec Pauline Anne de Philippe de Beaumont, fille d'Augustin de Philippe de Beaumont et de Marie Louise Émilie de Récalde.

Lui et sa femme ont un grand-père commun.

Ils n'ont pas d'enfants.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 11 août 1859, officier le 24 juillet 1879, commandeur le 18 janvier 1881.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Il a été membre du comité de direction de la Revue de la législation et de jurisprudence.

Travaux :

- Études sur le droit de punir*, 1850,
- De l'hypothèque légale des femmes mariées sur les conquêts de la communauté*, Paris, 1852, in 8,
- De la subrogation à l'hypothèque légale des femmes mariées*, 1853, 2^e éd sous ce titre : *Traité théorique et pratique de la subrogation à l'hypothèque légale des femmes mariées*, Paris, 1864, in 8,
- Leçons de législation criminelle*, 1854,
- Cours de code pénal*, 1853, Caen, in 8^o, 4^e éd en 1873,
- Questions et exceptions préjudicielles en matière criminelle*, Paris, 1856, in 8,
- Questions controversées sur la loi des 2 et 31 mai 1854, abolitive de la mort civile*, Paris, 1857, in 8,
- Loi abolitive de la mort civile*, 1857,
- Introduction à l'histoire des sources du droit français*, 1860, in 12,
- Des substitutions et des vraies causes de leur prohibition*, Paris, 1861, in 8^o,
- Philosophie politique de l'Histoire de la France*, 1861, in 8^o,
- La liberté civile*, 1864, in 8^o,
- Questions pratiques et doctrinales du Code Napoléon*, Paris, 1867, in 8, 2^e éd en 1869,
- Du pouvoir constituant de l'Assemblée nationale*, Paris, 1871, in 8,
- L'ordre social et l'ordre moral. Le droit et le devoir*, Paris, 1873, in 12,
- De la philosophie sociale*, Paris, 1877, in 12.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/207/17.

-Edgar Bourleton, Gaston Cougny et Adolphe Robert (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français : comprenant tous les membres des assemblées françaises et tous les ministres français depuis le 1er mai 1789 jusqu'au 1er mai 1889*, Genève, Slatkine, 2000, fac-similé de l'édition de Paris, 1889-1891.

-Jean Quellien, *Bleus, blancs, rouges, Politique et élections dans le Calvados, 1870-1939*, Cahier des Annales de Normandie n°18, Caen, 1986, 424 p. Illustration p. 79.

Bertrand

État civil :

François Gabriel Bertrand, né à Valognes (Manche) le 15 décembre 1797, décédé à Bellou-en-Houlme (Orne) le 24 avril 1875.

Origine sociale :

Fils de Joseph Bon Bertrand et de Jeanne Françoise Le Véel.

Sa famille appartient à la petite bourgeoisie.

Études :

Il fait ses études au collège de Valognes puis de Caen. Il est bachelier ès lettres le 12 juillet 1825 puis licencié ès lettres le 8 février 1827 (diplôme délivré le 3 mars 1827 par la faculté des lettres de Caen).

Il passe avec succès le concours de l'agrégation en 1828 (1^{er}).

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Caen le 4 juillet 1829, sa thèse porte sur le duel. Il est félicité par Ampère qui assistait à la soutenance.

Carrière universitaire :

Le 6 mai 1825, il devient régent suppléant de 2nde au collège de Valognes (régent le 29 juillet 1825) puis régent provisoire de rhétorique le 24 janvier 1826. Le 13 décembre 1826, il est nommé à la chaire de 3^e au collège royal de Caen. Il devient professeur de rhétorique au même collège le 25 septembre 1827.

Il est recommandé personnellement par le recteur, Jamet, en 1829, pour être nommé professeur adjoint de littérature française. Il est nommé professeur adjoint de littérature grecque à la faculté des lettres de Caen le 18 janvier 1830 (il supplée Jamet), puis professeur titulaire de la même chaire le 7 mars 1831. Il garde ce poste jusqu'en 1856. Le 28 janvier 1832, il entre au conseil académique et abandonne son poste au collège royal en 1834. Il est professeur de littérature ancienne de 1856 à 1863.

Il est nommé doyen de la faculté des lettres du 11 juillet 1840 à 1863, puis démissionne de ses différents postes à la suite de son élection au corps législatif. Il est alors nommé doyen honoraire.

Fonctions extra-universitaires :

Parallèlement à sa carrière d'enseignant, il devient en 1825 conservateur de la bibliothèque publique de Valognes.

Il est élu conseiller municipal de Caen le 1^{er} juillet 1840. En 1848, Bertrand est recommandé comme maire par le préfet du Calvados (il est noté comme marié et ayant 15000 fr de revenu en fortune). Le 19 août 1848, il est nommé maire de Caen et le reste jusqu'en 1870.

Il est également conseiller général de Caen-Ouest de 1852 à 1871. Il est élu (choisi comme candidat officiel) le 4 juin 1863 député au corps législatif. Il siège parmi les libéraux dynastiques. Il ne se représente pas en 1869 : il avait voté sans le signer l'amendement des 42. Il se retire de la vie politique en 1870-71 : il perd son mandat municipal en août 1870 et renonce à son siège de conseiller général en raison de la chute de l'Empire.

Par contre, il continue à assister aux séances du conseil académique, dont il a été nommé par décret ministériel pour 3 ans en 1870 et en 1874.

En raison de son activité à Caen pendant vingt-deux ans (ouverture du canal à la mer, grandes artères, restauration d'églises, réaménagement de cimetières, amélioration de l'éclairage,

création de bains et lavoirs publics, de magasins généraux...), il reçoit le surnom de « Haussmann caennais ».

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 3 septembre 1835 avec Victoire Éléonore Bridet, veuve de l'ancien conventionnel de l'Orne Bertrand de Lhosdenière.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 11 décembre 1849, officier le 4 août 1858 (décoré par l'empereur Napoléon III).

Autres :

Membre de l'Institut des provinces en février 1850, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen (il préside l'Académie à partir de 1839), membre et président de la société d'agriculture et de commerce du Calvados, membre de la société des Antiquaires de Normandie, membre de la Société des beaux-arts, membre de l'Association normande, membre de la Société française pour la conservation des monuments.

Mort à Bellou-en-Houlme le 24 avril 1875, son corps a été ramené à Caen.

Travaux :

-*De singulari certamine, quod vulgo « duellum » nuncupatur*, Caen, 1829, in 8°,

-*Du goût et de la beauté*, Caen, 1829, in 8°,

-*Etudes sur Aristophane*, Caen, 1840, in 8°,

Des rapports, etc...

Sources :

État civil AD Calvados, Manche et Orne.

-Edgar Bourleton, Gaston Cougny et Adolphe Robert (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français : comprenant tous les membres des assemblées françaises et tous les ministres français depuis le 1er mai 1789 jusqu'au 1er mai 1889*, Genève, Slatkine, 2000, fac-similé de l'édition de Paris, 1889-1891.

-Alfred Campion et Julien Travers, *Biographie de M. François-Gabriel Bertrand, extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1876, 44 p, in 8°.

-Alfred Campion et Julien Travers, « Sur M. François Gilles (sic) Bertrand, ancien maire de Caen, membre de l'Association normande », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1876, publié par l'Association normande, pp. 521-561.

Besnard

État civil :

Georges Ferdinand Jean Besnard, né à Caen le 31 octobre 1820, décédé à Caen le 20 septembre 1858.

Origine sociale :

Fils de Jean Besnard, marchand de dentelles.

Études :

Licencié en droit à Caen.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen en 1843.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur suppléant à la faculté de droit de Dijon le 24 juin 1845. Suite au concours ouvert le 4 novembre 1850 devant la faculté de droit de Paris, le ministre de l'Instruction publique et des cultes institue Besnard professeur de code civil à la faculté de droit de Caen le 10 janvier 1851 (installé le 11 février 1851). Il garde cette chaire jusqu'à son décès en 1858.

Fonctions extra-universitaires :

Avocat à la cour d'appel de Caen.

Mariage et descendance :

Marié à Lisieux (Calvados) le 28 septembre 1852 avec Victorine Godefroy, fille de Victor Godefroy, négociant et maire de Lisieux.

Il a un enfant.

Décorations :

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Membre de plusieurs sociétés savantes, dont l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Travaux :

-*Essai sur la bazoche du Parlement*, Caen, 1843, in 8°,

-*Mémoire sur les stipulations pour autrui (brochure)*, Caen, 1844

Divers articles dans les revues de droit.

Sources :

État civil AD Calvados.

Archives départementales du Calvados : T13.

-Eugène de Robillard de Beaurepaire, *Notice sur Georges Besnard, professeur de droit et membre de l'Académie*. Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, Caen, Impr. Le Blanc-Hardel, 1873, 19 p.

Besnier

État civil :

Maurice Émile Ange Besnier, né à Paris (9^e arrondissement) le 29 septembre 1873, décédé à Caen le 4 mars 1933.

Origine sociale :

Fils de Jules Pierre Besnier, docteur en médecine, chevalier de la légion d'honneur et d'Anna Marie Hémery.

Études :

Élève de l'École normale supérieure (admis à la 1^{ère} place) de 1893 à 1896, il est agrégé d'histoire et de géographie et licencié en droit en 1896. Il devient alors membre de l'École française de Rome de 1896 à 1898. Il est chargé d'une mission archéologique en Algérie. Il est reçu docteur devant la faculté des lettres en 1902.

Carrière universitaire :

Il est chargé de cours à la faculté des lettres de Caen à partir de 1898 (histoire ancienne), puis professeur adjoint (1903) et professeur d'histoire ancienne et d'archéologie antique en 1906. Il est également chargé du cours de sciences auxiliaires de l'histoire depuis 1901 (professeur adjoint depuis 1905) et jusqu'en 1933.

Il est appelé à la chaire de géographie antique (ou ancienne) de l'École pratique des hautes études en 1920. Il est également examinateur d'admission à l'ENS entre 1923 et 1933.

Il est membre du comité de patronage des étudiants étrangers de l'université de Caen avant la première guerre mondiale, parlant italien.

Mariage et descendance :

Marié à Derval (Loire-Atlantique) en 1899 avec Marie Joséphine Denise Éléonore Radegonde Lavigne, née vers 1876, fille de Jacques-Marie Lavigne, propriétaire.

Ils ont un fils : Robert Maurice Jules Joseph Besnier, né à Caen le 29 décembre 1903, étudiant à Caen en 1925, agrégé de droit, docteur en droit et devenant professeur de droit romain (2^{ème} chaire) à Caen au moins entre 1932 et 1942 et devenant professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Paris (1965).

Institut de France :

Élu membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 5 décembre 1924.

Autres :

Il contribue à la *Pauly-Wissowa* (encyclopédie allemande traitant de l'Antiquité classique), au Corpus Inscriptionum Latinarum et au *Dictionnaire des Antiquités*.

Travaux :

-*Inscriptions et monuments figurés de Lambèse et de Tébessa (in mélanges de l'École de Rome)*, 1897.

-*Catalogue de la collection Farges à Constantine* (en collaboration avec P. Blanchet), 1900.

-*L'île tibérine dans l'Antiquité*, thèse principale, 1902.

-*De regione paelignorum*, thèse complémentaire, 1902.

-*La Tunisie punique*, 1904.

- La géographie ancienne du Maroc*, 1904.
- La collection Campana et les musées de province*, in *Revue archéologique*, 1906.
- Les catacombes de Rome*, 1909.
- Histoire des fouilles de Vieux*, 1910.
- Lexique de géographie ancienne*, Paris, 1914.
- Eglises chrétiennes et collèges funéraires*, 1932.
- L'Empire romain de l'avènement des Sévères au concile de Nicée*, Paris, 1937 (posthume).

Sources :

État civil AD Loire-Atlantique et AM Paris.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Besnier

État civil :

Robert Maurice Jules Joseph Besnier, né à Caen le 29 décembre 1903, décédé ?

Origine sociale :

Fils de Maurice Émile Ange Besnier, professeur d'histoire ancienne et d'archéologie antique à la faculté des lettres de Caen puis professeur de géographie antique à l'École pratique des hautes études et de Marie Joséphine Denise Éléonore Radegonde Lavigne.

Études :

Il commence ses études de droit à Caen. Il obtient d'ailleurs, entre autres, en 1^{ère} année (1921-1922) le 2^e prix de droit romain, une 2^e mention honorable ex-æquo, et le 1^{er} prix de conférences, en 2^e année le prix de conférences et en 3^e année et le prix de conférences. Il est diplômé d'études supérieures d'histoire du droit. Il obtient le prix Guillouard en 1929. Il est agrégé de droit en 1933.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen en 1929.

Carrière universitaire :

Il est nommé assistant des salles de travail de la faculté de droit de Caen le 30 novembre 1927.

Il est chargé du cours de droit civil en 1929 (chaire de feu Astoul).

Il est attaché à la faculté de droit de Caen par arrêté ministériel du 27 novembre 1931, comme chargé de cours de droit romain (2^e chaire). Il est titularisé par décret du 23 janvier 1934. Il le reste jusqu'en 1946.

En effet, il devient ensuite, par arrêté du 23 mai 1946, professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Paris.

Il devient à une date inconnue professeur honoraire des facultés de droit de Caen et de Paris.

Fonctions extra-universitaires :

Il est mobilisé en 1939-1940 et est cité à l'ordre du corps d'armée avec proposition pour le grade de chevalier de la légion d'honneur.

Mariage et descendance :

Marié à Caen en 1930 avec Andrée Angèle Gatigny (ou Patigny).

Travaux :

-*La "représentation" successorale en droit normand*, thèse de doctorat, Caen, 1929.

-*Les filles dans le droit successoral normand*, Haarlem, 1930.

-*Les vérifications des vingtièmes en Normandie*, Caen, 1931.

-Avec Jean Yver, *La faculté de droit de Caen, de l'École de 1806 au cinquantième centenaire de 1932*, Bayeux, 1933.

-*La coutume de Normandie, histoire externe*, Caen, 1935.

-*Charles Astoul et les études d'histoire du droit normand*, Caen, 1938.

-*Émile Bridrey, 24 août 1873-3 octobre 1943*, Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, tome XLIX, pp. 307-318.

-*Répétitions écrites d'histoire du droit*, Paris, 1943.

-*Cours d'histoire du droit*, 1944.

-*Cours de droit romain*, Paris, 1946.

- Cours de droit romain approfondi*, Paris, 1948.
- Cours d'histoire générale du droit français*, Paris, 1951.
- Cours d'histoire du droit public*, Paris, 1953.
- Cours d'histoire des institutions et faits sociaux*, Paris, 1956.
- Histoire des faits économiques*, Paris, 1961.
- Histoire des faits économiques jusqu'au XVIIIème siècle*, Paris, 1964.
- Histoire économique médiévale et des temps modernes jusqu'en 1815*, Paris, 1970.

Sources :
État civil AD Caen.

Besson

État civil :

Jules Adolphe Besson, né à Strasbourg (Bas-Rhin) le 17 novembre 1861, décédé le 18 juin 1925.

Origine sociale :

Fils d'Alfred Émile Paul, professeur du lycée de Strasbourg et d'Albertine Marie Stromeyer. Deux de ses frères sont également enseignants (Paul Besson, professeur à Rouen et Émile Besson, qui a été élève à l'École normale supérieure).

Études :

Préparateur au lycée Saint-Louis depuis 1889.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1892.

Carrière universitaire :

Besson devient maître de conférences de chimie à la faculté des sciences de Caen le 1^{er} novembre 1894. Il est promu professeur adjoint en 1897. Il supplée au 1^{er} janvier 1912 Émile Louise, parti à la retraite.

Il est également professeur suppléant de chimie à l'école de médecine et de pharmacie de Caen en 1896 (il l'est peut-être dès 1894). Il est présent en mars 1896 et l'est jusqu'en 1904.

Il est nommé professeur titulaire de la chaire de chimie de la faculté des sciences de Caen par un décret du 26 mars 1912. Il reste titulaire de cette chaire jusqu'en 1925, malgré une maladie qui l'oblige à demander plusieurs congés à partir de 1923.

Un décret du 4 juin 1925 lui permet d'être admis à la retraite à partir du 1^{er} novembre 1925 mais cette maladie ne lui permettra pas d'atteindre cette date.

Mariage et descendance :

Marié avec Charlotte Léonie Clotilde à Paris (10^{ème} arrondissement) en 1883. Le tuteur de sa femme, Alexandre Louis Lagrange, est employé de commerce.

Ils ont un fils : Émile Robert Besson, né à Caen le 11 juin 1895, étudiant à Caen.

Décorations :

Officier de l'Instruction publique.

Sources :

État civil AD Bas-Rhin et AM Paris.

-Alexandre Bigot, *Rapport du doyen, in Université de Caen, Rapport des doyens des facultés et du directeur de l'école de médecine, année scolaire 1924-1925*, Caen, Lanier, 1926.

Bigot

État civil :

Alexandre Pierre Désiré Bigot, né à Cherbourg (Manche) le 15 mai 1863, décédé à Mathieu (Calvados) le 20 avril 1953.

Origine sociale :

Fils de Désiré Auguste Bigot, lui-même fils de petits paysans, ouvrier à l'arsenal de Cherbourg au début de sa carrière et maître principal de la marine, dans un des plus importants ateliers de l'arsenal, chevalier de la légion d'honneur à la fin de sa carrière, et d'Aubertine Joséphine Lefillâtre, également fille de petits cultivateurs.

Études :

Il est tout d'abord boursier au lycée de Cherbourg, grâce au ministère de la Marine. Il devient maître répétiteur au Havre puis obtient une bourse de licence pour continuer ses études à la faculté des sciences de Caen. Devenu licencié ès sciences naturelles à Caen (18 juillet 1885), il obtient une bourse de doctorat de la ville de Cherbourg.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1890.

Carrière universitaire :

Il devient préparateur au laboratoire de géologie de la Sorbonne de 1887 à 1890 et collaborateur principal du Service de la carte géologique de France en 1888. Il est alors chargé du cours de géologie et de paléontologie à l'université de Caen de 1890 à 1933. Il devient titulaire de cette chaire en 1894.

Il est également nommé doyen de la faculté des sciences le 19 novembre 1907 et le reste jusqu'en 1927, date à laquelle il démissionne de son poste de doyen, tout en restant professeur. Il reçoit le titre de doyen honoraire en 1927.

Il se rend comme vice-président, pour la France, au 12^e congrès géologique international de Toronto (juillet-septembre 1913), où il représente le ministère de l'Instruction publique et l'université de Caen.

Admis à la retraite par décret du 26 mars 1933, il devient professeur honoraire de la faculté des sciences de Caen.

Il supplée son successeur à la chaire de géologie et paléontologie, Louis Dangeard, pendant la mobilisation de celui-ci en 1939-1940.

Pendant sa carrière, il a eu comme élèves, entre autres : Auguste Chevalier, explorateur de l'Afrique occidentale et équatoriale, président de l'Académie des sciences, Bugnon, professeur de botanique et doyen de la faculté des sciences de Dijon, René Poisson, professeur de zoologie à la faculté des sciences de Rennes, Barrabé, professeur de zoologie à l'École normale supérieure et Gallien, professeur de zoologie à la faculté des sciences de Paris.

Fonctions extra-universitaires :

A la fin de première guerre mondiale, Bigot fonde, avec le Dr Moutier, professeur de pathologie interne à l'école de médecine et de pharmacie de Caen, un dispensaire antituberculeux.

De 1946 à 1952, il est chargé d'études dans le Calvados et dans la Manche pour le ministère de la reconstruction et de l'urbanisme ? (MRU).

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 18 février 1894 avec Julia Berthe Emma Eudes-Deslongchamps, fille d'Eugène Eudes-Deslongchamps son prédécesseur à la chaire de géologie et paléontologie. Sa femme est également cousine issue de germaine de Danjon, professeur de droit.

Ils ont trois enfants : André, né en décembre 1894, licencié ès sciences, tombé au champ d'honneur en 1915, en Argonne ; Jeanne Rachel Aubertine ; Louise Henriette Désirée. Elles épousent le même homme, respectivement en 1920 et en 1928 (suite au décès de Jeanne en 1927 à Alger), Pierre Édouard Henry, ingénieur-conseil de la société minière internationale Mokta-el-Hadid. On confia à ce dernier, dans le laboratoire installé dans les caves du château familial des Bigot à Mathieu, de 1934 à 1939, les études pour la mise en exploitation d'un gisement de manganèse à Imini au Maroc. Ce projet fut stoppé par la deuxième guerre mondiale. Il a mis en exploitation des gisements de charbon en Asie, de chrome à Conakry, de minerai de fer en Algérie, de manganèse au Maroc. Il décède à la suite d'un accident de voiture sur la route de Mathieu le 3 décembre 1953.

Alexandre Bigot a eu neuf petits-enfants, dont Françoise Henry, décédée dans la nuit du 6 au 7 juin 1944 à la clinique de la Miséricorde où elle était infirmière et Jacques Henry, devenu géologue.

Institut de France :

Élu membre correspondant de l'Académie des sciences (section minéralogie) le 14 avril 1919.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1922, officier en 1939 puis commandeur en 1950.

Chevalier du mérite agricole par arrêté du 28 octobre 1927.

Officier de l'Instruction publique (1898 ou 1899).

Commandeur de l'ordre de Saint-Sava de Serbie.

Autres :

Il est nommé membre non résident du comité des travaux historiques et scientifiques en juillet 1919.

Vice-président de la société géologique de France, membre correspondant de l'Académie d'agriculture, membre honoraire de la société belge de géologie, de la société géologique de Belgique et de l'Institut de Roumanie.

Membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen pendant plus de soixante ans, de 1892 à sa mort en 1953 (il en a été le président), membre de la société linnéenne de Normandie pendant plus de soixante-dix ans, de 1881 à sa mort en 1953 (il en est le secrétaire du 14 janvier 1895 jusqu'en 1951 puis président d'honneur) et membre de l'Association normande depuis 1903.

Ses recherches géologiques ont permis à plusieurs communes normandes d'être dotées d'eau potable. Ses cartes ont été utilisées en 1944 par les armées alliées pour fixer les lieux les plus propices à la réussite du débarquement.

Ses collections (avec celles de ses prédécesseurs, les Eudes-Deslongchamps) sont détruites en 1944 dans sa maison du 28 rue de Geôle à Caen.

Il a travaillé principalement sur la géologie et ses applications en Basse-Normandie, mais également en archéologie, histoire et beaux-arts. Il collabore à la carte géologique au 1/320 000 de Rennes, Nantes, Cherbourg et Paris. Il étudie des projets hydrographiques pour le Calvados, l'Orne et la Manche.

Il a reçu au cours de sa carrière le Prix Prestwich (1918), le prix Marquet (1923, attribué pour la première fois) de l'Académie des sciences, le grand prix du prince Albert de Monaco (1944) de l'Académie des sciences, le prix Albert Gaudry (1946) de l'Académie des sciences.

Pendant l'affaire Dreyfus, il défend Octave Lignier, professeur de botanique à la faculté des sciences de Caen, attaqué sur ses opinions (il appartenait à la franc-maçonnerie et se retrouve au cœur d'une affaire portant sur la désignation du doyen, et partant d'un malentendu).

Travaux :

- Excursions géologiques à travers la Hague*, 1883, in 8°.
- L'Archéen et le cambrien dans le nord du massif breton et leurs équivalents dans le pays de Galles*, thèse de doctorat, Cherbourg, Le Maout, 1890.
- La Basse-Normandie. Esquisse géologique et morphologique*, 1902.
- Découverte des calcaires à archeocyathus*, 1925.
- V^{ème} Centenaire de la fondation de l'Université de Caen, 1432-1932, Livre d'or*, Caen, 1933, 236 p.
- Les collections géologiques du musée d'histoire naturelle et de la faculté des sciences de Caen*, Bayeux, Colas, 1935.
- L'enseignement de la botanique au XVI^e siècle à la Faculté de médecine de l'Université de Caen*, Extrait de « Normannia », 1937, Caen, 1937.
- La destruction des collections et des bibliothèques scientifiques de Caen*, extrait du bulletin de la Société linnéenne de Normandie, 1945, Caen, C. Le Tendre, 1945, 71 p.
- Les anciens bâtiments de l'Université de Caen et de ses collèges du XV^e au XX^e siècle*, extrait du bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, tome L, 1947, 31 p.

Sources :

État civil AD Calvados et Manche.

Dossier de légion d'honneur 19800035/195/25497.

- Louis Dangeard, *Alexandre Bigot : 1863-1953*, Paris, Société géologique de France, 1954, p. 341-372. Tiré à part du Bulletin de la Société géologique de France, 6^e série, Tome IV, Fasc. 4-6.
- Dr Louis Gosselin, « Alexandre Bigot, sa vie, son œuvre », *Bulletin de la société linnéenne de Normandie*, années 1954-1955, 9^e série, 8^e volume, Caen, Imp. Caron, 1957, pp 7-40.
- Pierre Gouhier, *Caen, Caennais, qu'en reste-t-il ?*, Le Coteau, Horvath, 1986, 287 p.
- Pierre Villion, « Le professeur Bigot, doyen honoraire de la faculté des sciences de Caen, commandeur de la légion d'honneur », *Bulletin de la société normande d'études préhistoriques*, t. XXXV, le Havre, 1954.

Binet

État civil :

Pierre Edmond Marie Binet, né à Nancy (Meurthe-et-Moselle) le 2 juin 1879, décédé à Menton (Alpes-Maritimes) le 3 mars 1920.

Origine sociale :

Fils d'Édouard Adolphe Binet, professeur et doyen de la faculté de droit de Nancy, chevalier de la légion d'honneur et de Louise Augustine Givelet.

Son frère André Augustin Rémi Marie Binet est professeur à la faculté de médecine de Nancy, médecin-major de 1^{ère} classe, chevalier de la légion d'honneur.

Études :

Il est reçu docteur de sciences juridiques et sciences politiques et économiques devant la faculté de droit de Nancy vers 1905.

Il est admissible au concours d'agrégation de droit privé et de droit criminel en 1906 et en 1907. Il est agrégé (section de droit privé et de droit criminel) en 1910.

Carrière universitaire :

Il est chargé de cours à la faculté de droit de Caen par arrêté du 5 février 1907 : il assure le service de la 1^{ère} chaire de droit civil.

Il est nommé en 1908 chargé de cours à la faculté de droit de Poitiers, où il devient professeur.

Mariage et descendance :

Marié à Poitiers (Vienne) le 27 février 1909 avec Marie Ernestine Honorine Lagrange, fille de Louis Charles Eugène Lagrange, médecin et de Marie Louise Emma Rouillet.

Sources :

État civil AD Meurthe-et-Moselle et Vienne.

Biville

État civil :

Raoul Biville, né à Luneray (Seine-Maritime) le 17 décembre 1863, décédé à Paris le 7 mai 1909.

Origine sociale :

Fils d'Émile Biville, clerc de notaire et de Lona Duboc, maîtresse d'hôtel.

Cousin de Le Cavelier, professeur de droit (lui-même cousin germain de De Boislambert, professeur de droit, lui-même neveu par alliance de la sœur de Lecerf, professeur de droit).

Études :

Après avoir été bachelier ès lettres et ès sciences, il fait ses études juridiques à la faculté de droit de Paris. Il est agrégé (4^e) le 1^{er} novembre 1891.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Paris en 1888.

Carrière universitaire :

Admissible à l'agrégation en 1890, il est chargé en qualité de docteur en droit, du cours de droit international public à la faculté de droit de Poitiers, le 24 janvier 1891.

Après son agrégation, il est attaché à la faculté de droit de Caen le 20 novembre 1891. Il est chargé du cours d'éléments du droit constitutionnel (1^{er} février 1892), d'histoire générale du droit français (octobre 1893) et de procédure civile et de voies d'exécution (juillet 1894).

Il est titularisé comme professeur de procédure civile à la faculté de droit de Caen le 31 juillet 1896 et le reste jusqu'à sa mort.

Fonctions extra-universitaires :

Il devient avocat près la cour d'appel de Caen en 1892.

Candidat seul aux élections municipales de Caen en 1904, Raoul de Biville s'annonce comme "le propagateur du Christ laïque" (Bonhomme Normand du 6 au 12 mai 1904). Il est jugé durement par un article du Bonhomme Normand du 29 avril au 5 mai 1904 : "M. Biville, professeur à la Faculté de droit, se présente en péteux (sic), c'est-à-dire seul aux suffrages des électeurs caennais. Il a fait placarder sur les murs un long article d'un journal protestant, devant lequel le public se pâme en se demandant si ce n'est pas l'œuvre d'un fumiste. Il abat tout pour réédifier sur rien (...). M. Biville veut fonder une religion nouvelle avec "le Christ laïque" ! Ce n'est pas cela qui rendra du prestige à certains professeurs ambitieux et brouillons, payés pour instruire la jeunesse, et non pour devenir les maîtres d'une ville où ils ne sont, le plus souvent, que de passage."

Raoul de Biville fait également parler de lui en octobre 1907. Alors lieutenant territorial de réserve et devenu socialiste unifié, il refuse, alors qu'il est en garnison, de prendre le drapeau, car il se trouve en désaccord avec le député de Caen, Chéron, au sujet de décorations. Il est révoqué de l'armée et mis en prison pendant un mois.

Mariage et descendance :

Marié à Neuilly (Hauts-de-Seine) en avril 1892 avec Madeleine Sarah Monod, fille d'Alfred Monod (avocat au conseil d'état, conseiller à la cour de cassation), petite-fille de Waldemar Monod (avocat), arrière-petite fille de Jean Monod, pasteur (arrière-arrière grand-père de Théodore Monod).

Ils ont cinq enfants nés à Caen : Émile Ernest Raoul, né en 1893, étudiant en médecine à Caen, médecin auxiliaire, mort pour la France le 11 mars 1916 ; Octave Roger Raoul, né en

1894, étudiant en droit à Caen, mort pour la France le 11 août 1918 ; Gaston Robert Raoul, né en 1897, étudiant en lettres à Caen, mort pour la France le 12 août 1918 ; Étienne Frédéric Raoul, né en 1901 ; Marthe Biville, née en 1904.

Décorations :

Officier d'académie.

Autres :

Il est estimé par ses collègues : « sérieuses qualités » et « érudition très sûre ».

Protestant actif (président de la société d'évangélisation de Normandie), il adhère au parti socialiste français à la fin du XIX^e siècle. C'est d'ailleurs un des pionniers du socialisme en Normandie : « apôtre infatigable du bien ». Il démissionne vers 1902 de tout poste officiel dans l'Église réformée pour protester contre le maintien de l'union avec l'État.

Il fonde en 1908 avec Paul Passy l'Union des Socialistes Chrétiens. Ce groupe se trouve dans l'aile gauche du christianisme social (où Biville avait le titre avec Charles Gide de conseiller en économie sociale et politique). Biville souhaite justifier un certain collectivisme à partir du christianisme : pour lui, le socialisme est la traduction pratique du programme évangélique en termes économiques.

Décédé à la suite d'une longue maladie.

Travaux :

-*Recours de l'héritier qui a payé la totalité de la dette hypothécaire du défunt*, thèse de droit français, Paris, Rousseau, 1888.

-*Quelles obligations sont divisibles et quelles sont indivisibles ?*, thèse de droit romain, Paris, Rousseau, 1888.

-*Du droit de succession ab intestat envisagé au point de vue politique, social et économique*, Paris, Rousseau, 1891.

-*Le précaire, ses origines, sa théorie et ses principales applications en droit romain classique*, Paris, Rousseau, 1891.

-*Sort de la propriété privée ennemie dans la guerre continentale et dans la guerre maritime*, Paris, Rousseau, 1891.

-*Les conséquences de la mauvaise foi du second acquéreur d'un immeuble*, Paris, 1893.

-*La participation des femmes aux élections paroissiales dans l'Église réformée de France, rapport présenté au synode de Normandie*, Vals-les-Bains, Aberlen, 1898.

-*Discours de M. Raoul Biville, prononcé au deuxième Congrès de "l'Étoile blanche" (ligue contre l'immoralité publique et privée), tenu à Lille, le 14 juillet 1900*, Vals-les-Bains, Aberlen, 1900.

Sources :

État civil AD Seine-Maritime.

Blanc

État civil :

Auguste Marie Blanc, né à Toulouse (Haute-Garonne) le 11 mai 1878, décédé le 14 novembre 1946.

Origine sociale :

Fils de Jean Baptiste Blanc, doreur et d'Antoinette François, tailleuse.

Études :

Il est élève à l'École normale supérieure à partir de 1898.

Carrière universitaire :

Maître de conférences de physique à la faculté des sciences de Rennes, il est chargé, le 4 novembre 1910, du cours de physique à la faculté des sciences de Caen et est titularisé dans cette chaire deux ans plus tard, par le décret du 3 juillet 1912.

Le 28 novembre 1911, il est également chargé par le recteur d'un cours de physique appliquée et d'une conférence de physique industrielle. Il est chargé en 1917 d'un cours de minéralogie (Sève ne pouvant le donner suite à sa mobilisation).

Il devient assesseur du doyen en 1918 et fait partie du Conseil d'Université comme représentant de la faculté des sciences.

Il est nommé doyen de la faculté des sciences (sur présentation de la faculté des sciences et de l'Université) par un arrêté du 30 décembre 1927, à partir du 1^{er} janvier 1928. Il occupe cette fonction jusqu'à sa mort. Il est également directeur de l'Institut technique de Normandie de 1940 à 1941.

Suppléant du cours de physique à l'école de médecine et de pharmacie de Caen, il est chargé du cours de physique de 1932 à 1946.

Mariage et descendance :

Marié à Rennes (Ille-et-Vilaine) le 6 septembre 1909 avec Marcelle Alberta Louise Lelarge.

Marié à Pont-l'Évêque (Calvados) le 26 décembre 1918 avec Thérèse Clémence Augustine Guillemenée.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1922 (centenaire de Pasteur), officier en 1939.

Officier de l'Instruction publique le 13 juillet 1914.

Autres :

Il fait partie du jury d'admission à l'École centrale à partir de 1926.

Travaux :

-*Rayonnement. Principes scientifiques de l'éclairage*, Paris, Armand Colin, 1921, 212 p.

-Avec Jules Lemoine, *Traité de physique générale et expérimentale, d'après le cours du conservatoire général des Arts et Métiers, 1^{er} volume Mécanique, Chaleur*, Paris, Eyrolles, 1931.

-Avec Jules Lemoine, *Traité de physique générale et expérimentale, d'après le cours du conservatoire général des Arts et Métiers, 2^{ème} volume Acoustique, Optique*, Paris, Eyrolles, 1931.

-Avec Edmond Gombeaux, Henri Prentout et anonyme, *M. René Viguier, professeur à la faculté des Sciences*, dans les Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1931, pp 283 à 290.

-Avec Jules Lemoine, *Traité de physique générale et expérimentale, d'après le cours du conservatoire général des Arts et Métiers, 3^{ème} volume Electricité générale*, Paris, Eyrolles, 1933.

Sources :

État civil AD Haute-Garonne.

Dossier légion d'honneur : 19800035/170/21895.

Bocquet

État civil :

Charles Bocquet, né à Warhem (Nord) le 13 décembre 1918, décédé le 19 juin 1977.

Origine sociale :

?

Études :

Il entre à l'École normale supérieure en 1938. Licencié à la faculté des sciences de Paris en 1939, il obtient un diplôme d'études supérieures de sciences naturelles à Grenoble en 1942. Il est agrégé de sciences naturelles en 1943.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1952.

Carrière universitaire :

Il devient assistant au labo de zoologie de Roscoff dirigée par le professeur G. Teissier en 1945. Il devient chef de travaux en 1947.

En octobre 1954, il est nommé professeur de zoologie à la faculté des sciences de Caen et directeur du laboratoire de biologie marine de Luc-sur-Mer.

Il enseigne également les principes fondamentaux de la génétique des populations aux étudiants de l'institut démographique de la faculté des lettres de Caen et fait partie des préparateurs aux concours de l'enseignement (21 agrégés de sciences naturelles entre 1956 et 1963, dont 3 majors en 1960, 1961 et 1963).

De plus, il est chargé en 1957 et jusqu'en 1963 de la direction de l'IPES (Institut de préparation aux enseignements de second degré) et est élu membre du conseil de l'Université. Il est également assesseur du doyen Lozac'h entre 1957 et 1963.

Il dote le laboratoire de Luc-sur-Mer d'un bâtiment moderne inauguré en juin 1962.

En 1964, il est nommé à la faculté des sciences de Paris. Il devient en 1965 directeur du laboratoire de génétique évolutive et de biométrie du CNRS. Il est nommé en 1967 à la chaire d'évolution des êtres organisés.

Mariage et descendance :

?

Autres :

Membre et secrétaire de la société linnéenne de Normandie à partir de 1956.

Travaux :

-*Recherches sur le polymorphisme naturel des Jaera Marina (Fabr.) (Isopodes Asellotes). Essai de systématique évolutive*, thèse de doctorat, Centre national de la recherche scientifique, 1953.

-*De l'espèce à la super-espèce*, Paris, Palais de la découverte, 1969.

-*Précis de génétique formelle*, Paris, Presses universitaires de France, 1974.

Sources :

-Annie Lemercier et Michel Rioult, « Hommage à Charles Bocquet : Charles Bocquet (1918-1977) ; Le professeur Charles Bocquet, secrétaire de la Société linnéenne de Normandie », *Bulletin de la société linnéenne de Normandie*, année 1977, volume 106, Saint-Lô, Imp. Le Rachinel, 1978.

Bonnaire

État civil :

Antoine François Donat Bonnaire, né à Laon (Aisne) le 12 janvier 1777, décédé à Caen le 24 mai 1839.

Origine sociale :

Fils de Jean Antoine Bonnaire, maître d'écriture et de Marie Anne Berthe.

Études :

Il obtient le grade de bachelier ès lettres le 25 mars 1809 comme appartenant depuis 10 ans à l'instruction publique. Il devient bachelier ès sciences le 8 mai 1812 comme professeur de mathématiques élémentaires, puis licencié ès sciences le 21 décembre 1815 comme occupant par intérim la chaire de mathématiques spéciales.

C'est au titre de suppléant de l'abbé Duchemin pendant presque neuf ans que de Frayssinous, grand-maître de l'Université, sur l'avis du conseil royal de l'Instruction publique, lui confère le grade de docteur ès sciences le 7 novembre 1822.

Carrière universitaire :

Il est nommé maître d'études au lycée de Caen le 1^{er} août 1804. Il est nommé professeur adjoint pour les 3^e et 4^e classes de mathématiques au lycée de Caen le 16 décembre 1806. Il devient professeur de mathématiques élémentaires le 14 décembre 1809. Un arrêté du 9 octobre 1819 lui confie, au lycée de Caen, la chaire de mathématiques spéciales, qu'il conserve jusqu'à sa mort. Un rapport de l'inspection générale constate qu'il a alors douze élèves et que son enseignement est particulièrement remarquable par sa clarté. Il a notamment été le professeur de Le Verrier.

Il supplée à partir de novembre 1813 plus ou moins complètement l'abbé Duchemin dans la chaire de mathématiques transcendantes au collège et à la faculté des sciences. Il le supplée plus régulièrement à partir de 1817 (l'abbé Duchemin a alors environ 67 ans). Il aurait pu devenir titulaire de cette chaire en 1829, mais étant en concurrence avec son fils, il se retire. Il reste professeur de mathématiques au collège royal de Caen jusqu'à sa mort. Il supplée provisoirement son fils, au chevet de sa femme malade, en juin 1835.

Fonctions extra-universitaires :

Instituteur dans une pension particulière en l'an III. En l'an VII, il est employé dans le magasin de l'habillement des troupes. En l'an VIII (21 frimaire, jour de la naissance de son fils), il est canonnier à la 5^e compagnie de la 14^e division militaire.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 8 juillet 1799 (20 messidor an VII) avec Félicité le Marchand, marchande, fille d'un ébéniste.

Ils ont un fils : Charles Antoine Donat Bonnaire, né en 1799, qui devient professeur à la faculté des sciences de Caen.

Autres :

Il demeure rue St-Jean à sa mort.

Sources :

État civil AD Calvados.

Bonnaire

État civil :

Charles Antoine Donat Bonnaire, né à Caen le 11 décembre 1799 (21 frimaire an VIII), décédé en 1886.

Origine sociale :

Fils de François Donat Bonnaire, docteur ès sciences et professeur au collège royal de Caen, qui a suppléé l'abbé Duchemin entre 1813 et 1829 à la faculté des sciences de Caen et de Félicité le Marchand.

Études :

Ancien élève au collège royal, il est étudiant à la faculté des sciences de Caen en 1818-1819, puis à l'École Polytechnique.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Caen en 1827.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord nommé maître d'étude au collège royal de Caen du 12 novembre 1821 jusqu'au 12 mars 1822. Il devient régent de mathématiques au collège d'Alençon le 12 mars 1822.

Il est chargé du cours de physique au collège royal de Caen le 28 décembre 1827, puis professeur de mathématiques transcendantes à la faculté des sciences de Caen le 13 février 1830. Il garde ce poste jusqu'en 1853.

Il obtient un congé d'un an le 28 octobre 1852 et il est admis à la retraite le 17 septembre 1853. Il est nommé professeur honoraire en 1872.

Mariage et descendance :

Marié à Tortisambert (Calvados) le 2 octobre 1828 avec Élisabeth Eulalie Zozine Gravelle, née à Tortisambert, fille de Robert Grégoire Alexandre Gravelle, cultivateur et propriétaire et de Marie Eulalie Le Megnier des Forets.

Ils ont un fils : Donat Ferdinand Alfred Bonnaire, né vers 1829, greffier du tribunal civil d'Argentan et cousin de Paul Alexandre Carel, professeur à la faculté de droit de Caen.

Autres :

Électeur à la chambre des députés.

Sources :

État civil AD Calvados.

Bouisset

État civil :

Jean Bouisset, né à Balleroy (Calvados) le 11 janvier 1736, décédé à Balleroy le 5 juillet 1825.

Origine sociale :

Fils de Pierre Bouisset et de Catherine Jamet.

Études :

Il est docteur ès lettres.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord professeur de rhétorique au collège du Bois de 1759 à 1766. Il est d'ailleurs considéré comme le plus brillant professeur de rhétorique passé dans ce collège. Il quitte alors l'Université de Caen pour devenir précepteur.

Il embrasse chaudement les principes de la Révolution et devient professeur de littérature (ou belles lettres) à l'école centrale du Calvados. Il est d'ailleurs président de l'administration de l'école centrale de Caen en l'an VI. Il occupe le même poste au lycée de Caen par arrêté consulaire du 13 pluviôse an XII.

L'abbé Bouisset devient le 20 juillet 1809 professeur de littérature latine à la faculté des lettres de Caen.

Il quitte la faculté des lettres de Caen en 1824 : il est en effet admis à la retraite le 28 février. Il justifie de trente-cinq années de services dans l'enseignement, ce qui, selon le décret du 18 octobre 1810, donne droit à la retraite. Il devient alors professeur honoraire.

Fonctions extra-universitaires :

Il est chanoine de Bayeux et prêtre (abbé).

Il devient, à la fin des années 1760, précepteur des enfants de l'intendant de Fontette et passe une partie de l'année à Paris, où il rencontre Helvétius, d'Holbach et Voltaire.

Il devient franc-maçon à la fin de l'Ancien Régime.

Il fait partie du conseil privé du comte de Provence, futur Louis XVIII. Il vit confortablement d'un canonicat dans la cathédrale de Bayeux et d'une pension sur une abbaye. Ruiné par la Révolution, il revient en Normandie.

Il est impliqué dans l'insurrection fédéraliste à Caen en 1793.

Autres :

Il est l'auteur de quelques poésies couronnées aux palinods de Caen et Rouen, vers la moitié du XVIII^e siècle.

Membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen depuis 1761 (directeur en 1763, lecteur de 1762 à 1782).

Ayant perdu ses revenus sous la Révolution, il avait encore des dettes au moment de sa mort (sa nièce devant réclamer le reste de sa pension pour payer une partie des créanciers).

Travaux :

-Ode sur la minorité de Louis XV.

-Invocation à l'être suprême et imprécations contre les parjures, 1798.

-Notice sur François-Joseph Quesnot, professeur de mathématiques au Lycée de Caen, Caen, chez Mme Vve Lebaron, an XIII (1805).

Etc.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier personnel AN : F17 20239.

Bourgeois

État civil :

Émile Bourgeois, né à Paris le 24 juillet 1857, décédé à Versailles le 25 août 1934.

Origine sociale :

Fils d'Antoine Bourgeois, avocat à la cour d'appel de Paris et d'Eulalie Adélaïde Nadal.

Études :

Élève de l'École normale supérieure à partir du 10 août 1877, il est licencié ès lettres et agrégé d'histoire le 25 septembre 1880.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris le 24 juin 1885.

Carrière universitaire :

Il est successivement professeur aux lycées d'Angers (octobre 1880-1881) et de Moulins (1881) et à l'école supérieure des sciences et des lettres d'Angers et à l'École normale d'Angers (novembre 1880). Il obtient une bourse de voyage en Allemagne en 1881-82 à l'université de Leipzig.

Il est chargé d'un cours complémentaire d'histoire à la faculté des lettres de Caen d'octobre 1882 à 1885.

Il est ensuite chargé d'un cours complémentaire d'histoire à la faculté des lettres de Lyon, où il devient professeur en 1887. Il est chargé en outre d'une conférence d'histoire à l'ENS (suppléant de Gabriel Monod) en 1893 puis est maître de conférences d'histoire contemporaine à l'ENS de 1895 à 1904. En 1897, il est professeur d'histoire diplomatique à l'école libre des sciences politiques. Il est nommé ensuite professeur d'histoire politique et diplomatique des temps modernes à la faculté des lettres de Paris (juillet 1904), délégué dans les fonctions d'administrateur de la manufacture nationale de Sèvres (1920), puis professeur d'histoire moderne et contemporaine à la faculté des lettres de Paris (juillet 1921) jusqu'à sa retraite en 1932.

Mariage et descendance :

Marié à Versailles le 16 février 1889 avec Marguerite Amélie Paris (née le 6 janvier 1863), fille d'un docteur en médecine, médecin-chef de l'hôpital de Versailles.

Ils ont deux filles, nées à Lyon en 1889 et 1893.

Institut de France :

Élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1920, lauréat de cette académie en 1892.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 6 août 1900, officier le 29 décembre 1910, commandeur le 4 mars 1921.

Officier d'académie en 1884, officier de l'Instruction publique en 1889.

Autres :

Candidat malheureux aux élections sénatoriales.

Catholique, républicain et dreyfusard.

Travaux :

-*Le capitulaire de Kiersy-sur-Oise (877), étude sur l'état et le régime politique de la société carolingienne à la fin du IX^e siècle, d'après la législation de Charles le Chauve*, thèse de doctorat, 1885.

-*Hugues l'abbé, margrave de Neustrie à la fin du IX^e siècle*, 1885.

-*L'histoire contemporaine et la science de l'histoire*, 1886.

-*Neuchatel et la politique française en Franche-Comté au commencement du XVIII^e siècle*, 1887.

-*Lettres intimes du cardinal Albéroni au comte Rocca, ministre du duc de Parme*, 1892.

-*Manuel historique de politique étrangère*, 1895-1906.

-*Le Grand Siècle*, 1896.

-*Le biscuit de Sèvres au XVIII^e siècle*, 1908.

-*La diplomatie secrète au XVIII^e siècle*, 1909-10, 3 volumes.

-Avec Louis André, *Les sources de l'histoire de France, XVIII^e siècle*, 1913-14, 2 volumes.

-Avec G. Pagès, *Les origines et la responsabilité de la grande guerre*, 1921.

Collaborateur de la Revue historique, de la Revue critique, de la République française, du Temps.

Sources :

Dossier personnel aux Archives nationales : F17 24235.

Dossier de légion d'honneur : LH/327/74.

-Christophe Charle, *La faculté des Lettres de Paris, 1809-1908*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1985, 176 p.

Bourienne

État civil :

Alexandre Bourienne, né à Caen le 6 octobre 1829, décédé le 25 novembre 1895.

Origine sociale :

Fils de Frédéric Alexandre Bourienne, médecin et de Justine Levesque.

Neveu de François Paysant, capitaine en retraite, chevalier de la légion d'honneur.

Son frère Frédéric Auguste est également médecin.

Études :

Il commence ses études à l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris le 30 août 1853.

Carrière universitaire :

Il entre en service à l'école de médecine et de pharmacie de Caen le 14 mai 1857, comme professeur suppléant. Le 14 août 1866, il devient chef des travaux anatomiques et le 9 novembre 1869, il est nommé professeur adjoint d'anatomie.

Le 20 décembre 1872, il est nommé professeur d'anatomie et de physiologie, puis le 1^{er} décembre 1873, professeur de pathologie et de médecine opératoire.

Le 24 mars 1880, il devient en outre directeur de l'école, et le reste jusqu'au 31 décembre 1894 (démissionnaire).

Le 23 avril 1883, il est nommé professeur d'accouchement et le reste jusqu'à sa mort.

A partir de 1894, il est nommé directeur honoraire de l'école de médecine et de pharmacie.

Fonctions extra-universitaires :

Médecin du bureau de bienfaisance depuis 1854 ; médecin de l'hospice de Saint-Jean à partir de janvier 1875 ; médecin consultant du lycée depuis le 18 décembre 1883 ; médecin de la maison centrale de Beaulieu du 29 décembre 1883 au 13 août 1886 ; médecin assermenté pour l'arrondissement de Caen depuis le 26 juin 1886 ; membre puis vice-président du conseil central d'hygiène et de salubrité ; médecin de l'administration des douanes depuis le 3 avril 1871 ; inspecteur de la pharmacie depuis le 4 juin 1886.

Conseiller municipal de la ville de Caen de 1874 à 1895. Il est également conseiller général du canton de Caen-est entre 1877 et 1895. Il est considéré comme républicain bien qu'en 1878, il figure également sur une liste conservatrice.

Membre du conseil départemental de l'Instruction publique depuis le 22 janvier 1878 et membre de la commission de surveillance de l'École normale depuis le 29 juillet 1881.

Mariage et descendance :

Marié à Argentan (Orne) le 22 novembre 1865 avec Marie Jenny Tricot. Le tuteur de son épouse est avoué et son oncle est négociant.

Son fils Pierre Emmanuel Alexandre Bourienne, né en 1872 à Caen, est également médecin, chef de clinique à Caen. Il est conseiller municipal de Caen entre 1908 et 1919 (il se présente sans succès sur la liste républicaine pour les élections municipales de Caen en 1904).

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 8 septembre 1888.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Directeur de l'AGEC (Association générale des étudiants de Caen) en 1890-1891.
Il avait indiqué qu'il ne souhaitait pas de discours à son enterrement.

Sources :

État civil AD Calvados et Orne.

Dossier de légion d'honneur : LH/331/73.

Fiche des états de service d'Alexandre Bourienne aux Archives départementales du Calvados : T556.

Bourienne

État civil :

Pierre Emmanuel Alexandre Bourienne, né à Caen le 5 février 1872, décédé ?

Origine sociale :

Fils d'Alexandre Bourienne, professeur et directeur de l'école de médecine de Caen et de Marie Jenny Tricot.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1899.

Carrière universitaire :

Il devient chef de clinique chirurgicale à l'école de médecine et de pharmacie de Caen en 1900. Il quitte cette fonction après quelques années.

Fonctions extra-universitaires :

Il est conseiller municipal de Caen entre 1908 et 1919 (il se présente sans succès sur la liste républicaine pour les élections municipales de Caen en 1904).

Mobilisé en 1914, il est affecté à l'hôpital de Caen comme médecin aide-major de 2^e classe de l'armée territoriale.

Mariage et descendance :

Marié à Falaise (Calvados) le 18 janvier 1909 avec Juliette Lucie Marie Germaine Deloges.

Remarié à Paris (17^e arrondissement) le 28 février 1924 avec Charlotte Andrée Marie Coucherie.

Travaux :

-*Contribution à l'étude de l'oesophagotomie par voie thoracique postérieure*, thèse de médecine, Paris, 1899.

Sources :

État civil AD Calvados.

Bouvier

État civil :

Émile Bouvier, né à Lyon (2^e arrondissement, Rhône) le 23 décembre 1862, décédé ?

Origine sociale :

Fils d'Olympe Auguste Bouvier, négociant et de Mathilde Honorine Rigolot.

Études :

Il a commencé ses études au lycée de Lyon puis les a continué à la faculté de droit de Lyon. Il est également licencié ès lettres. Il est agrégé (7^e) en droit le 1^{er} décembre 1896.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Lyon en 1887.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord chargé de cours à la faculté de droit de Caen de 1895 à 1897. Il est nommé professeur suppléant ou suppléant provisoire le 1^{er} novembre 1895. Après son agrégation, il est chargé du cours semestriel de législation et d'un cours de droit constitutionnel comparé (pour le doctorat de sciences politiques et économiques et pour la 3^{ème} année de licence en option).

Il est transféré à la faculté de droit de Lyon à partir du 1^{er} novembre 1897. Il devient professeur de science et de législation financière. Il devient également professeur à l'École supérieure de commerce.

Fonctions extra-universitaires :

Il est avocat au barreau de Lyon et juge suppléant au tribunal civil de Lyon.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (17^e arrondissement) le 21 octobre 1897 avec Marie Joséphine Gosset, fille de Victor Eugène Gosset, cultivateur et de Marie Marguerite Zélie Thiébaux.

Décorations

Chevalier de la légion d'honneur le 3 février 1929.

Officier de l'Instruction publique.

Travaux :

-*De la responsabilité pénale et civile des personnes morales, en droit français*, thèse pour le doctorat, soutenue le 10 mai 1887.

-*De la solidarité active, en droit romain*, thèse pour le doctorat, soutenue en 1887.

-*De la navigation et du droit de pêche dans les cours d'eau*, Extrait de la "Revue critique de législation et de jurisprudence", Paris, F. Pichon, 1892, in 8°, 40 p.

-*Loi du 6 février 1893 et la communication au ministère public*, Extrait de la "Revue critique de législation et de jurisprudence", Paris, F. Pichon, 1894, in 8°, 16 p.

-*De l'utilité et du choix d'un régime matrimonial de droit commun apprécier les avantages ou les inconvénients du système adopté par le code civil français*, Paris, Chevalier-Maresq, 1895, in 4°, 20 p. Agrégation des Facultés de droit. Concours de 1895.

-*L'exploitation collective des services publics. I, Les régies municipales*, Paris, Doin et fils, Encyclopédie scientifique. Bibliothèque de sociologie appliquée. 9, 1910

-*Lyon. Situation administrative en 1930*, Extrait du Répertoire général du droit français. – Supplément, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1930, in 16, 31 p.

Sources :

État civil AD Rhône et AM Paris.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/757/85828.

Bouygues

État civil :

Henri Bouygues, né à Cahors (Lot) le 25 mars 1874, décédé à Paris le 10 janvier 1942.

Origine sociale :

Fils d'Antoine Bouygues, ouvrier-convoyeur des portes et d'Hélène Montagnac.

Etudes :

Il est reçu docteur ès sciences naturelles devant la faculté des sciences de Paris en 1902 et docteur devant la faculté de médecine de Bordeaux en 1923.

Carrière universitaire :

Il est préparateur de botanique à la faculté des sciences de Bordeaux. Il devient maître de conférences de botanique à la faculté des sciences de Caen en 1919 et le reste jusqu'en 1936 (au moins).

Il est nommé professeur sans chaire par décret du 4 décembre 1930.

Il est admis à la retraite en 1940. Il devient professeur honoraire de la faculté des sciences.

Mariage et descendance :

Marié à Périgueux (Dordogne) le 30 octobre 1899 avec Anne Adeline Peyrot, fille de Firmin Peyrot, boucher et de Marie Lamothe.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en janvier 1926 (sur proposition du ministère des travaux publics).

Officier du mérite agricole.

Officier de l'Instruction publique.

Travaux :

-*Structure, origine et développement de certaines formes vasculaires anormales du pétiole des dicotylédones*, J. Durand, 1902, 138 p, thèse de doctorat ès sciences naturelles.

-*Contribution à l'étude comparative du chondriome des cellules animales et végétales*, Bordeaux, A. Sagnac et E. Drouillard, 1923, in 8°, 166 p, thèse de doctorat en médecine.

Sources :

État civil AD Dordogne (4 E 752) et Lot (5MI21754_005).

Brasil

État civil :

Louis Lucien Brasil, né à Paris (13^e arrondissement) le 2 septembre 1865, décédé à Luc-sur-Mer (Calvados) le 15 octobre 1918.

Origine sociale :

Fils d'Arthur Victor Brasil, naturaliste puis brasseur, né à Argentan et de Marie Amélie Claire Grimmett.

Études :

Il commence ses études à la faculté des sciences de Caen : il est licencié ès sciences naturelles le 17 novembre 1894.

Il est reçu docteur ès sciences naturelles devant la faculté des sciences de Paris en 1904.

Carrière universitaire :

Il est chargé des fonctions de préparateur de zoologie à la faculté des sciences de Caen le 7 janvier 1897. Il devient chargé de cours à la faculté des sciences à partir du 1^{er} juin 1906 (supplée Joyeux-Laffuie, député) puis maître de conférences de zoologie le 31 juillet 1910 et le reste jusqu'en 1918. Il est nommé professeur-adjoint par arrêté du 30 décembre 1910. Après la mort de Joyeux-Laffuie, il est chargé en octobre 1917 de la direction des services de zoologie et il est notamment chargé de la chaire de zoologie et physiologie animale.

Il entre au conseil d'Université de Caen en 1911.

En 1912, il est nommé directeur-adjoint du laboratoire maritime de Luc/mer, par décision ministérielle. Il devient directeur du laboratoire maritime, par décision rectorale, le 6 octobre 1917.

Au début de la guerre 1914-1918, il donne sept cours différents par semaine en plus de la direction des laboratoires.

Fonctions extra-universitaires :

Il est, parallèlement à sa carrière d'enseignant, sous-directeur du laboratoire de bactériologie de Caen (établissement extra-universitaire), au moins depuis 1901 jusqu'en 1917 puis directeur du laboratoire de 1917 à sa mort en 1918. Ce laboratoire est installé dans l'église Saint-Sauveur, située à proximité des bâtiments de la faculté.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 30 janvier 1902 avec Marie Blanche Leforestier, fille d'horticulteur.

Ils ont trois filles, nées à Caen en 1893, 1894 et 1899. Son mariage permet de légitimer ces filles (les siennes ou celles de sa femme qu'il a reconnues). L'aînée, Adrienne Marie Louise Jeanne, est licenciée de sciences (PCNS, botanique, zoologie) à Caen en 1914.

Décorations :

Chevalier du mérite agricole en 1911, à l'occasion de la visite à Caen du ministre du travail.

Officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1910.

Autres :

Il préside à deux reprises la société linnéenne de Normandie.

Brasil a un beau-frère pasteur (Edouard Roehrich) et il est donc peut-être protestant.

Travaux :

-*Contribution à la connaissance de l'appareil digestif des Annélides polychètes : l'épithélium intestinal de la Pectinaire*, Paris, Schleicher, 1904, thèse de sciences naturelles.

-*Catalogue critique des cétacés du musée de Caen*.

-*Descriptions des cétacés échoués sur les côtes du Calvados*.

-*Diagnose d'une espèce nouvelle de zèbre*.

Il a rédigé plusieurs articles dans la revue française d'ornithologie et plusieurs chapitres du « *Genera avium* » de Whistman, à la demande de l'éditeur.

Sources :

État civil AD Calvados et AM Paris.

Bridrey

État civil :

Émile Léon Romain Bridrey, né à Argentan (Orne) le 24 août 1873, décédé à Argentan le 3 octobre 1943.

Origine sociale :

Fils de Romain Bridrey, pharmacien et de Léontine Félicité Perrin-Duval.

Études :

Il commence ses études à la faculté de droit, où il est licencié, et à la faculté des lettres de Caen. Il devient docteur à la faculté de droit de Paris en 1900. Il est ensuite élève à l'École pratique des hautes études. Il est reçu agrégé, en 3^e position, au concours d'histoire du droit et de droit romain en novembre 1908.

Carrière universitaire :

Il commence sa carrière à la faculté de droit de Montpellier, où il est nommé après son agrégation. Il devient d'ailleurs professeur de droit romain dans cette faculté.

Il devient, sur sa demande, professeur de droit romain à la faculté de droit de Caen à partir du 1^{er} janvier 1920. Il est admis à la retraite en septembre 1940. Il continue malgré tout son cours car le chargé de cours qui devait le remplacer a fait défaut.

Il est nommé professeur honoraire le 13 décembre 1940.

Fonctions extra-universitaires :

Avocat à la cour d'appel de Caen.

Mariage et descendance :

Marié à Argentan le 26 août 1909 avec Marguerite Louise Alexandrine Marie Noël, fille d'Alexandre Louis Marie Noël, officier, capitaine du 117^e régiment de ligne en 1881 et de Charlotte Louise Bénard.

Décoration :

Chevalier de la légion d'honneur en janvier 1936.

Autres :

Il a publié de nombreux travaux sur l'histoire de la faculté de droit et sur le droit normand : il participe activement aux semaines du droit normand et au séminaire de droit normand organisé par la faculté de droit de Caen.

Membre de la Société des Antiquaires de Normandie.

Travaux :

-*La condition juridique des croisés et le privilège de croix*, thèse, Paris, 1900, in 8°.

-*La théorie de la monnaie au XIV^e siècle*, Nicole Oresme, *Etude d'histoire des doctrines et des faits économiques*, thèse de doctorat, Paris, 1906, in 8°.

-*Cahiers de doléance du baillage de Cotentin (Coutances et secondaires) pour les états généraux de 1789*, Paris, 1907-1908, 2 volumes in 8°.

-*La Réserve héréditaire dans l'ancien droit normand : Leçons faites à la Semaine d'histoire du droit normand tenue à Jersey (24-27 mai 1923)*, Caen, A. Olivier, 1926.

-*Les dernières années de l'ancienne faculté des droits de Caen (avril 1791-juillet 1792)*, Paris, Sirey, 1931, 305 p., in 8°.

-*Les études de droit normand au collège des droits de l'ancienne Université de Caen*, Caen, Imprimerie A. Olivier, M. Caron, 1933.

-*L'enseignement des professeurs du droit français à la faculté de droit de Caen après l'édit de Saint-Germain et la place qu'ils y ont faite au droit normand*, Caron et Cie, 1939, Extrait des : "Travaux de la "Semaine d'Histoire du droit Normand", tenue à Guernesey du 8 au 13 juin 1938.

-*Une page oubliée des Coutumiers normands : le chapitre de monnéage*, Caen, Société d'impression de Basse-Normandie, 444 p., Extrait du "Bulletin Société des antiquaires de Normandie". t. XLVIII, 1942.

Sources :

État civil AD Orne.

-Robert Besnier, « Émile Bridrey, 24 août 1873-3 octobre 1943 », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome XLIX, pp. 307-318.

Brunet

État civil :

René Brunet, né à Latresne (Gironde) le 13 novembre 1882, décédé à Alexandrie (Égypte) le 10 mars 1951.

Origine sociale :

Fils d'un viticulteur bordelais.

Études :

Il commence ses études au collège de Saint-André de Cubzac. Il est bachelier en 1900, puis poursuit ses études aux facultés de droit et de lettres de Bordeaux. Il est licencié d'histoire en 1902 et licencié de droit en 1903.

Il est reçu docteur ès sciences politiques et économiques devant la faculté de droit de Paris en 1910 et docteur ès sciences juridiques devant la faculté de droit de Lille en 1912.

Il est enfin agrégé de droit public en 1919.

Carrière universitaire :

Il enseigne tout d'abord à la faculté de droit d'Aix-Marseille : il est chargé en 1912 des cours de droit international et de droit constitutionnel.

Sa carrière est momentanément interrompue par la guerre. Il reprend sa carrière universitaire le 21 août 1919 à Aix-Marseille.

Il est nommé à la faculté de droit de Caen comme agrégé à partir du 16 décembre 1920. Il devient professeur de droit international et de législation financière à la faculté de droit en 1921. Il est mis en congé en 1928 pour exercer son mandat parlementaire.

Pétainiste pendant la guerre, il se réfugie en Suisse puis gagne l'Égypte. Il devient en 1947 professeur de droit international à la faculté de droit d'Alexandrie, où il meurt en 1951 à l'âge de 69 ans.

Fonctions extra-universitaires :

Pendant la 1^{ère} guerre mondiale, il est mobilisé le 2 août au 72^e régiment d'infanterie comme sous-lieutenant, puis envoyé au front le 4 octobre. Il devient lieutenant et est affecté le 12 février 1916 à l'état-major de la 120^e division d'infanterie. Il devient capitaine le 5 juillet 1916. Blessé, il est cité à l'ordre du jour de la 1^{ère} armée, décoré de la croix de guerre et fait chevalier de la légion d'honneur sur le champ de bataille. Il sera promu chef de bataillon le 26 juin 1930.

Il devient conseiller juridique à l'ambassade de France à Berlin en 1920 puis revient à Caen pour enseigner.

En 1921, il s'inscrit également au barreau de Paris et se spécialise dans les questions de droit international. Il publie de très nombreux ouvrages consacrés à cette question, ainsi qu'aux finances publiques.

Il est candidat malheureux aux élections municipales de Caen en 1925 sur une liste d'entente des gauches : il s'était présenté dans l'opposition au conseil municipal.

Membre de la SFIO, il devient en avril 1928 député socialiste de la Drôme. À l'Assemblée nationale, il fait partie de la commission législative civile et criminelle. Il est réélu en 1932, (commission des affaires étrangères et du règlement) puis en 1936 (commission du règlement, des finances et du commerce et de l'industrie, commission spéciale chargée de l'examen des projets spéciaux). Il se spécialise dans les questions internationales, juridiques et financières.

En juin 1937, il est nommé sous-secrétaire d'État aux Finances dans le troisième gouvernement Chautemps, poste qu'il occupe jusqu'en janvier 1938 (démission du cabinet). Il est alors nommé délégué de la France à la SDN. Il soutient l'accord trouvé lors de la conférence de Munich en 1938.

Le 10 juillet 1940, il vote en faveur de la remise des pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Il se rallie publiquement au régime et approuve « l'aryanisation » de la fonction publique et des professions libérales. A partir de 1941, il siège au Conseil national de Vichy.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Croix de guerre 1914-1918 avec deux citations.

Chevalier des palmes académiques.

Autres :

Républicain, il fut membre de l'Association républicaine de Caen (il en fut d'ailleurs le vice-président).

Travaux :

-*Le principe d'égalité en droit français*, thèse de doctorat ès sciences politiques et économiques, Paris, 1910.

-*La nationalité dans l'empire allemand*, thèse de doctorat ès sciences juridiques, Paris, 1912.

-*Les doubles impositions*, 1913.

-*Völkerrecht und Landesrecht*, 1920.

-*La constitution allemande du 11 août 1919*, 1921.

-*La société des nations et la France*, 1921.

-*Cours de transports terrestres, fluviaux et aériens*, 1923.

-*Les transports internationaux par voie ferrée*, 1927.

-*Les finances publiques du temps présent*, 1929.

-*La garantie internationale des droits de l'homme d'après la charte de San Francisco*, Genève, 1947.

Etc...

Sources :

-Jean Jolly (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français : notices biographiques sur les ministres, sénateurs et députés français de 1889 à 1940*, Paris, PUF, 1968.

Büchner

État civil :

Alexander Karl Ludwig (Alexandre Charles Louis) Büchner, né à Doermstadt [Darmstadt] (anciennement grand-duché de Hesse, Allemagne) le 25 octobre 1827, décédé à Hanovre (Pays-Bas) le 7 mars 1904.

Il est naturalisé français à l'automne 1870.

Origine sociale :

Fils d'Ernst Büchner, médecin militaire dans l'armée napoléonienne, médecin à Goddelau et à Darmstadt, chimiste industriel, inventeur d'outils scientifiques (entonnoir Büchner) et de Louise Caroline Reuss.

Frère de Georg Büchner (1813-1837), médecin et poète, de Mathilde Büchner (1815-1888), de Wilhelm Büchner (1817-1892), homme politique, de Luise Büchner (1821-1877), écrivaine et féministe et de Ludwig Büchner (1824-1899), médecin et philosophe allemand.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Giessen en 1848, où il a fait ses études de droit.

Il obtient un certificat d'aptitude pour l'allemand acquis au concours de 1860 (n°3 sur 12).

Il est reçu docteur en 1865 devant la faculté des lettres de Caen et agrégé de langues vivantes le 7 octobre de la même année.

Carrière universitaire :

Il est chargé de cours (privat-docent) à la faculté des lettres de Zurich en 1852, en histoire de la littérature.

Il est professeur d'allemand au collège catholique de Valenciennes en 1855 puis professeur au collège communal de Valenciennes du 17 mai 1857 au 21 mai 1862. Il est chargé le 6 mai 1862 du cours d'allemand au lycée de Caen (il entre en fonctions le 23 mai).

En 1867, il supplée Hippeau dans sa chaire de littérature étrangère à la faculté des lettres de Caen. Il est chargé de cette chaire en 1869 et en devient titulaire en 1871. Il conserve cette chaire jusqu'en 1897, date à laquelle il devient professeur honoraire.

Fonctions extra-universitaires :

Après son doctorat, il fait son stage auprès des tribunaux de son pays. Il participe aux mouvements politiques révolutionnaires de 1848 et 1849 en Allemagne et est banni en 1851 du grand-duché de Hesse.

Il a également effectué des traductions.

Mariage et descendance :

Marié avec Sophie Christ.

Ils ont un fils : Sam Büchner.

Remarié en 1899 avec Martha Bahlsen.

Décorations :

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Membre associé-résidant de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen en 1862, il devient membre titulaire en 1866 et président en 1887.

Travaux :

- Considérations sur le roman moderne*, S.l.n.d., 22 p.
- Le roman réaliste en Allemagne*.
- Notes sur une visite aux îles du sud de la Nouvelle-Zélande, par Chapman.*, S.l.n.d., 5 p., Extrait des mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
- Jean-Paul et sa poésie*, avec Léon Dumont, Paris, Durand, 1862.
- Les comédies de Shakespeare*, Caen 1864.
- Richard Wagner et sa musique*, Bulletin de la société des Beaux-arts de Caen, 1864.
- L'hercule de l'Estonie*, Caen, Le Blanc-Hardel, 1865. Format 23 p., Extrait des mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
- Les troyens en Angleterre*, Caen, 1867, 26 p., Extrait des mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
- Les rapports littéraires entre la France et l'Allemagne au XVIII^e siècle*, Caen, 1869, 36 p.
- Le conquérant de la Californie*, Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1869.
- Les chants populaires de la Serbie*, Caen, 1874, 19 p., Extrait des mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
- Étude sur Lord Byron*, Mémoires de la Société Académique de Cherbourg, 1874.
- Les derniers critiques de Shakespeare*, Caen, 1876, 41 p., Extrait des mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
- J. A. Kryloff et ses fables*, 1877.
- Hamlet le danois*, Paris, 1878, 220 p.
- Essai sur Henri Heine*, Caen, 1881, 52 p., Extrait des mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
- Hoffmann et le roi Carotte*, Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1881.
- Un philosophe amateur, essai biographique sur Léon Dumont*, Alcan 1884.
- La cathédrale de Lund et sa légende*, Bulletin de la société des Beaux-arts de Caen, 1885.
- Shakespeare ou Bacon ?* Revue britannique, 1885.
- Les rapports littéraires entre la France et l'Allemagne au XVIII^e siècle*, Caen, imp. Nigault de Prailauné, 1889.

Sources :

- Thomas Lange, Notice biographique sur le site internet de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Bugnon

État civil :

Pierre-Frédéric Bugnon, né à Grand-Charmont (Doubs) le 14 janvier 1886, décédé à Dijon (Côte-d'Or) le 11 mai 1957.

Origine sociale :

Fils de Pierre Frédéric Bugnon, employé de commerce et de Marie Catherine Métin.

Études :

Il fait ses études à l'École normale d'instituteurs de Besançon de 1901 à 1904, puis à celle de Nancy pour la 4^e année, et enfin à la faculté des sciences de Besançon.

Il entre à l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud en 1907 et devient professeur en 1909. Pendant ses quelques années d'enseignement dans les écoles primaires supérieures de Lisieux et de Lyon, il prépare parallèlement la licence ès sciences naturelles aux facultés de Caen et Lyon.

Il est reçu docteur ès sciences naturelles devant la faculté des lettres de Paris en 1921.

Carrière universitaire :

En 1913, il devient chef des travaux pratiques de botanique à la faculté des sciences de Caen. Il est nommé maître de conférences adjoint par arrêté du 29 mars 1926.

Il est en outre délégué, par un arrêté du 16 mars 1919, dans les fonctions de professeur suppléant d'histoire naturelle de l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Il passe le concours pour la suppléance et devient professeur suppléant d'histoire naturelle par arrêté du 7 juin 1920. Il garde cette fonction jusqu'en 1928.

Il devient maître de conférences à la faculté des sciences de Rennes en 1928. Il est ensuite nommé en 1929 professeur de botanique à la faculté des sciences de Dijon. Il devient également doyen de la faculté des sciences de Dijon de 1930 à 1950. Il est nommé doyen honoraire en 1955. En septembre 1956, il prend sa retraite anticipée et décède quelques mois plus tard.

Mariage et descendance :

Son fils, François Bugnon (1925-1998) s'est également engagé dans une carrière scientifique. Il devient également botaniste et professeur de la faculté des sciences de Dijon.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 31 juillet 1936, officier le 12 juillet 1952.

Officier d'académie le 14 juillet 1920, officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1928.

Officier de l'ordre du lion blanc de Tchécoslovaquie en 1937.

Travaux :

-*La feuille chez les Graminées*, thèse de doctorat, Paris, 1921.

Sources :

Dossier de légion d'honneur : 19800035/153/19455

-Fernand Moreau, « Pierre-Frédéric Bugnon (1886-1957) », *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie*, années 1956 à 1958, 9^{ème} série, 9^{ème} volume, Caen, Imp. Declume, 1959, pp. 96-103.

-Fernand Moreau, « Pierre-Frédéric Bugnon (1886-1957) », pp. 71-75, *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, nouvelle série tome XIV, Caen, Caron, 1961.

Cabouat

État civil :

Jules Cabouat, né le 17 avril 1856 à Dieuze (Moselle), décédé après 1921 (en 1921 ?)

Origine sociale :

Fils de François Étienne Cabouat, négociant et de Barbe Eugénie Pillard.

Études :

Il fait ses études à la faculté de droit de Paris : il y est licencié en 1878.

Il est agrégé en droit le 1^{er} janvier 1883 (18^e).

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est chargé de l'enseignement du droit romain à l'école d'Alger. Il est nommé à la faculté de droit de Toulouse en 1884 et chargé d'un cours de droit civil.

Il est nommé le 24 octobre 1885, toujours comme agrégé, à la faculté de droit de Caen. Il est chargé d'un cours de droit civil puis d'un cours de procédure civile en 1887.

Il est nommé professeur de procédure civile et législation criminelle de la faculté de droit de Caen en 1888 et le reste jusqu'en 1896. Il est en outre chargé d'un cours complémentaire de législation industrielle en 1891.

Il devient professeur de droit international public et privé et le reste jusqu'en 1926. Il est en effet admis à faire valoir ses droits à la retraite par un décret du 18 mai 1926.

Membre du jury d'agrégation des facultés de droit en 1903, 1908 et 1910.

Fonctions extra-universitaires :

Il devient conseiller municipal de Caen en 1900. Il le reste jusqu'en 1904. Il est membre de la délégation municipale qui assure la transition en 1904. Candidat pour les élections municipales dans la liste républicaine, il n'est pas élu puisqu'une liste affiliée à la Patrie française remporte ces élections.

Il redevient conseiller municipal de Caen en 1908 et le reste jusqu'en 1919. Il est élu 3^e adjoint entre 1912 et 1919.

Président du cercle caennais de la ligue de l'enseignement.

Radical, il est considéré comme très versé dans les questions sociales et comme un républicain ferme et convaincu (rapports du préfet).

Mariage et descendance :

Marié à Paris (7^e arrondissement) le 6 décembre 1886 avec Marguerite Germaine Amélie Grossot de Vercy, fille de Camille Grossot de Vercy, artiste statuaire et de Marie Marguerite Grossot de Vercy.

Ils ont six enfants : Paul Eugène François, né à Caen le 2 janvier 1888, marié à Paris le 3 octobre 1916 avec Isabelle Juliette Stecq, décédé à Nice en 1983, médecin, interne des hôpitaux de Paris, président du comité national de libération de Nîmes et occupant les fonctions de maire entre le 24 août 1944 et le 5 janvier 1945 ; Adrien Louis Étienne Cabouat, né à Caen le 4 décembre 1889, marié à Paris le 27 juillet 1921 avec Madeleine Dormong, décédé à Nîmes le 27 février 1951 ; François Louis Camille Cabouat, né à Caen le 17 septembre 1892, mort au champ d'honneur, à Verdun en mars 1916, sous-lieutenant, chevalier de la légion d'honneur, croix de guerre, avait été étudiant à l'Université de Caen ; Marie Louise Julie Cabouat, née à Caen le 3 novembre 1894 ; Pierre Nicolas Paul Cabouat, né à Caen le 12 mai 1897, marié à Paris le 20 janvier 1925 avec Jenny Gabrielle Victorienne

Marie Aline Cruveilhier, remarié à Paris 8 le 21 juillet 1930 avec Yvonne Juliette Agathe Vignat ; Jean Michel Adrien Cabouat, né à Caen le 12 octobre 1898, marié à Paris 17 le 28 mai 1923 avec Marthe André Hendlé, décédé à Paris 4 le 7 octobre 1969, préfet du Lot entre le 22 mai 1937 et le 5 février 1940, préfet du Pas-de-Calais entre septembre et décembre 1944, officier de la légion d'honneur.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 6 décembre 1910, officier le 30 septembre 1920.
Officier d'académie, officier de l'Instruction publique en 1894.

Autres :

Il reçoit la médaille d'or de la mutualité en février 1921.
En 1890, il réside à Caen 8 bis rue de l'Académie.

Travaux :

- De Jure accrescendi. De la révocation des testaments et de leur caducité. De la tentative*, thèse pour la licence, 1878.
- De la successio in locum creditorum*, thèse de droit romain, 1881.
- Des annexions de territoire et de leurs principales conséquences*, thèse de droit international, 1881.
- Examen critique du projet de réforme de la séparation de corps*, 1890.
- Explication théorique et pratique de la loi du 6 février 1893*, 1894.
- Traité des accidents du travail*, 2 vol., 1901.
- Syndicats et coopératives*, 1901.
- Conférence de la Haye*, 1901.
- Le droit d'association et la République. Conférence contradictoire du 29 mars 1901*, Caen, Association républicaine, 1901, 23 p.
- Cercle Caennais de la ligue de l'enseignement. Centenaire de Victor Hugo*, Caen, 1902, 19 p.
- De l'influence du chômage sur le calcul de l'indemnité allouée aux victimes d'accidents du travail*, 1903.
- Réformes réalisées par la loi du 22 mars 1902 en matière d'accidents du travail*, 1909.
- La Société des Nations d'après M. Léon Bourgeois*, 1910.
- Le traité de Francfort*, 1910.
- L'extension aux délégués à la sécurité des ouvriers mineurs de la loi de 1898 sur les accidents du travail*, 1913.
- L'extension de risque professionnel aux entreprises commerciales*, 1914.
- Le retrait de naturalisation d'après la loi du 18 juin 1917*, 1918.
- La capacité d'Ester en justice des sujets ennemis devant les tribunaux français*, 1917.

Sources :

État civil AD Moselle et AM Paris.
Dossier de légion d'honneur : 19800035/0243/32342.

Caillemer

État civil :

Exupère Caillemer du Ferrage, né à Saint-Lô (Manche) le 23 novembre 1837, décédé à Lyon (Rhône) le 8 avril 1913.

Origine sociale :

Fils de Théophile Louis Frédéric Caillemer du Ferrage, notaire à Saint-Lô, commandant de la garde nationale et de Marie Freulet.

Frère de Paul-Charles Caillemer, né à Saint-Lô en 1837, avocat, se marie en 1867 avec Marie Léa Charlotte Le Bourguignon Duperré Feuguerolles, fille de Constantin Le Bourguignon Duperré Feuguerolles, professeur à la faculté de droit de Caen et avocat.

Cousin de Denis-Dumont, professeur à l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Études :

Il fait ses études de droit à la faculté de Caen.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen en 1861. Il est également agrégé (1^{er}) de droit en 1861 (avec dispense d'âge).

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord chargé de cours à la faculté de droit de Caen pendant ses études, en 1857-1858.

Après son agrégation, il est nommé à la faculté de droit de Grenoble, comme chargé de cours (1862-63) puis professeur de droit civil et de code Napoléon. Il est ensuite nommé en 1875 professeur de droit civil et d'histoire du droit à la faculté de droit de Lyon.

Il devient doyen de la faculté de droit de Lyon.

Fonctions extra-universitaires :

Il est inscrit au barreau de Caen en 1862.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 14 avril 1874 avec Marie Marguerite Paulmier, fille de Jules Paulmier, marchand de blancs et membre du tribunal de commerce de Caen.

Ils ont un enfant : Robert Caillemer (1875-1921), qui devient professeur à la faculté de droit de Paris. Leur petit-fils Henri Caillemer (1907-1981) est un homme politique, notamment député de Vendée entre 1958 et 1962.

Institut de France :

Élu le 23 décembre 1876, membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques (section de législation, droit public et jurisprudence).

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 26 juillet 1876, officier le 10 janvier 1894, commandeur le 19 juillet 1903.

Officier de l'Instruction publique en 1872.

Commandeur de l'ordre du Nichan Iftikhar (Tunisie) en 1891.

Commandeur de l'ordre impérial du Trésor sacré (Japon) en 1892.

Travaux :

- Des intérêts, études philosophiques, historiques et juridiques*, thèse de doctorat, 1861.
- Etude sur Michel de Marillac*, 1862.
- Frédéric Taulier, sa vie et ses œuvres (1806-1861)*, 1864.
- Antonii Goveani ad Senatusconsultum Trebellianum commentarium quae supersunt*, thèse complémentaire, 1865.
- Etudes sur les Antiquités juridiques d'Athènes*, 10 fasc., 1865-1872.
- Papyrus grecs du Louvre et de la Bibliothèque impériale*, 1867.
- Le droit de succession légitime à Athènes*, 1879-1883.
- Etudes sur les antiquités juridiques d'Athènes*, 1880.
- La naturalisation à Athènes*, 1882.
- Le droit civil dans les provinces anglo-normandes au XII^e siècle*, 1883.
- Lettres de divers savants à l'abbé Claude Nicaise (édition critique)*, 1885.
- Excerpta Bellinensia*, 1890.
- L'enseignement du droit à Lyon avant 1875*, 1900.

Nombreuses notices dans le Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, collaboration à la Revue historique de droit français et étranger, à la Revue de législation française et étrangère, à la Nouvelle revue historique de droit français et étranger, à la Revue critique de législation et de jurisprudence, à la Revue pratique de droit français, etc...

Sources :

État civil AD Calvados et Manche.

Dossier de légion d'honneur : LH/406/40.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Camaret

État civil :

Louis Julien Camaret, né à Assérac (Loire-Atlantique) le 25 ventôse an III (15 mars 1795), décédé le 6 janvier 1860.

Origine sociale :

Fils de Louis Camaret, paludier et de Marthe Lefevvre.

Études :

Docteur ès lettres en 1831.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord régent de la 2^e classe élémentaire au collège d'Ancenis le 1^{er} octobre 1812 (nomination rectorale confirmée le 8 septembre 1813 par une nomination ministérielle). Il devient ensuite régent de seconde dans le même collège le 6 septembre 1815, censeur provisoire au collège de Reims le 11 novembre 1823 puis censeur au collège royal de Lyon le 27 septembre 1826.

Il devient proviseur du collège royal de Reims le 23 août 1827 et inspecteur de l'académie de Dijon le 16 mai 1829. Il est ensuite chargé de l'administration du collège royal de Nantes le 26 février 1830 puis devient principal du collège de Châlons/Marne le 13 août 1832, inspecteur honoraire de l'académie de Dijon le 17 septembre 1832, proviseur du collège royal de Bourbon-Vendée le 9 septembre 1838 puis proviseur du collège royal de Rennes le 11 septembre 1839.

Il devient recteur de l'académie de Douai le 23 août 1842, recteur de l'académie de Bourges le 20 août 1846 et recteur de l'académie d'Amiens d'octobre 1847 à septembre 1848. Il est nommé le 3 octobre 1848 recteur de l'académie de Caen. Dès le 22 février 1849, il est nommé recteur à Douai.

Il est admis à la retraite en septembre 1852.

Mariage et descendance :

Marié à Ruesnes (Nord) le 22 août 1843 avec Aline Désirée Melchior Boursier, fille de Melchior Joseph Boursier, propriétaire, conseiller municipal de Valenciennes puis maire de Ruesnes, chevalier de la légion d'honneur et de Julie Thérèse Joseph Prouveur de Longpré. Ils ont deux enfants.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 9 septembre 1838.

Travaux :

-*De l'éloquence de la tribune*, thèse de doctorat, 1831.

Sources :

État civil AD Nord.

Dossier de légion d'honneur : LH/411/99.

Archives départementales du Calvados : T1157.

Camena d'Almeida

Etat-civil :

Pierre Joseph Camena d'Almeida, né à Saint-Félix de Sorgues (Aveyron) le 14 juin 1865, décédé au Fousseret (Haute-Garonne) le 25 septembre 1943.

Origine sociale :

Fils d'Emile Camena d'Almeida, employé de chemin de fer et de Marie Nathalie Durand. Neveu d'Hippolyte Camena d'Almeida, capitaine du 7^e hussard, chevalier de la légion d'honneur.

Petit-fils de Diogo Joseph Rebello Camena d'Almeida, portugais rallié à la cause impériale, capitaine au 12^e régiment de chasseurs à cheval, chevalier de la légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne.

Etudes :

Il commence ses études au lycée de Bordeaux puis au lycée Henri IV. Il entre à l'Ecole normale supérieure en 1883 (même promotion que Joseph Bédier et Emile Mâle) et obtient l'agrégation d'histoire-géographie en 1886. Il fait un voyage d'études en Allemagne en 1886-1887, à Marburg, Leipzig et Berlin, suivant les cours des géographes Ratzel et Richthofen.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1893.

Carrière universitaire :

Il est maître de conférences de géographie à la faculté des lettres de Caen depuis 1889. Il est chargé du cours de géographie à la faculté des lettres de Caen en 1892. Il devient titulaire de la chaire en 1896 et quitte la faculté en 1899. Il a fait un voyage en Russie en 1894 et commence un cours pratique de russe en 1898.

Il devient professeur de géographie à la faculté des lettres de Bordeaux et le reste jusqu'à sa retraite en 1935. Il retourne en Russie en 1910 pour étudier le Turkestan et la région du lac Baïkal.

Fonctions extra-universitaires :

Secrétaire général de la société de géographie commerciale de Bordeaux.

Bien qu'il ait été dispensé de service militaire en vertu d'un engagement décennal dans l'Instruction publique, il demande en 1891 à faire ses classes. Il suit les cours d'interprète stagiaire pour la langue allemande en 1903 et devient officier interprète en 1905. Rayé des cadres en 1912, il est réintégré sur sa demande en 1914, affecté au 2^e Bureau de l'état-major de l'armée française et n'est démobilisé que le 1^{er} mai 1919. Selon son dossier de légion d'honneur, il rend « de très grands services au 2^e Bureau de l'état-major de l'armée (*nda : c'est-à-dire le service de renseignements de l'armée française*) ; a reçu une lettre de félicitations du ministre à ce sujet ».

Mariage et descendance :

Marié à Toulouse (Haute-Garonne) le 16 avril 1898 avec Marie Louise Amélie Béatrix Dupuy, fille d'Henri Emmanuel Dupuy, inspecteur primaire en retraite et de Marie Lucie Noel.

Ils ont deux fils : René Camena d'Almeida, géographe ; Jean Henri Camena d'Almeida, né à Bordeaux en 1901, qui devient lieutenant d'infanterie, employé au service des affaires indigènes du Maroc, chevalier de la légion d'honneur en 1931, décédé en 1938.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 31 juillet 1915, officier le 7 novembre 1924.
Officier d'académie en 1892, officier de l'Instruction publique en 1897 ou 1898.

Autres :

Il collabore à la revue des Annales de géographie.

Il parle allemand, anglais, russe et apprend le polonais à la fin de sa vie.

Travaux :

-*Les Pyrénées, développement de la connaissance géographique de la chaîne*, thèse, Paris, Armand Colin, 1893, 328 p.

-*De Caspio mari apud veteres, Facultati litterarum Parisiensi thesim proponerebat P. Camena d'Almeida*, thèse complémentaire, Caen, Valin, 1893, in 8°, 91 p.

-*L'Armée russe, d'après des photographies instantanées exécutées par MM. de Jongh frères, texte et notices historiques par MM. P. Camena d'Almeida et F. de Jongh*, Paris, Lemercier, 1896, 152 p.

-avec Vidal de la Blache, *L'Asie, l'Insulinde, l'Afrique : cours de géographie à l'usage de l'enseignement secondaire*, Paris, Armand Colin, 1904

-*L'Europe, Cours de géographie*, Librairie Armand Colin, 1906.

-*Conférence sur un voyage au Turkestan russe*, Rouen, L. Gy, 1911, in 4°, 15 p., extrait du Bulletin de la Société normanae de géographie, 2^e cahier de 1911.

-*L'Armée allemande avant et pendant la guerre de 1914-1918*, Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, in 8°, VIII, 368 p.

-*Etats de la Baltique. Russie*, Paris, Hachette, Géographie universelle publiée sous la direction de Paul Vidal de la Blache et Lucien Gallois, tome 5, 1932, 356 p.

Sources :

État-civil AD Haute-Garonne.

Dossier légion d'honneur : 19800035/725/82401.

-Henri Cavailès, « Pierre Camena d'Almeida (1865-1943) », *Annales de Géographie*, volume 54, numéro 293, 1945, pp. 67-68.

Capmas

État civil :

Charles Capmas, né à Gourdon (Lot) le 17 septembre 1818, décédé le 11 mai 1898.

Origine sociale :

Fils de Jean Yon Capmas, avocat et avoué et de Louise Jeanne Serres.

Son frère Jean Baptiste Capmas, né en 1811, est directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre, chevalier de la légion d'honneur.

Études :

Il est lycéen à Toulouse, à Cahors puis à Paris (lycée Louis-le-Grand). Il fait ses études de droit à Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Paris en 1843.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord nommé professeur suppléant de droit à la faculté de Toulouse en 1844 puis professeur de droit romain à la faculté de Dijon en 1863. Il est délégué provisoirement dans la chaire de code civil en octobre 1867 et devient professeur titulaire dans cette même chaire en novembre 1867. C'est un spécialiste du droit des successions.

Il devient le 24 janvier 1879 recteur de l'académie de Grenoble. Le 1^{er} mai 1879, il est nommé recteur de l'académie de Caen. Il ne reste que peu de temps, puisqu'il est nommé en 1880 recteur de l'académie de Toulouse.

Il est admis à la retraite en 1881 avec le titre de recteur d'académie honoraire.

Fonctions extra-universitaires :

Il s'est présenté, sans succès, comme candidat républicain aux élections législatives à Cahors en octobre 1877.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 8 février 1877.

Autres :

Pendant la révolution de 1848, il soutient la société des travailleurs de Toulouse.

Travaux :

-De la capacité de droit en général et en particulier de la capacité de s'obliger à titre onéreux, thèse de doctorat, Paris, 1843.

-De diverso personanum jure apud Romanos, thèse de doctorat, droit romain, Paris, 1843.

En 1876, il publie 319 lettres inédites écrites par Mme de Sévigné à sa fille, Mme de Grignan, inédites ou non expurgées, trouvées en 1873 chez un bouquiniste. Il reçoit le prix Guérin de l'Académie française, partagé avec Eugène Pelletan.

Sources :

État civil AD Lot (4 E 220) et AM Toulouse.

Dossier de légion d'honneur : LH/422/4.

Carabie

État civil :

Robert Carabie, né à Caen le 1^{er} août 1914, décédé le 8 février 1988.

Origine sociale :

Son père travaillait à la Caisse d'épargne.

Études :

Il a fait ses études au lycée Malherbe puis a entamé des études de droit à la faculté de Caen (notamment sous Yver). Il est également licencié ès lettres.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen en 1943. Il est agrégé (1^{er}) en droit en 1945.

Carrière universitaire :

Il a été nommé à Caen dès le début de sa carrière, en 1945 et y est resté jusqu'à sa retraite, en 1981. Il a été titulaire de la chaire de droit romain mais a également enseigné l'histoire du droit et le droit normand. Il a également donné des cours au Mans et à Rouen. Il perd la vue à partir de 1975 mais continue à donner ses cours.

Il a participé à l'organisation des semaines de droit normand et des semaines d'histoire du droit.

Fonctions extra-universitaires :

Il a été directeur de la cité universitaire de 1944 à 1954.

Il est conseiller municipal (démocrate chrétien) à partir de 1947, adjoint chargé de l'enseignement et des beaux-arts sous Guillou et chargé de l'urbanisme et de la reconstruction de 1953 à 1970 sous Louvel. Il a notamment participé à la reconstruction du théâtre de Caen avec Jo Tréhard. A la mort de Louvel, le conseil municipal se scinde et Carabie ne réussit pas à faire élire sa liste centriste (1971).

En 1963, il est président de l'Union des coopératives de reconstruction. Il fait également partie de l'office HLM, des œuvres universitaires, administrateur de la caisse d'épargne et président de la caisse d'allocations familiales.

Décorations :

Officier de la légion d'honneur.

Commandeur des palmes académiques.

Officier du mérite social.

Officier d'académie en 1951.

Autres :

De 1936 à 1938, il effectue son service militaire, il est mobilisé de 1939 à 1940 et sert également quelques mois dans les troupes du général Leclerc.

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles lettres de Caen (depuis 1946) et dont il a été le président (1960), et de la société des antiquaires de Normandie (depuis 1938) dont il a été également le président (1958).

Il a habité toute sa vie dans le quartier Saint-Julien.

Travaux :

- La propriété foncière dans le très ancien droit normand des XI^e et XII^e siècles*, thèse de doctorat, 1943.
- L'administration de la taille dans la généralité de Caen en 1777*, Paris, Sirey, 1952.
- Le rôle du procureur général du Parlement de Rouen dans les affaires administratives à la fin du XVIII^e siècle*, dans le Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, t. LIV, années 1957-1958, p. 442-459,
- Le territoire de Bretteville-sur-Odon, baronnie de l'Abbaye du Mont Saint-Michel. Communication présentée à la Semaine de Droit normand, tenue à Caen, les 3, 4 et 5 juin 1965*, tiré à part de la Revue de l'Avranchin et du Pays de Granvilly, t. XLIII, 1966,
- L'ancien palais de l'Université : souvenirs d'avant-guerre*, Le Mois à Caen et en Basse-Normandie, 1968,
- Quelques remarques sur le retrait lignager dans la Coutume du Maine. Compte rendu des Journées d'histoire du droit et des institutions des pays de l'Ouest de la France tenues à La Rochelle du 9 au 12 mai 1968*, p. 611-612, Extrait de la Revue historique de droit français et étranger, 47^{ème} année, 1969,
- Les possessions normandes de l'abbaye de Saint-Julien de Tours*, p. 562-563, dans Compte-rendu des journées d'histoire du droit et des institutions des pays de l'Ouest de la France tenues à Tours du 8 au 11 mai 1972,
- La nature du droit de la femme mariée aux conquêtes faits dans les bourgages normands*, Paris, 1976, p. 125-136, extrait du Droit privé et Institutions régionales,
- La fraude normande*, p. 313-314, dans Annales de Normandie, n^o 4, déc. 1980.

Sources :

- Raymond Villey, « Hommage à Robert Carabie », pp. 55-58, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles lettres de Caen*, t. XXVI, Caen, Imprimerie régionale, 1988.
- Jacqueline Musset et Jean-Michel Bouvris, « Robert Carabie (1914-1988) », *Bulletin de la société des antiquaires de Normandie 1994-1997*, t. LXII, Caen, 2003, pp. 456-469.

Carel

État civil :

Paul Alexandre Carel, né à Luc/mer (Calvados) le 24 février 1833, décédé à Caen le 15 juillet 1896.

Origine sociale :

Fils de Pierre Alexandre Carel, commandant de cuirassiers qui a servi dans la Grande Armée (Wagram, Iéna, Leipzig), officier de la légion d'honneur, décoré du Lys, chef d'escadron du 1^{er} régiment de cuirassés en 1833, et de Marie Adélaïde Paule Perrée.

Son père est volontaire pour se battre en 1833 après la naissance de son fils « pour l'indépendance d'un pays ami », selon Joseph Vattier (Espagne pendant les guerres carlistes ?). Il meurt au combat. Il était né à Ranville et était le fils de Jacques Carel, cultivateur.

Paul Alexandre Carel a parmi sa famille plusieurs personnes dans le domaine du droit. Ainsi, on peut citer Donat Ferdinand Alfred Bonnaire, un cousin (fils de Bonnaire, professeur de la faculté des sciences de Caen), greffier du tribunal civil d'Argentan ; Georges Coqueret, un autre cousin, avocat et ancien procureur de la République (et dont la fille épouse le fils de Denis-Dumont, professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen) ; et également Guillouard, professeur de la faculté de droit de Caen, dont il est également cousin.

D'après le livre de son fils Pierre Carel (Etude historique sur le barreau de Caen, Henri Delesques, Caen, 1889), un Charles Carel, vivant au XVII^e siècle, écuyer et avocat au bailliage de Caen, appartenant à la famille des Carel, sieurs de Méautrix, de Cresseveul, des Fosses, etc... est directement apparenté à Alexandre Carel puisqu'il en serait le descendant (armoiries : d'hermines à 3 carreaux d'azur).

Études :

Il fait ses études à la faculté de droit de Caen (1^{ère} inscription en 1850). Il est plusieurs fois lauréat (ex : 1^{er} prix de droit romain en 1853). Il est agrégé de droit en 1859 (un des 1^{ers} au concours).

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen en 1855.

Carrière universitaire :

Il devient professeur de procédure civile et législation criminelle en 1866 (qui devient chaire de procédure civile en 1876) à la faculté de droit de Caen. Il a professé pendant quelques temps l'économie politique (au moins en 1866 et 1867). En 1887, succédant à Demolombe, il occupe la 1^{ère} chaire de code civil (jusqu'à sa mort).

Il est ainsi jugé par Demolombe : « l'étendue de son savoir, la profonde connaissance qu'il a des affaires et son remarquable talent de parole donnent un éclat tout particulier à son enseignement qui est très prisé et très suivi ».

Fonctions extra-universitaires :

Il devient avocat à la cour d'appel de Caen en janvier 1854 et il est également plusieurs fois nommé bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Caen (pour l'année 1892, 1893 et peut-être aussi 1876 et 1882).

Il a plaidé contre Waldeck-Rousseau et Jules Favre qui le respectaient beaucoup. Remportant tous ses procès contre Waldeck-Rousseau, ce dernier déclara un jour qu'il avait pris le parti de refuser de plaider contre lui. Jules Favre lui fit passer à la fin d'une plaidoirie un billet où il rappelait les paroles de Kleber : « général, vous êtes grand comme le monde ! ». Il reçut

également les éloges par l'avocat Carraby : « un des plus grands avocats des temps modernes » (Carraby, la littérature au barreau, Le Figaro, 25 juillet 1897).

Au temps de Thiers, il défend l'Univers, journal catholique et légitimiste traduit devant le jury de la Seine.

Il a été également conseiller municipal de Caen entre 1870 et 1874 (conservateur) et membre du conseil général du Calvados.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 13 novembre 1856 avec Delphine Amélie Vaulogé, fille de Léon Jules Vaulogé, conseiller à la cour impériale de Caen, chevalier de la légion d'honneur et de Marie Aménaïde Hubery ; petite-nièce de Pierre-Marcel Rousselin, premier président honoraire de la cour impériale de Caen, ancien pair de France et commandeur de la légion d'honneur ; sœur de Léon Paul Vaulogé, avocat puis procureur général, chevalier de la légion d'honneur.

Ils ont un fils : Pierre Marcel Alexandre Carel, avocat, qui a écrit plusieurs ouvrages sur l'histoire de Caen, notamment une histoire du barreau de Caen avant 1900.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 14 octobre 1873.

Officier de l'Instruction publique.

Commandeur de l'ordre de St-Grégoire le Grand.

Autres :

Collaborateur et ami de Demolombe.

Son buste est encore exposé dans le vestibule du Palais de justice à Caen.

Selon les différentes sources consultées (notices biographiques, lettres de la faculté, du recteur, etc...), il est mort à la suite d'une maladie.

Travaux :

-*La France après le traité de Brétigny (discours prononcé à la rentrée des facultés)*, Caen, 1871.

-*Barreau de Caen. Conférence des avocats stagiaires, année 1893. Procès-verbal de la séance solennelle de rentrée, présidée par Me Carel, bâtonnier de l'ordre, 17 février 1893. Allocution de M. le bâtonnier. Discours de Me Pochon*. Caen, Valin, 1893.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/427/6.

-« Sur M. Alexandre Carel, avocat, professeur à l'école de droit, membre de l'Association normande », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1898, publié par l'Association normande, pp. 354-359.

-Octave Biré et Louis Guillouard, *Discours prononcés à l'inauguration du monument élevé à Alexandre Carel, avocat à la Cour d'Appel de Caen*, 5 juillet 1898, Caen, 1898.

-Joseph Vattier, *Alexandre Carel. Avocat (1833-1896)*, Rouen, Léon Gy, 1911.

Carré de Malberg

État civil :

Louis Antoine Julien Raymond Carré de Malberg, né à Strasbourg (Bas-Rhin) le 1^{er} novembre 1861, décédé en 1935.

Origine sociale :

Fils de Louis Auguste Carré de Malberg, commandant du 5^e bataillon de chasseurs français, chevalier de la légion d'honneur, décoré de la médaille de la reine d'Angleterre et de Marie Geneviève Thomas, fille d'un inspecteur des douanes.

Neveu de la vénérable Caroline Barbe Colchen Carré de Malberg, fondatrice de la société des filles de Saint-François de Sales.

Frère de Félix Carré de Malberg, premier président honoraire de la cour d'appel de Colmar, commandeur de la légion d'honneur.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Paris en 1887

Il est agrégé de droit (1^{er} au concours) le 1^{er} novembre 1890.

Carrière universitaire :

L'agrégation obtenue, il est nommé à la faculté de droit de Caen et reste jusqu'en 1894. Il est nommé en tant qu'agrégé puis en tant que professeur de droit public et constitutionnel à la faculté de droit de Nancy. Après la première guerre mondiale, il devient professeur à l'université de Strasbourg.

Mariage et descendance :

Marié à Marie Marguerite Valentin, fille de banquier.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 2 août 1919.

Autres :

Religion catholique

Travaux :

-*Histoire de l'exception en droit romain et dans l'ancienne procédure française*, thèse de doctorat, Paris, A. Rousseau, 1887, in 8°, 360 p.

-*Contribution à la théorie générale de l'Etat*. Vol. 1 et 2, Paris, Sirey, 1920 et 1922.

-*La loi, expression de la volonté générale*, Paris, Sirey, 1931.

-*Confrontation de la théorie de la formation du droit par degrés avec les idées et les institutions consacrées par le droit positif français relativement à sa formation*, Sirey, Paris, 1933.

Sources :

État civil AD Bas-Rhin.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/0277/37052.

Catois

État civil :

Eugène Henri Catois, né à Paris (6^e arrondissement) le 28 novembre 1859, décédé à Caen le 23 février 1916.

Origine sociale :

Fils de Pierre Eugène Catois, dévideur de soie.

Études :

Il obtient en 1879 une licence ès sciences naturelles à Caen et commence des études médicales à l'école de médecine et de pharmacie de Caen, où il obtient une médaille d'or.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1882.

Carrière universitaire :

A partir de 1886, il est chargé des travaux pratiques de micrographie de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Il devient professeur de la chaire de thérapeutique et d'hygiène en 1890. Cette chaire devient chaire d'histologie : il en reste le titulaire jusqu'en 1916.

Fonctions extra-universitaires :

Il fait son service militaire dans l'armée active en 1881 à Caen.

Médecin à Caen, il est également médecin adjoint des hôpitaux et des prisons, médecin légiste assermenté près les tribunaux et médecin inspecteur du service de la protection du premier âge.

Il devient conseiller municipal de Caen en 1912 et le reste jusqu'à sa mort en 1916.

Il est mobilisé en 1914, ce qui n'améliore pas son état de santé : « le docteur Catois avait voulu, lui aussi, malgré son âge et son état de santé, faire vaillamment son devoir ; il a succombé aux fatigues d'un service au-dessus de ses forces ».

Mariage et descendance :

Marié avec Hélène Félicité Marie Duval, sans profession, née à Paris (2^e arrondissement) le 29 octobre 1859. Son père est propriétaire.

Décorations :

Officier d'académie.

Autres :

Il est mobilisé quand il décède à Caen.

Travaux :

-*L'influenza à Caen et en Normandie au siècle dernier. (1767-1775-76)*, Caen, 1892, 19 p.

-*Les maladies parasitaires de l'Afrique septentrionales et de l'Egypte*. Caen, impr. Lanier, 1893, 20 p., extrait du cours d'hygiène professé à l'école de médecine de Caen.

Sources :

État civil AM Paris.

Cauvet

État civil :

Paul Jules Cauvet, né à Caen le 24 juillet 1811, décédé à Caen le 24 août 1884.

Origine sociale :

Fils d'Edmé Emmanuel Cauvet, vivant de son bien, né en 1781 (lui-même fils de Jean-François Cauvet, 1742-1820, Caen, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, membre du corps municipal de Caen pendant la Révolution), et de Julie Le François, sœur de négociants et de présidents du tribunal de commerce de Caen.

Études :

Bachelier ès lettres.

Il est docteur en droit devant la faculté de Paris le 17 mars 1835.

Carrière universitaire :

Le 27 mai 1839, il devient professeur suppléant provisoire à la faculté de droit de Caen. Il est nommé le 6 avril 1846 professeur suppléant. Pour l'année 1850-51, il est professeur suppléant chargé de l'introduction sur les éléments du droit naturel et histoire du droit français. Le 12 septembre 1853, il devient professeur titulaire de la chaire de droit romain.

Il est également membre du conseil académique.

Fonctions extra-universitaires :

Avocat à la cour d'appel de Caen.

Mariage et descendance :

Marié à Caen en 1845 avec Sophie Hortense Héloïse Le Rouvillois, fille de propriétaire et vivant de son bien.

Ils n'ont pas d'enfants.

Son beau-frère Pierre-Louis Poignant et son neveu Georges Poignant sont avocats. Son autre beau-frère Alfred Collet-Descotils est négociant. Le cousin de sa femme (côté maternel) est Alexis-Théodore Manoury, libraire.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 4 mars 1875.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Il est jugé par Demolombe comme un professeur érudit, laborieux et zélé.

Il a été président de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen et de la société des Antiquaires de Normandie.

Travaux :

-Essai historique sur l'ancienne école de droit de Caen (ou Histoire du collège des droits de l'ancienne Université de Caen), Caen, 1858, ouvrage couronné par l'Institut.

Publications diverses sur l'histoire du droit romain et du droit français, travaux sur le droit athénien :

-Origine des institutions de l'ancienne monarchie française, brochure 1842.

-Organisation judiciaire chez les Athéniens, 1844.

-*Organisation de la famille à Athènes*, 1846.
-*Organisation de la famille d'après les coutumes de Normandie*, brochure 1848.
-*Droit criminel de l'ancienne Normandie*, brochure 1850.
-*Droit de patronage ecclésiastique en Normandie*, brochure 1853.
-*La science du droit dans les comédies de Molière*, Extrait des mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1866.
-*Le droit pontifical chez les anciens Romains dans ses rapports avec le droit civil*, Caen, 1870.
-*Biographie de M. Alfred Trolley*, Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, Caen, Le Blanc-Hardel, 1874.
-*Académie de Caen. Un recteur de la fin du XVIII^e siècle : Joseph Chibourg. Épisode de l'histoire de l'ancienne université de Caen*, Extrait des mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1876.
Etc...

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/453/37.

-Eugène de Robillard de Beaurepaire, *Jules Cauvet, professeur à la faculté de droit de Caen*, Extrait des mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1886.

Chamard

État civil :

Henri Jean Chamard, né à Honfleur (Calvados) le 7 juillet 1867, décédé à Paris (5^e arrondissement) le 29 septembre 1952.

Origine sociale :

Fils de Jean Étienne Chamard, agrégé de l'enseignement spécial en 1887, professeur au collège d'Honfleur (1872-1879), au lycée du Mans (1879-1883), d'Orléans (1883-1884), de Besançon (1884-1887), d'Évreux (1887-1889) et du Havre (1889-1901) et d'Hélène Marie Maurisset.

Il a un oncle sous-diacre et un oncle typographe.

Études :

Il fait ses études successivement aux lycées d'Honfleur, du Mans et d'Orléans et au collège Rollin. Bachelier ès lettres, il entre à l'École normale supérieure en 1887 (5^e). Il est licencié ès lettres en 1888 et agrégé des lettres en 1890 (4^e).

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Lille en 1900.

Carrière universitaire :

Tout d'abord professeur de 3^e au lycée de Cherbourg d'octobre 1890 à octobre 1892, il est nommé au lycée de Caen d'octobre 1892 à octobre 1897.

Il est chargé de deux conférences (langue et littérature françaises 1894-1895 et langue et littérature latines 1895-1897) à la faculté des lettres de Caen tout en restant professeur au lycée.

Il est ensuite nommé maître de conférences de littérature française à la faculté des lettres de Lille en 1897-1900, puis professeur adjoint de littérature française dans la même faculté (1900). Il devient maître de conférences de littérature française à l'ENS en 1903 puis maître de conférences de littérature française à la faculté des lettres de Paris le 26 juillet 1904. Il devient ensuite professeur adjoint de littérature française à Paris en étant délégué à l'ENS le 24 janvier 1910. Il est enfin nommé professeur d'histoire de la littérature de la Renaissance française à la faculté des lettres de Paris le 16 janvier 1920 puis directeur de l'Institut de langue et littérature françaises le 16 juin 1931.

Il est admis à la retraite le 21 mars 1937 et devient professeur honoraire de la faculté des lettres de Paris.

Il a mené plusieurs missions dans des universités étrangères (Columbia, Ann Arbor, Berkeley, Brassov).

Mariage et descendance :

Marié au Havre (Seine-Maritime) le 12 octobre 1891 avec Henriette Thérèse Léopoldine Guillot, née au Havre, fille d'un employé de commerce.

Ils ont deux enfants : Hélène Nathalie Henriette, née le 10 septembre 1892 à Cherbourg, mariée avec Charles Léon Flavien, professeur au lycée Louis le Grand ; Charles Denis Henri, ingénieur, né le 22 mars 1894 à Caen.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 14 janvier 1925, officier le 6 août 1937.

Autres :

Lauréat de l'académie française (grand prix Gobert). Il a collaboré à la Revue critique, à la Revue d'histoire littéraire de la France, à la Revue du XVI^e siècle, à la Revue de l'enseignement secondaire des jeunes filles, aux Annales de l'Université de Paris.
Catholique pratiquant, dreyfusard.

Travaux :

- Joachim du Bellay (1522-1560)*, thèse de doctorat, 1900.
- Edition critique de la « Deffence » de J. du Bellay*, 1904.
- Edition critique des Œuvres poétiques de J. du Bellay*, 1908-1931, 6 volumes.
- La chanson de Roland, traduction nouvelle d'après le manuscrit d'Oxford*, 1919.
- Les origines de la poésie française de la Renaissance*, 1920.
- Le mystère d'Adam, texte manuscrit de Tours et traduction nouvelle*, 1925.
- La tragédie de la Renaissance*, 1928.
- La doctrine et l'œuvre poétique de la Pléiade*, 1931-32, Grand prix Gobert.
- Histoire de la Pléiade*, 1939-40, 4 volumes.
- Nouvelle édition critique de la « Deffence » de J. du Bellay*, 1948.
- Collaboration au tome II du Dictionnaire des lettres françaises, et plusieurs articles...

Sources :

État civil AD Calvados et Seine-Maritime.

Dossier personnel aux archives nationales : AJ/16/5915.

Dossier de légion d'honneur : LH/472/21.

- Christophe Charle, *Les Professeurs de la Faculté des lettres de Paris : dictionnaire biographique*, INRP, Paris, 2 vol. (179 p., 215 p.), 1985-1986.
- Jean-François Condette, *Les lettrés de la République, les enseignants de la faculté des lettres de Douai puis Lille sous la Troisième République (1870-1940)*, Dictionnaire biographique, Institut de Recherches Historiques du Septentrion, Lille, 2006, 238 p.

Chancerel

État civil :

Pierre Athanase Chancerel, né à Lantheuil (Calvados) le 26 mai 1824, décédé à Caen le 5 juin 1890.

Origine sociale :

Fils de Pierre François Adolphe Chancerel, anciennement mercier, en 1866 propriétaire et adjoint au maire de Lantheuil et de Geneviève Morin.

Études :

Ancien lauréat de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris le 25 août 1853.

Carrière universitaire :

Professeur suppléant de l'école de médecine et de pharmacie de Caen depuis 1855, il est chargé du cours d'anatomie et physiologie en 1869. Il est nommé professeur de matières médicales et thérapeutiques en 1872 (chaire qui devient chaire de thérapeutique et d'hygiène) et le reste jusqu'à sa mort en 1890.

Fonctions extra-universitaires :

Membre de la commission des hospices, médecin de la compagnie des chemins de fer de l'ouest, trésorier de l'association des médecins du Calvados.

Élu conseiller municipal, il est nommé 3^e adjoint par décret du 21 janvier 1878, puis 2^e adjoint de 1881 à 1882 et 1^{er} adjoint de 1882 à 1884. Il reste conseiller municipal de 1884 à 1888. Il est noté comme républicain conservateur puis comme républicain.

Mariage et descendance :

Marié en mars 1866 avec Marie-Louise Dubosq, fille d'hôtelier.

Ils ont des enfants.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur (décoré par le ministre de l'agriculture) le 20 juin 1883.

Officier de l'Instruction publique en 1878.

Autres :

Catholique (muni des sacrements de l'Église à sa mort).

Travaux :

-De l'hémorragie intestinale dans la fièvre typhoïde, thèse de doctorat, Paris, 1853.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/479/51.

Chantereyne

État civil :

Victor Avoine de Chantereyne, ou Avoine de Chantereyne, né à Cherbourg (Manche) le 22 juin 1762, décédé à Paris le 29 novembre 1834.

Origine sociale :

Fils de Gilles-Pierre Avoine de Chantereyne (1728-1789), receveur de l'amiral de France et ancien trésorier de l'église de Cherbourg, un des fondateurs de la société académique de Cherbourg, auteur de trois ouvrages (*Histoire de Cherbourg*, *Recueil de chartes*, *Pièces concernant la ville de Cherbourg*), et de Magdeleine Françoise Coucy.

Son frère François Avoine de Chantereyne (1766-1837) est négociant, président du tribunal de commerce de Cherbourg, membre du conseil général de la Manche et chevalier de la légion d'honneur.

Sa sœur est mariée à un cousin éloigné du Dr Vastel, directeur et professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Carrière universitaire :

Il est professeur de code civil (3^e chaire) à la faculté de droit de Caen de 1805 à 1818.

Fonctions extra-universitaires :

Avant la Révolution, il exerce la fonction d'avocat au Parlement de Paris. En 1789, il est nommé par ses confrères membre du corps électoral du Tiers Etat de Paris.

En 1790, il devient procureur de Cherbourg, administrateur de la Manche en 1791, puis procureur général syndic en 1792. En 1793, il est arrêté par ordre des proconsuls Prieur et Le Cointre et passe plusieurs mois en prison. Après Thermidor, il est nommé procureur syndic du district de Cherbourg et président de l'administration municipale.

Il est ensuite nommé substitut du procureur général de la cour d'appel de Caen. En 1817, il est premier avocat général près la cour royale de Caen.

Il est député de la Manche sans interruption de 1813 à 1828.

Il est nommé en 1818 1^{er} président de la cour d'Amiens et quitte alors la faculté le 12 août 1818. Il est conseiller à la cour de cassation lorsqu'il décède en 1834.

Mariage et descendance :

Marié à Cherbourg le 3 novembre 1795 (12 brumaire an IV) avec Marie Rose Marguerite Delaunay, fille de Jean Louis Charles Delaunay, docteur en médecine et médecin de l'hôpital militaire de Cherbourg.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 13 octobre 1814, officier le 9 janvier 1815.

Décoration du Lys en 1814.

Autres :

Franc-maçon, appartenant à la loge La Fidèle Maçonne de Cherbourg puis à la loge Saint-Jean de Thémis de Caen, réorganisée en 1802, notamment à l'instigation de Chantereyne.

Travaux :

-*De la réforme des lois civiles*, Paris, 1790.

-*Histoire des Baillis du Cotentin*, 1787, Ms.

-Histoire de Cherbourg, Ms.

-Discours prononcé par le Citoyen Chantereyne, substitut au tribunal d'appel séant à Caen le 28 germinal an XII, à l'occasion de la loi qui institue des écoles de droit et rétablit le tableau des avocats, imprimé par ordre du Tribunal, Caen, Le Roux, 1804, 8 p.

-Discours prononcé par M. Chantereyne, substitut de M. le procureur général impérial près la cour d'appel à Caen, le 15 Brumaire an XIII, et imprimé par ordre de la Cour, Caen, J.B. Le Roux, 1805, 23 p.

-Discours prononcé à la rentrée du tribunal d'appel à Caen, Caen, s.d., 16 p.

Sources :

État civil AD Manche.

Archives départementales du Calvados : T656.

Dossier de légion d'honneur : LH/81/59.

-Auguste Asselin, « Biographie Victor Avoyne de Chantereyne », *Annuaire du département de la Manche*, Saint-Lô, 1836, pp. 125-132.

-*Essai historique sur la Franc-maçonnerie à Caen*, par le F.A.D.T, O. de Caen, Le Gost-Clérisse, éditeur, 24 p., 5860 (1859 ou 60).

Chappuis

État civil :

Thomas Régis Charles Jean Chappuis, né à Saint-Vit (Doubs) le 14 juillet 1822, décédé à Paris (16^e arrondissement) le 8 avril 1897.

Origine sociale :

Fils de Jean Charles Philibert Chappuis, notaire et de Joséphine Caroline Mermet.

Études :

Il commence ses études au collège royal de Besançon, où il a Louis Pasteur comme condisciple. Il suit également les cours de l'institution Reuss à Paris.

Élève de l'École normale supérieure à partir de 1842, dans la même promotion que Jean Marie Arthur Chalamet, Nicolas Deltour, Mathias Hémardinquer, il y suit les cours de philosophie d'Émile Saisset.

Il obtient l'agrégation de philosophie en 1846. Cette année, sous la présidence de Victor Cousin, sont également reçus Auguste Javary, Henri Marie Oscar Philibert, François Magy et Jacques François Denis.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris le 30 juillet 1854.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur suppléant de philosophie au collège royal de Besançon en 1845, dans la chaire de Charles Lévêque qui fera partie de la première promotion de l'École française d'Athènes (1847-1848). Après 1848, il est nommé professeur titulaire au lycée de Besançon (1848-1852). Il est ensuite nommé professeur de logique, compte-tenu de la réforme des programmes, au lycée de Strasbourg (1852).

Il fait partie régulièrement du jury d'agrégation de philosophie.

Après son doctorat, en 1855, il est chargé du cours de philosophie à la faculté des lettres de Besançon. Devenu titulaire de la chaire, il y reste jusqu'en 1869. Le 19 novembre 1866, il y prononce le discours pour la rentrée solennelle des facultés et de l'école de médecine de Besançon.

Il est appelé à la faculté des lettres de Caen en 1869, pour en devenir le doyen et succéder ainsi à Antoine Charma (1801-1869), décédé dans l'exercice de ses fonctions. Il reste deux ans doyen de la faculté des lettres de Caen puis est nommé recteur de l'académie de Grenoble (en octobre 1871), par Jules Simon alors ministre de l'Instruction publique, et qui avait été son professeur à l'ENS.

Il est alors successivement recteur de l'académie de Toulouse en juillet 1877, puis recteur de l'académie de Dijon entre 1880 et 1894. Il est enfin nommé inspecteur général de l'enseignement primaire en 1894.

Mariage et descendance :

Marié en 1851 avec Nicole Louise Lydie Berthot, fille de Jean Baptiste Eugène Berthot, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chevalier de la légion d'honneur, petite-fille de Nicolas Berthot, recteur de l'académie de Dijon, chevalier de la légion d'honneur.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 13 août 1866, officier le 14 juillet 1880.

Autres :

À Besançon, où il reste une quinzaine d'années, il fait partie de la Société académique du Doubs, de la société d'émulation du département et de la Société des Beaux-arts.

Travaux :

-*Antisthène*, thèse de doctorat, Paris, Durand, 1854.

-*De Antiochi Ascalonitæ vita et doctrina*, thèse latine, Paris, Durand, 1854.

-*La vie et les œuvres de Terentius Varron*, Paris, Durand, 1856.

-*Rapport adressé à M. le ministre de l'Instruction publique sur le passage d'Annibal dans les Alpes*, Paris, Dupont, 1860.

-*Étude archéologique et géographique sur la vallée de Barcelonnette à l'époque celtique*, Besançon, Valluet jeune, 1862.

-*Examen critique de l'opinion de Caelius Antipater sur le passage d'Annibal dans les Alpes*, Paris, Imprimerie Impériale, 1864.

-*Conseils aux jeunes gens qui étudient la philosophie*, Besançon, Roblot, 1866.

-*Logistorici, Hebdomades vel de Imaginibus, De Forma philosophiae*, Paris, Hachette, 1868.

-*Note sur les monnaies antiques trouvées à Autun dans la tranchée du chemin de fer*, Autun, Dejussieu, 1873, Extrait des Mémoires de la Société éduenne. Nouvelle série. Tome II. 1873.

-*Pasteur, 1822-1895*, Paris, Gauthier-Villars et fils, 1896.

-*Annibal dans les Alpes*, Grenoble, F. Allier père et fils, 1897, Extrait des Annales de l'Université de Grenoble. Deuxième trimestre 1897.

Sources :

État civil AM Paris.

Dossier de légion d'honneur : LH/485/32.

-Jean-François Condette, *Les recteurs d'académie en France de 1808 à 1940, t. II, Dictionnaire biographique*, Lyon, INRP, 2006, 411 p.

Internet :

http://www.textesrares.com/philo19/noticeAuteur.php?nom_aut=Chappuis&prenom_aut=%5BThomas+R%E9gis%5D+Charles+%5BJean%5D

Charbonnier

État civil :

Sylvain Isidore Charbonnier, né à St-Martin-de-Lamps (Indre) le 20 mars 1840, décédé en janvier 1909.

Pour une raison inconnue, il signe tous ses documents Théodore (le recoupement et l'analyse des signatures le prouvent).

Origine sociale :

Fils de Sylvain Isidore Charbonnier, propriétaire, lui-même fils de Sylvain Charbonnier, cultivateur.

Études :

Pharmacien de 1^{ère} classe, il est interne en pharmacie des hôpitaux de Paris.

Carrière universitaire :

Auparavant professeur suppléant de l'école de médecine et de pharmacie de Caen, il est titularisé comme professeur de pharmacie et matière médicale en juin 1879 et le reste jusqu'à sa mort en 1909.

Il est élu en 1904 et en 1908 pour représenter les écoles de médecine et de pharmacie de Caen et de Rouen au conseil de l'université.

Fonctions extra-universitaires :

Après ses études, il devient pharmacien : il est installé à Caen depuis au moins 1872 (année de son mariage).

Conseiller municipal de Caen de 1878 à 1892.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 15 mai 1872 avec Berthe Casilda Guérault, fille d'un épicier. Vastel, directeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen, est présent à ce mariage.

Ils ont un fils : André Théodore Charbonnier, qui devient professeur d'anatomie à l'école de médecine et de pharmacie de Caen à partir de 1903.

Sources :

État civil AD Calvados et Indre.

Archives de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Charbonnier

État civil :

André Théodore Charbonnier, né à Caen le 18 mai 1873, décédé à Saint-Mandé (Val-de-Marne) le 3 janvier 1937.

Origine sociale :

Fils d'Isidore Charbonnier, professeur de pharmacie et matière médicale à l'école de médecine de Caen et de Berthe Casilda Guérout.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1900.

Carrière universitaire :

Il devient professeur suppléant d'anatomie et physiologie de l'école de médecine et de pharmacie de Caen en 1903 (prorogé en 1913). Le 24 juillet 1909, le recteur lui confie le cours d'anatomie et de physiologie aux élèves sages-femmes de première année. Par arrêté ministériel du 30 juillet 1909, il est délégué pour un an dans les fonctions de chef de travaux.

De 1910 à 1913, il est chargé des fonctions de chef des travaux d'anatomie et d'histologie.

Il devient titulaire de la chaire d'anatomie en 1918 à la mort de Gidon. Il reste professeur jusqu'en décembre 1933. En effet, il est admis sur sa demande à faire valoir ses droits à une pension de retraite (arrêté ministériel du 19 juin 1933).

Jusqu'en 1933, il est également chargé des travaux pratiques d'anatomie.

Il devient professeur honoraire par arrêté ministériel du 19 juin 1933.

Fonctions extra-universitaires :

Médecin militaire de réserve, il est mobilisé pendant toute la guerre 1914-1918. En 1918, il est médecin-chef de l'école de Joinville. Il est ensuite médecin lieutenant-colonel honoraire.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (16^e arrondissement) le 24 décembre 1908 avec Marthe Marie Christiany.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 19 juillet 1918.

Croix de guerre.

Officier d'académie, officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1920.

Autres :

Membre du conseil général de l'association générale des médecins de France

Ancien président du comité de Caen de la société de la légion d'honneur

Membre honoraire du conseil d'administration du groupe régional de Basse-Normandie de l'UNC.

Travaux :

-*Le Cancer aigu du sein*, thèse de doctorat, Paris, 1900.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/487/45.

Charma

État civil :

Antoine Charma, né à la Charité/Loire (Nièvre) le 25 nivôse an IX (15 janvier 1801), décédé à Caen le 5 août 1869.

Origine sociale :

Fils de Noël Charma, boulanger et de Marie Blanchon.

Études :

Élève du collège Bourbon à Paris (1^{er} prix de discours français, prix de philosophie), il est ensuite élève de l'École normale supérieure de 1820 à 1822 (licenciement de l'École). Il est agrégé de philosophie en 1830.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Caen le 4 août 1831.

Carrière universitaire :

Il est chargé provisoirement de la chaire de philosophie de la faculté des lettres de Caen le 3 décembre 1830 (après les refus des abbés Telles de la Poterie et Noirost et grâce à Cousin).

Il est titularisé dans cette chaire le 14 décembre 1832 et garde ce poste jusqu'à sa mort. Il est à noter que c'est le premier professeur de philosophie non ecclésiastique à la faculté des lettres de Caen.

Le 25 novembre 1863, il est nommé doyen de la faculté des lettres de Caen. Il est très fatigué dans les dernières années de sa vie.

Il semble qu'il ait été quelque peu déçu de ne pas finir sa carrière à la Sorbonne.

Fonctions extra-universitaires :

Il est précepteur des deux enfants du Prince Charles de Beauvau, d'un enfant du prince Dolgorouki et répétiteur dans une institution à Paris entre 1822 et 1830.

Il a fait scandale par son essai sur la Moralité et sa participation à plusieurs journaux. Il est notamment rédacteur en chef du journal conservateur : *le National du Calvados* et a été dénoncé pour attaques contre la religion par l'Union catholique, *l'Ami de la Vérité* et a figuré dans le pamphlet « le Monopole universitaire ». Il a même failli perdre sa place à cause de ces aventures journalistiques mais Cousin l'a défendu contre Villemain en 1844. Il a été défendu aussi par son collègue de Caen Maillet-Lacoste, le 3 mars 1844.

Il participe à plusieurs chantiers de fouilles archéologiques en Normandie, dont celui de Vieux-la-Romaine.

Mariage et descendance :

Marié à Nevers (Nièvre) le 24 janvier 1827 avec Magdeleine Eugénie Carré, fille d'Edmé François Carré, vivant de son bien et de Magdeleine Blanchon.

Veuf, remarié avec Marie-Catherine-Victorine Devincens.

Ils ont quatre enfants, dont une fille qui épouse Jouen, professeur à la faculté de droit de Caen. Une autre fille épouse Bronislas Zienkovicz, caissier puis Léon Scot, employé au comptoir d'escompte.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 11 août 1855.

Autres :

Secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, membre correspondant du Comité des sciences historiques, de la Société d'archéologie de Londres, de la Société d'archéologie d'Herculanum, etc...

Travaux :

- De fine litterarum et artium*, thèse latine, 1831.
- Essai sur le langage*, thèse française, 1831, rééd. 1846, 147 p in 8.
- Manuel de philosophie*, 1833, rééd. 4 fois (4^e fois en 1868).
- Essai sur les bases et le développement de la moralité*, 1834.
- Leçons de philosophie sociale*, 1838.
- Leçons de logique*, 1840.
- La Philosophie orientale*, 1842.
- Biographie de Fontenelle*, 1846.
- Etude sur Lanfranc*, 1849-50.
- Etude sur Saint-Anselme*, 1853.
- Notice biographique sur Charles de Quens*, 1857.
- Notice biographique sur le P. André*, 1857.
- Mémoire sur la vie et les œuvres de Condorcet*, 1863.
- Une définition du droit*, 1866.
- Etude sur le Compendiloquium de Jean de Galles*, 1866.
- Etude sur le Fons philosophie, poème du XIII^e siècle, par Godefroi de Saint-Victor*, 1868.
- Démonstration de la création*, 1869.

Et des articles, des mémoires, des brochures, notamment d'archéologie, etc...

Sources :

État civil AD Calvados et Nièvre (5MI1 85 et 5MI21 982).

Dossier de légion d'honneur : LH/492/31.

-Jacques Denis, « Notice biographique sur M. Antoine Charma », dans les *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1874.

Chauvenet

État civil :

Édouard Auguste Jérôme Chauvenet, né à Bompas (Pyrénées-Orientales) le 13 octobre 1881, décédé ?

Origine sociale :

Fils de Joseph Chauvenet, instituteur et de Marie Vidal.

Études :

Il suit les cours du petit séminaire de Prades puis du collège de Perpignan.

Il est ensuite étudiant à la faculté des sciences de Paris.

Il est reçu docteur ès sciences physiques devant la faculté des sciences de Paris en 1911.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord chargé d'un cours de chimie à la faculté des sciences de Besançon.

Il devient en 1919 maître de conférences de chimie à la faculté des sciences de Caen. Il est aussi chargé d'un cours de chimie industrielle. Il est nommé professeur adjoint puis professeur sans chaire le 25 mars 1921. A partir de 1923, il dirige le laboratoire de chimie industrielle, qui deviendra l'Institut de chimie industrielle de Caen, par suite de la maladie de Jules Besson.

A la mort de Besson, il assure l'enseignement de la chaire et de la maîtrise de conférences de chimie. Présenté en première ligne par la faculté des sciences, il est nommé professeur de la chaire de chimie par un décret du 8 décembre 1925 (à dater du 1^{er} novembre 1925), et le reste jusqu'à sa retraite en 1952.

A partir de 1941, il devient également directeur de l'Institut technique de Normandie, dépendant de la faculté des sciences. Il assume cette fonction jusqu'en juillet 1947.

Délégué en 1919 pour la suppléance des cours de physique et chimie à l'école de médecine et de pharmacie de Caen, il décide de ne pas se présenter au concours pour devenir professeur suppléant. Il devient cependant chargé du cours de chimie et de toxicologie à l'école de médecine de Caen, au moins de 1932 à 1952.

Assesseur du doyen Blanc depuis 1940, il est nommé après la mort de celui-ci, par un arrêté du 23 janvier 1947, doyen de la faculté des sciences de Caen et garde cette fonction jusqu'en 1952.

Mariage et descendance :

Marié à Beaumont le 10 octobre 1905 avec Marie Jeanne Sarrebeyrouze.

Ils ont un fils : Robert Chauvenet, docteur en sciences à Caen en 1940, ingénieur assistant à l'Institut de chimie industrielle (que Chauvenet dirige), et dont la femme (Germaine Toyon, docteur ès sciences physiques à Caen en 1942), est déléguée dans les fonctions de chef de travaux de la faculté des sciences en 1945.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Le « Qui êtes vous » de 1924 indique qu'il collectionne les meubles et les objets anciens, qu'il a écrit une messe de requiem et qu'il a mis en musique quelques poésies de Verlaine et de Sully Prudhomme.

En 1944, les bombardements détruisent sa maison et ses collections artistiques.

Travaux :

-*Contribution à l'étude des dérivés halogénés et oxy-halogénés du thorium*, Paris, Gauthier-Villars, 1911.

-*Leçons élémentaires de chimie-physique*, Paris, Gauthier-Villars et Cie, 1925.

Sources :

État civil AD Pyrénées-Orientales (2E348).

Dossier de légion d'honneur : 19800035/1054/21421.

-*Qui êtes-vous, annuaire des contemporains, notices biographiques*, Paris, 1924.

Chauvet

État civil :

Jérôme Auguste Emmanuel Chauvet, né à Caen le 13 novembre 1819, décédé à Caen le 14 septembre 1910.

Origine sociale :

Fils de Charles Auguste Chauvet, fabricant de bas puis receveur du bureau central de Caen et de Marie Eulalie Denise Garnier.

Études :

Il étudie au lycée de Caen (bachelier ès sciences le 20 août 1839 et ès lettres le 26 août 1839) puis à l'École normale supérieure à partir de 1839. Il est licencié ès lettres le 9 avril 1841.

Il est agrégé de philosophie le 5 septembre 1845.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1855.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord chargé de la philosophie au collège royal de Mâcon le 17 septembre 1842. En 1843, il est chargé en outre de la rhétorique supplémentaire. En 1845, il est nommé professeur de philosophie au même collège. Il est nommé professeur de philosophie au collège royal de Caen le 27 octobre 1846 (nomination définitive le 20 septembre 1847). En 1858, il est nommé à Rennes comme professeur de philosophie au lycée. Il y devient également le 30 octobre 1858 professeur de philosophie à la faculté des lettres de Rennes.

Le 25 novembre 1871, il revient à Caen comme professeur titulaire de la chaire de philosophie à la faculté des lettres de Caen.

En 1890, il est admis à la retraite comme professeur honoraire.

Mariage et descendance :

Marié à Mâcon (Saône-et-Loire) le 3 septembre 1845 avec Théonie Joséphine Alexandrine Ferrier, fille de Louis Eugène Ferrier, inspecteur des écoles primaires et de Jeanne Marie Condet.

Ils ont une fille qui épouse Charles Riquier, professeur au lycée puis à la faculté des sciences de Caen, chevalier de la légion d'honneur.

Son petit-fils Jean Riquier est attaché à la bibliothèque de l'université de Paris.

Le frère de sa femme, Eugène Victor Louis Ferrier, est chef de bataillon en retraite et chevalier de la légion d'honneur en 1880.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 3 octobre 1877.

Officier de l'Instruction publique le 24 février 1855.

Autres :

En 1849, il est associé correspondant de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen. En 1872, il devient membre titulaire.

Il avait un peu plus de 90 ans quand il décède en 1910.

Travaux :

-*Des théories de l'entendement humain dans l'antiquité*, Caen, 1855, in 8°.

-*Les médecins philosophes de l'Antiquité*, Paris, 1856, 10 brochures, in 8°.

- Galien*, Paris, 1857-67-75, in 8°.
- De l'éducation*, 1868, in 12°.
- Série d'études sur les philosophes contemporains*, 1870.
- Discours sur la paix perpétuelle*, Caen, 1882, in 8°.
- La philosophie grecque, ses rapports avec la médecine*, Caen, 1882, in 8°.
- Les passions des plantes*, Caen, 1882.
- L'enseignement philosophique à Caen depuis 1830. Souvenirs d'un vieux professeur*, Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1891, p. 105-163.
- Jacques Denis, professeur honoraire à la faculté des lettres de Caen*, extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen 1897. Caen, H. Delesques, 19 p.

Sources :

État civil AD Calvados et Saône-et-Loire.

Dossier de légion d'honneur : LH/510/21.

-*Discours prononcé aux obsèques de M. E. Chauvet, professeur de philosophie à la faculté des Lettres, membre honoraire de l'Académie*, par le Secrétaire, extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen 1918-1920.

Chauvin

État civil :

Joseph François Chauvin, né à Vire (Calvados) le 19 septembre 1797, décédé à Caen le 5 février 1859.

Origine sociale :

Fils de Pierre Chauvin, marchand drapier et de Jeanne Surbled.

Études :

Après avoir commencé des études de droit, il est licencié ès lettres et ès sciences en 1841. Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1842.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur provisoire le 4 octobre 1830, puis chargé du cours d'histoire naturelle le 31 mai 1833 au collège royal de Caen.

Le 12 octobre 1838, il est chargé (outre son poste au collège), à la suite d'une erreur, du cours de zoologie et de physiologie animale à la faculté des sciences de Caen, à la place d'Eudes-Deslongchamps. Ils échangent leurs cours et l'erreur est réparée l'année suivante. Il est donc chargé du cours de géologie et de botanique à la faculté des sciences de Caen en 1839, est nommé professeur titulaire le 11 février 1843 et garde cette chaire jusqu'à sa mort en 1859.

Fonctions extra-universitaires :

Botaniste, il est nommé conservateur du muséum d'histoire naturelle de la ville de Caen le 10 janvier 1827.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 3 octobre 1821 avec Marie Suzanne Adelphe Thébault, fille d'un inspecteur des enfants trouvés.

Ils ont une fille : Clarisse Anna Zélie Chauvin, qui épouse Joly, professeur puis doyen de la faculté des lettres de Caen.

Décorations :

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Il se destine au début de ses études à une carrière d'avocat. Mais en 1822, à quelques mois de son diplôme, il fait partie d'une délégation de trois étudiants chargée par les étudiants de droit et de médecine de complimenter de la Pommeraye, député de Caen fraîchement élu, et qui s'était placé dans les rangs de l'opposition. Suite à cette visite, le conseil académique sanctionne les étudiants : Chauvin est condamné à la perte de deux inscriptions. S'estimant injustement puni, il abandonne le droit pour la science.

Président de la société linnéenne de Normandie, trésorier de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, membre correspondant de la société wernérienne d'Édimbourg, de la société physiographique de Lund et de la société impériale des sciences naturelles de Cherbourg.

Travaux :

-*Essai sur les fougères du Calvados*, Caen, 1825.

-*Algues de la Normandie*, Caen, 1826, 12 fascicules.

-*Rapport à la Société linnéenne de Normandie, séance du 3 novembre 1834, sur un mémoire intitulé : Recherches sur la vie et les ouvrages de Samuel Bochart, par Edouard Herbert Smith.*

-*Recherches sur l'organisation, la fructification et la classification de plusieurs genres d'algues*, Caen, 1842.

-*Essai d'une répartition des polypiers calcifères de Lamouroux dans la classe des algues. Recherches sur la nature d'un certain nombre de zoophytes qu'il convient de transporter dans le règne végétal*, 1842

-*De l'animalité des polypiers calcaires de Lamouroux*, 1842.

-*Notice biographique sur Mme Liénard (née Chuppin de Germiny)*, Caen, 1854.

-*Découverte du réséda-alba en Normandie le 24 août 1853*, mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1855.

Etc. (des mémoires, ...)

Sources :

État civil AD Calvados.

-René Lenormand, « Sur M. Chauvin, professeur de botanique et de géologie à la faculté des sciences de Caen, ancien trésorier de l'Académie de Caen », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1860, publié par l'Association normande, pp. 550-565.

Chevrel

État civil :

René Pierre Chevrel, né au Mont Saint-Michel (Manche) le 12 novembre 1849, décédé le 4 septembre 1919.

Origine sociale :

Fils de Pierre Victor Chevrel, pêcheur mort en mer et de Marie Monique Nouvel.
Son père meurt en mer quand il est enfant.

Études :

Tout en assurant ses fonctions d'instituteur à Avranches, il étudie l'histoire naturelle à Caen et fait plusieurs séjours au laboratoire de Luc-sur-Mer. Il passe sa licence ès sciences naturelles à Caen le 18 juillet 1883. Il travaille ensuite sur une thèse, qu'il termine par un séjour au laboratoire de Banyuls.

Il est reçu docteur ès sciences naturelles devant la faculté des sciences de Paris en 1890.

Carrière universitaire :

Il commence sa carrière comme instituteur-adjoint à l'école communale d'Avranches le 1^{er} septembre 1870. Il devient professeur du collège d'Avranches le 1^{er} octobre 1882.

Il est présent depuis 1890 à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen. Il est chargé du cours complémentaire de zoologie (au moins depuis 1896). Il assure également la fonction de chef des travaux de micrographie. Il est enfin chargé du cours d'histoire naturelle, au moins à partir de 1899 et le reste jusqu'à sa mort en 1919.

Il est également chef des travaux pratiques de zoologie de la faculté des sciences de Caen du 16 février 1890 jusqu'à sa mort en 1919. Il est nommé, par arrêté du 29 juillet 1908, maître de conférences adjoint, sur proposition de la faculté des sciences.

Fonctions extra-universitaires :

Il appartient au conseil d'administration de l'École normale d'instituteurs et au conseil d'administration de la Caisse d'Épargne de la ville de Caen.

Mariage et descendance :

Marié.

Décorations :

Officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1899.

Autres :

Membre de la société linnéenne de Normandie, dont il est le trésorier pendant douze ans.

Travaux :

-*Sur l'anatomie du système nerveux grand sympathique des Elasmobranches et des poissons osseux*, thèse de doctorat, Poitiers, Oudin, 197 p.

-*Mémoire sur le système nerveux grand sympathique de l'esturgeon*, Archives de zoologie expérimentale, 1894.

Sources :

État civil AD Manche.

-Alexandre Bigot, Allocution prononcée le 9 septembre, aux obsèques de René Chevrel, pp. 21-25, in *Université de Caen, Rapport des doyens des facultés et du directeur de l'école de médecine, année scolaire 1918-1919*, Caen, Lanier, 1920.

Chibourg

État civil :

Joseph Pierre Chibourg, né à Caen le 9 juillet 1725, décédé à Caen le 26 mai 1806.

Origine sociale :

Ses parents étaient aisés et son père travaillait comme pharmacien sans appartenir au corps des apothicaires.

Sa sœur meurt jeune.

Il est noté dans un ouvrage biographique qu'il est parent avec Jacques Gabriel Chibourg (1761-1818 ou 1828), médecin et docteur-régent de la faculté de médecine de Caen avant la Révolution, mais cette parenté reste pour l'instant indéfinie (neveu, cousin ?)

Études :

Il fait ses études au collège du Bois à Caen et ses professeurs de rhétorique et de philosophie (Turpin, Leguay) le considèrent bien et le convient à leurs conférences de littérature. Il obtient beaucoup de premiers prix et obtient assez vite le titre de maître ès arts.

En 1744, il commence des études de médecine sur les conseils du professeur Angot (médecine clinique). Il faut à l'époque trois années d'études préliminaires avant de prendre des degrés en médecine. Il est licencié, puis docteur et agrégé dans la même séance (1748 ou 1749, à 23 ans). En tant qu'agrégé, il devient membre de l'Université de Caen et peut exercer la médecine à la ville aussi bien qu'à la campagne. Pour approfondir ses connaissances, il va à Paris où il côtoie le professeur Antoine Petit.

Carrière universitaire :

En 1754, une chaire est vacante à la faculté de médecine de Caen, par la mort de Desmortreux. Chibourg passe le concours et la faculté de médecine le note comme premier mais le chancelier (représentant du gouvernement) choisit le deuxième sur la liste.

L'édit de Louis XVI en 1783 le nomme professeur de clinique (ou professeur royal de chirurgie ?).

Le 24 mars 1784, il est élu recteur par l'Université pour 6 mois. Il est réélu deux fois de suite. Il aurait dû recevoir un successeur après dix-huit mois d'exercice, mais une lettre du garde des sceaux du 9 juillet 1785 étant venue défendre au nom du Roi de procéder à une nouvelle élection du recteur et à celle des doyens, ses pouvoirs se trouvent prorogés d'une manière indéfinie. Il a l'avantage d'être célibataire à 59 ans. En effet, le recteur à la naissance de l'Université de Caen devait être ecclésiastique, mais la règle avait connu des assouplissements par la suite : le recteur devait être au moins célibataire ou veuf, ce qui explique que les recteurs étaient souvent jeunes car, ils n'avaient pas encore eu le temps de se marier après leurs études.

L'Université de Caen connaît une certaine évolution pendant son rectorat. Le parlement de Normandie, par arrêt du 5 mars 1763, supprime l'ordre des jésuites et confie à l'Université de Caen des propriétés de toutes sortes possédées par le collège de la compagnie établie à Caen. Le collège du Mont (ayant jadis appartenu à l'Université et cédé par elle à la compagnie, vers la fin du règne de Henri IV) est donné immédiatement, et l'église des pères et terrains des gloriettes un peu après. Mais pour le reste (terrains et bâtiments à Caen et ailleurs), la dévolution n'a pas lieu tout de suite. Un édit royal d'août 1786 règle tout, et en attendant que la dévolution soit opérée, 18 000 livres sont versées chaque année par le receveur des économats (administrateur des biens) dans le trésor de l'Université. L'édit prévoit que la somme permettrait d'augmenter les honoraires, jusque-là très faibles, des divers professeurs

de la faculté des arts employés dans les collèges. De plus, une chaire nouvelle d'histoire et de géographie doit être établie dans chacun des collèges. Enfin la même faculté reçoit un établissement de haut enseignement scientifique et littéraire qu'elle ne possédait pas encore : la fondation d'un collège royal de Normandie, présentant une analogie notable avec les facultés des lettres et des sciences du début du XIX^e siècle.

Il est recteur lors de la visite en 1786 de Louis XVI (qui se rend à Cherbourg) et présente les vœux de l'Université de Caen au Roi. Après cette visite, Louis XVI accorde à l'Université plusieurs avantages et crée notamment une chaire de médecine pratique, attribuée à Chibourg. Mais son long rectorat déplaît à certains, notamment à la faculté des arts (dont certains professeurs briguent le poste de recteur), bien que Chibourg n'y put rien, ayant demandé vainement au garde des sceaux l'organisation d'une nouvelle élection. Devant le mécontentement croissant, il finit par déposer son abdication devant l'assemblée générale des professeurs, remettant l'exercice intérimaire de ses fonctions rectorales au doyen de la faculté de théologie, désigné à cet effet par la coutume ancienne de l'Université. Son successeur élu est Tyrard-Deslongchamps, bachelier en théologie et professeur de rhétorique au collège du Mont, futur doyen de la faculté des lettres.

Il est signataire de la déclaration hostile à la constitution civile du clergé. Il est arrêté pendant la Révolution puis libéré. Il est rappelé par l'académie (probablement en l'an XI) à l'école spéciale de médecine.

Fonctions extra-universitaires :

Après son voyage d'études à Paris, après son échec au concours de 1754, il pratique la médecine à Caen. Il est nommé médecin en chef des hospices de Caen.

Il est également membre du conseil municipal et du collège électoral d'arrondissement pendant la Révolution.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Autres :

Membre de la société royale de médecine de Paris.

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, de la Société d'agriculture et de commerce, de la Société de médecine de Caen, correspondant de la société de médecine de Paris.

Il fait une chute en se rendant à l'Hôtel-Dieu pendant l'hiver 1805-06 qui a de graves conséquences sur son état de santé. Il meurt à 81 ans.

Travaux :

-*Dissertation sur les différences essentielles entre la structure du fœtus et celle de l'adulte.*

Sources :

État civil AD Calvados.

-Paul Jules Cauvet, *Un recteur de la fin du XVIII^e siècle : Joseph Chibourg. Épisode de l'histoire de l'ancienne université de Caen.* Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1876. Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

-Pierre François Toussaint de Larivière, *Notice historique sur M. Chibourg, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, lue à la séance publique du 28 février 1807,* Caen, 1807, 31 p.

-Pierre-Boniface Thierry, *Notice sur M. Chibourg. Docteur agrégé de la Faculté de Médecine et ancien recteur de l'Université de Caen,* Caen, Poisson, 1807, 32 p.

Choux

État civil :

Pierre Jean Emile Choux, né à Belley (Ain) le 24 décembre 1890, décédé à Marseille le 9 avril 1982.

Origine sociale :

Fils de Marie Jean Charles Choux, médecin major du 133^e régiment d'infanterie, chevalier de la légion d'honneur, fils d'agriculteur, et de Rosalie Marie Amélie Frensdorff, fille de rentier.

Études :

Il est reçu docteur ès sciences naturelles devant la faculté des sciences de Paris en 1914 et docteur devant la faculté de médecine de Montpellier en 1920.

Carrière universitaire :

Il est préparateur de botanique à la faculté des sciences de Marseille (dès la veille de la première guerre mondiale) jusqu'en 1929 puis maître de conférences à la faculté des sciences de Rennes. En 1931, il est professeur de botanique à la faculté des sciences de Caen et le reste jusqu'en 1936. Il retourne à Marseille comme professeur de botanique agricole et devient doyen de la faculté des sciences d'Aix-Marseille.

Fonctions extra-universitaires :

Directeur du musée colonial de Marseille.

Mariage et descendance :

Marié à Marseille le 29 janvier 1920 avec Jenny Charlotte Juliette Joséphine Allraud.

Autres :

Il reçoit le prix de Coincy (attribué par la Société botanique de France) en 1915.

Travaux :

- Études biologiques sur les asclépiadacées de Madagascar*, thèse de doctorat ès sciences naturelles, 1914.
- Contribution à l'étude du traitement des varices des membres inférieurs*, thèse de doctorat en médecine, 1920.
- Les Tubercules du Panicum maximum et du Cyperus articulatus*, 1924.
- Le Genre Secamone à Madagascar*, 1926.
- Les Cynanchum à feuilles de Madagascar*, par M. P. Choux. Mémoire couronné en 1927 par l'Académie de Marseille (Prix Joseph Laurent 1903-1926), 1927.
- Les Sapindacées de Madagascar*, 1927.
- Colonie de Madagascar et dépendances. Asclepiadaceae*, 1931.
- Colonie de Madagascar et dépendances. Sapindacem*, 1931.
- Deux asclépiadacées cactiformes de Madagascar*, 1932.
- Les Didiéracées xérophytes de Madagascar*, 1934.
- Henri Jumelle (1866-1935)*, 1936.

Sources :

État-civil numérisé des Archives départementales de l'Ain : FRAD001_EC LOT7601.
Dossier de légion d'honneur de son père : LH/535/49.

Cochon-Desjardins

État civil :

Jacques Jules Abel Cochon-Desjardins, né à Paris (10^e arrondissement) le 26 juillet 1814, décédé à Douai (Nord) le 21 juillet 1886.

Origine sociale :

Fils de Jacques Guillaume Cochon-Desjardins, chef de bureau au ministère de la guerre et de Catherine Abel Justine Beffroy de Reigny.

Son frère Ernest Antoine Emile Desjardins est historien et maître de conférences à l'École normale supérieure. Sa sœur Rose Desjardins est mariée à Hippolyte Joly, médecin.

Etudes :

Il fait ses études à Paris : il est licencié en droit en 1835, licencié en lettres en 1842 et agrégé d'histoire et géographie (4^e) en 1843.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1845.

Carrière universitaire :

Professeur d'histoire au collège royal d'Angers de 1843 à 1847, Desjardins est ensuite nommé professeur d'histoire à la faculté des lettres de Dijon.

En 1856, il devient professeur d'histoire à la faculté des lettres de Caen et le reste jusqu'en 1858.

Il est en effet nommé à la faculté des lettres de Douai, toujours comme professeur d'histoire, et en devient le doyen. Il est également chargé d'inspection dans le sud-ouest en 1868.

Abel Desjardins fonde en 1848 avec son frère Ernest *L'Éclairneur républicain de la Côte d'Or*, journal qui soutient Cavaignac pour l'élection présidentielle.

Mariage et descendance :

Marié le 13 octobre 1851 avec Louise Amélie Ferey-Demay, fille du Dr Ferey-Demay, professeur à l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Institut de France :

Élu correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1878.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 10 janvier 1853, officier le 27 août 1867.

Chevalier de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare le 27 novembre 1861, officier le 4 juin 1870.

Autres :

Membre de l'Académie d'agriculture de France.

Entre 1859 et 1875, il est membre non résident du comité des travaux historiques et scientifiques. Il est également membre de la société nationale d'agriculture, sciences et arts de Douai.

Travaux :

-Essai sur l'enseignement : enseignement public, enseignement particulier, 1841.

-L'empereur Julien, Paris, Didot frères, 1845, in 8°, 212 p., thèse.

- De Civitatum defensoribus sub imperatoribus Romanis*, Angers, Cosnier et Lachèse, 1845, in 8°, 47 p., thèse latine.
- Discours d'ouverture prononcé le 24 février 1847*, à la faculté des Lettres de Dijon, 1847.
- Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Études sur saint Bernard. Trois leçons extraites du cours d'histoire professé à la faculté des lettres de Dijon*, 1849.
- L'esclavage dans l'antiquité. Leçon extraite du cours d'histoire professé à la faculté des lettres de Caen*, Caen, Delos, 1857, 19 p.
- Louis XII et l'alliance anglaise en 1514*, 1866.
- L'ambassadeur du grand-duc de Toscane et les proscrits florentins, épisode inédit du règne de Henri III*, 1869.
- Charles IX : deux années de règne, 1570-1572. Cinq mémoires historiques d'après les documents inédits*, 1873.
- Une Congrégation générale de cardinaux en 1595*, Douai, Crépin, 1875, 20 p.
- La vie et l'œuvre de Jean Bologne*, 1883.
- Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, 1886.
- Atlas d'anatomie descriptive. I, Ostéologie, arthrologie, myologie*, éd. française par Abel Desjardins, 1905.

Sources :

État civil AD Nord et AM Paris.

Dossier de légion d'honneur : LH/750/24.

-Jean-François Condette, *Les lettrés de la République, les enseignants de la faculté des lettres de Douai puis Lille sous la Troisième République (1870-1940)*, *Dictionnaire biographique*, Institut de Recherches Historiques du Septentrion, Lille, 2006, 238 p.

-Christophe Hugot : Biographie sur le blog « Insula » de la bibliothèque des sciences de l'Antiquité de l'université Lille 3 : <http://bsa.biblio.univ-lille3.fr/blog/2011/05/buste-abel-desjardins-par-edouard-houssin/>. Avec des photographies du buste de Desjardins réalisé par Edouard Houssin.

Colin

État civil :

Ambroise Victor Charles Colin, né à Paris (6^e arrondissement) le 28 avril 1862, décédé en Auvergne le 12 septembre 1929.

Origine sociale :

Fils de Charles Joseph Colin, compositeur, professeur au conservatoire national de musique et ancien grand prix de Rome et de Marie Charlotte Désirée Victorine Vierre.

Études :

Il fait ses études au collège Rollin. Licencié ès lettres, il se tourne vers le droit. Il entreprend ses études de droit à Paris sous la direction de Labbé, Bufnoir et Beudant, et travaille dans un cabinet de contentieux. Il est agrégé de droit (1^{er}) en 1887.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Paris en 1887.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est attaché à la faculté de droit de Caen le 29 novembre 1887. Chargé du cours complémentaire de droit international privé de la faculté de droit en 1888, il fait également des cours de pandectes et d'histoire du droit. Il supplée Georges Lebret dans sa chaire de code civil entre 1893 et 1900 sauf en 1898-1899 (mandat législatif). Il devient professeur de la 1^{ère} chaire de code civil en 1896 et le reste jusqu'en 1900. Pendant son séjour à Caen, il professe successivement ou simultanément les pandectes, le droit international privé, l'histoire générale du droit, les éléments de droit constitutionnel, l'histoire approfondie du droit, le droit constitutionnel comparé et le droit civil.

Il est nommé à la faculté de droit de Paris en 1900 comme agrégé. Il est nommé professeur de code civil à la faculté de droit de Paris en 1905.

Fonctions extra-universitaires :

Il est premier secrétaire de la conférence des avocats en 1886-1887 alors qu'il est avocat à la cour d'appel de Paris (inscrit depuis 1884).

Il est élu conseiller municipal de Caen de 1896 à 1900 (républicain).

Il a travaillé comme correspondant pour *le Journal de Caen* (au moins une fois pour la cérémonie à Paris en hommage au président Carnot en 1894).

Il est également l'auteur de l'opérette-revue *Caen s'amuse* en 1894. Cette pièce, écrite en collaboration avec Arthur Marye à l'occasion des fêtes universitaires prévue pour l'inauguration du nouveau palais des facultés, est "une copie de la vie caennaise". La pièce mélange des personnages représentant des Caennais et des rues, des statues, des notions personnalisées. On peut donc voir dans cette pièce l'archonte Levrai (en 1894, le maire est Georges Lebret), un sous-archonte et un conseiller grincheux, le commissaire central, le gardien du square, le candidat Thamaraboum, un garçon de café et Guillaume le Conquérant ; la ville de Caen, les journaux de Caen : *le Journal de Caen*, *le Moniteur du Calvados*, *le Bonhomme normand*, *l'Express*, *le Matin normand* et *la Semaine normande*, *l'Eclair* ; quatre statues : Louis XIV, Auber, Elie de Beaumont et Malherbe ; les chemins de fer de Saint-Martin et Décauville ; les rues Saint-Jean, Saint-Pierre et Pémagnie ; le vélo-sport caennais et la société de patinage ; le gaz et l'électricité ; la neige, le grésil et le verglas ; etc... Cette pièce connut un franc succès, surtout par rapport aux représentations habituelles. Cette pièce fut jouée vingt-et-une fois en 1894. Elle est reprise plusieurs fois en 1895 avec quelques modifications, la pièce se référant à l'actualité. Les deux auteurs récidivent pendant la saison

1907-08 avec *Caen s'r'amuse*, la pièce étant cette fois complètement modifiée. Cette fois, le succès est encore plus grand que la fois précédente. Au total, ce seront environ quarante-cinq mille personnes qui assisteront à la représentation de "Caen s'r'amuse".

Le 29 juillet 1916, il devient conseiller à la cour de cassation. Il devient représentant de la cour de cassation au tribunal international de la Haye.

Mariage et descendance :

Marié.

Un fils.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 27 avril 1915, officier le 20 février 1922, commandeur le 27 juin 1929.

Officier de l'Instruction publique 1898.

Autres :

Secrétaire général de la société d'études législatives.

Membre de la commission de révision du code civil au ministère de la Justice, membre du comité de législation au ministère de la Justice, membre du bureau d'assistance judiciaire près la cour de cassation.

Médaille d'argent obtenue par la société d'études législatives à l'exposition de Turin.

Travaux :

-*Des fiançailles. Histoire du droit*, thèse de droit romain, 1887.

-*Des fiançailles et des promesses de mariage*, thèse de droit français, 1887.

-*La navigation commerciale au XIX^e siècle*.

-*Cours de droit civil français*, 3 tomes, 1914-1916, avec Henri Capitant, (prix J.B. Chevallier de l'Académie des sciences morales et politiques en 1916).

Sources :

État civil AM Paris.

Dossier de légion d'honneur : LH/563/65.

-Paul Matter, *Discours lors de la séance solennelle de rentrée de la cour de cassation, le 16 octobre 1930*, sur le site internet de la Cour de cassation.

Colin

État civil :

Gaston Hubert Colin, né à Charleville (Ardennes) le 12 mai 1870, décédé à Ruffey-lès-Echirey (Côte-d'Or) le 21 août 1970.

Origine sociale :

Fils d'Honoré Octave Colin, conducteur des ponts et chaussées et de Léonie Rousseau.

Études :

Membre de l'École française d'Athènes.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1905.

Carrière universitaire :

Maître de conférences à la faculté des lettres de Bordeaux, il est chargé du cours de littérature et institutions grecques à la faculté des lettres de Caen par arrêté du 4 mai 1907.

Titularisé par décret du 30 janvier 1908, il reste dans cette chaire jusqu'en 1913. Il devient professeur de la faculté des lettres de Nancy le 31 octobre 1913, sur sa demande.

Mariage et descendance :

Marié à Nancy (Meurthe-et-Moselle) le 27 avril 1908 avec Marie Élise Adam, fille de Charles Adam, recteur de l'académie de Nancy et de Marie Raut.

Ils ont un fils : Maurice Colin.

Travaux :

-*Le Culte d'Apollon pythien à Athènes*, thèse de doctorat, Paris, Fontemoing, 1905.

-*Rome et la Grèce de 200 à 146 avant Jésus-Christ*, thèse de doctorat, Paris, Fontemoing, 1905.

-*Inscription du Trésor des Athéniens. Fouilles de Delphes. Tome 3, Épigraphie 2*. Paris, Fontemoing, 1909-1913.

-*Inscriptions de la terrasse du Temple et de la région Nord du sanctuaire. Fouilles de Delphes 03 Tome 3, Épigraphie*. Paris, De Boccard, 1930.

-*Xénophon historien, d'après le livre II des « Helléniques »*, Paris, les Belles Lettres, 1933.

-*Le discours d'Hypéride contre Démosthène sur l'argent d'Harpale. Essai de traduction et de reconstitution, avec une étude historique et littéraire*, Paris, les Belles Lettres, 1934.

Sources :

État civil AD Ardennes.

Collin

État civil :

Onésime Louis Ernest Maurice Collin, né à Vouziers (Ardennes) le 11 juin 1890, décédé à Caen le 6 janvier 1942.

Origine sociale :

Fils de Henri Gustave Collin, négociant en vins et de Marie Alexandrine Anna Lelièvre

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1921.

Carrière universitaire :

Il devient chef de clinique médicale à l'école de médecine et de pharmacie de Caen entre 1921 et 1922. Il arrive au terme de ses fonctions en mai 1926.

Il devient la même année, suite à un concours, professeur suppléant de clinique et pathologie internes.

Il devient professeur de médecine expérimentale en 1935 puis professeur de pathologie interne en 1941. Il garde cette fonction jusqu'à sa mort en 1942.

Fonctions extra-universitaires :

Mobilisé pendant la guerre 1914-1918.

Élu conseiller municipal de Caen en 1929. Il est réélu en 1935 et le reste jusqu'en 1941. Il est considéré comme conservateur : il appartient au parti démocrate populaire. Il est vice-président de la fédération du Calvados du parti démocrate populaire en 1930. Le 26 avril 1941, la nomination par le régime du Vichy du conseil municipal de Caen le confirme dans son poste de conseiller.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 20 juin 1919 avec Madeleine Eugénie Lucienne Marie Desaunais, fille de Gaston Desaunais, marchand de vin et de Marie Langlois.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Croix de guerre 1914-1918.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Il fut l'un des promoteurs de la Ligue du Coin de Terre en France.

Travaux :

-A propos d'un cas de tétanos consécutif à une plaie oculaire, thèse de doctorat, Paris, 1921.

Sources :

État civil AD Ardennes et Calvados.

Archives de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Contamine

État civil :

Henry Adrien Contamine, né à Lille (Nord) le 21 juin 1897, décédé à Corbeil-Essonnes (Essonne) le 11 septembre 1974.

Origine sociale :

Fils de Maurice Jean Contamine, secrétaire général de la mairie de Lille et d'Adrienne Mathilde Curtis.

Études :

Agrégé d'histoire et géographie en 1922 (2^e du classement spécial).

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1933.

Carrière universitaire :

Professeur au lycée de Metz, il est chargé du cours d'histoire moderne et contemporaine à la faculté des lettres de Caen en 1935. Il est titularisé en 1936 et garde cette chaire jusqu'en 1956. Il est détaché à Rennes à partir de 1949.

Il devient professeur à la faculté des lettres de Rennes en 1956.

Mariage et descendance :

Marié à Metz le 18 juillet 1928 avec Marie Thérèse Louise Camille Dufays.

Ils ont deux fils : Claude Contamine, haut fonctionnaire français, dirigeant de France 3 puis d'Antenne 2 ; Philippe Contamine, médiéviste, professeur d'histoire à l'Université de Nancy II, à Paris X (Nanterre) puis à Paris IV (Sorbonne), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, chevalier de la légion d'honneur.

Fonctions extra-universitaires :

Probablement mobilisé pendant la guerre 1914-1918.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Croix de guerre.

Officier de l'Instruction publique.

Travaux :

-Metz et la Moselle de 1814 à 1870, étude de la vie et de l'administration d'un département au 19^e siècle, thèse principale, Nancy, société d'impressions typographiques, 1932. 2 vol., 496 p., pl.

-Les conséquences financières des invasions de 1814 et de 1815 dans les départements de la Moselle et de la Meurthe, thèse complémentaire, Metz, les Arts graphiques, 1932, 101 p.

Sources :

État civil AD Nord (1 Mi EC 350 R 131).

Dossier de légion d'honneur : 19800035/1252/44502.

Cor

État civil :

Nicolas Narcisse Cor, né à Kerling-lès-Sierck (Moselle) le 8 juillet 1863, décédé à Paris (14^e arrondissement) le 21 novembre 1949.

Origine sociale :

Fils de Jean-Pierre Cor, préposé aux douanes et d'Elisabeth Kone.

Études :

Il entre à l'École normale supérieure en 1883.

Il est agrégé de mathématiques en 1886.

Carrière universitaire :

Il commence sa carrière comme professeur de mathématiques élémentaires au lycée de Caen de 1887 à 1888. Il est ensuite professeur de mathématiques spéciales au lycée de Brest en 1888 puis revient au lycée de Caen en 1889 comme professeur de mathématiques spéciales.

Il est chargé du cours de mathématiques spéciales à la faculté des sciences de Caen de 1893 à 1895 : il fait trois conférences par semaine.

Il est nommé professeur de mathématiques au lycée Carnot de 1895 à 1897 puis au lycée Condorcet de 1897 à 1898, professeur de mathématiques spéciales au lycée Saint-Louis de 1898 à 1909. Il devient par la suite professeur de mathématiques spéciales au lycée Janson de Sully à partir de 1909 puis à l'ENS.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 21 décembre 1891 avec Marguerite Jeanne Neyreneuf, fille de Vincent Neyreneuf, professeur de la faculté des sciences de Caen.

Ils ont deux enfants : Jean Cor, polytechnicien, ingénieur des ponts et chaussées ; Pierre Cor, polytechnicien, ingénieur conseil de Saint-Gobain puis ingénieur conseil indépendant.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 25 janvier 1912, officier le 14 janvier 1928.

Autres :

-Traité d'algèbre élémentaire, à l'usage des élèves de mathématiques élémentaires, des aspirants au baccalauréat de l'enseignement classique (2^e série) et du baccalauréat de l'enseignement moderne (2^e et 3^e séries), et des candidats aux écoles du gouvernement, Paris, Nony, 1898.

Sources :

État civil AD Calvados et Moselle.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/458/61227.

Couturat

État civil :

Louis Alexandre Couturat, né à Paris (9^e arrondissement) le 17 janvier 1868, décédé entre Ris-Orangis et Melun le 3 août 1914.

Origine sociale :

Fils de Joseph Alexandre Couturat, chef de comptabilité aux chemins de fer de Lyon et de Constance Émilie Élise Alice Bonvalot, marchande de lingerie.

Études :

Élève brillant dès le lycée, où il s'intéresse aussi bien à la littérature ancienne qu'aux sciences théoriques et appliquées, il est reçu second à l'École normale supérieure en 1887.

En 1890 il est reçu premier à l'agrégation de philosophie avec félicitations du jury, mais continue à étudier les mathématiques, passant une licence en 1892. C'est alors qu'il peut se consacrer à ce qu'il préfère : la philosophie des sciences, étudiant Lucrèce et Platon et préparant une thèse de doctorat sur l'infini mathématique. Il s'intéresse en effet à la logique mathématique comme un moyen d'étudier l'histoire de la philosophie et la philosophie des mathématiques.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris le 12 juin 1894.

Carrière universitaire :

En 1894, il est nommé professeur de philosophie à la faculté des lettres de Toulouse. Il collabore en même temps à *La Revue de Métaphysique et de Morale*, publiant une série d'articles sur l'espace et le temps et un essai critique sur l'hypothèse des atomes.

Le 27 octobre 1897 il est nommé chargé du cours de philosophie à la faculté des lettres de Caen où il consacre ses cours à la philosophie des sciences mathématiques, aux relations entre les diverses sciences mathématiques et entre les idées fondamentales sur le nombre, l'ordre et la grandeur. Il le reste jusqu'en 1899.

Par la suite il devient professeur au collège de France.

Fonctions extra-universitaires :

À partir de 1907, il devient un des participants majeurs du mouvement de création de l'ido, une version de la langue internationale esperanto considérée par certains observateurs comme une amélioration significative, mais rejetée par une grande partie du mouvement espérantiste.

Mariage et descendance :

En avril 1894, il épouse une cousine.

Autres :

Pacifiste, il est néanmoins une des premières victimes (indirectes) de la Première Guerre mondiale : sa voiture est en effet heurtée par la voiture portant les ordres de mobilisation de l'armée française. Il meurt entre Ris-Orangis et Melun.

Travaux :

-*De Platonicis mythis*, thèse en latin, 1894.

-*De l'Infini mathématique*, 1896.

-*Les mathématiques au Congrès de philosophie*, G. Carré et C. Naud, 1901.

-*Les principes des mathématiques*, 1905.

-*L'algèbre de la logique*, 1905.

-*Pour la langue internationale*, Coulommiers, Brodard, 1906.

-*Étude sur la dérivation en esperanto*, Coulommiers, Brodard, 1907.

Sources :

État civil AM Paris.

Coville

État civil :

Alfred Alexandre Coville, né à Versailles (Yvelines) le 11 août 1860, décédé à Paris (7^e arrondissement) le 30 mars 1942.

Origine sociale :

Fils de Louis Alfred Josse Coville, professeur de grec au lycée de Versailles (lui-même fils d'Alphonse Josse Coville, juge de paix) et de Marie Céline Clara Durand. Sa famille est d'origine normande.

Études :

Licencié ès lettres en 1881, il continue ses études à l'École des chartes (diplôme d'archiviste paléographe) de 1881 à 1885. En septembre 1883, il est agrégé d'histoire.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1889.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est nommé professeur au lycée de Caen de 1883 à 1884. En 1884, il est nommé sous-maître de conférences d'histoire à la faculté des lettres de Dijon.

De novembre 1885 à 1891, il est maître de conférences d'histoire à la faculté des lettres de Caen.

En 1891, il devient maître de conférences à la faculté des lettres de Lyon. Il devient la même année professeur d'histoire de l'Antiquité et du Moyen-âge. En 1904, il est nommé recteur de l'académie de Clermont-Ferrand. En 1912, il devient inspecteur général de l'Instruction publique puis directeur de l'enseignement secondaire en 1914 et enfin directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique en 1917, et cela jusqu'en 1927, où il devient directeur honoraire du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts.

Mariage et descendance :

Marié avec Marie Elisabeth Simon.

Ils ont une fille : Nicolle Coville, née en 1895, qui épouse un préfet.

Divorcé, il est remarié à Paris (7^e arrondissement) le 24 juillet 1930 avec Marie Méline Laure Boucaumont, fille de François Boucaumont et de Marie Victorine Gabrielle Offroy-Durieu, petite-fille de député.

Institut de France :

Élu le 3 février 1928 membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il est président de l'Académie en 1936.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 22 juillet 1905, officier le 19 février 1919, commandeur le 31 janvier 1923.

Officier des palmes académiques.

Commandeur de l'ordre de la Polonia Restituta (une des plus hautes décorations polonaises, créée en 1921).

Autres :

Lauréat de l'Institut (1^{er} prix Gobert) en 1890.

Membre et président des sociétés de l'École des Chartes et de l'histoire de France.
Membre du conseil de perfectionnement de l'École des Chartes, du comité des travaux historiques et scientifiques, du comité français des sciences historiques, de la commission de l'histoire économique de la Révolution, de la commission de l'histoire littéraire de la France, de la commission supérieure des Archives, du conseil supérieur de la recherche scientifique, du conseil d'administration de la Bibliothèque nationale, du conseil supérieur de l'Instruction publique et de l'office nationale des Universités.

Travaux :

- Les Cabochiens et l'ordonnance de 1413*, thèse principale, 1888.
- Les États de Normandie, leurs origines et leur développement au XIV^e siècle*, thèse de l'École des Chartes complétée et remaniée, 1894.
- L'Histoire de France de 1270 à 1493*, in *Histoire générale de Lavis*, 1894.
- Les premiers Valois et la guerre de Cent ans (1328-1442)*, in *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, 1902, 1913.
- Recherches sur l'histoire de Lyon du V^e siècle au IX^e siècle (450-800)*, 1928.
- The decline of Empire and Papacy*, in *The Cambridge medieval History*, 1932.
- Jean Petit. La question du tyrannicide au commencement du XV^e siècle*, 1932.
- Evrart et Trémaugon et le « Songe du Verger »*, 1933.
- Gontier et Pierre Col et l'humanisme en France au temps de Charles VI*, 1934.
- Recherches sur quelques écrivains du XIV^e et du XV^e siècle : deux canonistes, Simon de Brossano et Gilles Bellemère*, 1935.
- Le Traité de la ruine de l'Eglise de Nicolas de Clamanges et la traduction française de 1564*, 1936.
- Le Petit Jean de Saintré ; recherches complémentaires*, 1937.
- Histoire littéraire de la France*, tome 37, 1938.
- La vie intellectuelle dans les domaines d'Anjou-Provence de 1380 à 1435*, 1941.
- Jean le Bel, chroniqueur*, in *Histoire littéraire de la France*, posthume, 1949.
- Poèmes historiques de l'avènement de Philippe VI de Valois au traité de Calais, 1328-1360*, in *Histoire littéraire de la France*, posthume, 1949.
- Jean de Venette*, in *Histoire littéraire de la France*, posthume, 1949.

Sources :

État civil AD Yvelines.

Dossier de légion d'honneur : LH/623/52.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Dangeard

État civil :

Pierre Augustin Clément Dangeard, né à Ségrie (Sarthe) le 23 novembre 1862, décédé dans sa propriété de la Chouanière près de Ségrie le 10 novembre 1947.

Origine sociale :

Fils de Pascal François Dangeard, cultivateur et d'Augustine Gallet.

Petit-fils de cultivateur.

Études :

Il perd son père alors qu'il n'avait que deux ans. Dangeard étudie à l'École normale primaire d'Alençon (1878-1881). Le curé du village où il est instituteur lui enseigne le latin.

Il fait ses études à Caen, notamment à la faculté des sciences. Il obtient son baccalauréat ès sciences, puis sa licence en 1885.

Il est reçu docteur ès sciences naturelles devant la faculté des sciences de Caen en 1886.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord instituteur en 1881, puis professeur au collège de Domfront en 1883.

Il devient préparateur de botanique à la faculté des sciences de Caen le 4 octobre 1883. Il est ensuite nommé chef des travaux botaniques à la faculté des sciences de Caen le 1^{er} novembre 1886.

En 1891, il est nommé à la faculté des sciences de Poitiers comme professeur de botanique. Il y devient assesseur du doyen. Il est nommé à la faculté des sciences de Paris en 1908. Il est tout d'abord chargé de cours de botanique, puis professeur de PCN en 1921, et enfin professeur de botanique en 1923. Il part à la retraite en 1934.

Mariage et descendance :

Marié à Paris en septembre 1892 avec Henriette Louise Labrosse, fille de Ferdinand Labrosse, trésorier général du ministère de la Marine, officier de la légion d'honneur. Elle décède en 1904, à 32 ans.

Ils ont quatre enfants dont : Henri Pierre Joseph Marie Dangeard, né à Poitiers en 1893, décédé en 1899 ; Pierre Jean Louis Dangeard, né à Poitiers en 1895, décédé à Pléneuf le 23 août 1970, professeur à la faculté des sciences de Bordeaux, correspondant de l'Académie des sciences (section botanique) le 8 décembre 1948 puis membre non résident le 17 février 1964, chevalier de la légion d'honneur ; Anne Marie Augustine Dangeard, née à Poitiers en 1896 ; Louis Dangeard, né à Poitiers le 29 avril 1898, décédé à Paris le 15 avril 1987, docteur ès sciences, professeur de géologie à la faculté des sciences de Rennes (en poste en 1928) puis à la faculté des sciences de Caen, et enfin à la faculté des sciences de Paris, fondateur de la géologie marine en France, chevalier de la légion d'honneur.

Institut de France :

Élu le 21 mai 1917 membre de l'Académie des sciences (section botanique).

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 8 octobre 1909, officier le 18 octobre 1923.

Autres :

Prix Desmazières en 1887.

Catholique pratiquant (obsèques religieuses), républicain.
Docteur honoris causa de l'université de Cambridge.

Travaux :

- Recherches sur les organismes inférieurs*, thèse de doctorat, 1886,
- Les maladies du pommier et du poirier*, monographie, 1892,
- La structure des vauchéries dans ses rapports avec la terminologie nouvelle des éléments cellulaires*, 1925,
- Recherche sur la structure des noyaux chez quelques angiospermes*, dans *Le botaniste*, série XXVIII, fascicule V-VI, 1937,
- Mémoire sur la famille des péridiniens*, dans *Le botaniste*, série XXIX, fascicule I-IV, 1938,
- Cytologie végétale et cytologie générale*, 1947.

Sources :

État civil AD Sarthe (5Mi 368_22) et Vienne.

Dossier personnel aux Archives nationales : F/17/24357 et AJ/16/5737.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/0011/1377.

-Christophe Charle et Eva Telkes, *Les professeurs de la faculté des Sciences de Paris : dictionnaire biographique, 1901-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, publié par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine, Paris, 1989.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Dangeard

État civil :

Louis Marie Bernard Dangeard, né à Poitiers (Vienne) le 29 avril 1898, décédé à Paris (16^e arrondissement), le 15 avril 1987.

Origine sociale :

Fils de Pierre Augustin Clément Dangeard, présent à Caen de 1883 à 1891 comme étudiant et préparateur de botanique puis chef de travaux de botaniques, professeur de PCN et de botanique à la faculté des sciences de Poitiers puis à celle de Paris et membre de l'Académie des sciences et de Henriette Louise Labrosse.

Son frère est Pierre Jean Louis Dangeard, professeur à la faculté des sciences de Bordeaux et membre correspondant de l'Académie des sciences.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1928.

Carrière universitaire :

Il est professeur de géologie à la faculté des sciences de Rennes de 1928 à 1930 puis à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand de 1930 à 1933. Il est nommé sur sa demande à la faculté des sciences de Caen par décret du 27 mai 1933, comme professeur de géologie.

Il le reste jusqu'en 1969. Il devient en effet professeur à la faculté des sciences de Paris.

Fonctions extra-universitaires :

Entre 1922 et 1928, il embarque sur le « Pourquoi-Pas ? », navire scientifique, qui parcourt les mers d'Europe et d'Afrique.

De décembre 1938 à février 1939, il est chargé, avec P. Budker, d'une mission dans la mer rouge et à Djibouti. Il fait des recherches de géologie marine et des observations sur les sédiments des mers chaudes et les récifs coralliens.

Il participe au congrès international de géologie en 1952.

Plusieurs années après la fin de la seconde guerre mondiale, il fonde un laboratoire de géologie marine en lien avec l'Institut Océanographique de Paris.

Il se retire de la vie scientifique en 1980, à la mort de son épouse.

Mariage et descendance :

Marié à Rennes (Ille-et-Vilaine) le 11 janvier 1926, avec Louise Marie Joseph Marcille (1902-1980), fille de René François Marie Marcille, avocat, bâtonnier de l'ordre des avocats de Rennes, député d'Ille-et-Vilaine et de Louise Perret.

Ils ont six enfants : Henri ; Yves Louis Marie, capitaine de l'armée de l'air, pilote d'hélicoptère, chevalier de la légion d'honneur, décédé à 34 ans ; Alain ; Anne ; Armelle ; Gilles Louis.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en mai 1957.

Officier de l'Instruction publique en 1939.

Autres :

Il est le fondateur de la géologie marine en France.

Il est élu à l'unanimité le 4 juin 1937 membre correspondant de l'Académie des sciences de Roumanie.

Il est élu 1^{er} vice-président de la société géologique de France pour l'année 1954.

Travaux :

-*Recherches de géologie sous-marine en Méditerranée*, en collaboration avec J.B. Charcot, C.R. Académie des sciences, 1923, vol. 177.

-*Sur l'importance des phénomènes de solifluxion en Bretagne pendant le Quaternaire*, en collaboration avec Y. Milon, C. R. Académie des sciences, 1928, vol. 186.

-*Observations de géologie sous-marine et d'océanographie relatives à la Manche*, Paris, Blondel La Rougery, 1929.

-*Sur la définition de l'étage normannien*, C.R. Somm. S.G. F., 1936 (18 mai).

-*Carte lithologique des côtes de France*, Atlas de France, 1936, pp. 24-25.

-*La Normandie, géologie régionale de la France*, Paris, Hermann, 1951.

-*L'étage normannien et ses divisions*, en collaboration avec M. J. Graindor, C.R. Académie des sciences, 1956, vol. 242.

-*Observations faites en « soucoupe plongeante » au large de Banyuls*, Cahier Océanographique, 1962, vol. 14, fasc. 1.

-*Les courants de turbidité, les coulées boueuses et les glissements : résultats d'expériences*, en collaboration avec Cl. Larsonneur et Cl. Migniot, C.R. Académie des sciences, 1965, vol. 261.

-*Actions des courants de turbidité, des coulées et les glissements sur les fonds : résultats d'expériences*, en collaboration avec Cl. Larsonneur, P. Baudet et Cl. Migniot, C.R. Académie des sciences, 1965, vol. 261.

-*Résultats de la plongée en soucoupe dans la vallée sous-marine de Planier, au large de Marseille*, en collaboration avec M. Rioult, J. Blanc et L. Blanc-Vernet, Bull. Inst. Océan. Monaco, 1968, vol. 67, n°1384.

-*Sur quelques apports récents de l'océanographie à la géologie*, en collaboration avec M. Rioult, Rev. Géogr. phys. Géol. dyn., 1968, vol. 10, n°4.

-*Observations géologiques dans le canyon de Planier et dans le "Petit Canyon"*, en collaboration avec M. Lamboy, Y. Lemosquet et C. Froget, Tethys, 1969, vol. 1, n°3.

-*Les phénomènes de glissements dans le domaine marin*, en collaboration avec G. MARY, Rev. Géogr. phys. Géol. dyn., 1970, vol. 12, n°4.

-*Photographies des fonds bathyaux et abyssaux de l'océan Atlantique, entre 30°N et l'Equateur*, en collaboration avec P. Giresse, W. Jahn et G.L. Johnson », Bull. B.R.G.M., 1971, vol. 4, n°1.

-*Contribution à l'étude des fonds de la mer de la Scotia*, en collaboration avec J.R. Vanney et G.L. Johnson, Rev. Géogr. phys. Géol. dyn., 1972, vol. 14, n°5.

-*Essai de classification des dépôts glacio-marins*, en collaboration avec J.R. Vanney, Ann. Inst. Océanogr., 1975, vol. 51, n°2.

-*Les dépôts glacio-marins actuels et anciens*, en collaboration avec J.R. Vanney, Rev. Géogr. Montréal, 1976, vol. 30, n°1-2.

-*Environnement physiographique, géologique et biologique des pavements profonds de nodules polymétalliques*, en collaboration avec J.R. Vanney, Rev. Géogr. phys. Géol. dyn., 1978, vol. 20, n°5.

Sources :

État civil AD Vienne.

-Jean-René Vanney, « Quand un pionnier disparaît : Louis Dangeard (1898-1987) », dans *Annales de Géographie*. 1988, t. 97, n°542, pp. 450-453.

Daniel

État civil :

Jacques Louis Daniel, né à Contrières (Manche) le 24 nivôse an II (13 janvier 1794), décédé à Coutances (Manche) le 5 juillet 1862.

Origine sociale :

Fils de Jacques Louis François Daniel, cultivateur et de Catherine Elisabeth Voisin.

Études :

Il est élève au collège de Coutances. Parallèlement à son parcours professionnel, il passe plusieurs grades universitaires indispensables pour sa carrière à Caen. Il est ainsi bachelier ès lettres le 12 janvier 1818 et licencié ès lettres le 23 septembre 1822.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Caen le 3 août 1824.

Carrière universitaire :

Il est successivement nommé maître d'études le 1^{er} octobre 1814, régent de philosophie le 10 novembre 1817, sous-principal et régent de philosophie le 17 septembre 1821 et principal et régent de philosophie du collège de Coutances le 27 août 1825.

Il devient proviseur à titre provisoire du collège de Caen le 30 mars 1827, et à titre définitif le 29 août 1829.

Il est nommé recteur de l'académie de Caen le 26 janvier 1839 et abandonne ses fonctions de proviseur en avril.

Le 1^{er} mai 1848, il est admis sur sa demande à la retraite car il refuse de distribuer le manuel Renouvier publié sous les auspices du ministère. Ce manuel expose des théories d'égalité, de fraternité, de partage des biens, évoque la guillotine (comme moyen d'éviter la souffrance lors d'une exécution) et le divorce et l'abbé Daniel refuse de transformer les instituteurs en « prédicateurs de socialisme et de communisme » et ajoute : « les malheureux qui naguère inondaient Paris de sang et de larmes, que voulaient-ils, au fond, sinon l'application de ces folles et dangereuses doctrines ». En contrepartie de sa retraite, il est nommé recteur honoraire par Carnot, alors ministre de l'Instruction publique. Mais en juillet, Carnot laisse entendre dans la presse que la démission du recteur de Caen n'est pas due au refus de distribuer ces manuels. L'abbé Daniel réplique en juillet, dans la presse également, pour s'expliquer. Carnot, dans son ouvrage *le Ministère de l'Instruction publique et des cultes depuis le 24 février jusqu'au 5 juillet 1848, par M. Carnot, représentant du peuple*, revient sur cette affaire en expliquant la démission de Daniel par une mésintelligence avec le proviseur du lycée de Caen (Renard), et bien qu'il le juge un peu trop favorable aux ecclésiastiques, estime qu'il remplissait bien ses fonctions : « un recteur, prêtre lui-même, m'était particulièrement signalé comme ayant peuplé d'ecclésiastiques les établissements de son académie. Ce recteur avait d'ailleurs rendu d'excellents services, et quoique âgé, il pouvait en rendre encore ». Daniel écrit alors un opuscule sur sa version de l'affaire. Il précise tout d'abord que le recteur ne nomme pas aux postes mais propose, le ministre prenant ensuite sa décision. Il maintient sa version quant à sa démission. Il redevient recteur le 22 février 1849 et en juillet 1850, il quitte l'académie de Caen et devient membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Fonctions extra-universitaires :

Il devient prêtre le 5 juillet 1819 et chanoine honoraire de l'Eglise cathédrale de Coutances le 1^{er} octobre 1824

Il est nommé évêque de Coutances et d'Avranches en 1853.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 20 août 1837, officier le 1^{er} mai 1843, commandeur le 8 septembre 1858.

Officier de l'Université le 29 septembre 1828.

Autres :

Membre de la Société des Antiquaires de Normandie le 10 mars 1828, de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen en 1831, membre de la Société académique de Cherbourg et de celle de Falaise.

Travaux :

-*Missions de Coutances ou description des cérémonies et analyse des instructions de la Mission, ouvrage dédié à la ville de Coutances*, Coutances, 1821, in 12.

-*Dissertation analytique sur la physique*, Coutances, 1823, in 8.

-*Animam immortalem humanoque copori superstitem esse*, thèse latine, Caen, 1824, in 4.

-*Des qualités de l'orateur sacré*, thèse française, Caen, 1824, in 4.

-*Tableaux synoptiques de géographie ancienne et moderne comparées*, 1825, 8 tableaux in f°.

-*Nauffrage du navire « La Nathalie »*, Coutances, 1827, in 8.

-*Des qualités de l'orateur sacré*, Caen, 1829, in 8°.

-*Notice historique sur M. l'abbé Gambier, ancien Régent de Rhétorique au Collège de Coutances*, Caen, 1829, in 8.

-*Nouvel abrégé chronologique de l'histoire universelle*, Caen, 1830-33, Paris, 1841, in 18.

-*Obsèques et cérémonies funèbres de M. Lesplu-Dupré, curé d'Avranches*, Avranches, 1837, in 12 de 20 p.

-*Cartes géographiques murales*, Caen, 1838, in 8°.

-*Lettre à M. le proviseur du collège royal et à MM. les principaux des collèges communaux de l'académie. Ecole de médecine de Caen*, Caen, Le Roy, 1839.

-*Embellissements de la ville de Caen. Notes historiques sur ses établissements universitaires : collège Royal, Ecole Normale, Facultés*. Extrait du Bulletin de l'Instruction publique et des Sociétés Savantes de l'Académie de Caen, juillet 1842. Caen, Hardel, 1842, 35 p.

-*Etablissements universitaires de la ville de Caen*, Caen, 1842, in 8.

-*Histoire géologique, archéologique et pittoresque du Mont Saint-Michel au péril de la mer*, Avranches, 1843, in 8.

-*Notice historique sur le collège de Coutances*, Coutances, 1848, in 8°.

-*Lettre de M. l'abbé Daniel, ancien recteur de l'académie de Caen, à M. Carnot, représentant du peuple, ancien ministre de l'Instruction publique*, Paris, 1848.

-*Sisyphe, iambes*, Sceaux, 1850, in 8.

-*Traité de la Justice*, Coutances, 1855, in 8°.

-*Choix de lectures, prose et vers*, Paris, in 18, souvent réimprimé.

Etc.

Sources :

État civil AD Manche.

Archives départementales du Calvados : T1157.

-Julien Travers, « Sur Mgr Daniel, évêque de Coutances et d'Avranches », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1880, publié par l'Association normande, pp. 473-519.

Danjon

État civil :

Daniel Romain Numa Danjon, né à Condé-sur-Seulles (Calvados) le 20 septembre 1848, décédé à Caen le 7 mars 1926.

Origine sociale :

Fils de Charles Numa Danjon, percepteur des contributions directes, et de Sophie Clémentine Cornélie Harou-Roumain, fille d'architecte.

Sa cousine germaine Edme Élisabeth Rachel Jobert épouse Eugène Eudes-Deslongchamps, professeur à la faculté des sciences de Caen.

Études :

Il fait ses classes à partir de la 8^e jusqu'à la philosophie au lycée de Caen, étant couronné chaque année.

Il est bachelier ès lettres à la faculté de Caen le 3 août 1867. Il suit des études de droit à la faculté de Caen à partir de 1867 : il obtient six premiers prix (droit romain, droit civil français, procédure civile et droit commercial) et une 1^{ère} mention de droit civil français. Licencié le 9 mai 1871 avec la mention éloge, il obtient une 2^e médaille d'or au concours de doctorat de 1872.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen le 18 décembre 1873 avec la mention éloge.

Il est agrégé des facultés de droit (section de droit civil et criminel) par un arrêté du 12 mai 1874, après concours (il finit 8^e).

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est chargé d'un cours de droit civil à la faculté de droit de Douai en 1874, puis en devient le titulaire.

Le 28 décembre 1880, il devient chargé de cours de la chaire de droit commercial de la faculté de droit de Caen. Il devient titulaire de cette chaire en 1881 (installé le 15 janvier 1881) et le reste jusqu'en 1922. Il devient professeur de 1^{ère} classe le 1^{er} janvier 1911.

A partir de 1885, outre sa chaire, il donne bénévolement un cours de droit maritime qu'il rassemble en 1892 dans un ouvrage : *Éléments de droit commercial maritime*. Ce cours est ensuite officialisé.

Il fonde et devient le premier directeur de l'Institut commercial de Normandie, institution annexée à la faculté de droit de Caen.

Il est mis en retraite à partir du 1^{er} novembre 1920 et nommé professeur honoraire, après quarante-quatre ans dans sa chaire et quarante-six d'enseignement (il a également été assesseur du doyen pendant trente ans). Il reste cependant directeur de l'Institut commercial de Normandie.

Il continue d'ailleurs à donner des cours à l'Institut jusqu'en 1923 mais ne peut les poursuivre à cause de sa santé. Il renonce également à la direction de l'Institut. Il est nommé directeur honoraire par la faculté de droit.

Fonctions extra-universitaires :

Il prête serment et est inscrit au tableau de l'ordre des avocats près la cour d'appel de Caen le 27 novembre 1871.

Conseiller municipal de Condé-sur-Seulles (il a refusé le poste de maire).

Administrateur de la Caisse d'épargne de Caen et de l'Office public d'habitations à bon marché.

Mariage et descendance :

Marié à Douai (Nord) le 24 février 1881 avec Marthe Louise Victoire Cune, fille de Jean Baptiste Victor Cune, inspecteur d'académie et de Céleste Saint Ange Dauban. L'oncle maternel de sa femme est Jules Dauban, peintre, conservateur du musée d'Angers et directeur de l'école des Beaux-arts d'Angers, membre correspondant de l'Académie des Beaux-arts, chevalier de la légion d'honneur.

Ils ont trois enfants : René Georges Marcel Danjon, né à Caen en 1885, devient avocat à la cour d'appel de Caen, décédé d'un coup de fusil involontaire en 1909 ; une fille dont le mari décède brutalement ; Daniel Danjon, né à Caen le 6 avril 1890.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 19 février 1919.
Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Domicilié à Caen 10 place du château en 1890. En 1891, il publie dans *la Revue des Traditions populaires*, « la chanson des Rois, à Caen (Vaugueux) ».

Après sa mort, sa femme offre à la faculté de droit de Caen un prix au second des lauréats du concours Desmonts portant sur les matières du droit commercial.

Travaux :

-*Des effets juridiques des travaux de la défense nationale relativement à la propriété privée*, thèse de droit français, Caen, 1873,.

-*Des droits du vendeur non payé à Rome et en France*, thèse de droit romain, Caen, 1873.

-*Eléments de droit commercial maritime*, Paris, 1892, in 12.

-*Traité de droit maritime*, Paris, 6 volumes, 1910-1915, couronné par un prix de l'Institut.

Sources :

État civil AD Calvados et Nord.

Archives départementales du Calvados : T700.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/0255/33923.

Danjou

État civil :

Émile Joseph Rémy Danjou, né à Villedieu-les-Poêles (Manche) le 1^{er} octobre 1879, décédé à Caen le 16 juin 1954.

Origine sociale :

Fils de Jules Albert Cyrille Danjou, commis principal dans les contributions indirectes, et d'Alicia Amanda Barbou.

Son grand-père paternel Désiré François Danjou est greffier de paix à Saint-Pois (Manche).

Son frère René Danjou épouse Simone Marie-Lanöé, nièce de sa femme.

Études :

Il commence ses études à l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Il est d'ailleurs nommé préparateur en pharmacie en 1901.

Il poursuit ses études à la faculté de médecine de Paris. Il est nommé interne des hôpitaux de Paris en 1904 puis préparateur de pharmacie galénique à la faculté de médecine de Paris.

Il est reçu docteur devant l'école supérieure de pharmacie de Paris en 1906.

Carrière universitaire :

Il devient professeur suppléant du cours de matière médicale et pharmacie à l'école de médecine et de pharmacie de Caen, par décret du 4 avril 1907, après concours devant l'école supérieure de pharmacie de Paris.

Par arrêté du 22 janvier 1909, il est délégué pour un an à la chaire de matière médicale et pharmacie en remplacement du Dr Charbonnier, décédé. Il est finalement titularisé dans ce poste.

Il est atteint par la limite d'âge et admis à faire valoir ses droits à la retraite au 1er janvier 1948, après 43 ans d'enseignement à l'école.

Fonctions extra-universitaires :

Après ses études, il vient s'établir à Caen comme pharmacien (la pharmacie Danjou-Rousselot existe toujours à Caen) et crée en annexe un laboratoire d'analyses médicales et industrielles.

Il devient également inspecteur des pharmacies, expert près du tribunal et membre du conseil départemental d'hygiène.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 27 mai 1907 avec Louise Marguerite Marie Yver, née à Caen le 13 décembre 1881, fille de Louis Georges Yver, propriétaire, ancien employé de commerce. Elle est la tante de Jean Yver, professeur d'histoire du droit à la faculté de droit de Caen.

Ils ont sept enfants : Suzanne, professeur de cours complémentaire (anesthésie et réanimation) à l'école de médecine et de pharmacie de Caen ; Pierre, professeur suppléant puis professeur de cours complémentaire (toxicologie, pharmacie galénique) à l'école de médecine et de pharmacie de Caen ; Roger ; Madeleine, religieuse ; Guy ; Denise ; Bernard.

Autres :

Membre de la société linnéenne de Normandie depuis 1908.

Selon la courte notice qui lui est consacrée par Roger Meslin, il a travaillé dans le laboratoire du professeur Bourquelot et a découvert dans le sureau « la présence d'un hétéroside cyanogénétique, la sambunigroside ».

Travaux :

-*Etude biochimique de la famille des caprifoliacées*, thèse de doctorat en pharmacie, Paris, 1906.

Sources :

État civil AD Manche.

-Roger Meslin, « Annonce du décès d'Émile Danjou », *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie*, années 1954-1955, 9^{ème} série, 8^{ème} volume, Caen, Imp. Caron, 1957, p. 143.

Danjou

État civil :

Suzanne Juliette Marie Danjou, née à Caen le 14 février 1909, décédée à Caen le 16 février 1969.

Origine sociale :

Fille d'Émile Joseph Rémy Danjou, professeur à l'école de médecine et de pharmacie de Caen et de Louise Marguerite Marie Yver (tante du professeur de la faculté de droit Jean Yver).
Son frère Pierre Danjou est professeur suppléant puis professeur de cours complémentaire (toxicologie, pharmacie galénique) à l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Études :

Elle est reçue docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1942.

Carrière universitaire :

De 1949 à 1956, elle donne des cours d'anesthésie et de réanimation (ou anesthésiologie) à l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Fonctions extra-universitaires :

Médecin anesthésiste à Caen.

Mariage et descendance :

?

Travaux :

-Appréciation de l'état de nutrition des enfants, au cours de l'inspection médicale des écoles, par l'emploi des méthodes graphiques, thèse de doctorat, 1942.

Sources :

État civil AD Calvados.

Archives de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Danjou

État civil :

Pierre Louis Émile Danjou, né à Caen le 15 mai 1910, décédé à Caen le 17 mars 2000.

Origine sociale :

Fils d'Émile Joseph Rémy Danjou, professeur à l'école de médecine et de pharmacie de Caen et de Louise Marguerite Marie Yver (tante du professeur de la faculté de droit Jean Yver).

Sa sœur Suzanne Danjou est professeur de cours complémentaire (anesthésie et réanimation) à l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Études :

Il fait au moins ses deux premières années d'études médicales à l'école de médecine et de pharmacie de Caen, en 1929-1930 et 1930-1931.

Il est pharmacien de 1^{ère} classe.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Strasbourg en 1935 et docteur devant la faculté de pharmacie de Strasbourg en 1936.

Carrière universitaire :

Il commence sa carrière à l'école de médecine et de pharmacie de Caen en 1937. Il est chargé du cours de toxicologie et cela jusqu'en 1944. Il est également nommé professeur suppléant de pharmacie et matière médicale et le reste jusqu'en 1950. Il occupe, toujours à partir de 1937, les fonctions de chef de travaux de physique et de chimie.

En 1948, il est chargé du cours de pharmacie galénique. Il démissionne en 1954.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 24 mars 1944 avec Magdeleine « Mady » Bertin.

Ils ont quatre enfants.

Décorations :

Officier d'académie en 1953.

Travaux :

-*La Déclaration obligatoire de la tuberculose*, thèse de médecine, Strasbourg-Neudorf, Éditions Argenteratum, 1935.

-*Étude statistique sur la mortalité par tuberculose dans les trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle pendant les années 1930-31-32-33-34*, thèse de pharmacie, les Éditions universitaires de Strasbourg, 1936.

Sources :

État civil AD Calvados.

Archives de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Dansin

État civil :

Jean Hippolyte Dansin, né à Avallon (Yonne) le 5 juillet 1824, décédé à Caen le 13 juillet 1872.

Origine sociale :

Fils de Georges Dansin, boulanger et de Louise Paul Delavault.

Études :

Élève de l'École normale supérieure à partir de 1846, il est licencié ès lettres en 1847. Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris le 30 juin 1857.

Carrière universitaire :

Il est professeur d'histoire au lycée de Laval en 1849 puis au lycée de Strasbourg en 1850, au lycée d'Avignon en 1853 avant de revenir au lycée de Strasbourg la même année. Il est nommé professeur d'histoire à la faculté des lettres de Caen le 7 février 1858, puis titularisé en 1860.

Fonctions extra-universitaires :

En janvier 1871, il part avec la garde nationale à Lisieux et démissionne de son poste de professeur.

Mariage et descendance :

Marié avec Marie Alix Deschamps.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1848 (« pour son courage civique et son dévouement à la cause de l'ordre »).
Officier d'académie.

Travaux :

- Histoire du gouvernement de la France pendant le règne de Charles VII*, thèse française, 1857.
- De mercenariis militibus apud antiquas Graciae civilites a bello peloponnesiaco usque ad Lamiaii belli exitum*, thèse latine, 1857.
- Histoire du gouvernement de la France pendant le règne de Charles VII*, Paris, Durand, 1858.
- Une excursion à Alise. Mémoire lu à la séance publique de la Société des antiquaires de Normandie, le 15 décembre 1864*, Caen, Le Blanc-Hardel, 1865, in 4°.
- Le traité de commerce de 1786 et les intérêts de la Normandie*, Paris, Impr. impériale, 1868, in 8°, 27 p.
- La Réforme de la justice en 1789 d'après les vœux du bailliage de Caen*, Paris, Impr. impériale, 1869, in 8°, 22 p.

Sources :

État civil AD Calvados et Yonne.
Archives de la faculté des lettres de Caen.

Daure

État civil :

Pierre Joseph André Daure, né à Mazamet (Tarn) le 2 mai 1892, décédé à Perpignan (Pyrénées-Orientales) le 9 avril 1966.

Origine sociale :

Fils d'Alphonse Édouard Daure, employé et de Jeanne Marie Louise Augé.

Études :

Ancien élève de l'École normale supérieure, il est reçu premier de sa promotion en 1913. Après avoir été mobilisé pendant la guerre 1914/1918, il est agrégé de physique. Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1929.

Carrière universitaire :

Il est nommé en 1920 professeur au lycée de garçons de Montpellier. Il devient en 1923 assistant à la faculté des sciences de Montpellier. Il fait partie des physiciens qui se spécialisent sur l'optique, comme Raman puis Alfred Kastler.

Pierre Daure, [Jean](#) Cabannes et Yves Rocard découvrent l'effet Cabannes - Daure en 1928. Pierre Daure est nommé professeur en 1930 à l'université de Bordeaux. En 1937, Pierre Daure est nommé recteur de l'université de Caen. Il est révoqué par le régime de Vichy le 11 décembre 1941 et mis à la retraite d'office pour entre autres, ses opinions gaullistes et anglophiles, l'affirmation de sa foi dans la victoire finale des Alliés⁷⁰⁹, son refus de toute compromission avec Vichy et le fait d'avoir refusé d'expulser les enseignants juifs de son académie.

Il s'installe aux abords de Caen et participe à la résistance clandestine de décembre 1941 à juin 1944.

Après la retraite politique du général de Gaulle, il revient à l'Education nationale en 1946 comme directeur-adjoint puis directeur par intérim de l'enseignement supérieur. En décembre 1946, sur sa demande, il redevient recteur de l'académie de Caen. Il s'implique dans les travaux de reconstruction de l'université de Caen qui commencent cette année et qui dureront jusqu'à 1957 (inauguration en juin). Caen lui doit les nouveaux bâtiments de l'Université et d'être restée une ville universitaire.

Il est admis à la retraite le 1^{er} octobre 1963.

Fonctions extra-universitaires :

En avril 1944, Pierre Daure est nommé préfet clandestin du département du Calvados. Le 9 juillet 1944 (alors que les combats continuent sur la rive droite de la ville), il entre à la préfecture comme préfet du premier département libéré de France continentale.

Mariage et descendance :

Marié à Montpellier (Hérault) le 19 décembre 1923 avec Marianne Coulet, fille de ? Coulet, recteur d'académie, sœur de François Coulet, diplomate ayant rejoint De Gaulle dès juin 1940.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1938, commandeur de la légion d'honneur en juin 1957.

⁷⁰⁹ À la rentrée universitaire de 1940, il aurait déclaré : « on ne tient pas une frontière de Narvik à la Bidassoa ».

Autres :

Protestant.

Travaux :

-*Contribution expérimentale à l'étude de l'effet Raman*, Paris, 1929.

-*Introduction à l'étude de l'effet Raman. Ses applications chimiques*, Bordeaux, impr. Delmas, Chapon, Gounouilhou ; Paris, éditions de la "Revue d'optique théorique et instrumentale", 165, rue de Sèvres, 1933.

-*Le Rôle de l'incertitude dans la science et dans l'action*, Caen, impr. de Caron, 1945.

-*Réflexions sur l'action. Recueil composé en majeure partie de conférences et de titres extraits de diverses revues et publications*, Caen, impr. R. Le Brun, 1968.

-*Contribution expérimentale à l'étude de l'effet Raman*, Paris, 1929.

Sources :

État civil AD Tarn (4E163063_9).

David

État civil :

Pierre David, né le 10 juillet 1918, décédé en 1998.

Origine sociale :

Sa famille était installée dans le nord de la Manche.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de pharmacie de Paris.

Carrière universitaire :

Il devient chef des travaux de botanique à l'école de médecine et de pharmacie de Caen en 1950.

En 1954, il est chargé en outre du cours de toxicologie.

Il occupe ces deux fonctions en 1957.

Il devient professeur de pharmacie galénique, membre du conseil de l'université de Caen puis membre de l'assemblée constitutive de l'université de Caen ainsi qu'assesseur de l'UER des sciences pharmaceutiques de Caen.

Fonctions extra-universitaires :

Mobilisé pendant la seconde guerre mondiale, il la termine comme commandant, pharmacien-chimiste en chef. Il devient colonel de réserve.

Pharmacien du Bon-Sauveur de Caen.

Mariage et descendance :

Marié.

Décorations :

Officier de l'ordre national du mérite.

Officier des palmes académiques.

Officier du mérite militaire.

Croix de services militaires volontaires.

Médaille d'honneur du service de santé militaire.

Autres :

Président de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen en 1994.

Président de la société des amis des monuments, musées et sites du Calvados.

Travaux :

?

Sources :

-Michel de Pontville, « Pierre David (1918-1998) », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, tome XXXVII, Caen, Corlet, 1999.

De Boislambert

État civil :

Jacques Alfred de Boislambert, né à Caen le 15 août 1800, décédé à Caen le 12 avril 1853.

Origine sociale :

Fils de Jacques Abraham Boislambert, orfèvre et de Marie Anne Sophie Gauthier. Son père est franc-maçon et appartient à la loge Union et Fraternité de Caen. En 1813, il fait partie des six cent plus imposés du Calvados.

Petit-fils de François Jacques Samuel Boislambert (1734-1814), orfèvre et de Gauthier, horloger.

Neveu de Thomas Ferdinand de Boislambert, directeur de la manufacture d'Aunay (fabrique de coton) et cousin germain de François Ferdinand Auguste de Boislambert, avocat (neveu de Dan de la Vauterie, médecin, et cousin de Charles Pellerin, médecin et professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen).

Neveu de Pierre Ferdinand de Boislambert, capitaine de dragons de la Grande Armée (en non-activité en 1817), chevalier de la légion d'honneur, qui épouse en 1817 la sœur de Pierre Louis le Cerf, professeur de droit de la faculté de Caen.

Neveu de Jean Samuel Gautier, cousin germain de Pierre Jules le Cavelier, professeur de la faculté de droit de Caen.

Apparenté (par son grand-père) à Claude André Charles Antoine Marie Hettier de Boislambert, né le 26 juillet 1906 à Hérouvillette, mort le 22 février 1986 à Paris, résistant français (cagoulard avant la guerre), gouverneur de la Rhénanie, député de la Manche, compagnon de la Libération, chancelier de cet ordre de 1962 à 1978, grand-croix de la légion d'honneur.

Ses grand-père, père et oncles portent parfois le nom de Boislambert Boisérard.

Études :

Il fait ses études à la faculté de droit de Caen : il est licencié en droit le 1^{er} février 1823.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen le 31 juillet 1824.

Carrière universitaire :

Il est chargé le 27 octobre 1830, en vertu d'une décision du 16 du même mois, d'une chaire vacante à la faculté de droit de Caen. Il devient professeur de la chaire de procédure civile et législation criminelle de la faculté de droit le 13 juillet 1831 après concours, et garde ce poste jusqu'à sa mort.

Fonctions extra-universitaires :

Il est avocat stagiaire en 1824 au barreau de Caen, puis il devient avocat près la cour d'appel de Caen.

Il a été adjoint au maire de Caen de 1831 à 1834 (démissionnaire pour raisons de santé) puis est maire de Banville à partir de 1837.

Il est également un des fondateurs et un des administrateurs de la Caisse d'épargne de Caen.

Mariage et descendance :

Marié le 5 janvier 1829 à Caen avec Marie Delphine Collin, fille d'un ancien banquier.

Ils ont des enfants.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 25 avril 1847.

Autres :

Membre de plusieurs sociétés savantes, dont l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, la société des Antiquaires de Normandie et l'Association normande.

Il est protestant, membre du consistoire général de l'Eglise réformée pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

Travaux :

-*Du mariage*, thèse de doctorat, de Chalopin, Caen, 1824, 20 p., in 4°.

-*Discours prononcé par M. de Boislambert à l'occasion de l'inauguration du buste de P. S. Girard*, Caen, de Delos, 1849, 25 p.

Sources :

État civil AD Calvados.

Archives départementales du Calvados : T1157.

Dossier de légion d'honneur : LH/270/11.

-Pierre Louis Lecerf, « Sur M. de Boislambert, professeur de la faculté de droit, membre de la légion d'honneur », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1854, publié par l'Association normande, pp. 541-544.

-Pierre Adans, « Une famille caennaise à travers les siècles : Les Le Cavalier. Les années 1774-1789 », *Bulletin de la société des antiquaires de Normandie 1990-1993*, t. LXI, Caen, 1998, pp. 9-59.

De Bouïard de Laforest

État civil :

Jean Marie Sébastien Michel de Bouïard de Laforest, né à Lourdes (Hautes-Pyrénées) le 5 août 1909, décédé à Epron (Calvados) le 28 avril 1989.

Origine sociale :

Fils d'Alain de Bouïard, ancien élève de l'École des chartes, ancien membre de l'École française de Rome et professeur de paléographie de l'École des chartes et de Marie Nazareth Monteiro Gomez.

Études :

Il est élève de l'École des chartes de 1926 à 1930, année où laquelle il soutient sa thèse. De 1930 à 1932, il est membre de l'École française de Rome.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1936.

Carrière universitaire :

De 1935 à 1937, il est professeur à l'institut français de Naples. De 1937 à 1940, il est professeur d'histoire du moyen-âge occidental à la faculté des lettres de l'Université Fouad 1^{er} du Caire.

De 1940 à 1981, il est professeur d'histoire de la Normandie puis doyen (1954-1967) de la faculté des lettres de Caen. Il est nommé assesseur du doyen Musset après avoir été élu membre du conseil de l'Université le 12 février 1949. Il devient doyen le 1^{er} octobre 1954.

Il fonde en 1946 le Musée de Normandie dont il est le conservateur jusqu'en 1979. Fondateur du centre de recherches archéologiques médiévales de Caen, il en est le directeur de 1954 à 1972 et de 1978 à 1979. De 1961 à 1980, il est directeur de la IV^e circonscription des antiquités historiques de Haute et Basse Normandie. Il est directeur entre 1972 et 1976 du centre de recherches archéologiques de Valbonne.

Fonctions extra-universitaires :

En 1934, il devient conservateur de la bibliothèque d'Orléans.

Membre du parti communiste de 1942 à 1960, il est résistant, arrêté par la police allemande le 10 décembre 1943, transféré à Compiègne, déporté au printemps 1944 au camp de Mauthausen.

Il devient conseiller municipal de Caen sur une liste communiste après la fin de la deuxième guerre mondiale.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (16^e arrondissement) le 2 juillet 1932 avec Germaine Callies, archiviste paléographe, fille de Louis Callies, directeur commercial des aciéries électriques d'Ugine et de Nina Maximoff.

Institut de France :

Élu correspondant de l'Académie des inscriptions et belles lettres en 1970, membre libre le 29 juin 1973.

Décorations :

Commandeur de la légion d'honneur.

Médaillé militaire.

Commandeur des palmes académiques.
Officier des arts et des lettres.
Médaille de la résistance française.

Autres :

Cofondateur de la société des Historiens médiévistes français et membre de la Society of Antiquaries of London, du Deutsches archäologisches Institut de Berlin, de la British Academy de Londres, du comité des Travaux historiques et scientifiques (président de la section d'archéologie), de la commission permanente du conseil supérieur de la recherche archéologique de Valbonne.

Travaux :

- Les origines des guerres d'Italie. La France et l'Italie au temps du Grand Schisme d'Occident*, thèse de doctorat, Paris, E. de Boccard, 1936.
- Une nouvelle encyclopédie médiévale : le Compendium philosophiae*, thèse complémentaire de doctorat, Paris, 1936.
- Mauthausen*, Paris, Presses universitaires de France, 1954.
- Caen, ville admirable*, Caen, Publica, 1963.
- L'Abbaye du Bec-Hellouin*, 1964.
- Les Vikings*, Paris, Hatier, 1968.
- Histoire de la Normandie*, Toulouse, Privat, 1970.
- Documents de l'histoire de la Normandie*, Toulouse, Privat, 1972.
- Manuel d'archéologie médiévale : de la fouille à l'histoire*, Paris, SEDES, 1975.
- L'Artisanat en Normandie*, Wettolsheim, Éditions Mars et Mercure, 1978.
- Le Château de Caen*, Caen, CRAHM, 1979.
- La Nécropole de Frénoville*, 1980.
- Guillaume le Conquérant*, Paris, Fayard, 1984.
- Journal de route 1946-1956*, Caen, Musée d'ethnographie et d'histoire de la Normandie, 2009.

Sources :

Dossier de légion d'honneur : 19800035/1347/56051.

Archives de la faculté des lettres de Caen.

- Bertrand Hamelin, « Un historien entre folklore et ethnographie », in Michel de Boüard, *Journal de route 1946-1956*, Caen, Musée de Normandie, 2009, p. 13-33.
- Bertrand Hamelin et Benoît Marpeau, « Intellectuel normand ou intellectuel en Normandie ? Michel de Boüard et Jean Mabire, itinéraires croisés ». In: *Cahier des Annales de Normandie* n°35, 2009. De part et d'autre de la Normandie médiévale. Recueil d'études en hommage à François Neveux. pp. 269-293.
- Bertrand Hamelin, *Singulier et pluriel : Michel de Boüard*, thèse de doctorat: Histoire des mondes modernes, du monde contemporain sous la direction de Jean Quellien, Caen, 2011.

De Forcrand de Coiselet

État civil :

Hippolyte Robert de Forcrand de Coiselet, né à Paris (11^e arrondissement) le 31 août 1856, décédé à Nice le 20 avril 1933.

Origine sociale :

Fils de Claude Louis Théodore de Forcrand de Coiselet, inspecteur des douanes et de Marie Louise Gollety.

Son frère Camille Joseph Henri de Forcrand de Coiselet est docteur en droit et entre dans la magistrature (procureur de la République, notamment à Uzès), chevalier de la légion d'honneur.

Études :

Il est licencié en droit en 1876 à la faculté de droit de Lyon puis se réoriente vers les sciences, toujours à Lyon.

Il est reçu docteur ès sciences physiques devant la faculté des sciences de Paris en 1882.

Carrière universitaire :

De 1878 à 1882, il est préparateur de chimie et maître de conférences à la faculté des sciences de Lyon. Il est également chargé des fonctions de maître de conférences de chimie en 1879.

De 1882 à 1884, il est préparateur du cours de Berthelot au Collège de France.

Le 1^{er} novembre 1884, il devient maître de conférences de chimie à la faculté des sciences de Caen et chargé du cours de minéralogie. De plus, il est professeur suppléant des chaires de physique, chimie et toxicologie de l'école de médecine et de pharmacie de Caen à partir de décembre 1884.

En 1887, il est nommé à la faculté des sciences de Montpellier comme chargé de cours de chimie. Il devient en 1888 professeur de chimie et directeur de l'Institut de chimie de Montpellier et le reste jusqu'à sa retraite.

Mariage et descendance :

Marié le 18 juin 1889 avec Isabelle Blachère, fille de Jean François Bernard Albert Blachère. Il a trois enfants : Jeanne Berthe, Charlotte, et Louis Théodore.

Institut de France :

Élu correspondant de l'Académie des sciences (section de chimie) le 30 mars 1903.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 17 octobre 1908, officier le 20 février 1922.

Officier d'académie le 30 décembre 1886, officier de l'Instruction publique le 28 juillet 1894.

Autres :

Membre de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier de 1891 à 1898.

Travaux :

-*Note sur la production des outremers de différents métaux*, Lyon, de Riator, 1878, in 8°, 7 p.

-*Mémoire sur la formation des outremers organiques, présenté à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, le 21 janvier 1879, Lyon, de Riator, in 8°, 7 p.

-*Recherches sur la constitution des outremers*, Lyon, de Riator, 1880, in 8°, 23 p.

- Thèses présentées à la Faculté des sciences de Paris, *Recherches sur les hydrates sulphydrés,...*, Paris, Gauthier-Villars, 1882, in 4°, 63 p.
- L'argent et ses composés*, 1889,
- Cours de chimie à l'usage des étudiants*, 2 volumes, 1905 et 1912,
- Chimie légale, guide de l'expert chimiste*, Paris, Dunod et Pinat, 1912, in 16, VIII 391 p.

Sources :

État civil AM Paris.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/0150/19083.

-*Notice sur les travaux scientifiques de M. R. de Forcrand*, Montpellier, Roumégous et Déhan, 1913, 47 p.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

De Gournay

État civil :

François-Amand de Gournay, né à Caen le 13 février 1794, décédé en 1853.

Origine sociale :

Son père est commis du département puis receveur de la loterie.

Études :

Il suit les cours de l'abbé Tyrard Deslongchamps et de l'abbé De la Rue à la faculté des lettres de Caen en 1810 et 1811. Puis il se tourne vers des études juridiques. Il devient bachelier en droit en 1812, et licencié en droit en 1813 à la faculté de droit de Caen.

Cependant, après quelques années, il reprend des études littéraires. Il est bachelier ès lettres le 11 mars 1822 (diplôme le 30) puis licencié le 22 mai 1822.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Caen le 7 août 1822.

Carrière universitaire :

Il est nommé suppléant de Maillet-Lacoste dans sa chaire de littérature latine à la faculté des lettres de Caen le 27 août 1833. Il reste professeur suppléant jusqu'en 1839.

Il devient alors inspecteur de l'Instruction publique à Saint-Lô puis inspecteur de l'académie de Rennes.

Fonctions extra-universitaires :

Il est avocat près la cour d'appel de Caen.

Mariage et descendance :

Marié le 27 janvier 1819 avec Françoise Eugénie Bréville, fille d'un marchand de vin.

Ils ont au moins une fille : Louise de Gournay.

Autres :

Membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen et membre non résident de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

Franc-maçon de la loge Constante Amitié de Caen.

Travaux :

-*L'art d'aimer, d'Ovide, poème en 3 chants, trad. en vers fr, avec notes*, Caen, 1817, in 8°.

-*Du merveilleux*, thèse de littérature, Caen, F. Poisson, in 4°, 32 p., 1822.

-*De Judicio*, thèse latine, Caen, 1822, in 8°.

-*Jeanne d'Arc, poème en 6 chants*, Caen, 1843, gr in 8°.

-*Malherbe, recherche sur sa vie et critique de ses œuvres*, Caen, 1852, in 8°.

-*Etude sur la vie et les ouvrages de Charles de Bourgueville, sieur de Bras*, Caen, 1852, in 8°, 70 p.

-*De l'influence des académies ou corps savants et littéraires sur l'état moral et matériel de la société*, Extrait du journal "l'Ordre et la liberté", Caen, Delos, 1852, in 8°, 8 p.

-*Huet, évêque d'Avranches. Sa vie et ses œuvres, avec des extraits de documents inédits*, Caen, 1854, in 8°.

-*Notice sur les documents inédits pour servir à l'histoire de l'ancienne Académie royale des belles-lettres de Caen, annotés et publiés par M. A.-R.-R. de Formigny de la Londe*, Caen, Delos, 1855.

- Jeux scéniques à Rome*, Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, Caen, 1858, in 8°.
- Tyrtée et Rigas. Chants guerriers de la Grèce ancienne et de la Grèce moderne*, in 8°.

Sources :

État civil AD Calvados.

De la Foye

État civil :

François Louis Eléonor De la Foye (ou Delafoye ou de Lafoye), né à Norolles (Calvados) le 18 avril 1781, décédé le 1^{er} avril 1847.

Origine sociale :

Fils de Charles François Delafoye, seigneur des fiefs de Norolles, Malou et St-Pierre, capitaine au régiment d'infanterie de Lorraine avant la Révolution et de Louise Alexandrine de Baudran.

Sa famille émigre pendant la Révolution.

Études :

Il a notamment étudié à Erfurt en Allemagne puis est élève-aspirant dans un régiment prussien. Il est étudiant de la faculté des sciences de Caen à partir de 1810.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Caen entre 1821 et 1823.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur de mathématiques au collège de Bayeux le 31 juillet 1811. Il est ensuite nommé régent provisoire de mathématiques au lycée d'Alençon le 18 octobre 1811. Il devient régent dans la même chaire le 17 octobre 1812.

Il est chargé du cours de physique à la faculté des sciences de Caen et au collège royal de Caen le 3 décembre 1821. Il entre au conseil académique en 1822. Il est enfin nommé professeur de physique à la faculté des sciences de Caen le 31 mai 1823. La même année, il est nommé adjoint à la faculté des lettres pour l'examen des aspirants au grade de bachelier, en ce qui concerne les éléments des sciences. Il exerce les fonctions de secrétaire de la faculté à partir du 6 avril 1827. Il garde ses fonctions jusqu'à sa mort, en 1847.

Fonctions extra-universitaires :

Pendant son séjour en Allemagne, il étudie et entre, à la fin de 1799 ou début 1800, comme élève-aspirant dans un régiment prussien, tenant garnison à Berlin. Il devient officier.

Rentré en France, à Caen, il tente sans succès d'obtenir un poste de professeur d'allemand. En 1805, il obtient un emploi dans l'administration des droits réunis (impôts indirects) puis devient en 1806 employé dans l'administration des vivres de la Grande armée.

Mariage et descendance :

Marié à Alençon (Orne) le 4 janvier 1819 avec Julie-Caroline de Fèvelinger, née à Epagny (arrondissement de Soissons), fille de propriétaire.

Ils ont un enfant.

Autres :

Sa famille, de petite noblesse, émigre pendant la Révolution, se fixe à Berlin puis rentre en France, à Caen, en 1801 ou 1802. De la Foye ne rentre chez lui en Normandie qu'en 1804.

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen et de la société linnéenne de Normandie (dès sa fondation).

Franc-maçon sous l'empire.

Travaux :

-*Le béril aigue-marine d'Alençon*, Bulletin de la société linnéenne de Normandie.

-*La théorie de Seebeck sur le magnétisme terrestre*, Bulletin de la société linnéenne de Normandie.

-*Traduction d'un mémoire de Léopold Buch sur les phénomènes volcaniques des Canaries*, Bulletin de la société linnéenne de Normandie, 1829.

-*Le baromètre à siphon*, Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1840.

-*Le psychomètre du docteur August*, Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1840.

Sources :

État civil AD Calvados et Orne.

Archives de la faculté des lettres de Caen.

-Roger Dufraisse, « Un ami de la société linnéenne : Adalbert de Chamisso », *Bulletin de la société linnéenne de Normandie*, années 1991-1994, volume 116, Caen, 1995, pp. 53-65 (nda : cette notice comporte de nombreux éléments sur De la Foye, ami d'Adalbert de Chamisso, poète et naturaliste franco-allemand avec lequel il entretient une correspondance épistolaire, ce dernier ayant passé la majeure partie de sa vie en Allemagne).

De la Rue

État civil :

Gervais de la Rue, né à Caen (paroisse Saint-Sauveur) le 7 septembre 1751, décédé à Cambes (Calvados) le 24 septembre 1835.

Origine sociale :

Fils de Guillaume de la Rue, tisserand et plus précisément compagnon toilier et d'Élisabeth Lécuyer, qui tient une échoppe de fruits et légumes.

Études :

Il fait ses études au collège du Bois, grâce à la protection de Miles Mac Parlan, vice-recteur de l'Université de Caen de 1784 à 1787 et principal du collège du Bois.

Il étudie ensuite la théologie à l'Université de Caen. Il devient également docteur ès lettres.

Carrière universitaire :

L'abbé de la Rue est professeur de quatrième au collège des Arts en 1783, doyen de la faculté des Arts en 1786. Il est nommé, par lettres patentes de Louis XVI, professeur royal (professeur d'humanités puis professeur d'histoire) au collège du Bois en 1786. Il devient de nouveau doyen de la faculté des Arts en 1790.

Il était également le précepteur du fils du comte de Mathan au début de la Révolution. Il s'exile en Angleterre de 1792 à 1797 après avoir refusé la constitution civile du clergé (il collabore à la rédaction de la déclaration de l'Université) : il est condamné par contumace à la déportation.

Il part du Havre le 7 septembre 1792. Il débarque à Southampton, passe à Londres puis retourne sur le continent (en passant par Bruxelles) pour rejoindre le comte de Mathan qui est à Coblenz. Il revient en Angleterre et il est admis à la Société des Antiquaires de Londres, il travaille sur des archives anglaises (notamment des pièces sur le commerce, la marine et les arts en France du XII^e au XV^e siècle).

De retour en France en 1797, il fait des recherches sur Caen et les environs, en se cachant chez le comte de Mathan et sous un faux nom (M. Gervais). Il demande sans succès une place de professeur d'histoire à l'École centrale du Calvados à son retour d'Angleterre. En l'an X, il est nommé membre de la classe de littérature du lycée (titre purement honorifique) et membre de la commission chargée de l'inspection des monuments (dans le Calvados).

Il est nommé professeur d'histoire de la faculté des lettres de Caen le 20 juillet 1809, ainsi que secrétaire de la faculté. Il refuse pendant les Cent jours de prêter le serment de fidélité à l'empire. Il n'est pas hostile à l'empire mais refuse par principe tout serment.

Il est nommé doyen de la faculté des lettres de Caen en 1821 et le reste jusqu'à sa mort, en 1835.

D'opinion libérale, il est écarté des possibles successeurs au recteur Marc, brutalement destitué en 1822 par Mgr Frayssinous, nouveau grand-maître de l'Université. Ainsi, l'évêque de Bayeux, Mgr Brault écrit à Mgr Frayssinous que « l'abbé de la Rue, professeur d'histoire, n'a suivant [lui], ni la dignité, ni l'aplomb qui convient à cette place, et dans les principes duquel [il n'a] pas une entière confiance ». De même, l'abbé de la Rue tient en fort peu grande estime l'abbé Jamet, nouveau recteur, lui reprochant de n'avoir pas même le baccalauréat (ce qui était faux, puisque l'abbé Jamet était maître ès-arts et bachelier de théologie, mais il est vrai qu'il ne possédait aucun doctorat contrairement à la plupart des membres des facultés).

Fonctions extra-universitaires :

Tonsuré, il reçoit les ordres mineurs à Bayeux le 22 septembre 1771. Il est ordonné sous-diacre en 1773, diacre en 1774 puis prêtre en 1775 (les deux derniers par l'évêque de Lisieux, Condorcet). Il est nommé second chapelain du couvent des religieuses de la charité de Caen de 1780 à 1785.

Il est nommé chanoine honoraire de Bayeux en 1810.

Il fait partie de la garde d'honneur à cheval du département du Calvados en 1811, comme aumônier.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Institut de France :

Élu membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1819 et membre libre le 23 avril 1832.

Décorations :

Décoration du Lys le 13 août 1814.

Chevalier de la légion d'honneur le 31 octobre 1826.

Autres :

Membre de la Royal Society of London et de la Society of Antiquaries of London.

Co-fondateur et membre de la société des Antiquaires de Normandie. Il est également membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen (depuis 1785), et de la société d'agriculture et de commerce de Caen.

D'après le Dr Trouvé, il est un des premiers qui se soit fait vacciner à Caen (à 60 ans).

Il est mort dans le château de son élève, le marquis de Mathan, pair de France et est inhumé à Cambes.

Travaux :

-An epistolary dissertation upon the life and writings of Robert Wace, an anglo-norman poet of the 12th century, 1792, Archeologia, t XII.

-A Letter to sir Joseph Banks, concerning the lives and writings of various anglo-norman poets of the 12th century, 1796, Archeologia, t XII.

-Dissertation on the life and writings of Mary an anglo-norman poetess of the 13th century, etc..., 1797, in 4.

-Dissertation on the lives and works of several anglo-norman poets of the 13th century. In a letter to John Henniker major. Translated from the French, 1798, Archeologia, t XIII.

-Recherches historiques sur la prairie de Caen, Caen, an XII, in 4.

-Mémoire sur le commerce de Caen, depuis le XI^e siècle jusqu'à la prise de cette ville par les Anglais en 1417 ; et depuis le XVI^e siècle jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, Caen, 1805 et 1807, in 8.

-Translation of a Memoir on the celebrated Tapestry of Bayeux communicated by the translator, Francis Douce, with a letter to the secretary Nicholas Carlisle, Londres, 1812, in 4.

-Recherche sur les ouvrages des Bardes de la Bretagne armoricaine dans le Moyen-Age, Caen, 1815-17, in 8.

-Essais historiques sur la ville de Caen et de son arrondissement, Caen, 1820, 2 vol in 8°.

-Recherche sur la Tapisserie représentant la conquête de l'Angleterre par les Normands et appartenant à l'église cathédrale de Bayeux, Caen, 1824, in 4.

-*Recherche historique sur l'étude de la botanique à Caen, jusqu'à l'établissement du Jardin des Plantes*, Caen, 1824, in 8 de 20 p.

-*Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères normands et anglo-normands, suivis des pièces de Malherbe qu'on ne trouve dans aucune édition de ses œuvres*, Caen, 1834, 3 vol in 8°.

-*Mémoire sur la valeur et le prix des livres dans la Basse-Normandie depuis le XI^e siècle jusqu'au XV^e siècle*, Bulletin monumental, t III, 1837.

-*Journal de l'expédition d'Henri V, roi d'Angleterre, en Normandie en 1417 et 1418, rédigé par M. de Caumont, d'après les notes manuscrites de l'abbé Delarue*, Bulletin monumental, tome VI, 1840.

-*Mémoire historique sur les Palinods de Caen*, 1841, in 8.

-*Nouveaux essais sur la ville de Caen et son arrondissement, contenant des mémoires d'antiquités locales et les annales militaires, politiques, religieuses de la ville de Caen et de la Basse-Normandie*, Caen, 1842, 2 vol in 8.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier individuel aux Archives nationales : F/17/20551.

Dossier de légion d'honneur : LH/703/65 (sous le nom Abbé la Rue de).

-Frédéric Galeron, « Sur M. l'abbé Delarue », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1837, publié par l'Association normande, pp. 386-388.

-Pierre Gouhier, *Caen. Caennais, qu'en reste-t-il ?*, Horwath, 1986, 287 p.

-Émile Gaston Léonard, *L'abbé de La Rue, professeur et doyen de la Faculté des lettres de Caen : de l'empire à la monarchie de juillet*, Caen, L. Jouan et R. Bigot, 1937, 53 p.

-Alexandre Tollemer (Abbé), *Une belle figure sacerdotale. L'abbé Gervais de la Rue. Historien normand (1751-1835)*, R. Bigot, Caen, 1937, 36 p.

De Roussel

État civil :

Henri François Anne De Roussel, né à Saint-Bomer-les-Forges, près de Domfront (Orne) le 11 juillet 1748, décédé à Caen le 17 février 1812.

Origine sociale :

Fils de Jean Henri De Roussel, notaire royal et de Françoise Héloïse.

Orphelin assez jeune, il est confié à un prêtre ami de la famille.

Il est peut-être parent du professeur royal de droit Roussel de la Bérardière, né à Saint-Bomer en 1727.

Études :

Il termine ses études à Caen. Il est reçu maître ès arts à l'Université de Caen en juillet 1767 et docteur devant la faculté de médecine de Caen le 5 août 1772.

Carrière universitaire :

Il est nommé en 1773 professeur à la faculté de médecine de Caen après concours. En 1786, il est chargé de la chaire de botanique et matière médicale.

En 1797, il devient professeur de physique et de chimie à l'École centrale de Caen puis professeur d'histoire naturelle en 1799.

En 1809, la chaire d'histoire naturelle à la faculté des sciences de Caen lui est confiée : il la conserve jusqu'à sa mort.

Son herbier et sa collection de minéraux constituent un des premiers appoints du musée d'histoire naturelle.

Fonctions extra-universitaires :

Il est médecin de l'armée d'Italie pendant la Révolution.

Le 24 nivôse an XI (13 janvier 1803), il fait partie des médecins fondateurs de la société des médecins du Calvados.

En 1804, il est nommé médecin du lycée de Caen.

Il est également directeur du jardin botanique en l'an XIII et XIV (peut-être après) et y donne l'été des leçons publiques.

Mariage et descendance :

Marié avec Julie Marie Angélique Clouet, fille d'un officier de la maîtrise des eaux et forêts de Domfront.

Ils ont six enfants : Henriette Rosalie, Julie Henriette, Auguste Henry de Roussel (baptisé à Saint-Pierre de Caen le 21 août 1784), Rose, Antoinette et Frédéric Guillaume.

Autres :

Membre de la société royale de médecine.

Son étude sur les dartres a été couronnée par l'académie de Lyon et a été imprimée en 1779. Il est d'ailleurs agrégé au collège des médecins de Lyon.

Travaux :

-*Sur les Dartres (Dissertatio de variis herpetum speciebus etc. duplici proemio donata)*, in 8°, 165 p, Caen Pyron, 1773.

-*Réflexions sur la nutrition des corps organiques*, Caen, 1776, in 8.

- Tableau des maladies épidémiques qui ont régné en France depuis plusieurs siècles*, Caen, 1776, in 8.
- Dissertation sur les moyens d'énerver l'activité du virus de la petite vérole, lorsqu'elle est déclarée ; avec des observations sur la nature des gaz inflammables et détonnants ; sur la dysenterie et sur le croup*, Caen, Le Roy, 1780.
- Observations sur l'épidémie d'Amfréville*, 1781.
- Dissertation sur le scorbut*, Caen, 1781, in 8.
- Tableau des plantes usuelles rangées par ordre suivant les rapports de leurs principes et de leurs propriétés*, 175 p., Caen, 1792, 2^{ème} éd. 1796.
- Flore du Calvados et terrains adjacents, composée suivant les trois méthodes comparées de Tournefort, de Linné et de Jussieu*, Caen, 1795, 2^{ème} éd. 1800.
- Recherches sur l'origine des vents, leurs stations, les météores qui les accompagnent*, an IV.
- Observations sur la nature de l'atrabile et le traitement des maladies atrabilaires*, in 8°, 104 p, 1799.
- Observations sur la nature et le traitement des maladies qui dépendent de la constitution des saisons*, in 8°, 180 p, an XI.
- Rapport sur les productions du conseil de santé du département du Calvados*, Caen, an XI, in 8.
- Eléments de physique expérimentale et de chimie*, in 8°, probablement an XII ou 1797.
- Mémoire sur les plantes rares et inédites du Calvados*, s.d.

Sources :

État civil AD Calvados.

- Albert de Saint-Germain, *Recherches sur l'histoire de la faculté des sciences de Caen de 1809 à 1850*, Caen, Henri Delesques, 1891, 65 p.

De Saint-Germain

État civil :

Albert Léon De Saint-Germain, né à Clévilliers-le-Moutiers (Eure-et-Loir) le 17 mai 1839, décédé à Paris le 25 août 1914.

Origine sociale :

Fils de Denis Léon de Saint-Germain, maire de Clévilliers-le-Moutier et d'Henriette Victoire Luras.

Son grand-père paternel Jean-Baptiste de Saint-Germain est conseiller d'arrondissement.

Études :

Il est reçu docteur ès sciences mathématiques devant la faculté des sciences de Paris en 1862, avec une thèse de mécanique et une thèse d'astronomie.

En 1865, il est reçu second au concours d'agrégation de mathématiques.

Carrière universitaire :

Après avoir enseigné les mathématiques dans l'enseignement libre à Paris de 1863 à 1872, il devient maître de conférences à l'École des hautes études.

Le 1^{er} novembre 1875, il est chargé du cours de mécanique à la faculté des sciences de Caen (il entre en fonctions le 13 novembre). En 1877, il devient professeur titulaire de la chaire de mécanique jusqu'à sa retraite le 15 novembre 1908. Il devient professeur de 1^{ère} classe à partir du 1^{er} novembre 1902.

Il est doyen de la faculté des sciences de Caen de 1889 à 1904 puis de 1904 à 1907 (à la suite d'élections problématiques). Il est également vice-président du conseil de l'université pendant cette période.

Il abandonne le décanat en 1907 et devient doyen honoraire et professeur honoraire de la faculté des lettres de Caen le 15 novembre 1908, en même temps que sa mise à la retraite (décret du 15 juin 1908 pour les deux).

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 2 juin 1894.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen (président).

Il part s'installer à Paris à sa retraite (liens de famille). Il meurt à Paris, succombant à ses blessures, après avoir été renversé par un véhicule militaire, quelques jours après le début de la première guerre mondiale.

Travaux :

-*Recueil d'exercices sur la mécanique rationnelle, à l'usage des candidats à la licence et à l'agrégation des sciences mathématiques*, Paris, Gauthier-Villars, 1877, in 8°, VIII-456 p.

-*Sur les positions d'équilibre d'un cube homogène flottant sur un liquide*, Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, Caen, Le Blanc-Hardel, 1881, in 16, 15 p.

-*Sur la composition des forces dont la grandeur et la direction restent invariables*, Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, Caen, Le Blanc-Hardel, 1882, in 8°, 16 p.

- Résumé de la théorie du mouvement d'un solide autour d'un point fixe*, à l'usage des candidats à la licence ès-sciences, Extrait du Bulletin mensuel des Facultés de Caen, Paris, Gauthier-Villars, 1887, in 8°, 44 p.
- Étude cinématique sur le joint universel*, Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, Caen, H. Delesques, 1889, in 8°, 11 p.
- Étude d'un cas particulier du mouvement d'un point dans un milieu résistant*, Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, Caen, H. Delesques, 1890, in 8°, 9 p.
- Recherches sur l'histoire de la Faculté des sciences de Caen, de 1809 à 1850*, Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, Caen, H. Delesques, 1891, in 8°, 65 p.
- Sur un problème relatif au frottement*, Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, Caen, H. Delesques, 1895, in 8°, 7 p.
- Contribution à la théorie du pendule sphérique*, Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, Caen, H. Delesques, 1902, in 8°, 11 p.
- Étude sur une généralisation de la propriété fondamentale du potentiel*, Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, Caen, H. Delesques, 1903, in 8°, 12 p.
- 1° Problème relatif aux accélérations. 2° La dernière année du XIX^e siècle*, Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, Caen, H. Delesques, 1900, in 8°, 10 p.
- Problèmes sur le mouvement d'une figure plane dans un plan fixe*, Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, Caen, H. Delesques, 1906, in 8°, 15 p.

Sources :

État civil AD Eure-et-Loir.

Dossier de légion d'honneur : LH/2436/35.

-Alexandre Bigot, *Notice biographique*, Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1916-1917.

De Valroger

État civil :

François Lucien de Louvel de Valroger, né à Avranches (Manche) le 4 février 1807, décédé à Verrières le Buisson (Essonne) le 30 août 1881.

Origine sociale :

A sa naissance, son nom de famille est Louvel.

Ce nom raccourci et sans la particule a sans doute été pris pour éviter tout problème pendant la Révolution.

La substitution pour revenir au nom d'origine date d'un arrêt de la cour royale du 3 octobre 1825.

Fils de Nicolas Louis de Louvel de Valroger, avocat puis président du Tribunal Civil (probablement d'Avranches), nommé le 8 décembre 1818 conseiller à la cour d'appel de Caen (progression hiérarchique) et de Marie Charlotte Jeanne Scholastique Mariette de Wanville.

Il a deux frères : l'abbé Hyacinthe de Valroger, oratorien, auteur des *Études sur le rationalisme*, supérieur du petit séminaire de Sommervieu, chanoine de Bayeux, prêtre et philosophe (et également ancien étudiant en médecine) et Achille Charles de Valroger, appartenant à la congrégation de Saint-Sulpice.

Il a également deux sœurs : Félicie de Valroger, appartenant au monastère de la Visitation et Adèle de Valroger, fondatrice de l'œuvre de Notre-Dame de Caen.

Études :

Il se fait remarquer au lycée de Caen pour son assiduité, son goût pour les recherches historiques et ses aptitudes littéraires. Il devient ensuite étudiant à la faculté de droit de Caen. Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Paris le 13 avril 1832.

Carrière universitaire :

Il est professeur suppléant à la faculté de droit de Caen au moins depuis 1837 (peut-être dès 1834). Après concours (30 avril 1840), il est institué le 24 août 1840 en qualité de professeur de la chaire de code civil, vacante dans cette faculté par l'admission à la retraite de Lecerf en 1839. En février 1843, outre ses cours habituels, il inaugure un cours d'histoire du droit. Il est titulaire de cette chaire de code civil jusqu'en 1850.

En 1849, la chaire d'histoire du droit romain et du droit français de la faculté de Paris (occupée auparavant par Poncelet) est mise au concours. Lucien De Valroger se présente au concours et l'emporte. Il part à Paris fin 1849 ou en 1850.

Fonctions extra-universitaires :

Il s'est fait remarquer en 1848 pour son activité politique.

Il était d'opinion orléaniste et un ami de l'ex-préfet de Caen Bocher, démis de ses fonctions après les événements de février. Il décide de se mobiliser pour les élections d'avril 1848. Il y avait alors deux listes : l'Union républicaine et le Comité (légitimiste, menée par Thomine-Desmasures). Il organise avec quelques autres personnes une troisième liste, sous la présidence du colonel de Tilly : l'Union démocratique, et il inscrit sur la liste des candidats le nom de l'ex-préfet. Cela crée une vive émotion dans la ville. Des affiches sont arrachées, les noms de Bocher, Guy (architecte) et de Valroger sont lacérées, et pendant la nuit du 18 avril, des groupes de manifestants se forment et vont devant la maison de Guy, rue Singer et surtout celles de Bocher et de Valroger, place St-Sauveur (environ deux mille personnes). Bocher quitte la ville. Des républicains modérés sont élus.

Cependant, de Valroger redouble d'énergie : il est élu conseiller municipal de Caen le 27 juillet 1848 et aux élections législatives de mai 1849, Bocher est élu député. Ayant compris l'importance de la presse dans le jeu politique, il prend une part importante à la fondation du journal *L'Ordre et la Liberté* (1^{er} numéro le 26 mai 1848). Il écrit dans ce journal : « la ligne de M. de Valroger est celle du journal *L'Ordre et la Liberté*, ou pour mieux dire, ce journal est sa pensée toute entière. »

Mariage et descendance :

Marié à St-Servan (Ille-et-Vilaine) le 14 janvier 1834 avec Marie Louise Louvel, fille de Louis Bon Louvel, négociant et de Marie Guibert.

Ils ont deux enfants : Lucien Marie, avocat au conseil d'état, président de l'ordre des avocats au conseil d'état et à la cour de cassation, chevalier de la légion d'honneur et Ernest.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 12 août 1851.

Autres :

Membre de la société des Antiquaires de Normandie et de l'association normande.

Il est inhumé dans le cimetière de Saint-Etienne de Caen, à côté de sa mère, de sa femme et de son frère.

Travaux :

-*Coup d'œil sur l'histoire des États de Normandie*, Mémoire des Antiquaires, t XVII, 1850.

-*Coustume, stilité et usage au temps des Échiquiers de Normandie*, Mémoire des Antiquaires, t XVIII.

-*Histoire et théorie des formes de la transcription entre vifs de la propriété foncière*, 1858, in 8.

-*De l'impôt sur les successions chez les Romains*, 1861, in 8.

-*Les Barbares et leurs lois, Étude sur les monuments du droit primitif de la monarchie française*, Paris, in 12°, Durand, Pedoue-Lauriel, 1867.

-*Les Celtes, la Gaule celtique, étude critique*, 1877, in 8.

-*De l'origine et de l'effet de la maxime : le mort saisit le vif*, Revue du Droit français et étranger, t XVII, p 108.

-*Origines et effets de la maxime : le partage n'est que le déclaratif de propriété*, Revue du Droit français et étranger, t XVII, p 188.

Sources :

État civil AD Manche et Ille-et-Vilaine.

Archives départementales du Calvados : T656.

Dossier de légion d'honneur : LH/2670/74 (sous le nom erroné de Vabroger, tout comme le dossier de son fils).

-Eugène de Robillard de Beaurepaire, « Sur M. Lucien de Valroger, professeur à l'école de droit de Paris, membre de l'association », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, publié par l'Association normande, 1882, pp. 467-496.

Debray

État civil :

Louis Marie Henri Debray, né le 6 juin 1867 à Arras (Pas-de-Calais), décédé à Paris le 16 février 1922.

Origine sociale :

Fils de Henri Louis Debray, marchand quincaillier et de Marie Montarlet.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Paris en 1892.

Il est agrégé de droit (6^e) le 1^{er} décembre 1896.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est nommé en 1896 à la faculté de droit de Caen. Il est chargé de cours de droit romain (1^{ère} année).

Il supplée Leuret dans ses examens pour l'année 1898-1899.

Il devient professeur de la 1^{ère} chaire de droit romain, toujours à Caen, en 1898 et le reste jusqu'en 1919, où il est nommé professeur de droit romain dans la nouvelle université de Strasbourg.

Mariage et descendance :

Marié en 1897 avec Suzanne Jeanne Delor.

Ils ont au moins une fille : Suzanne Debray, mariée avec Jean Eynat, ingénieur des arts et manufactures.

Décorations :

Officier d'académie en juillet 1902.

Travaux :

-Droit romain : de la représentation en justice par le "cognitor". Droit français : la Clause à ordre, thèse pour le doctorat, Paris, A. Giard et E. Brière, 1892, 300 p.

-Du concours d'infractions, son influence sur l'application de la peine et sur l'exercice de l'action publique. Université de France, agrégation des facultés de droit, concours de 1896, composition de droit criminel, Paris, V. Giard et E. Brière, 1896, in 4°, 23 p.

-Une bonne législation doit-elle admettre les résolutions du droit de propriété ? Si elle les admet, comment leurs inconvénients peuvent-ils être atténués ? Université de France, agrégation des facultés de droit, concours de 1896, composition sur un sujet pris dans les théories générales de la législation, Paris, V. Giard et E. Brière, 1896, in 4°, 19 p.

-Exposer et apprécier les pouvoirs accordés aux jurés et aux juges par la loi pénale pour l'application et l'exécution des peines. Université de France, agrégation des facultés de droit, concours de 1895, composition de droit criminel, Paris, V. Giard et E. Brière, 1895, in 4°, 16 p.

-Exposer les principes du droit romain en matière de sûretés réelles et personnelles, rechercher à laquelle de ces deux formes de crédit les Romains ont recouru le plus souvent dans la pratique et quels ont pu être les motifs de leurs préférences. Université de France, concours d'agrégation des facultés de droit, composition de droit romain, Paris, V. Giard et E. Brière, 1896, in 4°, 16 p.

-*Exposer par comparaison les principes qui ont régi en droit romain les obligations contractuelles et les obligations délictuelles.* Université de France, agrégation des facultés de droit, concours de 1896, composition de droit romain, Paris, V. Giard et E. Brière, 1896, in 4°, 23 p.

-*Contribution à l'étude du serment nécessaire, par Louis Debray,* Extrait de la "Nouvelle Revue historique de droit français et étranger", de mars-avril, mai-juin, juillet-août 1908, Paris, L. Larose et L. Tenin, 1908, in 8°, 84 p.

-*Le Fermier et la loi Aquilia, autour du fr. 27 § 14, D. IX, 2.* Extrait de la "Nouvelle Revue historique de droit français et étranger", Paris, L. Larose et L. Tenin, 1910 in 8°, 61 p.

-*Le Vadimonium sous les actions de la loi,* Extrait de la "Nouvelle Revue historique de droit français et étranger", Paris, L. Larose et L. Tenin, 1910, in 8°, paginé 521-563.

-*Solazzi Sizo. Le Azioni del pupillo e contro il pupillo per i negozi conclusi dal tutore, Compte-rendu,* Extrait de la "Nouvelle Revue historique de droit français et étranger", janvier-février 1911, Paris, L. Larose et L. Tenin, 1911, in 8°, paginé 98-110.

Sources :

État civil AD Pas-de-Calais.

Archives de la faculté de droit de Caen.

Degois

État civil :

Jules Clovis Degois, né le 2 mars 1868 à Lerzy (Aisne), décédé le 24 avril 1957 à La Capelle (Aisne).

Origine sociale :

Fils de Clovis Joseph Degois, manouvrier et Marie Joséphine Hortense Juliette Dupont, ménagère.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Paris en 1896.

Il est agrégé de droit (2^e) le 2 décembre 1899 (ou 1898).

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est nommé à la faculté de droit de Caen. Il est alors chargé de cours de droit criminel.

Titularisé en 1903, il reste à la faculté de Caen dans cette chaire jusqu'en 1931. Il est en effet admis à faire valoir ses droits à la retraite par le décret du 29 avril 1931.

Il était également chargé d'un cours de droit maritime.

Il est nommé professeur honoraire de la faculté de droit de Caen par décret du 20 novembre 1931.

Décorations :

Officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1913.

Travaux :

-Des droits appartenant aux particuliers à l'occasion des sources qui jaillissent naturellement dans leurs fonds, thèse pour le doctorat, Paris, A. Rousseau, 1896, in 8°, 175 p.

-De la quasi-possession en matière de servitudes. Agrégation des Facultés de droit (section de droit privé et de droit criminel), concours de 1898, composition de droit romain, Paris, A. Rousseau, 1898, in 4°, 12 p.

-Caractères généraux communs aux quatre contrats consensuels, classifications diverses qu'on peut établir entre eux. Agrégation des Facultés de droit (section de droit privé et de droit criminel), concours de 1899, composition de droit romain, Paris, A. Rousseau, 1899, in 4°, 15 p.

-Traité élémentaire de droit criminel, à l'usage des étudiants en droit de 2^e année, Paris, L. Larose et L. Tenin, 1911, in 8°, 1015 p.

-Traité élémentaire de droit criminel à l'usage des étudiants en droit de deuxième année. 2^e édition, revue et mise au courant de la législation et de la jurisprudence, Tours, impr. de la Jurisprudence générale, 1922, in 8°, 860 p.

Sources :

État civil AD Aisne : 5Mi0762.

Archives de la faculté de droit de Caen.

Delacroix

État civil :

Henri Joachim Delacroix, né à Paris (5^e arrondissement) le 2 décembre 1873, décédé à Paris (16^e arrondissement) le 3 décembre 1937.

Origine sociale :

Fils de Félix Anselme Delacroix, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de grammaire et qui finit sa carrière comme professeur de 3^e au lycée Louis-le-Grand, lui-même fils d'un professeur de l'université, et de Marie Cécile Cardozo Giralès, fille de Joachim Albin, agrégé de médecine.

Études :

Il commence ses études au lycée Henri IV. Après avoir obtenu son baccalauréat ès lettres, il devient étudiant à la faculté des lettres de Paris. Il est successivement boursier de licence en 1891-92, licencié ès lettres en 1892, boursier d'agrégation en 1893-94 et agrégé de philosophie en 1894 (1^{er}). Après son agrégation, il est boursier de voyage en Allemagne (1895).

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1900.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord professeur au lycée de Pau d'octobre 1899 à octobre 1900 puis maître de conférences à la faculté des lettres de Montpellier d'octobre 1900 à novembre 1905.

Il est nommé chargé du cours de philosophie à la faculté des lettres de Caen le 1^{er} décembre 1905. Il est titularisé le 27 décembre 1906.

Le 15 avril 1909, il est nommé à la faculté des lettres de Paris comme maître de conférences de philosophie, puis comme professeur de psychologie le 13 février 1919. Il est assesseur du doyen en novembre 1922 puis doyen de la faculté des lettres de Paris le 1^{er} juillet 1928. Il est décédé en fonctions.

Fonctions extra-universitaires :

Membre du conseil de l'université (section permanente), membre du conseil supérieur de l'Instruction publique, membre du comité consultatif de l'enseignement supérieur, membre de la direction de l'association du personnel enseignant des facultés des lettres, du rapprochement universitaire, représentant du conseil de l'Université à l'institut radiophonique.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (17^e arrondissement) le 24 juin 1899 avec Jeanne Thérèse Monod, fille de Louis Monod, docteur en médecine, sœur de Lucien Monod, artiste peintre, de Jacques Monod, docteur en médecine et de Blanche Monod, mariée avec le Dr Marie.

Ils ont deux enfants : Pierre ; Michel.

Décorations :

Officier de la légion d'honneur en 1932.

Officier de l'Instruction publique en 1907.

Autres :

Collaborateur de la Revue de métaphysique et de morale, de la Revue philosophique, du Journal de psychologie, de la revue Scientia, des Archives de psychologie.

Travaux :

- Essais sur le mysticisme spéculatif en Allemagne au XVI^e siècle*, thèse de doctorat, 1900,
- Les grands mystiques chrétiens*, 1908,
- La psychologie de Stendhal*, 1918,
- La religion et la foi*, 1922,
- Le langage et la pensée*, 1924 et 1932,
- Psychologie de l'art*, 1927,
- Les grandes formes de la vie mentale*, 1934,
- Collaboration au Traité de psychologie de Dumas* (tome 2, p. 44-222 et p. 297-330),
- L'enfant et le langage*, 1934.

Sources :

État civil AM Paris.

Dossier personnel aux archives nationales : AJ/16/5951.

-Christophe Charle, *Les professeurs de la faculté des Lettres de Paris : dictionnaire biographique, 1909-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1986, 215 p.

Delage

État civil :

Yves Marie Delage, né à Avignon (Vaucluse) le 13 mai 1854, décédé à Sceaux (Hauts-de-Seine) le 7 octobre 1920.

Origine sociale :

Fils de Charles Etienne Delage, d'abord employé des contributions directes puis receveur des finances et de Marie Louise Agathe Desages.

Ses frères sont sous-préfet et receveur des contributions directes.

Son cousin Marie Joseph Médéric Delage est ancien élève de l'École normale supérieure et agrégé de physique.

Études :

Il commence des études de lettres et de sciences à Poitiers, les continue à Paris et les complète avec des études de médecine. Il est licencié ès sciences naturelles en 1878.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1880 et docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1881.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord, en 1878, préparateur au laboratoire de zoologie de l'École pratique des hautes études, III^e section. En 1881, il devient préparateur au laboratoire de Roscoff. La même année, il devient chargé de conférences et préparateur à la faculté des sciences de Paris. En 1882, il est nommé maître de conférences suppléant de zoologie dans la même faculté.

En 1883, il est chargé de conférences de zoologie animale à la faculté des sciences de Caen. Il devient la même année directeur de la station zoologique de Luc-sur-Mer. En 1884, il devient professeur titulaire de zoologie et physiologie animale.

En janvier 1885, il s'occupe du dépeçage d'une baleine échouée sur la plage de Langrune, dont le squelette fut exposé dans le musée d'histoire naturelle de Caen, dans les locaux de la faculté des sciences, puis dans le jardin public de la mairie de Luc-sur-Mer.

Il part en 1885 et devient chargé de cours à la faculté des sciences de Paris. Il succède en 1886 à Lacaze-Duthiers dans la chaire de zoologie, d'anatomie et de physiologie comparée puis est nommé sous-directeur du laboratoire de Roscoff. En 1899, il devient directeur adjoint du laboratoire de zoologie expérimentale de l'École pratique des hautes études, III^e section. En 1901, il est nommé directeur du laboratoire de Roscoff à la mort de Lacaze-Duthiers.

Mariage et descendance :

Marié en 1875 avec Louis Marie Henriette Lebrun, fille d'un capitaine en retraite.

Ils ont eu trois enfants : Marcel Delage, ingénieur, une fille mariée avec un pharmacien et une fille décédée à 2 ans.

Institut de France :

Élu à l'Académie des sciences (anatomie et zoologie) le 25 novembre 1901.

Décoration :

Chevalier de la légion d'honneur le 30 juillet 1894, officier le 12 janvier 1909.

Officier d'académie.

Autres :

Il reçoit en 1881 le grand prix des sciences physiques de l'Académie des sciences.
Il est docteur honoris causa des universités de Genève, d'Aberdeen et de Cracovie.
Il est membre de la société zoologique de France, de la société impériale des naturalistes de Moscou, et de l'Académie impériale de médecine (Saint-Petersbourg).
Il fonde « l'Année biologique ».
Il refuse le darwinisme et la notion de sélection naturelle, mais reçoit toutefois le prix Darwin de la Royal society de Londres en 1916. Il n'accepte pas non plus les travaux de Morgan sur la génétique. Il est lamarckien.
Il appartient à une famille catholique mais il rompt tôt avec la religion et devient agnostique. Ses enfants ne sont d'ailleurs pas baptisés.
Il devient aveugle par abus du microscope.
Après la défaite de 1870, il devient très patriote. Il est d'ailleurs signataire du manifeste contre les intellectuels allemands en 1914.

Travaux :

- Sur l'origine des éléments figurés du sang chez les vertébrés*, thèse de doctorat, 1881.
- Evolution de la sacculine*, 1884.
- Histologie des planaires acèles*, 1886.
- L'embryologie et la classification des éponges*, 1889.
- L'anatomie des cynthiadées*, 1889.
- La structure du protoplasma, l'hérédité et les grands problèmes de biologie générale*, 1895.
- Traité de zoologie concrète*, en collaboration avec Hérouard, 1896-1901.
- L'hérédité et les grands problèmes de la biologie générale*, 1903.
- Les théories de l'évolution*, en collaboration avec Mille Goldsmith, 1909.
- Pathénogenèse naturelle et expérimentale*, 1913.
- Le rêve. Etude philosophique et littéraire*, s.d.

Sources :

État civil AM Avignon.

Archives nationales : F/17/25750.

Dossier de légion d'honneur : LH/2794/19.

-Christophe Charle et Eva Telkes, *Les professeurs de la faculté des Sciences de Paris : dictionnaire biographique, 1901-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, publié par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine, Paris, 1989.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Delavigne

État civil :

Ferdinand Hermenegilde Marréaux Delavigne, né à Besançon (Doubs) le 15 avril 1817, décédé le 20 avril 1898.

Origine sociale :

Fils de Louis Charles Marréaux Delavigne, avocat et de Marie Victoire Judith Jeoffroy. Son père semble disparaître à l'étranger.

Études :

Il devient agrégé de lettres le 15 septembre 1841 puis licencié ès lettres le 21 septembre 1841. Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Bordeaux en 1847.

Carrière universitaire :

Il est maître d'études au collège Henri IV, professeur de 5^e à Toulouse, de 2nde à Grenoble, professeur provisoire de 3^e au collège de Caen le 28 septembre 1841, puis professeur de rhétorique à Limoges de 1842 à 1843. Il est nommé le 21 septembre 1843 professeur de rhétorique au collège de Caen.

Il est chargé de la chaire de littérature française de la faculté des lettres de Caen du 2 octobre 1844 au 28 octobre 1846.

Il devient professeur à la faculté des lettres de Toulouse en 1847 et le reste jusqu'en 1880. Il devient doyen de la faculté des lettres de Toulouse en 1864.

Mariage et descendance :

Marié à Toulouse (Haute-Garonne) le 18 mars 1855 avec Marguerite Eulalie Sophie Léontine Dondet, fille de Jean Baptiste Louis Dondet, notaire et de Joséphine Julie Bouchage.

Ils ont au moins un fils : Godefroy Alphonse Joseph Marréaux Delavigne, né à Toulouse en 1861, avocat à la cour d'appel de Paris, chevalier de la légion d'honneur.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 29 décembre 1855.

Travaux :

-*Tragédie chrétienne au XVII^e siècle, études littéraires*, thèse de doctorat, Toulouse, 1847.

-*De Lyrica apud Prudentium poesi analytica disquisitio*, thèse latine, Toulouse, Henault, 1848, in 8°, 59 p.

-*Le premier salon du XVIII^e siècle. Une amie de Fontenelle*. Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse, Toulouse, Douladoure, 7^{ème} série, t. 10, 1878.

Sources :

État civil AM Besançon et Toulouse.

Dossier de légion d'honneur : LH/706/71.

Délouey

État civil :

Stanislas Edouard Délouey, né à Bénvy-Bocage (Calvados) le 2 novembre 1845, décédé à Caen le 12 octobre 1889.

Origine sociale :

Fils de Guillaume Délouey, docteur en médecine et adjoint au maire de Bénvy-Bocage et de Joséphine Hélène Lair.

Son frère Jules Anatole Délouey devient maire de Bénvy-Bocage, président du conseil d'arrondissement de Vire et conseiller général du canton de Bénvy-Bocage.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1870.

Carrière universitaire :

Dès 1874, Délouey est professeur suppléant de l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Le 26 juin 1875, il est nommé professeur adjoint d'anatomie et de physiologie. Il devient professeur de clinique chirurgicale en 1886 et le reste jusqu'à sa mort.

Il a introduit à l'Hôtel-Dieu les méthodes antiseptiques, et a laissé en mourant la somme nécessaire pour réinstaller la salle d'opérations.

Fonctions extra-universitaires :

Il fait la campagne de 1870-1871 comme chirurgien au Mont-Valérien, avec le grade de médecin aide-major auxiliaire. Il est décoré à cette occasion pour faits de guerre.

Il s'installe à Caen comme médecin chirurgien entre 1871 et 1874.

Il devient chirurgien en chef des hôpitaux de Caen (probablement en 1886).

Mariage et descendance :

Marié avec Marie Julie Boissaye-Lecomte.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 22 février 1871.

Croix de guerre.

Autres :

Il est présent sur l'acte de naissance du Dr Léger, futur professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Il meurt à 43 ans des suites d'une piqûre anatomique.

Travaux :

-*Considérations générales sur la résection traumatique du coude*, thèse de doctorat, Paris, 18 mars 1870, in 4°.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/719/21 (*nda* : le dossier est enregistré sous le nom erroné de Déloucy).

Deltheil

État civil :

Robert Deltheil, né à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) le 3 avril 1890, décédé à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Orientales) le 16 juillet 1972.

Origine sociale :

Fils de Ciprien Deltheil, meunier.

Études :

Élève à l'École normale supérieure à partir de 1909, il est agrégé (1^{er}) de mathématiques en 1913. Il est à noter qu'il aurait pu également entrer à l'École Polytechnique puisqu'il avait réussi le concours d'entrée. Cependant, s'il avait fini 1^{er} au concours d'entrée de l'ENS, il obtient seulement ... le 2^e rang pour l'entrée à l'École Polytechnique.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1920.

Carrière universitaire :

Il est nommé maître de conférences de mathématiques à la faculté des sciences de Toulouse en 1919. Il obtient en 1921 la chaire de mathématiques générales. Il est nommé en 1930 doyen de la faculté des sciences de Toulouse. Il choisit en 1936 une carrière administrative.

Il est nommé le 17 septembre 1936 recteur de l'académie de Caen. Il y reste jusqu'au 30 septembre 1937, où il est nommé recteur de l'académie de Toulouse. Il dirige cette académie sous l'Occupation : il est arrêté et déporté en juin 1944. Interné au camp de Neuengamme, il est libéré en mai 1945. Nommé directeur de l'enseignement supérieur par le gouvernement provisoire de la République française pendant son internement, le rectorat de Nancy lui est proposé à son retour. Il refuse et reprend ses fonctions de professeur à la faculté des sciences de Toulouse, dans la chaire de calcul différentiel et intégral. Il est admis à la retraite en 1961.

Fonctions extra-universitaires :

Mobilisé en 1914. Il est blessé en 1915, se rétablit et finit la première guerre mondiale comme capitaine d'artillerie.

Mariage et descendance :

Marié le 15 février 1907 avec Denise Henriette Jeanne Trouin.

Ils ont trois filles.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Croix de guerre 1914-1918.

Travaux :

-*Sur la théorie des probabilités géométriques*, thèse de doctorat, 1920.

-Avec Émile Borel, *Probabilités, erreurs*, Paris, 1923.

-*Probabilités géométriques*, Paris, 1926.

-*Erreurs et moindres carrés*, Paris, 1930.

-Avec Émile Borel, *La géométrie et les imaginaires*, Paris, 1931.

-*Aperçus historiques sur la théorie des probabilités et ses applications*, Toulouse, 1934.

-Avec Daniel Caire, *Géométrie*, 1950.

Sources :

État civil AD Aveyron : 4E300-56.

-Jean-Baptiste Hiriart-Urruty et Henry Caussin, « Sarrus, Borel, Deltheil. La Rouergue et ses mathématiciens ». *Gazette de la société mathématique de France*, n°104, avril 2005.

-Jean-François Condette, *Les recteurs d'académie en France de 1808 à 1940, t. II, Dictionnaire biographique*, Lyon, INRP, 2006.

Demerliac

État civil :

Antoine Raoul Demerliac, né à Limoges (Haute-Vienne) le 27 avril 1866, décédé à Saint-Just le Martel (Haute-Vienne) le 15 mars 1952.

Origine sociale :

Fils de Michel Demerliac, propriétaire et d'Antoinette Bonnefond.
Son frère Louis Michel est capitaine d'artillerie, chevalier de la légion d'honneur en 1907.

Études :

Il est agrégé d'enseignement spécial de physique en 1886.
Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1898.

Carrière universitaire :

Présent à l'école de médecine et de pharmacie de Caen depuis au moins 1890, il est chargé du cours de physique à l'école en 1896 et le reste jusqu'en 1932, date à laquelle il démissionne.
Il est également professeur de physique au lycée de Caen.
Il devient professeur honoraire de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Fonctions extra-universitaires :

Élu conseiller municipal de Caen à partir de 1919 et jusqu'en 1935. Il est républicain de l'URD, union républicaine des droites.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 20 juin 1892 avec Suzanne Gabrielle Marie Fauvel, fille de Louis Charles Fauvel, président du tribunal civil de Caen en 1893 et chevalier de la légion d'honneur.
Ils ont deux fils : Michel Charles Demerliac, né à Caen en 1893, licencié en sciences en 1912, docteur en médecine en 1925 et Henri Louis Raoul, né à Caen en 1895, décédé à San Sebastian en 1967, chevalier de la légion d'honneur.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 9 juillet 1932.

Travaux :

-Recherches sur l'influence de la pression sur la température de fusion, thèse de doctorat, Caen, Lanier, 1898, in 8°, 95 p.

Sources :

État civil AD Calvados.
Dossier de légion d'honneur : LH/726/40.

Demolombe

État civil :

Jean Charles Florent Demolombe, né à la Fère, près de Villers-Cotterêts (Aisne) le 22 juillet 1804, décédé à Caen le 21 février 1887.

Comme une prédestination, Demolombe est né en 1804, année de promulgation du code civil (mars 1804).

Origine sociale :

Fils de Dieudonné Demolombe, notaire et directeur du dépôt de mendicité et Adélaïde Philippine Dubois.

Études :

Il fait ses études de droit à Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Paris le 5 août 1826.

Carrière universitaire :

Il se présente à un concours ouvert à Paris en 1827, à 22 ans. Ce concours a comporté 45 séances et a duré quatre mois. Le 30 juillet 1827, Demolombe est nommé professeur suppléant à la faculté de droit de Caen. Il se présente en 1831 à un concours ouvert à Caen. Il est nommé à la 1^{ère} chaire de code civil le 29 juin 1831 (le 26 août 1831 pour l'administration).

Il est nommé le 17 juin 1853, doyen de la faculté de droit de Caen.

En 1856 ou 1857, on lui propose la chaire de droit civil à la faculté de droit de Paris, mais il refuse. En 1862, on lui propose un siège à la Cour de Cassation, et il refuse également.

En 1886, il tombe malade et ne peut plus faire de cours à partir de février, selon une lettre adressée à la faculté. Il aura donc enseigné le droit pendant plus de cinquante-neuf ans !

Il fait partie en 1876 (et depuis 1874 ?) du conseil supérieur de l'Instruction publique.

Fonctions extra-universitaires :

Avocat, il est plusieurs fois proclamé bâtonnier de l'ordre des avocats près la cour de Caen et a présidé le conseil de l'ordre. Il a également été avocat consultant à Caen et dans de nombreuses juridictions en France.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Institut de France :

Élu correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques en 1864.

Le 12 mars 1887, l'élection était prévue pour que Demolombe devienne membre de l'Académie, mais il décède le 21 février 1887.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 3 janvier 1846, officier le 16 juin 1856. Le 28 mars 1868, il est élevé au grade de commandeur de la légion d'honneur et les insignes sont apportés par Victor Duruy lui-même, alors grand-maître de l'Université.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Il fonde en 1851 « la Revue critique de la Jurisprudence ».

En 1879, son œuvre sur le code civil reçoit le grand prix de l'Institut (prix décerné tous les deux ans récompensant les œuvres les plus propres à honorer ou servir le pays).

Il est également membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.

Il fait partie de « l'école de l'exégèse » : école désignant un groupe de juristes français, commentateurs du Code civil, qui, par leur enseignement et leurs écrits, ont exercé en France l'influence la plus marquante, de la promulgation du Code civil (1804) aux dernières décennies du XIX^e siècle. Cette école rassemble, outre Demolombe, Merlin de Douai (avocat, député, procureur général à la cour de cassation), Toullier (doyen de la faculté de droit de Rennes), Proudhon (doyen de la faculté de droit de Dijon), Duranton (professeur à la faculté de droit de Paris), Aubry (doyen de la faculté de droit de Strasbourg, conseiller à la cour de cassation), Rau (professeur de la faculté de droit de Strasbourg, conseiller à la cour de cassation), Troplong (premier président de la cour de cassation), Valette (professeur à la faculté de droit de Paris pendant 43 ans), Mercadet (avocat à la cour de cassation), Demante (professeur à la faculté de droit de Paris pendant 34 ans), Laurent (Belgique, professeur à la faculté de droit de Gand pendant 46 ans). Demolombe a longtemps été tenu comme le « prince » de l'école de l'exégèse et on considère que son enseignement et ses écrits, avec ceux d'Aubry et Rau, marquent l'apogée de cette école.

Il proteste contre l'exécution des décrets de proscription contre les congrégations religieuses : la faculté et le Barreau de Caen n'assistent pas en corps à son enterrement à cause de cette prise de position.

En 1905, son buste en bronze, posé sur un haut piédestal, au pied duquel un étudiant semble écouter attentivement les leçons de son professeur, est inauguré sur la place de la République de Caen. Il y reste selon toute vraisemblance jusqu'en 1945, à moins qu'il n'ait été démonté pour éviter qu'il ne soit fondu par les autorités allemandes comme les autres statues caennaises de savants (Elie de Beaumont, Malherbe, Laplace) pendant la deuxième guerre mondiale. On peut encore voir la statue de l'étudiant devant le musée de Normandie, dans l'enceinte du château de Caen. Le buste de Demolombe a quant à lui été visible lors d'une exposition sur l'histoire de l'université de Caen, mais cette présence près de sa faculté n'a été qu'éphémère pour le plus illustre juriste que la faculté de droit de Caen ait jamais connu. L'amphithéâtre principal de l'actuelle faculté de droit de Caen porte son nom.

Catholique.

Travaux :

-*Cours de Code Napoléon* : 1844-1882, 31 volumes :

**Les personnes et les biens*, 1844 à 1856, 12 vol.

**Le traité des successions*, 1857-1860, 5 vol.

**Le traité des donations et testaments*, 1861-1866, 6 vol.

**Le traité des obligations*, 1868-1882, 8 vol.

-*Le traité des engagements qui se forment sans convention*, Lahure, 1882.

-*Le traité de l'absence*.

-*Le traité de la minorité, de la tutelle et de l'émancipation*, Imprimerie générale, Durand et Pedone Lauriel.

-*Le traité de la publication des effets et de l'application des lois en général*, Imprimerie générale.

-*Le traité de l'adoption et de la tutelle officieuse de la puissance paternelle*.

-*Le traité des contrats ou des obligations conventionnelles en général*.

-*Le traité des servitudes ou services fonciers*.

-*Le traité du mariage et de la séparation de corps*.

Sources :

État civil AD Aisne et Calvados.

-Jacqueline Musset, « Un célèbre jurisconsulte caennais du XIX^e siècle : Demolombe », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, LIX, 67-89, 1990, pp. 237-246.

-Robert Toutain, *Discours prononcé à Caen le mercredi 23 février 1887 aux obsèques de M. Demolombe, doyen de la Faculté de Droit de Caen*. Caen, H. Delesques, 1887, 16 p.

-*Inauguration du monument élevé à Caen, à Demolombe, 5 août 1905*, Caen, E. Domin, 1905, 63 p.

Demontès

État civil :

Émile Demontès, né en 1895, décédé en 1955.

Origine sociale :

Fils de Victor Demontès, professeur au lycée d'Alger, chargé de cours au collège de France et de Léa Jamais.

Études :

Il est reçu docteur ès sciences juridiques en 1922 et docteur ès sciences politiques et économiques en 1923 devant la faculté de droit et des sciences économiques de Paris.

Il est agrégé de droit privé en juillet 1928.

Carrière universitaire :

Il est nommé assistant des salles de travail et chargé du cours de procédure civile et voies d'exécution à la faculté de droit de Caen le 30 novembre 1926. Il est nommé, par décret du 19 juin 1929, professeur titulaire de la chaire de droit constitutionnel qui devient en 1931 chaire de procédure civile et voies d'exécution. En 1930, il donne également des cours de droit privé. En 1931, il devient professeur de la 3^e chaire de code civil.

Il est nommé en 1933 professeur de droit commercial à la faculté de droit de Montpellier et le reste jusqu'à sa mort.

Mariage et descendance :

Marié avec Marcelle Castelnaud, fille de Gustave Alfred William Castelnaud, capitaine de vaisseau, commandeur de la légion d'honneur et de Marguerite Favre de Thierrens.

Ils ont trois enfants : Gisèle Demontès, Christine Demontès, qui épouse Jean-Pierre Nougier, professeur de physique de l'université de Montpellier et Jean-Pierre Demontès.

Autres :

Membre de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier de 1938 à 1955.

Travaux :

-*L'action « ad exhibendum » en droit moderne. Essai sur le droit à la preuve*, thèse de doctorat, 1922.

-*La question agraire dans l'Italie contemporaine*, thèse de doctorat, 1923.

Sources :

-Pierre Louis, *Réception du professeur Jean-Pierre Nougier*, séance publique du 19 octobre 2009, Académie des sciences et lettres de Montpellier, pp. 418-422 : http://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/academie_edition/fichiers_conf/NOUGIER2009.pdf

(nda : J.P. Nougier est le gendre d'Émile Demontès).

Denis

État civil :

François Jacques Denis, né à Corbigny (Nièvre) le 4 février 1821, décédé à Caen le 8 février 1897.

Origine sociale :

Fils de Pierre Denis, menuisier et de Françoise Claudine Languillet.

Études :

Il entre à l'École normale supérieure en 1841.

Il obtient l'agrégation de philosophie en 1846 (cette année, sous la présidence de V. Cousin, sont également reçus : Auguste Javary, Henri Marie Oscar Philibert, Charles Thomas Chappuis et François Magy).

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1847. Ce mémoire est couronné par l'Institut en 1856.

Carrière universitaire :

En 1844, il est nommé professeur à Avignon, en 1845 à Angoulême, en 1849 à Alger, en 1850 à Tournon, en 1853 à Grenoble, en 1854 à Strasbourg et enfin en 1856 à Pau.

En 1860, il devient professeur de littérature française à l'Université de Turin.

Le 22 novembre 1863, il est nommé à la chaire de littérature ancienne de la faculté des lettres de Caen jusqu'au 1^{er} novembre 1891 (limite d'âge). Cette chaire devient chaire de littérature et institutions grecques en 1881.

Il est également doyen de la faculté des lettres de Caen de 1884 à 1891. Il devient alors doyen honoraire.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Institut de France :

Élu le 20 mars 1886 correspondant par l'Académie des sciences morales et politiques.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 18 janvier 1881.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Président de la section caennaise de la ligue de l'enseignement et membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Travaux :

-*Histoire des théories et des idées morales dans l'Antiquité*, Paris, Durand, 2 tomes in-8, VIII-423 p. et 453 p., 1856.

-*Rapport sur le concours pour le prix de La Codre*, Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen de 1870, 1870, 24 p.

-*La Comédie grecque*.

Sources :

État civil AD Calvados et Nièvre (5Mi16 730).

Dossier de légion d'honneur : LH/731/71.

-Emmanuel Chauvet, *Jacques Denis, professeur honoraire à la faculté des lettres de Caen*,
Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen
1897, Caen, H. Delesques, 19 p.

Denis-Dumont

État civil :

Pierre Léonor Edouard Denis-Dumont, né à Surtainville (Manche) le 23 février 1830, décédé à Surtainville le 29 mai 1886.

Origine sociale :

Fils de Napoléon Edouard Denis-Dumont, cultivateur et de Rose-Victoire Hainneville.

Il est apparenté par sa grand-mère maternelle Marie Monique des Quiesses à la petite noblesse rurale : la famille des Quiesses (ou Desquiesses) appartenait aux notables de Surtainville du XVII^e siècle.

Son oncle est maire de Surtainville et son frère Pierre Marcel Aristide est agriculteur.

Études :

Il suit les cours du collège de Valognes puis poursuit ses études de médecine à Caen à partir de 1849.

Il est d'ailleurs nommé le 16 novembre 1850 préparateur de chimie médicale et de pharmacie à l'école de médecine et de pharmacie de Caen, alors qu'il est étudiant en deuxième année de médecine. Il est lauréat de l'école en 1851 et 1852.

Il devient interne des hôpitaux de Caen en 1852. Il continue ses études à Paris en 1854.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1856.

Carrière universitaire :

Il est nommé le 21 novembre 1855 professeur suppléant de la chaire de clinique chirurgicale et d'accouchements de l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Il devient chef de clinique obstétricale en 1856.

Il est nommé professeur adjoint d'anatomie et de physiologie le 14 mai 1857. Il devient professeur adjoint de clinique chirurgicale en juillet 1867. Le 9 novembre 1872, il est nommé professeur de clinique chirurgicale en remplacement de Le Prestre, décédé. Il garde cette fonction jusqu'à sa mort en 1886.

Fonctions extra-universitaires :

Il se fixe à Caen comme médecin à Caen en 1855. Il est chef de clinique à l'Hôtel-Dieu de 1856 à 1866. Il devient chirurgien adjoint des hôpitaux en juillet 1867 puis chirurgien en chef vers 1877.

Il est nommé médecin expert des tribunaux en 1863, chirurgien consultant des chemins de fer de l'Ouest, chirurgien des sapeurs-pompiers, chirurgien consultant du lycée de Caen et médecin aliéniste du service des hommes du Bon-Sauveur.

Il est également directeur du dispensaire de la paroisse Saint-Jean de 1856 à 1878, il est membre (à partir de 1864) puis vice-président (à partir de 1873) du conseil départemental d'hygiène et médecin des épidémies à partir de 1865.

Maire de la commune de Grandcamp (aujourd'hui Grandcamp-Maisy) de 1865 à 1870.

Mariage et descendance :

Marié à Grandcamp (Calvados) le 23 juin 1863 avec Berthe Marie Lucille Pillet, fille de Jean Arthur Pillet, ancien notaire et propriétaire d'un château à Grandcamp. Les Dr Vastel et Le Prestre, respectivement directeur et professeur de l'école de médecine de Caen, sont témoins à son mariage.

Ils ont un fils : Jean Édouard Paul Denis-Dumont, né à Caen, licencié en droit, marié à Caen en 1888 avec Jeanne Marie Coqueret, fille d'avocat (Georges Alexandre Coqueret, cousin de Carel, professeur de la faculté de droit de Caen). Jean Edouard Paul Denis-Dumont a deux filles, dont Marie Yvonne Thérèse Clémence, qui épouse Henri Joseph Ernest Villey-Desmeserets (lieutenant d'infanterie, mort pour la France le 11 octobre 1914), neveu d'Edmond Villey-Desmeserets, doyen de la faculté de droit de Caen.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 5 septembre 1877 (décoré par le président de la République Mac-Mahon, alors en déplacement officiel en Normandie).

Officier d'académie en 1867 (pour son action pendant l'épidémie de choléra qui toucha la ville de Caen en 1865-1866), officier de l'Instruction publique en 1881.

Officier de l'ordre du Médjidié (ordre fondé en 1852 par le sultan ottoman Abdul Medjid pour récompenser les services civils et militaires des nationaux et des étrangers) pour son rapport sur l'épidémie de choléra qui touche la ville de Caen en 1873.

Autres :

Il a refusé le poste de premier médecin du vice-roi d'Égypte qui lui était offert quelques temps après son entrée à l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Lors de l'épidémie de choléra qui frappe Caen en 1873, portant assistance aux indigents de la ville, il est touché par la maladie mais en réchappe, contrairement à ses collègues les Dr Vastel et Faucon-Duquesnay, directeur et directeur adjoint de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Membre de la société de médecine de Caen à partir de 1859, de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen à partir de 1860, de la société des Antiquaires de Normandie, de l'association normande et de l'association des médecins de France.

Travaux :

-*De l'emploi du chloroforme dans les accouchements*, thèse de doctorat, Paris, 1856.

-*Du bruit skodique*, Caen, 1860, in 8.

-*Observation d'ictère chronique et de gangrène diffuse au poumon*, 1861-62.

-*Le choléra dans le département du Calvados en 1865 et 1866, rapport présenté à M. le préfet, par le Dr Denis-Dumont*, 1867.

-*Réponse à la nouvelle attaque de M. le Dr Leroy-Lanjuinière*, 1868.

-*Notice biographique sur M. Dan de la Vauterie*, lue à l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1869.

-*De l'allaitement artificiel, influence du biberon sur la mortalité des enfants dans le département du Calvados*, Caen, 1870, in 8.

-*Notice biographique sur le Docteur E. Vastel, né à Théville-Hague*, lue à l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, Caen, 1876, in 8.

-*De la syphilis*, Caen, 1880, in 8.

-*Nouvelle méthode de respiration artificielle*.

-*Bandages plâtrés, appareil à double traction*.

-*De l'anesthésie et du sommeil chloroformique*.

-*Observations sur un cas de rage*, Paris, 1882, in 8.

-*Propriétés médicales et hygiéniques du cidre, la maladie de la pierre en Basse-Normandie*, Caen, 1884, in 8.

Sources :

État civil AD Calvados et Manche.

Dossier de légion d'honneur : LH/732/19.

-Eugène de Robillard de Beaurepaire, *Notice biographique sur M. Denis-Dumont, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Caen*. Extrait de l'Annuaire normand, 1888. Caen, H. Delesques, 1888, 20 p.

-Arthur Lesigne, *Le Docteur Denis-Dumont*. Caen, H. Delesques, 1889, 135 p.

Desbordeaux

État civil :

Pierre François Frédéric Desbordeaux, né à Caen le 16 mars 1763, décédé à Caen le 25 juillet 1821.

Origine sociale :

Fils de Frédéric Auguste Pierre Desbordeaux, avocat estimé « pour ses mœurs irréprochables et sa noble délicatesse dans l'exercice de sa profession » et de Marie Anne Françoise Cailletel, morte très tôt.

Études :

Il fait ses études à Caen. Il devient maître ès-arts en ayant obtenu plusieurs premiers prix de rhétorique.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Caen. Il part à Paris afin de compléter ses connaissances en sciences physiques, histoire naturelle et médecine.

Carrière universitaire :

Après ce séjour à Paris, il revient à Caen et présente une thèse sur le cancer et est agrégé au corps des professeurs de la faculté de médecine de Caen.

Membre de l'Université, il signe la protestation hostile au serment. Pendant la Révolution, il est poursuivi comme suspect à cause de ses positions politiques. Il fuit, se cache, est arrêté, tout comme son père, et mis aux fers. Libéré après la chute de Robespierre, il se retire à la campagne (à Clinchamps/Orne, où naît un de ses fils).

Il est chargé le 20 décembre 1808 d'enseigner la clinique externe, puis la thérapeutique, à partir de 1810, à l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Fonctions extra-universitaires :

Médecin en chef des hospices de la ville de Caen et médecin de la maison du Bon-Sauveur.

Membre du conseil municipal de la ville de Caen pendant la Restauration.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 11 pluviôse an VI (30 janvier 1798) avec Marie-Victoire Fouquet, fille de Louis Fouquet, vivant de son bien.

Ils ont deux fils : Amédée-Pierre-Louis Desbordeaux, né à Caen le 12 germinal an X (2 avril 1802), qui s'est intéressé à la science (médecin?), étudiant à la faculté des sciences de Caen en 1817-1818, licencié en droit le 17 août 1822, membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen et de la Société d'agriculture ; Alphonse Jules Desbordeaux, né à Clinchamps/Orne en 1804, également licencié en droit.

Autres :

Membre du jury médical et de la société d'agriculture et de commerce du Calvados, membre associé de l'Académie royale des sciences, arts et belles lettres de Caen, membre correspondant de la société de l'école de médecine de Paris et de la société médicale du département de l'Eure.

Légitimiste et catholique.

Travaux :

-*Dissertation sur la cause directe des fièvres primitives qui règnent épidémiquement en Europe, et sur les moyens de s'y soustraire*, Caen, 1805, in 12.

-*Nouvelle orthopédie, ou précis sur les difformités que l'on peut prévenir et corriger chez les enfants*, Caen, 1805, in 8°.

-*Éloge de M. Briard, ancien professeur royal d'anatomie en l'Université de Caen*, Caen, 1807, in 8°.

-*Éloge de M. Hersan, médecin en chef des hospices civils*, Caen, 1810, in 8°.

Sources :

État civil AD Calvados.

-Théophile Faucon-Duquesnay, *Notice biographique de M. Desbordeaux*, Caen, F. Poisson, 1822, 18 p.

Desbouis

État civil :

François Marie Jules Guy Desbouis, né à Esternay (Marne) le 7 août 1883, décédé à Montargis (Loiret) le 9 juillet 1944.

Origine sociale :

Fils de Claude Jules Desbouis, entrepreneur de travaux publics et de Marie Marguerite Alice Duplessis.

Études :

Pour préparer ses études de médecine, il passe le concours de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort. Il devient également licencié ès sciences et fait ses études de médecine à Paris. Il devient préparateur à la faculté de médecine de Paris puis interne des hôpitaux de Paris (1910).

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1914.

Carrière universitaire :

Le 19 avril 1918, une décision ministérielle le délègue dans les fonctions de chef de travaux de physiologie de l'école de médecine et de pharmacie de Caen, mais il est encore mobilisé.

Il est délégué en 1919 pour la suppléance des chaires d'anatomie et de physiologie. Après avoir passé le concours, il est nommé professeur suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, par arrêté du 3 novembre 1920. Il devient professeur de physiologie par arrêté du 12 janvier 1921 et le reste jusqu'à sa mort en 1944.

Outre sa chaire, il prépare les étudiants aux concours hospitaliers des grandes écoles et organise pour les médecins de la région des conférences de perfectionnement (en invitant notamment des scientifiques).

Il devient directeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen en 1928 et le reste jusqu'en 1944. En effet, il est relevé de la direction de l'école par le gouvernement de Vichy le 13 janvier 1944. Quelques jours après, il est arrêté avec son épouse par la Gestapo. Emprisonnés à Caen, ils sont relâchés deux mois après mais sont interdits de séjour en Normandie. Sa santé, déjà déclinante, ne supporte pas l'emprisonnement et les mesures d'expulsion dont il est victime.

Fonctions extra-universitaires :

Après son doctorat en médecine, il envisage de s'installer hors de France (Tunis, Tokyo) avant de choisir Caen, sur le conseil d'amis et de collègues.

Mobilisé en 1914, il devient médecin d'un corps de troupe (médecin-aide-major de 2^e classe). En septembre 1915, il est affecté au laboratoire des études chimiques de guerre (section de défense contre les gaz) auprès du Dr Achard. Après avoir été nommé médecin-aide-major de 1^{ère} classe en 1916, il demande à repartir aux armées en 1917 et est affecté à la mission sanitaire française en Russie. Après avoir été envoyé à Trébizonde, il occupe en 1918 les fonctions de médecin-chef des hôpitaux français de Mourmansk puis d'Arkhangelsk. Il est renvoyé en France en avril 1919 comme médecin-chef de l'hôpital-mixte de Caen (en revenant par les pays scandinaves). Il est démobilisé en septembre 1919 avec le grade de médecin major de 2^e classe.

Il devient médecin chef des hôpitaux de Caen le 1^{er} juillet 1921.

Il reprend du service à la section de défense contre les gaz en 1939. Il est démobilisé et retourne à l'école de médecine et de pharmacie de Caen en juin 1940.

Mariage et descendance :

Marié à Montargis le 28 mai 1912 avec Renée Louise Souesme.
Ils ont un fils et quatre filles, dont une fait des études médicales.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur par décret du 24 mars 1923, officier, comme ayant été inscrit au tableau spécial du service de santé (réserve), résultat du décret du 5 septembre 1939.
Officier d'académie le 14 juillet 1920.

Autres :

Correspondant de l'Académie nationale de médecine (dans la section médecine) depuis le 29 janvier 1939.

Après sa mort, sa femme lègue plusieurs de ses livres (une vingtaine environ) à la bibliothèque de l'université de Caen, qui vient de brûler avec les bâtiments universitaires. Ces livres furent les premiers de la bibliothèque universitaire renaissante.

Travaux :

-*Insuffisance glycolytique, insuffisance pancréatique*, thèse de doctorat, Paris, 1914, in 8°.

-*L'école de médecine et de pharmacie de Caen, in l'Université de Caen 1432-1932 : son passé, son présent*, dirigé par Henri Prentout, Caen, 1932, 296 p.

Sources :

État civil AD Marne.

Dossier de légion d'honneur : LH/743/20.

-Pierre Ameuille, « Dr Desbouis », in *Bulletin de l'Académie nationale de médecine, 1944*, 108^e année, 3^e série, tome 128, n° 25, 26 et 27, séance du 3 octobre 1944, pp. 494 et 495, Masson et Cie, Paris, 1944.

Desclozeaux

État civil :

Ernest Desclozeaux, né à Paris (10^e arrondissement) le 19 prairial an X (8 juin 1802), décédé dans sa propriété de Costebelle, à Hyères (Var) le 8 novembre 1867.

Origine sociale :

Fils de Louis François Pierre Renard Desclozeaux (né à Courville (Eure-et-Loir) le 27 août 1759, décédé à Paris le 1^{er} janvier 1835) et de Julie Agathe Leroux. Son père est membre du conseil des Cinq-cents (pour la Seine-et-Oise) du 16 avril 1798 au 26 décembre 1799. Il est récompensé pour son concours au coup d'état de Brumaire en devenant, en l'an VIII, conseiller à la cour d'appel de Paris. Il est destitué en 1815 pour avoir signé l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire pendant les Cent-Jours.

Études :

Il entre au collège Sainte-Barbe en 1818 et fait un an de rhétorique au lycée Louis le Grand puis va au lycée Bonaparte (aujourd'hui Condorcet) pour suivre le professeur Pierrot. Il continue ses études à la faculté de droit de Paris.

Carrière universitaire :

Il rentre dans l'administration de l'Instruction publique sous le Second Empire : il devient recteur de l'académie de Caen en 1858.

Il n'y reste que deux ans puisqu'il est nommé en 1860 à la tête de l'académie d'Aix. Il est mis à la retraite, sur sa demande, au début de l'année 1867. Il est alors nommé recteur honoraire.

Fonctions extra-universitaires :

Après ses études, il devient avocat puis premier clerc dans une étude d'avoué. Il participe à partir de 1824 à la rédaction du Globe et fait partie de l'opposition libérale.

Après la révolution de 1830, il est nommé par Félix Barthe⁷¹⁰, conseiller auditeur à la cour royale de Paris puis substitut au tribunal de la Seine.

En 1837, il devient maître des requêtes et chargé au ministère de la Justice de la division des affaires criminelles et des grâces. En 1841, il est nommé conseiller d'état en service extraordinaire et secrétaire général au département de la justice.

En 1846, il est élu député des Hautes-Alpes (1^{er} collège électoral à Embrun).

La révolution de 1848 met fin à ses fonctions et il se retire de la vie politique.

Mariage et descendance :

Marié avec Joséphine Pauline Jance, fille d'Adrien Jance, commis de la Marine et de Pétronille Dombre.

Ils ont trois enfants : Paule Desclozeaux, religieuse au Carmel ; Adrien Desclozeaux, substitut du procureur général à Aix en 1867, préfet ; Joséphine Desclozeaux, décédée en bas âge.

Décorations :

Commandeur de la légion d'honneur.

Autres :

⁷¹⁰ Ministre de la Justice sous la monarchie de Juillet de 1831 à 1834.

Président d'honneur du Congrès scientifique de France de 1866, à Aix.

Travaux :

-*L'Amour des lois, discours prononcé à l'audience de rentrée du Tribunal de première instance de la Seine, le 4 novembre 1834*, Paris, A. Henry, 1834, in 8°, 23 p.

-*A MM. les électeurs de l'arrondissement de Verneuil. Paris, le 1er juillet 1842*, Paris, E. Duverger, in 4°.

-*Sainte-Barbe. Distribution des prix, 17 août 1843. Éloge du collège Sainte-Barbe*. Paris, E. Duverger, 1843, in 8°, 3 p.

-*A MM. les électeurs de l'arrondissement de Murat. Paris, le 6 février 1844*, Paris, E. Duverger, in 4°.

-*Discours prononcé à la distribution des prix du lycée impérial d'Avignon, du 12 août 1863*, Avignon, Aubanel frères, 1863, in 8°, 15 p.

Sources :

État civil AD Var.

-Louis-Marie Quicherat, « Sur M. Desclozeaux, ancien recteur de l'académie de Caen, et ancien membre de l'association normande », dans *l'Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, Association normande pour les progrès de l'agriculture, de l'industrie, des sciences et des arts, 1869, pp. 545-555.

Desdevises du Désert

État civil :

Théophile-Alphonse Desdevises du Désert, né à Coutances (Manche) le 20 juillet 1822, décédé à Lessay (Manche) le 17 décembre 1891.

Le nom est parfois orthographe Desdevises-Dudézert.

Origine sociale :

Fils de David Michel Desdevises du Désert, avoué près du tribunal civil de Coutances et de Judith Pierre.

Son grand-oncle paternel, Gilles Hervieu, est capitaine retraité, chevalier de la légion d'honneur. Son oncle maternel, Jean Versingentorix (sic) Voisin, est imprimeur libraire.

Études :

Il est agrégé d'histoire (1^{er}) en 1849 après avoir fait ses études à la faculté des lettres de Paris. Il est reçu docteur devant la faculté des lettres à Paris le 23 février 1863.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord maître suppléant au collège de Coutances en 1844, puis régent d'histoire aux collèges de Blois (1844) et d'Évreux (1846). En novembre 1846, il est chargé du second cours d'histoire au collège royal de Bordeaux. En septembre 1849, il devient professeur d'histoire au lycée de Brest. Il est ensuite nommé professeur d'histoire au lycée de Limoges en 1850, au lycée d'Angers en 1852, au lycée de Douai en 1853 puis au lycée de Tours en 1855.

Il est chargé du cours d'histoire à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand le 18 décembre 1868. Le 18 juillet 1870, il est titularisé dans cette chaire d'histoire.

Le 29 décembre 1873, il est nommé professeur à la chaire de géographie de la faculté des lettres de Caen. Dans la pratique, il fait des cours d'histoire. Il est nommé professeur honoraire peu de temps avant sa mort.

Mariage et descendance :

Marié à Lessay le 5 août 1850 avec Eugénie Le Lion, propriétaire, fille de Nicolas Camille Le Lion, marchand et propriétaire.

Ils ont trois enfants : Marie Joséphine, née le 22 septembre 1851 à Lessay, mariée avec Almyre Louis Marie, pharmacien, adjoint au maire de Lessay ; Georges Nicolas, né le 21 mai 1854 à Lessay, docteur en droit à Caen en 1877, un temps avocat à Caen, docteur ès lettres à Paris en 1889, élève à la faculté des lettres de Paris puis à l'EPHE, devient professeur d'histoire et géographie des temps modernes à la faculté des lettres de Clermont, dont il devient doyen de 1907 à 1913, chevalier de la légion d'honneur ; Eugénie Germaine, née le 22 décembre 1855 à Lessay, mariée avec Ferdinand Léopold Paing, officier du génie.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 29 décembre 1886.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Président de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, membre de la Société de Géographie de Paris et de la Société des Antiquaires de Normandie.

Travaux :

- Programme d'histoire universelle*, Paris, 1857, in 8°.
 - Géographie ancienne de la Macédoine*, thèse, Paris, 1863, in 8°.
 - Erasmus Roterodamus morum et litteratum vindex*, thèse latine, 1863.
 - Gerard Mercator*, 1875.
 - Les fêtes publiques dans l'ancienne France*, 1876.
 - Claude Lepelletier, ministre d'Etat*, 1877.
 - Loisirs ou le lettré voyageur au XV^e siècle*, 1877.
 - L'Amérique avant les Européens*, 1878.
 - Les états généraux du Cotentin en 1789*, Caen, 1878.
 - Nicolas Foucault*, Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles lettres de Caen, 1879.
 - Les mœurs publiques au XVIII^e siècle*, Caen, 1879.
 - Le patriotisme et les obligations qu'il impose dans le temps présent*, Caen, 1881.
 - Le sol français à travers l'histoire*, Caen, 1881.
 - Pierre-Paul Riquet*, Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles lettres de Caen, 1881.
 - Le noyau central et les marches de la langue d'oïl*, Bulletin de la société normande de géographie, 1882.
 - La colonisation et ses conditions au temps actuel*, Bulletin de la société normande de géographie, 1882.
 - La France dans l'extrême Orient*, 1884.
 - Le mouvement colonial*, 1884.
 - Le cabinet noir et la nouvelle politique coloniale*, 1885.
 - Antoine Jacmon, bourgeois du Puy*, 1886, in 8.
 - Situation des classes agricoles*, Tours, 1886.
 - Le Bassin du Rhin, conférence à Rouen*, 1887.
- Etc...

Sources :

État civil AD Manche.

Desroziers

État civil :

Eugène Louis Gustave Desroziers, né à Courances (Essonne) le 23 pluviôse an X (12 février 1802), décédé à Sablé (Sarthe) le 9 juillet 1875.

Origine sociale :

Fils d'Antoine François Louis Desroziers, maréchal des logis du Roi, chef d'escadron, maire de la commune de Courances et d'Aimardine Charlotte Léontine Leris.

Petit-fils de Jean François Desroziers, procureur au Parlement de Paris.

Frère d'Antoine Étienne Édouard Desroziers, capitaine d'infanterie, chevalier de la légion d'honneur.

Études :

Bachelier ès lettres et ès sciences, licencié ès sciences, il est élève de l'École Polytechnique en 1822.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1831.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord nommé en octobre 1824 répétiteur de mathématiques à Paris et professeur de mathématiques et de physique à l'Institution Juilly. Le 8 février 1828, il est chargé de la physique au collège de Poitiers.

Il est ensuite chargé des fonctions de censeur à Poitiers le 27 juin 1833, puis nommé principal du collège de Chartres le 12 septembre 1837, proviseur du collège de Bourbon-Vendée le 20 septembre 1839, proviseur du collège de Bourges le 18 septembre 1841, proviseur du collège d'Orléans le 21 septembre 1843, proviseur à titre définitif du collège d'Orléans le 5 mars 1846, inspecteur de l'académie d'Orléans le 8 avril 1846, recteur de l'académie de Bourges le 10 septembre 1847. Destitué quelques mois en 1848 car jugé trop proche de l'épiscopat, il est cependant nommé recteur de l'académie de Cahors le 13 septembre 1848.

Il est nommé le 10 août 1850 recteur de l'académie de Caen.

Le 10 janvier 1853, il est nommé recteur de l'académie de Saône-et-Loire, puis recteur de l'académie de Besançon (1857-60), recteur de l'académie de Clermont-Ferrand (1860-62) puis recteur de l'académie de Poitiers (1862-66).

Il est admis à la retraite le 1^{er} février 1866 avec le titre de recteur d'académie honoraire.

Mariage et descendance :

Marié avec Stéphanie Julie Louise Foucher, décédée à Chartres le 29 mars 1839, fille de Pierre Richard Foucher, président du tribunal civil de Marennes et de Stéphanie Julie Adélaïde Sébastienne Pradin.

Marié à Napoléon Vendée (La Roche/Yon, Vendée) le 23 septembre 1840 avec Euparis Mélanie de Gyvès, propriétaire, veuve en premières noces de César Alexandre de Buor, fille d'Henri Louis Modeste, Baron de Gyvès, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et de Louise Henriette Porchier de la Thibaudière⁷¹¹.

Ils ont au moins deux fils : Gustave Albert Marie Desroziers, né à la Roche/Yon (Vendée) en 1846, colonel d'infanterie, commandeur de la légion d'honneur ; Louis Marie Raymond Desroziers, né à Caen en 1852, lieutenant d'infanterie, chevalier de la légion d'honneur.

⁷¹¹ Son frère Antoine Étienne Édouard Desroziers épouse la sœur de sa femme, Prudence de Gyvès.

Décorations :

Officier de la légion d'honneur en 1861.

Officier de l'Université le 21 février 1839.

Travaux :

-Formules sur le mouvement des fluides élastiques, thèse de doctorat, Paris, 1831.

-Mouvement d'un système de corps soumis à leurs attractions mutuelles supposées proportionnelles aux masses et réciproquement aux carrés des distances, Paris, 1831.

Sources :

État civil AD Essonne, Eure-et-Loir et Sarthe (5Mi 282_37), AM La Roche/Yon.

Archives départementales du Calvados : T1157.

Digeon

État civil :

Aurélien Antoine Digeon, né au Havre (Seine-Maritime) le 20 octobre 1884, décédé à Paris (17^e arrondissement) le 9 octobre 1960.

Origine sociale :

Fils de François Victor Pierre Digeon, directeur d'école communale et de Maria Alexandrine Langignon.

Études :

Il étudie successivement aux lycées du Havre, Malherbe de Caen et Michelet de Paris. Élève de l'École normale supérieure de 1907 à 1910, lecteur au Williams College Massachusetts en 1908-1909, il est agrégé d'anglais en 1910.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1923.

Carrière universitaire :

Il commence sa carrière d'enseignant dans les lycées d'Évreux, du Mans et de Bordeaux. Après un détachement au ministère des affaires étrangères pendant la première guerre mondiale, il enseigne aux lycées de Rouen et Condorcet de Paris.

En 1926, il devient professeur suppléant à la Sorbonne puis à la faculté des lettres de Lille. Il reste dans cette faculté, étant nommé maître de conférences de langue et littérature anglaises en 1931 puis professeur en 1933.

Il est nommé recteur de l'académie de Caen de juillet à novembre 1937.

Il devient ensuite directeur de l'office national des universités et écoles françaises de 1938 à 1946.

Il reprend l'enseignement et retrouve l'université de Caen puisqu'il est chargé de la chaire de littérature anglaise à la faculté des lettres de Caen en 1946. Il a alors le statut de professeur sans chaire.

Il est nommé maître de conférences à la Sorbonne en 1949 puis devient professeur titulaire de la chaire de langue et littérature anglaises. Il est admis à la retraite en 1953.

Fonctions extra-universitaires :

Mobilisé pendant la première guerre mondiale, il sert d'interprète auprès de l'armée anglaise. Il travaille à la conférence de la paix de Versailles.

Mariage et descendance :

Marié au Havre le 6 janvier 1919 avec Jeanne Charlotte Dupuis, fille de Léon Alfred Dupuis, négociant et de Charlotte Lucie Hérubel.

Ils ont au moins une fille : Annie Digeon, qui épouse Sylvère Monod, maître de conférences de langue et littérature anglaises à la faculté des lettres de Caen.

Autres :

Directeur de la revue *Études anglaises* de 1924 à 1940. Secrétaire de la *Revue anglo-américaine* entre 1924 et 1929.

Travaux :

-*Les romans de Fielding*, thèse de doctorat ès lettres, 1923.

-*Elle doit partir*, traduction de David Garnett, 1930.

- Un voyage sentimental*, de Laurence Sterne, collection bilingue Aubier- Flammarion, 1934.
- Le roman anglais du XVIII^e siècle*, 1940.
- Le train du monde*, de William Congreve, collection bilingue Aubier- Flammarion, 1943.
- Histoire illustrée de la littérature anglaise*, 1947.
- Les études anglaises*, 1948.
- The master of ballantrae*, traduction de Robert Louis Stevenson, 1950.
- L'école anglaise de peinture*, 1955.
- Troïlus et Cressida*, de William Shakespeare, collection bilingue Aubier-Flammarion, 1969.

Sources :

État civil AD Seine-Maritime.

-Jean-François Condette, *Les lettrés de la République, les enseignants de la faculté des lettres de Douai puis Lille sous la Troisième République (1870-1940)*, *Dictionnaire biographique*, Institut de Recherches Historiques du Septentrion, Lille, 2006, 238 p.

-Jean-François Condette, *Les recteurs d'académie en France de 1808 à 1940, t. II*, *Dictionnaire biographique*, Lyon, INRP, 2006, 411 p.

Ditte

État civil :

Alfred Ditte, né à Rennes (Ille-et-Vilaine) le 20 octobre 1843, décédé à Paris (5^e arrondissement) le 7 novembre 1908.

Origine sociale :

Fils de François Honoré Ditte, ancien élève de l'École Polytechnique, directeur des lits militaires et de Louise Adélaïde Célestine Rivière.

Son grand-père Jacques Honoré Ditte était propriétaire et son arrière grand-père Honoré Gabriel Ditte, procureur fiscal.

Ses frères Léonce et Albert deviennent respectivement chef de bataillon d'infanterie de marine, officier de la légion d'honneur et général de division des troupes coloniales, commandeur de la légion d'honneur.

Son cousin Henry Ditte est président du tribunal de la Seine, commandeur de la légion d'honneur.

Études :

Il fait ses études à l'École normale supérieure de novembre 1864 à novembre 1868. Il est licencié de sciences mathématiques et physiques en 1867 et agrégé de sciences physiques en 1868 (1^{er})

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris le 10 juin 1870.

Élève de Berthelot et fervent apôtre de la thermochimie.

Carrière universitaire :

Il devient agrégé-préparateur de chimie à l'ENS de 1868 à 1872, puis sous-directeur du laboratoire de chimie à l'ENS en janvier 1872.

En février 1873, il est chargé de cours de physique à la faculté des sciences de Caen. En 1874, il devient professeur titulaire de physique puis en 1879 professeur de chimie. Il est également nommé en 1880 directeur de la station agronomique de Caen et directeur du laboratoire des hautes études annexé à la faculté des sciences de Caen.

En 1887, il devient doyen de la faculté des sciences de Caen.

En décembre 1888, il est nommé à la faculté des sciences de Paris et nommé doyen honoraire de la faculté des sciences de Caen. Il reste professeur à la Sorbonne jusqu'à sa mort.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Institut de France :

Élu membre de l'Académie des sciences, section de chimie, le 29 novembre 1897.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 13 juillet 1882, officier le 14 décembre 1900.

Autres :

Il reçoit le prix La Caze de l'Académie des sciences en 1885.

Catholique croyant.

Travaux :

- Recherches sur l'acide iodique et ses principaux composés métalliques*, thèse de doctorat, 1870.
- Recherches thermiques sur l'iode et l'acide iodique*, thèse de doctorat, 1870.
- Chaleur de combustion du magnésium, de l'irridium, du cadmium et du zinc*, entre 1871 et 1874.
- De l'influence qu'exerce la calcination de quelques oxydes métalliques sur la chaleur dégagée pendant leur combinaison*, entre 1871 et 1874.
- De l'influence qu'exerce la cristallisation de l'oxyde de cadmium sur la chaleur dégagée pendant sa combinaison*, entre 1871 et 1874.
- Sur les spectres de soufre, du sélénium et du tellure*, entre 1871 et 1874.
- Sur les spectres des corps appartenant aux familles de l'azote et du chlore*, entre 1871 et 1874.
- Sur les préparations et les propriétés d'un sulfure de sélénium*, entre 1871 et 1874.
- Recherches sur la volatilisation apparente du sélénium, du tellure et sur la dissolution de leurs combinaisons hydrogénées*, entre 1871 et 1874.
- Sur la production par voie sèche de quelques borates cristallisés*, entre 1871 et 1874.
- La constitution de la matière*, 1876.
- Traité élémentaire d'analyse qualitative des matières minérales*, 1879.
- Leçons sur les métaux, professées à la faculté des sciences de Paris*, 1891-1893.
- Recherches sur les propriétés et les applications de l'aluminium*, 1900.
- Introduction à l'étude des métaux*, 1902.
- Etude générale des sels, leçons professées à la faculté des sciences de Paris*, 2 volumes, 1906.

Sources :

Etat civil AM Rennes.

Dossier de légion d'honneur : LH/780/74.

Archives départementales du Calvados : T782.

-Christophe Charle et Eva Telkes, *Les professeurs de la faculté des Sciences de Paris : dictionnaire biographique, 1901-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, publié par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine, Paris, 1989.

Dominel

État civil :

Pierre Chorin-Dominel, né à St-Mars-d'Egrennes (Orne) en 1770, décédé à Caen le 5 mars 1831.

Origine sociale :

Fils de Pierre Chorin des Dominel, propriétaire et de Jeanne Venard.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1803. Il est également docteur en chirurgie (doctorat de chirurgie obtenu avant celui de médecine).

Carrière universitaire :

Il commence sa carrière universitaire pendant la Révolution : il est professeur de médecine opératoire (chirurgie) à l'école de médecine de Caen en l'an VII. En l'an IX, étant professeur de cours d'accouchements, il est invité par ses collègues à cesser de donner des cours privés (anatomie et chirurgie), ses élèves ayant attaqué les autres élèves de l'école (à main armée) pour obtenir le corps d'un supplicé. Malgré la promesse qu'il fait d'arrêter ces cours, il engage un chirurgien de l'Hôtel-Dieu pour donner des cours à ses élèves puis reprend lui-même ses cours privés d'anatomie.

Il donne en 1803 des cours d'anatomie chirurgicale. Il y ajoute en 1805 à la demande du préfet des cours d'accouchement. Ces cours sont gratuits mais il reçoit des élèves une rétribution pour les cours d'anatomie chirurgicale.

Il est chargé en 1808, lors de la réorganisation de l'école de médecine de Caen du cours d'opération et d'accouchements. Cet enseignement rejoint ce qu'il faisait auparavant de manière moins officielle. Il devient à une date inconnue (au plus tard 1811) professeur de clinique externe (par suite d'arrangements entre les professeurs selon le préfet). Suite à une modification du nom des chaires de l'école, il devient en 1830 professeur de clinique chirurgicale et clinique des maladies des femmes en couches et des enfants nouveau-nés, et le reste jusqu'à son décès en 1831.

Il a beaucoup de problèmes avec ses collègues, notamment vers 1811-1812 à propos de cours privés. Les problèmes qu'il avait connus quelques années plus tôt ressurgissent à cette occasion. Cette affaire voit même s'opposer assez violemment les professeurs, opposés aux cours privés et les administrateurs des hospices, plutôt favorables si ces cours sont encadrés. Après ces affaires en 1813, il n'a pas, selon ses collègues, une bonne réputation ni auprès des élèves ni à l'extérieur : il est en effet impliqué dans une tentative d'escroquerie sur un prêtre.

Fonctions extra-universitaires :

Chirurgien des hôpitaux militaires au début de la Révolution, il devient ensuite médecin du collège royal et des prisons civiles et chirurgien en chef des hospices à partir de 1803.

Mariage et descendance :

Marié avec Anne Jeanne Monique Provost de la Fardinière, fille de Louis-Ambroise Provost, sieur de la Fardinière, avocat au parlement de Rouen, maire d'Avranches, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris pour aristocratie et incivisme le 9 thermidor an II (27 juillet 1794, jour de la chute de Robespierre) et de Catherine Allain.

Autres :

Membre de l'académie des sciences, arts et belles lettres de Caen et de plusieurs autres sociétés savantes.

Il est président de la société de médecine de Caen en 1818.

Travaux :

-Discours prononcé par le citoyen Dominel, ex-chirurgien en chef des hôpitaux militaires de la République, professeur de médecine opératoire aux Écoles de médecine de Caen, à l'ouverture de son cours, le 2 messidor an VII, brochure in 8°, 22 p, Avranches.

-Dissertation sur l'influence de la médecine morale, dans le traitement des maladies, tant médicinales que chirurgicales, Paris, 20 fructidor an XI, in 4°, thèse de doctorat.

Sources :

Registre paroissial AD Orne.

État civil AD Calvados.

Dorison

État civil :

Léon (ou Louis) Jules Dorison, né à Paris (9^e arrondissement) le 2 janvier 1857, décédé ?

Origine sociale :

?

Études :

Élève de l'École normale supérieure à partir de 1878, il est agrégé de lettres en 1881.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris le 22 décembre 1891.

Carrière universitaire :

Il devient maître de conférences de grammaire et langues grecques à la faculté des lettres de Caen en 1884. Il le reste jusqu'en 1892.

Il est professeur à la faculté des lettres de Dijon en 1922 et en a été le doyen.

Il est admis à la retraite en 1927.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 3 janvier 1926.

Travaux :

-*Alfred de Vigny, poète philosophe*, thèse de doctorat, Paris, A. Colin, 1892.

-*Quid de clementia senserit L. Annaeus Seneca*, thèse de doctorat, Caen, E. Valin, 1892.

-*Alfred de Vigny et la poésie politique*, Paris, Perrin, 1894.

-*A côté de l'école*, Dijon, Imprimerie coopérative ouvrière, 1908.

-*La Jérusalem des philosophes, avec David Berman, rabbin de Dijon*, Versailles, publication de "la Diane", revue républicaine mensuelle d'éducation civique, 1922. In-8, 59 p.

Sources :

Dossier de légion d'honneur : 19800035/165/21196.

Dresch

État civil :

Jean Emmanuel Dresch, né à Paris le 30 novembre 1905, décédé à Paris le 4 mars 1994.

Origine sociale :

Fils de Joseph Emile Félix Dresch, recteur d'académie, directeur de l'Instruction publique en Alsace-Lorraine, commandeur de la légion d'honneur et de Juliette Réau.

Études :

Elève de l'École normale supérieure à partir de 1926, il est agrégé d'histoire et géographie en 1930.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1941.

Carrière universitaire :

En 1931, il est nommé au collège musulman, puis au lycée de Rabat. En 1941, après sa thèse, il est chargé du cours de géographie de l'Afrique du Nord à la faculté des lettres de Paris.

En 1942, après l'arrestation et la déportation du doyen Musset, il est chargé de la suppléance du cours de géographie à la faculté des lettres de Caen. Il est nommé en 1946 à la faculté des lettres de Strasbourg puis à l'École nationale de la France d'outre-mer en 1947. Il devient en 1948 professeur à la faculté des lettres de Paris puis à l'université Paris-VII. Il est admis à la retraite en 1977.

Il est directeur de l'Institut de géographie de Paris de 1960 à 1970.

Il est également professeur à l'École nationale d'administration, à l'École nationale des langues orientales vivantes, à l'École normale supérieure (Ulm), à l'École normale supérieure de jeunes filles et à l'Institut d'études politiques.

Fonctions extra-universitaires :

Communiste, il profite de sa nomination en Afrique du Nord dans les années 1930 pour militer activement contre le colonialisme.

Après la seconde guerre mondiale, aux côtés de Michel Leiris, ethnologue, il enquête sur le travail forcé en Côte d'Ivoire

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Commandeur des palmes académiques.

Autres :

Lauréat de l'Académie des sciences en 1973.

Membre d'honneur de l'Académie des sciences de l'URSS (1966) et de l'Académie des sciences de Pologne.

Vice-président (1968-1972) puis président (1972-1976) de l'Union géographique internationale, dont il fait organiser le congrès annuel à Moscou.

Président du comité national de géographie de 1966 à 1972.

Travaux :

- À propos des formes de nivation dans le grand atlas occidental*, Varsovie, 1936.
- Évolution du relief dans le massif central du Haut-Atlas, du Haouz et du Sous*, thèse de doctorat, 1941.
- Commentaires des cartes sur les genres de vie de montagne dans le massif central du Grand Atlas*, thèse de doctorat, 1941.
- Le massif du Toubkal*, Paris, 1942.
- Colonies et empires*, Paris, 1949.
- La Méditerranée et le Moyen-Orient*, Paris, 1953.
- L'agriculture en Afrique du Nord*, Paris, 1956.
- La question algérienne*, Paris, 1958.
- Crise de la géographie ?*, Paris, 1977.
- Un géographe au déclin des empires*, Paris, 1979.
- Les montagnards dans le Maroc contemporain*, 1982.
- Géographie des régions arides*, Paris, 1982.

Sources :

- Martine François, Gérard Joly, Bruno Delmas, Notice biographique sur le site du CTHS (comité des travaux historiques et scientifiques) :
<http://chts.fr/an/prosopo.php?id=1189#>

Dubois

État civil :

Emmanuel Dubois, né en 1895, décédé en 1973.

Origine sociale :

?

Études :

Il entre à l'École normale supérieure en 1916.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1923.

Carrière universitaire :

Il supplée Jean Villey-Desmeserets depuis le 1^{er} novembre 1924 dans la maîtrise de conférences de physique de la faculté des sciences de Caen. Il est nommé maître de conférences de physique par arrêté du 17 décembre 1927. Il est nommé professeur sans chaire par décret du 4 avril 1931.

Il devient par la suite professeur de la faculté des sciences de Clermont-Ferrand et doyen de cette faculté en 1934. Il se réfugie fin 1942 à Alger, à la suite d'une dénonciation. Il revient à Clermont-Ferrand en 1944 et retrouve son poste de doyen.

Il devient après la seconde guerre mondiale vice-président du comité consultatif des universités. Il s'implique fortement dans la construction de nouveaux bâtiments pour les facultés de Clermont : « plan Dubois » de 1950 à 1964. Bien que se représentant en 1955 au décanat, il est battu par un candidat plus jeune. Il est élu en 1961 assesseur du doyen.

Il part à la retraite en novembre 1965.

Fonctions extra-universitaires :

Il est en 1936 président départemental (Puy-de-Dôme) du Comité de vigilance des intellectuels anti-fascistes.

Mariage et descendance :

?

Travaux :

-*Recherches sur le potentiel disruptif dans les gaz raréfiés*, 1^{ère} thèse de doctorat, *Propositions données par la faculté*, 2^e thèse de doctorat, Paris, 1923.

-*Recherches sur l'effet Volta*, *faculté des sciences de l'Université de Caen*, Paris, Masson, 1931, in-8°, pp. 627-725, Extrait des "Annales de physique". Décembre 1930.

-*Électromagnétisme*, Paris, Delagrave, 1953, in 8°, 367 p.

-*Thermodynamique*, Paris, Delagrave, 1966, 397 p.

Sources :

-Alain Kergomard, *La mutation universitaire : Clermont 1948-1993*, Paris, L'Harmattan, 1995.

-Gilles Morin et Gilles Richard, *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Duboscq

État civil :

Octave Joseph René Duboscq, né à Rouen (Seine-Maritime) le 30 octobre 1868, décédé à Nice (Alpes-Maritimes) le 18 février 1943.

Origine sociale :

Fils de Louis Alphonse Duboscq, employé aux chemins de fer de l'ouest et d'Octavie Pauline Yon.

Son grand-père exploitait une briqueterie à Coutances.

Son frère devient administrateur des colonies.

Orphelin très jeune, il est élevé par une tante.

Études :

Lycéen à Coutances, il y obtient son baccalauréat en 1886. Il commence ses études médicales et scientifiques à Caen et les poursuit à Paris. Il est licencié ès sciences naturelles le 18 juillet 1889 à Caen.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1894 et devant la faculté des sciences de Paris en 1899.

Carrière universitaire :

Du 1^{er} mai au 20 novembre 1895, il est préparateur à la faculté des sciences de Caen, puis nommé à la faculté des sciences de Grenoble, comme chef de travaux.

Le 1^{er} novembre 1900, il est nommé maître de conférences à la faculté des sciences de Caen.

Le 31 octobre 1904, il devient professeur à la faculté des sciences de Montpellier. Il devient en 1923 professeur de la faculté des sciences de Paris dans la chaire de biologie marine, ainsi que directeur du laboratoire Arago de Banyuls-sur-Mer. Il est nommé directeur de la station de Villefranche-sur-Mer en 1931.

Il devient professeur honoraire en 1937.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1912.

Autres :

Créateur en 1909 avec Noël Bernard (maître de conférences de botanique présent à Caen de 1901 à 1908) d'une association amicale pour assurer la défense du personnel et proposer des réformes dans l'enseignement.

Athée, républicain patriote, il fait partie des signataires de l'appel du comité de vigilance des intellectuels antifascistes.

Il a été président de la société zoologique de France.

Travaux :

-*La glande venimeuse de la scopendre*, thèse de médecine, 1894.

-*Recherche sur les chilopodes*, thèse de doctorat ès sciences, 1899.

-*L'évolution schizogonique de l'aggregata (eucoccidium), eberthi (Labbé)*, avec Louis Léger, 1908.

- Etudes sur la sexualité chez les grégarines*, avec Louis Léger, 1909.
- Henry Brölemann, Laval, Barnéoud, 1934, in 8°, pp. 275-283, 1933. Extrait du Bulletin de la Société zoologique de France, 1933
- L'origine et l'évolution des cellules en croix des éponges calcaires*, avec Odette Tuzet, Paris, Laboratoire d'évolution des êtres organisés, 1938, in 4°, pp 267-278. Extrait des Travaux de la Station zoologique de Wimereux, tome 23. Volume jubilaire Maurice Caullery.
- Discours de M. O. Duboscq, président d'honneur*, Laval, Barnéoud, 1939, in 8°, pp. 83-94. Extrait du Bulletin de la Société zoologique de France, tome LXIX, 1939.

Sources :

État civil AD Seine-Maritime.

Archives nationales : AJ/16/5738.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/1383/59764.

-Christophe Charle et Eva Telkes, *Les professeurs de la faculté des sciences de Paris, dictionnaire biographique, 1901-1939*, INRP, éditions du CNRS, publié par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine, Paris, 1989.

Duchemin

État civil :

François Louis (ou Jean Baptiste) Duchemin, né à Montchauvet (Calvados) le 23 octobre 1750, décédé le 20 mars 1829.

Son identification a posé problème. Les prénoms utilisés sont en effet différents : Jean-Baptiste Duchemin avant la Révolution et François-Louis Duchemin avant et après la Révolution. Mais il s'agit des mêmes puisque Duchemin, professeur de la faculté des sciences, note en 1810 qu'il a été pendant 17 ans dans l'Université de Caen professeur de logique, de métaphysique et de morale et d'autres parties de la philosophie.

Origine sociale

Fils de Samson Duchemin et de Marguerite Itter.

Carrière universitaire :

L'abbé Duchemin est professeur de philosophie au collège des Arts de Caen de 1774 à 1791. Il est recteur de l'Université de Caen d'octobre 1782 à mars 1784.

Dans ses cours, il a essayé de substituer l'enseignement oral à l'ancienne méthode des cours dictés.

Pendant la Révolution, il est signataire de la déclaration hostile au serment prescrit aux fonctionnaires publics.

Il devient professeur de mathématiques transcendantes au lycée de Caen par arrêté consulaire du 13 pluviôse an XII (prof de 1^{ère} et 2^{nde} de mathématiques).

Le 25 juillet 1809, il devient professeur de mathématiques pures et doyen de la faculté des sciences de Caen. Le 10 juillet 1810, les deux chaires de mathématiques de la faculté des sciences sont réunies en une seule, celle de mathématiques transcendantes, confiée à l'abbé Duchemin, suite au décès du deuxième professeur, Mary-Vallée.

Son âge et sa santé l'obligent à se faire suppléer à partir de 1817 et à abandonner le décanat en 1827. La même année, il demande sa mise à la retraite mais le ministre répond par la négative, expliquant que l'état de la caisse des retraites ne lui permet pas d'accéder à ce désir. Il se retire à la campagne et meurt dans sa 79^e année.

Fonctions extra-universitaires :

Prêtre et abbé.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Sources :

Registre paroissial de Montchauvet AD Calvados.

Dupont-Longrais

État civil :

Auguste Alexandre Dupont-Longrais né à Caen (paroisse Saint-Pierre) le 4 juin 1785, décédé en 1873.

Origine sociale :

Fils de Louis Dupont-Longrais, marchand bonnetier propriétaire et de Susanne Alexandre. Son oncle et parrain (et futur beau-père) est Robert Alexandre, professeur de la faculté de droit de Caen, doyen de la faculté de 1806 à 1810⁷¹² et recteur de l'académie de Caen de 1809 à 1819.

Sa sœur Madeleine Adèle épouse Pierre Thomine-Desmasures, professeur de la faculté de droit de Caen.

Études :

Il fait ses études à la faculté de droit de Caen : il est notamment licencié en droit le 3 septembre 1806.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen le 8 août 1807.

Carrière universitaire :

D'après les archives, il rend des services à la faculté de droit de Caen depuis 1807 : il a peut-être assisté à des examens en tant que docteur en droit. Le 15 décembre 1813, le doyen est autorisé par le Grand-maître de l'Université à faire appel à Dupont-Longrais chaque fois qu'il serait utile pour remplacer les professeurs ou les suppléants (leçons, examens ou thèses).

Il est nommé professeur suppléant le 14 mars 1815 par la faculté de droit de Caen en remplacement de Miocque, décédé. Le ministre de l'Instruction publique autorise le 29 avril 1815 Dupont-Longrais à exercer provisoirement les fonctions de professeur suppléant (c'est-à-dire qu'il touchera des indemnités de suppléant) jusqu'à ce que le remplacement soit effectué.

Il tombe gravement malade en 1819. Malgré tout, il donne des cours de code civil après le décès d'Alexandre en 1819. Dupont-Longrais démissionne en 1826.

Fonctions extra-universitaires :

Il est avocat à la cour de Caen de septembre 1806 jusqu'au 14 décembre 1818 puis conseiller à la cour royale par ordonnance du 8 décembre 1818.

Il devient président à la cour royale, puis président de chambre à la même cour royale. En 1865, il est président de chambre honoraire à la cour impériale de Caen.

Il est conseiller municipal de la ville de Caen pendant de nombreuses années : en 1828 et au moins entre 1848 et 1860. Il est également conseiller général du canton d'Evrecy de 1848 à 1852.

Il est capitaine de grenadiers de la garde nationale de Caen le 18 octobre 1815 et chef de bataillons dans la même garde le 31 décembre 1817.

Mariage et descendance :

⁷¹² Il est plus précisément directeur de l'école de droit de 1806 à 1809 et doyen de la faculté de droit de 1809 à 1810, le nom de faculté et le titre de doyen n'étant donnés qu'en 1809.

Marié à Caen le 25 juin 1815 avec Marie Adèle Alexandre, fille du recteur Alexandre, son oncle et parrain (et donc beau-père).

Ils ont deux enfants : Pierre Auguste, célibataire, propriétaire, décédé en 1865 à Caen, franc-maçon, connu pour son inconduite et son alcoolisme et Adélaïde Suzanne Eugénie, qui épouse Joseph René de Valory, propriétaire, fils du comte de Valory et de la nièce du comte d'Osseville, ancien receveur général du Calvados.

Décorations :

Officier de la légion d'honneur.

Travaux :

-*Aux électeurs de l'arrondissement de Caen*, Paris, imprimerie de David, 1831, 4 p.

Sources :

État civil AD Calvados.

Durand

État civil :

Pierre Bernard Durand, né à Montpinçon (Calvados) le 20 février 1814, décédé à Caen le 13 juillet 1853.

Origine sociale :

Fils de Pierre Durand, journalier, décédé en 1830.

Son grand-père, pareillement prénommé Pierre Durand, est également journalier.

Son frère est pharmacien et le remplace comme pharmacien des hospices de Caen.

Études :

Durand passe son baccalauréat ès lettres le 31 décembre 1841 et son baccalauréat ès sciences physiques le 7 décembre 1841 à Caen.

Il est reçu pharmacien de 1^{ère} classe devant l'école supérieure de pharmacie de Paris le 16 août 1842. Il devient licencié ès sciences en 1848 à Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1849.

Carrière universitaire :

Il est chargé provisoirement du cours de chimie et de pharmacie à l'école de médecine et de pharmacie de Caen le 15 février 1841. Mais Durand n'a alors aucun diplôme, ce qui explique cette lettre d'Orfila⁷¹³, au recteur : « De vives réclamations s'élèvent contre la nomination de M. Durand ; il est dit hors d'état de devenir promptement bachelier ès lettres et bachelier ès sciences ; dans ce moment il étudie le latin et vous avez eu tort de désigner ce postulant (...) Voici ce qu'on m'a dit, et ce dire est appuyé par des personnes influentes. Je pense que le ministre exigera que M. Durand se fasse recevoir dans quelques mois à Paris bachelier ès lettres, bachelier ès sciences et pharmacien de 1^{ère} classe ». C'est ce qui explique qu'il passe de façon rapprochée ses différents diplômes.

Le recteur demande alors en septembre 1842 sa nomination définitive, qui est refusée. Il est considéré comme un « jeune professeur, dont les grades sont d'une date très récente, et qui n'a pas encore justifié par une assez longue épreuve le fait d'être nommé professeur ».

Il est nommé professeur adjoint de la chaire de pharmacie le 15 mars 1844 et le reste jusqu'à sa mort.

Fonctions extra-universitaires :

Il est pharmacien en chef des hospices de Caen.

Il collabore au journal *l'Ordre et la Liberté*.

Membre en mars 1848 de l'association républicaine de Caen.

Mariage et descendance :

Marié le 24 janvier 1853 avec Anna Aimée Vautier, née à Caen, fille d'Arsène Vautier, fabricant de dentelles.

Travaux :

⁷¹³ Orfila (1787-1853), doyen de la faculté de médecine de Paris de 1831 à 1848, membre du conseil royal de l'Instruction publique à partir de 1834 et chargé d'inspecter les écoles de médecine et de pharmacie.

- Exposition du règne végétal, d'après les classifications de MM. de Jussieu, de Lamarck, de Linné et de Candolle*, Caen, 1841, in folio.
- Recherche et fuite de la lumière par les racines*, Caen, 1846, in 8°.
- Maladie des pommes de terre*, Caen, 1846, in 8°.
- Du système des prairies naturelles, dit le système du piquet*, Caen, 1847, in 8°.
- Des animaux appartenant à l'espèce bovine envisagés pendant la période de leur vie qu'on appelle engraissement*, Caen, 1847, in 8°.
- Mémoire sur la sève descendante*, Extrait des mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1851.
- Sur l'accroissement en diamètre des plantes dicotylées*, Paris, 1852, in 4°.

Sources :

État civil AD Calvados.

- Pierre-Alexandre Chable de la Héronnière, *Obsèques de M. Pierre-Bernard Durand, professeur de chimie à l'Ecole de Médecine de Caen*, Caen, Delos, 1853, 10 p.
- Julien Travers, « Sur M. Durand », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1854, publié par l'Association normande, pp. 568-582.

Dürnbach

État civil :

Félix Dürnbach, né à Schiltigheim (Bas-Rhin) le 10 décembre 1859, décédé à Toulouse (Haute-Garonne) en janvier 1931.

Origine sociale :

Fils de Frédéric Geoffroy Dürnbach, ingénieur du gaz et de Sophie Gerhardt.

Après le rattachement de l'Alsace à l'Allemagne, son père choisit la France et s'installe quelques années en Algérie.

Études :

Il est élève au lycée Charlemagne avant d'entrer à l'École normale supérieure en 1880. Il devient membre de l'école française d'Athènes.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1889.

Carrière universitaire :

Il commence sa carrière d'enseignant à la faculté des lettres de Clermont.

En 1891, il est nommé professeur de la chaire de littérature et institutions grecques de la faculté des lettres de Caen.

Il ne fait qu'un court séjour à Caen puisqu'en 1893, il est nommé professeur d'antiquités grecques et latines à la faculté des lettres de Toulouse.

Mariage et descendance :

Marié à Bordeaux (Gironde) le 4 avril 1891 avec Suzanne Goguel, fille de Jules Émile Goguel, ingénieur des chemins de fer et d'Élise Strohl.

Ils ont cinq enfants : Yvonne ; Maurice, ingénieur chimiste, mort en Artois en 1915 ; André, chirurgien ; Jacqueline, assistante sociale ; Cécile, professeur de philosophie.

Institut de France :

Élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1926.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 7 août 1923.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Il est épigraphiste et spécialiste des inscriptions de Délos, où il a fait plusieurs campagnes de fouille.

Travaux :

-*L'orateur Lycurgue, étude historique et littéraire*, thèse de doctorat, Paris, E. Thorin, 1890, in 8°, 192 p.

-*De Oropo et Amphiarai sacro*, thèse de doctorat, Paris, E. Thorin, 1890, in 8°, 151 p.

Sources :

État civil AD Bas-Rhin et Gironde.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/325/43795.

-Aimé Puech, « Éloge funèbre de M. Félix Dürrbach, membre de l'Académie », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, année 1931, volume 75, numéro 2, pp. 114-119.

Durry

État civil :

Marcel Durry, né à Tavey (Haute-Saône) le 9 septembre 1895, décédé le 21 janvier 1978.

Origine sociale :

Fils de Charles Chrysostôme Durry, professeur et de Marie Marthe Aglaée Métin.

Études :

Il entre à l'École normale supérieure en 1919 et est agrégé ès lettres en 1921. Il est membre de l'École française de Rome.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris le 11 juin 1938 avec la mention très honorable.

Carrière universitaire :

Maître de conférences à la faculté des lettres de Grenoble, il est chargé du cours de langue et littérature latines à la faculté des lettres de Caen en 1932. Cette chaire étant transformée, il devient maître de conférences de langue et littératures latines et le reste au moins jusqu'en 1936. Il devient maître de conférences de langues et littérature latines à la faculté des lettres de Paris par arrêté du 8 août 1941, à compter du 1^{er} octobre 1941.

Sa femme Marie-Jeanne Durry est mise en congé en 1941 puisqu'elle est touchée par l'application du « second statut des juifs » du régime de Vichy.

En juin 1942, il est relevé de ses fonctions pour avoir, « lors d'un jury d'agrégation, affublé Abel Bonnard, le ministre de l'éducation nationale de Vichy, du surnom de « Gestapette » ».

En 1943, il rejoint l'Algérie avec sa famille. Il devient directeur de l'enseignement supérieur puis en janvier 1944 président de la commission de réforme de l'enseignement.

Il devient, après la guerre, directeur de l'Institut d'études latines. Il est doyen de la faculté des lettres de Paris entre 1964 et 1968.

Fonctions extra-universitaires :

Il est élu en 1936 membre du comité consultatif de l'enseignement public comme représentant des maîtres de conférences et chargés de cours.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (9^e arrondissement) le 9 septembre 1922 avec Marie-Jeanne Walter, professeur à la faculté des lettres de Caen puis de Paris, directrice de l'École normale supérieure de Sèvres.

Travaux :

-*Les cohortes prétoriennes*, thèse principale, 1938.

-*Panegyrique de Trajan par Pline le Jeune, édition commentée*, thèse complémentaire, 1938.

Sources :

Recensement de population AD Haute-Saône.

État civil AM Paris.

-Claude Singer, *L'université libérée, l'université épurée, 1943-1947*, Paris, les Belles lettres, 1997, 430 p.

Durry

État civil :

Marie-Jeanne Durry, née Walter, à Paris (10^e arrondissement) le 26 mars 1901, décédée à Paris (4^e arrondissement) le 2 juin 1980.

Origine sociale :

Fille de Siegfried Walter, représentant de fabriques et d'Alice Dreyfus.

Études :

Agrégée de grammaire en 1923.

Elle est reçue docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1933.

Carrière universitaire :

Professeur en congé au lycée d'Amiens.

Elle est nommée le 12 avril 1933 maîtresse de conférences de langue et littérature françaises à la faculté des lettres de Caen.

Elle est professeur de langue et littérature françaises à la faculté des lettres de Caen du 1^{er} novembre 1934 (décret du 10 août 1934) à 1947. Elle est nommée professeur honoraire de la faculté de Caen le 20 décembre 1941 (en congé) puis de nouveau en 1949. Cette mise en congé en 1941 est décidée par l'administration puisque elle est touchée par l'application du « second statut des juifs » du régime de Vichy. Le doyen Musset déclare en 1950 : « la chaire de langue et littérature française, (est) déclarée « vacante » par les autorités de fait d'alors, d'après la mesure inique prise contre Mme Durry ». Elle est alors la seule femme ayant rang de professeur d'université à subir cette mesure.

Elle est nommée le 27 février 1947 à la faculté des lettres de Paris.

Elle est directrice de l'École normale supérieure féminine de Sèvres entre 1956 et 1974.

Fonctions extra-universitaires :

En 1945, elle est détachée au ministère des Affaires étrangères.

Elle est également poétesse et critique littéraire.

Mariage et descendance :

Mariée à Paris (9^e arrondissement) le 9 septembre 1922 avec Marcel Durry, professeur à la faculté des lettres de Caen puis de Paris.

Décorations :

Grand-officier de la légion d'honneur.

Officier d'académie en 1937.

Autres :

Grand-prix de l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre en 1977.

Travaux :

-*Stendhal et la police pontificale*, Paris, 1925.

-*L'ambassade romaine de Chateaubriand*, Paris, 1927.

-*La vieillesse de Chateaubriand, 1830-1848*, thèse de doctorat, Paris, 1933.

-*En marge des mémoires d'outre-tombe*, thèse complémentaire, Paris, 1933.

-*Gérard de Nerval et le mythe*, Paris, 1956.

- Soleils de Sable*, 1958.
- A propos de Marivaux*, Paris, 1960.
- L'univers de Giraudoux*, Paris, 1961.
- Madame de La Fayette*, 1962.
- Guillaume Apollinaire*, Alcools, 1964.
- Lignes de Vie*, 1973.
- Près des sources*, Paris, 1974.

Sources :

État civil AM Paris.

Site internet de la Bibliothèque nationale française.

Eisenmann

État civil :

Charles Eisenmann, né en 1903, décédé en 1980.

Origine sociale :

Fils de Louis Eisenmann, élève de l'École normale supérieure, docteur en droit et en lettres, agrégé d'histoire, professeur d'histoire de la faculté des lettres de Paris et de Laure Alexandrine Lyon-Caën.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Paris en 1928.

Il est agrégé de droit public en 1930.

Carrière universitaire :

Il commence sa carrière professorale à la faculté de droit de Caen en étant chargé en 1928-1929 de la suppléance de Brunet (chaire de droit international et de législation financière). Il est nommé par arrêté du 18 novembre 1929 chargé du cours de cette même chaire.

Il devient professeur de la faculté de droit de Strasbourg puis de Paris.

Mariage et descendance :

?

Autres :

Président de la fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche de 1960 à 1964.

Travaux :

-*La justice constitutionnelle et la Haute cour constitutionnelle d'Autriche*, thèse de doctorat, Paris, 1928.

-*L'esprit des lois et la séparation des pouvoirs*, in *Mélanges Carré de Malberg*, Paris, 1933.

-*Cours de droit administratif, réunis par Stéphane Rials*, Paris, 1982-83.

-*Écrits de théorie du droit, de droit constitutionnel et d'idées politiques, réunis par Charles Leben*, Paris, 2002.

Sources :

Fiche IDREF.

Notice biographique sur le site Jurispedia :

http://fr.jurispedia.org/index.php/Eisenmann_Charles

Eudes-Deslongchamps

État civil :

Jacques Amand Eudes-Deslongchamps, né à Caen (paroisse St-Sauveur) le 16 janvier 1794, décédé à Caen le 18 janvier 1867.

Origine sociale :

Fils de François Amand Eudes, domestique et de Marie Anne Hamel, femme de ménage. Le nom de la famille est Eudes, Deslongchamps est rajouté par lui-même, sans raisons connues.

Études :

Il suit les cours du lycée impérial de Caen. Il commence ses études médicales à l'école de médecine et de pharmacie de Caen et suit notamment les cours du Dr Ameline qui lui donne goût pour l'anatomie.

Après deux années passées sur mer comme aide-chirurgien, il reprend ses études. Après une année à Caen en 1815, il part à Paris terminer ses études. Il est tout d'abord bachelier ès lettres le 31 décembre 1816.

Il est reçu docteur en chirurgie devant la faculté de médecine de Paris le 8 juillet 1818.

Eudes-Deslongchamps se découvre un goût pour la paléontologie au cours de son séjour à Paris et se rend au Museum d'histoire naturelle, où il s'entretient avec Cuvier.

Il est licencié ès sciences à Caen le 27 décembre 1825.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Caen le 24 février 1826.

Carrière universitaire :

Le 27 août 1825, suite au décès de Lamouroux, il est chargé du cours d'histoire naturelle à la faculté des sciences de Caen. Il est également chargé du cours d'histoire naturelle au collège royal de Caen jusqu'au 28 octobre 1826. Le titre de docteur en médecine fut tenu pour équivalent du grade de bachelier, mais Eudes-Deslongchamps, déjà chargé du cours dut subir l'examen de la licence et du doctorat. Dans son cours, il enseignait la zoologie, la botanique, la géologie et la minéralogie. Il est encore chargé du cours d'histoire naturelle au collège royal de Caen du 10 octobre 1829 jusqu'en octobre 1830.

En 1838, la chaire d'histoire naturelle est dédoublée et à la suite d'une erreur matérielle, la chaire de zoologie et physiologie animale est attribuée à Chauvin, botaniste et celle de botanique, géologie et minéralogie est attribuée à Eudes-Deslongchamps., mais ils se mettent d'accord pour échanger leurs enseignements. L'erreur est rectifiée le 20 mars 1839. Eudes-Deslongchamps prend donc possession de la chaire de zoologie et de physiologie, et ceci jusqu'à sa mort en 1867. Il est nommé doyen de la faculté des sciences le 24 septembre 1847 et le reste jusqu'à sa mort. Il doit enseigner, administrer la faculté, s'adonner à ses travaux scientifiques, organiser le musée d'histoire naturelle et s'occuper du secrétariat de la société linnéenne de Normandie.

L'enseignement était donné de novembre à fin juillet. La zoologie comportait trois leçons par semaine. Le laboratoire était très sommaire avec peu de moyens : la faculté des sciences doit se satisfaire de 1200 fr pour les années 1849 et 50 pour l'ensemble de ses services, l'emploi de préparateur d'histoire naturelle est créé seulement en 1844. Mais Eudes-Deslongchamps fit

avec ces moyens limités ses recherches, organisa et accrut les collections du musée d'histoire naturelle⁷¹⁴.

Il devait devenir doyen honoraire en 1867, même si Isidore Pierre le suppléait déjà dans sa fonction de doyen pendant que son fils le suppléait dans son enseignement.

Fonctions extra-universitaires :

Il embarque comme aide-chirurgien (chirurgien auxiliaire de 3^e classe) sur la frégate « La Gloire » : il y reste deux ans, d'octobre 1812 à décembre 1814. Il revient à Caen fin 1814, à l'hôpital militaire. Le 3 juillet 1815, il est nommé par le préfet chirurgien aide-major de l'hôpital provisoire établi au dépôt de mendicité de Caen.

Après ses études de médecine, Eudes-Deslongchamps revient à Caen en 1818. Il exerce pendant quelques années la médecine, ce qui lui permet d'assurer sa vie matérielle et celle de ses parents. Le 28 mai 1822, il devient chirurgien du bureau de bienfaisance de la ville de Caen.

Parallèlement à ses fonctions de professeur d'histoire naturelle, il est directeur du Jardin des Plantes de Caen de 1825 à 1839 : durant cette période, l'orangerie et les murs du jardin agrandi furent construits.

Le 2 août 1834, il est nommé membre du comité de surveillance de l'école de la commune d'Anguerny, dans l'arrondissement de Caen. De mai 1836 jusqu'en 1841, il est membre de la commission d'examen des instituteurs primaires.

Il est nommé maire d'Anguerny (commune située au nord de Caen) en novembre 1847 mais il abandonne cette fonction en septembre 1848.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 2 juin 1829 avec Marie Françoise Désirée le Dart, fille d'huissier.

Son fils Eugène François Guillaume Eudes-Deslongchamps devient professeur à la faculté des sciences de Caen et occupe la même chaire que son père.

Institut de France :

Élu le 10 décembre 1849 correspondant de l'Académie des Sciences (section anatomie et zoologie).

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 17 mai 1846, officier de la légion d'honneur le 13 août 1866.

Autres :

Son décanat est marqué par un incident pénible. Il doit lire un discours dans la séance de rentrée des facultés de 1860 : le texte comporte quelques critiques modérées sur la réforme dans la faculté des sciences. Mais la séance est présidée par un inspecteur général de l'Université : le célèbre astronome Leverrier, qui se fait remettre le discours avant qu'il ne soit prononcé. Il mutile sévèrement le texte et ne le remet que peu de temps avant l'heure au doyen. Sous le coup de l'émotion et devant un texte dont les passages ne s'enchaînaient pas, Eudes-Deslongchamps hésite beaucoup et provoque les rires de quelques étudiants. Après le discours, Leverrier demande au doyen sa démission pour éviter une révocation. Heureusement, la réprobation et les manifestations unanimes de sympathie de ses collègues

⁷¹⁴ L'importante collection géologique d'Eudes-Deslongchamps, de son fils, et de Bigot, gendre de son fils, est malheureusement détruite avec les bâtiments de l'université dans l'incendie du 7 juillet 1944.

(notamment d'Isidore Pierre qui aurait du recevoir sa succession) permettent de l'éviter mais Eudes-Deslongchamps tombe assez gravement malade et en conserve quelque amertume.

Avant de devenir professeur à la faculté des sciences, quand il était médecin à Caen, les loisirs d'Eudes-Deslongchamps sont occupés par l'histoire naturelle. Il est nommé membre correspondant de la société linnéenne de Paris le 18 décembre 1821. Il y a alors à Caen un petit groupe de naturalistes amateurs : Arcisse de Caumont, Luard, Tesson (ces deux derniers sont collectionneurs de fossile), Ameline (professeur d'anatomie à l'école de médecine et de pharmacie de Caen depuis 1808), Lamouroux (professeur d'histoire naturelle de la faculté des sciences de Caen depuis 1812) et Eudes-Deslongchamps. Toutes ces personnes s'associent pour fonder, en mai 1823, la Société linnéenne du Calvados, qui devient en 1826 société linnéenne de Normandie. Eudes-Deslongchamps en devient d'ailleurs secrétaire le 2 juin 1833, succédant au premier secrétaire de la société, Arcisse de Caumont. En novembre 1866, il cède sa place de secrétaire de la société linnéenne à Morière, professeur de la faculté des sciences de Caen et devient secrétaire honoraire.

Le 28 janvier 1825, il devient membre de l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. La même année, il devient membre de la Société royale d'agriculture et de commerce de Caen (président en 1840). Le 12 mai 1826, il devient membre correspondant de la société d'histoire naturelle de Paris. Le 9 janvier 1835, il est nommé membre correspondant de la société académique de Falaise. Le 9 mars 1839, il devient membre correspondant de la société philomathique de Paris. Le 5 mai 1842, il est nommé membre correspondant de la société d'agriculture et des sciences de Bayeux. Il est également nommé membre étranger de la société géologique de Londres.

En 1864, à la suite du concours des sociétés savantes des départements, Eudes-Deslongchamps reçoit à la Sorbonne une grande médaille d'or pour son mémoire sur le Téléosaure. Ses travaux portent principalement sur la paléontologie animale : a reçu le surnom de Cuvier normand. Il a été l'un des premiers paléontologues français. Son fils dit de lui : « Depuis le petit jour jusqu'à la nuit, on le voyait travailler avec ardeur. Tour à tour naturaliste, anatomiste, peintre, décorateur même, il suffisait à tout, menuisier, tapissier, serrurier quand les crédits manquaient pour payer les ouvriers. ». A la fin de 1865, sa vue décline et il craint de devenir aveugle.

Suivant sa volonté, aucun discours ne fut prononcé sur sa tombe. Il est inhumé à l'ancien cimetière St-Pierre, dans une concession de famille où furent enterrés également sa femme et son fils (sa sépulture est détruite dans les bombardements de juillet 1944).

Travaux :

249 publications concernant, outre des biographies et des ouvrages de sujets divers, les anomalies chez les animaux, l'archéologie, la botanique, les anatomies botaniques, les excursions, la géologie, l'hydrogéologie, la médecine, la minéralogie, la paléobotanique, la paléozoologie (mammifères, poissons, reptiles, brachiopodes, céphalopodes, pélécy-podes, gastropodes, polyplacophores, crustacés, crinoïdes, monographies stratigraphiques), la pathologie animale, la pathologie végétale, la tératologie animale, la tératologie végétale, les vers, les zoocécidies, et la zoologie.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/913/31.

-Alexandre Bigot, *Jacques-Amand Eudes-Deslongchamps*, tiré à part du Bulletin de la Société linnéenne de Normandie, 9^{ème} série, t. V, Caen, 1947, 20 p.

Eudes-Deslongchamps

État civil :

Eugène François Guillaume Eudes-Deslongchamps, né à Caen le 10 mars 1830, décédé à Caen le 20 décembre 1889.

Origine sociale :

Fils de Jacques Amand Eudes-Deslongchamps, paléontologue, professeur de zoologie et doyen de la faculté des sciences de Caen et de Marie Françoise Désirée le Dart.

Études :

La profession du père aidant, ses études se portent vers la géologie et la paléontologie. Pour se préparer à l'étude de l'anatomie comparée, il suit les cours de la faculté des sciences de Caen mais fréquente également l'amphithéâtre de l'école de médecine et de pharmacie de Caen (pour l'anatomie humaine). Il collabore avec son père, notamment par des traductions d'ouvrages anglais. Il s'intéresse tout d'abord aux brachiopodes (travail de terrain et livres, notamment traduction avec son père d'un ouvrage de Davidson).

Il passe avec succès sa licence ès sciences naturelles le 2 décembre 1858. Il entre en 1860 à la Sorbonne comme préparateur de géologie.

Il est reçu docteur ès sciences naturelles devant la faculté des sciences de Paris en 1864.

Il est un des premiers stratigraphes français. Il reprend ses excursions en 1865 sur les bords de la Méditerranée.

Carrière universitaire :

En 1865, son père, sentant ses forces diminuer et voulant terminer ses travaux sur les téléosaures, sollicita comme récompense de ses longs services la faveur d'être suppléé par son fils Eugène, ce qui fut accordé : il devient professeur suppléant de zoologie à la faculté des sciences de Caen. Il assure à ce moment les fonctions de préparateur de zoologie. Eugène obtient aussi l'autorisation d'ouvrir à Honfleur des cours d'enseignement supérieur (qui ont un très grand succès).

En 1867, à la mort de son père, il est nommé professeur de zoologie et de physiologie animale. Il organise également le musée d'histoire naturelle de la faculté des sciences de Caen. Il a également contribué à mettre en place le laboratoire maritime de Luc/mer pour que ses élèves puissent se familiariser avec les animaux marins, avec l'achat en 1879 par le conseil général de l'immeuble qui devient un laboratoire maritime annexé à la faculté des sciences. Il en devient le directeur.

Lors de l'Exposition universelle de Paris de 1878, Eudes-Deslongchamps présente une sélection des pièces du musée d'histoire naturelle de Caen (notamment parmi la collection d'ethnographie, très riche depuis le don de 220 pièces par Dumont d'Urville provenant de ses voyages en Nouvelle-Zélande, aux îles Fidji, dans l'archipel de Tanga...) ainsi qu'une reconstitution des deux téléosaures trouvés en Normandie, qui lui permettent d'obtenir une médaille de vermeil.

En 1883, il est nommé professeur de la chaire de géologie et paléontologie de la faculté des sciences de Caen.

Il est tenu en grande estime par les savants étrangers. En effet, après l'annonce de sa mort, le Geological Magazine écrit : « M. E. E. Deslongchamps était peut-être un des derniers de cette ancienne école de naturalistes universels ; c'était une qualité nécessaire pour un homme qui avait consacré sa vie à l'étude de l'histoire naturelle entière d'une contrée aussi variée et aussi grande que la Normandie. Il fut tour à tour botaniste, zoologiste, géologue, et archéologue

(...). Il sera vivement regretté par les savants de cette province, et la mort de ce naturaliste d'une expérience si grande et si variée laissera dans la société linnéenne de Normandie un vide qu'il sera difficile, sinon impossible de combler. »

Fonctions extra-universitaires :

La section des sciences du comité des travaux historiques et scientifiques lui décerne en 1866 une médaille d'argent, ses connaissances sur l'anatomie des téléosaures font autorité et il fait partie de nombreuses sociétés françaises et étrangères.

Il publie *Le Jura normand*, qui devait comprendre l'étude de tous les animaux vertébrés ou invertébrés qui se sont succédé sur le sol de la Normandie mais qui compta seulement deux numéros.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 27 juin 1870 avec Edmé Elisabeth Rachel Jobert, fille de commerçant et cousine germaine de Danjon, professeur à la faculté de droit de Caen (sa mère est la tante paternelle de Danjon).

Ils ont une fille : Julia Berthe Emma Eudes-Deslongchamps, mariée avec Alexandre Bigot, professeur à la faculté des sciences et successeur d'Eudes-Deslongchamps à la chaire de paléontologie.

Autres :

Franc-maçon (initiation en décembre 1873).

Secrétaire de la Société linnéenne de Normandie du 3 décembre 1888 à décembre 1889.

Travaux :

-*Mémoire sur les brachiopodes du Kelloway-Rock, ou zone ferrugineuse du terrain callovien dans le nord-ouest de la France*, 1860. Extrait du tome 11 de la Société linnéenne de Normandie.

-*Études critiques sur des brachiopodes nouveaux ou peu connus*, 1862-1863.

-*Études stratigraphiques sur les étages jurassiques inférieurs de Normandie*, thèse de doctorat ès sciences naturelles, 1864.

-*Recherches sur l'organisation du manteau chez les brachiopodes articulés et principalement sur les spicules calcaires contenus dans son intérieur*, 1864.

-*Mémoire sur les fossiles de Montreuil-Bellay*.

En tout, 45 publications (notes, notices, catalogues, livres) sur la paléontologie et la géologie.

Sources :

État civil AD Calvados.

-Aurélien Berry, *Elites républicaines et Franc-maçonnerie à Caen : 1870-1919*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Pierre Daviet, Université de Caen, 2003.

-Alexandre Bigot, *Notice nécrologique sur M. Eugène Eudes-Deslongchamps*, extrait du Bulletin de la Société linnéenne de Normandie, 4^{ème} série, 4^{ème} volume, 1890, p. 83-95.

Faucon-Duquesnay

État civil :

Théophile Faucon-Duquesnay, né à Caen le 15 septembre 1796, décédé à Caen le 17 septembre 1873.

Origine sociale :

Fils de François Charles Jean Baptiste Faucon-Duquesnay, vivant de son bien et de Victoire Vicaire de Manneville

Il est cousin de Desbordeaux, professeur à l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Sa tante maternelle, Adélaïde Vicaire de Manneville, est la femme de Constantin Le Bourguignon Duperré, fils de Jean Jacques Gabriel Duperré et oncle de Le Bourguignon Duperré Feuguerolles, professeur à la faculté de droit de Caen.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris le 3 août 1821.

Carrière universitaire :

Il devient professeur suppléant à l'école de médecine et de pharmacie de Caen en 1828. Il est nommé professeur suppléant de clinique médicale le 28 mars 1830 (à titre gratuit). Le 5 octobre 1837, il est nommé professeur adjoint de pathologie interne. Mais il n'accepte pas ce poste et il est considéré comme démissionnaire en 1837.

Le 21 novembre 1855, il rejoint de nouveau l'école de médecine et de pharmacie de Caen en étant nommé professeur adjoint de clinique interne, et le reste au moins jusqu'en 1866.

Fonctions extra-universitaires :

Il exerce la médecine à Caen depuis 1821 et possède apparemment une nombreuse clientèle.

Il est par ailleurs médecin au Bon-Sauveur de Caen et il est nommé adjoint au médecin des hospices de la ville de Caen en 1830.

Mariage et descendance :

Marié à Caen en 1833 à Caroline Céleste Jeanne Rageot de la Roche, fille de Charles Rageot de la Roche, directeur des droits réunis du département de la Manche, directeur des contributions indirectes du Calvados, chevalier de la légion d'honneur.

Ils ont au moins une fille.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Travaux :

-*Dissertation sur les altérations qui peuvent rendre vénéneuses certaines substances alimentaires du règne animal*, thèse de médecine, 1821.

-*Notice biographique de M. Desbordeaux*, Caen, F. Poisson, 1822, 18 p.

-*Observation de morve chronique*, 1861-62.

Sources :

État civil AD Calvados.

Fayel-Deslongrais

État civil :

Charles Fayel-Deslongrais, né à Caen le 7 avril 1830, décédé à Caen le 26 août 1904.

Origine sociale :

Fils de Paul Fayel-Deslongrais, pharmacien (peut-être également médecin) et de Marie Victoire Beauguillot.

Études :

Élève au lycée de Caen, il est reçu bachelier ès-lettres et ès-sciences en 1848. Il commence ses études à l'école de médecine et de pharmacie de Caen la même année et devient externe des hôpitaux de Caen. Il devient interne en 1849. Il continue ses études à Paris : il devient externe des hôpitaux en 1851 puis interne provisoire en 1854.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris le 5 janvier 1856.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur suppléant d'anatomie à l'école de médecine et de pharmacie de Caen en 1864. Il devient chef des travaux anatomiques de l'école en 1869. Le 9 novembre 1872, il est nommé professeur adjoint de la chaire d'anatomie et de physiologie.

Il devient professeur titulaire de la chaire d'anatomie et de physiologie en 1873. Cette chaire étant dédoublée en 1877, il est professeur d'anatomie de 1877 à 1885 puis professeur de physiologie de 1885 à 1902.

Il devient professeur honoraire de l'école de médecine et de pharmacie de Caen en 1902.

Il crée l'institut de physiologie et le laboratoire de bactériologie.

Il est également membre du conseil général des facultés et école de l'académie de Caen.

Fonctions extra-universitaires :

Après ses études, il revient à Caen pour y exercer la médecine.

Il a été secrétaire du conseil d'hygiène, président du jury d'inspection des pharmacies et médecin des épidémies.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 14 septembre 1857 avec Marie-Charlotte Marc dit Duparc, fille de marchand de sel.

Ils ont une fille : Jeanne Virginie Fayel-Deslongrais, qui reste célibataire.

Décorations :

Officier d'académie en 1878, officier de l'Instruction publique en 1884.

Autres :

Président de l'association des médecins du Calvados, membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Membre de la Société caennaise de photographie. Il est d'ailleurs l'auteur en 1882 de photographies de modèles anatomiques réalisés par Ameline.

Il fait le rapport à l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen d'une expérience, par lui dirigée, faite sur le cadavre d'un condamné à mort, Tardieu, exécuté le 21 juillet 1892. L'expérience, basée sur l'examen de réactions du corps et des organes à plusieurs stimuli électriques, est faite le jour même, entre 4h38 et 7h15, en présence des élèves de

l'école, de médecins, de professeurs et de deux chirurgiens du 5^e de ligne. Après l'expérience, la tête de Tardieu est moulée et photographiée (par Degrenne).

Le professeur Fayel-Deslongrais est assisté par Vigot, professeur suppléant et chef des travaux anatomiques.

Fayel-Deslongrais regrette l'absence des professeurs de la faculté de médecine de Paris Laborde et Gley, présents lors d'une précédente expérience faite sur le cadavre d'Heurtevent, sept ans auparavant, car il craignait la réclamation du corps ou le refus du condamné de laisser son corps être l'objet d'expériences et donc de faire venir ces professeurs pour rien. Il fustige d'ailleurs « la liberté accordée au condamné de soustraire son corps à des investigations utiles, tandis que, au nom de la loi, sa victime est portée à la morgue, envers et contre tous, pour être soumise à la dissection des médecins légistes ».

Travaux :

-*La chaleur animale*, 1862.

-*Homéopathie*, 1865.

-*De l'action physique et thérapeutique des alcools*, 1874.

-*Enseignement de la médecine dans les écoles préparatoires*, Caen, 1887, brochure in 8.

-*Lamelle électrique et chambre-claire Barbé*, Bulletin de la Société linnéenne de Normandie, 1887.

-*Appendice à la notice de Pierre Carel, avocat sur les médecins et les chirurgiens de Caen avant la Révolution*, Caen, 1889, in 8.

-*La faculté de médecine de Caen de 1436 à 1808*, Caen, 1891, in 8.

-*Liste des professeurs de l'Ecole de médecine de Caen depuis 1889 jusqu'à nos jours et catalogue des ouvrages*, Caen, 1892, in 8.

-*Mémoire sur les droits de réclamation des suppliciés*, Caen, 1893, in 8.

-*Relation des expériences faites à l'Institut physiologique de Caen sur le supplicé Tardieu, et examen critique du rapport lu à l'Académie de Médecine, au sujet des expériences faites sur le supplicé Tardieu et relatées ci-dessus*, Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, Caen, 1893, in 8.

-*Biographie du Dr Wiart, médecin à Caen*, Mémoires l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1889.

-*Le Dr Ameline est le véritable inventeur de l'anatomie clastique. Humble supplique à la Société libre de l'Eure*, Caen, H. Delesques imp., 1890.

-*Biographie de M. Le Bidois*, extrait des mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, Caen, Le Blanc-Hardel, 1865. 24 p.

Sources :

État civil AD Calvados.

-Stéphane Caillet, *Une figure méconnue du monde médical caennais au XIX^e siècle, Charles Fayel-Deslongrais (1830-1904)*, thèse de médecine, Caen, Université de Caen, 1997, 236 p.

Ferey-Demay

État civil :

Alexandre Thomas Ferey-Demay, né à Rouen (Seine-Maritime) le 26 mars 1803, décédé à Caen le 9 octobre 1840.

Origine sociale :

Fils de Louis Nicolas Ferey, propriétaire et de Louise Judith Demay.

Études :

Interne des hôpitaux de Paris à partir de 1826.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris le 13 août 1831.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur adjoint de pathologie externe de l'école de médecine et de pharmacie de Caen le 26 janvier 1838. Le 1^{er} mars 1839, il devient professeur titulaire de la chaire d'anatomie et de physiologie.

La lettre du recteur au ministre le 19 février 1839 montre que l'académie de Caen fonde de grands espoirs en ce professeur : « je vous annonce avec plaisir, qu'il y a tout lieu d'espérer que l'école secondaire de médecine de Caen, qui est depuis quelques années languissante et faible va devenir forte et prospère. Distingué par ses connaissances en chirurgie et en médecine, professeur habile et zélé, jouissant à tous égards de l'estime et de la confiance publique, M. Ferey-Demay est certainement un des hommes qui contribueront le plus à donner à cette école une réputation méritée ».

Mais cette jeune carrière s'interrompt en octobre 1840.

Fonctions extra-universitaires :

Il est d'abord domicilié sur Paris comme médecin puis s'installe à Caen.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 17 janvier 1833 à Noëlette Louisa Le Royer, fille de Noël Thomas Le Royer, receveur des enregistrements et domaines.

Ils ont une fille : Louise Ferey-Demay, née le 30 novembre 1833 à Paris (12^e arrondissement), mariée avec Jacques Desjardins, professeur à la faculté des lettres de Caen puis de Douai, doyen de la faculté des lettres de Douai.

Travaux :

-Propositions sur les inflammations spéciales, sur différents points de médecine, de chirurgie pratiques et de doctrine médicale, thèse de médecine, Paris, 1831.

Sources :

État civil AD Calvados.

Foucault

État civil :

François Foucault, né à Tinchebray (paroisse Saint-Pierre, Orne), le 1^{er} janvier 1789, décédé à Tinchebray le 7 septembre 1835.

Origine sociale :

Fils de Jean François Foucault, marchand filandier et de Marie Françoise Letirand.

Études :

Il fait ses études à la faculté de droit de Caen. Il est licencié en droit le 8 septembre 1821.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen, probablement en 1824.

Carrière universitaire :

A la suite d'un concours, Foucault obtient le 16 juillet 1824 une place de professeur suppléant à la faculté de droit de Caen (institué le 21 août 1824 et installé le 30 août). Le 21 décembre 1829, un arrêté du grand-maître de l'Université nomme François Foucault professeur de la chaire de droit administratif (installé le 31 décembre), créée par ordonnance royale du 16 décembre 1829.

Tout comme Thomine-Desmases père et fils et Joyau, Foucault refuse de prêter serment au roi Louis-Philippe 1^{er}. Les quatre professeurs sont considérés comme démissionnaires. Les 2 et 9 novembre 1830, des lettres des professeurs Thomine-Desmases fils, Joyau et Foucault protestant contre cette vacance sont envoyées au recteur, arguant qu'ils n'ont pas à prêter serment car le serment n'est demandé qu'aux fonctionnaires administratifs et judiciaires. Le 7 décembre 1830 un procès-verbal du conseil royal de l'Instruction publique arrête que « les réclamations adressées par MM. Thomine-Desmases fils, Foucault et Joyau, professeurs à la faculté de droit de Caen, et par laquelle ils prétendent qu'ils ne se trouvaient pas dans l'obligation imposée aux fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire de prêter le serment prescrit par la loi du 31 août dernier, ne sont point admissibles ». Le 29 décembre 1830, une lettre du recteur au doyen de la faculté de droit indique : « par une troisième décision notifiée par la même lettre du 10 décembre, M. Thomine père, professeur et doyen, (est) admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite, et MM. Thomine-Desmases fils, Joyau et Foucault, (sont) démissionnaires par refus de serment ».

Fonctions extra-universitaires :

Il est avocat à la cour royale de Caen à partir de 1822 et le reste jusqu'à sa mort.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Autres :

Il est politiquement légitimiste, ce qui explique son refus de prêter serment à Louis-Philippe 1^{er} en 1830.

Travaux :

-*Du régime dotal*, thèse de doctorat, 1824.

Sources :

Registre paroissial et état civil AD Orne.

Fourgeaud

État civil :

André Jean Fourgeaud, né à Périgueux (Dordogne) le 23 juillet 1894, décédé à Nice (Alpes-Maritimes) le 29 janvier 1966.

Origine sociale :

Fils de Jean Sicaire Antoine Fourgeaud, pharmacien et de Marie Berthe Rieupeyroux.

Études :

Il est reçu docteur ès sciences politiques et économiques devant la faculté de droit de Nancy en 1926 et docteur ès sciences économiques devant la faculté de droit d'Aix-en-Provence en 1954.

Agrégé de droit le 1^{er} juillet 1941.

Carrière universitaire :

Chargé de cours à la faculté de droit de Toulouse, il est nommé en 1940 professeur suppléant de doctrines économiques à la faculté de droit de Caen. Après son agrégation, il reste à Caen, assurant notamment le cours de législation minière.

Il est nommé professeur de la faculté de droit de Caen en 1946 mais ne fait aucun cours (nommé "pour ordre"), probablement suite à son comportement pendant l'Occupation. Il est affecté définitivement à la faculté de droit d'Aix en Provence en septembre 1953.

Fonctions extra-universitaires :

Engagé volontaire pendant la première guerre mondiale, il est blessé et fait prisonnier le 28 août 1914. Il s'évade le 8 octobre 1916 et retourne au front le 17 février 1917. Ayant participé à cinq campagnes, il est réformé pour blessures de guerre.

Il s'inscrit au barreau de Bordeaux puis à celui de Nancy. Il est expert comptable et financier près les tribunaux.

Homme de gauche, il est en 1936 chef adjoint du cabinet de Vincent Auriol, alors ministre des finances du Front populaire. Cependant, Auriol souhaitant s'en débarrasser, il le place à la tête de la SGF (Statistique générale de France, ancêtre du CNRS) malgré un avis défavorable du conseil de la SGF. Il reste à ce poste jusqu'en 1940, bien que peu apprécié par les statisticiens, Carmille⁷¹⁵ notant sa « rare incompétence », jugement partagé par Alfred Sauvy dans ses Mémoires.

Il devient en 1940 un partisan affiché de Laval et de la collaboration. En 1941, il rallie le RNP (Rassemblement national populaire) de Marcel Déat, où il fréquente des anciens de la Cagoule (Deloncle, Schueller). Il écrit également dans la presse ultra-collaborationniste

À la Libération, il se présente comme une victime de Vichy : il a été relevé provisoirement de ses fonctions en 1941 en tant qu'ancien franc-maçon, et comme une victime des Allemands : il a été arrêté quelques temps en 1943 par la Gestapo. Il se présente comme un résistant noyant le RNP. Il est suspendu le 6 novembre 1944. La commission de réintégration du ministère de l'Éducation nationale qui examine le dossier en mai 1945 n'est pas convaincue par ce récit mais le ministre passe outre : il est déplacé d'office mais il retrouve un poste.

⁷¹⁵ René Carmille (1886-1945), contrôleur général des armées, démographe et statisticien, il crée le SNS, service national des statistiques, qui devient l'INSEE en 1946, et le numéro de code individuel qui devient le numéro de sécurité sociale. Membre de la Résistance, il est arrêté en 1944, puis interrogé et torturé par Klaus Barbie. Il est déporté et meurt à Dachau en janvier 1945.

Mariage et descendance :

Marié à Tocane-Saint-Apre (Dordogne) le 18 avril 1922 avec Marie Claire Eugénie Hélène Gadin.

Remarié à Paris (18^e arrondissement) le 22 avril 1937 avec Yvonne Prades.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 14 août 1936.

Croix du combattant volontaire.

Autres :

Franc-maçon.

Travaux :

-*La dépréciation, la revalorisation du mark allemand et les enseignements de l'expérience monétaire allemande*, thèse de doctorat, 1926.

-*Du code individualiste au droit syndical. Essai de synthèse économique du droit nouveau*, Paris, 1929.

-*La rationalisation. États-Unis. Allemagne. Taylorisme. Socialisme rationnel. Fordisme. Normalisation. Agriculture. Concentration. Moules économiques et juridiques. Essai de synthèse doctrinale*. Paris, 1929.

-*L'homme devant le capitalisme : essai d'une économie rationnelle*, Paris, 1936.

-*L'origine magique de la monnaie*, Paris, 1938.

-*La conjoncture et ses conditions préalables*, Paris, 1942.

-*Économie et rationalisation des entreprises*, thèse de doctorat, 1954.

-*Principes généraux de l'organisation et de la gestion des entreprises*, Aix-en-Provence, 1957.

Sources :

État civil AD Dordogne.

Dossier personnel aux Archives nationales : F/17/16723 et F/17/16794.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/683/78266.

-Claude Singer, *L'université libérée, l'université épurée, 1943-1947*, Paris, les Belles lettres, 1997, 430 p.

François

État civil :

François Nicolas Augustin Achille François, né à Crécy-en-Ponthieu (Somme) le 12 novembre 1809, décédé en 1865.

Origine sociale :

Fils de Nicolas François, officier de santé et de Françoise Victoire Carpentier.

Études :

Il est agrégé (1^{er}) d'histoire et géographie en 1836.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Lyon en 1840.

Carrière universitaire :

Il commence sa carrière dans l'enseignement en 1826 comme répétiteur au collège de Château-Thierry. Il est ensuite répétiteur au collège de la Fère à partir de 1829 puis régent de la classe de seconde à Saint-Omer en 1831. Il est enfin chargé du cours d'histoire au collège royal de Strasbourg en 1837.

Il est chargé du cours d'histoire à la faculté des lettres de Lyon en 1838-1839 puis est titularisé dans la chaire d'histoire en 1840. Il est en outre secrétaire de la faculté de 1839 à 1844. En 1845, il est nommé doyen de la faculté des lettres et le reste jusqu'en 1847. Il choisit alors la voie administrative : il est nommé professeur honoraire de la faculté des lettres de Lyon en 1849.

Il est nommé inspecteur de l'académie de Paris en 1848 puis recteur de l'académie de l'Aisne en 1850, recteur de l'académie du Nord en 1852 et enfin recteur de l'académie de Caen en 1854. Il reste à la tête de cette académie jusqu'en 1858, où il est mis en congé de disponibilité. Il devient maître des requêtes au conseil d'état.

Mariage et descendance :

Marié, deux enfants.

Travaux :

-*Examen politique des quatre partis qui divisent la France, ou le carlisme, le bonapartisme, le républicanisme et le libéralisme*, Soissons, 1830.

-*Précis d'histoire universelle, d'après le programme arrêté par le conseil royal*, Paris, 1839.

-*L'Angleterre sous Elisabeth*, thèse de doctorat, 1840

-*De philosophia historiae*, thèse latine, 1840.

Sources :

État civil AD Somme.

-Jean-François Condette, *Les recteurs d'académie en France de 1808 à 1940, t. II, Dictionnaire biographique*, Lyon, INRP, 2006, 411 p.

Notice historique sur le site de l'académie de Caen :

http://www.ac-caen.fr/academie_35_anciens-recteurs-de-l-academie.html

Fréjaville

État civil :

Marcel Jean Fréjaville, né à Montluçon (Allier) le 19 septembre 1901, décédé à Choisy le Roi (Val-de-Marne) le 7 avril 1963.

Origine sociale :

Fils de Jean Alexandre Fréjaville, chef mécanicien au chemin de fer et de Marie Marques.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Paris en 1927. Il est ensuite agrégé de droit.

Carrière universitaire :

Il débute sa carrière d'enseignant à la faculté de droit d'Alger. Il est professeur de droit civil entre octobre 1931 et janvier 1934.

Il devient professeur de la 3^e chaire de code civil de la faculté de droit de Caen par décret du 31 décembre 1933. Il reste à la faculté jusqu'en 1945.

Il est nommé en 1945 professeur à la faculté de droit de Paris et le reste jusqu'à sa mort en 1963. Il enseigne le droit civil jusqu'en 1957 puis le droit privé.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (6^e arrondissement) le 29 décembre 1931 avec Marie-Josèphe Récamier, née à Paris le 8 février 1911, fille de Joseph Récamier, inspecteur de compagnie d'assurance, lui-même fils de médecin, chevalier de la légion d'honneur (famille de médecin et de notaire, famille du mari de Juliette Récamier), et de Léonie Charveriat.

Ils ont six enfants : Jean-Marie ; Monique ; Hélène ; Pierre ; Michel ; Christine.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 1^{er} septembre 1953.

Travaux :

-*Éléments de droit criminel, Capacité. 1^{ère} année*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1933, in 8^o, 236 p.

-*Manuel de droit criminel : conforme au programme officiel des Facultés de droit*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1953, 353 p.

-*Des meubles par anticipation. Questions juridiques et fiscales relatives aux cessions de droits d'extractions, aux ventes de matériaux de démolition, d'immeubles par destination, de coupes de bois, récoltes sur pied, etc...*, thèse de doctorat, Paris, de Bocard, 1927, in 8^o, 294 p.

Sources :

État civil AD Allier.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/403/54014.

Frémont

État civil :

Albert Jules Frémont, né à Fontenay le Marmion (Calvados) le 13 mars 1863, décédé ?

Origine sociale :

Fils de Jules Charles Louis Frémont, teinturier et de Rose-Marie Hervieu.

Études :

Il fait ses études à la faculté des sciences de Paris. Il est licencié ès sciences en physique et chimie. Il fait ensuite des études pour devenir pharmacien puis médecin.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1897.

Carrière universitaire :

Il travaille au laboratoire de la faculté des sciences de Paris de 1887 à 1890, notamment sur l'*Triphenyl-benzol*.

Il devient, par arrêté ministériel, professeur suppléant de pharmacie et de matière médicale de l'école de médecine et de pharmacie de Caen le 6 mars 1901. Il cesse ces fonctions en 1907 et les reprend en 1917. Il n'assume plus ces fonctions en 1926.

Fonctions extra-universitaires :

Il est tout d'abord pharmacien puis médecin spécialiste pour les maladies du nez, de la gorge, des oreilles et du larynx.

Médecin de l'Hôtel-Dieu de Caen.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (18^e arrondissement) le 18 janvier 1892 avec Marthe Jeanne Moteley, fille de Jules François Moteley, commis négociant, avocat de la cour de commerce et maritime et de Caroline Victorine Anaïs Le Brin.

Travaux :

-*Morcellement des amygdales*, thèse de doctorat, Paris, 1897.

-*Abcès intracrâniens, extra-duremériens*.

-*Contribution à l'étude des Sinusites sphénoïdales*.

-*Traitement électrolytique d'un sarcome de l'ethmoïde*.

-*Travail d'ensemble sur les sinusites fronto-ethmoïdo maxillaires*.

Sources :

État civil AD Calvados et AM Paris.

-*Dictionnaire biographique illustré : Calvados et Manche*, Paris, Flammarion, 1909, 1216 p.

Gabriel

État civil :

Albert Louis Gabriel, né à Cerisières (Haute-Marne) le 2 août 1883, décédé à Bar-sur-Aube (Aube) le 23 décembre 1972.

Origine sociale :

Fils de Louis François Eugène Gabriel, architecte à Bar-sur-Aube et de Marie Berthe Simon.

Études :

Il entre en 1900, à 17 ans, à l'Académie nationale des Beaux-arts de Paris. Il en sort diplômé en 1903.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1921.

Carrière universitaire :

De 1908 à 1911, il est architecte à l'École française d'Athènes : il collabore notamment aux fouilles de Délos. De 1912 à 1914, il est chargé de mission à l'île de Rhodes : il étudie les monuments du Moyen-âge et participe à la restauration de l'auberge de France. De 1914 à 1918, il est officier interprète à la division navale de Syrie. De 1919 à 1920, il participe aux fouilles d'Al-Foustat en Egypte et poursuit les travaux de restauration à Rhodes. En 1922, il est chargé de mission en Lycie et en Cilicie.

De 1923 à 1925, il est maître de conférences d'histoire de l'art moderne à la faculté des lettres de Caen.

En 1925, il est chargé de mission à Palmyre.

De 1925 à 1945, il est maître de conférences puis professeur d'histoire d'art moderne à la faculté des lettres de Strasbourg. De 1925 à 1930, il est également professeur d'archéologie et d'histoire de l'art à la faculté des lettres d'Istanbul. De 1941 à 1953, il est professeur d'histoire des arts de l'Orient musulman au Collège de France.

De 1926 à 1930, il est chargé de mission en Anatolie. En 1930, il fonde et dirige jusqu'en 1956 l'Institut français d'archéologie d'Istanbul. De 1932 à 1936, il est chargé de missions archéologiques en Haute Mésopotamie (1932), en Irak et en Iran (1934), et en Syrie (1936). De 1936 à 1956, il est directeur des fouilles de Phrygie. De 1946 à 1950, il est chargé de nouveaux travaux de restauration à Rhodes. En 1958, il est chargé d'inspecter les grands travaux d'Istanbul.

Mariage et descendance :

?

Institut de France :

Élu en 1933 correspondant de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. Il est élu en 1954 correspondant de l'Académie des Beaux-arts. Il est élu le 21 juin 1957 membre libre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Grand-maître de l'ordre de la couronne d'Italie.

Autres :

En 1954, il est nommé citoyen d'honneur de la ville d'Istanbul, première distinction nationale offerte à un étranger par la Turquie.

Docteur honoris causa des Universités d'Ankara et d'Istanbul (1964). A cette occasion, il est qualifié comme étant « le plus Turc des Français ».

Membre de la société d'Histoire turque, du Deutsches archäologisches Institut et de l'Académie royale des sciences, des lettres et des Beaux-arts de Belgique.

Travaux :

-*Les remparts de Rhodes*, thèse principale, 1921.

-*Les fouilles d'Al-Foustat et les origines de la maison arabe en Egypte*, thèse complémentaire, 1921.

-*Musée de l'art arabe du Caire. Les fouilles d'Al-Foustat*, en collaboration avec Aly Baghat Bey, 1921, 1927.

-*La cité de Rhodes (1310-1522). I. L'architecture militaire. II. L'architecture civile et religieuse.* 1921-1923.

-*Les mosquées de Constantinople*, in Syria, 1926.

-*Monuments turcs d'Anatolie. I. Kayseri, Nidge. II. Amasya, Tokat, Sivas.* 1931-1934.

-*Le Colosse antique*, in Bulletin de correspondance hellénique, 1932.

-*En Turquie*, 1936, 1954.

-*Voyages archéologiques dans la Turquie orientale et les provinces d'au-delà du Tigre*, 2 vol., 1938-1940.

-*Phrygie. Exploration archéologique. II. La cité de Midas, Topographie, Le site et ses fouilles. IV. La cité de Midas, Les monuments.* 1941-1965.

-*Châteaux turcs du Bosphore*, 1943.

-*La cité de Midas*, 4 vol., en collaboration avec E. Hespels, 1952-1955.

-*La Turquie, terre d'histoire et d'art*, 1954, 1956.

-*Une capitale turque : Brousse*, 2 vol., 1958.

-*Les arts en Turquie*, 1969.

Membre du comité consultatif d'Ars Islamica.

Sources :

État civil.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/1445/67210.

-François Pouillon, *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, éditions Kerthala, 2008.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Gallien

État civil :

Louis Eugène Gallien, né à Cherbourg (Manche) le 2 janvier 1908, décédé à Paris le 6 septembre 1976.

Origine sociale :

?

Études :

Il commence ses études au lycée de Cherbourg et les poursuit à la faculté des sciences de Caen. Il part ensuite à Paris, et il est agrégé des sciences naturelles en 1930.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1935.

Carrière universitaire :

De 1932 à 1937, il est assistant de Caullery au laboratoire d'évolution des êtres organisés de la faculté des sciences de Paris et est affecté au laboratoire maritime de Wimereux. En 1937, il est maître de conférences à la faculté des sciences de Toulouse, puis à la faculté des sciences de Rennes à partir de 1938.

En 1945, il devient professeur de zoologie à la faculté des sciences de Caen. Il devient ensuite maître de conférences puis professeur sans chaire à la Sorbonne en 1954. Il devient également professeur d'embryologie à la Sorbonne en 1949 et le reste jusqu'en 1976. De plus, il est professeur à l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses de 1950 à 1976.

Mariage et descendance :

?

Institut de France :

Élu le 15 février 1965 membre de l'Académie des sciences (section de zoologie).

Décorations :

Officier de la légion d'honneur.

Officier des palmes académiques.

Autres :

De 1949 à 1958, il est membre du jury du concours d'entrée à l'Institut national agronomique. Il est grand prix des sciences physiques de l'Académie des sciences.

Docteur honoris causa de l'Université catholique de Louvain.

Membre de la société zoologique de France (président en 1971), de la société de biologie, de la société française d'endocrinologie, de la société française de génétique, de la société royale zoologique de Belgique et de l'American society of zoologists.

Membre du comité international d'endocrinologie comparée et du comité national de la recherche scientifique (section de zoologie).

Travaux :

-*Recherches expérimentales sur le dimorphisme évolutif et la biologie de Polystomum integerrimum*, in Travaux du laboratoire de Wimereux, 1935.

-*Recherches sur quelques Trématodes monogènes nouveaux ou peu connus*, in Annales de Parasitologie, 1937.

- La sexualité*, 1941.
 - Le parasitisme*, 1943.
 - La sélection animale*, 1945.
 - Sur un polystome parasite de Hyla-arborea var, meridionalis Boettger*, in Bulletin de la société zoologique de France, 1948.
 - L'insémination artificielle chez les animaux domestiques*, 1948.
 - Deux espèces nouvelles de polystomes africains*, in Bulletin de la société zoologique de France, 1956.
 - Problèmes et concepts de l'embryologie expérimentale*, 1958.
 - Embryogenèse*, in Encyclopédie française, 1960.
 - Cytogénétique et évolution du phénotype sexuel chez les amphibiens*, in Bulletin de la société zoologique de la France, 1961.
 - Aspects récents d'une induction embryonnaire*, in Sciences et l'Enseignement des sciences, 1962.
 - L'embryologie*, in Encyclopédie de la Pléiade, 1965.
- Gérant du Bulletin de la société zoologique de France de 1949 à 1976, membre du comité de rédaction de l'Année biologique de 1961 à 1976 et du comité éditorial du Journal of embryology and experimental morphology de 1957 à 1976.

Sources :

Dossier de légion d'honneur : 19800035/1385/60002.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Gandar

État civil :

Eugène Gandar, né à Neufour (Meuse) le 8 août 1825, décédé à Paris (6^e arrondissement) le 22 février 1868.

Origine sociale :

Fils de Joseph Eugène Gandar, propriétaire et maître de verrerie et de Cécile Rolland, issue d'une famille de notaires.

Il a un frère notaire à Rémilly (Moselle).

Études :

Il commence ses études à la pension Lafite à Metz, puis intègre le collège de Metz (1838-1841), le collège Sainte-Barbe puis le lycée Louis-le-Grand (rhétorique et philosophie). Bachelier ès lettres en 1844, il devient élève de l'École normale supérieure (1844). Licencié ès lettres en 1845, il est agrégé des lettres (1^{er}) en 1847. Membre de la seconde promotion de l'École française d'Athènes (l'arrêté de nomination portant la date du 29 septembre 1847), il occupe la place laissée vacante par la démission d'Hippolyte Rigaux, dont le nom figurait initialement sur les listes de la première promotion.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres en 1854.

Carrière universitaire :

Professeur de rhétorique au lycée de Metz entre 1849 et 1855, il est chargé d'une mission dans les îles ioniennes en 1853 avant d'être chargé de cours à la faculté des lettres de Grenoble en 1856.

Il devient professeur de littérature étrangère à la faculté des lettres de Caen en 1856 (il est titularisé en 1857).

Fin 1860, il est délégué dans une conférence supplémentaire de langue et de littérature françaises à l'ENS. Il est nommé professeur suppléant d'éloquence française à la faculté des lettres de Paris en 1861, puis chargé du cours le 31 décembre 1867. Décédé en fonctions, il est remplacé à sa mort par Saint René Taillandier (1817-1879).

Fonctions extra-universitaires :

Il est le fondateur de la société Union des arts à Metz et directeur de la revue publiée par cette société.

Mariage et descendance :

Marié à Rémilly (Moselle) le 4 janvier 1854 avec Claire Bernard, née le 12 août 1827 au Bois d'Epense, écart de Sainte-Menehoud (Marne), fille de propriétaire.

Ils n'ont pas d'enfants.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 13 août 1866.

Officier de l'Instruction publique.

Croix de l'ordre hellénique du Sauveur (Grèce) le 18 juin 1859.

Autres :

Lauréat de l'Académie française pour son livre sur Bossuet.

Membre de l'association pour l'encouragement des études grecques.

Membre de l'Académie de Metz.

Religion catholique.

En novembre 1860, le recteur de l'académie de Caen indique qu'il est « frappé d'un épouvantable malheur de famille, dont les journaux ont donné le triste récit ».

Travaux :

-*Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare*, thèse de doctorat, 1854.

-*Homère et la Grèce contemporaine*, thèse de doctorat, 1854.

-*Athènes, son génie et ses destinées*, 1855.

-*Les Andelys et Nicolas Poussin*, 1859.

-*Pascal, Bossuet, Fénelon, cours professé à la Sorbonne*, 1861-1865.

-*Bossuet orateur, études critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet*, 1867.

-*Choix de sermons de la jeunesse de Bossuet, édition critique, revue sur les manuscrits originaux*, 1867.

-*Lettres et souvenirs d'enseignement publiés par sa famille et précédés d'une étude biographique par Sainte-Beuve*, 2 vol., 1869.

Sources :

État civil AD Meuse et AM Paris.

Archives départementales du Calvados : T774.

-Christophe Charle, *Les professeurs de la faculté des Lettres de Paris : dictionnaire biographique, 1909-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1986, 215 p.

-Auguste Prost, *Notice sur Eugène Gandar, professeur à la faculté des lettres de Paris*, Extrait des mémoires de l'Académie de Metz, 1867-1868.

Garapon

État civil :

Robert Garapon, né à Oran (Algérie) en 1921, décédé le 23 mai 1992.

Origine sociale :

Ses parents se sont installés en Algérie juste après la première guerre mondiale.

Études :

Il fait ses études secondaires à Oran avant d'entrer au lycée Louis-le-Grand. Il entre ensuite à l'École normale supérieure en 1941. Il est agrégé des lettres en 1946.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1955.

Carrière universitaire :

Il est nommé pour quatre ans professeur au lycée Lamoricière d'Oran.

En 1950, il est nommé assistant de langue et littérature françaises modernes et contemporaines à la faculté des lettres de Caen. Il est nommé professeur en 1957 et fonde le cours de vacances pour étudiants étrangers.

En 1965, il est nommé professeur à la faculté des lettres de Paris et le reste jusqu'en 1990. Il y est directeur de l'Institut français de 1971 à 1980. Il devient professeur émérite.

Il a également été enseignant à l'Institut français d'Athènes.

Fonctions extra-universitaires :

Élu conseiller municipal de Caen en 1959 sur la liste de Jean-Marie Louvel. Il devient alors adjoint au maire de Caen, chargé de l'enseignement et de la culture de 1959 à 1965.

Mariage et descendance :

Marié avec Gabrielle Desprairies, fille d'Henri Édouard Pierre Desprairies, médecin et de Félicie Lapersonne.

Ils ont une fille : Monique Garapon, mariée avec Jean-Louis L'hirondel, fille de Jean L'hirondel, professeur à l'école de médecine de Caen.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Chevalier de l'ordre national du mérite.

Autres :

Président de l'AIEF (association internationale des études françaises).

Président de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen en 1965.

Travaux :

-*La fantaisie verbale et le comique dans le théâtre français du Moyen-Age à la fin du XVII^e siècle*, thèse de lettres, 1955.

Sources :

-Robert Verger, « Robert Garapon (1921-1992) », pp. 225-226, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, t. XXX, Caen, Imprimerie régionale, 1992.

Garsonnet

État civil :

Hilaire Eugène Garsonnet ou Garçonnet, né à Saint-Aignan (Loir-et-Cher) le 11 octobre 1814, décédé à Paris le 15 février 1876.

Origine sociale :

Fils d'Hilaire Garsonnet, fabricant drapier et de Madelaine Louise Firmin.

Sa sœur Louise Caroline Garsonnet se marie avec Prosper Benjamin Hilaire, inspecteur général de l'Instruction publique.

Études :

Élève de l'École normale supérieure à partir de 1836, il est licencié ès-lettres puis agrégé de lettres (3^e) en 1839.

Carrière universitaire :

Il est professeur de rhétorique au collège royal de Rennes pendant 1 an ½. Il est nommé en avril 1841 au collège royal de Caen comme professeur de rhétorique provisoire.

Il est également nommé en avril 1841 (jusqu'en 1842) suppléant du professeur de littérature latine de la faculté des lettres de Caen, Mailliet-Lacoste. Mais il est attaqué par certains parents d'élèves (et défendu par d'autres ainsi que par des élèves dans une pétition demandant son retour) pour attaques contre la religion. Désarçonné par ces attaques, il quitte son poste précipitamment en 1842. Apparemment, il aurait eu des problèmes de santé.

Il est interné en 1842 à Charenton (deux fois au total), mais semble-t-il de façon arbitraire (son fils écrira un livre dénonçant le sort fait aux aliénés).

Il retrouve l'enseignement secondaire de 1842 à 1853, à Limoges et Bordeaux notamment.

Il est nommé maître de conférences de littérature française à l'ENS de 1861 à 1865.

Il est membre du jury d'agrégation de grammaire en 1860 et 1861 et de l'agrégation des lettres à partir de 1865.

Il entre en 1853 dans l'administration de l'Instruction publique. Il est inspecteur de l'académie de Côte d'or en 1853, de Dijon en 1854, puis de Paris en 1865. Le 14 juin 1875, il est nommé inspecteur général de l'Instruction publique.

Mariage et descendance :

Marié à Châlons-en-Champagne (Marne) le 30 novembre 1840 avec Louise Hortense Salle, fille de Jean-Baptiste Salle, chirurgien et de Madeleine Bailly, rentière.

Ils ont plusieurs enfants, dont : Jean Baptiste Eugène Garsonnet, né à Caen le 18 novembre 1841, décédé à Feignies (Nord) le 15 février 1899, doyen de la faculté de droit de Paris (à partir de novembre 1896).

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 10 août 1860.

Travaux :

-*Etudes sur le théâtre contemporain*, 1860.

-*Essais de critique et de littérature*, 1877.

Sources :

État civil AD Loir-et-Cher et Marne (cote 2E 119/287).

Dossier de légion d'honneur : LH/1081/59.

-Guy Caplat (dir.), Isabelle Havelange, Françoise Huguet, Bernadette Lebedeff, *Les inspecteurs généraux de l'Instruction publique*, Paris, INRP, 1986.

-*Dictionnaire biographique illustré : Calvados et Manche*, Paris, Flammarion, 1909, 1216 p.

Gasté

État civil :

Armand Édouard Gasté, né à Vire (Calvados) le 13 janvier 1838, décédé à Caen le 26 mars 1902.

Origine sociale :

Fils de François Gasté, épicier à Vire et de Marie-Anne Lebesnerois.

Études :

Il commence ses études au collège de Vire puis devient maître d'étude à Lisieux, puis au lycée de Caen (il commence dans l'enseignement à 17 ans en 1855). Bachelier ès lettres en 1857, il entre à l'École normale supérieure en 1861. La même année il écrit : *Noëls Virois de Jean le Houx*. Il est agrégé ès lettres en 1865.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1874.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il devient professeur de troisième à Troyes et à Vesoul, puis professeur de seconde et de rhétorique au Mans. En 1872, il est nommé à la chaire de rhétorique au lycée de Caen : pendant six ans, il y occupe la chaire d'humanités.

Après avoir refusé une chaire à la faculté des lettres d'Aix en 1877, il est nommé maître de conférences de littérature ancienne à Caen le 13 septembre 1878. En 1881, il est chargé du cours de littérature latine et d'institutions romaines. En 1881 également, il devient professeur titulaire. Le 1^{er} novembre 1884, il est nommé à la chaire de littérature française qu'il gardera jusqu'à sa retraite (en étant en outre délégué dans la chaire de littérature et d'arts normands en 1895 et 1896).

En novembre 1901 il est admis à la retraite avec titre de professeur honoraire.

Fonctions extra-universitaires :

Professeur au lycée du Mans, il prend les armes dans l'armée de Chanzy pendant la guerre de 1870-71.

Mariage et descendance :

Marié le 22 août 1870 avec Marie Alexandrine Gautier, née à Vire et fille de pharmacien. Ils ont une fille.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 30 mars 1894.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Il était membre honoraire du comité des travaux historiques et scientifiques, secrétaire de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen (pendant 20 ans), président honoraire de la Société des beaux-arts de Caen, membre de la société des Antiquaires de Normandie, etc.

Il est malade en 1901, l'année précédant sa mort.

Un médaillon le représentant a été inauguré (à côté de celui entre autres de Julien Travers) le 5 juin 1903 en présence des autorités de la ville, des membres de l'université et de

l'Académie pendant la troisième session quinquennale des Assises scientifiques, littéraires et artistiques instituées par le testament d'Arcisse de Caumont.

Dans une note privée, il égratigne Guerlin de Guer et Souriau, les représentants du « haut et moyen normand à l'université de Caen ».

Guerlin de Guer, chargé du cours de « patois normand », publie un essai de dialectologie normande dont Gasté remet en cause la pertinence et souligne l'obscurité. Il cite notamment un passage qui relève les différentes formes que prend le mot glace puis écrit, paraphrasant le Bourgeois gentilhomme : « N'est-ce pas le cas de s'écrier avec Mme Jourdain : « Qu'est-ce que tout ce glyalimathias (*nda : référence au fait que, selon Guerlin de Guer, le terme glace se prononce glyas dans certaines villes normandes*) là ? ». Quant à Souriau, professeur de littérature normande, qui, dans « la Revue des cours et conférences » du 13 juillet 1899, critiquait Lamartine (le qualifiant de « versificateur médiocre ») se fait ainsi reprendre :

« Ainsi toujours poussé vers l'étude critique,

Et dans la cuistrerie emporté sans retour,

Ne pourras-tu jamais, pédant soporifique,

Cloue ton bec un jour ? »

Travaux :

-*Alaricus ingreditur Romam victumque orbem ulciscitur : Carmen A. Gasté Viriensis in certamine poetico laudatum et sumptu legati Hoeffftiani editum jussu Academiae regiae*, Amsterdam, 1855.

-*Noëls Virois de Jean le Houx*, Caen, 1861, in 18.

-*Etude sur Olivier Basselin et ses compagnons du Vau-de-Vire*, Caen, 1866, in 8°.

-*Chansons normandes du XV^e siècle, d'après les manuscrits de Bayeux et de Vire*, Caen, 1866, in 18.

-*Discours pour l'inauguration du buste de Chénédollé*, Vire, 1869.

-*Un médecin virois en 1860, Sonnet de Courval*, Bulletin de la société d'agriculture de la Sarthe, 1871.

-*Jean le Houx et le Vau de Vire à la fin du XVI^e siècle*, thèse de doctorat, 1874.

-*De scoliis sive de convivalibus carminibus apud Graecos*, thèse de doctorat, Paris, 1874.

-*Etude critique et historique sur Jean-le-Houx et le Vau-de-Vire à la fin du XVI^e siècle*, Paris, 1875, in 8°.

-*Les Vaux-de-Vire de J.-le-Houx*, Paris, 1875.

-*R.R.Castel, Procureur-syndic du Directoire du district de Vire (1790-91)*, Caen, 1875.

-*Les frères Le Chevalier d'Aigneaux*, Extrait des mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1876.

-*Pierre Vengeons, recteur de l'Université*, Extrait des mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1878.

-*Poésies d'Eléazar de Chandeville, neveu de Malherbe*, Caen, 1878.

-*Essai de bibliographie viroise, de Morin-Lavallée*, complétée par A. Gasté, Caen, 1879.

-*Talma à Caen*, bulletin de la société des beaux-arts de Caen, 1879.

-*P. Daniel Huet, évêque d'Avranches et les échevins de Caen*, Bulletin de la société des antiquaires de Normandie, 1879.

-*Deux lettres inédites de la princesse Palatine, mère du Régent*, Extrait des mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1879.

-*Notes critiques sur un manuscrit de Juvénal*, Extrait des mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1880.

-*Quelques documents inédits relatifs à l'administration provinciale sous Louis XIV*, Extrait des mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1881.

-*Les plaideurs de Racine*, édition annotée, Paris, 1882.

- Cicéron, 2^e philippique, avec introduction et notes, Paris, 1882.
- Iphigénie de J. Racine, avec introduction et notes critiques, historiques et grammaticales, Paris, 1882.
- Fénelon : de l'Education des filles, avec introduction et notes critiques, grammaticales et littéraires, Paris, 1882.
- Molière, le bourgeois gentilhomme, avec introduction et notes, etc..., Paris, 1882.
- Un chapitre inédit de l'histoire littéraire au XVIII^e siècle, Nouvelle revue, 1^{er} novembre 1882.
- Noëls et Vaux-de-Vire de Jean Porée, 1884 (mention honorable de l'Académie des Inscriptions),
- Tables chronologiques, méthodologiques et alphabétiques des travaux insérés dans les Mémoires de l'académie de Caen, de 1754 à 1884, Caen, 1884,
- Pierre Corneille au Palinod de Caen, Caen, 1886, in 8,
- Les Serments de Strasbourg, 1887,
- Note sur Segrais, 1887,
- Un chapiteau de l'Eglise Saint-Pierre de Caen, Caen, 1887, in 8.

Sources :

État civil AD Calvados.

Archives départementales du Calvados : NA983.

Dossier de légion d'honneur : LH/1084/58.

-P. Butet-Hamel, *Notice biographique sur Armand Gasté et catalogue bibliographique de ses ouvrages et publications*, Vire, 1902, 24 p.

-Charles-Émile Travers, *Notice biographique et littéraire sur M. Armand Gasté*, extrait des Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-lettres de Caen, 1903, Caen, H. Delesques, 1904, 57 p.

-Patrick Dubois, *Le dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire de Ferdinand Buisson, répertoire biographique des auteurs*, avec la collaboration d'Annie Bruter, Paris, Lyon, Rouen, INRP, Service d'histoire de l'éducation, 2002, pp 74-75.

Gauckler

État civil :

Philippe Edouard Gauckler, né à Wissembourg (Bas-Rhin) le 26 juin 1858, décédé ?

Origine sociale :

Fils d'Édouard Gauckler, notaire, maire de Wissembourg, membre du conseil général du Bas-Rhin en 1870 et de Louise Julie Siegler.

Petit-fils de Philippe Frédéric Gauckler, maître de la poste aux chevaux, viticulteur, adjoint au maire de Wissembourg et membre du consistoire général de la confession d'Augsbourg.

Son oncle Gaspard Philippe Gauckler et son cousin Adolphe Philippe Gauckler sont ingénieurs des ponts et chaussées et chevaliers de la légion d'honneur. Son cousin Paul Gauckler est élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire et de géographie, directeur des antiquités et des arts de la régence de Tunis, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, chevalier de la légion d'honneur, chevalier du mérite agricole, officier de l'Instruction publique et grand-officier du Nichan Iftikhar (Tunisie).

Études :

Il est docteur en droit à Nancy en 1883. Il est agrégé de droit (3^e) en 1885.

Carrière universitaire :

Il est chargé de cours complémentaire à la faculté de droit de Caen depuis 1885 et devient professeur adjoint en 1891. Il devient professeur de la 1^{ère} chaire de droit romain en 1892 et le reste jusqu'en 1897.

En effet, à cette date à laquelle il est nommé à Nancy, répondant à la volonté de développer cette université en face de la frontière allemande.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Officier d'académie.

Autres :

Peut-être protestant : son grand-père paternel est membre du consistoire.

Travaux :

-*Recherches sur la propriété collective à Rome et son influence sur le droit privé romain*, en droit romain. *Des Associations commerciales en participation*, en droit français, thèse de doctorat, Nancy, 1883.

-*Des Actions qui peuvent être intentées contre un partage d'ascendants*. Composition de droit français du concours d'agrégation, Paris, 1884.

-*Qui sint effectus litis contestatae*. Composition de droit romain du concours d'agrégation, Paris, 1884.

-*Des Droits du vendeur de meubles non payé*. Composition de droit français du concours d'agrégation, Paris, 1885.

-*De Pactis contractui adjectis, sive ex continenti, sive ex intervallo*. Composition de droit romain du concours d'agrégation, Paris, 1885.

-*Étude sur le "Vindex"*, Paris, 1889.

-*Les Tendances nouvelles du droit pénal et le 3e Congrès d'anthropologie criminelle*, Paris, 1892.

Sources :

État civil AD Bas-Rhin.

-Michel Richard, Notice biographique de Philippe-Frédéric Gauckler, in *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, vol. 2, Yves Marie Hilaire (dir.), Beauchesne, 1987.

Généstal

État civil :

Léon Henri Robert Généstal du Chaumeil, né au Havre (Seine-Maritime) le 26 mars 1872, décédé à Paris le 16 avril 1931.

Origine sociale :

Fils d'Alfred Henry Généstal du Chaumeil, négociant, né à Caen le 22 novembre 1840 à Caen, maire du Havre de 1908 à 1914 (réélu en 1912, démissionnaire pour raisons de santé), membre du conseil général de Seine-Maritime, chevalier de la légion d'honneur et de Léonie Rosalie Follin.

Études :

Il est élève au lycée du Havre et à Paris puis part à Caen. Il commence ses études à la faculté des lettres de Caen (licence ès lettres en 1891). Il part ensuite en Angleterre et en Allemagne.

Il fait son service militaire puis commence son droit à Paris en 1893 : il est licencié le 15 juillet 1896.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Paris (1^{ère} thèse le 2 juin 1900 et 2^{nde} thèse le 2 mai 1901).

Il est agrégé n°1 des facultés de droit au concours de 1901 dans la section des sciences historiques.

Carrière universitaire :

Le 25 novembre 1901, il est nommé professeur suppléant à la faculté de droit de Caen.

Il est titularisé 1^{er} janvier 1906 dans la chaire d'histoire générale du droit français public et privé. Il reste à la faculté de droit de Caen dans cette chaire jusqu'en 1927.

De 1924 à 1927, il assure également des cours de droit à Rouen subventionnés par la ville de Rouen, le département de la Seine-Inférieure et la ville du Havre.

Son influence à la faculté de droit de Caen est particulièrement liée au droit normand. En effet, un cours sur la coutume de Normandie est instauré (professé par Astoul et Généstal) par le conseil de l'université en 1907-1908. Ce cours fait suite au cours d'histoire de la coutume de Normandie, établi par le conseil de l'université en 1898. En 1908, il fonde un séminaire de droit normand avec son collègue Astoul pour les candidats à l'agrégation.

A partir de 1911, il participe à la fondation d'une Société d'histoire du droit normand (4 fondateurs : Généstal, Astoul, Bridrey, Ernest Perrot), d'une bibliothèque du droit normand, puis avec la faculté de droit d'une Semaine du droit normand (se tenant chaque année à partir de 1921 dans une ville normande). L'influence de cette société dépasse les frontières (des publications sont demandées en Amérique du Nord).

D'autres universitaires ont participé à cette société dans les premiers temps : Raoul Caillemer, Henri Pissard, R. de Fréville, E.J. Tardif, Fernand Soudet.

Les arrêtés des 23 novembre et 6 décembre 1927 le nomment à la faculté de droit de Paris dans la chaire d'histoire du droit public. Il est nommé professeur honoraire de la faculté de droit de Caen en 1929.

En 1929, il donne des cours pour le doctorat de droit à Rouen.

Il a également enseigné le droit canonique : il est directeur d'étude de droit canonique à l'École pratique des Hautes Études (suppléance d'Adhémar Esmein en 1906 puis titulaire en 1913).

Fonctions extra-universitaires :

Le 2 novembre 1914, il est mobilisé avec le grade d'adjudant dans le 23^e régiment territorial d'infanterie, basé à Martinvast, dans la Manche. Il commande la 3^e section.

Le 10 décembre 1914, son régiment est affecté au front, dans le secteur de Reims, Rilly la Montagne, sous le fort de Pompelle.

En 1916, il est nommé lieutenant à la 10^e compagnie.

En octobre 1917, il est nommé à la direction du ravitaillement civil, et devient directeur adjoint.

Enfin, en 1919, il est nommé président de l'amicale de la 6^e compagnie des du 23^e territorial.

Mariage et descendance :

Marié à Sèvres (Hauts-de-Seine) le 3 septembre 1901 à Berthe Louisa Bliard.

Ils ont des enfants.

Décorations :

Officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1912.

En décembre 1918, il est proposé pour la légion d'honneur à titre militaire, il la refuse arguant du fait que trop de ses collègues étaient morts sur le front sans l'avoir reçue.

Autres :

Docteur honoris causa de l'université libre de Bruxelles.

Membre de la société d'histoire du droit. Il a mis sur pied la revue d'histoire et d'archéologie normandes Normannia. Il a fait partie du comité consultatif de l'enseignement supérieur.

Généstal a été membre et président de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen et de la société des Antiquaires de Normandie.

Travaux :

-*La tenue en bourgade. Etude sur la propriété foncière dans les villes normandes*, Paris, 1900, in 8.

-*Rôle des monastères comme établissements de crédit étudié en Normandie du IV^e à la fin du XIII^e siècle*, Paris, 1901, in 8.

-*Les opérations financières de l'abbaye de Troarn*, avec Allix, t II, Leipzig, 1904, in 8.

-*Histoire de la légitimation des enfants naturels en droit canonique*, Paris, 1905, in 8.

-*Note sur les vicomtes fieffés de Normandie*, Nouvelle revue historique de droit français et étranger, t XXVIII.

-*Les origines du privilège clérical*, Nouvelle revue historique de droit français et étranger, t XXXII.

-*Le procès sur l'état de clerc aux XIII^e et XIV^e siècles*, Bulletin de l'École des Hautes Études sc relig, 1909.

-*Le Privilegium fori en France*, depuis 1920.

Sources :

État civil AD Seine-Maritime.

-Henry Nézard, « M. Généstal, membre correspondant, Discours prononcé par M. Nézard, doyen de la faculté de droit au cimetière du Havre, le 20 avril 1931 », dans les *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1931, pp. 293-298.

Gibon

État civil :

Léonor Pierre Gibon, né à L'Aigle (Orne) le 17 pluviôse an VII (5 février 1799), décédé à Paris (12^e arrondissement) le 14 mai 1859.

Origine sociale :

Fils de Jean-Louis Gibon, marchand quincailler et de Madeleine Gille.

Son frère Isidor Benjamin, né à L'aigle en 1805, est chef d'escadron commandant le dépôt de remontes de Mérignac et officier de la légion d'honneur.

Études :

Il est élève à l'École normale supérieure en 1816 mais il poursuit ses études à Caen : il est licencié ès lettres le 4 juin 1819, agrégé en seconde à Caen en 1819 et agrégé de lettres (8^e) en 1823.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Caen le 16 août 1822.

Carrière universitaire :

Il professe la rhétorique au collège royal de Caen à partir de 1819 avec le titre d'agrégé.

En 1824, il supplée Vaultier dans sa chaire de littérature française en 1824. Il est nommé le 18 avril 1826 professeur suppléant des chaires de littérature à la faculté des lettres de Caen.

Il devient maître de conférences de littérature latine à l'ENS en 1826 puis de littérature française en 1832 et enfin de grammaire générale et comparée en 1833. Il est directeur d'études en 1828-1829.

Mariage et descendance :

?

Autres :

Il a notamment, comme élève au lycée de Caen, Trolley, futur professeur de la faculté de droit de Caen.

Travaux :

-*De ce qui constitue l'éloquence et de ses principaux caractères*, thèse française, 1822, in 4,

-*De morte voluntaria*, thèse latine, 1822, in 4 de 26 p.

Sources :

État civil AD Orne et AM Paris.

Site du Service d'histoire de l'éducation.

Gidon

État civil :

Albert Gidon, né à Colombières (Calvados) le 19 février 1845, décédé à Caen le 4 janvier 1918.

Origine sociale :

Fils de Jacques Germain Gidon, cultivateur et de Joséphine Guérin, fille de Toussaint Guérin, cultivateur.

Études :

Il est tout d'abord élève à la pension Pagny à Caen (rue de Caumont), où l'un des répétiteurs était Jules Vallès. Il poursuit ses études au lycée de Caen (bachelier ès lettres le 19 novembre 1865) puis à l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Il y devient d'ailleurs prosecteur dès 1865 avant de partir finir ses études de médecine à Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1873.

Carrière universitaire :

En 1875, après un concours, il devient chef des travaux anatomiques de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

En 1876, il est nommé professeur suppléant pour les chaires de pathologie interne et de clinique médicale.

Il devient enfin titulaire de la chaire d'anatomie en 1885. Il remplit également entre 1896 et 1909 les fonctions de chef des travaux d'anatomie et d'histologie. Un arrêté ministériel du 28 juin 1909 le nomme directeur de l'école. Pendant la guerre, en plus de la direction et de sa chaire d'anatomie, il dirige les dissections et les travaux pratiques.

Mis à la retraite le 1^{er} novembre 1916, il est nommé professeur et directeur honoraire à partir du 1^{er} novembre 1916. Etant donné les circonstances, il continue d'assurer la direction de l'école jusqu'à sa mort.

Fonctions extra-universitaires :

En 1870, alors qu'il est étudiant en médecine, il est médecin major dans les forts pendant le siège de Paris (fort de Charenton notamment).

Le 9 janvier 1877, il devient médecin des entrées et entre dans le corps médical hospitalier. Le 17 novembre 1884, il est nommé médecin suppléant des hôpitaux puis le 2 juin 1885, médecin des hôpitaux, en remplacement du Dr Wiart, décédé, et enfin médecin en chef de l'hôpital de Caen.

Il devient en outre en 1886 médecin des Écoles normales.

Il reprend également les fonctions de radiumthérapie que son fils doit abandonner en 1915.

Élu conseiller municipal de Caen de 1908 à 1918, il est deuxième adjoint entre 1908 et 1912, puis premier adjoint entre 1912 et 1918. Il est considéré comme républicain de gauche et comme s'intéressant peu à la politique mais plus particulièrement aux questions d'hygiène. Le premier conseil municipal qui se tient après sa mort (février 1918) lève la séance en signe de deuil.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (17^e arrondissement) en 1872 avec Marie Émélie Legrix, fille de Louis Ferdinand Legrix, rentier et de Marie Perrine Joséphine Bonnets, rentière. Sa femme est catholique (élevée dans une pension, son instruction a été faite par un abbé).

Ils ont un fils : Ferdinand, médecin et professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 17 juillet 1908.

Titulaire de la médaille de la campagne de 1870.

Officier d'académie le 18 juillet 1883, officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1893.

Autres :

Il est décoré le 26 juillet 1908 de la Croix de la légion d'honneur par Clémenceau en personne. Un banquet en l'honneur de sa décoration lui est offert le 28 novembre 1908, au restaurant Chandivert à Caen par ses amis et collègues (présents : Bigot, Dr Bourienne, Dr Catois, Drs Charbonnier père et fils, Chevrel, Chrétien, Dr Danjou, Demerliac, Dubosq, DR Gidon fils, Dr Gosselin, Dr Guillet, Lambert, Lecornu, Drs Léger père et fils, Le Roux, Dr Louise, Dr Noury, Dr Osmont, Dr Pradines, Trolley, Drs Vigot père et fils, Dr Wiart).

Il a été président de la société des médecins du Calvados et de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Travaux :

-*De la pleurésie rhumatismale*, thèse de médecine, 1873.

Sources :

État civil AD Calvados et Paris.

Archives départementales du Calvados : F6634.

Dossier de légion d'honneur : LH/1131/10.

-Romain Moniez, « M. le Dr Gidon, directeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen, discours prononcé par M. Moniez, recteur de l'Académie, au Conseil de l'Université, le 25 janvier 1918 », *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1918-1920.

Gidon

État civil :

Ferdinand Joseph Gidon, né à Caen le 6 février 1874, décédé à Paris le 12 mai 1944.

Origine sociale :

Fils d'Albert Gidon, médecin, professeur et directeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen et de Marie Émélie Legrix.

Études :

Il commence ses études à Caen. Il est élève du lycée Malherbe, puis de l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Il est licencié ès sciences naturelles à la faculté des sciences de Caen le 13 juillet 1894. Il part à Paris pour finir ses études de médecine.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1897. Il fait un stage d'ophtalmologie à Montpellier et une mission scientifique aux Canaries.

Il est reçu docteur ès sciences naturelles devant la faculté des sciences de Caen en 1900.

Carrière universitaire :

Radiologue et docteur en médecine, il est nommé chef des travaux d'histoire naturelle à l'école de médecine et de pharmacie de Caen en 1900. Après un congé en 1901, il est nommé professeur suppléant de physiologie en 1903, puis d'histoire naturelle en 1905. Dès 1914, il est chargé du cours d'histologie. Il devient professeur suppléant puis professeur d'histologie en 1918. Il occupe cette chaire jusqu'au 30 septembre 1941, où il est admis à la retraite.

Il devient professeur honoraire de l'école de médecine et de pharmacie de Caen (arrêté ministériel du 22 avril 1941).

Fonctions extra-universitaires :

Il ouvre un cabinet d'électricité médicale et de radiologie à Caen en 1904 (le premier dans la ville). Cependant, il s'expose sans protections aux radiations des rayons X. Il souffre dès 1912 d'une radiodermite des mains (surtout la gauche) et subit plusieurs amputations des doigts de la main gauche. Il doit abandonner la radiumthérapie que son père reprend en 1915. Malgré cela, dans les premiers mois de la guerre de 1914, il dirige le service radiologique de l'hôpital mixte de Caen. Il abandonne alors la médecine pratique pour les recherches de laboratoire.

Mariage et descendance :

Marié en 1912 à Caen avec Blanche Netter, traductrice, professeur d'allemand au lycée Edgar Quinet à Paris.

Ils ont une fille, Germaine.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en novembre ou décembre 1942.

Officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1921.

Autres :

Opéré deux fois par le Dr Guibé père (1^{ère} fois en 1915) pour sa radiodermite. Son état s'aggrave vers 1940-41 et nécessite en août ou septembre 1943 la désarticulation de son épaule gauche.

Membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen depuis 1914 (président en 1925 et en 1941) et de la société des Antiquaires de Normandie.

Dans les papiers où l'on prépare sa notice biographique, il est plusieurs fois affectueusement surnommé « le pauvre Didi ».

Travaux :

-*Venins multiples et toxicité humorale chez les batraciens indigènes*, thèse de médecine, 1897.

-*Essai sur l'organisation générale et le développement de l'appareil conducteur dans la tige et dans la feuille des Nyctaginacées*, thèse de doctorat ès sciences naturelles, 1900.

-*Les connaissances historiographiques des Phocéens de Marseille au IV^e siècle et les sources du « récit atlantique » de Platon*, Mémoires de la Société biogéographique, 1944.

-*Mon bisaïeul, philosophe rustique*, 1930.

Traduction d'ouvrages allemands sur l'Atlantide, sur la géophysique. Il s'intéressait à la botanique, à l'entomologie, à la géologie, à la préhistoire, à la paléobotanique.

Sources :

État civil AD Calvados.

Archives départementales du Calvados : NA1499.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/1483/72305.

-*Presse médicale*. 1944. 52. p. 206 / Laignel Lavastine (cote : 100000).

Girault

État civil :

Charles François Girault, né à Paris le 2 mai 1818, décédé à Caen le 30 septembre 1897.

Origine sociale :

Fils de marchand de draps.

Études :

Il est élève de l'École normale supérieure à partir de 1837. Il est bachelier ès lettres et ès sciences mathématiques, licencié ès sciences mathématiques et ès sciences physiques et agrégé des sciences mathématiques et physiques (4^{ème}) en 1840.

Il est reçu docteur ès sciences mathématiques devant la faculté des sciences de Paris en 1844.

Carrière universitaire :

Il enseigne tout d'abord en lycée : il est professeur de mathématiques dans les lycées ou collèges de Pau de 1840 à 1843, de Limoges de 1843 à 1845, d'Orléans de 1845 à 1848 et de Rouen de 1848 à 1852.

Il est nommé le 28 octobre 1852 professeur suppléant de mathématiques à la faculté des sciences de Caen (suppléant de Bonnaire en congé). Il est chargé de la chaire de mathématiques le 17 septembre 1853. Il devient titulaire de la chaire le 28 novembre 1857 et le reste jusqu'en 1879.

Il est ensuite nommé professeur honoraire de la faculté des sciences de Caen.

Fonctions extra-universitaires :

Élu conseiller municipal de la ville de Caen de 1878 à 1892, il est 2^e adjoint au maire de 1882 à 1884, 1^{er} adjoint au maire de 1884 à 1892 et politiquement républicain.

Mariage et descendance :

Marié à Orléans (Loiret) avec Marie Céline Mareau, fille de Louis Mareau, négociant.

Ils ont trois enfants.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Autres :

En 1870-1871, il fait des conférences publiques sur l'astronomie à la faculté des sciences de Caen.

Travaux :

-*Thèses d'astronomie et de mécanique présentées à la faculté des sciences de Paris*, Paris, 1843.

-*Notes sur les solutions singulières des équations différentielles*. Caen, A. Hardel, 1854, 21 p.

-*Calcul du mouvement des ondes rectilignes et des ondes circulaires formées à la surface de l'eau. Recherches expérimentales sur les variations de la vitesse pendant la marche. Note sur le travail dynamique des contractions musculaires*. Caen, Hardel, 1857, 28 p.

-*Séance solennelle de la rentrée des facultés le 15 novembre 1858, discours prononcé par M. Ch. Girault, professeur de mathématiques à la faculté des sciences*, Caen, 1858.

- Éléments de géométrie appliquée à la transformation du mouvement dans les machines.* Caen, Hardel, 1858, XII-292 p.
- De la résistance de l'air dans le mouvement oscillatoire du pendule.* Caen, Hardel, 1861, 30 p. et tableaux.
- Recherche d'une orbite au moyen d'observations géocentriques, d'après le Theoria motus corporum coelestium, de Gauss.* Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1864, 78 p.
- Indicateur planétaire, ou Recueil de tables calculées dans l'hypothèse du mouvement elliptique et fournissant du 1er janvier 1865 au 1er janvier 1900 la distance angulaire du soleil aux planètes principales, évaluée en ascension droite.* Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1867, 75 p.
- Cinématique. Premiers principes de la théorie géométrique des excentriques et des engrenages.* Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1869, 19 p.
- Les étoiles et l'hypothèse de Laplace, discours prononcé à la séance de rentrée des Facultés de l'Académie de Caen.* Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1872, 22 p.
- Notes relatives au mouvement de la population dans le Calvados depuis le commencement du siècle.* Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1873, 13 p.
- De l'ellipse et de l'ellipsoïde inscrits.* Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1884, 36 p.

Sources :

État civil AD Calvados et AM Orléans.

Goblot

Etat-civil :

Léonce Laurent Edmond Goblot, né à Mamers (Sarthe) le 13 novembre 1858, décédé à Labaroches (Haut-Rhin) le 9 août 1935.

Origine sociale :

Fils d'Arsène Désiré Goblot, agent-voyer en chef du département de Maine-et-Loire, chevalier de la légion d'honneur et d'Augustine Dubois.

Son frère René Arsène Goblot est architecte de la ville d'Angers et directeur de l'école régionale des Beaux-arts d'Angers.

Etudes :

Après avoir étudié au lycée d'Angers, il entre à l'École normale supérieure en 1879. Il y côtoie Jean Jaurès, avec qui il se lie d'amitié. Il est agrégé de philosophie en 1883. Il entreprend des études de médecine alors qu'il est professeur de lycée.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1898.

Carrière universitaire :

Il devient professeur de philosophie en 1884 au lycée de Valenciennes, au lycée de Pau en 1885, puis au lycée d'Angers de 1886 à 1897. De 1897 à 1900, il est professeur à Toulouse.

Il est professeur de philosophie à la faculté des lettres de Caen de 1899 à 1905 (titularisé en 1901). Il devient alors professeur d'histoire de la philosophie et des sciences à la faculté des lettres de Lyon (1905-1930). En 1930, il entreprend des missions auprès des universités et instituts français du Moyen-Orient puis devient en 1931 directeur des études de l'Institut français du Caire.

Mariage et descendance :

Marié à Angers en 1891 avec Cornélie Émilie Martet, écrivaine, fille d'Auguste François Martet, négociant et de Cornélie Fancillon, sœur de Jean Martet, lui aussi écrivain et secrétaire de Clémenceau.

Ils ont trois enfants : Germaine, professeur agrégé d'allemand, Hélène, écrivain et François, professeur agrégé de philosophie.

Institut de France :

Élu le 1^{er} août 1914 membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques (section philosophie).

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 15 janvier 1920.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Membre de la ligue des droits de l'homme, radical, franc-maçon et dreyfusard.

Travaux :

-Essai sur la classification des sciences. Rapports de la musique et de la philosophie dans l'Antiquité (thèse de doctorat ès lettres), 1898.

-*De musicae apud veteres cum philosophia conjunctione* (thèse complémentaire de doctorat ès lettres), 1898.
-*Le vocabulaire philosophique*, 1901.
-*Justice et liberté*, 1902.
-*Traité de logique*, 1918.
-*Le système des sciences. Le vrai, l'intelligible et le réel*, 1922.
-*La barrière et le niveau. Etude sociologique sur la bourgeoisie française*, 1925.
-*La logique des jugements de valeur. Histoire et application*, 1927.
Collaboration à *le Volume*, *la Revue philosophique*, *la Revue de métaphysique*, *le Journal de psychologie*.

Sources :

État civil AD Maine-et-Loire et Sarthe.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/0225/29635.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Godefroy

État civil :

Jean François Thomas Godefroy, né à Caen selon toutes probabilités en 1761 ou 1762, décédé entre 1840 et 1845.

Origine sociale :

Fils de marchand.

Études :

Il est probable qu'il ait fait ses études à la faculté de médecine de Caen.

Carrière universitaire :

Il occupe le poste de professeur de clinique interne à l'école de médecine de Caen entre l'an VI et l'an XI. Cette école est à cette date organisée provisoirement : elle continue à délivrer des doctorats, illégalement d'ailleurs selon les autorités (le ministre de l'intérieur notamment). En 1808, lors de la réorganisation de l'école de médecine, il est chargé de la chaire de pathologie chirurgicale ou pathologie externe. En 1809, il redevient professeur de clinique interne. Il occupe cette chaire jusqu'en 1821.

Il est nommé directeur de l'école en 1811 et le reste jusqu'en 1819 : ce titre paraît surtout honorifique.

Le 8 août 1821, il donne sa démission sous réserve d'être nommé professeur honoraire de l'école et médecin honoraire de l'hôpital, et de toucher le tiers du traitement de son successeur, expliquant qu'il est « arrivé, après de longs services, à l'âge de repos et sujet à des accidents qui rendraient une activité soutenue préjudiciable à sa santé ». Sa démission est acceptée par le directeur et envoyée au recteur. Le 20 août, une décision du ministre de l'intérieur le nomme professeur honoraire.

Fonctions extra-universitaires :

Il est médecin militaire depuis 1787, notamment chirurgien-major du 16^e régiment de chasseurs à cheval (en retraite en 1810). Il fait partie de la garde d'honneur à cheval du département du Calvados en 1811, comme chirurgien-major.

Il a été officier de santé sous la Révolution, noté en l'an II comme médecin attaché aux armées de la République.

Il est également (du moins en l'an XIII) président du comité de vaccine. Il est également médecin de l'hôtel-Dieu et médecin en chef des salles militaires de l'hôtel-Dieu.

Il est possible qu'il continue son activité de médecin après sa retraite de l'enseignement.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 9 germinal an II (29 mars 1794) avec Suzanne Desloges.

Autres :

Il est un des premiers médecins membres de la société de médecine du Calvados fondée en 1802.

Il est aussi un des premiers membres de la nouvelle Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Travaux :

-*Avantages de la pratique de la vaccine*, 1811.

- Vertu fébrifuge du quinquina, 1811.
- Vertus vermifuges de la camomille romaine, 1811.

Sources :
État civil AD Calvados.

Gombeaux

État civil :

Charles Marie Edmond Gombeaux, né à Caen le 9 octobre 1874, décédé à Caen le 26 janvier 1956.

Origine sociale :

Fils de Charles Théophile Gombeaux, négociant, et de Rachel Marie Désirée Lécuyer.

Études :

Il commence ses études de droit à la faculté de droit de Caen et les finit à Paris.

Il est docteur ès sciences politiques et agrégé de droit privé (4^{ème}) le 16 novembre 1908.

Carrière universitaire :

Il commence sa carrière à la faculté de droit de Rennes, où il est chargé de cours du 1^{er} janvier au 30 septembre 1908.

Après son agrégation, il est attaché à la faculté de droit de Caen par arrêté du 1^{er} décembre 1908. Il est chargé d'un cours de droit civil pour la licence et d'un cours d'éléments de droit civil pour la capacité. Il devient titulaire de la 1^{ère} chaire de droit civil de la faculté de droit de Caen le 1^{er} janvier 1913.

Il devient assesseur du doyen de la faculté de droit en 1929 et le reste jusqu'en 1942.

Mis à la retraite le 30 septembre 1942 et nommé professeur honoraire, il accepte, à la demande de ses collègues, de poursuivre son cours de code civil et celui de droit international privé. Il arrête définitivement ses cours le 30 septembre 1949 après 41 ans d'enseignement de droit civil.

Fonctions extra-universitaires :

Mobilisé de 1914 à 1919.

Élu conseiller municipal de Saint-André-sur-Orne après la Libération.

Mariage et descendance :

Marié à Saint-André-sur-Orne (Calvados) le 19 avril 1927 avec Marguerite Marie Amand.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1934, officier en janvier 1951.

Officier d'académie le 14 juillet 1912, officier de l'Instruction publique en 1919.

Autres :

Vice-président de la coopérative de reconstruction « La renaissance de Caen », vice-président de l'association syndicale de remembrement de Caen, membre du bureau de bienfaisance de la ville de Caen.

Membre et ancien président de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, membre de la Société des antiquaires de Normandie.

Sa maison est entièrement détruite par les bombardements en juin 1944.

Travaux :

-*La notion juridique du fonds de commerce*, 1902.

-*La condition juridique de l'Etat commerçant et industriel*, 1904.

-*Les représentants de commerce*, 1907.

- Les créanciers de la masse en faillite*, 1908.
- Les origines du droit normand*, 1908.
- Le registre de commerce*, 1920.
- La vie et les travaux de Louis Guillouard (2 juin 1845-26 janvier 1925)*, 1925.
- Avec Auguste Blanc, Henri Prentout et anonyme, *M. René Viguier, professeur à la faculté des Sciences*, dans les Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1931, pp 283 à 290.
- Le graveur Michel Lasne*, 1936.
- Les portraits de Charlotte Corday*, 1939.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/266/35573.

Gossart

État civil :

Émile Eugène François Gossart, né à Bavincourt (Pas-de-Calais) le 24 septembre 1849, décédé en 1908.

Origine sociale :

Fils de Hyacinthe Gossart, fermier cultivateur et de Flavie Delatre.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1889.

Carrière universitaire :

Il est professeur au lycée de Chambéry en 1884. Il est peut-être professeur au lycée de Caen en 1888.

Il est nommé maître de conférences de physique à la faculté des sciences de Caen en 1889. Il garde ce poste jusqu'en 1894, où il est nommé professeur de physique expérimentale à la faculté des sciences de Bordeaux.

Mariage et descendance :

Marié à Avignon (Vaucluse) en 1884 avec Marie Sophie Hubertine Cerquand, fille de Jean François Cerquand, inspecteur d'académie et de Sophie Hubertine Renaux.

Ils ont au moins trois enfants : André Marie Hyacinthe Georges Gossart, inspecteur d'académie de Paris, officier de la légion d'honneur ; Jeanne Gossart, qui épouse Jules Maxime Pierre Waltz, professeur de la faculté des lettres de Clermont-Ferrand, fils d'Adolphe Waltz, professeur de la faculté des lettres de Bordeaux, chevalier de la légion d'honneur ; Renée Gossart, qui épouse Maurice Mesmer Darrasse, docteur en médecine, chevalier de la légion d'honneur.

Décorations :

Officier d'académie.

Travaux :

-*Expériences de caléfaction*, Caen, 1888.

-*Mesure des tensions superficielles dans les liquides en caléfaction (méthode des larges gouttes)*, thèse de doctorat, Paris, 1889.

-*Société du gaz acétylène. Brevets Gossart-Chevalier. Notice sur la lampe portative et sur les gazogènes à autorégulation capillaire de M. É. Gossart*, Bordeaux, 1896.

-*Faculté des sciences de Bordeaux. Électricité industrielle. Cours fondé par la Société des amis de l'Université. Deuxième année (1894-1895). Leçons sur la production industrielle de l'énergie électrique*, Bordeaux.

-*La grammaire des électriciens enseignée aux débutants par expériences et mesures, tome 1 : le courant continu*, Paris, 1909.

Sources :

Recensement de population AD Pas-de-Calais : M 3926 (1851).

État civil AD Vaucluse.

Gosselin

État-civil :

Arsène Ulysse Gosselin, né à Bons-Tassilly (Calvados) le 7 mars 1858, décédé le 30 septembre 1919.

Origine sociale :

Fils d'Arsène Frédéric Gosselin, propriétaire et de Julie Adolphine Lehujeur.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1882.

Carrière universitaire :

Il devient professeur suppléant de l'école de médecine et de pharmacie de Caen en 1883. Il est titularisé à partir de 1902 et devient professeur de physiologie. Il garde cette fonction jusqu'à sa mort.

Il entre au conseil d'Université de Caen en 1918, en tant qu'assesseur du directeur de l'école de médecine et de pharmacie.

Fonctions extra-universitaires :

Médecin à Caen, il est également nommé médecin de l'asile d'aliénés quelques années après son doctorat.

Chirurgien major de réserve (médecin-major de 1^{ère} classe) en 1914, il a la possibilité de ne pas partir aux armées mais ne veut pas abandonner son poste. Promu médecin principal, il revient à Caen comme médecin chef de la place.

Mariage et descendance :

Marié à Blangy (Seine-Maritime) le 19 mars 1888 avec Marie Philomène Berthe Plaisant, fille de Gustave Plaisant, banquier et de Marie Rose Augustine Philomène Lecoq.

Ils ont un fils : Louis Gustave Ulysse Gosselin, né à Caen le 11 janvier 1891, décédé le 21 juillet 1978, docteur en médecine, radiologue, maire d'Amayé/Orne, conseiller général d'Evrecy de 1928 à 1951, marié à Caen le 18 octobre 1919 avec Lucy Le Breton, membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, membre et président de la Société des Antiquaires de Normandie de 1930 à 1978, membre de la société linnéenne de Normandie.

Eugène Guillet et Eugène Mangin, tous deux docteurs en médecine, le premier professeur à l'école de médecine et de pharmacie de Caen, sont témoins à la naissance de son fils Louis.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 7 avril 1908 (à titre militaire), décoré lors de l'inauguration du nouvel hôpital de Caen en 1908, officier le 1^{er} janvier 1919.

Travaux :

-*Étude sur les rapports de la tuberculose et du cancer*, thèse de doctorat, Paris, 1882.

Sources :

État civil AD Calvados et Seine-Maritime.

Dossier de légion d'honneur : LH/1170/58.

-Pierre Auvray et Alphonse Bouvet, « M. le docteur Louis Gosselin », p 302, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, Lafond, 1980. (nda : l'ouvrage porte sur Louis Gosselin, fils d'Arsène Ulysse Gosselin, professeur à l'école de médecine et de pharmacie de Caen).

Grucker

État civil :

Émile Édouard Grucker, né à Strasbourg (Bas-Rhin) le 30 avril 1828, décédé à Strasbourg (à l'époque en Allemagne) le 17 mai 1904.

Origine sociale :

Fils de Jean Gustave Grucker, libraire et de Sophie Madeleine Pfaehler.

Études :

Il commence ses études à Strasbourg avant de les poursuivre à Paris. Compte-tenu de la suppression de l'agrégation de philosophie entre 1852 et 1863, il passe avec succès l'agrégation de philosophie seulement en 1863, puis l'agrégation de langues vivantes (allemand) en 1865.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1866.

Carrière universitaire :

En 1854, il est nommé professeur de philosophie au Gymnase de Strasbourg.

Il est nommé professeur suppléant de littérature étrangère à la faculté des lettres de Caen en 1867 mais ne le reste que quelques mois puisqu'il est nommé professeur à la faculté des lettres de Poitiers en littérature étrangère fin 1867.

Il devient en 1879 professeur à la faculté des lettres de Nancy, où il devient assesseur du doyen. Il est admis à la retraite en 1898 et devient professeur honoraire de la faculté des lettres de Nancy.

Fonctions extra-universitaires :

Secrétaire de Victor Cousin en 1852.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 31 décembre 1889.

Autres :

Membre de l'Académie de Stanislas (Nancy).

Travaux :

-*Bibliographie. Histoire critique des doctrines religieuses de la philosophie moderne, par Christoan*, 1856.

-*Allocution adressée aux élèves sortant de la logique*, 1861.

-*François Hemsterhuis, sa vie et ses œuvres*, thèse française, Paris, 1866.

-*De Plotinianus libris qui inscribuntur*, thèse latine, 1866.

-*Discours prononcé à l'ouverture du cours de littérature étrangère*, 1868.

-*François Hemsterhuis, sa vie et ses œuvres*, 1883.

-*Histoire des doctrines littéraires et esthétiques en Allemagne*, 1883.

-*Le Laocoon de Lessing*, 1892.

-*La dramaturgie de Lessing*, 1893.

Sources :

État civil AD Bas-Rhin.

Dossier de légion d'honneur : LH/1211/70.

Guerlin de Guer

État civil :

Jacques Eugène Charles Guerlin de Guer, né à Caen le 26 juin 1871, décédé à La Madeleine (Nord) le 27 septembre 1948.

Origine sociale :

Fils d'Eugène John Guerlin de Guer, chef de division à la préfecture, né à Caen le 1^{er} septembre 1840, décédé en 1912 (lui-même fils d'Eugène Jacques Guerlin de Guer, artiste peintre et de Mary Ann Robert de Guernesey, fille de John Robert, de Guernesey) et de Armande Azéline Ophélie Renoult.

Études :

Licencié à la faculté des lettres de Caen en 1891, il est boursier de la fondation Thiers pendant trois ans. Il est diplômé de l'École des hautes études en 1898.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1900.

Carrière universitaire :

Il est chargé du cours libre de patois normands à la faculté des lettres de Caen de 1899 à 1902. Il ne semble pas que ce cours soit reconduit.

Il devient ensuite professeur dans les collèges de Châtillon/seine et d'Auxerre. Il est nommé ensuite professeur aux lycées du Puy, Malherbe de Caen et Lille.

Il devient ensuite chargé de cours de langue et littérature françaises à la faculté des lettres de Lille en 1924. Il est nommé professeur titulaire de grammaire et de philologie dans la même faculté en 1929.

Il devient directeur de l'Institut d'expansion universitaire lillois, qui accueillait des étudiants étrangers.

Il est admis à la retraite en 1939.

Mariage et descendance :

Marié à Lille (Nord) le 22 septembre 1904 avec Nelly Catherine Defossez, fille d'Attale Henri Defossez, représentant de commerce, et d'Aldegonde Scolastique Couvreur.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 11 janvier 1931.

Autres :

Il est jugé durement par Gasté, professeur de littérature française de la faculté des lettres de Caen, en mai 1899, qui n'hésite pas à verser dans le complotisme anti-républicain et anti-maçonnique : « Pour renforcer le cours de littérature et art normands, on a créé un cours libre de patois normands, et la Société des amis de l'Université de Caen a dit-on voté 1500 fr pour faire cours à M. Charles Guerlin de Guer, fils du rédacteur en chef de la feuille républicaine, *le Journal de Caen*. Ce jeune homme qui, pendant les trois années qu'il a passées à la fondation Thiers n'a pu arriver ni à l'agrégation des lettres, ni à l'agrégation de grammaire, ne pourrait pas être professeur titulaire dans le plus petit lycée. Mais, un jour ou l'autre, il passera une thèse sur des questions de dialectologie, et grâce aux énergiques coups d'épaule des frères et amis de la Loge maçonnique et du Journal de Caen, il sera bombardé professeur de patois normands à la faculté des lettres de l'Université de Caen ».

Travaux :

- Le Patois normand, introduction à l'étude des parlers de Normandie, avec une lettre-préface de M. J. Gilliéron.* Caen, E. Lanier, 1896, in 8°, 75 p.
- Essai de dialectologie normande,* Paris, Emile Bouillon, 1899.
- La palatisation des groupes initiaux "gl, kl, fl, pl, bl", étudiée dans les parlers de 300 communes du département du Calvados,* Paris, É. Bouillon, 1899, 155 p.
- La Dialectologie normande, organisation et méthode, Lecture faite au congrès de l'Association normande, à Bagnoles de l'Orne, le 28 juillet 1899.* Caen, H. Delesques, 1900, in 8°, 14 p.
- Le parler populaire dans la commune de Thaon, Calvados : phonétique, morphologie, syntaxe, folklore ; suivi d'un lexique alphabétique de tous les mots étudiés,* Paris, É. Bouillon, 1901, 420 p.
- Dialectologica studia. Rustica vocabula qua ratione in quinquaginta Normanniae inferioris vicos distribuuntur. Thesis Facultati litterarum in Universitate parisiensi proponebat Ch. Guerlin de Guer.* Parisiis, H. Welter, 1902, in 8°, 123 p.
- Atlas dialectologique de Normandie, accompagné d'un commentaire phonétique et lexicologique, suivi d'un répertoire toponymique, avec une table des matières, un index des mots latins, germaniques et celtiques, et un index des mots patois étudiés.* Paris, H. Welter, 1903, in 8°.
- Comment écrivent nos fils et nos filles, causeries et conseils,* Paris, H. Paulin, 1909, in 8°, 59 p.
- La Grande Querelle des philologues et des gens de lettres. Leçons d'ouverture du cours de grammaire historique de la langue française.* Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie, Paris, Boivin et Cie, éditeurs, 1930, in 8°, 31 p.
- Le Roman de Renart.* Poitiers. Société française d'imprimerie, Paris, Boivin et Cie, éditeurs, 1930, in 8°, 38 p.
- avec Pierre Le Roux, *Chronique de toponymie. III. Région du Nord. Normandie. Bretagne.* Bordeaux, Feret et fils, 1932. In 8°, paginé 293-300, Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux et des universités du Midi, Extrait de "la Revue des études anciennes", juillet-septembre 1932.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/1222/31.

-Jean-François Condette, *Les lettrés de la République, les enseignants de la faculté des lettres de Douai puis Lille sous la Troisième République (1870-1940), Dictionnaire biographique,* Institut de Recherches Historiques du Septentrion, Lille, 2006, 238 p.

Guibé

État civil :

Joseph Maurice Guibé, né à Rouen (Seine-Maritime) le 16 septembre 1874, décédé à Caen le 23 décembre 1962.

Origine sociale :

Fils de Prosper Guibé, propriétaire rentier et de Marie Adèle Poitevin.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1901.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur de clinique chirurgicale à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen le 2 mars 1914. Il reste titulaire de la chaire jusqu'au 30 septembre 1941.

Il est nommé professeur honoraire par arrêté ministériel du 22 avril 1941.

Il est également directeur de l'école de médecine à partir du 9 décembre 1919, après la mise en retraite de Moutier, jusqu'en 1928. Il est nommé directeur honoraire le 26 janvier 1929.

Fonctions extra-universitaires :

Ancien chirurgien des hôpitaux de Paris.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (7^e arrondissement) le 12 juin 1902 avec Marie Joséphe Félicie Marcelle Ramus, fille d'Ernest Ramus, agent de change et de Marie-Louise Vauchelet (fille du peintre Théophile Vauchelet).

Ils ont cinq enfants : Joseph Marius Guibé, né en 1903, décédé en 1981, employé de banque en 1925 ; Pierre Guibé, né en 1904 à Paris, décédé en 1975 à Caen, professeur d'anatomie à l'école de médecine et de pharmacie de Caen ; Bernard Guibé, né en 1906, décédé en 1972, délégué à la reconstruction ; Marie-Louise Guibé, née en 1908, décédée en 1985 ; Jean Guibé, né en 1910, décédé en 1999, chargé du cours de cryptogamie à l'école de médecine et de pharmacie de Caen à partir de 1935, tout en étant assistant de zoologie à la faculté des sciences de Caen à partir de 1934, docteur ès sciences naturelles en 1939 et professeur de zoologie (reptiles et poissons) au muséum national d'histoire naturelle de 1957 à 1975.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Officier d'académie le 14 juillet 1920, officier de l'Instruction publique.

Travaux :

-*De la calcification des fibromyomes utérins*, thèse de médecine. Paris, in 8°, 1901.

-*Chirurgie de l'abdomen. Précis de technique opératoire par les prosecteurs de la faculté de médecine de Paris. Introduction par le Dr Paul Berger*. Paris, Masson, 1904, in 8°, 215 p.

Sources :

État civil AD Seine-Maritime.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/381/51134.

Guibé

État civil :

Pierre Marius Ernest Guibé, né à Paris le 16 octobre 1904, décédé à Caen le 1^{er} août 1975.

Origine sociale :

Fils de Joseph Maurice Guibé, professeur (1914-1941) et directeur (1919-1928) de l'école de médecine et de pharmacie de Caen et de Marcelle Ramus.

Frère de Jean Guibé, professeur au Muséum national d'histoire naturelle.

Études :

Pierre Guibé commence ses études de médecine à Caen. Il y fait au moins sa première année en 1924. Il est reçu externe (9^e sur 360) au concours des hôpitaux de Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1934.

Carrière universitaire :

Il devient professeur suppléant d'anatomie et de physiologie à l'école de médecine et de pharmacie de Caen en 1934.

Il devient la même année chef de clinique chirurgicale puis chef de clinique médicale de 1938 à 1942.

Il devient professeur d'anatomie en 1941 et l'est encore en 1957.

Mariage et descendance :

Marié en 1935 avec Geneviève Yvonne Jacqueline Lecornu, fille du Dr Pierre Lecornu, professeur à l'école de médecine de Caen.

Ils ont cinq enfants.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur au 1^{er} janvier 1954.

Officier d'académie en 1948 ou 1949

Travaux :

-*Traitement chirurgical du goitre simple (indications et technique opératoire)*, thèse de médecine. Paris, A. Legrand, 1934, in 8°, 160 p.

Sources :

Dossier de légion d'honneur : 19800035/1319/52752.

Guibé

État civil :

Jean Marius René Guibé, né à Paris le 18 février 1910, décédé à Caen le 4 mai 1999.

Origine sociale :

Fils de Joseph Maurice Guibé, professeur (1914-1941) et directeur (1919-1928) de l'école de médecine et de pharmacie de Caen et de Marcelle Ramus.

Frère de Pierre Guibé, professeur à l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Études :

Jean Guibé fait ses études à la faculté des sciences et à l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Il est reçu docteur ès sciences naturelles devant la faculté des sciences de Caen en 1939.

Carrière universitaire :

Il devient assistant de zoologie à la faculté des sciences de Caen à partir de 1934.

Il est également chargé du cours de cryptogamie à l'école de médecine de Caen en 1935 et le reste au moins jusqu'en 1943 (mais il ne l'est plus en 1945).

Il est professeur de zoologie (reptiles et poissons) au Muséum national d'histoire naturelle de 1957 à 1975.

Mariage et descendance :

Marié avec Édith Louise Paule Marie Leroy.

Travaux :

-*Contribution à l'étude d'une espèce : Apterina pedestris Meigen (Diptère)*, thèse de doctorat ès sciences naturelles. Paris, Ed. du Bulletin biologique de la France et de la Belgique, 1939, 112 p.

-avec Hans Hvass, *Les poissons*, 1958, Nathan, 111 p.

-*Les plus beaux reptiles*, 1959, Larousse, 96 p.

-*Les Reptiles*. Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ? 990, 1962, in 16, 128 p.

-*Les Batraciens*. Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ? 1160, 1965, in 16, 128 p.

-*Les batraciens de Madagascar*, 1978, 222 p.

Sources :

-Roger Bour, « Professeur Jean Guibé (1910-1999), biographie et bibliographie », *Alytes*, volume 24, pp. 133-146.

Guichard

État civil :

Henri Pierre Guichard, né à Caen le 14 juin 1880, décédé à Caen le 18 mai 1934.

Origine sociale :

Fils de Pierre Victor Guichard, négociant en bonneterie et de Céline Amélie Thiré, fille d'un chapelier.

Études :

Il commence ses études à l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Il devient d'ailleurs interne de l'hôtel-Dieu de Caen.

Il poursuit ses études à la faculté de médecine de Paris et devient externe des hôpitaux de Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1905.

Carrière universitaire :

En 1908, il devient chef de clinique obstétricale à l'école de médecine et de pharmacie de Caen. En 1910, il devient chef de clinique médicale et occupe ces fonctions jusqu'en 1914.

Fonctions extra-universitaires :

Il revient comme médecin à Caen en 1907. Il devient d'ailleurs médecin du bureau de bienfaisance.

En 1914, il est mobilisé. Le 16 septembre 1914, il reste avec un poste de secours entre les lignes allemandes et françaises et permet l'évacuation de nombreux blessés. Il continue cette opération sous un feu d'artillerie violent jusqu'à ce qu'il soit fait prisonnier. Cette action lui vaut la croix de guerre avec citation. Après la guerre, il devient médecin militaire de réserve.

En 1931, il a le grade de médecin commandant.

Il est également et médecin-major des sapeurs pompiers.

Il est en outre conseiller d'arrondissement à Caen.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 31 mars 1913 avec Marthe Berthe Julia Delesques, fille d'imprimeur.

Ils ont cinq enfants : Odette Marie Berthe Jeanne ; Jean Pierre Henri ; Yves Pierre François ; Bernard François Henri ; Jeanne-Marie Colette.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 5 novembre 1931.

Croix de guerre avec citation.

Médaille d'or des épidémies.

Travaux :

-De la résection dans le traitement de l'ostéo-arthrite tuberculeuse du poignet, thèse de médecine, 1905.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/1228/11.

Dictionnaire biographique illustré : Calvados et Manche, Paris, Flammarion, 1909, 1216 p.

Guillet

État civil :

Eugène Pierre Marie Guillet, né à Savenay (Loire-Atlantique) le 8 mars 1861, décédé à Caen le 31 décembre 1913.

Origine sociale :

Fils de Pierre Joseph Guillet, avoué et d'Elisabeth Jeanne Chauveau.

Études :

Il est interne des hôpitaux de Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1888.

Carrière universitaire :

Il est nommé chef des travaux anatomiques et physiologiques en 1888. Il devient professeur suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie en 1889. Il est nommé professeur de pathologie externe et médecine opératoire en 1891, professeur de clinique obstétricale en 1895 et professeur de clinique chirurgicale en 1909 (arrêté ministériel du 6 mai 1909).

Fonctions extra-universitaires :

Médecin de l'école d'équitation et de dressage.

Mariage et descendance :

Marié le 3 juin 1890 à Caen avec Madeleine Marie Zoé Errot, fille de négociant, née à Caen en 1870.

Ils ont un fils : Pierre Eugène Urbain Guillet, né à Caen le 22 juin 1891, décédé à Caen le 26 novembre 1950, docteur en médecine.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 20 décembre 1913.

Officier de l'Instruction publique en juillet 1899.

Autres :

Membre correspondant de la société de médecine. Membre de la société d'urologie et de la société anatomique.

Obsèques religieuses. Il décède quelques heures avant d'être décoré de la croix de la légion d'honneur par le recteur Moniez, qui la remet à son fils.

Travaux :

-*Des tumeurs malignes du rein*, thèse de médecine, Paris, 1888.

-*Phlegmon infectieux sous-lingual, angine de Ludwig*, Le Mans, E. Monnoyer, 1892.

-*Rein mobile, pathogénie et indications opératoires. Rapport présenté à la cinquième session de l'Association française d'urologie*, Clermont (Oise), Daix frères, 1901.

Sources :

État civil AD Calvados et Loire-Atlantique.

Dossier de légion d'honneur : LH/1239/53.

Guillouard

État civil :

Louis Vincent Guillouard, né à Briouze Saint-Gervais (Orne) le 2 juin 1845, décédé à Caen le 26 janvier 1925.

Origine sociale :

Fils de Joseph Guillouard, propriétaire et ancien juge de paix et de Marie Désirée Martin.
Cousin de Carel, professeur de la faculté de droit de Caen.

Études :

Il fait ses études à la faculté de droit de Caen. Il prend sa 1^{ère} année de doctorat en 1863 (le doctorat dure quatre ans mais est juste une année rajoutée au diplôme de licence).

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen en 1868.

Il est agrégé de droit (1^{er}) le 11 mai 1870.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur suppléant à la faculté de droit de Caen à partir du 19 mars 1869, étant autorisé à prendre part aux examens de la faculté.

Après son agrégation, il décide de poursuivre sa carrière à la faculté de droit de Caen. Il est titularisé en 1884 dans la 2^e chaire de code civil (il succède à Bayeux). Il devient professeur de 1^{ère} classe le 1^{er} janvier 1911. Il prend sa retraite le 12 juillet 1919, après un demi-siècle d'enseignement.

Il est nommé professeur honoraire de la faculté de droit de Caen en 1919.

Fonctions extra-universitaires :

Il est reçu avocat à la cour d'appel de Caen le 25 décembre 1866. Il est élu cinq fois bâtonnier de l'ordre des avocats de Caen (notamment en 1887). Il plaide encore en 1924, après 58 ans de barreau.

Il fait la guerre de 1870-71, au cours de laquelle il est décoré. Il s'engage dans le régiment de marche des Mobiles du Calvados et fait campagne dans la 2^e armée de Loire, d'abord comme lieutenant, puis comme capitaine. Il est blessé le 14 février 1871 pour avoir tenté de rétablir l'ordre dans la rue à Laval. Il est nommé capitaine honoraire de l'armée territoriale en 1917.

Mariage et descendance :

Marié à Caen en 1871 avec Alzire Mathilde Lehardy, fille d'un receveur de l'enregistrement et sœur d'un docteur en médecine et d'un docteur en droit.

Il a eu un fils et des jumelles.

Institut de France :

Élu en 1904 membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 27 juillet 1897, officier le 15 février 1921.

Croix de guerre en 1870-1871.

Officier de l'Instruction publique.

Officier de l'ordre du dragon d'Annam (ordre colonial français).

Commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique (Espagne).

Commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand (décoration papale).

Chevalier de l'ordre de Léopold (Belgique).
Médaille Benemerenti (décoration papale).
Médaille jubilaire du roi Carol de Roumanie.
Croix de la médaille du mérite militaire d'Espagne (2^e classe).

Autres :

Docteur honoris causa de l'université de Louvain en 1896.
Membre honoraire de l'académie royale de législation de Madrid en 1897, membre correspondant de l'Académie roumaine en 1898,
Il a été président de la Société des anciens combattants de Normandie, du comité départemental de la société de secours aux blessés militaires, du comité départemental de la croix rouge, du comité départemental du souvenir français et président de l'Union nationale des sociétés de tir.
Il est un des fondateurs de l'Union catholique de Caen en mai 1873.
Il est jugé par Demolombe comme « excellent professeur sous tous les rapports », « érudition sûre et variée, une grande clarté d'exposition, une parole facile et précise ».
Il a son buste au Palais de justice de Caen.

Travaux :

-Etude sur l'action paulinienne, thèse de doctorat, 1869.
-De l'origine de la clameur de haro, 1872.
-Etude sur la condition des lépreux au Moyen Âge, notamment d'après la coutume de Normandie, 1875.
-Recherches sur les colliberts, 1878.
-Cours élémentaire de droit criminel, 1878-1884.
-Traité de contrat de louage, livre VII, titre VIII, du code civil, 2 vol. in 8°, Pedoue-Lauriel éditeurs, Paris, 1885, 1891.
-Traité de contrat de mariage, livre III, titre V du code civil, Paris, 4 vol. in 8°, 1885-1888, 1894-1896.
-Traité de la vente et de l'échange, livre III, titres VI et VII du code civil, 2 vol., 1889-1890, 1902-1904.
-Traité du contrat de société, livre III, titre IX du code civil, 1891-1892.
-De l'état des connaissances géographiques quarante ans après la découverte du Nouveau Monde, 1892.
-Traité du prêt, du dépôt et du séquestre, 1892-1893.
-Traité des contrats aléatoires et du mandat, livre III, titres XII et XIII du code civil, 1893-1894.
-Traité du cautionnement et des transactions, 1894-1895.
-Traité du nantissement et du droit de rétention, 1895-1896.
-Traité des privilèges et hypothèques, 4 vol., 1896-1899, 1897-1900.
-Traité de la prescription, 2 vol., 1901.

Sources :

État civil AD Calvados et Orne.
Dossier de légion d'honneur : LH/1243/30.
-Edmond Gombeaux, *La vie et les travaux de Louis Guillouard (2 juin 1845-26 janvier 1925)*. Paris, Ph. Renouard, 1925, 13 p. Tiré à part de la Revue international de l'Enseignement, 15 septembre-15 octobre 1925.

Guinchant

État civil :

Joseph Albert Alexandre Guinchant, né à Grenoble (Isère) le 4 février 1868, décédé ?

Origine sociale :

Fils d'Auguste Nicolas Guinchant, comptable et de Louise Catherine Four.

Études :

Il est agrégé de physique en 1894.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris le 6 mars 1897.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il devient professeur au lycée d'Auch.

Il est nommé maître de conférences de physique, à la faculté des sciences de Caen le 1^{er} novembre 1896 puis professeur-adjoint le 29 décembre 1901. Il garde cette fonction jusqu'au 14 avril 1910.

Il est nommé à cette date professeur de physique expérimentale à la faculté des sciences de Bordeaux.

Mariage et descendance :

?

Travaux :

-*Étude sur la fonction acide dans les dérivés méthéniques et méthiniques*, Caen, H. Delesques, 1897.

-*Assises scientifiques, littéraires et artistiques, 3^e session, Caen, 4-6 juin 1903. Rapport sur le mouvement industriel, présenté par M. J. Guinchant*. Caen, Ch. Valin, 1903.

-*Titres et travaux*, Caen, Ch. Valin, 1905.

-*Les grandes étapes de la radio, par Joseph Guinchant, professeur de physique générale à la Faculté des sciences de Bordeaux. Fascicule I. Les Premières découvertes*. Bordeaux, Imprimerie coopérative, 1925.

Sources :

État civil AD Isère.

Catalogue BNF.

Halbwachs

État civil :

Louis Maurice Halbwachs, né à Reims (Marne) le 12 mars 1877, décédé en déportation à Buchenwald (Allemagne) le 16 mars 1945 (*mort pour la France*).

Origine sociale :

Fils de Gustave Halbwachs (né en 1845 à Schlestadt), ancien élève de l'École normale supérieure, professeur d'allemand en province puis à Paris à partir de 1879, et de Félicie Adélaïde Clerc.

Il a un frère et deux sœurs : Georges, général, aide-major général en 1939-1940 ; Marcelle professeur ; Jeanne, agrégée de philosophie et mariée à Michel Alexandre, agrégé de philosophie.

Études :

Il commence ses études au lycée Michelet, puis au lycée Henri IV, où il est élève de Bergson. Bachelier ès lettres, il devient élève de l'ENS en 1898 (3^e). Il est licencié ès lettres en 1899 et agrégé de philosophie en 1901 (1^{er}).

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Paris en 1909 et devant la faculté des lettres de Paris en 1912.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur de philosophie au lycée de Constantine de décembre 1901 à mai 1902 puis au lycée de Montpellier de mai 1902 à octobre 1902. Après un congé d'inactivité, il devient lecteur à l'université de Göttingen et mène des études de droit à Paris. Il enseigne ensuite au lycée de Reims d'octobre 1908 à octobre 1909. Il obtient un congé pour mener des études à Berlin (tout en étant correspondant pour *l'Humanité*) mais il est expulsé pour avoir écrit sur la répression d'une grève par la police, et enfin à Vienne jusqu'en octobre 1910. Il reprend l'enseignement au lycée de Tours d'octobre 1910 à octobre 1914 puis de Nancy d'octobre 1914 à octobre 1918.

Il est nommé maître de conférences de philosophie à la faculté des lettres de Caen en 1918 et le reste jusqu'en 1919. Il est nommé professeur de sociologie et de pédagogie à la faculté des lettres de Strasbourg en novembre 1919 et le reste jusqu'en novembre 1935. Il est alors nommé suppléant d'histoire de l'économie sociale à la faculté des lettres de Paris (1^{er} novembre 1935) puis professeur de méthodologie et logique des sciences (1^{er} novembre 1937). Il devient enfin professeur de sociologie à la faculté des lettres de Paris le 1^{er} avril 1939, professeur d'histoire de l'économie sociale (1^{er} avril 1941), puis professeur de psychologie collective au collège de France (10 mai 1944).

Il est nommé professeur honoraire à la faculté des lettres de Paris (26 septembre 1944).

Fonctions extra-universitaires :

Il est réformé pour myopie pendant la Première Guerre mondiale mais devient un proche collaborateur d'Albert Thomas, ministre de l'armement.

Mariage et descendance :

Marié à Rennes le 27 avril 1913 avec Yvonne Basch, fille de Victor Basch, professeur à la Sorbonne et assassiné par la Milice en janvier 1944.

Ils ont deux enfants : Francis Victor, professeur, et Pierre, professeur à l'université Paris-VII.

Institut de France :

Élu membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques en 1932.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1933.

Autres :

Lauréat de la faculté de droit pour sa thèse et de l'Académie des sciences pour son livre sur la probabilité.

Il appartient à une famille catholique mais est lui-même agnostique. Dreyfusard et socialiste, il est membre de la SFIO à partir de 1906.

Membre de l'institut international de statistique (1935), président de l'institut français de sociologie (1938), vice-président de la société française de psychologie (1943).

Collaborateur de l'Année sociologique, de la Revue du mois, des Libres propos, de la Revue critique, des Annales d'histoire économique et sociale, de la Revue philosophique, de l'Humanité.

Travaux :

-*Leibniz*, 1907,

-*Les expropriations et le prix des terrains à Paris (1860-1900)*, thèse de droit, 1909,

-*La classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines*, thèse de doctorat, 1913,

-*La théorie de l'homme moyen, essai sur Quételet et la statistique morale*, 1913, thèse complémentaire,

-*Le calcul de probabilités à la portée de tous, avec M. Fréchet*, 1924,

-*Les origines du sentiment religieux d'après Durkheim*, 1925,

-*Les cadres sociaux de la mémoire*, 1925,

-*La population et les tracés des voies à Paris depuis cent ans*, 1928,

-*Les causes du suicide*, 1930,

-*L'évolution des besoins dans les classes ouvrières*, 1933,

-*Esquisse d'une psychologie des classes sociales, in Analyse des mobiles qui orientent l'activité des individus dans la vie sociale*, 1938,

-*La morphologie sociale*, 1938,

-*Sociologie économique et démographique*, 1940,

-*La topographie légendaire des Evangiles en Terre Sainte, Etude de mémoire collective*, 1941,

-*Mémoire et société, 1949 ou la Mémoire collective*, 1950,

-*Classes sociales et morphologie*, édition de V. Karady, 1972.

Sources :

-Christophe Charle, *Les professeurs de la faculté des Lettres de Paris : dictionnaire biographique, 1909-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1986, 215 p.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Hamel

État civil :

Joseph Hamel, né à Vendôme (Loir-et-Cher) le 23 janvier 1889 et décédé à Paris le 1^{er} mai 1962.

Origine sociale :

Fils d'Augustin Hamel, professeur agrégé au lycée Montaigne, chevalier de la légion d'honneur.

Études :

Il fait ses études aux facultés de droit et des lettres de Paris : il est licencié ès lettres et diplômé de l'école libre des sciences politiques.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Paris en 1920.

Il est agrégé (1^{er}) au concours de droit privé en 1921.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est chargé du cours de droit commercial à la faculté de droit de Caen par un arrêté du 1er décembre 1920. Il est professeur de droit commercial à la faculté de droit de Caen de 1922 à 1923.

En 1923, il est nommé professeur à la faculté de droit de Strasbourg. En 1931, il devient professeur à la faculté de droit de Paris, où il est successivement professeur d'économie politique (1935), professeur de droit civil (1938) et professeur de droit commercial (1943). Il en devient le doyen en 1955.

A partir de 1947, il est également directeur de l'Institut des sciences juridiques et financières appliquées aux affaires. Il devient également professeur de droit des affaires à l'Institut d'études politiques, professeur de droit des opérations de banque et droit fiscal du commerce à l'École des hautes études commerciales et directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

Fonctions extra-universitaires :

Capitaine au 6^e génie pendant la Première Guerre mondiale.

Mariage et descendance :

Marié à Louise Chevalier.

Institut de France :

Élu le 24 février 1947 membre de l'Académie des sciences morales et politiques (Législation, droit public et jurisprudence).

Président de l'Institut de France pour 1961.

Décorations :

Commandeur de la légion d'honneur.

Croix de guerre 1914-1918.

Autres :

Docteur honoris causa des universités de Louvain et de Thessalonique.

Membre de l'Institut du droit international, membre du comité consultatif du contentieux du ministère des finances, du comité du contentieux de la préfecture de la Seine, du comité de

contentieux de la Banque de France, du conseil juridique des musées de France et du conseil juridique de comptabilité.

Membre et vice-président de l'académie internationale de droit comparé.

Travaux :

-*La notion de cause dans les libéralités. Etude de la jurisprudence française et recherche d'une définition*, thèse de doctorat, 1920.

-*La vente et l'échange. Tome X de Planiol et Ripert. Traité pratique de droit civil*, 1932.

-*Banques et opérations de banque*, 3 vol., 1933-1962.

-*Les formes internationales des crédits bancaires*, 1935.

-*Les sociétés d'investissement*, 1946.

-*Traité de droit commercial*, en collaboration avec G. Lagarde, 2 vol., 1954-1962.

Sources :

État civil AD Loir-et-Cher.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/430/57532.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Haussoullier

État civil :

Bernard Charles Louis Marie Haussoullier, né à Paris (2^e arrondissement) le 11 septembre 1853, décédé à Saint-Prix (Seine-et-Oise) le 25 juillet 1926.

Origine sociale :

Fils de Charles Haussoullier, traducteur et négociant et d'Anna Caroline Huvet.

Études :

Il est élève au Lycée Louis-le-Grand puis à l'École normale supérieure et à l'École pratique des hautes études (1873-1876). Il est ensuite membre de l'École française d'Athènes de 1876 à 1880. Il est agrégé de lettres en 1876.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1884.

Carrière universitaire :

Il est nommé maître de conférences à la faculté des lettres de Caen de 1880 à 1883 puis professeur suppléant à la faculté des lettres de Bordeaux de 1883 à 1885. Il devient maître de conférences d'antiquités grecques à l'EPHE (IV^e section) et le reste jusqu'à sa mort.

Il est également chargé de diriger des fouilles archéologiques à Didymes, en Asie mineure, de 1891 à 1896. Il devient directeur d'études à l'EPHE (section des sciences historiques et philologiques)

Mariage et descendance :

Marié avec Marie Isaïe Caroline Rey.

Ils ont trois fils : Pierre Haussoullier, capitaine d'infanterie, chevalier de la légion d'honneur ; Jean Charles Auguste Haussoullier, ingénieur ; Philippe Haussoullier, industriel.

Institut de France :

Élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres le 1^{er} décembre 1905.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 31 décembre 1917, officier le 31 janvier 1923.

Autres :

Membre de l'Akademie der Wissenschaften zu Berlin.

Lauréat de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : il reçoit le prix Bordin en 1895.

Travaux :

-*La vie municipale en Attique*, thèse de doctorat, 1884.

-*Recueil des inscriptions juridiques grecques, 1891-1894*, en collaboration avec R. Dareste et Th. Reinach.

-*Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*, 1902.

-*Didymes : Fouilles de 1895 et de 1896*, en collaboration avec E. Pontremoli, 1904.

-*Traité entre Delphes et Pellana*, 1917.

-*Aristote, Constitution d'Athènes*, texte et traduction, en collaboration avec G. Mathieu, 1922.

Sources :

Dossier de légion d'honneur : 19800035/187/24284.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Hautecoeur

État civil :

Louis Eugène Georges Hautecoeur, né à Paris (9^e arrondissement) le 11 juin 1884, décédé à Paris (14^e arrondissement) le 17 novembre 1973.

Origine sociale :

Fils d'Albert Hautecoeur, éditeur et de Jeanne Barrault.

Études :

Il sort de l'École normale supérieure en 1908. De 1908 à 1910, il appartient à l'École française de Rome. En 1909, il est chargé de fouilles à Tunis par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Carrière universitaire :

En 1910, il est professeur au lycée de Laon. De 1911 à 1913, il est professeur à l'Institut français de Saint-Petersbourg. En 1913, il est professeur au lycée d'Amiens.

Il est nommé à la faculté des lettres de Caen en 1919. Un arrêté du 23 novembre 1920 le nomme maître de conférences d'histoire de l'art. Il devient professeur adjoint le 2 décembre et professeur sans chaire le 26 mars 1921. Il quitte définitivement la faculté des lettres de Caen en 1923.

Il devient professeur à l'École du Louvre en 1920 (jusqu'en 1940) et professeur d'histoire de l'architecture à l'École nationale supérieure des Beaux-arts de Paris en 1921 (jusqu'en 1940 également). En 1933, il est professeur associé à l'Université d'Amsterdam. En mars 1944, démis de ses fonctions de secrétaire général des Beaux-arts, il est nommé directeur d'études à l'École pratique des hautes études. A la Libération, il est révoqué de l'université en France pour « attitude suspecte à l'égard du pouvoir et des autorités occupantes ». Il est blanchi en 1946 par le ministre de l'Éducation nationale.

De 1946 à 1949, il est professeur extraordinaire d'histoire de l'art à l'Université de Genève.

Fonctions extra-universitaires :

De 1916 à 1918, il est détaché à la présidence du conseil et envoyé comme chef de poste d'information diplomatique à Lugano (Italie). En 1919, il est membre de la commission d'information de la conférence de paix à Versailles.

Parallèlement à sa carrière d'enseignant, il assure également des fonctions de conservateur de musée. De 1919 à 1927, il est conservateur adjoint au musée du Louvre. De 1927 à 1931, il est directeur général des Beaux-arts en Egypte et conservateur du musée du Luxembourg de 1927 à 1937. De 1936 à 1940, il est conservateur du musée national d'art moderne (qu'il a contribué à fonder). En 1937, il est directeur des travaux d'art à l'Exposition internationale de Paris.

Il est nommé secrétaire général des Beaux-arts 1940 et conseiller d'état en 1941. En mars 1944, il est démis de ses fonctions par Laval. En 1946, il est réintégré dans ses fonctions de conservateur de musée.

De 1946 à 1949, il est conservateur des Beaux-arts au musée d'art et d'histoire de Genève.

Mariage et descendance :

Marié à Cléré/Layon (Maine-et-Loire) le 27 septembre 1909 avec Marcelle Charlotte Poullain.

Ils ont deux enfants : Claude et Solange.

Remarié avec Marguerite Milliez, fille de Lucien Milliez, industriel et de Marie-Thérèse Rivet.

Institut de France :

Élu membre libre de l'Académie des Beaux-arts le 27 février 1952.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1926, officier en 1931, commandeur en 1938.

Grand-croix de l'ordre royal de Saint-Sava (Yougoslavie).

Grand-croix de l'ordre de Malte (Ordre souverain militaire hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte).

Grand-croix de l'ordre de Léopold II (Belgique).

Grand-croix de l'ordre d'Isabelle la catholique (Espagne).

Grand-officier de l'ordre du Nil (Égypte).

Grand-officier de l'ordre de la couronne d'Italie.

Autres :

Membre de l'Académie d'architecture, de l'Accademia nazionale di San Luca (Rome) et de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts de Belgique.

Membre du comité français d'histoire de l'art (président), de la commission du Vieux Paris (vice-président), de la Cité internationale des Arts de Paris (vice-président), de la commission supérieure des monuments historiques et du comité des travaux historiques, de la société des conservateurs de France, de l'Union académique internationale et de l'Office international des musées.

Travaux :

-*Rome et la renaissance de l'Antiquité à la fin du XVIII^e siècle*, 1912.

-*Essai sur les origines du style Empire*, thèse principale, 1912.

-*L'architecture classique à Saint-Pétersbourg à la fin du XVIII^e siècle*, thèse complémentaire, 1912.

-*Greuze*, 1913.

-*Madame Vigée-Lebrun*, 1919.

-*L'Italie sous le ministère Orlando*, 1919.

-*La peinture au musée du Louvre. I. Ecole française du XIX^e siècle. II. Ecole italienne des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles*, 1922-1923.

-*Le Louvre et les Tuileries*, 1924.

-*L'architecture française au XIX^e siècle*, in *Histoire de l'art d'A. Michel*, t. VIII, 1^{ère} et 2^{ème} parties, 1925.

-*Catalogue des peintures du musée du Louvre : écoles italienne et espagnole*, 1926.

-*Le Louvre et les Tuileries de Louis XIV*, 2 vol., 1927.

-*Histoire du Louvre, le château, le palais, le musée, des origines à nos jours*, 1928.

-*L'architecture en Bourgogne*, 3 vol., 1928-1929.

-*Les primitifs italiens*, 1930.

-Avec G. Wiet, *Les mosquées du Caire*, 2 vol., 1932.

-*De l'architecture*, 1938.

-*Gauguin*, 1938.

-*L'architecture française de la Renaissance à nos jours*, 1941.

-*Littérature et peinture en France du XVII^e au XX^e siècle*, 1942.

-*Histoire de l'architecture classique en France*, 9 vol., 1943-1957.

-*Les peintres de la vie familiale*, 1945.

- Van Gogh, 1945.
- Les Beaux-arts en France, passé et avenir*, 1948.
- L'architecture française*, 1950.
- Le XVII^e siècle ; le XVIII^e siècle ; le XX^e siècle*, in *Histoire générale de l'art*, 1951.
- L'art sous la Révolution et l'Empire en France*, 1953.
- Louis XIV, roi-soleil*, 1953.
- L'art classique ; l'art baroque*, 2 vol., 1954.
- Diego Velasquez*, 1954.
- Louis David*, 1954.
- Mystique et architecture, symbolisme du cercle et de la coupole*, 1954.
- Histoire de l'art*, 3 vol., 1959.
- Les jardins des dieux et des hommes*, 1959.
- Une famille de graveurs et éditeurs parisiens : les Martinet et Hauteceur (XVIII^e-XIX^e siècles)*, 1970.
- L'artiste et son œuvre*, 1972.
- Essai sur la création artistique*, 2 vol., 1972.
- Georges Seuret (posthume)*, 1974.

Sources :

État civil AM Paris.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/1199/38590.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

-Caroline Poulain, *L'action de Louis Hauteceur au secrétariat général des Beaux-arts (1940-1944). La permanence des beaux-arts dans la fracture de Vichy*, thèse de doctorat, École nationale des chartes, 2001.

Héron de la Thuillerie

État civil :

Marc Jean Héron de la Thuillerie, né à Paris (dans la paroisse de St-Jean le Rond et St-Denis du port) le 2 janvier 1771, décédé à Caen le 10 octobre 1820.

Origine sociale :

Fils de Jean Baptiste Claude Héron de la Thuillerie, propriétaire et écuyer sous l'Ancien Régime, conseiller du roi, receveur général des consignations de ses conseils au parlement de Paris, décédé en 1779 et de Françoise Charlotte Héron de Courgy.

Ses oncles maternels, contrôleurs généraux des maisons du roi et de la reine, ont été guillotines pendant la Révolution.

Son frère, le baron Antoine-Marie Héron de Villefosse (1774-1852), a été élève de l'École polytechnique et de l'École des Mines de Paris, est devenu inspecteur et conseiller général des mines, conseiller d'État, membre libre de l'Académie des sciences et officier de la légion d'honneur.

Études :

Élève pensionnaire au collège royal de Navarre de 1779 à 1788 (prix dans toutes les classes), il est ensuite élève des ponts et chaussées en 1793 et 1794, et nommé par le département du Calvados élève des écoles normales en 1795. Il est nommé agrégé de 3^e en 1812.

Carrière universitaire :

Il est nommé par le Grand-maître de l'Université régent de rhétorique au collège d'Argentan en 1811, puis agrégé professeur d'humanités au collège royal de Caen en 1812 (et ce jusqu'à sa mort). Il y fait en cette qualité une des divisions de la 1^{ère} d'humanités pendant trois ans.

Le 31 décembre 1814, il est autorisé, bien qu'il ne soit pas docteur, à suppléer les professeurs de littérature française et latine à la faculté des lettres de Caen. Le 21 décembre 1816, il est chargé seulement de suppléer la chaire de littérature française, Vaultier étant chargé de la chaire de littérature latine. A partir de 1818, il remplace Vaultier à la suppléance de la chaire de littérature latine et assure ces deux fonctions jusqu'à sa mort en 1820.

Fonctions extra-universitaires :

Porte-drapeaux des volontaires royaux organisés par M. le duc d'Aumont au mois de mars 1815, il a refusé le serment exigé par les agents de Napoléon 1^{er}.

Il est major de la garde nationale de Caen à sa mort.

Mariage et descendance :

Marié à Clotilde Aimée Moisson Devaux.

Autres :

A sa mort, il habite 28 rue St-Jean et a un domestique à son service.

Sources :

État civil AD Calvados.

Hersan

État civil :

Jacques François Hersan, né à Chambois (Orne) le 1^{er} mai 1756, décédé à Caen le 5 décembre 1809.

Origine sociale :

Fils de François Hersan et de Marie Carine Chausson. Ses parents sont des propriétaires terriens liés « par leur éducation et leur alliance aux meilleures familles de leur pays », avec une fortune suffisante pour ne pas être obligés de travailler.

Études :

Il vient à Caen pour terminer ses humanités. Il décide de se tourner vers la médecine et entre à la faculté de médecine de Caen.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Caen en 1778, avec les félicitations de ses professeurs.

Il se rend à Paris pour parfaire ses connaissances, et se familiarise avec les sciences naturelles (surtout l'anatomie, la chimie et la physique).

Carrière universitaire :

En 1784, il devient docteur-régent de la faculté de médecine de Caen. Chibourg le choisit en 1786 pour enseigner à sa place dans sa chaire de clinique (cette chaire de clinique interne a été créée l'année-même par un édit de Louis XVI : Chibourg, médecin des hôpitaux est nommé pour l'occuper mais il se fait suppléer par Hersan). Pendant le consulat (an XI, an XII, an XIII au moins), l'école de médecine ne pouvant pas délivrer de grades, le gouvernement crée un jury médical pour constater par des épreuves la capacité des aspirants aux fonctions d'officiers de santé et de pharmacien. Hersan fait partie du jury médical pour les officiers de santé. En 1808, lors de la réorganisation de l'école de médecine, renommée « cours théoriques et pratiques de médecine, de chirurgie et de pharmacie établis près des hospices de Caen », il est nommé professeur de clinique interne. Il est également nommé directeur de l'école de médecine (probablement en sa qualité de médecin en chef des hôpitaux).

Fonctions extra-universitaires :

Il revient à Caen en 1784 après ses études de médecine à Paris. Il est reçu agrégé des médecins de Caen. Il est médecin adjoint des hôpitaux en l'an XIII et XIV. Il est nommé en 1806 médecin en chef des hospices civils (qu'on peut appeler aussi médecin des hôpitaux) par l'administration des hospices pour remplacer Chibourg, décédé.

Mariage et descendance :

Marié avec Marie Victoire Adélaïde Lecreps, fille d'un maître en pharmacie. C'est la sœur d'Abel Lecreps, député du Calvados (et qui a fait des études à la faculté de droit à Caen). Elle meurt peu de temps après avoir accouché d'un fils. Hersan est très abattu par la mort de sa femme.

Autres :

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, de la société de médecine et de la société d'agriculture.

Travaux :

- L'hydropisie de la poitrine*, thèse de doctorat.
- Notice sur L. Lepecq de La Clôture*, Caen, 1805, in 8°.

Sources :

État civil AD Calvados.

-Jean-Philippe Le Boucher, *Notice biographique sur M. Hersan, Docteur en médecine, professeur de clinique interne, Médecin des Hospices de la Ville de Caen...lue dans la séance publique de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Caen du 18 mai 1810*, Caen, P. Chalopin, 1810, 21 p.

-Pierre-François-Frédéric Desbordeaux, *Éloge de M. Hersan, médecin en chef des hospices civils... de Caen, lu dans la séance de la Société de médecine de Caen, du 16 janvier 1810*, Caen, F. Poisson, 1810, in 8°, 23 p.

Hippeau

État civil :

Célestin Hippeau, né à Niort (Deux-Sèvres) le 11 mai 1803 (21 floréal an XI), décédé à Paris le 31 mai 1883.

Origine sociale :

Fils de Célestin Hippeau, professeur des Écoles centrales et principal du collège de Niort où il commence ses études et d'Anne Hubideau.

Études :

Bachelier ès lettres le 10 octobre 1820, il a une autorisation du ministre qui lui permet de subir l'examen de licence à Caen sans justifier des inscriptions et des certificats d'étude : il obtient sa licence ès lettres le 6 août 1833.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Caen le 12 août 1833.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord maître d'études au collège de Bourbon-Vendée en 1820, puis maître d'études au collège de Niort en 1821, régent de 7^e au collège de Niort en 1823, régent de 7^e au collège de Rochefort en 1823, régent de 6^e au collège de Rochefort en 1824, régent de 5^e au collège de Châtellerault en 1825, régent de 4^e au collège de Châtellerault en 1826, régent de 3^e au collège de Châtellerault en 1828, régent de rhétorique au collège de Châtellerault en 1829, professeur d'anglais au collège royal de Poitiers en 1830, chargé de la 3^e au collège royal de Poitiers en 1832, et enfin principal et régent de rhétorique au collège de Bourbon-Vendée en 1835. Il devient chef d'institution en 1838 à Paris (École des sciences appliquées qu'il fonde et qu'il cède en 1843) puis professeur suppléant de littérature latine à la faculté des lettres de Strasbourg en 1844, professeur suppléant de littérature française à la faculté des lettres de Strasbourg en 1845.

Il est chargé le 10 septembre 1847 du cours de littérature française à la faculté des lettres de Caen. Le 20 mars 1849, il devient professeur de littérature française. Il garde ce poste jusqu'en 1862, date à laquelle il devient professeur de littérature étrangère (jusqu'en 1869). Il est cependant suppléé dès 1865. Il est choisi en 1865 par le ministre pour être un des trois délégués représentant la France au 600^e anniversaire de la mort de Dante à Florence.

Il est admis à faire valoir ses droits à la retraite en 1869. Il est nommé professeur honoraire de la faculté des lettres de Caen en 1873.

Fonctions extra-universitaires :

Il est chargé en 1869 par Victor Duruy de l'organisation de l'enseignement secondaire des filles à Paris, avec le concours de sa femme.

Mariage et descendance :

Marié avec Radegonde Aline Herminée Chauroy, décédée à Paris (2^e arrondissement) le 1^{er} février 1842.

Marié à Fontenay les Briis le 23 août 1848 avec Eugénie Marie Jeanne Delacourt, fille de Pierre Delacourt, propriétaire et de Charlotte Françoise Marguerite Heurtant.

Ils ont au moins deux enfants : Paul Julien Hippeau, sous-préfet, journaliste, attaché au cabinet du ministre des travaux publics ; Edmond Gabriel Hippeau, diplomate, chevalier de la légion d'honneur.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 13 août 1861.

Autres :

Républicain, il est membre de l'association républicaine en 1848.

Editeur des archives de la maison d'Harcourt.

Secrétaire de section du Comité des travaux historiques et scientifiques. Membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Membre fondateur de la Société des Beaux-arts de Caen.

Travaux :

-*Histoire de la philosophie ancienne et moderne*, 1833.

-*Histoire de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen*, 1855, couronné par la Société des Antiquaires de Normandie et l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

-*Le Gouvernement de Normandie au dix-septième et au dix-huitième siècle (1855-1875)*, en 9 vol.

-*Les écrivains normands au XVII^e siècle*, 1858.

-*Dictionnaire topographique du département du Calvados*, collection des dictionnaires topographiques de la France, publiée par le ministère de l'Instruction publique.

-*Le gouvernement de Normandie aux XVII^e et au XVIII^e siècles d'après la correspondance inédite des marquis de Beuvron et des ducs d'Harcourt, gouverneurs et lieutenants généraux de cette province*, mémoire présenté à la Sorbonne, le 25 novembre 1861, lors du concours des sociétés savantes.

-*Mémoires inédits du comte Leveneur de Tillières sur Charles I^{er} et son mariage avec Henriette de France*, 1862.

-*Glossaire de la langue française aux douzième et treizième siècles*, 1866-1872.

-*L'Italie en 1865, souvenir d'une mission à Florence à l'occasion du 600^e anniversaire de Dante*, 1866.

-*Le Théâtre à Rome*.

-*L'Instruction publique aux États-Unis*, 1872 (cet ouvrage et les suivants sur l'Instruction publique sont écrits à la suite de missions confiées par le ministre de l'Instruction publique).

-*L'Instruction publique en Angleterre*.

-*L'Instruction publique en Allemagne*.

-*L'Instruction publique en Italie*, 1875.

-*L'Instruction publique dans les États du Nord (Suède, Norvège et Danemark)*.

-*Avènement des Bourbons au trône d'Espagne, correspondance de M. d'Harcourt, ambassadeur de France auprès du roi Charles II (1877)*, 2 vols.

-*L'Instruction publique en Russie*, 1878.

-*L'Instruction publique dans la République Argentine*, 1879.

-*L'Instruction publique en France pendant la Révolution*, 2 vol.

-*La Révolution française et l'Éducation nationale*.

Plusieurs traductions.

Sources :

État civil AD Deux-Sèvres et AM Paris.

Dossier de légion d'honneur : LH/1302/20.

Houard

État civil :

Clodomir Antony Vincent Houard, né à Sainte-Colombe-sur-Loing (Yonne) le 22 janvier 1873, décédé à Misery (Yonne) le 10 août 1943.

Origine sociale :

Fils de Marcellin Houard, instituteur et de Victorine Lélou.

Études :

Il est reçu docteur ès sciences naturelles devant la faculté des sciences de Paris en 1903.

Carrière universitaire :

Il est nommé maître de conférences de botanique de la faculté des sciences de Caen en 1911. Il le reste jusqu'en 1919. A la suite de la mort de Lignier et mis en sursis d'appel, il est chargé d'un cours de complémentaire de botanique en 1916.

Il est nommé professeur de botanique à la faculté des sciences de Strasbourg en 1919 et devient directeur de l'institut et du jardin botanique de Strasbourg. Il garde ces fonctions jusqu'à sa mort en 1943.

Comme botaniste, il a travaillé sur les plantes dans le nord de la France, en Afrique du Nord (Algérie, Tunisie), en Afrique occidentale, dans le midi de la France, en Corse, en Indochine et en Nouvelle-Calédonie.

Mariage et descendance :

Marié à Asnières (Hauts-de-Seine) le 8 août 1903 avec Clémence Louise Boisson.

Remarié à Strasbourg (Bas-Rhin) le 15 décembre 1921 avec Jeanne Marie Lamoureux.

Institut de France :

Élu correspondant de l'Académie des sciences (section de botanique) le 1er mars 1937.

Décorations :

Officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1912.

Travaux :

-*Recherches anatomiques sur les galles de tiges : pleurocécidies*, thèse de doctorat ès sciences naturelles, 1903.

-*Les zoocécidies des plantes d'Europe et du bassin de la Méditerranée*, 1908-1913.

-*Les zoocécidies des plantes d'Afrique, d'Asie et d'Océanie*. Description des galles, illustration, bibliographie détaillée, répartition géographique, index bibliographique, 1922.

-*Les zoocécidies : les plantes de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale*. Description des galles, illustration, bibliographie détaillée, répartition géographique, index, 1933.

-*Les zoocécidies des plantes de l'Amérique du Nord : Galles des chênes*, 1940.

Sources :

État civil AD Yonne.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Houllevigue

État civil :

Aimé Charles Louis Houllevigue, né à Honfleur (Calvados) le 21 janvier 1863, décédé à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 16 avril 1944.

Origine sociale :

Fils de Louis Adéodat Houllevigue, professeur au collège d'Honfleur (il a passé sa licence ès sciences en 1869 à la faculté des sciences de Caen) et de Caroline Louise Désirée Marie Féré.

Études :

Élève au lycée de Caen, il entre à l'École normale supérieure en 1882. Il est agrégé de physique en 1885.

Il est reçu docteur ès sciences physiques devant la faculté des sciences de Paris en 1895.

Carrière universitaire :

Il est professeur aux lycées de Coutances puis de Montpellier avant d'être nommé dans l'enseignement supérieur.

Il devient tout d'abord maître de conférences à la faculté des sciences de Lyon vers 1897.

Il est nommé chargé de cours de physique à la faculté des sciences de Caen en 1899, devient professeur titulaire de la même chaire et le reste jusqu'au 1^{er} décembre 1904. Il est ensuite transféré à la faculté des sciences de Marseille, où il passe le reste de sa carrière.

Fonctions extra-universitaires :

Pendant la première guerre mondiale, il participe aux œuvres d'assistance aux prisonniers de guerre de la XV^e région militaire (région de Marseille). Il participe également à la rédaction du bulletin des communes (bulletin d'information) des Bouches-du-Rhône.

Mariage et descendance :

Marié avec Joséphine Ruffieux, fille de Joseph Ruffieux, négociant et de Marie Escoffier.

Ils ont trois enfants.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 30 octobre 1920.

Officier de l'Instruction publique en juillet 1902.

Autres :

Franc-maçon : initiation en janvier 1887.

Membre puis directeur de l'Académie des sciences, lettres et beaux-arts de Marseille.

Travaux :

-*De l'influence de l'aimantation sur les phénomènes thermo-électriques*, thèse de doctorat, Paris, 1895.

-*Étude expérimentale du fer électrolytique*, 1897.

-*Sur le résidu électrique des condensateurs*, Paris, 1897.

-*Sur les propriétés irréversibles des ferro-nickels*, 1899

-*Rapport sur le progrès scientifique (mathématiques, physique, chimie)*, 1903.

-*Du laboratoire à l'usine*, Paris, 1905.

-*L'évolution des sciences*, Paris, 1908.

-*Éléments d'électricité industrielle*, Paris, 1910.
-*Le ciel et l'atmosphère*, Paris, 1911.
-*Émission cathodique à l'intérieur des lampes à incandescence*, 1912.
-*La matière ; sa vie et ses transformations : l'ultramicroscopie ; le mouvement brownien ; l'état colloïdal et la vie ; les cristaux liquides ; le radium ; les terres rares ; les gaz cachés ; le cycle de l'azote ; la catalyse ; les explosifs ; le froid conservateur ; l'aliment chimique*, 1913.
-*L'Inventaire du sous-sol français*, 1919.
-*Les présents de l'Alsace-Lorraine*, 1919.
-*La vie du globe et la science moderne. Le Sol : sa chaleur, son magnétisme, ses mouvements. L'Océan : son équilibre, ses marées, sa houle. L'Atmosphère : ses divisions, sa coloration, son rôle dans l'échange des radiations*, 1929.
-*Goethe, naturaliste et physicien*, 1932.
-*Problèmes actuels de l'astrophysique. Les Appareils et les Méthodes. Le Système solaire. La Nature et la Vie des étoiles. L'Atmosphère d'univers*, 1935.

Sources :

État civil AD Calvados et Loire.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/551/62952 (le dossier est au nom erroné de Houllévigne).

Catalogue BNF.

Hubert

État civil :

Pierre Louis Hubert, né à Monts (Calvados) le 10 juillet 1798, décédé à Caen le 14 mai 1834.

Origine sociale :

Fils d'un domestique en 1798, vivant de son bien en 1823.

Études :

?

Carrière universitaire :

Il supplée Bacon à partir de février 1831 dans la chaire de matière médicale et pharmacie de l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Il devient titulaire de cette chaire en 1833. Il est atteint d'une fièvre cérébrale en février 1834 et décède en mai.

Fonctions extra-universitaires :

Pharmacien à Caen.

Mariage et descendance :

Marié à Caen en 1823 avec Sophie Sébastienne James, fille d'un marchand de dentelles.

Travaux :

?

Sources :

État civil AD Calvados.

Huguet

État civil :

Edmond Eugène Auguste Huguet, né au Blanc (Indre) le 19 juin 1863, décédé à Paris (5^e arrondissement) le 21 mars 1948.

Origine sociale :

Fils de Pierre Auguste Alexandre Huguet, chirurgien de marine et de Blanche Marie Eugénie Bruère.

Son grand-père Hercule Pierre Alexandre Huguet est imprimeur.

Études :

Il étudie au collège de Châtelleraut et d'Auxerre, puis au lycée d'Amiens. Bachelier ès lettres, il poursuit ses études au lycée Saint-Louis puis est boursier de licence à la faculté des lettres de Paris. Élève de l'École normale supérieure (15^e) à partir de 1884, il est licencié ès lettres en 1885 et agrégé de grammaire en 1887 (2^e).

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1894.

Carrière universitaire :

Il est professeur de 3^e puis de 2nde au lycée de Châteauroux (4 octobre 1887-1^{er} octobre 1889), puis est en congé comme professeur à l'école Monge (2 octobre 1889-30 septembre 1894).

Il devient maître de conférences de grammaire à la faculté des lettres de Caen du 1^{er} novembre 1894 au 30 novembre 1901 puis professeur de grammaire et philologie du 1^{er} décembre 1901 au 28 février 1910. Après sa nomination à la Sorbonne, il est nommé professeur honoraire de la faculté des lettres de Caen le 15 mars 1910.

Il devient maître de conférences de grammaire et d'histoire de la langue française à la faculté des lettres de Paris (1^{er} mars 1910-7 janvier 1921). Il est également en 1913 maître de conférences puis en 1919 professeur adjoint à l'ENS. Il est professeur sans chaire du 8 janvier 1921 au 31 mars 1923. Il devient enfin professeur de philologie française à la faculté des lettres de Paris du 1^{er} avril 1923 au 30 septembre 1933. Il est admis à la retraite le 1^{er} octobre 1933.

Fonctions extra-universitaires :

Directeur des cours de vacances de l'Alliance française vers 1914.

Mariage et descendance :

Marié à Paris le 9 juillet 1920 avec Marguerite Desponds, née au Havre, fille d'un employé de commerce.

Ils n'ont pas d'enfants.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 26 mai 1914, officier le 13 juillet 1933.

Officier de l'Instruction publique le 13 juillet 1900.

Autres :

Il reçoit un prix de l'Académie française pour *Le petit glossaire des classiques français*.

Membre du jury d'agrégation de grammaire puis du jury d'agrégation de lettres de jeunes filles en 1906.

Travaux :

- Etude sur la syntaxe de Rabelais*, thèse de doctorat, 1894.
 - Pages choisies sur Rabelais*, 1895.
 - Edition de la Précellence du langage françoys d'Henri Estienne*, 1896.
 - Portraits et récits extraits des prosateurs du XVII^e siècle*, 1896.
 - Les métaphores et les comparaisons dans l'œuvre de Victor Hugo, le sens de la forme dans les métaphores de Victor Hugo*, 1904.
 - Les métaphores et les comparaisons dans l'œuvre de Victor Hugo, la couleur, la lumière et l'ombre dans les métaphores de Victor Hugo*, 1905.
 - Petit glossaire des classiques français du XVII^e siècle*, 1907, 3^e édition 1919.
 - Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, tome 1, 1925
 - Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, tome 2, 1932.
 - La langue française au XVI^e siècle*, 1933.
 - L'évolution du sens des mots depuis le XVI^e siècle*, 1934.
 - Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, tome 3, 1934.
 - Mots disparus ou vieillis depuis le XVI^e siècle*, 1935.
 - Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, tome 4, 1946-1950.
 - Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, tome 5, 1952-1958.
- Collaborateur de la Revue d'histoire littéraire de la France et de la Revue de philologie française et de littérature.

Sources :

État civil AD Indre.

Dossier personnel aux Archives nationales : AJ16 6025 ; F17 24307.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/551/62975.

-Christophe Charle, *Les professeurs de la faculté des Lettres de Paris : dictionnaire biographique, 1909-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1986, 215 p.

Husson

État civil :

Édouard Albert Séraphin Husson, né à Saint-Rémy (Vosges) le 12 août 1872, décédé le 14 janvier 1958.

Origine sociale :

Fils de Séraphin Husson, cultivateur et d'Élise Laruelle.

Études :

Il entre à l'École normale supérieure en 1893.

Il est reçu docteur ès sciences mathématiques devant la faculté des sciences de Paris en 1905.

Dans sa thèse, il résout définitivement « le problème des intégrales premières de la mécanique classique pour le mouvement d'un solide autour d'un point fixe ».

Carrière universitaire :

Il est nommé maître de conférences à la faculté des sciences de Rennes en 1906.

Il devient chargé de cours de mécanique rationnelle et appliquée à la faculté des sciences de Caen par arrêté du 30 juillet 1908 puis titulaire de cette chaire le 30 décembre 1910. Il est également chargé de conférences supplémentaires de mathématiques. Il est transféré sur sa demande de la faculté de Caen à celle de Nancy, par décret du 30 décembre 1910.

Il devient professeur de mécanique rationnelle à la faculté des sciences de Nancy à partir de 1911 et au moins jusqu'en 1932. Il devient doyen de cette faculté.

Mariage et descendance :

Marié avec Madeleine Félicie Van Tieghem, fille de Philippe Édouard Léon Van Tieghem, botaniste, enseignant à l'École normale supérieure puis au Muséum d'histoire naturelle. Julien Costantin, qui épouse la sœur de sa femme, est également botaniste.

Ils ont trois enfants : Odile, Husson et Roger.

Travaux :

-*Recherche des intégrales algébriques dans le mouvement d'un solide pesant autour d'un point fixe*, thèse de doctorat ès sciences, 1905.

-*Sur un théorème de M. Poincaré, relativement au mouvement d'un solide pesant*. CRAS tome 141, 1906.

-*La quasi-périodicité et l'approximation des trajectoires dynamiques*. Association française, 1931.

-*Les apparences de discontinuité ou d'irrégularité en dynamique*, Verhandlungen Kongress (Zurich), 1932.

-*Les trajectoires de la dynamique*, Mémorial des sciences mathématiques n°55, 1932.

-*Les solutions, mouvements ou trajectoires stationnaires en mécanique*, Bulletin mathématique des facultés des sciences et grandes écoles, 1935.

-*L'aire couverte par une trajectoire dynamique; la presque périodicité de la trajectoire*, journal de mathématiques pures et appliquées, 1937.

-*La démographie mathématique. Équations générales. Propriétés générales des trajectoires démographiques, actualités scientifiques et industrielles*, 1938.

Sources :

État civil AD Vosges.

James

État civil :

Julien Edouard Charles James, né à Caen le 27 juillet 1879, décédé à Caen le 11 avril 1965.

Origine sociale :

Fils de Julien Charles James, employé de banque et de Marie Mathilde Sylvania Robine.

Études :

Il fait ses études de médecine à Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1903.

Carrière universitaire :

Il est chef de clinique chirurgicale à l'école de médecine et de pharmacie de Caen au moins depuis 1909 et le reste jusqu'en 1910.

Il retrouve l'école de médecine et de pharmacie de Caen après la Première Guerre mondiale quand il est délégué dans les fonctions de professeur suppléant des chaires de pathologie externe et clinique chirurgicales et obstétricale, par arrêté du 28 septembre 1920. Il cesse cette fonction en 1921.

Fonctions extra-universitaires :

Il exerce la médecine à Caen à partir de 1904.

Mariage et descendance :

Marié à Granville (Manche) le 1^{er} mars 1905 avec Jeanne Émilie Pauline Poirier, fille d'Eugène Michel Marie Poirier, négociant et de Zoé Armande Desfoux. Elle est aussi la nièce de Paul Poirier, médecin, professeur de la faculté de médecine de Paris, membre de l'académie de médecine et officier de la légion d'honneur.

Travaux :

-*Du traitement de l'éventration latérale post-opératoire*, thèse de médecine, Paris, 1904.

Sources :

État civil AD Calvados.

-*Dictionnaire biographique illustré : Calvados et Manche*, Paris, Flammarion, 1909, 1216 p.

Jamet

État civil :

Pierre François Jamet, né à Fresnes (Orne) le 12 septembre 1762, décédé à Caen le 12 janvier 1845.

Origine sociale :

Fils de Pierre Jamet, cultivateur et de Marie Madeleine Busnot. Ils ont neuf enfants et avaient décidé que deux d'entre eux feraient des études (leurs ressources ne leur permettant pas plus).

Études :

Pierre-François Jamet commence ses études à 15 ans, avec des leçons de son frère aîné (Pierre, qui se destine au sacerdoce et est ordonné prêtre en 1781) puis de son oncle, vicaire dans la paroisse voisine de Montsecret. Il est placé à 16 ans comme externe au collège de Vire. A 20 ans, il vient à Caen pour « faire sa philosophie ». Il entre deux ans plus tard au séminaire. Il continue ses études de théologie : il passe son baccalauréat en 1788 et travaillait pour la licence en 1790.

Carrière universitaire :

Il s'associe en 1791 à la protestation de l'Université de Caen contre la constitution civile du clergé et son refus de prêter serment le fait arrêter. Libéré, il ne s'exile pas mais demeure caché dans les environs de Caen : à Hérouville, chez Bellamy, son employeur quand il était précepteur.

Il appartient sous la Restauration à la commission administrative des hospices, notamment chargée de l'administration de l'école de médecine. Opposé politiquement au recteur Marc et au directeur de l'école Raisin, il n'hésite pas à dénoncer ces derniers comme bonapartiste, antiroyaliste et coupable de blasphème (Marc) et jacobin (Raisin) dans une lettre du 15 mars 1821 adressée à Frayssinous, Grand-Maître de l'Université.

Il rappelle également dans cette lettre qu'il est candidat pour occuper la chaire de philosophie de la faculté des lettres de Caen, après le décès de l'abbé Tyrard-Deslongchamps. Ne possédant pas de doctorat ès lettres et sans appuis au sein de la faculté et de l'académie, il n'est même pas proposé et une solution interne et finalement plus légitime lui est préférée : l'abbé Viel, suppléant de la chaire de philosophie depuis six ans.

L'abbé Jamet est finalement appelé le 20 novembre 1822 aux fonctions de recteur de l'académie de Caen par Frayssinous, Grand-Maître de l'Université. Cette nomination entre dans le contexte de l'arrivée au pouvoir de l'ultra-royaliste de Villèle. L'Université étant épurée, la lettre de Jamet un an plus tôt n'a apparemment pas été oubliée. Jamet rencontre au départ quelques critiques (notamment de l'abbé Delarue), ne possédant pas de diplômes littéraires. Il demande comme ses prédécesseurs la création d'une faculté de théologie et la transformation de l'école de médecine en faculté. Il faillit démissionner en 1828 avec l'arrivée d'un ministère libéral (ministère Polignac). Le 16 janvier 1830, il se fait nommer professeur de littérature grecque (chaire créée par décision du conseil royal de l'Instruction publique du 5 janvier 1830). Mais il démissionne de ces deux postes devant les événements de juillet (lettre du 12 août 1830).

Fonctions extra-universitaires :

En septembre 1786, il est ordonné diacre et officie à Bayeux. En septembre 1787, il reçoit l'ordination sacerdotale à Rouen. Au lieu de devenir curé, il accepte une place de précepteur.

Il est néanmoins choisi en 1790 pour devenir chapelain de la communauté du Bon-Sauveur à Caen, qui s'occupe de l'instruction des jeunes filles pauvres et des malades.

Une fois la Révolution finie, il s'attache à reconstituer la communauté du Bon-Sauveur, dissoute en 1792. En 1804, il achète pour elle l'ancien couvent des Capucins et réunit en 1805 les religieuses encore vivantes. Grâce à des dons, des acquisitions peuvent être faites et la population s'accroît. En 1816, l'abbé Jamet entreprend d'instruire des sourds-muets, en s'inspirant de l'institution de Paris dirigée par l'abbé Sicard. Le nombre de ses élèves augmente tant qu'il est obligé de recevoir l'aide des religieuses du Bon-Sauveur, et l'école des sourds-muets est adoptée par la communauté. L'abbé Jamet est nommé supérieur du Bon-Sauveur le 27 mars 1819. Deux grands locaux sont construits : un pour les filles en 1823 et un pour les garçons en 1836. Mais il continue de s'occuper du sort des aliénés. En 1818, il peut faire admettre des hommes dans la communauté (seules des femmes atteintes d'aliénation étaient admises au départ), qui entrent effectivement en 1820. Un nouveau local (Sainte-Marie) pouvant accueillir 350 femmes et coûtant 600 000 fr est achevé en 1830.

Après sa démission de son poste de recteur, il retourne s'occuper de la communauté du Bon-Sauveur : il fonde deux maisons succursales : à Albi en 1832 et à Pont-l'Abbé (Manche) en 1836. Le Bon-Sauveur continue à s'agrandir grâce à ses soins et il meurt presque pauvre. A sa mort, l'établissement couvrait environ 16 hectares, renfermait 1269 personnes et représentait une valeur de plus de trois millions de francs.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Autres :

Chanoine honoraire de Bayeux, d'Albi et de Coutances, membre de l'Association normande. Béatifié le 10 mai 1987 par Jean-Paul II.

Travaux :

-*Mémoires sur l'instruction des sourds-muets, 1820.*

-*Méditations sur le mystère de la sainte Trinité.*

Et diverses traductions, etc.

Sources :

État civil AD Calvados et Orne.

-J-B. Jamet (son neveu, chapelain du Bon-Sauveur), « Sur M. Pierre-François Jamet, ancien recteur de l'académie de Caen, supérieur du Bon-Sauveur, chanoine honoraire de Bayeux, d'Albi et de Coutances, chevalier de la légion d'honneur, membre de l'Association normande », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1880, publié par l'Association normande, pp. 839-848.

Janet

État civil :

Maurice Léopold René Janet, né à Grenoble (Isère) le 24 octobre 1888, décédé à Paris (16^e arrondissement) le 12 novembre 1983.

Origine sociale :

Fils de Paul André Marie Janet (1867-1937), professeur à la faculté des sciences de Grenoble puis de Paris (physique et électrotechnique), commandeur de la légion d'honneur, membre libre de l'académie des sciences, fondateur des écoles d'électricité de Grenoble et de Paris et de Marie Marcou.

Son grand-père est Paul Alexandre René Janet, professeur à la faculté des lettres de Paris et membre de l'académie des sciences morales et politiques.

Le cousin de son père est Pierre Janet, professeur de psychologie au collège de France.

Études :

Élève de l'École normale supérieure, il est agrégé de mathématiques en 1910.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1920.

Carrière universitaire :

Il est professeur de mathématiques pures à la faculté des sciences de Rennes en 1924.

A sa demande, il est nommé, par un décret du 11 décembre 1924, professeur de calcul différentiel et intégral à la faculté des sciences de Caen en 1924 (un arrêté du 14 octobre 1924 l'avait chargé du cours).

Il le reste jusqu'en 1945, puis est chargé de cours à la faculté des sciences de Paris, avant d'être nommé maître de conférences en 1947.

Il devient professeur honoraire de la faculté des sciences de Caen par décret du 9 juin 1947.

A la fin de sa carrière, il est par ailleurs professeur honoraire de la faculté des sciences de Paris.

Mariage et descendance :

Marié le 10 juin 1925 avec Marcelle Dumas.

Ils ont deux enfants.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1932.

Officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1928.

Autres :

Il fait partie des jurys d'admission à l'ENS et à l'École militaire de Saint-Cyr à partir de 1926.

Il professe un cours trimestriel d'analyse supérieure à l'Université de Cracovie en 1925-1926.

Travaux :

-*Sur les systèmes d'équations aux dérivées partielles*, 1920.

-*Les systèmes d'équations aux dérivées partielles*, 1927.

-*Leçons sur les systèmes d'équation aux dérivées partielles*, 1929.

-*Cours d'analyse supérieure. Equations intégrales et applications à certains problèmes de la physique mathématique*, 1937.

-*Précis de calcul matriciel et de calcul opérationnel*, 1954.

-Méthodes mathématiques de la physique, 1955.

-Invariants intégraux, applications à la mécanique céleste, 1955.

-Compléments divers sur la transformation de Laplace et les équations aux dérivées partielles, 1957.

Sources :

État civil AD Isère.

Japiot

État civil :

René Félix Augustin Japiot, né le 10 février 1883 à Dijon (Côte d'or), décédé le 31 août 1943 à Dijon.

Origine sociale :

Fils de François Japiot, notaire et de Laure Marie Pauline Promayet, fille de François Félix Promayet, banquier.

Frère de Marcel Louis Jean Japiot, ingénieur des mines, chevalier de la légion d'honneur (né à Dijon le 18 novembre 1879-décédé à Fontainebleau le 4 juin 1961), marié avec Marguerite Léontine Marcelle Bailly, fille d'Ernest Bailly, doyen de la faculté de droit de Dijon.

Études :

Docteur devant la faculté de droit de Paris, il est agrégé (2^e) de droit privé en 1910.

Carrière universitaire :

Il est nommé le 13 décembre 1910 chargé du cours de droit civil approfondi et comparé (institué par le conseil de l'Université) et du cours de procédure civile.

Il devient professeur adjoint en 1918, puis en mai 1919 professeur de droit civil à la faculté de droit de Dijon. Il devient dans la même faculté professeur de droit commercial en 1920.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Travaux :

-*Traité élémentaire de Procédure civile et commerciale*, 1916 (1^{ère} édition) 1935, 3^e éd., 770 p., Librairie Rousseau, Paris.

-Collaboration à la Revue "Les lois nouvelles", au Recueil des lois et arrêts de Sirey participation au Comité de patronage de la Revue générale du droit des faillites et liquidations judiciaires.

-Articles de droit commercial dans *le Journal des notaires*.

-Note sur la "commission rogatoire" dans le répertoire de droit international.

-*La liquidation du moratorium des échéances*, 1922.

-*Les délais de procédure et jugements par défaut*, 1923.

-*Commentaire de la loi du 13 mars 1922 modifiant le Code de procédure*, 100 p., librairie Rousseau.

-*Traité théorique et pratique du droit procédural de la guerre*.

-*L'organisation provisoire de la justice en Alsace-Lorraine*, Revue des "Lois nouvelles".

-Commentaire de la loi restreignant l'exception de mobilisation, revue de procédure.

-Articles divers dans le Journal des conservateurs des hypothèques.

-*Les nullités en matière d'actes juridiques : Essai d'une théorie nouvelle*, 964 p., 1909.

-*Le fonds de garantie créé par la loi du 9 avril 1898 en matière d'accidents du travail*, 400p., 1910.

-Divers articles dans *La Gazette des tribunaux*, *Gazette du Palais*, *Le Palais de Paris*, *La Jurisprudence générale Dalloz*.

-*Des sanctions en matière de procédure civile* dans Revue trimestrielle de droit civil, 1914, n°2, p. 287.

-*De la juridiction* dans Revue critique de législation, 1914, p. 272 et svts et p. 342 et svts.

- La tutelle des mineurs d'après la Convention de la Haye; I. Le régime national* dans revue de droit international privé et de droit international, 1911, n°3.
- La tutelle des mineurs d'après la Convention de la Haye; II. Le régime subsidiaire de l'application de la loi locale* dans revue de droit international privé, 1912, p. 288.
- Le moratorium judiciaire et les étrangers*, Extrait du Journal de Clunet, 1917-1918.
- Les instances et saisies contre les mobilisés*, Revue politique et parlementaire, 1916-1917.
- La répudiation des nationalités*, Revue politique et parlementaire, 1916-1917.

Sources :

État civil AD Côte d'or.

Site Siprojuris.

Joly

État civil :

Nicolas Aristide Joly, né à Châtillon (Hauts-de-Seine) le 1^{er} juin 1824, décédé à Caen le 15 janvier 1893.

Origine sociale :

Fils de rentier.

Études :

Licencié ès lettres à Paris, il est également agrégé des classes supérieures. Il est reçu 1^{er} au concours d'agrégation des lettres de 1848.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1856.

Carrière universitaire :

Il est nommé en novembre 1844 maître suppléant au lycée Henri IV. Il devient professeur de 2^{nde} au lycée de Reims en septembre 1848, puis professeur de rhétorique au lycée de Montpellier en mars 1849. Le 28 septembre 1850, il devient professeur de rhétorique au lycée de Caen.

Il devient chargé de cours à la faculté des lettres d'Aix en février 1858, puis professeur de littérature française dans la même faculté.

Il est nommé le 7 octobre 1862 professeur de littérature française à la faculté des lettres de Caen. Le 23 novembre 1871, il devient en outre doyen de la faculté des lettres. Il conserve ces postes jusqu'en 1884, où il est admis à la retraite. Il devient doyen honoraire de la faculté le 1^{er} novembre 1884.

Mariage et descendance :

Marié en 1855 à Clarisse Anna Zélie Chauvin, fille de Joseph François Chauvin, professeur à la faculté des sciences de Caen.

Ils ont un fils : Louis Etienne Henri Joly, docteur en droit et avocat à la cour d'appel de Caen.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 14 août 1867.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Il reçoit en 1870 une des trois médailles d'or du concours des Antiquités de l'Académie des Inscriptions et belles lettres pour son travail sur le roman de Troie de Benoît de St-Maure, avec le titre : *Les métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au Moyen-Age (XII-XIII^e siècle)*.

Travaux :

-*J. Sadolet*, thèse française, Caen, 1856, in 8°.

-*Balthazar Castiglione*, thèse latine, Caen, 1856, in 8°.

-*Le procès de Mirabeau en Provence*, Paris, 1863, in 8°.

-*Les lettres de cachet dans la généralité de Caen au XVIII^e siècle*, Paris, 1864, in 8°.

-*Du sort des aliénés dans la Basse-Normandie avant 1789*, Caen, 1868.

-*Benoît de Saint-Maure et le roman de Troie*, Paris, 1871, in 4°.

- Note sur les églises de Saint-Pierre de Caen et de Notre-Dame-de-Froiderue*, Caen, 1875, in 8°.
- Histoire de deux fables de la Fontaine*, Paris, 1877, in 8°.
- De quelques oraisons funèbres avant Bossuet et de Bossuet lui-même*, Caen, 1878, in 8°.
- La vie de Sainte-Marguerite, poème inédit de Wace*, Paris, 1879, in 8°.
- L'Amour dans le drame*, Caen, 1881, in 8°.
- Mademoiselle Navarre, comtesse de Mirabeau*, Caen, 1881, in 8°.
- Etudes anglo-normandes. Gérold le Gallois (Girauld de Barri)*, Caen, 1888-1891, in 8°.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/2787/78.

-Albert de Saint-Germain et Jules Tessier, *Cursus de Joly, discours des doyens Tessier et de Saint-Germain lors de son enterrement*, extrait du Bulletin de la faculté des lettres et de la faculté des sciences de Caen, 15 février 1893, Caen, H. Delesques, 1893.

Jouen

État civil :

Pierre Victor Lucien Jouen, né à Nancy (Meurthe-et-Moselle) le 24 novembre 1840, décédé à Caen le 8 juillet 1893.

Origine sociale :

Fils de Pierre Jouen, recteur d'académie (notamment de celle de l'Orne en 1850) et d'Armande Sophie Crépin.

Études :

Il fait ses études à Caen : sa première inscription date de 1857. Il est agrégé en 1865.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen en 1861.

Carrière universitaire :

Après avoir été chargé du cours de droit administratif à la faculté de droit de Douai, il revient comme agrégé à la faculté de droit de Caen le 1^{er} août 1868.

Il se voit chargé de la 3^e chaire de code civil de la faculté de droit en 1879, chaire qu'il occupe jusqu'à sa mort en 1893.

Fonctions extra-universitaires :

Il devient avocat à la cour impériale de Caen avant décembre 1861 (à 21 ans).

Il participe à la guerre de 1870-1871. Après la guerre, il est lieutenant de réserve au 6^e régiment de dragons.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 26 décembre 1861 avec Marie Victorine Charma, fille d'Antoine Charma, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Caen. Il a comme témoins de mariage Théry, recteur de l'académie de Caen, Roger, prêtre et proviseur en retraite et Carel, professeur de droit. Ses deux beaux-frères sont respectivement receveur des rentes et directeur de l'usine à gaz de Caen.

Décorations :

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Une délégation de l'AGEC (Association générale des étudiants de Caen) dépose une couronne sur sa tombe.

Travaux :

-Observations présentées par la Faculté de droit de Caen sur le projet de loi de M. Delsol concernant les droits de l'époux survivant, 1875.

-M. Demolombe et ses œuvres, discours prononcé à la séance de rentrée des Facultés de l'Académie de Caen, le 3 novembre 1887, 1887.

Sources :

État civil AD Calvados et Meurthe-et-Moselle.

-Bulletin de l'AGEC de novembre 1893 (n°4).

Journaux

État civil :

André Journaux, né à Langres (Haute-Marne) le 27 janvier 1915, décédé à Caen le 4 juillet 2006.

Origine sociale :

Fils de Jules Joseph Journaux, négociant et de Marguerite Louise Carmantrant.

Études :

Il étudie au lycée Diderot à Langres puis à la faculté des lettres de Dijon, où il se spécialise dans l'étude de la géographie. Quelques années plus tard, il est major de l'agrégation de géographie.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1956.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il devient professeur au lycée de Chartres.

Il est nommé en 1946 assistant de géographie à la faculté des lettres de Caen dans l'institut de géographie.

Il est nommé chargé d'enseignement en 1954 et est chargé de la chaire de géographie. Il est nommé maître de conférences en 1955 puis professeur titulaire de la chaire en 1956.

Il est doyen de la faculté des lettres de 1967 à 1970.

En 1964, il contribue à la fondation de l'institut de géomorphologie, laboratoire du CNRS.

Fonctions extra-universitaires :

Mobilisé en 39, il est fait prisonnier et détenu dans un oflag en Silésie jusqu'en 1945.

Directeur de rédaction des manuels scolaires Hatier.

Créateur avec l'inspecteur d'académie René Parisse des éditions « Notre milieu ».

Mariage et descendance :

Marié à Paris (15^e arrondissement) le 18 décembre 1939 avec Hélène Marie Gabrielle Colin.

Décorations :

Officier de la légion d'honneur en 1951.

Officier d'académie en 1951, officier de l'Instruction publique en 1955.

Autres :

Il organise et préside en 1981 le XXV^e congrès mondial de géographie à Paris, suivi par un millier de participants.

Il assure plusieurs missions d'enseignement ou de conseil scientifique en Amérique du Nord, au Mexique, au Brésil, à Taïwan et dans les départements d'outre-mer.

Travaux :

-Les plaines de la Saône et leurs bordures montagneuses : Beaujolais, Mâconnais, Côte-d'Or, plateaux de la Haute-Saône, Jura Occidental : étude morphologique. Thèse de doctorat ès lettres. Caen, Impr. Caron, 1956, 529 p.

-Géographie. La France. Paris, Hatier, 1961, in 8°, 24 p.

-Cahier de travaux pratiques et de cartographie. Caen, 1967, in 4°, 32 p.

-*Recherches géomorphologiques en Amazonie brésilienne*. Caen, Centre de géomorphologie du CNRS, 1975, Lafond, 68 p.

Sources :

État civil AD Haute-Marne.

-André Valla, « André Journaux (1915-2006) », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, t. XLIII, Caen, Corlet, 2007, pp. 175-176.

Joyau

État civil :

François Justin Joyau, né à Falaise (Calvados) le 6 décembre 1778, décédé après 1840.

Origine sociale :

Fils d'un juge de paix à Falaise, petit-fils d'un receveur des domaines.

Études :

?

Carrière universitaire :

Il est devenu professeur de droit commercial en 1824. Légitimiste, il refuse de prêter serment à la monarchie de juillet : il est donc considéré comme démissionnaire en 1830.

Fonctions extra-universitaires :

Avocat, il a été bâtonnier de l'ordre des avocats de Caen.

Il est nommé conseiller municipal de Caen sous la Restauration, par une ordonnance du roi du 4 juin 1817, pour le récompenser d'un poème en l'honneur du roi.

Officier de la garde nationale.

Il participe à la rédaction du journal *l'Observateur neustrien*, journal légitimiste. En 1831, il fonde le journal légitimiste *l'Ami de la Vérité*, plusieurs fois condamné et qui disparaît en 1835.

Mariage et descendance :

Marié avec Julie Marie Beauguillot (née à Dol), fille d'un juge de paix de Falaise.

Ils ont quatre fils : Justin Denis François Joyau, né à Falaise le 19 messidor an VII, décédé à Basse-Terre (Guadeloupe) le 13 janvier 1831, devient procureur du roi de Pointe-à-Pitre et procureur général par intérim (il l'est à sa mort) ; Firmin Joyau né à Falaise le 2 septembre 1805, licencié en droit, 1^{er} juge au tribunal de Karikal (un des anciens établissements français de l'Inde) ; Félix Joyau, né à Falaise le 27 juillet 1809 ; Hyppolite Louis Joyau, né à Caen le 11 avril 1813 et décédé à Karikal le 3 janvier 1833, commerçant.

Autres :

Membre du bureau de bienfaisance.

Il est connu à Caen sous le sobriquet de « M. Bijou », d'après le nom dont l'aurait salué l'impératrice Marie-Louise lors d'une visite à Caen en 1811.

Travaux :

-Jamais le roi ne meurt en France. Couplets chantés à la Fête donnée le 11 juin 1817, par le Vicomte de Canisy, inspecteur des Gardes nationales du Calvados.

-De Chambord et du Roi Chevalier, et calculs sur l'acceptation de l'Acte additionnel, 1821.

-Mémorial du passage et du séjour de S.A.R. Madame la Dauphine dans la ville de Caen, le 8, 9 et 10 septembre 1827, Caen, Chalopin, 1827.

-Procès-verbal d'inauguration de la statue de Louis XIV, érigée en la ville de Caen le 24 avril 1828, 1828.

Sources :

Registre paroissial et état civil AD Calvados.

-Gaston Lavalley, « La Presse en Normandie », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1899.

Joyeux-Laffuie

État civil :

Jean Joyeux-Laffuie, né à Surin (Vienne) le 12 décembre 1852, décédé à Paris (7^e arrondissement) le 23 septembre 1917.

Origine sociale :

Fils de Jean Louis Joyeux-Laffuie, cultivateur du canton de Charroux et de Marie Gayet.

Études :

Il est reçu docteur ès sciences naturelles devant la faculté des sciences de Paris en 1882 et docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1883.

Il est un élève du Dr Roux, à l'Institut Pasteur de Paris.

Carrière universitaire :

Après ses études, il devient préparateur au laboratoire maritime de Roscoff (14 décembre 1882) puis chargé de fonctions de maître de conférences de zoologie à la faculté des sciences de Paris à partir du 3 février 1883. Il est chargé de cours de zoologie et de botanique à la faculté des sciences de Besançon le 26 février 1885.

Il est nommé chargé du cours de zoologie et de physiologie animale à la faculté des sciences de Caen le 1^{er} décembre 1885. Il est titularisé en 1886 et garde cette chaire jusqu'à sa mort en 1917.

Il est également nommé directeur du laboratoire de Luc-sur-Mer en 1886 et du musée d'histoire naturelle.

Fonctions extra-universitaires :

En 1897, le laboratoire départemental de bactériologie (établissement extra-universitaire) est fondé par Joyeux-Laffuie et est installé dans l'ancienne église Saint-Sauveur, alors désaffectée. La direction de ce laboratoire lui est logiquement confiée. Il occupe ce poste jusqu'à sa mort.

Il est conseiller municipal de Caen de 1896 à 1904.

Sa nomination en Normandie ne l'empêcha pas de suivre de près la vie de son pays natal où il devient conseiller général. Se présentant aux élections législatives (arrondissement de Civray) du 6 mai 1906, il bat dès le premier tour le député sortant Maurice Pain, avec 7 208 voix contre 6 968 sur 14 242 votants. Il s'était proclamé dans sa profession de foi énergique défenseur des intérêts de l'agriculture. Ami de l'ordre et patriote, il se dit « ferme républicain, partisan de la liberté, du progrès, de la justice, de la tolérance et de la fraternité ».

A l'assemblée, il est membre de la commission de l'enseignement et de la commission chargée d'examiner le droit de garantie et de contrôle sur les métaux précieux, et en particulier le platine.

Bien que suivant attentivement les débats, il n'intervient jamais à la tribune et, au renouvellement du 24 avril 1910, il est défait par Maurice Pain, qui reprend son siège, dès le premier tour par 7 584 voix contre 5 976 sur 13.936 votants.

Il ne sollicite plus le suffrage des électeurs, et malgré sa défaite, il reste fort attaché à sa terre, puisqu'il y est propriétaire et viticulteur. Il lance en effet une activité viticole à Surin (une vingtaine d'hectares) qui perdure jusqu'en 1934.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 26 janvier 1906.
Officier d'académie, officier de l'Instruction publique.
Chevalier du mérite agricole en 1898 ou 1899.

Autres :

Directeur de l'Association des étudiants de Caen en 1898-99.
Il meurt des suites d'une chute de voiture nécessitant une grave opération.

Travaux :

-*Organisation et développement de l'oncidie*, thèse de doctorat ès sciences naturelles, 1882.
-*Appareil venimeux et venin du scorpion. Etude anatomique, physiologique et pathologique*, thèse de médecine, 1883.
-*Discours sur l'étude des animaux marins et l'utilité des laboratoires maritimes, prononcé le 3 novembre 1888, à la rentrée solennelle des Facultés de droit, des sciences, des lettres et de l'École de médecine et de pharmacie de Caen*, 1889.
-*Sur la présence et l'action destructive de la "Polydora ciliata" sur les côtes du Calvados*, 1892.

Sources :

État civil AD Vienne.
Dossier de légion d'honneur : LH/1384/101.
-Jean Jolly (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français : notices biographiques sur les ministres, sénateurs et députés français de 1889 à 1940*, Paris, PUF, 1968.

Julliot de la Morandière

État civil :

Léon Francis Julliot de La Morandière, né à Granville (Manche) le 9 septembre 1885, décédé à Paris (17^e arrondissement) le 16 octobre 1968.

Origine sociale :

Fils d'Auguste Julliot de la Morandière, sous-inspecteur de l'enregistrement des domaines et du timbre (à Saint-Lô), né à Bonifacio le 25 septembre 1855, licencié en droit et de Léonie Marie Honorine Dufieux, propriétaire.

Son oncle maternel, Charles Antoine Lefebure, est juge de paix du canton de Granville.

Son frère Charles, licencié en droit et diplômé de l'École libre des sciences politiques, fait carrière dans l'administration parlementaire tout en se passionnant pour l'histoire de la Manche et de Granville, sur laquelle il publia plusieurs ouvrages.

Études :

Il étudie à Rennes puis à Paris.

il est reçu docteur ès sciences juridiques devant la faculté de droit de Paris 1910 et docteur ès sciences politiques et économiques devant la même faculté en 1912.

Il est agrégé (2^e) de droit en novembre 1912.

Carrière universitaire :

Il enseigne tout d'abord à la faculté de droit d'Alger en 1911-1912. Après son agrégation, il est nommé à la faculté de droit de Rennes et le reste jusqu'en 1918 : il devient professeur à la faculté de droit de Strasbourg.

Il est nommé professeur de droit constitutionnel de la faculté de droit de Caen en 1923 et le reste jusqu'en 1929. Il devient alors professeur à la faculté de droit de Paris jusqu'en 1955 : il dirige l'Institut de droit comparé de l'université de Paris en 1941.

Il est le doyen de la faculté de droit de Paris entre 1944 et 1955.

Il a enseigné également à l'École des hautes études et au Conservatoire national des arts et métiers.

Fonctions extra-universitaires :

Il est engagé volontaire en 1914 (il intègre l'école d'artillerie de Fontainebleau), est blessé à la jambe d'un éclat d'obus en 1918 et résistant pendant la seconde guerre mondiale.

De 1944 à 1946, il préside le Conseil supérieur d'enquête (CSE), chargé de l'épuration du ministère (recteurs, inspecteurs, membres des cabinets). Il siège au Conseil constitutionnel et est conseiller d'état en service extraordinaire de 1946 à 1964.

Il est directeur de la maison franco-japonaise de Tokyo entre 1933 et 1936.

Mariage et descendance :

Marié le 8 juin 1930 avec Irène Marie Antoinette Mercereau, fille d'Hector Pierre Mercereau, médecin et de Marie Henriette Lamay.

Ils ont une fille, Simone Julliot de la Morandière.

Institut de France :

Élu le 24 juin 1946 membre de l'Académie des sciences morales et politiques (section législation, droit public et jurisprudence).

Décorations :

Grand-officier de la légion d'honneur en 1955.

Croix de guerre 1914-1918 avec palme.

Médaille de la Résistance.

Autres :

Il est docteur honoris causa des universités de Cambridge, Manchester, Glasgow, Liège, Louvain, Bâle, Salonique, Le Caire, Stockholm, Québec, et Santiago du Chili.

Il préside la commission de révision du code civil colombien.

Il est président du centre de droit comparé en 1946.

Travaux :

-*De la réserve mathématique des primes dans l'assurance*, thèse de doctorat, 1910.

-*De la règle "Nulla poena sine lege"*, thèse de doctorat, 1910.

-*Répétitions écrites de droit civil, rédigées d'après le cours de M. Julliot de la Morandière, première année*, 1931.

-*Le droit commercial*, 1933.

-*Inauguration de l'Institut de droit romain de l'Université de Paris, 20 décembre 1946*, 1947.

-*Cours de droit civil, Licence, 1^{ère} année 1946-1947*, 1947.

-*Institut de France. Académie des sciences morales et politiques. Séance publique annuelle du 12 décembre 1955*, 1955

-*Droit civil et institutions judiciaires*, tome I, 1956, tome II, 1957, tome III, 1958.

Sources :

État civil AD Manche.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/910/6306.

-René David, « Nécrologie, Léon Julliot de la Morandière (1885-1965) », in *Bulletin de la société de législation comparée*, 92^e année, n°2, avril-juin 1969, pp. 403-407.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

La Poterie

État civil :

Alphonse-François Telles de la Poterie, né à Lisieux (Calvados) le 11 mars 1797, décédé à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) le 16 septembre 1868.

Origine sociale :

Fils de Louis Ambroise Telles de la Poterie, propriétaire et de Madeleine Françoise Bilette. Il est fils unique et ses parents ont « un rang distingué ».

Études :

Il est élevé par un précepteur, puis suit les cours de la faculté des lettres de Caen. Il est bachelier ès lettres le 4 décembre 1819 et licencié ès lettres le 26 juillet 1821.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Caen le 24 août 1822.

Se destinant à l'état ecclésiastique, il entre au séminaire de Bayeux le 16 octobre 1822.

Carrière universitaire :

Après ses cours de théologie et son ordination, il est nommé suppléant du professeur d'histoire à la faculté des lettres de Caen dans la chaire de l'abbé Gervais de la Rue en 1824 et jusqu'en 1830.

Il est chargé de la chaire de philosophie le 29 juin 1830 : il démissionne peu après de cette chaire car après les Trois Glorieuses, il ne veut pas prêter serment à la monarchie de juillet : il démissionne alors de l'enseignement public. Sa dernière signature sur le registre des délibérations de la faculté des lettres date du 13 août 1830.

Fonctions extra-universitaires :

Ordonné prêtre, il devient aumônier au couvent de la Visitation de Caen vers 1824.

Après sa démission de l'enseignement, il rentre dans sa famille, où il vit jusqu'en 1833. Il est reçu à la Solitude, au séminaire d'Issy-les-Moulineaux, communauté saint-sulpicienne. Il devient donc membre de la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice. Son noviciat se termine et dès septembre 1834, il devient économe au séminaire. Sa santé le force à se démettre de ses fonctions en 1845. Il devient directeur du séminaire d'Issy et le reste jusqu'à sa mort. Il passe la fin de sa vie dans la retraite et la prière. Il meurt en ayant reçu les derniers sacrements.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Autres :

Une rue d'Issy-les-Moulineaux porte son nom. Dans son testament, en date du 2 juillet 1867, il fit en effet un legs à la commune, « aux besoins des pauvres et indigents de la dite commune ». D'autres legs étaient destinés, l'un à la fabrique de la paroisse d'Issy, l'autre à l'Hospice des Ménages (aujourd'hui Hôpital Corentin Celton) afin qu'un lit y soit affecté à un vieil indigent.

Travaux :

-*De la poésie sacrée chez les anciens Hébreux*, thèse de doctorat, 1822,

-*Animam materiae omnino expertem humanoque corpori superstitem*, thèse latine, 1822,

Cours de rhétorique, cours d'éloquence, cours de philosophie, etc...

Sources :

État civil AD Calvados.

-Coval, *Notice biographique sur M. l'Abbé Telles de la Poterie, sulpicien*. Issy, 1868.

Lafosse

État civil :

Jean Prosper Lafosse, né à Caen le 4 octobre 1793, décédé à Caen le 29 avril 1855.

Origine sociale :

Fils de Jean François Lafosse, chirurgien (maître en chirurgie, chirurgien de marine).

Études :

Il étudie chez Lacoudre à Caen avant de devenir élève de la faculté des sciences de Caen en 1811. Il commence également ses études médicales à Caen avant de les poursuivre à Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1816.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur de pathologie interne et de thérapeutique à l'école de médecine et de pharmacie de Caen le 16 mars 1830. Le 30 avril 1837, il est nommé professeur de clinique interne. Il reste titulaire de cette chaire jusqu'à sa mort.

Membre du conseil académique jusqu'en 1846 (révoqué).

Fonctions extra-universitaires :

Médecin en chef des hôpitaux au moins de 1835 à 1846.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 8 décembre 1834 avec Laure Marc, fille du recteur Marc.

Ils ont deux enfants.

Autres :

Lafosse est suspendu de ses fonctions de médecin en chef des hospices de Caen pendant 20 jours et de son enseignement à l'école de médecine et de pharmacie de Caen pendant un mois à partir du 21 mai 1846. De plus, Lafosse est révoqué du conseil académique. La cause de ces sanctions est une altercation violente avec son collègue Lesauvage (crachat au visage) suivie par une provocation en duel (relevée, mais le duel n'a pas lieu).

Travaux :

-*Essai sur les collections aqueuses dans l'utérus*, thèse de médecine, 1816.

-avec Joseph Isidore Le Bidois, *Organisation de l'enseignement médical. Vues des professeurs de l'École de médecine de Caen à l'occasion du projet de loi en délibération sur les facultés et les écoles de médecine et de pharmacie*, Caen, 1849.

Sources :

État civil AD Calvados.

Archives départementales du Calvados : T1157.

Laisné des Hayes

État civil :

François Joseph Théodore Laisné des Hayes, né à Caen le 28 mars 1839, décédé à Caen le 17 décembre 1906.

Origine sociale :

Fils de Marin Théodore Laisné des Hayes (né le 15 octobre 1795 à Bayeux), licencié de droit en 1818, substitut du procureur général à la cour royale de Caen, devenu conseiller à la cour impériale, lui-même fils de Charles Jean Laisné, ancien homme de loi à Bayeux et de Marie Adèle Challemel de la Rivière.

Études :

Il fait ses études à Caen à partir de 1857.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen en 1865.

Il est agrégé de droit au début de l'année 1867.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est envoyé à la faculté de droit de Rennes.

Il revient comme agrégé à la faculté de droit de Caen le 4 novembre 1869. Il devient professeur de la deuxième chaire de droit romain de décembre 1884 à 1901 puis de la première chaire de droit civil de 1902 à 1906.

Fonctions extra-universitaires :

Avocat près la cour d'appel de Caen. Il a été bâtonnier de l'ordre des avocats en 1901.

Il fait la guerre de 1870-1871.

Mariage et descendance :

Marié à OUILLY-le-Vicomte (Calvados) le 16 juin 1871 avec Agathe Elisa Descours-Desacres, fille de notaire.

Ils ont six enfants : Jean Laisné-Deshayes, docteur en droit, Jeanne Marie Gabrielle Laisné-Deshayes, Georges Laisné-Deshayes, Marie Thérèse Antoinette Laisné-Deshayes, Marguerite Marie Agathe Laisné-Deshayes, mariée avec un capitaine d'infanterie et Marie Elisabeth Rose Laisné-Deshayes.

Décorations :

Médaille militaire.

Officier d'académie.

Autres :

Proche du parti d'extrême-droite la Patrie française, à la fin de sa vie, il est très critique envers la faculté de droit de Caen qu'il accuse de ne pas honorer la mémoire de Demolombe au moment de l'inauguration de sa statue en 1905. Cette affaire illustre les problèmes relationnels entre un professeur réactionnaire et la majorité de la faculté de droit, désormais républicaine (quoique modérée, voire conservatrice).

Travaux :

-Chambre des conférences des avocats stagiaires près la cour impériale de Caen. Procès-verbal de la séance de rentrée, 9 décembre 1864. Essai sur Antoine Loisel par M. Laisné-Deshayes. Caen, 1864.

-Du régime légal des communautés religieuses en France, thèse de droit, 1866.

-Tribunal civil de Valognes. Mémoire pour M. Isidore Le Goupils et Mme Antoinette-Adélaïde Falaize, son épouse, défendeurs contre la commune de Sainte-Marie-du-Mont. Valognes, 1872.

-L'Université de Caen au XV^e siècle. Discours prononcé à la séance de rentrée de l'Université de Caen, 20 novembre 1899, 1900.

-Barreau de Caen. Conférence des Avocats stagiaires. Année judiciaire 1900-1901. Procès-verbal de la séance solennelle de rentrée. Caen, 1901.

-Barreau de Caen. Conférence des avocats stagiaires, année judiciaire 1901-1902. Procès-verbal de la séance solennelle de rentrée, présidée par M. Laisné des Hayes. Caen, 1902.

-Conférence des avocats stagiaires. Année judiciaire 1904-1905. Séance solennelle de rentrée, 14 février 1905. Allocution. Caen, 1905.

Nombreuses annotations d'arrêt dans le recueil de la cour de Caen.

Sources :

État civil AD Calvados.

Lambert

État civil :

Élie Lambert, né à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) le 10 avril 1888, décédé à Ville d'Avray (Seine-et-Oise) le 23 avril 1961.

Origine sociale :

Fils de Simon Emmanuel Lambert, huissier et de Rachel Louise Bernal.

Études :

Élève de l'École normale supérieure à partir de 1907, il est agrégé d'allemand en 1912. Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1931.

Carrière universitaire :

Il est professeur au lycée et à l'institut français de Madrid de 1919 à 1924 puis au lycée d'Amiens de 1924 à 1926.

Il devient maître de conférences (1926), puis professeur sans chaire (2 juillet 1931), puis professeur d'histoire de l'art à la faculté des lettres de Caen à partir de 1932 et le reste jusqu'en 1937.

Il est assesseur du doyen à Caen de 1934 à 1937. Il est ensuite nommé directeur de la bibliothèque d'Art et d'Archéologie de la Sorbonne de 1937 à 1941, puis chargé de mission du CNRS à la faculté des lettres de Toulouse de 1942 à 1944. Il est révoqué de son poste de la Sorbonne en vertu du « décret sur le statut des juifs ».

Il est enfin chargé en 1944 du cours d'histoire de l'art musulman puis devient professeur (1949) d'histoire de l'art du Moyen-Age à la Sorbonne (jusqu'en 1958).

Il est nommé professeur honoraire de la faculté des lettres de Caen en 1949.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (4^e arrondissement) le 24 septembre 1914 avec Anna Lambert, fille de Louis Mayer Lambert, rabbin et professeur d'hébreu à l'École des hautes études et de Jeanne Braun. Leurs grands-parents paternels sont frères.

Institut de France :

Élu le 12 février 1954 membre ordinaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au fauteuil de Gabriel Millet.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1936.

Military cross (Royaume-Uni).

Autres :

Membre de la société nationale des Antiquaires de France (Paris), de la Hispanic Society of America (New-York) et de l'Institut de Coimbra. Membre correspondant de l'Académie royale d'archéologie de Belgique et de l'Académie nationale des Beaux-arts (Lisbonne).

Travaux :

-*Tolède*, 1925,

-*L'art gothique en Espagne aux XII^e et XIII^e siècles*, thèse de doctorat, 1931.

-*Caen roman et gothique : ses abbayes et son château*, 1935.

- Delacroix et les femmes d'Alger*, 1937.
- Les monuments de Caen : l'abbaye d'Ardenne*, 1938.
- Le style gothique*, 1943.
- L'art en Espagne et au Portugal*, 1945.
- La cathédrale de Toulouse*, 1947.
- Bayonne, ville d'art*, 1951.
- L'art de l'islam occidental*, 1953.
- L'architecture des Templiers*, in *Bulletin monumental*, 1955.
- Études médiévales. I. Histoire de l'art et histoire. II. Le sud-ouest français. III. La péninsule ibérique. IV. Planches et tables*, 1956-57.
- Art musulman et art chrétien dans la péninsule ibérique*, 1956-57.
- Bayonne*, 4 volumes, 1957-58.
- Abbayes et cathédrales du Sud-ouest*, 1958.
- Albi et sa cité épiscopale*, 1958.
- Le pèlerinage de Compostelle*, études d'histoire médiévale, 1958.

Sources :

État civil AD Pyrénées-Atlantiques.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Lamouroux

État civil :

Jean Vincent Félix Lamouroux, né à Agen (Lot-et-Garonne) le 3 mai 1779, décédé à Caen le 26 mars 1825.

Origine sociale :

Fils de Claude Lamouroux, président du tribunal de commerce, maire de la ville d'Agen en 1791-1792 et propriétaire d'une très importante fabrique de toiles peintes et de Catherine Langayrou.

Aîné de 22 enfants.

Études :

Bien que son père le destine à l'industrie, Lamouroux est attiré très tôt vers la chimie et l'histoire naturelle. Pendant la Révolution, il fait des études de médecine à Paris, puis fait par intérim le cours d'histoire naturelle d'Agen en 1802.

Lamouroux est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1807.

Carrière universitaire :

Il commence sa carrière comme professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du Lot-et-Garonne (en prairial an X). En 1808, il est nommé professeur adjoint au lycée de Caen. Il y enseigne la physique.

En 1809, il est nommé professeur adjoint et chargé du cours d'histoire naturelle à la faculté des sciences de Caen. Il est également nommé professeur d'histoire naturelle au lycée de Caen le 13 décembre 1809. En 1812, il succède officiellement à de Roussel dans la chaire d'histoire naturelle à la faculté des sciences et il est nommé titulaire le 21 novembre 1816. Il s'occupe de la démonstration des plantes du jardin botanique.

Fonctions extra-universitaires :

En 1795, il devient associé de son père. Il invente des teintures et des procédés nouveaux, contribuant à la prospérité de la fabrique familiale. Il fait des voyages d'affaires et en profite pour s'instruire. Mais l'industrie de son père trouve une concurrence écrasante avec des fabriques du Nord, fait faillite en 1807 et Lamouroux abandonne ce métier pour s'assurer une position grâce à ses études.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 26 août 1818 avec Marie Félicité de la Mariouze, fille de Louis Charles de la Mariouze, percepteur.

Ils ont un fils.

Institut de France :

Élu membre correspondant de l'Académie des sciences le 1^{er} décembre 1817.

Autres :

Il est un des rédacteurs du Dictionnaire classique d'histoire naturelle, dirigé par Bory de Saint-Vincent.

Il est le 6 juin 1823 l'un des fondateurs de la Société linnéenne de Normandie.

Il recherche des fossiles dans les environs de Caen et découvre entre autres un crocodile et des ichtyosaures qui furent donnés au musée d'histoire naturelle, tout comme son herbier contenant plus de 12000 plantes.

Il commençait un travail sur les laminaires avec Eudes-Deslongchamps, son ami, qui dessinait les planches, quand il décède.

Membre de la société linnéenne de Paris, de la société philomathique de Paris, de la société d'histoire naturelle de Paris, de l'Académie royale de Madrid, de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Turin, de la société de physique de Genève, de la société des curieux de la nature de Moscou, de la société du muséum d'histoire naturelle de New York, de la société physiographique de Lund, de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, de la société d'agriculture et de commerce de Caen, de la société de médecine de Caen, de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres d'Agen, de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Rouen, de la société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, de la société médicale d'émulation de Bordeaux, de la société d'agriculture, des sciences et arts d'Évreux, de la société de médecine, de chirurgie et pharmacie d'Évreux, de la société des sciences, agriculture et arts de Strasbourg et de la société d'agriculture de Quimper.

Travaux :

-*Dissertation sur plusieurs espèces de Fucus peu connues ou nouvelles*, vol in 34° avec 34 planches, Agen, 1804.

-*Mémoire sur plusieurs nouveaux genres de la famille des algues marines, mémoire présenté à l'académie des Sciences*, 1809.

-*Nouvelle classification des polypiers coralligènes non entièrement pierreux, bulletin philomathique*, 1810.

-*Rapport sur le blé Lammas*.

-*Description de l'Ophiure à six rayons*, dans les annales du Museum.

-*Mémoire sur la Lucernaire campanulée*, dans les annales du Museum.

-*Sur les Thalassiphytes non articulés*, Caen, in 4°, 1810.

-*Histoire générale des polypiers coralligènes flexibles*, Caen, Poisson, 1814.

-*Cours élémentaire de géographie physique*, 1821.

-*Description méthodique de tous les polypiers*, Caen, Poisson, 1821.

-*Sur les Aras acclimatés dans le Calvados*, Paris, Testu, 1823.

-*Sur le Bon-Sauveur*, Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1824.

-*Sur la distribution des plantes*, Mémoires de l'Académie des Sciences, 1824.

-*Histoire des vers et des polypiers*, Encyclopédie méthodique.

Sources :

État civil AD Calvados et Lot-et-Garonne.

-J.P. Lamouroux, *Notice biographique sur J.V.F. Lamouroux, professeur d'histoire naturelle à l'Académie de Caen*. Paris, Fournier, 1829.

-*Eloge historique de M. Lamouroux par un de ses élèves*. Caen, Poisson, 1828.

-Albert de Saint-Germain, *Recherches sur l'histoire de la faculté des sciences de Caen de 1809 à 1850*, Caen, Henri Delesques, 1891, 65 p.

-*Souscription pour une pierre tumulaire à la mémoire de M. Lamouroux*, s.l.n.d.

Lampué

État civil :

Pierre Lampué, né à Paris (5^e arrondissement) le 13 juillet 1899, décédé à Paris (7^e arrondissement) le 28 avril 1987.

Origine sociale :

Fils de Mario Martin Pierre Lampué, employé au ministère de la guerre et d'Amélie Adeline Thriot.

Petit-fils de Pierre Lampué, conseiller municipal de Paris.

Études :

Il est reçu docteur ès sciences politiques et économiques devant la faculté de droit de Paris en 1924. Il est ensuite diplômé de l'École des sciences politiques.

Il est reçu docteur ès sciences juridiques devant la faculté de droit de Paris en 1927.

Il est ensuite agrégé de droit public, probablement en 1928.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est chargé des cours de droit constitutionnel et de législation industrielle à la faculté de droit de Caen en 1928. Il est nommé professeur par décret du 14 mai 1929 puis est élu au conseil académique en 1936.

Il part pour la faculté de droit de Paris en 1942.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (4^e arrondissement) le 15 avril 1954 avec Georgette Pauline Louise Hursul.

Autres :

Il fait soutenir, pendant l'Occupation, avec Achille Mestre et Georges Scelle une thèse de doctorat sur « la qualification juive », d'André Broc, présentée en décembre 1942 et publiée aux PUF en 1943

Vice-président de l'IDEF (institut international de droit d'expression et d'inspiration françaises) de 1964 à sa mort (René Cassin a été le premier président, suivi par Edgar Faure).

Travaux :

-*Les conseils du contentieux administratif des colonies*, thèse de doctorat, 1924.

-*Les rapports entre l'État et les compagnies de transports publics aériens*, thèse de doctorat, 1927.

-*Le régime législatif des pays de protectorat*, Paris, 1939.

-*Le statut de l'Algérie*, Paris, 1947.

-*L'Union française d'après la constitution*, Paris, 1947.

-*Les lois applicables en Algérie*, Paris, 1950.

-*La citoyenneté de l'Union française*, Paris, 1950.

-*Les constitutions des États africains d'expression française*, Paris, 1962.

-*Les groupements d'états africains*, Paris, 1964.

-*Droit d'outre-mer et de la coopération*, Paris, 1969.

Sources :

État civil AM Paris.

Fiche IDREF.

Landré

État civil :

Louis Jules Émile Landré, né à Orléans le 9 mai 1898, décédé à bord du paquebot « France » le 20 janvier 1972.

Origine sociale :

Fils d'Eugène Gaston Landré, professeur à l'École supérieure d'Orléans et de Blanche Marie Henriette Elie.

Études :

Il entre à l'École normale supérieure en 1917 et est agrégé d'anglais en 1922.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1935.

Carrière universitaire :

Il enseigne dans plusieurs universités américaines après son agrégation. Il devient professeur suppléant à la faculté des lettres de Rennes puis professeur au lycée Louis le Grand.

Il devient maître de conférences de langue et littérature anglaises à la faculté des lettres de Caen le 1^{er} octobre 1937.

Professeur sans chaire à partir de 1938, il devient professeur de littérature et civilisation des peuples anglo-saxons en 1944 et le reste jusqu'en décembre 1946. Il est en effet chargé d'une suppléance à la faculté des lettres de Paris le 1^{er} décembre 1946.

Il a également été en charge de la direction de la faculté des lettres de Caen, nommé comme assesseur par un arrêté du 7 février 1945, le doyen Musset étant déporté et l'assesseur en titre Béquignon ayant été mobilisé. Il reste assesseur après le retour du doyen.

Il devient maître de conférences le 1^{er} octobre 1948 puis professeur de langue et littérature anglaise à la faculté des lettres de Paris.

Il est nommé professeur honoraire de la faculté des lettres de Caen le 17 mars 1949.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (5^e arrondissement) le 24 juillet 1924 avec Germaine Mathilde Angier.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1946 ou 1947.

Autres :

Président de l'Association des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public de 1938 à 1954.

Travaux :

-*A propos d'un livre sur l'Amérique*, 1931.

-*Leigh Hunt (1784-1859), contribution à l'histoire du romantisme anglais. L'Œuvre (avec une bibliographie nouvelle)*, thèse principale de doctorat ès lettres, 1935.

-*Leigh Hunt (1784-1859), contribution à l'histoire du romantisme anglais. L'Auteur (d'après des documents nouveaux)*, thèse secondaire de doctorat ès lettres, 1935.

-*L'Enseignement en Angleterre, aperçu historique et situation actuelle*, 1948.

-*L'Église d'Angleterre et les églises en Angleterre, aperçu historique et situation actuelle*, 1961.

-*Le "Commonwealth"*, 1964.

Sources :
État civil AM Orléans.

Laporte

État civil :

Frédéric Marie Jean Laporte, né à Limoges le 23 mars 1886, décédé à Paris (14^e arrondissement) le 6 décembre 1948.

Origine sociale :

Fils d'Henry Honoré Raymond Laporte, fabricant de porcelaine artistique à Limoges, chevalier de la légion d'honneur et de Marie Thérèse Louis Valentine Ardant, fille d'un fabricant de porcelaine.

Études :

Il commence ses études chez les pères maristes à Limoges. Il devient bachelier ès lettres en 1902, puis fait une première supérieure à Louis-le-Grand (1903-1905). Il devient élève de l'École normale supérieure en 1905 (21^e). Licencié ès lettres en 1907, il devient agrégé de philosophie en 1909 (1^{er}).

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1923.

Carrière universitaire :

Professeur de philosophie au lycée de Périgueux (octobre 1909-octobre 1910) après son agrégation, il devient pensionnaire de la fondation Thiers (octobre 1910-juillet 1913) puis professeur détaché au lycée de Monaco (octobre 1913-août 1914)

Il est nommé maître de conférences de philosophie à la faculté des lettres de Caen le 1^{er} décembre 1919, puis professeur sans chaire le 1^{er} avril 1923.

Il est chargé d'un cours à la faculté des lettres de Nancy (1^{er} octobre 1923) puis nommé professeur de philosophie (1^{er} octobre 1924). Il devient ensuite chargé de cours à la faculté des lettres de Paris (15 décembre 1925-1^{er} février 1931) puis à la faculté des lettres de Poitiers (1^{er} février 1931-1^{er} octobre 1932). Il est nommé maître de conférences d'histoire de la philosophie médiévale et de la philosophie moderne à la faculté des lettres de Paris le 1^{er} octobre 1932. Il est nommé professeur sans chaire à la faculté des lettres de Paris le 1^{er} avril 1933 puis professeur d'histoire de la philosophie médiévale et de la philosophie moderne le 1^{er} avril 1937. Il décède en fonctions.

Fonctions extra-universitaires :

Pendant la première guerre mondiale, il est mobilisé le 2 août 1914 comme sous-lieutenant au 330^{ème} régiment d'infanterie (région de Verdun). Hors cadre pour invalidité contractée au front (5 septembre 1915, 30%) il est rayé des cadres le 1^{er} avril 1919.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (2^e arrondissement) le 10 juillet 1913 avec Germaine Renée Lemonon, née à Niort le 4 janvier 1888, fille de Léopold Gaston Lemonon, avocat juge suppléant au tribunal civil, conseiller municipal de Niort et de Berthe Aicard.

Ils n'ont pas d'enfants.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1937.

Autres :

Catholique croyant et pratiquant. Opinion politique inconnue.

Travaux :

-*La doctrine de Port-Royal*, 2 tomes, thèse de doctorat, 1923.

-*L'inconscient dans la psychologie contemporaine*, 1926.

-*Pour un humanisme nouveau, réponse à l'enquête de M. Arrousse Bastide*, 1930.

-*Le problème de l'abstraction*, 1940.

-*L'idée de nécessité*, 1941.

-*Le rationalisme de Descartes*, 1945, 2^e édition, 1950.

-*La conscience de la liberté*, 1947.

-*Le cœur et la raison selon Pascal*, 1950.

-*Etudes d'histoire de la philosophie française au XVII^e siècle*, 1951.

Collaborateur de la Revue de métaphysique et de morale, de la Revue de France, de la Revue philosophique, de la Revue bleue.

Sources :

État civil AD Deux-Sèvres.

-Christophe Charle, *Les professeurs de la faculté des Lettres de Paris : dictionnaire biographique, 1909-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1986, 215 p.

Larroque

État civil :

Patrice Larroque, né à Beaune (Côte-d'Or) le 27 mars 1801, décédé à Paris (5^e arrondissement) le 15 avril 1879.

Origine sociale :

Fils de Bertrand Larroque, marchand et de Claudine Bailly.

Études :

Se destinant tout d'abord au sacerdoce, il passe deux ans au séminaire de Dijon.

Il est agrégé de philosophie en 1827.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris le 3 novembre 1827.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord nommé régent de philosophie au collège d'Autun le 4 octobre 1821, puis régent de seconde au collège de Mâcon le 16 septembre 1823, chargé de la philosophie au collège de Langres le 3 novembre 1825, régent de philosophie au collège de Langres le 9 octobre 1826, et enfin professeur provisoire de philosophie au collège royal de Grenoble le 6 décembre 1827.

Il est alors nommé inspecteur de l'académie de Toulouse le 9 octobre 1830. Il devient successivement recteur de l'académie de Limoges le 4 novembre 1836, de Grenoble le 18 septembre 1838 et de Cahors le 28 septembre 1839. Il est ensuite nommé secrétaire trésorier de la bibliothèque royale par ordonnance royale du 13 septembre 1847.

Il est nommé le 1^{er} mai 1848 recteur de l'Académie de Caen. C'est une apparition éphémère car en octobre 1848, il est nommé recteur de l'académie de Lyon. Il est mis en disponibilité en 1849 puis en retraite anticipée en 1853 pour ses opinions républicaines et religieuses.

Mariage et descendance :

Marié à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) le 27 septembre 1825 avec Michèle Josabeth Vaillant, fille d'Hubert Michel François Vaillant, avocat au parlement de Dijon, secrétaire général du département de la Côte-d'Or, député de la Côte-d'Or et de Michèle Fauchey.

Ils ont quatre enfants : Hubert Larroque, chef de bureau à la préfecture de la Seine ; Mathilde Larroque ; Josabeth Larroque ; Marie Larroque, qui épouse Louis Henriet, inspecteur des chemins de fer.

Décorations :

Officier de la légion d'honneur le 11 septembre 1847.

Autres :

« Déiste rationaliste », il refuse des obsèques religieuses.

Travaux :

-*Influence du théâtre sur les mœurs*, thèse de doctorat, Paris, Béraud, 1827.

-*Theodicea juxta methodum geometricam institua*, thèse latine, Paris, Beraud, 1827.

-*Examen critique des doctrines de la religion chrétienne*, Paris, 1860.

-*De l'esclavage chez les nations chrétiennes*, Paris, 1860.

-*Rénovation religieuse*, Paris, 1860.

-*Opinion des déistes nationalistes sur la « Vie de Jésus » selon M. Renan*, Paris, 1863.

- De l'organisation du mouvement républicain*, Paris, 1870.
- La physiologie matérialiste, lettre adressée à M. Claude Bernard, 22 juin 1870*, Paris, 1870.
- Lettre à M. le président de la cour d'assises de la Seine sur la peine de mort*, Paris, 1872.
- Lettre à M. Jules Simon, sur la situation politique. Paris, le 12 octobre 1872*, Paris, 1872.
- De la création d'un code de droit international et de l'institution d'un haut tribunal, juge souverain des différends internationaux*, Paris, 1875.
- Religion et politique : études supplémentaires et lettres, précédées d'une notice biographique*, Paris, 1878.

Sources :

État civil AD Côte-d'Or (FRAD021EC 57/053) et AM Paris.

Dossier de légion d'honneur : LH/1487/64.

Archives départementales du Calvados : T1157.

Latrouette

État civil :

Napoléon Maxime Gabriel Latrouette, né à Saint-Jean-des-Baisants (Manche) le 31 octobre 1802, décédé à Caen le 20 juillet 1869.

Origine sociale :

Fils de Charles Latrouette, cultivateur et d'Anne Guelle.

Études :

Il commence ses études au collège de Saint-Lô en 1815, sur les conseils de l'abbé de la Rue, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Caen, qui connaissait ses parents (l'abbé de la Rue était un ami du marquis de Mathan, qui possédait un château à Saint-Pierre de Sémilly, commune toute proche). Il passe le 20 août 1821 son examen de bachelier ès lettres et devient licencié ès lettres le 29 septembre 1823.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Caen en 1828 (thèse soutenue le 30 décembre 1827 et le 9 janvier 1828).

Carrière universitaire :

Après avoir envisagé d'entrer dans les ordres, il commence dans l'enseignement public en octobre 1820 au collège de Saint-Hilaire du Harcouët. L'abbé de la Rue est son protecteur et Latrouette lui doit en partie sa carrière. Il le fait affranchir provisoirement du grade de bachelier ès lettres, imposé à tout régent avant son entrée en fonctions. Dans le même temps, il obtient grâce à l'abbé de la Rue la chaire de seconde à Domfront puis celle de rhétorique. L'abbé de la Rue négocie avec l'abbé Jamet l'échange de la chaire de rhétorique de Domfront avec celle de Saint-Lô, dont Julien Travers, futur professeur à la faculté des lettres de Caen est le titulaire. Ce dernier refuse la rhétorique de Domfront, ce qui le prive de poste d'octobre 1829 à juillet 1830. Latrouette obtient enfin la chaire de philosophie du collège de Bayeux pour la rentrée 1830-31.

Latrouette est également appelé à suppléer l'abbé de la Rue dans sa chaire d'histoire à la faculté des lettres de Caen le 30 octobre 1830 (installé le 24 février 1831). Il est même nommé le 19 juillet 1833 pro-secrétaire destiné à remplacer quand il y aurait lieu Vaultier, secrétaire délégué. Il supplée l'abbé de la Rue jusqu'à la mort de ce dernier. Il est présenté en première ligne par la faculté le 4 décembre 1835 pour la chaire d'histoire, mais c'est Roger qui obtient le poste le 8 février 1836. Il est alors chargé de suppléer Vaultier dans sa chaire de littérature latine le 21 mars 1836 et il remplit cette fonction jusqu'en 1838. Il ne poursuit pas cette suppléance car le ministre de l'Instruction publique considère que Latrouette « n'a pas obtenu de succès dans son enseignement ». Il se présente (ou est présenté) cependant comme candidat pour la chaire vacante de littérature ancienne de la faculté des lettres de Caen en 1866, mais n'obtient pas le poste.

Fonctions extra-universitaires :

Il fait ensuite (à partir de 1838) carrière dans l'enseignement privé (il a été le précepteur du fils du marquis de Mathan). Il ouvre une maison pour les échoués du baccalauréat, qui devient florissante. Il prend sa retraite et se consacre à la composition d'ouvrages jusqu'à sa mort.

Mariage et descendance :

Marié en 1844 avec Marie-Elisabeth-Camille Villain, fille d'un ancien avoué près la cour royale de Caen.

Autres :

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen (vice-secrétaire en 1864-65), de l'Institut des Provinces, de la Société des Antiquaires de Normandie, etc.

Travaux :

-*Dei creatoris existentiam demonstrat hominis origo*, thèse latine soutenue le 30 décembre 1827, Caen, Poisson, in 4 de 26 p.

-*De l'origine de la langue latine, de ses vicissitudes, et de leurs causes jusqu'au siècle d'Auguste*, thèse soutenue le 9 janvier 1828, Caen, Poisson, 32 p in 4.

-*Notice sur le rouet Saint-Martin de l'église de Golleville (Manche), avec essai d'explication, suivie du rapport de M. l'abbé Delamare et de la réponse faite à ce rapport*, Caen, Hardel, 1835, in 8 de 54 p.

-*Notice biographique sur M. de Mathan, pair de France, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, commandeur de l'ordre royal de la Légion d'honneur*, Caen, Poisson, 1841, in 8 de 62 p.

-*Notice biographique sur François-Richard de la Londe, membre de l'ancienne académie de Caen*, Caen, Hardel, 1850, in 8 de 78 p.

-*Notice sur l'ermitage Sainte-Anne près Domfront*, Caen, Hardel, 1857, in 4 de 48 p.

-*Odes d'Horaces, traduction nouvelle avec le texte en regard, accompagnée de notes historiques et mythologiques*, Caen, 1861, in 12 de XXIII et 400 p.

-*La Sainte Quarantaine, office roman complet, à l'usage des fidèles pour tous les jours du Carême, du temps de la Passion, de la Semaine-Sainte et de l'octave de Pâques, précédé des psaumes des Heures canoniales du dimanche et des vêpres de chaque jour, des psaumes de la pénitence, etc...*, Paris, Périsse frères, 1862, in 18.

-*Légendes et notices historiques, fêtes et saints de la liturgie romaine et du propre liturgique de divers diocèses*, Caen, Mlle A. Villain, 1863, 2 vol in 12.

Sources :

État civil Calvados et Manche.

-Julien Travers, « Sur M. Napoléon Maxime Gabriel Latrouette », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1872, publié par l'Association normande, pp. 549-558.

Laufenburger

État civil :

Henry Albert Laufenburger, né à Gerstheim (Bas-Rhin) le 9 janvier 1897, décédé le 12 avril 1964.

Origine sociale :

Né citoyen allemand (le Bas-Rhin est annexé par l'Allemagne en 1871), Laufenburger devient à une date inconnue citoyen français.

Études :

Il fait ses études de droit à Caen. Il est notamment 1^{er} au concours général des facultés de droit en 1921.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen en 1924.

Carrière universitaire :

Il est chargé du cours de transport à la faculté de droit de Caen en 1923 et reste au moins jusqu'en 1924.

Il devient ensuite professeur d'économie politique à la faculté de droit et des sciences politiques de Strasbourg (fin des années 1920 et jusqu'en 1940) puis à la faculté de droit de Paris. À Strasbourg, il est également professeur au centre d'études germaniques.

Fonctions extra-universitaires :

Partisan de Pétain et de la collaboration en 1940, il devient résistant en 1943.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Travaux :

-*L'industrie sidérurgique de la Lorraine désannexée et la France*, thèse de doctorat, 1924.

-*La vie économique en Allemagne*, Paris, 1934

-*Les banques françaises*, Paris, 1940.

-*La réforme fiscale de 1949*, Paris, 1949.

-*Revenu, capital et impôt*, Paris, 1950.

-*Finances comparées*, Paris, 1950.

-*Histoire de l'impôt*, PUF, Paris, 1954.

-*Les finances de New-York, de Londres et de Paris*, Paris, 1957.

Directeur de la *Revue de législation et de science financières*.

Sources :

Dossier de légion d'honneur : 19800035/693/79209.

Fiche IDREF.

-Claude Singer, *L'université libérée, l'université épurée, 1943-1947*, Paris, les Belles lettres, 1997, 430 p.

Le Bidois

État civil :

Joseph Isidore Le Bidois, né à Caen le 16 novembre 1795 (25 brumaire an IV), décédé à Caen le 8 mai 1864.

Origine sociale :

Fils de Jean Joseph Le Bidois, docteur en médecine, ayant une grande réputation comme médecin-accoucheur, et chirurgien en chef de la maison centrale de Beaulieu et d'Adélaïde Julienne Victoire Bacon.

Ses grands-pères sont cultivateur (Joseph Le Bidois, paternel) et capitaine de navire (maternel).

Études :

Il commence ses études au lycée de Caen (bachelier ès lettres) puis les poursuit à Paris : il est élève de 1^{ère} classe de l'École pratique, chirurgien-interne de 2^e classe (interne provisoire) au concours de 1819, ce qui lui permet d'être attaché au service du Pr Dupuytren.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris le 18 août 1821.

Carrière universitaire :

En 1831, alors qu'il donne des leçons privées depuis plus de 10 ans, il est nommé le 22 avril professeur titulaire de physiologie et d'accouchements à l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Le 4 avril 1834, il est créé par décision de l'administration des hospices une clinique d'accouchements à l'Hôtel-Dieu qui est confiée à Le Bidois avec le service en chef des salles (il touche 1500 francs comme professeur et 0 pour la clinique).

A partir de 1862, il est suppléé dans sa chaire par le Dr Bourienne fils.

Fonctions extra-universitaires :

Après ses études, il revient à Caen en 1821 : il est appelé à succéder à son père mais il est assez riche pour être indépendant et se soustraire à ce « patronage jadis honorable des vieux patriciens quand il était imposé par les règlements universitaires ». De fait, sa clientèle reste peu nombreuse.

Il fait également des leçons publiques et gratuites sur l'art des accouchements.

Le 31 octobre 1821, il est nommé par l'administration des hospices adjoint au service médical et à la clinique de l'Hôtel-Dieu (fonctions gratuites). Il abandonne cette charge quand il devient le 28 mai 1823 chirurgien du dispensaire pour le bureau de bienfaisance. En mai 1824, il est chargé par le Parquet des diverses délégations judiciaires de l'arrondissement de Caen : il devient donc médecin expert des tribunaux (il a rempli cette fonction peu lucrative pendant plus de 39 ans).

En 1834, il devient chirurgien de la maison de Beaulieu. En 1846, il est nommé 1^{er} médecin adjoint de l'Hôtel-Dieu. Il devient membre du conseil d'hygiène le 8 octobre 1853.

En 1862, il doit renoncer à sa place de chirurgien de la maison de Beaulieu et devient médecin honoraire des prisons de Caen.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 13 août 1862

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Membre correspondant de l'Académie de médecine en mai 1824.

En 1836, le Dr Le Bidois s'est retrouvé au cœur d'une affaire criminelle. Le 7 juin, « un détenu récemment libéré de Beaulieu (*Louis Maufras*) et qu'avait exaspéré une punition disciplinaire réclamée contre lui par (Le Bidois), chercha à assouvir, sur son ancien médecin, la haine qu'il lui avait vouée, en le frappant d'un coup de couteau. La blessure fut des plus graves : l'arme avait pénétré dans l'abdomen, le péritoine était ouvert, et longtemps la vie de M. Le Bidois fut en danger ».

L'agresseur, Louis Maufras, est arrêté le lendemain de son agression et reconnu par Le Bidois et plusieurs témoins le 12 juin. Jugé aux assises le 8 août 1836, il est reconnu coupable de tentative d'assassinat avec préméditation et condamné à mort. Le 31 octobre, jour de son exécution, on annonce à Maufras le rejet de son pourvoi en cassation et il est guillotiné.

Une rumeur courut alors : Le Bidois aurait demandé et gardé le crâne de son assassin guillotiné. En fait, des élèves de l'école lui ont offert un moule en plâtre de la tête que le Bidois brisa peu après l'avoir reçu.

Il devient en 1860 membre associé-résident de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen (titulaire en 1864). Il est également membre honoraire de la société de médecine.

Catholique.

Lors de l'inhumation, sont présents des professeurs, des fonctionnaires, des magistrats, des administrateurs, de médecins, des membres de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Il est enterré au cimetière Saint-Jean (où son père et sa mère étaient enterrés) sans discours, sur sa volonté : il est mort sans parents et sans amis à son chevet.

Sourd d'une oreille.

Travaux :

-*Recherches sur les usages de la rate, la déviation de la langue dans l'hémiplégie et le siège précis de la pneumonie*, thèse de médecine, 1821.

-*De l'insalubrité de certaines viandes de boucherie*.

-*De l'enseignement médical secondaire et de la nécessité de deux ordres de médecins*.

-*De la constatation du décès et de leur cause en France*.

-*De la viabilité de l'enfant naissant*.

-*Des morts subites spontanées*, Caen, 1863, in 8.

-*De la topographie médicale de l'arrondissement de Caen*.

-*Traité des morts subites*, 1861-62.

De plus, lectures diverses et variées dans les sociétés savantes ou le conseil d'hygiène.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/1514/29.

-Charles Fayel-Deslongrais, *Biographie de M. Le Bidois*, extrait des Mémoires de l'Académie impériale des Sciences, Arts et Belles lettres de Caen, Caen, Le Blanc-Hardel, 1865, 24 p.

-Eugène Postel, « Sur M. le Dr Le Bidois, membre de l'académie impériale de médecine et de l'Association normande », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1865, publié par l'Association normande, pp. 646-651.

-André Valla, « Joseph-Isidore Le Bidois (1795-1864), L'enseignement de la médecine », pp. 131-141, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, T XXXVIII, Caen, 2000.

Le Boucher

État civil :

Jean Philippe Le Boucher, né à Plessis-Grimoult (Calvados) le 12 octobre 1763, décédé à Caen le 5 mars 1844.

Origine sociale :

Fils de Philippe Le Boucher des Vallées, médecin chirurgien et d'Anne Cuiret.

Son frère Étienne Jean Le Boucher des Vallées est également médecin, reçu docteur devant l'école de médecine de Caen le 7 nivôse an V.

Études :

Il fait ses études au collège de Vire puis à la faculté de médecine de Caen. Il devient notamment interne de l'hospice de Caen en 1787. Après un séjour à Paris, où il devient maître ès-arts, il est reçu docteur en médecine devant la faculté de Caen.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur d'anatomie de la faculté de médecine de Caen le 1^{er} décembre 1791 par un arrêté du directoire du département.

Après la disparition de l'Université de Caen, il reste professeur d'anatomie dans l'école spéciale de médecine, subsistance plus ou moins officielle de la faculté. Il en devient même le président, au moins entre l'an IX et l'an XI. Son nom n'apparaît plus ensuite dans les quelques documents concernant cet établissement. Peut-être s'était-il lassé du caractère particulier et de l'avenir aléatoire de l'école ?

Il refuse ensuite le poste de clinique externe qui lui est proposé dans les cours de médecine organisés dans l'hospice de Caen en 1808. Il est cependant nommé en 1810 professeur de pathologie chirurgicale en remplacement de Godefroy, devenant professeur de clinique interne. Cependant, nommé par arrêté du 27 mars 1810, il donne sa démission le 24 juillet 1810 (remplacé par Raisin). Il a apparemment des problèmes de santé et ne pourrait donc pas assurer ce poste. Cette démission n'est apparemment pas complète puisque sa signature apparaît au bas d'un document collectif de février 1812. Il quitte définitivement l'enseignement entre 1812 et 1815.

Fonctions extra-universitaires :

Il exerce la médecine à Caen à partir de 1787/1791. C'est pour sa clientèle qu'il abandonne l'enseignement.

Inspecteur des hôpitaux du département.

Mariage et descendance :

Marié le 5 prairial an XIII (25 mai 1805) avec Marie Adélaïde Huë Deslongchamps, fille d'un propriétaire cultivateur.

Ils ont des enfants, dont : Philippe Auguste Le Boucher, avocat. La fille de ce dernier épouse Léon Charles Lechevalier, médecin (et petit-fils de Jacques Gabriel Chibourg, également médecin et parent de Joseph Pierre Chibourg, professeur à la faculté de médecine de Caen et recteur de l'université).

Autres :

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen et de la société de médecine de Caen.

Travaux :

-*Notice biographique sur M. Hersan, Docteur en médecine, professeur de clinique interne, Médecin des Hospices de la Ville de Caen, lue dans la séance publique de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Caen du 18 mai 1810*, Caen, P. Chalopin, 1810, 21 p.

-*Variétés observées dans quelques parties du corps humain*, Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1811.

Sources :

État civil AD Calvados.

-Dr Étienne, « Sur M. Le Boucher, docteur en médecine et ancien professeur à l'école de Caen », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1845, publié par l'Association normande, pp. 625-628.

Le Boucher

État civil :

Jacques Arsène Le Boucher, né à Livry (Calvados) le 31 janvier 1811, décédé à Caen le 22 septembre 1896.

Origine sociale :

Fils de Pierre Le Boucher, cultivateur et de Françoise Marthe Aimée Guérout.
Son frère Adolphe Le Boucher est médecin à Paris et chevalier de la légion d'honneur.
Son cousin Albert Constantin le Tourneur-Dubreuil est juge de paix.

Études :

Il commence ses études au collège royal de Caen. Bachelier ès lettres et ès sciences mathématiques, il entre à l'École normale supérieure en 1833. Il devient licencié ès sciences mathématiques, physiques et naturelles puis agrégé (3^e) de sciences en 1838.

Il est reçu docteur ès sciences physiques devant la faculté des sciences de Paris le 26 septembre 1845.

Carrière universitaire :

En 1836, il devient professeur de mathématiques au collège royal d'Auch. En 1842, il est nommé professeur de physique au collège royal de Limoges, puis au collège royal de Clermont en 1843 et au collège royal de Rennes en 1846.

Il est chargé de la chaire de physique de la faculté des sciences de Caen le 10 septembre 1847 et il devient titulaire de cette chaire le 20 mars 1849.

En 1874, il est admis à faire valoir ses droits à la retraite et devient alors professeur honoraire de la faculté des sciences de Caen.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 14 août 1863.

Autres :

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Travaux :

-*Sur la formation des caustiques dans un milieu réfringent terminé par deux surfaces sphériques concentriques*, thèse de doctorat, 1845.

-*Tableaux mensuels des observations météorologiques faites pendant l'année 1861*, XIII^e volume des mémoires de la société linnéenne de Normandie.

-*Mémoire sur l'étendue des champs de la vision chez l'homme*, lu à la séance de juillet 1862 de la société linnéenne, 1862.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/1518/49.

Le Bourguignon Duperré Delisle

État civil :

Georges Constant Le Bourguignon Duperré Delisle, né à Caen (paroisse Saint-Sauveur) le 18 mars 1781, décédé le 14 juin 1853.

Son nom est parfois orthographié Du Perré, De l'Isle, De Lisle ou De Lille.

Origine sociale :

Son trisaïeul est Jean 1^{er} Le Bourguignon sieur du Perré, commis à la recette des tailles à Caen.

Son bisaïeul est Jacques Le Bourguignon sieur du Perré, conseiller et avocat du roi en l'hôtel des monnaies de Caen.

Son grand-père est Gabriel Le Bourguignon, sieur du Perré de l'Isle, juge consul puis conseiller et avocat du roi en l'hôtel des monnaies de Caen en 1751.

Fils de Constantin Le Bourguignon Duperré Delisle (baptisé le 21 juillet 1740, décédé le 1^{er} novembre 1804) et de Catherine Louise Auvray de la Poupelière (mariés le 30 mars 1769).

Son père est avocat du Roi au bailliage et siège présidial de la vicomté de Caen depuis le 27 juin 1766. En 1771, devant la réforme du chancelier Maupeou qui remplace les parlements provinciaux par des cours de justice, Constantin Delisle présente sa démission d'avocat du roi et est imité par ses collègues. Il est convoqué à Paris par le chancelier et ne doit qu'à des relations de ne pas finir à la Bastille. Malgré tout, il est très apprécié et obtient des lettres de noblesse de Louis XVI en juillet 1776 (les mots « animi voto » figurent sur son écusson), 2 000 livres de pension sur la cassette du Roi et la promesse de lui confier le titre de lieutenant général au bailliage de Caen. Il est effectivement placé le 10 juin 1782 à la tête du bailliage et siège présidial de Caen. En 1786, il est noté comme écuyer, conseiller du roi, lieutenant-général au bailliage et siège présidial de Caen. En 1789, il est en sa qualité de lieutenant-général du bailliage, président de l'assemblée du tiers état : il se présente à la députation du tiers état, mais sa noblesse et une opinion publique défavorable à son endroit le font échouer. Il est obligé de quitter Caen avec sa famille pendant la Grande peur.

Son blason est « timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'or, de gueules d'argent et de sinople et surmonté d'un miroir au naturel ayant sa bordure d'or, à pied ».

Oncle de Constantin Le Bourguignon Duperré Feuguerolles, lui aussi professeur de la faculté de droit de Caen.

Il possède une lointaine ancêtre commune avec Barbey d'Aurevilly (fils d'une Angot, elle-même arrière-petite-fille d'une Le Baron, fille de Catherine Vicaire, mariée en 2^{ndes} noces à la fin du XVII^e siècle avec son bisaïeul).

Études :

Georges Delisle est bien entendu destiné à suivre la carrière de son père. Malheureusement, la Révolution va en décider autrement. La fortune familiale est touchée et Constantin Delisle est obligé de se retirer à la campagne : sa famille s'installe à Neuilly-le-Malherbe (Calvados). Georges Delisle s'intéresse au droit mais également aux sciences : il envisage même d'entrer à l'École Polytechnique. Finalement, il décide de suivre les traces de son père : il étudie Domat, Pothier, Dumoulin, suit la codification des lois en train de se mettre en place, les auteurs classiques et la jurisprudence ancienne et nouvelle.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen le 23 juin 1810.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur suppléant de la faculté de droit de Caen dès 1805 (nomination impériale du 12 décembre 1805, soit quelques jours après Austerlitz). Ayant à suppléer parfois le droit romain, il l'étudie consciencieusement, comme il l'avait fait pour le droit civil. Il supplée régulièrement Lecoq de Biéville à partir de 1814. Il devient professeur titulaire de la 1^{ère} chaire de code civil le 8 avril 1820 (mais continue de suppléer Lecoq de Biéville dans sa chaire de droit romain, un professeur titulaire assurant le cours de code civil) puis titulaire de la chaire de droit romain le 3 juin 1823. Il occupera cette chaire jusqu'à sa mort en 1853. Il est doyen de la faculté de droit du 27 octobre 1830 à 1853. Au total, il est avocat pendant 50 ans, professeur de droit pendant 48 ans, doyen pendant 23 ans et enseigne le droit romain pendant 39 ans.

Fonctions extra-universitaires :

Il devient avocat peut-être en 1803, en tout cas avant sa nomination comme professeur suppléant. Jusqu'en 1819, il n'avait plaidé qu'au tribunal civil et décide de passer à la Cour d'appel de Caen.

Il est nommé plusieurs fois bâtonnier de l'ordre des avocats.

Il est conseiller municipal de Caen sous l'Empire et est même adjoint à la mairie en 1815. Il est de nouveau conseiller municipal en 1831 mais n'est pas réélu à la fin de l'année 1831.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 2 juillet 1815 avec Henriette Immortelle Hiacinthe Le Sueur La Chapelle, fille de l'ancien procureur du roi au bailliage de Cherbourg.

Ils ont trois enfants : Léon Georges Constantin (décédé le 26 août 1888 à Feuguerolles, dans son château des cours d'Orne), avocat, marié avec Louise Constance Mathilde Duperré Feuguerolles, fille de son neveu ; Eugène Marcellin, avocat et sous-commissaire de surveillance administrative des chemins de fer marié avec Van de Zaelen ; Henriette Constance.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Comme son père, il est très apprécié par le pouvoir puisqu'il est un des premiers décorés de l'ordre de la Réunion (ordre créé en 1811 par Napoléon 1^{er} pour récompenser les services rendus dans les fonctions judiciaires, administratives et militaires, il a compté très peu de membres).

Décoration du Lys en 1814.

Autres :

Il était considéré comme un « chrétien éclairé », un « catholique simple et fidèle ».

Après sa mort, il a été décidé de faire deux bustes : l'un placé dans la grande salle de l'école de droit, l'autre dans la chambre des conférences des avocats de Caen. En effet, il avait été très apprécié, autant par les professeurs que par l'ensemble de la magistrature. 500 souscripteurs participent à la réalisation de ces bustes. Lors de la présentation du premier buste, lors d'une grande cérémonie à laquelle participe la magistrature et les facultés, le bâtonnier Thomine-Desmases et le doyen Demolombe font un discours.

Travaux :

-*Traité de l'interprétation juridique, en d'autres termes, des questions auxquelles donne naissance l'application des lois*, 2 vol, in 8°, Paris, Cosse, 1847, rééd. en 1849 et 1851.

-*Coutume de Normandie (1^{ère} partie droit public, 2^e partie droit privé)*, posthume.

Sources :

État civil AD Calvados.

Archives départementales du Calvados : F5109.

-Pierre Jacques François Thomine-Desmases, « Sur M. G. Delisle, doyen de la faculté de droit, chevalier de la légion d'honneur », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1856, publié par l'Association normande, pp. 557-569.

Le Bourguignon Duperré Feuguerolles

État civil :

Constantin Marcellin Le Bourguignon Duperré Feuguerolles, né à Neuilly-le-Malherbe (Calvados) le 14 avril 1800, décédé à Caen le 15 mars 1884.

Origine sociale :

Son quadrisaïeul est Jean 1^{er} Le Bourguignon sieur du Perré, commis à la recette des tailles à Caen.

Son trisaïeul est Jacques Le Bourguignon sieur du Perré, conseiller et avocat du roi en l'hôtel des monnaies de Caen (marié avec Catherine Vicaire)

Son bisaïeul est Gabriel Le Bourguignon, sieur du Perré de l'Isle, juge consul puis conseiller et avocat du roi en l'hôtel des monnaies de Caen en 1751.

Son grand-père est Jean Jacques Gabriel du Perré, avocat du roi en la monnaie puis négociant, anobli par lettres du 23 janvier 1777. Marchand de draps, il fait faillite pendant la Révolution. Il est également le parrain de Trouvé, professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Fils de Jean Jacques du Perré sieur de Feuguerolles (ou Duperey de Feugroles ou Duperré de Feuguerolles), domicilié à Paris en 1818 mais possédant des terres à Neuilly-le-Malherbe et de Marie-Louise-Emilie Le Bourguignon Duperré Delisle.

Neveu de Georges Constant Le Bourguignon Duperré Delisle, professeur de droit romain à la faculté de droit de Caen. Il est également apparenté à Faucon-Duquesnay, professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen (la tante maternelle de Faucon-Duquesnay, Adélaïde Vicaire de Manneville est mariée à Constantin Le Bourguignon Duperré-Crestey, son oncle paternel).

Son cousin germain Paul Aimar Le Bourguignon Duperré Feuguerolles devient directeur de l'enregistrement et des domaines à Bordeaux.

Il possède une lointaine ancêtre commune avec Barbey d'Aurevilly (fils d'une Angot, elle-même arrière-petite-fille d'une Le Baron, fille de Catherine Vicaire, mariée en 2^{ndes} noces à la fin du XVII^e siècle avec son trisaïeul).

Études :

Il est docteur en droit.

Carrière universitaire :

Il est nommé suppléant provisoire à la faculté de droit de Caen le 17 avril 1832 et obtient par concours la chaire de droit commercial à Caen le 22 janvier 1833 (institué le 14 février, installé le 20 février).

Il garde cette chaire jusqu'en 1880, date à laquelle il est nommé professeur honoraire de la faculté de droit de Caen.

Fonctions extra-universitaires :

Il devient avocat à Caen en 1821. Il est bâtonnier de l'ordre des avocats à une date indéterminée.

Il est membre du conseil municipal de Caen de 1855 à 1870, n'est pas réélu en 1870 mais l'est en 1871. Il devient adjoint au maire de Caen le 23 juin 1875. Il est également membre du conseil général sous l'Empire. Se présentant aux élections municipales de 1878, il n'est pas élu.

Mariage et descendance :

Marié à Vimoutiers (Orne) le 16 septembre 1825 avec Rosalie Victoire Dufour, orpheline, son tuteur étant marchand de toile.

Ils ont quatre enfants : Marie Léa Charlotte, qui épouse Paul Charles Caillemer, avocat (frère d'Exupère Caillemer, chargé de cours à la faculté de droit de Caen et cousin du Dr Denis-Dumont, professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen), Constance Louise Mathilde, qui épouse Léon Duperré Delisle, avocat (fils de Georges Constant Le Bourguignon Duperré Delisle, professeur de la faculté de droit de Caen et donc cousin de Duperré Feuguerolles), Léa Constantine Pauline, qui épouse Jean Baptiste Edouard Typhaigne, avocat et Marcellin Louis Emile.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 13 août 1858.

Officier de l'Instruction publique.

Sources :

État civil AD Calvados et Orne.

Dossier de légion d'honneur : LH/966/40 (son dossier est inscrit sous le nom erroné de Feuglerolles).

Archives départementales du Calvados : 3M34 ; F5109 ; F7381 ; T13.

Le Cavalier

État civil :

Pierre Jules Le Cavalier, né à Caen le 9 août 1809, décédé à Caen le 7 septembre 1878.

Origine sociale :

Fils de Nicolas Le Cavalier, fabricant de tabac et d'Anne-Jeanne Gautier (dont la sœur épouse un de Boislambert).

A la suite de la révocation de l'édit de Nantes, un de ses ancêtres, Nicolas Le Cavalier, avocat au bailliage de Caen et protestant, prévenu de son arrestation par lettre de cachet, fuit en 1686 la ville de Caen pour les Pays-Bas. Un Le Cavalier rentre ensuite en France.

Cousin germain de Boislambert, professeur à la faculté de droit de Caen, lui-même parent de Lecerf, professeur à la faculté de droit de Caen.

Il est apparenté à la famille de Biville, également professeur à la faculté de droit de Caen.

Le Cavalier, Lecerf, de Boislambert et Biville sont protestants.

Études :

Il fait ses études à Caen : il est licencié en droit le 8 août 1829.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen le 19 novembre 1836.

Carrière universitaire :

Il prend part à quatre concours ouverts en 1837, 1840 et 1846 à Caen et 1845 à Paris.

Il est nommé suppléant provisoire le 19 novembre 1846 et le 4 février 1853 à la faculté de droit de Caen. En novembre 1847, il est chargé du cours de pandectes pour les étudiants de 2^e et 4^e année et ce jusqu'en 1853. Il est professeur suppléant adjoint pour l'année 1850-51 en code civil. Il est chargé le 4 février 1853 de suppléer Delisle, professeur de droit romain. Il est suppléant provisoire de 1853 à 1856 (droit romain) sans traitement puis touche ensuite un traitement de 1 500 francs sans traitement éventuel.

Le 9 avril 1859, il est chargé de la 2^e chaire de droit romain tout juste créée et installé comme professeur titulaire le 25 juillet 1863. Il garde cette chaire jusqu'à sa mort en 1878.

Fonctions extra-universitaires :

Il devient avocat à la cour d'appel de Caen le 28 janvier 1833.

Mariage et descendance :

Marié à Caen en 1839 avec Jeanne Anna Gautier, fille de Jean Samuel Gautier, marchand de dentelles et propriétaire.

Autres :

Protestant, son père et son frère sont pasteurs.

Sources :

État civil AD Calvados.

Archives départementales du Calvados : T13.

-Jean Bianquis, pasteur, *In Memoriam, Monsieur Alfred Le Cavalier, 1814-1906*, Caen, C. Valin, 1906.

-Pierre Adans, « Une famille caennaise à travers les siècles : Les Le Cavalier. Les années 1774-1789 », *Bulletin de la société des antiquaires de Normandie 1990-1993*, t. LXI, Caen, 1998, pp. 9-59.

Le Chevallier

État civil :

Jacques Alexandre Olivier Le Chevallier, né à Amayé/Seulles (Calvados) le 26 juillet 1810, décédé à Caen le 26 août 1869.

Origine sociale :

Fils de Jacques Alexandre Lechevallier, cultivateur et de Marie-Anne Bertot.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris le 29 août 1837.

Carrière universitaire :

Il est nommé le 26 janvier 1838 professeur adjoint d'anatomie et de physiologie à l'école de médecine et de pharmacie de Caen puis nommé par ordonnance royale du 15 février 1841 professeur adjoint chargé du cours d'anatomie et physiologie. Le 31 janvier 1853, il est nommé professeur titulaire du cours d'anatomie et de physiologie et le reste jusqu'à sa mort en 1869.

Fonctions extra-universitaires :

Il est candidat aux élections municipales de Caen de juillet 1848 sur la liste de l'association républicaine et club des travailleurs réunis, mais n'est pas élu.

Mariage et descendance :

Marié à Soliers (Calvados) le 16 février 1846 avec Elisabeth Aménaïde Viel, fille de cultivateur.

Ils ont deux enfants, dont Gustave (1849-1922), médecin accoucheur.

Autres :

Il succombe « à une affection cérébrale produite par le profond chagrin qu'il a ressenti de la mort de l'un de ses fils ».

Travaux :

-*Anévrisme spontané du creux du jarret, etc...*, thèse de doctorat, 1837.

-*Mémoire sur les fractures, par contrecoup, du sternum*, 1861-62.

Sources :

État civil AD Calvados.

Archives départementales du Calvados : T780.

Le Cœur

État civil :

Jules Jean Baptiste Le Cœur, né à Caen le 26 septembre 1808, décédé à Caen le 23 février 1866.

Origine sociale :

Fils d'Alexandre Nicolas Le Cœur, négociant et de Justine Eugénie Mofras.

Études :

Il commence ses études au collège royal de Caen. Il est reçu bachelier ès lettres le 1^{er} août 1827 et bachelier ès sciences le 5 juillet 1828. Il commence ses études de médecine entre ses deux baccalauréats, à l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Il devient d'ailleurs interne des hôpitaux de Caen.

Il part en 1829 continuer ses études de médecine à Paris : il devient externe en chirurgie à Paris en 1832.

Il est reçu docteur en médecine (thèse sur l'éclampsie) le 7 décembre 1833 et docteur en chirurgie (thèse sur des propositions de chirurgie pratique) le 23 janvier 1834 devant la faculté de médecine de Paris avec des notes élevées.

Carrière universitaire :

Le 18 avril 1838, il est attaché à l'école de médecine et de pharmacie de Caen comme professeur adjoint de pathologie interne. Il remplit cette place non rétribuée jusqu'en novembre 1841 où il devient chef des travaux anatomiques. Le 12 novembre 1846, il est chargé à titre de suppléant de la chaire d'histoire naturelle médicale et de matière médicale. Il en devient le titulaire le 17 juin 1853 et le reste jusqu'à sa mort.

Pendant sept ans (de 1846 à 1853), il abandonne son traitement au profit du Dr Raisin, titulaire de la chaire et directeur de l'école, « vieillard dans une position de fortune malheureuse ». Puis comme l'école manquait de collections, il dépense l'équivalent d'une année de traitement pour en former une nécessaire aux besoins du cours.

En 1856, lors de la réorganisation de l'école : il est nommé le 16 juin 1856 professeur adjoint de clinique externe. Il accepte cette position inférieure de professeur-adjoint, pour ne pas compromettre ses droits de premier chirurgien-adjoint à l'hôpital de Caen. Cependant, il retrouve le 14 mai 1857 la chaire d'histoire naturelle médicale et de matière médicale. A partir de 1864, il est suppléé assez régulièrement par le Dr Chancerel.

Fonctions extra-universitaires :

Il décide de revenir comme médecin à Caen en 1834.

Il devient le 27 décembre 1839 médecin du bureau de bienfaisance. Le 17 décembre 1844, il est appelé à la conservation du dépôt de vaccin pour le département du Calvados. Il est nommé le 29 octobre 1847 premier chirurgien-adjoint des hôpitaux. Il est appelé en 1849 au conseil d'hygiène. En 1851, il remplace le Dr Lesauvage dans la commission sanitaire de la navigation du quartier d'inscription maritime de Caen. En 1853, il fait partie du jury établi au port de Caen qui vérifie les titres des chirurgiens se présentant pour être employés sur les navires du commerce et examine les coffres de médicaments et d'instruments qu'on doit y embarquer. Il est nommé médecin des épidémies le 9 juin 1854.

Dans le même temps, il est chargé de visiter les marins appelés au service de l'État et comme Lesauvage, il renonce à la rétribution d'usage. Cependant, il s'agit d'un travail difficile : pendant la guerre de Crimée, il doit examiner près de 4 000 hommes. Il remplace à deux

reprises le médecin-major du régiment dans le service de santé de la garnison de la place de Caen : pendant la guerre de Crimée (1854-1856) et celle d'Italie (1859).

Il a également été nommé membre de la commission académique d'hygiène près l'académie impériale de Caen et délégué de l'Association générale de prévoyance des médecins de France.

Dans le domaine professionnel, il commence à utiliser les pansements à l'alcool en 1854, ce qui fait de lui un pionnier en la matière.

Le Dr Fayel-Deslongrais, qui a rédigé sa notice biographique a calculé que Le Cœur avait accompli au total 123 années de service, dont 100 gratuites, et que toutes ces charges lui rapportaient à peine 2 000 francs (dont 1 500 francs comme professeur et depuis 1853 seulement). Mais cette accumulation de fonctions a desservi Le Cœur qui est passé pour un coureur de places. Le Dr Fayel-Deslongrais reconnaît qu'il aimait les honneurs et qu'il était un peu vaniteux, mais il note aussi qu'il accomplissait toutes ces tâches avec devoir. Quant à ses travaux, il mettait du temps à les mettre en ordre et à les publier, ce qui donnait l'impression qu'il était en retard sur les autres ou qu'il les plagiait.

Mariage et descendance :

Marié en avril 1836 avec Adèle Léonide le Brethon, fille du maire d'Evrecy.

Décorations :

Officier de l'Université en 1846.

Autres :

Il publie en juin 1831 un mémoire sur l'emploi de la gélatine animale comme aliment et ses conclusions sont adoptées par l'Académie des sciences.

Il est externe en chirurgie à Paris lors de l'épidémie de choléra de 1832. Il est attaché à l'ambulance du quartier du roi, un des plus touchés et il s'y consacre jour et nuit du 2 avril au 15 juin (en dehors de son service à l'hôtel-dieu). A la suite de cette crise, il est un des premiers étudiants à recevoir une médaille d'honneur dont le brevet porte : « M. Lecœur a fait preuve de zèle, de désintéressement et surtout de beaucoup d'instruction. » Grâce à des notes prises pendant l'épidémie, il publie dès mai 1832 une brochure de 48 pages sur le choléra.

Membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, de la société de médecine de Caen, de la société d'agriculture de Caen et de l'association normande, lauréat des sociétés impériales de médecine de Toulouse, de Marseille, de Nice, membre correspondant des Académies impériales de Toulouse et de Reims, de la société de médecine et de chirurgie pratiques de Montpellier, des sociétés de médecine de Lyon, de Nîmes, d'Angers, de Rouen, de St-Etienne et d'Alger, des sociétés médicales de La Rochelle, des Alpes-Maritimes, d'Indre-et-Loire, de la Moselle et d'Amiens, des sociétés d'agriculture, des sciences, des belles-lettres et arts d'Orléans, de l'Eure et de la Sarthe, de la société de médecine et pharmacie de la Haute-Vienne, de la société centrale de médecine du département du Nord.

A son enterrement sont prononcés des discours du recteur Théry, du Dr Leprestre au nom de l'école de médecine et de pharmacie et du Dr Delangle au nom de la société de médecine.

Travaux :

-*Essai sur l'éclampsie ou convulsions de la première enfance suivi de trois propositions sur le choléra morbus*, thèse de médecine, 1833.

-*Proposition de chirurgie pratique*, thèse de chirurgie, 1834.

-*Des bains de mer, Guide médical et hygiénique du baigneur*, Paris, 1846, 2 vol in 8.

-*Mémoire sur l'asphyxie par submersion*, août 1846.

-*Mémoire sur les convulsions de l'enfance*, janvier 1847.

-*Mémoire sur divers points de thérapeutique relatifs à l'hydrothérapie*, septembre 1849.
-*Opuscule sur les secours aux noyés*, janvier 1856.
-*Etudes sur la rage*, février 1857.
-*Notice sur le danger des eaux malsaines*, avril 1860.
-*Etudes sur l'intoxication alcoolique*, juillet 1860.
-*Etudes sur les effets thérapeutiques des eaux de la mer*, juin 1863.
-*Mémoire sur les pansements à l'aide de l'alcool et des teintures alcooliques*, novembre 1864.
Et plusieurs articles, rapports, mémoires.
Il réalise en 1842 une reconstitution du squelette d'un fœtus âgé de six ou sept mois, alors qu'il est chef des travaux anatomiques.

Sources :

État civil AD Calvados.

-Charles Fayel-Deslongrais, *Notice biographique du Dr J. Lecœur*, Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1866, 33 p.

Le Fur

État civil :

Louis Érasme Le Fur, né à Pontivy (Morbihan) le 17 octobre 1870, décédé à Évry-Petit-Bourg (Essonne) le 28 février 1943.

Origine sociale :

Fils de Louis Jules Le Fur, avoué et d'Anne Françoise Hélène Beraud.

Son oncle Frédéric Marie Le Fur est docteur en médecine.

Son frère René Frédéric Le Fur est chirurgien.

Études :

Il commence ses études à la faculté de droit de Rennes (1887-1890) et les poursuit à la faculté de droit de Paris (1891-1897). Il est bachelier ès lettres le 30 août 1887 à Rennes et bachelier ès sciences le 25 août 1888 à Rennes.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Paris le 2 octobre 1896.

Il est agrégé des facultés de droit (section droit public) (2^e) en 1897. Il obtient plusieurs premiers prix et une médaille d'or au concours des thèses de doctorat en 1897 à Paris.

Carrière universitaire :

Il commence sa carrière comme chargé de conférences à la faculté de droit de Paris en novembre 1896.

Il est chargé des cours de principes du droit public et droit commercial comparés et de législation financière à la faculté de droit de Caen le 10 novembre 1897. Il est ensuite chargé du cours d'histoire du droit public le 25 novembre 1898 puis chargé du cours de droit administratif en décembre 1900. Il devient professeur de droit administratif le 29 décembre 1901 et donne également des cours de droit constitutionnel.

Il fait partie du conseil de l'université de Caen, représentant la faculté de droit, à partir de 1912.

Il devient professeur de droit administratif dans la nouvelle université de Strasbourg en 1919, puis est nommé à la faculté de droit de Rennes en 1922 avant de devenir professeur de droit international public à la faculté de droit de Paris en 1925 : il le reste jusqu'à sa retraite en 1941.

Fonctions extra-universitaires :

Il est militaire de réserve de l'armée active en 1900.

Mobilisé en 1914, il devient adjoint d'intendance de l'armée territoriale.

Catholique et nationaliste, il est un fervent partisan de la collaboration. Avant la guerre, il devient membre du PPF (parti populaire français) de Jacques Doriot puis à partir de 1941, président de la section juridique du groupe « Collaboration ». Il écrit plusieurs articles dans la presse collaborationniste.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 24 septembre 1900 avec Louise Marguerite Auvray, fille du directeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Elle décède en 1920.

Ils ont deux filles : Anne-Marie et Madeleine.

Remarié le 4 janvier 1923 avec Andrée Germaine Herpin, agrégée de lettres.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur à titre militaire le 12 juillet 1917.
Officier d'académie en juillet 1905, officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1910.

Autres :

Docteur honoris causa de l'université de Lausanne.
Associé de l'institut du droit international et membre de l'académie diplomatique internationale.

Travaux :

-*Etat fédéral et confédération d'états*, in 8° de XVII, 839 p, Paris, 1896 (Marchal et Billard), traduit en allemand sous le titre : *Bundesstaat und Staatenbund*, von Louis le Fur und Paul Posener, Breslau 1902, J.U. Kern's Verlag (Max Müller).
-*Etude sur la guerre hispano-américaine de 1898 envisagée au point de vue du droit international public*, in 8° de 316-XLII p, Paris, 1899.
-*Races, nationalités, états*, 1922.
-*Guerre juste et juste paix*.
-*Collaboration à la revue du droit public et de science politique*, traduit en allemand sous le titre : *Zeitschrift für Völkerrecht und Bundesstaatsrecht*.
-*L'Etat, la souveraineté et le droit* (réunion en un volume d'articles parus dans la revue précédente).

Sources :

État civil AD Calvados.
Dossier de légion d'honneur : LH/1553/106.
Archives départementales du Calvados : T13.

Le Hanneur

État civil :

Louis Hervé Valentin Le Hanneur, né à Saint-James (Manche) le 14 février 1848, décédé à Caen le 20 décembre 1905.

Origine sociale :

Fils de François-Gabriel Le Hanneur, huissier et d'Angélique Marie Marguerite Noël.

Études :

Élève de l'École normale supérieure, il devient agrégé ès lettres en 1872 (8^e). Il est reçu docteur ès lettres en 1879 devant la faculté des lettres de Paris.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il devient professeur de rhétorique au lycée de Caen puis maître de conférences de littérature ancienne à la faculté des lettres d'Aix en Provence en 1879.

Il est nommé professeur de littérature latine et institutions romaines à la faculté des lettres de Caen en 1884. Il garde cette fonction jusqu'à sa mort en 1905.

Mariage et descendance :

Marié deux fois, la deuxième fois en 1895 avec Valentine Marie Alexandrine Lefèvre, fille d'un professeur de rhétorique à Tours.

Travaux :

-*Mascaron, d'après des documents inédits*, thèse principale, 1878.

-*De Publii Papinii Statii vita et operibus quaestiones*, thèse complémentaire, 1878.

-*Études sur Stace*.

-*Études sur Tertullien*.

-*Études sur Mascaron*.

De nombreux mémoires dans le bulletin de la faculté des lettres de Caen.

Sources :

État civil AD Calvados et Manche.

-Noémi-Noire Oursel, *Nouvelle biographie normande*, 2 volumes et 2 suppléments, Paris, A. Picard, 1886-1912.

Le Prestre

État civil :

Ferdinand Le Prestre, né à Caen le 22 août 1801, décédé à Caen le 17 août 1872.
Son nom est parfois orthographié Leprestre ou Le Prêtre.

Origine sociale :

Fils de Jean-Baptiste Leprestre, vivant de son bien.

Études :

Il étudie la rhétorique au collège royal de Caen et suit le cours de philosophie et le cours de littérature latine à la faculté des lettres de Caen. Il passe son baccalauréat ès lettres en juillet 1820. Il est ensuite étudiant à l'école de médecine et de pharmacie de Caen puis continue ses études médicales à Paris. Il est remarqué par Lisfranc⁷¹⁶ et devient son prosecteur à l'hôpital de la Pitié. Il est en 1824 lauréat de l'école pratique.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1825.

Carrière universitaire :

Il devient professeur suppléant à l'école de médecine et de pharmacie de Caen le 16 mars 1830 puis professeur de matière médicale et pharmacie le 6 juin 1834. Il est nommé professeur de clinique externe le 12 décembre 1846.

Fonctions extra-universitaires :

Il revient à Caen après son doctorat. Il est nommé chirurgien-adjoint des hôpitaux en 1829, puis chirurgien en chef des hospices de Caen en 1846.

Il est membre du conseil général du Calvados (canton de Bourguébus) de 1855 à 1872.

Il est membre du conseil d'hygiène publique et de salubrité.

Il est membre de la rédaction du *National du Calvados*, journal conservateur, et est appelé comme témoin de l'affaire Lincelle-Charma (voir notice biographique de Charma).

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 1^{er} septembre 1827 avec Louise Méritte, fille de Charles Louis Auguste Méritte, chef de bataillon en retraite, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et de la légion d'honneur.

Remarié à Caen le 6 septembre 1866 avec Marie-Thérèse Joséphine Gillon, fille de Jacques Joseph Gillon, bourgmestre de Saint-Josse-Ten-Noode (Belgique), chevalier de l'ordre de Léopold et de Notre-Dame de la Conception de Villacosta.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1858.

Chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique en 1864.

Autres :

Membre de la société de médecine de Caen, de la société zoologique d'acclimatation, de la société zoologique de Moscou, membre associé de l'Académie des sciences, arts et belles-

⁷¹⁶ Jacques Lisfranc (1790-1847), chirurgien et gynécologue français, il devint chirurgien en chef de l'hôpital de la Pitié.

lettres de Caen, de la société d'agriculture et de commerce de Caen, de l'association normande, membre délégué de la société d'acclimatation du bois de Boulogne, correspondant de la société zoologique de Londres, etc...

Il reçoit une médaille de la société d'acclimatation pour des travaux sur les mammifères en 1857 et pour des travaux relatifs à l'acclimatation et à la reproduction des dromées (canards) en 1870.

Il se peut qu'il soit protestant : en 1833, une lettre de recommandation qu'il a demandée provient du pasteur Goepp, de l'église consistoriale des chrétiens de la confession d'Augsbourg à Paris.

Le Dr Denis-Dumont, qui rédige sa notice biographique, écrit qu'il possédait les qualités d'un chirurgien, exigées par Celse : « main ferme, adroite, jamais tremblante, vue claire et perçante, âme intrépide, sang-froid imperturbable ».

Il possède une riche collection d'animaux dans son domaine de St-André : son parc « d'acclimatation ».

Il meurt à l'Hôtel-Dieu de Caen : il contracte un virus (peut-être infectieux) en juin 1872 en faisant la « résection d'un métacarpien atteint de carie, au milieu d'une suppuration fétide ».

Le symptôme de ce virus apparaît le lendemain : une petite pustule au doigt indicateur et gonflement douloureux de l'aisselle.

Travaux :

-*De la pierre chez la femme*, thèse inaugurale, 1826.

-*Mémoire sur les affections syphilitiques*, 1836.

-*Note sur l'Antilope Nilgau*, 1858.

-*Etudes sur la reproduction et la domestication de l'Emeu ou Casoar de la Nouvelle-Hollande*, 1870.

-*Discours sur les dangers des boissons alcooliques* (Congrès scientifique de Bruxelles).

Et des mémoires et notes publiés dans des recueils et journaux scientifiques, etc...

Sources :

État civil AD Calvados.

Archives départementales du Calvados : T1157.

-Pierre Léonor Edouard Denis-Dumont, *Leçon d'ouverture du cours de clinique chirurgicale (le 25 nov.1872) : les chirurgiens du Nouvel Hôtel-Dieu. M. Le Prestre*, 1873, 24 p.

Le Roux

État civil :

Pierre Claude Leroux ou le Roux, né à Douvres (Calvados) le 26 avril 1891, décédé à Caen le 6 mars 1961.

Origine sociale :

Fils de Joseph Edmond le Roux, agent voyer et de Jeanne Marie Guillemenet.

Études :

Il fait ses études à Caen. Il est licencié ès sciences à la faculté des sciences de Caen en 1912 (mathématiques générales, physique générale, chimie générale puis physique appliquée) puis obtient son diplôme d'études supérieures, toujours à Caen, en 1913.

Il est reçu docteur ès sciences physiques devant la faculté des sciences de Paris en 1925.

Carrière universitaire :

Il devient préparateur de physique de la faculté des sciences de Caen le 1^{er} novembre 1920 puis chef de travaux le 1^{er} novembre 1925. Il est également en 1925 chargé du cours de physique appliquée

Il est chargé de la maîtrise de conférences de physique en 1931. Il devient maître de conférences de physique le 1^{er} décembre 1933. Il est nommé professeur sans chaire le 1^{er} janvier 1942. Il l'est encore en 1956.

Il devient en outre, de 1920 à 1925 et à partir de 1946, chargé de physique à l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Il est nommé directeur de l'Institut technique de Normandie par arrêté rectoral en juillet 1947.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 28 septembre 1936 avec Marie Louise Legueux, assistante de zoologie à la faculté des sciences de Caen, qui devient chef des travaux pratiques puis maître de conférences de zoologie.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 3 août 1956.

Officier d'académie le 14 juillet 1928, officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1933.

Travaux :

Des publications scientifiques aux comptes rendus de l'Académie des sciences, aux Annales de physique, au Journal de physique, au Bulletin de l'union des physiciens, etc...

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/0352/47402.

Le Roy de Langevinière

État civil :

François Constant le Roy de Langevinière, né à Ernée (Mayenne) le 14 novembre 1816, décédé le 6 novembre 1889.

Il est parfois nommé Leroy-Lanjuinière ou Leroy.

Origine sociale :

Fils de François Jean Constant le Roy, pharmacien et de Rose Henriette Pélagie Dupont.

Il appartient à une famille de tradition médicale : pharmacien, médecin ou chirurgien sur au moins sept générations.

Études :

Il est bachelier ès lettres et ès sciences, probablement à Rennes. Il fait ses études de médecine à Rennes : il y est prosecteur en 1835-1836. Il est interne des hôpitaux de Rennes et chef des travaux anatomiques à l'école de médecine et de pharmacie. Il est ensuite élève de l'école pratique de Paris en 1842-1843 et interne des hôpitaux de Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1844.

Carrière universitaire :

Il est nommé chef des travaux anatomiques à l'école de médecine et de pharmacie de Caen le 21 décembre 1852. Il devient professeur adjoint de pathologie externe le 21 mars 1853. Voici l'opinion du Dr Vastel, directeur, avant sa nomination comme professeur adjoint, en 1853 : « attaché à l'École depuis deux mois seulement, comme chef des travaux anatomiques. Ce peu de temps lui a suffi pour donner une forte impulsion à ces études, et il a complètement justifié les espérances que ses titres antérieurs avaient fait naître. Il avait été, en effet, autrefois, interne des hôpitaux de Rennes, chef des travaux anatomiques à l'école de médecine de cette ville, puis interne des hôpitaux de Paris, membre de la société académique, etc... C'est un homme jeune, d'une excellente moralité, d'une instruction solide, et dont l'influence sur les élèves serait toujours dans le sens de l'ordre et d'une forte autorité monarchique ». Il est titularisé et garde cette chaire de pathologie externe et médecine opératoire jusqu'en 1864. Il devient secrétaire de l'école de médecine. Il devient en 1864 professeur d'accouchement, maladie des femmes et des enfants jusqu'en 1883, année où il prend sa retraite.

Il est directeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen entre 1875 et 1879. Après 1879, il porte le titre de directeur honoraire de l'école de médecine et de pharmacie.

Fonctions extra-universitaires :

Il s'installe à Caen comme médecin à partir de 1851 au moins.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 11 septembre 1851 avec Victorine Euphrasie Lecler, fille d'un commis négociant devenu propriétaire.

Ils ont un fils : Henri Félix Raoul le Roy de Langevinière, né à Caen en 1856, docteur en médecine, ophtalmologiste, chevalier de la légion d'honneur.

Autres :

Légitimiste.

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Travaux :

-*Des rétrécissements des orifices du cœur*, thèse de médecine, 1844.

-*Observations de plaie confuse à la main gauche produite par l'explosion d'une arme à feu*, 1861-1862.

-*Notice sur Guillaume Mauquest de La Motte*, Caen, Le Blanc-Hardel, 1865.

-*Des calculs salivaires du conduit de Warthon et des accidents qu'ils déterminent*, Caen, Le Blanc-Hardel, 1876.

Sources :

État civil AD Calvados.

Lebailly

État civil :

Charles Alphonse Désiré Lebailly, né à Falaise (Calvados) le 6 juin 1880, décédé en 1945.

Origine sociale :

Fils de Charles Adolphe Lebailly, bonnetier et de Marie Rosalie Viel.

Études :

Il a probablement commencé ses études de médecine à Caen.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1906.

Carrière universitaire :

Il est préparateur de zoologie depuis au moins 1909 (et peut-être 1906) à l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Mobilisé, il quitte l'école temporairement.

Il est nommé chef des travaux de bactériologie de l'école de médecine et de pharmacie de Caen par arrêté du 12 novembre 1921, puis délégué dans les fonctions de chargé de cours en 1931.

Fonctions extra-universitaires :

Mobilisé pendant la première guerre mondiale, il est médecin aide-major de 1^{ère} classe en 1918. Il quitte alors le front pour être attaché au laboratoire militaire de l'institut Pasteur de Tunis. Il travaille avec Charles Nicolle⁷¹⁷ en précisant l'origine virale de la grippe.

Revenu à Caen, il est nommé à la tête du laboratoire départemental de bactériologie du Calvados, qu'il dirige de 1919 à 1945.

Sous sa direction, le laboratoire départemental du Calvados acquiert une réputation dans la connaissance de l'épidémiologie de la fièvre aphteuse. En 1931, il obtient du conseil général la construction d'un bâtiment mieux adapté pour le laboratoire, sur un terrain fourni par la ville de Caen (rue Fred Scamaroni).

Il est également l'inventeur d'une loupe binoculaire frontale, d'un scaphandre autonome et d'un « casque à poux ».

Mariage et descendance :

Marié à Paris (20^{ème} arrondissement) le 9 mai 1908 avec Emma Joséphine Jugier, fille d'Henri François Jugier, peintre en bâtiment et de Marie Louise Carrey.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1922 (centenaire de Pasteur).

Travaux :

-*Recherches sur les hématozoaires des téléostéens marins*, thèse de doctorat, Paris, 1906.

-*Sur quelques hémoflagellés des téléostéens marins à Luc/Mer*, Paris, 1910.

-*Les chevaux mensants d'Elberfeld*, Caen, 1912.

-*Charles Nicolle, lauréat du prix Nobel de médecine en 1928*, extrait de l'année médicale de Caen et de Basse-Normandie, 1929.

⁷¹⁷ Charles Nicolle (1866-1936), médecin et microbiologiste, directeur de l'institut Pasteur de Tunis de 1903 à 1936, prix Nobel de physiologie ou médecine en 1928 pour ses travaux sur le typhus, membre de l'Académie des sciences, commandeur de la légion d'honneur.

Sources :

État civil AD Calvados.

-*Laboratoire départemental Frank Duncombe (nda : anciennement laboratoire départemental de bactériologie)*, livret réalisé par le laboratoire départemental Frank Duncombe et le service communication du conseil général du Calvados, Caen, 2006, 18 p.

-« Charles Nicolle, un pionnier », in *Pasteur, le Mag'*, n°4, janvier 2008, pp. 112-113.

Lebret

État civil :

Georges Adolphe Lebret, né à Étampes (Essonne) le 7 novembre 1853, décédé à Paris le 17 janvier 1927.

Origine sociale :

Fils d'Adolphe Alphonse Lebret, agent d'affaires et de Louise Clémentine Hélène Camion. Son père était normand de naissance et s'était fixé à Étampes.

Études :

Il fait ses études à la faculté de droit de Paris, tout en étant clerc dans une étude de Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit Paris en 1879.

Il est chargé par Jules Ferry de plusieurs missions en Angleterre et en Écosse (1879). Il est agrégé (5^e) le 1^{er} janvier 1883.

Carrière universitaire :

Le 7 décembre 1880, il est chargé de cours à la faculté de droit de Caen pour suppléer Demolombe dans son cours de droit civil. Il assurera cette suppléance jusqu'en 1885, notamment après son agrégation de 1883, où il est attaché sur sa demande à Caen comme agrégé.

Il est nommé professeur de la 1^{ère} chaire de droit romain en 1885, puis professeur de droit criminel en 1891 et enfin professeur de la 3^e chaire de droit civil à partir de 1893. Il est suppléé entre 1893 et 1902 pendant son mandat législatif puis reprend sa chaire. Il sera chargé également d'un cours de notariat et d'enregistrement.

Il est admis à la retraite par le décret du 20 septembre 1924 et nommé professeur honoraire de la faculté de droit de Caen.

Il continue par ailleurs l'enseignement de droit civil à l'école de droit de Rouen, annexé à la faculté de droit de Caen, jusqu'à sa mort en 1927.

Fonctions extra-universitaires :

Il s'inscrit comme avocat à la cour d'appel de Caen en 1876.

Après un échec aux élections législatives de Seine et Oise en 1885, il devient conseiller municipal de Caen de 1892 à 1900 et est élu maire de 1892 à 1896. Il est aussi conseiller général de Bourguébus entre 1895 et 1901.

Il est également élu député dans la 1^{ère} circonscription de Caen en 1893, est réélu en 1898 mais échoue en 1902. C'est pendant ce mandat qu'il devient ministre de la Justice et des Cultes du 1^{er} novembre 1898 au 22 juin 1899.

Républicain, il se déclarait politiquement « contre les extrêmes ».

Mariage et descendance :

Marié à Condé-sur-Noireau (Calvados) le 29 août 1887 avec Marie Louise Dumont, fille d'Alfred Dumont, négociant et de Louise Boissée.

Ils ont une fille : Louise Marie Georgette Lebret.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur par décret du 9 septembre 1923.

Autres :

Vice-président puis président de la société propagatrice de secours mutuels de Caen et du Calvados depuis 1894. Fondateur puis président de l'union des sociétés de secours mutuels du Calvados depuis novembre 1905. Membre du conseil d'administration de la fédération nationale de la mutualité.

Travaux :

-*La propriété littéraire et artistique.*

-*La propriété foncière en Angleterre.*

Des articles dans le journal du droit international privé et des comptes-rendus dans la revue critique de législation et de jurisprudence.

Collaboration au recueil périodique de Dalley.

Sources :

État civil AD Calvados et Essonne.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/0191/24912.

-Université de Caen, *Rapport des doyens des facultés et du directeur de l'école de médecine, année scolaire 1918-1919*, Caen, Lanier, 1920.

-Jean Jolly (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français : notices biographiques sur les ministres, sénateurs et députés français de 1889 à 1940*, Paris, PUF, 1968.

-Jean Quellien, *Bleus, blancs, rouges, Politique et élections dans le Calvados, 1870-1939*, Cahier des Annales de Normandie n°18, Caen, 1986, 424 p.

Lecerf

État civil :

Pierre-Louis Lecerf ou Le Cerf, né à Caen (paroisse Notre-Dame) le 2 septembre 1783, décédé à Caen le 24 juillet 1868.

Origine sociale :

Fils de Pierre Lecerf et de Marie Judith Rivière, commerçants.

Baptisé par un prêtre catholique romain de la paroisse Saint-Sauveur bien que ses parents soient protestants. Ses parents étaient originaires des environs de Caen.

Sa sœur Jeanne Angélique Adélaïde Le Cerf épouse Pierre Ferdinand de Boislambert Boisérard, oncle de Boislambert, professeur de la faculté de droit de Caen (et protestant) et apparenté aux le Cavelier et Biville (également professeurs de la faculté de droit de Caen).

Études :

Il s'intéresse d'abord aux mathématiques, mais des problèmes de santé (notamment une grave ophtalmie) l'obligent à interrompre ses études scientifiques. Il se tourne alors vers les lettres et finit ses humanités à l'École centrale de Caen. Il se tourne alors vers le droit et le cours de législation à l'École centrale.

Il est licencié en droit le 26 avril 1806, puisqu'une école de droit vient d'être installée à Caen.

Il est reçu docteur devant l'école de droit de Caen le 8 août 1807, en même temps que Dupont-Longrais.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur suppléant provisoire de la faculté de droit de Caen le 18 mai 1815 et suppléant officiel en 1817. Il supplée Chantereyne du 12 août 1818 jusqu'au 24 avril 1819. Il devient titulaire de la 3^e chaire de code civil le 9 avril 1819 (résultat du concours le 29 mars, institué le 9 avril, installé le 24 avril).

Il est nommé le 7 juillet 1819 membre du conseil académique.

Au début de l'année 1831, il tombe malade. Il fait un voyage en Suisse avec un médecin. Il se rétablit mais moins de deux ans après, sa maladie le reprend. Après un séjour dans la Manche, il reprend son poste de professeur en novembre 1836.

Il est admis à la retraite le 30 août 1839 à cause de sa maladie. Il est nommé professeur honoraire de la faculté de droit de Caen le 6 juin 1840 et comme sa santé le lui permet, il obtient la faveur exceptionnelle sollicitée par la faculté de prendre part à ses travaux. Le 27 novembre 1840, un arrêté ministériel l'autorise à ouvrir un cours pour les licenciés en droit qui aspirent au doctorat.

Fonctions extra-universitaires :

Il est admis le 7 décembre 1803 dans la société des jurisconsultes de Caen (qui remplaçait le collège des avocats).

Il est nommé le 21 avril 1819 conseiller auditeur à la cour royale de Caen puis substitut du procureur général le 7 juin 1819.

En juillet 1827, il abandonne ses fonctions de substitut du procureur général et reprend ses fonctions d'avocat. En effet, une mesure générale contre le cumul des fonctions l'a obligé de choisir entre le professorat et la magistrature : s'il a choisi le professorat, c'est probablement qu'il éprouvait peu de sympathie pour le régime en place. Il s'empresse d'applaudir à la Révolution de juillet puisqu'il participe assez vite au conseil de la ville : il est nommé par une ordonnance royale du 14 novembre 1830 1^{er} adjoint au maire de Caen.

Il devient secrétaire du consistoire de l'Église réformée de Caen le 1^{er} février 1807 (il gardera cette fonction près d'un demi-siècle).

Mariage et descendance :

Il n'était pas marié et vivait avec deux de ses sœurs.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en avril 1845.

Autres :

Il est nommé membre correspondant de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen le 27 janvier 1837 puis membre titulaire le 24 mars 1837.

Egalement membre de la société d'agriculture et de commerce (novembre 1834), des Antiquaires de Normandie (février 1835), membre correspondant de l'Académie du Gard (décembre 1840), de l'Académie agricole de Bayeux (avril 1842), de la société de l'histoire du protestantisme français (janvier 1853), de la société française pour la conservation et la description des monuments historiques (février 1856).

Le plus considérable de ses ouvrages est : *Tableau général et raisonné de la législation française*. Dans sa dédicace à l'abbé Daniel, il dit que son but dans ce livre est « de préparer les jeunes gens qui ont l'intention de se livrer à l'étude du Droit, à le faire sans répugnance, avec plaisir, avec zèle et par conséquent avec fruit, et pour donner à toute personne intelligente une connaissance générale, mais complète et facile, de l'ensemble de notre législation ».

Il tombe malade en juillet 1845. Après une amélioration en 1850, il retombe gravement malade (Édouard Melon, qui a écrit sa biographie, parle de mélancolie et de paralysie morale) en 1858 : il ne quitte plus sa chambre, ne reçoit plus, ne lit plus.

Sa notice biographique est écrite par le pasteur Melon, président du consistoire de l'Église réformée de Caen.

Travaux :

-*Administration de la Justice en Normandie*, Annuaire Normand, 1835.

-*Discours sur les devoirs des citoyens*, Caen, Hardel, 1836, in 8°, 49 p.

-*Tableau général et raisonné de la législation française*, Paris, Thorel, 1841, in 8°, 462 p.

-*De l'extinction de la mendicité*, Caen, Hardel, 1840, in 8°, 20 p.

-*Essai sur les Etats généraux en France*, Caen, Hardel, 1842, in 8°, 23 p.

-*Des partis politiques ; de ce qu'ils veulent ; de ce qu'ils font*, Caen, Poisson, 1850, in 8°, 52 p.

-*Du gouvernement et des citoyens ; de leurs droits et de leurs devoirs respectifs*, Caen, Delos, 1850, in 8°, 40 p.

-*De l'assistance et de la prévoyance privées, pour faire suite au rapport de M. Thiers sur l'assistance et la prévoyance publiques*, Caen, 1850, in 8°, 101 p.

-*De l'organisation et de la discipline des Eglises réformées de France*, Caen, Poisson, 1850, in 8°, 60 p.

-*La Science et la raison humaines en présence des maux et des dangers qui menacent l'ordre social*, Caen, Delos, 1851, in 8°, 100 p.

-*Lettres à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes sur l'organisation des Eglises réformées de France*, Caen, Poisson, in 8°, 4 p.

-*Des décrets du 26 mars 1852 sur l'organisation des Eglises réformées de France*, Caen, Poisson, 1852, in 8°, 16 p.

-Lettres aux fidèles des Eglises réformées de France, sur leurs devoirs dans les circonstances où se trouve l'Eglise, Caen, Poisson, 1852, in 8°, 4 p.

-Du jeu, considéré comme amusement dans les réunions de parents et d'amis, Etude morale, Caen, Poisson, 1852, in 8°, 16 p.

-De l'enseignement supérieur des Facultés, Caen, Delos, 1852, in 8°, 19 p.

-Le Protestantisme et la Société, Paris, Marc-Ducloux, 1853, in 8°, 256 p.

Divers manuscrits sur la religion, la morale, la liberté, la philosophie, la misère, la politique, les transports, l'impôt, le Droit.

Sources :

État civil AD Calvados.

-Édouard Melon, « Sur M. Pierre-Louis Le Cerf », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1870, publié par l'Association normande, pp. 586-590.

Lecoq de Biéville

État civil :

Jean Louis Pierre Lecoq de Biéville, né à Caen (paroisse Saint-Étienne) le 21 octobre 1741, décédé à Caen le 13 août 1821.

Origine sociale :

Fils de Charles Pierre Louis Lecoq sieur de Biéville, avocat, conseiller du roi, lieutenant général à la vicomté de Caen, docteur agrégé aux droits de l'université de Caen, professeur et prieur en la faculté des droits de Caen, directeur de l'Académie royale des belles-lettres de Caen.

Son frère Jean-Louis-Augustin Lecoq de Biéville est avocat au parlement de Paris (né en 1743 et décédé en 1818 à Caen).

Lecoq de Biéville est d'une famille universitaire qui pendant trois siècles a fourni à la ville de Caen une longue suite d'échevins, de professeurs en droit et d'artistes, selon la société des Antiquaires de Normandie, en 1904.

Études :

Il a pris tous ses grades universitaires à Caen, depuis son baccalauréat en droit (29 juin 1760). Il est reçu docteur devant la faculté des droits de Caen.

Carrière universitaire :

Il est institué agrégé de la faculté de droit de Caen le 1^{er} février 1766 (installé le 24 mars 1766). Il est nommé professeur ès droits le 24 janvier 1768 (avec lettres de dispense d'âge).

Il est recteur de l'Université de Caen entre mars 1772 et octobre 1773 et doyen de droit civil avant 1789. Il refuse la prestation de serment civique en 1791 et signe la déclaration de l'Université de Caen hostile à cette prestation.

Le 12 décembre 1805, il est nommé professeur de droit romain à la faculté de droit de Caen et garde cette chaire (bien qu'il soit suppléé) jusqu'à sa mort en 1821.

Fonctions extra-universitaires :

Il est bailli de la haute justice seigneuriale d'Outrelaize sous l'Ancien Régime.

Mariage et descendance :

Marié le 23 juin 1776 avec Marie Françoise Angélique de Bons, fille de Guillaume de Bons, avocat.

Ils ont cinq enfants, dont Guillaume Victor Lecoq de Biéville, né en 1793, avocat, qui fait partie du 1^{er} régiment des gardes d'honneur du Calvados en 1813. Son père a alors 5000 fr de rente.

Décorations :

Décoration du Lys en 1814.

Autres :

Franc-maçon depuis la fin de l'Ancien régime, dans la loge Les Cœurs sans fard, première loge maçonne de Caen, fondée en 1761. Lecoq de Biéville participe à sa fondation.

Travaux :

*-Oratio inauguralis pro Instauratione Scholae specialis juridicae Cadomensis, habitâ die 4^a.
Novembris 1806, à Conlissimo Antecessore Juris Romani, 1806, G. Le Roy, Caen, 14 p.*

Sources :

État civil AD Calvados.

-Charles-Émile Travers, « Article nécrologique sur Le Coq de Biéville », *Bulletin de la société des Antiquaires de Normandie*, t. XXVII, 1902-1905.

Lecornu

État civil :

Léon François Alfred Lecornu, né à Caen le 13 janvier 1854, décédé à Saint-Aubin/mer (Calvados) le 13 novembre 1940.

Origine sociale :

Fils de François Arthur Amand Lecornu, entrepreneur, marchand de dentelles et de Clémentine Eugénie Liégard.

Son père crée en 1858 la manufacture centrale du Calvados, qui produit de la dentelle.

Son oncle maternel est Léon Liégard, professeur à l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Son frère, Joseph Lecornu, ingénieur de l'école centrale des arts et manufactures, a installé l'électricité à Caen.

Sa sœur Marie entre au carmel de Caen et devient prieure.

Études :

Il est élève au lycée de Caen à partir de 1864. Lauréat du concours général de mathématiques.

Il est ensuite élève de l'École polytechnique de 1872 à 1874, licencié ès sciences mathématiques en 1874. Il devient élève ingénieur du corps des mines en octobre 1874 : il sort de l'école des Mines de Paris avec la 1^{ère} place en 1878.

Il est reçu docteur ès sciences mathématiques devant la faculté des sciences de Paris en 1880.

Carrière universitaire :

Il devient maître de conférences de mathématiques à la faculté des sciences de Caen le 11 janvier 1881. Il cesse ses fonctions à Caen le 31 décembre 1893. Il est professeur à l'École polytechnique de 1896 à 1927. Il est également nommé professeur de mécanique à l'École supérieure des mines en 1900 et le reste jusqu'en 1924. Il est en outre professeur à l'École supérieure d'aéronautique.

Il devient professeur honoraire de l'École polytechnique.

Fonctions extra-universitaires :

Après ses études, il devient ingénieur au corps des mines, à Rennes, puis à Caen, de 1878 à 1893. Il devient en 1893 ingénieur en chef des mines à Paris. Il est en 1924 retraité comme inspecteur général de première classe.

Mariage et descendance :

Marié le 7 février 1882 avec Marie Henriette Favreau, artiste peintre, fille de Léon Favreau, propriétaire, maire de Saint-Aubin/mer et de Pauline Canuet.

Ils ont cinq enfants : Jean, avoué, Suzanne, Charles, Henri et Marguerite.

Institut de France :

Élu membre de l'Académie des Sciences (section mécanique) en 1910. Il devient président de l'Académie des sciences en 1930.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 4 janvier 1892, officier le 31 décembre 1907, commandeur le 30 janvier 1925, grand-officier le 30 juillet 1937.

Officier d'académie, officier de l'Instruction publique.

Autres :

Il collabore à l'Encyclopédie des sciences mathématiques.

Il est trois fois lauréat de l'Institut : il obtient le prix Fourneyron en 1895, le prix Poncelet en 1900 et le prix Montyon en 1909.

Ingénieur, il s'est intéressé aussi bien à la science pure qu'à ses applications (géométrie et analyse, mécanique rationnelle, recherches sur la stabilité des avions).

Président de l'Union pour la sécurité en aéroplane. Il a présidé la société linnéenne de Normandie et la société française de navigation aérienne.

Membre de la commission des recherches scientifiques.

Il est délégué par l'Académie des sciences en 1932 pour participer aux fêtes universitaires de Caen.

Travaux :

-*Mémoire sur l'exploitation de la houille dans le Sud du pays de Galles*, Caen, 1878, br. extr des Annales des Mines.

-*Mémoire sur le calcaire carbonifère et les filons de plomb du Derbyshire*, Caen, 1879, br. extr des Annales des Mines.

-*Empreintes de feuilles dans la Cinérite du Cantal*, 1880, br. extr du bulletin de la Société linnéenne.

-*Notice sur les gisements métallifères de la Basse-Normandie*, 1881, br. extr du bulletin de la Société linnéenne.

-*Notice sur la fouille géologique de Coutances*, 1882, br. extr du bulletin de la Société linnéenne.

-*Notice sur la composition de certains sables et de certaines alluvions*, 1883, br. extr du bulletin de la Société linnéenne.

-*Notice sur M. Hérault*, 1883, br. extr du bulletin de la Société linnéenne.

-*Notice sur la réflexion de la lumière à la surface d'un liquide agité*, 1883, br. extr du bulletin de la Société linnéenne.

-*Notice sur la métallurgie du fer en Basse-Normandie*, 1884, br. extr du bulletin de la Société linnéenne.

-*Notice sur les surfaces à pente uniforme*, 1884, br. extr du bulletin de la Société linnéenne.

-*Notice sur les forces analytiques*, 1884, communication faite au Congrès de l'association française pour l'avancement des sciences à Blois, br. extr du bulletin de la Société linnéenne.

-*Sur les surfaces à pente uniforme et les réseaux proportionnels*, Mémoires de l'académie de Caen, 1884.

-*Les accidents de chemin de fer*, Mémoires de l'académie de Caen, 1885.

-*Sur la distance d'un point d'une courbe gauche à la sphère osculatrice infiniment voisine*, compte-rendu de l'Académie des Sciences de Paris, 1885.

-*Sur le mouvement d'un point dans un plan et sur le temps imaginaire*, compte-rendu de l'Académie des Sciences de Paris, 1885.

-*Sur la production des métaux en Basse-Normandie*, Mémoire de la société d'agriculture et de commerce de Caen, 1885.

-*Sur le problème de l'anamorphose*, compte-rendu de l'Académie des Sciences de Paris, 1886.

-*Sur les forces analytiques*, Journal de l'Ecole Polytechnique, 55^e cahier, 1886.

-*Sur les séries entières*, compte-rendu de l'Académie des Sciences de Paris, 1887.

-*Sur le Silurien du Calvados*, compte-rendu de l'Académie des Sciences de Paris, 1887.

-*Sur les surfaces possédant les mêmes plans de symétrie que l'un des polyèdres réguliers* (mention honoraire de l'académie des sciences de Paris 1886), Acta mathematica de Stockholm, 1887.

-*Sur le terrain silurien des vallées de l'Orne et de l'Odon*, Bulletin de la Société linnéenne de Normandie, 1887.

-*Feuille géologique de Caen*, Paris, 1887, in 8.

-*La Tour Eiffel*, Caen, 1889, in 8.

-*Feuille géologique de Saint-Lô*, Paris, 1891, in 8.

-*Sur les plissements siluriens dans le Cotentin*, Paris, 1892, gd in 8.

-*Dynamique appliquée*, Paris, 1907, in 8.

Des articles dans la Revue scientifique, les Mémoires de l'Académie de Caen et divers recueils, voir notamment 3^e tome Oursel.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/1537/90.

Sur le site de l'École nationale supérieure des mines de Paris : <http://www.annales.org/archives/x/lecornu.html>, consulté le 17 septembre 2010.

Lecornu

État civil :

Pierre Louis Alexandre Lecornu, né à Pont-l'Évêque (Calvados) le 5 septembre 1874, décédé à Caen le 8 mars 1953.

Origine sociale :

Fils de Félix Alexandre Lecornu, docteur en médecine et de Sophie Aimée Louise Durand.

Études :

Interne des hôpitaux de Paris, il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1904.

Carrière universitaire :

Il est présent depuis 1904 comme chef de clinique médicale de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Il devient, après concours devant la faculté de médecine de Paris, pour neuf ans, professeur suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales le 9 mars 1910.

Il devient professeur de pathologie interne le 24 novembre 1919 après la retraite du titulaire, le Dr Moutier. Il assure également la suppléance du Dr Léger, professeur de clinique interne pendant l'année scolaire 1919-1920. Il devient professeur de clinique interne en 1925 et l'est jusqu'au 30 septembre 1941, où il est admis à la retraite.

Il devient alors professeur honoraire de l'école de médecine et de pharmacie de Caen (arrêté ministériel du 22 avril 1941).

Fonctions extra-universitaires :

Mobilisé pendant la première guerre mondiale, il devient médecin commandant de réserve.

Candidat non élu aux élections municipales de Caen de 1908 sur la liste républicaine libérale (conservatrice en réalité).

Il devient conseiller municipal de Caen à partir de 1919 en étant toujours républicain libéral (conservateur) sur une liste d'union et cela jusqu'en 1929.

Mariage et descendance :

Marié le 23 février 1900 avec Marie Marguerite Ozanne, fille d'Henri Désiré Albert Ozanne, notaire. Il est à noter que le père de Pierre Lecornu est présent à la naissance de sa future femme.

Ils ont quatre enfants : Yvonne qui épouse Paul Enault, notaire ; Jacques ; Bernard, préfet, trésorier payeur général ; Geneviève, qui épouse Pierre Guibé, professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen et fils de Maurice Guibé, professeur et directeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Sa petite-fille Françoise Enault épouse Jean L'hirondel, professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 6 décembre 1928, à titre militaire.

Officier d'académie le 14 juillet 1919, officier de l'Instruction publique.

Autres :

Il collabore à *l'Année médicale de Caen*.

Travaux :

- En collaboration avec Balzer, *Note sur une sclérodémie circonscrite localisée au territoire du plexus cervical superficiel.*
- En collaboration avec Balzer, *Syphilides scléreuses et sclérogommeuses des pieds.*
- En collaboration avec Balzer, *Contribution à l'étude clinique des dermatoses linéaires.*
- Les Laits industriels : leur valeur dans l'allaitement artificiel*, thèse de médecine, Paris, 1904, in 8°.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/99/12437.

Dictionnaire biographique illustré : Calvados et Manche, Paris, Flammarion, 1909, 1216 p.

Leduc

État civil :

Gaston Gabriel Bénédicte Leduc, né à Hérisson (Allier) le 27 juillet 1904, décédé à Paris le 6 décembre 1979.

Origine sociale :

?

Études :

Il est reçu docteur ès sciences économiques devant la faculté de droit d'Aix-en-Provence en 1927.

De 1927 à 1930, il est pensionnaire de la fondation Thiers. Il est agrégé ès sciences économiques en 1930.

Carrière universitaire :

Il est nommé à la faculté de droit de Caen comme agrégé en 1930. Il est titularisé la même année dans la chaire de droit international privé et de législation industrielle. Cette chaire est transformée en 1935 en chaire d'économie politique (qui est apparemment transformée en chaire d'économie politique, histoire des sciences économiques et science des finances).

De 1936 à 1938, il est chargé de plusieurs missions d'enseignement à l'université de Rio de Janeiro. De 1938 à 1939, il est professeur permanent à l'école française de droit du Caire.

A partir du 11 mars 1947, il est chargé de cours puis devient en 1952 professeur de relations économiques internationales à la faculté de droit et des sciences économiques de Paris.

Il est également professeur au Centre d'études supérieures de banque, à l'École normale de la France d'Outre-mer, à l'Institut international d'administration publique et au Centre des hautes études d'Amérique latine et directeur du Centre d'études du développement économique.

Fonctions extra-universitaires :

Il est mobilisé en 1939 et s'engage dans les Forces Françaises Libres en 1941. De 1942 à 1945, il devient conseiller pour les affaires financières et économiques de la délégation générale de la France libre au Levant.

Mariage et descendance :

?

Institut de France :

Elu le 12 juin 1967 membre de l'Académie des sciences morales et politiques (section d'économie politique, statistique et finances). Il devient président de l'Académie des sciences morales et politiques en 1977.

Décorations :

Commandeur de la légion d'honneur.

Officier de l'ordre des arts et des lettres.

Officier de l'Ordre national de la croix du sud (Brésil).

Autres :

Membre de la Société d'économie politique (Paris, président), de l'Association française de sciences économiques (membre du comité directeur), de l'Association internationale des finances publiques, de l'Association pour le développement international, du Conseil scientifique africain et de l'Académie des sciences d'Outre-mer (Paris).

Travaux :

-*La théorie des prix de monopole*, thèse de doctorat, 1927.

-*L'industrie et le commerce*, traduction d'A. Marshall, 2 vol., 1934.

-*La raison contre l'autarcie*, 1938.

-*L'industrialisation de l'Afrique du Nord*, 1950.

-*Cours d'économie du développement*, 1958.

Il dirige une collection sur l'économie du développement aux éditions Cujas et collabore à diverses revues, notamment la Revue d'économie politique, la Revue politique et parlementaire et le Journal des Caisses d'épargne.

Sources :

Catalogue BNF.

Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Léger

État civil :

Louis Jules Léger, né à Louviers (Eure) le 28 juillet 1865, décédé à Caen le 16 novembre 1901.

Origine sociale :

Fils de François Jules Léger, filateur.

Études :

Il commence ses études à Caen. Il est boursier de licence et de doctorat, puis préparateur à la faculté des sciences de Caen.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1896.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord chargé de cours de botanique et chef de travaux en 1894 à la faculté des sciences de Caen. Il est nommé maître de conférences en 1898 et le reste jusqu'à sa mort en 1901. En effet, un décret présidentiel le nomme professeur adjoint le jour de sa mort.

A sa mort, il est noté par le recteur comme étant professeur suppléant à l'école préparatoire de médecine de Caen : le recteur fait en effet confusion avec un autre Léger, professeur suppléant de l'école en 1901 et professeur jusqu'en 1925.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Décorations :

Palmes académiques.

Autres :

Il obtient les palmes académiques après la publication d'un mémoire sur le liber, honoré par l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Travaux :

Travaux posthumes :

-*L'évolution schizogonique de l'aggregata (eucoccidium), eberthi (Labbé)*, avec Octave Dubosq, 1908.

-*Études sur la sexualité chez les grégarines*, avec Octave Dubosq, 1909.

Sources :

État civil AD Calvados et Eure.

Léger

État civil :

Paul Ernest Léger, né à Caen le 30 décembre 1872, décédé ?

Origine sociale :

Fils de Paul Albert Joachim Léger, docteur en médecine.

Le Dr Délouey, professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen, est présent comme témoin sur son acte de naissance.

Études :

Il commence ses études à l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Il y devient d'ailleurs prosecteur. Il poursuit ses études à la faculté de médecine de Paris et devient externe des hôpitaux de Paris.

Il est reçu docteur en médecine devant la faculté de Paris en mai 1898.

Carrière universitaire :

Il est nommé le 19 août 1898 chef de clinique médicale à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen. Le 5 décembre 1901, il est institué pour une période de neuf ans suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'école de médecine et de pharmacie (traitement annuel de 1000 francs). Par arrêté ministériel du 10 juin 1909, il est nommé professeur de clinique interne (ou clinique médicale). Il reste titulaire de cette chaire jusqu'au 1^{er} novembre 1925, date à laquelle il est mis à la retraite pour raisons de santé, avant l'âge voulu. Il est en effet malade depuis 1919.

Fonctions extra-universitaires :

Médecin à Caen depuis 1898.

Il est mobilisé en 1915 ou 1916.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 25 juin 1898 avec Jeanne Berthe Marie Quérière, fille de Polydore Achille Edouard Wilfrid Quérière, propriétaire.

L'oncle de son épouse est avoué près la cour d'appel de Caen.

Décorations :

Palmes académiques le 14 juillet 1909.

Autres :

Rédacteur en chef de *l'Année médicale de Caen*.

Travaux :

-*Le pneumothorax tuberculeux*, thèse de médecine, Paris, 1898.

-*Contribution à l'étude du traitement du pneumothorax tuberculeux, spécialement des pleurésies septiques ou putrides qui peuvent l'accompagner*, Paris, G. Carré et C. Naud, 1898, in 8°, 64 p.

Sources :

État civil AD Calvados.

-*Dictionnaire biographique illustré : Calvados et Manche*, Paris, Flammarion, 1909, 1216 p.

Lemercier

État civil :

Aimé Prosper Lemercier, né à Etain (Meuse) le 30 décembre 1857, décédé après 1936.

Origine sociale :

Fils de François Lemercier, quincailler et de Marie Elisabeth Gille.

Son oncle maternel est fabricant de toile de coton et son oncle paternel est épicier.

Études :

Il est successivement élève des collèges d'Etain et d'Epinal puis au lycée Louis le Grand. Il est admis à l'École normale supérieure en 1878 et agrégé des lettres en 1881.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1887.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est nommé aux lycées de Bar-le-Duc, puis de Clermont-Ferrand et enfin de Nancy entre 1881 et 1887.

Il est nommé maître de conférences à la faculté des lettres de Nancy en 1887.

Il devient maître de conférences de langue et de littérature grecques à la faculté des lettres de Caen pour l'année 1892-1893. Il est ensuite chargé du cours de littérature et institution grecques. Il devient titulaire de cette chaire en 1894 et le reste jusqu'en 1906. Il devient ensuite professeur de la chaire de littérature et institution romaines (puis chaire de littérature et institution latines en 1922) et cela jusqu'en 1926. En effet, par décret du 6 mai 1926, il est admis à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} novembre 1926.

Il est également chargé du cours de grammaire des langues anciennes de 1901 à 1926.

Il est nommé professeur honoraire de la faculté des lettres de Caen par arrêté du 13 juin 1926.

Il est doyen de la faculté des lettres de Caen de 1896 à 1913. Il devient doyen honoraire par arrêté du 21 juillet 1913 (il l'est encore en 1936).

Mariage et descendance :

Marié à Bebelnheim (Alsace, à l'époque allemande) le 8 mai 1887 avec Marie Salomé Busser, fille de Georges Busser, maître boulanger, et de Salomé Pfister.

Ils ont deux enfants : Madeleine ; Camille, qui devient directeur général de l'agence Havas pour l'Amérique du nord et l'Amérique centrale.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 1^{er} janvier 1913.

Officier d'académie, officier de l'Instruction publique.

Autres :

La thèse de Lemercier, sur Vauquelin de la Fresnaye, est jugée médiocre par Gasté, professeur de littérature française à la faculté des lettres de Caen.

Travaux :

-*Étude littéraire et morale sur les poésies de Jean Vauquelin de la Fresnaye*, thèse de lettres, 1887.

-*De Platonis Phaedro dialogo*, thèse latine, 1887.

-*Étude sur les sources du poème LXIV de Catulle*, 1893.

-*Pages et pensées morales, extraites des auteurs grecs*, 1897.

-Extraits des orateurs attiques : Lysias, Isocrate, Eschine, Hypéride, 1900.
Traductions de Sophocle, Platon, Plutarque et Marc-Aurèle.

Sources :

État civil AD Meuse.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/130/16419.

Dictionnaire biographique illustré : Calvados et Manche, Paris, Flammarion, 1909, 1216 p.

Lemonnier

État civil :

Hippolyte Guillaume Lemonnier, né à Lannion (Côtes-d'Armor) le 20 avril 1821, décédé à Caen le 27 octobre 1882.

Origine sociale :

Fils d'Yves Marie Fortuné Lemonnier, marchand libraire et de Marie Joséphe Lequerré.

Études :

Il entre à l'École normale supérieure en 1840. Il est agrégé de mathématiques en 1843. Il devient docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1868.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur de calcul différentiel et intégral à la faculté des sciences de Caen en 1881. Il est nommé à la 3^e classe au 1^{er} janvier 1882 (traitement de 8 000 francs) et décède le 27 octobre de la même année.

Mariage et descendance :

Marié à Sainte Marie Lucie du Camp.

Ils ont un fils, qui devient attaché au ministère de la Marine.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 7 août 1870.

Travaux :

-*Des surfaces dont les lignes de courbures sont planes ou sphériques*, première thèse de doctorat ès sciences, 1868.

-*Mémoire sur les points d'inflexion et les points Steiner dans les lignes du troisième ordre*, deuxième thèse de doctorat ès sciences, 1868.

-*Mémoire sur l'élimination*, par M. H. Lemonnier, Paris, Gauthier-Villars, 1879.

Sources :

État civil AD Calvados et Côtes-d'Armor.

Dossier de légion d'honneur : LH/1584/5.

Lemonnier

État civil :

Henri Jacques Edmond Lemonnier, né à Clécy (Calvados) le 29 décembre 1893, décédé en 1977.

Origine sociale :

Fils de Jules Antoine Lemonnier, notaire et de Julia Thomas.

Études :

Il fait ses études à la faculté de droit de Caen.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen en 1918.

Il est agrégé de droit en 1924.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est chargé d'un cours de droit civil à la faculté de droit d'Alger.

Il est nommé professeur de droit civil à Caen par décret du 23 octobre 1926. Il occupe alors la 2^e chaire de code civil, qu'il garde jusqu'à sa retraite.

Il est doyen de la faculté de droit à partir de 1944 et garde cette fonction jusqu'à au moins 1957.

Il assure également le cours de législation industrielle de 1930 à 1935 et de 1938 à au moins 1957.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur par décret du 20 mars 1948, officier en 1957.

Officier d'académie en 1929.

Travaux :

-*Des effets juridiques de la guerre sur les ventes et marchés*, thèse de doctorat. Caen, E. Lanier, 1918, 8^o, 201 p.

-*La dissimulation frauduleuse des bénéfices de guerre*, Paris, L. Tenin, 1924, in 8^o, 36 p.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/1442/66924.

-« Henri Lemonnier, Notice biographique » par le doyen de la faculté de droit de Caen, dans *Rapports sur l'activité de l'université de Caen au cours des années scolaires 1947-1948 et 1948-1949 présentés au nom du conseil de l'université à M. le ministre de l'Education nationale*, Lisieux, Centre public d'apprentissage de Lisieux.

Léonard

État civil :

Emile Guillaume Jules Léonard, né à Aubais (Gard) le 30 juillet 1891, décédé à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) le 11 décembre 1961.

Origine sociale :

?

Études :

Emile Léonard entre en 1911 à l'École nationale des chartes. Mobilisé pendant la première guerre mondiale, il est reçu archiviste paléographe en 1919, avec une thèse sur l'*Étude sur les chancelleries et la diplomatie des comtes de Toulouse*. Il est ensuite membre de l'École française de Rome de 1919 à 1922.

Il est reçu docteur ès lettres devant la faculté des lettres de Paris en 1932.

Carrière universitaire :

Il est chargé de conférences à l'Institut français de Naples de 1927 à 1934.

Il devient professeur d'histoire de la Normandie à la faculté des lettres de Caen en 1934. Il est également chargé du cours de sciences auxiliaires de l'histoire.

Il est nommé à la faculté des lettres d'Aix en octobre 1940 comme chargé provisoirement de l'enseignement de l'histoire. Le 28 août 1941, un arrêté le nomme, à compter du 1^{er} octobre 1941, comme titulaire de la chaire d'histoire de la même faculté.

Il est nommé par arrêté du 20 octobre 1941 professeur honoraire de la faculté des lettres de Caen.

Il devient directeur d'études à l'École pratique des hautes études en 1948 (et le reste jusqu'à sa mort) tout en exerçant en parallèle à la faculté de philosophie de l'Université de São Paulo et à la faculté de théologie réformée d'Aix.

Fonctions extra-universitaires :

Il est engagé pendant la Première Guerre mondiale où il est blessé à Verdun.

Bibliothécaire au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Croix de guerre 1914-1918.

Chevalier du mérite agricole.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Secrétaire du comité d'histoire économique et sociale de la Révolution du Calvados.

Pendant la première guerre mondiale, il rencontre Guillaume Apollinaire avec qui il se lie d'amitié et qui lui dédiera le poème *À Nîmes*.

Travaux :

-*La Jeunesse de Jeanne I^{ère}, reine de Naples, comtesse de Provence*. Thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. Monaco, Impr. de Monaco, 1932, in 8°.

- Catalogue des actes de Raymond V de Toulouse*. Thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. Nîmes, impr. de Chastanier frères et Alméras, 1932. 167 p.
- L'abbé de La Rue, professeur et doyen de la Faculté des lettres de Caen : de l'empire à la monarchie de juillet*, Caen, L. Jouan et R. Bigot, 1937, 53 p.
- Mon village sous Louis XV*, Presses universitaires de France, 1941, rééd. 1984.
- Histoire de la Normandie*, Que sais-je n°127, Presses universitaires de France, 1945.
- Histoire du protestantisme*, Que sais-je n°427, Presses universitaires de France, 1950.
- Le Protestant français*. Paris, Presses universitaires de France, 1953, in 8°. 316 p.
- Les Angevins de Naples*, Paris, Presses universitaires de France, 1954.
- L'armée et ses problèmes au XVIII^e siècle*, Plon, Collection "Civilisations d'hier et d'aujourd'hui", 1958. in 8°.
- Histoire universelle*, Encyclopédie de la Pléiade, sous la direction de René Grousset et E.G. Léonard, 3 vol., 1957.
- Histoire générale du protestantisme* (Collection Quadriges). Paris, Presses universitaires de France, 1961, 1964, rééd 1988.
- La résistance protestante en Normandie au XVIII^e siècle*, Annales de Normandie, 2005.

Sources :

État civil AD Gard.
Catalogue BNF.

Lepargneur

État civil :

Jean Marie Joseph Hubert Lepargneur, né à Reims (Marne) le 16 janvier 1890, décédé à Pont-l'Évêque (Calvados) le 28 décembre 1981.

Origine sociale :

Fils d'Hubert Nicolas Lepargneur, libraire et d'Agathe de Vertus.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Paris en 1920.

Il est agrégé (1^{er}) de droit privé en 1924.

Carrière universitaire :

Il est chargé du cours de procédure civile et de voies d'exécution par un arrêté du 1er décembre 1920 à la faculté de droit de Caen. Il est ensuite chargé du cours de droit commercial. Il est également professeur d'enregistrement, de notariat et de droit maritime.

Attaché à la faculté de droit de Caen après son agrégation, par un arrêté du 29 novembre 1924, il est nommé professeur de droit commercial en 1925.

Il est chargé provisoirement d'une chaire de droit civil à la faculté de droit de Paris en 1934-1935.

Il devient doyen de la faculté de droit de Caen après Nézard et avant Lemonnier (entre 1942 et 1950).

Mariage et descendance :

Marié à Paris (6^e arrondissement) le 31 juillet 1922 avec Geneviève Félicité Henriette Philippe.

Marié à Versailles (Yvelines) le 3 septembre 1934 avec Madeleine Marie Charlotte Lempereur de Guerny, fille de Marie Joseph Gabriel Charles Lempereur de Guerny, vicomte de Guerny, inspecteur d'assurances, croix de guerre 1914-1918 avec étoile de vermeil et de Marie Charlotte Le Père.

Travaux :

-La prorogation des contrats à exécution successive après un cas de force majeure et particulièrement à la suite de la guerre de 1914, thèse pour le doctorat (sciences juridiques), Paris, 1920.

-La déchéance du droit à indemnité de dommages de guerre, Paris, 1924.

-La loi nouvelle sur les sociétés à responsabilité limitée, Paris, 1925.

-Éléments d'enregistrement, conformes au programme officiel des facultés de droit. Décret du 4 mars 1932, Paris, 1934.

Sources :

État civil AD Marne.

Lepetit

État civil :

Pierre Louis Lepetit, né à Vaucelles (Calvados) le 5 février 1819, décédé à Caen le 18 mars 1901.

Origine sociale :

Fils de Pierre Antoine Lepetit et de Julie Madeleine Charlotte Dinan, aubergistes à Vaucelles.

Études :

?

Carrière universitaire :

Il est chargé le 17 octobre 1853 du cours de pharmacie et de chimie à l'école secondaire de médecine et de pharmacie de Caen. Il est nommé le 11 mai 1855 professeur titulaire de la chaire de chimie et de pharmacie. Il assure ce cours jusqu'en 1879. Dans les années 1870, il donne également des conférences facultatives. En 1879, la chaire de chimie et de pharmacie étant dédoublée, il devient professeur de chimie et toxicologie, et cela jusqu'en 1889.

Il est admis à la retraite et devient professeur honoraire à l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Fonctions extra-universitaires :

Pharmacien de profession, il exerce à Caen.

Mariage et descendance :

Marié en 1850 avec Marie Aline Heuste, fille de propriétaire.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 10 juillet 1893.

Officier de l'Instruction publique.

Travaux :

-*Étude de l'arsenic sous le point de vue chimique et toxicologique*, Paris, 1846.

-*Considérations sur le fluide nerveux*, 1861-1862.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/1596/19.

Lesauvage

État civil :

Edmé Lesauvage, né à Caen (paroisse de Vaucelles) le 23 octobre 1778, décédé à Caen le 10 décembre 1852.

Origine sociale :

Fils de Jean-Jacques Lesauvage, employé au bureau des Aides (rue St-Jean) et de Marie-Louise-Jeanne Coquille, parente du recteur de l'université de Caen Coquille-Deslongchamps⁷¹⁸ et qui tient dans sa maison une boutique de faïence et un débit de tabac.

Études :

Enfant, il est mis en pension à Soliers : il apprend à lire, écrire et compter. A 14 ou 15 ans, il revient dans sa famille et est placé en apprentissage chez un épicier à Caen puis à Rouen. A 17 ans (1795), il revient à Caen : les Écoles centrales viennent d'ouvrir. Il veut suivre les cours, contrairement aux désirs de son père. Ce dernier lui donne un pavillon, rue Montaigu, mais lui coupe les vivres. A l'École centrale de Caen, il est remarqué par le professeur de grammaire générale (philosophie), l'abbé Delarivière. Après le décès de son père, il se tourne vers la médecine. Il commence son éducation médicale avec le Dr Dominel. Il fait partie des étudiants de l'école de médecine en 1798. Après deux ans, il se rend ensuite à Paris. Il obtient une médaille d'argent et une deuxième place d'interne aux hôpitaux de Paris. De 1806 à 1808, il remporte le premier prix d'anatomie à la faculté de médecine de Paris et le premier prix de clinique aux hôpitaux de Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1810.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur de thérapeutique par arrêté du 20 août 1821 (à la mort du Dr Desbordeaux) à l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Il semble que Lesauvage donne également des cours de physiologie et d'accouchements, au moins à partir de 1824.

Il s'intéresse également beaucoup à l'histoire naturelle (géologie, botanique, ornithologie) et la faculté des sciences de Caen le charge parfois de suppléer le professeur d'histoire naturelle en cas d'absence. Par exemple, en 1820 et 1821, il est chargé pendant quatre mois de suppléer Lamouroux, sur autorisation du baron Cuvier, président du conseil royal de l'Instruction publique. En 1825, Lamouroux, professeur d'histoire naturelle à la faculté des sciences de Caen, décède. La faculté des sciences propose au ministre Lesauvage en 1^{ère} ligne et Eudes-Deslongchamps en 2^e ligne. Eudes-Deslongchamps ayant été choisi, Lesauvage se consacre à la médecine.

Il est nommé le 16 mars 1830 professeur de physiologie et d'accouchements. Puis il est nommé professeur de clinique interne et de médecine opératoire à partir de 1831 et enfin de pathologie chirurgicale en 1846.

Fonctions extra-universitaires :

Il revient à Caen après son doctorat. Il devient médecin du lycée dès son arrivée en 1812 puis également médecin de la Charité (établissement religieux). En 1814, il fait un cours volontaire de médecine opératoire à l'hôpital militaire temporairement établi.

⁷¹⁸Coquille-Deslongchamps, né à Caen en 1746, décédé à Paris en 1808, recteur en 1779, puis attaché à la bibliothèque Mazarine.

Du 22 mars 1831 à 1846, il est chirurgien en chef des hospices de Caen : il succède au Dr Dominel. Il quitte l'Hôtel-Dieu en 1848 : il est nommé en 1851 chirurgien en chef honoraire.

Mariage et descendance :

Célibataire. À sa mort, Gustave Raisin Mutel (fils du Dr Raisin, directeur de l'école de médecine et de pharmacie), se présente comme son neveu.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1844.

Autres :

En 1809, il est nommé correspondant de la société de médecine de Caen. Il en devient titulaire en 1813 mais est exclu en 1818. Il était noté comme docteur en chirurgie à la suite d'une erreur rectifiée de la faculté de médecine de Paris. Il veut être noté comme docteur en médecine, les relations s'enveniment, le préfet le soutient et il est finalement exclu, la société de médecine étant « indignée de la conduite turbulente et scandaleuse qu'il tient depuis longtemps dans son sein, et du mépris qu'il a cherché à déverser sur elle dans diverses circonstances ».

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen en 1816 (associé-résident en 1813, il en est président en 1841), de la société d'agriculture et de commerce, de la société linnéenne de Normandie. Il fonde l'Association médicale en 1849. Il est aussi membre de l'association normande et de l'Institut des Provinces, membre du jury médical et membre du conseil de salubrité de la ville de Caen, membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris et de plusieurs autres sociétés savantes.

Lors de son enterrement, il a droit aux honneurs militaires, comme chevalier de la légion d'honneur.

Catholique.

Travaux :

-Recherche sur les effets du verre et des substances vitrifformes portées dans les organes digestifs, thèse de médecine, Paris, 1810.

-Rapport sur l'ouvrage de M. Balme, mémoires de l'Académie de Caen.

-Répertoire de Médecine, etc..., mémoires de l'Académie de Caen, 1816.

-Mémoire théorique et pratique sur les luxations.

-Considérations sur le traitement des maladies syphilitiques.

-Aperçus sur la révolution médicale qu'ont opérée les leçons et les ouvrages de Broussais.

-Note sur les frères siamois.

-Note sur le vomissement d'un fœtus par un jeune grec.

-Recherche sur le développement, l'organisation et les fonctions de la membrane caduque.

-Mémoire sur les tumeurs éburnées du sein, dites tumeurs fibreuses, 2 mémoires.

-Dissertation sur les phénomènes cadavériques.

-Remarques sur le Traité de Tératologie de M. Isidore Geoffroy de Saint-Hilaire, sur la castration d'une vache.

-Mémoire sur un nouveau genre de Polypier fossile, trouvé dans la falaise de Bénerville (Calvados), 1823-24, précis de l'Académie de Rouen.

-Mémoire sur les Monstruosités dites par inclusion, Caen, 1829, in 8.

-Recherches sur les annexes du fœtus humain, Caen, 1835, in 8.

-Catalogue méthodique des Oiseaux du Calvados, Société linnéenne de Normandie, t VI, 1838.

-*Mémoire sur le traitement physiologique de la variole*, mémoires de l'Académie de Caen, 1849.

-*Fragments inédits d'ouvrages inachevés*, mémoires de l'Académie de Caen, 1856.

Sources :

État civil AD Calvados.

-Girardin, « Sur M. Le Sauvage », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1854, publié par l'Association normande, pp. 565-568.

-Antoine Charma, *Biographie du Dr Le Sauvage*, Paris, L. Hachette, 1855, 124 p., in 8°, Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Levée

État civil :

Jérôme Balthazar (ou Balthazar) Levée, né au Havre (Seine-Maritime) le 5 septembre 1769, décédé à Paris en 1835.

Origine sociale :

Fils de Gilles François Jacques Levée, maître charpentier et de Marie Magdeleine Cauchon.

Études :

Orphelin à deux ans, il est recueilli par une amie sa mère. Il suit des études religieuses au Havre et reçoit les quatre ordres mineurs.

Docteur ès lettres.

Carrière universitaire :

Il commence sa carrière enseignante au collège du Havre en 1790, comme professeur-adjoint. Pendant la Révolution (an VI), il est professeur à Bruges, où il dirige l'École centrale. Il devient censeur quand cette école devient lycée en 1808. Il devient professeur de rhétorique au lycée de Caen en 1809.

Il est nommé le 31 décembre 1809 suppléant de la chaire de littérature latine à la faculté des lettres de Caen. Il est donc suppléant de l'abbé Bouisset. Il l'est toujours en 1814 mais le recteur indique qu'il ne demeure plus à Caen.

Il obtient sa retraite en 1814, comme professeur de lycée et suppléant de la faculté des lettres. Il est noté comme incapable et comme n'ayant jamais rempli réellement les fonctions de suppléant à la faculté, par son suppléant puis successeur au lycée : Frédéric Vaultier, dans une lettre du 15 mai 1815.

Fonctions extra-universitaires :

En 1789, il entre comme commis dans une maison de commerce du Havre puis au greffe du tribunal civil.

Il a servi pendant sept ans en qualité d'officier, puis est employé civil de la Marine dans les bureaux et sur les vaisseaux de l'Etat. Il devient secrétaire général du payeur général du département de la Lys (Flandre-Occidentale en Belgique) en l'an V.

Mariage et descendance :

Marié avec Marie Henriette Costenoble.

Ils ont six enfants, dont : Benjamin Auguste François Balthazar ; Rose Amélie Française.

Décorations :

Officier de l'Université.

Autres :

Membre de la société grammaticale et du cercle littéraire de Lyon.

Travaux :

-Les Vers à soie, poème de Jérôme Vida, de Crémone, suivi du poème des échecs et de pièces fugitives du même auteur, et d'un choix de poésies de Pierre d'Orville, traduits du latin par J.-B. Levée, avec le texte en regard et des remarques explicatives, Paris, 1809, in 8.

- Ode sur l'heureux retour de S.M. Louis XVIII, roi de France, au milieu de ses sujets et sur son entrée dans la capitale, Paris, 1814, in 8.
- Conseils d'un Français à ses compatriotes au sujet du rétablissement de l'auguste famille de Bourbons, Paris, 1814, in 8.
- Edition des Œuvres complètes de Cicéron*, édition Fournier, 1816-1818, 31 volumes in 8.
- Dictionnaire des épithètes français, Paris, 1817, in 8.
- Traduction du Théâtre complet des latins, Paris, 1820, 15 vol. in 8.
- Théâtre de L. A. Sénèque, traduit par J.-B. Levéé, Paris, 1822.
- Fragments des tragiques et des comiques latins, Paris, 1823.
- Ode sur la mort de S. M. Louis XVIII et sur l'avènement au trône de S. M. Charles X, Paris, 1824.
- Stances sur le sacre de S. M. Charles X, Paris, 1825.
- Stances sur la ruine de Missolonghi et sur les espérances des Grecs, Paris, 1827.
- Biographie ou Galerie des Hommes célèbres du Havre, Paris, 1828, in 8.

Sources :

État civil AD Seine-Maritime.

Archives départementales du Calvados : F17 1732.

-Joseph François Michaud, *Biographie universelle, ancienne et moderne*, supplément, tome 71, Paris, 1842.

L'hirondel

État civil :

Louis Charles Albert L'hirondel, né aux Authieux Papion (Calvados) le 4 janvier 1847, décédé à Caen le 8 septembre 1908.

Origine sociale :

Fils de Charles L'hirondel, cultivateur et de Marie Rose Trolet, occupée de ménage.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1872.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur suppléant pour les chaires d'anatomie et de physiologie de l'école de médecine et de pharmacie de Caen, probablement en 1873, après la titularisation du Dr Fayel-Deslongrais, l'ancien suppléant.

Il démissionne de son poste le 18 novembre 1875.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 27 mai 1878 avec Marie Louise Legrand, née à Caen, fille de Louis Edouard Legrand, pharmacien.

Ils ont cinq enfants : Charles Édouard, né à Caen en 1879, médecin et professeur de stomatologie à la faculté de médecine de Paris, Marie Louise Eugénie, née à Caen en 1880, Henri François Joseph, né à Caen en 1882, également médecin et chef de clinique à l'école de médecine de Caen, François Louis Gustave, né à Caen en 1884, décédé à la naissance et Louis Albert Joseph, né à Caen en 1890, dentiste à Paris.

Travaux :

-*Parallèle entre l'uréthrotomie interne et la divulsion*, thèse de médecine, Paris, 1872.

Sources :

État civil AD Calvados.

L'hirondel

État civil :

Henri François Joseph L'hirondel, né à Caen le 6 juin 1882, décédé à Caen le 20 juin 1973.

Origine sociale :

Fils de Louis L'hirondel, médecin et professeur suppléant à l'école de médecine et de pharmacie de Caen et de Marie Louise Legrand.

Son frère Charles Édouard (1879- ?) est médecin et son frère Louis (1890-1940) est dentiste.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine à Paris en 1911.

Carrière universitaire :

Il est chef de clinique à l'école de médecine et de pharmacie de Caen entre 1914 et 1920, date à laquelle il démissionne.

Mariage et descendance :

Marié à Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados) le 31 mars 1910 avec Marie Madeleine Louise Fernagut, fille d'Émile Henri Marie Fernagut, médecin et de Marguerite Leroy.

Ils ont trois enfants : Jean L'hirondel, également médecin et professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen, Jacques L'hirondel, également médecin et professeur suppléant de l'école de médecine et de pharmacie de Caen et Geneviève L'hirondel.

Travaux :

-Traitement des végétations des organes génitaux externes par l'électrolyse négative, Paris, 1912, in 8°, thèse de médecine, Paris en 1911.

Sources :

État civil AD Calvados.

L'hirondel

État civil :

Jean Albert Emile L'hirondel, né à Paris le 13 février 1911, décédé en 1995.

Origine sociale :

Fils d'Henri François Joseph L'hirondel, médecin et chef de clinique à l'école de médecine et de pharmacie de Caen et de Marie Madeleine Louise Fernagut.

Il perd sa mère jeune (en 1917, victime de la grippe espagnole).

Frère de Jacques L'hirondel, médecin et professeur suppléant de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Études :

Il passe les épreuves du PCN (certificat d'études physiques, chimiques et naturelles) à la faculté des sciences de Caen puis poursuit ses études à la faculté de médecine de Paris. Il est reçu dans les premiers en 1930 au concours de l'externat des hôpitaux de Paris puis dans les premiers en 1935 au concours de l'internat.

Il s'oriente vers la pédiatrie.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1941. Il obtient en 1942 un prix de thèse décerné par l'Académie de médecine.

Carrière universitaire :

Il devient professeur suppléant de clinique et pathologie internes de l'école de médecine et de pharmacie de Caen en 1942. Il est nommé en outre professeur suppléant de pathologie générale en 1949 et le reste jusqu'en 1953.

En 1953, il devient après concours agrégé des facultés de médecine (agrégé de médecine générale), affecté à Caen pour neuf ans, puis devient professeur de l'école (1^{er} professeur agrégé de l'école et même des écoles de médecine).

Il part en retraite en 1977.

Fonctions extra-universitaires :

En 1939, il est mobilisé comme médecin de bataillon avec le grade de lieutenant. Fait prisonnier à Saint-Dié, il termine la guerre à l'hôpital Gaujot de Strasbourg. Il est libéré en 1940 avec croix de guerre et citation.

Il s'installe à Caen après avoir obtenu son doctorat en médecine. Il devient chef de service de la pouponnière de l'hôpital et médecin assistant du Dr Le Rasle. En 1953, il le remplace quand ce dernier est assassiné le 2 octobre alors qu'il tentait de porter secours à une femme violentée.

Membre de la commission ministérielle de protection sanitaire de l'enfance, il préside d'ailleurs un colloque organisé par l'OMS sur ce thème.

Mariage et descendance :

Marié avec Françoise Enault, fille de Paul Enault, notaire et petite-fille de Pierre Lecornu, professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Ils ont neuf enfants, dont Jean-Louis L'hirondel, rhumatologue, praticien hospitalier au CHU de Caen, qui épouse Monique Garapon, fille de Robert Garapon, professeur à la faculté des lettres de Caen.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.
Croix de guerre avec citation.

Autres :

Membre à partir du 15 mai 1957 de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Travaux :

-*La Ponction d'antré, importance de l'otomastoidite dans la pathologie du nourrisson.* Thèse de médecine. Vincennes, impr. de Rosay, 1941, in 8°, 214 p.

-*Les règles d'or de la puériculture.*

-*Les nitrates et l'homme : le mythe de leur toxicité*, par Jean L'Hirondel, Jean-Louis L'Hirondel ; préface du Pr. Henri Lestradet. Liffré, Institut de l'environnement, Mayenne : Impr. Jouve. 1996, 142 p.

Sources :

-André Daverne, « Le professeur Jean L'hirondel », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, T XXXIV, Caen, Imprimerie régionale, 1996.

L'hirondel

État civil :

Jacques L'hirondel, né à Caen le 15 mars 1913, décédé à Caen le 26 juillet 1999.

Origine sociale :

Fils d'Henri François Joseph L'hirondel, médecin et chef de clinique à l'école de médecine et de pharmacie de Caen et de Marie Madeleine Louise Fernagut.

Il perd sa mère jeune (en 1917, victime de la grippe espagnole).

Frère de Jean L'hirondel, médecin et professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1948.

Carrière universitaire :

Il est professeur suppléant de thérapeutique de l'école de médecine et de pharmacie de Caen de 1949 jusqu'à 1950 au moins.

Mariage et descendance :

Marié avec Odette Marais (rapport avec le Dr Marais, professeur suppléant de l'école de médecine et de pharmacie de Caen ?).

Ils ont cinq enfants.

Travaux :

-Sur la cholécystographie ; conduite de l'examen, étude de la position debout avec compression, thèse de médecine, Paris, 1948.

Sources :

mlhirondel.free.fr

Liard

État civil :

Louis Liard, né à Falaise (Calvados) le 22 août 1846, décédé à Paris (5^e arrondissement) le 21 septembre 1917.

Origine sociale :

Fils de Henri Liard, menuisier et de Thérèse Alexandrine Brice Poutrel.

Études :

Élève au collège de Falaise puis au lycée Charlemagne à Paris, il entre à l'École normale supérieure en 1866 : il est agrégé (1^{er}) de philosophie en 1869. Il est licencié ès sciences naturelles en 1873.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1874.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est nommé professeur de philosophie au lycée de Mont-de-Marsan en 1869 puis au lycée de Poitiers en 1871.

Il est chargé du cours de philosophie à la faculté des lettres de Bordeaux en 1874. Titularisé en 1876, il y reste six ans. Il devient recteur de l'académie de Caen le 28 novembre 1880, puis directeur de l'enseignement supérieur en 1884 et enfin vice-recteur de l'université de Paris en 1902.

Fonctions extra-universitaires :

Maire-adjoint de Bordeaux de 1878 à 1880.

Mariage et descendance :

Marié le 2 décembre 1874 avec Marie Françoise Armande Jondé.

Ils ont un enfant.

Institut de France :

Élu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1896.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 13 juillet 1882, officier le 29 décembre 1885, commandeur le 16 juillet 1895, grand-officier le 12 janvier 1900, grand-croix le 15 juillet 1909.

Autres :

Protestant.

Lauréat de l'Académie des sciences morales et politiques en 1878.

Travaux :

-*Des définitions géométriques et des définitions empiriques*, thèse de doctorat, Paris, 1873, in 8.

-*De Democrito philosopho*, thèse latine, Paris, 1873, gr in 8.

-*Les logiciens anglais contemporains*, Paris, 1878, in 18, 2^e éd 1884.

-*La science positive et la métaphysique*, Paris, 1879, in 8, 2^e éd 1883, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.

- Descartes, Paris, 1882, in 8.
- Platon : *le 1er livre de la République avec introduction sur la théorie platonicienne*, etc..., Paris, 1875, in 18.
- Platon : *Phédon*, Paris, 1875, in 18.
- Cicéron, *des vrais biens et des vrais maux, livre I et II, avec introduction sur l'atomisme ancien*, Paris, 1875, in 18.
- Descartes : *Discours de la Méthode avec introduction sur les théories scientifiques et philosophiques de Descartes*, Paris, 1879.
- Lectures morales et littéraires*, Paris, 1882.
- L'esprit positif et la Philosophie positive*, Mémoires de l'Académie de Caen, 1882.
- Morale et enseignement civique*, Paris, 1883.
- Lectures morales et littéraires à l'usage de l'enseignement primaire*, Paris, 1883, in 12.
- Cours de philosophie*, Paris, 1884, in 12.
- L'enseignement supérieur en France 1789-1889*, t 1^{er}, Paris, 1888, in 8, t II (1789-1893), 1894, in 8.
- Universités et Facultés*, Paris, 1894, in 12.
- Pages éparses*, Paris, 1902, in 12.
- Le nouveau plan d'études de l'enseignement secondaire. Les Cadres, l'Esprit*, Paris, 1903, in 8.
- Descartes*, 2^e éd, Paris, 1903, in 8.
- L'Université de Paris*, Paris, 1909, 2 vol, in 8.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/1636/24.

-Alain Renaut, *Louis Liard et l'élitisme républicain*, in *Romantisme*, n°88, Paris, 1995-2, Une philosophie française de l'université allemande. Le cas de Louis Liard.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Liégard

État civil :

Léon Aimé Adrien Liégard, né à Caen le 25 octobre 1827, décédé à Caen le 12 novembre 1872.

Origine sociale :

Fils de Pierre Auguste Alfred Liégard (né à Caen le 19 janvier 1801, décédé à Caen le 3 juin 1875), médecin, lui-même fils de Thomas Philippe Auguste Liégard, docteur en chirurgie, et de Catherine Jérôme Lecornu.

Son grand-père maternel est boulanger. Son neveu (le fils de sa sœur) est Léon Lecornu, maître de conférences de mathématiques à la faculté des sciences de Caen de 1881 à 1893.

Études :

Il commence ses études à la faculté des sciences de Caen puis les poursuit à Paris. Il devient d'ailleurs interne à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1854.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur suppléant pour la chaire d'anatomie et physiologie et chef des travaux anatomiques de l'école de médecine et de pharmacie de Caen en 1855. Il est ensuite professeur de matières médicales et thérapeutiques de 1866 jusqu'à sa mort en 1872.

Fonctions extra-universitaires :

Médecin à Caen.

Membre de l'association républicaine en 1848.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 14 septembre 1857 avec Marie Françoise Alice Solange, fille de négociant.

Ils ont un fils : Robert Eugène Alfred Liégard. Il fait ses études au lycée puis à la faculté de droit de Caen (il est licencié puis docteur). Il devient avocat près la cour d'appel de Caen en 1880.

Décorations :

Officier d'académie.

Autres :

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, de la société de médecine de Caen et de la société linnéenne de Normandie, membre correspondant de la société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles et de la société médico-chirurgicale de Bruges.

Il est surnommé le « médecin des pauvres ».

Travaux :

-*Etudes sur les manifestations de la syphilis héréditaire*, annales de la Société de médecine, 1860.

-*Observations sur les grossesses doubles et sur la cyanose*, 1861-1862.

-*Remarques et observations sur les invaginations*, 1861-1862.

-*Deux problèmes de physiologie*, Caen, 1865.

- La Gale et les Galeux*, Mémoires de l'Académie de Caen, 1865.
- Étude sur l'accommodation de l'œil*, Mémoires de l'Académie de Caen, 1867.
- Études sur la restauration des Églises de Rots*, bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, 1868.
- Vents d'Est et d'Ouest*, Caen, 1870, in 8.

Sources :

État civil AD Calvados.

Lignier

État civil :

Élie Antoine Octave Lignier, né à Pougy-sur-Aube (Aube) le 15 février 1855, décédé le 19 mars 1916.

Origine sociale :

Fils d'Eusèbe Antoine Lignier, propriétaire et de Louise Henriette Thomas.

Études :

Élève de la faculté des sciences de Lille, il est lauréat du prix Kuhlmann de la société des sciences de Lille.

Il devient docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1887.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord préparateur à la faculté des sciences de Lille, tout en travaillant sur sa thèse de doctorat.

Après son doctorat, il est nommé à la faculté des sciences de Caen comme professeur de botanique en 1887 et le reste jusqu'à sa mort.

Il est nommé doyen de la faculté des sciences de Caen en 1904 mais ne le reste que quelques semaines, à cause de rumeurs sur sa nomination en rapport avec son affiliation à la franc-maçonnerie.

Il a dirigé les agrandissements de l'institut botanique, un nouveau classement de l'école botanique et a assuré la conservation des herbiers de la galerie botanique.

Il est nommé assesseur du doyen par arrêté du 1^{er} février 1911, puis de nouveau en 1913.

Il est également représentant de la faculté des sciences au conseil académique de 1896 à 1904, puis au conseil de l'Université de 1908 à sa mort.

Fonctions extra-universitaires :

Conseiller municipal de Caen de 1892 à 1904. Il est considéré comme républicain.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (8^e arrondissement) le 15 avril 1893 avec Emma Suzanne Isambert, fille d'Emile Isambert, professeur de la faculté de médecine de Paris, laryngologiste.

Ils ont un fils Émile Henry (ou Paul), né en 1893 à Caen.

Décorations :

Officier d'académie.

Autres :

Franc-maçon (affilié en 1889 : vient de Lille), il est le vénérable de la loge Thémis entre 1898 et 1902. En 1904, il est chargé par le Grand Orient de collecter les informations sur les opinions politiques et religieuses des militaires de Caen.

Secrétaire de la Société linnéenne de Normandie du 10 février 1890 au 14 janvier 1895.

Décédé à la suite d'une opération chirurgicale.

Travaux :

-Recherches sur l'anatomie comparée des calycanthées, des mélastomacées et des myrtacées, 1887.

- De la forme du système libéroligneux foliaire chez les phanérogames*, Caen, 1889.
- De l'influence que la symétrie de la tige exerce sur la distribution, le parcours et les contacts de ses faisceaux libéro-ligneux*, Caen, 1889.
- Recherches sur l'anatomie des organes végétatifs des lécythidacées*, Paris, 1890.
- Contributions à la connaissance du bouton floral mâle de "Chamoedorea elegans"*, Caen, 1890.
- La graine et le fruit des calycanthées*, Caen, 1891.
- De la mise au point en microphotographie*, Caen, 1891.
- Notes sur l'organisation générale et spécialement sur l'enseignement de la botanique dans les universités de Liège, de la vallée du Rhin et de Wurtemberg*, Caen, 1896.
- Essai sur l'histoire du Jardin des plantes de Caen*, Caen, 1905.
- En collaboration avec Lortet et Le Bey, *Catalogue de l'herbier général de l'université et de la ville de Caen*, Caen, 1911.

Sources :

Recensement de la ville de Pougy-sur-Aube AD Aube.

État civil AM Paris.

- Dictionnaire biographique du Calvados comprenant la liste et les biographies des notabilités dans les lettres, les sciences et les arts ... du département du Calvados*, Paris, Jouve, 1894.
- Aurélien Berry, *Elites républicaines et Franc-maçonnerie à Caen : 1870-1919*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Pierre Daviet, Université de Caen, 2003

Louïse

État civil :

Émile Alphonse Camille Louïse, né à Saint-Saulve (Nord) le 9 janvier 1854, décédé ?

Origine sociale :

Fils de Théophile Florentin Louïse, né à Avranches, professeur puis principal de collège, officier d'académie, officier de l'Instruction publique, chevalier de la légion d'honneur et d'Élise Euphémie Dorchis.

Études :

Il est reçu docteur ès sciences physiques devant la faculté de médecine de Paris en 1885 et reçu docteur devant la faculté de médecine de Lyon en 1887.

Carrière universitaire :

Il est nommé préparateur de chimie puis maître de conférences de chimie à la faculté des sciences de Montpellier en 1879. En 1882, il est nommé maître de conférences de chimie à la faculté des sciences de Lyon, puis professeur adjoint de chimie en 1887.

Il est chargé du cours de chimie à la faculté des sciences de Caen le 13 décembre 1888.

Il devient professeur titulaire de chimie le 22 juin 1889 et garde cette chaire jusqu'au 1^{er} janvier 1912. Il est en effet admis à faire valoir ses droits à la retraite. Il devient professeur honoraire à cette date.

Il est également professeur de chimie et toxicologie de l'école de médecine entre 1889 et le 1^{er} janvier 1912.

En 1903, il est directeur de la station agronomique du Calvados et de la Manche.

Fonctions extra-universitaires :

Ingénieur des arts et manufactures.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 26 juillet 1904.

Officier d'académie, officier de l'Instruction publique.

Officier du mérite agricole.

Travaux :

-*Synthèse d'hydrocarbures, d'acétones, d'acides, d'alcool, d'éthers, de quinones dans la série aromatique*, thèse de sciences physiques, Paris, 1885.

-*Sur un nouvel alcaloïde artificiel*, thèse de médecine, Lyon, 1887.

-*Note sur le "Mytilaspis pomorum" (parasite du pommier)*, Paris, 1892.

-*Note sur la "Phalena hyemata" (parasite du pommier)*, Caen, 1892.

-*Sur les différents modes d'extraction des moûts de cidre*, Caen, 1892.

-*Organisation et fonctionnement des laiteries coopératives au Danemark*, Caen, 1893.

-*Du rôle biologique de l'azote atmosphérique*, discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de l'Université de Caen, Caen, 1897.

Sources :

État civil AD Nord.
Dossier de légion d'honneur : 19800035/0257/34186.

Lozac'h

État civil :

Noël Lozac'h, né à Nantes (Loire-Atlantique) en 1915, décédé le 20 juin 2003.

Origine sociale :

Fils de Léon Lozac'h et de Marguerite Charlotte Aubry.

Études :

Il est élève de l'École normale supérieure. Il est reçu 1^{er} à l'agrégation de sciences physiques en 1939.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1945.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord assistant à l'ENS puis chargé de cours dans les universités de Lille et de Paris.

Il est chargé d'une maîtrise de conférences de chimie organique et biologique à la faculté des sciences de Caen en 1949. Il est titularisé à ce poste en 1950 puis devient professeur de chimie en 1952. Il devient aussi, en 1952, chargé du cours de chimie organique à l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Il est élu doyen de la faculté des sciences en 1956 et assume cette fonction lors de l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'Université de Caen. Il reste doyen jusqu'en 1969.

Il est nommé directeur de l'Institut de chimie de Caen le 15 janvier 1953. Il est également directeur de l'École nationale supérieure d'ingénieurs (actuellement ENSICAEN) de 1952 à 1982.

Il participe en outre à la création d'un laboratoire de recherche en chimie organique associé au CNRS, dont il fut directeur jusqu'en 1979 (actuellement laboratoire de chimie moléculaire et thio-organique).

Il reste professeur à Caen jusqu'en 1982, date à laquelle il est admis à la retraite, avec le titre de doyen honoraire et de professeur émérite.

Mariage et descendance :

Marié avec Odette Elizabeth Pauline Marie, fille d'Édouard Célestin Marie, commandant d'administration coloniale, officier de légion d'honneur et de Marguerite Eugénie Pfeiffer.

Décorations :

Officier des palmes académiques en 1957.

Travaux :

-*Recherches sur les Y glycols acétyléniques et sur leurs dérivés*, thèse de sciences, Paris, 1945.

-Avec Raymond Dulou et Gustave Vavon, *Manipulations de chimie*, Paris, Masson et Cie, 1946, 269 p.

-*Chimie générale et chimie minérale*, 2^e édition, revue conformément aux programmes de 1948, Paris, Tournier et Constans, 1948, in 4^o, 146 p.

-*Chimie organique*, 2^e édition, revue conformément aux programmes de 1948, Paris, Tournier et Constans, 1949, in 4^o, 156 p.

-*Recherche des structures des composés*, Paris, Presses documentaires-de Brengou, 1953, in 4^o, 20 p.

-*La nomenclature en chimie organique*, Paris, Masson et Cie, 1967, 296 p.

Sources :

-« Hommage », p. 13, par le directeur de l'ENSICAEN, le directeur de l'UFR de sciences et quelques collègues, Phénix Infos, *Bulletin d'informations de l'Université de Caen Basse-Normandie*, 15 octobre 2003, n°103.

Mabilleau

État civil :

Léopold Auguste Marie Mabilleau, né à Beaulieu-Lès-Loches (Indre-et-Loire) le 10 octobre 1853, décédé à Niort (Deux-Sèvres) le 14 février 1941.

Origine sociale :

Fils d'Auguste Mabilleau, professeur de collège et d'Amélie Léopoldine Roos.

Études :

Elève de l'École normale supérieure de 1873 à 1876, il est agrégé (1^{er}) de philosophie en août 1876 puis est membre de l'école française de Rome de 1876 à 1878.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1881.

Carrière universitaire :

Il est chargé de cours à la faculté des lettres de Toulouse de 1878 à 1881. De 1881 à 1888, il est maître de conférences de morale et de psychologie à la faculté des lettres de Toulouse. De 1888 à 1890, il est maître de conférences à l'École normale d'Auteuil et au musée pédagogique.

Il est nommé professeur de philosophie en 1890 à la faculté des lettres de Caen, comme chargé de cours. Il est titularisé en 1894.

En 1898-1899, il est nommé professeur à la chaire de philosophie morale au collège de France. Il est nommé en 1900 professeur d'assurances et de prévoyances sociales au conservatoire des arts et métiers et inscrit comme professeur hors cadre. Il devient professeur hors rang en 1906.

Fonctions extra-universitaires :

Il est adjoint au maire de Toulouse de 1884 à 1888.

Il est mis en congé de l'enseignement en 1897 et devient directeur du Musée social à Paris : il le reste jusqu'en 1921. Il est également le premier président de la Mutualité française.

Mariage et descendance :

?

Institut de France :

Élu le 11 janvier 1896 membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques (section de philosophie)

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 6 février 1896, officier le 11 décembre 1900, commandeur le 1^{er} novembre 1912.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Plusieurs fois lauréat de l'Institut (notamment en 1879, 1888, 1890 et 1893) il obtient le prix Strassart en 1895 puis le prix Saintour en 1897 ou 1898.

Travaux :

-*Histoire de l'école de Padoue*, 1880.

- Etude historique sur la philosophie de la Renaissance en Italie*, thèse, 1881.
- De perfectione apud Leibnitium, thesim Facultati litterarum Parisiensi proponebat*, thèse supplémentaire, 1881.
- Histoire de la Renaissance en Italie*, 1881.
- Cours de morale, cours élémentaire*, 1883.
- Cours de morale, cours supérieur*, 1884.
- Cours d'instruction civique, droit usuel, économie politique*, 1884.
- Victor Hugo*, 1893.
- Histoire de la philosophie atomiste*, 1895.
- Le crédit agricole dans la province de Parme*, 1897.
- La prévoyance sociale en Italie*, en collaboration avec Ch. Rayneri, 1898.
- La coopération en France*, 1900.
- Les retraites ouvrières et la mutualité*, 1904.
- La mutualité française, doctrine et applications*, 1904.
- Notions élémentaires d'instruction civique, de droit usuel et d'économie politique*, 1912.

Sources :

Dossier de légion d'honneur : 19800035/0248/33015.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Machelard

État civil :

Eugène Machelard, né à Carpentras (Vaucluse) le 19 mars 1815, décédé à Paris (5^e arrondissement) le 14 août 1880.

Origine sociale :

Fils d'Antoine Joseph Machelard, receveur central des contributions indirectes et entrepreneur de tabac et de Luce Pervinquière.

Son grand-père maternel Mathieu Joseph Séverin Pervinquière est avocat, député du Poitou et baron d'empire.

Frère d'Édouard Machelard, médecin, chevalier de la légion d'honneur et de Benoît Léon Machelard, directeur de l'enregistrement des domaines et du timbre, chevalier de la légion d'honneur.

Études :

Il est reçu docteur en droit devant la faculté de droit de Paris.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur suppléant à la faculté de droit de Caen le 14 juillet 1841, après un concours à Paris.

En 1844, il devient professeur suppléant à la faculté de droit de Paris puis professeur titulaire.

Fonctions extra-universitaires :

Avocat à la cour d'appel de Paris.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (10^e arrondissement) le 20 octobre 1853, avec Antoinette Léontine Fontaine, fille d'Ambroise Eustache Fontaine, propriétaire et de Félicité Cécile Rustique Degenèse.

Ils ont deux enfants : Paul Eugène Machelard, directeur à la cour des comptes, conseiller référendaire à la cour des comptes, chevalier de la légion d'honneur ; Marie Cécile Machelard.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 13 août 1862.

Travaux :

-*Dissertation sur l'accroissement entre les héritiers testamentaires et les colégataires aux diverses époques du droit romain, étude sur les lois "Julia" et "Papia Poppaea" en ce qui concerne la caducité*, Paris, 1858.

-*Des obligations naturelles en droit romain*, Paris, 1861.

-*Étude sur la règle catonienne en droit romain*, Paris, 1862.

-*Théorie générale des interdits, en droit romain, exposition détaillée des interdits possessoires*, Paris, 1864.

-*Examen critique des distinctions admises, soit en droit romain, soit en droit français, en ce qui concerne les servitudes prédiabiles*, Paris, 1868.

-*Observations sur les "Responso prudentium"*, Paris, 1871.

-*Observations sur la corréalité*, Paris, 1875.

Sources :
État civil AM Paris.
Dossier de légion d'honneur : LH/1681/11.

Maheut

État civil :

François Victor Maheut, né au Vey-sur-Orne (Calvados) le 9 février 1815, décédé à Caen le 30 septembre 1897.

Origine sociale :

Fils de Nicolas Jean Maheut, maréchal et batelier, et de Françoise Grusse.

Études :

Il a été étudiant à l'école de médecine et de pharmacie de Caen puis à la faculté de médecine de Paris.

Interne des hôpitaux de Caen en 1834, il devient interne provisoire des hôpitaux de Paris en 1837.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris le 25 juillet 1839.

Carrière universitaire :

Il est nommé chef des travaux anatomiques de l'école de médecine et de pharmacie de Caen le 18 avril 1853, professeur suppléant en décembre 1854 puis professeur adjoint de pathologie interne en mai 1855. Il est titularisé chaire le 21 novembre 1855 et garde cette chaire jusqu'en 1875, date à laquelle il devient professeur de clinique interne (il le reste jusqu'en 1886).

Il devient en 1886 professeur honoraire de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Fonctions extra-universitaires :

Il est médecin du bureau de bienfaisance pour la paroisse Saint-Sauveur de Caen à partir de 1840.

Il devient médecin en chef des hospices de Caen.

Mariage et descendance :

Marié avec Nathalie Félicité Marthe Delauney, fille de Florentin Delauney, négociant, et ancien lieutenant de dragons (7^e régiment), blessé à la bataille de la Moskova.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 22 août 1878, pour sa participation à la guerre de 1870-1871.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Membre de la société de médecine de Caen et de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Travaux :

-*De la menstruation*, thèse de doctorat en médecine, Paris, 1839.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/1689/52.

Maignien

État civil :

Dominique Charles Ambroise Napoléon Maignien, né à Paris (12^e arrondissement) le 19 août 1805, décédé à Grenoble (Isère) le 6 août 1881. Il est appelé également « Pol ».

Origine sociale :

Fils de Charles Maignien, maître de pension puis régent de collège et d'Anne Dumont.
Demi-frère de Charles François Maignien, recteur d'académie, de Claude Maignien, professeur de faculté et de Gabriel Maignien, directeur de l'Athénée de Bruges.
Sa famille descend des Maignien, seigneur de Mersuay et de Bourguignon-les-Coflans.

Études :

Élève de Villemain.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Lyon en 1839.

Carrière universitaire :

Il commence sa carrière en 1823 comme maître d'étude au collège de Lille. De 1824 à 1826, il est régent de 6^e et de 7^e au collège de Maubeuge. Il revient au collège de Lille en 1827 comme suppléant de 6^e. Il est ensuite successivement professeur de rhétorique au collège de Maubeuge en 1829, professeur de rhétorique à Cambrai en 1831, chargé de 2nde au collège de Grenoble en 1838, régent de philosophie au collège de Dieppe en 1841 puis professeur de philosophie au collège de Tours en 1842.

Il est nommé professeur suppléant à la faculté des lettres de Caen. Il supplée Maillet-Lacoste dans sa chaire de littérature latine pour le premier semestre puis pour le second trimestre de l'année 1842-43.

Il devient ensuite professeur de littérature française à la faculté des lettres de Lyon en 1843 puis à la faculté de Grenoble en 1847. Il devient également doyen de la faculté des lettres de Grenoble, dès 1847. Il est admis à la retraite en 1872.

Mariage et descendance :

Marié le 2 septembre 1832 avec Cécile Florentine Fournier, fille de Louis Honoré, principal du collège de Châtillon-sur-Seine.

Ils ont trois enfants : Florence Maignien ; Paul Maignien ; Edmond Maignien, qui devient conservateur en chef de la bibliothèque de Grenoble.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 11 août 1859.

Officier de l'Instruction publique.

Travaux :

-*De l'influence qu'a exercée sur le style de Paul-Louis Courier l'étude approfondie de la langue grecque*, Cambrai, 1834.

-*Du Théâtre tragique des Grecs, considéré sous le rapport de la philosophie dramatique*, thèse, 1839.

-*Cur Aristophanes populi fautorum philosophorum oratorumque inimicus fuerit*, thèse latine, 1839.

-*Études littéraires et philosophiques*, Paris, 1841.

-*Galeswinthe*, drame en 5 actes et en vers, Grenoble, 1856.

- Études de littérature et d'art*, Grenoble, 1862-1863.
- Définition et analyse esthétique de l'idée de l'art considérée dans l'artiste et dans l'œuvre*, Grenoble, 1864.
- Notice sur quelques éléments de l'histoire des arts au point de vue de leur grandeur et de leur décadence*, Paris, 1866.
- Discours prononcés sur la tombe de M. Leroy, doyen de la Faculté des sciences de Grenoble*, Grenoble, 1867.
- Art et photographie*, Grenoble, 1868.
- Projet d'une réforme dans les études classiques, discours de réception, prononcé le 27 décembre 1872, à l'Académie delphinale, par Ernest Dugit, et réponse de M. Maignien*, Grenoble, 1873.
- Sur la philosophie du Dictionnaire de médecine de MM. Littré et Robin*, Grenoble, 1873.

Sources :

État civil AD Isère et AM Paris.

Dossier de légion d'honneur : LH/1691/51.

Maigron

État civil :

Louis Emmanuel Maigron, né à Saint-Geniès de Malgoires (Gard) le 22 juin 1866, décédé à Paris (17^e arrondissement) le 1^{er} avril 1954.

Origine sociale :

Fils d'Emmanuel Maigron, propriétaire et de Marie Eugénie Rouvière.

Études :

Il commence ses études à la faculté des lettres de Montpellier, où il est boursier de licence puis d'agrégation de 1885 à 1888 : il est licencié ès lettres en 1886. Il est agrégé de lettres en 1890.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Lyon le 1^{er} juin 1898.

Carrière universitaire :

Il commence sa carrière dans l'enseignement en étant maître auxiliaire au lycée de Montpellier en 1886 puis professeur au collège de Sète en 1888.

Après son agrégation, il est successivement nommé professeur de rhétorique aux lycées d'Annecy (1890), de Saint-Etienne (1892), puis de Lyon (1894).

Il est chargé de cours à la faculté des lettres de Lyon à partir de 1898. En 1901, il est nommé maître de conférences puis professeur (1909) de littérature française à l'université de Clermont.

Il devient recteur de l'académie de Caen en 1923 et le reste jusqu'en 1936.

Il est admis à la retraite avec le titre de recteur d'académie honoraire.

Mariage et descendance :

Marié à Lyon (6^e arrondissement, Rhône) le 27 avril 1898 avec Marguerite Eulalie Aimée Prévost, fille d'Antoine Marie Prévost, négociant et d'Adèle Rose Marie Lançon.

Ils ont trois enfants.

Institut de France :

Élu le 3 février 1923 correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques (section de morale et sociologie).

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 7 août 1923, officier le 30 juillet 1932.

Travaux :

-*Le roman historique à l'époque romantique, essai sur l'influence de Walter Scott*, thèse de doctorat, 1898.

-*De Theodori Bezae poematis*, thèse complémentaire, 1898.

-*Fontenelle, l'homme, l'œuvre, l'influence*, 1906.

-*Fontenelle, histoire des oracles, édition critique*, 1908.

-*Le romantisme et les mœurs, essai d'étude historique et sociale d'après des documents inédits*, 1910.

-*Le romantisme et la mode d'après des documents inédits*, 1911.

-*L'effort britannique*, 1916.

Sources :

État civil AM Lyon.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/0028/3512.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Maillet-Lacoste

État civil :

Pierre Laurent Maillet-Lacoste, né à Les Cayes (paroisse Notre-Dame des Cayes-du-fond, à St-Domingue, actuellement Haïti) le 2 mars 1775, décédé le 26 mars 1860.

Origine sociale :

Fils de Pierre Maillet de Lacoste, propriétaire à Saint-Domingue (natif de Nantes, fils de négociant) et de Rose Mousnier (fille de chirurgien).

Il a perdu une « assez grande fortune » à Saint-Domingue avec l'indépendance d'Haïti mais il avait trop d'occupations pour s'en préoccuper : il lui reste de la famille à Cuba qui lui envoie une pension.

Études :

Entré en 1794, il est renvoyé de l'École Polytechnique en 1796 pour avoir écrit un article sur le 21 janvier dans *Le Censeur des Journaux*.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1811.

Carrière universitaire :

Il est professeur de littérature latine et de mathématiques à Brest dans « l'institution de M. Laurent » de 1799 à 1811. Il est nommé à une chaire de rhétorique au lycée de Nice le 30 juillet 1811 (mais la première année, a une chaire de 2nde au lycée de Marseille car il n'y avait pas encore de rhétorique au lycée de Nice). Il devient ensuite professeur d'humanités au lycée de Nîmes le 17 octobre 1814 (1^{ère} année d'humanités 1814-novembre 1815, 2^e année novembre 1815-9 octobre 1816), professeur de rhétorique au collège royal de Montpellier le 10 octobre 1816, puis professeur de rhétorique au collège royal de Rouen le 7 octobre 1820. Il est recommandé à Chateaubriand par Joubert en septembre 1819.

Professeur de rhétorique à Rouen, il est nommé professeur de littérature latine à la faculté des lettres de Caen le 27 mars 1824. Il conserve ce poste jusqu'en 1844. A partir de 1833, il prend un suppléant à ses frais pour une partie de ses leçons : De Gournay. Au début de l'année 1839, il prend un congé de six mois motivé par une faiblesse de santé et revient en juillet. Il est suppléé pendant le 1^{er} semestre de 1842-43. Mais apparemment, il assure quelques leçons au 2^e semestre (il aurait voulu faire la totalité). Apparemment, à sa première leçon de rentrée, il expose sa polémique (intellectuelle) avec Charma sur la traduction. Par arrêté du 6 avril 1844, il est admis à faire valoir ses droits à la retraite après plus de 40 ans d'enseignement. Il obtient le titre de professeur honoraire par arrêté du 25 juillet 1845. Il s'installe alors à Paris.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 27 avril 1845.

Autres :

Membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, il était également membre des académies de Rouen et de Nîmes.

Travaux :

-Traduction interlinéaire des fables de Phèdre suivant le système de Dumarsais, avec des observations préliminaires sur l'enseignement des langues, des notes grammaticales et les parties des verbes les plus difficiles, Paris, 1811.

-Recueil de quelques opuscules, Nîmes, 1816.

-Éloge de Rollin, discours qui a concouru pour le prix d'éloquence proposé par l'Académie française en 1816, Paris, 1818.

-Discours prononcé, le 5 janvier 1837, à l'occasion des attentats contre la vie du Roi, Paris, 1837.

-Discours prononcé le 4 juillet 1839 par M. Maillet-Lacoste, professeur de littérature latine, membre des académies de Caen, de Rouen et de Nîmes ; suivi de quelques considérations sur les suppléances, Caen, de Pagny, 23 p, 1839.

-Polémique sur la traduction, entre M. Maillet-Lacoste et M. Charma, Caen, 1843.

-Discours historique servant d'introduction à la correspondance de Cicéron et de Brutus, prononcé en février 1844, Caen, 1844.

-Discours sur Bossuet, prononcé en 1826, en trois séances dans la salle de la faculté des lettres de Caen, Caen, 1844.

-Mélanges littéraires, Paris, 1845.

Sources :

Dossier de légion d'honneur : LH/1694/47.

Archives départementales du Calvados : F6518.

Maire

État civil :

René Charles Joseph Ernest Maire, né à Lons-le-Saunier (Jura) le 29 mai 1878, décédé à Alger le 24 novembre 1949.

Origine sociale :

Fils de Pierre Jean Jacques Charles Ernest Maire, sous-inspecteur des forêts et de Marie Delphine Lucie Thirion. Il appartient à une famille bourgeoise de Lunéville et de Metz, lorraine de vieille souche. Il devient orphelin de mère à deux ans.

Études :

Il commence ses études à la faculté des sciences de Dijon.

Il est reçu docteur ès sciences naturelles à la faculté des sciences de Paris en 1902. Il est reçu docteur devant la faculté de médecine d'Alger en 1916.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord assistant puis chef de travaux à la faculté des sciences de Nancy de 1898 à 1908.

Il est nommé maître de conférences de botanique à la faculté des sciences de Caen le 13 novembre 1908.

Cependant, il ne reste que peu de temps à Caen puisqu'il est nommé professeur de botanique générale et appliquée à la faculté des sciences d'Alger le 1^{er} novembre 1911. Il est chargé de la phytopathologie au laboratoire de botanique agricole et appliquée de la faculté des sciences d'Alger.

Fonctions extra-universitaires :

Il herborise au Maroc et en Algérie de 1902 à 1904.

Il est mobilisé en août 1914 comme canonier au 6^e groupe d'artillerie d'Afrique et démobilisé en octobre 1914. Il est versé en 1915 dans le service actif et remobilisé en juin 1915 comme médecin auxiliaire. Il est affecté à l'institut Pasteur puis à l'infirmerie du fort de Kouba. Il est nommé en 1916 médecin aide-major puis envoyé en avril 1917 à Salonique. Il est évacué de Salonique en juin 1917. Il est affecté en août 1917 à l'hôpital Maillot à Alger puis en 1918 adjoint au directeur du service de santé de la division d'Alger jusqu'à sa démobilisation en février 1919.

Il est chargé de mission par le gouvernement marocain de 1921 à 1930 pour l'étude botanique du Sahara central.

Mariage et descendance :

Marié à Lunéville (Meurthe-et-Moselle) le 2 avril 1902 avec Jeanne Marie Théophile Maire. Remarié à Alger le 28 juin 1919 avec Alphonsine Mathilde Denouel. Remarié à Alger avec Anne Henriette Simone Ferron de Québriac.

Ils ont quatre enfants.

Institut de France :

Élu le 4 juin 1923 membre correspondant de l'Académie des sciences (section botanique) puis le 6 mai 1946 membre non résidant.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 1^{er} octobre 1923, officier le 27 septembre 1946.
Officier des palmes académiques le 14 juillet 1913.
Chevalier du mérite agricole.

Autres :

Il perd l'usage d'un œil dans sa jeunesse.

À 18 ans, il est l'auteur d'un herbier de la Haute-Saône visible aujourd'hui au muséum d'histoire naturelle de Gray.

Membre de la société mycologique de France, de la société d'histoire naturelle de la Moselle et de la société d'histoire naturelle d'Afrique du Nord.

Travaux :

-*Exsiccata hypodermearum Galliae orientalis, decas secunda [-quinta]*, Le Mans, 1897-1898.

-*L'évolution nucléaire chez les urédinées et la sexualité*, Lons-le-Saulnier, 1900.

-*Quelques urédinées et ustilaginées nouvelles ou peu connues*, Lons-le-Saulnier, 1900.

-*Recherches cytologiques et taxonomiques sur les basidiomycètes*, thèse de doctorat, Lons-le-Saulnier, 1902.

-*Remarques sur la flore de la Corse*, Tours, 1904.

-*René Maire. Titres et travaux scientifiques*, Caen, 1911.

-*Remarques sur l'indigénat du sapin en Normandie (remarques sur la communication de M. l'abbé Letacq)*, Paris, 1912.

-*Sur quelques champignons parasites du littoral normand*, Paris, 1912.

-*Les champignons vénéneux d'Algérie*, Alger, 1916.

-*Troisième contribution à l'étude des labaulbéniales de l'Afrique du Nord*, Alger, 1920.

-*Contributions à l'étude de la flore du Grand Atlas*, Paris, 1924.

-*Contributions à l'étude de la flore de l'Afrique du nord*, Paris, 1926.

-*Origine de la flore des montagnes de l'Afrique du nord*, Paris, 1928.

-*Mission saharienne Augières-Draper, 1927-1928. Plantes du Sahara central par M. le Dr René Maire*, 1931.

-*Les Progrès des connaissances botaniques en Algérie depuis 1830*, Paris, 1931.

-*Études scientifiques. Les Progrès des connaissances botaniques en Algérie depuis 1830*, Paris, 1931.

Son herbier, dit "herbier René Maire" est une œuvre monumentale composée d'environ un million de parts, entreposée à l'Institut de botanique de l'université de Montpellier 2. C'est le plus grand herbier historique concernant la flore de l'Afrique du Nord.

Sources :

Dossier de légion d'honneur : 19800035/0028/3530.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Marais

État civil :

Joseph Cyrille Alphonse Roland Marais, né à Lisieux (Calvados) le 22 avril 1887, décédé à Caen le 4 novembre 1929.

Origine sociale :

Fils de Paul Cyrille Roland Marais, propriétaire et d'Alphonsine Zoé Fleury.

Études :

Il est interne des hôpitaux de Paris et aide d'anatomie de la faculté de médecine de Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1921.

Carrière universitaire :

En 1921, il est nommé professeur suppléant d'anatomie et de physiologie de l'école de médecine et de pharmacie de Caen et le reste jusqu'à sa mort en 1929.

Fonctions extra-universitaires :

Chirurgien.

Mariage et descendance :

Marié à Orléans le 21 février 1911 avec Geneviève Marie Félicité Courel, fille de Pierre Louis Lucien Aimable Courel, négociant et de Marie Noémie Félicité Bertin.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Croix de guerre.

Autres :

Décédé à 42 ans de maladie.

Travaux :

-Le traitement des formes anatomo-cliniques de l'ostéomyélite de croissance à staphylocoques par la vaccinothérapie antistaphylococcique, thèse de doctorat, Paris, 1921.

Sources :

État civil AD Calvados

Base biographique du site internet de la BIU (Bibliothèque interuniversitaire) Santé :

www.bium.univ-paris5.fr/histmed/debut.htm

Marc

État civil :

Hippolyte Pierre François Marc, né à Caen (paroisse St-Gilles) le 19 juin 1763, décédé à Caen le 20 janvier 1839.

Origine sociale :

Fils de Pierre Marc, maître toilier et de Marie Castel.

Études :

Marc fait ses études à Caen. Il commence naturellement par les études classiques, au collège du Mont. A 19 ans, il étudie le droit et la philosophie.

Le 19 janvier 1785, il obtient ses grades de bachelier et de licencié ès droits à la faculté de droit de Caen.

Il est reçu docteur *in utroque jure* (en droit civil et en droit canon) devant la faculté de droit de Caen le 28 janvier 1786.

Carrière universitaire :

Il tente l'agrégation en juin 1786 mais sans succès. En 1788, une chaire de droit civil étant vacante, il entre en lice et fait partie des trois candidats proposés par l'université. Mais c'est Godefroy, déjà agrégé, qui est choisi.

Le 29 juillet 1790, il est nommé et installé agrégé. Il appartient à l'université de Caen avant sa disparition en 1791. Il signe la déclaration hostile à la constitution civile du clergé et au serment civique.

Il est nommé professeur de droit civil de la faculté de droit de Caen le 12 décembre 1805. Le 7 mars 1810, le doyen Alexandre étant devenu recteur de l'académie, Marc devient doyen de la faculté de droit. Marc devient encore successeur d'Alexandre en étant nommé au poste de recteur, par suite du décès d'Alexandre (il est nommé le 11 juin 1819). Il avait quelques semaines auparavant refusé une chaire à la faculté de droit de Paris (tout comme Thomine-Desmasures).

Il n'est pas renommé à ce poste par le Grand-maître de l'Université et remplacé par l'abbé Jamet le 20 novembre 1822 (arrêté du 14 novembre 1822). Il avait été dénoncé par ce dernier comme bonapartiste, antiroyaliste et coupable de blasphème dans une lettre du 15 mars 1821 adressée au Grand-Maître de l'Université. Le contexte de l'arrivée au pouvoir du courant ultra-royaliste favorise cette éviction.

Marc redevient simple professeur de droit civil. Il est de nouveau nommé aux fonctions de recteur le 23 août 1830 par de Broglie, ministre de l'Instruction publique, en remplacement de l'abbé Jamet, démissionnaire. Il le reste jusqu'à sa mort en 1839.

Fonctions extra-universitaires :

Le 4 juillet 1786, il prête serment puis est reçu avocat en la cours du Parlement de Rouen.

A la suite de la disparition de l'université de Caen, Marc devient commis chargé du journal des dépenses de guerre, puis payeur particulier à la suite de l'armée des côtes de Cherbourg.

Le 6 floréal an VIII (26 avril 1800), il est nommé conseiller de préfecture pour le département du Calvados. N'étant pas un fervent royaliste, il est démis de ses fonctions de conseiller de préfecture par le préfet le 13 août 1815.

Avocat près la cour d'appel de Caen, il a été quatre fois bâtonnier de l'ordre des avocats.

Mariage et descendance :

Marié avec Rose Émilie Félicité Ducheval de la Bulotière (père vivant de son bien). Le recteur Alexandre est présent à son mariage.

Ils ont deux enfants : Laure, qui épouse Jean Prosper Lafosse, professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen ; Georges, conseiller de préfecture.

Son neveu (et cousin), Lelaidier, est secrétaire de la faculté de droit de Caen. Un autre cousin (par alliance) Napoléon Charles Alfred de Thoury est secrétaire de l'académie de Caen puis de la faculté de droit de Caen.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 27 avril 1833, officier le 29 avril 1838.

Décoration du Lys en 1814.

Autres :

Sous la Restauration, il appartient à l'opposition libérale.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/1724/8.

-Alfred Trolley, « Sur M. Marc, recteur de l'académie de Caen », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, publié par l'Association normande, 1840, pp. 470-476.

Marchis

État civil :

Lucien René André Edmond Marchis, né à Cherbourg (Manche) le 4 octobre 1863, décédé à Paris (15^e arrondissement) le 8 janvier 1941.

Origine sociale :

Fils de Edmond François Louis Marchis, instituteur communal puis inspecteur primaire et de Céline Anaïse Teurtris. Son grand-père paternel est maréchal-ferrant et son grand-père maternel est entrepreneur des ponts et chaussées.

Études :

Il est boursier de licence à Caen : il est licencié ès sciences naturelles le 21 juillet 1886 puis licencié ès sciences physiques le 15 juillet 1887. Il est maître auxiliaire au lycée de Caen du 28 janvier 1887 au 28 octobre 1889. Il est agrégé de physique en 1890.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Bordeaux en 1898.

Carrière universitaire :

Il est professeur de physique au lycée de Caen à partir du 5 novembre 1890.

Il devient maître de conférences à la faculté des sciences de Caen le 10 octobre 1894. Il est en outre chargé de conférences supplémentaires de minéralogie le 19 juillet 1895.

Il est nommé à la faculté des sciences de Bordeaux le 4 novembre 1896 puis professeur de la chaire d'aviation (fondée par Basil Zaharoff) à la faculté des sciences de Paris le 1^{er} janvier 1910. Il garde cette fonction jusqu'en 1933.

Mariage et descendance :

Marié à Lille (Nord) en 1891 avec Eulalie Célestine Julienne Lévêque, fille de Louis Joseph Gédéon Lévêque, dessinateur industriel et de Julienne Catherine Lippens. Armand Lévêque, son beau-frère, est professeur agrégé. Ils divorcent en 1906.

Remarié à Chinon (Indre-et-Loire) le 20 août 1907 avec Julie Adélaïde Eugénie Vaisson, fille d'un professeur au lycée de Bastia.

Son fils Edmond né à Caen en 1892 devient administrateur principal de la marine à Bordeaux. Une fille de son second mariage se marie avec un officier de marine.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 8 décembre 1921. Il est décoré par Basil Zaharoff, célèbre marchand d'armes, grand-croix de la légion d'honneur, qui a fondé à la faculté des sciences de Paris la chaire occupée par Marchis.

Officier d'académie, officier de l'Instruction publique.

Autres :

Lauréat de l'Institut à trois reprises (prix Plumey deux fois et prix Saintour).

Religion catholique.

Travaux :

-*Les déformations permanentes du verre et le déplacement du zéro des thermomètres*, thèse de doctorat, Paris, 1898, grd in 8° avec fig et pl.

-*Leçons sur les moteurs à gaz et à pétrole*, Paris, 1901, in 16.

- Leçons sur les méthodes de mesures industrielles des courants continus*, Paris, 1902, in 4° avec fig.
- Leçons sur les moteurs d'automobile et les applications industrielles de l'alcool*, Paris, 1903, in 8°.
- Les moteurs à essence ... leçons professorales*, 1903-1904, Paris, 1904, in 8° avec fig.
- La voiture automobile de course en 1903*, Paris, 1903, in 8° avec fig.
- La navigation aérienne, aérostation militaire, etc...*, Paris, 1904, grd in 8° avec fig.
- Thermodynamique*, Paris, 1904-1905, 2 vol, grd in 8°.
- Leçons sur le froid industriel*, Paris, 1905, in 4°.
- Production et utilisation du froid*, Paris, 1906, in 4° avec fig.
- Leçons sur la voiture automobile*, Paris, 1907, in 4° avec fig.
- Production et utilisation des gaz pauvres*, Paris, 1908, grd in 4° avec fig.
- La vapeur d'eau surchauffée*, Paris, 1908, in 8° avec fig.
- Le navire aérien ... cours professionnel*, Paris, 1909, grd in 8° avec pl.

Sources :

État civil AD Manche et Nord.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/555/63340.

-Christophe Charle et Eva Telkes, *Les professeurs de la faculté des Sciences de Paris : dictionnaire biographique, 1901-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, publié par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine, Paris, 1989.

Marie

État civil :

Jean François Marie, né à Alleaume (Manche) le 3 novembre 1841, décédé à Caen le 23 novembre 1899.

Origine sociale :

Fils de François Marie, laboureur et Marie Lemonnier.

Études :

Il est étudiant brillant à la faculté de droit de Caen (1^{er} prix de droit romain, 1^{er} prix de droit français et 1^{er} prix de droit commercial en licence en 1864) et agrégé en 1866 (section droit civil et criminel).

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen le 27 novembre 1865 et docteur devant la faculté des lettres de Caen en 1868.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est attaché en tant qu'agrégé à la faculté de droit de Strasbourg. Il devient, probablement au milieu des années 1860, professeur à la faculté de droit de Rennes.

Il est nommé en 1893 à la chaire de droit criminel de la faculté de droit de Caen et garde ce poste jusqu'à sa mort.

Fonctions extra-universitaires :

Il est avocat près la cour d'appel de Caen.

Mariage et descendance :

Marié avec Marie Pauline Dagoury. Veuf en 1899.

Décorations :

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Une séance du conseil de l'université de Caen lui rend hommage le 8 décembre 1899 :

« (...) M. Marie, délégué de la faculté de droit, décédé le 23 novembre 1899 après une courte maladie, qui avait pris dès le début un caractère inquiétant.

Ancien élève de la faculté de droit de Caen, M. Marie était revenu à Caen, comme professeur, après une très longue absence. C'était un homme de devoir et de dévouement. On pouvait différer avec lui sur bien des points ; on était obligé de rendre hommage à la sincérité de ses convictions et à la ferme loyauté de son langage. La perte de cet homme de bien est vivement ressentie dans l'université de Caen. »

Travaux :

-*Essai sur la vie et les ouvrages du chancelier Michel de L'Hospital*, thèse de doctorat, Rennes, 1868.

-*Quid de jure testandi philosophia doceat ?*, thèse de doctorat, Rennes, 1868.

-*De l'administration départementale, tome I : Des Conseils généraux*, Paris, 1882, in 8.

-*Eléments de droit administratif à l'usage des étudiants*, Paris, 1890, in 8.

-*De l'assistance publique relativement à l'enfance*, Paris, 1892, in 8.

-*Traité du régime légal des paroisses catholiques*, Paris, 1892, in 8.

- De la comptabilité des fabriques*, Paris, 1893, in 8.
- Des droits des communes sur les terres vaines et vagues*, Paris, 1894, in 8.
- La famille de l'ouvrier, ses joies...*, Caen, 1894, in 8.
- Éléments de droit pénal*, Paris, 1895, in 12, 2^e éd 1897.

Sources :

État civil AD Calvados et Manche.

Mary-Vallée

État civil :

Amand Constant Mary-Vallée, né à Evreux (Eure) le 3 avril 1781, décédé à Evreux le 14 juin 1810.

Origine sociale :

Fils de Pierre Mary, marchand épicier et de Marguerite Vallée.

Plusieurs membres de sa famille sont ecclésiastiques (son oncle et un de ses cousins sont chanoines de la cathédrale d'Evreux).

Études :

Docteur ès sciences.

Carrière universitaire :

Le 13 pluviôse an XII (3 février 1804), il est nommé professeur de mathématiques au lycée de Caen (professeur des 3^e et 4^e classes).

Le 25 juillet 1809, il est nommé professeur de mathématiques spéciales à la faculté des sciences de Caen, ainsi que secrétaire de la faculté. Il n'eut pas l'occasion de faire un seul cours à la faculté des sciences. Dès le début officiel des cours en mai 1810, il est suppléé par Ricard.

Mariage et descendance :

Il est probablement célibataire.

Autres :

Quand son décès est connu par la faculté, on le présente comme « enlevé par la maladie ».

Travaux :

?

Sources :

État civil AD Eure.

Maurain

État civil :

Charles Honoré Maurain, né à Orléans (Loiret) le 27 février 1871, décédé à Paris (14^e arrondissement) le 26 mai 1967.

Origine sociale :

Fils de Jean Maurain, brigadier-chef de police, chevalier de la légion d'honneur et de Céline Udolcie Sureau. Sa mère est rentière.

Son frère Eugène Urbain Maurain est polytechnicien, officier du génie avec le grade de commandant et géodésien. Sa sœur est professeur du second degré.

Études :

Élève de l'École normale supérieure à partir de 1890, il est agrégé de physique en 1893.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1898.

Carrière universitaire :

Il est professeur au lycée de Lorient de 1897 à 1899 puis maître de conférences de physique à la faculté des sciences de Rennes de 1899 à 1905.

Il est nommé professeur de physique à la faculté des sciences de Caen du 1^{er} février 1905 à 1910. Il est membre du conseil de l'université de Caen et assesseur du doyen en 1907. Officiellement, il est encore professeur de la faculté de Caen jusqu'en 1912, date à laquelle il démissionne et est nommé professeur honoraire de la faculté des sciences de Caen.

Le 27 octobre 1910, il est délégué dans les fonctions de directeur du laboratoire d'aviation (ou institut aérotechnique) de l'université de Paris, fondation Deutsch, de la Meurthe. Il est également chargé de cours à la faculté des sciences de Paris en 1910 puis professeur en 1921. Il devient doyen de la faculté des sciences de Paris en 1926 puis chargé des fonctions de recteur de l'académie de Paris le 5 mars 1941 et admis à la retraite le 10 avril 1941.

Fonctions extra-universitaires :

Il est mobilisé entre 1914 et 1919 comme lieutenant.

Il est membre du bureau des longitudes et est élu en 1924 président de la société météorologique de France.

Mariage et descendance :

Marié à Rennes (Ille-et-Vilaine) le 30 juillet 1902 avec Jeanne Eugénie Marie Janoty, fille d'un buraliste, ancienne élève de l'ENS de Sèvres, agrégée de mathématiques, professeur de cours secondaire.

Ils ont un fils : Jean Maurain, ancien élève de l'ENS, docteur ès lettres, professeur au lycée de Lille, chargé de cours à la Sorbonne, chef de cabinet du président du Sénat, mort sous une avalanche le 7 janvier 1939.

Institut de France :

Élu membre de l'Académie des sciences le 12 mai 1930 (section d'astronomie). Il est président de l'Académie des sciences en 1944.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur à titre militaire, commandeur en 1936.

Officier de la couronne d'Italie à titre militaire.

Autres :

Adhérent du comité de vigilance des intellectuels antifascistes.
Président d'honneur des Presses universitaires de France.

Travaux :

- Le magnétisme du fer*, Evreux, 1899.
- Les états physiques de la matière*, Paris, 1910.
- Répertoire de laboratoires français*, Paris, 1922.
- Magnétisme et électricité terrestres*, Paris, 1935.
- Physique du globe*, Paris, 1937.
- L'étude physique de la terre : intérieur, couche superficielle, atmosphère*, Paris, 1942.
- La Foudre*, Paris, 1948.

Sources :

État civil AD Ille-et-Vilaine et AM Loiret.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/879/3095.

-Christophe Charle et Eva Telkes, *Les professeurs de la faculté des Sciences de Paris : dictionnaire biographique, 1901-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, publié par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine, Paris, 1989.

Mazet

État civil :

Robert Jean Sosthène Mazet, né à Paris le 7 février 1903, décédé le 1^{er} septembre 1991.

Origine sociale :

?

Études :

Élève de l'École normale supérieure à partir de 1921, il est agrégé de mathématiques en 1924. Il est reçu docteur devant ès sciences physiques devant la faculté des sciences de Paris en 1929.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il enseigne notamment aux lycées de Châteauroux et de Troyes. Il est chargé de cours, en 1929, à la faculté des sciences de Lille. En 1931, il met en place un laboratoire de mécanique expérimentale. Il est nommé maître de conférences à la faculté des sciences de Marseille mais ne reste que quelques mois. Il revient à Lille en 1933 et devient professeur de mécanique rationnelle et de mécanique expérimentale. Il enseigne parallèlement à l'Institut industriel du Nord, dont il devient le sous-directeur chargé des études en 1936. Il est chargé de mission au CNRS en 1939 (section de la recherche appliquée). Il est nommé en 1944 recteur de l'académie de Caen, pour remplacer Jean Mercier, nommé par Vichy. Il devient en 1946 recteur de l'académie de Poitiers. Peu passionné par l'administration, il est nommé en 1947 directeur scientifique de l'ONERA (office national d'études et de recherches aérospatiales). Il enseigne également à la faculté des sciences de Poitiers de 1948 à 1960 puis à Orsay de 1960 à 1974, ainsi qu'à l'École nationale d'aéronautique.

Fonctions extra-universitaires :

Mobilisé pendant la seconde guerre mondiale, il est fait prisonnier en mai 1940. Il est interné tout d'abord en Silésie à l'Oflag IV D, où il remplit les fonctions de recteur de l'Université de captivité. Il continue cette mission au stalag I A en Prusse-Orientale. Sa fonction étant reconnue par la délégation française des services diplomatiques des prisonniers de guerre, elle permet aux prisonniers de passer leurs examens et à leurs résultats d'être validés à leur retour de captivité. Il est libéré en juillet 1943.

Mariage et descendance :

?

Institut de France :

Élu le 16 novembre 1959 correspondant de l'Académie des sciences (section de mécanique).

Décorations :

Officier de la légion d'honneur.
Commandeur des palmes académiques.

Travaux :

-*Travaux pratiques de mécanique rationnelle*, Paris, 1936.
-*Mécanique vibratoire*, Paris, 1966.

-« Les souvenirs du Capitaine-Recteur », in *Le camp des aspirants pendant la deuxième guerre mondiale*, Paris, 1991.

Sources :

-Marie-Thérèse Pourprix, *Les mathématiques à Lille 1854-1970*.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Mercier

État civil :

Louis Auguste Mercier, né à Frouard (Meurthe-et-Moselle) le 4 août 1879, décédé à Luc-sur-Mer (Calvados) le 26 juin 1954.

Origine sociale :

Fils de Nicolas Mercier, gendarme et de Marguerite Bouvier.

Études :

Il commence ses études à l'École normale supérieure en 1882 : il est licencié ès-sciences naturelles puis est agrégé de sciences en 1889.

Une allocation de 300 francs représentant les trois premières années de doctorat ès-sciences lui est attribuée par arrêté ministériel du 21 mai 1912.

Carrière universitaire :

Maître-surveillant à l'école primaire supérieure de Nancy, il est chargé par arrêté du recteur de Nancy pour 1904-1905, de surveiller les travaux pratiques de zoologie.

Dans le cadre de l'Institut agricole et colonial de Nancy, il est chargé, de 1906 à 1908 et de 1910 à 1913 des travaux pratiques de zoologie agricole.

Dans le cadre de la faculté des sciences de Nancy, il est chargé de conférences de zoologie de 1908 à 1916.

Il est nommé maître de conférences à la faculté des sciences de Caen le 16 février 1919 par arrêté ministériel. Il est chargé du cours de zoologie et physiologie animale. Il devient titulaire de cette chaire, par décret du 16 janvier 1920. Il est en outre chargé de la direction des services de zoologie à Caen et à Luc-sur-Mer en mars 1919.

Il est donc directeur du laboratoire Arcisse de Caumont (laboratoire maritime de Luc-sur-Mer) à partir de 1919.

Il est également chargé du cours d'histoire naturelle à l'école de médecine et de pharmacie de Caen, par décision ministérielle du 15 octobre 1919.

Il est suspendu de ses fonctions en 1944 pour collaboration.

Fonctions extra-universitaires :

Il est directeur du laboratoire Arcisse de Caumont (laboratoire maritime de Luc-sur-Mer).

Louis Mercier est vice-président à sa création en 1941 du comité départemental du Calvados du groupe Collaboration. Il comparaît devant la cour de justice en 1944 et il est condamné : il a alors 65 ans.

Il explique sa collaboration en invoquant la science et la culture : « Si je suis entré au groupe Collaboration, c'est pour défendre la science française vis-à-vis de l'Allemagne, et pour que, malgré sa défaite, la France reste toujours vivante » (Ouest-France du 1^{er} septembre 1945).

Il déclare qu'il souhaitait que Collaboration reste un mouvement intellectuel et apolitique et essayait de pondérer les activités du président (Julien Lenoir, ancien maire-adjoint de Caen en 1940, commerçant en meubles) et du trésorier (Colette, médecin), qui voulaient notamment créer une milice à Caen.

Mariage et descendance :

Marié à Nancy (Meurthe-et-Moselle) le 2 septembre 1903 avec Jeanne Marie Wohlgemuth, fille de Jean Vincent Jules Wohlgemuth, chargé du cours complémentaire de géologie à la faculté des sciences de Nancy et de Julie Marie Françoise Georgé.

Ils ont trois enfants : Louis Jean Mercier, né à Nancy le 24 août 1904, licencié ès sciences en 1925, assistant de géologie et paléontologie à la faculté des sciences de Caen de 1925 à 1943 au moins, en congé militaire en 1925-1926, DES à Caen en 1928, docteur ès sciences naturelles en 1932 à Paris, prisonnier de guerre en 40, marié avec Sarah Brasil ; Lucien Mercier, décédé le 14 juin 40, mort pour la France ; Georgette Mercier.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1922 (pour le centenaire de Pasteur).

Autres :

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Travaux :

?

Sources :

État civil AD Meurthe-et-Moselle.

Dossier personnel aux Archives nationales : F/17/27204.

-Claude Singer, *L'université libérée, l'université épurée, 1943-1947*, Paris, les Belles lettres, 1997, 430 p.

Mercier

État civil :

Jean Mercier, né en 1891, décédé en 1962.

Origine sociale :

?

Études :

Élève de l'École normale supérieure à partir de 1912, il est agrégé de physique en octobre 1919.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1922.

Carrière universitaire :

Préparateur à l'ENS, il est délégué dans les fonctions de maître de conférences de physique de la faculté des sciences de Caen par arrêté du 22 février 1923 et le reste jusqu'en 1924.

Doyen de la faculté des sciences de Bordeaux, il est chargé de la direction du CNRS en juin 1940 par Longchambon, son prédécesseur. Cette nomination est le fait de la débâcle et du repli à Bordeaux de toutes les institutions. Il assure le retour du CNRS à Paris dans le courant du mois de juillet. Sa nomination due au hasard des événements ne dure guère : il est révoqué de ce poste le 9 août 1940 par le ministre de l'Instruction publique.

Il est nommé recteur à Caen le 18 janvier 1942, à la suite de la révocation de Pierre Daure. Le 11 octobre 1944, il est à son tour révoqué avec interdiction d'enseigner puis affecté au CNRS à Paris. Il enseigne de nouveau à Bordeaux puis au Maroc.

Après la Libération, des journaux proches du PCF accusent le « doyen fasciste » d'avoir dénoncé des patriotes et d'avoir appartenu au groupe Collaboration (*La victoire du sud-ouest* du 26 octobre 1944 et *La Gironde populaire* du 11 novembre 1944).

Fonctions extra-universitaires :

Mobilisé pendant la guerre 1914-1918.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Croix de guerre.

Autres :

Il a suivi en tant que recteur à Caen une (ou des) conférences organisées par l'ambassade ou l'institut allemand.

Travaux :

-*Sur une nouvelle méthode de détermination de la période des oscillations électriques de haute fréquence : application à la détermination de la vitesse de propagation des ondes électromagnétiques le long des fils conducteurs*, thèse de doctorat, Paris, 1923.

-*Thermodynamique : à l'usage de l'enseignement supérieur et des écoles d'ingénieurs*, Paris, 1957.

-*Traité d'acoustique*, Paris, PUF, 1962.

-*Mécanique physique*, PUF, 1963.

Sources :

Dossier personnel aux Archives nationales : F/17/16953.

-Claude Singer, *L'université libérée, l'université épurée, 1943-1947*, Paris, les Belles lettres, 1997, 430 p.

-Jean-François Picard et Elisabeth Pradoura, *La longue marche vers le CNRS (1901-1945)*, Reprise d'un article publié in Cahiers pour l'histoire du CNRS (1988-1), remanié en janvier 2009 et publié sur le site internet de l'Histoire du CNRS : www.histcnrs.fr.

Merget

État civil :

Antoine Eugène Merget, né à Bordeaux (Gironde) le 16 août 1819, décédé à Bordeaux le 21 décembre 1893.

Origine sociale :

Fils d'un menuisier ébéniste.

Études :

Bachelier ès lettres en 1838 et ès sciences mathématiques en 1839 au collège royal de Bordeaux, il devient élève de l'École normale supérieure en 1840. Il est bachelier ès sciences physiques, licencié ès sciences mathématiques et ès sciences physiques en 1842 puis agrégé (1^{er}) pour les sciences physiques en 1843.

Il est reçu docteur ès sciences physiques devant la faculté des sciences de Paris en 1849 et devant la faculté de médecine de Bordeaux en 1888.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur de physique au collège royal de Caen le 14 septembre 1843. Le 3 mai 1847, il est chargé provisoirement du cours de physique à la faculté des sciences de Caen (il y enseigne d'avril à septembre 1847). Il reste au collège royal de Caen jusqu'en 1850.

En 1861, il est professeur de physique au lycée de Bordeaux. Il est autour de cette date professeur de physique à la faculté de médecine de Bordeaux. Il est chargé du cours de physique de la faculté des sciences de Lyon en 1863. Il y devient professeur de physique en 1865. Il est suspendu de ses fonctions de professeur en 1871.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 15 août 1861.

Autres :

Membre de la société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.

Travaux :

-*Sur quelques cas particuliers de la décomposition de l'eau, thèse de doctorat de sciences physiques*, 1849.

-*Sur la formation d'empreintes métalliques des corps conducteurs par l'emploi des courants électriques*, 2ème thèse de doctorat de sciences physiques, 1849.

-*Mercure et mercuriaux*, Bordeaux, 1882.

-*Action toxique, physiologique et thérapeutique des vapeurs mercurielles, recherche du mercure dans les liquides et dans les tissus de l'organisme*, thèse de doctorat de médecine, 1888.

-*Mercure, action physiologique, toxique et thérapeutique*, Bordeaux ; Paris, 1894.

Sources :

État civil AD Gironde.

Dossier de légion d'honneur : LH/1836/14.

-Boris Noguès et Françoise Huguet, Notice biographique sur le site du Service d'histoire de l'éducation. URL : e-sapiens.fr/facultes/scripts/fiche.php?indice=1164.

Meslin

État civil :

Roger Ernest Joseph Meslin, né le 10 août 1904 à Fleury (Manche), décédé ?

Origine sociale :

?

Études :

Il fait ses études à la faculté des sciences de Caen. Il est licencié ès sciences naturelles (botanique, zoologie, géologie) en 1925 puis obtient son diplôme d'études supérieures de sciences naturelles (mention botanique) en 1926.

Carrière universitaire :

En janvier 1929, il est chargé des travaux pratiques de botanique à la faculté des sciences de Caen. En décembre 1930, ce poste est supprimé et Meslin est nommé assistant de botanique et chargé de l'enseignement pratique de la botanique au PCN et au certificat de licence. D'octobre 1932 à décembre 1934, il est également conservateur des collections botaniques de la ville et de l'université de Caen.

En décembre 1937, il est nommé chef des travaux d'histoire naturelle de l'école de médecine et de pharmacie de Caen. En janvier 1945, il est en outre chargé du cours de cryptogamie. Il démissionne de ses fonctions à l'école de médecine en 1950.

Il devient chef des travaux pratiques de botanique de la faculté des sciences de Caen en 1949, et l'est encore en 1957.

Fonctions extra-universitaires :

Bien qu'il ait été exempté du service militaire, il est mobilisé civilement puis militairement. Il est tout d'abord attaché au centre national de la recherche scientifique appliquée du 1^{er} septembre 1939 au 15 avril 1940 puis mobilisé dans l'armée du 15 avril 1940 au 8 septembre 1940.

D'août 1945 à septembre 1946, il participe à la mission scientifique en Allemagne du CNRS avec le grade assimilé de lieutenant.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Officier d'académie le 1^{er} janvier 1947.

Chevalier des palmes académiques en 1951.

Chevalier du mérite agricole en 1954.

Autres :

Lauréat en 1944 du prix Charles Frémont de l'Académie des Sciences.

Lauréat en 1946 du prix Millet-Ronsin de l'Académie des Sciences.

Lauréat en 1948 du prix de Coigny de l'Académie des Sciences.

Membre de la société des sciences.

Membre et vice-secrétaire à partir de 1938 de la Société linnéenne de Normandie. Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Travaux :

-« Dans Caen assiégé », in *Bataille de Normandie* de René HORVAL, tome 1, éditions de « Notre Temps », 1847.

-« Annonce du décès d'Emile Danjou », *Bulletin de la société linnéenne de Normandie*, années 1954-1955, 9^e série, 8^e volume, Caen, Imp. Caron, 1957, p. 143.

-« Annonce du décès d'Adrien Tison », *Bulletin de la société linnéenne de Normandie*, années 1954-1955, 9^e série, 8^e volume, Caen, Imp. Caron, 1957, p. 149.

-« Notes sur la flore du département de la Manche », 1927. Extrait de *Notices, Mémoires et Documents*, publié par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche, 39^e vol., 1927, p. 199-224.

Sources :

Renseignements fournis par M. Rioult, professeur de l'UFR de pharmacie de Caen, secrétaire de la Société linnéenne de Normandie.

Miocque

État civil :

Louis François Victor Miocque, né le 15 janvier 1760 à Dives-sur-Mer (Calvados), décédé à Caen le 14 mars 1815.

Origine sociale :

Fils de Mathieu Miocque, fermier et de Marie Anne Guesdon.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen avant la Révolution.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur suppléant de la faculté de droit de Caen le 12 décembre 1805 et le reste jusqu'à sa mort.

Fonctions extra-universitaires :

Il est d'abord substitut aux assises puis conseiller à la cour royale de Caen. Il est également avocat.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 23 frimaire an IV avec Elisabeth Thomas Lebrun (décédée en 1860 à 84 ans), fille de Gabriel Lebrun, avocat et de Scholastique Marescot.

Ils ont un fils au lycée en 1813.

L'oncle maternel de sa femme est homme de loi également.

Décorations :

Décoration du Lys en 1814.

Travaux :

?

Sources :

État civil AD Calvados.

Moniez

État civil :

Romain Louis Moniez, né à Le Quesnoy (Nord) le 17 février 1852, décédé à Bordeaux (Gironde) le 5 janvier 1936.

Origine sociale :

Fils naturel de Catherine Moniez, couturière.

Études :

Il commence ses études à Lille.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Lille en 1880 et devant la faculté des sciences de Paris en 1881.

Carrière universitaire :

Il devient préparateur à la faculté des sciences de Lille en 1877.

Chargé de cours depuis 1881, il est nommé maître de conférences d'histoire naturelle à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille en 1884. Il succède à Giard dans cette chaire. Il devient professeur de botanique en 1892 (chaire dédoublée). En tant que naturaliste, il a créé le jardin botanique dans la cour de l'ancienne faculté de médecine de Lille (place Philippe Lebon).

En 1898, il devient inspecteur de l'académie de Paris puis recteur de l'académie de Grenoble en 1904.

Il devient recteur de l'académie de Caen en 1908 et garde ces fonctions jusqu'à sa retraite. Il est admis à la retraite à partir du 1^{er} janvier 1923.

Fonctions extra-universitaires :

Médecin-major de réserve.

Mariage et descendance :

Marié avec Mlle Gillou.

Ils ont plusieurs enfants.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 8 juillet 1903.

Chevalier du mérite agricole.

Officier de l'Instruction publique.

Commandeur du Nichan Iftikhar (Tunisie).

Officier de l'ordre de Saint-Sava (Yougoslavie).

Chevalier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare (Maison royale de Savoie).

Autres :

Correspondant de l'Académie de médecine en 1898.

Président de la société zoologique de France en 1897.

Travaux :

-*Mémoire sur les cestodes*, thèse de doctorat, 1881.

-« M. le Dr Gidon, directeur de l'école de Médecine et de Pharmacie de Caen, discours prononcé par M. Moniez, recteur de l'Académie, au Conseil de l'Université, le 25 janvier 1918 », *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1918-1920.

Sources :

Dossier de légion d'honneur : 19800035/205/26850.

-*Dictionnaire biographique illustré : Calvados et Manche*, Paris, Flammarion, 1909, 1216 p.

-Jean-François Condette, *Les recteurs d'académie en France de 1808 à 1940, t. II*, *Dictionnaire biographique*, Lyon, INRP, 2006, 411 p.

Monod

État civil :

Sylvère Monod, né à Cannes (Alpes-Maritimes) le 9 octobre 1921 et décédé à Paris le 8 août 2006.

Origine sociale :

Fils de Samuel William Monod, dit Maximilien Vox, typographe et éditeur, et d'Eliane Marie Alice Poulain, dite Marie Ariel.

Neveu de Théodore Monod, naturaliste et membre de l'Académie des sciences, petit-fils du pasteur Wilfried Monod.

Frère de Richard Monod, professeur dans l'enseignement secondaire puis supérieur et homme de théâtre, de Flavien Monod, auteur, de Blaise Monod, graphiste et de Martin Monod.

Études :

Il commence ses études aux lycées Montaigne puis Louis-le-Grand à Paris et les poursuit à la faculté des lettres de Paris. Il est agrégé (1^{er}) d'anglais en 1943.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1952.

Carrière universitaire :

Il commence sa carrière dans le secondaire aux lycées de Rouen et Michelet à Vanves.

Il est chargé le 1^{er} avril 1949 de la maîtrise de conférences de langue et littérature anglaises à la faculté des lettres de Caen. Il est nommé maître de conférences temporaire en 1950 puis titulaire en 1952. Enfin, il est nommé professeur sans chaire en 1953.

Il devient professeur à la Sorbonne en 1964. Il est admis à la retraite en 1982.

Fonctions extra-universitaires :

Président de la commission « littératures étrangères » du Centre national du livre, ainsi que de l'ATLAS (Association des traducteurs littéraires de France) de 1989 à 1992.

Mariage et descendance :

Marié en 1943 avec Annie Digeon, fille d'Aurélien Digeon, professeur de langue et littérature anglaises de Lille puis recteur de l'académie de Caen.

Autres :

Protestant.

Il a été lauréat du Grand Prix national de la traduction.

Travaux :

-*Dickens romancier*, Hachette, 1953.

-*Dickens the Novelist*, University of Oklahoma Press, 1968.

-*Histoire de la littérature anglaise de Victoria à Elizabeth II*, Armand-Colin, 1970.

-*Martin Chuzzlewit : A Critical Study*, George Allen & Unwin, 1985.

-*Madame Homais*, Pierre Belfond, 1988.

Sources :

-Alain Jumeau, « In memoriam Sylvère Monod », *Études anglaises* 3/2006 (Vol. 59), p. 383-384. URL : www.cairn.info/revue-etudes-anglaises-2006-3-page-383.htm.

Moreau

État civil :

Fernand Eugène Julien Moreau, né à Château-Renault (Indre-et-Loire) le 29 juin 1886, décédé à Caen le 27 novembre 1979.

Origine sociale :

Fils de Pierre Henri Louis Eugène Moreau, instituteur et de Marie-Aglaré Gabrielle Dubois, institutrice.

Frère de Marthe Eugénie Alice Gabrielle Moreau, institutrice puis professeur de mathématiques.

Études :

Il est agrégé de sciences naturelles en 1910.

Il est reçu docteur ès sciences naturelles devant la faculté des sciences de Paris en 1913.

Carrière universitaire :

Il enseigne à la faculté des sciences de Paris de 1911 à 1920 puis à la faculté des sciences de Nancy de 1920 à 1923.

Il est doyen et professeur de botanique à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand à partir de 1923 quand il est nommé en 1936 professeur de botanique à la faculté des sciences de Caen. Il l'est jusqu'au 30 septembre 1956, date à laquelle il est admis à la retraite

Il est également chargé (à partir de 1941 au moins) d'un cours de botanique à l'école de médecine et de pharmacie de Rouen : il devient professeur en 1946.

Il est également directeur de l'Institut botanique, directeur du centre estival d'études botaniques avant la deuxième guerre mondiale et directeur du centre d'études pomologiques depuis sa création en octobre 1945.

Il devient doyen de la faculté des sciences de Caen de 1954 à 1956.

Il est nommé doyen honoraire en juillet 1957 et professeur honoraire de la faculté des sciences de Caen en août 1957.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (5^e arrondissement) le 16 juillet 1910 avec Valentine Jeanneau, docteur ès sciences naturelles, mycologue et botaniste, fille d'Hippolyte Jeanneau et de Mathilde Martaud, garde-barrière puis chef de gare.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Il reçoit en 1938 lors d'une réunion tenue à Paris la médaille de l'Union internationale contre le cancer.

Il est trois fois lauréat de l'Académie des sciences (dont le prix Saintour en 1946 et le prix Montagne en 1953) et une fois de l'Académie d'agriculture (1953).

Membre correspondant français de la société de biologie à partir de 1929.

Membre et président de la société linnéenne de Normandie, membre depuis 1955 et secrétaire de 1956 à 1966 de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Travaux :

- Recherches sur la reproduction des mucorinées et quelques autres thallophytes, thèse de doctorat*, 1913.
- Congrès des sociétés savantes à Clermont-Ferrand. Discours prononcés à la séance de clôture du congrès le samedi 11 avril 1931*, Paris, 1931.
- Les lichens d'Auvergne*, Saint-Dizier, 1935.
- Le centre estival d'études botaniques de Caen en 1937*, Caen, 1937.
- Le centre estival d'études botaniques de Caen en 1939*, Caen, 1939.
- Alcaloïdes et plantes alcaloïfères*, Paris, Presses universitaires de France, 1948.
- Les champignons. Tome I, physiologie, morphologie et développement : physiologie, morphologie, développement et systématique*, Paris, 1952.
- Les champignons. Tome II, systématique : physiologie, morphologie, développement et systématique*, Paris, 1953.
- La vie des plantes*, 1955.
- Botanique*, ouvrage collectif dirigé par Fernand Moreau, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, 1960.
- Les phénomènes cytologiques de la reproduction chez les champignons des lichens*.

Sources :

État civil AD Indre-et-Loire.

- Alphonse Bouvet, « M. Fernand Moreau », p 310, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, Lafond, 1980.

Morice

État civil :

André Marie Gustave Emile Etienne Morice, né à Caen le 31 juillet 1890, décédé à Caen le 10 février 1979.

Origine sociale :

Fils de Louis Gustave Morice, négociant et de Louise Marguerite Joséphine Bures.

Son grand-père maternel, Louis Emile Bures est également négociant.

Cousin d'Abel Décauville Lachênée, conservateur adjoint de la bibliothèque municipale de Caen.

Études :

Il commence ses études secondaires au collège Sainte-Marie à Caen et ses études médicales à l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Il poursuit ses études à Paris et devient interne des hôpitaux de Paris en 1920.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1924.

Carrière universitaire :

Il est nommé en 1925 professeur suppléant de pathologie et cliniques chirurgicale et obstétricale à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen. Il devient professeur de pathologie externe et de médecine opératoire par arrêté ministériel du 3 juillet 1931. Il l'est encore en 1936.

Il devient directeur dès 1944 de l'école de médecine et de pharmacie de Caen et l'est encore en 1957. Il a été notamment chargé de réorganiser l'enseignement médical à Caen après la destruction de l'université. Il est admis à la retraite en 1962.

Fonctions extra-universitaires :

Il est mobilisé en 1914 : il commence la guerre comme infirmier de seconde classe et la finit comme médecin auxiliaire. Il perd un doigt et garde une jambe enraidie.

Après ses études, il s'installe à Caen comme chirurgien en 1925. Il la pratique jusqu'en 1973 à l'hôpital de Caen et à la clinique de la Miséricorde de Caen.

Résistant pendant la seconde guerre mondiale, il est arrêté par la Gestapo le 6 juin 1944 et libéré quelques jours plus tard.

Pendant la bataille de Caen en 1944, il est chef d'une des équipes chirurgicales qui opéreront les 4000 blessés reçus au Bon Sauveur.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (15^e ou 18^e) le 17 décembre 1927 avec Andrée Nella Louise Mathilde Le Prince.

Ils ont sept enfants.

Décorations :

Croix de guerre 1914-1918 avec palme.

Médaille Interalliée 1914-1918.

Médaille de la Résistance.

Autres :

Catholique et gaulliste.

Membre de l'Académie nationale de médecine, de la société d'urologie et de la société internationale de chirurgie.

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Travaux :

-*Le traitement de certains pyosalpinx par la salpingotomie*, thèse de doctorat, Paris, 1924.

Sources :

État civil AD Calvados.

-Raymond Villey, « M. le professeur Morice », pp 303-308, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, Lafond, 1980.

Morière

État civil :

Pierre-Gilles Morière, né à Cormelles le Royal (Calvados) le 8 avril 1817, décédé à Paris le 19 octobre 1888.

Origine sociale :

Fils de Pierre François Morière et de Victoire Marie Sophie Dupond (famille modeste).
Père décédé à Iffs-sur-Laizon (aujourd'hui Condé-sur-Ifs) le 8 octobre 1844, noté sans profession.

Études :

Il est reçu docteur ès sciences naturelles (botanique) devant la faculté des sciences de Lyon le 16 avril 1859.

Carrière universitaire :

Instituteur primaire supérieur en 1837 à Condé/Noireau, il est chargé d'un cours de mathématiques au lycée de Caen en 1838. Il est maître d'études en 1842, professeur de 1^{ère} classe en 1853 puis directeur des cours spéciaux du lycée en 1856 et 1858.

Il est chargé du cours de botanique, géologie et minéralogie à la faculté des Sciences de Caen le 10 mai 1859. Il est nommé titulaire le 15 juillet 1861. Il est chargé des cours nomades d'agriculture dans la Seine-Inférieure et dans le Calvados depuis 1858. Il est admis à la retraite le 1^{er} novembre 1887.

Il est doyen de la faculté des sciences de Caen de 1879 à 1887. Il devient alors doyen honoraire.

Mariage et descendance :

Marié à Rouen (Seine-Maritime) le 30 août 1852 avec Marie Léontine Girardin, fille du chimiste et agronome Jean-Pierre Louis Girardin (né à Paris en 1803, décédé à Rouen en 1884), attaché au laboratoire du Collège de France, professeur de chimie à l'école préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres de Rouen, professeur et doyen à la faculté des sciences de Lille, recteur de l'académie de Clermont et enfin directeur de l'école préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres de Rouen.

Ils ont au moins trois filles.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 8 août 1867, officier le 30 décembre 1887.

Officier de l'Instruction publique.

Chevalier de l'ordre du Lion néerlandais en 1884.

Autres :

Secrétaire de la société linnéenne de Normandie du 3 novembre 1866 jusqu'en 1888, président honoraire de la Société d'agriculture et de commerce de Caen.

Membre de la société géologique et botanique de France, de la société minéralogique de Saint-Petersbourg, de la société géologique et malacologique de Belgique, de la société nationale d'Agriculture de France.

Travaux :

-*Essai sur la poterie de Normandie*, Caen, 1847, in 4.

- Résumé des conférences agricoles sur le drainage*, 1854.
 - De l'abus des cultures épuisantes ; origine et progrès de la culture du colza dans la plaine de Caen*, Caen, 1855, in 8.
 - De l'industrie fromagère dans le Calvados*, Caen, 1858, in 8, 2^e éd Caen, 1866, in 8.
 - Notice biographique sur Roberge, naturaliste*, Caen, 1860, in 8.
 - Résumé des conférences agricoles sur le semis ou la plantation du blé en lignes*, 3^e édition, Rouen et Caen, 1860.
 - Notes sur quelques herborisations faites en 1860, découverte du Melilotus parviflora dans le Calvados*, Caen, 1861, in 8.
 - Influences qui s'exercent sur les espèces végétales pour en modifier la composition chimique*, Mémoires de l'académie de Caen, 1861.
 - Quelques observations critiques sur les Monotropées, qui croissent spontanément en Normandie*, Mémoires de l'académie de Caen, 1863.
 - Note sur le grès de Sainte-Opportune (Orne), et sur la formation lisiaque dans l'Orne*, Caen, 1863, in 8.
 - Notes géologiques et minéralogiques recueillies en Normandie*, Mémoires de l'académie de Caen, 1865.
 - Notice sur le Dr Perrier, bibliothécaire de la société linnéenne*, Caen, 1868, in 8.
 - Notice biographique sur Sébastien-René Lenormand*, Mémoires de l'académie de Caen, 1874.
 - Note sur l'opercule du Néritopsis*, Mémoires de l'académie de Caen, 1880.
 - Note sur un homalonotus du grès de May*, Caen, 1884, broch in 8.
 - Résumé de conférences agricoles sur l'industrie beurrière en 1885 dans le département du Calvados*, Caen, 1885, broch in 32.
 - Note sur quelques tribolites de l'étage du grès de May*, Caen, 1885, broch in 8.
 - Catalogue d'une importante collection de curiosités autographiques, chartes et documents, etc..., provenant du cabinet d'un amateur de province*, Paris et Londres, 1886, broch in 8.
- Plusieurs articles parus dans les volumes de la société linnéenne de Normandie.

Sources :

État civil AD Calvados et Seine-Maritime.

Dossier de légion d'honneur : LH/1937/47.

-Louis Doynel, comte de Saint-Quentin, *Notice biographique sur Pierre-Gilles Morière, président honoraire de la Société d'agriculture et de commerce de Caen, doyen honoraire de la faculté des sciences de Caen*, Caen, H. Delesques, 1889, 27 p. Extrait du "Bulletin de la Société d'agriculture et de commerce de Caen.

-Pierre Gouhier, *Caen. Caennais, qu'en reste-t-il ?*, Horwath, 1986, 287 p.

Moutier

État civil :

Alexandre Guillaume Moutier, né à Léaupartie (Calvados) le 4 mai 1847, décédé ?

Origine sociale :

Fils d'Amand Constant Moutier, cultivateur et d'Asthasie Leprêtre.
Frère d'Emile Amand Moutier, notaire.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1875.

Carrière universitaire :

Il devient apparemment professeur (suppléant ?) de l'école de médecine de Caen en 1880-1881 (signalé comme professeur en 1881 et pas en 1880 dans les registres d'état civil). Il devient professeur de pathologie interne en 1886 et le reste jusqu'en 1914 (au moins). Il est également chargé des travaux anatomiques et physiologiques.

Il est délégué dans les fonctions de directeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen le 16 janvier 1918 (arrêté ministériel), à la mort du Dr Gidon. Il entre par la même occasion au conseil d'université.

Il reste à la direction de l'école jusqu'à sa mise à la retraite le 1^{er} novembre 1919.

Fonctions extra-universitaires :

Il a fait la guerre de 1870-71

Conseiller général de Cambremer de 1901 à 1925.

Maire de Léaupartie.

Médecin en chef du service médical de l'Union des femmes de France.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 6 janvier 1880 avec Marie Gabrielle Huet, fille de Louis Richard Huet, marchand d'horlogerie et de Jeanne Marthe Lafontaine.

Sa femme, présidente du comité de l'Union des femmes de France de Caen, est décorée de la croix de la légion d'honneur par décret du 4 février 1921, pour avoir « fait preuve d'activité, d'autorité et de dévouement (...) pendant toutes les hostilités ». Elle devient présidente de la Croix rouge.

Ils ont un fils : François Moutier, qui commence ses études à l'école de médecine et de pharmacie de Caen (obtient le prix Lesauvage en 1901) puis devient interne des hôpitaux de Paris en 1903. Il est docteur en médecine en 1908 et devient gastro-entérologue.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 11 juillet 1912.

Médaille commémorative de la guerre de 1870 (remise par le préfet du Calvados Hendlé en 1912 juste avant d'être décoré de la légion d'honneur par Chéron).

Autres :

Une fête est organisée à Cambremer à l'occasion de la remise de sa légion d'honneur, avec la présence du préfet, de Chéron (député et président du conseil général), de députés et sénateurs et de conseillers généraux du Calvados, des maires de Caen et de Lisieux et des communes environnantes.

Travaux :

-*Étude sur le fungus bénin du testicule*, thèse de médecine, Paris, 1875.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/0193/25129.

Dossier de légion d'honneur de sa femme : LH/1959/14.

Musset

État civil :

René Musset, né à Melun (Essonne) le 30 septembre 1881, décédé en 1977.

Origine sociale :

Fils de Camille Elisée Musset, professeur au collège de Melun et de Thérèse Marie Louise Laporte.

Son grand-père paternel Louis Antoine Théodore Musset est instituteur.

Études :

Il entre à l'École normale supérieure en 1902. Il est agrégé d'histoire-géographie (2^{ème}) en 1905. Boursier de la fondation Thiers.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1917.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est professeur au lycée de Brest, puis au Prytanée militaire de la Flèche.

Il est nommé professeur à la faculté des lettres de Rennes en 1919 et le reste jusqu'en 1933.

Il est alors nommé à la faculté des lettres de Caen où il enseigne pendant 21 ans. Il est nommé doyen par arrêté du 29 juillet 1937 portant effet le 1^{er} octobre 1937.

Il est nommé vice-président du conseil de l'Université de Caen le 27 novembre 1941.

Il se retire le 30 septembre 1954 et devient doyen et professeur honoraires de la faculté des lettres de Caen. Il continue malgré tout à donner quelques cours complémentaires de géographie économique et humaine.

Fonctions extra-universitaires :

Sous l'Occupation, il ne cesse de combattre ouvertement les consignes du gouvernement de Vichy et entretient l'esprit patriotique de ses étudiants. Dans ses cours, il n'hésite pas à démontrer que l'Angleterre, grâce à sa puissance maritime, finira par l'emporter.

A la suite d'un double sabotage commis sur la voie ferrée, à Airan, contre des trains de permissionnaires de la Wehrmacht, il est arrêté comme otage le 7 mai 1942 et interné à Compiègne jusqu'en janvier 1943. René Musset est déporté le 23 janvier 1943 au camp de Sachsenhausen, puis transféré en février 1945 à Buchenwald devant l'avance des troupes soviétiques. Il est libéré par l'armée américaine en avril.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 31 août 1915 avec Claire Hélène Cécile Esnault.

Son fils Lucien Musset devient professeur d'histoire et enseigne notamment à la faculté des lettres de Caen.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1938, officier.

Médaille de la résistance française avec rosette.

Autres :

Membre de l'Académie d'Agriculture de France en 1951.

Membre de l'Association normande, de la Société des Antiquaires de Normandie, de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen (depuis 1928).

Élu en janvier 1938 représentant des facultés des lettres au conseil supérieur de l'Instruction publique.

Élu en janvier 1946 membre du comité consultatif des Universités, puis en 1950, membre du conseil de l'enseignement supérieur, membre du conseil supérieur de l'Éducation nationale et de la section permanente du conseil supérieur de l'Éducation nationale.

Travaux :

1. Morphologie de la France du Nord-Ouest

-*Le Bas-Maine, étude géographique*, Paris, 1919, thèse

-« Le relief du Perche », dans *Ann. Géogr.*, XXIX, 1920, pp. 99-126,

-« The geographical characteristics of Western France », dans *The Geographical Review*, XII, 1922, pp. 84-99,

-« Le relief des environs de Bagnoles-de-l'Orne », dans *Bull. Soc. géol. et minér. Bretagne*, VI, 1925, pp. 91-112,

-« Le relief de la Bretagne occidentale, dans *Ann. Géogr.*, XXXVII, 1928, pp. 209-233,

-« Le relief du Haut-Maine, dans *Ann. Géogr.*, XXXVIII, 1929, pp. 305-329,

-« Carte morphologique du Bassin de Paris, VI. La partie occidentale », CNRS, Centre Docum. cartogr. et géogr., dans *Mém. et Doc.*, V, 1956, pp. 97-103.

2. L'évolution des cours d'eau

-« Notes sur l'évolution des cours d'eau », dans *Bull. Soc. géol. et minér. Bretagne*, IV, 1923, pp. 23-38, et VIII, 1927, pp. 70-90.

-« Sur l'évolution des cours d'eau à méandres encaissés », dans *Ann. Géogr.*, XXXVII, 1928, pp. 490-501,

-« La formation du réseau hydrographique de la Bretagne occidentale », *Ann. Géogr.*, XLIII, 1934, pp. 561-578,

-« Notes sur l'évolution des cours d'eau », dans *Norwis*, I, 1954, pp. 15-22.

3. Les régimes pluviométriques

-« Les régimes pluviométriques dans la France de l'Ouest », Minist. Agriculture, Direction Eaux et Génie rural, dans *Annales, rapports et notes techniques*, 1934, pp. 43-94,

-« Les régimes pluviométriques dans la France de l'Ouest », dans *Bull. Ass. Géogr. fr.*, XI, 1934, pp. 68-71,

-« Les régimes pluviométriques saisonniers dans l'ouest de la France et particulièrement en Normandie », dans *Bull. Soc. Linnéenne Norm.*, 8^{ème} s., VII, 1935, pp. 49-67,

-« Les calculs relatifs aux régimes pluviométriques », dans *Les Etudes rhodan.*, XI, 1935, pp. 75-85,

-« La distribution des pluies en France selon les saisons », dans *Ann. Géogr.*, LII, 1943, pp. 264-283.

4. Les grands produits agricoles et leur écologie

-*Le blé dans le monde*, Paris, 1923,

-« Le climat du blé dans le monde », dans *Rev. Botan. Appl.*, VIII, 1928, pp. 241-249,

-« Problèmes du blé, dans *Ann. Géogr.*, XLIV, 1935, pp. 113-126,

- « Le riz dans le monde », Le Mans, 1944, in-8° (extraits de *Rev. Botan. Appl. et Agric. trop.*, XXII, 1942 et XXIV, 1944),
- « Le domaine du palmier-dattier et ses exigences climatiques, dans *Ann. Géogr.*, XXXVI, 1927, pp. 24-32,
- « Sur le climat du coton cultivé, dans *Rev. Botan. appl.*, XV, 1935, pp. 88-94.
- « L'écologie du thé », dans *L'Inform. géogr.*, XX, 1956, pp. 85-87.
- « Les limites de la culture de la vigne dans l'ouest de la France », dans *Ann. Géogr.*, XVII, 1908, pp. 268-270,
- « Sur l'avantage d'une côte exposée à l'Est pour les vignobles septentrionaux », dans *Mélanges géogr. offerts à E. Bénévent*, 1954, pp. 49-53.

5. L'élevage en France

- « L'élevage du cheval en Camargue », dans *Rec. Trav. Inst. Géogr. Alp.*, IV, 1916, pp. 297-310,
- L'élevage du cheval en France*, Paris, 1917, thèse complémentaire,
- « Animaux domestiques et élevage », dans *Atlas de France*, 1^{ère} éd., 1934, pl. 39 et 40,
- « La première carte des races bovines en France », dans *Norois*, 24, 1977, n° spéc. 95 ter, pp. 193-198.

6. Divers travaux de géographie et d'histoire agraires

- « Les statistiques agricoles françaises : étude critique, dans *Ann. Hist. Econ. Soc.*, V, 1933, pp. 285-291.
- « Les genres de vie anciens du Bocage normand et leurs survivances », dans *Bull. Ass. Géogr. fr.*, III, 1926, pp. 5-7,
- « Les anciens assolements et la nourriture », dans *Mélanges géogr. offerts à Ph. Arbos*, 1953, pp. 171-176.
- « La révolution agricole dans le Perche à la fin du XVIII^{ème} siècle et au début du XIX^{ème} », dans *Ann. Assoc. Norm.*, 1974, pp. 34-39,
- « Le nom et l'ancienne ceinture forestière du Pays de Caux », dans *Norois*, VIII, 1961, pp. 321-327,
- « L'iconographie des paysages normands : travaux et méthodes », dans *Ann. Norm.*, XIII, 1963, pp. 141-145.

7. Etudes de géographie régionale

- Le Bas-Maine, étude géographique*, Paris, 1919, thèse
- La Bretagne*, Paris, Coll. A. Colin, 1937 (rééd. en 1942, 1948, 1958),
- « La France de l'Ouest », dans *La France, géographie, tourisme*, Paris, 1952, II, pp. 61-168,
- La Normandie*, Paris, Coll. A. Colin, 1960,
- « La maison normande, du Pays de Caux au Bocage Normand. Problèmes, recherches à faire », dans *Ann. Norm.*, V, 1955, pp. 271-287.
- en collaboration avec Lucien Musset, « Le nom, le site et les premiers développements de Caen », dans *L'Inform. géogr.*, XIII, 1949, pp. 52-55,
- « Les sites de trois villes bas-normandes : Avranches, Vire, Falaise », dans *Norois*, VI, 1959, pp. 163-168,
- « L'orthographe de noms de communes et des noms de cours d'eau en Normandie », dans *Ann. Norm.*, XII, 1962, pp. 63-68.

-« Quelques originalités du département de l'Orne », dans *Ann. Assoc. Norm.*, 1970, pp. 37-42.

Sources :

Dossier de légion d'honneur : 19800035/1474/70864.

-Pierre Brunet, « L'œuvre scientifique de René Musset (1881-1977) », pp 9-15, *Actes du congrès national des sociétés savantes à Caen en 1980*, études géographiques sur la Normandie, CHTS, 1983.

-Alphonse Bouvet, « M. René Musset », p 301, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, Lafond, 1980.

-André Journaux, article sur René Musset dans *Norois*, 1977, n°24, pp. 5-10.

-Jean Quellien, *Résistance et sabotages en Normandie : le Maastricht-Cherbourg déraille à Airan*, C. Corlet, 2004, 141 p.

Musset

État civil :

Lucien Émile Musset, né à Rennes le 26 août 1922, décédé à Caen le 15 décembre 2004.

Origine sociale :

Fils de René Musset, géographe, professeur et doyen de la faculté des lettres de Caen.

Études :

Pensionnaire de la fondation Thiers.

Il est reçu docteur ès lettres en 1972.

Carrière universitaire :

Il est professeur aux lycées d'Évreux et de Caen de 1943 à 1954.

A partir de 1954, il est chargé de cours puis maître de conférences (dès 1954) à la faculté des lettres de Caen. Il devient professeur d'histoire médiévale en 1972 et le reste jusqu'en 1988.

Mariage et descendance :

?

Institut de France :

Élu le 13 décembre 1985 membre correspondant français de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Commandeur des palmes académiques.

Commandeur de l'ordre des arts et des lettres.

Autres :

Directeur du bulletin de la Société des antiquaires de Normandie de 1955 à 1994.

Travaux :

-Notes pour servir d'introduction à l'histoire foncière de la Normandie. Les domaines de l'époque franque et les destinées du régime domanial du IX^e au XI^e siècle, Bulletin de la société des antiquaires de Normandie, 1942-1945.

-Les peuples scandinaves au Moyen-Age. I. Les vagues germaniques. II. Assaut contre l'Europe chrétienne. 1951-1965.

-Actes inédits du XI^e siècle, 5 fasc., Bulletin de la société des antiquaires de Normandie, 1952-1962.

-Deux-Jumeaux. Résultats des fouilles sur le site de l'ancien prieuré (1958-1961), Bulletin de la société des antiquaires de Normandie, 1961.

-Les invasions : les vagues germaniques, 1965.

-Les invasions : le second assaut contre l'Europe chrétienne (VII^e-XI^e siècles).

-Introduction à la runologie, 1965.

-Les actes de Guillaume le Conquérant et de la reine Mathilde pour les abbayes caennaises, 1967.

-La Normandie romane, 2 vol., 1967-1974.

-Naissance de la Normandie (V^e-XI^e siècles), Histoire de la Normandie, 1970.

- Caen, ville d'art*, 1971.
- Trésors des abbayes normandes*, 1979.
- L'Angleterre romane*, 2 vol., 1983-1988.
- La tapisserie de Bayeux*, 1985.
- La tapisserie de Bayeux, œuvre d'art et document historique*, 1989.
- Nordica et Normannica*, 1997.

Sources :

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Neyreneuf

État-civil :

Vincent Neyreneuf, né à Brioude (Haute-Loire) le 2 avril 1841, décédé à Caen le 21 juin 1899.

Origine sociale :

Fils de Jean Neyreneuf, professeur de rhétorique et régent du collège de Brioude et de Madeleine Cleramboust.

Son frère François Vincent Neyreneuf est médecin.

Études :

Élève de l'École normale supérieure à partir de 1861, il est agrégé de physique (2^e) en 1869. Il est reçu docteur ès sciences physiques devant la faculté des sciences de Paris en 1875.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est nommé dans l'enseignement secondaire. Il est notamment professeur de physique au lycée de Caen au moins de 1871 à 1875.

En 1879, il est chargé du cours de physique à la faculté des sciences de Grenoble.

Le 20 octobre 1879, il est chargé du cours de physique à la faculté des sciences de Caen. Le 9 avril 1881, il est nommé professeur de physique et le reste jusqu'à sa mort en 1899. Il est chargé de cours complémentaires en 1898. Pendant neuf ans, il est délégué au conseil des facultés.

Il est apprécié pour « la finesse de son esprit, la franchise de son caractère ».

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 27 juin 1871 avec Marie Amélie Pierre, fille d'Isidore Pierre, doyen de la faculté des sciences de Caen.

Ils ont six enfants : Marguerite Jeanne, qui épouse Narcisse Cor, professeur au lycée Saint-Louis, officier de la légion d'honneur ; Pierre Vincent, licencié en 1897 à la faculté des sciences de Caen, ingénieur de l'école supérieure d'électricité, qui épouse Louise Antoinette Zulma Perrotte, fille de René Perrotte, maire de Caen ; Geneviève Marie ; Paule Jeanne ; Jean Vincent Pierre, élève à l'École polytechnique qui devient militaire, mort pour la France en 1914 ; André, chef de travaux d'anatomie de l'école de médecine et de pharmacie de Caen de 1933 à 1950, décédé le 25 juin 1950, croix de guerre, chevalier de la légion d'honneur, officier d'académie en 1939, pas de clientèle privée, à l'école depuis plus de 20 ans pour aider les étudiants dans leurs travaux, cours d'anatomie aux sages-femmes en 1939-1940.

Décorations :

Officier de l'Instruction publique.

Travaux :

-*Essai sur une théorie nouvelle de la condensation électrique*, Caen, 1871.

-*Tourniquet électrique*, Caen, 1873.

-*Des phénomènes météorologiques pendant la dernière épidémie cholérique*, Caen, 1874.

-*L'action dans les phénomènes électriques des substances mauvaises conductrices en contact avec des corps conducteurs*, thèse de doctorat de sciences physiques, Paris, 1875.

-*Sur la détonation des mélanges gazeux*, Caen, 1875.

-Sur les progrès récents de la physique, discours prononcé à la séance solennelle de rentrée des facultés, le 18 novembre 1884, Caen, 1884.

Sources :

État civil AD Calvados et Haute-Loire.

Archives départementales du Calvados : T1152.

Neyreneuf

État civil :

André Pierre Jules Neyreneuf, né à Caen le 21 juillet 1885, décédé le 25 juin 1950.

Origine sociale :

Fils de Vincent Neyreneuf, professeur de la faculté des sciences de Caen et de Marie Amélie Pierre.

Études :

?

Carrière universitaire :

Il est chef de travaux d'anatomie de l'école de médecine et de pharmacie de Caen de 1933 à 1950 et donne des cours d'anatomie aux sages-femmes en 1939-1940.

Il est présent à l'école de médecine et de pharmacie de Caen pendant plus de 20 ans pour aider les étudiants dans leurs travaux,

Fonctions extra-universitaires :

Mobilisé pendant la guerre 1914-1918.

Médecin, il n'a pas de clientèle privée.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Croix de guerre.

Officier d'académie en 1939.

Sources :

État civil AD Calvados.

Nézard

État civil :

Paul Henry Nézard, né à Précy-sur-Vrin (Yonne) le 29 juin 1875, décédé à Nice (Alpes-Maritimes) le 23 mars 1953.

Origine sociale :

Fils d'Edmé Martin Philbert Nézard, instituteur et d'Hortense Desmeuzes, institutrice.

Études :

Il fait ses études au lycée de Sens puis à la faculté de droit de Paris (médaille d'or pour sa thèse de doctorat en 1903).

Docteur ès sciences juridiques, docteur ès sciences politiques et économiques, il est également agrégé de droit public le 19 novembre 1907 (2^e au concours de droit public).

Carrière universitaire :

Il est chargé de conférences à la faculté de droit de Paris en 1904-1905 puis chargé de cours à la faculté de droit de Nancy en 1905-1906.

Il est nommé le 30 novembre 1906 à la faculté de droit de Caen et chargé de deux cours pour le doctorat politique et économique : droit constitutionnel comparé et droit administratif.

Après son agrégation en 1907, il est définitivement attaché à la faculté de droit de Caen par arrêté du 16 novembre 1908. Il est alors chargé d'un cours de principes du droit public et droit constitutionnel comparé, ainsi que d'un cours de droit administratif pour le doctorat et d'un cours de droit public pour la 3^e année de licence.

Il est nommé le 1^{er} janvier 1913 (par décret du 30 décembre 1912) professeur de droit constitutionnel. Il devient en 1920 professeur de la chaire de droit administratif. En 1924, il devient doyen de la faculté de droit de Caen jusqu'en 1943 (admis à la retraite). Il devient également en 1924 directeur de l'Institut commercial de Normandie.

Après sa retraite, il est nommé doyen et professeur honoraires de la faculté de droit de Caen.

Représentant des facultés au comité consultatif de l'enseignement supérieur en 1925 et au conseil supérieur de l'Instruction publique en 1934.

Président du jury du concours d'agrégation de droit public en 1932.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 20 mai 1913 avec Marie-Madeleine Bellencontre, fille de Marie Pierre Albert Bellencontre, juge d'instruction.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur au titre du ministère de la guerre le 5 novembre 1928.

Officier de l'Instruction publique en 1914.

Travaux :

-*Théorie juridique de la fonction publique*, 1901.

-*Les principes généraux du droit disciplinaire*, 1903.

-*Manuel d'instruction civique*, 1911.

-*Eléments de droit constitutionnel français et comparé d'A. Esmein*, revu et mis à jour, 1921,

-*Eléments de droit public et administratif*, 3^e édition, 1922,

Collaboration à la revue politique et parlementaire, à la Revue du droit public et de la science politique, à la Revue de science et de législation financières, à la Revue générale d'administration, etc...

Sources :

État civil AD Calvados et Yonne.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/1456/68278.

Nicolas

État civil :

Pierre François Nicolas, né à Saint-Mihiel (Meuse) le 26 décembre 1743, décédé à Caen le 18 avril 1816.

Origine sociale :

Fils de Jean François Nicolas, marchand de tabac.

Études :

Il est élève du collège des chanoines de Saint-Mihiel puis des Jésuites de Saint-Nicolas.

Il est reçu maître ès arts puis maître en pharmacie en 1764 à Nancy.

Il est reçu docteur en médecine en 1781 et docteur ès sciences.

Carrière universitaire :

En 1772, il est nommé démonstrateur royal de chimie pharmaceutique à l'université de Nancy. En 1776, un brevet l'attache cette université : il devient démonstrateur de la chaire de chimie créée en 1776. En 1781, il est appelé à la chaire de chimie de l'université de Nancy : il passe à partir de 1778 ses grades en médecine pour pouvoir occuper le poste. Il est nommé professeur sans concours avec le titre de conseiller et médecin ordinaire du roi et prête serment le 6 juin 1781.

Il fait une expérience aérostatique en 1783 : il fait partir un ballon de la cour l'université de Nancy le 19 décembre 1783⁷¹⁹.

Après la disparition de l'université de Nancy, il est nommé par Fourcroy le 5 nivôse an III (25 décembre 1794) professeur de chimie médicale et de pharmacie à l'école spéciale de médecine de Strasbourg. Mais il n'y a pas de laboratoire et Nicolas refuse de déménager le sien. Il démissionne le 5 mai 1795. Il est nommé professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de Nancy en juin 1796. Il part à Paris en 1798, sans son épouse.

Le 17 floréal de l'an IX (7 mai 1801), il est appelé pour professer la chimie à l'École centrale du Calvados. Il vulgarise la nouvelle nomenclature chimique et publie en 1802 à Caen la première partie d'un traité de chimie théorique et pratique (qui restera sans suite). Il est ensuite rémunéré par la ville (1 200 francs) pour enseigner un cours de chimie appliquée aux arts.

Il est nommé le 20 décembre 1808 professeur de matière médicale et thérapeutique des cours près les hospices de Caen. Il est également nommé en 1809 à la faculté des sciences de Caen. Il devient directeur de l'école de médecine et de pharmacie en décembre 1809 après la mort du Dr Hersan. Mais sa santé est ébranlée et il doit se retirer en 1810 avec le titre de professeur émérite de la faculté des sciences, par un arrêté du Grand-maître de l'Université du 12 octobre 1810. Il touche une pension de 1 400 francs à partir du 1^{er} octobre 1811. Il continue néanmoins de donner les cours de matière médicale, le Dr Desbordeaux assurant l'enseignement de la thérapeutique.

Fonctions extra-universitaires :

Il participe à la guerre de sept ans comme pharmacien supérieur, sous les ordres du savant Pierre Bayen.

Il est pharmacien à Nancy de 1766 à 1778.

⁷¹⁹Les frères Montgolfier ont fait leur expérience le 5 juin 1783.

En 1768, il est nommé inspecteur des mines et s'intéresse aux eaux-de-vie du Barrois et de Lorraine. Il rachète en 1771 la fonderie de son beau-père, décédé en 1765. En 1772, il s'intéresse aux fers d'Alsace et de Lorraine.

En 1784, il devient inspecteur honoraire des mines de France par le contrôleur général des finances.

En l'an I de la République (1792-1793), il est nommé agent de la commission des armes et poudres.

Il participe aux activités de Marat Mauger, envoyé du comité de salut public, qui fait régner la terreur à Nancy en 1793. Nicolas se fait alors appeler « Terre végétale ». Il est arrêté en février 1794, mais il ne semble pas être inquiété outre-mesure.

Il est ensuite président du directoire du département en 1794, assesseur du juge de paix en 1795 et 1796. En 1796, il devient administrateur du district de la Meurthe. En 1800, il est nommé conseiller municipal de Nancy alors qu'il n'est plus domicilié à Nancy.

Une fois à Caen, il est nommé comme membre du jury médical du département du Calvados.

Mariage et descendance :

Marié avec Marie Madeleine Arnoult, fille de Mengin Arnould, marchand chandelier et propriétaire de la fonderie royale et générale des suifs.

Ils ont quatre enfants : dont Antoinette et Pierre François (né le 20 mars 1786 à Nancy), étudiant à la faculté des sciences de Caen en 1814-1815, qui devient maître en pharmacie et essayeur des matières d'or et d'argent du département du Calvados : il demeure à Cormelles près de Caen et épouse une fille de cultivateur.

Institut de France :

Élu en l'an IV correspondant de l'Académie des sciences (section de chimie).

Autres :

En 1772, il publie un rapport sur les épidémies du Dauphiné qui lui vaut titre de correspondant de la société de médecine de Paris. Trois de ses mémoires sont couronnés par l'académie de Nancy.

Membre des académies de Nancy et de Dijon et de la société d'Émulation de Liège, il est élu dès février 1801, au 24^e fauteuil de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Il publie un rapport général sur les salines françaises en 1796, avec des expériences sur le phosphore qui le rendent célèbres et lui valent un surnom : « Nicolas phosphore ».

Plusieurs travaux scientifiques datent de sa période caennaise, en particulier la découverte qui le conduit à être encore cité de nos jours dans les ouvrages d'histoire de la médecine ou des sciences, et très récemment dans le *Dictionnaire historique des médecins dans et hors de la médecine* (Larousse, 1999) : *Recherches et expériences médicales et chimiques sur le diabète sucré, ou la phtisie sucrée*, avec V. Gueudeville, médecin à Caen. Ce travail est publié à Paris en 1803, puis en 1805. Il montre que le sucre qui est trouvé dans les urines des personnes diabétiques n'est pas celui qui a été apporté par l'alimentation, le saccharose. Nicolas et Gueudeville ne l'identifient pas et c'est Chevreul qui le fera en 1815 : il s'agit du glucose.

Travaux :

-*Le cri de la nature, en faveur des enfants nouveaux nés, ouvrage dans lequel on expose les règles diététiques que les femmes doivent suivre pendant leur grossesse, avec un précis historique de l'inoculation et de plusieurs autres objets d'utilité publique*, Grenoble, 1775.

-*Dissertation chimique sur les eaux minérales de la Lorraine*, Nancy, 1778.

- Précis des leçons publiques de chimie et d'histoire naturelle, qui se font toutes les années aux écoles de médecine de l'Université de Nancy*, Nancy, 1787.
- Mémoire sur les salines de la République, dans lequel on fait connaître la nature des eaux salées, l'état actuel des salines... et les améliorations dont ces usines précieuses sont susceptibles*, Nancy, an III.
- Traité de chimie théorique et pratique*, 1^{ère} partie, Caen, 1802.

Sources :

État civil AD Calvados et Meuse.

Archives nationales : F17 2304.

-Albert de Saint-Germain, *Recherches sur l'histoire de la faculté des sciences de Caen de 1809 à 1850*, Caen, Henri Delesques, 1891, 65 p.

-Pierre Labrude, « Pierre-François Nicolas (1743-1816), apothicaire, médecin, professeur de chimie à la faculté de médecine de Nancy, à la veille de la Révolution », *Histoire des sciences médicales*, Paris, t. 36, n°4, 2002, pp. 465-472.

Nicolas

État civil :

Jean Nicolas, né vers 1827.

Origine sociale :

?

Études :

Il entre à l'École normale supérieure en 1852. Il est agrégé de mathématiques en 1861.

Carrière universitaire :

Il est professeur de lycée puis inspecteur d'académie avant d'accéder à l'enseignement supérieur.

Nicolas est chargé du cours de calcul différentiel et intégral de la faculté des sciences de Caen en 1883. Il devient titulaire de cette chaire en 1885 et reste jusqu'en 1886.

Il est admis à la retraite en 1888 avec le titre de professeur honoraire.

Mariage et descendance :

?

Travaux :

?

Sources :

-Annuaire numérique des anciens élèves de l'ENS.

-Liste des lauréats de l'agrégation sur le site internet du SHE (service d'histoire de l'éducation), par André Chervel.

Nogaro

État civil :

Pierre Gabriel Bertrand Nogaro, né à Chapelle-la-Reine (Seine-et-Marne) le 5 avril 1880, décédé à Créteil (Val-de-Marne) le 7 avril 1950.

Origine sociale :

Fils d'Hippolyte Stanislas Justin Nogaro, médecin et de Léonie Joséphine Rodier.

Études :

Licencié d'histoire, il est diplômé de l'École libre des sciences politiques de Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Paris en 1904. Il obtient la même année une bourse de voyage autour du monde de la fondation Kahn. En 1908, il est agrégé de sciences économiques.

Carrière universitaire :

Il commence dans l'enseignement comme professeur dans les écoles supérieures de commerce de Paris.

Après son agrégation, Il est nommé à la faculté de droit de Montpellier.

Il devient agrégé de la faculté de droit de Caen en 1912. Il est chargé de deux cours d'économie politique pour le doctorat et du cours trimestriel de législation financière. Il est titularisé dans la chaire d'économie politique et d'histoire des doctrines économiques par décret du 30 mars 1914.

Il est mis à la disposition du ministère du travail à partir du 1^{er} décembre 1920. Il part de la faculté de droit de Caen par un arrêté ministériel du 9 août 1921 et est chargé d'un cours d'économie sociale comparée à la faculté de droit de Paris. Il est définitivement attaché à cette faculté, comme agrégé, à partir du 1^{er} novembre 1922. Il devient professeur de statistique.

Fonctions extra-universitaires :

En 1914, il est officier d'état-major d'infanterie. De 1916 à 1918, il crée et dirige le service de la main d'œuvre étrangère au ministère de l'armement.

En 1919, il devient conseiller général des Hautes-Pyrénées. De 1919 à 1924, il est secrétaire général de la commission interministérielle de l'immigration.

Élu en 1924 député des Hautes-Pyrénées, il le reste jusqu'en 1934. En 1925, il est délégué à la Société des Nations. En 1926, il devient ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts (10^e cabinet Aristide Briand). En 1934, il se retire de la vie publique suite au scandale Stavisky et aux événements du 6 février. Il participe aux négociations du traité de travail franco-italien et à la conférence internationale de l'émigration et de l'immigration à Rome.

Mariage et descendance :

Marié, deux enfants.

Institut de France :

Élu le 14 mars 1949 membre de l'Académie des sciences morales et politiques (section d'économie politique, statistique et finances).

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 29 décembre 1918, officier le 22 janvier 1936.

Officier d'académie, officier de l'Instruction publique en 1919.

Chevalier de l'ordre royal de Saint-Sava (Serbie).

Autres :

Membre de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française et fondateur d'une section de cette association à Caen en 1914.

Travaux :

- Le rôle de la monnaie dans le commerce international et la théorie quantitative*, 1904.
- L'arbitrage obligatoire et la propagation du contrat collectif en Australasie*, 1906.
- Instruction civique, droit privé, économie politique*, en collaboration avec M. Mitard, 1912, 1921.
- Eléments d'économie politique*, 1913, 1949.
- La crise des finances publiques en France, en Angleterre et en Allemagne*, en collaboration avec A. Landry, 1914.
- Traité élémentaire d'économie politique*, 1921,
- La monnaie et les phénomènes monétaires contemporains*, 1924.
- La main d'œuvre étrangère et coloniale pendant la guerre*, 1926.
- Le régime douanier de la France*, 1931.
- Les prix agricoles mondiaux et la crise*, 1936.
- La crise économique dans le monde et en France. Symptômes, causes et remèdes*, 1936.
- La méthode de l'économie politique*, 1938, 1940.
- Problèmes contemporains de finances publiques*, 1940.
- Cours d'économie politique*, 2 vol, 1942, 1950.
- Principes de théorie économique. Les concepts fondamentaux et leur utilisation*, 1943.
- Le développement de la pensée économique*, 1944.
- La monnaie et les systèmes monétaires*, 1945.
- Le financement des dépenses publiques et la liquidation des dépenses de guerre*, 1945.
- Les grands problèmes de l'économie contemporaine*, 1945, 1956.
- La valeur logique des théories économiques*, 1947.

Directeur de la collection Economie contemporaine et fondateur de la collection Théorie économique de notre temps, il collabore également à la Revue de droit civil et à la Revue économique internationale.

Sources :

État civil AD Seine-et-Marne.

Dossier de légion d'honneur : LH/1998/45.

Noury

État civil :

Charles Edmond Noury, né à Coulombs (Calvados) le 5 novembre 1858, décédé à Caen le 9 novembre 1915.

Origine sociale :

Fils d'un instituteur de Martragny.

Sa sœur est institutrice.

Études :

Son père, républicain est convoqué par le préfet Provost de Launay en 1869 pour lui proposer de l'avancement. Il refuse mais accepte pour son fils l'accès à un concours pour une bourse pour les collèges et lycées. Il obtient donc le 5 février 1870 une bourse d'internat pour le collège de Bayeux. Il obtient de nombreux prix dans toutes les classes, et un accessit en anglais au concours entre tous les lycées et les collèges de l'académie, et un témoignage officiel de satisfaction lui est accordé le 1^{er} juillet 1876 par le ministre de l'Instruction publique sur la demande de Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique « que les réponses du jeune élève de philosophie avaient émerveillé lors de son inspection ».

Il passe en 1876 la 2^e partie de son baccalauréat et devient bachelier ès lettres avec la mention assez bien et obtient par arrêté ministériel le transfert de sa bourse au collège de Cherbourg. Il y suit en 1876-1877 les cours de mathématiques élémentaires et de préparation à l'école de Saint-Cyr : il obtient son baccalauréat ès sciences avec la mention assez bien puis est déclaré admissible à Saint-Cyr en 1877. A cause d'une maladie (rhumatisme apparemment chronique), il ne peut prendre part aux épreuves orales d'admission à l'École militaire : il avait en effet choisi la carrière militaire après la défaite de 1870-1871. Il renonce à cette carrière et choisit la voie médicale.

Il commence ses études à l'école de médecine de Caen en novembre 1878. Externe des hôpitaux, puis aide d'anatomie, il est nommé au concours de 1879 interne à l'Hôtel-Dieu de Caen, fonction occupée en 1880 et 1881. Il part poursuivre ses études à Paris en 1882.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris le 5 avril 1884. Sa thèse intitulée *De la peptonurie*, est le premier travail d'ensemble paru en France sur ce sujet et lui vaut une mention honorable de la faculté de médecine.

Carrière universitaire :

Il est nommé chef de clinique chirurgicale à l'école de médecine de Caen en juin 1884, puis nommé au concours de novembre 1887 suppléant des chaires de pathologie externe de clinique chirurgicale, de clinique obstétricale et de gynécologie. Il est en outre chargé des fonctions de chef des travaux anatomiques et physiologiques de 1889 à 1892.

En 1893, il est chargé du cours théorique d'accouchements à l'école de médecine et de l'enseignement préparatoire des élèves sages-femmes. En 1896, il devient professeur de pathologie externe et de médecine opératoire puis par arrêté ministériel du 6 mai 1909 professeur de clinique obstétricale.

Il propose en 1907 que les conférences annuelles des Amis de l'Université soient complétées par une série de conférences populaires pour être accessible à tous les milieux sociaux.

Il est membre du conseil de l'université de Caen de 1909 à sa mort.

Fonctions extra-universitaires :

Après l'obtention de son doctorat, il vient à Caen pour exercer.

Il devient médecin du bureau de bienfaisance, du théâtre municipal, des crèches municipales à partir de 1895 et médecin-conseil de l'amicale de l'enseignement primaire laïque du Calvados. Médecin-chef du dispensaire municipal de salubrité depuis 1903, il est membre du conseil départemental d'hygiène du Calvados depuis 1907.

Conseiller municipal de Caen de 1896 à 1904 et de 1908 à 1912, il s'intéresse surtout aux questions des écoles tant au point de vue de hygiène et confort qu'au point de vue de l'enseignement ; aux questions de voirie, notamment le nettoyage des rues ; aux questions relatives aux hôpitaux de la ville, tant au point de vue administratif et cherté des vivres pour les malades, qu'au point de vue hygiène ; aux tramways électriques de Caen.

Il figure parmi les fondateurs de l'association républicaine de Caen, et en devient le président. Il réclame l'affiliation du comité départemental au parti radical et radical-socialiste. Il est membre de la ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen (section de Caen) et président de cette section en 1908. Il est également collaborateur de l'union rationaliste de Caen. De plus, il est attaché à la rédaction du journal de Caen (journal républicain) à partir de 1880 (articles bibliographiques et chronique théâtrale et artistique).

Il participe à la Première Guerre mondiale, car il est médecin-major de 1^{ère} classe de réserve lorsque la guerre éclate. Il rejoint la 53^e division de réserve et l'hôpital militaire de Vervins. Il est sur le front pour soigner les blessés et assiste à la bataille de Berry-au-bac. Avec la fatigue et le surmenage, il est évacué vers décembre 1914 dans une ambulance. En janvier 1915, il est nommé chirurgien-chef à l'hôpital temporaire du casino de Trouville. Il se blesse par une piqûre anatomique à l'index gauche qui s'infecte en février 1915 et l'affaiblit. Il meurt en novembre.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Officier d'académie depuis 1898, officier de l'Instruction publique en 1904.

Autres :

De 1888 à 1891, il est secrétaire de la société de médecine de Caen et de Basse-Normandie, vice-président en octobre 1893, président à partir de 1895. Membre de la société des médecins du Calvados dès 1884, il en est le délégué pour l'arrondissement de Caen : vice-président de 1907 à 1911, président à partir de 1911. Président de l'association amicale des anciens élèves de l'école de médecine et de pharmacie de Caen de sa création en 1912 jusqu'en 1914. Membre du comité de l'association des anciens élèves du collège de Bayeux dès 1887, vice-président en 1899, président en 1900. Il a également été président de la société linnéenne de Normandie.

Il entre dans la franc-maçonnerie en 1898 (loge Thémis de Caen). Il devient membre du conseil de l'ordre du grand-orient de France : élu en 1909 (il atteint le 31^e grade la même année), il reste membre jusqu'en 1912. Élu vénérable en 1904, il est président de la loge de 1904 à 1911. Il est vénérable d'honneur de la loge Thémis de Caen, très-sage du chapitre Thémis de Caen et grand-maître du conseil philosophique de Caen. Ses travaux à la loge portent sur : la suppression des conseils de discipline et des tribunaux d'exception, la suppression des décorations, le recrutement des officiers, le recrutement des magistrats, la réforme de la magistrature, l'organisation politique de la solidarité sociale, les monopoles de l'enseignement primaire et secondaire, l'étude de la franc-maçonnerie féminine, la santé, l'éducation, la place de la femme dans la société, les rapports travail et syndicalisme. Il s'occupe de l'œuvre maçonnique de bienfaisance.

Travaux :

- De la peptonurie*, thèse de doctorat, 1884, récompensée par la faculté de médecine de Paris,.
 - Sarcome du fémur, désarticulation de la hanche*, 1887.
 - Notes sur l'épidémie de rougeole de 1887*, à Caen.
 - Sur une môle hydatiforme*, 1888.
 - Traitement de la fièvre typhoïde par les boissons abondantes*.
 - Sur la contagiosité de l'Érysipèle*.
 - Traitement du choléra infantile*.
 - Des grossesses prolongées, association française pour l'avancement des sciences*, 1894.
 - Faits cliniques pour servir à l'étude des traumatismes crâniens et de leur traitement*.
 - Trépanation*.
 - Des moyens d'assurer la protection des femmes enceintes, des nouvelles accouchées et des nouveau-nés*, 1908.
- Etc...

Sources :

État civil AD Calvados.

- Dictionnaire biographique illustré : Calvados et Manche*, Paris, Flammarion, 1909, 1216 p., pp 929-931.
- Conotte, Docteur Charles-Edmond Noury, 1858-1915 : Biographie. Hommage commun des membres de la loge Thémis, du chapitre Thémis et du conseil philosophique Thémis, de Caen, de la loge Solidarité de Cherbourg, de ses parents et de ses amis*. Caen, novembre 1915.

Noyelle

État civil :

Henri Jules Noyelle, né à Orsay (Essonne) le 2 novembre 1882, décédé à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) le 29 juin 1966.

Origine sociale :

Fils d'Ernest Louis Noyelle, épicier et de Marie Marguerite Adéline Lécuyer.

Études :

Agrégé (1^{er}) d'économie politique en 1924.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est attaché à la faculté de droit de Caen par un arrêté du 19 novembre 1924. Il est nommé professeur d'économie politique en 1925 et le reste jusqu'en 1936.

Il devient professeur à la faculté de droit de Paris, où il reste jusqu'à sa retraite prise en 1953.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (16^e arrondissement) le 20 mars 1909 avec Madeleine Émilie Clémence Leroy, fille de Louis Charles Leroy, commerçant et de Marguerite Emilie Tricot.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Autres :

Membre du comité de direction de la revue économique.

Travaux :

-*Utopie libérale. Chimère socialiste. Économie dirigée*, Paris, 1933.

-*Les plans de reconstruction économique et sociale à l'étranger et en France*, Paris, 1934.

-*La monnaie et le crédit au service de l'économie française*, Paris, 1941.

-*Révolution politique et économique*, Paris, 1945.

Sources :

État civil AD Essonne.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/701/80039.

-« Henri Noyelle (1882-1966) », in *La revue économique*, année 1966, volume 17, n°6, pp. 881-882.

Olivier

État-civil :

Jean Olivier, né en 1906, décédé en 1993.

Origine sociale :

?

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1937.

Carrière universitaire :

Il crée et anime pendant de longues années l'École caennaise de cardiologie.

Il est chef de clinique chirurgicale de l'école de médecine et de pharmacie de Caen de 1938 à 1942, puis professeur suppléant de clinique et pathologie internes en 1941-1942.

A partir de 1942, il devient professeur de médecine expérimentale. Il l'est encore en 1957.

Fonctions extra-universitaires :

Président de la Commission consultative hospitalière.

Président du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins.

Mariage et descendance :

?

Autres :

Élu membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen en 1973.

Travaux :

-*L'enterrogagie solitaire d'origine colique. Contribution à l'étude des hémorragies intestinales cliniquement primitives*, thèse de doctorat, Paris, 1937.

Sources :

-Jean L'hirondel, « Docteur Jean Olivier (1906-1993) », pp. 187-188, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, tome XXXII, Caen, Imprimerie régionale, 1994.

Osmont

État civil :

Maurice René Osmont, né à Digne (Alpes-de-Haute-Provence) le 11 décembre 1864, décédé en 1937.

Origine sociale :

Fils d'Auguste Eugène Osmont, contrôleur principal des douanes, né en 1834 à Périers sur le Dan dans le Calvados (Bertauld est présent à sa naissance), marié à Dignes (Basses-Alpes) en 1864 et de Marie Gaston.

Son cousin (conseiller à la cour d'appel de Caen) et son beau-père (procureur de la république à Avranches) appartiennent à la famille Osmont de Courtisigny.

Son grand-père est Augustin Pierre René Osmont, propriétaire et maire de Périers sur le Dan.

Son oncle Eugène Edouard Osmont est également maire de Périers sur le Dan.

Sa sœur épouse Charles Alfred Osmont de Courtisigny, né à Caen en 1861, fils de Charles Auguste Osmont de Courtisigny, né à Cherbourg vers 1835, avocat, conseiller à la cour d'appel de Caen, lui-même fils de Charles Auguste Aimé Osmont de Courtisigny, vérificateur des douanes et pasteur.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en juillet 1892.

Carrière universitaire :

Maurice René Osmont est présent à l'école de médecine et de pharmacie de Caen depuis mars 1896, délégué comme chef des travaux de médecine opératoire. En novembre de la même année, un arrêté ministériel l'institue pour neuf ans suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicale et de clinique obstétricale.

Il est nommé professeur de pathologie externe et de médecine opératoire par arrêté ministériel du 6 mai 1909. Il devient professeur de clinique obstétricale par arrêté ministériel du 3 juillet 1931 et le reste jusqu'au 3 juillet 1934, date à laquelle il est admis à la retraite (il enseigne jusqu'en décembre 1934).

En 1933-1934, il est également chargé du cours d'accouchement aux élèves sages-femmes.

A partir de 1921 (au moins), il est assesseur du directeur de l'école de médecine et de pharmacie et le reste jusqu'en 1934.

Il est nommé professeur honoraire de l'école de médecine et de pharmacie de Caen par arrêté ministériel du 11 mars 1935.

Fonctions extra-universitaires :

Il exerce la médecine à Caen à partir de novembre 1892.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (14^e arrondissement) le 1^{er} juillet 1919 avec Marie Louise Valentine Mignard.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Officier d'académie en 1906, officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1913

Autres :

Membre correspondant de la société d'obstétrique de Paris.

Membre et ancien président de la société de médecine de Caen et de la Basse-Normandie, membre de la société linnéenne de Normandie.

Ancien président du syndicat médical de l'arrondissement de Caen, secrétaire général de l'association de prévoyance et de secours mutuels des médecins du Calvados.

Protestant.

Travaux :

-*Contribution à l'étude des amputations congénitales*, thèse de médecine, Paris, 1892.

Sources :

État civil AD Alpes-de-Haute-Provence.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/568/64615.

-*Dictionnaire biographique illustré : Calvados et Manche*, Paris, Flammarion, 1909, 1216 p.

Pauchon

État civil :

Ernest Félix Auguste Pauchon, né à Saint-Bonnet-en-Champsaur (Hautes-Alpes) le 23 août 1853, décédé à Cesny-aux-Vignes (Calvados) le 12 mai 1892.

Origine sociale :

Fils de Fidèle Antoine Pauchon, rentier et Anne Mélanie Taix.

Études :

Il fait de brillantes études au lycée de Marseille.

Il obtient le titre de pharmacien de 1^{ère} classe puis est reçu docteur ès sciences physiques devant la faculté des sciences de Besançon en 1880.

Carrière universitaire :

Il devient chargé de cours de physique à l'école supérieure de pharmacie de Montpellier.

Il est nommé maître de conférences de physique à la faculté des sciences de Caen en 1884 et le reste jusqu'en 1889. Il devient le 10 février 1887 professeur adjoint à la faculté des sciences. Il est également chargé de cours à l'école de médecine et de pharmacie de Caen (mention en 1886, en 1887 et en 1888).

Mariage et descendance :

Marié à Cesny-aux-Vignes le 12 août 1886 avec Ernestine Françoise Eugénie Jean, propriétaire et fille de François Modeste Jean, propriétaire (lui-même fils de Sébastien Jean, cultivateur) et Joséphine Céleste Rivière, rentière.

Décorations :

Officier d'académie.

Autres :

Membre de l'Académie des sciences et des lettres de Montpellier de 1884 à 1890.

Il décède à 39 ans, fatigué par une longue maladie : ses obsèques ont lieu à Cesny-aux-Vignes le 14 mai 1892. Une couronne est déposée sur sa tombe par une délégation de l'Association générale des étudiants de Caen.

Travaux :

Ses travaux portent sur diverses théories de la thermodynamique : il étudie principalement les lois d'après lesquelles varie, suivant la température et le degré de concentration, la tension de vapeur émise par diverses solutions salines.

-*Sur les tensions de vapeur des solutions salines*, thèse de doctorat ès sciences physiques, 1880.

-*Recherches sur la limite de perceptibilité des sons aigus*. Académie des sciences et lettres de Montpellier. Montpellier, 1883.

Sources :

État civil AD Calvados et Hautes-Alpes.

-*Bulletin de l'Association générale des étudiants de Caen* de novembre 1892 (n°2).

Pellerin

État civil :

Charles Pellerin, né à Saint-Aignan de Pont-Audemer (Eure) le 23 mars 1789, décédé à Caen le 2 septembre 1855.

Origine sociale :

Fils de Jacques Pierre Pellerin, négociant, plus précisément marchand de vin et de Marie Anne Decaux.

Son frère aîné meurt à la guerre (Révolution ou Empire) en Allemagne. Un oncle prêtre non assermenté est guillotiné à Paris.

Études :

Bachelier ès lettres le 25 juillet 1816.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris le 9 novembre 1818 (après cinq ans d'étude).

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur provisoire (sans traitement) d'histoire naturelle médicale le 26 janvier 1838 (apparemment il enseigne aussi la matière médicale) et secrétaire de l'école de médecine et de pharmacie de Caen en 1841 (sa chaire étant supprimée).

A la suite de la réorganisation de l'école de médecine en 1841, il est renouvelé comme professeur provisoire (toujours sans traitement) mais sans fonction précise. En effet, deux chaires sont supprimées (notamment celle qu'il occupait de façon provisoire car la chaire d'histoire naturelle médicale est réunie à celle de matière médicale). Ce faisant, il considère qu'il n'a plus aucune chance d'accéder dans un délai raisonnable à une chaire et il demande à ne pas conserver ses fonctions mais à être nommé professeur honoraire (en récompense de ses services gratuits et pour ne pas s'éloigner totalement de l'école de médecine). Bien que sa demande soit appuyée par le recteur Daniel, l'administration répond négativement car cette distinction n'est octroyée qu'à des professeurs titulaires qui se sont particulièrement distingués dans l'exercice de leurs fonctions. De plus, il lui est précisé que ce titre de professeur provisoire ne l'oblige pas à faire un cours mais lui en donne la possibilité. Par contre, il est tenu de faire les suppléances en cas de besoin. Il demande à nouveau en 1850 à être nommé professeur honoraire (il est toujours professeur secrétaire de l'école mais n'est pas rémunéré non plus pour cette fonction). Il est encore présent en 1854 et l'est probablement jusqu'à sa mort.

Fonctions extra-universitaires :

Il travaille pendant deux ans, vers 1811-1813, dans l'administration de l'enregistrement et des domaines, dans l'Eure.

Il s'installe comme médecin à Falaise en 1819 et y reste 11 ans. Il quitte Falaise pour Caen en 1830.

Membre du jury médical depuis le 1^{er} juin 1831.

Il est chirurgien de la garde nationale.

Il est maire du village où il réside.

Mariage et descendance :

Il se marie à Falaise une première fois mais perd sa femme au bout de trois mois.

Marié à Caen avec Jeanne-Charlotte-Henriette Dan de la Vauterie, fille de Pierre Auguste Dan de la Vauterie, médecin, conseiller municipal de Caen, membre de la société française d'archéologie (né en 1780 à Caen, qui meurt en 1868 à Caen à 88 ans, lui-même fils de Jacques Nicolas Dan de la Vauterie, marchand orfèvre de Caen).

Ils ont deux fils : Pierre-Albert, né à Caen en 1831, qui a étudié le droit à Caen (médaille d'or de doctorat en 1855), est devenu substitut du procureur général à Nîmes, puis procureur impérial (puis de la République) à Vire (1868), à Nîmes et au Havre. Il démissionne en 1880 et devient avocat au Havre. Il est également rédacteur de la revue du Notariat et chevalier de l'ordre d'Isabelle la Catholique ; Charles Arthur, qui est en 1868 juge suppléant au tribunal de 1^{ère} instance de Caen.

Dan de la Vauterie étant protestant, Pellerin l'est-il également ? C'est peu probable, puisqu'un des ses oncles fut prêtre non assermenté (et guillotiné) pendant la Révolution. En 1868, ses deux fils accompagnent toutefois le corps de Dan de la Vauterie, leur grand-père, jusqu'au temple de Caen.

Il est apparenté par alliance avec de Boislambert, professeur de la faculté de droit de Caen et protestant lui aussi.

Décorations :

Officier de l'Université.

Autres :

Sa femme fonde le prix Dan de la Vauterie à l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Membre de la Société des Antiquaires de Normandie, de l'Institut des Provinces, secrétaire général adjoint de l'association normande, de la Société académique de Falaise, de la société d'agriculture de Caen et associé honoraire de la société archéologique de Grande-Bretagne (à la suite d'une excursion à l'exposition universelle de Londres en 1851).

Travaux :

-*Réflexions sur les organes qui servent à l'absorption*, thèse de médecine, Paris, 1818.

Sources :

Registre paroissial AD Eure et état civil AD Calvados.

-Arcisse de Caumont, « Sur M. Pellerin, membre de l'Institut des provinces », dans *l'Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, Association normande pour les progrès de l'agriculture, de l'industrie, des sciences et des arts, 1856, pp. 628-632.

Pierre

État civil :

Isidore Joachim Pierre, né à Buno-Benneveaux (Essonne) le 14 novembre 1812, décédé à Caen le 7 novembre 1881.

Origine sociale :

Fils de Jean Isidore Pierre, cultivateur et de Marie Catherine Sophie Courier.

Ses grands-parents sont également cultivateurs.

Études :

Après avoir abandonné l'école, son père l'envoie au collège. Il remporte à 19 ans le premier prix de mathématiques au concours général de Paris.

Trop âgé de quelques mois pour se présenter à l'École polytechnique, il essaie d'entrer à l'École normale mais échoue, ce qui n'empêche pas un de ses examinateurs d'insérer son épreuve écrite dans un traité de physique. Il est licencié ès sciences mathématiques et ès sciences physiques.

De 1834 à 1836, il suit les cours de la faculté des sciences de Paris et ceux de l'École polytechnique en qualité d'élève externe tout en cumulant les fonctions de préparateur au collège Henri IV et celles de répétiteur.

En 1840, il est ajourné après la présentation d'une thèse de doctorat ès sciences naturelles. Il est reçu docteur ès sciences physiques devant la faculté des sciences de Paris le 26 septembre 1845.

Carrière universitaire :

Il est nommé en 1837 préparateur de physique et de chimie au collège Henri IV. Il se lie d'amitié avec Thénard, Dumas, Arago et Elie de Beaumont. Il est pris par Regnault qui débutait au collège de France comme préparateur en 1840. Il devient en 1842 aide chimiste au laboratoire de l'école des Mines.

En 1846, il est nommé professeur suppléant de la chaire de chimie à la faculté des sciences de Bordeaux. Il est chargé du cours de chimie à la faculté des sciences de Caen le 24 septembre 1847. Il devient professeur titulaire de cette chaire le 20 mars 1849. Il garde cette fonction jusqu'en 1879 bien qu'on lui ait proposé la chaire de chimie à l'institut agronomique de Versailles puis la succession de Pasteur au poste de doyen de la faculté des sciences de Lille.

Il est délégué dans les fonctions de doyen de la faculté des sciences de Caen en 1866. Il devient doyen de la faculté des sciences de Caen le 28 janvier 1867 : il le reste jusqu'en 1879 et devient doyen honoraire.

Il a organisé en dehors de son enseignement et à ses frais un cours de chimie agricole et un laboratoire agronomique.

Mariage et descendance :

Marié à Boësse (Loiret) le 9 mai 1843 avec Marguerite Amélie Pierre, fille de Charles Edouard Pierre, vigneron et d'Anne Marguerite Colombe Benoist. Ils ont le même arrière-grand-père paternel : Pierre Pierre (*sic*), cultivateur, né en 1726.

Ils ont cinq enfants : Charles Isidore Jacques Pierre, élève de l'École polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées ; Marie Amélie Françoise Pierre, mariée avec Vincent Neyreneuf, professeur de physique à la faculté des sciences de Caen entre 1880 et 1899 ; Louise Félicité Pierre ; Elisabeth Pierre ; Paul Isidore Pierre.

Institut de France :

Élu membre correspondant de l'Académie des sciences en 1853.

Décorations :

Officier de la légion d'honneur le 11 août 1869.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Un buste d'Isidore Pierre est placé en 1894 dans la grande salle de la bibliothèque de la ville de Caen et un discours est prononcé par Louis Doynel de Saint-Quentin, député du Calvados et président de la Société d'agriculture et de commerce de Caen.

Travaux :

-Recherches sur quelques sels de zinc et sur les volumes spécifiques ou atomiques, thèse de doctorat, 1845.

-Recherches sur la thermométrie et la dilatation des liquides, 2^e thèse de doctorat, 1845.

-Considérations chimiques sur l'alimentation du bétail, au point de vue de la production du travail, de la viande, de la graisse, de la laine et du lait. Résumé des leçons faites à la faculté des sciences de Caen pendant l'année scolaire 1855-1856, 1856.

-Études comparées sur la culture des céréales, des plantes fourragères et des plantes industrielles. Résumé des leçons faites à la faculté des sciences de Caen pendant l'année scolaire 1858-1859, 1859.

-Chimie agricole, ou l'agriculture considérée dans ses rapports principaux avec la chimie, 1865.

-Chimie appliquée à l'agriculture. Manuel élémentaire pour l'analyse des terres. Leçons professées à la faculté des sciences de Caen, 1874.

-Recherches expérimentales sur le développement du blé et sur la répartition dans les différentes parties des éléments qui le constituent à diverses époques de sa végétation.

Il fait également des recherches sur le colza, les eaux pluviales, les tangles, les vases, les tourteaux, le sel, les sulfates, le phosphate ammoniac-magnésien, l'ammoniaque de l'atmosphère, les pailles, les différents fourrages de Normandie, les feuilles des arbres, les alcools du commerce et de l'industrie, et fit la découverte de plusieurs composés nouveaux comme le bromure de méthyle, la liqueur des Hollandais trichlorée et un hydrate de l'acide chlorhydrique.

Sources :

État civil AD Calvados et Essonne.

Dossier de légion d'honneur : LH/2153/61.

Site du SHE (Service d'histoire de l'éducation).

Pigache

État civil :

Pierre Etienne Pigache, né à Crépon (Calvados) le 22 octobre 1800, décédé à Caen le 26 mai 1858.

Origine sociale :

Fils de Michel Pigache, cultivateur à Crépon.

Études :

Il est élève au collège de Bayeux puis étudiant à la faculté des sciences de Caen en 1820-1821.

Il est admis en 1824, après concours, comme élève en pharmacie des hôpitaux et hospices civils de Paris.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur provisoire de chimie et de pharmacie à l'école de médecine et de pharmacie de Caen le 26 janvier 1838. Il garde ce poste jusqu'en 1841.

Fonctions extra-universitaires :

Pharmacien à Caen.

Mariage et descendance :

Marié avec Hortense Clémentine Jouanne, fille de propriétaire.

Veuf, remarié peut-être à Louviers avec Léonie Blanche Renault, dont le frère est avocat.

Autres :

Membre de l'Association normande.

Travaux :

?

Sources :

État civil AD Calvados.

Pihier

État civil :

Henry Jean Marie Pihier, né à la Guerche-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) le 5 mai 1851, décédé ?

Origine sociale :

Fils de Jean Marie Valentin Pihier, pâtissier et d'Adèle Angélique Marceline Lagrange. Son grand-père maternel, Jean François Lagrange, est un ex-gendarme à cheval de la compagnie d'Ille-et-Vilaine, chevalier de la légion d'honneur en novembre 1814. Son frère Jules Jean Marie Pihier est ingénieur en chef des ponts et chaussées et officier de la légion d'honneur.

Études :

Il est élève au collège de Redon au moment de la guerre de 1870. Puis il devient étudiant à l'école de médecine et de pharmacie de Rennes, où il passe également son baccalauréat ès sciences.

Il continue ses études à Paris, où il devient dès la première année (1876-1877) interne des hôpitaux de Paris et obtient le premier prix au concours de l'école supérieure de pharmacie. Il obtient le diplôme de pharmacien de 1^{ère} classe en 1880 et celui d'essayeur du commerce.

Carrière universitaire :

Il devient préparateur des cours de pharmacie à l'école supérieure de pharmacie de Paris pendant ses études.

En 1889, il est nommé professeur à la chaire, nouvellement créée, d'histoire naturelle, à l'école de médecine et de pharmacie de Caen (il y est présent depuis au moins 1887). Il est encore professeur en 1897 mais ne l'est plus en 1900.

Fonctions extra-universitaires :

Pharmacien à Caen.

Membre du conseil central d'hygiène publique et de salubrité du Calvados, il est inspecteur des pharmacies et pharmacien du dispensaire de la ville de Caen.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Officier d'académie le 5 mai 1889.

Autres :

Membre de la société linnéenne de Caen.

Travaux :

-*Les insectes à cire*, thèse de pharmacie, 1880.

-*Expertise toxicologique devant les tribunaux*, 1880.

-En collaboration avec E. Louise, *Essai expérimental sur les différents modes d'extraction des moûts de cidre*, 1891, récompensé par un premier prix par l'association pomologique de l'ouest à son congrès d'Avranches.

Sources :

État civil AD Ille-et-Vilaine.

-Dictionnaire biographique du Calvados comprenant la liste et les biographies des notabilités dans les lettres, les sciences et les arts ... du département du Calvados, Paris, Jouve, 1894.

Pilon

État civil :

Eustache Adrien Louis Pilon, né à Argences (Calvados) le 16 août 1873, décédé à Paris (16^e arrondissement) le 20 février 1941.

Origine sociale :

Fils de Louis Adrien Pilon, notaire et de Louisa Marie Françoise Eustache.

Son grand-père paternel est cultivateur et son grand-père maternel est marchand tanneur.

Études :

Il fait ses études à la faculté de droit de Caen. Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen en 1897 et en 1898. Il est reçu au premier essai à l'agrégation de droit, en 1899.

Carrière universitaire :

Il est chargé de cours à la faculté de droit de Caen de 1900 à 1902.

Il est nommé à la faculté de droit de Lille, où il devient professeur de droit civil. Il est élu doyen de la faculté le 6 mars 1907.

Le 9 novembre 1919, il est nommé à sa demande, professeur de la 2^e chaire de droit civil à la faculté de droit de Caen. Il est également chargé d'un cours de droit maritime.

Il est alors nommé doyen honoraire de la faculté de droit de Lille le 24 mars 1920 et devient doyen de la faculté de droit de Caen à partir du 1^{er} octobre 1920 (décret du 30 juin 1920).

Le 1^{er} janvier 1924, il est nommé professeur de législation fiscale (notariat et enregistrement) à la faculté de droit de Paris.

Il est nommé doyen honoraire de la faculté de droit de Caen en 1926.

Fonctions extra-universitaires :

Il est nommé directeur de l'AGEC (association générale des étudiants de Caen) en 1921.

En 1929, il est nommé conseiller à la cour de cassation. Il devient président à la cour de cassation.

Mariage et descendance :

Marié à Saint-Pierre sur Dives (Calvados) le 2 décembre 1907 avec Marthe Elisabeth Gabrielle Fortin, fille de marchand tanneur.

Ils ont deux filles, dont Hélène Marie Juliette Gabrielle Pilon, mariée avec Augustin Henri Edouard Jacques Louis Graveline, ingénieur. Leur deuxième fille est mariée avec Jean-Paul Lacoste, magistrat.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 31 janvier 1923, officier le 29 juillet 1932, commandeur le 2 janvier 1939.

Travaux :

-Essai d'une théorie générale de la représentation dans les obligations, thèse de doctorat, 1897.

-Université de Caen. Faculté de droit. Monopoles communaux ; éclairage au gaz et à l'électricité, distribution d'eau et de force motrice, omnibus, tramways, étude de droit administratif et de science économique, thèse de doctorat, 1898.

- Commission de révision des usages locaux du département du Nord. Rapport général, adressé à M. le préfet du Nord, Lille, Danel, 1912.*
- Hommage aux membres de l'Association générale des étudiants de Caen morts pour la France, Caen, Lanier, 1921.*
- Principes et technique des droits d'enregistrement, Paris, Dalloz, 1929.*

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/2775/46.

-« Rapport du doyen Nézard », in *Université de Caen, Rapport des doyens des facultés et du directeur de l'école de médecine, année scolaire 1923-1924, Caen, Lanier, 1925.*

Poincaré

État civil :

Henri Jules Poincaré, né à Nancy (Meurthe-et-Moselle) le 29 avril 1854, décédé à Paris (6^e arrondissement) le 17 juillet 1912.

Origine sociale :

Fils d'Emile Léon Poincaré, professeur à la faculté de médecine de Nancy, chevalier de la légion d'honneur et de Marie Pierrette Eugénie Launois.

Cousin germain de Raymond Poincaré (1860-1934), président de la République et de Lucien Poincaré (1862-1920), directeur de l'enseignement secondaire, puis directeur de l'enseignement supérieur et enfin recteur de l'académie de Paris.

Études :

Il est élève de l'École Polytechnique et de l'École des Mines. Il a eu pour ces deux écoles Léon Lecornu, professeur de la faculté des sciences de Caen, comme camarade.

Il est reçu docteur ès sciences mathématiques devant la faculté des sciences de Paris le 1^{er} août 1879.

Carrière universitaire :

Du 1^{er} décembre 1879 au 21 octobre 1881, il est chargé de cours à la faculté des sciences de Caen.

Il est nommé à la faculté des sciences de Paris comme maître de conférences le 21 octobre 1881, devient en 1885 professeur de mécanique physique et expérimentale, en 1886 professeur de physique mathématique et de calcul des probabilités et enfin en 1896 professeur d'astronomie mathématique et de mécanique céleste. Il est également professeur à l'École Polytechnique.

Mathématicien dominant de la fin du XIX^e siècle, il est le dernier à avoir une connaissance universelle des mathématiques et de leurs applications.

Fonctions extra-universitaires :

Il fait un court séjour à Vesoul comme ingénieur : il est ingénieur au corps des mines depuis 1879. Il devient ingénieur en chef du corps des mines.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (6^e arrondissement) le 20 avril 1881 avec Jeanne Louise Marie Poulain d'Andecy, fille de Jean Baptiste Henri Poulain d'Andecy, banquier et d'Anaïs Louise Pauline Geoffroy Saint-Hilaire (elle-même fille d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, professeur au Muséum d'histoire naturelle, professeur de zoologie à la faculté des sciences de Paris et membre de l'Académie des sciences, commandeur de la légion d'honneur).

Ils ont quatre enfants : Jeanne, née en 1887 ; Yvonne, née en 1889 ; Henriette, née en 1891 ; Léon, né en 1893, ingénieur.

Institut de France :

Élu membre de l'Académie des sciences en 1887.

Élu membre de l'Académie française le 5 mars 1908.

Décorations :

Commandeur de la légion d'honneur.

Autres :

Il reçoit la médaille d'or de la Royal astronomical society (Royaume-Uni) en 1900 et la médaille Bruce (Etats-Unis) en 1911.

De religion catholique, il est décédé muni des sacrements de l'Église.

Il est signataire de l'appel à l'Union pendant l'Affaire Dreyfus : il fait partie des Dreyfusards.

Travaux :

-*Les méthodes nouvelles de mécanique céleste*, Gauthier-Villars, 1893.

-*La Science et l'Hypothèse*, Flammarion, 1902.

-*La Valeur de la Science*, Flammarion, 1905.

-*Science et Méthode*, Flammarion, 1908.

-*Savants et écrivains*, Flammarion, 1910.

-*Ce que disent les choses*, Hachette, 1911.

-*Dernières Pensées*, Flammarion, 1913, posthume.

Il a publié près de 500 mémoires.

Sources :

État civil AD Meurthe-et-Moselle et AM Paris.

-Christophe Charle et Eva Telkes, *Les professeurs de la faculté des Sciences de Paris : dictionnaire biographique, 1901-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, publié par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine, Paris, 1989.

Porin

État civil :

Jacques Pierre Porin, né à Caen le 17 mai 1905, décédé à Caen le 23 décembre 1971.

Origine sociale :

Fils de Charles Porin, avoué à la cour, et de Charlotte Lahaye.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1933.

Carrière universitaire :

Par concours, il est nommé par arrêté ministériel du 20 juin 1933, professeur suppléant de médecine expérimentale de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Il devient en 1936 professeur suppléant de clinique et pathologie internes. En 1941, il est nommé professeur de médecine expérimentale. En 1942, il quitte cette chaire pour celle de pathologie interne.

Il est doyen de la faculté de médecine de Caen de 1962 à 1971.

Mariage et descendance :

Marié avec Jacqueline Serret, fille de Charles Serret, officier de marine et de Laure Huri.

Ils ont quatre enfants : Jean Porin, directeur de société ; François Porin, agronome ; Marc Porin, inspecteur des finances ; Laurence Perrin, mariée avec Gilles Costey, chef d'entreprise.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Autres :

Une salle de la faculté de médecine de Caen porte son nom.

Travaux :

-*Recherches expérimentales sur l'action cholérétique des acides de la série aromatique*, par MM. Étienne Chabrol, R. Charonnat, Maurice Maximin, J. Porin et M.-E. Piettre. Extrait de "la Presse médicale", n° 26, 29 mars 1930. Paris, 1930, in-8°, 24 p.

-*Les enseignements de la cholécystotomie dans les ictères infectieux*, par MM. Étienne Chabrol, Pierre Brocq et Jacques Porin. Extrait de "la Presse médicale", 6 juillet 1932. Paris : Masson, 1932, in 8°, 20 p.

-*Spondylites et radiculites d'origine naso-pharyngienne. Contribution à l'étude de l'infection lymphatique rétrograde du système nerveux et de ses enveloppes*. Thèse de médecine. Paris, Jouve, 1933, in 8°, 112 p.

-*L'urémie cholériforme*, par Étienne Chabrol et Jacques Porin. Extrait de "la Presse médicale", n° 92, 18 novembre 1933. Paris : Masson, 1934.

-*Le traitement neuro-chirurgical de l'épilepsie, intérêt des examens électro-biologiques*, par MM. Pierre Puech et Jacques Porin. Extrait de la Revue neurologique. n°11-12, 1941. Poitiers, Impr. de la Société française d'imprimerie et de librairie, 1942, in 8°, 4 p.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/1089/25135.

Postel

État civil :

Louis Eugène Postel, né à Isigny-sur-Mer (Calvados) le 4 juillet 1833, décédé à Caen le 10 avril 1873.

Origine sociale :

Fils de Nicolas Charles Postel, docteur en médecine et Marie Louise Françoise Enault. Il est orphelin de mère en 1840 et de père en 1841.

Son grand-père paternel est cultivateur et son grand-père maternel est propriétaire (vivant de son bien).

Son cousin Ludovic Alexandre Laumonier est avoué près du tribunal de première instance de Caen. Ses oncles maternels sont avocat et étudiant en droit (en 1832).

Théophile Faucon-Duquesnay, professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen et Jacques Amand Eudes-Deslongchamps, professeur de la faculté des sciences de Caen sont témoins au mariage de ses parents en 1832.

Études :

Après avoir obtenu à Caen son diplôme de bachelier ès-lettres en 1851 et celui de bachelier ès-sciences physiques en 1852, il commence des études médicales. Il est tout d'abord étudiant à l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Il poursuit ses études de Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1857.

Carrière universitaire :

En 1866, il est nommé professeur suppléant de l'école de médecine et de pharmacie de Caen et le reste jusqu'à sa mort.

Fonctions extra-universitaires :

Il s'installe à Caen comme médecin en 1857.

Il devient médecin de la maison centrale de détention de Beaulieu et du dispensaire de la ville, médecin de la garnison, médecin de la gendarmerie, médecin de la marine, médecin attaché aux ambulances du Calvados ainsi que chirurgien des sapeurs-pompiers.

Mariage et descendance :

Marié à Caen en 1854 avec Amanda Jenny Saillenfest, fille de Jean François Léon Saillenfest, propriétaire (fils de boucher) et de Françoise Elisabeth Virginie Garnier (fille de marchand d'eau de vie).

Ils ont une fille : Marie Inès, qui épouse Paul Louis Duparge, général de division et grand-officier de la légion d'honneur.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 15 octobre 1871.

Autres :

Membre de la société de médecine de Caen, membre de la société linnéenne de Normandie.

Travaux :

-Considérations physiologiques et médicales sur la sociabilité et les systèmes pénitentiaires, thèse de médecine, Paris, 29 mai 1857.

-Etudes et recherches philosophiques et historiques sur les hallucinations et la folie jusqu'à la fin du siècle dernier, 1859.

-Etude philosophique, historique et critique sur le magnétisme des médecins spagiristes au XVI^e siècle, Caen, 1860, in 8°.

-Société de médecine de Caen. I. Compte rendu des travaux de la Société de médecine de Caen pendant les années académiques 1861-1862 ; II. Miscellanées, Caen, A. Hardel, 1862, in 8°, 380 p.

-Notice sur le docteur Le Bidois, Caen, 1865, in 8°.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/2204/65.

Poubelle

État civil :

Eugène René Poubelle, né à Caen le 15 avril 1831, décédé à Paris (8^e arrondissement) le 16 juillet 1907.

Origine sociale :

Fils d'Amédée Poubelle, chef de bureau à la mairie et Henriette Solange Basset.
Son frère Émile Poubelle est chef de bureau honoraire à la préfecture de la Seine.

Études :

Étudiant en droit à Caen, il obtient la première médaille d'or au concours du doctorat.
Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen le 24 septembre 1858.
Il est agrégé de droit en 1859.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est attaché à la faculté de droit de Caen.
Mais pour avoir refusé d'apposer sa signature au bas de l'adresse de félicitations à l'Empereur à l'occasion de la paix de Villafranca (1859), il est nommé comme chargé de cours à Grenoble, puis à Toulouse (1861-1869). Il devient professeur de code civil à Toulouse en 1869. Après avoir été préfet pendant trois ans, il reprend son poste à la faculté de droit de Toulouse du 24 mai 1873 au 29 janvier 1878 : il abandonne alors définitivement l'enseignement.

Fonctions extra-universitaires :

Il est engagé volontaire pendant la guerre de 1870-1871 et décoré de la médaille militaire pour sa conduite.
Il devient préfet de la Charente le 1^{er} avril 1871, de l'Isère le 1^{er} décembre 1871, de Corse le 1^{er} janvier 1873. Il démissionne le 24 mai 1873. Il est nommé préfet du Doubs le 29 janvier 1878 puis des Bouches-du-Rhône le 4 septembre 1879 puis de la Seine en 1883. C'est à cette occasion que son nom devient célèbre, avec l'arrêté préfectoral du 7 mars 1884 pour lutter contre l'entassement des déchets à Paris. Il devient en 1896 ambassadeur auprès du Vatican et comte romain.
Il est conseiller général du canton de Saissac dans l'Aude de 1898 à 1904.

Mariage et descendance :

Marié avec Gabrielle Lades Gout, fille de Pierre Émile Lades Gout, avocat, député de l'Aude, sénateur et conseiller général.
Ils ont deux enfants : Madeleine et Henriette.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 12 juillet 1880, officier le 9 juillet 1883, commandeur le 30 décembre 1886, grand-officier le 30 décembre 1898.
Médaille militaire le 7 février 1871.
Officier d'académie le 16 mars 1870, officier de l'Instruction publique le 16 janvier 1878.

Autres :

Membre de l'académie de législation de Toulouse le 20 décembre 1865.

Travaux :

-*Discours sur la condition privée de la femme dans le droit ancien et moderne et en particulier sur le sénatus-consulte velléien, d'après l'étude de M. Paul Gide sur le même sujet, Toulouse, 1868.*

-*Assainissement de Paris. Réforme du mode actuel de la vidange. Projet de règlement relatif aux cabinets d'aisance, aux tuyaux d'évacuation etc... Projet de loi autorisant une taxe par tuyau de chute. République française. Préfecture de la Seine. Mémoire au conseil municipal. 14 novembre 1883, Paris, 1883.*

-*Préfecture de la Seine. Abaissement du prix du gaz. Note en réponse aux observations présentées par la Compagnie parisienne du gaz à MM. les experts, le 7 février 1884, Paris, 1884.*

-*Discours de 1883 à 1896, Paris, 1900, in 8°.*

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/2208/25.

-*Dictionnaire biographique illustré : Calvados et Manche, Paris, Flammarion, 1909, 1216 p.*

Pradines

État civil :

Maurice François Jean Joseph Pradines, né à Glovelier (Suisse) le 28 mars 1874, décédé à Paris le 26 mars 1958.

Origine sociale :

Fils de Bruno Bernard Pradines, entrepreneur et de Nicole Joséphine Goos, ménagère. Son père est originaire du Tarn-et-Garonne : il est présent en Suisse pour la construction de tunnels de chemin de fer.

Études :

Après les collèges de Moissac et de Montauban, il poursuit ses études à Paris, au lycée Henri IV. Il y est élève de Bergson. Élève de l'École normale supérieure à partir de 1893, il est agrégé de philosophie en 1898.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1909.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est nommé entre 1898 et 1912 professeur de philosophie aux lycées de Belfort, Montluçon, Limoges et Bordeaux. Il est chargé de cours de philosophie à la faculté des lettres d'Aix de 1912 à 1913.

Il devient maître de conférences de philosophie à la faculté des lettres de Caen le 11 juin 1913 et le reste jusqu'en 1914. Il est nommé professeur adjoint par décret du 30 mai 1914. Il est ensuite mobilisé pendant 38 mois pendant la première guerre mondiale.

Il est nommé professeur de philosophie à la faculté des lettres de Grenoble en 1918 puis professeur de philosophie à la faculté des lettres de Strasbourg en 1920. En 1938, il est successivement chargé de cours, maître de conférences puis professeur de psychologie générale à la Sorbonne, succédant à Henri Delacroix. Il est admis à la retraite en 1941. En 1948, il est chargé d'un cours de propédeutique, toujours à la faculté des lettres de Paris.

Fonctions extra-universitaires :

Mobilisé dès le début de la première guerre mondiale, il est nommé sergent interprète. Il est mis en sursis d'appel en 1918.

Mariage et descendance :

Marié à Nice (Alpes-Maritimes) le 16 septembre 1913 avec Gabrielle Juliette Angèle Nana Cristini, fille d'Edouard Pierre Ange Cristini, secrétaire général du *Petit Niçois* et de Brunechilde Anne Félicie Canovaro.

Ils ont trois filles : Nicole Renée Mathilde, mariée avec Roger Armand Germain Micaut, chaudronnier ; Colette Pradines ; Lucienne Pradines.

Institut de France :

Élu membre titulaire de l'Académie des sciences morales et politiques (section de philosophie) le 27 juin 1949.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 11 août 1931.

Officier de l'Instruction publique le 13 juillet 1914.

Autres :

Membre de la société française de psychologie (il en a été le président).

Travaux :

-*Critique des conditions de l'action*, 2 vol., thèse principale, 1909.

-*Les fondements métaphysiques de l'utilitarisme de Stuart Mil et de Spencer*, thèse complémentaire, 1909.

-*Philosophie de la sensation* : I. *Les Sens du besoin*, Paris, Belles Lettres, 1932. II. *Les Sens de la défense*, Paris, Belles Lettres, 1934.

-*Esprit de la religion*, 1941.

-*Traité de psychologie générale*, 3 vol, 1943-1946, réédition PUF, coll. Dito, Paris, 1986.

-*La genèse de la vie mentale*, 1949.

-*L'Aventure de l'esprit dans les espèces*, Paris, Flammarion, 1954.

-*Le Beau Voyage*, Paris, Le Cerf, 1958.

-*La Fonction perceptive*, Cours de la Sorbonne (1941), Paris, Delanoël-Gonthier, 1981.

Sources :

Dossier de légion d'honneur : 19800035/185/24108.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Prentout

État civil :

Henri Ernest Armand Prentout, né au Havre (Seine-Maritime) le 15 septembre 1867, décédé à Caen le 27 mars 1933.

Origine sociale :

Fils de Benjamin Ernest Prentout, employé au télégraphe et d'Amélie Baudoin.

Études :

En 1886, il vient suivre les cours de licence de la faculté des lettres de Caen tout en assurant les fonctions de maître auxiliaire au lycée de Caen.

Il a entre autres comme professeurs Coville, qui inaugure un enseignement d'histoire de Normandie, et Tessier, dont il fera la notice nécrologique.

En 1888, il est licencié et obtient une bourse pour suivre les cours de la Sorbonne. De 1888 à 1892, il suit les cours des chefs de l'école historique du moment : Lemonnier, Seignobos, Langlois, Dubois et Lavisse.

En 1890 et 1891, il passe l'agrégation sans succès. En août 1892, il est agrégé d'histoire et géographie (14^e).

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1901.

Carrière universitaire :

Après ses échecs à l'agrégation en 1890 et 1891, ses professeurs lui conseillent d'accepter un poste dans l'enseignement pour acquérir l'expérience nécessaire. En octobre 1890, il est nommé au lycée moderne de Tourcoing.

Après son agrégation, il est nommé, en octobre 1894 au lycée de Caen.

En novembre 1901, la ville de Caen, la Société des amis de l'Université et l'État créent à la faculté des lettres de Caen une chaire d'histoire de Normandie. Cette chaire est confiée à Prentout. En 1887, Coville avait créé une conférence d'histoire de Normandie, mais cette chaire n'avait pas survécu à son départ. Une chaire régionale avait ensuite été créée mais il s'agissait d'une chaire d'histoire de littérature normande, occupée par Armand Gasté puis Souriau. Le 18 novembre, un décret transforme cette chaire de littérature normande en chaire d'histoire de Normandie. Prentout est chargé de ce cours.

Le doyen Lemercier fait un rapport universitaire au ministre de l'Instruction publique au moment où Prentout s'installe pour la première fois dans sa chaire d'histoire de Normandie : « Il sera dans sa chaire l'homme de Normandie. Il s'appliquera à entretenir et à éclairer l'amour de la petite patrie. Soyez sûr, Monsieur le Ministre, que le culte de la grande patrie n'y perdra rien, au contraire. »

Le 30 décembre 1903, il est titularisé dans cette chaire qu'il occupera jusqu'à sa mort, en 1933.

A partir de 1907, il est également chargé du cours des sciences auxiliaires de l'histoire du Moyen-âge.

Mariage et descendance :

Marié en mars 1891 avec la sœur de l'un de ses amis.

Ils ont au moins une fille : Antoinette, qui épouse Eugène Brune, qui travaille à la Banque de France.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en juillet 1930.

Officier de l'Instruction publique.

Il est fait chevalier de l'ordre de Léopold en 1923 au congrès international d'histoire à Bruxelles.

Autres :

Lauréat du grand prix Gobert, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour son *Histoire des Etats de Normandie*.

Le 26 janvier 1900, il entre à l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Il devient secrétaire de l'Académie dès 1902, après la mort de Gasté alors que Prentout était secrétaire-adjoint.

Il connaissait par ses parents Albert Sorel.

Travaux :

-*L'Île de France sous Decaen (1803-1810) essai sur la politique coloniale du premier empire et la rivalité de la France et de l'Angleterre aux Indes orientales*, thèse de lettres, Paris, Hachette, 1901, in 8, XLVI, 688 pp. portrait (couronné par l'académie française).

-*Renovatio ac Reformatio in Universitate Cadomensi per XVI saeculum*, thèse de lettres, Caen, Valin, 1901, in 8°, XIX, 117 pp.

-*La Flandre moderne et la Flandre d'autrefois* (Bull. Soc. Géographie Commerciale du Havre, 1902. Tirage à part, in 8°, 24 pp.).

-*Leçon d'ouverture du cours d'histoire de Normandie à la faculté des lettres de l'Université de Caen. Histoire de l'ancienne université de Caen : 1432-1793* (La Province, V, 1902, pp. 1-16).

-*Le travail d'histoire moderne en province. La Normandie* (Revue d'histoire moderne, IV, 1902, pp. 532-538 ; V, 1903, pp. 623-634 ; VII, 1904, pp. 32-43).

-*Une réforme parlementaire à l'Université de Caen, 1521* (Bull. Soc. Antiquaires de Normandie, XXII, 1902, pp. 241-254).

-*Caen et Genève (1563-1564). De Bèze, Antoine Le Chavallier et l'Université de Caen* (Rev. de la Renaissance, IV, 1903, pp. 229-243).

-*Introduction à l'histoire de Caen* (Mém. Académie de Caen, 1903, mémoire IV, 41 pp.)

-*La Prise de Caen par Edouard III (1346), Etude critique*, (Ibid, 1904, pp. 223-295).

-*Mémoires de l'Académie de Caen, Tables décennales (1894-1903)*, Caen, in 8°, 24 pp.

-*La vie de l'Etudiant à Caen au XVI^e siècle* (Mém. Académie de Caen, 1905, pp. 1-57).

-*L'Université de Caen et les registres des pasteurs, 1560-1568* (Bull. Soc. d'histoire du protestantisme fr., LIV, 1905, pp 417-445).

-*L'enseignement supérieur de l'histoire* (Rev. de synthèse hist., X, 1905, pp. 172-175).

-*Les Le Prestre, maçons caennais et les monuments de la Renaissance*, Bulletin de la société des Beaux-Arts de Caen, XI, 1902-1910, 381-410.

-*L'incendie du musée*.

-*L'Université de Caen à la fin du XVI^e siècle. La Contre-réforme catholique...*, Caen, 1908, in 8.

-*Jules Tessier*, Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1908, pp 171-212.

-*La Faculté de Médecine de l'Université de Caen au XVI^e siècle*, Caen, 1909, in 8.

-*Caen et Bayeux*, Paris, 1909, in 4.

-*Les Maîtres Maçons de la Renaissance à Caen*, Caen, 1910, in 8 av gr.

-*Le reliquaire de N.D. de Froide-Rue*, Caen, 1910, in 8.

-*La Normandie*, Paris, 1910, in 8.

-*Essai sur les origines et la fondation du duché de Normandie*, Paris, 1911, in 8.

-Avec Auguste Blanc, Edmond Gombeaux et anonyme, *M. René Viguier, professeur à la faculté des Sciences*, dans les Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1931, pp 283 à 290.

-*Les sceaux de l'Université de Caen*, Bulletin archéologique du ministère de l'Instruction publique.

-*Louis XI, le Duc de Berry et l'Université de Caen*, Bulletin historique et philosophique.

-*L'Université de Caen 1432-1932 : son passé, son présent*, avec la participation de P. Cettier, Jean Yver, Robert Besnier, Alexandre Bigot, Ludovic Zoretti, Edouard Chauvenet, Louis Mercier, Alfred Barbeau, Guy Desbouis, A. Halipre et Lenouvel, Caen, 1932, 296 p.

Ce volume pour le 5^e centenaire de l'Université est le dernier sorti de ses mains.

Etc...

Sources :

État civil AD Seine-Maritime.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/1243/43427.

-Jean Yver, « Henri Prentout (1867-1933), notice biobibliographique par Jean Yver, secrétaire-adjoint de l'Académie », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1934.

Prudhomme

État civil :

André Henri Alfred Prudhomme, né à Caudebec-les-Elbeuf (Seine-Maritime) le 17 novembre 1884, décédé à New-York le 14 janvier 1949.

Origine sociale :

Fils de Ferdinand Henri Pierre Prudhomme, marchand de nouveautés et d'Eugénie Marie Léontine Gouteron, caissière.

Études :

Il fait ses études de droit à Paris.

Il est reçu docteur en droit international devant la faculté de droit de Paris en 1910 et soutient une deuxième thèse en 1912.

Il est agrégé de droit privé et de droit criminel en 1919.

Carrière universitaire :

Il est chargé de cours à la faculté de droit d'Alger en 1913 mais il est mobilisé pour la première guerre mondiale.

Après son agrégation, il est affecté à la faculté de droit de Lille. Il est nommé professeur de droit civil dès 1920.

En 1934, il est transféré à sa demande à la faculté de droit de Caen dans la chaire de procédure civile et voies d'exécution.

Il se réfugie à Alger après l'invasion de 1940 et il est chargé d'une conférence. En 1942, il s'exile aux Etats-Unis et il est nommé professeur de droit international à l'université de Princeton. Il est considéré à la faculté des lettres de Caen comme étant en congé à partir de 1941.

Fonctions extra-universitaires :

Il s'inscrit au barreau de Paris entre 1910 et 1912 et devient secrétaire de la conférence des avocats.

Il est mobilisé pendant toute la durée de la première guerre mondiale et participe notamment à la bataille de Verdun.

En 1923, il devient propriétaire du *Journal de droit international privé*, à la mort d'Edouard Clunet.

Après la guerre, il donne des conférences à l'Alliance française de New-York pour la reconstruction de l'université de Caen et notamment pour la reconstitution de la bibliothèque universitaire de Caen. Il contribue également à l'organisation de cours de vacances pour les étudiants américains et canadiens à partir de 1948.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (16^e arrondissement) le 25 juin 1914 avec Germaine Élise Kahn.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Croix de guerre.

Autres :

Ses mère et grand-mère maternelle sont nées à Larbaa (L'Arba) en Algérie.

Travaux :

-*La loi territoriale et les traités diplomatiques devant les juridictions des Etats contractant*, thèse de droit international, 1910.

-*La compétence du jury et des tribunaux correctionnels en matière de délits de presse*, thèse, 1912.

Sources :

État civil AD Seine-Maritime.

-Henri Lemonnier, « Notice biographique par le doyen de la faculté de droit de Caen », dans *Rapports sur l'activité de l'université de Caen au cours des années scolaires 1947-1948 et 1948-1949*, présentés au nom du conseil de l'université à M. le ministre de l'Education nationale, Lisieux, Centre public d'apprentissage de Lisieux.

Quermonne

État civil :

Louis Auguste Quermonne, né à Bretteville-sur-Laize (Calvados) le 17 février 1858, décédé à Caen en 1933.

Origine sociale :

Fils de Joseph Edouard Quermonne, pharmacien et de Joséphine Anaïse Duport. Pas d'indication de profession pour son père, l'état civil de Bretteville-sur-Laize ayant été détruit en 1944.

Son grand-père paternel est menuisier.

Études :

Il commence ses études à l'école de médecine et de pharmacie de Caen puis les poursuit à la faculté de médecine de Paris. Il devient d'ailleurs externe des hôpitaux de Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en janvier 1884.

Carrière universitaire :

Il est chef de clinique à l'école de médecine et de pharmacie de Caen entre 1884 et 1909.

Fonctions extra-universitaires :

Il exerce la médecine à Caen à partir de 1884. Il est également médecin suppléant des hôpitaux.

Pendant la première guerre mondiale, il est mobilisé comme médecin major de 2^e classe et médecin chef de l'hôpital complémentaire n°9 de Caen.

Mariage et descendance :

Marié.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 19 juillet 1918.

Autres :

Membre et ancien président de la société de médecine de Caen.

Membre correspondant de la société anatomique de Paris.

Travaux :

-*Étude sur la pathogénie des névralgies*, thèse de doctorat, Paris, A. Davy, 1884.

-Avec Charles Fére, *Contribution à l'histoire des phénomènes simulés ou provoqués chez les hystériques*, Paris, V. Goupy et Jourdan, in 8°, 7 p.

Sources :

État civil AD Calvados.

Recensement de population AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/0237/31449.

-*Dictionnaire biographique illustré : Calvados et Manche*, Paris, Flammarion, 1909, 1216 p.

Rainaud

État civil :

Louis Armand Rainaud, né à Chessy-les-Mines (Rhône) le 14 février 1863, décédé après 1934.

Origine sociale :

Fils de Barthélémy Rainaud, notaire et de Marie Louise Benoite Borday.

Études :

Il est agrégé d'histoire et de géographie (7^e) en 1887.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1893.

Carrière universitaire :

Il devient maître de conférences à Rennes.

Il est nommé chargé du cours de géographie à la faculté des lettres de Caen en 1899. Titularisé en 1901, il occupe la chaire de géographie jusqu'en 1933, remplacé par René Musset.

En 1909, il est délégué par la faculté aux solennités organisées par l'Université de Genève à l'occasion du 350^e anniversaire de sa fondation par Jean Calvin.

Il est assesseur du doyen en 1918, membre du conseil d'Université comme représentant de la faculté des lettres et secrétaire élu du conseil.

Il est admis, par décret du 18 octobre 1933, à faire valoir ses droits à une pension de retraite, après trente-quatre années passées à la faculté des lettres de Caen.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 24 janvier 1934.

Autres :

À sa retraite, il se retire à Lyon.

Travaux :

-*Le continent austral, hypothèses et découvertes*, thèse principale, 1893.

-*Quid de natura et fructibus cyrenaïcae Pentapolis antiqua monumenta cum recensione collata nobis tradiderint*, thèse complémentaire, 1893.

Sources :

État civil AD Rhône.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/751/85233.

Raingeard

État civil :

Pierre Jean Marie Raingeard, né à Niort (Deux-Sèvres) le 17 janvier 1882, décédé à Pleurtuit (Ille-et-Vilaine) le 13 mai 1966.

Origine sociale :

Fils de Paul Denis Raingeard, professeur honoraire, ancien élève de l'École normale supérieure et de Marie Clarisse Théala Ollivier.

Son frère Jacques Edouard Marie Raingeard est docteur en médecine.

Études :

Il est agrégé ès lettres (20^e) en 1909.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1934.

Carrière universitaire :

Il est chargé de cours puis maître de conférences à la faculté des lettres de Rennes.

En 1936, il devient professeur de langue et littérature grecques de la faculté des lettres de Caen.

Il est admis à faire valoir ses droits à la retraite par un arrêté du 21 mai 1953 et cesse ses fonctions le 30 septembre 1953, après 44 années de service.

Fonctions extra-universitaires :

Mobilisé pendant la guerre 1914-1918, il devient capitaine d'infanterie de réserve. Il est notamment chargé pendant la guerre de la protection contre les gaz.

Mariage et descendance :

Marié à Nantes (Loire-Atlantique) le 16 septembre 1908 avec Paule Anne Marie Michel, fille de Félix Sébastien Michel, employé des portes et de Marie Blanche Camille Boisrobot.

Ils ont quatre enfants : Hélène Marie Paule, qui épouse Roger Gustave Jules Marie Maruelle, chirurgien ; Paul ; Michel Pierre Marie Félix, docteur en médecine ; Geneviève Marie Jacqueline, qui épouse Léon Georges Eugène Valson, magistrat.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 11 juillet 1935.

Croix de guerre.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Vice-président de la Société archéologique de Nantes en 1933.

Travaux :

-*Hermès psychagogue, essai sur les origines du culte d'Hermès*. Thèse de doctorat ès lettres. Rennes, Impr. d'Oberthur, 1934, 652 p.

-*Le "peri tou prosopou" de Plutarque, texte critique avec traduction et commentaire*. Thèse de doctorat ès lettres. Chartres, Impr. de Durand, 1934, 173 p.

-*Langue grecque. Classe de Ire A*. Plans d'étude établis par A. P. Lemerrier et P. Raingeard, Paris, École universelle par correspondance, 1944, in 8^o, 71 p.

Sources :
État civil AD Deux-Sèvres et Loire-Atlantique.
Dossier de légion d'honneur : 19800035/705/80416.

Raisin

État civil :

François Raisin, né à Manneville (Calvados) le 20 avril 1772, décédé le 28 mai 1853.

Origine sociale :

Fils d'un marchand laboureur.

Études :

Bachelier ès lettres.

Il est reçu licencié puis docteur devant la faculté de médecine de Caen le 15 thermidor an IV.

Carrière universitaire :

On sait peu de choses sur lui avant la Révolution. Professeur adjoint de l'ancienne école de médecine de Caen le 7 messidor an VI, il devient professeur de chirurgie de l'école de médecine en l'an XI. Lors de la réorganisation de l'école en 1808, il ne fait pas partie des professeurs.

Il est nommé professeur de pathologie chirurgicale le 1^{er} septembre 1810, remplaçant le Boucher, démissionnaire (qui avait lui-même remplacé en mars 1810 Godefroy remplaçant Hersan). Il reste le titulaire de cette chaire de pathologie externe jusqu'en 1846. Il est peut-être nommé le 1^{er} septembre 1810 secrétaire de l'école.

Il est en 1820-1821 professeur remplissant les fonctions de président près l'école secondaire de médecine. Au début de l'année 1821 (entre le 9 janvier et le 9 février 1821), il est nommé officiellement directeur. Pendant cette période où il dirige l'école, certains moments sont éprouvants, notamment avec la commission administrative des hospices, les rapports restant en revanche plutôt bons avec les recteurs successifs (sauf Jamet). En 1848, il faillit être remplacé par Vastel, car on considérait qu'il était « déjà avancé en âge, n'avait plus l'activité nécessaire pour la bonne direction de l'hôpital » selon un rapport d'Orfila⁷²⁰ pour le ministre, mais les événements politiques ont modifié les conditions. Du 12 novembre 1846 à 1853, il occupe la chaire d'histoire naturelle et médicale. En réalité, il en a juste le titre, l'enseignement étant assuré par Le Cœur. Ce changement de chaire lui a permis de lui assurer un salaire (il n'a pas de fortune personnelle) alors que son âge ne lui permet plus d'exercer son métier. Le 22 mars 1850, il est nommé directeur honoraire.

Il est noté en 1810 par le préfet que Raisin donnait des cours d'anatomie à l'école de dessin de Caen et qu'il se propose de les donner gratuitement, étant nommé professeur à l'école de médecine de Caen.

Fonctions extra-universitaires :

Il a des opinions politiques connues. Il est apparemment favorable à la République pendant et après la révolution. Il est noté le 14 avril 1848, dans une note du recteur Daniel pour le ministre au moment de sa reconduction comme directeur : « il mérite (...) l'intérêt de la République, étant connu depuis longtemps pour ses opinions politiques avancées, ce fut même une objection sérieuse, dont je ne triomphai pas sans peine, contre la proposition que je fis il y a deux ans de lui accorder la légion d'honneur. ».

Médecin de la maison centrale de détention de Beaulieu.

⁷²⁰ Orfila (1787-1853), doyen de la faculté de médecine de Paris de 1831 à 1848, membre du conseil royal de l'Instruction publique à partir de 1834 et chargé d'inspecter les écoles de médecine et de pharmacie.

Mariage et descendance :

Marié avec Jeanne Louise Françoise Victoire Butot, fille d'un greffier au tribunal de police correctionnelle.

Ils ont deux enfants : Jean Adrien Raisin, né le 31 août 1801, élève au lycée de Caen, étudiant à la faculté des sciences de Caen en 1821-1822, élève en médecine à Caen puis reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1829 ; Gustave Raisin Mutel, propriétaire, adopté en 1849 par Mme Mutel pour une raison inconnue.

Décorations :

Chevalier de légion d'honneur en 1846.

Autres :

Membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen et membre de la société de médecine de Caen.

Travaux :

-Thèse pour le degré de la licence sur l'origine des vents, leurs stations, leurs mouvements rétrogrades, les météores qui les accompagnent, leur influence dans l'économie animale et les différentes épidémies qui ont existé depuis plusieurs siècles en France, et particulièrement en Normandie, Caen, Poisson, an IV.

-Notice historique sur M. de Roussel, docteur et professeur en médecine à l'ancienne université de Caen, Caen, Poisson, 1812.

Sources :

État civil AD Calvados.

Rimbaud

État civil :

Alfred Nicolas Rimbaud, né à Besançon (Doubs) le 2 juillet 1842, décédé à Paris (6^e arrondissement) le 10 novembre 1905.

Origine sociale :

Fils de Pierre François Rimbaud, relieur papetier et de Colombe Joséphine Rouget.

Sa nièce épouse Charles Flahault, professeur de botanique de la faculté des sciences de Montpellier.

Études :

Il fait ses études au lycée de Besançon, puis au lycée Louis-le-Grand : il est lauréat du concours général. En 1861, il entre à l'École normale supérieure (6^e) et est agrégé d'histoire et géographie (2^e) en 1864. En 1868, il revient à Paris et obtient une licence en droit. Il est attaché à l'École des hautes études.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1870.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est professeur à Nancy, à Bourges, à Colmar, tout en poursuivant ses études. En 1868, il devient professeur au lycée Charlemagne.

De 1871 à 1875, il est professeur d'histoire à la faculté des lettres de Caen : il devient professeur titulaire en 1873. Pendant qu'il est à Caen, il fait plusieurs missions en Russie et écrit *Histoire de la Russie*.

Il part ensuite enseigner à la faculté des lettres de Nancy en 1875 : il devient titulaire de la chaire d'histoire en 1879. En 1881, il devient maître de conférences à l'ENS de Sèvres, et chargé de cours à la faculté des lettres de Paris. En 1884, il y obtient la chaire d'histoire moderne et contemporaine.

Il est également professeur à l'École libre des sciences politiques.

Fonctions extra-universitaires :

Il devient en 1871 rédacteur en chef du *Progrès de l'Est*. En 1879, il devient chef de cabinet de Ferry, ministre de l'Instruction publique. En 1888, il devient directeur de la *Revue Bleue*. Il devient conseiller général du Doubs comme républicain libéral et devient le vice-président du conseil général du Doubs. En 1895, il est élu sénateur du Doubs et le reste jusqu'en 1903, où il est battu aux élections sénatoriales. Au Sénat, il fait partie de l'Union républicaine puis de la gauche républicaine.

Du 29 avril 1896 au 28 juin 1898, il est ministre de l'Instruction publique, des Beaux-arts (et des Cultes jusqu'au 26 septembre 1896) sous le cabinet Méline. Il présente comme ministre le projet de loi de 1896 relatif à la constitution des Universités.

Mariage et descendance :

Marié à Nancy (Meurthe-et-Moselle) le 24 août 1865 avec Marie Aline, Eugénie Contal (née à Nancy le 22 mars 1841), fille de Stanislas, François Contal, avoué au tribunal de première instance de Nancy, veuve en premières noces de Constant Sacquin, avocat et membre du conseil général des Vosges.

Ils ont quatre enfants : Marie Solange Stanislas Joséphine, mariée avec Emile Juste Haumant, professeur à la faculté des lettres de Paris ; Pierre Félix, avocat ; Jacques Marie Albert, agrégé, professeur au collège Sainte-Barbe ; Juliette Solange, mariée avec Henri Joseph Marie

Vidal de la Blache, capitaine, mort pour la France en 1914, fils de Paul Vidal de la Blache, professeur à la faculté des lettres de Paris.

Institut de France :

Élu en 1897 membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 9 février 1880, officier le 7 novembre 1893.

Grand-cordon de Saint-Alexandre Nevski (Russie).

Autres :

Franc-maçon.

Adhérent à la ligue de la Patrie française puis démissionnaire le 31 décembre 1900 par fidélité au souvenir de Jules Ferry, attaqué par certains membres de la ligue.

Membre correspondant de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, membre de la société impériale d'histoire de Russie, professeur honoraire de l'Université de Kiev.

Travaux :

Il a écrit plusieurs ouvrages et est considéré comme un auteur clair et précis :

-*L'Empire grec au X^e siècle*, 1870.

-*L'Allemagne sous Napoléon I^{er}*, 1874.

-*Histoire de la Russie*, 1878.

-*Histoire de la Révolution française*, 1883.

-*Histoire de la civilisation française*, 1885-88.

-*La France coloniale*, 1886.

-*Jules Ferry*, 1903.

De plus, il a dirigé avec Lavissee la publication de *l'Histoire générale du IV^e siècle à nos jours*, en 12 volumes.

Il a collaboré au *Temps*, à la *Revue des deux Mondes*, au *Progrès de l'est*, au *Journal des Débats*,... et à diverses revues historiques.

Sources :

État civil AM Besançon et AD Meurthe-et-Moselle.

Dossier de légion d'honneur : LH/2262/68.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Reynald

État civil :

Hermile Reynald, né à Pradières (Ariège) le 13 septembre 1828, décédé à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) le 22 juillet 1883.

Origine sociale :

Fils d'Armand Reynald, professeur et de Victoire Latour.

Études :

Élève de l'École normale supérieure à partir de 1849, il est agrégé de lettres (5^e) en 1855. Membre de la huitième promotion de l'École française d'Athènes en 1853, avec Edmond Lebarbier.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1856.

Carrière universitaire :

Il entre dans l'enseignement en devenant professeur de rhétorique au lycée de Périgueux en 1854. Il est nommé professeur de seconde au lycée de Rennes en 1855, puis au lycée de Vendôme en 1856, professeur de rhétorique au lycée de Brest en 1857, au lycée de Limoges en 1859 et enfin au lycée de Toulouse en 1860.

Après avoir été nommé professeur de littérature étrangère à la faculté des lettres de Poitiers en 1864, il devient professeur suppléant de littérature étrangère à la faculté des lettres de Caen en 1865 et le reste jusqu'en 1867.

Il est ensuite nommé professeur de littérature française à la faculté des lettres d'Aix-en-Provence. Il devient professeur d'histoire, dans la même faculté, en 1877, et le reste jusqu'en 1883. Il est doyen de la faculté des lettres d'Aix-en-Provence à partir de 1879.

Mariage et descendance :

Marié avec Ketty Mercadier, fille de Jean Pierre Auguste Mercadier, propriétaire et de Lucie Elisabeth Clotilde Luzin.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 9 février 1880.

Autres :

Lauréat du prix Théroüanne de l'Académie française pour son ouvrage sur Mirabeau.

Travaux :

-*Samuel Johnson. Étude sur sa vie et ses principaux ouvrages*, thèse de lettres, 1856.

-*Libertati apud veteres Graeciae populos quid defuerit*, thèse latine, 1856.

-*Biographie de Jonathan Swift*. Paris, 1860.

-*Recherches sur ce qui manquait à la liberté dans les républiques de la Grèce*. Paris, 1860.

-*Histoire politique et littéraire de la restauration*. Paris, 1863.

-*Faculté de Poitiers. Cours de littérature étrangère. Discours d'ouverture prononcé le 22 décembre 1865*. Poitiers, 1865.

-*Faculté d'Aix. Cours de littérature française. Discours d'ouverture prononcé le 5 décembre 1867*. Aix, 1867.

-*Mirabeau et la Constituante*. Ouvrage couronné par l'Académie française, 1873.

-Académie d'Aix. Des Universités anglaises, discours prononcé à la rentrée des facultés. Aix, 1878.

-Succession d'Espagne. Louis XIV et Guillaume III. Histoire des deux traités de partage et du testament de Charles II, d'après la correspondance inédite de Louis XIV. Paris, 1883.

Sources :

État civil AD Bouches-du-Rhône.

Dossier de légion d'honneur : LH/2310/33.

Ricard

État civil :

Adrien Guillaume Louis Frédéric Ricard, né à Rouen (paroisse Saint-Éloi) le 20 avril 1766, décédé à Caen le 11 avril 1813.

Origine sociale :

Fils d'Adrien Ricard, négociant et de Catherine Vasse.

Études :

?

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur de mathématiques spéciales au lycée de Caen par arrêté consulaire du 13.pluviôse an XII (3 février 1804).

En mai 1810, lors de l'ouverture des cours de la faculté des sciences de Caen, il est chargé de suppléer Mary-Vallée, décédé, dans la chaire de mathématiques spéciales. En juillet 1810, il est décidé de ne pas remplacer Mary-Vallée et de réunir les deux chaires de mathématiques. Ricard n'est plus appelé comme suppléant.

Il reste malgré tout professeur au lycée : il l'est jusqu'à sa mort en 1813.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 7 février 1809 avec Émélie Jeanne, fille de Nicolas Jeanne, limonadier et de Françoise Hettier.

Ils ont un fils : Louis Paul Adrien Aristide Ricard, né à Caen en 1809, décédé à Caen en 1811.

Autres :

Membre associé de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Travaux :

-*Mémoire sur une nouvelle méthode de diviser l'aréomètre à graduation*, Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1811.

-*Rapport fait à l'académie sur un petit ouvrage de M. Dubois-Maisonneuve, intitulé : Essai sur la configuration géométrique à donner aux caractères numériques vulgairement appelés chiffres arabes*, Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1811.

Sources :

État civil AD Calvados.

Archives départementales du Calvados : T662.

Riquier

État civil :

Charles Edmond Alfred Riquier, né à Amiens (Somme) le 19 novembre 1853, décédé à Caen le 17 janvier 1929.

Origine sociale :

Fils d'Alfred Louis Riquier, professeur puis proviseur et de Bernardine Augustine Guislaine Pollet.

Études :

Élève de l'École normale supérieure à partir de 1873, il est agrégé de mathématiques en 1876. Il est reçu docteur ès sciences mathématiques devant la faculté des sciences de Paris en 1886.

Carrière universitaire :

Il entre dans l'enseignement vers 1873 : il est dispensé du service militaire en s'engageant pour dix ans dans l'enseignement. En 1880, il est professeur au lycée de Caen.

Il est chargé le 22 novembre 1886 du cours de calcul différentiel et intégral à la faculté des sciences de Caen et il en devient le titulaire en 1888.

Il est assesseur du doyen de la faculté des sciences (Saint-Germain) et est désigné doyen à partir du 1^{er} janvier 1904. Cependant, cette décision étant contraire à l'élection de la faculté des sciences, cette dernière réagit vivement et Riquier démissionne avant février 1904.

Il reste néanmoins professeur jusqu'en 1924. Il devient professeur de 1^{ère} classe le 1^{er} janvier 1911. Il est mis à la retraite le 31 octobre 1924, après avoir été professeur à la faculté des sciences de Caen pendant 38 ans et enseigné pendant un demi-siècle.

Il est nommé professeur honoraire par un arrêté du 21 novembre 1924.

Ses travaux portaient sur « la détermination du degré de généralité de l'intégrale d'un système d'équations aux dérivées partielles portant sur un nombre quelconque de fonctions à un nombre quelconque de variables » et sur « la méthode pour décider si un système différentiel quelconque admet ou non des solutions et le ramener à un des systèmes canoniques (systèmes complètement intégrables) ».

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 8 novembre 1880 avec Gabrielle Augustine Clémentine Eulalie Chauvet, née en 1868, fille de Chauvet, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Caen, et de Théonie Joséphine Alexandrine Ferrier.

Le frère de sa femme, Eugène Victor Louis Ferrier est chef de bataillon en retraite et chevalier de la légion d'honneur.

Ils ont un fils : Jean Riquier, attaché à la bibliothèque de l'université de Paris.

Institut de France :

Élu membre correspondant de l'académie des Sciences (section de géométrie) le 14 juin 1920.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 1^{er} octobre 1923.

Officier d'académie.

Travaux :

-Application de la théorie algébrique des formes quadratiques à la classification des lignes et des surfaces du second ordre : à l'usage des classes de mathématiques spéciales et des candidats à l'École polytechnique et à l'École normale, Caen, 1882.

-Extension à l'hyperespace de la méthode de M. Carl Neumann pour la résolution des problèmes relatifs aux fonctions de variables réelles qui vérifient l'équation différentielle, Paris, 1886.

-Sur les fonctions continues d'un nombre quelconque de variables et sur le principe fondamental de la théorie des équations algébriques, Paris, 1890.

-Sur la convergence des développements des intégrales ordinaires d'un système d'équations différentielles partielles, par M. Méray, Paris, 1890.

-Sur les principes de la théorie générale des fonctions, Paris, 1891.

-Les systèmes d'équations aux dérivées partielles, Paris, 1910.

-Sur la théorie des déformations finies d'un milieu continu dans l'espace à "n" dimensions, et sur la détermination des systèmes de coordonnées curvilignes orthogonales à "n" variables, Paris, 1912.

-Sur une propriété des fonctions analytiques de variables imaginaires en nombre quelconque, Paris, 1925.

-La méthode des fonctions majorantes et les systèmes d'équations aux dérivées partielles, Paris, 1928.

Sources :

État civil AD Calvados et Somme.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/258/34387.

Robin

État civil :

Léon Eglée Eugène Robin, né à Nantes (Loire-Atlantique) le 17 janvier 1866, décédé à Paris (5^e arrondissement) le 9 juillet 1947.

Origine sociale :

Fils de Claude Firmin Robin, négociant et de Baptistine Clotilde Adélaïde Joséphine Lenoir, rentière.

Études :

Il fait ses études aux lycées de Nantes et Charlemagne. Bachelier ès lettres, il est étudiant à la faculté de lettres de Bordeaux puis celle de Paris. Boursier de licence et d'agrégation de 1885 à 1889, il est licencié ès lettres en 1887 et agrégé de philosophie en 1891 (6^e).

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1908.

Carrière universitaire :

Il est nommé maître-auxiliaire au lycée de Bordeaux le 3 décembre 1886. Il devient ensuite professeur de philosophie au collège de Compiègne d'octobre 1889 à octobre 1892, puis professeur de philosophie au lycée de Vendôme d'octobre 1892 à octobre 1897 et enfin professeur de philosophie au lycée d'Angers d'octobre 1897 à 1909.

Il est alors nommé chargé de cours de philosophie à la faculté des lettres de Caen le 24 avril 1909. Titularisé dans cette chaire le 11 avril 1910, il reste jusqu'en 1913.

Il est en effet chargé de cours à la faculté des lettres de Paris le 28 avril 1913 et nommé professeur d'histoire de la philosophie ancienne le 1^{er} avril 1924. Il est admis à la retraite le 1^{er} octobre 1936 comme professeur honoraire.

Il est également professeur aux Etats-Unis (universités de Pennsylvanie et d'Harvard, en 1927 et en 1929), professeur d'échange à Liège en 1929, professeur au séminaire israélite de France et à l'association pour l'enseignement des jeunes filles à la Sorbonne.

Mariage et descendance :

Marié le 5 janvier 1891 à Bordeaux (Gironde) avec Marie Counord, fille d'instituteur.

Ils ont deux filles : Marie-Thérèse, née en 1893, mariée avec Robert Jardillier (né à Caen en 1890, décédé à Marseille en 1945), professeur agrégé d'histoire et géographie, enseignant à la faculté des lettres de Dijon, député-maire de Dijon de 1932 à 1940 et ministre des PTT sous le Front populaire ; Geneviève, née en 1895, mariée avec Joseph Jean Camille Pérès (né à Clermont-Ferrand en 1890, décédé à Paris en 1962), mathématicien qui devient en 1954 doyen de la faculté des sciences de Paris, membre de l'Académie des sciences en 1942, commandeur de la légion d'honneur.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 29 janvier 1927, officier le 15 janvier 1947.

Autres :

Il est délégué aux congrès internationaux de philosophie d'Harvard en 1926, d'Oxford en 1930 et de Prague en 1934. Membre de la société française de philosophie et de l'association des études grecques. Président de l'institut international de philosophie à partir de sa fondation en 1937.

Il est lauréat de l'Institut et de l'Association des études grecques, docteur honoris causa de l'université de Liège (1930) et d'Athènes (1937).

Travaux :

-*La théorie platonicienne des idées et des nombres d'après Aristote, Etude historique et critique*, thèse de doctorat, 1908.

-*La théorie platonicienne de l'Amour*, thèse complémentaire, 1908, prix Bordin de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, prix Zappas de l'Association des études grecques, prix Estrade-Delcros de l'Académie des sciences morales et politiques.

-*Etudes sur la signification et la place de la physique dans la philosophie de Platon*, 1919.

-*La pensée grecque et les origines de l'esprit scientifique*, 1923, traductions espagnole et anglaise.

-*Commentaire philosophique de Lucrèce De natura rerum*, en collaboration avec Alfred Ernout, 3 volumes, 1925-1928.

-*Texte et traduction du Phédon de Platon*, collection Budé, 1926, 2^e édition 1934.

-*Texte et traduction du Banquet de Platon*, collection Budé, 1929.

-*Texte et traduction du Phèdre de Platon*, collection Budé, 1933.

-*Platon*, 1935.

-*Nouvelle traduction de Platon*, édition de la Pléiade, 2 volumes, 1940-42.

-*Pyrrhon et le scepticisme grec*, 1944.

-*Aristote*, 1944.

Collaborateur à la revue philosophique et à l'année philosophique, à la revue de métaphysique et de morale et à la revue des études grecques.

Sources :

État civil AM Nantes.

Dossier personnel aux Archives nationales : AJ/16/6140.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/749/84945.

Roger

État civil :

François Victor Roger, né à Condé-sur-Noireau (Calvados) le 17 janvier 1798, décédé à Lisieux (Calvados) le 18 octobre 1872.

Origine sociale :

Fils de Jean-Baptiste Roger, marchand et Julie Félicité Denis Du Part.

Sa mère appartient apparemment à la petite noblesse.

Études :

Il fait ses études à Caen, aux facultés de lettres et de droit : il est bachelier ès lettres le 11 septembre 1817, en droit le 6 décembre 1817 ; licencié en droit le 24 décembre 1818, ès lettres le 28 décembre 1821.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Caen le 27 février 1822.

Carrière universitaire :

Pendant une partie des années 1821 et 1822, il supplée bénévolement le professeur de rhétorique du collège de Falaise (absent pour cause de maladie).

Il est nommé professeur suppléant de littérature française à la faculté des lettres de Caen du 1^{er} juin 1822 et le reste jusqu'au 29 juillet 1825 : il supplée d'abord l'abbé Bellenger puis est le suppléant de Vaultier. Il démissionne en 1825, étant nommé juge au tribunal civil de Caen.

Il est autorisé le 24 février 1835 à suppléer de nouveau Vaultier dans cette même chaire de littérature française. Le 8 février 1836, il devient professeur d'histoire à la faculté des lettres de Caen. Il conserve cette chaire jusqu'en 1856, où il est mis en retraite.

Fonctions extra-universitaires :

Avant d'être professeur, il est tout d'abord avocat puis magistrat à Caen : juge suppléant au tribunal civil de Caen (27 août 1819 ou 1820). Tout en enseignant, il devient juge auditeur le 4 février 1824, puis juge d'instruction le 29 juin 1825 et enfin juge d'instruction au tribunal de première instance de Caen en 1829.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (11^e arrondissement) le 20 août 1822 avec Marie Joséphine Adélaïde Desnoyers.

Ils ont au moins sept enfants : Victorine ; Françoise Joséphine Adélaïde ; Jules Charles Constantin ; Louise ; Charles Louis ; Henri ; Pierre Albert, marié avec Hélène Cécile Octavie Lefebvre, fille de Jean Baptiste Lefebvre, maire-adjoint de Dieppe.

Autres :

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Travaux :

-*De l'origine et des progrès de la langue française*, thèse française, in 4°, 1822.

-*De Origine idearum adversus lockianos*, thèse latine, in 4°, 1822.

-*Notice sur l'Etablissement fondé à Caen par l'Abbé Le Veneur pour les orphelins*, Annuaire de Normandie, 1844.

-*Notice sur Paul Dudésert*, in 8°, 1853.

-*Etudes sur le but de la vie*, Caen, in 8°, 1864.

Sources :
État civil AD Calvados.

Roulland

État civil :

François Gabriel Victor Roulland, né à St-Vaast-la-Hougue (Manche) le 5 août 1817, décédé à Caen le 4 mai 1875.

Origine sociale :

Fils de François Roulland, médecin et de Marie Jeanne Henriette Lamache.

Son grand-père maternel, Guillaume Bernardin Lamache, est négociant, et son oncle maternel, Guillaume Charles Gabriel Lamache, est percepteur des contributions directes.

Son père, reçu docteur à Strasbourg, est chirurgien-major de la marine quand il se marie et vient se fixer à St-Vaast comme médecin civil. Il réintègre un temps son service à Cherbourg pour ne pas perdre ses droits à la retraite, mais meurt avant d'atteindre la limite d'âge réglementaire. Roulland est alors âgé de dix ans.

Études :

Il suit les cours du collège de Valognes puis du lycée de Caen. Il est bachelier ès-lettres le 9 août 1836 et bachelier ès-sciences le 6 juillet 1837. Il part à Paris pour suivre des études de médecine. Il est reçu au concours externe des hôpitaux de Paris en 1839 puis devient interne des hôpitaux de Paris en 1840 : il est successivement attaché à la Salpêtrière, à Beaujon, à Saint-Louis et à l'Hôtel-Dieu. Il est lauréat en 1842 (médaille d'or) de la faculté de médecine de Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris le 11 avril 1844.

Carrière universitaire :

Le 21 novembre 1855, il entre à l'école de médecine et de pharmacie de Caen comme professeur-adjoint chargé du cours de physiologie. Le 14 mai 1857, il devient professeur adjoint de clinique externe. De 1862 à 1864, il est délégué dans le service des femmes en couche et dans le cours pratique d'accouchement. Le 15 juillet 1864, il est chargé de la chaire de pathologie chirurgicale. Le 6 novembre 1873, il devient directeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen et le 1^{er} décembre 1873, professeur de clinique interne. Il assure ces deux fonctions jusqu'à sa mort.

Il est également membre du conseil départemental de l'Instruction publique.

Fonctions extra-universitaires :

Il s'installe comme médecin à Caen fin 1844. Le 14 juillet 1857, il devient chirurgien adjoint des hôpitaux, le 20 août 1872, chirurgien en chef des hôpitaux puis le 30 septembre 1873, médecin en chef des hôpitaux.

En 1873, il est nommé médecin du Bon-Sauveur. Le 1^{er} octobre 1873, il devient médecin en chef du lycée de Caen., Il est également président de la commission des hospices, médecin inspecteur des aliénés, médecin expert des tribunaux, médecin de Sainte-Marie, médecin du dispensaire et membre du conseil d'hygiène.

En matière politique, il manifeste ses opinions républicaines dès 1848. Selon l'un de ses biographes, Fayel-Deslongrais : « il ne craignait pas de se faire en public le champion des doctrines qui devaient être celles de toute sa vie », il l'est resté « dernièrement encore, il affirmait publiquement ses idées républicaines en repoussant l'accusation d'un journal de Paris qui voulait faire de lui un bonapartiste ». Il est candidat aux élections municipales de Caen en juillet 1848 sur la liste de l'association républicaine et du club des travailleurs réunis (liste républicaine) : il n'obtient que 852 voix sur 5 169 votants.

Il entre au conseil municipal de Caen en 1865 et devient président de la commission municipale (avec les fonctions de maire) le 4 septembre 1870. Il promet à sa femme de ne pas devenir député comme feu son beau-père alors qu'on lui en faisait expressément la demande. Il mène les bataillons de la Garde nationale à Lisieux, et est président du Comité de Secours. Un arrêté du 12 mai 1871 lui confie une nouvelle fois les fonctions de maire et il le reste jusqu'à sa mort en 1875.

Il est également conseiller général du Calvados, canton de Caen-Ouest, de 1871 à 1875.

Mariage et descendance :

Marié en 1851 avec Gabrielle Durand, fille de François Durand, député-maire républicain de Caen (élu maire en 1848, ce dernier n'est pas élu conseiller municipal en juillet 1848 et il décède le 25 septembre de la même année).

Ils ont trois filles : Mathilde ; Gabrielle, mariée avec Charles Narcisse Bucaille de Littinière, sous-préfet à Domfront en 1875 ; Françoise, qui décède d'une fièvre typhoïde le 22 décembre 1866, à 12 ans.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 27 juillet 1871.

Officier de l'Université.

Autres :

Membre de la Société anatomique. Il a fondé avec Fourneaux et Vastel l'association des médecins du Calvados.

Membre associé de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen depuis le 25 novembre 1853, membre titulaire le 28 juin 1861. Membre de la société académique de Cherbourg, membre de l'Académie de Bordeaux.

Un buste est voté par la ville en 1875.

Travaux :

-*Du traitement des amputés*, thèse de doctorat, 1844.

-*Rapport sur le concours pour le prix Le Sauvage (de la chaleur animale)*, Caen, 1862, in 8.

Sources :

État civil AD Calvados et Manche.

Dossier de légion d'honneur : LH/2398/6.

-Charles Fayel-Deslongrais, *Notice biographique sur le Dr Roulland*, Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1875, 46 p. Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1875.

-Alfred Campion, « Sur M. Roulland, maire de Caen », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1876, publié par l'Association normande, pp. 481-492.

Rousseau

État civil :

Jean Ernest Paul Émile Henri Rousseau, né à la Souterraine (Creuse) le 15 juillet 1879, décédé à Pontarion (Creuse) le 8 mai 1953.

Origine sociale :

Fils de Paul Onésime Rousseau, notaire et de Marie Joséphine Emilia Savy.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Poitiers.

Il est admissible plusieurs fois à l'agrégation de droit privé et de droit criminel (1906, 1908, 1910 et 1912).

Carrière universitaire :

Il est chargé du cours de procédure civile à la faculté de droit de Caen de 1909 à 1912.

Il poursuit peut-être à la faculté de droit de Rennes.

Il devient ensuite professeur de droit international public de la faculté de droit de Poitiers. Il en est le doyen entre 1941 et 1950.

Mariage et descendance :

?

Travaux :

-*Agrégation des facultés de droit. Section de droit privé et criminel. Composition de droit romain*, Paris, 1906.

-*La minorité des enfants naturels*, Paris, 1908.

-*Un poète marchois en Poitou au XVII^e siècle. Tristan l'Hermitte et les Sainte-Marthe. Discours prononcé à la séance publique de la société des antiquaires de l'Orient, le 21 janvier 1934*, Poitiers, 1934.

Rédacteur en chef du recueil Sirey.

Sources :

État civil AD Creuse.

-Site internet du SHE (Service d'histoire de l'éducation) : liste des agrégés de droit de 1856 à 1914 par Patricia Ducret.

-Historique de la faculté de droit de Poitiers sur le site internet de la faculté de droit et des sciences sociales de l'université de Poitiers :

<http://www.droit-univ.poitiers.fr>

Rousselot

État civil :

Joseph Louis Jean Marie Rousselot, né à Saint-Léger-sous-Cholet (Maine-et-Loire) le 30 avril 1904, décédé à Caen le 9 octobre 1969.

Origine sociale :

Fils de Joseph Jean Pierre Rousselot et d'Adèle Lefort.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1930.

Carrière universitaire :

En 1941, il est nommé professeur d'histologie à l'école de médecine et de pharmacie de Caen et le reste jusqu'en 1950 ou 1951.

À partir de 1944, il est également nommé chef de travaux de bactériologie et histologie de l'école.

Il est chargé du cours de bactériologie à partir de 1945.

Il devient professeur d'anatomie pathologique en 1950 ou 1951 (titulaire en 1952 ?) et l'est encore au moins jusqu'en 1957.

Fonctions extra-universitaires :

Il prend la direction du laboratoire départemental de bactériologie du Calvados en 1945.

Il devient directeur du centre de transfusion sanguine en 1954, succédant au Dr Le Rasle, assassiné en octobre 1953.

Mariage et descendance :

Marié avec Marie Fisne.

Travaux :

-*Le radium favorise-t-il les métastases dans le cancer du col utérin ?*, thèse de médecine, Paris, A. Legrand, 1930, in 8°, 71 p.

Sources :

État civil AD Calvados.

-Pierre Gouhier, *Caen. Caennais, qu'en reste-t-il ?*, Horwath, 1986, 287 p.

Saint-Germès

État civil :

Joseph Jean Vivien Saint-Germès, né à Mustapha (Algérie) le 18 juin 1902, décédé en 1964.

Origine sociale :

Fils de Jean Marie Saint-Germès, propriétaire et de Marie Catherine Mathilde Rapas.

Études :

Il fait ses études à Alger.

Il est reçu docteur ès sciences politiques et économiques en 1925 et docteur ès sciences juridiques en 1926 devant la faculté de droit d'Alger.

Il est agrégé en 1928.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est nommé à la faculté de droit de Caen : il est chargé du cours d'économie politique. En 1930, il devient professeur à la faculté de droit de Strasbourg.

Il est demandé à être de nouveau nommé à la faculté de droit de Caen comme suppléant de Noyelle dans la chaire d'économie politique en 1936. En 1937, il est nommé professeur de cette chaire et le reste jusqu'en 1945.

En 1945, il est déplacé d'office à l'université d'Alger après avoir été suspendu et censuré.

Fonctions extra-universitaires :

Il collabore activement pendant l'Occupation, participant à la politique antisémite de Vichy. Il est détaché sur sa demande de 1942 à 1944 au Commissariat général aux questions juives. Il est vice-président de l'Institut d'anthropo-sociologie, organisme mis sur pied à Paris en novembre 1942 à l'initiative du Commissariat général aux questions juives. Il est également membre de la commission scientifique pour l'étude des questions de biologie raciale et dirige un certain temps le service de contrôle de l'UGIF (Union générale des Israélites de France) englobant toutes les anciennes œuvres de bienfaisance et de secours des communautés juives dissoutes.

Il prend contact avec le 2^e bureau de l'État-major de l'armée française, mais semble-t-il tardivement.

Mariage et descendance :

Marié à Alger (Algérie) le 12 avril 1926 avec Lucienne Jeanne Madeleine Demangeat, fille de Lucien Adolphe Demangeat, avocat et de Lucie Mathilde Charlotte Mens.

Travaux :

-La banque de l'Algérie et le crédit pendant et après la guerre. Stabilisation du franc algéro-tunisien, thèse de doctorat, Alger, 1925.

-De l'influence de la valeur des meubles sur le Code civil français, les lois qui l'ont complété et la jurisprudence, thèse de doctorat, Alger, 1926.

-La Société des Nations et les emprunts internationaux de l'Autriche, de la Hongrie, de la Grèce, de la Bulgarie, de l'Arménie, de Dantzig et de l'Estonie pour les réfugiés, le budget, la monnaie et l'outillage, Nancy-Paris-Strasbourg, 1931.

-Essai sur l'évolution du capitalisme au XIX^e et au début du XX^e siècle, Paris, 1936.

-Bourse et banque, nouvelle réglementation du marché financier, Paris, 1942.

-Économie algérienne, Alger, 1950.

-*La Réforme agraire algérienne*, Alger, 1957.

Sources :

État civil ANOM (Archives nationales d'outre-mer).

Dossier personnel aux Archives nationales : F17 27896.

-Claude Singer, *L'université libérée, l'université épurée, 1943-1947*, Paris, les Belles lettres, 1997, 430 p.

Sallandrouze

État civil :

Jean Jacques Sallandrouze, né à Felletin (Creuse) le 18 janvier 1791, décédé à Aubusson (Creuse) le 25 mars 1859.

Origine sociale :

Fils d'Antoine Sallandrouze, marchand et de Françoise Sallandrouze de la Mornaix, fille de manufacturier.

Son cousin germain est Charles Jean Sallandrouze de la Mornaix (1808-1867), propriétaire des manufactures d'Aubusson et de Felletin, député de la Creuse, officier de la légion d'honneur.

Études :

Il entre à l'École normale supérieure en 1811 (bien qu'admis en 1810) dans la même promotion que Victor Cousin.

Il obtient en tant qu'externe du lycée impérial le 1er prix de philosophie et devient licencié ès lettres

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris le 27 juillet 1912.

Carrière universitaire :

De 1814 à 1815, il obtient la suppléance de l'abbé Tyrard-Deslongchamps dans la chaire de philosophie à la faculté des lettres de Caen et au lycée de Caen.

Fonctions extra-universitaires :

Il devient magistrat, fabricant de tapis et premier adjoint du maire d'Aubusson.

Mariage et descendance :

Marié en 1821 avec Jeanne Joséphine Marguerite de Larfeul, fille de Laurent-Gabriel de Larfeul et de Jeanne Besseyre de Diane, petite-fille de Jean-François de Larfeul, magistrat.

Ils ont cinq enfants, dont Charles et Jean Marie Théophile, tous deux fabricants de tapis.

Travaux :

-*De la poésie pastorale*, in 4°, 19 p, thèse, 1912, non publiée.

-*De mentis humanae facultatibus*, in 4°, 33 p, thèse latine, non publiée.

Sources :

État civil AD Creuse.

Schmidt

État civil :

Albert-Marie Schmidt, né à Paris le 16 novembre 1901, décédé à Paris le 9 février 1966.

Origine sociale :

Fils de Frédéric Schmidt, ingénieur civil des mines et de Jeanne Anglade.

Études :

Il fait ses études à la faculté des lettres de Paris : il est licencié en 1922. Il prépare un DES de lettres classiques avant de continuer ses études en Allemagne, à l'université protestante de Marburg. Il y réside de 1927 à 1936, étant lecteur de français et assistant de Léo Spitzer, théoricien autrichien de la littérature (de confession juive, il s'exile après 1933 en Turquie puis aux États-Unis). C'est à Marburg qu'il rencontre sa femme en 1927, également assistant de Spitzer.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en mars 1939.

Carrière universitaire :

Il est professeur à l'École alsacienne, à Paris, de 1936 à 1941.

Il est chargé, à partir de fin 1941, de suppléer Marie-Jeanne Durry dans sa chaire de langue et littérature françaises, étant mise en congé par l'application du « second statut des juifs » du régime de Vichy.

En 1950, le doyen Musset, dans un rapport, compare l'attitude de Schmidt à celle de Robert Léon Wagner, "refusant de poser sa candidature à la chaire de langue et littérature française, déclarée « vacante » par les autorités de fait d'alors, d'après la mesure inique prise contre Mme Durry, (...) et qui a été attribuée par les mêmes autorités à un concurrent moins scrupuleux, mais bien en cours (*nda* : *Schmidt*)". En effet, Schmidt est nommé professeur de langue et littérature françaises le 1^{er} octobre 1942.

Pendant le débarquement allié en Normandie, il est en vacances en famille dans le château de son beau-père, en Corrèze. Il ne retourne pas à Caen : il est mis en position de non-activité le 2 novembre 1944. Le 2 septembre 1945, il est rétrogradé comme maître de conférences.

Il est nommé en 1945 dans la chaire de langue et littérature française de la Renaissance de la faculté des lettres de Lille. Il y enseigne jusqu'à sa mort accidentelle en 1966.

Mariage et descendance :

Marié en 1930 avec Colette Vallat, fille de Gustave Édouard Victor Vallat, médecin militaire, général inspecteur, médecin-chef de l'hôpital militaire de Limoges, chevalier de la légion d'honneur et de Jeanne Clémence Sohet.

Ils ont deux enfants : Marie-France Schmidt, professeur d'histoire et de littérature espagnoles à Paris VIII et Paris IV-Sorbonne ; Joël Schmidt, écrivain, historien et journaliste, chevalier de la légion d'honneur.

Autres :

Membre fondateur de l'Oulipo (Ouvroir de littérature potentielle), groupe international de littéraires et de mathématiciens, aux côtés, entre autres, de Raymond Queneau et du mathématicien Le Lionnais. Schmidt trouve le nom définitif du groupe.

Protestant.

Travaux :

-*Poésie scientifique au XVI^e siècle en France*, thèse de doctorat, 1938.

-*La littérature symboliste*, Paris, 1942.

-*Poètes du XVI^e siècle*, Paris, 1953.

-*Maupassant par lui-même*, Paris, 1962.

-*Jean Calvin et la tradition calvinienne*, Paris, 1964.

-*Études sur le XVI^e siècle*, Paris, 1967.

-*Paracelse, ou la force qui va*, Paris, 1967.

Fondateur de la revue *Hic et nunc*.

Membre de la rédaction de *Foi et Vie* à partir de 1936 et de *Réforme*, hebdomadaire protestant.

Sources :

Dossier personnel aux Archives nationales : F17 16887.

-Claude Singer, *L'université libérée, l'université épurée, 1943-1947*, Paris, les Belles lettres, 1997, 430 p.

-Pierre Bolle, « Notice biographique d'Albert-Marie Schmidt », in *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine : tome 5, Les Protestants*, André Encrevé (dir.), Beauchesne, 1993.

-Éléments biographiques et chronologiques sur la famille de Joël Schmidt, le fils d'Albert-Marie Schmidt, sur son site internet :

<http://joel-schmidt.com>

Schneider

État civil :

René Gabriel Schneider, né à Châtellerault (Vienne) le 25 octobre 1867, décédé à Paris (16^e arrondissement) le 3 octobre 1938.

Origine sociale :

Fils de Séraphin Schneider, contrôleur d'armes à la manufacture de Châtellerault, chevalier de la légion d'honneur et de Louise Chevalier.

Études :

Il commence ses études au lycée de Toulouse (jusqu'à la rhétorique) et les poursuit au lycée Janson de Sailly. Il est bachelier ès lettres puis élève de l'École normale supérieure en 1888 (17^e). Il est licencié ès lettres en 1889 et agrégé ès lettres (9^e) en 1891.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1910.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord maître auxiliaire le 15 décembre 1887, puis professeur de rhétorique au lycée de Cahors (2 octobre 1891-2 octobre 1893) et de Montauban (3 octobre 1893-1^{er} octobre 1895). Il est ensuite professeur de 3^e au lycée de Nice (2 octobre 1895-1^{er} octobre 1896) puis à celui de Clermont (2 octobre 1896-5 octobre 1897) et enfin professeur de 3^e et de 2nde au lycée de Toulouse du 6 octobre 1897 au 31 octobre 1906.

Il est nommé maître de conférences d'histoire de l'art à la faculté des lettres de Caen le 1^{er} novembre 1906 puis professeur-adjoint le 31 décembre 1910, et enfin professeur d'histoire de l'art du 1^{er} juin 1913 au 1^{er} juillet 1919.

Il est alors chargé de cours d'histoire de l'art à la faculté des lettres de Paris. Il devient ensuite professeur sans chaire le 4 juin 1923 et professeur d'histoire de l'art moderne le 1^{er} octobre 1927. Il est retraité le 30 septembre 1937 et devient professeur honoraire.

Mariage et descendance :

Marié à Toulouse (Haute-Garonne) le 17 avril 1900 avec Victorine Henriette Marie Louise Séguier, fille de Pierre Marguerite Henri Séguier, négociant et de Marie Augustine Moulez.

Ils ont adopté un enfant : Andrée Anaïs Louise Schneider, née à Dombasle (Meurthe-et-Moselle) en 1911.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 12 octobre 1921.

Officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1904.

Autres :

Il participe à plusieurs missions de conférences ou d'études à Alger, au Portugal, à Prague, à Cambridge, à Madrid, à Bruxelles, à Utrecht, Amsterdam ou Bruxelles. Collaborateur de la Revue de Paris, de la Gazette des Beaux-arts, de la Revue de numismatique, de la Revue de l'art, des Études italiennes, d'Augusta Perusia, de l'Amateur d'estampes, de la Grande Revue, des actes des Congrès d'histoire de l'art de Rome et Bruxelles, de l'Histoire de l'art... Président du comité de direction de l'Institut d'art et d'archéologie, membre du comité français d'organisation des congrès internationaux d'histoire de l'art.

Lauréat de l'Académie française.

Travaux :

- L'Ombrie*, 1904, couronné par l'Académie française.
- Rome*, 1906, couronné par l'Académie française.
- La résistance organisée au romantisme (1815-1848)*, *Quatremère de Quincy*, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-arts, thèse de doctorat, 1910, prix Bordin.
- La doctrine classique d'après Quatremère de Quincy*, thèse complémentaire, 1910.
- Botticelli*, 1912.
- Pérouse*, 1913.
- Histoire de l'art français*, en 6 volumes, 1923-1930.
- La peinture italienne, des origines au XVI^e siècle*, 1929.
- La peinture italienne, du XVI^e siècle au XIX^e siècle*, 1930.
- Dans le volume II de la Science française : *Histoire de l'art moderne en France*, 1934.
- L'art en Italie au XV^e siècle*, 1935.
- La formation du génie moderne dans l'art de l'Occident*, collection Evolution de l'humanité, 1938.

Sources :

- État civil AD Vienne et AM Toulouse (1E449 p 210).
- Dossier personnel aux Archives nationales : AJ/16/6154.
- Dossier de légion d'honneur : 19800035/1302/50304.
- Christophe Charle, *Les professeurs de la faculté des Lettres de Paris : dictionnaire biographique, 1909-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1986, 215 p.

Segond

État civil :

Joseph Louis Paul Segond, né à Nice (Alpes-Maritimes) le 13 février 1872, décédé à Nice le 18 février 1954.

Origine sociale :

Fils de René Louis Paul Segond, professeur de lycée et de Marie Madeleine Philomène Gasparine Emilie Henrion.

Son frère Charles Marie Joseph Segond, chef de bataillon au 6^e RI, décoré de la légion d'honneur par Ferdinand Foch, est mort le 20 août 1914 au Haut-de-Koeking, pendant la bataille de Morhange (Moselle).

Études :

Élève de l'École normale supérieure en 1892, il est agrégé de philosophie (7^e) en 1895.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1910.

Carrière universitaire :

De 1910 à 1919, il est professeur de philosophie dans plusieurs lycées, notamment celui de Toulon. Il devient chargé de cours à la faculté des lettres d'Aix-en-Provence en 1913.

En juillet 1919, il est nommé maître de conférences de philosophie à la faculté des lettres de Caen, mais ne reste que peu de temps puisqu'il est nommé, en novembre 1919, chargé d'un cours de philosophie à la faculté des lettres de Besançon.

En 1929, il est nommé professeur de philosophie à la faculté des lettres d'Aix-Marseille.

Mariage et descendance :

?

Institut de France :

Élu le 18 juillet 1936 membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 30 décembre 1933.

Travaux :

-*La prière, étude de psychologie religieuse*, thèse de doctorat, 1910.

-*Cournot et la psychologie vitaliste*, thèse complémentaire, 1910.

-*L'intuition bergsonienne*, 1913.

-*La guerre mondiale et la vie spirituelle*, 1918.

-*L'imagination : étude critique*, 1922.

-*Études de psychologie et de philosophie scientifique*, 1925.

-*L'esthétique du sentiment*, 1927.

-*La vie de Blaise Pascal*, 1929.

-*Le problème du génie*, 1930.

-*Traité de psychologie*, 1930.

-*La sagesse cartésienne et la doctrine de la science*, 1932.

-*La vie de Benoît de Spinoza*, 1933.

-*Hasard et contingence*, 1938.

-*La logique du pari*, 1938.
-*Psychologie de Jean Racine*, 1940.
-*La signification de la tragédie*, 1943.
-*Valeurs de la prière*, 1943.
-*Traité d'esthétique*, 1947.
Collaborateur à la Revue philosophique.

Sources :

État civil AD Alpes-Maritimes.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/0084/10477.

-Institut de France, sous la dir. de Jean Leclant, *Le second siècle de l'Institut de France 1895-1995 : recueil biographique et bibliographique des membres, associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, Institut de France, Paris, 3 vol., 1999-2005.

Séguin

État civil :

Jean Marie François Marcellin Séguin, né à Carpentras (Vaucluse) le 26 avril 1823, décédé à Fréterive (Savoie) le 24 juin 1911.

Origine sociale :

Fils de Félix Augustin Marie Séguin, pharmacien et de Thérèse Claire Castellan.

Études :

Élève de l'École normale supérieure à partir de 1843, il est agrégé (1^{er}) de physique en 1847. Il est reçu docteur ès sciences physiques devant la faculté des sciences de Paris en 1852.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il enseigne aux lycées de Saint-Omer et d'Angoulême en 1847, de Grenoble en 1848 et de Caen en 1850. Il est également chargé du cours de physique à la faculté des sciences de Grenoble en 1849.

Il est nommé professeur de physique à la faculté des sciences de Nancy en 1854 et revient à Grenoble dès 1855. Il est nommé doyen de la faculté des sciences de Grenoble en 1868. Il choisit la voie administrative en 1871.

Il est en effet nommé recteur de l'académie de Besançon en 1871. Il devient recteur de l'académie d'Aix en 1873 puis recteur de l'académie de Bordeaux en 1874. Enfin, en 1875, il est nommé recteur de l'académie de Caen. Il le reste jusqu'en 1879 puis est mis en congé jusqu'à son admission à la retraite en 1883. Ce congé semble dû à des rivalités politiques locales et notamment une campagne menée contre lui par le journal *Le XIX^e siècle*.

Mariage et descendance :

Marié le 20 août 1851 avec Valérie Giroud, fille d'un chirurgien major de la garde impériale.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 13 août 1862.

Travaux :

-*Sur les couleurs accidentelles*, 1^{ère} thèse de doctorat, 1852.

-*Expérience sur les indices de réfraction des dissolutions*, 2^e thèse de doctorat, 1852.

Sources :

Dossier de légion d'honneur : LH/2493/27.

-Jean-François Condette, *Les recteurs d'académie en France de 1808 à 1940, t. II, Dictionnaire biographique*, Lyon, INRP, 2006, 411 p.

Sénée

État civil :

Charles François Sénée, né à Caen le 3 nivôse an VII (le 23 décembre 1798), décédé à Caen le 25 novembre 1823.

Origine sociale :

Fils de Charles François Baptiste Sénée, employé à la recette des domaines nationaux, et de Marie-Anne Guéret.

Études :

Il fait ses études à Caen : il devient bachelier ès lettres le 18 août 1816 et licencié ès lettres le 13 mars 1821. Il devient également licencié en droit le 23 décembre 1819.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Caen le 28 juin 1821.

Carrière universitaire :

Helléniste, il devient professeur suppléant de philosophie le 30 octobre 1821 à la faculté des lettres de Caen, jusqu'à sa mort en 1823. Il était surtout chargé d'assurer le cours de l'abbé Viel au lycée de Caen, puisque ce dernier était professeur de philosophie à la fois au lycée et à la faculté des lettres.

Fonctions extra-universitaires :

Il est également avocat.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Travaux :

-*De l'histoire envisagée comme composition littéraire*, thèse, 1821.

-*De Signis sive de Signorum in ideis generandis et instruendo ingenio vi ac potestate*, thèse complémentaire, Caen, 1821, in 8.

-*Essai sur l'application de la méthode d'analyse et d'induction au phénomène de notre intelligence*, etc..., manuscrit.

-*Essai sur le genre romantique*, manuscrit.

Sources :

État civil AD Calvados.

Sève

État civil :

Joseph Pierre Sève, né à Condamine-la-Doye (Ain) le 25 mars 1881, décédé à Nantua (Ain) le 4 mars 1953.

Origine sociale :

Fils de Jean Baptiste Sève, marchand de bois et d'Émilie Marie Antoinette Gourmand.

Études :

Il est élève à l'École normale supérieure de 1901 à 1904. Il est agrégé de physique en 1904. Il est reçu docteur ès sciences physiques devant la faculté des sciences de Paris en 1912, avec la mention très honorable.

Carrière universitaire :

Tout d'abord préparateur à l'ENS à partir de 1904, il est nommé en 1910 maître de conférences de physique à la faculté des sciences de Caen.

Il est également chargé d'un cours de minéralogie qu'il ne peut faire en 1917. Nommé professeur adjoint en mars 1919, il devient professeur titulaire sans chaire le 25 mars 1921 mais ne reste pas à Caen.

En effet, par décret du 24 mars 1921, il est nommé professeur de physique industrielle à la faculté des sciences d'Aix-Marseille.

A sa retraite, il est nommé professeur honoraire de la faculté des sciences d'Aix-Marseille.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 5 août 1938.

Officier d'académie le 13 juillet 1914, officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1920.

Autres :

Membre de la société linnéenne de Normandie de 1919 à sa mort en 1953.

Travaux :

-*Mesure du coefficient d'aimantation de l'eau*, première thèse, 1912.

-*Sur les mesures magnétiques*, Paris, 1912.

-*Les courants alternatifs*, Paris, 1925.

-*Mesure des constantes optiques des cristaux dans l'ultra-violet*, Paris, 1933.

Sources :

État civil AD Ain.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/0230/30474.

Simon

État civil :

Auguste Edmond Simon, né à Bayeux (Calvados) le 19 novembre 1841, décédé à Caen le 10 février 1889.

Origine sociale :

Fils de Victor Arsène Prosper Simon, huissier puis banquier, et de Rose Adélaïde Cordon. Son frère Frédéric Hippolyte Simon est également banquier et adjoint au maire de Bayeux.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1874.

Carrière universitaire :

Il devient en 1883 professeur de pathologie externe et médecine opératoire à l'école de médecine et de pharmacie de Caen et le reste jusqu'à sa mort en 1889.

Mariage et descendance :

Marié à Caen en juillet 1875 avec Élisabeth Jeanne Gabrielle Landry, fille d'un agent d'affaires.

Travaux :

-*Notes sur une petite épidémie de fièvre typhoïde observée à Cherbourg*, thèse de doctorat, 1874.

Sources :

État civil AD Calvados.

Sourdille

État civil :

Camille Sourdille, né à Indre (Loire-Atlantique) le 21 janvier 1869, décédé à Caen en décembre 1935.

Origine sociale :

Fils de Bernard Philippe Sourdille, maître maçon et de Victoire Héloïse Baudot.

Son frère est Gilbert Philippe Marie Sourdille, chirurgien ophtalmologiste et directeur de l'école de médecine de Nantes, officier de la légion d'honneur.

Études :

Élève de l'École normale supérieure à partir de 1893, il est agrégé de grammaire (2^e) en 1896. Il est ensuite élève de l'École pratique des hautes études. Il est chargé de mission en Égypte dans le cadre de son doctorat.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1910.

Carrière universitaire :

Il est chargé du cours de littérature et institutions grecques à la faculté des lettres de Caen en 1913 puis titularisé le 1^{er} mars 1913. Il garde cette fonction jusqu'à sa mort en 1935.

Mariage et descendance :

Marié à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) le 4 avril 1899 avec Marie Noémie Lechat, fille de Georges Ernest Marie Lechat, notaire, et de Marie Noémie Pauline Bureau.

Ils ont deux enfants : Camille, mariée avec René Lebeaupin, notaire ; Guy, officier de marine marchande.

Travaux :

-*Théâtre d'Eschyle. Extraits et analyses, précédés d'une introduction et suivis d'appendices*, Paris, 1898.

-*La durée et l'étendue du voyage d'Hérodote en Égypte*, thèse de doctorat, 1910.

-*Hérodote et la religion de l'Égypte, comparaison des données d'Hérodote avec les données égyptiennes*, Paris, 1910.

Sources :

État civil AD Loire-Atlantique.

Souriau

État civil :

Maurice Anatole Souriau, né à Châteauroux (Indre) le 12 septembre 1856, décédé le 6 juin 1943.

Origine sociale :

Fils d'Alexandre Pierre Souriau, économiste au lycée de Douai, devenu économiste honoraire et d'Herminé Riémain.

Son frère, Paul Souriau (né à Douai en 1852, décédé à Nancy en 1926), est un philosophe français, professeur à la faculté des lettres de Lille puis doyen de la faculté des lettres de Nancy. Son neveu, Étienne Souriau (né à Lille en 1892, décédé à Paris en 1979), fils de Paul Souriau, est un philosophe français, historien de la philosophie et membre de l'Académie des sciences morales et politiques

Son deuxième frère, Gaston Souriau (1850-?), est économiste du lycée de Lille.

Études :

Il commence ses études au lycée de Douai puis est élève à l'École normale supérieure à partir de 1875. Il est agrégé de lettres (6^e) en 1878.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1885.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est professeur de rhétorique aux lycées de Chambéry, Nîmes puis Bordeaux.

Il est nommé maître de conférences de langue et littérature française à la faculté des lettres de Caen de 1884 à 1890.

Le 6 décembre 1890, il est nommé à la faculté des lettres de Poitiers.

En 1895, il revient à la faculté des lettres de Caen en étant de nouveau chargé du cours de langue et littérature française. Entre 1896 et 1901, il est chargé du cours de littérature et arts normands.

En 1901, il est nommé professeur de littérature française. Il devient professeur de 1^{ère} classe le 1^{er} janvier 1914. Par décret du 6 mai 1926, il est admis à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} novembre 1926. Cependant, sur demande de la faculté, il est chargé du cours de langue et littérature française par arrêté du 27 septembre 1926 et l'occupe jusqu'en 1927.

Il est nommé professeur honoraire de la faculté des lettres de Caen par arrêté du 13 juin 1926.

Mariage et descendance :

Marié à Caen en 1891 avec Olympe Élisabeth Marie Noémie Knell, fille de Victor Alphonse Knell, négociant, membre du conseil municipal, de la chambre de commerce de Caen et franc-maçon.

Ces détails ont leur importance. En effet, en 1895, une chaire de littérature et arts normands est créée à Caen. Elle est confiée à Gasté, professeur de langue et littérature française, ce qui permet à Souriau, alors maître de conférences à Poitiers d'être délégué dans la chaire de Gasté et de revenir à Caen. Comme cette chaire de littérature et arts normands a été créée par une subvention du conseil municipal, dont Knell, beau-père de Souriau, est membre, cette création est perçue comme un possible conflit d'intérêts. Le fait que Knell soit franc-maçon, ajouté au contexte de l'époque, explique l'écho que cette affaire a eu dans la presse locale.

La création de cette chaire a été critiquée par le *Moniteur du Calvados* et le *Bonhomme normand*, qui rappellent les liens de parenté de Knell et de Souriau, et insistent sur son coût (6

000 francs par an) et son utilité jugée « contestable ». Elle est défendue par *le Journal de Caen* : des chaires régionales ont été créées ailleurs, et elle ne coûte à la ville que 2 000 francs par an car 1 000 francs sont versés par la société des amis de l'Université de Caen et 3 000 francs par l'état.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 25 septembre 1920.

Médaille de la Reconnaissance française en 1919 pour s'être occupé de l'œuvre du ravitaillement de la gare en 1914-1918.

Autres :

Il obtient un prix de 500 francs de l'Académie française en 1898-1899 pour un travail sur « La préface de Cromwell » de Victor Hugo et le prix Broquette-Gonin de l'Académie française en 1927.

Il est durement critiqué par Gasté, professeur de langue et littérature française à Caen, en mai 1899 : « Bien entendu, M. Souriau, en vrai déraciné qu'il est, mal transplanté en Normandie malgré son mariage, ne s'est nullement occupé dans ses cours publics des choses normandes. Pour la littérature normande, il a déjà traité les sujets suivants qu'on pourrait aussi bien traiter à Montpellier ou à Nancy : Malherbe et Casimir Delavigne. Malherbe est né à Caen et C. Delavigne est né au Havre, mais sont-ce là deux écrivains foncièrement normands ? Quant à l'art normand, il s'est contenté de refuser, craignant d'être honteusement battu à la soutenance par le candidat, la thèse latine de M. Fernand Engerand sur l'évolution de la sculpture dans les églises de la région de Caen, du XI^e au XIV^e siècle. Il est juste d'ajouter que, sans se préoccuper du fond, M. Souriau a refusé cette thèse latine, sous prétexte que le latin n'en valait rien. Le malheur est que cette thèse, vue par M. Plessis, maître de conférences de latin à l'École normale supérieure, avait été jugée plus que suffisante et que M. Souriau n'entendant rien aux termes d'architecture avait compté comme barbarisme *clavus*, qu'il confondait avec *clavis*. »

Travaux :

-*De la convention dans la tragédie classique et dans le drame romantique*, thèse principale, Paris, 1885.

-*De Deorum ministeriis in Pharsalia*, thèse complémentaire, Paris, 1885.

-*La versification de Molière*, Paris, 1888.

-*L'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre et la vérité historique*, Caen, 1890.

-*La versification de Malherbe*, Poitiers, 1892.

-*Louis XVI et la Révolution*, Paris, 1893.

-*La préface de "Cromwell" de Victor Hugo* : introduction, texte et notes de Maurice Souriau, Paris, 1897.

-*Pascal*, Paris, 1898.

-*Le roman de Casimir Delavigne d'après les mss de la Bibliothèque du Havre*, 1899-1900.

-*Une source de "Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie"*, Paris, 1900.

-*Une aventure de Bernardin de Saint-Pierre à l'Île de France*, Paris, 1901.

-*Bernardin de Saint-Pierre d'après ses manuscrits*, Paris, 1905.

-*Bernardin de Saint-Pierre, son caractère*, Paris, 1905.

-*Népomucène Lemercier et ses correspondants*, Paris, 1908.

-*Les idées morales de Victor Hugo*, Paris, 1908.

-*Les idées morales de Chateaubriand*, Paris, 1909.

-*Népomucène Lemercier et l'abbé de la Rue*, 1909.

-*Les idées morales de Mme de Staël*, Paris, 1910

- Deux mystiques normands au XVII^e siècle : M. de Renty et Jean de Bernières*, Paris, 1913.
- Les vraies "Contemplations" : l'inspiration, la chronologie de la composition*, 1918.
- La langue de Voltaire dans sa correspondance*, 1921.
- Le Mysticisme en Normandie au XVII^e siècle*, Paris, 1923.
- Histoire du romantisme*, prix Broquette-Gonin (10 000 francs) de l'Institut en 1927.
- Histoire du Parnasse*, Paris, 1929.
- Le Centenaire des Harmonies*, 1930.
- René Bazin*, Paris, 1945.

Sources :

État civil AD Calvados et Indre.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/169/21751.

Spaier

État civil :

Albert Spaier, né à Iași (Jassy) en Roumanie le 9 juillet 1883, décédé à Caen le 5 février 1934.

Origine sociale :

Fils d'Adolphe et Berthe Spaier.

Études :

Il commence ses études de philosophie à la faculté des lettres de Paris, avant la première guerre mondiale. Il est reçu premier à l'agrégation de philosophie en 1920.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1927.

Carrière universitaire :

Il devient maître de conférences de philosophie à la faculté des lettres de Caen en 1923. Un décret du 27 août 1927 transforme la chaire de langue et littérature française de la faculté des lettres de Caen en chaire de philosophie. Il devient titulaire de cette dernière et le reste jusqu'à sa mort.

Fonctions extra-universitaires :

Il est étudiant au moment où la première guerre mondiale éclate. Il s'engage comme volontaire étranger, est naturalisé et sert donc parmi les troupes françaises. Il est blessé.

Mariage et descendance :

Marié avec Jeanne Waltz, petite-fille d'instituteur.

Ils ont deux enfants : André et Anne Hélène.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 28 décembre 1928.

Autres :

Il reçoit en 1926 le prix Saintour de l'Académie des sciences morales et politiques pour un mémoire sur *Les différents types d'images mentales et leur rôle dans la pensée. Etat actuel de la question.*

Juif.

Travaux :

-*La pensée concrète, essai sur le symbolisme intellectuel*, thèse principale, 1927.

-*La pensée et la quantité : essai sur la signification et la réalité des grandeurs*, thèse complémentaire, 1927.

En 1932, il fonde et dirige avec les philosophes Alexandre Koyré et Henri-Charles Puech une revue philosophique, *Recherches philosophiques*.

Sources :

État civil AD Calvados.

-*L'année psychologique*, année 1933, volume 34, n°34, pp 1135-1136.

Sumien

État civil :

Paul Pierre Sumien, né à Blida (Algérie) le 12 novembre 1870, décédé à Paris le 17 septembre 1960.

Origine sociale :

Fils de Pierre François Sumien, restaurateur et de Denise Mathieu.

Études :

Il commence ses études juridiques à l'école de droit d'Alger en 1890. Il est d'ailleurs lauréat de cette école en 1890, 1892 et 1893. Il obtient un diplôme de droit musulman et législation algérienne.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Paris en 1895.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord chargé de conférences à la faculté de droit de Paris entre 1895 et 1902.

Il est en outre nommé le 26 octobre 1898 à la faculté de droit de Caen (installé le 29 octobre).

Il est chargé de suppléer Lebret. Il ne reste qu'un an, jusqu'à la fin du mandat ministériel de Lebret, en juin 1899.

Il quitte l'enseignement en 1902, hormis des cours donnés à l'École libre des sciences politiques.

Fonctions extra-universitaires :

Il fait son service militaire de novembre 1890 à octobre 1891.

Il devient en 1902 commissaire-contrôleur des sociétés d'assurances puis conseiller juridique du contrôle des assurances privées à partir de 1912. Pendant la guerre 1914-1918, il est chargé du service du contrôle des assurances privées, chef du service de la surveillance des opérations de réassurance et d'assurances privées, chef du service des fonds de prévoyance des blessés de la guerre victimes d'accidents du travail. Chef du service du contrôle des assurances privées en 1918, il est promu directeur et conseiller d'État en 1922.

Il devient directeur honoraire au ministère du Travail en 1931.

Mariage et descendance :

Marié.

Ils ont au moins une fille, Marguerite, décédée en 1928.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 8 août 1913, officier le 29 décembre 1918, commandeur le 31 juillet 1925.

Travaux :

-*Le régime législatif de l'Algérie*, thèse de doctorat, Alger, 1895.

-*Agrégation des facultés de droit. Concours de 1896. Composition de droit criminel : du concours d'infractions, son influence sur l'application de la peine et l'exercice de l'action publique*, Paris, 1896.

-*Agrégation des facultés de droit. Concours de 1896. Composition de droit romain : exposer par comparaison les principes qui ont régi, en droit romain, les obligations contractuelles et les obligations délictuelles*, Paris, 1896.

- Essai sur la théorie de la responsabilité atténuée de certains criminels*, Paris, 1897.
- Traité théorique et pratique des assurances terrestres et de la réassurance*, Paris, 1923.
- Manuel de l'assuré et de l'assureur (agents et courtiers)*, Paris, 1935.
- Traité théorique et pratique des assurances terrestres et des opérations de capitalisation et d'épargne*, 4^e édition, Paris, 1937.

Sources :

État civil ANOM (Archives nationales d'outre-mer).
Dossier de légion d'honneur : 19800035/334/44950.

Tessier

État-civil :

Louis Jules Alexandre Tessier, né à Montoire-sur-Loir (Loir-et-Cher) le 22 mai 1836, décédé à Caen le 23 mars 1908.

Origine sociale :

Fils de Jean Jules Tessier, boulanger puis greffier de justice de paix et de Louise Alexandrine Céleste Loyeau.

Études :

Il commence ses études au collège de Vendôme, où il obtient en 1851 le prix d'excellence et le 1^{er} prix de version latine, puis en 1853 le prix d'excellence en rhétorique et les prix de discours latins, de vers latins, d'histoire naturelle, d'histoire, de géographie et de discours français.

Il est ensuite élève de l'École normale supérieure à partir de 1856.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1872.

Carrière universitaire :

Il devient professeur de 6^e au lycée de Châteauroux en 1859 puis professeur d'histoire au lycée de Chambéry en 1860 et renonce temporairement à l'enseignement à partir de 1863. Très républicain, il ne voulait pas enseigner l'histoire contemporaine avec le 18 brumaire et le 2 décembre sous le Second Empire.

Il est ensuite nommé aux lycées de Bourges (1865) et de Poitiers (il l'est en 1871).

Un arrêté ministériel du 30 décembre 1873 le nomme professeur suppléant d'histoire à la faculté des lettres de Caen. Il est installé le 8 janvier 1874. Il supplée Rambaud, appelé à la faculté des lettres de Nancy. Il devient titulaire de la chaire d'histoire en 1879.

En novembre 1891, il est nommé doyen de la faculté des lettres de Caen en remplacement de Denis et le reste jusqu'en 1896.

Il devient doyen et professeur honoraire de la faculté des lettres en 1906, quand il est admis à la retraite.

Fonctions extra-universitaires :

Il se lance dans la politique peu après son arrivée à Caen (comme Liard à Bordeaux et Gasquet à Clermont-Ferrand). Il devient d'ailleurs président de l'association républicaine de Caen et président de la ligue de l'enseignement.

Élu conseiller municipal de Caen entre 1884 et 1896.

Mariage et descendance :

Marié à Poitiers (Vienne) le 12 avril 1871 avec Louise Giacometti, fille de Siméon Giacometti, pâtissier confiseur et Clémence Tasse, et sœur de Rodolphe Giacometti, limonadier.

Ils ont une fille : Jeanne, mariée avec Fernand Perrotte, négociant et cousin de René Perrotte, maire de Caen. Elle décède peu de temps avant la mort de Tessier en 1908.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 13 juillet 1889.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Protestant.

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen à partir de 1876.

Directeur de l'AGEC (Association générale des étudiants de Caen) en 1891-1892.

En 1887, une vive polémique à propos de la mort d'Etienne Marcel, le célèbre prévôt des marchands de Paris du XIV^e siècle, l'oppose au chartiste et futur académicien Noël Valois.

Travaux :

-*Novalaise en Savoie. La nouvelle Alésia découverte par M. Théodore Fivel, architecte ; conférences par M. J. Tessier*, 1866.

-*Etude sur l'amiral Coligny*, thèse française de doctorat ès lettres pour la faculté des lettres de Paris, 1872.

-*De Orderico Vitali Pictavii*, thèse latine de doctorat ès lettres pour la faculté des lettres de Paris, 1872.

-*De l'authenticité du testament de l'amiral Coligny*, 1873.

-*Les Normands au Canada*, 1875.

-*Relations de la France avec le Portugal au temps de Mazarin, d'après des documents inédits*. Lecture faite au congrès des sociétés savantes du 26 avril 1876.

-*Le chevalier de Jant. Relations de la France avec le Portugal au temps de Mazarin*, 1877.

-*Du chauvinisme dans l'érudition anglaise*. M. Freeman, 1878.

-*La bataille de Hohenlinden et les premiers démêlés de Bonaparte avec le général Moreau*, 1879.

-*Universités allemandes et facultés françaises*, 1880.

-*Le recrutement du personnel dans l'enseignement supérieur*, 1880.

-*Relation de Pierre Millet, soldat de l'armée d'Egypte*, 1880.

-*Les Etats généraux avant 1789, conférence faite au cercle caennais de la ligue de l'enseignement*, 1880.

-*Le général Decaen aux Indes*, 1881.

-*Les papiers du général Decaen*, 1881.

-*Poitiers assiégé par MM. les princes, le 24 juillet et tout aoust jusques au 7 septembre 1569*.

-*Quatrième croisade. La diversion sur Zara et Constantinople*, 1884.

-*Le Tonkin. Comment nous sommes allés au Tonkin. Devons-nous y rester ?*, 1885.

-*La mort d'Etienne Marcel*, 1886.

-*La question d'Etienne Marcel. Réponse à M. Noël Valois*, 1887.

-*Etienne Marcel*, 1887.

-*M. de Metternich*, 1888-1890.

-*Un vieil historien normand, Orderic Vital*, 1889.

-*Le ms 139 de la bibliothèque Saint-Marc à Venise*, 1890.

-*La chronique d'Ekkehard*, 1891.

-*La géographie au baccalauréat*, 1892.

-*Louis-Philippe et M. Thureau-Dangin*, 1898.

-*L'entente anglo-française au temps de Louis-Philippe*, 1899.

-*L'expédition anglo-française de Chine en 1860. Le prétendu guet-apens de Fou-Tcheou*, 1901.

-*Le plan de l'archiduc Albert et le projet de triple alliance austro-franco-italienne en mars-juin 1870*, 1903.

-*L'élection du roi des Belges, novembre 1830-juillet 1831*, 1905.

Sources :

État civil AD Loir-et-Cher et Vienne.

Dossier de légion d'honneur : LH/2579/40.

-Henri Prentout, « Jules Tessier », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1908, pp 171-212.

Théry

État civil :

Augustin François Théry, né à Paris (3^e arrondissement) le 24 vendémiaire an V (15 octobre 1796), décédé à Paris (6^e arrondissement) le 14 mars 1878.

Origine sociale :

Fils de Jean Baptiste Théry, tailleur d'habits et de Marie Magdelaine Legras.

Études :

Il est en 1806 élève du Prytanée de Saint-Cyr puis en 1808 au collège de Versailles. Après son baccalauréat ès lettres, il entre en octobre 1816 à l'École normale supérieure, où il est reçu premier. Licencié ès lettres, il est agrégé de lettres en 1819.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1819.

Il est bachelier puis licencié en droit en 1826.

Carrière universitaire :

Le 6 octobre 1819, il est chargé de la classe de 3^e au lycée de Versailles. Le 23 février 1821, il est, dans le même lycée, chargé de la classe de 2nde. Le 25 septembre 1821, il est nommé professeur titulaire de cette chaire.

Le 13 septembre 1826, il est chargé de la 2^e partie de l'enseignement de la rhétorique au lycée de Versailles, puis le 13 novembre, il devient censeur des études. C'est à cette époque que dans *Le lycée, journal général de l'Instruction*⁷²¹, il parle de son enseignement dans l'article « l'enseignement de la rhétorique », regrettant que l'enseignement de l'histoire revienne dans sa classe même s'il conçoit que les études historiques peuvent aider à la maîtrise de l'art oratoire.

Il est chargé le 6 octobre 1830 du provisorat du lycée de Versailles et le 5 avril 1831, il est nommé proviseur.

Le 2 octobre 1844, il devient recteur de l'académie de Montpellier. En 1848, suite à la révolution, il est révoqué de son poste. Mais il devient recteur de l'académie de Rennes le 24 mars 1848. Le 10 avril 1850, il est nommé recteur de l'académie d'Ille-et-Vilaine puis, le 10 janvier 1853, recteur de l'académie du Calvados. En 1854, il est nommé recteur de Clermont.

En 1860, il est de nouveau nommé recteur de l'académie de Caen et il reste recteur jusqu'en 1868. Admis à la retraite en août 1868, il est nommé inspecteur général honoraire de l'Université le 9 octobre 1868.

Fonctions extra-universitaires :

Après sa licence, il est inscrit comme avocat à la cour de Paris.

Membre du conseil municipal de Versailles

Mariage et descendance :

Marié à Paris le 2 novembre 1833 avec Victorine Eugénie Nepveu, fille de Jean Baptiste Nepveu, notaire et d'Eugénie Renée Morel.

Ils ont sept enfants : Georges Pierre Victor Théry, président du tribunal civil de Cherbourg, chevalier de la légion d'honneur ; Eugénie Marguerite Théry, qui épouse Michel Haicault, médecin-major ; Félicie Augustine Théry, qui épouse Louis Victor de Pontavice, professeur de philosophie puis inspecteur de l'Université ; Cécile Zoé Théry, qui épouse Léonce Joseph

⁷²¹ *Le lycée, journal général de l'Instruction*, Paris, Hachette, 6 vol., 1828-1830.

Vallée, percepteur ; Clotilde Marguerite Théry ; Raoul Auguste Alexis Théry ; René Alphonse Eugène Théry, professeur de philosophie.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 4 janvier 1836, officier le 27 avril 1845, commandeur le 13 août 1866.

Commandeur de l'ordre de St-Sylvestre de Rome (Vatican).

Commandeur de l'ordre du Christ (Portugal).

Commandeur de l'ordre du Lion et du Soleil de Perse.

Autres :

En 1821, il reçoit le prix d'éloquence de l'Académie française.

En 1839, il reçoit le prix Monthyon de l'Académie française en 1839.

Membre et président de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Membre de l'Académie des sciences et des lettres de Montpellier en 1847.

Travaux :

-*Le génie poétique*, récompensé par l'Académie française, 1821.

-*De l'esprit et de la critique littéraires, chez les peuples anciens et modernes*, Paris, 1832.

-*Conseils aux mères sur les moyens de diriger et d'instruire elles-mêmes leurs filles*, récompensé par l'Académie française, 1839.

-*Lettres sur la profession d'instituteur*, Paris, 1853.

-*Histoire de l'éducation en France*, Clermont, 1857.

-*Les licences poétiques de Virgile*, Caen, 1863.

-*Histoire critique des méthodes d'enseignement*, Paris, 1864.

-*L'art poétique de Boileau et les novateurs*, Caen, 1865.

-*Un mécène au XVIII^e siècle*, Paris, 1865.

-*Projet d'une réforme dans l'enseignement des langues anciennes*, Paris, 1872.

-*Simple lectures pour les écoles : causeries de famille*, Paris, 1877.

-*Cent fables nouvelles composées par un grand-père pour servir à l'éducation de ses petits-enfants*, Amiens, 1877.

Sources :

État civil AM Paris.

Dossier de légion d'honneur : LH/2585/24.

-Aristide Joly, « Biographie de M. A. Théry, ancien recteur de l'Académie de Caen, ancien président de l'Académie », dans les *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1879.

-Jean-François Condette, *Les recteurs d'académie en France de 1808 à 1940, t. II, Dictionnaire biographique*, Lyon, INRP, 2006, 411 p.

Thierry

État civil :

Pierre Boniface Thierry, né à Caen le 3 août 1782, décédé à Caen le 23 décembre 1851.

Origine sociale :

Fils de Jacques Pierre François Thierry Descours pharmacien et de Marie-Anne-Olive Varin. Son père, né à Repentigny en 1747, élève de Rouelle, est juge consul de Caen au moins entre 1782 et 1785. Il était le neveu d'un apothicaire de Caen et lui-même est reçu maître apothicaire à Caen en 1772 (nommé pharmacien de l'Amirauté par le duc de Penthièvre en 1773, nommé pharmacien des prisons en 1779, puis pharmacien de la généralité de Caen et pharmacien des hospices et hôpitaux de Caen). Il devient officier de l'Université en 1788 et nommé au conseil municipal de Caen au début de la Révolution. Il est déclaré suspect en novembre 1793 en raison de ses idées politiques : il quitte Caen. Sa femme est emprisonnée à Caen pour servir de caution (volontaire) à son mari en novembre-décembre 1793. Il prend part à la guerre en Vendée comme pharmacien militaire et revient à Caen en 1794 après la chute de Robespierre. Il est également conseiller municipal sous l'Empire. C'est chez lui que l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen se reconstruit après 1789 : il en devient le président après quelques années. Il est également président de la société royale d'agriculture et de commerce de Caen (société rétablie grâce à son intervention auprès de Fourcroy, de passage à Caen). Il meurt en 1823.

Son frère Pierre-Luc Thierry est licencié en droit, et filleul de Pierre Louvet de Janville, conseiller président de la cour des comptes et des finances de Normandie et de la commission souveraine du conseil de Caen.

Études :

Envoyé à Paris, il suit les cours de Vauquelin, avec lequel il collabore plus tard. Maître en pharmacie en 1806.

Il est reçu docteur ès sciences en 1810.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur adjoint de physique et de chimie à la faculté des sciences de Caen le 25 juillet 1809 et professeur de physique et de chimie au lycée de Caen le 14 décembre 1809. Il devient secrétaire de la faculté le 25 septembre 1810 et professeur titulaire de physique et de chimie le 28 octobre 1810. Il est appelé le 14 mai 1812 au conseil académique et devient professeur de chimie le 3 novembre 1821.

Il est chargé provisoirement par le recteur des fonctions de doyen le 7 février 1827 puis chargé toujours provisoirement par arrêté du ministère des fonctions de doyen le 6 avril 1827.

Il devient doyen titulaire le 7 avril 1829.

Le 16 juillet 1847, il est admis à faire valoir ses droits à la retraite, il fait sa dernière leçon le 30 juillet puis est nommé doyen honoraire le 18 octobre 1847.

Fonctions extra-universitaires :

Il revient à Caen avec le titre de maître en pharmacie en 1807. Il est pharmacien des hôpitaux militaires et membre de la sous-intendance sanitaire.

Il devient membre adjoint du jury médical du Calvados en 1816 et juge suppléant au tribunal de commerce de Caen en 1817.

Il entre au conseil général du Calvados en 1819 (il démissionne en 1830 car il refuse de prêter serment) et au conseil municipal de Caen en 1823. Il redevient conseiller municipal en 1837 et le reste jusqu'à sa mort en 1851.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 14 avril 1807 avec Marie-Charlotte Magdelaine Geneviève Auvray de Coursanne, fille de Jean-François-Joseph Auvray de Coursanne, vivant de son bien et maire de Caen de 1791 à 1792. Un des oncles de sa femme est pharmacien.

Veuf, remarié à Caen le 27 juin 1814 avec Aglaé Virginie Edon, fille de notaire et belle-sœur de Louis Népomucène Lemerrier, écrivain français, membre de l'Académie française en 1810.

Ils ont deux filles : X Thierry, décédée en 1835 ; Pauline Aglaé Émilie Thierry, qui épouse Jules Alexandre Le Cesne, négociant, député de Seine-Maritime de 1869 à 1872 et de 1876 à 1878, ministre de l'Intérieur en 1870. Leur fils Julien Robert Le Cesne est directeur de la compagnie française de l'Afrique occidentale, commandeur de la légion d'honneur.

Autres :

Au cours de sa carrière, il s'intéresse à la chimie appliquée à production agricole locale (notamment le blé et le cidre).

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen à partir de 1804.

Franc-maçon sous l'empire.

Travaux :

-*Notice sur Chibourg, Docteur agrégé de la Faculté de Médecine et ancien recteur de l'Université de Caen*, Caen, 1807, in 8.

-*Recherche sur l'histoire et le commerce de la pierre à bâtir de Caen*, Mémoires de l'Académie de Caen, 1811.

-*Coup d'œil sur les progrès de l'analyse des corps organiques*, Mémoires de l'Académie de Caen, 1811.

-*Notice sur les eaux de Bagnoles*, en collaboration avec Vauquelin, 1813.

-*Recherches expérimentales sur les Quinquinas*, 1813.

-*Mémoire sur les caractères de l'oxygène et ses rapports avec les autres matières réputées simples*, Annales de chimie, 1814.

-*Essai pour servir à l'analyse méthodique des sels*, Mémoires de l'Académie de Caen, 1816.

-*Réflexions sur le mémoire de M. Wheatcroft*, Mémoires de l'Académie de Caen, 1816.

-*Discours prononcé à la rentrée de l'académie le 4 novembre 1820*, Caen, 1820.

-*Nouveau procédé d'extraction de la cantharidine par déplacement*, Journal de Pharmacie et de Chimie, 1835.

-*Mémoire sur le dégagement de la chaleur et du feu dans les combinaisons chimiques*, Mémoires de l'Académie de Caen, 1845.

-*Action du protochlorure d'étain sur un mélange d'acide sulfureux et d'acide chlorhydrique*, Mémoires de l'Académie de Caen, 1845.

-*Considérations sur les caractères distinctifs de l'oxygène, et ses rapports généraux avec les autres matières réputées simples*, Mémoires de l'Académie de Caen, 1847.

Il a fait l'éloge de Desmoueux (cendres au Jardin des Plantes) et Vauquelin (monument élevé à St-André d'Hébertot).

Sources :

État civil AD Calvados.

Archives départementales du Calvados : T237.

- Albert de Saint-Germain, *Recherches sur l'histoire de la faculté des sciences de Caen de 1809 à 1850*, Caen, Henri Delesques, 1891, 65 p.
- Georges Lesage, *Notice biographique sur quelques pharmaciens du Calvados*, Caen, 1910, 22 p.
- Pierre David, « Note sur les Thierry, pharmaciens à Caen », pp. 139-142, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, tome XXXII, Caen, Imprimerie régionale, 1994.

Thomine-Desmasures

État civil :

Pierre Jacques Henri Thomine-Desmasures (Desmazures), né à Caen le 16 novembre 1763, décédé à Mouen (Calvados) le 11 mars 1847.

Origine sociale :

Fils de Pierre Thomine-Desmasures, cultivateur et d'Anne Artus.

Études :

Il fait ses études à l'université de Caen. Il prend sa première inscription à la faculté des droits en novembre 1781, il est bachelier le 17 juillet 1783, licencié le 3 juillet 1784.

Il est reçu docteur devant la faculté des droits de Caen le 17 mars 1788.

Carrière universitaire :

Il concourt pour une chaire à la faculté des droits de Caen en 1788 (il obtient une lettre de dispense car il a moins de 25 ans) mais ne l'obtient pas.

Pendant la Révolution, le Directoire du département, par arrêté du 7 décembre 1791, le désigne coadjuteur de la faculté de droit à côté de Lhonoré-Dubuisson : il a pour fonctions de présider aux examens et si besoin est, donner quelques cours. Tout en remerciant les autorités de lui confier ces « fonctions honorables » et en protestant de son civisme et de son patriotisme, il refuse, ce qui pourrait paraître néanmoins suspect, par la santé précaire de sa femme, « obligée de résider à la campagne ».

Il est nommé professeur de procédure civile et législation criminelle de la faculté de droit de Caen le 12 décembre 1805.

Il devient membre du conseil académique en 1818 puis doyen de la faculté de droit de Caen en juin 1819. Il refuse de prêter le serment prescrit par la loi du 31 août 1830 et demande sa mise à la retraite, acceptée en décembre 1830. Il est considéré comme retraité par un procès-verbal du conseil royal de l'Instruction publique du 29 mars 1831 et touche à ce titre une pension de 1 200 francs (son salaire était de 3 000 francs).

Fonctions extra-universitaires :

Il est reçu avocat à Paris le 1^{er} août 1784. Il devient avocat du baillage et siège présidial de Caen avant la Révolution. Il est avocat pendant 31 ans.

À la suite de la réforme judiciaire de la Révolution supprimant l'ordre et les privilèges des avocats, il devient avoué. La corporation des avoués, nom donné aux anciens procureurs, parmi lesquels étaient acceptés les anciens avocats pouvant prouver leur qualité, est une création du 29 janvier 1791.

Il est conseiller municipal sous l'Empire et au moins jusqu'en 1818 : il l'est au total pendant 18 ans. Il est adjoint sous la Restauration. En 1814, lors de la 1^{ère} Restauration, il devient conseiller de préfecture : il l'est à nouveau en août 1815. Il est nommé en 1816 président du collège électoral d'arrondissement et élu candidat à la chambre des députés. En mars 1816, il devient président du tribunal civil puis du tribunal de 1^{ère} instance : il en devient le 1^{er} président.

Après 1830, il est membre du conseil municipal de Mouen.

Mariage et descendance :

Marié avec Marie-Anne-Françoise Pelvey, décédée en 1791.

Remarié à Caen le 17 vendémiaire an V (8 octobre 1796) avec Marie Mérille, fille de Guillaume Charles Mérille, homme de loi.

Il a un fils avec sa première épouse : Pierre Jacques François Thomine-Desmasures, né à Audrieu (Calvados) le 9 décembre 1791, décédé à Caen le 31 août 1866, professeur de la faculté de droit de Caen et député.

Il a trois fils avec sa seconde épouse : Charles Thomine-Desmasures, né à Audrieu le 6 vendémiaire an VII (27 septembre 1798), décédé à Caen le 12 juin 1824, professeur suppléant de la faculté des lettres de Caen de 1821 à 1824 ; Jacques Léon Thomine-Desmasures, né à Caen le 17 février 1804, décédé à Mouen le 25 juin 1869, chanoine de la cathédrale de Bayeux, parti en mission pour la Chine en 1847, resté 17 ans au Tibet, évêque in partibus de Sinopolis et vicaire apostolique du Tibet ; Augustin Thomine-Desmasures, né à Caen le 10 juillet 1802, décédé à Caen en 1876, avocat et père d'un peintre et d'une fille qui est devenue religieuse.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 2 mai 1821.

Décoration du Lys en 1814.

Autres :

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

A la fin de sa vie, il réside à Mouen : il est membre du conseil municipal et propriétaire.

Travaux :

-*Traité de la procédure civile, ou explication méthodique et raisonnée du code de procédure*, Caen, 1807. Ce traité était très utile aux praticiens et était recherché même à l'étranger, avec une traduction en italien et des contrefaçons en Belgique.

-De motivis judiciorum, 1820.

-De la poésie lyrique en France, 1820.

-Commentaire sur le code de procédure civile, Caen, 1832.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/2601/59.

-Émile Bridrey, *Les dernières années de l'ancienne faculté des droits de Caen (avril 1791-juillet 1792)*, Paris, Sirey, 1931, 305 p.

Thomine-Desmasures

État-civil :

Pierre Jacques François Thomine-Desmasures (ou Desmazures), né à Audrieu (Calvados) le 9 décembre 1791, décédé à Caen le 31 août 1866.

Origine sociale :

Fils de Pierre Jacques Henri Thomine-Desmasures, professeur et doyen de la faculté de droit de Caen, avocat, président du tribunal de 1^{ère} instance de Caen, et de Marie Anne Françoise Pelvey.

Demi-frère de Charles Thomine-Desmasures, professeur suppléant à la faculté des lettres de Caen, maire de Mouen, de Jacques Léon Thomine-Desmasures, chanoine de la cathédrale de Bayeux, parti en mission pour la Chine en 1847, resté 17 ans au Tibet, évêque (in partibus) de Sinopolis et vicaire apostolique du Tibet et d'Augustin Thomine-Desmasures, avocat.

Études :

Il fait ses études à la faculté des lettres et à la faculté de droit de Caen. Il est bachelier ès lettres en 1810, licencié en droit le 16 février 1811 et licencié ès lettres.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen le 31 août 1813.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur suppléant adjoint de la faculté de droit de Caen en 1819. Il est chargé au départ du cours d'Alexandre, décédé car un professeur suppléant supplée déjà Lecocq de Biéville et que Dupont-Longrais est malade. Il est nommé professeur suppléant en 1820 à la suite d'un concours, renommé professeur suppléant en 1822, puis professeur titulaire de la 1^{ère} chaire de code civil en 1824 à la suite d'un concours.

Il refuse de prêter serment en 1830, comme son père : il ne pense pas que l'académie devait prêter de « serment de fidélité pour un ordre de choses en dehors d'elle » et démissionne.

Fonctions extra-universitaires :

Il est tenté un instant de prendre la carrière des armes devant les succès de Napoléon mais il prête le serment d'avocat en 1811 (il devient bâtonnier de l'ordre autour de 1856). Il devient royaliste en 1814-15. En juillet 1815, il fait partie d'un bataillon de volontaires de Caen qui va défendre la place de Cherbourg sous les ordres d'un général qui en avait pris le commandement (sans ordres) et ne voulait pas laisser entrer de troupes non françaises. Il y reste plusieurs mois.

Il est membre du comité cantonal d'instruction primaire pour le canton ouest de Caen.

Il est membre du conseil municipal de Caen au moins en 1828. Il est conseiller municipal de Caen à partir de 1834 puis est candidat à l'élection municipale en 1848 sur les deux listes (conservatrice et républicaine) et est élu. Il est nommé, en août 1848, 1^{er} adjoint au maire de Caen. Il est considéré comme démissionnaire de son poste d'adjoint en 1852 car il ne veut pas prêter le serment suivant : « je jure obéissance à la constitution et fidélité au président ». Il n'est pas réélu conseiller municipal en 1852.

Il est député du Calvados à l'assemblée nationale constituante de 1848 à 1849 puis à la chambre des députés de 1849 à 1851.

Le préfet estime à cette époque que sa fortune personnelle est évaluée en revenu à 15 000 francs.

il fait paraître en 1860 une affiche, avec Auguste Thomine, son cousin, déclinant toute candidature aux élections municipales de Caen, car leurs noms apparaissaient dans une liste.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 6 mai 1822 avec Madeleine Adèle Dupont-Longrais, fille de Louis Dupont-Longrais et de Susanne Alexandre, sœur d'Auguste Alexandre Dupont-Longrais, professeur suppléant de droit de la faculté de Caen et nièce du recteur Alexandre.

Il semble qu'ils aient eu des enfants.

Autres :

Membre associé de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen en 1828.

Il est très attaché à la liberté religieuse et reste sa vie durant un catholique fervent.

Il est mort dans les bras d'un frère « qu'il avait longtemps désespéré de revoir, et que les contrées lointaines du Thibet (*sic*) avaient renvoyé parmi nous revêtu du caractère auguste de l'épiscopat » (Jacques Léon Thomine-Desmases, évêque de Sinopolis).

En littérature, il n'aime pas l'école romantique mais il aime la littérature classique du XVII^e siècle (sermons de Bourdaloue).

Travaux :

-*Mémoire sur la gare de Caen et le chemin de fer de Caen à Paris*, Caen, 1844.

-*Notice sur Georges Delisle, doyen de la faculté de droit à Caen*, Mémoires de l'association normande, 1856 et 1867.

Etc.

Sources :

État civil AD Calvados.

-Bardout, *Notice sur M. Thomine-Desmases*, 1866, 28 p.

-Emmanuel de Fontette (Baron), « Sur M. Thomine-Desmases, avocat, ancien représentant », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1867, publié par l'Association normande, pp. 585-598.

Thomine-Desmasures

État civil :

Charles Thomine-Desmasures (ou Desmazures), né à Audrieu (Calvados) le 6 vendémiaire an VII (27 septembre 1798), décédé à Caen le 12 juin 1824.

Origine sociale :

Fils de Pierre Jacques Henri Thomine-Desmasures, professeur et doyen de la faculté de droit de Caen, avocat, président du tribunal de 1^{ère} instance de Caen, et de Sophie Marie Mérielle.

Son demi-frère Pierre Jacques François Thomine-Desmasures est professeur à la faculté de droit de Caen, député du Calvados.

Son frère Jacques Léon Thomine-Desmasures est chanoine de la cathédrale de Bayeux, parti en mission pour la Chine en 1847, resté 17 ans au Tibet, évêque (in partibus) de Sinopolis et vicaire apostolique du Tibet. Son frère Augustin Thomine-Desmasures est avocat.

Études :

Il fait ses études à Caen : bachelier en droit le 1^{er} août 1817 et licencié en droit le 18 août 1818.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Caen le 12 juillet 1820.

Carrière universitaire :

Il devient professeur suppléant d'histoire de la faculté des lettres de Caen, par arrêté du président du conseil royal de l'Instruction publique du 23 mars 1821.

Il supplée l'abbé Delarue, doyen, de 1821 à 1824.

Fonctions extra-universitaires :

Il est avocat au barreau de Caen en 1818.

Il est nommé maire de Mouen en 1822 par Louis XVIII. Il y crée une école de jeunes filles.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Autres :

Il est membre de plusieurs sociétés savantes à Caen, dont la société linnéenne de Normandie et la société des antiquaires de Normandie.

Il donne son nom à une espèce de *Bromus hordeaceus* : *Bromus hordeaceus subsp. thominei* dite Brome de Thomine Desmazures.

Travaux :

-*De la poésie lyrique en France*, thèse principale pour le doctorat ès lettres, 1820.

-*De motivis judiciorum*, thèse complémentaire, 1820.

Sources :

État civil AD Calvados.

Tison

État civil :

Adrien Baptiste François Tison, né à Bazoches-sur-Hoëne (Orne) le 22 mai 1869, décédé à Rennes (Ille-et-Vilaine) le 12 octobre 1951.

Origine sociale :

Fils de Léonor François Tison, plafonneur et de Marie Anne Henriette Nesle.

Études :

Il fait ses études à la faculté des sciences de Caen.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Caen en 1900.

Carrière universitaire :

Il devient préparateur de botanique à la faculté des sciences de Caen au moins à partir de 1895. Il garde cette fonction au moins jusqu'en 1904 et devient au plus tard en 1907 chef des travaux de botanique.

Le 3 janvier 1913, il est nommé maître de conférences de botanique à la faculté des sciences de Rennes. Il devient professeur en 1928 : il reste dans cette faculté jusqu'à sa retraite, tout en étant professeur de botanique médicale à l'école de médecine et de pharmacie de Rennes.

Il est nommé professeur honoraire de la faculté des sciences de Rennes.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 6 août 1937.

Officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1911.

Autres :

Membre de la société linnéenne de Normandie de 1895 à sa mort en 1951. Il en est le vice-secrétaire de 1901 à 1913.

Travaux :

-*Recherches sur la chute des feuilles des dicotylédones*, thèse de doctorat, Bulletin de la société linnéenne de Normandie, 1900.

-*Le mode d'accroissement de la tige en face des faisceaux foliaires après la chute des feuilles chez les dicotylédones*, 1904.

-*Les traces foliaires des conifères dans leur rapport avec l'épaississement de la tige*, 1904.

-*Sur le Saxegothae conspicua Lindley*, 1909.

-*Remarques sur les gouttelettes collectrices des ovules des conifères*, 1911.

Sources :

État civil AD Orne.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/1320/52876.

-Roger Meslin, « Annonce du décès d'Adrien Tison », *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie*, années 1954-1955, 9^e série, 8^e volume, Caen, Imp. Caron, 1957, p. 149.

Topsent

État civil :

Émile Eugène Aldric Topsent, né au Havre (Seine-Maritime) le 10 février 1862, décédé à Dijon (Côte-d'Or) le 22 septembre 1951.

Origine sociale :

Fils de Jean Baptiste François Aldric Topsent, marchand de bois et de Marie Alexandrine Louise Gripois.

Études :

Il fait ses études à la faculté des sciences de Caen à partir de 1883 : il est licencié ès sciences naturelles le 18 juillet 1885.

Il est reçu docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1888.

Carrière universitaire :

Il est chargé de cours à l'école de médecine et de pharmacie de Rennes (et peut-être à la faculté des sciences de Rennes) en 1897-1899.

Il est nommé maître de conférences de zoologie à la faculté des sciences de Caen le 1^{er} novembre 1904. Il est chargé du service de la zoologie pendant le mandat de Joyeux-Laffuie. Il devient professeur-adjoint le 30 mai 1910. Le 1^{er} novembre 1910, il est nommé professeur de zoologie et de physiologie à la faculté des sciences de Dijon. Après la Première Guerre mondiale, il est nommé professeur à la faculté des sciences de Strasbourg.

Il devient professeur honoraire des facultés des sciences de Dijon et Strasbourg.

Ce spécialiste des éponges décrit notamment les espèces des collections du prince Albert 1^{er} de Monaco (1848-1922). Ce travail est à la base de la classification des éponges.

Fonctions extra-universitaires :

Il est directeur du musée zoologique de Strasbourg de 1919 à 1927. Il ouvre en 1926 une salle de zoologie appliquée.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 1^{er} octobre 1923.

Autres :

Il préside en 1920 la société zoologique de France, dont il est membre depuis 1887.

Travaux :

-*Contribution à l'étude des clionides*, thèse de doctorat, Poitiers, 1888.

-*Additions à la faune des spongiaires de Luc*, Caen, 1889.

-*Contribution à l'étude des spongiaires de l'Atlantique nord*, Monaco, 1892.

-*Spongiaires des Açores*, Monaco, 1904.

-*Croissance et mort des baleines à Luc-sur-Mer*, Monaco, 1911.

-*Spongiaires provenant des campagnes scientifiques de la "Princesse-Alice" dans les mers du Nord (1898-1899, 1906-1907)*, Monaco, 1913.

-*Éponges de l'étang de Thau*, Monaco, 1925.

- Diagnoses d'éponges nouvelles recueillies par le prince Albert Ier de Monaco*, Monaco, 1927.
- Spongiaires de l'Atlantique et de la Méditerranée provenant des croisières du Prince Albert Ier de Monaco*, Monaco, 1928.
- Aperçu de la faune des éponges calcaires de la Méditerranée*, Monaco, 1934.
- Commentaires sur quelques genres d'éponges marines*, par Émile Topsent, Monaco, 1938.

Sources :

État civil AD Seine-Maritime.

Dossier de légion d'honneur : LH/2651/5.

Toutain

État civil :

Robert Alfred Toutain, né à Caen le 21 août 1834, décédé à Caen le 2 septembre 1901.

Origine sociale :

Fils de Pierre Anthime Toutain, maître de poste à Caen et de Caroline Duvant.

Études :

Il fait ses études à Caen.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen en 1858.

Il est reçu 2^e au concours d'agrégation de 1861 (derrière Caillemer, également étudiant à Caen et futur doyen de la faculté de droit de Lyon).

Carrière universitaire :

Il est nommé agrégé à la faculté de droit de Caen en 1862.

Il est chargé en octobre 1869 du cours de droit administratif après la mort de Trolley. Il est nommé le 7 décembre 1871, professeur titulaire de droit administratif. Il est également chargé de 1882 à 1891 du cours de doctorat pour le droit constitutionnel. Il devient assesseur du doyen de la faculté avant 1889.

Il est nommé en 1887 et en 1893 membre du jury d'agrégation.

Il est admis à la retraite le 1^{er} novembre 1900 et devient professeur honoraire de la faculté de droit de Caen.

Fonctions extra-universitaires :

Avocat à la cour d'appel de Caen à partir du 4 décembre 1855.

Il est avocat de l'état et du département du Calvados de 1872 à 1888, s'occupant de plus de 1 200 dossiers.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 12 janvier 1901 avec Mélanie Héloïse Marie Jacqueline Henriette la Ménardière, 51 ans, fille d'un employé des contributions indirectes.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 2 juin 1894, décoré par Georges Leygues, ministre de l'Instruction publique, le 3 juin 1894, après la cérémonie d'inauguration du nouveau palais de l'université de Caen.

Officier d'académie le 5 janvier 1875, officier de l'Instruction publique en juillet 1880.

Travaux :

-Nouveau recueil, ou Journal de la jurisprudence de la Cour impériale de Caen et des tribunaux civils, de commerce et administratifs du ressort, Caen, 1859-1860.

-Jurisprudence des cours impériales de Rouen et de Caen, Caen-Rouen, 1861-1867.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier de légion d'honneur : LH/2622/33.

Toutain

État civil :

Jules François Toutain, né à Vincennes (Val-de-Marne) le 20 novembre 1865, décédé à Paris (6^e arrondissement) le 19 janvier 1961.

Origine sociale :

Fils d'Henri Guillaume Toutain, professeur et de Marie Anne Eugénie David.

Son père est professeur de mathématiques au collège de Falaise : il est révoqué sous l'Empire pour ses opinions républicaines et doit devenir ouvrier dans une usine parisienne de produits photographiques.

Études :

Il devient élève à l'École normale supérieure en 1885 puis agrégé d'histoire et de géographie (5^e) en 1888.

Il est ensuite attaché pendant deux ans au Service des Recherches archéologiques de Tunisie puis nommé à l'École française de Rome de 1890 à 1892, produisant une thèse sur les cités romaines de Tunisie.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1895.

Carrière universitaire :

En 1892, il est chargé de cours d'histoire ancienne à la faculté des lettres de Caen puis professeur adjoint d'histoire ancienne en 1896. Il assure le cours de sciences auxiliaires de l'histoire à la faculté des lettres de Caen entre 1898 et 1901.

Il est nommé maître de conférences à l'École des hautes études, section des sciences religieuses, en 1898. Il devient directeur d'études et le reste jusqu'en 1934. En outre, en 1899, il est nommé professeur suppléant puis titulaire de la chaire d'histoire à l'ENS de Fontenay-aux-Roses.

Il est nommé examinateur suppléant à l'École navale par le ministre de la marine en 1897 puis examinateur titulaire en 1901.

Il est professeur remplaçant à la chaire d'épigraphie et antiquités romaines au Collège de France en 1907 et 1908. Il est membre de la section d'archéologie du comité des travaux historiques et scientifiques à partir de 1912.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 30 décembre 1906, officier le 28 avril 1923.

Autres :

Il a fortement contribué à accréditer la thèse selon laquelle le site d'Alésia est situé à Alise-Sainte-Reine (hypothèse admise par la plupart des spécialistes aujourd'hui).

Il est lauréat de l'Académie française en 1894, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1898 et de l'Académie des sciences morales et politiques en 1913.

Travaux :

-*De Saturni dei in Africa romana culta*, thèse complémentaire, 1894.

- Les cités romaines de la Tunisie. Essai sur l'histoire de la colonisation romaine dans l'Afrique du nord*, thèse principale, 1895.
- Études de mythologie et d'histoire des religions antiques*, Paris, 1909.
- Les cultes païens dans l'Empire romain*, 3 tomes, 1907-1921.
- Alésia, son histoire, sa résurrection*, Paris, 1912.
- Notre belle France*, Paris, 1917.
- Leur Germanie*, Paris, 1921.

Sources :

État civil AD Val-de-Marne.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/347/46753.

-Fernand Moreau, « Jules Toutain et la question d'Alésia », pp 166-169, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, Caron, 1965.

Travers

État civil :

Julien Gilles Travers, né à Valognes (Manche) le 31 janvier 1802, décédé à Caen le 9 avril 1888.

Origine sociale :

Fils d'Aimable Denis Travers, coutelier et de Marie Julienne Bellegarde.

Études :

Il grandit à Saint-Lô et ses études classiques sont terminées au collège de Coutances. Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Caen en 1837.

Carrière universitaire :

Vers 1820, il est envoyé comme régent au collège de Saint-Hilaire-Du-Harcouët : il est tout d'abord régent de 6^e et de 7^e puis de 4^e et de 5^e. En octobre 1822, il est chargé de la classe de 3^e, puis de celle de 2nde au collège de Saint-Lô. En 1824, il devient professeur de rhétorique dans le même collège.

En 1829, à cause de son libéralisme (et pour permettre à Latrouette, futur professeur suppléant de la faculté des lettres de Caen, d'obtenir la chaire de rhétorique au collège de Saint-Lô), il est envoyé au collège de Domfront, avec le même poste. Il refuse et il est alors privé de poste jusqu'en juillet 1830.

En 1830, on lui propose une sous-préfecture, mais il reprend ses fonctions de régent de rhétorique (et de philosophie) jusqu'en 1832. Il devient le 31 décembre 1832 principal du collège de Falaise. Il est en congé à partir de 1837.

En 1839, appuyé par l'abbé Daniel, recteur de l'académie de Caen et Bertrand, professeur de littérature grecque de la faculté des lettres de Caen et futur doyen, il devient professeur suppléant de littérature française de la faculté des lettres. Le 6 juin 1840, il est agrégé près les facultés des lettres pour la littérature ancienne et moderne. Il est chargé du cours de littérature latine par arrêté du 6 avril 1844. Le 1^{er} avril 1845, il devient professeur titulaire de littérature latine jusqu'à sa retraite en 1856.

Il est alors nommé professeur honoraire de la faculté des lettres de Caen.

Fonctions extra-universitaires :

Il fonde en 1829 *L'Écho de la Manche*, le premier journal politique (libéral) de la région : il fonde la même année *L'annuaire du département de la Manche*, qu'il dirige jusqu'en 1886.

En 1862, il est nommé directeur de la bibliothèque municipale de Caen. Il garde cette fonction jusqu'au 16 janvier 1881, où il est remplacé par Gaston Lavalley, conservateur adjoint. Il est écarté sans ménagement.

Mariage et descendance :

Marié à Saint-Lô (Manche) en septembre 1825 avec Pélagie Castel du Boulay, fille de Jean Louis David François Castel du Boulay, « allié aux meilleures familles du pays », décédée en 1836. La nièce de Pélagie Castel du Boulay épouse Jacques Jules Trébutien, fils d'Étienne Édouard Trébutien, professeur suppléant de la faculté de droit de Caen, et frère de Pierre Eugène Trébutien, professeur de la faculté de droit de Caen.

Remarié à Caen le 9 avril 1839 avec Françoise Caroline Quétel, fille de Charles Robert Quétel, percepteur.

Ils ont un enfant : Charles Emile Travers, homme de lettres caennais, élève au lycée de Caen puis à l'École des chartes, conseiller de préfecture du calvados, qui donne des cours d'archéologie normande au lycée de Caen.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 11 novembre 1876.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Président et secrétaire honoraire de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen (secrétaire de l'Académie pendant trente-neuf ans), président de la Société des Antiquaires de Normandie, etc...

Travaux :

-*De l'Avenir de la littérature française*, thèse principale, 1837.

-*Dionysii Catonis Disticha de moribus ad filium, in gallicos versus translata, quibus accedit, ad explanandas quaestiones de auctore et ejus doctrina morali*, thèse latine, 1837.

-*Maximilien Robespierre*, Caen, 1847.

-« Sur M. Durand », dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1854, publié par l'Association normande.

-*Béranger littérateur et critique, d'après sa correspondance*, Paris, Caen, 1861.

-*Vie de Richard-Lenoir*, Paris, 1863.

-*Des patois en général, et du patois normand en particulier*, Paris, 1865.

-*M. le Comte de Guernon-Ranville et le journal manuscrit de son ministère*, Caen, 1866

-*Les Diverses poésies de Jean Vauquelin, sieur de La Fresnaie, publiées et annotées*, Caen, 1869-1870.

-*Baudement, de la Bibliothèque nationale*, Caen, 1875.

Sources :

État civil AD Calvados et Manche.

Dossier de légion d'honneur : LH/2625/15.

-Eugène de Robillard de Beaurepaire, *Julien Travers, notice biographique et littéraire*. Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Caen, H. Delesques, 1890.

-Jean-Pierre Thomas, « Il y a cent ans disparaissait Julien Travers (1802-1888) », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles lettres de Caen*, T XXVII, Caen, Imprimerie régionale, 1989, pp. 121-129.

Trébutien

État civil :

Étienne Édouard Trébutien, né le 11 février 1786 à Caen, décédé à Caen le 16 avril 1835.

Origine sociale :

Fils de Jacques Trébutien, maître de pension et de Marie Anne Courant.

Son frère Isidore Hippolyte est reçu bachelier ès lettres, devient maître d'études puis professeur de 6^e au collège royal de Caen puis au collège royal de Bourbon Vendée (la Roche-sur-Yon).

Études :

Il est licencié en droit le 3 juillet 1806 à Caen (reçu le 1^{er} septembre).

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen le 2 août 1809.

Carrière universitaire :

Il est nommé le 24 avril 1819 professeur suppléant adjoint à la faculté de droit de Caen : la nomination officielle par la commission de l'Instruction publique date du 25 juin 1819. Il est chargé en juillet 1819 de suppléer Marc devenu recteur. Il occupe ce poste jusqu'en novembre 1822, date à laquelle Marc est remplacé au rectorat par l'abbé Jamet et peut donc reprendre son poste.

En janvier et février 1826, la faculté et le recteur font des demandes pour que Trébutien soit nommé professeur suppléant sans concours pour remplacer Dupont-Longrais, démissionnaire. Mais le ministre refuse cette nomination, Trébutien étant déjà conseiller à la cour et selon « une opinion qui a prévalu depuis quelques années et qui est partagée par son Excellence le Garde des Sceaux (et qui) présente comme incompatible l'exercice de ces doubles fonctions par la même personne ».

Fonctions extra-universitaires :

Il est nommé en novembre 1811 substitut du procureur près le tribunal civil de première instance à Caen puis le 31 octobre 1821 conseiller à la cour royale.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 19 janvier 1818 avec Marie Madeleine Rosalie Longuet, fille de marchand cafetier.

Ils ont trois enfants : Pierre Eugène Trébutien, professeur de la faculté de droit de Caen, Jacques Jules Trébutien, conseiller à la cour d'appel de Caen et Marie Pauline Trébutien, mariée avec Ilas Edouard Primois, maître de postes puis négociant.

Autres :

Dans son acte de décès, Thomine-Desmasures fils, professeur de la faculté de droit de Caen, est présenté comme son ami. Thomine-Desmasures père, professeur de la faculté de droit, est témoin à son mariage.

Sources :

État civil AD Calvados.

Dossier personnel aux Archives nationales : F17 21806.

Trébutien

État civil :

Pierre Eugène Trébutien, né à Caen le 30 janvier 1820, décédé à Caen le 2 avril 1866.

Origine sociale :

Fils d'Étienne Édouard Trébutien, conseiller à la cour royale puis substitut du procureur royal près le tribunal civil de première instance, professeur suppléant adjoint à la faculté de droit de Caen entre 1819 et 1822 et de Marie Madeleine Rosalie Longuet.

Son frère Jules Trébutien, né en 1821, est juge suppléant du tribunal civil de Saint-Lô (en 1852), président du tribunal de première instance de Bayeux (en 1864) puis conseiller à la cour d'appel de Caen. Il épouse la nièce par alliance de Travers, professeur de la faculté des lettres de Caen.

Sa sœur Marie Pauline Trébutien, née en 1822, est mariée avec Ilas Edouard Primois, maître de postes puis négociant.

Études :

Il fait ses études à Caen. Il est bachelier ès lettres puis licencié en droit à Caen le 2 août 1841.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen le 25 août 1842.

Carrière universitaire :

Il est nommé suppléant provisoire à la faculté de droit de Caen le 16 novembre 1849. Il est ensuite chargé du cours de code civil de première année et du cours de droit criminel (chaire de procédure civile et législation criminelle, occupée par de Boislambert) pour l'année 1850-1851 puis il est délégué pour le service des cours et examens le 23 janvier 1851.

A la suite d'un concours ouvert à Paris, il est nommé professeur suppléant à la faculté de droit de Dijon le 13 mai 1852 et est autorisé à permuter avec Baltier (ou Balbier) de la faculté de droit de Rennes le 22 mai 1852. Il est transféré comme professeur suppléant à la faculté de Caen par arrêté du 13 avril 1854. Il est chargé à titre provisoire puis chargé de cours le 28 octobre 1858 de la chaire de procédure civile et de législation criminelle. Il est nommé professeur titulaire de procédure civile et de législation criminelle le 15 juillet 1861 par décret impérial : il le reste jusqu'à sa mort. Il est toutefois suppléé par Carel, agrégé, à partir de 1864.

Son décès prématuré à 46 ans « après de longues souffrances » s'explique par une santé fragilisée à partir de 1864. Les dossiers du ministère de l'Instruction publique indiquent que sa santé est quelquefois altérée. Ainsi, un congé de six semaines lui est accordé en 1864 pour être soigné par un chirurgien à Paris pour une affection de la vessie. Il meurt alors qu'il venait d'obtenir un congé un mois auparavant pour raisons de santé.

Les notices du ministère montrent également qu'il s'agit d'un professeur apprécié pour son travail suivi et pour les qualités qu'il développe : ferme, zélé, instruit, précis et équitable pour les examens, même si sa parole est jugée un peu lourde et pesante. Le nombre de ses élèves (obligés ou bénévoles) est évaluée entre 25 et 33 selon les années. Si sa conduite privée est considérée comme excellente, sa conduite publique est seulement notée comme convenable. Les lettres de son dossier montrent l'influence d'Abel Vautier, député du Calvados, pour la permutation de Dijon à Rennes et de Mgr Daniel, évêque de Coutances, ancien recteur et surtout membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique pour la régularisation du statut de Trébutien et sa titularisation : Trébutien était au lycée de Caen quand Daniel en était proviseur.

Fonctions extra-universitaires :

Avocat à la cour d'appel de Caen.

Mariage et descendance :

Marié à Fresnay (Sarthe) le 9 février 1852 avec Camille Joséphine Latouche, née le 2 octobre 1829, fille de Louis François Théodore Latouche, marchand fabricant de toiles et d'Augustine Marie Françoise Olympe Hatton. Son cousin germain maternel, Pierre Edmond Hatton, est médecin.

Ils ont deux enfants : Marie Eugénie Trébutien, née le 7 octobre 1854 à Caen ; un autre enfant mort en bas âge.

Décorations :

Officier de l'Instruction publique le 25 juillet 1860.

Autres :

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Il parle anglais et italien.

Travaux :

-*Des contrats à titre onéreux qui peuvent intervenir entre époux*, thèse de licence, 1841.

-*Cours élémentaire de droit criminel*, Caen, 2 vol, in 8°, 1854.

-*Mémoire sur les conditions de la transmission de la propriété à titre onéreux*, Caen, 1858.

Sources :

État civil AD Calvados et Orne (3NUMECEC17/3E2_017_4, p 84).

Dossier personnel aux Archives nationales : F/17/21806.

Trolley

État-civil :

Alfred François Trolley de Prévaux, né à Nederzwalm-Hermelgem (commune de Zwalm, province de Flandre-Orientale, Belgique) le 11 novembre 1808, décédé à Caen le 17 juin 1869.

Origine sociale :

Fils de Jacques-Gustave Trolley de Prévaux, né à Condé/Noireau (Calvados), receveur de l'enregistrement à Vire en janvier 1808 et de Sidonie Le Breton.

Alfred François Trolley est né en Belgique car son père, fonctionnaire, y est nommé sous l'Empire.

Son grand-père paternel Bertrand Trolley de Prévaux est juge au tribunal civil de Caen, avocat au Parlement de Paris, lieutenant général puis bailli civil et criminel de la haute justice de Vassy en 1770.

Son grand-père maternel est juge suppléant au tribunal civil de Caen.

Son oncle, Louis Richard Trolley de Prévaux est avocat.

Le Dr Jean-Philippe le Boucher, professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen, est présent au mariage de ses parents.

Son frère Henry Adrien Trolley de Prévaux est procureur de la République en 1849 à Bastia puis conseiller à la cour d'appel de Poitiers, chevalier de la légion d'honneur. Son neveu, Alfred Trolley de Prévaux, né le 21 janvier 1849 à Caen, fait des études de droit à Poitiers puis devient professeur de droit à la faculté catholique de Lille.

Études :

Il fait ses études à Caen.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen en 1833.

Carrière universitaire :

Il est nommé, après concours, professeur suppléant à la faculté de droit de Caen le 12 juillet 1833. Il devient professeur titulaire de droit administratif le 5 avril 1836 et le reste jusqu'à sa mort en 1869.

Fonctions extra-universitaires :

Il s'inscrit comme avocat à Pont l'Evêque en 1828 puis comme avocat près la cour d'appel de Caen en 1830. Il est élu bâtonnier de l'Ordre des avocats de Caen de 1850 à 1852.

Mariage et descendance :

Marié en 1857 avec Louise Pauline Marie Astoud, née en 1828, fille de Pierre Maurice Louis Astoud, directeur de l'enregistrement et des domaines.

Ils ont deux enfants dont une fille, qui devient cantatrice d'opéra (prend le pseudonyme de Maria Talvo puis Maria Talvo-Bedogni), fait des tournées en Italie et en Russie, avant de revenir s'installer à Caen comme professeur de chant

Ses beaux-frères sont Daigremont St-Manvieux, conseiller à la cour et Longuemare, notaire.

Sa femme Louise est sculptrice (exposée au salon de 1865), artiste-peintre (élève du peintre Jean-Jacques Monanteuil), auteure de pièces de théâtre et de poésie. Elle entretient entre 1850 et 1856 une relation adultérine avec Guillaume Stanislas Trébutien, bibliothécaire de la ville de Caen. Barbey d'Aurevilly, ami de Trébutien, la considérait cependant avec mépris : « la femme d'un professeur de droit, une coquine abominable, un monstre de bassesse et de

perfidie, que le pauvre lettré eut le malheur d'aimer sans mesure ». A la suite de cette liaison, sa femme quitte le domicile conjugal avec sa fille, ce qui a des conséquences sur son comportement (alcool, jeu).

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1857.

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Membre et président de la société des Antiquaires de Normandie.

Travaux :

-« Mémoire sur l'ancien droit coutumier de Normandie ». *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XII, p. 91-101.

-*Hiérarchie administrative*, 5 vol., 1844-1854.

-*Revue biographique du barreau de Caen. Allocution prononcée à la séance de rentrée des avocats stagiaires près la Cours d'Appel de Caen le 21 décembre 1850*, Caen, 1850.

Sources :

État civil AD Calvados.

-Alfred Campion, « Sur M. Trolley, professeur à la faculté de droit de Caen et membre de l'Association normande », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1870, publié par l'Association normande, pp. 590-592.

-Paul Jules Cauvet, « Biographie de M. Alfred Trolley », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, Le Blanc-Hardel, 1874.

Trouvé

État civil :

Jacques Athanase Trouvé, né à Caen le 26 mai 1778, décédé à Caen le 26 mars 1837.

Origine sociale :

Fils de Pierre Trouvé, artisan et de Jeanne Leroy.

Filleul de Jean Jacques Gabriel Le Bourguignon Duperré, négociant et grand-père de Duperré Feuguerolles, professeur de la faculté de droit de Caen.

Études :

Il est tout d'abord étudiant à Caen. Il est notamment interne à l'Hôtel-Dieu de Caen puis finit ses études à Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris le 19 juillet 1810.

Carrière universitaire :

Il est nommé par le ministre de l'Intérieur professeur de clinique interne à l'école secondaire de médecine et de pharmacie de Caen le 20 août 1821, en remplacement de Godefroy, démissionnaire. Il conserve ce poste jusqu'à sa mort.

Fonctions extra-universitaires :

Après ses études, il revient à Caen exercer la médecine.

Il est nommé médecin en chef des hospices de Caen en 1821, après la mort de Desbordeaux. Il devient également médecin en chef du Bon-Sauveur à partir de 1821, sur la demande de l'abbé Jamet, directeur de l'établissement : Trouvé est alors chargé de diriger le service des aliénés.

Mariage et descendance :

Marié avec Victoire Claudine Deslandes : il est veuf à sa mort.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Autres :

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris.

Travaux :

-*Dissertation sur la dysenterie*, Paris, 1810.

-*Mémoire sur la topographie médicale de l'Hôtel-Dieu de Caen*, Caen, 1826, 47 p.

-*Essai sur la jalousie des enfants*.

-*Manuel des bains de mer*.

-*Notes sur la population du Calvados*, Société linnéenne de Normandie, 1828.

Sources :

État civil AD Calvados.

-« Sur M. Trouvé », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, publié par l'Association normande, 1838, pp. 429-432.

Tyrard-Deslongchamps

État-civil :

Nicolas Tyrard-Deslongchamps, né à Plessis-Grimoult (Calvados) le 27 novembre 1750, décédé à Caen le 22 janvier 1821.

Origine sociale :

Fils de Julien Tyrard-Deslongchamps, fermier et de Marie Madeleine Billet.

Études :

Il fait ses études à Caen. Il est tout d'abord bachelier en théologie puis docteur ès lettres.

Carrière universitaire :

Il devient professeur de rhétorique au collège du Mont avant la Révolution. Il est élu recteur de l'université de Caen le 28 novembre 1787 et le reste jusqu'en mars 1789. Il fait partie des signataires de la déclaration de l'université hostile au serment demandé par la loi.

Lors de la création de la faculté des lettres de Caen, il est nommé par le Grand-maître de l'Université professeur de philosophie et doyen de la faculté le 20 juillet 1809. Il est alors déjà professeur de philosophie au lycée de Caen. Étant donné son âge, l'abbé Tyrard-Deslongchamps est suppléé dans sa chaire, apparemment à partir de 1814. Il est déchargé de son enseignement au lycée sur sa demande en 1814. Il présente d'ailleurs sa démission au début de l'année 1810 avant de se raviser.

Fonctions extra-universitaires :

Il devient ecclésiastique après ses études de théologie.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Autres :

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Sources :

État civil AD Calvados.

Vastel

État civil :

Jean Charles Edouard Vastel, né à Cherbourg (Manche) le 25 novembre 1796, décédé à Caen le 20 septembre 1873.

Origine sociale :

Fils de Jean-Michel Vastel, employé à la boulangerie de la marine et de Jeanne Agathe Davanier.

Il appartient par sa mère à la petite noblesse de la Manche.

Son frère fait des études de médecine.

Un cousin éloigné de Vastel est marié à la sœur de Victor Avoyne de Chantereyne, professeur de la faculté de droit de Caen.

Études :

Il étudie au collège de Valognes puis à l'école de médecine et de pharmacie de Caen ainsi qu'à la faculté des sciences de Caen. Il y étudie la physique la chimie et les sciences naturelles. Il termine ses études à Paris. Il y est notamment l'élève du professeur François Brossais, le fondateur de l'école physiologique et devient ami avec Armand Trousseau, auteur d'un traité de thérapeutique.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1820.

Carrière universitaire :

Le 16 mars 1830, il devient professeur de médecine légale et hygiène publique de l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Il l'est effectivement à partir de 1831.

Il tombe malade et va dans les Pyrénées, notamment l'hiver 1836-1837, puis reprend son poste. Il profite de ces cures pour écrire un guide sur le sujet.

Le 5 octobre 1837, il est nommé à la chaire de pathologie interne. Le 22 mars 1850, il est nommé directeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Le 11 mai 1855, il devient titulaire de la chaire de clinique médicale. Il garde ces fonctions jusqu'à sa mort en 1873, où il succombe à une épidémie cholérique (5 épidémies de choléra frappent la ville de Caen au XIX^e siècle en 1832, 1849, 1854, 1865 et 1873).

Fonctions extra-universitaires :

Après sa thèse, il revient à Caen en 1820 et s'installe comme directeur adjoint du Bon-Sauveur.

Il devient également médecin en chef des hôpitaux de Caen le 2 mars 1855 et chirurgien du lycée de Caen. Il garde ces différentes fonctions jusqu'à sa mort en 1873.

Il est apparemment réputé par ses travaux sur les affections mentales.

De 1852 à 1870, il est conseiller municipal de la ville de Caen.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 13 février 1822 à Marie Athénaïse Vitaline Poullain, fille d'un médecin de Pont l'évêque.

Ils ont deux enfants : Marie-Ernestine ; Ernest.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 6 mai 1846, officier en 1873.

Autres :

Président de l'Association générale des médecins du Calvados.

Membre et président (en 1860) de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Travaux :

-*Dissertation sur la chaleur animale*, thèse de doctorat, 1820.

-*Guide des voyageurs et des malades aux Eaux-Bonnes*, 1838, in 18.

Sources :

État civil AD Calvados et Manche.

-Pierre Léonor Edouard Denis-Dumont, *Notice biographique sur le Dr E. Vastel*, extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, Caen, Le Blanc Hardel, 1876.

Vaugeois

État civil :

Albert Auguste Vaugeois, né à L'Aigle (Orne) le 5 mai 1831, décédé le 23 août 1891.

Origine sociale :

Fils de René Arsène Vaugeois, négociant, marchand drapier et de Marie-Louise-Augustine Grout (mariés le 10 février 1830 à Rugles). Son père est franc-maçon.

Petit-neveu de Jean François Gabriel Vaugeois, chevalier de la légion d'honneur, conventionnel de 1792 à 1795 ayant voté la mort du roi, conseiller à la cour de Liège puis président de la cour de justice de Namur sous l'Empire.

Études :

Il fait ses études à la faculté de droit de Caen et suit notamment les cours de Demolombe.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen en 1860.

Il est reçu 4^e au concours d'agrégation de droit de 1862 : c'est un concours où les quatre premiers étaient de Caen : Caillemer, Toutain, Cassin et Vaugeois.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est nommé à la faculté de droit de Grenoble en 1862. En 1864, il devient professeur de code civil à la faculté de droit de Nancy. En 1870, il devient dans la même faculté professeur de droit français étudié dans ses origines féodales et coutumières.

Il est nommé en 1875 professeur de droit criminel (chaire nouvelle) à la faculté de droit de Caen, puis professeur de droit international privé en 1882. Il est élu membre du conseil académique en 1884 et du conseil général des facultés en 1886.

A la mort de Demolombe, il est nommé en 1887 doyen de la faculté. Frappé de paralysie, il est obligé en 1888 de quitter sa chaire (il est mis en congé), est nommé doyen honoraire en 1889. Il est admis à la retraite en 1891. Il meurt le 23 août 1891 après de longues souffrances.

Fonctions extra-universitaires :

Il est conseiller municipal de la ville de Caen de 1878 à 1888. En 1878, il est présent sur la liste conservatrice et sur la liste républicaine.

Mariage et descendance :

Marié à L'Aigle (Orne) le 22 juillet 1857 avec sa cousine germaine Alphonsine Vaugeois, née à L'Aigle le 8 septembre 1835, fille d'Alphonse Vaugeois, banquier et président du tribunal de commerce et Olympe Elizabeth Alexandrine Grout. Leurs pères respectifs sont frères et leurs mères respectives sont sœurs.

Ils ont un enfant : Henri Vaugeois (1864-1913), professeur de philosophie, co-fondateur de l'Action française. Il est paradoxal de constater que le co-fondateur de l'Action française compte parmi ses ancêtres Jean-François Gabriel Vaugeois (cf. plus haut), qui faisait partie pendant la Révolution de la Société des amis des Noirs.

Le frère d'Alphonsine, René Vaugeois est ingénieur civil.

Alphonsine est cousine, et donc Albert Auguste Vaugeois aussi, de Louis Edmond Villey-Desmeserets, professeur de la faculté de droit de Caen. Villey-Desmeserets est d'ailleurs professeur, comme Vaugeois, dans la faculté de Nancy entre 1872 et 1875, puis ils sont tous deux nommés à Caen en 1875.

Autres :

Membre titulaire de l'Académie de Stanislas de Nancy entre 1866 et 1875. Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen en 1884. Membre honoraire de l'Association générale des étudiants de Caen.

Travaux :

-*De la distinction des biens en droit romain et en droit français*, thèse pour le doctorat, Paris, 1860.

-*Du consentement des époux au mariage (compte-rendu et étude critique du livre de M. Glasson sur ce sujet)*, Paris, 1866.

-*Etude sur la caducité du legs d'usufruit*, Paris, 1868.

-*François Guinet, jurisconsulte lorrain, étude biographique avec notes (discours de réception à l'Académie de Stanislas de Nancy)*, Paris, 1868.

-*Des conditions d'application de l'article 1318*, code civil.

-*De la preuve en matière de transaction*, Paris, 1868.

-*Du sort des actes sous seings privés non conformes aux articles 1325 et 1326*, code civil, Paris, 1873.

-*De l'inscription des hypothèques judiciaires garantissant des créances indéterminées*, Paris, 1875.

-*Du rôle et de la formation du droit international privé, discours*, Paris, 1883.

-*Questions de procédure en matière d'interlocutoire de partage judiciaire et d'évocation (notes sur un arrêt de la cour de Caen du 11 avril 1884)*, Recueil de la jurisprudence de Caen et de Rouen, 1884.

Rapports divers, notes, etc...

Sources :

État civil AD Orne (3NUMECEC214/3E2_214_26, p. 17).

-*Bulletin de l'Association générale des étudiants de Caen*, mars 1892 (n°1).

Vaultier

État civil :

Marie Claude Frédéric Etienne Vaultier, né à Barbery (Calvados) le 22 février 1772, décédé à Caen le 21 janvier 1843.

Origine sociale :

Fils de Simon Vaultier, vivant de son bien, et de Marie Anne Busnel.

Il a pour parrain « messire Jacques Claude Frédéric de Cairoy, chevalier, seigneur de Géronville en Beauce, officier au régiment de cavalerie de Chartres ».

Études :

Il fait ses études au collège du Bois. Il est nommé agrégé en rhétorique à Caen en 1812.

Il est reçu docteur ès lettres devant la faculté des lettres de Paris en 1812 par Royer-Collard, le même jour que Guizot.

Carrière universitaire :

Après sa thèse, il est nommé agrégé de la chaire de rhétorique au lycée de Caen le 17 octobre 1812 et titularisé le 4 octobre 1814.

Il supplée l'abbé Bouisset (professeur de littérature latine) à la faculté des lettres de Caen entre le 21 décembre 1816 et 1824, sans traitement. Il est nommé à la chaire de littérature française à la faculté des lettres de Caen le 27 mars 1824. Il est également secrétaire de la faculté de 1821 à 1835. En 1830, le poste de doyen lui est proposé une première fois mais il refuse. Il souffre en effet d'une affection nerveuse qui ne le quitte pas (il avait déjà été suppléé en 1824).

A partir de 1835 il est suppléé dans sa chaire même s'il est en toujours le titulaire : il est devenu doyen de la faculté des lettres le 20 novembre 1835 et son âge et sa maladie l'empêchent probablement d'accomplir toutes ces tâches. Le 6 juillet 1840, Bertrand le remplace au poste de doyen. Il reprend apparemment l'enseignement en 1841 mais il est suppléé dès 1842 et le reste jusqu'à sa mort.

Fonctions extra-universitaires :

Pendant la Révolution, il est partisan des Girondins et pour éviter tout problème après leur chute, il s'engage dans la Marine. Il revient à Caen sous le Directoire. Il est alors instituteur et cherche une occupation utile dans les institutions privées.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 8 pluviôse an IX (28 janvier 1800) avec Anne Bernardine Sophie Tabard, fille de cafetier et ayant un enfant.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Officier de l'Université le 27 janvier 1821.

Autres :

Franc-maçon.

Membre de la société des Antiquaires de Normandie.

Travaux :

- De la Traduction*, thèse, 1812, in 4 de 16 p.
- Causarum causa Deus*, thèse, 1812, in 4 de 13 p.
- Discours prononcé à la rentrée du corps académique, le 4 novembre 1814*, Caen, 1817.
- Essais de traduction de poésie sacrée*, Caen, 1829.
- Fragments d'étude sur les poètes français du XVI^e siècle*, Caen, 1834, in 8.
- De la poésie lyrique en France, origine, etc...*, Caen, 1834, in 8.
- Mémoire sur les Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin et Jean Lehoux*, Caen, 1834, in 8.
- Recherches historiques sur l'ancien pays de Cinglais au diocèse de Bayeux*, Caen, 1836, in 8.
- Notice sur le mont Saint-Michel, à l'occasion de l'ouvrage de M. l'Abbé Desroches*, Caen, 1839, in 8 de 14 p.
- Recherches historiques sur l'ancien doyenné de Vaucelles au diocèse de Bayeux*, Caen, 1840, in 8.
- De la poésie lyrique en France aux XIV^e et XV^e siècles*, Caen, 1840, in 8.
- Analyse rythmique du vers Alexandrin*, Caen, 1840.
- Notice sur la vie et les travaux de M. l'abbé Delarue*, Caen, 1841, in 8.
- Histoire de la ville de Caen depuis son origine jusqu'à nos jours (posthume)*, Caen, 1843, in 12.
- Souvenirs de l'insurrection Normande, dite du fédéralisme en 1793 (posthume)*, Caen, 1858, in 8.

Sources :

Registre paroissial AD Calvados et état civil AD Calvados.

Vaultier

État civil :

Eugène Vaultier ou Vautier, né à Rosel (Calvados) le 12 novembre 1814, décédé à Caen le 24 juin 1868.

Origine sociale :

Fils de Joseph Nicolas Vautier, cultivateur et de Julie Motelay.

Études :

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1841.

Carrière universitaire :

Il est nommé professeur suppléant d'anatomie et de physiologie de l'école de médecine et de pharmacie de Caen le 24 novembre 1841. Il est en outre nommé chef des travaux anatomiques le 12 décembre 1846. Il garde ces fonctions jusqu'en 1852. En février 1853, il est noté comme ancien professeur suppléant et ancien chef des travaux anatomiques de l'école de médecine de Caen.

Mariage et descendance :

Marié à Rouen (Seine-Maritime) le 13 octobre 1863 avec Victoire Céline Cuit, fille de Jean Baptiste Edel Cuit, manufacturier en teinture de coton.

Ils n'ont pas d'enfants.

Travaux :

-*Questions sur diverses branches des sciences médicales*, thèse de doctorat, Paris, 1841.

Sources :

État civil AD Calvados et Seine-Maritime.

Vendryès

État civil :

Joseph Jean Baptiste Marie Vendryès, né à Paris (9^e arrondissement) le 13 janvier 1875, décédé à Paris le 30 janvier 1960.

Origine sociale :

Fils d'Albert Jean Baptiste Eugène Vendryès, employé au ministère de l'Instruction publique et de Marguerite Lambert.

Son grand-père, Jean-Baptiste Vendryès, ancien élève de l'École normale supérieure, a été inspecteur d'académie à Caen et Melun. Son grand-oncle Joseph Charles Vendryès est avocat.

Études :

Il est tout d'abord interne au pensionnat des oblats de St-François de Sales à l'école Sainte-Anne de Saint-Ouen de 1883 à 1889 puis externe au lycée Louis le Grand. Il est bachelier ès lettres en 1891, étudiant à la faculté des lettres de Paris de 1891 à 1894, licencié ès lettres en 1894. Boursier d'agrégation, il est agrégé de grammaire (20^e) en 1896, boursier d'études à l'École pratique des hautes études de 1897 à 1900, boursier d'études en Allemagne de 1898 à 1899 et enfin boursier de doctorat à la faculté des lettres de Paris en 1900-1901.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en mai 1902.

Carrière universitaire :

Il commence par être chargé d'une suppléance à l'EPHE en novembre 1901 puis il est chargé du cours de langue et littératures grecques à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand le 1^{er} février 1902 (professeur adjoint le 1^{er} mai 1905).

Il est ensuite chargé du cours de littérature et institutions grecques à la faculté des Lettres de Caen le 12 février 1906 : il devient titulaire le 27 décembre 1906.

Le 1^{er} mai 1907, il est chargé du cours complémentaire de grammaire comparée et langues indo-européennes à la faculté des lettres de Paris puis chargé de cours en 1914, professeur adjoint le 1^{er} mai 1919, professeur sans chaire le 8 janvier 1921 et enfin professeur de linguistique le 1^{er} avril 1923. Il est en outre chargé d'un enseignement de linguistique générale à l'ENS de 1920 à 1936. Il devient assesseur du doyen de la faculté des lettres de Paris le 1^{er} juillet 1928 puis doyen le 21 décembre 1937. Il est suspendu de ses fonctions le 1^{er} avril 1944 et réintégré dans ses fonctions le 20 août 1944. Il est admis à la retraite le 31 décembre 1944 et nommé doyen honoraire le 19 avril 1945.

Il est également nommé directeur d'études à l'EPHE (langues et littératures celtiques) le 7 décembre 1925 et membre du conseil de l'Université à partir de 1927.

Fonctions extra-universitaires :

Pendant la Première Guerre mondiale, il est mobilisé de 1914 à 1919, où il est lieutenant d'armée territoriale puis capitaine et affecté au service de l'État-major. Il effectue plusieurs missions en Irlande.

Mariage et descendance :

Marié à Lyon (Rhône) le 3 juillet 1906 avec Germaine Marie Félicie Prévost, née à Lyon le 20 septembre 1885, fille d'Antoine Marie Prévost, négociant et de Marie Rose Adèle Lançon.

Ils ont trois enfants : Suzanne, née en 1907 à Caen, mariée avec Jean Humbert, professeur à la faculté des lettres de Paris ; Pierre, né en 1908 à Paris, docteur en médecine, marié avec Marie Josèphe Carcopino, fille de Jérôme Carcopino, professeur à la faculté des lettres de Paris ;

Georges, né en 1920 à Paris, ingénieur des ponts et chaussées, marié avec Jeanne Madeleine Baschet.

Institut de France :

Élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1931 : vice-président en 1938.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 13 janvier 1926, officier le 31 juillet 1934, commandeur le 12 février 1949.

Croix de guerre en septembre 1915.

Autres :

Docteur honoris causa de la National University of Ireland en 1925, du Trinity College (Dublin) en 1932 et de l'University of Wales en 1937.

Membre de l'Académie des sciences d'Oslo (1932), de l'Académie royale des sciences du Danemark (1933), de la Royal Irish Academy de Dublin (1934), de l'Académie de Prague (1936) et de l'Académie royale des sciences d'Amsterdam (1939).

Il obtient le prix Osiris en 1952.

Attitude résistante pendant la seconde guerre mondiale.

Travaux :

-*Recherche sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin*, thèse de doctorat, 1902.

-*De Hibernicis vocabulis quae a latina lingua originem duxerunt*, thèse latine, 1902.

-*Traité d'accentuation grecque*, 1904.

-*Grammaire du vieil irlandais*, 1908.

-*Le langage, introduction linguistique à l'histoire*, 1920, nombreuses traductions.

-*Traité de grammaire comparée des langues classiques* (en collaboration avec Antoine Meillet), 1924, 2^e édition en 1948.

-*Langues indo-européennes dans l'ouvrage collectif les langues du monde*, dirigé par A. Meillet et M. Cohen.

-*La poésie galloise des XII^e et XIII^e siècles dans ses rapports avec la langue*, Oxford, 1930.

-*La religion des celtes*, 1948.

-Nombreux articles, 255 numéros en 1952.

Il a collaboré à plusieurs revues : Mémoires et Bulletin de la Société de linguistique, Revue celtique, Annales de Bretagne, Revue des études grecques, Revue des études latines, Revue de philologie, Revue de philologie romane, Revue des études anciennes, Revue archéologique, Revue critique, Revue de synthèse historique, Indogermanische Forschungen, Zeitschrift für Keltische Philologie, Deutsche Literaturzeitung, Irish Texts Philologica, Revue des cours et des conférences, Compte-rendu de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, etc.

Sources :

État civil AM Paris.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/0328/44222.

-Christophe Charle, *Les professeurs de la faculté des Lettres de Paris : dictionnaire biographique, 1909-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, Paris, 1986, 215 p.

Viel

État civil :

Charles Viel, né à St-Pierre d'Entremont (Orne) le 12 mars 1754, décédé à Caen le 29 mai 1830.

Origine sociale :

Fils de Charles Viel et de Jeanne Renard.

Études :

Docteur ès lettres et docteur en théologie.

Carrière universitaire :

L'abbé Viel est professeur d'humanités à partir de 1783 puis professeur de philosophie en 1786 dans l'ancienne Université de Caen. Il remplit ses fonctions jusqu'en 1791, étant signataire de la déclaration hostile au serment.

Il devient professeur de philosophie au collège royal de Caen, probablement en 1815. Entre 1815 et 1821, il est également professeur suppléant de l'abbé Tyrard-Deslongchamps, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Caen. L'abbé Viel est nommé professeur de philosophie à la faculté des lettres le 20 juin 1821, tout en restant professeur titulaire au collège royal (il est suppléé pour ce poste). Il meurt en fonctions.

Fonctions extra-universitaires :

Il est ordonné prêtre en 1779.

Une fois la Révolution passée, il donne des cours particuliers de philosophie.

Mariage et descendance :

Célibataire.

Travaux :

?

Sources :

Registre paroissial de St-Pierre d'Entremont AD Orne.

État civil AD Calvados.

Vigot

État civil :

François Aristide André Vigot, né à Ver (Manche) le 28 mai 1857, décédé à Caen en février 1925.

Origine sociale :

Fils de Désiré François Vigot, meunier et d'Adèle Marie Legrand.

Études :

Il commence ses études à l'école de médecine et de pharmacie de Nantes : il est d'ailleurs ancien interne des hôpitaux de Nantes.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1883.

Carrière universitaire :

Il est présent à l'école de médecine et de pharmacie de Caen comme chef de clinique interne en 1887 (il démissionne de son poste en 1887) puis comme professeur suppléant à partir d'au moins 1890. Il reste professeur suppléant d'anatomie et de physiologie jusqu'en 1903. Il est également chef des travaux anatomiques au moins à partir de 1892. Il est chef des travaux de physiologie internes à partir d'au moins 1901 et jusqu'en 1911 au moins.

Fonctions extra-universitaires :

Médecin du bureau de bienfaisance.

Mariage et descendance :

Marié en 1886 à Orbec (Calvados) avec Isabelle Marie Anna Duval, fille de Jules Albert Duval, marchand de vins.

Ils ont un fils : Marcel Albert André Vigot, né à Caen le 28 décembre 1887, décédé à Caen le 9 février 1980, professeur titulaire de la chaire de pathologie interne de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Autres :

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles lettres de Caen depuis 1892.

Travaux :

-*Des polypes fibro-muqueux de la cavité naso-pharyngienne*, thèse de médecine, Paris, 1883.

-*Anatomie de l'internat. Splanchnologie*, Caen, E. Adeline, 1894.

-*Le cidre peut-il servir de milieu de culture au bacille d'Eberth et au colibacille ? Expériences faites au laboratoire de bactériologie de l'école de médecine de Caen*, Caen, H. Delesques, 1897.

-*Huîtres et fièvre typhoïde*, Caen, H. Delesques, 1904.

-Avec Léon Babonneix, *Sur un cas anormal d'œdème pulmonaire aigu*, Paris, de Levé, sd.

-Avec Léon Babonneix, *Un cas de linitis plastique*, Paris, L. Maretheux, sd.

Sources :

État civil AD Calvados et Manche.

Vigot

État civil :

Marcel Albert André Vigot, né à Caen le 28 décembre 1887, décédé à Caen le 9 février 1980.

Origine sociale :

Fils de François Aristide André Vigot, médecin et professeur suppléant de l'école de médecine et de pharmacie de Caen et d'Isabelle Marie Anna Duval.

Études :

Il commence ses études à l'école de médecine et de pharmacie de Caen avant de devenir interne des hôpitaux de Paris. Son internat de médecine est interrompu par la guerre 1914-1918.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1918.

Carrière universitaire :

En 1919, il est délégué pour la suppléance de la chaire de pathologie et clinique médicales de l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Après avoir passé le concours, il est nommé professeur suppléant des chaires de pathologie et clinique médicales, par arrêté du 16 juillet 1920. Il supplée le Dr Léger de 1920 à 1925.

Il devient professeur titulaire de la chaire de pathologie interne en 1925.

En 1935, il est nommé assesseur du directeur de l'école de médecine et de pharmacie.

Il devient professeur de clinique médicale en 1941 et remplace pendant quelques mois de l'année 1944 le Dr Desbouis à la tête de l'école.

Il est encore professeur en 1957.

Fonctions extra-universitaires :

Il s'installe comme médecin à Caen en 1919.

Mariage et descendance :

Marié à Caen en 1920 avec Germaine Lemarchand, fille d'Ernest Jacques Julien Lemarchand, médecin, médecin lieutenant-colonel de réserve, officier de la légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, petite-fille d'Ernest Marie Joseph Lemarchand, médecin.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur.

Croix de guerre 1914-1918.

Autres :

Il reçoit le prix de la société de chirurgie de Paris et un encouragement sur le prix Ricord pour sa thèse sur l'étude de la gangrène gazeuse.

Membre de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen et de l'Annuaire normand.

Travaux :

-Contribution à l'étude anatomo-pathologique de la gangrène gazeuse, thèse de médecine, Paris, 1918.

Sources :

État civil AD Calvados.

-Raymond Villey, « Docteur Marcel Vigot (1887-1980) », pp 272-273, *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, Caen, Lafond, 1982.

Viguiier

État civil :

René Adrien Léon Jules Viguiier, né à Paris (7^e arrondissement) le 19 mai 1880, décédé le 17 janvier 1931.

Origine sociale :

Fils de Frédéric Henri Antoine Viguiier, commis principal aux postes et de Marie Catherine Noël.

Son grand-père maternel Louis Adrien Noël est commandant en retraite, chevalier de la légion d'honneur.

Études :

Il devient docteur ès sciences naturelles devant la faculté des sciences de Paris en 1906.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord préparateur à l'École supérieure d'agriculture coloniale et au Muséum d'histoire naturelle. De 1912 à 1919, il est maître de conférences de botanique coloniale à la faculté des sciences de Paris.

En juillet 1919, il est nommé maître de conférences, chargé de la chaire de botanique de la faculté des sciences de Caen. Il est en outre chargé de la direction de l'Institut botanique en novembre 1919.

En 1920, il est titularisé dans la chaire de botanique et le reste jusqu'à sa mort.

Fonctions extra-universitaires :

En 1927, il est fondateur avec le concours de Chermezon, Le Testu et Perrier de la Bâthie, des Archives de Botanique, « recueil destiné avant tout à publier d'importants travaux botaniques qui, en raison de difficultés actuelles, seraient exposés à ne pas paraître ». Il est également directeur de ces Archives.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Officier d'académie le 14 juillet 1921, officier de l'Instruction publique le 14 juillet 1928.

Autres :

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen (élu le 8 février 1921). Il est président de l'académie pour l'année 1930-31.

Religion catholique.

Travaux :

-*Recherches anatomiques sur la classification des araliacées*, thèse de doctorat, Paris, Masson, 1906.

-Avec Henri Humbert, *Sur deux "Senecio" frutescents de Madagascar ("S. faujasioides" Bak. et "S. Brownii" nov. sp.)*, Paris, Société botanique de France, s. d.

-Avec Henri Humbert, *Les Bongo de Madagascar*, Paris, A. Challamel, s. d.

-Avec Henri Humbert, *Guttifères nouvelles de Madagascar*, Paris, Société botanique de France, s. d.

- Avec Henri Humbert, *Sur certains "Helichrysum" de Madagascar (ancien genre "Aphelexis" Boj.)*, Paris, Société botanique de France, s. d.
- Avec Henri Humbert, *Sur le "Crotalaria ibityensis" nov. sp. de Madagascar*, Paris : Société botanique de France, s. d.

Sources :

État civil AM Paris.

- Auguste Blanc, Edmond Gombeaux, Henri Prentout et anonyme, « M. René Viguier, professeur à la faculté des sciences », dans les *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1931, pp. 283 à 290.

Villat

État civil :

Henri René Pierre Villat, né à Paris (4^e arrondissement) le 24 décembre 1879, décédé à Paris (13^e arrondissement) le 19 mars 1972.

Origine sociale :

Fils de Louis Achille Villat, sous-inspecteur des domaines puis directeur de l'enregistrement et de Victorine Félicie Augustine Lespermont.

Études :

Il étudie au lycée Malherbe, à Caen, en octobre 1886. Il entre à l'École normale supérieure en 1899. Il est agrégé des sciences mathématiques en 1902.

Il est docteur ès sciences mathématiques devant la faculté des sciences de Paris en 1911.

Carrière universitaire :

Il devient professeur de mathématiques spéciales au lycée de Caen en octobre 1902, puis chargé de conférences à la faculté des sciences de Caen en novembre 1906.

Il est ensuite maître de conférences à la faculté des sciences de Montpellier en avril 1911 puis professeur de mécanique rationnelle à la faculté des sciences de Strasbourg en mars 1919. Il est chargé de deux séries de conférences sur la mécanique des fluides à la faculté des sciences de Paris en 1925, puis de quatre séries de conférences sur la mécanique des fluides d'avril à juin 1926. Il devient professeur de mécanique des fluides à la faculté des sciences de Paris en octobre 1927, directeur de l'Institut de mécanique des fluides de l'université de Paris en mai 1929, professeur à l'École normale supérieure d'aéronautique en 1930 et enfin maître de conférences à ENS de Fontenay et à celle de Sèvres.

Fonctions extra-universitaires :

Il est membre du service auxiliaire de juillet 1915 à mars 1919.

Rédacteur puis directeur du *Journal de mathématiques pures et appliquées* (1921), il dirige les *Nouvelles annales de mathématiques* (octobre 1922), crée et dirige deux collections, *Mémorial des sciences mathématiques* et *Mémorial des sciences physiques*.

Il est membre du Comité consultatif de l'enseignement supérieur en 1925, membre du Conseil supérieur des recherches scientifiques intéressant l'aéronautique en 1929, membre de la section permanente du conseil de l'École nationale supérieure d'aéronautique en 1930, vice-président de la section permanente du Comité technique de la Société hydrotechnique de France en 1929, collaborateur extérieur de l'Office National d'Études et de Recherches Aérospatiales (ONERA) et collaborateur contractuel de la NASA.

Il est également violoncelliste.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 22 octobre 1904 avec Marie Caroline Gabrielle Le Saulnier, fille de négociant.

Ils ont trois enfants : Jacques (1921-1940), mort pour la France (Marine) ; Philippe (né en 1924), officier de marine et ingénieur ; Daniel (né en 1926), agriculteur puis hôtelier.

Remarié à Paris (13^e arrondissement) le 24 décembre 1964 avec Marian Arthur, britannique et professeur de français.

Institut de France :

Élu correspondant de l'Académie des sciences le 7 mars 1923, puis membre le 7 mars 1932. Il en est le président pour 1948.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 1^{er} octobre 1923, officier le 30 juillet 1937, commandeur le 12 juillet 1952.

Commandeur de l'ordre national du mérite.

Officier d'académie en juillet 1909, palmes académiques en 1958.

Grand-officier de l'ordre de Saint-Jacques de l'épée (Portugal et Espagne)

Autres :

Lauréat du prix Francoeur de l'Académie des sciences en 1917.

Docteur honoris causa de l'Université d'Istanbul.

Membre correspondant de l'Académie royale de Séville en 1929, membre associé étranger de l'Académie polonaise des sciences et lettres en 1929, membre d'honneur de l'Académie roumaine en 1938, membre associé étranger de l'Académie des sciences, des lettres et beaux-arts de Belgique en 1952, membre de l'Académie des sciences de New-York en 1953.

Catholique non pratiquant, homme de droite.

Travaux :

-*Sur la résistance des fluides*, thèse de doctorat, 1911.

-*Aperçus théoriques sur la résistance des fluides*, 1922.

-*Leçons sur l'hydrodynamique*, 1929.

-*Leçons sur la théorie des tourbillons*, 1932.

-*Mécanique des fluides*, 1938.

-*Leçons sur les fluides visqueux*, 1943.

Rédacteur puis directeur du *Journal de mathématiques*, directeur des *Nouvelles annales de mathématiques*, fondateur et directeur du *Mémorial des sciences mathématiques*, fondateur et co-directeur du *Mémorial des sciences physiques*.

Sources :

État civil AD Calvados et AM Paris.

Dossier de légion d'honneur : 19800035/1121/28308.

-Christophe Charle et Eva Telkes, *Les professeurs de la faculté des Sciences de Paris : dictionnaire biographique, 1901-1939*, Institut national de recherche pédagogique, éditions du CNRS, publié par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine, Paris, 1989.

Villey-Desmeserets

État civil :

Louis Edmond Villey-Desmeserets, né à Caen le 3 novembre 1848, décédé à Caen le 11 novembre 1924.

Origine sociale :

Fils de Charles Adolphe Achille Villey-Desmeserets, avocat à la cour d'appel de Caen et de Marie Octavie Gouget.

Le nom Desmeserets est rajouté en 1775 par son ancêtre Jacques Villey, bourgeois de Caen (était sieur des Maizerets). Ce Jacques Villey était frère de Jean-Baptiste Villey, avocat à Caen en 1778.

Son frère Charles Léon est avocat à la cour d'appel de Caen, puis substitut du procureur, procureur de la République, conseiller à la cour d'appel de Caen puis président de la cour d'assises de Caen, chevalier de la légion d'honneur. Son neveu Henri Joseph Ernest, lieutenant d'infanterie, mort pour la France le 11 octobre 1914, épouse Marie Yvonne Thérèse Clémence Denis-Dumont, fille du Dr Denis-Dumont, professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen.

Il est par ailleurs cousin avec Vaugeois, professeur de la faculté de droit de Caen.

Études :

Il fait ses études à la faculté de droit de Caen. Il obtient le 1^{er} prix de droit romain et de droit français en licence en 1868-1869 et le prix de doctorat en 1870-1871.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen en 1871.

Il est agrégé de droit (2^e) le 16 mai 1872.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord chargé de cours à la faculté de droit de Nancy en 1872.

En 1875, il est nommé à la faculté de droit de Caen, chargé du cours d'économie politique et de droit public. Il est encore agrégé chargé de cours en 1880. Il assure alors le cours de droit criminel. En 1881, il est nommé professeur de la chaire d'économie politique.

Il devient professeur de 1^{ère} classe le 1^{er} janvier 1902.

En 1914, il est le 1^{er} professeur des professeurs de 1^{ère} classe en France. Il professe l'économie politique jusqu'au 1^{er} novembre 1924 (admis à la retraite par le décret du 20 septembre 1924). Il accepte cependant d'être chargé du cours d'économie politique pour l'année 1924-1925. Il est nommé professeur honoraire en 1924.

En 1888, il est nommé doyen de la faculté de droit de Caen et le reste jusqu'en 1920, date à laquelle il démissionne. Il est alors nommé doyen honoraire le 1^{er} octobre 1920.

Il est élu membre du conseil supérieur de l'Instruction publique en 1896.

Fonctions extra-universitaires :

Avocat à la cour d'appel de Caen en 1871.

Mariage et descendance :

Marié à Rugles (Eure) le 24 novembre 1873 avec Berthe Marie Pauline Bardou, fille d'Alphonse Augustin Bardou, notaire.

Ils ont dix enfants : Achille Joseph Henri (1878-1955), préfet de la Seine, grand-officier de la légion d'honneur ; Pierre Louis Joseph (1879-1933), maître de conférences puis professeur de langue et littérature françaises à la faculté des lettres de Caen ; Maurice Joseph Alphonse

(1881-1956) ; Madeleine Marie Pauline (1883-1963) ; Jean Joseph René (1885-1948), maître de conférences de physique à la faculté des sciences de Caen de 1921 à 1927 puis professeur de mécanique appliquée à la faculté des sciences de Paris ; Marcel Henri Joseph (1887-1901) ; Bernard Marie Joseph (1887-1888) ; Gabrielle Marguerite Andrée (1888-1984) ; Étienne Gabriel Joseph (1891-1957), étudiant en droit à Caen, a obtenu en 1911 la 2^e mention dans le concours ouvert entre tous les étudiants de 3^e année de France, docteur en droit, directeur de société, lieutenant de réserve, chevalier de la légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918 ; Georges Savinien Joseph (1893-1972).

Institut de France :

Élu le 16 janvier 1892 membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

Élu le 17 novembre 1906 membre libre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur en 1896, officier le 20 septembre 1920.

Autres :

Il fait partie des fondateurs de l'Union catholique de Caen en mai 1873.

En mars 1895, la Société de Solidarité sociale visant l'amélioration du sort des travailleurs, notamment au moyen de l'assistance par le travail est fondée sur son initiative.

En mars 1895, il obtient également le prix Saintour de l'Académie des sciences morales et politiques.

Il obtient en 1898-1899 une récompense de 2 000 francs dans le concours pour le prix Léon Foucher, décerné par l'Académie des sciences morales et politiques.

Entre le 19 octobre 1907 et le 21 novembre 1913, il est président du Comité de Patronage des Habitations à Bon Marché et de la Prévoyance Sociale du Calvados. Il refuse de se représenter à la présidence, remplacé par Auguste Nicolas, qui entre à partir de 1919 dans l'opposition municipale.

Il est également membre du conseil supérieur de la petite propriété rurale, du comité des Travaux historiques et de l'Institut de Coimbra.

Son nom est donné à un collège d'enseignement secondaire de Caen ouvert en 1953.

Travaux :

-*Des actes de l'interdit postérieurs au jugement d'interdiction, couronné par l'académie de législation de Toulouse*, Paris, 1873, in 8.

-*Précis d'un cours de droit criminel*, Paris, 1878, in 8, 6^e édition en 1906.

-*Du rôle de l'Etat dans l'ordre économique*, couronné par l'Institut, Paris, 1882, in 8.

-*Principes d'économie politique et de législation économique*, Paris, 1885, in 8, 2^e édition en 1894, 3^e édition en 1905.

-*La question des salaires ou la question sociale*, Paris, 1887, in 12.

-*Edition annotée de Théorie du code pénal de Chauveau*, Paris, 1887-88, 6 vol in 8.

-*Le socialisme contemporain*, couronné par l'Institut, Paris, 1895, in 8.

-*Le mouvement féministe contemporain*, brochure, 1895.

-*Charles Fourier, l'homme et son œuvre*, Paris, 1898, in 8.

-*L'œuvre économique de Charles Dunoyer*, couronné par l'Institut, Paris, 1899, in 8.

-*La législation électorale comparée des principaux pays d'Europe*, récompensé par l'Institut, Paris, 1900, in 8.

-*Souveraineté nationale*, Paris, 1904, in 8.

Nombreux articles dans la Revue d'Économie politique, La France judiciaire, Les Pandectes françaises, Le Recueil des Lois et Arrêts de Sirey, communications à l'Académie des Sciences morales et politiques, etc...

Sources :

État civil AD Calvados et Eure.

-Auguste Nicolas, « M. Edmond Villey-Desmeserets, doyen honoraire de la faculté de droit de Caen. Éloge prononcé par M. Auguste Nicolas, membre titulaire, à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen dans la séance du 26 décembre 1924 », dans les *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1931, pp 271 à 274.

Villey-Desmeserets

État civil :

Pierre Louis Joseph Villey-Desmeserets, né à Caen le 15 octobre 1879, décédé à Conches-en-Ouche (Eure) le 24 octobre 1933.

Origine sociale :

Fils d'Edmond Villey-Desmeserets, doyen de la faculté de droit de Caen et membre de l'Académie des sciences morales et politiques et de Berthe Marie Pauline Bardou.

Frère d'Achille Villey-Desmeserets, préfet de Paris et de Jean Villey-Desmeserets, professeur à la faculté des sciences de Paris.

Études :

Il devient aveugle à l'âge de cinq ans. Après avoir étudié au lycée Malherbe de Caen, il se rend à l'institut national des jeunes aveugles de Paris. Il suit ensuite les cours de Louis le Grand, puis de l'École normale supérieure à partir de 1900. Il est agrégé ès lettres (1^{er}) en 1904.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1908.

Carrière universitaire :

Chargé de cours à l'université de Clermont-Ferrand, il devient maître de conférences de langue et littérature françaises le 14 avril 1910 à la faculté des lettres de Caen. Il est nommé professeur adjoint le 30 juillet 1911. Le 25 juillet 1912, il est nommé maître de conférences sans limite de temps. Le 27 avril 1920, il est nommé professeur de langue et littérature françaises dans la même faculté.

Fonctions extra-universitaires :

Président de l'association Valentin Haüy.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (16^e arrondissement) le 10 mai 1910 avec Louise Adrienne Boutroux, fille d'Émile Boutroux, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Paris et membre de l'Académie française et d'Aline Poincaré. Sa femme est donc la nièce du mathématicien Henri Poincaré et la sœur de Pierre Léon Boutroux, professeur d'histoire des sciences au collège de France après avoir enseigné les maths à Princeton pendant sept ans.

Ils ont trois enfants : Daniel Villey-Desmeserets (1910-1968), professeur de droit de la faculté de droit de Caen ; Raymond Villey-Desmeserets (1913-1999), professeur de l'école puis de la faculté de médecine de Caen, doyen de 1974 à 1980 ; Michel Villey-Desmeserets (1914-1988), professeur de la faculté de droit de Paris.

Autres :

Pour l'invention d'une machine à sténographier à l'usage des aveugles, il reçoit le prix Lépine en 1924 puis le prix Barès, décerné par l'Office national des découvertes et inventions, en 1926.

Il reçoit en 1924 le prix Jean Reynaud de l'Académie française.

Il reçoit en 1928 le prix Georges Picot, de l'Académie des sciences morales et politiques.

Il reçoit en 1929 le prix Félicie Dosne de la fondation Thiers.

Il est victime de l'accident de chemin de fer de Conches-Saint-Elier en octobre 1933.

Travaux :

- Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne*, thèse de doctorat, 1908.
- Les livres d'histoire moderne utilisés par Montaigne. Contribution à l'étude des sources des Essais suivi d'un appendice sur les traductions françaises d'histoires anciennes utilisées par Montaigne*, thèse complémentaire, Paris, 1908.
- Les sources italiennes de la « Défense et illustration de la langue française » de Joachim du Bellay*, Paris, 1908.
- L'influence de Montaigne sur les idées pédagogiques de Locke et de Rousseau*, Paris, Hachette, 1911.
- Les Sources d'idées*, Paris, 1912.
- Le monde des aveugles*, essai de psychologie, E. Flammarion, 1914.
- Pédagogie des aveugles*, Alcan, 1922.
- Les Grands écrivains du XVI^e siècle. Évolution des œuvres et invention des formes littéraires*, Paris, 1923.
- L'Aveugle dans le monde des voyants*, essai de sociologie, E. Flammarion, 1927.
- "Les essais" de Michel de Montaigne*, Paris, 1932.

Sources :

État civil AD Calvados.

Villey-Desmeserets

État civil :

Jean Joseph René Villey-Desmeserets, né à Caen le 4 juillet 1885, décédé à Paris (7^e arrondissement) le 26 juin 1948.

Origine sociale :

Fils d'Edmond Villey-Desmeserets, doyen de la faculté de droit de Caen et membre de l'Académie des sciences morales et politiques et de Berthe Marie Pauline Bardou.

Frère d'Achille Villey-Desmeserets, préfet de Paris et de Pierre Villey-Desmeserets, professeur à la faculté des lettres de Caen.

Études :

Il est élève de l'École normale supérieure à partir de 1905.

Il est reçu docteur ès sciences physiques devant la faculté des sciences de Paris en 1912.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord maître de conférences de physiques à la faculté des sciences de Rennes.

Il devient maître de conférences de physique à la faculté des sciences de Caen par arrêté du 8 avril 1921 et le reste jusqu'en 1927.

Du 1^{er} décembre 1922 au 31 octobre 1923, il est délégué dans les fonctions de chargé de conférences et de travaux pratiques de mécanique physique à la faculté des sciences de Paris pendant le congé de Servant, par arrêté du 1^{er} décembre 1922. Il continue probablement ces fonctions, puisqu'il est suppléé à la faculté des sciences de Caen à partir de 1924.

Jean Villey-Desmeserets est chargé de conférences puis professeur de mécanique appliquée à la faculté des sciences de Paris à partir de 1927.

Fonctions extra-universitaires :

Il dirige de 1928 à 1948 la collection *Mémorial des Sciences physiques* avec Henri Villat.

Mariage et descendance :

Marié à Paris (6^e arrondissement) le 15 décembre 1915 Suzanne Marie Estelle Picard, fille du mathématicien Émile Picard et petite-fille du mathématicien Charles Hermite.

Autres :

Il reçoit en 1935 le prix Henri de Parville de l'Académie des sciences, pour ses publications de thermodynamique appliquée.

Travaux :

-*Recherches sur l'électrométrie*, Thèses présentées à la Faculté des sciences de Paris pour obtenir le grade de docteur ès sciences physiques, Paris : Gauthier-Villars, 1912.

-*Physique élémentaire et théories modernes, 1^{ère} partie : Molécules et atomes. États d'équilibre et mouvements de la matière (mécanique, statique des fluides, chaleur, élasticité et acoustique)*, Paris, Gauthier-Villars, 1921.

-*Les Divers aspects de la théorie de la relativité*, Paris, Gauthier-Villars, 1923.

-*Introduction à l'étude de la résistance des matériaux*, Paris, Gauthier-Villars, 1932.

-*Éléments de thermodynamique cinétique*, Paris, Gauthier-Villars, 1933.

-*Les Principes des moteurs thermiques*, Paris, Gauthier-Villars, 1935.

-*Revue de mécanique*, Extrait de la *Revue générale des sciences*, 31 octobre 1935.

- Le Rendement des moteurs thermiques*, Paris : Gauthier-Villars, 1936.
- Propriétés générales des fluides moteurs*, Paris, Gauthier-Villars, 1936.
- Notions d'électrométrie* (avec A. Guillet), Paris, Gauthier-Villars, 1936.
- Notice sur les titres et travaux scientifiques de M. Jean Villey*, Paris, Gauthier-Villars, 1937.
- L'Équilibre thermodynamique des fluides homogènes* (avec Henri Vergne), Paris, Gauthier-Villars, 1939.
- Recherches physicochimiques sur les carburants et lubrifiants, état d'avancement au 1^{er} juillet 1939* (avec M. Aubert), Paris, É. Blondel La Rougery, 1940.
- Sur le choix des matières transparentes utilisables pour la photoélasticimétrie*, Paris, E. Blondel La Rougery, 1941.
- Les Variations de l'équilibre thermodynamique* (avec H. Vergne), Paris, Gauthier-Villars, 1941.
- Table des logarithmes de logarithmes* (avec Jean Dienesch), Paris, Gauthier-Villars, 1942.
- L'École supérieure de perfectionnement industriel*, Paris, Publications du journal *Le Génie civil*, 1942.
- Les Souffleries aérodynamiques à réservoir aspirateur*, Paris, Publications du journal *Le Génie civil*, 1942.
- Les Souffleries aérodynamiques à grandes vitesses* Paris, E. Blondel La Rougery, 1943.
- Les Moteurs polycylindriques*, Paris, E. Blondel La Rougery, 1943.
- Le Calcul de remplissage des cylindres des moteurs*, Paris, E. Blondel La Rougery, 1943.
- Supplément à la Notice sur les titres et travaux scientifiques de M. Jean Villey, 1937-1943*, Paris, Gauthier-Villars, 1943.
- La Suralimentation des moteurs d'aviation*, Paris, E. Blondel La Rougery, 1944.
- Métrie, l'amplification électrique*, Paris, Impr. Circex, 1944.
- Sur la notion d'écoulement linéaire non isentropique des gaz parfaits*, Paris, Maison de la chimie, Presses documentaires, 1945.
- La Carburant dans les moteurs à explosion*, exposés prononcés devant la Commission de thermodynamique du moteur du Centre national de la recherche scientifique (avec Max Serruys, J. Jalbert et Fabian), Paris, J. et R. Sennac, 1946.
- La Granulométrie rationnelle du béton, le néobéton*, Paris, impr. de Chaix, 1946. (*Extrait du 'Génie civil', 15 mars 1946*).
- L'Avion autopropulsé*, Paris, Blondel La Rougery, 1946.
- La Propulsion par réaction*, Paris, Maison de la chimie, Presses documentaires, 1947.
- Les Écoulements gazeux non isentropiques*, Paris, Service de documentation et d'information technique du ministère de l'Air, 1948.
- Les Écoulements gazeux non permanents*, Paris, Service de documentation et d'information technique de l'aéronautique, 1948.
- Encyclopédie Léauté (2^e série)*. Directeurs André Léauté et Jean Villey, Paris.
- Mémorial des sciences physiques*, publié sous le patronage de l'Académie des sciences de Paris (Ch. Fabry, H. Villat, J. Villey directeurs), Paris, 1928-1948 (*51 fascicules*).
- Revue générale des sciences pures et appliquées* (éditeur), Paris, 1942-1948.

Sources :

État civil AD Calvados.

Villey-Desmeserets

État civil :

Daniel Joseph Emile Villey-Desmeserets, né en 1910, décédé le 25 avril 1968.

Origine sociale :

Fils de Pierre Villey-Desmeserets, professeur à la faculté des lettres de Caen et de Louise Adrienne Boutroux.

Petit-fils d'Edmond Villey-Desmeserets, doyen de la faculté de droit de Caen et membre de l'Académie des sciences morales et politiques et d'Émile Boutroux, professeur de philosophie de la faculté des lettres de Paris et membre de l'Académie française.

Études :

Il fait ses études de droit de Caen. Il est agrégé des sciences économiques (1^{er}) en 1938.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen.

Carrière universitaire :

Il est institué agrégé à la faculté de droit de Caen par arrêté ministériel du 31 décembre 1938 et chargé de l'enseignement de l'économie politique (enseignement de son grand-père) jusqu'en 1942. Il est également chargé du cours de législation financière.

Il devient ensuite professeur de la faculté de droit de Poitiers puis de la faculté de droit de Paris, dans laquelle il donne un cours de philosophie économique. Il devient d'ailleurs directeur adjoint de l'institut de démographie de l'université de Paris de 1957 à 1958.

Mariage et descendance :

Marié le 13 septembre 1937 avec Florence Metois. Ils ont cinq enfants.

Autres :

Il préside la Société d'économie politique de Paris.

Travaux :

-*La Vie, l'œuvre et la doctrine de Charles Brook Dupont-White, économiste et publiciste français (1807-1878). T. I. La Jeunesse de Dupont-White et ses travaux économiques (1807-1851)*, thèse de doctorat, Caen, 1936.

-*Petite histoire des grandes doctrines économiques*, 1944.

-*Pamphlet contre l'idéologie des réformes de structure*, Les Cahiers politiques, 11 juin 1945, pp.29-53.

-*Redevenir des hommes libres*, 1946.

-*La Grande-Bretagne et le Marché commun : la Communauté européenne (à six), le projet de zone européenne de libre échange (à dix-sept), et l'association européenne de libre échange (à sept)*, Paris, 1961.

-*La question de Berlin*, Paris, 1961.

-*Notes de philosophie économique*, 1966.

-*A la recherche d'une doctrine économique*, 1967.

Sources :

-Alfred Sauvy, « Daniel Villey », in *Population*, 23^e année, n°4, 1968, p 607.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_0032-4663_1968_num_23_4_11901. Consulté le 16 novembre 2012.

Villey-Desmeserets

État civil :

Raymond Henri Joseph Villey-Desmeserets, né à Caen le 23 janvier 1913, décédé à Caen le 16 janvier 1999.

Origine sociale :

Fils de Pierre Villey-Desmeserets, professeur à la faculté des lettres de Caen et de Louise Adrienne Boutroux.

Petit-fils d'Edmond Villey-Desmeserets, doyen de la faculté de droit de Caen et membre de l'Académie des sciences morales et politiques et d'Émile Boutroux, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Paris et membre de l'Académie française.

Études :

Il est élève au lycée Malherbe de Caen.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris en 1941.

Carrière universitaire :

En 1942, il est nommé à titre provisoire et pour la durée des hostilités chef des cliniques médicale et chirurgicale à l'école de médecine de Caen. En 1943, il abandonne la fonction de chef de clinique chirurgicale.

En 1945, il devient professeur de physiologie.

Il devient doyen de l'école devenue faculté de médecine de Caen de 1974 à 1980.

Fonctions extra-universitaires :

Résistant pendant la seconde guerre mondiale.

Conseiller municipal de Caen à partir de 1945.

Membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme.

Mariage et descendance :

Marié avec Anka Rostini.

Autres :

Membre de l'Académie nationale de médecine.

Président du conseil national de l'ordre des médecins de 1981 à 1987. Membre du conseil national et départemental (Calvados) de l'ordre des médecins.

Travaux :

-*Les symptômes embryonnaires*, thèse de doctorat, 1941, Paris, 1941

-Avec Claude Mandonnel et Pascal Campbell, *Histoire du diagnostic médical*, Paris, 1976

-*Déontologie médicale*, Paris, 1982

-Avec Philippe Letellier et Philippe Boutard, *Dictionnaire médical des symptômes et syndromes*, Paris, 1982

-*Histoire du secret médical*, Paris, 1986

-*Sur les responsabilités et la responsabilité des médecins*, Médecine de l'homme, CCME, n° 201, 1992

-Jean-Michel Derlon, *Éléments de neuroanatomie fonctionnelle* (préface de Raymond Villey), Presses Universitaires de France, Paris, 1982

-*Réflexions sur la médecine d'hier et de demain*, Paris, 1999.

Sources :
État civil AD Calvados.

Wagner

État civil :

Robert Léon Wagner, né à Paris le 12 mars 1905, décédé à Paris le 26 février 1982.

Origine sociale :

?

Études :

Il est agrégé de grammaire en 1931, après avoir fait ses études probablement à Paris.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1931.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est nommé professeur au lycée de Chartres.

En 1934, il est chargé de la suppléance de Bray, maître de conférences de langue et littérature françaises à la faculté des lettres de Caen.

Il est également chargé de cours à l'école supérieure préparatoire aux sciences et aux lettres de Rouen, cette dernière étant annexée à la faculté des lettres de Caen. Il supplée Marie-Jeanne Durry dans sa chaire de langue et littérature françaises en 1941 après que celle-ci ait été touchée par le « second statut des juifs » du régime de Vichy.

En 1945, il est nommé professeur sans chaire. En 1946, il devient professeur à la faculté des lettres de Paris puis à l'université Paris-III. En 1949, il devient directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

Il donne également pendant plusieurs années un cours à l'université de Manchester.

Son attitude pendant la guerre est louée en 1950 par le doyen Musset « en refusant de poser sa candidature à la chaire de langue et littérature française, déclarée « vacante » par les autorités de fait d'alors, d'après la mesure inique prise contre Mme Durry, chaire pour laquelle ses collègues l'ont néanmoins proposé et qui a été attribuée par les mêmes autorités à un concurrent moins scrupuleux, mais bien en cours (*nda : Albert-Marie Schmidt*) ».

Mariage et descendance :

Marié à Paris le 25 août 1930 avec Jeanne Lucie Monique Merleau-Ponty, fille de Jean Bernard Merleau-Ponty, capitaine d'artillerie coloniale et de Julie Jeanne Marie Louise Barthé. Sa femme est la sœur du philosophe Maurice Merleau-Ponty.

Ils ont deux enfants : Emmanuelle Louise Eva Wagner, maître de conférences à la Sorbonne ; Thierry Jean Albert, gynécologue.

Autres :

Élu membre étranger de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique le 2 juin 1962.

Membre de la société linguistique de Paris

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Travaux :

-*Les phrases hypothétiques commençant par « si » dans la langue française, des origines à la fin du XVI^e siècle*, thèse de doctorat, Paris, 1939.

-« Sorcier » et « magicien », *contribution à l'histoire du vocabulaire de la magie*, thèse complémentaire, Paris, 1939.

-*Introduction à la linguistique française*, Paris, 1947.

-*Les vocabulaires français*, Paris, 2 vol., 1967-1970.

-*La grammaire française*, Paris, 2 vol., 1968-1973.

Chroniqueur au *Mercure de France*.

Sources :

-Notice biographique sur le site de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique :

<http://www.arllfb.be/composition/membres/wagner.html>.

Walras

État civil :

Antoine Auguste Walras, né à Montpellier (Hérault) le 1^{er} février 1801, décédé à Pau (Pyrénées-Atlantiques) le 18 avril 1866.

Origine sociale :

Fils de Louis Auguste Walras, employé à la préfecture et de Marie Esprit Tricou.

Études :

Il entre à l'École normale supérieure le 17 octobre 1820 et sa scolarité y est interrompue par la fermeture de l'ENS en 1822 par le grand maître de l'Université.

Il devient bachelier ès sciences le 12 septembre 1837 dans l'académie de Paris. Il est licencié ès lettres le 31 mai 1839 à Caen. Il est agrégé de philosophie (2^e) le 4 septembre 1840.

Carrière universitaire :

Il est tout d'abord régent de 3^e au collège de Valence le 4 novembre 1822, régent de rhétorique au collège de St-Étienne le 26 novembre 1823 puis suppléant de rhétorique au collège d'Évreux. Il devient régent de rhétorique le 10 novembre 1831 puis principal au collège d'Évreux le 31 mai 1833. Le 25 octobre 1835, il est mis en congé sur sa demande pour un an. Il est nommé régent de philosophie au collège de Lille le 20 septembre 1839. Le 8 septembre 1840, il est nommé professeur de philosophie au collège royal de Caen et garde cette chaire jusqu'en 1846. Il est nommé en cette qualité au conseil académique de Caen.

Il est nommé le 28 octobre 1846 professeur suppléant des professeurs de littérature française à la faculté des lettres de Caen (jusqu'en 1847).

Il devient ensuite inspecteur de l'académie de Nancy puis le 21 janvier 1848, inspecteur de l'académie de Caen. Il est ensuite nommé à Cahors, Douai, Tulle et Pau.

Fonctions extra-universitaires :

Il est également économiste.

Mariage et descendance :

Marié à Évreux (Eure) le 17 mars 1834 avec Louise Aline Sainte-Beuve, fille de Louis Joseph Sainte-Beuve, notaire.

Ils ont quatre enfants : dont Léon Marie Esprit Walras (né à Évreux en 1834, décédé à Clarens, en Suisse, en 1910), célèbre économiste français et professeur d'économie politique (à Lausanne à partir de 1870).

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 13 août 1858.

Travaux :

-*De la nature de la richesse et de l'origine de la valeur*, 1831.

-*Considérations sur la mesure de la valeur et sur la fonction de métaux précieux*, 1836.

-*Réfutation de la doctrine de Hobbes sur le droit naturel de l'individu*, 1835.

-*Observations sur le Polyeucte de Pierre Corneille*, 1845.

-*Théorie de la richesse Sociale, ou Résumé des principes fondamentaux de l'économie politique*, 1849.

-*Le Cid, esquisse littéraire*, 1853.

-Esquisse d'une théorie de la Richesse, 1863.

Sources :

État civil AD Eure et Pyrénées-Atlantiques.

Dossier de légion d'honneur : LH/2745/26.

Weill

État civil :

Georges Jacques Weill, né à Sélestat (Bas-Rhin) le 6 juillet 1865, décédé à Paris en 1944.

Origine sociale :

Fils de Michel Aaron Weill, grand rabbin d'Alger de 1847 à 1863 et d'Ève Marx.

Études :

Il entre à l'École normale supérieure en 1883. Il est agrégé d'histoire et géographie (3^e) en 1886.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1892.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il est professeur de lycée.

Il est nommé maître de conférences d'histoire moderne et contemporaine à la faculté des lettres de Caen en 1906 puis professeur adjoint par décret du 16 juillet 1908.

Une nouvelle chaire (histoire moderne et contemporaine) est créée le 14 avril 1910 à Caen (transformation de la chaire de grammaire et philologie). Elle lui est confiée le 16 avril 1910.

Il garde cette chaire jusqu'en 1935. Il est en effet admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite par un décret du 12 mars 1935.

Il devient professeur honoraire de la faculté des lettres de Caen par décret du 11 juillet 1935.

Il fait partie pendant de nombreuses années des jurys chargés d'examiner les candidats à l'ENS et au concours des bourses de licence.

Mariage et descendance :

?

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 14 juillet 1935.

Autres :

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Travaux :

-*Les théories sur le pouvoir royal en France pendant les guerres de religion*, thèse principale, 1892.

-*De Gulielmi Postelli vita et indole (1510-1581)*, thèse complémentaire, 1892.

-*Un Précurseur du socialisme. Saint Simon et son œuvre*, Paris, 1894.

-*L'École saint-simoniennne, son histoire, son influence jusqu'à nos jours*, Paris, 1896.

-*Histoire du mouvement social en France, 1852-1902*, Paris, 1904.

-*Le Catholicisme français au XIX^e siècle*, Versailles, 1907.

-*La France sous la monarchie constitutionnelle (1814-1818)*, Paris, 1912.

-*L'Alsace française de 1789 à 1870*, Paris, 1916.

-*Histoire des États-Unis de 1787 à 1917*, Paris, 1919.

-*Histoire de l'enseignement secondaire en France (1802-1920)*, Paris, Payot, 1921.

-*Histoire du parti républicain en France de 1814 à 1870*, Paris, 1928.

-*Histoire de l'idée laïque en France au XIX^e siècle*, Paris, 1929.

-*L'éveil des nationalités et le mouvement libéral : 1815-1848*, Paris, 1930.

- Les Républicains français et l'Algérie*, Paris, 1931.
- L'Europe du XIX^e siècle et l'idée de nationalité*, Paris, 1938.
- Race et nation*, Paris, 1939.
- Le Problème allemand, comment l'expliquer, comment le résoudre*, Alger, 1944.

Sources :

État civil AD Bas-Rhin (4 E 462/21).

Dossier de légion d'honneur : 19800035/760/86262.

Wuart

État civil :

Alexandre François Wuart, né le 3 décembre 1838 à Valognes (Manche), décédé à Caen le 11 mai 1885.

Origine sociale :

Fils d'Anselme Auguste Wuart, pâtissier et de Marie Jacqueline Virginie Tollemer.

Études :

Il fait ses études à Valognes avec son oncle maternel, l'abbé Tollemer, qui avait publié le journal manuscrit du sieur de Gouberville et qui fut régent des collèges de Lisieux et de Coutances, principal du collège de Valognes et proviseur du lycée du Puy.

Le 6 août 1857, il est bachelier ès lettres à Caen et il commence des études de droit. L'année suivante, il commence sa médecine. Il est bachelier ès sciences le 23 avril 1860. Il poursuit ses études de médecine à Paris. Il devient interne provisoire en 1864 puis interne définitif en 1865.

Il est reçu docteur devant la faculté de médecine de Paris le 5 juin 1866.

Carrière universitaire :

Le 20 décembre 1872, il est nommé professeur suppléant d'anatomie et de physiologie de l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Le 27 mars 1873, il devient également chef des travaux anatomiques. Le 15 mai 1873, il est nommé professeur adjoint d'anatomie puis le 1^{er} décembre 1873, professeur adjoint de clinique interne.

Le 9 février 1877, il devient professeur de physiologie et le reste jusqu'à sa mort en 1885.

Fonctions extra-universitaires :

Il revient à Caen exercer la médecine après son doctorat.

Le 14 novembre 1867, il devient médecin du dispensaire, puis médecin adjoint de l'Hôtel-Dieu le 25 juillet 1873 et médecin des entrées le 30 septembre 1873. La même année, il est nommé médecin de l'asile d'aliénés du Bon-Sauveur

Il participe à la guerre de 1870-1871. Le 1^{er} septembre 1870, il est nommé aide-major et fait la campagne de Lisieux.

Mariage et descendance :

Marié en mai 1867 avec Augustine Eléonore Beaunier, fille d'un marchand de meubles.

Ils ont au moins un enfant : Paul Henri Arsène Wuart, né en 1875, lieutenant colonel à la commission d'expériences de l'infanterie et des chars, officier de la légion d'honneur.

Décorations :

Officier d'académie le 1^{er} janvier 1883.

Autres :

Le 5 avril 1870, il devient membre titulaire de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Il est également membre de la société linnéenne de Normandie et de la société des Beaux-arts.

Il est président de la Société de médecine de Caen en 1880.

Il est un adversaire des thèses de Pasteur.

Travaux :

- Du traitement du varicocèle, et spécialement du procédé par les injections du perchlorure de fer*, thèse de médecine, 1866.
- De l'usage interne de l'eau de la mer, étude thérapeutique*, Caen, 1868.
- Les Infusoires en médecine*, Caen, 1872.
- Mémoires d'un microbe*, 1881.

Sources :

État civil AD Calvados et Manche.

- Charles Fayel-Deslongrais, « Biographie du Dr Wiart, médecin à Caen ». Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-lettres de Caen*, 1889, pp 251-274.

Worms

État civil :

René Worms, né à Rennes (Ille-et-Vilaine) le 8 décembre 1869, décédé à Paris (6^e arrondissement) le 12 février 1926.

Origine sociale :

Fils d'Émile Worms, juriste et économiste, professeur de droit commercial et politique à la faculté de droit de Rennes et d'Émilie Cahen.

Études :

Il entre à l'École normale supérieure en 1887. Il devient licencié ès sciences naturelles puis agrégé de philosophie (5^e) en 1890. Il est agrégé de sciences économiques en 1897.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Paris en 1891, docteur ès sciences politiques et économiques devant la faculté de droit de Paris en 1896, docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1891 et docteur devant la faculté des sciences de Paris en 1912.

Carrière universitaire :

Il est chargé de conférences à la faculté de droit de Paris de 1895 à 1897.

Après son agrégation, Worms est nommé agrégé à la faculté de droit de Caen le 7 novembre 1897 : il est chargé d'un cours d'histoire des doctrines économiques. Il occupe la chaire d'économie politique et d'histoire des doctrines économiques à la faculté de droit de Caen entre 1901 et 1902. La chaire, créée pour lui, est supprimée à son départ : il devient en effet professeur titulaire en 1901.

En 1902, il devient professeur à l'institut commercial de Paris et le reste jusqu'en 1905.

Fonctions extra-universitaires :

Sociologue, Worms est le fondateur et directeur de la *Revue internationale de sociologie* (1892), fondateur de l'Institut international de sociologie (1893) et de la bibliothèque sociologique internationale (1893).

Avocat à la cour d'appel de Paris de 1891 à 1896.

Il mène en parallèle à sa carrière universitaire pour le conseil d'Etat : il devient tout d'abord auditeur de 2^e classe le 1^{er} janvier 1894, auditeur de 1^{ère} classe le 8 mai 1900, puis maître des requêtes le 8 mars 1907. Il devient membre du conseil des prises au ministère de la Marine le 30 mai 1907 tout en étant membre de plusieurs commissions dans différents ministères (Marine, Commerce, Travail, Agriculture, Intérieur, etc...).

Il est chef adjoint du cabinet du ministre du commerce en 1894-1895.

Mariage et descendance :

Marié à Paris le 25 septembre 1920 avec Véronique Marthe Heymann, fille du général de division Jules Heymann.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 17 février 1905, officier le 19 septembre 1920.

Chevalier du mérite agricole, en 1898 ou 1899.

Officier de l'Instruction publique avant 1903.

Autres :

Lauréat de l'Académie des sciences morales et politiques.

Il est directeur de l'AGEC (Association générale des étudiants de Caen) en 1901-1902.
Juif pratiquant.

Travaux :

- De la volonté unilatérale considérée comme source d'obligations en droit romain et en droit français*, thèse de doctorat en droit, Paris, 1891.
- La morale de Spinoza*, 1892, récompensé par l'Académie des sciences morales et politiques.
- Organisme et société*, thèse principale de doctorat ès lettres, Paris, 1896.
- La Science et l'art en économie politique*, thèse pour le doctorat ès sciences politiques et économiques, Paris, 1896.
- De natura et methodo sociologiae*, thèse complémentaire de doctorat ès lettres, Paris, 1896.
- Philosophie des sciences sociales*, 1903-1907.
- Les Principes biologiques de l'évolution sociale*, 1910.
- La sexualité dans les naissances françaises*, thèse de doctorat ès sciences, Paris, 1912.

Sources :

- État civil AD Ille-et-Vilaine.
- Dossier de légion d'honneur : LH/2762/45.
- Annuaire de l'AGEC*, 1897-1898.
- Article sur René Worms de la *Jewish Encyclopedia* de 1905.

Yver

État civil :

Jean Louis Emile Joseph Yver, né à Caen le 6 février 1901, décédé à Caen le 20 septembre 1988.

Origine sociale :

Fils de Léon Charles Adolphe Yver, cleric de notaire et Madeleine Marie Caroline Poughéol, fille de propriétaire et sœur d'un contrôleur des douanes.

Sa tante Louise Yver, est la femme d'Émile Danjou, professeur de l'école de médecine et de pharmacie de Caen. Sa cousine Simone Marie-Lanöé (fille de sa tante Gabrielle Yver) épouse René Danjou, frère d'Émile Danjou.

Études :

Il est élève à l'institution Sainte-Marie de Caen puis fait ses études à la faculté de droit de Caen. Il obtient notamment la 1^{ère} médaille de droit civil et la 1^{ère} médaille d'économie politique des étudiants de 2^e année, le 1^{er} prix de droit civil des étudiants de 3^e année, le 1^{er} prix du concours Demolombe et le 1^{er} prix du concours Desmonts en 1921, et le 2^e prix au concours général des facultés de droit (entre étudiants de 3^e année de toutes les facultés de droit de France).

Il est licencié en droit en 1921 puis licencié ès lettres en 1922.

Il est reçu docteur devant la faculté de droit de Caen en 1926, avec la mention très bien.

Il est agrégé d'histoire du droit en juillet 1928.

Carrière universitaire :

Yver est d'abord chargé de cours à la faculté de droit de Lille.

Il est chargé du cours d'histoire générale du droit français public et privé à la faculté de droit de Caen par un arrêté du 23 novembre 1927. Il devient titulaire en 1931 de la chaire d'histoire générale du droit français public et privé.

Il devient également assesseur du doyen de la faculté de droit (peut-être pendant la guerre), et l'est encore en 1955.

Le 1^{er} août 1974, il est admis à la retraite.

Yver dirige les semaines de droit normand de 1927 à sa retraite (il y assiste de 1922 à 1975 : 31 communications) et les séminaires de droit normand.

Il est président de la société d'histoire du droit et des institutions des pays de l'ouest de la France, fréquente les journées de 1949 à 1976 (13 communications pour 14 participations).

Il est membre du conseil de l'enseignement supérieur de 1959 à 1971.

Fonctions extra-universitaires :

Il fait partie des équipes d'urgence en 1944 avec le professeur Dangeard, et membre de la défense passive en 1943-1944.

En 1947, il est désigné par Guillou, maire de Caen, commissaire enquêteur sur le projet de reconstruction et d'aménagement de la ville de Caen.

Il est élu conseiller municipal de Caen à partir de 1929.

Mariage et descendance :

Marié à Benfeld (Bas-Rhin) le 21 juillet 1950 avec Marie Anne Joséphine Andlower, fille de propriétaire.

Ils ont trois enfants : Étienne, Geneviève et Jean-François.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 30 août 1949, officier.

Commandeur des palmes académiques.

Cité à l'ordre du jour de son régiment pendant sa mobilisation en 1939-40.

Autres :

Lauréat de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Catholique impliqué dans l'association catholique de la jeunesse française (comme adolescent) puis dans la communauté paroissiale de Saint-Gilles (comme adulte).

Membre de l'Académie nationale des sciences, arts et belles lettres de Caen à partir de 1928.

Travaux :

-*Les contrats dans le très ancien droit normand, XI^e au XIII^e siècle*, thèse de doctorat, 1926.

-*Les caractères originaux du groupe de coutumes de l'Ouest de la France*, 1952.

-*Egalité entre héritiers et exclusion des enfants dotés*, 1966, couronné en 1967 par le prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Sources :

État civil AD Calvados.

-Raymond Villey, « Hommage à Jean Yver », *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles lettres de Caen*, t. XXVII, Caen, Imprimerie régionale, 1989, pp. 17-19.

-Jacqueline Musset et Jean-Michel Bouvris, « Jean Yver (1901-1988) », *Bulletin de la société des antiquaires de Normandie 1994-1997*, t. LXII, Caen, 2003, pp. 448-455.

Yvon

État civil :

Paul Charles Léon Joseph Yvon, né à Caen le 14 décembre 1880, décédé à Caen le 19 mars 1944.

Origine sociale :

Fils de Charles Alfred Yvon, avoué près du tribunal de première instance de Caen.

Il a un cousin notaire.

Études :

Élève du collège Sainte-Marie de Caen, il est ensuite étudiant à la faculté des lettres de Caen. Il obtient sa licence classique en 1900 et sa licence d'anglais en 1902.

Grâce à son professeur, Alfred Barbeau, il fait un séjour d'études à Cambridge (il revient une fois par an en Angleterre).

Il continue ses études à Paris. Il est agrégé d'anglais (6^e) en 1906.

Il est reçu docteur de l'université de Caen devant la faculté des lettres de Caen en 1919. Il est reçu docteur devant la faculté des lettres de Paris en 1924, avec la mention très honorable.

Carrière universitaire :

Après son agrégation, il enseigne aux lycées de Brest, de Pontivy puis au lycée de Caen à partir de 1913. Il reste professeur d'anglais au lycée Malherbe de Caen jusque dans les années 1920 (1924 ?).

En 1914, il est chargé de conférences d'anglais à la faculté des lettres de Caen. Il devient maître de conférences en 1921 puis professeur sans chaire par arrêté du 16 juillet 1924.

Il est nommé professeur de littérature et civilisation des peuples anglo-saxons en 1932. Il le reste jusqu'à sa mort, en 1944.

Assesseur du doyen, il démissionne fin 1941 ou début 1942.

Mariage et descendance :

Marié à Caen le 18 février 1918 avec Henriette Marie-Thérèse Julie Amélia Villedieu.

Ils ont deux enfants.

Décorations :

Officier de l'Instruction publique.

Autres :

Membre de la Société des antiquaires de Normandie depuis 1914.

Catholique. Cérémonie d'inhumation à l'église Saint-Julien de Caen.

Travaux :

-*Vicesimus Knox and his « Cursory Considerations on Architecture »*, *Revue de l'enseignement des langues vivantes*, 1916.

-*Les idées de François Douce sur l'art gothique, d'après sa correspondance avec l'abbé de la Rue*, *Bulletin de la société des Antiquaires de Normandie*, tome XXXIII, 1919.

-*Traits d'union normands avec l'Angleterre*, thèse de l'Université de Caen, mention lettres, 1919, 374 p.

-*La vie d'un dilettante, Horace Walpole*, thèse de doctorat, 1924.

-*Horace Walpole as a poet*, thèse complémentaire, 1924.

- Les Anglais et la société française au XVIII^e siècle*, dans *Revue de l'enseignement des langues vivantes*, 1910, 15 p.
- Les Français et la société anglaise au XVIII^e siècle*, dans *Revue de l'enseignement des langues vivantes*, 1912.
- Chesterfield, Lord Huntingdon et la France. A propos du séjour de Huntingdon à Caen*, 1926.
- Diane sur la côte de Nacre ou une héroïne de Meredith sur une plage du Calvados*, 1926.
- Le Gothique et la Renaissance gothique en Angleterre (1750-1880)*, Caen, Ch. Le Tendre, Paris, Vrin, 1931, 168 p.
- Les crises de la morale et de la moralité dans l'histoire de la civilisation et de la littérature des pays anglo-saxons*, Paris, Boivin, 1937, 127 p.
- Etude sur la pensée intime d'un poète victorien. Matthew Arnold et la critique de la vie contemporaine dans sa poésie (1849-1872)*, 28 p., bulletin de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, nouv. série, tome IX, 1938.

Sources :

État civil AD Calvados.

- Alfred Barbeau, Louis Landré et H. Louvigny, *Paul Yvon (1880-1944)*, 1944, 11 p.

Zévort

État civil :

Charles François Edgard Zévort, né à Rennes (Ille-et-Vilaine) le 15 juin 1842, décédé à Caen le 27 mars 1908.

Origine sociale :

Fils de Charles Marie Zévort, vice-recteur de Paris, directeur de l'enseignement secondaire, grand-officier de la légion d'honneur et de Cécile Amélie Laurent.

Son père Charles Marie Zévort (né à Bourges le 23 avril 1816) est professeur de philosophie, inspecteur d'académie puis recteur. Il est nommé en 1879 par Jules Ferry vice-recteur de Paris puis directeur de l'enseignement secondaire. Il était directeur lors de la création de l'enseignement secondaire des jeunes filles et de l'École normale supérieure de Sèvres.

Sa mère est la fille de Laurent, recteur de l'académie de Strasbourg.

Neveu de Louis Pasteur, qui a épousé la sœur de sa mère.

Zévort serait également apparenté par sa mère au colonel Stoffel (aide de camp de Napoléon III).

Études :

Il entre en 1856 au collège d'Aix-en-Provence (son père étant inspecteur d'académie des Bouches-du-Rhône). Il a pour camarade Émile Zola, avec qui il se lie d'amitié. Bachelier ès lettres en 1859, il part pour Paris. Il est élève au lycée Charlemagne (il a pour camarade Gillet, futur secrétaire de la faculté de droit de Caen). Candidat à l'École normale supérieure, il y entre en 1861 (promotion de Gasté, Neyreneuf, Rambaud, Albert Dumont).

Il est agrégé d'histoire et géographie en 1865.

Il est reçu docteur devant la faculté des lettres en Paris en 1880.

Carrière universitaire :

Dans le cadre du stage d'une année dans l'enseignement secondaire pour être admis à se présenter à l'agrégation, Zévort est nommé chargé de cours au lycée de Montpellier.

Après son agrégation, il est nommé professeur d'histoire et de littérature dans les classes de marine du lycée de Brest. Il y reste un an puis est nommé par Victor Duruy à l'École normale de Cluny en 1866. En 1867, il est nommé professeur d'histoire au lycée d'Angers (il enseigne également à l'École supérieure des sciences et lettres d'Angers). En 1868, il est nommé à Bordeaux (le recteur est son propre père). Il est considéré positivement : « jeune mari, jeune père, très recherché, très fêté, causeur charmant, d'une verve qu'un accent particulier avivait de malice ». Il reste à Bordeaux jusqu'en 1872, où il est nommé à Versailles. Il est ensuite nommé en 1873 à Henri IV (plus une demi-suppléance à Vanves).

Il est assez engagé politiquement (dans la presse notamment), en faveur de Jules Ferry : il est à ses côtés lors de la discussion de l'article 7 et de l'application des décrets. Il pouvait entrer dans l'enseignement supérieur à Paris mais il opte pour l'administration : il est nommé le 9 janvier 1881 inspecteur d'académie, en résidence à Paris, avec délégation immédiate à l'Inspection générale. Il est inspecteur de 1881 à 1884. Il collabore avec son père sur les lois dans l'enseignement secondaire.

Zévort est nommé à la tête de l'académie de Caen le 20 octobre 1884 par son prédécesseur, devenu directeur de l'enseignement supérieur : Louis Liard. Sous son mandat, il installe à Caen une école de jeunes filles, à Elbeuf et à Fécamp un petit lycée, au Mans un lycée de jeunes filles, à Avranches un collège de jeunes filles, à Cherbourg, il transforme le collège de garçons en lycée et installe un collège de jeunes filles, etc... Il n'a pas le temps de mettre sur

deux projets : la réorganisation matérielle de l'école de médecine de Rouen et la création d'un lycée de jeunes filles à Caen.

Présent à Caen pendant 24 ans et jusqu'à sa mort, il a été président du conseil général des facultés en 1885 puis du conseil général de l'Université en 1896, fondateur et président de la Société des amis de l'Université (qui a aidé l'Université, les laboratoires de bactériologie et de physiologie, l'œuvre de la goutte de lait, le syndicat d'initiative du Calvados, etc...) en 1894. À l'université de Caen, il a fondé des cours complémentaires en droit, en science, en lettres (cours de littérature anglaise et de sciences auxiliaires de l'histoire), en médecine (cours d'allemand pour les candidats à l'école de santé militaire de Lyon). Il a contribué à créer en 1896 la chaire de Littérature et d'Art normands (fondée par la ville de Caen) transformée en 1901 en chaire d'histoire de Normandie, et la maîtrise de conférences d'allemand. Il reçoit en 1903 le ministre de l'Instruction publique pour la pose de la première pierre de la nouvelle bibliothèque. Il refuse un rectorat plus important (celui de Lille) pour rester à Caen.

Il préside pendant plusieurs années le jury d'agrégation d'histoire et géographie.

Fonctions extra-universitaires :

Républicain, il vote contre le gouvernement sous le Second Empire (tout comme son père, signalé comme homme politique dangereux en 1851).

Au début des années 1880, il est rédacteur du *Journal des Débats*.

Mariage et descendance :

Marié le 20 février 1867 avec Marie Adrienne Berthe Gaïetta, fille de Louis Adrien Antoine Gaïetta, entrepreneur, conseiller municipal de Bourges.

Ils ont trois enfants, dont un fils : Marie Louis Adrien Zévort, docteur en droit, avocat, préfet, chevalier de la légion d'honneur.

Décorations :

Chevalier de la légion d'honneur le 13 juillet 1882, officier le 20 avril 1895 (promu à la première classe en 1900).

Officier d'académie en 1878.

Travaux :

-*Histoire de Louis-Philippe*, 1879.

-*Le marquis d'Argenson et le Ministère des Affaires étrangères du 18 novembre 1744 au 10 janvier 1747*, Paris, Germer-Ballière, 1879.

-*De Gallicanis imperatoribus*, Paris, Germer-Ballière, 1880.

-*Montesquieu*, 1887.

-*L'enseignement secondaire de 1880 à 1890*, Paris, Dupont, 1890.

-*Thiers*, 1892.

-*La France sous le régime du suffrage universel*, 1894.

-*Histoire de la Troisième République, 1896 et années suivantes*, 4 vol.

Sources :

État civil AM Rennes.

Dossier de légion d'honneur : LH/2768/28.

-Armand Albert-Petit, Charles Bayet, Jules Cabouat, Aimé-Prosper Lemerrier, Maurice Souriau, *La Société des amis de l'Université de Normandie à son président Edgar Zévort, recteur de l'Académie de Caen, 1884-1908*, Caen, Imp. Lanier, 1908, 31 p.

-Jean-François Condette, *Les recteurs d'académie en France de 1808 à 1940, t. II, Dictionnaire biographique*, Lyon, INRP, 2006, 411 p.

Zoretti

État civil :

Ludovic Zoretti, né à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 29 juin 1880, décédé au camp de Carrère près de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) le 22 janvier 1948.

Origine sociale :

Fils de Jean Pierre Ludovic Zoretti, commis dans une compagnie maritime, italien d'origine et de Joséphine Françoise Pellepot. Il est orphelin de père à trois ans.

Petit-fils, par sa mère, d'un capitaine au long cours.

Sa mère était protestante.

Études :

Grâce à une bourse obtenue en 1890 (1^{er} au concours), il commence ses études au lycée de Marseille. Il reçoit le prix d'excellence chaque année.

En 1899, il est second au concours d'entrée à l'École Polytechnique et premier à l'École normale supérieure. Il choisit finalement d'intégrer l'ENS. En 1902, il est reçu premier à l'agrégation de mathématiques.

Il est reçu docteur en mathématiques devant la faculté des sciences de Paris en 1905.

Carrière universitaire :

En octobre 1904, après avoir passé deux ans à occuper les fonctions de bibliothécaire de l'ENS, il est nommé au lycée de Rochefort comme enseignant dans la classe préparatoire à l'École navale.

En novembre 1908, il est nommé maître de conférences de mathématiques de la faculté des sciences de Grenoble et donne des cours au collège de France.

Il est chargé d'un cours de mécanique rationnelle et appliquée à la faculté des sciences de Caen par arrêté du 17 janvier 1911. Il devient professeur titulaire de mécanique par un décret du 16 juillet 1911.

Il est nommé en 1914 par le ministre de la Marine, membre du jury d'admission à l'École navale. Il est également chargé d'un cours de mathématiques à l'École navale de Rochefort pendant la guerre 1914-1918.

A la faculté des sciences de Caen, il crée et devient directeur en 1914 d'un institut de sciences appliquées qui est renommé quelques mois plus tard Institut technique de Normandie, qui forme des ingénieurs électromécaniciens, chimistes et du génie civil. Il obtient au début des années 1930 la création d'un centre d'études de mécanique des fluides, créé par le ministère de l'Air et annexé à l'Institut technique de Normandie.

Il entre au Conseil d'université de Caen en 1918 comme représentant de la faculté des sciences.

Il devient assesseur du doyen de la faculté des sciences par arrêté du 19 juin 1933.

Il est suspendu en 1940 pour son attitude et son action politiques.

Fonctions extra-universitaires :

Il est mobilisé pendant la Première Guerre mondiale dans le service auxiliaire, en raison de sa myopie.

Il adhère à la SFIO en 1914 et en devient le secrétaire en 1915-1916 et en 1920. Il est plusieurs fois candidat (sans être élu) aux élections municipales de Caen comme tête de liste et aux élections cantonales. Par contre, il ne se présente pas aux élections législatives.

Il adhère à la CGT en 1917 et reste pendant plusieurs années un des seuls professeurs de l'enseignement supérieur, avec l'ethnologue Paul Rivet, à appartenir une organisation ouvrière. Après la scission de 1921, il crée la fédération des membres des enseignements secondaire et supérieur adhérant à la CGT. En 1928, cette fédération et les amicales de l'enseignement supérieur se rejoignent pour former la fédération générale de l'enseignement (FGE). Zoretti en rédige les statuts et en est le secrétaire jusqu'en 1940 (dissolution des syndicats).

Pacifiste, il approuve les accords de Munich. Le 14 septembre 1938, il publie dans *le Pays normand* un article critiquant l'attitude de Blum (hostile dans un premier temps à la signature d'un accord) : « Le peuple de France ne vous suit pas. Il ne comprend pas. Il ne veut pas, dans son sein, faire tuer des millions d'hommes, détruire une civilisation pour rendre la vie plus facile aux cent mille juifs des Sudètes ». La dernière partie de cet article fait allusion à une déclaration de Blum sur le fait que dans les Sudètes, « il n'y a pas que des Allemands, il y a aussi cent mille juifs ». En décembre 1938, Zoretti s'écrie à Montrouge : « on ne va pas tout de même pas faire la guerre pour 100 000 juifs polonais ».

De plus en plus isolé, Zoretti perd son poste de secrétaire de la FGE en mars 1939. Continuant à critiquer ouvertement Blum, il est exclu de la SFIO à l'automne 1939. Il déclare que « n'importe quel régime nous semble préférable au régime révolutionnaire stalinien. »

Signataire de la pétition « Paix immédiate » en 1940, le gouvernement Daladier engage des poursuites contre lui. Il est tout d'abord suspendu sans traitement, puis condamné par un tribunal militaire à six mois d'emprisonnement avec sursis. Le gouvernement de Vichy le révoque de ses fonctions en octobre 1940 pour son passé de militant socialiste et syndicaliste et refuse sa réintégration jusqu'en 1944. Le 13 mai 1944, il est réintégré à Rouen.

Membre de la commission permanente du Rassemblement national populaire de Marcel Déat, il crée la section caennaise du RNP en février 1941 au 28 rue St-Pierre à Caen (les locaux abritaient auparavant la Maison du peuple). Il quitte Caen en 1942 et devient délégué général du RNP en zone sud. Il fait partie du cabinet de Marcel Déat, ministre du travail en mai 1944. Condamné à mort par contumace le 14 juin 1946 par la cour de justice de Caen, il est arrêté dans le Var, rejugé et condamné comme collaborateur à huit années de réclusion par la cour de justice du Calvados en octobre 1946. Incarcéré à Caen, à Fresnes puis au camp de Carrère, il meurt sur son lieu d'internement.

Mariage et descendance :

Marié en août 1906 à Villemomble (Seine-Saint-Denis). Son épouse décède le 3 décembre 1947.

Il a deux filles : Emma Zoretti, née à Paris le 28 août 1903, licenciée ès sciences en 1923 à Caen, ingénieur diplômée de l'Université de Caen, nommée ingénieur assistant à l'ITN en décembre 1926 ; Renée Zoretti, née à Rochefort le 28 mai 1908, licenciée ès sciences en 1930 à Caen.

Marie Langlois, sa compagne et sa collaboratrice politique est condamnée par la chambre civique à 10 ans de dégradation nationale et d'interdiction de séjour.

Décorations :

Officier de l'Instruction publique le 13 juillet 1914.

Travaux :

-*Éducation. Un essai d'organisation démocratique*, Plon, 1918.

-*L'Éducation nationale et le mouvement ouvrier en France*, Librairie populaire, 1923.

-*Élite, sélection, culture*, Ed. Liberté, 1935.

-*France, forge ton destin*, Ed. Debresse, 1941.

-*Sur la paille humide*, entre 1946 et 1948.

-*Les deux dernières années de la SFIO*, entre 1946 et 1948.

Sources :

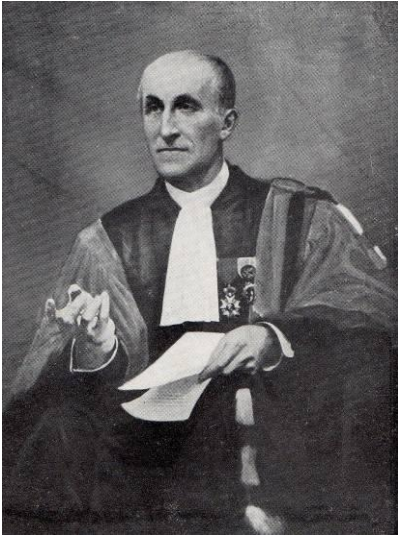
État civil AD Bouches-du-Rhône.

-Yves Lecouturier, « Du Front populaire à la Collaboration » (*nda : l'article porte principalement sur Ludovic Zoretti*), in *Annales de Normandie*, 48^e année, n°5, 1998, pp. 571-582.

-J. Raymond, notice biographique de Ludovic Zoretti, in *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, publié sous la direction de Jean Maitron, tome 43, Paris, les Éditions ouvrières, 1993, pp. 425-426.

-Jean Quellien, *Opinions et comportements politiques dans le Calvados sous l'occupation allemande*, Caen, PUC, 2001, 511 p.

Annexe III



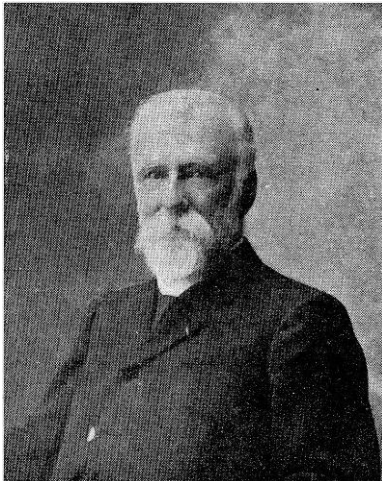
Astoul



Ameline



Audigé



Auvray



Barbeau



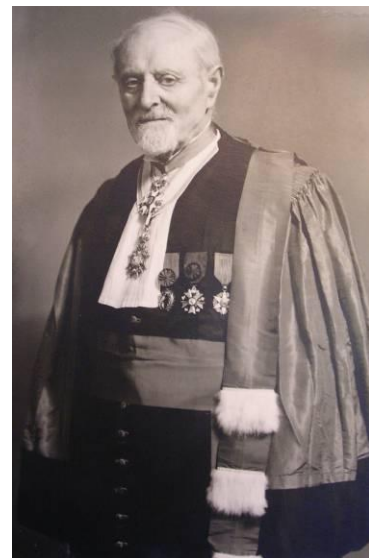
Bernard



Bédier



Bertauld



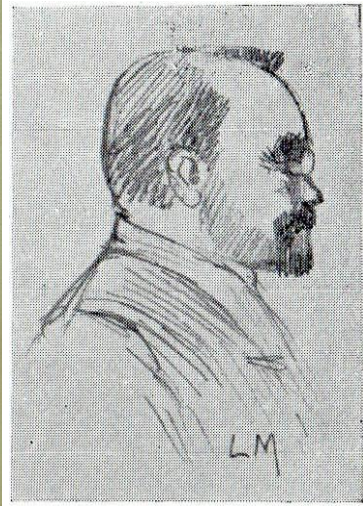
Bigot



Bonnaire fils



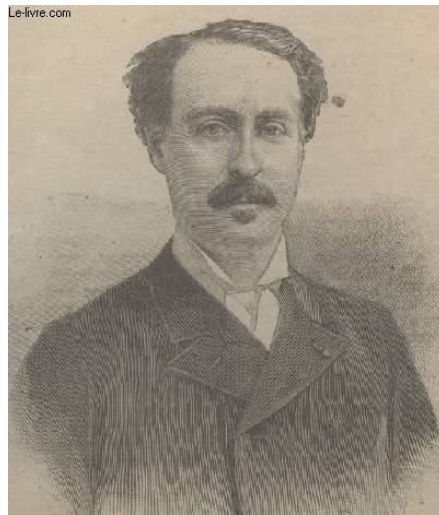
Büchner



Cabouat



Caillemer



Camena d'Almeida



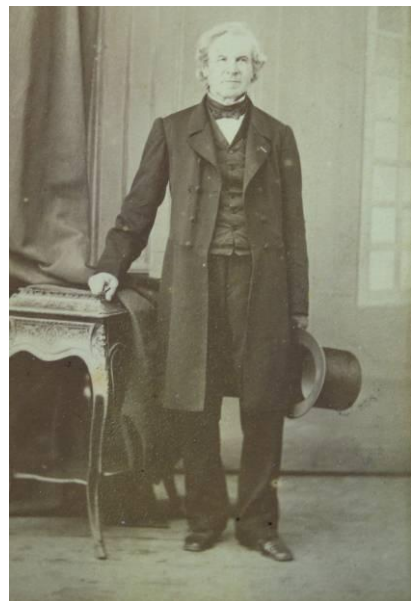
Carabie



Carel



Cauvet



Charma



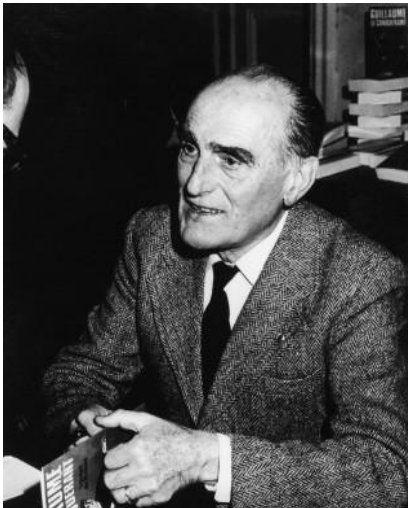
Colin Ambroise



Couturat



Daniel



De Boüard



Delage



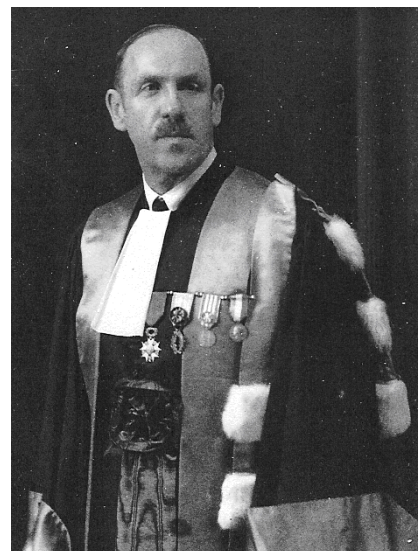
Demolombe



Denis-Dumont



Desbordeaux



Desbouis



Desclozeaux



Desjardins



Desroziers



Ditte



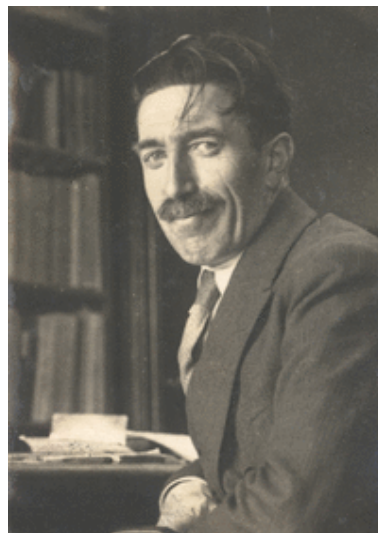
Eudes-Deslongchamps



Eudes-Deslongchamps fils



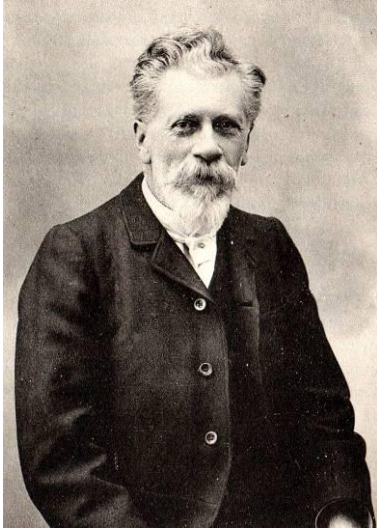
Fayel-Deslongrais



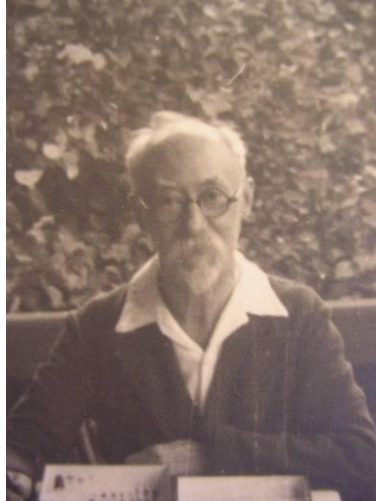
Gabriel



Gasté



Gidon



Gidon fils



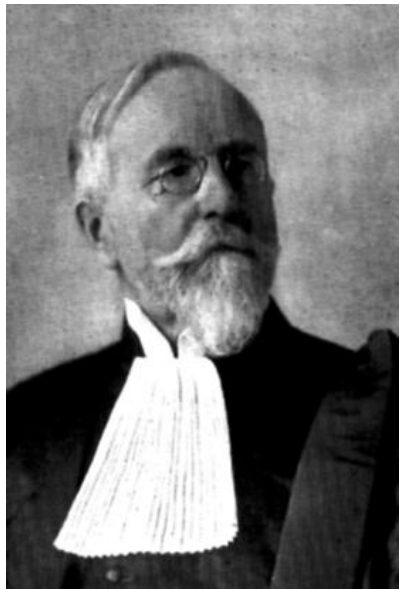
Girault



Guillouard



Hippeau



Houard



James



Jamet



Joly



Lamouroux



Le Boucher



Le Fur



Le Sauvage



Lecœur



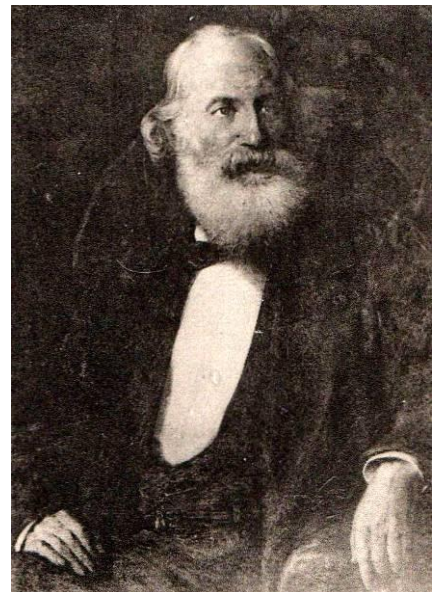
Lebret



Léon Lecornu



Lemonnier



Lepetit



Louis L'hirondel



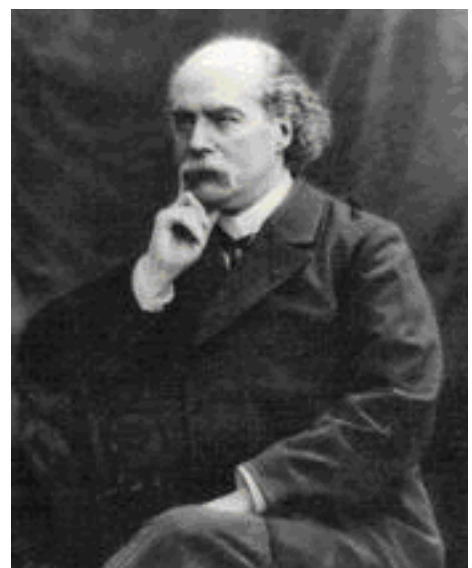
Henri L'hirondel



Jean L'hirondel



Jacques L'hirondel



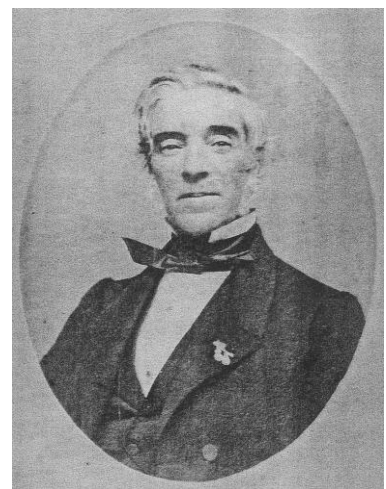
Liard



Liégard



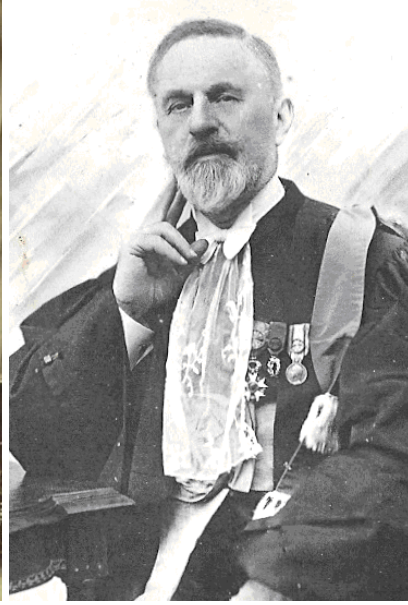
Maheut



Maignien



Morière



Maigron



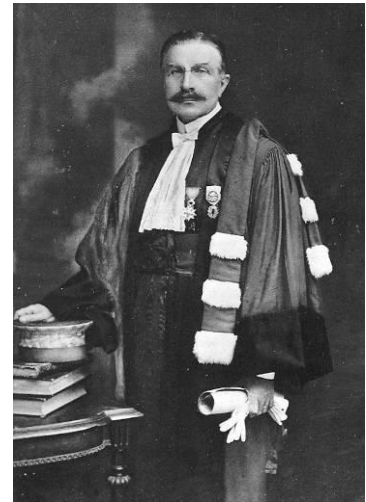
Moutier



Musset



Neyreneuf



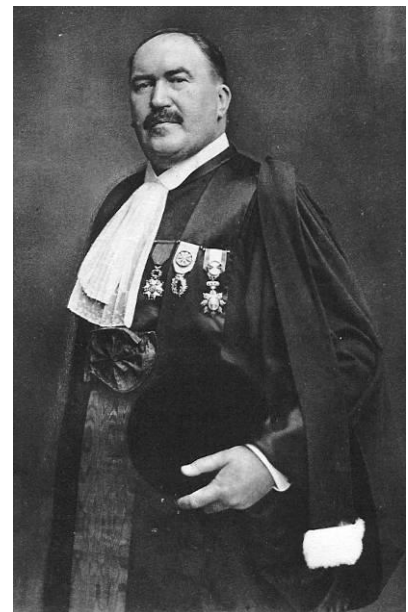
Nézaré



Nogaro



Pierre



Pilon



Poincaré



Postel



Porin



Poubelle



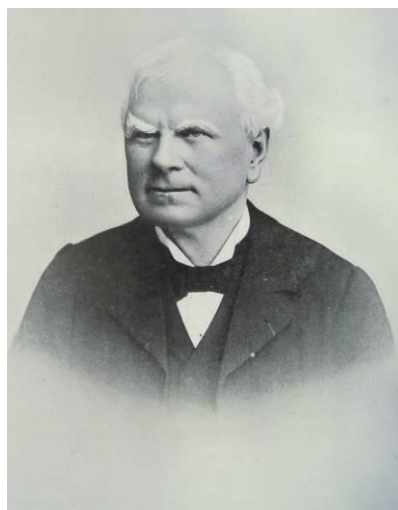
Prentout



Roger



Roulland



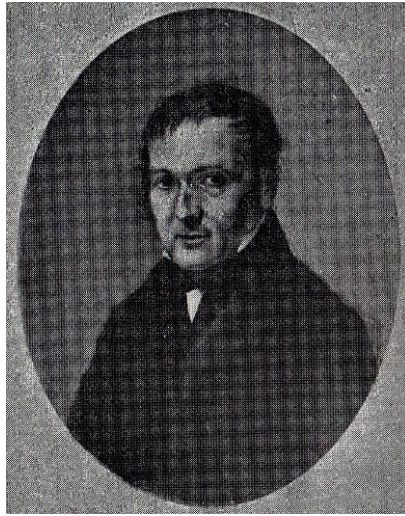
Saint-Germain



Souriau



Théry



Thierry



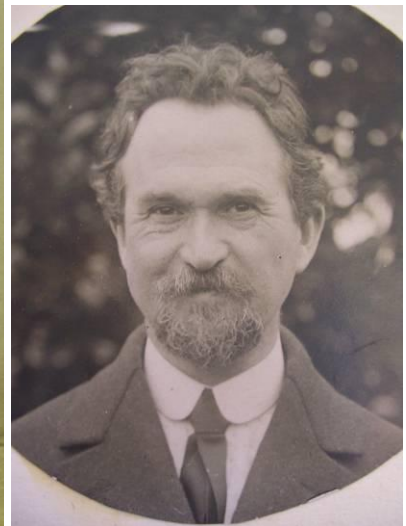
Travers



Trébutien



Vastel



Viguier



Villey-Desmeserets Daniel



Yver



Zévort



Zoretti

Sources des illustrations :

- Auvray : Illustration : La revue illustrée du Calvados, n°12, décembre 1909, 3^e année, p. 186.
- Amline : Portrait par Henri Elouis (1755-1840). Collection de la faculté de médecine de Caen.
- Barbeau : Henri Prentout, *L'Université de Caen 1432-1932 : son passé, son présent*, avec la participation de P. Cettier, Jean Yver, Robert Besnier, Alexandre Bigot, Ludovic Zoretti, Edouard Chauvenet, Louis Mercier, Alfred Barbeau, Guy Desbouis, A. Halipre et Lenouvel, Caen, 1932, 296 p.
- Bertauld : Jean Quellien, *Bleus, blancs, rouges, Politique et élections dans le Calvados, 1870-1939*, Cahier des Annales de Normandie n°18, Caen, 1986, 424 p. Illustration p. 79.
- Bigot : Henri Prentout, *L'Université de Caen 1432-1932 : son passé, son présent*, avec la participation de P. Cettier, Jean Yver, Robert Besnier, Alexandre Bigot, Ludovic Zoretti, Edouard Chauvenet, Louis Mercier, Alfred Barbeau, Guy Desbouis, A. Halipre et Lenouvel, Caen, 1932, 296 p.
- Büchner : Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, *Recueil de portraits (photographies), de membres titulaires, correspondants ou lauréats de l'Académie de Caen*, Caen, 2 tomes, sans date.
- Cabouat : La revue illustrée du Calvados, n°6, juin 1913, 7^e année, p. 82.
- Cochon-Desjardins : photographies du buste de Desjardins réalisé par Edouard Houssin dans la biographie écrite par Christophe Hugot sur le blog « Insula » de la bibliothèque des sciences de l'Antiquité de l'université Lille 3 : <http://bsa.biblio.univ-lille3.fr/blog/2011/05/buste-abel-desjardins-par-edouard-houssin/>.
- Couturat : <http://www.devoir-de-philosophie.com/dissertation-biographie-couturat-louis-alexandre-111584.html>
- De Saint-Germain : photographie incluse dans Alexandre Bigot, *Notice biographique*, Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1916-1917.
- Desbouis : Henri Prentout, *L'Université de Caen 1432-1932 : son passé, son présent*, avec la participation de P. Cettier, Jean Yver, Robert Besnier, Alexandre Bigot, Ludovic Zoretti,

Edouard Chauvenet, Louis Mercier, Alfred Barbeau, Guy Desbouis, A. Halipre et Lenouvel, Caen, 1932, 296 p.

-Gasté : *La revue illustrée du Calvados*, n°5, mai 1911, 5^e année, p. 70.

-Jamet : Bibliothèque municipale de Caen.

-Le Cœur : Portrait en pied de Lecœur, portant la mention « à mon ami, Mélingue », par Etienne Mélingue (1808-1875). 360x250, coll. faculté de médecine de Caen.

-Le Fur : geneanet.org.

-Le Sauvage : Bibliothèque municipale de Caen.

-Lebret : Jean Quellien, *Bleus, blancs, rouges, Politique et élections dans le Calvados, 1870-1939*, Cahier des Annales de Normandie n°18, Caen, 1986, 424 p. Illustration p 389.

-Léger : *Dictionnaire biographique illustré : Calvados et Manche*, Paris, Flammarion, 1909, 1216 p.

-Lemerrier : *Dictionnaire biographique illustré : Calvados et Manche*, Paris, Flammarion, 1909, 1216 p.

-Louis Lhirondele : mlhirondele.free.fr

-Henri Lhirondele : mlhirondele.free.fr

-Jean Lhirondele : mlhirondele.free.fr

-Jacques Lhirondele : mlhirondele.free.fr

-Liard : Site internet de l'amicale des anciens élèves du lycée Louis Liard : <http://ancienslouisliard.over-blog.net/article-20359596.html>

-Maignien : geneanet.org

-Maigrion : Henri Prentout, *L'Université de Caen 1432-1932 : son passé, son présent*, avec la participation de P. Cettier, Jean Yver, Robert Besnier, Alexandre Bigot, Ludovic Zoretti, Edouard Chauvenet, Louis Mercier, Alfred Barbeau, Guy Desbouis, A. Halipre et Lenouvel, Caen, 1932, 296 p.

-Moniez : *Dictionnaire biographique illustré : Calvados et Manche*, Paris, Flammarion, 1909, 1216 p.

-Moutier : *La revue illustrée du Calvados*, n°12, décembre 1912, 6^e année, p. 188.

-Musset : <http://sgmcaen.free.fr/resistance/musset-rene.htm>

-Neyreneuf : <http://gw0.geneanet.org/index.php3?b=bertrandcor1&lang=fr;pz=dominique+jean+marie;nz=cor;ocz=0;m=IM;d=195943989;p=vincent;n=neyreneuf;k=/vincent.0.neyreneuf>

-Nézarde : Henri Prentout, *L'Université de Caen 1432-1932 : son passé, son présent*, avec la participation de P. Cettier, Jean Yver, Robert Besnier, Alexandre Bigot, Ludovic Zoretti, Edouard Chauvenet, Louis Mercier, Alfred Barbeau, Guy Desbouis, A. Halipre et Lenouvel, Caen, 1932, 296 p.

-Nogaro : http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Bertrand_Nogaro-1929.jpg

-Noury : archives départementales du Calvados : 2MI_BR_327 (BH_BR_10325)

-Osmont : *Dictionnaire biographique illustré : Calvados et Manche*, Paris, Flammarion, 1909, 1216 p.

-Pihier : *Dictionnaire biographique du Calvados comprenant la liste et les biographies des notabilités dans les lettres, les sciences et les arts ... du département du Calvados*, Paris, Jouve, 1894.

-Pilon : Henri Prentout, *L'Université de Caen 1432-1932 : son passé, son présent*, avec la participation de P. Cettier, Jean Yver, Robert Besnier, Alexandre Bigot, Ludovic Zoretti, Edouard Chauvenet, Louis Mercier, Alfred Barbeau, Guy Desbouis, A. Halipre et Lenouvel, Caen, 1932, 296 p.

-Poincaré : <http://memoiredelozere.free.fr/personnalite.html#poincare>

-Porin : <http://www.sculpteur-petrus.com/oeuvre-premices10.php>, consultée le 17 septembre 2010.

- Postel : site généanet,
<http://gw5.geneanet.org/index.php3?b=thereseklein1&lang=fr;p=eugene+louis;n=postel>,
 consultée le 4 mars 2011.
 - Poubelle : http://www.frasne.net/histoire/poubelle_prefet_doubs.htm
 - Prentout : *La revue illustrée du Calvados*, n°1, janvier 1913, 7^e année, p. 4.
 - Roger : Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, *Recueil de portraits (photographies), de membres titulaires, correspondants ou lauréats de l'Académie de Caen*, Caen, 2 tomes, sans date.
 - Souriau : *La revue illustrée du Calvados*, n°1, janvier 1912, 6^e année, p. 12.
 - Travers : Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, *Recueil de portraits (photographies), de membres titulaires, correspondants ou lauréats de l'Académie de Caen*, Caen, 2 tomes, sans date.
 - Trébutien (fils) : Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, *Recueil de portraits (photographies), de membres titulaires, correspondants ou lauréats de l'Académie de Caen*, Caen, 2 tomes, sans date.
 - Vastel : Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, *Recueil de portraits (photographies), de membres titulaires, correspondants ou lauréats de l'Académie de Caen*, Caen, 2 tomes, sans date.
 - Daniel Villey-Desmeserets : <http://memoiredelozere.free.fr/personnalite.html#villey>
 - Zévort : Armand Albert-Petit, Charles Bayet, Jules Cabouat, Aimé-Prospér Lemerrier, Maurice Souriau, *La Société des amis de l'Université de Normandie à son président Edgar Zévort, recteur de l'Académie de Caen, 1884-1908*, Caen, Imp. Lanier, 1908, 31 p.
 - Zoretti : <http://sgmcaen.free.fr/collaboration/zoretti.htm>
- Et collection personnelle.

Annexe IV

*Texte antisémite d'Armand Gasté, professeur de la faculté des lettres de Caen (ou d'une ses connaissances, recopié par Gasté), le 15 septembre 1899⁷²².

« Une condamnation inique (horribles détails)

Il y a de cela dix neuf cents ans, les Youpins de Jérusalem, « ville bien renommée », comme dit la plainte, ont fait condamner, non pas à la détention perpétuelle dans l'île du Diable, mais à mort, et quelle mort !! au supplice de la croix, entre deux assassins de marque, un chemineau⁷²³ inoffensif, nommé Jésus. Ce jeune miséreux, 33 ans à peine, n'avait qu'un tort ; il vagabondait par toute la Judée, du midi au septentrion et du levant au ponant, rassemblant les foules, auxquelles il prêchait le socialisme, mais un socialisme pas méchant du tout : « aimez-vous les uns les autres » leur disait-il, et joignant l'exemple au précepte, quand les va-nu-pieds qui le suivaient avaient faim, il leur donnait à manger du pain toujours et quelquefois un peu de poisson. Comment se procurait-il ces aliments ? Miracle, disaient les bonnes gens, sorcellerie, chuchotaient les malins. S'il rencontrait les estropiés, comme il était un peu rebouteux, il les guérissait, sans leur prendre un denier.

Un tel homme devenait dangereux pour ce qu'on appelait les classes dirigeantes : il fallait à tout prix le supprimer.

Un soir que ce « malfaiteur » venait de casser une croûte dans une gargote de Jérusalem, avec une douzaine d'aminches, et qu'il était allé faire sa digestion dans le jardin public, des sergents de ville, guidés par un traître (le patron des traîtres, celui-là), nommé Judas, lui mirent la main au collet, et, après l'avoir passé à tabac, le fourrèrent au violon.

Le procès ne fut pas long. La nuit même, la Haute-Cour de Jérusalem fut convoquée d'urgence. Deux témoins, achetés par le syndicat des intellectuels youpins, vinrent déclarer, sous la foi du serment, qu'ils avaient entendu l'accusé dire, ou plutôt crier, devant cinquante personnes au moins : « avec mes douze camaros, je me charge de chambarder le gouvernement ». Qu'avez-vous à dire pour votre défense », lui dit le président Caïphe. « Rien, mon président ». « Ça suffit. Condamné à mort ! »

Pour la forme, bien que Jésus n'eut pas signé son pourvoi en cassation, la Cour de ce nom, la Basse-Cour, se réunit dare-dare et le président, un nommé Pilate, qui était en même temps préfet de Jérusalem, un antisémite avant la lettre, inclinait à faire casser le procès et voulait sauver le condamné. « Prends-garde à toi, Pilate, hurlèrent les Juifs, nous te ferons sauter ». Pilate, craignant de perdre sa place (une préfecture de première classe, s'il vous plaît), dit lâchement aux Juifs : « Eh bien, soit, je vous livre Jésus, mais je m'en lave les mains ». « Lave-toi aussi les pieds, si ça te fait plaisir », cria un loustic. Et la foule de rire bêtement. Pilate haussa les épaules, et s'étant fait apporter une cuvette, un savon du Congo et un essuie-mains, se nettoya les phalanges *coram populo*.

Bref, après avoir passé de nouveau à tabac le pauvre Jésus, et dansé autour de lui une sarabande infernale, en chantant sur l'air des Lampions : « Voilà l'homme ! Voilà l'homme ! ». Les Juifs le traînèrent sur une butte voisine, appelée Golgotha, et là ils le clouèrent tout vivant sur sa croix, qu'ils l'avaient forcé à porter sur ses épaules, depuis la prison jusqu'au lieu de supplice. Et les hideux youpins lui riaient au nez, en lui disant : « Eh bien ! Mon vieux, ça va-t-il l'appétit ? ». « J'ai soif, répondit Jésus, d'une voix faible ». « T'as soif, dit un sale

⁷²² ADC : NA98.

⁷²³ Vagabond, mendiant.

juif, bois-moi ça ».Et il lui présenta une vessie pleine de fiel, additionnée de vinaigre. Le bon Jésus, avec un divin sourire, lui dit « merci », et inclinant la tête, il rendit l'âme.

Voilà ce qu'on fait les Youpins, il y a de cela dix-neuf cent ans, et comme la vertu est toujours récompensée et le crime puni, leurs descendants sont devenus riches, très riches, immensément riches, et ceux qui ne font pas de commerce (*sic*), occupent les meilleures places dans l'Instruction publique, la magistrature et l'administration d'un pays situé à l'occident de l'Europe, où l'on adore Jésus comme un dieu.

Tout est bien qui finit bien, et

« Du haut des cieux, sa demeure dernière,

Le doux Jésus doit être « pien gondent (*sic*) ».

*Poésie de M. Sautereau, sur l'université de Caen, sans date⁷²⁴ (probablement fin XIXe siècle).

L'Université de Normandie

L'Université normande
Est un arbre généreux,
De qui le tronc vigoureux
N'a pas germé sur la lande.

Cet arbre aux rameaux nombreux
A sa racine profonde
Dans une terre féconde,
Chère à tout un peuple heureux.

Sur la forêt de ses branches
A la rose floraison,
Chaque été voit à foison
De beaux fruits aux saveurs franches.

Fruits du cœur et du savoir,
Et d'où s'exhale pour l'âme,
Meilleur que le pur dictame,
Le parfum sain du devoir.

A ces fruits d'exquise espèce
De partout, pour s'en nourrir,
Sans cesse on voit accourir
Toute une ardente jeunesse

Même d'au delà des mers,
L'étranger sous son ombrage
Vient, affrontant le naufrage,
Goûter ces fruits point amers.

Sous sa frondaison discrète
Viennent s'abriter souvent
Le penseur et le savant,
L'orateur et le poète.

Que l'on arrache au terroir
Cet arbre de Normandie,
Dont la terre reverdie
Refleurit, comme l'espoir ;

Et, triste de cette perte,

⁷²⁴ ADC : T1135/2.

Le joyeux pays normand,
Dont cet arbre est l'ornement,
Deviendrait terre déserte.

Souhaitons donc de longs jours
A cet arbre, qui s'élève
Plein de force et plein de sève.
Puisse-t-il vivre toujours !

Et, belle aussi d'espérance,
Belle d'immortalité,
Le front baigné de clarté,
Comme lui, vive la France !

*Au dessous de la vue perspective et du plan général des grandes écoles de Caen, dessinés par De la Londe en 1769, on lit ces deux quatrains, signés Massieu de Clerval :

Dans ce Palais des Arts Malherbe fut instruit :
Il unissoit au goût le plus brillant génie :
Favori des neuf Sœurs, ce maître nous apprit
L'art de donner aux vers une douce harmonie.
Sarrazin, Varignon, Huet, Bochard, Segrais
Après lui de ce Temple ont soutenu la gloire.
Vous qui le fréquentez, égalez leurs succès ;
Vous passerez comme eux au Temple de Mémoire.

Annexe V

*Liste des directeurs, présidents et vice-présidents de l'AGEC, de sa fondation à 1932⁷²⁵.

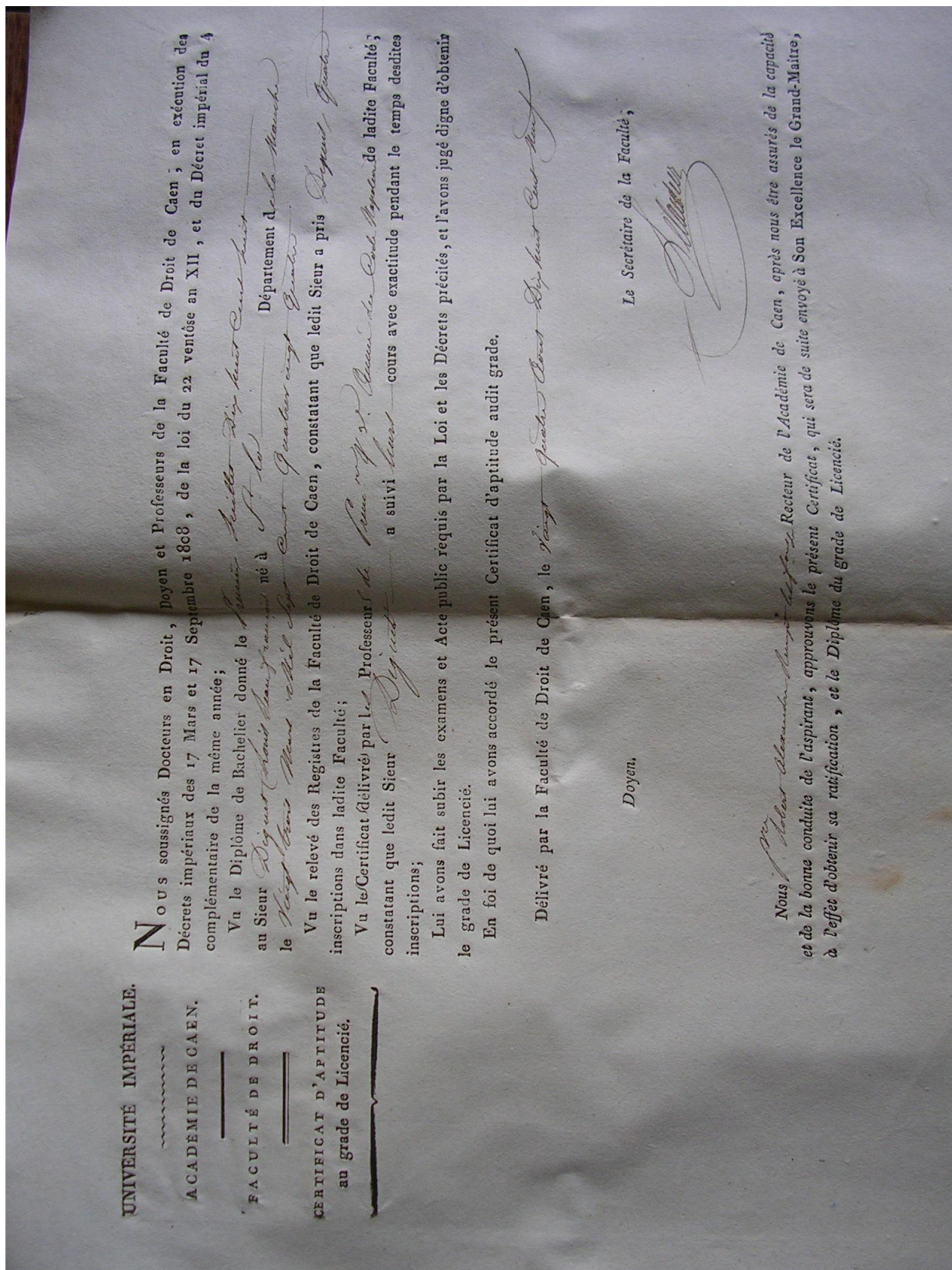
Années	Directeurs (professeurs)	Semestre	Présidents (étudiants)	Vice-présidents (étudiants)
1884- 1885	Bourgeois (lettres)	1	Haumant (lettres)	Blanchard (droit)
		2	Carboni (lettres)	Boschet (droit) Houyvet (droit)
1885- 1886	Danjou (droit)	1	Carboni (lettres)	Houyvet (droit)
		2	E. Guilnard (droit)	Bigot (sciences)
1886- 1887	Denis (doyen lettres)		Esselin (droit)	Latreille (sciences)
1887- 1888	Fayel (med-pharm)		Esselin (droit)	Lebreton (lettres) Leclerc (droit)
			Esselin (droit)	Leclerc (droit)
1888- 1889	Lebret (droit)		Esselin (droit)	Leclerc (droit)
1889- 1890	Lecornu (sciences)		Levillain (droit)	Vallée (droit) Pochon (droit)
			Levillain (droit)	Pochon (droit)
1890- 1891	Bourienne (dir. med-pharm)	1	Levillain (droit)	Pochon (droit)
		2	Pochon (droit)	Gambier (droit)
1891- 1892	Tessier (doyen lettres)		Pochon (droit)	Gambier (droit) Lenoel (droit)
			Pochon (droit)	Lenoel (droit)
1892- 1893	Villey (doyen droit)		Pochon (droit)	Lenoel (droit) Vacquerie (droit)
1893- 1894	Colin (droit)		Pochon (droit)	Maruitte (médecine) Decley (droit)
			Pochon (droit)	Decley (droit)
1894- 1895	de Saint-Germain (doyen sciences)		Pochon (droit)	Decley (droit)
1895- 1896	Guillet (médecine)		Poutas-Larue (droit)	Deshayes (droit)
1896- 1897	Mabilleau (lettres)	1	Poutas-Larue (droit)	Rippert (pharmacie)
		2	Ozanne (droit)	
1897- 1898	Cabouat (droit)	1	Ozanne (droit)	Rippert (pharmacie)
		2	Rippert (pharmacie) Marsille (droit)	Marsille (droit) Deshayes (droit)
1898- 1899	Joyeux-Laffuie (sciences)		Marsille (droit)	Deshayes (droit)
1899- 1900	Barette (médecine)		Delangle (droit)	Vézard (droit) A. Gosselin (droit)
			Delangle (droit)	A. Gosselin (droit)
1900- 1901	Lemercier (doyen lettres)		Delangle (droit)	A. Gosselin (droit)

⁷²⁵ ADC : 14T-VII/2/2.

				Bogaers (droit)
1901-1902	Worms (ag. droit)		Bogaers (droit)	Lavalley (droit)
1902-1903	Bigot (sciences)	1	Bogaers (droit)	Lavalley (droit)
		2	Desmaisons (droit) Chauvin (droit)	
1903-1904	Gidon (médecine)		Chauvin (droit)	H. Gosselin (droit)
1904-1905	Souriau (lettres)	1	Chauvin (droit)	H. Gosselin (droit)
		2	Bignon (droit)	Flambard (droit)
1905-1906	Génestal du Chaumeil (droit)		Bignon (droit)	Flambard (droit) Onfroy (droit)
1906-1907	Riquier (sciences)		Suzanne (droit)	Besnier (pharmacie)
1907-1908	Moutier (médecine)	1	Suzanne (droit)	Beaumer (droit)
		2	Mithois (droit)	
1908-1909	Besnier (lettres)	1	Mithois (droit)	Louvel (droit)
		2	Louvel (droit)	Maxence (droit)
1909-1910	Allix (droit)		Maxence (droit)	Lamy (droit)
1910-1911	Brasil (p.a. sciences)		Crochard (droit)	Lainé (droit)
1911-1912	Noury (médecine)		Lainé (droit)	Le Barbé (droit)
1912-1913	Barbeau (lettres)	1	Lainé (droit)	Mériel (pharmacie)
		2	Le Barbé (droit)	
1913-1914	Degois (droit)	1	Mériel (pharmacie)	Lemoine (lettres)
		2	Accard (droit)	
1914-1915	Degois (droit)		Jeanblanc (droit)	Bourlier (droit)
1915-1916	Blanc (sciences)	1	Jeanblanc (droit)	Bourlier (droit)
		2	Bourlier (droit)	Simon (droit)
1916-1917	Audrain (médecine)		Bourlier (droit)	Poulain (médecine) Silvestri (droit)
1917-1918	Audrain (médecine)		Jeanblanc (droit)	L'Ecallard (lettres)
1918-1919	Audrain (médecine)		Jeanblanc (droit)	L'Ecallard (lettres)
1919-1920	Prentout (lettres)	1	Jeanblanc (droit)	Malassis (médecine)
		2	Sénécal (droit)	
1920-1921	Pilon (doyen droit)	1	Sénécal (droit)	Malassis (médecine)
		2	Boissais (droit) Langlois (droit)	Faizand (médecine) Frilley (médecine)
1921-1922	Danjou (med-pharm)		Langlois (droit)	Frilley (médecine)

1922- 1923	Chauvenet (sciences)	1	Langlois (droit)	Chauveau (droit)
		2		Chauveau (droit) Bazin (droit) Bazin (droit) Mathieu (droit)
1923- 1924	Rainaud (lettres)	1	Voelckel (droit)	Bazin (droit)
		2		Mathieu (droit) Lecornu (droit) Laur (médecine)
1924- 1925	Nézard (doyen droit)	1	Patry (droit)	Dacher (droit)
		2		Lagniel (sciences) Lecavelier (droit)
1928- 1929				Lecornu (droit)
1931- 1932			René Marx	

* Un des premiers diplômes délivrés par la faculté de droit de Caen : licence délivrée à Louis Jean François Diguët le 24 août 1809.



Étudier, enseigner, rayonner : l'Université de Caen 1793-1944

Cette thèse vise à étudier et comprendre l'histoire de l'Université de Caen de la Révolution à la destruction de ses bâtiments lors de la Libération. Cette étude permet de retracer l'histoire des institutions sur la période donnée, c'est-à-dire l'évolution structurelle de l'enseignement supérieur à Caen, bouleversé pendant la Révolution puis réorganisé sous l'Empire sous la forme de facultés et enfin rassemblé en université en 1896.

L'étude ne vise pas seulement à retracer l'histoire institutionnelle de l'université de Caen mais tend à envisager cette histoire sous plusieurs angles, comme l'évolution des bâtiments et surtout en intégrant l'ensemble des ses acteurs : professeurs, personnel administratif et étudiants. Leur positionnement et le rôle politique des étudiants et des enseignants sont également étudiés.

Enfin, un dictionnaire biographique présentant trois cent cinquante notices de professeurs et de recteurs de l'université de Caen du XIX^e et du XX^e siècle permet de mener une étude prosopographique de ce personnel.

Study, teach, radiate : the University of Caen 1793-1944

This thesis aims to study and understand the history of the University of Caen from the Revolution to the destruction of its buildings during the Liberation. This study makes it possible to trace the history of the institutions over the given period, that is to say the structural evolution of higher education in Caen, upset during the Revolution and reorganized under the Empire in the form of faculties and finally gathered in university in 1896.

The study not only aims to trace the institutional history of the University of Caen but tends to consider this story from several angles, such as the evolution of buildings and especially by integrating all of its actors : teachers, administrative staff and students. Their positioning and the political role of students and teachers are also studied.

Finally, a biographical dictionary presenting three hundred and fifty records of professors and rectors of the University of Caen of the 19th and 20th century allows a prosopographic study of these personnel.

Mots clefs : Université, Caen, Enseignement supérieur.